



HAL
open science

L'armement médiéval : les armes blanches dans les collections bourguignonnes. Xe - XVe siècles.

Fabrice Cognot

► **To cite this version:**

Fabrice Cognot. L'armement médiéval : les armes blanches dans les collections bourguignonnes. Xe - XVe siècles.. Archéologie et Préhistoire. Université Panthéon-Sorbonne - Paris I, 2013. Français. NNT : 2013PA010609 . tel-01001643

HAL Id: tel-01001643

<https://theses.hal.science/tel-01001643>

Submitted on 4 Jun 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITE PARIS 1 PANTHEON-SORBONNE

U.F.R. HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE

Année 2013

Thèse

pour obtenir le grade de docteur de l'université

Discipline : archéologie

présentée et soutenue publiquement par

Fabrice COGNOT

Le 29 mars 2013.

L'ARMEMENT MEDIEVAL. LES ARMES BLANCHES

DANS LES COLLECTIONS BOURGUIGNONNES.

X^e-XV^e SIECLES.

Directeur de thèse : Paul BENOIT, Professeur émérite d'histoire médiévale.

Jury

**Philippe CONTAMINE, Professeur émérite d'histoire médiévale, membre de l'Institut
Philippe FLUZIN, directeur de recherches, laboratoire métallurgies et cultures, C.N.R.S.**

Bertrand SCHNERB, Professeur d'histoire médiévale.

Résumé

Les armes et armures de la période médiévale ont depuis longtemps suscité un intérêt certain. Aux premiers auteurs ont succédé des érudits enthousiastes, puis des chercheurs qui ont mis en place les bases et proposé les problématiques, les approches et les dynamiques de l'étude. Mais l'arme, l'objet matériel, est à même de constituer une source : elle contient dans ses formes et sa matière les traces des phénomènes liés à sa création et son utilisation, liés aux savoir-faire qui leur correspondaient.

Cette thèse étudie le mobilier présent dans un cadre géographique et institutionnel restreint, dans une démarche qui place le chercheur en outil de compréhension de l'objet : l'approche expérimentale a montré à de nombreuses reprises sa pertinence, mais peut être approfondie encore si l'observateur se fait détenteur des savoir-faire liés à la matière ; de plus une riche documentation existe qui permet de s'approprier physiquement ces savoir-faire spécifiques liés à l'arme et au combat, livrés par les écrits des maîtres d'armes de la fin du Moyen Âge.

Trois groupes d'objet sont considérées : les épées, lances et haches. Après un rappel ou parfois une exploration historique plus appuyée, le matériel est étudié : les observations réalisées permettent d'entrevoir le détail des étapes et des modes de fabrication des objets, proposés alors de manière théorique. La combinaison des informations issues des sources secondaires, des objets et surtout de l'approche corporelle du chercheur permettent de comprendre l'arme dans ses aspects fonctionnels, vivants, appliqués. Mais également, d'entrevoir dans la matière des phénomènes au-delà de ces aspects de fabrication ou d'utilisation.

Mots-clés ;

armes, armement, combat, arts martiaux historiques européens, métal, forge, acier, archéologie expérimentale, médiéval, Moyen Âge, épée, lance, hache.

Abstract

Mediaeval arms and armour have long been a subject of interest ; the early authors were followed by enthusiastic scholars and finally scientists who set the base and offered the keys, methods and dynamics of the field.

But the weapon, the physical object, is in itself a source of study : its shapes and its very matter link to its making and its use, to the technical skills implied.

In this thesis we study mediaeval arms on a restrained area and kept in specific institutions, within the scope of setting the researcher as an active tool for the understanding the object : experimental approach has proved its worth, but can be even furthered if the observer becomes holder of the skills related to matter ; moreover, a rich documentation exists that allows to physically acquire the skills related to combat, provided by the writings left by the masters at arms of the late Middle Ages.

Three categories of objects are considered : swords, spears/lances and axes. After an historical outline, or if needed a deeper exploration, the material is then studied : observations open to an understanding of the steps and modes involved in the making, which is then schematically proposed. The association of informations given by secondary sources, by the objects themselves, and chiefly by the corporeal approach of the researcher allow to understand the weapon in its fonctionnal, live, applied aspects. And also to perceive in the very matter things reaching beyond the two sole aspects of making and use.

Keywords :

arms, mediaeval arms, historical european martial arts, metal, forge, experimental archaeology, Middle Ages, mediaeval, sword, spear, lance, axe, pollaxe.

Aux miens.

Remerciements

C'est toujours un exercice difficile, en particulier après l'entreprise si longue que fut cette thèse, que d'exprimer de manière juste et complète toute la gratitude que je ressens, d'adresser correctement tous les remerciements aux personnes, institutions, groupes et autres entités qui d'une manière ou d'une autre ont contribué à l'aboutissement de ce travail. Avant toute autre chose, donc, que le lecteur sache que si ces lignes ont omis un nom qui aurait mérité d'y figurer, telle ne fut pas mon intention : puisse-t-il trouver dans l'achèvement de cette thèse une manifestation, même bien partielle, de mes sentiments les plus sincères ; qu'il sache en outre que, s'il m'est donné l'occasion, je ferai amende honorable.

Mes premiers remerciements vont à mon directeur de recherches, M. Paul Benoit, qui depuis avant même le début de ce doctorat, et tout au long de celui-ci, m'a honoré de sa confiance en mes capacités ; il sut également se montrer d'une grande aide et d'une admirable disponibilité lors des moments critiques. J'en profite au passage pour remercier, en amont, M. Denis Cailleaux, qui supervisa mes travaux précédents et eut la gentillesse de m'adresser, ceux-ci achevés, à Paul Benoit ; et, en aval, Joséphine Rouillard, pour les justes conseils à la dernière minute. J'adresse également mes remerciements aux membres du jury : les rapporteurs, M. Philippe Fluzin et M. Bertrand Schnerb, pour leur minutie et l'attention dans l'analyse de mon travail et leurs commentaires éclairés, mais également à M. Philippe Contamine, qui me fit l'honneur immense de le présider.

Ma gratitude va en outre aux responsables et personnels des musées et institutions m'ayant accueilli, sans qui ce travail n'aurait été possible ; en particulier Louis Bonnamour, Catherine Michel et Nolwenn Robine du Musée Denon de Chalon-sur-Saône, mais aussi Agnès Poulain à Avallon, Claudine Massard et Régine Chatelain à Autun, Marie Lapalus et Daniel Barthèlemy à Mâcon, Monique de Cargouët à Sens, Sophie Jugie, Catherine Gras et Anne Lhullier à Dijon, Jean-Louis Coudrot à Chatillon-sur-Seine, Micheline Durand et Philippe Amourette à Auxerre, et les personnels du Musée des Beaux-Arts de Beaune. Michel Huynh me proposa l'occasion formidable de cette belle exposition au Musée de Cluny, loué soit-il ! Je remercie en outre Matthias Senn, du Musée National Suisse : les dagues attendront, cependant. D'autres universitaires également m'ont apporté, par leurs contributions ou simplement leur présence, une aide précieuse : Pascal Brioist, Jacques Crémieux, mais également Carlos Pereira. Et merci à Cyril Langlois.

Mon approche de la matière et de son travail n'aurait pu être sans Yannick Epiard (et les compagnons du *Hammer-in*), qui alluma le premier feu, et les sages conseils de Jean-Paul Thevenot ; mais également les savoir-faire de Chris Dobson, et les lumières fabuleuses, inspirantes, de Peter Johnsson. Ce travail ne serait rien, toutefois, sans mes frères d'armes du monde entier : il prend son sens avec eux. La communauté internationale des A.M.H.E, en particulier de l'H.E.M.A.C (avec Matt Galas, Bart Walczak, Matt Easton, Manuel Valle Ortiz – mais ils sont loin d'être les seuls !) mais également Ariella Elemma, Jean-Henry Chandler, Luis Preto et tant d'autres...Que dire alors à mes compagnons les plus proches : Cyril Perrier, depuis toujours, mais aussi Guillaume Vaillaut, Julien Garry, Jonathan Lair et tout DTE passés comme présents (je ne peux vous citer tous !) ; et avec une distance qui n'est que physique Roman Vučajnk, Daniel Jaquet, Loïs Forster, Gilles Martinez, mais aussi Olivier Dupuis, Pierre-Henry Bas, et bien plus encore...

Mais surtout, surtout, c'est vers ma famille que vont mes pensées ; mes parents Claude et François, et mon frère, Xavier-Bertrand. Et, plus que tout, à Sarah et à mes enfants, Nils et Cyane, qui ont du tant en supporter, et qui sont à mes yeux plus que mes mots ne sauraient jamais l'écrire ici.

Merci.

Table des matières.

Introduction	11
Première partie : Historique et état de la recherche, champs de l'enquête	15
I. Historique et perspectives actuelles	16
1. Les précurseurs. Un intérêt ancien pour le sujet	18
2. Les pionniers. De l'encyclopédisme romantique à l'établissement des bases modernes	23
a. Les grandes collections.....	23
b. Les études nouvelles.....	26
1) Le Royaume-Uni.....	26
2) Le continent.....	31
3) L'Amérique.....	39
3. L'époque actuelle	41
a. La Scandinavie.....	44
b. La péninsule ibérique.....	49
c. Le Royaume-Uni.....	51
d. L'Europe de l'est.....	58
e. La Suisse.....	63
f. L'Italie.....	64
g. L'Allemagne.....	65
h. La France et les études francophones.....	67
i. Les arts du combat.....	73
j. Le métal.....	77
4. Conclusion et perspectives	78
II. Les cadres de l'étude. Chronologie, matériel et géographie	80
1. Le cadre chronologique	81
2. Le cadre matériel	83
3. Le cadre géographique	85
Deuxième partie : Une archéologie de l'objet, une archéologie du geste. Sources et approches	88
<i>Préambule : la source et l'électron</i>	90
I. Les sources secondaires	94
1. Les sources iconographiques	94

2. Les sources textuelles.....	98
3. Les autres sources.....	100
II. Les sources primaires.....	102
1. Les objets.....	102
a. L'objet en questions.....	102
b. Objets découverts, objets transmis. Limites et intérêts.....	104
2. Le chercheur et l'arme.....	113
a. Le chercheur : observateur et outil.....	113
1) Expérience, expérimentation, archéologie et geste.....	114
2) Le chercheur et l'expérience.....	117
3) Kinesthésie et savoir corporel.....	121
b. Les arts du combat.....	123
1) De l' <i>escrime</i>	124
2) Les sources martiales.....	128
3) Mise en pratique.....	135
4) L'absence de sources directes.....	144
c. Le métal et la matière.....	146
1) L'homme face au métal.....	146
a) Notions métallurgiques : le fer et l'acier.....	148
b) Le métal ancien.....	153
c) Outils et matière.....	164
2) Apports et discussions.....	167
3. Conclusion.....	170
Troisième partie : Les armes.....	172
I. Les épées.....	177
1. symboles et formes.....	177
a. Symbolique.....	178
b. Typologies et évolutions.....	187
2. Analyse du matériel.....	199
a. Choix des objets et critères d'analyse.....	199
b. Analyse des objets.....	201
c. Commentaires.....	287
3. Le combat.....	298
a. L'épée : fonctionnement.....	298
b. Le combat à pied.....	300
1) Les sources martiales.....	300
2) Les sources secondaires.....	312
3) L'approche corporelle.....	321
c. L'épée à cheval.....	323
1) Les sources martiales.....	323
2) Les sources secondaires.....	326
4. L'épée : perspectives et conclusion.....	329

II. Les lances.....	333
1.Symboles et formes.....	333
a. Préliminaires..	333
b. Symboles.....	335
c. L'évolution des formes – X ^e -XV ^e siècles.	344
1) Au X ^e -XI ^e siècles :	344
2) Au XII ^e siècle :	349
3) Au XIII ^e siècle :	352
4) Au XIV ^e siècle :	355
5) Au XV ^e siècle :	362
2. Etude du matériel.....	371
a. Choix des objets.....	371
b. Analyse des objets.....	375
c. Commentaires.	445
1) Fabrication.	446
2) Formes.	461
3. Le Combat.....	467
a. Préliminaire.....	467
b. Le combat d'après les sources.....	470
1) La lance à pied.	470
a) Préambule.	470
b) Les sources martiales.....	473
c) Les sources iconographiques.	490
<i>En l'absence de bouclier :</i>	491
<i>Lorsque le bouclier est présent :</i>	495
d) Les textes.	505
2) La lance à cheval.	516
a) Préambule.	516
b) Les sources martiales.....	520
c) Les sources iconographiques.	526
<i>Aux X^e -XI^e siècles :</i>	526
<i>Au XII^e siècle :</i>	529
<i>Au XIII^e siècle :</i>	531
<i>Au XIV^e siècle :</i>	532
<i>Au XV^e siècle :</i>	534
d) Les textes.	537
c. L'approche corporelle.....	556
4. Les lances : conclusions et perspectives.....	561
III. Les haches.....	566
1. Evolutions.....	566
a. Préliminaires.	566
b. L'évolution des formes – X ^e -XV ^e siècles.	571
2. Etude du matériel.....	591
a. Choix des objets.....	591
b. Analyse du matériel.	592
c. Commentaires.	606

3. Le combat.	612
a. Les Jeux de la Hache.....	616
1) Préambule.....	616
2) Les sources martiales.....	617
3) Les sources secondaires.....	628
4) L'approche corporelle.....	637
b. La hache de guerre.....	641
1) Les sources secondaires.....	641
2) L'approche corporelle.....	648
4. La hache : perspectives et conclusions.	651
Conclusion.	662
Glossaire*	678
Bibliographie	679
I. Sources	679
Sources manuscrites	679
Sources iconographiques	681
Sources imprimées	683
Sources numériques	688
II. Bibliographie générale	690

* : les mots renvoyant au glossaire sont signalés à leur première apparition par un astérisque.

Introduction

L'attention portée aux armes du Moyen Âge n'est pas un phénomène récent. La considération dont elles ont fait l'objet témoigne d'approches et de perceptions variées tant de l'armement que de la période médiévale elle-même, se combinant parfois pour en donner une image toute particulière dans ses diversités de compréhension, d'acuité et de symboles.

La littérature, mais aussi la fiction sous ses multiples formes, qu'elle soit récit à base historique ou œuvre de fantaisie a par exemple souvent offert une place importante à l'arme dans les sociétés médiévales ou « médiévisantes » qu'elle décrit, en lui conférant parfois des propriétés plus supposées que réelles. L'armure de métal, bien que le sommet de son raffinement technique ou esthétique ne soit atteint qu'à la Renaissance, demeure dans l'imaginaire collectif un des attributs emblématiques du Moyen Âge. L'épée, arme par excellence dans ce même imaginaire concernant cette période, concentre encore à ce jour une indéniable pluralité de sens. Objets dotés d'une forte densité symbolique, les armes blanches, en particulier les armes préindustrielles, renvoient sans doute à l'image de temps où les choses étaient plus simples, plus droites, plus sincères ou, si on adopte un point de vue inverse, plus sales, plus frustes, plus brutales. La réalité est évidemment autrement plus complexe, mais on ne peut renier à l'arme blanche une aura spécifique par le caractère personnel, rapproché, de son mode d'utilisation, tout comme on ne peut ignorer la charge symbolique des objets dans les causes mêmes du regard qu'on porte sur eux, ou qu'on leur a porté.

Ainsi, ces objets ont bénéficié d'un intérêt particulier et remarquablement précoce, émanant en partie d'une certaine considération pour l'héritage culturel des âges de la chevalerie. Avec une singulière continuité, historiens et érudits se sont selon les manières de leurs temps attachés à en décrire ce qu'ils en comprenaient, témoignant dans leurs propos d'une perception certaine de la valeur intrinsèque tant matérielle que symbolique de l'armement médiéval, et d'un intérêt sincère pour leur histoire. Souvent cependant l'étude de l'armement s'est retrouvé cloisonnée dans ses propres poursuites, ou reléguée à un niveau annexe de la connaissance du Moyen Âge tant par ses allures « d'affaire de spécialiste » que par l'approche particulière de ces travaux et études, parfois davantage attachés à décrire le bel objet ou à établir le lien avec le personnage célèbre ou le fait historique. Certes, l'existence

d'indéniables aspects fonctionnels de l'arme était reconnue, mais a longtemps semblé secondaire à son rôle d'objet d'art et d'histoire. Il nous faut nuancer toutefois : les armes ont récemment bénéficié d'études leur étant consacrées en propre qui ont su aller plus loin que ces considérations traditionnelles de l'armement, observant les objets dans leur contexte archéologique et technique ; la vivacité des travaux étrangers à ce sujet témoigne de la richesse que peut représenter ce domaine dans des champs interdisciplinaires plus étendus.

L'importance de l'armement, de la compréhension de ses évolutions et de sa diffusion a bien évidemment été perçue et exploitée dans l'étude des questions militaires, aux côtés de la poliorcétique, la tactique ou la stratégie ou plus récemment des questions liées à la politique, aux aspects juridiques, sociaux et économiques du conflit au Moyen Âge. De même, le rôle de l'arme en tant que témoin des changements techniques ne saurait être remis en cause. Ces études faisant référence à l'armement, l'utilisant dans leurs perspectives propres ont chacune amenées des apports considérables à la connaissance du monde médiéval ; plus récemment, les armes blanches ont elles-mêmes fait l'objet d'approches nouvelles au travers de l'exploitation des livres de compte et des inventaires qui permettent ainsi d'approfondir la compréhension des interactions entre arme et société. Ces études permettent de replacer l'arme dans un environnement plus vaste et plus dense, d'en envisager l'histoire économique, d'en comprendre les circulations.

Aussi complets, aussi aboutis que soient ces travaux, il nous semble cependant qu'un élément demeure essentiel à l'étude de l'armement : les objets eux-mêmes.

Car l'arme est avant tout un outil bien spécifique : un objet fabriqué par l'homme, pour l'homme, contre l'homme¹. Dès lors, l'arme est à même d'apporter de manière directe des renseignements sur ces différents aspects : l'objet porte dans sa matière les indices de sa fabrication et de son usage. Chacun de ces domaines est lié à un ensemble de savoir-faire qui trouvent dans l'arme l'écho de leur existence et de leur évolution.

Il semble donc possible, par l'étude de l'objet, de les percevoir. Encore faut-il être capable de comprendre à quoi correspondent les traces laissées dans les formes et les matières. Tout autant qu'à un contexte, l'arme est liée à un usage : elle ne peut être comprise si on ne tient compte de l'utilisateur ; tout autant qu'à des matériaux, la fabrication est liée à des savoir-faire : elle ne peut être appréhendée que si on tient compte de ces derniers.

¹ Ou l'animal, pour les armes de chasse.

Or il se trouve que les moyens sont à notre disposition pour accéder à ces notions. L'approche de l'arme par le biais de son utilisation est rendue possible par l'existence de sources propres traitant spécifiquement du combat, de l'application pratique de l'objet dans un contexte d'opposition. Elles permettent d'exclure l'étude empirique en fournissant directement des savoir-faire qui peuvent ainsi être acquis au prix d'un travail de reconstitution des gestes. Dans ce processus, l'acquisition du savoir-faire représente une étape d'archéologie du geste fournissant au chercheur l'expérience pour comprendre l'arme.

L'approche de l'arme par la connaissance du métal nécessite elle aussi une appropriation des savoir-faire liés au matériau de la part du chercheur. Dans cette visée, il nous a fallu entreprendre une démarche personnelle d'apprentissage de ces compétences ; les observations réalisées sur les objets fournissant en retour le cadre et la matière à de nouvelles avancées.

C'est donc dans cette perspective double que s'est développée notre recherche : une considération de l'objet en tant que source, de l'arme en tant que moyen d'appréhender les phénomènes liés à son utilisation et à sa fabrication associée à une approche expérimentale instaurant le chercheur en tant que possesseur des savoir-faire nécessaires à la compréhension des informations livrées par celle-ci.

Notre discours se décomposera en trois étapes majeures correspondant peu ou prou à la chaîne logique des questionnements qui survinrent au cours de nos travaux. La nécessité de réexaminer les données publiées a amené à considérer l'exploration de la recherche passée et actuelle comme un élément à part entière de notre démarche, et constituera une première partie de notre exposé. Cet état des lieux nous permettra de circonscrire la perspective dans laquelle nos propres travaux s'inscrivent par rapport aux questions existantes et nous amènera à définir les cadres de notre étude, tant géographiques que chronologiques.

Une seconde phase nous verra préciser et définir les problématiques et les sources de l'étude de l'armement médiéval telles que correspondant à notre approche. Les intérêts d'une documentation éclectique y seront présentés dans leurs aspects généraux et particuliers ; la portée respective de chaque type de source sera discutée. Puis nous aborderons plus en détail notre approche double : nous y présenterons la validité, les limites et les conditions de la considération de l'arme en tant que source primaire de son étude. Nous détaillerons également les tenants et les aboutissants de l'exploitation du chercheur en tant que source et outil de

travail dans la démarche expérimentale d'acquisition de savoir-faire corporels nécessaires à la compréhension de l'objet.

Enfin, nous procéderons à l'étude des armes elles-mêmes. Dans le cadre du présent travail, le choix a été fait de restreindre les armes étudiées à trois catégories : les épées, les lances et les dagues. Chacune sera présentée sous ses aspects historiques, typologiques, techniques ou symboliques, encore que pour les lances et dans une moindre mesure les haches il sera nécessaire de procéder à une exploration plus approfondie des sources afin de fournir à notre étude les références nécessaires à la compréhension du mobilier. Ce dernier sera détaillé sous la forme de fiches individuelles présentant les points essentiels liés à notre approche de la matière, qui feront ensuite pour chaque catégorie d'arme l'objet d'une description synthétique. Les données observées sur le matériel seront complétées par les apports de l'expérimentation gestuelle dans l'étude des aspects liés à l'utilisation de l'arme. Puis pour chacune de ces trois catégories une discussion sur les informations issues de nos observations sera menée, avant de proposer une synthèse des éléments communs dégagés par notre approche.

Première partie

Première partie : Historique et état de la recherche, champs de l'enquête.

I. Historique et perspectives actuelles.

Avant toute autre chose il convient de faire remarquer le paradoxe créé par la permanence, l'existence continue et relativement abondante des travaux s'intéressant à l'armement médiéval que nous allons évoquer, et leur rareté quand il s'agit de les consulter. L'armement européen a certes fait l'objet d'un traitement constant depuis des époques assez précoces, mais si ce n'était pour les progrès récents de l'informatique bon nombre de ces travaux anciens et pourtant significatifs seraient au mieux inaccessibles, au pire largement méconnus ; la grande variété, la large diversité typologique de ces sources venant en outre y ajouter une difficulté supplémentaire. Combien d'ouvrages, d'articles, de publications présentant pourtant un intérêt majeur se sont révélés ardues à obtenir, pour diverses raisons d'ancienneté, de rareté, de confidentialité ou de coût² ? C'est pourquoi notre présentation de l'histoire et de l'état de la recherche se révélera sans doute plus heuristique qu'exhaustive ; nous demandons simplement au lecteur de bien vouloir croire pourtant que tous les efforts ont été faits pour tendre vers ce dernier but.

Dans cette description de l'historique et de l'état des lieux de l'étude de l'armement nous procéderons en deux étapes. Une première approche nous permettra d'entrevoir les origines et les formes qu'a pris l'intérêt ancien pour le sujet, et qui ont déterminé les bases sur lesquelles une réflexion et une démarche de l'étude de l'armement s'est mise en place au cours du XIX^e siècle, aboutissant au début du XX^e siècle à une réelle approche moderne de l'étude des armes et armures.

Dans une seconde phase, nous aborderons les expressions et courants de celle-ci au cours de cette période récente en nous intéressant aux contributions de chaque pays, qui

² Ce n'est pas une chose récente, hélas : déjà Dillon déplorait, dans sa préface pour *ffoulkes* avec des propos qui résument fort bien nos propres expériences : « *Writers on Arms and Armour have approached the subject from many points of view, but, as all students know, their works are generally so large in size, or, what is more essential, in price, that for many who do not have access to large libraries it is impossible to learn much that is required. Then again, the papers of the Proceedings of the various Antiquarian and Archaeological Societies are in all cases very scattered and, in some cases, unattainable, owing to their being out of print.* ». FFOULKES Charles, *Armour & weapons*, Oxford : Clarendon Press, 1909, 112 pages, p.6.

fournira ainsi un état des lieux des approches et des résultats récents ou en cours dans l'étude de l'armement au sens large.

Il semble en effet justifié de procéder à un retour sur les travaux précédents. Notre recherche ne saurait en effet exister sans s'établir sur les bases laissées par nos précurseurs pour mieux à terme cerner le contexte dans lequel nos propres labours s'inscrivent. Pour certains, ces travaux anciens ont su jeter les fondations pour parties toujours valables d'une littérature spécialisée incontournable. Ils ont en outre pu avoir une influence sensible et plus que durable sur les manières d'aborder les champs de cette étude qu'il est important, voire essentiel de présenter. Il nous paraît en outre impératif de procéder à cet examen, aussi long et fastidieux puisse-t-il paraître, afin de faire comprendre dans quelles dynamiques, quelles perspectives et à travers le poids de quel héritage nos travaux se placent. La recherche, la découverte et l'intégration des connaissances et approches passées dans l'étude des armes et armures ont également représenté une part non négligeable dans le déroulement et la mise en place du présent travail.

Il est difficile dans les ouvrages consacrés aux armes et armures de distinguer ceux s'intéressant particulièrement et spécifiquement à un axe singulier de notre propre démarche tant ceux-ci sont généralement abordés de manières multiples et entremêlées. L'historiographie de l'armement présente en effet des visages très variés : ouvrages généraux à vocation historique ou encyclopédique, catalogues, monographies dédiées à un aspect restreint, articles isolés, études diverses.

Dès lors, entreprendre de commenter la vaste somme de travaux traitant du sujet en fractionnant distinctement chacun des axes de notre démarche semble vain. Il paraît plus convenable dans la description que nous ferons des contributions de nos prédécesseurs de mettre en évidence au cas par cas ce qui se rattache à chacun d'eux tout en envisageant leurs évolutions et leurs apports divers dans la perception plus globale d'une analyse historiographique du sujet qui, pour autant que nous le sachions, n'a jamais été proposée en français. Nous n'avons pas pour but une exhaustivité absolue quant à la présentation de cette historiographie, mais au moins nous semble-t-il important de dégager les tendances majeures de l'évolution de ce domaine ayant mené à l'établissement d'une culture scientifique spécialisée. Nous gardons toutefois la latitude d'introduire selon le besoin une étude plus spécifique que cette historiographie aurait omise dans l'exposé ultérieur de notre recherche.

Notre démarche pour cet état des lieux sera donc dans un premier temps globalement chronologique, et accessoirement géographique. Nous verrons qu'elle permet de distinguer plusieurs phases significatives dans l'approche de la question de l'armement médiéval, clarifiant ainsi la perspective dynamique dans laquelle nos propres travaux s'inscrivent.

Il pourra sembler qu'une part importante de notre exposé est consacré aux publications anciennes et à leur description ; mais il nous paraît capital de permettre au lecteur de percevoir les développements de la littérature et de la recherche spécialisée et d'appréhender leur importance relative ; également, de transcrire le poids tant en volume, en temps, en contenu, en réflexions et en apports qu'ont représenté la compréhension et la connaissance de ces phénomènes, l'accès à ces données, et leur intégration dans la construction de notre propre démarche scientifique.

1. Les précurseurs. Un intérêt ancien pour le sujet.

Lorsqu'on consulte les écrits s'intéressant à l'armement médiéval, une chose émerge assez rapidement : l'intérêt pour le sujet n'est pas un phénomène récent en regard des autres champs abordés par les études médiévistes au sens large. Force certes est d'admettre l'aspect hautement emblématique de l'arme blanche et de l'armure sous ses diverses formes dans la représentation populaire ou savante de la période ; le Moyen Âge semble être une ère chrono-culturelle de choix pour ceux s'intéressant à l'histoire de l'armement et des choses militaires. Il n'est dès lors pas étonnant de voir et ce à des époques assez hautes un intérêt manifeste pour l'équipement du combattant aux époques médiévales. Certaines de ces études primitives ont en outre su proposer des aspects pertinents dans leur exploration du sujet, et fournir un terreau annonçant les évolutions postérieures de l'étude de l'armement du Moyen Âge.

L'ouvrage de Claude Fauchet³ constitue ainsi dès la fin du XVI^e siècle une étape importante dans la littérature sur le sujet, non seulement par son ancienneté mais aussi sa démarche. La consultation des fonds littéraires lui permet d'aborder de manière parfois

³ FAUCHET Claude, *Origines des dignitez et magistrats de France. Origine des chevaliers, armoines et héraux, ensemble de l'ordonnance, armes et instruments desquels les François ont anciennement usé en leurs guerres*, Paris : J. Périer, 1600, 308 pages.

détaillée des armes et armures de la période médiévale ; il tente en outre de caractériser les divers types d'armes pour chaque catégorie. C'est là le signe d'une volonté précoce de traitement méthodique de la matière faisant entre autres appel à des sources documentaires. Fauchet semble cependant ne se limiter qu'à la littérature du Moyen-Age pour étayer son propos.

Au siècle suivant, Louis de Gaya, Sieur de Tréville, dans son *Traité des armes, des machines de guerres, des feux d'artifice, des enseignes et des instrumens militaires anciens et modernes* de ⁴. propose un ouvrage singulier et important également, non parce qu'il traite spécifiquement des armes et équipements en usage sur le champ de bataille à l'époque de sa rédaction, mais parce qu'il consacre par souci d'exhaustivité une partie de son discours à l'armement des périodes plus anciennes, tant dans son livre quatrième qu'au hasard des descriptions de chaque type d'arme. Certes, le point de vue s'inscrit dans la pensée historiographique de son temps, celle d'une croissance linéaire vers la modernité et la vérité des armes ; mais ce retour vers l'histoire, vers les sources des équipements et des outils du combat est louable et significatif. Il présente ainsi huit planches illustrant les combattants des époques antérieures, s'intéressant même aux guerriers arabes. Gaya a l'avantage en outre de se référer parfois aux sources médiévales (comme Olivier de la Marche), alors que ses contemporains semblent préférer les auteurs classiques.

Un autre exemple ancien, et un peu plus approfondi que Fauchet est l'œuvre de l'érudit jésuite Gabriel Daniel : *Histoire de la milice françoise, et des changemens qui s'y sont faits depuis l'établissement de la monarchie dans les Gaules jusqu'à la fin du règne de Louis le Grand*⁵, dans lequel l'auteur sent l'utilité de présenter des planches illustrant les divers types d'outils disponibles pour les combattants des diverses époques traversées par son volumineux ouvrage. Son approche vise à documenter son propos de manière quasi-encyclopédique, tout en mettant en avant les spécificités françaises. On y a une volonté, dans la description de chaque classe d'arme, de proposer des citations explicitant l'histoire ou l'usage de tel ou tel type d'objet ; il y reprend d'ailleurs parfois Fauchet. Cependant les illustrations font mal la distinction entre les armes proprement médiévales et celles

⁴ GAYA Louis, Sieur de Tréville, *Traité des armes, des machines de guerres, des feux d'artifice, des enseignes et des instrumens militaires anciens et modernes*, Paris : Sébastien Cramoisy , 1678, 172 pages

⁵ DANIEL Gabriel, *Histoire de la milice françoise, et des changemens qui s'y sont faits depuis l'établissement de la Monarchie dans les Gaules jusqu'à la fin du Règne de Louis le Grand*, 2 vol., Vol. 1, Paris : Jean-Baptiste Coignard, 1721, 626 pages. En particulier le chapitre IV : *Des armes offensives sous la troisième race de nos Rois jusqu'à l'invention des armes à feu*, page 408.

appartenant à la Renaissance, et l'argument conserve sur l'usage de ces objets des a priori, notamment sur la maniabilité et le poids, marqués par les idées propres à ce temps. L'auteur cherche à y associer l'image et le texte, à mettre en contexte l'évolution et les spécificités de l'arme. Daniel donne même les dimensions – taille et poids – d'une épée attribuée à Ogier le Danois conservée alors à Meaux⁶. Cependant, certaines de ses affirmations, pourtant basées sur la documentation textuelle, témoignent d'une extrapolation trop forte : il affirme ainsi que les épées du Moyen Âge n'étaient tranchantes que d'un côté. L'organisation de son propos révèle hélas pour la première fois dans l'historiographie la dichotomie entre l'avant et l'après arme à feu.

Bien que ne s'agissant pas à proprement parler d'une étude sur ce seul sujet, le travail qui à coup sûr donna énormément de matière à la connaissance de l'armement médiéval, proposant citations, contextes d'emploi, exemples et variations de nomenclature⁷ fut celle de Charles du Fresne, sieur du Cange. Son *Glossarium mediæ et infimæ latinitatis* de 1678⁸ contient en effet bon nombre de citations, tant en latin qu'en français, qui furent non sans surprise massivement reprises, citées et commentées dans les travaux qui lui succédèrent. Cette contribution majeure brille par l'abondance de ceux s'y étant rassasiés et par la densité des informations fournies, mais est à considérer de nos jours avec la prudence scientifique qui s'impose.

Ainsi, dans l'approche dédiée strictement à l'armement ancien, ou du moins y consacrant une part spécifique au sein de travaux plus vastes, Fauchet, Gaya et le Père Daniel font plus que tout autre figure de réels précurseurs. Il faut en effet attendre le pré-romantisme anglais ou l'encyclopédisme français pour voir l'armement offensif médiéval abordé avec une réelle volonté descriptive tant historique que physique.

Cependant, bien que l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert aborde effectivement la fabrication des armes et l'escrime, c'est de l'escrime de leur époque – certes remarquablement exposée par les enseignements du fameux Maître londonien Angelo – et

⁶ « celle d'Ogier le Danois a trois pieds et un pouce de lame ; trois pouces de largeur vers la garde, & un pouce & demi vers la pointe, & la garde est de sept pouces de longueur ». *ibid.* p.413. Du Cange également a pu voir cette épée, qui fut pesée par Mabillon (« cinq livres et un quarteron »).

⁷ Qui semblent donc indiquer une ébauche de typologie, ou du moins en fournir les ingrédients.

⁸ DU CANGE Charles du Fresne, *Glossarium mediæ et infimæ latinitatis, conditum a Carolo Du Fresne domino Du Cange ; auctum a monachis ordinis S. Benedicti ; cum supplementis integris D. P. Carpenterii, Adelungii, aliorum, suisque digessit G. A. L. Henschel...* ; *Editio nova aucta pluribus verbis aliorum scriptorum a Leopold Favre*. L'École nationale des Chartes en propose une édition électronique complète : <http://ducange.enc.sorbonne.fr> [consulté le 26 juillet 2012].

des armes de leur temps dont ils donnent la description y compris de leur fabrication. Les armes plus anciennes se voient traitées avec moins d'acuité, bien que quelques planches leur soit consacrées. Une approche lexicologique fort intéressante en revanche est celle offerte par Jean-Baptiste de La Curne de Sainte-Palaye, dans son *Dictionnaire historique de l'ancien langage françois ou Glossaire de la langue françoise : depuis son origine jusqu'au siècle de Louis XIV*⁹ : on a ici affaire toutefois à un travail uniquement sur base littéraire. Les sources y sont cependant plus faciles à pister que dans Du Cange qu'il cite d'ailleurs, au côtés de Daniel ou La Colombière¹⁰, et donnent de bons exemples de contextes, de variations de nomenclature, d'hypothèses étymologiques. L'ouvrage possède la qualité intrinsèque de traiter l'armement à la même hauteur que le reste : comme une composante manifeste, équivalente, des sociétés d'ancienne langue française, par le truchement du nivellement linguistique.

Datant également de cette fin du XVIII^e siècle, la *Panoplie* de Jean-Baptiste-Louis Carré¹¹ constitue également un exemple précoce, et hautement intéressant pour l'histoire de l'étude des armes et armures anciennes. L'ouvrage était prêt, selon l'auteur, à être publié en 1783, mais les propos qu'il y exposait avaient semble-t-il froissé certains membres de l'aristocratie ; il fallut donc une Révolution pour qu'il paraisse enfin et soit offert au peuple. Quoique son discours sur leur utilisation et leur efficacité soit emprunt des considérations de son temps, il s'emploie à défendre une certaine « vérité » dans armes et des armures : il cherche en effet à représenter et retrouver ce qui a été, et non pas ce qu'on pouvait s'imaginer avoir été¹². Il ne cache pas la masse de ses peines, allant observer les objets au plus près, tâchant d'y repérer les faux. Il s'attache à comprendre les pièces au travers de leur usage. Après un rapide glossaire, il développe descriptions et citations pour chaque arme, se basant sur les textes historiques et parfois littéraires. La qualité principale de cet ouvrage monumental (plus de 500 pages) tient dans les remarquables dessins

⁹ LA CURNE DE SAINTE-PALAYE Jean-Baptiste de, *Dictionnaire historique de l'ancien langage françois ou Glossaire de la langue françoise : depuis son origine jusqu'au siècle de Louis XIV*, Niort : H. Champion, 1875-1882. 10 vol.

¹⁰ VULSON DE LA COLOMBIERE Marc de, *Le vray théâtre d'honneur et de chevalerie, ou le Miroir héroïque de la noblesse, contenant les combats ou jeux sacrez des Grecs et des Romains, les triomphes, les tournois, les joustes, les pas, les emprises ou entreprises, les armes, les combats à la barrière, les carrosels, les courses de bague et de la quintaine, les machines, les chariots de triomphe, les cartels, les devises, les prix, les voeux, les sermens, les cérémonies, les statuts, les ordres et autres magnificences et exercices des anciens nobles durant la paix. Avec le formulaire d'un tournoy tel qu'on le pourroit faire à présent avec les armes dont les gentils-hommes se servent à la guerre*, 2 parties en 1 vol., Paris : A. Courbé, 1648, 593, 640 pages.

¹¹ CARRE Jean-Baptiste-Louis, *Panoplie, ou réunion de tout ce qui a attiré à la guerre, depuis l'origine de la nation française jusqu'à nos jours*, Bouchard/Pinteville : Chalons-sur-Marne/Paris, 1797, 558 pages.

¹² Du moins est-ce qu'il proclame. Hélas, c'est tout le contraire qu'il accomplit.

réalisés par l'auteur lui-même, principalement à partir de pièces du cabinet d'armes de Louis XIII : ils sont précis, les ombrages confèrent une réelle profondeur aux objets représentés. Il reste cependant énormément attaché à l'attribution historique de l'objet au personnage célèbre. Sa démarche de revenir aux sources, de remettre les objets dans un contexte étayé autant que possible et de proposer un discours rationalisé et organisé est cependant remarquable.

On constate alors dans l'histoire de l'étude des armes et armures un reflet du phénomène d'affirmation¹³ de sentiments nationaux par les sociétés européennes qui a fait rechercher dans les périodes anciennes et en particulier dans l'expression militaire de celles-ci un enracinement réel ou supposé. Carré en est un exemple ; un autre est donné par le *Treatise on ancient armour and weapons, illustrated by plates taken from the original armour in the Tower of London, and other arsenals, museums and cabinets* de Francis Grose, datant de 1786, qui visait en premier lieu à étudier l'armement proprement britannique en se basant sur les collections publiques et privées qui à l'époque affirment leur importance. Chose intéressante et novatrice, Grose n'hésite pas à publier des dessins d'armes et armures visibles dans ces dites collections. Or une chose capitale dans l'étude des armes et armures déjà entrevue par Carré est la nécessité de s'appuyer sur un support au moins visuel, le texte n'étant pas suffisant pour décrire correctement les caractères physiques d'objets étant à la fois les supports et les sources des informations qui les concernent. Grose s'appuie en outre dans son discours sur ses prédécesseurs¹⁴ pour étayer son propos, et adopte dans son ouvrage un développement chronologique.

Ainsi, la littérature s'intéressant à l'armement médiéval a semble-t-il existé depuis des époques assez anciennes : elle est issue d'un intérêt tangible pour un sujet dépassant la simple anecdote mais considéré comme faisant partie d'un spectre plus large. Plus encore, elle semble s'être déjà alors dotée de méthodes propres, ou au moins avoir mûri une réflexion sur l'approche à emprunter pour approfondir la connaissance de ce domaine. Il faudra attendre les révolutions industrielles et les siècles les plus récents pour voir se développer une autre forme de littérature s'appuyant néanmoins sur les travaux majeurs de ces prédécesseurs qui ont ainsi en dépit de leurs limites intrinsèques posé les fondations précoces d'une discipline européenne basée sur les principes d'étude des sources, au premier rang desquels sont parfois les objets eux-mêmes, dans un cadre historique.

¹³ Déjà esquissée par Fauchet et Daniel, dans une mesure autre, et une approche différente.

¹⁴ Daniel, Du Cange, Fauchet...

2. Les pionniers. De l'encyclopédisme romantique à l'établissement des bases modernes.

a. Les grandes collections.

C'est donc véritablement au XIX^e siècle que l'Europe verra l'émergence simultanée dans divers pays d'une érudition s'intéressant spécifiquement à l'histoire de l'armement, en particulier l'armement médiéval, et à sa description. Là encore, la constitution de collections de prestige parfois basées sur des fonds autrement plus anciens, liée à des volontés politiques de mise en avant de richesses nationales facilita énormément ce phénomène – de même que la popularité du courant néo-gothique d'alors, à l'origine de nombreuses et riches collections.

On peut faire certes faire remonter la création de certaines de ces grands ensembles au début XVI^e siècle, dans des initiatives qui s'accompagnent parfois d'un début de volonté de recenser ou de cataloguer les objets qui les composent ; le prestige des pièces, la gloire de leur témoignage historique réel ou supposé représente cependant l'idée principal derrière leur constitution. On sait ainsi que le cabinet d'armes de Charles VIII fut créé à Amboise dès la fin du XV^e siècle¹⁵ ; de même les collections de Dresde furent créées sous l'impulsion de Henri V le Pieux (1473-1541), prenant une forme plus achevée sous Auguste 1^{er} (1526-1586). Outre les Médicis en Italie, on peut citer à Rome les collections assemblées par le Maréchal Pierre Strozzi (1510-1558), hautement louées par Brantôme. En France encore, le cabinet d'armes du prince de Condé à Chantilly est cité par Daniel. En Allemagne, l'Archiduc Ferdinand II (1529-1595) commença dès 1570 à assembler dans son château d'Ambras près d'Innsbruck une très impressionnante masse d'objets d'arts, d'armes et d'armures, récupérant par ailleurs certains exemplaires ayant appartenu à Maximilien 1^{er} de Habsbourg ou à l'archiduc Sigismond de Habsbourg¹⁶. Jacob Schrenck de Notzing¹⁷ en tira d'ailleurs en 1601, avec l'aide de Giovanni Battista Fontana pour les

¹⁵ *Compte de l'écurie du roy en 1498*, mentionné dans GAY Victor, *Glossaire archéologique du Moyen Age et de la Renaissance*, tome 1, Paris : Librairie de la société bibliographique, 1887, 806 pages, p. 71

¹⁶ Elle fut déplacée en partie à Vienne en 1806 par les troupes napoléoniennes, les français s'étant d'ailleurs servis au passage en prenant 10 armures sur les 150 que contenait la collection.

¹⁷ SCHRENCK VON NOTZING Jacob, *Der aller Durchleuchtigsten und Grossmächtigen Kayser, Durchleuchtigsten unnd Großmächtigen Königen [...] Fursten wie auch Grafen, Herren, vom Adel [...] warhafftige Bildtnussen und kurtze Beschreibungen jhrer so wohl in Fridts*, 1603. Le document numérisé est

illustrations et Dominicus Custos pour les gravures une somptueuse publication présentant en regard une représentation graphique du personnage historique portant les armes et armures qu'on lui attribuait et un long et dense commentaire biographique rappelant ses hauts faits. Si on tolère le caractère panégyrique et emphatique de la composition, cela en fait un des plus anciens catalogues illustrés de collection.

Les volumes commandés à Nicholas Glockenthon en 1505 par Maximilien de Habsbourg pour illustrer les armes remarquables de ses collections viennoises en sont cependant un exemple plus ancien encore ; elles ont d'ailleurs été à l'origine du Hof, Jagd und Rüstkammer de l'actuel Kunsthistorisches Museum, dont la richesse n'est plus à souligner. Les arsenaux municipaux viennois de la fin du XV^e siècle ont également conservé quelques rares et extrêmement intéressants exemplaires d'armes et armures, notamment des pavois contemporains de leur création.

En Angleterre, il est déjà fait mention en 1592, sous la plume du secrétaire du Duc de Wirtemberg, Jacob Rathgar, d'une accumulation quelque peu désordonnée d'armures et d'armes à la Tour de Londres ; un visiteur suisse, Joseph Platter, mentionne même en 1598 l'existence de visites payantes de ces armureries. La présentation de ces collections fut semble-t-il bien améliorée après la restauration de 1660 et la création des premières expositions permanentes¹⁸.

Parmi les grandes collections historiques nationales, il faut évidemment citer les armureries royales de Madrid, de même que les collections impériales russes, d'abord conservées au palais de Tsarskoye Selo et déménagées en 1885 à l'Hermitage, ou celles de l'armurerie du Kremlin¹⁹. D'autres importantes collections peuvent se targuer d'une création ancienne : c'est le cas des arsenaux des cantons suisses, de l'armurerie des Doges de Venise, de celle de l'Ordre souverain militaire hospitalier de Saint-Jean de Jérusalem, de Rhodes et de Malte.

consultable directement sur le site de la bibliothèque nationale de Pologne à l'adresse : <http://www.polona.pl/dlibra/doccontent?id=4913&dirids=1> [consulté le 28 juin 2012].

¹⁸ d'après les informations livrées sur le site officiel des Royal Armouries :

<http://www.armouries.org.uk/collections/history-of-the-collection/museum-history/armouries-history/16th-17th-century> [consulté le 17 juillet 2012].

¹⁹ Collection étudiée et publiée dans DE SVIGNIGNE Paul, *Указатель редких и ценных экспонатов, находящихся в Оружейной палате СПб. 1826. С планом и иллюстрацией* (Indicateur des objets rares et précieux qui se trouvent au Musée de Moscou connu sous le nom d'Oroujeïnai a Palata), St Petersburg, 1826, 148 pages.

Mais la période essentielle de l'établissement de ces grandes collections fut bel et bien le XIX^e siècle. Le Musée de l'artillerie de Paris connut véritablement le jour sous l'impulsion de Napoléon III. Rassemblant des collections diverses (arsenal de Strasbourg, armureries des Ducs de Bouillon, garde-meuble de la Couronne, collection des princes de Condé, château de Pierrefonds – cabinet d'armes créé par Napoléon III, etc...), il s'éleva rapidement comme l'un des plus importants musées d'histoire militaire après son installation en 1871 à l'Hôtel des Invalides ; sa fusion en 1905 avec le Musée Historique de l'Armée fondé en 1896 créa ainsi le Musée de l'Armée. Les Comtes d'Erbach constituèrent également, à l'instigation de François (1754-1823), une collection remarquable d'armes et armures anciennes (fin XVIII^e-début XIX^e), dont un catalogue fut composé par Eberhard, petit-fils du fondateur. A Turin, sur les bases de la *Regia Pinacoteca* s'ouvrit en 1833 (1837 pour le public) une collection comprenant des armes de provenances diverses : arsenaux de Turin et de Gênes, mais aussi de l'université et, évidemment, du Prince. Elle fut complétée par celle du milanais Alessandro Sanquirico, des comtes de Brescia, de Charles-Albert et Victor-Emmanuel II, entre autres. Les musées de Sigmaringen (1842), de Munich (Musée national de Bavière, 1853), sont également des créations émanant du même élan. En Belgique se créa en 1835 le Musée d'Armes anciennes, d'Armures, d'Objets d'Art et de Numismatique, d'abord installé dans le Palais Industriel puis déménagé et fusionné avec le Musée de la Porte de Hal pendant la majeure partie du XIX^e siècle, l'actuel musée royal de l'armée et d'histoire militaire datant de 1922. Aux Pays-Bas, le Legermuseum de Delft ne date que de 1913, mais sa création participe cependant également de ce même phénomène²⁰.

D'autres collections, privées cette fois, s'inscrivent également dans cette dynamique. Ainsi celle entamée par Francis Seymour-Conway, premier Marquis de Hertford (1719-1794), puis ses descendants (en particulier Richard Wallace) et rendue publique après la mort de ce dernier en 1890, s'intéressait à l'art sous toutes ses formes mais incluait non sans surprise des armes et armures remarquables (2370 pièces orientales et occidentales, sur les presque 5500 qu'abrite aujourd'hui Hertford House). D'autres grands collectionneurs comme Frederick Stibbert (1836-1906) s'intéressaient principalement à l'histoire du costume ; Stibbert utilisa ainsi à bon escient l'argent hérité

²⁰ Pour une publication, au tournant du siècle, des collections du musée de la Porte de Hal, voir VAN MALDERGHEM Jean, DE PRELLE DE LA NIEPPE Edgar, *Catalogue des armes et armures du Musée de la Porte de Hal. précédé d'une Notice historique et archéologique sur la porte de Hal*, Bruxelles : Musées royaux des arts décoratifs et industriels, 1902, 566 pages.

de son grand-père, commandant en chef de la Compagnie des Indes Orientales, faisant des armes et armures de tous pays et de toutes époques la composante principale de ses collections, qui furent cédées après son décès à la ville de Florence et sont toujours visibles dans sa demeure. D'autres enfin sont, à l'image des armureries impériales autrichiennes, dans la continuité des possessions et trésors familiaux : c'est le cas des Trapp à Churburg, dans le Haut-Adige.

Ces créations ou modernisations de grandes collections publiques et privées s'accompagnèrent alors d'une approche permettant la publication critique et l'analyse d'objets. On constate également à cette époque un affinement de la qualité historiographique et scientifique des travaux.

b. Les études nouvelles.

1) Le Royaume-Uni.

L'Angleterre joua dans cette dynamique un rôle primordial. Samuel Rush Meyrick fut ainsi l'instigateur d'un engouement durable pour le sujet²¹. S'intéressant à tous les aspects de l'histoire du costume, il entreprit de rassembler une riche collection personnelle d'armes et armures²² ; la connaissance qu'il développa de l'étude de celle-ci fit de lui une des premières autorités reconnues en la matière – des visiteurs de marque comme Sir Walter Scott ou le roi George IV vinrent même admirer ses trésors. Il fut de ce fait responsable de la réorganisation des armures exposées à Windsor et à la Tour de Londres, travail qui lui valut un titre en 1832. La publication en 1824 de son ouvrage *A critical enquiry into antient armour*²³, où il exploita largement ses talents d'illustrateur fut la

²¹ Pour une intéressante étude de ces hommes, de leurs publications et des courants de pensée qui formèrent l'érudition britannique de ces époques, voir LACY Michael, *Students of arms : a survey of arms and armour studies in Great Britain from the 18th century to the First World War*, thèse de doctorat sous la direction de Anne E. Curry, université de Reading, 1998, chapitre 6 à <http://www.vikingsword.com/lacy/laking.html> [consulté le 12 janvier 2008].

²² Une chose, d'après Rosalind Lowe, héritée de son grand-père, qui travaillait en tant qu'agent aux armées, et de son père, membre de la Society of Antiquaries. Voir OWE Rosalind, *Sir Samuel Meyrick and Goodrich Court*, visible à l'adresse http://www.smr.herefordshire.gov.uk/guest_authors/samuel_meyrick2.htm [consulté le 12 mars 2012]. Également, voir sur le site des Royal Armouries : <http://www.armouries.org.uk/collections/history-of-the-collection/early-scholars/samuel-rush-meyrick> [consulté le 6 avril 2012].

²³ MEYRICK Samuel Rush, *A critical enquiry into antient armour as it existed in Europe, but particularly in England, from the Norman conquest to the reign of King Charles II, with a glossary of military terms of the middle ages, in three volumes*, Londres : Jennings, 1824. 3 vol.

continuation logique de cette évolution. Son intention était de fournir une « chronologie du costume en regard des anciennes armes et armures qui jusque alors ont été si imparfaitement considérées par les auteurs, peintres et dramaturges des temps modernes » – une citation qui fixe la portée, et les limites, de sa démarche. De la même manière, il publia (en plusieurs fois à partir de 1826) à l’instigation de Sir Walter Scott et avec l’aide du graveur Joseph Skelton un catalogue luxueusement illustré des plus belles pièces de sa propre collection, *Engraved Illustrations of antient Arms and Armour, from the collection of Llewellyn Meyrick Esq. LL.B. and F.S.A*, dont certaines planches présentaient d’ailleurs les objets tels qu’ils devaient être exposés dans sa demeure de Goodrich Court, construite de 1828 à 1831.

Quelques temps après lui, John Hewitt publia un *Ancient armour and weapons in Europe from the Iron Period of the Northern nations to the end of the seventeenth century*²⁴. Hewitt s’intéressait à tout, aussi lorsqu’il entra au *War Office* de l’*Ordnance Department* en juin 1840 c’est naturellement qu’il se pencha sur les collections nationales placées alors sous la responsabilité de l’institution. On trouve dans cet ouvrage nombre de points remarquables : pour ce qui est des armes et armures dans leurs évolutions et leurs aspects, il base son discours sur les exemples archéologiques alors disponibles, fournissant dessins et mesures, énonçant les variétés et les formes qu’il est possible de rencontrer. En outre, il s’attache à citer les sources contemporaines des objets dont il traite (mentionnant par exemple les sources nordiques, mais aussi le *Speculum Regiae* norvégien et, évidemment, les chroniques plus tardives), et renvoie fréquemment aux publications archéologiques récentes²⁵. Il s’appuie, outre les littératures, sur une iconographie remarquable pour l’époque, du moins dans ce qu’il montre. Il insiste particulièrement sur la nécessité de présenter des sources : pour lui les interprétations sont toujours sujettes à trop de méprises, il faut reproduire le document « trait pour trait, et marque pour marque, de sorte que, si les notions de l’auteur sont aberrantes, le lecteur ait dans ses mains les

²⁴ HEWITT John, *Ancient armour and weapons in Europe, from the Iron Period of the Northern Nations to the End of the Seventeenth Century. With Illustrations from Contemporary Monuments*, John Henry & James Parker, 1860. 3 vol. De même que de nombreux articles dans l’*Archaeological Journal and Reliquary*. L’œuvre qui lui apporta considération, et qui fut déterminante pour beaucoup d’études postérieures, fut son *Official Catalogue of the Armouries* paru en 1859, le premier jamais publié, qui succédait à un ouvrage précurseur, un guide de la Tour de Londres intitulé *The Tower: its History, Armouries and Antiquities : before and since the fire* de 1841. Il écrivait parfois sous le joli nom de Sylvanus Swanquill. Source :

<http://www.armouries.org.uk/collections/history-of-the-collection/early-scholars/john-hewitt> [consulté le 12 mars 2012]. Le site officiel des Royal Armouries donne les informations biographiques d’autres auteurs que nous mentionnons.

²⁵ Notamment les ouvrages de Jakob Heinrich von Hefner-Alteneck. Voir *infra*.

moyens de rectifier »²⁶. L'ouvrage semble ainsi véritablement jeter les bases de l'étude critique des armes et armures au travers des sources disponibles dans leur diversité. Il ne parle pas que d'armement, cependant, s'intéressant aussi – surtout, en vérité – à la composition des armées, aux tactiques, et à d'autres aspects de la vie militaire²⁷. Il n'oublie pas en outre de mentionner quelques indications sur les pratiques martiales et le maniement des armes tant civiles que militaires, citant par exemple le ms. I.33 ou le traité de Paulus Kal²⁸, sans pour autant s'y intéresser plus en profondeur.

Cette première vague d'érudits britanniques des armes et armures se vit succédée par une seconde génération prolifique dans la seconde moitié du XIX^e siècle qui, se basant sur les travaux de ces pionniers poursuivirent l'exploration de la découverte du patrimoine européen, dans un cadre dépassant largement les limites du monde anglo-saxon. Chaque contributeur à cette phase britannique enthousiaste a su amener ses propres approches, grandement liées à sa personnalité propre.

Ainsi Charles de Cosson (1846-1929) put-il découvrir, âgé seulement d'une dizaine d'années, grâce à ses parents, les collections de Meyrick, et les écrits de Grose ; de là, tout procédait naturellement. Après une carrière diplomatique, il se consacra à temps plein à l'étude des armes et armures, son érudition étant reconnue dès 1878, à l'occasion d'une exposition pour laquelle il prêta quatre-vingt épées de sa collection personnelle (entamée en 1868), mais également en juin 1880 où il rédige un *Catalogue of the Exhibition of Ancient Helmets & Examples of Mail*²⁹ avec l'aide de W. Burgess, l'exposition s'étant tenue au Royal Archaeological Institute. La publication marqua par son approche volontaire et sérieuse, et par le caractère systématique de son exposé – influencé, d'après l'auteur, par les démarches et ouvrages d'Eugène Viollet-le-Duc. De Cosson travailla également sur la collection de Maurice de Talleyrand-Périgord, Duc de Dino, dont un catalogue fut publié en 1902³⁰ et rédigea de nombreux articles pour des revues spécialisées ou des catalogues de salles de vente. Il conseilla à Sir James Mann de s'intéresser de plus près aux figures en armure de l'église Sainte-Marie-des-Grâces, à Curatone près de

²⁶ « line for line and mark for mark, so that, if the author's notions are aberrant, the reader has the means of rectification in his own hands. » HEWITT John, *Mediaeval Arms and Armour*, in *Archaeological Journal and Reliquary*, 1869-70, p. 13-14, cité par LACY, *op. cit.* 1998.

²⁷ de même, ce qui est assez surprenant, à l'évolution de la pilosité faciale et crânienne des combattants.

²⁸ Ainsi à la page 256 de son ouvrage.

²⁹ DE COSSON Charles, BURGESS William, « Catalogue of the Exhibition of Ancient Helmets & Examples of Mail », in *The Archaeological journal*, The Society of Antiquaries of London, 1881, p. 455-597.

³⁰ Cette collection rejoint le Metropolitan Museum de New York en 1904.

Mantoue.

Contemporain du baron de Cosson, Harold Arthur Lee hérita du titre de vicomte Dillon à la mort de son père en 1892. Il se concentra notamment sur les représentations de l'armement dans l'art et l'iconographie. Il s'attachait également davantage à leur aspect fonctionnel qu'à leur statut d'objets d'art. En 1895, il devint conservateur aux Royal Armouries, et entreprit de corriger le travail de Meyrick de 1827. Ses recherches sur les armures l'amènèrent à regarder de près les objets, pour en voir les traces d'usure et d'usage, allant même jusqu'à les essayer lui-même ; cela lui permit naturellement de mieux appréhender les détails de leur construction, assemblage et fabrication. Son *Illustrated guide to the Armouries*³¹ de 1910 fut précédé par une réorganisation des collections qui profita incontestablement de cette connaissance que lui a amené sa démarche d'analyse et d'expérimentation.

Né en 1875, Sir Guy Francis Laking fit la connaissance du baron de Cosson chez Christie's en 1891, ce qui eut une influence majeure pour le début de sa jeune carrière ; très tôt en effet, dès 1897, le jeune homme se prit à exposer sa grande connaissance des armes et armures. La proximité de son père avec Edouard VII le fit nommer conservateur de l'armurerie royale à Windsor en 1902 ; il fut par la suite conservateur du Museum of London à sa création en 1911, après avoir travaillé à la Wallace Collection, dont il publia les catalogues raisonnés. Il réalisa également un catalogue de l'armurerie l'Ordre souverain militaire hospitalier de Saint-Jean de Jérusalem, de Rhodes et de Malte, dont il réorganisa également la présentation, en 1903. Son œuvre majeure reste cependant les cinq considérables volumes de son *Record of European Armour and Arms*³², publié en 1921, soit deux ans après son décès³³, grâce aux efforts de Francis Cripps-Day, qui constitua pendant fort longtemps un ouvrage de référence pour tous ceux s'intéressant au sujet, ne serait-ce que par la qualité et la quantité des illustrations et des photographies y figurant : 1572 illustrations, sur 1691 pages, présentant des reproductions d'œuvres d'art, des dessins à main levée et un nombre immense de photographies d'objets conservés dans les plus grandes et les plus riches collections d'alors. Plus qu'une contribution originale, ces

³¹ LEE-DILLON Harold Arthur, Viscount Dillon, *Illustrated guide to the Armouries, Tower of London*, Londres : Darling & son, 1910. 206 pages.

³² LAKING Guy Francis, CRIPPS-DAY Francis-Henry, *A record of European Armour and Arms through seven centuries, with an introduction by the Baron de Cosson*, Londres : G. Bell and sons ltd., 1920-22. 5 vol.

³³ Laking était, outre un expert en armes et armures reconnu en son temps, un grand mondain. Il semble que, plus encore que l'acier froid, l'attrait du beau sexe mobilisait beaucoup de ses énergies.

volumes sont davantage à considérer comme un cliché détaillé de la recherche spécialisée au moment de leur élaboration. Laking ne prétend pas, dès l'introduction de son ouvrage, amener des éléments nouveaux par rapport aux travaux de ses prédécesseurs, auxquels il rend hommage ; il intègre cependant les avancées les plus récentes dans le domaine à l'époque de son écriture. La somme seule d'images apportée par cet œuvre massive constitue en soi une tentative remarquable de considérer l'évolution des armes et armures d'une manière générale et cependant grandement détaillée ; plus encore, la majorité de cette documentation illustrée est constituée par les objets eux-mêmes, sur lesquels l'auteur appuie ses affirmations. Le travail de Laking témoigne des influences de Meyrick, avec lequel il partage une approche *empathique* de l'armement, et de de Cosson, de qui il applique les méthodes scientifiques d'analyse et de classification, essayant de considérer le plus grand nombre d'échantillons et d'en faire émerger des théories sur les phénomènes les reliant les uns aux autres dans un patient travail intellectuel. Laking marche également sur les pas de Hewitt dans son utilisation et son examen de l'iconographie et des récentes découvertes archéologiques ; de même, il signale l'importance des sources techniques d'époque traitant du maniement et de l'utilisation des armes pour l'étude de celles-ci³⁴.

Cependant son travail est davantage l'œuvre d'un connaisseur extrêmement éclairé, d'un critique d'art, que d'un réel archéologue – il semble que Cripps-Day ait eu les plus grandes peines pour relier les affirmations intuitives de Laking avec les preuves matérielles³⁵. Le centre d'intérêt principal de ces volumes reste l'armure, l'étude de l'armement offensif étant minoritairement représentée. En outre, l'ouvrage semble être orienté davantage vers les collectionneurs, paraissant accorder plus d'importance à l'actuel propriétaire de l'objet au moment où Laking écrit, qu'à ses caractéristiques propres. Plus encore, Laking pourtant un expert reconnu, ayant même consacré une partie de son cinquième volume à la contrefaçon, prend pour argent comptant les montures reconstruites, les réarrangements divers. Enfin, son discours est certes descriptif, et bien appuyé par la photographie et l'iconographie, mais son approche demeure uniquement morphologique ; on peut également regretter l'absence de mentions des dimensions des objets, ou l'intérêt porté avant tout aux objets de luxe ou de prestige. Le travail de Laking reste cependant un ouvrage de référence, la synthèse des travaux réalisés par ceux qui, aux cours des générations l'ayant immédiatement précédé, ont su mettre en place les bases de l'étude

³⁴ Ainsi il cite Pietro Monte dans sa description de la pertuisane. *ibid.*, tome 3 p.107

³⁵ La plupart du temps avec succès, cependant.

moderne des armes et armures.

Charles John Ffoulkes fut l'un des premiers à s'intéresser à la fabrication, aux techniques d'élaboration des armures. Cette approche, s'attachant aux méthodes de manufacture des objets, est une étape importante dans l'historiographie de l'armement. *The armourer and his craft from the XIth to the XVIth century*³⁶ de Ffoulkes est encore un ouvrage de référence pour quiconque veut aborder les techniques d'armurerie anciennes.

Sir Richard Francis Burton s'intéressait à énormément de domaines, mais l'escrime, l'arme et l'épée se trouvaient fort bien placés dans ses préférences. Son ouvrage *The Book of the Sword*³⁷ peut sous certains aspects être considéré comme la première monographie dédiée à cet arme si forte et présente dans toutes les cultures qui la connaissent. Sensé être le premier volume d'une trilogie, l'ouvrage s'arrête hélas à l'époque romaine ; le faible volume des ventes n'encouragea pas l'éditeur à publier une éventuelle suite. L'ouvrage demeure cependant un classique de la littérature sur le sujet – en rien indispensable, mais précieux en tant que témoignage d'une certaine approche, d'une certaine démarche, et surtout de la vivacité d'intérêt que peut susciter l'épée.

2) Le continent.

En regard de cet étonnant, foisonnant et prolixe microcosme insulaire, le pendant continental, en particulier français pourrait laisser une impression étrange de timidité démentie par les nombreuses références aux travaux continentaux figurant çà et là dans les publications britanniques. Pourtant le Premier Empire français a semble-t-il montré un intérêt notable pour le sujet. Une tentative remarquable, mais hélas sans grande suite, fut proposée par Dubois et Marchais dans leur *Dessins des armures complètes, casques, cuirasses, boucliers, armes offensives et défensives de divers pays et de différents siècles, qui composent le Musée Impérial de l'Artillerie de France, et les plus beaux cabinets particuliers* en 1807³⁸. On peut y voir des dessins soigneux et d'une grande clarté de divers

³⁶ FFOULKES Charles John, *The armourer and his craft from the XIth to the XVIth century*, Londres : Methuen & Co, 1912, 199 pages.

³⁷ BURTON Sir Richard Francis, *The Book of the Sword*, Londres : Chatto and Windus, 1884, 299 pages.

³⁸ DUBOIS, MARCHAIS, *Dessins des armures complètes, casques, cuirasses, boucliers, armes offensives et défensives de divers pays et de différents siècles, qui composent le Musée Impérial de l'Artillerie de France, et les plus beaux cabinets particuliers*, Paris : chez Les Auteurs : Firmin Didot Vilquin, 1807, 2 vol.

objets provenant de ce que le titre laisse supposer ; les auteurs se sont attachés à représenter certains objets sous plusieurs angles, et ont pris le parti de la lisibilité et de la précision, résultant en des planches qui dépassèrent alors tous les travaux précédents, de quelque origine.

Mais les premières publications françaises étaient souvent le fruit d'ouvrages d'érudition locale, de sociétés savantes ou d'organisations à diffusion réduite. Ainsi, la Société royale³⁹ des antiquaires de France entreprit-elle de publier les études de Charles Nicolas Allou, ingénieur des mines, à partir du tome dixième de ses *Mémoires* en 1834. Chose à la fois surprenante et rassurante : déjà Allou regrette les représentations erronées qui sont faites à son époque de l'armement historique en général, médiéval en particulier. Il clame haut et fort son admiration pour le travail de Meyrick, qui selon lui « a eu à sa disposition les matériaux les plus authentiques et les plus précieux qui existent en Angleterre »⁴⁰. Allou explique dans la suite de ce même passage son intéressant parti pris :

« [Meyrick] a suivi avec exactitude l'ordre chronologique ; mais, dans la belle et nombreuse suite de planches qui accompagnent son texte, on ne trouve, ainsi que dans les autres collections de ce genre, que des costumes militaires complets, et point de dessins séparés de chacun des accessoires qui les composaient. Nous avons cru devoir préférer un système tout différent et que personne n'avait encore adopté, à l'exception de Carré. »

Une étape est ainsi franchie par delà Meyrick : l'examen et la représentation des pièces sous un regard que seul un ingénieur pouvait offrir. Toutefois Allou s'intéresse davantage aux armures et armements défensifs qu'aux armes offensives. Il publia d'abord sur les casques (T.X-XI, 1834, 1835), puis les boucliers (T. XIII, 1837), puis les cuirasses et cotes de maille (T. XV, 1840). Outre Meyrick, il s'appuie sur Du Cange, sainte-Colombe, Carré, Daniel, et Fauchet.

Plus tardivement, Paul Lacombe⁴¹ aborde dans son ouvrage *Les Armes et les Armures* une histoire qui se veut exhaustive de l'armement occidental, commençant par l'Âge de Pierre et s'achevant à l'époque moderne. Son approche est tout d'abord

³⁹ puis nationale, puis impériale...

⁴⁰ ALLOU Charles Nicolas, in *Mémoires et dissertations sur les antiquités nationales et étrangères, publiés par la société royale des antiquaires de France, tome dixième avec des planches*, Paris 1834. Notice n°1, page 307.

⁴¹ LACOMBE Paul, *les Armes et les Armures*, Bibliothèque des merveilles, Paris : Hachette, 1868, 302 pages.

historique, cherchant à décrire les évolutions des équipements militaires au cours des temps. Il consacre de nombreuses pages à la description proprement dite des différentes classes d'armes utilisées au cours des âges, en particulier pour les équipements défensifs ; mais il fournit pour le XVI^e siècle une liste des différents types d'épée que l'on y peut rencontrer, dans des catégories basées sur des critères descriptifs physiques. Cependant, son travail n'échappe pas à l'appel fréquent du XIX^e siècle pour les choses rares et particulières, et il en consacre une grande partie à la description d'objets spécifiques se distinguant par tel ou tel caractère d'apparence singulière ou étonnante.

Mais en France, dans le domaine de la typologie historiographique de l'armement il est impossible d'ignorer le *Dictionnaire raisonné du mobilier français de l'époque carlovingienne à la Renaissance*⁴² d'Eugène-Emmanuel Viollet-le-Duc. La série d'ouvrages consacre deux pleins volumes à l'armement des périodes médiévales, armes, armures et équipements équestres confondus, et se distingue par une indéniable méthode. A un niveau typologique, l'auteur base ses classements principalement sur les vocables des époques considérées. Au sein de chaque entrée, l'approche historique est préférée pour amener de manière implicite ou parfois proposer plus clairement une typologie partielle. Cependant en s'étendant sur des cas particuliers, sur des objets se distinguant par un caractère spécial d'esthétique, de rareté ou de conservation, ses exemples perdent parfois en représentativité. L'auteur mentionne ce qu'il a pu deviner des méthodes de manufacture de tel ou tel individu. Les dessins des objets qu'il a pu étudier de près, cependant, se distinguent par leur qualité et la quantité des informations présentes : la plupart des cotes et mesures importantes sont données, ce qui fait la valeur primordiale de ce travail.

Viollet-le-Duc a en outre le mérite d'explicitier son argumentaire historiographique et typologique par la citation de sources diverses – dont il ne donne que rarement les références exactes toutefois, et proviennent pour la plupart de Du Cange. Cependant, sa démarche typologique novatrice, qui contrairement à ses prédécesseurs consacre une très importante part du volume à l'armement offensif, est l'inspiratrice directe des travaux du Baron de Cosson par exemple. Et l'abondance du matériel qu'il fournit reste à saluer. Également, sa compréhension réaliste de la vie de l'armement et de son rapport avec ses utilisateurs à la période médiévale, telle qu'il la livre dans son introduction (t. V), est à signaler.

⁴² VIOLLET-LE-DUC Eugène-Emmanuel, *Dictionnaire raisonné du mobilier français de l'époque carlovingienne à la Renaissance*, tomes V et VI, Paris : Gründ et Maguet, 1874.

C'est en 1887 que parut le premier volume du *Glossaire archéologique du Moyen Age et de la Renaissance*⁴³, composé par Victor Gay, architecte des monuments, et décédé la même année ; le second n'étant achevé qu'en 1928, après le colossal travail effectué par Henri Stein d'après les documents laissés par l'auteur. Il est considéré à juste titre comme un œuvre majeure de la littérature archéologique médiévale et de la Renaissance, cependant trop timidement connue en regard de l'ouvrage précédemment commenté. Pourtant, comme Viollet-le-Duc, Gay s'emploie à recenser méthodiquement, et à partir de sources multiples les objets et éléments des cultures européennes, spécifiant d'ailleurs souvent les dates des pièces qu'il cite et des extraits qu'il fournit. Parmi les nombreuses illustrations figurant dans le volume, l'armement est plus que largement représenté. En fait, chaque entrée sur une pièce d'armement est quasi-systématiquement illustrée, si possible de plusieurs exemples. Gay connaît, et même reconnaît, les traités de combat comme une source importante de la connaissance de l'armement médiéval et renaissance. L'abondance des citations, le caractère systématique de l'exposition de chaque entrée, et la volonté d'exhaustivité résultant en une incroyable densité d'information donnent à cet ouvrage une valeur toute particulière. Il est vraiment dommage que le si long délai entre les deux volumes ait probablement nui à la popularité et à la représentativité d'un travail qui aurait certainement pu être une pierre angulaire de l'étude française, voire internationale, des armes et armures du Moyen Age et de la Renaissance, plus encore que le *Dictionnaire raisonné* de Viollet-le-Duc.

Contemporain par sa date de parution et par sa longue vie des ouvrages précédents, le travail d'Auguste Demmin : un *Guide des amateurs d'armes et armures anciennes, par ordre chronologique depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, publié en 1869 à la librairie Renouard constitue par bien des aspects un exemple intéressant dans l'historiographie sur le sujet⁴⁴. Ne serait-ce parce qu'il y est toujours fait référence dans les écrits plus récents, parce qu'il a été fréquemment réédité et traduit, mais également pour le regard que l'auteur pose déjà sur la discipline. Ainsi Demmin déplore les erreurs fréquentes dans les collections existant alors, contre lesquelles il s'élève avec véhémence dans l'introduction de son volumineux ouvrage ; il critique aussi les fautes anciennes de datation, d'attribution répétées dans les publications ayant fleuri à son époque : il n'est

⁴³ Originellement publié sous la forme de fascicules dès 1883. GAY Victor, *Glossaire archéologique du Moyen Age et de la Renaissance*, vol. 1, Paris : Librairie de la société bibliographique, 1887, 806 pages.

⁴⁴ DEMMIN Auguste, *Guide des amateurs d'armes et armures anciennes, par ordre chronologique depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, Paris : Renouard, 1869, 628 pages.

guère tendre avec Lacombe, par exemple. Autre élément intéressant, il liste dans sa préface une brève histoire de la création des grandes collections d'armes d'Europe, avec un œil assez critique. Là encore, il stigmatise les errements passés, et appuie les efforts de ses contemporains pour les corriger. Il semble louer hautement le Musée d'artillerie et ce qu'en a fait O. Penguilly l'Haridon. Son ouvrage s'adresse principalement à des collectionneurs privés ou des responsables de collections publiques, et couvre toutes les périodes chronologiques, toute la surface du globe, bien qu'on sente que son intérêt principal est l'armement européen du Moyen Âge et de la Renaissance. Il se base sur les pièces archéologiques, sur les nombreux objets qu'il a pu observer dans les collections qu'il a visitées et également sur l'iconographie. Son ouvrage est copieusement, quoique grossièrement illustré, chaque arme représentée porte mention du musée qui l'abrite, ou si possible de son lieu de découverte pour les pièces archéologiques. Il n'ignore pas lui non plus l'existence des sources traitant du combat, et mentionne en fin d'ouvrage quelques techniques de fabrication. Il propose une liste illustrée des poinçons et marques de fabricants de divers pays et diverses époques, commençant même par les signes soudés dans les gorges des épées du Haut Moyen Âge, citant Lorange⁴⁵.

D'autres érudits s'intéressèrent aussi, à la fin du XIX^e siècle, aux armes et armures. Ainsi Maurice Maindron publia-t-il *Les Armes* en 1890⁴⁶, avant que la zoologie et l'entomologie ne l'emportent vers d'autres horizons. On peut également y ajouter Jean-Baptiste Giraud, conservateur des musées archéologiques de la ville de Lyon, qui publia deux volumes de *Documents pour servir à l'histoire de l'Armement au Moyen Âge et à la Renaissance*⁴⁷. Le comte de Belleval publia lui aussi une étude s'intéressant dans sa première partie aux armures, mais abordant les armes offensives en basant son propos sur les collections du musée d'artillerie, de l'Empereur et du comte de Nieuwekerke ainsi que sur la sienne propre, en affirmant l'importance de considérer les objets comme source primaire de l'étude⁴⁸. Le discours qu'il y tient est largement basé sur une de ses

⁴⁵ LORANGE Anders Lund, DELGLOBE Charles Antoine, *Den yngre Jernalders Sværd ; et Bidrag til Vikingetidens Historie og Teknologi*, Bergen : John Grieg, 1889, 80 pages.

⁴⁶ MAINDRON Maurice, *Les Armes*, Bibliothèque de l'Enseignement et des Beaux-Arts, Ancienne Maison Quantin, 1890, 343 pages.

⁴⁷ tirés à 152 exemplaires pour le tome 1, 150 pour le tome 2. GIRAUD Jean-Baptiste, *Documents pour servir à l'histoire de l'Armement au Moyen Âge et à la Renaissance*, Lyon : A.Rey, 1895-1899, 2 vol.

⁴⁸ Collections dont le devenir a déjà été mentionné. Il affirme ainsi avec justesse qu'elles « renferment, à elles trois, assez de modèles pour permettre de refaire l'histoire de l'épée depuis les plus reculés jusqu'à nos jours[...]quelques heures passées devant ces rateliers d'armes, disposées avec tant de goût (sic), en apprendraient plus que tous les traités les plus complets. ». BELLEVAL René de, *La panoplie du XV^e au XVIII^e siècle*, Paris, 1873, 176 pages.

publications précédentes datant de 1886, un intéressant manuscrit de 1446⁴⁹ donnant une description sommaire de l'équipement militaire des hommes d'armes de France⁵⁰. Dans ces deux ouvrages il reconnaît déjà la nécessaire adresse et l'entraînement approfondi indispensables au maniement de l'épée à deux mains, citant Du Cange. Il cherche à être synthétique dans son propos, et à fournir de manière sommaire une description chronologique des armes et armures en mentionnant les usages civils et militaires. Mais peut-être est-ce cette brièveté de propos qui a amoindri toute reconnaissance de cet ouvrage⁵¹.

Cette érudition était souvent diffusée par le biais des revues de sociétés scientifiques locales, qui constituent bien souvent une source intéressante d'informations sur les découvertes archéologiques ou fortuites d'armes. Malheureusement, leur diffusion limitée les rend intrinsèquement difficile d'accès aussi⁵². Néanmoins, l'érudition locale a pu au travers de ces publications au contenus divers nous proposer des éléments intéressants pour la connaissance de l'armement médiéval découvert sur le sol national. On peut par exemple citer les travaux du Comte Raoul de Rochebrune, qui dans la *Revue du Bas-Poitou* a ainsi publié divers articles concernant des objets de nos jours présents dans ses collections, léguées en 1930 au musée Dobrée à Nantes.

Le collectionneur Charles Buttin rédigea à la toute fin du XIX^e et surtout au début du XX^e siècle plus d'une centaine d'articles et études diverses publiés principalement par le biais de ces revues. Le catalogue de sa collection personnelle a été quant à lui publié en 1933 par son fils François⁵³. Ses contributions sont fréquemment citées dans les bibliographies d'une grande partie de l'histoire de l'armement publiée au XX^e siècle. On peut y remarquer la claire volonté de Buttin de s'affranchir de l'approche d'antiquaire assez fréquente alors en cherchant à voir, par delà le simple trésor, les phénomènes techniques, sociaux et culturels associés aux armes.

Au cours de ce siècle d'autres pays européens ont eux aussi ce développement de l'intérêt envers les armes anciennes. Nous avons mentionné l'émergence de grandes

⁴⁹ En réalité une compilation de deux copies papier de cet original, datant toutes deux des années 1460 - l'une d'entre elles étant partie du ms. fr. 1997 de la Bibliothèque Nationale de France

⁵⁰ BELLEVAL René de, *Du costume militaire des français en 1446*, Paris : A. Aubry, 1866. 91 pages.

⁵¹ Quoiqu'il soit quand même cité par Dillon.

⁵² Bien que les considérables efforts de numérisation entrepris par les bibliothèques tendent à amoindrir ces difficultés.

⁵³ BUTTIN François, *Catalogue de la Collection d'Armes Anciennes, Européennes et Orientales de Charles Buttin*, Rumilly, Bellegarde, 1933, 284 pages.

collections territoriales comme facteur corrélé à cet enthousiasme. Ainsi en Italie, la création de l'*Armeria Reale* de Turin a-t-elle par exemple fourni à Angelo Angelucci l'occasion d'effectuer pour la péninsule des travaux s'inscrivant dans cette dynamique pan-européenne au dernier quart du XIX^e siècle⁵⁴.

Se basant sur les travaux de son prédécesseur, Jacopo Gelli publia en 1900 son *Guida del raccoglitore e dell'amatore di armi antiche*⁵⁵. Reprenant en partie celui proposé par Angelucci, et s'appuyant lourdement sur Demmin, Gelli élabore son propre classement. Comme Demmin dont il s'inspire énormément, le cadre chronologique et géographique de son propos dépasse le seul Moyen Âge et ne se limite pas à l'Europe. L'ouvrage a l'avantage de présenter un lexique polyglotte des termes techniques de l'armement. L'approche du matériel est cependant plus descriptive, se basant sur des caractères physiques propres à séduire le propriétaire, qu'historique : peu de datations sont mentionnées. Tout comme Demmin, Gay et d'autres son argumentation et ses descriptions s'appuient souvent de manière opportune sur sa connaissance des sources traitant des savoir-faire martiaux : il montre Marozzo, mentionne di Grassi, Saint-Didier – il est après tout l'auteur d'une *Bibliografia universale della scherma*⁵⁶ qui reste une publication majeure de la littérature sur le sujet, malgré son caractère parfois suranné.

L'Espagne également, à l'instigation de la reine Maria Cristina, a profité de la fabuleuse richesse de la *Real Armeria* de Madrid pour demander au Comte de Valencia de Don Juan d'en préparer un catalogue en 1898⁵⁷. Un premier ouvrage primitif – précurseur – avait été toutefois proposé par Ignacio Abadia dès 1793⁵⁸ ; une autre publication lui avait succédé en 1837 à l'instigation d'Achille Jubinal⁵⁹. L'ouvrage du comte revient sur les catalogues de 1849 et 1854⁶⁰ et dresse un état des lieux complet et semble-t-il exhaustif des

⁵⁴ ANGELUCCI Angelo, *Catálogo della Armeria Reale*, Turin, 1890, 614 pages.

⁵⁵ GELLI Jacopo, *Guida del raccoglitore e dell'amatore di armi antiche con 432 disegni di L. Pasini e 22 tavole*, Milan : 1900, 434 pages.

⁵⁶ GELLI Jacopo, *Bibliografia Generale della Scherma con Note Critiche, Biografiche e Storiche*, Florence, 1890, 638 pages.

⁵⁷ CROOKE Y NAVARROT Juan, Count de Valencia de Don Juan, *Catálogo Historico Descriptivo de la Real Armería*, Madrid, 1898, 447 pages.

⁵⁸ ABADIA Ignacio, *Resumen del inventario general histórico que se hizo en el año de 1793 de los arneses de guerra antiguos, armas blancas y de fuego con otros efectos existentes en la Real Armería del Rey Nuestro Señor*, Madrid, 1793, 82 pages.

⁵⁹ JUBINAL Achille, *La Armeria Real ou collection des principales pieces de la galerie d'armes anciennes de Madrid* ; Frontispice, lettres ornees, culs de lampe par M. Victor Sansonetti. gravures sur bois par M. Faxardo, sur pierre, sur cuivre, sur acier par les meilleurs artistes de Paris. 3 volumes. Paris : Au Bureau des anciennes Tapisseries Historiées & Paris Chez Didron, 1837-1861.

⁶⁰ MARTINEZ DEL ROMERO Antonio, *Catálogo de la Real Armería*, Madrid : Por Aguado, 1854

collections en prenant en compte les développements récents des connaissances dans le domaine ; il s'appuie sur l'art, l'archéologie et également le bon sens dans son propos, faisant parfois montre d'une intensité et d'une profondeur de recherche remarquable, s'attachant à l'occasion à chercher dans le détail ce qui permettrait d'appuyer ses opinions.

Nous avons déjà mentionné les éléments précurseurs propres à la zone germanophone issus des constitutions des grandes collections princières ou municipales ; elles aussi ont été complétées de publications et de travaux significatifs. Elle avait déjà connu via l'approche s'intéressant principalement au costume et à l'Art la publication de travaux significatifs tels ceux menés par le bavarois Jakob Heinrich von Hefner-Alteneck. Les volumes de son *Trachten des christlichen Mittelalters*⁶¹ fournissent quantités de documents iconographiques du plus grand intérêt pour l'étude des armes et armures.

Mais les contributions les plus significatives ont été proposées par Wendelin Böheim. Officier de l'armée impériale et royale austro-hongroise, professeur à l'académie militaire de Wiener-Neustadt, il fut en 1878 conservateur des collections impériales autrichiennes, et le réel précurseur de l'étude historique des armes et armures pour la sphère alémanique, publiant en 1890 son important *Handbuch der Waffenkunde*⁶². Certes, son approche demeure proche de celle de ses contemporains européens, abordant souvent l'armement via les angles du costume ou de l'objet d'art ou de prestige. Néanmoins, la méthode employée et l'abondance des illustrations conservent à l'ouvrage sa valeur majeure pour les études allemandes. Sa publication de 1897, *Meister der Waffenschmiedekunst vom XIV. bis ins XVIII. Jahrhundert*⁶³, demeure également une ressource utile dans ce domaine, quoique traitant très largement des périodes plus récentes. Mais sa contribution la plus pérenne à l'étude des armes et armures a certainement été la fondation en 1897 du *Zeitschrift für historische Waffenkunde*, aujourd'hui *Waffen- und Kostümkunde : Zeitschrift für Waffen- und Kleidungsgeschichte*, toujours publié à ce jour⁶⁴,

(réimpression), 200 pages.

⁶¹ VON HEFNER-ALTENECK Jakob Heinrich, *Trachten des christlichen Mittelalters nach gleichzeitigen Kunstdenkmälern*, Francfort/Darmstadt : H. Keller/W. Beyerle, 1840-54, 3 vol. L'ouvrage fut d'ailleurs traduit en français sous le titre *Costumes du moyen âge chrétien : d'après des monuments contemporains*.

⁶² Par exemple BÖHEIM Wendelin, *Handbuch der Waffenkunde : das Waffenwesen in seiner historischen Entwicklung vom Beginn des Mittelalters bis zum Ende des 18. Jahrhunderts*, Leipzig: Seeman, 1890, 694 pages.

⁶³ BÖHEIM Wendelin, *Meister der Waffenschmiedekunst vom XIV. bis ins XVIII. Jahrhundert. Ein Beitrag zur Geschichte der Kunst und des Kunsthandwerks*, Berlin : W. Möser 1897, 246 pages.

⁶⁴ Avec une interruption entre 1944 et 1954, et un changement de nom au passage. La Gesellschaft für historische Waffen- und Kostümkunde est à ce jour la plus ancienne association scientifique s'intéressant spécialement à ce domaine.

et constituant une mine précieuse d'études sur les armes et armures proposées par les plus grands spécialistes.

Pour avoir un aperçu des développements et des travaux, le *Zeitschrift für historische Waffenkunde* fournit une base plus que généreuse. Les articles publiés font écho des évolutions, des progrès, des courants de la recherche dans le domaine principalement dans cet espace, bien que des contributions remarquées d'auteurs reconnus comme Charles Buttin y soient également présentes. On y trouve également les travaux parmi les plus importants dans le développement précoce de l'exploration de nos champs d'études que sont ceux du suisse Rudolf Wegeli, qui a exploité la richesse particulière des arsenaux de l'état alpin. Rudolf Wegeli en a publié de nombreux catalogues (Soleure, Berne⁶⁵), dans un travail de longue haleine. Il l'a évidemment mis à contribution pour étudier certains types considérés comme spécifiquement helvétiques : hallebardes, dagues dites « suisses », marteaux dits « de Lucerne ». Un autre travail important fut la publication dans ce même *Zeitschrift für historische Waffenkunde* d'un article sur les lames d'épée à inscriptions⁶⁶ dans une démarche liée à sa thèse universitaire de 1902. C'est là un fait marquant du développement de la discipline : on s'intéresse désormais à un aspect focalisé d'une catégorie restreinte d'arme possédant elle-même ses propres spécificités. L'objet est abordé de manière scientifique, contrastant par exemple avec les empathiques élans de Burton. Cette démarche de spécialisation, de centrage sur le détail, préfigure les tendances qui marqueront l'étude de l'armement au XX^e siècle.

3) L'Amérique.

L'Amérique Anglo-saxonne a connu dans l'étude de l'armement un développement influencé par les phénomènes du vieux continent, avec un léger décalage cependant rapidement compensé par la qualité des travaux produits. C'est en particulier à Howard Bashford Dean que l'on doit l'essor aux Etats-Unis de réels apports en la matière. Non

⁶⁵ WEGELI Rudolf, *Katalog der Waffen-Sammlung im Zeughaus zu Solothurn. Verfasst im Auftrage der h. Regierung von Solothurn*, Soleure : C. Gassmann, 1905. L'arsenal de Soleure avait déjà fait l'objet d'une publication – conjointement à un réarrangement visant à présenter des scènes de l'histoire Suisse dans le « bel » esprit Biedermeier – en 1840, dans laquelle l'artiste Martin Disteli présentait ces dits tableaux. WEGELI Rudolf, BLUM W., MÜNGER R., *Inventar der Waffensammlung des Bernischen historischen Museums in Bern*, Berne : Bernischen historischen Museum, 1920-48, 4 vol.

⁶⁶ WEGELI Rudolf, « Inschriften auf mittelalterlichen Schwertklingen », in *Zeitschrift für Historische Waffenkunde*, Dresde : Dresden Verl. des Vereins für Waffenkunde Bd.III, Dresde, 1903.

seulement fut-il en effet le premier occidental à posséder une importante collection d'armes et armures japonaises en dehors de l'archipel, mais il fut également chargé d'évaluer et d'étudier la première collection d'armes et armures anciennes européennes à être acquise par le *Metropolitan Museum* de New York : celle du Duc de Dino⁶⁷. John Pierpont Morgan, le plus grand des collectionneurs américains de l'époque, œuvra pour faire nommer Bashford Dean conservateur à titre honoraire de ces collections au Metropolitan Museum. Bashford Dean usa de sa position et de son influence pour poursuivre avec un avide enthousiasme l'accroissement de ces dernières, parvenant ainsi à acquérir en 1912 les objets amassés par William H. Riggs⁶⁸ – au moment où les armes et armures anciennes devenaient un département à part entière de l'institution New-Yorkaise.

Son intérêt principal se porta toutefois sur l'armure, en particulier l'armure en tant qu'objet d'art. Il eut l'intelligence de reconnaître que la main de l'homme de l'art était la plus habile à prendre soin des œuvres anciennes, et fit ainsi venir à New York un artisan français, Daniel Tachaux pour restaurer les armures sous sa garde⁶⁹. Mais surtout, l'influence de son passé scientifique⁷⁰ lui fit proposer, dans ses publications et en particulier les tableaux éducatifs destinés aux visiteurs du musée⁷¹, des schémas d'évolution et de chrono-typologies presque darwiniens dans leur allure : une arborescence certes plus linnéenne que phylogénétique des épées, des casques, des boucliers, des hallebardes, arquebuses, arbalètes, gantelets, cuirasses. La tentative taxonomiste est remarquable, même si elle montre des limites inhérentes à l'état même de l'échantillon : bien que les armes et armures constituent une continuité des cultures matérielles, on ne peut, en raison de leurs variations et évolutions non-génétiques et de la présence de

⁶⁷ Déjà étudiée par le Baron de Cosson, voir *supra*.

⁶⁸ Riche américain vivant à Paris, Riggs avait accumulé dans sa demeure de la rue Murillo une collection de première importance, dont les pièces trouvaient souvent leur origine dans les fonds nationaux européens...

⁶⁹ L'immense savoir-faire de l'artisan français, qui apprit son Art d'un allemand nommé Klein (venu depuis Dresde travailler à Paris entre 1850 et 1880 pour un collectionneur dont les possessions ont fini au musée de l'Artillerie - et pour l'Empereur en personne), lui-même l'ayant reçu de son Maître, etc, etc...recruté alors qu'il travaillait à nouveau sur les collections de Napoléon III après la mort de Klein, pose énormément de questions quant au degré d'authenticité des pièces actuellement existantes dans le monde. Mais c'est un autre débat. Voir l'article « Metropolitan Museum boasts a skilled armorer », dans *The New York Times*, 6 juillet 1913. <http://query.nytimes.com/gst/abstract.html?res=F30B11FD3E5B13738DDDAF0894DF405B838DF1D3>

[consulté le 26 juillet 2008]

⁷⁰ Il était zoologue de formation, et ne cachait pas cette influence. Ainsi en page 110 de son *Handbook of arms and armour, european an oriental, including the William H. Riggs collection*, il affirme, parlant de l'armure (p. 110) : « *If the wearer happens to be a zoologist, he feels safe in suggesting that the ancient maker had closely studied the outward anatomy of certain crustaceans.* » BASHFORD DEAN Howard, RIGGS William Henry, *Handbook of arms and armour, european an oriental, including the William H. Riggs collection*, New York : Giliss Press, 1915, 161 pages. Bashford Dean occupa les deux postes de conservateur au Metropolitan Museum, et au Museum of Natural History.

⁷¹ New York Metropolitan Museum of Art Educational Charts, *Arms and Armour*, New York, 1917, 12 planches.

facteurs sociaux ou techniques leur attribuer ce genre d'évolution – qui plus est quand des erreurs d'appréciation ou de compréhension demeurent possibles. Mais on ne saurait ôter les apports de Bashford Dean à la discipline cette approche rajoute en effet véritablement le *λογος* à la *φιλία*⁷². Bashford Dean n'ignore pas toutefois complètement le fait technique : il met ainsi en avant la nécessité d'aller observer l'intérieur des armures pour y étudier les traces laissées par les coups de marteau de l'artisan – mais c'est l'armure qui semble bénéficier de sa plus grande attention⁷³.

Ainsi au tournant du siècle la littérature et la recherche sur l'armement européen avait pris un essor conséquent : elle avait su se donner une existence propre. On a pu constater, au travers des divers travaux publiés par les générations érudites qui se sont succédées la mise en place des bases modernes d'approche de la question de l'armement ancien. Toutefois fallait-il comprendre que cette dite question allait, à mesure qu'on la creusait, s'avérer encore davantage diverse, multiple dès qu'on prenait la peine de la reconsidérer. Il restait donc à franchir une étape supplémentaire, elle-même faite de nombreux épisodes. Ce qui fut fait avec des fortunes variées selon les pays et les auteurs au cours des dernières décennies.

3. L'époque actuelle.

Ainsi se sont développées les bases des études modernes de l'armement ancien, différentes selon les contrées, mais aboutissant à ce résultat : au XX^e siècle, les cadres sont posés et les approches exposées et démontrées. Plus important, les bases documentaires sont établies, permettant l'émergence d'une dynamique de travail prenant des formes diverses selon les pays et les approches, mais menant directement à l'état actuel des connaissances dans le domaine.

⁷² L'enthousiasme de Bashford Dean pour l'armure le fit travailler avec acharnement, et l'aide de Tachaux, sur des prototypes d'équipements individuels de protection destinés au soldat américain engagé alors dans les tranchées d'Europe, basés sur les armures des collections du *Met*, en particulier le casque de l'armure attribuée à Galiot de Genouilhac ; prototypes qui furent alors refusés...pour être acceptés, à la veille du second conflit mondial, sous la forme du casque lourd M-1 qui fut utilisé jusqu'en 1985.

⁷³ On peut toutefois regretter là encore la difficulté d'accès aux études de Bashford Dean : son ouvrage sur les dagues conservées aux *Met* n'a été en effet publié qu'à 900 exemplaires. BASHFORD DEAN Howard, *Catalogue of European Daggers, Including the Ellis, de Dino, Riggs, and Reubell Collections*, Metropolitan Museum of Art, New York/Paris : The Metropolitan Museum of Art / Imprimerie de Vaugirard, 1929, 196 pages.

On œuvre ainsi sur des études de fond, sur des thématiques définies, et plus seulement sur un dégrossissage, aussi détaillé et encyclopédique soit-il, de la matière de l'armement. Les progrès de l'archéologie y ont une part importante, fournissant à l'étude des objets sur lesquels des analyses, des croisements pouvaient être effectués, des hypothèses élaborées, des typochronologies proposées.

Après avoir fait sortir l'armement de la poussière des siècles, les travaux qui prennent place au cours de ces périodes récentes font que ce dernier quitte alors les présentoirs et les vitrines grâce auxquels le public et la science avaient cependant pu le redécouvrir. Des écoles de pensée, des foyers actifs de recherche sur le sujet émergent ou se perpétuent. Enfin, au cours des quelques années précédant la rédaction du présent travail d'autres évolutions, plus transversales, plus ouvertes, et dont cette thèse participe peu ou prou de la dynamique, ont vu le jour.

Le XX^e siècle montre que la focalisation sur un cadre chrono-culturel défini, sur un espace circonscrit permet d'aborder plus en profondeur les complexités et les richesses de l'armement. La restriction du champ d'étude peut s'exprimer également par sa limitation à une classe d'armes. Cependant, les études généralistes perdurent tout en exploitant les apports des travaux plus spécialisés.

En outre, certains points qui auraient autrefois pu être considérés comme de simples détails par les auteurs précurseurs font au cours de cette dynamique récente l'objet d'études approfondies qui permettent de révéler ou de mettre en avant des faits précis, des éléments de recherche, des questions allant souvent au-delà même du simple intérêt purement physique de l'objet. Ainsi ces aspects discrets de l'armement que sont les inscriptions ou les insertions métalliques portées parfois par les lames des épées médiévales ont fait le sujet d'études détaillées et sans cesse complétées et renouvelées. Depuis l'article de Rudolph Wegeli dans le *Zeitschrift für Historische Waffenkunde*⁷⁴, des suppléments d'information sont venus s'ajouter à la richesse de ce sujet qui témoigne en réalité d'aspects plus profonds de l'épée médiévale dépassant le seul support matériel ou son expression artistique. Des spécialistes toutes nations confondues en ont proposé leurs propres interprétations. Même tout récemment des articles sont encore consacrés à ces inscriptions, voulant expliquer leurs origines, leurs sens possibles, leurs raisons d'être.

⁷⁴ WEGELI Rudolf, *op. cit.*.

Cependant certaines de ces études laissent de côté des aspects ou des approches importantes pouvant expliciter ou au moins apporter un éclairage nouveau et complémentaire sur ce phénomène particulier ; la plupart semblent négliger les contraintes matérielles liées aux techniques de fabrication, que ce soit dans leurs possibilités ou dans leurs complexités. Ces inscriptions sur les épées ne sont qu'exemple, cependant bien significatif, des qualités et des avantages de la spécialisation des études dont l'approche de la question de l'armement se fait l'écho au cours de ce siècle écoulé.

Cette spécialisation, cet intérêt porté à des classes d'armes ou des types particuliers de détails, de décors, d'éléments techniques ou physiques, se manifeste ainsi par la publication d'études spécifiquement dédiées à d'autres catégories spécifiques de l'armement médiéval. Ainsi, concurrençant la préférence faite à l'épée, dont nous verrons les manifestations d'ici quelques lignes, des monographies récentes sont consacrées aux armes d'hast : on peut citer l'opuscule de George Snook, *The Halberd and other European polearms 1300-1650*⁷⁵, qui en dépit de son titre traite rapidement de l'ensemble des armes d'hast de la fin de la période médiévale et de la Renaissance, semblant cependant s'adresser principalement au collectionneur à l'instar de certaines publications du XIX^e siècle ; ou encore l'un peu plus ancien *Le armi in asta delle fanterie europee (1000-1500)* de Mario Troso⁷⁶, très péninsulaire dans son approche (pour preuve l'importante partie consacrée à la *Roncone* italienne – la *guisarme* française), qui se distingue non seulement par son caractère monographique, mais également par l'attachement que l'auteur a mis à référencer dans le plus grand nombre possible de sources écrites et artistiques les mentions de telles armes. Autre point intéressant à mentionner dans son approche : l'auteur cherche à déduire le maniement, ou plutôt l'utilisation des armes en fonction de leur morphologie. Ainsi la pointe terminale implique-t-elle une possibilité d'utilisation d'estoc, ainsi un large tranchant est naturellement lié à des coups de taille puissants, ainsi un croc implique-t-il naturellement une action de crochetage. Cependant, bien qu'une telle analyse anatomique fonctionnelle soit intéressante, nous aurons l'occasion de voir que l'utilisation de l'arme, que les clés explicatives de son anatomie sont liées de manière parfois autrement plus complexe. Mais Troso ne néglige pas non plus, sans pour autant en utiliser tous les apports, de se référer aux textes didactiques laissés par les maîtres d'armes de la Renaissance pour

⁷⁵ SNOOK George, *The Halberd and other European polearms 1300-1650*, Historical arms series n° 38, Alexandria Bay, New York : Museum Restoration service, 1998, 32 pages.

⁷⁶ TROSO Mario, *Le armi in asta delle fanterie europee (1000-1500)*, Novara : Istituto Geografico De Agostini, 1988, 303 pages.

comprendre et expliciter cette classe d'arme – en particulier Giacomo di Grassi et l'inénarrable Achille Marozzo.

Plus récemment enfin, toujours sur le sujet de l'arme d'hast, il nous faut saluer le travail de John Waldman, publié dans la prestigieuse collection *History of Warfare : Hafted Weapons in Medieval and Renaissance Europe: The Evolution of European Staff Weapons between 1200 and 1650*⁷⁷. Comme les ouvrages sus-cités, l'auteur cherche à traiter de toutes les armes d'hast de la période considérée, en privilégiant cependant la hallebarde. Croisant sources textuelles, artistiques et analyse d'objets réels, il offre un panorama dense et bien documenté sur le sujet ; plus encore, il consacre un chapitre à l'utilisation de la hallebarde, et s'intéresse également aux détails de fabrication souvent négligés que sont procédés d'assemblage visibles et finition des pièces, produisant même des radiographies mettant en évidence le clouage particulier des languettes sur la longue hampe des armes. Son ton semble cependant par moments davantage destiné au collectionneur, mais il propose un travail qui contenant des éléments à la pointe des démarches pertinentes récentes : questions sur la fabrication, l'utilisation, examen des détails fins, emploi de techniques modernes d'analyse.

Ces monographies spécialisées constituent des exemples des directions et des tendances prises par l'étude des armes et armures au cours de ce siècle. Loin d'être des travaux isolés cependant, elles s'inscrivent dans le cadre d'une recherche européenne et mondiale qui semble exprimer des préférences ou des approches spécifiques selon les zones d'influence, les nations ou les territoires.

a. La Scandinavie.

Dès le début du XX^e siècle Jan Greve Thaulow Petersen propose son étude *De norske vikingesverd*⁷⁸, dont le titre trompeur occulte le fait qu'outre l'épée il s'intéresse également aux haches et aux lances de l'époque viking. Bien qu'assez précoce dans

⁷⁷ WALDMAN John, *Hafted Weapons in Medieval and Renaissance Europe: The Evolution of European Staff Weapons between 1200 and 1650*, History of warfare 31, Boston/Leiden : Brill academic publications, 2005, 223 pages.

⁷⁸ PETERSEN Jan Greve Thaulow, *De norske vikingesverd, en typologisk-kronologisk studier over vikingetidens vaaben*, Videnskapsselskapets Skrifter. II. Hist.-filos. klasse 1919., no. 1, Kristiania, 1919, 228 pages.

l'historiographie scandinave⁷⁹, il est toujours largement considéré comme ouvrage de référence⁸⁰. Il propose en effet des chrono-typologies élaborées pour chaque classe d'objet : épée, hache, lance et épée à un seul tranchant, tous ces objets se trouvant fréquemment associés dans les tombes nordiques, qui se base sur des caractères morphologiques précis et s'appuie sur des descriptions détaillées des objets-types. Une telle démarche est cependant conditionnée par l'ordre de préférence attribué à chaque caractère dans l'élaboration des types : en l'occurrence, pour les épées, il ne considère que les gardes, pommeaux et poignées, sans trop s'attacher à des aspects qui pour d'autres auteurs auront la préséance comme la forme des lames. Somme toute, les typologies proposées sont solides, et fonctionnent⁸¹, ou ont pu servir de base ou de points de comparaison à d'autres travaux qui ont su parfois aller au-delà des faiblesses liées à l'échantillon initial ou aux méthodes choisies.

D'autres choisissent de proposer des études couvrant un champ géographique plus vaste, des périodes plus longues. Travail monumental, de fort longue haleine, et exercice périlleux si une forme d'exhaustivité est annoncée comme objectif.

L'épée a ainsi la préférence de Adelheid Bruhn Hoffmeyer, alors conservatrice du département d'armes blanches et d'armures du Tohjhuseet de Copenhague, qui élaborera un massif ouvrage en deux volumes à l'occasion de sa thèse de doctorat, cherchant à couvrir une période allant de l'époque Viking à la Renaissance⁸². Elle y divise les épées en sept groupes principaux, basant sa typologie sur la morphologie du pommeau, chaque groupe pouvant être sous-divisé. Bien que considéré comme travail de référence, la plupart des datations qu'elle propose ont été revues depuis. L'auteur ne s'intéresse qu'à la partie proximale de l'épée, négligeant l'autre partie active de l'arme, la lame. Elle admet toutefois l'importance des nécessités liées à l'usage de l'arme dans les évolutions

⁷⁹ La recherche a en effet heureusement progressé depuis, et les épées de l'époque viking se comptent désormais par milliers en Norvège : plus de 2500 d'après Anne Stalsberg, *The Vlfberht sword blades reevaluated*. STALSBERG Anne, *The Vlfberht sword blades reevaluated*, 2008. Disponible à l'adresse : <http://jeny-rita.org/Annestamanus.pdf> [consulté le 27 août 2011] Et nous avons déjà mentionné l'étude de Lorange, qui figure parmi les travaux précurseurs pour l'Europe du Nord. Les somptueuses planches lithographiées qui y figurent ont beaucoup fait pour sa réputation. Demmin le cite, d'ailleurs.

⁸⁰ A tel point que des thèses récentes élaborent sur des notions et des types qu'il propose – voir *infra* le travail de Kristina Creutz.

⁸¹ Du moins dans leur cadre initial.

⁸² HOFFMEYER Ada Bruhne, *Middelalderens Tveæggede Sværd*, Copenhague : Udgivet af Tøjhusmuseet, 1954, 2 vol. Ada Bruhn Hoffmeyer a également réalisé un inventaire des collections de E. A. Christensen – largement absorbées depuis par le Musée National du Danemark – qui propose des photographies de qualité. HOFFMEYER Ada Bruhn, *Gammelt Jern: E. A. Christensens Våbensamling*, Copenhague : Våbenhistorisk Selskab, 1968, 309 pages.

morphologiques de l'épée mais cantonne celles-ci à la seule garde, par ailleurs réduite à un rôle limité (celui de recevoir les coups ou estocs adverses)⁸³.

Parmi les ouvrages sur l'armement médiéval et ayant un rayonnement dépassant même les frontières linguistiques, le premier volume de l'encyclopédie du suédois Heribert Seitz, publiée en allemand, demeure un travail de référence, car traitant de tous les types d'armes et s'appliquant au champ chronologique de notre enquête⁸⁴. Outre l'approche chronologique et typologique, l'auteur s'attache également à discuter du maniement et de l'emploi de ces armes au travers des sources d'époque traitant des savoir-faire martiaux, produisant par exemple des illustrations des traités de Hans Talhoffer.

Nous avons déjà mentionné l'importance des travaux scandinaves, tant récents⁸⁵ qu'anciens⁸⁶, et il est vrai que l'Europe du nord demeure un centre vivace de l'étude des armements européens pour l'époque médiévale émanant tant de Norvège, de Suède, du Danemark ou de Finlande. Originaire de ce dernier pays mais écrivant en allemand, Jorma Leppähö est d'ailleurs l'auteur d'un travail qui influença largement Oakeshott, et qui donne aux épées à inscription et aux armes dites « viking » dans la littérature anglophone une autre fourchette de datation, se basant notamment sur la découverte d'armes en contexte funéraire, remarquablement préservées⁸⁷.

Un autre travail quelque peu ancien, mais en de nombreux points remarquable et fort logiquement toujours d'actualité dans l'étude archéologique de tombes collectives liées à des faits militaires, est celui de Bengt Thordemann sur les charniers de la bataille de Visby, au cours de laquelle Valdemar Atterdag, roi du Danemark, écrasa une armée principalement constituée de paysans sur l'île de Gotland en juillet 1361, à quelques

⁸³ Ainsi elle écrit : « In the 15th century a broad area is required to receive the adversary's cut. The long quillons are not sufficient enough for cover cover; the protecting surface is expanded by bending the quillons S-shaped on the horizontal plane or by adding horizontal siderings where the hilt crossed the blade, sometimes only one on the outside, sometimes one on each side. The horizontal, S-shaped quillons came into use before the middle of the 15th century. Some few specimens are known from an even earlier date, as shown by mr. Oakeshott, i. a a sword in the Cambridge University Museum of Archaeology ». HOFFMEYER Ada Bruhn, « From mediaeval sword to Renaissance Rapier », in *Gladius* II, 1963 p. 5-68.

⁸⁴ SEITZ Heribert, *Blankwaffen I: Geschichte und Typenentwicklung im europäischen Kulturereich. Von der prähistorischen Zeit bis zum Ende des 16. Jahrhunderts*, Brunswick : Klinkhardt and Biermann, , 1964, 445 pages.

⁸⁵ STALSBERG Anne, *op. cit.*

⁸⁶ PETERSEN Jan, *op. cit.*

⁸⁷ LEPPÄHO Jorma, *Späteisenzeitliche Waffen aus Finnland: Schwertinschriften und Waffenverzierungen des 9. - 12. Jahrhunderts Schwertinschriften und Waffenverzierungen des 9.-12. Jahrhunderts : ein Tafelwerk*, Helsinki : Weilin & GÖÖS, 1964, 131 pages.

centaines de mètres devant les murs de la cité⁸⁸. L'exploration archéologique d'un champ de bataille est en soi une rareté et donne à ces travaux toutes ses spécificités, mais la valeur exceptionnelle de ce travail provient en réalité des conditions météorologiques des jours suivant la bataille : une chaleur extrême pour la saison empêcha les détrousseurs de cadavres de piller les armures des morts (plusieurs centaines) en raison du processus accéléré de décomposition de ces derniers, et obligea à les enterrer rapidement dans des fosses communes, souvent encore vêtus de leur armement défensif. La fouille du site a ainsi apporté de grands renseignements sur les armures de l'époque, mais également sur les causes du décès des combattants. C'est d'ailleurs là le point qui nous intéresse le plus, car il fournit des détails précis sur les effets réels des armes utilisés : non seulement les blessures – terribles, parfois – encore visibles sur les restes humains, qui témoignent d'une efficacité manifeste de l'armement occidental, mais également ce qu'on peut déduire de leur localisation et de leurs angles d'incidence. Toutefois les conclusions de l'auteur sur ce dernier point, bien que d'un grand intérêt, devraient peut-être se voir nuancées car elles sont vraisemblablement basées sur des assomptions hâtives quant aux postures, positions et gestes offensifs et défensifs du combat individuel ou de masse. Toutefois, le travail fait référence, tant dans la connaissance des équipements défensifs que dans ce qu'il apporte à la connaissance des armes dans leurs aspects les plus matériellement cruels.

Parmi les études récentes proposées par l'Europe du nord, certaines ont retenu notre attention comme paraissant ouvrir non seulement sur des questionnements, mais également sur des méthodes pertinentes, et dans lesquelles notre propre recherche se reconnaît. Ainsi, la thèse menée actuellement à l'université de Turku par Mikko Moilanen s'intéresse aux marques portées par les épées du VIII^e au XII^e siècle⁸⁹. Mikko Moilanen base son travail sur les lames à inscription trouvées dans une Finlande élargie, des îles d'Åland à la Carélie, en les comparant aux exemples continentaux. Mais plus encore, il s'appuie sur l'expérimentation archéologique pour comprendre comment ces marques ont pu être réalisées, et se sert des observations ainsi obtenues pour déchiffrer les exemples archéologiques qu'il peut analyser. Certes, Mikko Moilanen est bien conscient des limites inhérentes à sa démarche expérimentale et ne se cache pas de les signaler : l'utilisation de

⁸⁸ THORDEMANN Bengt, *Armour from the battle of Visby*, Uppsala : Kungliga Vitterhets, 1939, 2 vol.

⁸⁹ Pour un aperçu de son travail, voir MOILANEN Mikko, « An application of methodology of experimental archaeology to scientific iron-working experiments – the making of Early Medieval sword blade inscriptions as an example », dans Visa Immonen, Mia Lempiäinen et Ulrika Rosendahl (éd.), *Hortus novus, Fresh approaches to medieval archaeology in Finland*, *Archaeologia Medii Aevi Finlandiae XIV*, Suomen keskiajan arkeologian seura – Sällskapet för medeltidsarkeologi i Finland, Turku, 2007, p. 21-33.

matériaux modernes peut ainsi avoir une influence sur certains aspects métallurgiques dont la soudabilité. Toutefois, les résultats semblent concluants, et soulignent la pertinence d'une démarche expérimentale dans l'étude spécifique des objets.

Bien qu'en dehors de nos préoccupations géographiques, la thèse de Kristina Creutz se distingue par de nombreux éléments intéressants ; elle s'intéresse aux fers de lance de type H d'après Petersen dans une grande zone baltique⁹⁰. Kristina Creutz catalogue 335 exemplaires de ce type de fer de lance bien spécifique, attribuable au XI^e siècle. Surtout, elle pose des questions pertinentes sur la place et le rôle de l'observateur et de l'analyste par rapport aux questionnements ayant attiré à des artefacts anciens et aux phénomènes ayant entouré leur création et leur usage. Elle s'interroge également sur la subjectivité de l'observateur lors de l'étude et de l'interprétation des données recueillies - et même de ses capacités à les reconnaître. Elle fait de l'analyse des objets mais également de l'expérimentation une composante majeure de sa démarche, en s'appuyant sur la reconstruction par un artisan actuel de modèles de fers de lance de type H pour comprendre les étapes de leur élaboration, les problématiques liées et les informations observables sur les objets archéologiques.

Une surprenante proposition dans les réflexions concernant les formes et proportions des épées trouve son expression dans les tous récents travaux du suédois Peter Johnsson tels qu'il les a publiés dans l'édition 2012 du *London Park Lane arms fair catalogue*, mais également dans sa contribution au catalogue de la toute récente exposition sur l'épée à la Renaissance dans laquelle il traite néanmoins d'épées médiévales à la Wallace Collection à Londres⁹¹. Dans ces articles il propose une hypothèse de conception des épées médiévales basées sur des formes géométriques simples, s'interpolant de manière semblable à ce qui est connu dans l'architecture médiévale. L'analyse sous l'angle géométrique d'un certain nombre d'épées révèle ainsi qu'elles présentent une répétition et une combinaison de proportions simples et intrinsèques géométriques ou modulaires telles que des cercles adjacents et superposés selon leur rayon sur la longueur de l'arme, ou la

⁹⁰ CREUTZ Kristina, *Tension and tradition : a study of late iron age spearheads around the Baltic Sea*, thèse de doctorat, 520 pages, université de Stockholm, 2003. Il est intéressant de voir que les éléments pertinents proposés par l'auteur avaient déjà, au moment où nous la lisons, trouvé le moyen de naître au fil de nos réflexions.

⁹¹ JOHNSON Peter, « "Righteousness is Quadrangular", A Hypothesis on Geometric Proportions of Medieval Swords », in OLIVER David, *Park Lane Arms Fair catalogue*, 2012 et JOHNSON Peter, « "One single wholeness of things" : the geometry of medieval swords in the Wallace Collection », in CAPWELL Tobias, *The Noble Art of the Sword: Fashion and Fencing in Renaissance Europe*, catalogue d'exposition, Londres : Paul Holberton Publishing, 2012, p. 142-149.

largeur de la lame à sa base, s'entrecoupant pour donner, via le croisement de diagonales, de diamètres et de triangles, les formes observables dans les silhouettes des épées, de la portée de la garde à l'aspect du pommeau. L'auteur lui-même reconnaît cependant les limites de sa proposition, et ne cherche pas à en faire une règle absolue, de même qu'il admet les contraintes liées à son échantillon ; mais la présence d'une géométrie liée au sacré sur des objets hautement symboliques peut en effet relever, si l'on suit son interprétation, l'expression d'une volonté liant objet et idée. Peut-être toutefois, plus pragmatiquement, provient-elle de méthodes simples de conception graphique mises en œuvre par les artisans médiévaux. Ou peut-être encore, plus prosaïquement, souligne-t-elle le lien fort entre des proportions simples et ce qui est perçu comme agréable par l'œil humain.

b. La péninsule ibérique.

Les contributions à l'étude des armes et armures des Hoffmeyer, Ada Bruhn et son époux Erling Ferdinand Hoffmeyer sont autrement plus intéressants et pérennes par la création de la revue *Gladius*⁹², organe de publication de l'ancien *Instituto de Estudios sobre Armas Antiguas*, aujourd'hui *Instituto Histórico Hoffmeyer*. Elle a été et est toujours depuis la reprise des parutions en 1999 source et vecteur de nombreux articles du plus haut intérêt. Le caractère polyglotte, et le vaste champ d'investigation et de recherche présenté par les choix éditoriaux de la revue en constitue l'intérêt principal. L'*Instituto Histórico Hoffmeyer* représente naturellement un centre important dédié aux études sur l'armement dépassant largement le cadre de l'Espagne⁹³.

D'autres études des armes et armures sont issues de la péninsule ibérique. Non des moindres, quoique traitant l'armement offensif d'une manière marquée par la littérature contemporaine de son élaboration, l'ouvrage écrit en catalan de Martí de Riquer Morera, comte de Casa Dávalos, *L'arnès del cavaller: armes i armadures catalanes medievals*⁹⁴ fait un point plus qu'intéressant sur l'équipement militaire des élites combattantes hispaniques,

⁹² Publiée par le Consejo Superior de Investigaciones Científicas, Instituto de Historia.

⁹³ L'accès en ligne désormais libre et gratuit à ces volumes aurait pu être un bienfait dans les étapes premières de nos travaux ; malgré cette triste incompatibilité chronologique, cette initiative reste à saluer

⁹⁴ DE RIQUER Martí, *L'arnès del cavaller: armes i armadures catalanes medievals*, Barcelone : Ariel, 1968, 239 pages. Là encore, nous n'avons pu avoir qu'un aperçu assez bref dudit ouvrage, accompagné de critiques et commentaires, grâce à nos amis et contacts Espagnols qu'il nous faut à nouveau chaleureusement remercier.

mais également aborde la situation de la production et des échanges commerciaux depuis et vers l'Espagne. Il a largement fait appel aux chroniques et autres sources littéraires pour y puiser la source des données exposées, mais il s'établit aussi sur une connaissance plus que remarquable des diverses sources disponibles. Il présente également de manière quasi exhaustive des illustrations et des exemples iconographiques d'un grand intérêt pour l'histoire du sujet dans la zone ibérique. Il met en effet en avant similitudes et particularités péninsulaires au cours des évolutions du Moyen Âge, se basant sur une iconographie minutieusement étudiée et possédant souvent un réalisme ou du moins une clarté remarquable. Il livre également, dans ses appendices, des documents, règlements, ordonnances traitant de la fabrication des armes et armures et notamment des couteliers et fourbisseurs dès le XIV^e siècle, d'une grande importance. De fait, l'érudition manifeste de cet ouvrage le place indéniablement dans les publications de référence, non tant par les données livrées, que par la démarche multiple, s'appuyant sur toutes les sources disponibles – non seulement littéraires, mais comptables, juridiques, réglementaires et artistiques – pour l'étude de l'armement. L'effet matériel, l'utilisation des armes est même traitée via les témoignages et comptes-rendus cités textuellement. On peut cependant regretter que l'étude reste centrée sur l'armement des élites combattantes, et ne s'approche que peu des objets eux-mêmes et de ce qu'ils peuvent livrer comme informations par leur simple examen⁹⁵.

Plus récents que les travaux de Riquer, Alvaro Soler del Campo, conservateur de la Real Armeria de Madrid et éditeur de la revue *Gladius* a mené plusieurs études sur l'évolution de l'armement dans la péninsule ibérique, son œuvre notable étant le très beau *La evolución del armamento medieval en el reino castellano-leonés y Al-Andalus (siglos XII-XIV)*⁹⁶, dans lequel il montre notamment que l'Espagne était alors, en terme de technologies et d'équipement militaire, en phase avec le reste de l'Europe. Il est vrai que la croyance selon laquelle l'influence de l'armement musulman était prépondérante sur le sol

⁹⁵ Si on mentionne les études Espagnoles, on se doit d'évoquer l'apport, et l'approche, de Juan Eduardo Cirlot, poète, artiste, musicien, collectionneur d'épées. Cirlot contribua notamment à la revue *Gladius*, mais il est difficile d'omettre l'importance de son ouvrage majeur, le *Diccionario de simbolos*, dont la portée dépasse naturellement les simples considérations d'armement. Enfin, pour ajouter à la liste des collections et travaux ibériques, on ne peut omettre de signaler les armes du Museo Lázaro Galdiano, issues de la collection privée éponyme et léguées à l'état Espagnol à la mort du mécène. Une présentation du mobilier fut publiée par la suite : AZNAR José Camón, *Las nuevas salas del Museo Lázaro Galdiano*, Madrid : Fundacion Lázaro Galdiano, 1957, 162 pages.

⁹⁶ SOLER DEL CAMPO Alvaro, *La evolución del armamento medieval en el reino castellano-leonés y Al-Andalus (siglos XII-XIV)*, Servicio de Publicaciones del E.M.E., Madrid, 1993, 365 pages.

ibérique a longtemps perduré. L'étude de l'iconographie et des autres documents disponibles a montré qu'il n'en était rien, appuyant l'idée d'une universalité de l'équipement offensif et défensif du combattant, tant dans sa qualité que dans ses évolutions, à l'échelle du continent.

Une connaissance nouvelle des armes et armures au Portugal nous est amenée par les travaux du professeur João Gouveia Monteiro de l'université de Coïmbre. L'exposition au musée national d'archéologie au Château de Palmela dont il fut le co-commissaire, tenue en 2000, *Pera Guerrejar. Armamento Medieval no Espaço Português*⁹⁷ a mené à la publication séparée de *Armeiros e Armazéns nos Finais da Idade Média*⁹⁸, où l'auteur s'appuie sur la littérature et les sources classiques (iconographie et sources écrites) pour livrer une meilleure connaissance de divers aspects de l'armement médiéval au Portugal, dans un contexte ibérique. Il s'y intéresse en particulier aux cas de l'arsenal royal de Lisbonne et du stockage des armes, mais évoque également des informations concernant la fabrication et le commerce des armes. Ses autres publications et contributions se placent également dans la lignée de ces approches de l'armement par le document écrit. Le professeur Luis Miguel Duarte, de l'université de Porto, a lui aussi étudié l'armement médiéval, en relation avec les cultures et sociétés portugaises, s'intéressant entre autres à la place, au rôle et aux usages des armes en temps de paix notamment au travers des lettres de rémission et autres documents judiciaires.

c. Le Royaume-Uni.

Dans la continuité de l'élan entamé dès avant la Révolution Industrielle, et certainement favorisés par l'existence sur le sol insulaire d'institutions comme les Royal Armouries ou le Museum of London, de nombreux chercheurs britanniques se sont intéressés au sujet de l'armement au cours du dernier siècle.

Ainsi Eric Wheeler⁹⁹, conservateur du Museum of London propose en 1927 une

⁹⁷ BARROCA Mário, GOUVEIA MONTEIRO João & FERNANDES Isabel C.F, *Pera Guerrejar. Armamento Medieval no Espaço Português*, catalogue de l'exposition avril-juillet 2000, Palmela : Câmara Municipal del Palmela, 2000, 434 pages.

⁹⁸ GOUVEIA MONTEIRO João, *Armeiros e Armazéns nos Finais da Idade Média*, Centro de História da Sociedade e da Cultura, Coïmbre : Palimage editores, 2001, 84 pages.

⁹⁹ WHEELER Robert Eric Mortimer, *London and the Vikings*, London museum catalogue n° 1, Londres :

version condensée de la typologie de Petersen, correspondant aux nombreux artefacts abrités par l'institution dont il était le conservateur : il les simplifie pour les adapter aux champs chrono-géographiques délimités de son propos.

Une importante monographie a été réalisée au cours d'années de travaux et de recherche par R. Ewart Oakeshott. Illustrateur de profession, mais consacrant la plupart de son temps dès 1951 à l'étude des armes et armures européennes, le co-fondateur de l'Arms and Armour Society fut l'auteur de nombreux articles pour *The Antiquaries Journal* ou *The Connoisseur Magazine* de même que dans les catalogues de la *Park Lane Arms Fair*. Il publie certes en 1960 *The Archaeology of Weapons*¹⁰⁰, ouvrage tentant de présenter sous une perspective chronologique large l'histoire des armes et armures en Europe de l'Âge du Bronze à la fin du Moyen Âge, qui fait appel à tous les supports de la connaissance connus à l'époque : l'art, les textes, et surtout les objets en eux-mêmes, principaux fournisseurs de l'information qui les concerne. Mais le principal centre d'intérêt de Oakeshott était l'épée, et la publication en 1964 de *The sword in the Age of Chivalry*, fréquemment republié et révisé¹⁰¹, constitue un point marquant de l'historiographie spécialisée de ces dernières années tant la typologie qui y est proposée, et qui a été amendée lors des éditions successives, s'est imposée dans l'étude de ces armes. L'approche d'Oakeshott peut sembler évidente, mais dans le contexte des travaux antérieurs elle s'affiche comme novatrice : décrocher les épées du mur, leur faire quitter les râteliers, les sortir des vitrines ou des remises et tout simplement les prendre en main. Quelques uns de ses prédécesseurs s'étaient déjà parfois essayés à mettre la main à la pâte, à considérer ces objets comme s'inscrivant naturellement dans un contexte dynamique, ne pouvant simplement être approchés en tant que témoignages statiques, encore que leur intérêt principal se portait davantage vers l'armure. Car c'est dans le mouvement, dans la combinaison, dans le rapport entre l'outil et l'utilisateur – en l'occurrence entre l'épée et l'épéiste – que ces objets prennent en grande partie leur sens, et qu'ils peuvent dès lors nous le livrer. Indubitablement, concernant Oakeshott la chose doit être nuancée : son approche est, de son propre aveu, un peu trop subjective, ses analyses sont davantage des assemblages d'impressions, certes souvent pertinentes, que des élaborations scientifiques. Mais le sujet l'autorise, peut-être même l'y incite-t-il.

Museum of London, 1927, 55 pages.

¹⁰⁰ OAKESHOTT Robert Ewart, *The Archaeology of Weapons*, Revised edition, Woodbridge : Boydell Press, 1994, 358 pages.

¹⁰¹ OAKESHOTT Robert Ewart, *The sword in the Age of Chivalry (revised edition)*, Woodbridge : Boydell Press, 1994, 204 pages.

Quoiqu'il en soit, Oakeshott préfère dans sa typologie privilégier la principale partie « travaillante » de l'épée : la lame, qui avait été bien négligée au profit de la partie plus naturellement visible qu'est l'ensemble garde-poignée-pommeau. Nous reviendrons évidemment sur cette typologie dans la section *ad hoc* de cette thèse, mais pour résumer : il considère la forme des lames (spatulée, triangulaire, ogivale) et leurs caractéristiques (présence de gorge(s), d'arête(s), de ricasso*), parfois leur rapport en termes de proportions à la fusée, en sachant nuancer les considérations de priorité entre les différents éléments à prendre en compte, et en ajoutant parfois ses commentaires personnels notamment sur les propriétés dynamiques des objets. Mais il propose également des typologies pour les pommeaux et les gardes. On peut toutefois lui reprocher une certaine tendance à avancer des datations précoces pour certains spécimens. Ou, pour d'autres, à ignorer certains détails et préférer ce que lui suggérait ses aspirations plutôt que ce qu'affirmaient les traces matérielles. Privilégiant l'élément organique principal de l'épée, la typologie d'Oakeshott a su s'imposer bien au-delà des seuls cercles anglo-saxons. Oakeshott cependant ne se considérait que comme un simple étudiant des armes et armures, et n'avait cessé d'affirmer la perfectibilité de ses typologies, qu'il corrigea d'ailleurs, en particulier dans *Records of the Medieval Sword*¹⁰², sorte de catalogue illustrant sa classification, présentant photographies ou dessins d'armes qu'il a pu étudier. Toujours sur le même sujet, il présente d'ailleurs dans cet ouvrage des propositions de « familles » d'épées basées sur les similitudes morphologiques observées sur les exemplaires analysés. Il y a naturellement également proposé, de même que dans le volume suivant, sorte de conclusion de ces travaux de toute une vie, *Sword in Hand*¹⁰³, quelques idées sur les inscriptions parfois visibles dans les gorges des épées de la période médiévale.

Si on doit chercher en la matière, une autre contribution britannique majeure au cours du XX^e siècle dans ce domaine, il suffit de considérer les travaux de Claude Blair : non seulement son *European armour, circa 1066 to circa 1700*¹⁰⁴ est considéré à juste titre comme un ouvrage de référence sur le sujet, mais l'ancien conservateur du Victoria and Albert Museum ne s'est pas contenté de se cantonner à ce domaine. Il a notamment produit plusieurs contributions et études sur les armes offensives, en particulier des articles sur le

¹⁰² OAKESHOTT Robert Ewart, *Records of the Medieval Sword*, Woodbridge : Boydell Press, 1991, 320 pages.

¹⁰³ OAKESHOTT Robert Ewart, *Sword in Hand – a Brief Survey of the Knightly Sword*, Minneapolis : Arms & Armor Inc., 2001, 146 pages.

¹⁰⁴ BLAIR Claude, *European armour, circa 1066 to circa 1700*, Londres : Batsford, 1958, 248 pages.

baselard¹⁰⁵ ou sur les armes d'hast¹⁰⁶ dans le

Les institutions britanniques ont de même la tâche importante de poursuivre les recherches liées aux objets de leurs collections, pour les Royal Armouries notamment, mais également de former et abriter des spécialistes et chercheurs pouvant intervenir sur des sujets divers, de la conservation des objets aux nouvelles méthodes d'investigation scientifique liées à ce domaine d'étude. Cet intérêt a résulté tout récemment, à l'initiative des Royal Armouries et de l'université d'Huddersfield, en la création du Arms and Armour Research Group en 2008, dont les champs de compétences transversaux apporteront certainement énormément à l'étude du domaine et à la diffusion des études sur le sujet. Les Royal Armouries continuent également d'œuvrer et de publier leurs recherches dans *Arms & Armour: Journal of the Royal Armouries*, venu depuis 2004 en remplacement du *Royal Armouries Yearbook*. Le *Journal of the Arms and Armour Society* a un rôle important dans la diffusion de l'actualité de la recherche en matière d'armes et armures.

De même, d'autres publications existent, dérivant par exemple d'événements au départ privés, mais au statut reconnu : c'est le cas de la Park Lane Arms Fair, qui au travers de ses catalogues publiés depuis 1984 se fait le vecteur de la recherche récente et diachronologique en matière d'armes et armures. On peut notamment citer, parmi les travaux d'intérêt, outre les divers articles de la plume de R. E. Oakeshott et les études de David Oliver et Clive Thomas sur les épées de l'arsenal d'Alexandrie, les recherches de Neil Melville, qui ont permis de dégager la possibilité d'un groupe d'épées à deux mains typiquement anglaises pour la fin de la période médiévale¹⁰⁷, principalement en se basant sur des critères morphologiques.

C'est d'ailleurs là un trait fréquent de la recherche insulaire en matière d'armes et armures : un attachement particulier à vouloir distinguer des types proprement britanniques. C'est ainsi la mise en avant de phénomènes nationaux touchant l'évolution de l'armure qui a été le grand apport des études entreprises par Tobias Capwell au début du

¹⁰⁵ BLAIR Claude, « the word « Baselard » », in *Journal of the Arms and Armour Society*, vol.XI, no.4, décembre 1984, p. 193-204, 217-219.

¹⁰⁶ BLAIR Claude, « Welsh Bills, Glaives, and Hooks », in *The Journal of the Arms and Armour Society* Vol. XVI, No. 2, 1999, p. 71- 85.

¹⁰⁷ MELVILLE Neil, « Towards the Identification of a Group of 15th Century English Two-Handed Swords », in OLIVER David, *Park Lane Arms Fair catalogue n°18*, Londres, 2001, p 19-25 ; MELVILLE Neil, *15th Century English Two-Handers - Addendum*, in David Oliver, *Park Lane Arms Faire catalogue n°21*, Londres, 2004, p 26 ; MELVILLE Neil « 15th Century English Two-handers », in OLIVER David, *Park Lane Arms Fair catalogue n°24*, Londres, 2007, p 56-57.

XXI^e siècle. Bien que se focalisant sur l'armure d'après les monuments funéraires la recherche doctorale de Tobias Capwell mérite amplement d'être mentionnée, car c'est là un des travaux récents les plus pertinents de par sa démarche¹⁰⁸. Tobias Capwell, ancien conservateur au Kelvingrove Museum de Glasgow, et à l'heure actuelle conservateur des armes et armures de la Wallace Collection à Londres, a en effet le louable mérite de posséder une connaissance pratique, physique et corporelle de ces armures qu'il étudie. Depuis son plus jeune âge, selon ce qu'il confesse publiquement, il n'a désir plus grand que de s'adonner à la joute équestre ; c'est cette connaissance intime du port de l'armure de plates, de son fonctionnement, de ses impondérables qui lui a donné une possibilité d'observation, un éclairage instruit sur ces monuments funéraires dont il a fait sa base documentaire. C'est par ce biais qu'il a pu mettre en avant l'existence de formes, de manières distinctes d'armures, différentes des canons italiens et allemands, et propres aux troupes britanniques pendant la seconde moitié de la Guerre de Cent Ans car correspondant à un emploi tactique spécifique de l'homme d'arme anglais : le combat à pied. Tobias Capwell a d'ailleurs parachevé son devoir scientifique de validation des hypothèses de sa recherche en faisant réaliser par Robert MacPherson une armure de ce type, pour son usage expérimental personnel. Produisant un excellent ouvrage de vulgarisation, c'est dans ce même esprit qu'il a publié, mettant ainsi en valeur les riches collections du Kelvingrove Museum, le très abondamment illustré *The Real Fighting Stuff : Arms and Armour at Glasgow Museums*¹⁰⁹. L'auteur y met en relation les objets et leur usage, par le biais des sources techniques sur le combat léguées au musée par Robert Lyons Scott. Tobias Capwell a depuis entrepris la réorganisation des collections d'armes et armures de la Wallace Collection, et la réécriture de ses catalogues, chose achevée au début 2012 par la publication sous format mixte, principalement digital, de l'intégralité de la collection d'armes et armures européennes de la Wallace Collection¹¹⁰. Le travail en lui-même force l'admiration par la seule idée de son volume : chaque objet a été photographié en plan large et en gros plan, en multipliant les angles des prises de vue. Chaque pièce se voit également accompagnée de toutes les mentions et descriptions publiées dans les précédentes éditions des catalogues de la Wallace Collection, fournissant ainsi un aperçu

¹⁰⁸ CAPWELL Tobias, *The English style : armour design in England, 1400-1500*, Thèse, Institute for Medieval Studies, School of English, University of Leeds, 2004.

¹⁰⁹ CAPWELL Tobias, *The Real Fighting Stuff: Arms and Armour at Glasgow Museums*, Glasgow Museums, Glasgow, 2007, 104 pages.

¹¹⁰ CAPWELL Tobias, EDGE David, MANN Sir James & NORMAN A.V.B, *European Arms and Armour Complete Digital Catalogue*, The Wallace Collection, London, 2011, 252 pages. En réalité, le livre accompagne la clé USB contenant l'intégralité des photographies des armes et armures occidentales de l'institution.

fort pertinent, voire nécessaire, de l'histoire de l'étude et de la compréhension de chaque objet. La base de données électronique est dotée d'un moteur de recherche, mais on peut également explorer les collections virtuelles au gré de ses envies ou de ses besoins.

Tobias Capwell en exploitant le matériel des collections sous sa responsabilité ne fait lui-même que s'inscrire dans les traditions de publication entamées par ses prédécesseurs. Parmi eux, les contributions de Sir James Mann sont particulièrement importantes. Ses remarquables travaux sur l'armure¹¹¹ sont autant de références sur le sujet que peut l'être l'ouvrage qui intéresse davantage nos perspectives de recherche : le catalogue révisé de la Wallace Collection. Il présente des notices documentées avec détails, cotes et informations diverses dont un répertoire des marques présentes sur les armes et armures, et planches photographiques illustrant les objets de la collection en fournissant un outil de travail et de référence. Ce catalogue fut publié trois mois avant sa mort en 1962¹¹². Ce catalogue fut adjoint d'un supplément remarquable, contribution notable d'un autre personnage important de la recherche britannique du XX^e siècle, Alexander Vesey Bethune Norman¹¹³. En outre Norman était convaincu de l'intérêt de l'étude des monuments funéraires pour la connaissance des armes et armures, et a ainsi compilé une masse considérable de documentation sur celles-ci, effectuant bien souvent lui-même les relevés et dessins de ces effigies. Tobias Capwell s'appuya d'ailleurs avec raison et pertinence sur cette somme remarquable.

David Edge est lié à cette même institution : anciennement conservateur des armes et armures à la Wallace Collection, il a mené avec Alan Williams d'intéressantes analyses des objets sous sa responsabilité. Il est également le co-auteur avec John Miles Paddock de l'ouvrage *Arms & Armor of the Medieval Knight: An Illustrated History of Weaponry in the Middle Ages*¹¹⁴, qui s'appuie largement sur le matériel hébergé à Hertford House. Le livre est abondamment illustré, faisant appel à une iconographie riche et variée, et propose des références pertinentes et intéressantes.

¹¹¹ Pour un aperçu de la contribution de Sir James Mann sur ce sujet, voir sa notice biographique sur le site des Royal Armouries : <http://www.royalarmouries.org/collections/history-of-the-collection/early-scholars/sir-james-mann> [consulté le 26 avril 2012].

¹¹² MANN James, *Wallace Collection Catalogues, European Arms and Armour*, Londres : the Trustees of the Wallace Collection, 1962, 2 vol.

¹¹³ NORMAN Alexander Vesey Bethune, *Wallace Collection Catalogues, European Arms and Armour Supplement*, Londres : the Trustees of the Wallace Collection, 1986, 304 pages.

¹¹⁴ EDGE David, PADDOCK John Miles, *Arms & Armor of the Medieval Knight: An Illustrated History of Weaponry in the Middle Ages*, New York : Crescent books, 1988, 189 pages.

Également lié à des institutions majeures, l'université de Reading et la Wallace Collection, le professeur Alan Williams a offert une indéniable contribution par les études métallographiques qu'il a menées non seulement sur les armures¹¹⁵, mais également sur les armes¹¹⁶. Ses analyses d'épées issues de collections publiques ou privées, publiées notamment dans *Gladius*¹¹⁷, lui ont permis de proposer des hypothèses d'élaboration et de traitements thermiques des épées du Bas Moyen Âge dont l'absence de procédé en deux étapes séparées et la carburation des tranchants par cémentation, ou la mise en évidence de matériaux spécifiques associés à des marques précises sur les lames d'épée. Ces travaux sont d'ailleurs repris et complétés dans le récent *The Sword and the Crucible*¹¹⁸, qui propose les mêmes conclusions quant à l'évolution des traitements thermiques et des modes d'élaboration des épées occidentales. Il livre ainsi une quantité assurément précieuse de données sur les constituants et les traitements thermiques des lames d'épées tels qu'observables à un niveau micrographique.

David Nicolle, connu d'un plus grand public par ses contributions aux fascicules de la collection Osprey, mais également auteur d'articles ou coordinateur d'ouvrages pour d'autres publications propose ses principales et plus accessibles contributions à une meilleure connaissance des armes et armures du Moyen Age dans les deux volumes qu'il consacre à l'armement au temps des croisades : *Arms and Armour of the Crusading Era, 1050-1350 : Western Europe and the Crusader States* et *Arms & Armour of the Crusading Era, 1050-1350 : Islam, Eastern Europe and Asia*¹¹⁹. Dans ces ouvrages conséquents, il livre une quantité impressionnante de dessins à la main levée exécutés d'après des exemples iconographiques, archéologiques, picturaux ou autres, au travers d'une approche géographique. La quantité d'informations ainsi fournies semble saisissante au demeurant, et la perspective de pouvoir comparer ou au moins aborder en parallèle l'équipement militaire de ces deux blocs antagonistes ayant pris part à un événement majeur du Moyen Age occidental est certes pertinente à plus d'un titre.

¹¹⁵ WILLIAMS Alan, *The Knight and the Blast Furnace: A History of the Metallurgy of Armour in the Middle Ages and Early Modern period*, History of Warfare 12, Boston/Leiden : Brill, 2003, 954 pages.

¹¹⁶ Une étude plus ancienne montrant la pertinence de ces analyses avait été réalisé par Carlo Pansieri dans les années 1950. Voir *infra*.

¹¹⁷ WILLIAMS Alan, «Methods of Manufacture of Swords in Medieval Europe : Illustrated by the Metallography of some Examples», in *Gladius* XIII, 1977, p. 75-101.

¹¹⁸ WILLIAMS Alan, *The Sword and the Crucible, A History of the Metallurgy of European Swords up to the 16th Century*, History of Warfare, Boston/Leyden : Brill, 2012, 300 pages.

¹¹⁹ NICOLLE David, *Arms and Armour of the Crusading Era, 1050-1350: Western Europe and the Crusader States*, Londres : Greenhill Books, 1999, 636 pages ; NICOLLE David, *Arms & Armour of the Crusading Era, 1050-1350: Islam, Eastern Europe and Asia*, Londres : Greenhill Books, 1999, 576 pages.

L'ouvrage de Ian Pierce *Swords of the Viking Age*¹²⁰ se situe à la borne antérieure de notre limite chronologique mais constitue sur le sujet ou ouvrage de référence. L'auteur y reprend les typologie d'Alfred Geibig et de Jan Petersen, en les illustrant d'exemples issus de collections publiques et privées, et propose dans son ouvrage un panorama de l'évolution de l'épée dans les transitions amenant au Moyen Âge plus classique.

Les contributions britanniques de ce dernier siècle à l'étude de l'armement médiéval se détachent par deux caractères principaux : le premier, linguistique, les place évidemment dans une situation privilégiée de diffusion à une échelle internationale. Mais elle serait bien moindre si les travaux britanniques ne marquaient pas par leur vivacité et l'originalité, la transversalité de leurs démarches.

d. L'Europe de l'est.

L'Europe de l'Est a su faire preuve d'un dynamisme de pensée et de travail trop longtemps dissimulé à l'occident par le Rideau de Fer, malgré quelques exceptions notables comme les travaux de Radomir Pleiner. Il est d'ailleurs regrettable qu'une telle confidentialité ait été la résultante du fait politique plus que de la barrière linguistique, tant les apports des études émanant des pays d'Europe Orientale peuvent contribuer à l'enrichissement et l'émulation des recherches passées ou actives en Occident. Fort heureusement, l'assouplissement politique de ces dernières années, et la publication en anglais de certaines études, de même que les contributions de certains auteurs dans diverses revues occidentales ont permis de révéler un pan plus qu'important de données et de réflexions sur le sujet.

Ainsi pour la Russie, il semble difficile d'omettre les travaux d'Anatoli Nikolaevitch Kirpichnikov, dont les publications dès les années 1960¹²¹ établirent une solide base documentaire pour l'étude des armes et armures en Union Soviétique,

¹²⁰ PIERCE Ian, OAKESHOTT R. E., *Swords of the Viking Age*, Woodbridge/New York : Boydell Press, 2002, 152 pages.

¹²¹ KIRPICHNIKOV Anatolii Nikolaevich, *Drevnerusskoe oruzhie*, Arkheologiia SSSR ; Akademiia nauk SSSR. Institut arkhologii, E1-36, Izd-vo "Nauka," Leningradskoe otd-nie, Leningrad, 1966-1971. Trois volumes : 1. *Mechi i sabli*, IX-XIII vv. (épées et sabres IX^e-XIII^e siècles), 2. *Kop'ia, sulitsy, boevye topory, bylavy, kisteni*, IX-XIII vv. (lances, javelins, haches d'armes, massues, fléaux d'armes IX^e-XIII^e siècles), 3. *Dospekh, kompleks boevykh sredstv IX-XIII vv.* (armures). Egalement, KIRPICHNIKOV Anatolii Nikolaevich, « Die Russischen Waffen des 9.-13. Jahrhunderts und orientalische und weseropäische Einflüsse auf ihre Entwicklung », in *Gladius VII*, 1968, p. 45-74.

proposant des analyses physico-chimiques des artefacts, et en présentant en outre les objets en relation avec leur contexte archéologique si possible. Ses apports sur l'étude des inscriptions portées par les épées ont servi et servent encore de base référentielle pour les travaux sur le sujet ; en outre sa manière de considérer l'arme comme un support documentaire de son histoire et de sa compréhension semble plus que pertinente. L'auteur propose des typologies pour l'ensemble des classes d'armes documentées, se basant sur les exemplaires présentés dans ses ouvrages, et met en évidence l'importance des centres de fabrication locaux dans le développement de certains types.

La Pologne a connu la fortune très précoce de pouvoir procéder à l'étude archéologique de champs de bataille et de sites à caractère militaire de manière quasi dogmatique, dans une volonté d'appréhender et mettre en valeur ce patrimoine en le considérant à juste titre comme au moins aussi important que les autres sources de connaissance des mondes médiévaux. Parmi les auteurs et chercheurs les plus importants tant par leurs publications que par les dynamiques qu'ils ont insufflé dans l'historiographie et la recherche de ce pays figure au premier plan Andrzej Nadolski. De sa thèse de doctorat¹²², où il expose d'ailleurs sa méthodologie et son approche principalement archéologique à ses travaux plus récents sur le site fortifié de Plemięta¹²³ ou les études encore plus récentes du champ de bataille de Grunwald, en passant par les publications auxquelles il a collaboré ou qu'il a dirigé¹²⁴, l'ultime étant d'ailleurs publiée post-mortem¹²⁵, il représente par ses approches et son legs l'une des figures les plus importantes de l'approche polonaise de la question de l'armement médiéval, en ayant su lui donner une place prépondérante au sein de l'étude des cultures matérielles. Les *Fasciculi archaeologiae historicae* ont été le vecteur de nombreuses études et articles représentant autant de contributions pertinentes à la recherche.

Marian Glosek, auteur d'une intéressante étude recensant les épées à inscription de

¹²² NADOLSKI Andrzej, *Studia nad uzbrojeniem polskim w X, XI i XII wieku*, Acta Archaeologica Universitatis Lodzensis 3, Lodz : Zakład im. Ossolińskich we Wrocławiu, 1954, 287 pages. Le document comporte un résumé en français. Nadolski base son travail sur les publications de Petersen pour les épées, et propose ses propres typologies pour les haches, lances et autres objets. Son approche résolue de considérer seulement l'objet lié au fait archéologique est novatrice, de même que les manières qu'il a de les analyser et de les documenter.

¹²³ NADOLSKI Andrzej, *Plemięta, średniowieczny gródek w ziemi chełmińskiej*, Varsovie : Państwowe wydawnictwo naukowe, 1985, 209 pages.

¹²⁴ NADOLSKI Andrzej (dir.), *Uzbrojenie w Polsce średniowiecznej 1350-1450*, Lodz : Polska Akademia Nauk, Instytut Historii Kultury Materialnej, 1990, 530 pages.

¹²⁵ NADOLSKI Andrzej (dir.), *Polska technika wojskowa do roku 1500*, Varsovie : Oficyna Naukowa, 1994, 439 pages.

Pologne¹²⁶ parmi d'autres travaux principalement consacrés à ce type d'arme, a également écrit *Późnośredniowieczna broń obuchowa w zbiorach polskich*¹²⁷, souvent considéré comme la contribution la plus complète réalisée à partir des collections publiques et privées de Pologne, se plaçant dans la continuité des travaux initiés par Nadolski. Mais plus encore que par le texte, c'est par les images et les illustrations que l'ouvrage s'impose comme une publication d'importance pour la connaissance locale en matière d'armement médiéval.

L'Institut d'Archéologie de l'université de Torun, également, sous la direction du professeur Andrzej Nowakowski, atteste de l'intérêt, du dynamisme polonais et aussi de la légitimité de considérer de telles études au même titre que les autres réflexions archéologiques. Un département de l'Institut est d'ailleurs consacré aux armes et armures. Andrzej Nowakowski a lui-même publié une étude remarquable concernant les armes et armures de l'Ordre de la Maison de Sainte Marie des Teutoniques d'après les comptes et registres de l'état contrôlé par celui-ci en Prusse¹²⁸. L'examen de ce genre de sources documentaires est d'ailleurs un élément significatif des progrès actuels de l'approche du sujet, certes déjà mentionné par des auteurs plus anciens, mais arrivant vraiment à un plan plus premier des sources de l'étude de l'histoire de l'armement au cours de ce XX^e siècle.

Les chercheurs polonais continuent avec un heureux enthousiasme à poursuivre le travail d'étude, de découverte, de recollement, d'analyse et de publication de l'armement médiéval de leur pays – signe que ce domaine constitue bel et bien un secteur riche et significatif de l'archéologie. En témoignent la parution récente et régulière des premiers volumes des *Acta militaria mediaevalia*¹²⁹ présentant articles et études du matériel militaire polonais et limitrophe, toutes époques confondues, de même que la traduction anglaise du récent travail de Lech Marek sur les épées des périodes médiévales anciennes en

¹²⁶ GLOSEK Marian, *Znaki i napisy na mieczach średniowiecznych w Polsce*, Polska Akademia Nauk. Instytut Historii Kultury Materialnej, Ossolineum, Breslau : Zakład Narodowy im. Ossolińskich, 1973, 176 pages. L'ouvrage a le mérite de présenter des armes issues de collections privées, la plupart du temps via des illustrations simples et claires.

¹²⁷ GLOSEK Marian, *Późnośredniowieczna broń obuchowa w zbiorach polskich*, Lodz/Varsovie : Instytut Archeologii i Etnologii Polskiej Akademii Nauk, 1996, 143 pages.

¹²⁸ NOWAKOWSKI Andrzej, *Arms and armour in the medieval Teutonic Order's state in Prussia*, Lodz : Oficyna Naukowa, 1994, 161 pages.

¹²⁹ *Acta Militaria Mediaevalia*, Polska Akademia Umiejętności, Museum Historyczne w Sanoku, Sanok/Cracovie : Muzeum Historyczne w Sanoku.; Polska Akademia Umiejętności., 2005-2007. Résumés en anglais.

Pologne¹³⁰.

En un sens, on pourrait se demander si l'apport majeur de la Pologne à l'étude archéologique de l'armement, outre des démarches scientifiques rigoureuses et pourtant diverses, des études de qualité et un intérêt sans cesse renouvelé pour des problématiques dépassant un simple cadre local n'est pas tout bonnement l'affirmation, la confirmation de l'armement en tant que champ d'investigation archéologique, historique et scientifique non seulement viable en soi, mais également fondamental dans la connaissance des cultures et des sociétés humaines toutes époques confondues.

Pour poursuivre sur les études récentes provenant d'Europe de l'Est, et témoignant d'un continuum de conception d'approche scientifique depuis les études occidentales – Oakeshott en particulier – il nous faut signaler la récente parution d'une recherche menée par Marko Aleksić : *Mediaeval Swords from Southeastern Europe : material from 12th to 15th century*¹³¹, que nous n'avons malheureusement pu consulter que très brièvement. L'auteur s'appuie sur les travaux majeurs de Oakeshott, Geibig, Głosek, Kirpichnikov et autres, mais complète les typologies existantes par l'addition de formes locales de pommeaux et gardes. Il y distingue des types locaux et parvient à expliciter leur présence. Si les aspects utilitaires, fonctionnels ou même génétiques des armes sont à peine évoqués, certains points liés à des considérations symboliques font cependant l'objet d'un traitement plus approfondi. L'étude a l'avantage d'exploiter et de diffuser la richesse d'une zone géographique jusqu'alors relativement méconnue.

En Slovénie, les travaux sur l'armement du Moyen Âge sont marqués par un parallèle intéressant et singulier avec notre propre étude: le musée national Slovène possède en effet une intéressante collection d'armes médiévales tirées, tout comme une grande partie de celles analysées dans cette thèse, du lit des rivières¹³², principalement de la Ljubjanica – à juste titre déclarée monument national en 2004. Les études menées par Tomaž Nabergoj du département d'archéologie du Musée National Slovène à Ljubljana, essentiellement sur les épées, témoignent de la richesse de ce patrimoine au travers des

¹³⁰ MAREK Lech, *Early Medieval Swords from Central and Eastern Europe: Dilemmas of an Archeologist and a Student of Arms*, Acta Universitatis Wratislaviensis n° 2713, Breslau : Wydawnictwo Uniwersytetu Wrocławskiego, 2005, 157 pages.

¹³¹ ALEKSIĆ Marko, *Mediaeval Swords from Southeastern Europe : material from 12th to 15th century*, Belgrade : l'auteur, 2007.

¹³² voir *infra* pour les problématiques associées aux découvertes fluviales.

approches pertinentes qu'il a utilisées dans son travail de maîtrise¹³³, remarquablement illustré entre autres, et dont nous avons pu avoir en partie connaissance au travers de l'ouvrage lié à la très belle exposition *Steps into the past : Treasures from the archaeological collections of the National Museum of Slovenia*, tenue en 2006¹³⁴. Accentuant encore les similitudes avec nos propres démarches, la parution toute récente du dernier volume de la publication régulière du musée militaire des forces armées slovènes reflète très largement la richesse apportée par les études conjointes et transversales non seulement du mobilier historique ou archéologique et de l'histoire militaire plus classique, mais aussi de l'histoire des cultures martiales européennes et des techniques qui y sont liées. L'ouvrage entièrement bilingue (slovène-anglais) propose ainsi des contributions non seulement sur les objets eux-mêmes, mais également ouvre avec pertinence sur l'étude des maîtres d'armes du Moyen Âge et des techniques de combat qu'ils enseignaient, étudiaient et transmettaient¹³⁵.

On peut également citer, parmi les études récentes en provenance de ces contrées, et bien que très légèrement en dehors du champ chronologique de notre enquête mais comme significatif des démarches entreprises dans ces nations, l'étude de Goran Bilogrivić sur les épées carolingiennes de type K¹³⁶, dans laquelle l'auteur cherche à compléter les connaissances sur ce type spécifique d'épée par les données récoltées sur le territoire national. Il n'hésite pas à en appeler aux typologies et travaux de Petersen, mais aussi de Lech Marek et Alfred Geibig¹³⁷ pour proposer une analyse des objets découverts sur le sol croate et bosniaque et d'avancer de nouvelles options et explications tant sur leur évolution que sur leur présence dans ces contrées.

Ainsi les études et les contributions à la connaissance de l'armement médiéval en provenance de l'Europe centrale et de l'est se distinguent non seulement par leur vivacité et la constance de leurs apports pluridisciplinaires, mais également par leur ouverture sur les apports et les travaux émanant d'autres influences.

¹³³ NABERGOJ Tomaž, *Oboroženi stan srednjeveške družbe na Slovenskem na osnovi materialnih virov. Primer: meči*, mémoire de Maîtrise, Université de Ljubljana, faculté de philosophie, Ljubljana, 2001.

¹³⁴ NABERGOJ Tomaž, *Steps into the past : Treasures from the archaeological collections of the National Museum of Slovenia*, Ljubljana : Narodni muzej Slovenije, 2006, 136 pages. Nous remercions très chaleureusement notre ami Roman Vučajnk pour ce beau cadeau.

¹³⁵ *Vojaška zgodovina (Military History)*, vol. 10, Vojaški muzej Slovenske vojske, Ljubljana 2009, 176 pages. Toute notre gratitude va à notre camarade Roman Vučajnk, encore, pour nous avoir généreusement offert cet ouvrage.

¹³⁶ BILOGRIVIĆ Goran, « Type K carolingian swords », dans *Opuscula Archaeologica*, volume 33, Faculty of Humanities and Social Sciences, University of Zagreb, Zagreb, 2009, p.125-182.

¹³⁷ Voir *infra*.

e. La Suisse.

Dans la lignée des axes ouverts par Rudolph Wegeli, l'approche Suisse de l'étude des armes et armures a au cours du siècle passé poursuivi les travaux basés sur la richesse des ressources des arsenaux et collections helvétiques. Comptant parmi les contributions de référence, on peut ainsi citer dès 1928 le *Führer durch die Waffensammlung, Ein Abriß der schweizerischen Waffenkunde* de Eduard Gessler¹³⁸, qui s'intéresse comme le titre l'indique aux armes et armures du Musée National Suisse de Zurich dont il avait la charge. Mais la publication majeure est le fait de son successeur Hugo Schneider, qui réalise en se basant principalement sur ce fonds une étude plus poussée dans les volumes de ses *Waffen im Schweizerischen Landesmuseum*¹³⁹, travail de référence qui témoigne de la précision et des mérites de l'approche helvétique. Admirablement documenté, illustré et structuré, l'auteur y livre une analyse méthodique des armes présentes dans les collections, en particulier des types généralement admis comme suisses (la fameuse dague dite *Schweizerdolch*), et présente selon le cas des typologies élaborées et intéressantes. La Suisse a surtout manifesté une considération particulière pour l'armement attaché à son histoire militaire, et a produit des publications montrant ce caractère spécifique, local : ainsi les travaux de Hugo Schneider sur les artisans suisses¹⁴⁰, mais aussi sur la hallebarde¹⁴¹, ou les études et publications centrées sur les Guerres de Bourgogne¹⁴².

Bien que le sujet puisse paraître au-delà des problématiques de nos recherches puisque portant sur l'armure et non sur l'arme, nous devons cependant avant de quitter les frontières de l'état alpin mentionner les travaux de notre collègue Daniel Jaquet, doctorant à l'université de Genève, comme particulièrement intéressants dans leur démarche. Daniel Jaquet s'intéresse en effet au duel judiciaire en armure à la fin du Moyen Âge d'un point de vue de l'historien¹⁴³, mais a pris le parti de comprendre les données techniques

¹³⁸ GESSLER Eduard A., *Führer durch die Waffensammlung, Ein Abriß der schweizerischen Waffenkunde*, Zurich : Schweizerisches Landesmuseum, 1928, 148 pages.

¹³⁹ SCHNEIDER Hugo, *Waffen im Schweizerischen Landesmuseum: Griffwaffen I*, Zurich : Orell Füssli Verlag, 1980, 288 pages.

¹⁴⁰ SCHNEIDER Hugo, *Schweizer Waffenschmiede vom 15. Bis 20. Jahrhundert*, Zürich : Orell Füssli, 1976, 304 pages.

¹⁴¹ SCHNEIDER Hugo, « Zur Fabrikation der Halbarte », in *Zeitschr. f. schweizer. Archäologie u. Kunstgesch.*, Bd. 19, H. 1, 1959, p. 60-65 ; MEIER J. A., *Verbreitung und Herkunft der Halbarte im alten Zürich*, dans *Zürcher Chronik* 2, 1971, p. 40-43 ; MÜLLER H., KÖLLING H., *Europäische Hieb- und Stichwaffen*, Berlin 1986, 448 pages.

¹⁴² Parmi lesquelles HEER E., « Armes et armures au temps des guerres de Bourgogne », in REICHEL Daniel (ed.), *Grandson, 1476*, Lausanne : Centre d'histoire, 1976, p. 170-200.

¹⁴³ JAQUET Daniel, *Le duel à la fin du Moyen Age : la professionnalisation des combattants en armure d'après l'étude des traités de combat du XIV^e au XVI^e siècle*, thèse de doctorat dirigée par le prof. Franco Morenzoni,

auxquelles il était confronté en se livrant lui-même à l'expérimentation gestuelle. Daniel Jaquet a dans le cadre de son doctorat fait réaliser un harnois complet à ses mesures par un artisan tchèque, basé avec une rigueur certaine sur un ensemble du XV^e siècle conservé aux armureries Viennoises¹⁴⁴, qu'il revêt ainsi pour appréhender les problématiques liées au sujet. Ce passage par une phase active d'expérimentation, c'est à dire d'acquisition de savoir-faire personnels nécessaires à la poursuite de l'exploration du sujet et ouvrant sur une compréhension accrue de celui-ci correspond à la démarche que nous avons entamée avec le présent travail.

Ainsi, aidées par l'abondance et la richesse des collections dans lesquelles elles trouvent leur substrat, les études helvétiques fournissent un apport remarquable à ce domaine de par la qualité de la réalisation de ces travaux, dont le rayonnement s'étend bien au-delà des frontières de la confédération¹⁴⁵. La Suisse semble en outre capable de livrer des approches intéressantes, pertinentes et singulières à des problématiques renouvelées qui s'inscrivent dans une dynamique que rejoignent nos propres travaux.

f. L'Italie.

L'Italie semble avoir proposé dans la seconde moitié du XX^e siècle une capacité certaine à publier des études faisant référence. Nous avons certes mentionné les travaux de Mario Troso sur les armes d'hast, mais le contributeur majeur au domaine pour la péninsule italienne tant par le nombre de ses publications que leur volume n'est autre que Leonello Boccia, qui y fait en vérité figure de personnage incontournable dans le domaine des armes et armures pour cette période. Auteur de plusieurs ouvrages majeurs sur les armes et armures italiennes¹⁴⁶, il travailla entre autres au musée du Bargello à Florence et fut conservateur de la Collection Stibbert dans cette même ville. La richesse documentaire, tant en pièces conservées qu'en une iconographie abondante et souvent formidablement

Université de Genève, en cours.

¹⁴⁴ C'est d'ailleurs des résultats des expérimentations et de l'expérience de Daniel Jaquet que viennent une bonne partie de nos propres connaissances sur les aspects pratiques, fonctionnels et martiaux du harnois complet mais également des armes associées – en particulier la hache d'armes du XV^e siècle telle que pratiquée dans *Le Jeu de la Hache*. Voir *infra* notre chapitre sur cette arme. Également, la compréhension de certains points clés du combat en armure tel que livré par les *Fechtbücher* du Moyen Âge et de la Renaissance.

¹⁴⁵ Nous aurions pu également mentionner les contributions d'autres auteurs issus des institutions Suisses, comme Matthias Senn, Clément Bosson ou José Godoy ; force nous est de regretter de ne pas avoir pu y accéder ou les consulter.

¹⁴⁶ BOCCIA Leonello G. et COELHO Eduardo T., *Armi bianche italiane*, Milan : Bramante, 1975, 432 pages.

détaillée est certainement une influence majeure sur ces publications. Cependant, elle semble éclipser dans les publications les apports que pourraient représenter les enseignements laissés par les maîtres d'armes italiens de la fin du Moyen Âge.

La récente exposition *A Bon Droyt*, réalisée sous la direction de Mario Scalini propose dans son riche catalogue¹⁴⁷ des contributions de qualité, et développe avec insistance les aspects symboliques de l'épée ; mais elle y est encore très largement montrée comme l'apanage du seul chevalier, le signe d'un statut supérieur, et également comme un « bel objet » ; comme une précieuse antiquité. Les auteurs n'ignorent pas pourtant les problématiques de la fabrication des armes, ni celles de leur utilisation.

Il nous faut nuancer toutefois : une étude italienne représente une étape de référence dans l'étude de l'armement : l'analyse d'une épée du XII^e siècle effectuée dans les années 1950 par Carlo Pansieri, qui fut président du Centro per la Storia della Metallurgia¹⁴⁸. Ce document constitue ce qui semble être une des premières analyses du genre sur une épée du Bas Moyen Âge. La mise en évidence d'un assemblage « par empilement » de morceaux de métal de composition diverse fut l'une des conclusions principales de cette étude.

g. L'Allemagne.

L'Allemagne a poursuivi de manière relativement abondante, et en partie au travers des périodiques et des institutions en place l'étude des armes et armures au cours du XX^e siècle. Parmi cette somme de travaux, une étude se distingue tout particulièrement, qui a connu rapidement un rayonnement attestant de sa pertinence. La thèse de doctorat d'Alfred Geibig représente un ouvrage de référence dans l'étude des épées du VIII^e au XII^e siècle, comblant l'impression de vide entre les travaux de Petersen et ceux d'Oakeshott¹⁴⁹. Son étude se base sur l'analyse de 347 épées sur une zone correspondant à la Lotharingie du

¹⁴⁷ SCALINI, Mario (dir.), *A bon droyt. Epées d'hommes libres, chevaliers et saints*, catalogue de l'exposition, Cinisello Balsamo : Silvana, impr. 2007, 287 pages.

¹⁴⁸ PANSIERI Carlo, « Ricerche metallografiche sopra una spada da guerra del XII secolo », in *Associaziones Italiana di Metallurgia*, Documenti e contributi, quaderno I, Milan Italie, 1954, p 7-40. Nous avons pu consulter une traduction française typographiée de ce travail au Musée Denon à Châlon-sur-Saône.

¹⁴⁹ GEIBIG Alfred, *Beiträge zur morphologischen Entwicklung des Schwertes im Mittelalter. Eine Analyse des Fundmaterials vom Ausgehenden 8. bis zum 12. Jahrhundert aus Sammlungen der Bundesrepublik Deutschland*, Neumünster : Karl Wachholtz Verlag, 1991, 375 pages.

IXe siècle. Plutôt que d'emprunter une approche stylistique qu'il juge par trop subjective, le parti pris d'Alfred Geibig est métrique : il a mesuré avec précision les multiples dimensions de son échantillon, et en a extrait une typologie se déclinant en quatorze variantes et cinq sous-types différenciées selon leurs mensurations et leurs proportions, auxquelles viennent s'ajouter parfois des considérations sur leur fabrication et leur décoration comme par exemple la présence d'inscriptions sur la lame. Il propose également des typologies des gardes et pommeaux pouvant se combiner entre elles¹⁵⁰, et aborde également la question des fourreaux des épées en complétant par l'iconographie les rares données matérielles accessibles. La seule existence d'une étude poussée s'intéressant à cette phase transitionnelle entre l'héritage carolingien et ottonien et l'ouverture de l'ère de la chevalerie est en soi remarquable. L'attention portée à des considérations incluant les dimensions relatives des gorges et des lames fournit une manière novatrice d'analyser ces éléments.

Alfred Geibig n'est d'ailleurs pas le seul représentant de cet intérêt allemand toujours en activité dans l'étude de l'armement ancien. Certes, nos voisins d'outre-Rhin semblent majoritairement préférer les périodes précoces du Moyen Âge, au travers des travaux de Wilfried Menghin ou Michael Müller-Wille auxquels viennent récemment s'ajouter d'autres talents plus jeunes comme Herbert Westphal, qui s'intéresse davantage encore aux problématiques de fabrication et propose une typologie des lances du VIe au Xe siècle, à la limite antérieure de notre période d'étude, sur laquelle nous aurons l'occasion de revenir¹⁵¹. Un point de vue intéressant, quoiqu'à prendre avec certaines précautions, sur l'armement du Haut Moyen Âge et ses méthodes de fabrication, mais qui peut s'étendre à d'autres périodes est apporté par la thèse défendue par Stefan Mäder en 2001¹⁵². Dans cet étude, l'auteur s'intéresse à l'élaboration des épées et armes damassées* de l'Europe occidentale, pas tant d'ailleurs dans leur assemblage ou leur forgeage que dans leur polissage. En fait, il exploite l'art des polisseurs de sabre japonais pour remettre en question et explorer les aspects fins des épées du Haut Moyen Âge européen. Ce travail

¹⁵⁰ A notre sens la partie la plus méconnue de son étude ; mais les combinaisons complexes de gardes pommeaux et leurs variantes sont difficilement exploitables.

¹⁵¹ WESTPHAL Herbert, *Zur Entwicklung mittelalterlicher Waffen* dans Walter Melzer, *Schmiedehandwerk in Mittelalter und Neuzeit*, Beiträge des 6. Kolloquiums des Arbeitskreises zur archäologischen Erforschung des mittelalterlichen Handwerks, Soester Beiträge zur Archäologie Band 5, Soest : Westfälische Verlagsbuchhandlung Mocker & Jahn, 2004, 166 pages.

¹⁵² MÄDER Stefan, *Stähle, Steine und Schlangen. Zur kunst-, kultur- und technikgeschichtlichen Einordnung dreier Schwertklingen aus dem alamannischen Siedlungsraum*, thèse de doctorat, université Humboldt, Berlin, 2001.

a pour intérêt principal de mettre en avant toutes ces phases non-plastiques de fabrication des armes, qui demeurent des étapes importantes cependant dans le processus de fabrication de l'armement européen. Il y donne ainsi une bonne approche des procédés d'abrasion et de finition des lames occidentales d'après les sources iconographiques. Ainsi le polissage d'un *seax* germanique par un Maître japonais révèle la structure de la lame d'une manière qui, en définitive, peut vraisemblablement être proche de l'aspect qu'elle pouvait avoir il y a des siècles

h. La France et les études francophones.

Les publications francophones de grande qualité sur la guerre, les conflits ou la violence ne manquent pas : l'ouvrage de Philippe Contamine, *La Guerre au Moyen Âge*¹⁵³, est une référence internationale.

Le second tome de l'ouvrage *La guerre, la violence et les gens au Moyen Âge*¹⁵⁴ contient un article de Philippe Contamine sur l'armement des populations troyennes à la fin du Moyen Âge¹⁵⁵. L'étude de l'armement en relation avec les populations civiles et combattantes est certes un des axes d'investigation possible participant de son étude et donne de précieux renseignements sur la diffusion et la présence de l'armement au sein des sociétés mais également des indications sur la manière dont elles qualifiaient et classifiaient les objets lors des recherches d'armes. Les travaux de Françoise Piponnier sur ce sujet, notamment concernant la ville de Dijon, participent également de cette approche¹⁵⁶ et fournissent des informations intéressantes à mettre en perspective avec les autres apports l'étude de l'armement. De même, les données sur la violence apportés par

¹⁵³ CONTAMINE Philippe, *La Guerre au Moyen Âge*, 6^e édition, Paris : Presses universitaires de France, 2003, 516 pages.

¹⁵⁴ CONTAMINE Philippe et GYUOTJEANNIN Olivier, *La guerre, la violence et les gens au Moyen Âge*, Volume 2 - Guerre et gens / La Violence et les gens, 119^e congrès national des sociétés historiques et scientifiques, Amiens, 1994, collection Actes des congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques, Paris : Editions du CTHS, 1996, 313 pages.

¹⁵⁵ CONTAMINE Philippe, « L'armement des populations urbaines à la fin du Moyen Âge : l'exemple de Troyes (1474) », in CONTAMINE Philippe et GYUOTJEANNIN Olivier, *La guerre, la violence et les gens au Moyen Âge*, Volume 2 - Guerre et gens / La Violence et les gens, 119^e congrès national des sociétés historiques et scientifiques, Amiens, 1994, collection Actes des congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques, Paris : Editions du CTHS, 1996, p. 59-74.

¹⁵⁶ PIPONNIER Françoise, « L'armement personnel en Bourgogne à l'époque de la guerre de Cent Ans », in *Fasciculi archaeologiae historicae* tome XV, Lodz : Académie Polonaise des Sciences de Lodz, 2004

les travaux de Christiane Raynaud¹⁵⁷ peuvent fournir matière à réflexion.

De manière générale, les ouvrages français sur la guerre au Moyen Âge proposent des contributions plus que pertinentes sur l'organisation des armées, la vie en campagne, l'économie de la guerre médiévale et la perception de celle-ci par les sociétés et bien d'autres choses encore ; le rapport entre utilisateur et arme est parfois évoqué, mais bien moins que les aspects sociaux de ces dernières. De fait, peu semblent s'intéresser aux objets eux-mêmes, et on préfère souvent se référer aux travaux extérieurs. Les ouvrages spécialisés, les études traitant spécifiquement de l'armement dans une approche typologique ou technologique semblent bien rares pour ce qui concerne le Moyen Âge.

Cependant certains auteurs ont heureusement su approfondir le sujet sous diverses approches. Les plus éclairés de ces contributeurs font certes appel aux apports étrangers mais s'appuient sur les idées les plus pertinentes et récentes. Parmi les précurseurs de cette production francophone rénovée du XX^e siècle les contributions de Juan Federico Finó ont par exemple eu le privilège de s'intéresser au sujet sous des angles nouveaux, bien que la castellologie ait été le réel domaine de prédilection de l'auteur. Son point de vue sur l'armement et la manière de le considérer comme sujet d'étude en tant que tel est à souligner. Ainsi il déclare : « l'évolution de l'armement ne doit pas être uniquement considérée en fonction des facteurs militaires mais aussi de ceux d'ordre économique et technologique. »¹⁵⁸ ; dans cet article, une des rares contributions en français s'intéressant à ces axes de recherche, il reconnaît par ailleurs les difficultés inhérentes à l'étude du fait technologique.

L'armement défensif et les armes à feu ont une place prépondérante dans les contributions de Jean-Pierre Reverseau, ancien conservateur en chef des collections et directeur adjoint du musée de l'Armée. Toutefois en mars 2001, Jean-Pierre Reverseau a organisé un colloque à l'Hôtel national des Invalides intitulé *L'homme armé en Europe*, qui donna suite à une publication, l'une des plus intéressantes en français dans ce domaine en raison également de sa portée internationale¹⁵⁹. Parmi les 18 contributions à ce colloque pluridisciplinaire, diverses approches sont proposées et exposées, de l'étude de sources

¹⁵⁷ RAYNAUD Christiane, *La violence au Moyen Âge: XIII^e-XV^e siècle : d'après les livres d'histoire en français*, Paris : éditions du Léopard d'Or, 1990, 353 pages.

¹⁵⁸ FINO Juan Federico, « Notes sur la production du fer et la fabrication des armes en France au Moyen Âge », in *Gladius*, tome 3, Madrid, 1964, p.47-66.

¹⁵⁹ CONTAMINE Philippe et REVERSEAU Jean-Pierre (dir.), *L'homme armé en Europe : XIV^e-XVI^e siècle*, Cahiers d'études et de recherche du Musée de l'armée n°3, Paris : Musée de l'Armée, 2002, 306 pages.

textuelles, administratives ou autres à la discussion sur la couleur dans l'armement, de l'armure réelle, fonctionnelle à la pièce grandiose faite pour un empereur, de l'armement du guerrier mongol à l'industrie armurière allemande. Le tout présente un panorama permettant la découverte ou l'approfondissement de questions historiques sur la place de l'homme en armes dans la société ou le fonctionnement des organismes dans lesquels l'arme prend place, du régiment à la gestion étatique de l'équipement du combattant. De nombreuses informations pertinentes pour notre propos se trouvent disséminées çà et là dans cet intéressant ouvrage. Surtout, Jean-Pierre Reverseau y rappelle la nécessité de l'approche fonctionnelle dans l'étude de l'armement ; il profite ainsi de sa contribution pour dissiper les mythes qui surplombent l'habillement de guerre dans la littérature francophone, attestant malgré lui la réelle inadéquation entre les idées encore propagées dans notre langue malgré les travaux des spécialistes, et les connaissances réelles mises en avant par d'autres, ailleurs. Un point encore plus pertinent est marqué dans sa toute première communication lors de ce colloque¹⁶⁰ : il y souligne la nécessité, malgré une abondance de sources iconographiques et textuelles, de se référer en tout premier lieu aux objets eux-mêmes ; il remarque au passage la prépondérance des épées, du moins dans les collections nationales, par rapport aux autres armes conservées, pour la période médiévale.

Un colloque plus ancien qui eut lieu à Montpellier en 1987 témoigne de possibilités intéressantes proposées par les chercheurs français dans les études sur l'arme au sens large : *Le combattant au Moyen Âge*¹⁶¹ a vu ainsi des contributions émanant de l'étude littéraire, historique comme de l'approche archéologique ou paléopathologique. La richesse des échanges et des communications atteste des possibilités de l'approche interdisciplinaire dans ce sujet. Outre les interventions qui abordent à nouveau la place de l'arme, du combat et du combattant dans les sociétés médiévales comme ce qu'a proposé Philippe Contamine, ou l'organisation militaire selon les princes et les territoires, on retiendra celle de Jean-Pierre Arrignon¹⁶², qui présente les épées à inscription trouvées dans la zone russe, mais aussi celle de Pierre-André Sigal¹⁶³ qui aborde les sources écrites,

¹⁶⁰ REVERSEAU Jean-Pierre, « Les sources écrites et figurées au regard de l'historien des armes anciennes », *ibid.* p. 17-22.

¹⁶¹ P Société des Historiens Médiévistes de l'Enseignement Supérieur Public, *Le combattant au Moyen Âge*, 2^e édition, [18e Congrès de la] Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public, [Montpellier, 1987], Paris : Publications de la Sorbonne, 1995, 305 pages.

¹⁶² ARRIGNON Jean-Pierre, « Le guerrier russe IXe-XIII^e siècles d'après les données archéologiques », *ibid.* p. 123-147.

¹⁶³ SIGAL Pierre-André, « Les coups et blessures reçus par le combattant à cheval en occident aux XII^e et XIII^e siècles », *ibid.* p. 171-183.

qu'elles soient historiques, littéraires ou hagiographiques, dans leurs apports à la connaissance du combat au Moyen Âge.

S'il est en revanche une monographie récente qui se distingue car traitant d'une arme et d'un outil parmi les plus anciens utilisés par l'homme, et omniprésent au Moyen Âge, c'est bien l'ouvrage « *A la hache !* » *Histoire et symbolique de la hache dans la France médiévale (XIII^e-XV^e siècles)*¹⁶⁴, qui présente, pour reprendre les mots mêmes de Michel Pastoureau dans sa préface, une « histoire totale » de l'arme-outil dans un cadre géographique et chronologique cependant restreint. Nous ne pouvons que rejoindre l'auteur dans son discours introductif en faveur d'une histoire des objets, et saluer la richesse documentaire sur laquelle elle se base dans son exposé délivrant une quantité redoutable d'informations. Certes, une grande partie de l'ouvrage est consacré à l'objet en tant qu'outil : son développement, son cadre d'utilisation mais également la manière dont il se présente dans les tissus sociaux des périodes et des régions considérées ; mais dans une optique plus connexe avec nos propres problématiques, la hache y est également abordée en tant qu'arme : l'auteur traite ainsi de son évolution dans la panoplie de la violence médiévale, tente de présenter quelques arguments basés sur les apports de l'archéologie et de l'étude des objets eux-mêmes, et consacre un chapitre entier au maniement de l'arme telle qu'elle apparaît dans les combats du XV^e siècle en s'appuyant sur le manuscrit français 1996 de la Bibliothèque Nationale de France, dit *Le Jeu de la Hache*. Qui plus est, l'arme est replacée dans ses divers contextes avec force citations de sources ou de travaux précédents. L'auteur propose également une intéressante étude de l'iconographie de l'objet, offrant une véritable dissection des sources documentaires où la hache est présente. Le travail de Christiane Raynaud demeure remarquable à plus d'un titre, en particulier parce qu'il cherche à approcher également les aspects liés à l'utilisation de l'arme (tout en les replaçant dans un contexte plus vaste) : non seulement en se basant sur *Le Jeu de la Hache*, mais en exploitant aussi les informations livrées dans sources textuelles non-techniques.

C'est cependant l'approche archéologique qui fournit un des ouvrages en français les plus récents en matière d'étude de l'armement et s'intéressant directement aux objets eux-mêmes, basé sur les armes, armures et équipements tirés de la Saône et de ses affluents principalement lors des diverses campagnes de dragage dont ils ont fait l'objet depuis le

¹⁶⁴ RAYNAUD Christiane, « *À la hache !* » *Histoire et symbolique de la hache dans la France médiévale (XIII^e-XV^e siècles)*, Paris : Éditions Le Léopard d'Or, 2002, 700 pages.

XIX^e siècle. Le catalogue *Du silex à la poudre : 4000 ans d'armement en val de Saône*¹⁶⁵ présente, sur les 227 objets qu'il détaille, près de 35 armes entrant directement dans le champ de notre recherche, dont certaines bénéficieront dans notre étude d'un examen nouveau.. L'ouvrage a l'avantage d'offrir des dessins remarquables des objets et propose également au début de chaque chapitre un aperçu des principes techniques, et même sociaux, et des évolutions de l'armement pour la période considérée rédigée le plus souvent par un spécialiste de la question ; les données technologiques et également martiales y sont également parfois mentionnées. C'est ainsi une véritable frise chronologique de l'armement liée à un contexte de découverte relativement restreint et cependant extrêmement riche qui se déroule pour le lecteur, basée sur la réalité matérielle d'objets tangibles, lui permettant d'accéder à une véritable connexion avec les armes tant dans leurs aspects de marqueurs des cultures matérielles, mais également d'outils fonctionnels, usuels, et parfois bien plus encore. Cette publication demeure l'une des rares, et fort bien faite au demeurant, traitant de l'armement en tant qu'objet principal d'étude dans un champ chronologique large et cependant cohérent.

La section médiévale de ce catalogue a été confiée à Olivier Bouzy, qui a poursuivi le travail ainsi entamé dans sa thèse de 1994 dans laquelle il étudie les épées et lances, et aborde également la problématique des enseignes, dans une zone correspondant au nord de la France médiévale¹⁶⁶ et qui constitue également une des rares études récentes sur un tel sujet réalisées en France. Plus de trois cent objets y sont étudiés, mais également une riche iconographie et une étude poussée des sources textuelles contemporaines des armes, en abordant la question des nomenclatures spécifiques de l'armement dans ces textes, proposant même un glossaire relativement dense. L'auteur y aborde également la fabrication des armes et présente une typologie des épées et des lances basées sur des critères morphologiques.

Une autre étude monographique plus récente, bien que traitant d'un sujet différent de nos propres préoccupations, semble cependant offrir un exemple de ce que peuvent donner les avatars actuels de la recherche sur l'armement en France. Abordant l'exploration de l'armement de trait médiéval, la thèse soutenue par Valérie Serdon portant

¹⁶⁵ BONNAMOUR Louis et alii, *Du silex à la poudre : 4000 ans d'armement en val de Saône*, catalogue de l'exposition de Chalon-sur-Saône (1990-91), Montagnac : éditions Monique Mergoïl, 1990, 196 pages.

¹⁶⁶ BOUZY Olivier, *Epées, Lances et Enseignes entre Loire et Meuse, du milieu du VIII^e à la fin du XII^e siècles*, thèse de doctorat sous la direction de Philippe Contamine, université Paris IV-Sorbonne, 1994.

sur les arcs, arbalètes et leurs projectiles¹⁶⁷ propose l'étude des objets archéologiques et leur confrontation aux données issues d'autres sources telles que l'iconographie ou les données textuelles. Elle considère le rapport aux fortifications et aux solutions offensives et défensives liées aux armes de trait lors de la guerre médiévale. L'auteur y explore en outre l'archéologie du geste liée aux armes étudiées en se basant sur ces sources illustrées.

Les données issues des remarquables fouilles du lac de Paladru¹⁶⁸, de même que les travaux réalisés à Strasbourg¹⁶⁹ ou à Montségur¹⁷⁰ ou Rougemont¹⁷¹ pour n'en citer que quelques uns fournissent non seulement les indications dimensionnelles et physiques des objets, mais également un contexte de découverte propre non seulement à les intégrer à un modèle plus vaste, mais aussi à apporter d'utiles informations chronologiques pour l'étude d'autres objets du même type.

Nous ne pouvons toutefois terminer ce bref panorama de l'évolution des études et publications sur l'armement au cours des décennies écoulées sans mentionner les apports remarquables au domaine de Claude Gaier, conservateur du Musée d'Armes de Liège. Son travail sur l'industrie de l'armement à Liège est une contribution fondamentale à l'histoire de l'armement¹⁷². Citer toutes ses autres contributions serait superflu, mais un aperçu de leur intérêt et de leur densité peut être acquis à la consultation des deux tomes de son *Armes et Combats dans l'Univers Médiéval*¹⁷³, qui témoignent de la multiplicité des approches empruntées par l'auteur dans ses recherches sur l'armement. Parmi les articles qui concernent le plus nos propres travaux, ceux traitant de l'utilisation de l'armement

¹⁶⁷ SERDON Valérie, *Étude archéologique de l'armement de trait au Moyen Âge (XI^e - XV^e siècle)*, thèse de doctorat nouveau régime en archéologie médiévale sous la direction de Françoise Piponnier, Faculté de Géographie, Histoire, Histoire de l'art, Archéologie et Tourisme, Université Lumière Lyon II, 2003. Elle fut par la suite publiée : SERDON Valérie, *Étude archéologique de l'armement de trait au Moyen Âge (XI^e - XV^e siècle)*, thèse de doctorat nouveau régime en archéologie médiévale sous la direction de Françoise Piponnier, Faculté de Géographie, Histoire, Histoire de l'art, Archéologie et Tourisme, Université Lumière Lyon II, 2003.

¹⁶⁸ COLARDELLE Michel et VERDEL Éric (dir.), *Les habitats du lac de Paladru (Isère) dans leur environnement : la formation d'un terroir au XI^e siècle*, Paris : Maison des Sciences de l'Homme, 1993, 416 pages.

¹⁶⁹ RIEB Jean-Pierre, SALCH Charles-Laurent, *Aspects de la vie au Moyen Âge et à la Renaissance, 10 ans de fouilles*, Strasbourg : Centre d'Archéologie Médiévale, 1973, 66 pages.

¹⁷⁰ SARRET Jean-Pierre, *Montségur, 13 ans de recherches archéologiques 1964-1976*, Lavelanet : Groupe de Recherches Archéologiques de Montségur et des Environs, 1981, 256 pages.; CZESKI André, « Montségur (Ariège). Découverte d'un fer d'arme d'hast, » *Archéologie du Midi médiéval*, vol. 2, 1984, p. 207 ; SARRET Jean-Pierre, « Montségur (Ariège). Une pointe de lance réemployée », *ibid.* p. 208.

¹⁷¹ WALTER P. (dir.), *Le vieux château de Rougemont*, Belfort : Delval 1993, 199 pages.

¹⁷² GAIER Claude, *L'industrie et le commerce des armes dans les anciennes principautés belges du XIII^e à la fin du XV^e siècle*, Paris : Belles Lettres, 1973, 395 pages.

¹⁷³ GAIER Claude, *Armes et combats dans l'univers médiéval*, Bibliothèque du Moyen Age, Liège : De Boeck université, 1995, 418 pages ; GAIER Claude, *Armes et combats dans l'univers médiéval II*, Bibliothèque du Moyen Age, Liège : De Boeck université, 2004, 289 pages.

semblent tout autant pertinents que ceux s'intéressant à l'apparition et à l'évolution de tel ou tel type ou classe d'arme. L'intérêt que l'auteur porte aux questions sur le maniement et l'utilisation des armes est un point éminemment important de la pertinence de ses apports.

Enfin, la recherche française a su tout récemment proposer une contribution centrée sur la seule épée médiévale par l'intermédiaire de l'exposition *L'Épée. Usages, mythes et symboles* et des publications associées dont elle a fait l'objet¹⁷⁴. Dans les articles du catalogue et du hors-série du périodique associé, nous avons eu l'opportunité de présenter les grandes lignes de ce qui est aujourd'hui à la base de notre propos, à savoir une approche physique de l'objet, permettant de récolter au mieux les informations qu'il contient naturellement, telles que liées à sa fabrication et à son utilisation, que nous reprenons et développons dans le présent travail¹⁷⁵.

i. Les arts du combat.

Avant de conclure cet état des lieux et cette exploration d'une discipline aux composantes multiples, il nous faut mentionner les travaux passés, récents ou en cours concernant certains aspects plus spécifiques, et plus restreints, de notre propre recherche, certes déjà soulignés à l'occasion lors des lignes précédentes mais qui ont pu faire l'objet d'une bibliographie plus spécialisée encore.

Pour ce qui est de l'utilisation de l'arme, nous avons mentionné dans les lignes précédentes les travaux qui, selon nous, se distinguaient quant à leur traitement du sujet : Christiane Raynaud, Claude Gaier¹⁷⁶, auxquels il faut ajouter les contributions de Victoria CirLOT et Jean Flori¹⁷⁷.

¹⁷⁴ HUYNH Michel (dir.), *L'Épée : Usages, mythes et symboles*, catalogue de l'exposition, Musée de Cluny - Musée National du Moyen Âge du 24 avril au 26 septembre 2011, Réunion des Musées Nationaux, Paris, 2011, 143 pages.

¹⁷⁵ Nous avons de même poursuivi ces présentations de nos travaux lors du 18e International Medieval Congress qui se déroula à Leeds du 9 au 12 juillet 2012 : « Reading Steel : Finding the Immaterial in Metal », session *Rediscovering Historical European Martial Arts, II*, jeudi 12 juillet 2012.

¹⁷⁶ GAIER Claude, « A la recherche d'une escrime décisive de la lance chevaleresque: Le 'coup de fâutre' selon Gislebert de Mons (1168) », in *Armes et combats dans l'univers médiéval*, Liège: De Boeck université, 1995, p. 57-77.

¹⁷⁷ CIRLOT Victoria, « Techniques guerrières en Catalogne féodale: le maniement de la lance », in *Cahiers de civilisation médiévale (Xe-XII^e siècle)* 28 (1985), p. 35-43 et FLORI Jean, « Encore l'usage de la lance.. La technique du combat chevaleresque vers l'an 1100 », in *Cahiers de civilisation médiévale*, 31e année (n°123),

Mais nombre d'auteurs, en particulier étrangers, se sont eux-mêmes appuyés sur les sources liées aux techniques de combat qui depuis peu font l'objet d'une attention particulière de la part de certains chercheurs et universitaires. Certains se sont ainsi spécifiquement attachés à l'étude de celles-ci, à la reconstitution et à la compréhension (relative) des techniques et des principes martiaux qui s'y trouvent. Ainsi les britanniques Alfred Hutton et Egerton Castle, l'auverrois Gabriel Letainturier-Fradin ont proposé dès la fin du XIX^e siècle ou le début du XX^e des études proposant non seulement un savoir-faire technique, mais également une approche de la place de ces cultures martiales dans les sociétés européennes.

Cependant, l'héritage et le legs de ces travaux connurent des fortunes diverses, liées certainement aux grands événements du XX^e siècle. Pour ainsi dire, ils sombrèrent dans un oubli relatif jusqu'à ce qu'à la fin du siècle dernier l'intérêt porté au *reenactment* sous toutes ses formes voit se développer la redécouverte de ces sources issues des arts du combat de l'Europe. C'est par exemple sous l'influence de membres de la *Society of Creative Anachronism* qu'il revit le jour : une recherche d'efficacité couplée à une volonté parfois inégale d'historicité ont ainsi mené certains érudits de la SCA à s'intéresser aux traités de combat et autres sources martiales du Moyen Âge et de la Renaissance, voire à les localiser et les retrouver ; en Angleterre s'ajoute ainsi à l'intérêt pour la rapière lié à l'engouement pour la reconstitution historique des Tudor à Cromwell, un penchant tout local pour les leçons des *Masters of Defense*. Également, en parallèle, des escrimeurs comme C. Armberger ou S. Matt Galas se sont intéressés à l'histoire de leur discipline dans ses avatars les plus anciens.

Mais c'est véritablement à la toute fin du XX^e siècle que ces riches sources documentaires firent l'objet de travaux universitaires. Ainsi dès les années 1960, certains chercheurs allemands s'intéressent à ces sources : c'est le cas de Martin Wierschin, qui propose une première étude des traditions martiales liées à Johannes Liechtenauer et expose la richesse documentaire dont elle a fait l'objet¹⁷⁸. Hans Peter Hils complète cette étude des enseignements de l'épée longue de cette tradition germanique dans son travail de 1985¹⁷⁹. En 1991, Sidney Anglo publie un article sur le manuscrit français 1996 de la

Juillet-septembre 1988. p. 213-240.

¹⁷⁸ WIERSCHIN Martin, *Meister Johann Liechtenauers Kunst des Fechtens*, Münchener Texte und Untersuchungen zur Deutschen Literatur des Mittelalters, Bd. 13, Munich : Beck, 1965, 212 pages.

¹⁷⁹ HILS Hans-Peter, *Meister Johann Liechtenauers Kunst des langen Schwertes*, Europäische Hochschulschriften., Reihe III, Geschichte und ihre Hilfswissenschaften, Bd. 257, Francfort sur le Main/New

BnF¹⁸⁰ mais c'est surtout son ouvrage fondamental *The Martial Arts of Renaissance Europe* qui marque le pas accompli et ouvre la porte des études universitaires à ces Art du Combat de l'Europe et aux sources qui nous en livrent les secrets¹⁸¹, bien qu'il fut en quelque sorte annoncé par une intéressante exposition au Metropolitan Museum de New York¹⁸².

Le nécessaire travail sur ces livres de combat peut et doit être accompli de manière pluridisciplinaire¹⁸³, et autorise de nombreux axes d'exploration et de travail ; parmi les dernières études consacrées à ce sujet, hors celles mentionnées dans les pages précédentes, on peut ainsi citer la toute récente thèse d'histoire de l'art de Heidemarie Bodemer sur les *Fechtbücher*¹⁸⁴. En France, les études historiques abordant les arts du combat en Europe et les domaines associés font l'objet d'une publication remarquable peu de temps après celle de Sidney Anglo, qui aborde malgré son titre la fin de la période médiévale, et témoigne de la richesse du travail encore à accomplir sur le sujet¹⁸⁵. Ces Livres de combat font également l'objet d'une thèse en cours d'achèvement, sous l'approche de l'histoire des textes, par Pierre-Alexandre Chaize à l'université de Saint Quentin en Yvelines¹⁸⁶.

Peu cependant décrivent véritablement l'action de combat, l'utilisation appliquée des armes selon les informations apportées par celles-ci, même si ces travaux offrent de remarquables approches d'un sujet réellement intégré aux sociétés européennes, par trop ignoré jusqu'alors. La première étude véritablement savante et traitant réellement (parmi d'autres axes) du combat tel que renseigné par ces sources est l'ouvrage de Franck Cinato et André Surprenant sur le plus ancien texte technique de combat connu en Europe, le

York : Peter Lang, 1985, 355 pages.

¹⁸⁰ ANGLO Sidney, « "Le Jeu de la Hache" - A Fifteenth-Century Treatise on the Technique of Chivalric Axe Combat », in *Archaeologia*, vol. 109, 1991, p 113-128.

¹⁸¹ ANGLO Sidney, *The Martial Arts of Renaissance Europe*, New Haven : Yale University Press, 2000, 384 pages.

¹⁸² La ROCCA Donald, *The Academy of the Sword: Illustrated Fencing Books, 1500-1800*, New York : Metropolitan Museum of Art, 1998, 36 pages.

¹⁸³ Ce qui fut une des conclusions du récent colloque organisé à l'université de Lille III : *Les arts de guerre et de grâce (XIV^e-XVIII^e siècles) De la codification du mouvement à sa restitution : hypothèses, expérimentations et limites*, IRHIS, UMR 8529, 21-22 mai 2012.

¹⁸⁴ BODEMER Heidemarie, *Das Fechtbuch*, thèse de doctorat, sous la direction de Reinhard Steiner, Université de Stuttgart, 2008.

¹⁸⁵ BRIOIST Pascal, DREVILLON Hervé, SERNA Pierre, *Croiser le Fer – Violence et culture de l'épée dans la France moderne XVI^e - XVIII^e siècles*, collection « Époques », ChampVallon : Seyssel, 2002, 514 pages.

¹⁸⁶ CHAIZE Pierre-Alexandre, *Les arts martiaux en Occident à la fin du Moyen Age : enseignement, conservation et tradition d'un savoir à travers les livres d'armes*, thèse de doctorat sous la direction de Bruno Laurioux, Laboratoire ESR (etat société et religion), université de Versailles-Saint Quentin en Yvelines, en cours.

Liber de Arte Dimicatoria (Royal Armouries, Leeds, ms. I.33)¹⁸⁷, où Franck Cinato expose sa compréhension et dévoile son interprétation des techniques et principes propres à l'escrime de Lutegerus. Certes, divers érudits s'essayent depuis quelques années, voire quelques décennies si on veut bien les croire à la reconstitution de ces arts martiaux européens d'après les sources, et les conclusions de leurs approches amènent néanmoins des éléments pertinents à la réflexion et à la compréhension des objets. Nous-mêmes avons commis quelques tentatives à ce sujet, tant pour diffuser les travaux accomplis que pour proposer pistes de travail et de questionnements sur ces thématiques à tous ceux, universitaires ou non, qui pouvaient s'en réclamer¹⁸⁸.

Certes, ces travaux ne concernent que la période où de telles sources ont existé. La plus ancienne disponible à ce jour, le *Liber de Arte Dimicatoria*, datant du tout début du XIV^e siècle, il semble légitime de se demander si l'exploration des techniques de combat des époques antérieures peut être effectuée de manière rigoureuse, même si de nombreux auteurs déjà cités s'y sont essayé, se basant sur les autres sources iconographiques, textuelles ou autres qui leur étaient disponibles. Nous reviendrons sur ces problématiques, mais la chose semble toutefois possible : des recherches récentes ont proposé des résultats saisissants sur la gladiature romaine¹⁸⁹ ; d'autres ont exploité les informations livrées principalement par la littérature scandinave, l'archéologie et l'expérimentation gestuelle dans un travail entamé en 2002 pour émettre des hypothèses intéressantes sur les arts du combat de ces époques¹⁹⁰. L'approche archéologique du combat semble également fournir des éléments intéressants sur les épées égéennes des XV^e-XIV^e siècles avant notre ère¹⁹¹.

¹⁸⁷ CINATO Franck et SURPRENANT André, *Le Livre de l'art du Combat - Liber de arte dimicatoria*, Édition critique du Royal Armouries MS. I.33, Sources d'histoire médiévale 39, Paris : CNRS éditions, 2009, 358 pages.

¹⁸⁸ COGNOT Fabrice (ed.), *Maîtres et techniques de combat à la fin du Moyen Âge et au début de la Renaissance*, Collection Histoire & patrimoine, Paris : A.E.D.E.H., 2006, 143 pages ; COGNOT Fabrice (ed.), *Arts de Combat. Théorie et pratique en Europe. XIV^e -XX^e siècles*, Collection Histoire & patrimoine, Paris : A.E.D.E.H., 2011, 190 pages.

¹⁸⁹ LOPEZ Brice et TEYSSIER Eric, *Gladiateurs : Des sources à l'expérimentation*, collection nouveau regard, Paris : éditions Errance, 2005, 154 pages.

¹⁹⁰ SHORT William R., *Viking Weapons and Combat Techniques*, Yardley : Westholme Publishing, 2009, 192 pages.

¹⁹¹ MOLLOY Barry, « Martial Arts and Materiality : a Combat Archaeology Perspective on Aegean Swords of the Fifteenth and Fourteenth Centuries BC », in *World Archaeology* vol. 40 : *experimental archaeology*, Oxford : Taylor & Francis, 2008, p. 116-134 ou MOLOY Barry (dir.), *The Cutting Edge, studies in ancient and medieval combat*, Stroud : Tempus, 2007, 222 pages.

j. Le métal.

Notre approche s'intéresse également à la fabrication des armes à l'échelle de l'individu, aux apports que peut constituer une observation de celles-ci au travers d'une connaissance corporelle des gestes associés à la mise en forme de la matière et d'une expérience personnelle des savoir-faire possibles dans les procédés impliqués.

Des études s'intéressant à la structure sous-jacente de l'armement ont été réalisées, dont les résultats témoignent de la pertinence d'un tel questionnement. Les travaux fondamentaux d'Edouard Salin et Albert France-Lanord¹⁹² aidés par la suite par l'expérience pratique d'Aimé Thouvenin à Nancy constituent un exemple significatif et pertinent de ce qu'une telle approche de la matière peut livrer dans la connaissance et la compréhension de l'armement. De même, les recherches du hollandais Jaap Ypey¹⁹³ explicitant les motifs obtenus dans la technique du damas soudé torsadé ont permis de compléter et d'approfondir la question. En Grande Bretagne, l'armement des périodes pré-normandes a fait lui aussi l'objet d'études, en particulier dans l'ouvrage de Hilda Roderick Ellis Davidson, *The Sword in Anglo-Saxon England*¹⁹⁴. Les analyses métallographiques de Ronald Franck Tylecotte ont permis de comprendre les différents faciès, les possibles structures des épées damassées de ces périodes¹⁹⁵. Ce sont encore aux armes damassées que se sont intéressés Aurélie Rogalla Von Bieberstein et Philippe Dillmann¹⁹⁶. On pourrait même ajouter à cette liste d'études remarquables portant sur ces périodes anciennes l'ouvrage s'intéressant aux épées de l'Europe pré-romaine de Radomir Pleiner, *The Celtic Sword*¹⁹⁷.

Il semble cependant que l'armement des derniers siècles du Moyen Âge ne bénéficie pas d'autant d'attention que les armes des périodes précédentes dans les

¹⁹² SALIN Edouard et France-Lanord André, *Rhin et Orient, Le fer à l'époque mérovingienne : étude technique et archéologique*, Paris : librairie orientaliste Paul Geuthner, 1943, 292 pages. Mais également : FRANCE-LANORD André, *La fabrication des épées damassées aux époques mérovingienne et carolingienne*, Le pays Gaumois 1, 2, 3, Virton, 1949.

¹⁹³ YPEY Jaap, « Au sujet des armes avec damas soudé », in *Archéologie médiévale*, tome XI, 1981, p.147-165

¹⁹⁴ DAVIDSON Hilda Roderick Ellis, *The sword in Anglo-Saxon England : its archaeology and literature*, Rochester : Boydell press, édition révisée de 1998, 237 pages.

¹⁹⁵ TYLECOTE R.F. et GILMOUR B.J.J., *The metallography of early ferrous edge tools and edged weapons*, BAR British Series 155, Oxford England, 1986, 264 pages.

¹⁹⁶ ROGALLA VON BIEBERSTEIN Aurelia, DILLMANN Philippe, «Le damas soudé du haut Moyen-âge en Occident: étude historiographique et critique des analyses métallographiques», in DILLMANN Ph., PEREZ L., VERNA C., *L'acier en Europe avant Bessemer, Actes du colloque international Conservatoire national des Arts et Métiers*, Paris, les 8, 9, 10 décembre 2005, Toulouse : Editions Méridiennes, 2011, p.195-222.

¹⁹⁷ PLEINER Radomir, SCOTT B.G., *The Celtic Sword*, Oxford : Clarendon Press, 1993, 196 pages.

questionnements liés à leur fabrication. Nous avons mentionné les analyses menées par Alan Williams sur les épées et les armures, ou l'étude fondamentale de Carlo Pansieri ; et des études existent qui peuvent amener des informations et des perspectives pouvant inclure l'armement dans leurs méthodes, résultats et développements. On citera par exemple les analyse menées sur des pointerolles de mineur issues du site de Pampailly¹⁹⁸, qui révèlent des procédés de fabrication que peuvent également montrer les armes de la fin du Moyen Âge.

Mais des questions plus proches de nos préoccupations liées à ce que l'arme peut montrer des savoir-faire qui l'ont créé, car ajoutant aux analyses une étape de travail de la matière semblent avoir été posées et prouvé leur pertinence dans l'étude de l'armement des périodes anciennes. Ainsi les analyses métallographiques combinées aux phases expérimentales de reproduction des armes trouvées sur le sanctuaire protohistorique de Gournay-sur-Aronde ont permis d'identifier les structures et les procédés correspondants, en particulier dans les talons des lances¹⁹⁹, montrant une certaine variété dans les méthodes et les résultats possibles, et une indéniable ingéniosité artisanale.

4. Conclusion et perspectives.

Nous avons ainsi dressé un portrait nullement exhaustif des évolutions de l'étude de l'armement et de son usage en Europe depuis sa genèse précoce à l'époque moderne jusqu'à ses derniers développements. Dans une phase initiale, ce sont les érudits de l'art militaire et les linguistes qui ont initié les premiers travaux s'intéressant à l'armement médiéval, creusant les fondations de l'exploration de ce patrimoine. Ils furent suivis par plusieurs générations de collectionneurs et d'amateurs qui, chacun selon leur manière mais dans une dynamique relativement convergente ont jeté les bases d'une première recherche européenne, alors qu'en parallèle se constituaient les grandes collections publiques ou

¹⁹⁸ GUILLOT I., FLUZIN Ph., « Interprétation structurale de l'élaboration et de l'utilisation d'outils miniers », in *Bulletin de la Société préhistorique française*. 1987, tome 84, N. 8. p. 248-256. Et sur une échelle plus étendue, GUILLOT I., BERTIN F., FLUZIN Ph., BENOIT P., BERANGER G., « La Pointerolle, outil des mineurs du XVI^e siècle : synthèse des études métallographiques », in BENOIT P., FLUZIN Ph. (éd.), *Paléoméallurgie du fer & cultures : actes du Symposium international du Comité pour la sidérurgie ancienne de l'Union internationale des sciences préhistoriques et protohistoriques*, AEDEH, Vulcain, Belfort/Paris, 1995, p. 509-524.

¹⁹⁹ FLUZIN Philippe, URAN Laurent, BERANGER Gérard, CODDET Christian, « Structures et mises en forme d'armes gauloises », in *Revue archéologique de Picardie*, n°1, 1983, *Les celtes dans le nord du bassin parisien*, p. 181-194.

privées qui elles-mêmes allaient servir de base au développement de la discipline. Il fallut cependant attendre le XX^e siècle pour voir arriver à la fois la volonté synthétique et l'approfondissement méthodique de problématiques spécifiques. Le souci d'exhaustivité, l'attachement à une certaine rigueur est ainsi allé de pair avec des questionnements allant au-delà des simples considérations esthétiques pour ces objets. L'arme est considérée en tant que porteur d'informations historiques et non plus seulement comme un simple objet d'art ; on la place dans un contexte social, économique, on s'intéresse aux processus métallurgiques ayant mené à sa fabrication. Tous les types de sources historiques, qu'elles soient textuelles (littéraires, historiographiques, financières, techniques parfois), iconographiques, mais aussi archéologiques permettent d'approfondir les questions posées. Se construisent des centres de recherche, des écoles d'exploration de ce patrimoine, des méthodes et des manières nationales ou locales de travailler sur le sujet. Ces contributions ont représenté des aspects pertinents du développement de la recherche sur l'armement.

Ainsi a-t-on une image de l'histoire et de l'état actuel des connaissances sur l'armement se présentant à nous sous des visages multiples, dans lesquels la rareté d'accès des études anciennes se couple paradoxalement avec l'autorité rémanente de certaines d'entre elles, la permanence de l'intérêt pour le domaine va de pair avec la multiplicité des approches tant au cours des siècles passés que des dernières décennies, la pertinence et la spécialisation de certaines démarches scientifiques récentes coexiste avec les études diachroniques et généralistes. Les travaux récents ont su multiplier les sources et les approches : données issues de textes légaux, documents comptables ou administratifs, avec parfois des résultats très intéressants. Le contexte d'utilisation des armes a pu être précisé, approfondi, étudié grâce aux apports de l'archéologie des champs de bataille.

Trop rarement cependant les armes sont considérées en tant que vecteurs directs d'information à leur sujet, hormis les études métallurgiques et les quelques travaux mentionnés ci-dessus, dont peu portent sur les armes du Bas Moyen Âge. Or les informations qu'elles contiennent sont là : sur leur élaboration, sur leur utilisation, lisibles pour quiconque en possède les clés de lecture.

II. Les cadres de l'étude. Chronologie, matériel et géographie.

M. Jean-Yves Marin déclarait en 1999 :

« Qui a mené une enquête sur l'armement du bas Moyen Age dans l'aire du conflit découvre que tout ou presque reste à faire. L'intérêt ancien pour ces objets « collectionnés » dans les mairies et dans les châteaux fait qu'ils sont rarement dans les musées. A cela il faut ajouter les faux, produits en série au XIX^e siècle pour les besoins d'un marché florissant. On ne pourra remédier à ce lourd passif que par des inventaires critiques et la publication systématique des découvertes archéologiques. Là encore l'abondance des textes est trompeuse et un travail typo-chronologique reste à accomplir. »²⁰⁰

Cette citation semble à elle seule pouvoir justifier la pertinence d'un travail portant sur une période paraissant aux yeux de l'auteur fort apte à fournir matière à étude, mais lui semblant cependant dans les faits fort peu exploitée en matière d'investigations scientifiques récentes sur le sujet propre de l'armement. Elle présente également, en peu de mot certes, certaines des autres difficultés inhérentes à une telle démarche que nous expliciterons plus avant dans l'historique de nos propres travaux : la complexité dans l'accès au mobilier, notamment.

Nous nous sommes attachés, au cours des pages précédentes, à mettre en avant ou au contraire à signaler les aspects anciens et récents de la recherche sur l'armement, qu'ils correspondent ou non à notre propre démarche, à nos propres centres d'intérêt. Ce discours a certainement permis de cerner et d'envisager l'orientation que nous voulions donner à nos travaux, et a à coup sûr laissé le lecteur entrevoir si ce n'est les aboutissants, du moins déjà les tenants, de la présente investigation. Il est temps désormais de définir plus précisément, plus explicitement les cadres et les choix de notre enquête, étape préliminaire à l'approfondissement de notre problématique.

²⁰⁰ MARIN Jean-Yves, « Pour une archéologie de la guerre de cent ans », dans *l'Archéologue - archéologie nouvelle*, n° 42, juin-juillet 1999, p. 5.

1. Le cadre chronologique.

Un nombre important d'études certes très intéressantes ont été réalisées sur les armes des périodes anciennes, qui semble démesuré en regard de celles disponibles pour les époques plus tardives. Le Haut Moyen-Age a ainsi eu la faveur d'experts ayant produit des monographies et des travaux remarquables à de nombreux points de vue, et les méthodologies qu'elles exposent peuvent en outre constituer des apports significatifs, par comparaison, à l'étude des périodes plus récentes.

Ainsi l'étude de Wilfried Menghin, *Das Schwert im Frühen Mittelalter*²⁰¹, s'intéresse de manière approfondie à l'évolution et aux technologies de l'épée du Ve au VII^e siècle en Europe occidentale, et présentant typochronologies et études métallographiques et structurelles de certaines pièces de même que des fourreaux, montures et suspensions – une entreprise fort précieuse rendue nécessaire par l'obsolescence du cependant très important et toujours ouvrage de référence *Das Zweischneidige Schwert der Germanischen Völkerwanderungszeit* d'Elis Behmer²⁰². Et nous avons déjà mentionné les travaux fondamentaux d'Edouard Salin et Albert France-Lanord sur les armes du Haut Moyen Âge.

De fait, le travail réalisé sur l'armement des périodes anciennes est considérable, et louable au plus haut point. Les approches développées, les conclusions apportées, les informations présentées sont tout autant d'éléments enrichissant très largement le savoir sur l'armement européen de ces périodes, dépassant pourtant largement le cadre strictement historique ou archéologique dans lequel elles peuvent aussi s'inscrire.

Mais par delà cette abondance d'études de premier ordre, on pourrait aussi y voir un désintérêt pour les objets des périodes récentes. Une sorte de réticence à vouloir développer un sujet paraissant peut-être trop simple, trop connu, trop évident. On ne saurait certes enlever au « Serpent dans l'épée »²⁰³ un attrait manifeste, tant au niveau de la

²⁰¹ MENGHIN Wilfried, *Das Schwert im Frühen Mittelalter : chronologisch-typologische Untersuchungen zu Langschwertern aus germanischen Gräbern des 5. bis 7. Jahrhunderts n.*, Nuremberg : Konrad Theiß Verlag, 1983, 368 pages.

²⁰² BEHMER Elis, *Das Zweischneidige Schwert der Germanischen Völkerwanderungszeit*, Tryckeriaktiebolaget Svea, Stockholm, 1939, 219 pages. Principalement basé sur des pièces conservées au Württembergisches Landesmuseum de Stuttgart.

²⁰³ Nous faisons ainsi référence à un JONES Lee A.: *The Serpent in the Sword: Pattern-welding in Early Medieval Swords*, publié à l'origine dans OLIVER David, *The catalogue of The Fourteenth Park Lane Arms Fair*, London, 2007, p. 7-11 et proposé en 1998 dans une version électronique à l'adresse : <http://www.tf.uni->

compréhension technique de sa réalisation ou de ses propriétés, qu'à ce fort potentiel symbolique que les épées damassées peuvent convoquer. Mais peut-être est-ce également, seulement, un épiphénomène de l'abondance des armes des périodes plus anciennes par rapport aux épées plus récentes – la rareté de la conservation de ces dernières pouvant malgré tout elle aussi être un avatar de ce manque d'intérêt, combiné à une réalité indéniable d'indigence archéologique ?

Il semblait ainsi nécessaire, en particulier pour l'espace francophone, de procéder à une étude des objets correspondant pourtant à une période d'apparente pauvreté documentaire en comparaison avec ce qu'avaient livré les siècles antérieurs. Cette rareté de l'échantillon confère cependant un aspect positif à leur étude : elle rend nécessaire un examen approfondi des pièces, elle exacerbe l'importance de la collecte du maximum d'informations à partir de celles-ci tout en magnifiant le souci et les problématiques liées à leur préservation.

Le matériel en lui-même, dans son apparente perte de complexité comparé aux formidables armes damassées des périodes précédentes, nous a paru également constituer un argument supplémentaire pour en entamer l'étude. Pourtant, les travaux métallographiques sur les épées des XII^e-XV^e siècles semblent indiquer que, même si elle demeure moins visible, la complexité d'élaboration des épées témoigne toujours d'un haut niveau de technicité.

Voilà qui fixe peu ou prou la limite antérieure de notre champ chronologique d'exploration. Notre cadre temporel s'étendra quant à lui jusqu'à la fin du XV^e siècle. Les derniers siècles de la période médiévale nous offrent une véritable abondance d'informations concernant divers apports à l'étude de l'armement qui en revanche font défaut pour les périodes précédentes. L'existence de sources techniques traitant exclusivement du combat, de l'utilisation de l'arme offre en vérité une connexion réelle, directe, appliquée avec la manière dont ces objets étaient utilisés. La fenêtre qu'elles peuvent ouvrir sur une réalité multiple et complexe de l'usage appliqué des armes se présente comme une approche indispensable pour quiconque veut comprendre l'armement médiéval ; or une réelle compréhension de l'arme ne peut être acquise sans s'intéresser aux apports du combattant.

2. Le cadre matériel.

Nous reste donc, pour l'instant, à définir également le cadre matériel, de notre enquête, à circonscrire les variétés d'objets auxquels nous allons nous intéresser.

Si on reprend la sommaire typologie proposée par Claude Gaier²⁰⁴, on a la classification suivante pour l'armement médiéval (en excluant les armes de trait) :

1.1 armes défensives

1.2 armes offensives

1.2.1 à main

1.2.1.1 épées, dagues, coutelas

1.2.1.2 de choc (hache, masse, marteau)

1.2.1.3 d'hast (lance, fauchard, etc)

Certes, ces catégories sont davantage destinées à fournir au chercheur une base de tri, et pourraient bénéficier d'un supplément de détail d'autant qu'elles peuvent dans la réalité des faits se trouver mélangées, combinées voire dissolues selon la hiérarchisation des critères considérés. Tout du moins celles-ci sont-elles relativement consensuelles, d'autant qu'elles servent notre propos : les armes défensives (nous supposons que l'auteur pense principalement à l'armure) se trouvent d'un côté, les armes offensives de l'autre. Les premières étant plutôt privilégiées par les études existantes anciennes comme récentes d'une part et étant d'autre part rares dans le matériel offert par notre champ d'investigation, se tourner vers les secondes semblait d'autant plus sensible.

Philippe Contamine déclarait, dans son introduction au colloque *L'homme armé en Europe : XIV^e-XVI^e siècle*²⁰⁵ :

« L'histoire d'une arme doit être totale, militaire bien sûr, mais aussi technologique et économique, psychologique, anthropologique et symbolique.

Pour la période envisagée, il reste encore beaucoup à faire à ce sujet, même si

²⁰⁴ GAIER Claude, *Les Armes*, Typologie des sources du Moyen Age occidental tome34 Turnhout : Brepols, 1979, 95 pages.

²⁰⁵ CONTAMINE Philippe, « L'homme armé à la fin du Moyen Âge : des initiatives privées aux interventions publiques », in CONTAMINE Philippe et REVERSEAU Jean-Pierre (dir.), *op. cit.* p. 10-11.

l'arc et l'épée, entre autres, ont fait d'ores et déjà l'objet d'un traitement privilégié. L'histoire d'une arme ne peut se comprendre que dans son environnement spatio-temporel mais aussi mental, au sens large. »

De la même manière, Claude Gaier demandait en 1979 qu'un travail soit accompli sur l'armement, sur les axes suivants :

- « 1) une recherche heuristique, dans trois secteurs différents :
 - a. établir un corpus des représentations d'armes dans toutes les œuvres d'art de la période médiévale.
 - b. étudier systématiquement toutes les représentations d'armes répertoriées, et estimer leur représentativité (en fonction de critères propres à chaque œuvre)
 - c. dépouiller systématiquement les livres de compte urbains ou princiers.
- 2) La lance : son maniement n'a jamais vraiment été étudié »²⁰⁶

Ces propos sur la nécessité d'une démarche d'étude de l'armement qui ne peut être qu'heuristique nous semblent absolument justes. Et quand Philippe Contamine demande avec raison une histoire économique et sociale de l'armement, nous y ajoutons la demande d'une réelle archéologie de l'arme – ce qu'on peut, sous certains aspects, assimiler à sa demande d'une approche anthropologique et symbolique du domaine.

L'épée fera partie des armes auxquelles nous nous intéresserons : elle a le privilège de bénéficier d'une base documentaire abondante, tant par les études publiées, les éléments de comparaison et la richesse fournie par les sources martiales. La lance se voit placée par les propos mêmes de Claude Gaier dans les armes que nous devons aborder, même si depuis la publication de cette liste certains travaux ont été proposés. Enfin, la hache constitue un exemple particulier d'arme simple au demeurant, mais donc Christiane Raynaud a su montrer la réalité complexe.

Le choix de se restreindre à ces trois seules classes d'armes pour la présente étude n'a pas été des plus évidents. Certes, on pourrait argumenter de leur statut chevaleresque, de leur place particulière auprès du guerrier médiéval. Mais ce sont surtout les aspects techniques qui ont déterminé ce choix, tant au niveau des savoir-faire du métal que ces objets peuvent révéler que de leur richesse et de leur intérêt martial. La combinaison de ces deux domaines, dans la

²⁰⁶ GAIER Claude, *op. cit.*

densité d'information et de réflexions fournies, fut en réalité le principal critère : l'épée, la lance et la hache représentent les catégories d'armes dans lesquelles notre compréhension des phénomènes liés aux axes de notre approche pouvait atteindre un degré suffisant pour qu'on puisse ainsi en exposer les résultats.

En ce qui concerne les aspects liés à la fabrication des armes, nous plaçons notre enquête dans la stricte échelle de la macrographie, qui d'une part s'avère plus adaptée aux conditions matérielles d'accès et d'analyse du mobilier, et d'autre part correspond à l'échelle d'information livrée par notre approche expérimentale. Nous pensons qu'une telle démarche, même si *a priori* elle semble ne se baser que sur des perceptions superficielles de l'objet, peut représenter une étape de la compréhension des structures de l'arme menant en outre à des réflexions plus larges.

L'acquisition des savoir-faire techniques et martiaux à un niveau certes toujours modeste, mais autorisant des observations et des réflexions que nous voulons abouties et pertinentes est en soi un processus long, complexe et sollicitant un investissement certain tant en méthodologie qu'en temps matériel. Cependant, les apports de l'expérience acquise dans ces deux aspects indéniablement, profondément liés à la nature de l'arme représentent par eux-mêmes de quoi largement contribuer à l'étude des objets, tant dans l'observation du matériel que dans les réflexions en émanant.

3. Le cadre géographique.

Les limites temporelles ayant été explicitées, les classes d'objets et le filtre de l'étude ayant été déterminés, ne nous reste plus à présent que préciser le bornage spatial de notre enquête ; l'intitulé de notre travail devrait déjà avoir aidé à circonscrire.

Nous étudierons donc le matériel présent dans les collections publiques se trouvant sur le territoire de l'actuelle région Bourgogne. Se pose alors une question : une telle limitation territoriale et institutionnelle est-elle pertinente ?

A un niveau théorique, la réponse la plus honnête serait naturellement négative : une réelle étude globale devrait être exécutée sur le territoire le plus vaste possible. Pourquoi alors se cantonner à une zone arbitraire ? L'explication est bien plus

pragmatique : nos travaux précédents²⁰⁷ ont pu déterminer une richesse matérielle non négligeable pour la zone considérée, compatible tant dans sa variété que dans sa diversité avec l'établissement d'une enquête sur l'armement de la période choisie à la lumière de notre démarche.

Qui plus est, une constante avec l'armement est qu'il voyage vite, et loin ; de nombreuses études constatent à la fois la relative uniformité des équipements militaires à travers l'Europe occidentale, mais également une coexistence de faciès locaux liés ou non à des modes ou des préférences régionales ou des zones géographiques d'origine, que l'on peut d'ailleurs trouver réparties bien au-delà de l'espace initial. La région Bourgogne, par son histoire mais surtout par sa position privilégiée sur de nombreux couloirs d'échange, à l'interface de sphères d'influence diverses et multiples, semble ainsi à même d'offrir un échantillon documentaire remarquable conférant à l'arbitraire de l'espace choisi une richesse matérielle conséquente rayonnant bien au-delà des seules frontières administratives actuelles.

Le choix de restreindre notre enquête à certains musées de la région peut lui aussi être expliqué simplement : les collections publiques sont, pour la plupart, beaucoup plus accessibles que les collections privées. Certes, elles ne sont pas exemptes de leurs problématiques propres : absence de contexte archéologique de découverte pour certains objets, provenances diverses, que ce soit découvertes fluviales, fortuites, trouvailles anciennes ou dons²⁰⁸, quand bien même elles peuvent être connues. Cette carence de données spatiales ou contextuelles nous apparaît cependant secondaire en regard des choix que nous avons opérés dans notre approche de l'objet : nous nous intéressons en effet aux données qui se rattachent à l'arme elle-même. La présence d'informations contextuelles représente certes un plus permettant éventuellement de visualiser une zone où l'objet a été présent, mais d'une importance moindre quant à l'évaluation et l'analyse de ce que l'arme peut faire dire à son sujet. Plus encore, la présence au sein de ces collections d'objets « sans origine fixe » ouvre sur ce que l'étude de collections princières ne peut pas forcément autoriser : l'approche d'une réalité de l'armement beaucoup plus représentative de la matérialité populaire que ne peuvent l'être des objets certes beaux et prestigieux,

²⁰⁷ COGNOT Fabrice, *L'armement médiéval dans les collections bourguignonnes. Les épées de Châlon-sur-Saône*, mémoire de D.E.A. Mémoire de D.E.A. *Ordre et désordre dans les sociétés occidentales de la Protohistoire à l'époque contemporaine*, sous la direction de Daniel Russo, université de Bourgogne, Octobre 2002, 152 pages.

²⁰⁸ Voir *infra* la description de nos sources.

mais associés à certaines élites sociales.

Ainsi, plutôt que de proposer un travail à une échelle géographique certes plus grande mais dont l'étendue augmentera d'autant le risque d'incertitude, nous avons préféré nous restreindre à une zone de prospection plus limitée mais qui présente déjà de quoi fournir matière à un travail conséquent et significatif. Non pas que l'exhaustivité de ce dernier soit absolue : certaines choses ont, par choix, été laissées de côté. Mais au moins travailler sur une zone déterminée réduit d'autant le risque d'omissions majeures et involontaires. Le principe est également de montrer ce qui est faisable à une échelle restreinte en termes de temps d'exploration, d'investigation, d'analyse et de travail sur les objets eux-mêmes – auquel se combine le temps d'acquisition des savoirs, des savoirs-faire et des clés de compréhension nécessaires à l'exploitation de l'échantillon selon les approches choisies – et en terme de quantité de matériel, encore que les richesses amenées par la Saône notamment placent ce dernier dans la fourchette supérieure.

Deuxième partie

Deuxième partie : Une archéologie de l'objet, une archéologie du geste. Sources et approches.

« There are no ways of saying certain things, and others are so difficult that a man pines and dies before the right words are found. One must borrow phrases from the sky, words from beyond the stars. Else were all an ignorant, imprisoning mockery. »

Fritz Leiber, *Adept's Gambit*.

Nous allons à présent discuter et préciser la question des sources dans la recherche touchant à l'armement. On l'aura compris dans notre première partie, les travaux sur le sujet ont profité et profitent toujours de divers apports fournis par un ensemble parfois disparate de domaines à même de fournir des informations elles-mêmes fort diverses dans leur nature et leur portée sur la compréhension de l'armement dans ses formes, ses évolutions et ses usages.

Il convient désormais non pas d'en faire un inventaire absolu et exhaustif, mais simplement d'en proposer une bien sommaire présentation, en tâchant d'en cerner les intérêts spécifiques mais également les limites. L'idée n'est pas de décrire précisément chaque source dans son unicité et d'en exploiter ici les apports individuels ; même quand viendra le temps de s'intéresser de plus près à ces aspects, nous ne pourrons que procéder avec une certaine ellipse, quand bien même une sincère volonté de rigueur nous obligerait à considérer chacune d'une manière beaucoup plus approfondie.

Préambule : la source et l'électron.

Dans cette perspective, le problème de l'accès à la documentation, déjà évoquée au début de la partie précédente en ce qui concerne les publications spécialisées, est également un souci constant pour ce qui touche aux sources de l'étude des armes et armures. Or étant donnée même la nature de l'armement médiéval, la compréhension des phénomènes qui lui sont liés peut être dépendante de la moindre parcelle de savoir, du moindre indice capable de débloquent les réflexions, d'explicitier un détail, d'étayer une hypothèse – ou de l'invalider.

Et force est d'admettre notre bonne fortune. Les progrès récents ont permis, à coups de uns et de zéros, de mettre à la portée du chercheur une quantité toujours croissante de données. La numérisation massive entreprise par les dépositaires de ces patrimoines dans le monde entier représente évidemment une ressource formidable pour l'exploration de ces sources. Les médiévistes francophones proposent via le portail Ménéstrel un inestimable répertoire critique de ces ressources²⁰⁹, auquel nous renvoyons bien volontiers le lecteur.

Car outre les grands projets publics nationaux ou internationaux, les institutions privées ont pour certaines également compris l'intérêt que pouvait représenter la diffusion de leurs ressources²¹⁰; et cette entreprise de conservation et de diffusion du savoir concerne tous les types de sources auxquels nous allons être confrontés, sur lesquels nous allons grandement nous reposer pour établir nos réflexions dans l'exploration de notre sujet. Ainsi c'est non seulement la documentation textuelle et historiographique²¹¹ ou iconographique, mais également primaire par l'intermédiaire des collections d'armes et armures proposant des photographies de leur patrimoine²¹² qui est ainsi devenue accessible. L'existence de sites de

²⁰⁹ Ménéstrel : médiévistes sur le net : sources, travaux et références en ligne <http://www.menestrel.fr/spip.php?rubrique370&lang=fr> [consulté le 22 décembre 2012].

²¹⁰ Qui peut être divers : mais il ne nous appartient pas de le détailler. On peut quand même citer par exemple, outre le « *Greater Good* » et l'aide inestimable apportée au chercheur : le rayonnement, la publicité, l'affirmation d'une place ou d'un statut particulier, qui eux mêmes peuvent amener divers retours financiers, par exemple.

²¹¹ Via les projets publics de bibliothèques en ligne comme Gallica pour la BnF <http://www.gallica.BnF.fr>, mais également des projets privés comme Google Books <http://books.google.com/> ou non lucratifs comme The Internet Archive <http://archive.org/>, mais également les bases et portails comme JSTOR www.jstor.org/, Persée www.persee.fr/, les instituts comme L'Institut de l'Information Scientifique et Technique du CNRS (Inist-Cnrs) et ses bases de données FRANCIS et PASCAL <http://www.inist.fr/>

²¹² Via les banques d'images comme celle de l'Agence photographique de la Réunion des Musées Nationaux <http://www.photo.rmn.fr/>, la base Joconde (portail des collections des musées de France) <http://www.culture.gouv.fr/documentation/joconde/fr/pres.htm>, ou des autres grands musées et collections (listés pour partie à l'adresse : <http://www.culture.gouv.fr/documentation/joconde/fr/partenaires/catalogues.htm> [consulté le 18 décembre 2012].

partage de photographies, de galeries d'images²¹³ permet certainement un meilleur accès et une meilleure diffusion de ces données.

L'étude des sources primaires des arts du combat a également bénéficié de ces phénomènes non seulement par leur mise en ligne, mais tout autant par les facilités d'échange et de dialogue nécessaires à leur compréhension (voir *infra*) offertes par les possibilités actuelles : la consultation des données brutes, la constitution de bases regroupant ces sources et permettant des recoupements, des comparaisons et des analyses approfondies sont autant d'aides à l'approfondissement de la connaissance de ce patrimoine martial dont profite directement l'étude de l'armement médiéval, tout comme l'est la possibilité d'échanger et de discuter de l'interprétation des sources d'un tel savoir-faire gestuel.

Comme toujours, ces facilités proposées par les technologies actuelles s'accompagnent de limites inhérentes à leurs formes, leur genèse ou leur destination ; pour ainsi dire, étant donnée la variété de modes, d'aspects et de possibilités offerte par ces outils, chacun présente également ses limites spécifiques dont la présentation détaillée serait superflue tant en outre les technologies et interfaces changent parfois vite sur la toile mondiale. Car comme tous les outils, à l'image même de l'outillage électroportatif ou fixe que dans nos activités artisanales nous sommes amenés à manipuler, cette nouvelle puissance amène de nouveaux dangers, et il faut donc savoir s'en prévenir. Il nous faut donc évoquer les plus importantes et les plus fréquentes limites de ces facilités actuelles.

La principale, paradoxalement, est l'abondance offerte par ces moyens. Les données accessibles dépassent de bien loin ce qu'il est possible d'assembler et d'intégrer dans une recherche individuelle comme la notre, malgré toute les bonnes volontés et les efforts. L'accélération récente de la mise en ligne d'informations, constatée au cours même de nos travaux, constitue un véritable *tsunami* de richesses livrées à la vitesse de l'électron dont l'appréhension représente, si on veut la faire correctement, une masse considérable de temps de classement, d'étude et d'intégration. Consulter toutes les bases de données²¹⁴ représente une somme colossale d'investissement temporel ; suivre les progrès des numérisations exige une vigilance constante...Mais nous avons tâché de faire au mieux : il aurait été possible, voire préférable parfois, de se contenter de ce qu'on avait, mais chaque élément pertinent, chaque source de réflexion supplémentaire apportée par ces moyens ultramodernes a été, aussi

²¹³ Comme Tumblr : <http://www.tumblr.com> ou Flickr : www.flickr.com/

²¹⁴ Ou ne serait-ce que déjà les connaître.

bien que nous le pouvions, intégré à nos travaux.

Un autre paradoxe : cette abondance s'accompagne de vide. On pourrait croire qu'avec cette multiplication des sources, cette facilité d'accès à la documentation, celle-ci serait plus complète, se verrait rendue exhaustive grâce à ces travaux. Et c'est là un des écueils principaux : les lacunes laissées au sein de cette manne sont d'autant plus cachées que celle-ci est abondante.

Car la numérisation des données est toujours en cours : elle n'est donc que partielle. Nous avons pu constater comment progressait ce travail, qui est logiquement soumis à des contraintes non seulement techniques, mais financières. L'ensemble des manuscrits enluminés de la BnF est par exemple loin d'être entièrement accessible en ligne à l'heure où nous écrivons, et même si les progrès sont visibles, le travail encore à faire demeure conséquent. Les aspects financiers sont d'ailleurs à ne pas négliger pour l'utilisateur final ou le chercheur : un certain nombre de sites ne proposent la totalité de leurs services²¹⁵ que contre des droits d'accès.

Une fois numérisées, les données sont également limitées par d'autres contraintes, d'autres phénomènes : la qualité même des numérisations en est un. Des images trop compressées ou avec une définition trop faible, des textes mal reconnus²¹⁶ voire présentés uniquement en mode image sont autant de limites à ces ressources tant dans leur fonctionnalité que dans leur exploitation. Également, les interfaces proposées au chercheur constituent une autre forme pouvant influencer négativement sur l'intérêt de ces mises en ligne. L'ergonomie des sites, la puissance des moteurs de recherche sont autant de facteurs limitant l'investigation autant qu'ils peuvent l'aider. Certaines bases de données ne proposent qu'une consultation en ligne, n'autorisant pas le téléchargement ; d'autres sont basées sur des architectures ou des outils ne permettant pas une navigation optimisée. L'indexation des données, la constitution des outils et des paramètres permettant l'interrogation ou l'exploitation de ces bases (par l'ajout de descripteurs aux images par exemple) contribue également à limiter, parfois terriblement, l'intérêt représenté par celles-ci, ou au moins à en freiner considérablement les avantages. Ainsi, pour ce qui est de l'armement, la mauvaise

²¹⁵ Ou même le simple accès.

²¹⁶ Nombre de sites proposant des données textuelles utilisent des logiciels de reconnaissance optique de caractères (ROC) pour faciliter la recherche parmi les ouvrages proposés ; la qualité des programmes utilisés, combinée à des supports parfois mal numérisés ou altérés rend par moments cette reconnaissance hautement aléatoire.

catégorisation ou description de certains types ralentit le travail du chercheur voulant exploiter ces données ; la base des manuscrits numérisés de la BnF, Mandragore²¹⁷, décrit ainsi comme « hallebarde » toutes les grandes haches de la fin du Moyen Âge ; une fois ceci intégré, le problème peut être surmonté.

Enfin, les contraintes financières jouent un rôle majeur dans la constitution de ces ressources, mais également dans leur survie: c'est ainsi que tout récemment, la base REALonline de l'Institut für mittelalterliche Realienkunde und der frühen Neuzeit de Krems, en Autriche²¹⁸ s'est vue menacée pour des raisons budgétaires²¹⁹.

Pour ce qui est des sites autres que les bases de données « officielles », les complications sont d'un autre ordre : les galeries privées, les sites personnels ou n'étant pas soumis à des impératifs scientifiques peuvent offrir des données parfois extrêmement intéressantes, mais se soucient souvent peu de fournir de manière précise les sources de celles-ci. Non qu'il soit impossible de les retrouver : c'est cependant autant de temps et d'efforts supplémentaires à fournir.

Enfin, l'Internet étant ce qu'il est, toutes ces ressources sont soumises aux fluctuations et aux hasards de ces moyens technologiques : pannes de serveur ou mises à jour des sites, faiblesses de taux de transferts, mais également impossibilités d'accès²²⁰, entre autres²²¹.

Grâce aux nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC), c'est toutefois une ère intéressante qui s'est ouverte en même temps que nos propres travaux commençaient, dont nous avons pu profiter des bienfaits mais également faire l'expérience des limites. Espérons toutefois que les uns seront supérieurs aux autres, et que nos travaux sauront montrer comment ils ont pu exploiter ces outils désormais incontournables pour la connaissance et l'étude de l'armement médiéval.

²¹⁷ Mandragore, base des manuscrits enluminés de la BnF. <http://mandragore.BnF.fr/>

²¹⁸ <http://tethys.imareal.sbg.ac.at/realonline/> [consulté le 12 janvier 2013].

²¹⁹ Pour un exemple des tenants et aboutissants de la constitution de ce genre de bases de données, voir BASCHET Jérôme, « Les bases de données du groupe de recherches sur les images médiévales », *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques* [En ligne], 14-15 | 1995, mis en ligne le 27 février 2009, <http://ccrh.revues.org/2674> [consulté le 30 septembre 2012].

²²⁰ La terrible erreur 404.

²²¹ Et c'est sans même parler des phénomènes, risques et limites entourant la machine de l'utilisateur final.

I. Les sources secondaires.

Il pourrait sembler paradoxal d'entamer notre description des sources de la connaissance et de l'étude des objets par celles que nous nommons « secondaires ». Deux raisons peuvent expliquer ce choix. D'une part, ces dernières ont représenté pour la discipline au sens le plus large une richesse de prime importance, sans doute même la principale hormis les armes elles-mêmes ; commencer par elles semble ainsi justifié par l'historiographie même. D'autre part, la description des sources dites « primaires » selon notre point de vue nécessite une connaissance préalable de ces sources secondaires.

L'intérêt des sources écrites et figurées a fait l'objet d'une communication de la part de Jean-Pierre Reverseau lors du colloque *L'Homme armé en Europe*²²² qui présente succinctement, mais efficacement, leurs pertinences et limites respectives pour l'étude de l'armement ancien, non sans avoir rappelé au préalable qu'elles ne peuvent se substituer à l'examen des pièces originales²²³. Ces sources ont été également décrites, nous l'avons évoqué, par Claude Gaier dans un volume de la *Typologie des sources du Moyen Âge occidental*²²⁴ consacré aux armes. Comme le nom de la contribution de Jean-Pierre Reverseau l'indique, elles peuvent être réparties selon deux types principaux : les sources figurées et les sources écrites. Nous allons donc procéder à une brève description des possibilités et des limites de chacune selon la perspective qui est la notre.

1. Les sources iconographiques.

Elles constituent une ressource majeure, par ailleurs largement exploitée et reconnue, pour l'étude de l'armement. Les principales informations fournies par ces sources concernent les aspects physiques de l'arme : les morphologies tant générales que détaillées ; mais on peut également y trouver des renseignements sur l'utilisation de l'arme, tant dans son efficacité que dans la représentation du combat où elle est employée.

Cependant il convient de procéder à l'analyse des documents iconographiques avec une certaine rigueur. Car cette documentation est soumise à de nombreuses influences

²²² REVERSEAU Jean-Pierre, « Les sources écrites et figurées au regard de l'historien des armes anciennes », in CONTAMINE Philippe et REVERSEAU Jean-Pierre (dir.), *op. cit.*, p. 17-22

²²³ Sur la rareté desquelles il met l' emphase.

²²⁴ GAIER Claude, *op. cit.*

pouvant affecter la perception et la compréhension des informations qu'elle est susceptible de livrer. Les experts et historiens de l'art ne cessent de disputer la valeur, le rôle, la portée et le sens des objets qu'ils étudient. Et il est vrai que, pour la période médiévale, l'image en tant que sens comme en tant que support²²⁵ est liée à des contextes de production, à des objectifs et des principes de création également qui conditionnent sa place, sa perception et son existence même. Notre propos n'est pas d'analyser ces rapports entre une « image-objet » et le monde qui l'a créé ou auquel elle était destinée, aussi intéressante que puisse être une telle discussion, d'autant plus que nous serions confrontés à une variété de formes et de situations démultipliée à mesure de l'avancée du temps en raison de « l'ingéniosité figurative »²²⁶ du monde occidental.

Cependant, chaque support figuré ne peut être appréhendé et utilisé correctement dans l'ignorance totale de son contexte. Le rapport entre image, lieu de fabrication et destination de chaque « image-objet » est indéniable. De même, chaque support, chaque technique picturale ou figurative possède ses propres façons, ses propres procédés, ses propres voies d'exploitation du support, des formats, des matériaux ou des savoir-faire. Et donc, dans ce qui nous intéresse, des formes qu'elle peut donner à l'armement.

Face à ces images possédant parfois une profonde valeur symbolique et intrinsèque, quel regard le chercheur s'intéressant à l'histoire de l'armement et de son usage doit-il adopter ? Quelle confiance peut-il faire aux images, ou à sa propre perception et compréhension de celles-ci ? Cette forte charge interprétative que l'on voit dans la documentation figurée peut-elle affecter la représentation des armes, l'utilisation des informations qui les concernent ?

Une chose peut venir au secours du chercheur : l'idée que l'arme n'est pas, dans ce vaste corpus, le but et le centre de focalisation de la représentation. Elle est un moyen, certainement, d'instiller du sens à l'image, et son utilisation en tant qu'objet dans l'œuvre n'est pas innocente. L'importance des phénomènes génétiques et topiques dans la création de « l'image-objet » doit être prise en compte, lorsqu'une telle chose est pertinente. Mais l'arme en tant qu'arme, n'étant ni un motif, ni un thème, ni un sujet propre de l'iconographie médiévale, est la plupart du temps figurée pour ce qu'elle est sensée être. D'autant plus

²²⁵ Ce que Jérôme Baschet appelle « image-objet ». BASCHET Jérôme, *L'iconographie médiévale*, Folio histoire, Gallimard, Paris, 2008, 468 pages.

²²⁶ *Ibid.*, p. 350.

qu'étant justement, dans la « vraie vie » un outil lui-même potentiellement chargé intrinsèquement de significations pragmatiques et symboliques, la déformation spécifique de sa représentation n'est nullement obligatoire.

A l'exception des occurrences où l'arme figurée est expressément chargée d'un sens lié non pas à sa valeur ou à sa fonction « réelle », mais au rôle qu'elle a dans l'image. Ainsi les représentations d'armes ou armures antiquisantes ou exotiques²²⁷ servent-elles un but de ce genre : créer chez le spectateur une image d'exotisme, d'ancienneté, de différence. La volonté de réalisme, l'idée même de fidélité à un modèle existant n'est pas de mise, c'est l'arme en tant que facteur de sens iconographique qui l'emporte. La détermination du caractère réaliste de telle ou telle arme peut être facilitée par la présence, dans la même image ou la même source, d'autres exemples d'objets indubitablement « exotiques », « fantaisistes » ou même « monstrueuses ». Mais à part ce cas précis, la représentation de l'arme semble fidèle à l'idée que les artistes et leur public pouvaient en avoir ; il est envisageable, il est possible, il est même faisable de regarder les armes dans les sources iconographiques pour ce qu'elles sont.

Il est toutefois évident qu'elles ont fait l'objet de conventions dans les canons de la représentation dont il faut également tenir compte. La gestion de la perspective, la non-proportionnalité des figures, variables selon les époques, et également les intentions de l'artiste ou l'existence de stéréotypes doivent ainsi être présentes à l'esprit lors de l'étude d'une œuvre.

D'autres considérations sont à envisager dans l'analyse d'une œuvre, notamment le lieu de production de la pièce. Les ateliers, les artistes témoignent souvent d'une influence locale au niveau des représentations de l'armement, à tel point qu'il est possible, grâce à l'iconographie, d'identifier des styles locaux de production d'armes et d'armures. Seule une analyse complète d'un corpus suffisamment dense est capable d'offrir à une telle recherche le matériel suffisant. Mais dans l'étude d'une œuvre isolée, il semble préférable de garder à l'esprit le lieu d'origine de la représentation considérée.

Peut-on dire la même chose de l'usage des armes, des représentations de combat ? Bien souvent les représentations figurées d'armes et de combats ont été considérées comme peu fiables. C'est là une appréciation qui est depuis quelques années amenée à être révisée.

²²⁷ En particulier représentant un Orient stéréotypé.

Lors du séminaire d'ouverture de la Historical European Combat Guild, aux Royal Armouries de Leeds le 4 août 2001 la conférence donnée par M. Tobias Capwell a mis en valeur l'existence d'un grand réalisme dans les représentations de combat dans l'art du Moyen Age, en particulier au XV^e siècle. Toutefois, certaines illustrations sont, tout comme les textes, à nuancer. Il existe de nombreuses représentations du XIII^e siècle qui montrent des grands heaumes fendus par des coups d'épée. Or les rares exemplaires conservés de cet équipement défensif sont d'une épaisseur considérable, où même la meilleure lame ne saurait mordre – à moins d'être une arme de légende évidemment. Des expériences ont été menées en utilisant des répliques modernes de lames faites d'un acier bien supérieur aux armes d'époque, sur d'authentiques fragments d'armure, et les résultats furent peu surprenants : le métal était au mieux tordu, au pire seulement rayé.

Cependant, la représentation du corps en mouvement est beaucoup plus affectée par les notions de style, de choix picturaux et artistiques, que ne peut l'être celle du mobilier. Seule l'expérience, l'habitude, l'accoutumance à ces formes d'art peut permettre de voir le corps, le mouvement au travers de ces filtres, associées à une connaissance personnelle du corps combattant.

Restait le problème de l'accessibilité au fonds documentaire, qui heureusement semble disparaître grâce aux progrès de la technologie, offrant une nouvelle ère pour l'étude de l'armement dans ces documents. Les sources iconographiques, qui représentaient parfois un patrimoine de valeur notamment en ce qui concerne les œuvres picturales, étaient conservées d'une manière qui restreignait leur étude, la résultante finale étant que les mêmes œuvres se retrouvaient copiées et répétées dans la littérature spécialisée. Évidemment, certains de ces exemples, si ce n'est tous, sont d'une grande pertinence. Mais à force de redondance, le risque de s'en contenter, de ne voir plus qu'eux, de leur accorder un crédit peut-être un peu trop grand se faisait sensible.

Il faut donc conserver une grande curiosité, rendue d'autant plus obligatoire par ce nouvel afflux de données que représente les numérisations actuelles, et qui rendent possible d'apporter de nouvelles pierres à l'édifice, d'agrandir la base de documentation ; ne serait-ce que pour offrir un peu de variété par rapport à ces images. Et aussi, qui sait, trouver des choses nouvelles à dire.

A la lueur de ces possibilités, il faut aussi jeter un regard critique sur les sources

connues. Les nouvelles approches, les nouveaux angles de vision qu'on peut avoir de ces œuvres peuvent parfois permettre de faire dire à telle représentation qu'on croyait trop connue des secrets qu'on avait su y voir parce qu'on ne savait les y chercher. L'exemple des illustrations liées à la pratique de l'escrime à l'épée et la bocle* est en ce sens pertinent : Jean Wirth, quand il analyse les marges à drôleries des manuscrits gothiques, fait une méprise naturelle lors de l'interprétation de ces représentations, ce qui est dommage car les exemples qu'il donne sont intéressants²²⁸.

Nous ferons ainsi appel aux manuscrits illustrés des collections les ayant mis en ligne, ou publiés dans la littérature disponible, mais également aux peintures, sculptures, gravures, tapisseries, monuments funéraires, objet décoré ou tout autre type de source pouvant amener matière à notre propos. Si une source a été laissée de côté en apparence, c'est qu'elle n'apportait rien de plus à ce dont on disposait déjà.

2. Les sources textuelles.

Dans cette catégorie se retrouvent rassemblés différents types de documents, là encore porteurs respectifs de leurs manières et informations spécifiques et nécessitant leur propre approche. Toutes les sources écrites mentionnant des descriptions des armes et de leur utilisation ne sont pas équivalentes en termes de pertinence dans les sujets qui nous intéressent. Les informations qu'elles livrent dépendent de leur type exact.

Dans notre optique, les textes narratifs historiques, chroniques et autres mémoires sont placés au premier chef de cette documentation car ils peuvent amener des informations sur l'arme par des descriptions, mais surtout sur son usage et son contexte. Même si les buts et les connaissances des auteurs lorsqu'ils abordent les questions liées à notre recherche sont parfois à relativiser, et même si certains auteurs que nous serons amenés à citer semblent faire preuve d'une habitude certaine de l'arme et de son usage, les apports de ces sources peuvent représenter une richesse certaine dans les questions que nous cherchons à élucider.

Il faut cependant lorsqu'on est confronté à une source écrite évaluer la validité des informations contenues dans le document en fonction de critères propres à chacune d'entre

²²⁸ WIRTH Jean (dir.), *Les marges à drôleries des manuscrits gothiques (1250-1350)*, Genève : Droz, 2008, 413 pages.

elles : l'auteur était-il instruit au métier des armes, a-t-il utilisé un exemple dans un but précis, y a-t-il une portée symbolique ou politique à sa description de l'arme ou du fait d'armes ? Autant de paramètres que nous évaluerons en amont, et qui détermineront si le document sera retenu ou pas dans notre analyse, en fonction également des informations qu'il apporte.

Le type de source narrative peut être déterminant dans l'appréciation de la qualité des renseignements fournis. Les chroniques, par leur rôle même de document à valeur historiographique, sont les plus à même d'apporter des informations réalistes. Les chansons de geste, les romans chevaleresques et autres textes narratifs apportent quant à eux des informations qu'il faut généralement nuancer – l'exagération y est souvent de mise, tant sur les prouesses martiales que sur l'aspect des armes ; il est cependant possible d'y glaner quelques informations intéressantes. Les Sagas du Nord sont une catégorie particulière de source, parfois probablement teintées d'un caractère superlatif dans certaines descriptions de faits d'armes ; mais la connaissance du pragmatisme nordique permet de relativiser ces exagérations. Ces textes peuvent fournir des indications tant sur l'usage que sur l'aspect physique des armes.

D'autres sources à caractère pédagogique, normatif ou conservatoire précisent également la manière de mener la guerre, et mentionnent l'équipement idéal du combattant. C'est le cas par exemple du texte norvégien *Kongespeilet*²²⁹, écrit aux environs de 1230 par un auteur volontairement anonyme. L'ouvrage est destiné aux nobles du *Hird*, la cour du roi, peut-être même à Håkon Unge, fils de Håkon Håkonson, et a connu un succès certain en son temps : de nombreuses copies existent encore en Scandinavie (Danemark, suède, Islande). On trouve dans ce texte des conseils sur l'entraînement aux armes, le combat à la lance, le combat pendant une bataille navale, l'équipement équestre, l'armure à porter, les armes à amener en bataille.

Il convient donc d'être vigilant et attentif lorsqu'on exploite des sources littéraires pour une recherche sur l'armement. Tous les textes ne possèdent pas le même niveau de pertinence, variable en fonction des auteurs, des buts et des types même des œuvres. Cependant aucune source ne doit être globalement négligée ou rejetée. La lecture et l'analyse complète des littératures apparaissent cependant un élément important de l'étude de

²²⁹ LARSON Lawrence Marcellus (trad.). *The King's Mirror (Speculum regale-Konungs skuggsjá)*, Scandinavian Monographs 3, American-Scandinavian Foundation, New York, 1917, 388 pages. Disponible en ligne à <http://www.mediumaevum.com/75years/mirror/index.html>. [consulté le 26 septembre 2012].

l'armement médiéval.

Les archives et les livres de compte représentent des sources intéressantes à plus d'un titre. Hormis les relations entre commanditaires et fabricants, et les inventaires d'armureries, ces travaux permettent d'appréhender les flux de circulation de l'armement, et donnent parfois des informations plus descriptives sur l'aspect, la fabrication, et la typologie des armes. Ils constituent même une base solide pour nombre d'études récentes. Cependant, leur caractère peu descriptif et leur portée même les place légèrement en dehors de nos propres préoccupations pragmatiques d'utilisation et de fabrication de l'arme. En revanche, on peut y découvrir des indices quant à la valeur de celle-ci, ou aux hommes qui les ont fabriquées, vendues ou utilisées.

3. Les autres sources.

Sous cette appellation sont rassemblées toutes les sources ne participant ni des représentations figurées, ni des sources textuelles historiques, ni des sources relevant de notre catégorie de « sources primaires » qui sera détaillée d'ici quelques lignes.

La documentation archéologique en fait partie. Les études menées sur les restes humains livrés par les rares mais intéressants sites de bataille comme Visby²³⁰ ou Towton²³¹ permettent d'observer les effets directs des armes sur les corps : non seulement identifier les armes utilisées, mais également servir de base à l'étude de l'arme en mouvement. Nous les avons mentionnées, déjà, et nous les citerons à nouveau le moment venu.

Les comparaisons ethnologiques peuvent également amener des informations intéressantes, tant en ce qui concerne l'utilisation ou l'efficacité de l'arme qu'en ce qui est relatif à d'autres aspects de celle-ci, de la fabrication jusqu'aux phénomènes symboliques attachés aux objets, car ils peuvent fournir à l'étude de l'armement occidental des parallèles pertinents

C'est d'ailleurs ce qu'a fait le général Guillaume-Stanislas Marey-Monge (alors

²³⁰ THORDEMANN Bengt, *op. cit.*

²³¹ FIORATO Veronica, BOYLSTON Anthea, KNUSEL Christopher, *Blood Red Roses : The Archaeology of a Mass Grave from the Battle of Towton, AD 1461*, Oxford : Oxbow Books, 284 pages.

colonel)²³², en son temps : il s'est servi de sa connaissance personnelle des armes orientales pour expliquer les faiblesses, et proposer des solutions, dans les armes blanches des armées occidentales ; il nous permet d'ailleurs d'ouvrir sur un autre type de source participant de cette troisième catégorie : les textes non-médiévaux.

En effet les apports des études, règlements, rapports et autres documents scientifiques, normatifs ou érudits des époques suivant le Moyen Âge, et en particulier des XIX^e et début de XX^e siècles constituent un ensemble disparate, mais riche, de sources de connaissances variées (médicales, physiologiques, martiales, etc...) dans lequel nous aurons l'occasion de puiser.

La combinaison de ces trois grandes catégories de sources, dans leurs diversités et leurs particularités respectives, représente une abondante documentation permettant d'avoir des renseignements sur les morphologies de l'arme dans leur évolution chronologique, tout autant que sur les modes d'utilisation, sur l'efficacité de celles-ci. On peut également y percevoir des informations sur l'arme en mouvement, sur les dynamiques des affrontements physiques, mais également des indices sur la fabrication des objets. Mais dans le cadre de notre approche, elles n'en demeurent pas moins secondaires par rapport à ce qui se rapporte aux objets eux-mêmes, et aux gestes associés.

²³² MAREY-MONGE Guillaume-Stanislas, *Mémoire sur les armes blanches*, Strasbourg : Georges Silbermann, 1841, 66 pages. L'ouvrage, très rare, a été traduit en anglais dans une version autrement plus accessible : MAREY-MONGE Guillaume-Stanislas, *Memoir on swords*, etc., tr. by H.H. Maxwell, John Weale, London, 1860, 90 pages.

II. Les sources primaires.

1. Les objets.

Quitte à proclamer une évidence, il semble nécessaire d'affirmer la première source de l'étude de l'arme : l'objet lui-même. Notre prime idée est de considérer l'objet en tant que document à même de livrer les informations les plus pertinentes sur les axes auxquels notre étude s'attache. Ce sont : ses formes, sa conception, son usage, ses fonctions.

Mais une telle posture est-elle valide ? De toute évidence, oui. Un objet est, selon le Larousse, « une chose solide considérée comme un tout, fabriquée par l'homme et destinée à un certain usage ». Cette définition même contient d'emblée notre problématique : la fabrication et l'utilisation, qui plus est formant un tout. De fait, considérer l'objet en tant que témoin de ces deux aspects semble naturel, presque obligatoire, en plus du caractère évident de sa considération en tant que témoin de sa morphologie. Cette lapalissade devrait conférer à cette section une brièveté intrinsèque : l'objet est porteur des informations qui le concernent ; en disant ceci, tout est dit. Mais tout n'est pas si simple. D'une part, parce que l'objet n'est pas nécessairement en mesure de livrer directement ces informations : leur présence et leur appréhension dépend de son état de conservation. D'autre part, elle dépend également, de même que leur compréhension, des qualités de l'observateur.

a. L'objet en questions.

Les informations recherchées dans les objets, et amenées par eux, peuvent se répartir de manière schématique en plusieurs secteurs, relatifs aux questions de l'observateur. Et face à l'objet en tant que source, elles peuvent se résumer à l'amalgame : « Quoi / Comment / Pour quoi ? »²³³ : il ne s'agit pas d'un enchaînement où chaque point est traité l'un après l'autre, séparément mais d'un ensemble permanent de questions s'intégrant les unes aux autres, s'insinuant les unes dans les autres dans une redondance non-cyclique.

Encore que la première de ces questions trouve une première réponse des plus évidentes. Il s'agit de dire quel est l'objet considéré : si c'est une lance, une épée, une hache.

²³³ L'idée originelle était une formulation en anglais : « *What ? How ? What for ?* » survenue lors des nombreuses discussions en ligne avec nos collègues étrangers.

Il s'agit également de voir à quoi il ressemble dans ses aspects généraux et particuliers : non seulement les dimensions, tailles, épaisseurs des pièces, mais également les variations de forme des gardes ou des pommeaux d'épée, des fers de lance ou de hache.

C'est d'ailleurs ce qui a intéressé en tout premier chef les études sur le sujet : les critères de forme sont généralement ceux choisis pour qualifier les évolutions de l'armement, pour élaborer les typologies, pour qualifier le matériel. Une fois inscrit dans la temporalité, cette question des formes mène à la considération de l'évolution des objets. Ces questions demeurent un thème central, même s'il a été peu vocalisé jusqu'ici, de nos recherches.

La question « pour quoi ? » introduit les interrogations sur le but, sur la fonction première de l'objet. Elle analyse les formes observées préalablement pour associer à chacune un usage, une application dans les aspects pragmatiques de l'emploi de l'arme. Les réponses apportées par l'objet peuvent là encore sembler évidentes : ainsi la lame sert à couper et piquer, la hache à trancher, la lance à planter. Le pommeau de l'épée retient la main, la garde la protège. Mais cette construction de correspondances entre formes et fonctions, souvent issue de l'analyse statique de l'objet, est soumise à la compréhension de l'observateur : l'attribution de tel aspect à tel usage est conditionnée par la connaissance qu'a l'observateur des usages possibles. Cette question couvre également d'autres aspects liés à des attributs spécifiques de l'arme : ainsi, le but des ornements ou décorations portés par tel objet entre dans cette catégorie.

La question « comment ? » est quant à elle multiple : elle peut dans une approche générale se poser en amont ou en aval de l'objet. En amont, elle interroge alors les procédés de fabrication, les constituants de l'objet : de quoi est-il fait ? Quels éléments ont été assemblés pour obtenir le résultat final ? Mais aussi comment est-il élaboré, quels sont les procédés employés ? L'observation des traces matérielles visibles sur l'objet peut répondre à ces questions. Une fois identifiés, cependant, la question du choix de tel procédé, de tel constituant par rapport à tel autre peut être posée, tout comme la question des morphologies dérivant du recours à ces procédés ou à ces matières premières. La pertinence des questions concernant la fabrication de l'objet est d'ailleurs exposée clairement par Kristina Creutz entre autres²³⁴.

En aval, elle concerne les aspects « actifs » de l'objet, non sans recouper d'ailleurs la

²³⁴ CREUTZ Kristina, *op. cit.*, p. 130.

question « pour quoi ? » ci-dessus. Mais plus que d'analyser une simple information statique, elle s'intéresse aux aspects dynamiques de l'objet, aux notions relatives à son usage appliqué. Elle ne regarde pas simplement les parties fonctionnelles de l'objet, mais également la manière dont ils fonctionnent. Car selon son état, l'objet peut répondre à des interrogations participant de cette question générale²³⁵ allant au-delà d'une réflexion seulement basée sur la morphologie : l'arme n'est pas conçue comme un objet immobile, et la considération de ses propriétés dynamiques est une des approches à laquelle s'attache une partie des travaux parmi les plus récents dans le domaine des armes et armures. La prise en compte de la masse de l'objet, de la position du centre de gravité de l'épée par exemple, correspond à ce domaine d'interrogations. Mais tout comme le « pour quoi ? » qu'elle complète et combine, elle nécessite de même un observateur capable d'amener une observation instruite. Le « comment ? » regarde l'objet en mouvement, mais il regarde également son effet sur la cible : les dégâts qu'il inflige, par exemple. Les aspects cinématiques de l'arme sont inclus dans cette question. Mais le « comment ? » dépasse même le seul objet, en intégrant celui qui l'utilise, mais aussi ce qu'il a à affronter.

Évidemment, les réponses à ces questions mêlées dépendent en tout premier lieu de ce qui est observable sur l'objet, et donc de l'état dans lequel il se trouve au moment de son analyse. Celui-ci est conditionné par l'origine de l'objet : non sa naissance, ni sa provenance géographique, mais le type de traitement qu'il a subi entre sa création et son étude.

b. Objets découverts, objets transmis. Limites et intérêts.

On peut classer en deux grandes catégories les objets disponibles à l'étude selon leur origine, qui influe directement sur leur état de conservation et les apports de leur analyse : les objets issus de découvertes fortuites ou non, et les armes directement conservées.

La découverte d'une arme médiévale en contexte terrestre est un événement assez rare. Certes, les fouilles de nécropoles du Haut Moyen Âge ont livré quantités de saxes, lances, haches et couteaux, dont l'étude a fait l'objet de nombre de publications déjà évoquées. Au-delà même des informations fournies et contenues par les objets, la position relative de chacune par rapport au défunt a même permis parfois d'identifier la manière dont ils étaient

²³⁵ Encore qu'on puisse les qualifier de « comment ? », en une sorte de sous-catégorie de la présente question.

portés : ainsi les saxes étaient vraisemblablement maintenus horizontalement à la ceinture, leur poignée tournée vers le côté droit²³⁶.

Comparativement, les armes des périodes plus récentes du Moyen Âge ne bénéficient pas des mêmes avantages tant en abondance qu'en contexte : elles sont d'une rareté manifeste pour ce qui est des découvertes terrestres. L'abandon de pratiques funéraires d'inhumation d'armes avec le défunt a eu une influence certaine sur la présence d'armement dans le sol. D'autres phénomènes viennent également perturber notre vision : le pillage, le vol, la transmission héréditaire des biens en armement – qui existait certainement dès les époques protohistoriques²³⁷. La transmission directe au sein d'une même famille était de mise, par exemple ; mais outre ce recyclage direct des objets, celui des métaux était également un facteur difficilement quantifiable, mais d'une importance conséquente pour expliquer la rareté de l'armement médiéval.

Quant aux sites de bataille ayant pu être fouillés, ils constituent un exemple aussi intéressant que rare. Le pillage quasi-systématique a certainement contribué à ôter toute présence d'armement du champ de bataille. Une exception notable est le site de Visby²³⁸ en Suède, dont la fouille a apporté de grands renseignements sur l'armement défensif de l'époque, mais également sur les causes du décès des combattants. Mais de telles opportunités de découverte d'armement médiéval en contexte demeurent exceptionnelles.

Et outre la maigre documentation offerte par le sol, les armes trouvées en milieu terrestre souffrent généralement d'une corrosion avancée, ce qui nuit grandement à leur interprétation. Combien d'objets ont-ils ainsi été perdus, rejetés au cours de découvertes fortuites comme de vulgaires barres de rouille ? Evidemment, le milieu a son importance sur l'état de conservation des objets métalliques : certains sols vont être moins favorables à la préservation du métal. Et le processus de dégradation se poursuit, voire s'aggrave, une fois l'objet exhumé²³⁹. Certains objets de notre corpus se trouvent dans un tel état, et ne

²³⁶ LEBEDYNSKI Iaroslav, *Armes et guerriers barbares au temps des grandes invasions*, Paris : éditions Errance, 2001, 224 pages, p. 149.

²³⁷ La réutilisation des armes des défunts n'était pas un phénomène inconnu : pour reprendre et compléter un exemple cité par Ewart Oakeshott, on voit ainsi l'épée Sköfnung du roi légendaire du Danemark du VII^e siècle Hrólfr Kraki, inhumée avec lui comme il est dit dans la *Hrólfs Saga Kraka*, récupérée directement dans la tombe au Xe siècle par Skeggi de Midfirth dans le *Landnámabók*. La *Laxdæla saga* nous informe qu'au XI^e siècle elle était en la possession de Eid, le fils de Skeggi... OAKESHOTT Robert Ewart, *op. cit.*

²³⁸ THORDEMANN Bengt, *op. cit.*

²³⁹ Pour une approche des dommages subis par les matériaux, mais également des techniques de préservation et de conservation, voir MEYER-ROUDET Hélène (dir.), *A la recherche du métal perdu : nouvelles technologies dans la restauration des métaux archéologiques*, Paris / Guiry-en-Vexin : éditions Errance / Musée

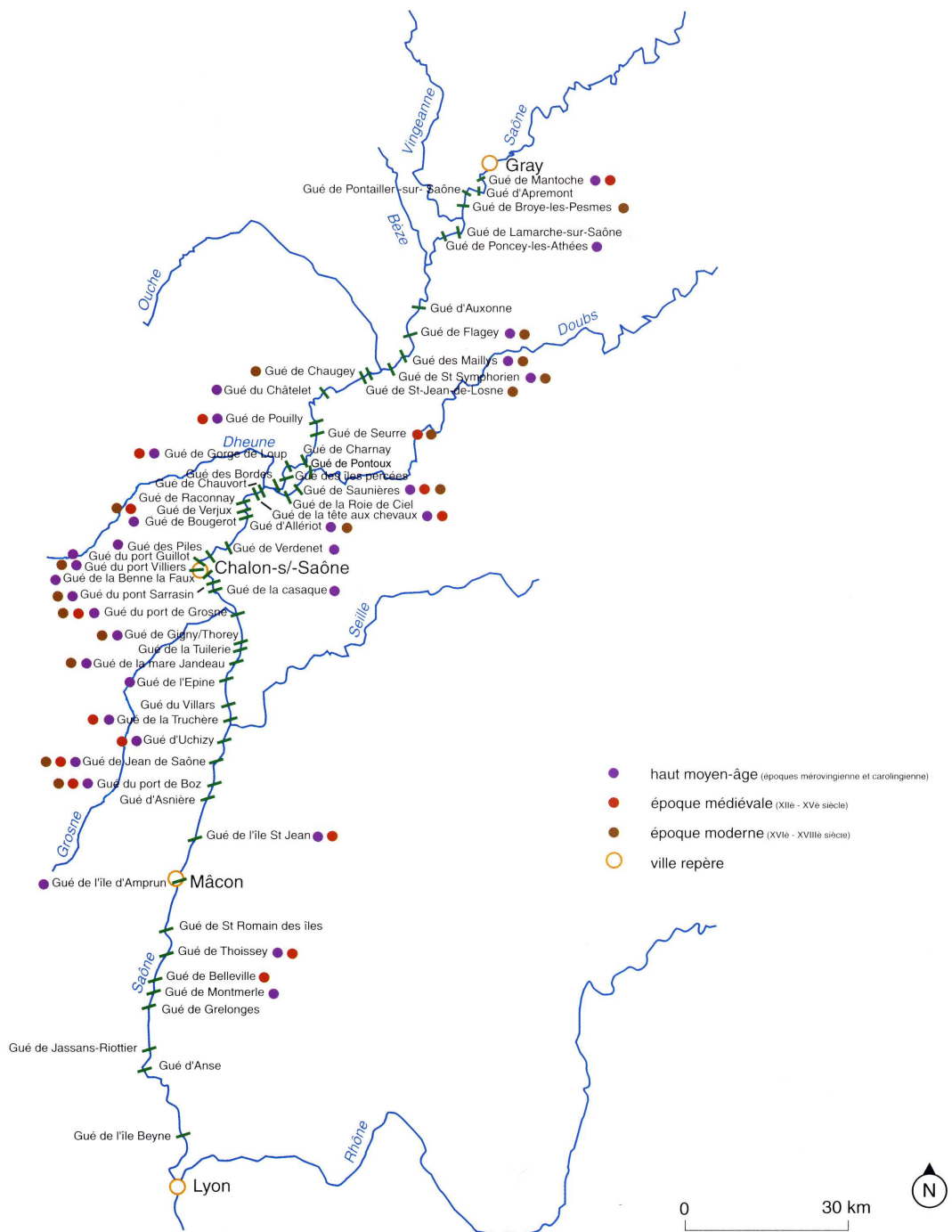
permettront que des analyses très limitées.

Mais les contextes terrestres ne constituent pas la seule provenance de l'armement médiéval. Ainsi, parmi ces objets retrouvés disponibles à l'étude, une grande partie provient de découvertes fluviales. Il semble, en fait, que les fleuves et rivières soient des gisements de choix pour ce type d'objets : les recherches de Louis Bonnamour dans la Saône et ses affluents ont mis au jour une quantité impressionnante d'armes de toutes époques. L'intérêt de ces armes fluviales pourrait se voir limité par l'absence de précisions quant au contexte exact de découverte. La plupart des trouvailles sont anciennes, datant du XIX^e siècle, où de vastes campagnes de dragage visant à améliorer la navigation sur nos fleuves et rivières ont livré quantité d'objets divers. Les collections alors constituées ne stipulent malheureusement pas, la plupart du temps, ou seulement de manière très vague, le site de découverte exact ; mais une telle chose est tout aussi vraie pour les découvertes terrestres anciennes, fortuites, s'étant vues léguées aux institutions les abritant désormais. S'intéresser à l'objet lui-même permet de s'affranchir de ces limites : l'attention est portée aux informations centrées sur l'objet, ses formes et sa matière.

Les raisons pouvant expliquer la présence de ces armes sur ces sites particuliers sont diverses, et largement hors de notre propos : phénomènes culturels encore possibles aux époques anciennes, pertes accidentelles, voire combats. Un accident est ainsi à l'origine d'un important gisement d'armes médiévales. La découverte de près de quatre-vingt épées dans la Dordogne, aux environs de Castillon-la-Bataille, où eut lieu le dernier affrontement de la Guerre de Cent Ans le 18 juillet 1453, a été maintenue secrète un certain temps, seulement révélée par la vente de 6 d'entre elles à Genève en 1977. Ces lots d'épées étaient visiblement transportés dans des coffres, sur une barge qui a sombré. On pense désormais qu'il s'agit d'une partie du butin pris par les français après leur victoire. Cette découverte a permis à E. Oakeshott d'identifier trois « familles » d'épées, de conformation semblable au sein de chaque groupe²⁴⁰.

archéologique du Val-d'Oise, 1999, 191 p.

²⁴⁰ OAKESHOTT Robert Ewart, *op. cit.*



Les trouvailles d'armes médiévales et modernes dans le lit de la Saône en relation avec les passages à gué (d'après Bonnamour 2000).

Fig. 1 : richesse matérielle des rivières.

Envisager le combat en tant que cause possible de la présence d'armes dans les lits des rivières semble moins évident. Car contrairement aux armes protohistoriques souvent retrouvées dans leur fourreau, ce qu'on voit être la preuve d'un dépôt votif ou d'un geste cultuel, l'armement du Moyen Âge est quant à lui retrouvé le plus souvent « nu ». Mais il faut nuancer : si le musée Vivant Denon de Chalon-sur-Saône ne possède qu'une épée du XIII^e

siècle retrouvée avec un élément de fourreau, une bouterolle, et une autre encore dans son étui de cuir, la majorité des éléments de suspension des épées médiévales était fabriquée en matériaux organiques périssables qui n'ont pas toujours pu être préservés. On note également, pour ce qui est de la Saône, l'absence d'important gisement d'armes du Xe au XV^e siècle, et la rareté du matériel défensif (armures, boucliers), diminuant les témoignages directs de combats en nombre sur des sites de rivière dans la vallée de la Saône²⁴¹. En revanche, on connaît sur le cours de la Saône et de ses affluents de nombreux gués qui sont autant de points de passage praticables, mais parfois difficiles, et donc d'occasions de perte de matériel ; ils correspondent d'ailleurs à des lieux à haute densité de trouvaille : sur les 54 gués ayant livré des armes identifiées dans la vallée de la Saône, 35 contenaient des armes médiévales²⁴².

Toutes ces explications ne se basent que sur ce que nous connaissons du mobilier archéologique découvert en milieu fluvial. Or le corpus n'est constitué que des objets qu'on a bien voulu conserver - et publier - après qu'ils soient sortis de la rivière. Mais les objets ont pu être ou bien rejetés à l'eau, car jugés peu dignes d'intérêt, ou au contraire gardés par ceux qui les ont découverts, auquel cas il est difficile de savoir ce qu'il est advenu d'eux par la suite : vendus, conservés, ajoutés à une collection privée qui éventuellement échouera dans les fonds d'un musée dans le meilleur des cas. Un article du bulletin de la S.P.F., concernant une découverte particulièrement importante d'un gisement d'armes médiévales lors d'un dragage au début du XX^e siècle est sans équivoque à ce sujet :

« ARMES FRANQUES, MEROVINGIENNES ET DU MOYEN AGE. - Les armes en fer de ces époques étaient particulièrement nombreuses et c'est par centaines qu'elles ont été cédées aux marchands de métaux ; il convient de remarquer que généralement très oxydées « elles ne payaient pas de mine »...»²⁴³

Les limites inhérentes aux objets de provenances terrestre ou fluviale, et affectant

²⁴¹ Même si Olivier de la Marche, dans ses Mémoires, rappelle qu'en l'an 1438, « la rivière de Sosne et le Doux estoyent si pleins de corps et de charognes d'iceux escorcheurs, que maintefois les pescheurs les tiroient, en lieu de poisson... » LA MARCHE Olivier de, *Les Mémoires de Messire Olivier de La Marche*, Collection complète des mémoires relatifs à l'histoire de France, depuis le règne de Philippe-Auguste, jusqu'au commencement du dix-septième siècle: avec des notices sur chaque auteur, et des observations sur chaque ouvrage, vol. 9-10, Foucault, Paris, 1820 p. 291.

²⁴² COGNOT Fabrice, *Les Armes médiévales découvertes en milieu fluvial : les exemples de la Saône et de la Seine*, t. 1 : texte, mémoire de maîtrise sous direction de Denis Cailleaux et la responsabilité de Daniel Russo, université de Bourgogne, 2002, 77 pages, p. 25.

²⁴³ CABROL Alexis, PAURON Henri, « Un Gué préhistorique à La Rochette (Seine-et-Marne) », in *Bulletin de la Société préhistorique de France*, Année 1937, tome 34, Numéro 11, p. 481-493.

directement leur étude directe sont ainsi évidentes : ils sont souvent incomplets, présentant des lacunes pouvant être importantes, ils sont endommagés, tordus, altérés non seulement par le temps, mais parfois également par les circonstances de leur découverte²⁴⁴. La corrosion, mais également les méthodes de conservation, ont provoqué des modifications et des pertes de matière, rendant difficiles les analyses dynamiques et autres considérations ou les masses entrent en compte de même que l'estimation des dimensions et aspects originaux des objets²⁴⁵.

Pourtant, ils présentent un intérêt tout particulier, peut-être même plus encore, et ce en raison même de leur état. Ainsi la qualité de leur conservation est parfois remarquable. En effet, si l'objet se retrouve rapidement recouvert par la vase, en l'absence de gravier, bulle d'air ou autres phénomènes pouvant permettre l'arrivée d'oxygène, les réactions chimiques se produisant entre les éléments contenus dans le milieu, et la couche de corrosion qui se forme sur sa surface résultent parfois en la production d'une pellicule extrêmement résistante d'oxydes qui empêche toute corrosion interne ultérieure. E. Oakeshott nous informe d'ailleurs des différences de qualité des vases selon les fleuves : il semble que celle du Danube soit remarquable²⁴⁶.

Toutefois, ce phénomène chimique reste soumis aux conditions induites par le milieu et par l'objet, et il est fort possible qu'un objet plus récent soit dans un plus piteux état qu'un autre plus ancien. En vérité, une grande quantité de mobilier sort des rivières sous la forme de morceaux de rouille et de concrétions absolument non-identifiables au premier regard. Or, comme toujours, le choix de la conservation ou du rejet à la rivière d'un objet découvert en milieu fluvial, appartient entièrement à celui qui le découvre. Le plus souvent dans ces contextes il s'agit d'ouvriers dragueurs dont le seul critère déterminant un tel choix est purement esthétique. C'est peut-être pour cela que les armes de bronze des périodes anciennes, mieux conservées, ont été mieux traitées certainement que les armes de fer – et donc sans doute l'immense majorité des armes médiévales tirées des rivières.

²⁴⁴ Certains objets de Châlon-sur-Saône portent ainsi visiblement des dégâts dus aux pelles des dragueuses.

²⁴⁵ Des phénomènes complexes sont impliqués dans ces processus de corrosion et de conservation, qui pour les premiers dépendent grandement, mais pas uniquement, du milieu autour de l'objet et de l'objet lui-même. Pour en avoir un aperçu, on peut s'intéresser à la thèse de Delphine Neff : NEFF Delphine: *Apport des analogues archéologiques à l'estimation des vitesses moyennes et à l'étude des mécanismes de corrosion à très long terme des aciers non alliés dans les sols*, thèse de doctorat sous la direction de Gérard Béranger et Philippe Dillmann, Université de Technologie de Compiègne, 2003, 390 p. ; également le travail de Saheb Mandana : MANDANA Saheb, *Les analogues archéologiques ferreux pour la compréhension des mécanismes de corrosion multiséculaire en milieu anoxique*, thèse de doctorat en chimie des sciences et matériaux sous la direction de Philippe Dillmann et Delphine Neff, université Paris-Est, 2009, 282 pages.

²⁴⁶ OAKESHOTT Robert Ewart, in PIERCE Ian, *op. cit.* p. 80.

Mais même lorsque les objets sortis des fleuves et des rivières ne présentent pas un état de conservation parfait, ils peuvent néanmoins après restauration révéler des informations intéressantes sur leur structure interne, chose impossible ou tout du moins difficile avec les objets directement transmis (voir *infra*). L'agencement d'une garde, l'allure d'une soie, l'intérieur de parties creuses sont ainsi rendues visibles du fait même de l'état altéré des objets. Mais plus encore, les méthodes de conservation, en particulier celles employées par l'atelier de restauration de Châlon-sur-Saône, qui a traité une très grande partie du matériel que nous avons étudié, contribuent à cette possibilité d'exploration des secrets du métal²⁴⁷. Débarrassé des produits de corrosion par un traitement physico-chimique, l'objet révèle ainsi ses structures intimes.

Car le fer ancien se caractérise par son hétérogénéité, et par la présence d'inclusions qui, au cours des déformations plastiques subies par la matière, s'alignent selon le sens des étirements, des compressions, des torsions appliquées au métal. Ces « *flow lines* » comme les nomment les anglo-saxons²⁴⁸, ce « fibrage* » rendu visible par les méthodes de conservation employées, permet un accès direct non seulement aux déformations de la matière, mais également à d'autres formes de processus subis : les lignes peuvent ainsi s'interrompre et signifier le recours à l'enlèvement de matière, ou mettre en évidence malgré une soudure parfaite l'existence de pièces rapportées. Évidemment, l'appréhension et la compréhension de ces informations nécessite de la part de l'observateur qu'il sache quoi, où et comment regarder. Mais l'objet présente ainsi de manière privilégiée les traces de son élaboration.

Les méthodes de l'atelier de Châlon-sur-Saône ont une autre qualité : le réactif employé (deoxidine 125), outre éliminer ou stabiliser les produits de corrosion et permettre l'observation des macrostructures du métal, a en effet un autre effet sur les alliages ferreux : il agit de manière similaire à certains réactifs utilisés dans les études métallographiques. La complexité des réactions impliquées est loin du propos de notre étude : mais l'acide phosphorique entrant dans la composition de ce produit attaque la surface du métal différemment selon la nature et la composition de ce dernier. Les zones carburées sont ainsi attaquées en premier ; les dispositions spécifiques des cristaux métalliques des zones ayant

²⁴⁷ Pour la description de ces méthodes, voir GIRARDIN R., « La restauration du matériel archéologique », in BONNAMOUR Louis, *op. cit.*, p. 183.

²⁴⁸ « Patterns in a forging resulting from the elongation of nonhomogeneous constituents and the grain structure of the material in the direction of working during forging; usually revealed by macroetching. (See GRAIN FLOW.) ». Source : institute of industrial engineers Z94.12.1, entrée « Forging ». <http://www.iinet2.org/details.aspx?id=2712> [consulté le 27 juillet 2012].

subies un traitement thermique (trempe) fait en outre que les produits de réaction adhèrent aux reliefs de la surface du métal. Selon la teneur en carbone, mais également selon un éventuel traitement thermique, on voit ainsi apparaître des zones variant du plus clair au plus sombre, permettant là encore l'observation dans l'objet d'hétérogénéités de zones et d'éventuels traitements thermiques²⁴⁹.

Mais il existe un autre type de provenance de l'armement médiéval disponible à notre étude. Il s'agit du corpus d'armes non issues de découvertes fortuites ou archéologiques. On y trouve les objets appartenant à des armureries ou des collections privées, les armes à vocation funéraire, les armes de prestige et autres objets transmis jusqu'à nous de manière directe. Ces objets ont rarement subi les mêmes effets dus au temps ou à la corrosion que les objets archéologiques, et donc sont à même de présenter de manière différente les informations liées à leur fabrication ou leur utilisation.

N'ayant potentiellement pas subi des dommages semblables à celles dont ont pu souffrir les objets redécouverts, on pourrait ainsi penser que ces armes offrent une source d'une fiabilité supérieure pour l'étude des champs qui nous intéressent. Mais la réalité est autre. Car ces objets ont pu subir d'autres formes d'altération. Certains ont, pendant plusieurs siècles, bénéficié d'attentions constantes : ainsi les épées ont pu être régulièrement nettoyées et polies, faussant par exemple l'appréciation de leur section et de leur tranchant. Les armes ont pu être remontées : de nouvelles gardes, poignées, pommeaux, manches et autres ornements divers venant remplacer les précédents, comme pour l'épée dite « de Jeanne d'Arc » du Musée des Beaux-Arts de Dijon. Même de simples réparations peuvent, si elles ne sont pas comprises, nuire à l'interprétation des observations effectuées. La mise en conformation aux critères esthétiques de l'époque, ou aux idées qu'on se faisait alors de ce à quoi devait ressembler l'armement médiéval, explique une grande partie des dommages et altérations subies par les armes et armures lors des tout derniers siècles. L'engouement pour le Moyen Âge des XIX^e et début de XX^e siècles a provoqué de nombreuses modifications et autres remontages douteux : sur une lame en « bon » état, on plaçait un pommeau pris sur une épée moins bien conservée, avec au passage une garde qui semblait « aller », quitte à rogner l'une, élargir l'autre et forcer le tout ensemble. De la même manière, l'idéal du chevalier en armure étincelante a mené à la

²⁴⁹ VERHOEVEN John, *Metallurgy of Steel for Bladesmiths & Others who Heat Treat and Forge Steel*, 2005, www.feine-klingen.de/PDFs/verhoeven.pdf [consulté le 10 juillet 2012], et échanges personnels avec Cyril Langlois.

destruction du brunissage de nombre d'armures – et potentiellement d'armes – du Moyen Âge et de l'époque Moderne.

Également, parmi les objets directement transmis, certains n'ont été conservés que pour leur valeur artistique ou de prestige et n'ont jamais été destinés à un usage réel, ne possèdent pas les propriétés physiques de leurs homologues fonctionnels : les *Swords of State* démesurées anglaises en sont un exemple, ou les boucliers ornés au repoussé et dorés de la Renaissance²⁵⁰. Il existe cependant tout autant dans cette même catégorie « d'armes d'apparat » ou « de parement » des objets usuels, pratiques et utilisables, qui peuvent fournir d'intéressants apports concernant leur conception et leur physique propre et d'éléments de comparaison avec le matériel retrouvé ; il semble même certain que divers objets considérés comme tels aient toutes les qualités intrinsèques d'un objet efficace, la décoration en plus.

Le matériel préservé représente donc un important groupe de sources primaires dans notre présente étude, non tant par la quantité que par l'intérêt. Mais il doit lui aussi être abordé avec les méthodes adéquates : repérer, éliminer ou circonscrire les altérations postérieures à leur période d'usage est un de ces impondérables ; une telle chose nécessite de toute évidence un œil avisé, à même d'identifier ces modifications. L'expérience apportée par la connaissance des méthodes de fabrication, par les comparaisons avec d'autres objets semblables ou non, est nécessaire dans cette entreprise.

Ce que peuvent apporter ces armes transmises directement complète les informations apportées par les armes « découvertes » ; même si les structures internes y sont moins visibles, ces objets représentent quant à eux de meilleures sources quant à d'autres aspects de l'arme, notamment les aspects dynamiques, mais également les aspects finaux d'ornementation, d'apparence et de finition²⁵¹.

Ainsi, face à ce foisonnement de questions s'entrecroisant ou s'entremêlant, et confronté aux états divers dans lesquels les objets se trouvent, l'observateur a diverses options de réponses qui dépendent de ce qui est lisible sur, et dans, l'objet lui-même.

Mais l'information portée par l'objet est une chose. La possibilité de la trouver, de la voir comme de la comprendre en est une autre. Certes, les données évidentes liées aux aspects

²⁵⁰ Ainsi le bouclier A325 de la Wallace Collection (1550-1559).

²⁵¹ Quand celle-ci n'a, bien évidemment, pas été altérée.

morphologiques ou esthétiques de l'arme sont a priori accessibles sans connaissance approfondie. En revanche, en ce qui concerne les aspects liés à un savoir-faire et à ses spécificités, les objets ne livrent pas facilement les clés de leur compréhension : l'observateur doit savoir ce qu'il cherche avant de le trouver. Et une fois l'information localisée, il doit être capable de la comprendre et de l'interpréter. Cette difficulté doit être surmontée si on veut aller non pas plus loin, mais plus près de l'objet.

Car si l'objet est le dépositaire premier des informations concernant sa fabrication et son usage, ces derniers participent de domaines, s'expriment et trouvent naissance et application ailleurs que dans le cadre confiné de l'objet. Les questions principales de notre approche de l'armement, à savoir fabrication et utilisation, ont l'arme en tant que source puisqu'elle est porteuse intrinsèque d'aspects liés à ces domaines, mais également en tant que destination pour les mêmes raisons. Et il y a ici un paradoxe : l'objet est la source de la connaissance des gestes qui lui sont associés, tant dans sa fabrication que dans son emploi tout autant que la connaissance de ceux-ci permet de comprendre les informations portées par l'objet.

C'est justement ce qui fait de l'objet une source d'autant plus primaire : pas seulement de la connaissance de ses aspects, mais également de l'appréhension de ces éléments dont la matière porte les reflets que sont les processus de mise en forme y compris dans leurs composantes gestuelles et les actions de combat. Il semble donc cohérent, pour accéder à une meilleure compréhension de l'arme tant dans sa matérialité que dans les gestes qui lui sont liés, de justement s'intéresser à ceux-ci car ils peuvent apporter des clés de lecture des informations contenues par l'objet qui, sans la connaissance de ces aspects ne seraient pas perçues et exploitées.

2. Le chercheur et l'arme.

a. Le chercheur : observateur et outil.

Notre positionnement en tant qu'observateur actif dans l'étude de l'armement médiéval répond tant à l'approche que nous avons souhaité donner à l'étude des objets qu'aux questions liées à la compréhension des informations qui s'y trouvent.

L'idée directrice vient d'une question simple qui peut être amenée par cette comparaison : faut-il être musicien pour étudier l'histoire de la musique ? De toute évidence, ce n'est pas nécessaire ; en revanche, il semble tout à fait souhaitable d'être musicien pour étudier et comprendre le fonctionnement et l'histoire des instruments de musique : même si là encore ce n'est nullement impératif, c'est probablement préférable. Plus encore, il semble recommandé de se former aux manières d'antan, si tant est que la chose soit réalisable. Imaginons alors qu'au lieu d'instruments de musique, on parle des outils du combat.

Cette approche personnelle, impliquant la participation active du chercheur se place à deux niveaux : en amont (fabrication) et en aval de l'arme (utilisation), qui chacun à leur manière, avec leurs conditions propres, leurs méthodes spécifiques, leurs apports complexes, relèvent des questions d'archéologie expérimentale et d'expérimentation gestuelle, selon la définition et la perspective choisie, et sans qu'elles soient mutuellement exclusives.

1) Expérience, expérimentation, archéologie et geste.

L'archéologie expérimentale représente une contribution somme toute récente à l'archéologie dans un ensemble plus vaste, encore que la réalisation de l'intérêt de l'imitation des objets ou structures, ou de la matérialisation des hypothèses dans le cadre des questionnements archéologiques soit un phénomène plus ancien.

Dans son sens le plus strict²⁵² elle consiste en une approche scientifique de l'étude par l'expérimentation en vue de la compréhension de phénomènes observés dans la documentation archéologique, que ce soit des objets, matériels, processus, comportements ou systèmes²⁵³. Elle recourt fréquemment à des approches interdisciplinaires amenant chacune leurs méthodes propres, et suppose un cadre formel tant dans la préparation de sa mise en œuvre que de l'exécution pratique ou de l'exploitation des résultats, seul garant d'une réelle acuité scientifique. Elle implique la mise en place d'un système à travers lequel est possible

²⁵² Donc selon l'acception « *experimental* » en anglais. La plupart du temps, les auteurs s'accordent à définir ce qu'est l'archéologie expérimentale en listant ce qu'elle n'est pas. Voir a OUTRAM Alan K., « Introduction to experimental archaeology », in *World Archaeology*, Volume 40, n° 1, Routledge Journals, Taylor & Francis, 2008, p. 1-6. Ils lui opposent, justement, une « *experiential archaeology* » qui en français a la même traduction. Ainsi JEFFREY Daniel, « Experiential and experimental archaeology with examples in iron processing », in *Institute for archaeo-metallurgical studies newsletter* n° 24, Institute of Archaeology, University College London, Londres, 2004, p. 13-16.

²⁵³ MILLER HEATHER Margaret-Louise, « Experimental Archaeology », in *Archaeological Approaches to Technology*, Bingley : Emerald Group Publishing, 2007, 298pages, p. 34-36.

l'étude d'un fait spécifique via des variables connues et contrôlées²⁵⁴, au travers d'un protocole défini et encadrant, garantissant la reproductibilité des expériences.

Cette volonté de légitimation de la discipline vis-à-vis du regard de leurs collègues et des sciences plus « dures » est semble-t-il un souci constant de la part des archéologues. La remise en cause de l'aspect trop restrictif de ce regard sur elle-même et sa portée, a cependant été récemment proposée. Ainsi, pour Ruth Fillery-Travis, l'archéologie expérimentale peut s'affranchir de cette quête de légitimité, et revendiquer des approches empiriques et suivant un modèle intégré dans lequel il est admis que l'archéologue-expérimentateur travaille au sein de domaines multiples et connexes qui au final contribuent à une compréhension plus approfondie, et plus complexe, des pratiques technologiques que pourrait le faire une approche individuelle²⁵⁵. De fait, ses réflexions rejoignent et incluent le second sens anglais couvert par le même mot français « expérimental » : « *experiential* ». Selon Daniel Jeffrey²⁵⁶, cette acception englobe l'archéologie qui s'intéresse à l'accomplissement de tâches selon la manière dont elles étaient effectuées par le passé. Et certes, il ne s'agit pas dans ces perspectives de pratiquer des expériences cadrées, mesurées et quantifiées. Mais, citant Peter Kelterborn²⁵⁷, dans l'optique stricte d'une expérience archéologique un des prés-requis qu'il cite est l'obligation du recours à l'expertise. Peter Kelterborn lui-même, dans la dernière version de ses recommandations, même s'il altère son propos et ne demande maintenant qu'une compétence « correcte, ni trop haute, ni trop faible »²⁵⁸, la notion d'expertise, d'expérience revient fréquemment. Or cette variabilité d'expérience ou d'expertise, si on souhaite pousser l'approche scientifique « dure » dans ses formes les plus abruptes, n'est-elle pas également un paramètre affectant l'ensemble ? C'est là certainement une remarque purement rhétorique, mais on remarquera que la modification du propos de Peter Kelterborn

²⁵⁴ SCHIFFER Michael Brian, SKIBO James M., BOELKE Tamara C., NEUPERT Mark A., « New Perspectives on Experimental Archaeology : Surface Treatments and Thermal Response of the Clay Cooking Pot. », in *American Antiquity*, Vol. 59, No. 2 (Apr., 1994), Washington : Society for American Archaeology, 1994, p. 197-217.

²⁵⁵ FILLERY-TRAVIS Ruth, « Learning and teaching in experimental archaeology. », 6^e Experimental Archaeology Conference, York, 7 janvier 2012. Résumé sur <http://experimentalarchaeology.org.uk/2012/01/07/6th-experimental-archaeology-conference-abstract-ruth-fillery-travis/> [consulté le 12 décembre 2012].

²⁵⁶ JEFFREY Daniel, *op. cit.*

²⁵⁷ KELTERBORN Peter, « Principles of experimental research in archaeology. », in *Bulletin of Experimental Archaeology* vol. 8, Southampton, Department of Adult Education, University of Southampton, 1987, p. 11-12. <http://exarc.net/eurorea-2-2005/ea/principles-experimental-research-archaeology> [consulté le 27 décembre 2012]. Une version amendée et résumée de ses propositions est disponible à <http://exarc.net/eurorea-2-2005/ea/principles-experimental-research-archaeology> [consulté le 27 décembre 2012].

²⁵⁸ « *Executed with the correct manual skill, not too high not too low* », alors que dans sa version de 1987 il demandait une « *expert manual skill* ». Les critères d'évaluation de ces niveaux de compétence demeurent subjectifs.

sur ce sujet précis est significative. Un point qui est fréquemment omis ou rapidement traité, hormis l'évaluation des compétences de l'expert impliqué dans l'expérience, est le rapport entre observateur/chercheur et ce dernier : la relation entre eux, l'implication de l'expert repose sur un lien de confiance entre les objectifs de l'un et les savoir-faire de l'autre. Or l'interface chercheur/expert n'est-elle pas un lieu possible de perte ou de déformation de l'information, du contrôle des paramètres, de la supervision de l'expérience et de l'interprétation des résultats, voire de leur communication ²⁵⁹ ?

Heather M.-L. Miller²⁶⁰ mentionne également une « *exploratory* » *experimental archaeology* qui, basée sur le long terme, ne peut satisfaire au strict carcan d'un protocole fini, mais sait pourtant fournir des éléments et résultats exploitables pour l'accroissement des connaissances tout comme pour l'alimentation des outils d'observation. Ici, le contrôle des variables et la reproductibilité de l'expérience est impossible : d'une part en raison de la durée de l'activité, d'autre part en raison de l'évolution même du chercheur au sein de cette démarche, qui représente un paramètre en propre évolution.

Et qu'en est-il quand les variables sont trop nombreuses pour être mesurées, contrôlées et paramétrées, même pendant un temps court d'observation ? C'est le cas de l'utilisation de l'arme²⁶¹, ne serait-ce que dans le cadre d'un usage simple comme donner un coup : l'estimation des propriétés mécaniques premières de l'arme a un rapport ténu avec ses capacités dynamiques complexifiées par un corps en mouvement. Et dans le combat, les choses sont compliquées exponentiellement : par la présence de l'adversaire, par les facteurs psychologiques (voir *infra*), et bien d'autres choses.

Qui plus est, lorsqu'il s'agit d'étudier un savoir-faire gestuel, comment appréhender sous un protocole strict des données dont l'estimation ne se traduit pas par une trace matérielle ? Comment effectuer la sélection et l'évaluation d'un expert dans des compétences comme les arts du combat européens où les « experts » font défaut puisque le savoir-faire est en cours de redécouverte ? Dans cette optique, le terme « expérimentation gestuelle » a été introduit pour distinguer ces approches des définitions plus strictes de l'archéologie expérimentale.

²⁵⁹ Ruth Fillery-Travis semble avoir réfléchi à ces questions, et propose ainsi quatre modes distincts : « *self-taught, advisory assistance, formal apprenticeships and informal participation* » ; nos propres travaux semblent avoir pu participer de chacun, cependant. Voir *infra*.

²⁶⁰ MILLER Heather M.-L., *op. cit.*

²⁶¹ Voir MOLLOY Barry, *op. cit.*, p. 117-118.

2) Le chercheur et l'expérience.

Cette « archéologie expérimentée », s'appuyant sur les contradictions et les ouvertures ainsi présentées, est ce à quoi correspond notre approche. Faisant appel par moments aux composantes les plus régulières de l'archéologie expérimentale, tout autant qu'à une construction de savoir-faire acquis sur le long terme, elle place le chercheur de manière dynamique non seulement dans l'approche et la compréhension du matériel, mais dans l'acquisition de compétences liées à, et issues de celui-ci, et l'application de ces compétences dans le retour à l'analyse des objets.

Mais de quelles compétences parlons-nous ? Si on se réfère aux questions théoriques survenant au cours de l'étude de l'arme, on constate que deux points principaux nécessitent de manière spécifique pour leur compréhension des aptitudes particulières de la part de l'observateur : la fabrication et l'utilisation.

Ce dernier domaine fut d'ailleurs le premier que nous souhaitions explorer, et par lequel nous avons entamé notre approche de l'armement. La compréhension de l'arme en tant qu'objet dynamique nous avait semblé, dans les travaux récents publiés avant d'entreprendre nos études doctorales, un point pertinent dont nous avions entamé d'exploiter les apports dans notre travail de maîtrise et notre diplôme d'études approfondies, aussi maladroitement que, à l'époque, nos balbutiements dans l'acquisition de savoir-faire martiaux nous le permettaient. Évidemment, la volonté d'acquiescer ces savoir-faire n'était pas mue que par la nécessité d'une telle entreprise, réelle ou non, dans l'étude du matériel : elle émane d'un élan personnel bien antérieur, rendu cependant possible par les circonstances universitaires²⁶² et l'accès facilité non seulement à la documentation technique, mais aux ressources humaines à même de nous permettre d'approfondir ces questions. Nous détaillerons d'ici quelques pages les sources, les méthodes et les résultats de cette composante importante de notre recherche.

Nous avons également compris l'importance de la compréhension des processus et des techniques de fabrication, ou du moins de leur considération, dans l'étude du mobilier. Les publications et autres travaux accessibles alors semblaient cependant s'accorder sur une

²⁶² En l'occurrence ce mémoire de maîtrise, où j'eus l'occasion d'étudier un lot d'armes issu d'une découverte fluviale mentionnée il y a quelques pages, les rares qui ont survécu et n'ont pas été cédées au ferrailleur. Voir CABROL Alexis, PAURON Henri, *op. cit.*

certaine discrétion quant à ces questions (voir *supra.*). Les problèmes de traitements thermiques, de composition des fers et aciers étaient certes loin d'être inconnus dans cette littérature et fournissaient des informations essentielles, mais peu de contributions abordaient la question des gestes liés à la mise en forme. Lorsque c'était le cas, et pour des raisons compréhensibles au demeurant, les auteurs faisaient non sans pertinence appel à des expertises externes dans le cadre de protocoles expérimentaux, pour fournir matière à leurs discours. Le point commun de ces travaux, aussi divers soient-ils, était la reconnaissance de l'importance des apports de ces hommes de l'art aux avancées et réponses dans leurs sujets respectifs²⁶³.

Il nous est ainsi rapidement apparu, après avoir pu observer Yannick Epiard au travail lors d'une prestation publique à St Apollinaire en mai 2003, et après avoir échangé avec lui, qu'une approche plus approfondie de la question du travail du métal devait être envisagée. A dire vrai, l'importance et la pertinence de ces savoir-faire et des capacités d'analyse liées nous avait déjà été révélée lorsqu'à l'été 2001 nous avons bénéficié, par le plus grand des hasards, des lumières de Jean-Paul Thevenot qui, passant par là alors que nous analysions le lot d'armement étudié dans notre mémoire de maîtrise, avait porté à notre attention certaines zones montrant de traces manifestes de chauffe. L'observation de Yannick Epiard n'a fait que confirmer le processus, en nous montrant *de visu* comment la matière était travaillée.

Une difficulté cependant, face à la grande variété de matériel présent dans notre échantillon, sa répartition sur le territoire régional, et les contraintes temporelles affectant tant les institutions que les hommes, était que le recours à une tierce personne, à un expert extérieur semblait peu commode. L'idée d'un travail limité, d'une expérience restreinte à un élément précis de mobilier a été de même rapidement écartée : aussi intéressante puisse-t-elle être ponctuellement, elle n'allait pas permettre de pouvoir appliquer et étendre les observations effectuées à une partie plus large du corpus, en plus des problèmes liés à la transmission entre expert et observateur. Donc, tout comme nous avons entrepris d'impliquer notre corps dans l'acquisition de savoir-faire martiaux, nous avons décidé de prendre d'appréhender le travail du métal et d'acquérir des savoir-faire dans ce domaine ; d'ici quelques pages, les étapes, apports et limites propres à ce champ seront à leur tour exposées.

²⁶³ Ainsi Kristina Creutz écrit-elle : « *Today I cannot understand how my studies would have been possible without the help of a person who masters this kind of handicraft* » CREUTZ Kristina, *op. cit.*, p. 129.

Cette approche corporelle, cet investissement physique et intellectuel dans l'acquisition et l'analyse du geste lié à l'objet nous jette ainsi au sein d'un système complexe où l'observateur est également instrument et outil de travail ; où l'observation, le savoir théorique et le savoir pratique se combinaient en un ensemble dynamique dont les paramètres interconnectés, déjà non-quantifiables à la base, se trouvaient affectés les uns par les autres et, loin d'en être amoindris, se voyaient au contraire bénéficier largement de cette émulation.

Ainsi, en possédant le savoir-faire permettant une compréhension élémentaire de ce qui est visible dans l'objet, de voir comment il est fait, on acquiert via l'essai, via la mise en matière de la construction théorique issue de l'observation, un degré de savoir-faire supplémentaire qui a son tour permet, une fois acquis, de comprendre d'autres détails, d'autres données visibles sur les objets – ou même seulement de les percevoir. Le recours à une phase active, matérielle, que ce soit pour valider des hypothèses issues de l'observation, pour tenter de comprendre un processus de fabrication, ou simplement pour acquérir de l'expérience dans les compétences artisanales, est une phase essentielle, indispensable et incontournable de cette approche. L'intérêt de refaire les armes, les apports amenés à des domaines allant au-delà des seuls objets sont ainsi connus pour les armes de l'Âge du Fer.

Ce positionnement du chercheur en tant qu'acteur de l'expérience et possesseur de l'expertise n'est pas un fait nouveau, et les apports d'une telle démarche sont connus²⁶⁴. Mais travailler en parallèle sur les aspects liés à la création et à l'utilisation de l'arme fait aborder l'objet avec une approche plus globale encore. Elle permet par exemple de mieux voir ce qui dépend de l'un et de l'autre. Il est ainsi possible d'établir des liens entre fabrication et utilisation : tel détail, correspondant à un processus de fabrication particulier, à un choix technique spécifique lié à l'artisanat, peut également et sans contradiction être lié à un point défini de l'usage appliqué de l'objet. Ce lien entre conception, réalisation et application est évident, mais l'observation de son articulation est facilitée par les savoir-faire et les connaissances liées de l'observateur.

Les circulations d'un domaine vers l'autre sont d'ailleurs fréquentes. Les retours multiples sur chacun de ces axes placent le chercheur non pas dans un cercle, mais dans une dynamique où les progrès dans un domaine peuvent affecter la perception et la

²⁶⁴ Voir les travaux d'Aimé Thouvenin.

compréhension des autres : à l'image de la spirale herméneutique idéalement ascendante proposée par Kristina Creutz²⁶⁵ placée autour de l'ensemble objet-expertises-chercheur. Elle se trouve évidemment complexifiée par les problématiques propres à chacun d'entre eux, que nous détaillerons d'ici quelque lignes.

Et elle comporte ses propres difficultés. Ce positionnement du chercheur en tant qu'outil de recherche²⁶⁶ pose la question de la distance entre observateur et observé ; à l'inverse de ce qui était limitant dans les travaux cités, où l'observateur n'était pas le détenteur du savoir-faire, c'est ici la proximité, l'identité qui peut être à l'origine de perturbations dans la perception ou l'interprétation des données. Ainsi l'observateur muni de son savoir-faire peut affecter l'observation par son statut même d'acteur. Déjà confronté à la question double « comment savoir comment les objets sont faits, et utilisés d'après ce que les objets montrent ? » et « comment voit on sur les objets ce qu'on sait de leur fabrication et de leur utilisation ? », le risque est de projeter sur l'objet ce qu'on veut y voir ; de limiter la question aux seuls éléments pour lesquels on a la réponse, voire de déformer la question pour l'adapter à une réponse connue. Une fois cet écueil identifié, il peut cependant être écarté ou surmonté de diverses manières : par la prise de distance par rapport à l'objet ou aux réponses potentiellement erronées, par l'essai des hypothèses formulées entre autres.

Toutefois, face aux apports que cette identité amène, face à la quantité et l'acuité²⁶⁷ des informations perçues, cette question est reléguée au second plan - non pas dans sa raison d'être, car elle est justifiée, mais dans son impact. Il doit cependant être gardé à l'esprit.

Se pose en parallèle un autre problème dans cette démarche : le temps d'acquisition de ces savoir-faire, et l'évaluation de leur qualité. Ils se combinent d'ailleurs au travers de la question : « le savoir-faire acquis est-il nécessaire et suffisant à la réalisation d'observations ? »

Pour le premier, aucune solution simple n'existe, si ce n'est le temps lui-même. L'acquisition de compétences physiques liées à des catégories spécifiques de domaines, artisanal comme martial, est un processus long, qui se voit en outre rendu d'autant plus compliqué que chacun de ceux-ci comporte ses problématiques propres. Le présent travail

²⁶⁵ *Ibid.* p. 28.

²⁶⁶ Il faudrait s'intéresser à la communication de Katrin Kania : « Researching the Basics. Craftspersons as a research tool » in an archaeological spinning experiment. » annoncée à l'occasion de la 7th Experimental Archaeology Conference des 11 et 12 janvier 2012.

²⁶⁷ Certes toute relative.

peine certainement à rendre compte de l'investissement temporel qu'a nécessité cette démarche : même si les retours positifs ont été rapidement constatés et exploités, l'accession à un niveau convenable de savoir-faire est venue seulement après un long, bien long temps de travail, d'échange et de questionnements, où d'ailleurs les prises de distance qu'elles soient volontaires ou rendues inévitables par les circonstances du quotidien ont représenté tout autant que les périodes actives des étapes importantes, et fructueuses, de ce développement. Cependant, le retour à l'objet permet de circonscrire un niveau relatif de savoir-faire : celui qui permet l'appréhension d'informations et l'expression de celles-ci.

Il y a dans ce travail une autre difficulté, liée au savoir-faire gestuel. Celui de la vocalisation, de la description de ces gestes, des pourquoi et des comment conditionnés et contenus par ce que sait faire le corps, qui certes est observé par l'esprit mais dépend d'une mécanique sensorimotrice²⁶⁸, corporelle, difficilement transférable en paroles. Ou, pour reprendre les mots de notre confrère Christopher Dobson quand on lui demandait comment il savait où et comment frapper : « *I don't know...I just know !* »²⁶⁹. Il n'en demeure pas moins que cette perception de la position, des mouvements du corps est consciente, connue : on la nomme alors kinesthésie. Celle-ci perçoit, comprend et se remémore le savoir corporel acquis par la pratique du geste spécifique.

3) Kinesthésie et savoir corporel.

Cette approche kinesthésique paraît alors essentielle, indissociable de notre démarche. La connaissance corporelle appliquée aux phénomènes observés par le chercheur dans l'objet en est une des faces, probablement même un aspect terminal puisqu'elle survient après des étapes et domaines où elle se voit exprimée et exploitée non seulement dans les apprentissages des savoir-faire, mais également dans l'utilisation spécifique de leurs apports.

Ainsi, les sources directes sur le combat, les sources martiales²⁷⁰ sont utilisées comme

²⁶⁸ Voir, non seulement pour cette question mais aussi pour une pose de l'approche pluridisciplinaire et expérimentale de l'étude du geste, JAQUET Daniel et KISS-MÜTZENBERG Dora, « L'expérimentation du geste martial et du geste artistique : regards croisés », in KISS Dora, BAS Pierre-Henri et JAQUET Daniel (éd.), *Les arts de guerre et de grâce (XIV^e – XVIII^e siècles). De la codification du mouvement à sa restitution : hypothèses, expérimentations et limites*, Revue du Nord, à paraître.

²⁶⁹ DOBSON Chris, conversation privée lors des 2e International Arms and Armour Conferences, Vienne, septembre 2005.

²⁷⁰ Voir *infra*.

bases d'acquisition d'un savoir corporel que le chercheur intègre, qui évidemment comporte ses propres limites pouvant ou non ressembler à celles de toute expérimentation en archéologie, mais y ajoutant ses conditions propres. Le savoir corporel ainsi acquis ouvre cependant la possibilité de perception kinesthésique, via ce que d'aucuns peuvent qualifier d'« attention »²⁷¹, du travail d'autres chercheurs ou pratiquants et en autorise l'exploitation.

La première application de cette approche kinesthésique, la plus évidente et naturelle en tout cas, est celle du combat et du corps du combattant ; mais elle peut être étendue selon plusieurs directions et plusieurs degrés. Ainsi à un degré primaire, semblable à celui abordé dans le corps combattant, on peut le retrouver dans le travail artisanal : le geste technique effectué par un tiers est compris de manière corporelle, par kinesthésie, par l'observateur qui le perçoit.

Cette approche permet, en s'appuyant sur la connaissance des corps dans l'espace du combat, de la dynamique et des principes élémentaires (temps, distance, etc..) de proposer des hypothèses sur les possibilités et les impossibilités d'usage de l'objet dans un environnement actif, dynamique et antagoniste. L'expérience, que ce soit la mise à l'épreuve ou les apports de la pratique, intervient alors à de multiples degrés. En ce qui concerne la question de la fabrication, elle peut permettre une lecture dans la matière des gestes ayant mené aux formes, avec les mêmes conditions : il faut que les dits gestes soient connus de l'observateur, afin que la relation entre information observée et savoir-faire corporel s'établisse. Dans un autre mode d'exploitation indirecte des ressources amenées par une approche kinesthésique de l'arme et du combat, elle peut ouvrir sur un nouveau regard envers les sources secondaires, notamment iconographiques : l'observateur armé d'un savoir corporel ressenti et conscient peut reconnaître dans les textes littéraires, chroniques, récits mais également dans les images tout comme le lecteur ou l'auditeur d'alors, d'ailleurs, les gestes et les dynamiques du combat.

²⁷¹ *Ibid.*

b. Les arts du combat.

« Et c'est une chose certaine
Que hom va plus bel et plus droit
Et si en est on moût plus droit :
Tos cis biens vient de l'escremie. »

Jean Renart, *L'Escoufle*, 1200-1202

L'acquisition de savoir-faire liés à l'utilisation de l'arme permet de comprendre le fonctionnement de celle-ci de manière plus approfondie encore que la simple lecture de paramètres physiques élémentaires. L'extrapolation empirique est certes un moyen de transposer un objet matériel en objet dynamique, et semble même autorisée et encouragée par l'objet, qui dicte à celui qui le manie ce qu'il peut faire ou ne pas faire avec lui²⁷² ; mais des documents existent qui permettent d'avoir un accès direct aux principes, techniques et manœuvres de combat, et donc à une image plus complète et plus approfondie de l'usage de l'arme, dans l'optique qui nous intéresse, que ne peut le faire le seul recours à l'empirique ou à l'exploitation des sources « classiques » de la discipline précédemment citées.

Mais avant de décrire ces sources, il semble nécessaire de brièvement évoquer les éléments liés à la pratique martiale dans l'Europe médiévale. Car loin d'être des phénomènes subits ou spontanés, ces sources directes du combat se développent sur un substrat profond et vraisemblablement ancien de faits, d'usages et d'éléments dont la trace apparaît çà et là et livre de la place de ces pratiques dans les univers médiévaux une image en pleine redécouverte.

Qu'est-ce qui justifie la considération des pratiques de l'escrime ? Nous l'avons vu, la pratique de l'escrime était une chose sinon commune, du moins connue dans les sociétés médiévales. L'existence de techniques, de savoir-faire spécifiques à l'usage de l'arme, travaillés et transmis, est attestée par de nombreux passages dans la littérature.

²⁷² Ainsi Sydney Anglo affirme avec raison : « *In fencing, the weapon itself sets limits to the possible permutations* » « En escrime l'arme elle-même pose les limites des permutations possibles ». ANGLO Sidney, *op. cit.* p.46.

1) De l'escrime.

Il fait peu de doutes, encore que les indices puissent être parus ténus ou soient rapidement survolés, que l'acquisition de compétences liées à l'usage de l'arme se voyait indéniablement et nécessairement liée à des phases d'acquisition de savoirs, de préparation et d'entraînement²⁷³.

Mais plus encore que ces phases naturelles de la pratique de l'arme, on trouve et ce dès une époque relativement précoce outre l'expression de l'existence de pratiques de formes d'escrime, la mention de détenteurs de ces savoir-faire martiaux²⁷⁴ ; ces ensembles de gestes, d'actions, de principes se voient associées rapidement à un vocabulaire spécifique, en particulier dans les textes français des XII^e-XIII^e siècles, dont l'expression la plus courante tourne autour du terme « escrime » et ses dérivés²⁷⁵. Ainsi dans la Chanson de Roland (v. 113-114) :

«E escremissent cil bacheler leger.

Desuz un pin delez un eglenter. »

Des personnes spécifiques sont les dépositaires de ces savoir-faire auxquels ce vocabulaire spécifique fait référence. Le passage de l'*Escoufle* cité ci-dessus est ainsi précédé de :

«Li damoisiaux avoit .j. mestre

²⁷³ Ainsi Végèce, dès le IV^e siècle, conseillait aux soldats dans son *De re militari* de pratiquer les frappes sur un poteau avec des armes d'entraînement d'un poids double de celui des vraies armes de combat (Livre I, chapitre 11) ; il fut d'ailleurs traduit et repris abondamment au cours du Moyen Âge, que ce soit directement ou en tant que base de commentaires comme dans le *De regimine principum* de Gilles de Rome (ca. 1279).

²⁷⁴ Voir pour cela ANGLO Sidney, *op. cit.* et BRIOIST Pascal, DREVILLON Hervé, SERNA Pierre, *op. cit.* qui bien que s'intéressant à des époques ultérieures mentionnent ces cultures martiales médiévales européennes et évoquent leur place, et les effets qu'elles avaient parfois sur elles, dans ces sociétés.

²⁷⁵ Matt S. Galas a ainsi pu répertorier les expressions suivantes dans la littérature française des XII^e-XIV^e siècles : palestre, jeu de palestre, tour, tor, tour d'escrime, escrime, engin, anvaïe, envaye taille, estoc, dubler, couvert, découvert, ferir a découvert, couverture, rabatre, rabat, guencir, guenchir, gander, ferir a la guencie, taille, empeinte, devant, avant-main, destre, droiturier, droit coup, droit tour, revers, retraite, derrière, arrière-main, main anverse, travers, traversaine, colee, testee, entredeus, retraite, revers, sormontee, sorpene, pene, sozpane, souzpane, travers, traversain, jambet, escremir, escrime, escremisseur, « Selon l'art de l'escrime », « Bien scet de ce coup escrime », « Au puing li gete une escrime »...Matt S. Galas, *The Language of the Swords, French fencing terminology 1150-1300*, conférence lors des IV^e Rencontres Internationales d'Arts Martiaux Historiques Européens de Dijon, 4-7 mai 2006, université de Bourgogne. Rachel Miller a quant à elle identifié pas moins de trente-deux oeuvres en moyen haut-allemand où apparaissent des termes spécifiques à l'escrime, du *Rolandlied* de Conrad (ca. 1170) à la *Weltchronik* de Johannes Rothe (1421). MILLER Rachel, *Combat or Contest? Fighting and Fencing in Middle High German Literature*, conférence lors du 18^e International Medieval Congress de Leeds, du 9 au 12 juillet 2012. Voir également KELLETT Rachel E., *Single Combat and Warfare in German Literature of the High Middle Ages: Stricker's 'Karl Der Grosse' and 'Daniel Von Dem Blühenden Tal'*, MHRA Texts and Dissertations Series volume 72, Modern Humanities Research Association Institute of Germanic and Romance Studies Bithell Series of dissertations Volume 33, Londres : Maney Publishing for the Modern Humanities Research Association : University of London. Institute of Germanic & Romance Studies, 2008, 277 pages.

Ki li aprent de l'escremie »

Elles ne sont cependant pas aussi directement mentionnées²⁷⁶. Ainsi on sait que le jeune Raoul de Cambrai bénéficia d'un apprentissage de l'escrie (v. 2675-2677)²⁷⁷ :

« Qant R[ous] fu jovenciax a Paris
a escremir ot as effans apris ;
mestier li ot contre ces anemis. »

La notion d'une *praxis*, d'un ensemble d'acquis et de savoir-faire certes toujours variable, mais identifié de manière consciente par ceux qui y faisaient appel, se voit ainsi mentionnée dans diverses sources. Par exemple, dans *Gudrun*, œuvre épique allemande de la première moitié du XIII^e siècle, il est fait mention d'un maître d'escrie qui connaissait trois coups (« *drî swanke* ») que le roi Hagen lui demande d'enseigner à Wate avant de lui montrer lui-même ses propres quatre coups (« *die mînen slege viere* »)²⁷⁸, suggérant que chacun avait développé ou appris ses propres savoir-faire.

La notion de pratique physique²⁷⁹ est également attestée. William Fitz Stephen, secrétaire de Thomas Beckett, décrit ainsi le peuple de Londres s'y adonnant :

« Les jours de fête pendant tout l'été les jeunes s'adonnent au sport d'archerie, à la course, au saut, à la lutte, à jeter la pierre, lancer je javelot au-delà d'une marque et à combattre avec l'épée et la bocle. »²⁸⁰

Mais loin d'être un loisir inoffensif, c'est une activité dangereuse, dans laquelle le sang peut s'échauffer et le risque demeure présent. Ainsi dans *Raoul de Cambrai* (v. 370-375) :

« cil chevalier commence[n]t a jouer
a l'escremie por lor cors deporter.

²⁷⁶ On pourrait évidemment citer le Rôle de la Taille de Paris de 1292, mentionné par de nombreux auteurs car listant sept *escrimisseurs* payant impôt sur cette activité. Voir par exemple DARESSY Henry, *Archives des maîtres-d'armes de Paris*, Paris : Quantin, 1888, 250 pages.

²⁷⁷ KAY Sarah, *Raoul De Cambrai*, Oxford : Clarendon Press, 1992, 522 pages, p. 174.

²⁷⁸ MILLER Rachel, *op. cit.*

²⁷⁹ Pour l'exercice et pour le sport, au sens ancien du terme.

²⁸⁰ « *On feast-days throughout the summer the young men indulge in the sports of archery, running, jumping, wrestling, slinging the stone, hurling the javelin beyond a mark and fighting with sword and buckler* ». D'après HENRICKS Thomas S., *Disputed Pleasures : Sport and Society in Preindustrial England*, New York : Greenwood Press, 1991, 194 pages, p. 32.

Tant i joerent a mal l' estut torner —
apres lor giu lor convint aïrer :
les fix Ernaut i covint mort jeter,
cel de Doai qi tant fist a loer. »²⁸¹

Le *Tristan de Léonois*²⁸² (après 1240) contient d'ailleurs un passage intéressant où Lamorat de Gales affronte un des chevaliers du géant Nabor le noir, ce dernier voulant savoir lesquels parmi ses captifs « savoient le plus de l'escremie ». Les combats se font à l'écu rond et au bâton ; le combat final oppose Tristan à Nabor, au bâton également, le géant ayant reconnu le nom de son adversaire et le sachant très fort à l'épée, et voit malgré tout la victoire du chevalier. Le rapport étroit entre pratique simulée et pratique réelle est ici bien établi.

L'exercice aux armes n'est pas cantonné aux XII^e-XIII^e siècles. Avant son duel contre le duc de Gloucester en 1424, le jeune Philippe II de Bourgogne se prépare consciencieusement à l'affrontement, ne ménageant pas ses peines dans l'apprentissage de ces savoir-faire dont l'application aurait pu avoir des répercussions certaines à l'échelle d'un continent²⁸³.

En Flandres, c'est dès le XV^e siècle que se créent les guildes d'escrime : la Confrérie de Saint Michel, officialisée à Bruges en 1456, date d'avant 1444²⁸⁴. Certaines perdurent d'ailleurs jusqu'à la Révolution Française. En Allemagne, l'agrément impérial et l'exclusivité de l'usage du titre de *Meister des langes Schwert* est accordé en 1478 à la *Bruderschaft Unserere lieben Frawen und der reynen Jungfrawen Marien vnd des Heiligen vnd gewaltsamen Hyemelfursten sanct Marcen*, sanctionnant des pratiques plus anciennes.

Les textes narratifs ou les documents officiels ne sont pas les seules sources nous confirmant l'existence de ces arts et de leur pratique. L'iconographie nous montre nombre

²⁸¹ KAY Sarah, op. cit., p. 32.

²⁸² LÖSETH Eilert, *Le roman en prose de Tristan: le roman de Palamède et la compilation de Rusticien de Pise : analyse critique d'après les manuscrits de Paris*, Genève : Slatkine, 1974, 542 pages.

²⁸³ Ainsi Jean le Fèvre de Saint-Remy rappelle dans ses mémoires : « Et en ce beau parcq de Hesdin, qui est l'un des beaulx du royaulme, se trouvoient tous les matins pour prendre alaine; et avec ce avoit certains lieux et places secrettes où il exercitoit son corps à combattre et faire ses essais. Et là avoit pluisieurs nobles hommes et aultres, qui lui monstroient la science de combattre et savoir deffendre; et si, y avoit aussi aucuns nobles hommes qui journellement faisoient leur assais, qui de tout leur ceur desiroient estre avec le duc, ou cas que le duc de Glocestre vouldroit avoir compaignie d'un ou de deulx à combattre le duc. » LE FEVRE DE SAINT-REMY Jean, *Mémoires*, in BUCHON Jean-Alexandre, *Chroniques d'Enguerrand de Monstrelet, nouvelle édition*, tome VIII, Paris : Verdière, 1826. 581 pages, p. 262.

²⁸⁴ Voir GALAS Matt S., « Statutes of the Fencing Masters of Bruges (1456) », in COGNOT Fabrice (ed.), op. cit. p. 137-152.

d'exemples dans lesquels on peut identifier clairement postures, actions, gardes et situations proches, parfois même identiques, à ce qui est visible dans les sources spécialisées – et parfois différentes également, ce qui ne peut qu'appuyer l'idée d'une richesse martiale européenne bien plus vaste que ce qu'on en connaît à l'heure actuelle. Ainsi les illustrations déjà évoquées faisant figurer des combattants armés d'épées ou autres armes et de bocles sont-elles relativement abondantes dans les marges à drôleries des manuscrits des XIII^e-XIV^e siècles et se retrouvent également dans d'autres supports. Et c'est justement au travers des mots de Jean Wirth qu'il faut entrevoir l'enracinement de ces pratiques dans la réalité médiévale.

Car, pour reprendre ses termes « Sans leurs drôleries, bien des psautiers et des livres d'heures de cette époque ne seraient que des livres de dévotion rébarbatifs, à l'iconographie répétitive et morne »²⁸⁵ signifie bien une chose : ces images de combats à la bocle sont distrayantes et ont un sens pour le lecteur du manuscrit. Il comprend ce qu'il voit, car il entretient des rapports avec ce que représente l'image. C'est même certainement cette proximité avec les pratiques de l'épée-bocle qui lui permet de percevoir les sous-entendus que peut y avoir mis l'artiste, également. Mais pour nous, ces images ont avant tout une valeur de témoin premier des pratiques martiales, de *miroir d'escrime*²⁸⁶. Car de fait ils représentent de manière fidèle les gestes et les postures - puisque c'est cette correspondance avec le réel qui peut ouvrir vers le caché.

Évidemment, ces drôleries ne sont pas les seuls exemples de représentations figurées directement liées aux pratiques martiales médiévales. L'escrime illustre ainsi les planches de lutte des versions européennes du *Tacuinum Sanitatis* d'Ibn Butlân, ouvrage à vocation médicale (BnF ms. Latin 9333, fol. 93v ; BnF Nouv. acq. lat. 1673, fol. 93v) ; on retrouve des positions et gardes connues à l'épée longue au folio 3 du *Livre de Raison de Wolfegg*²⁸⁷ ou dans d'autres exemples que nous mentionnerons le cas échéant.

C'est donc ce substrat de pratiques physiques reconnues, nommées et définies sinon dans les textes, du moins dans les usages et dont l'existence transparait dans l'iconographie, c'est cette succession de personnes physiques dépositaires de ces compétences et de leur enseignement qui sert de support à l'émergence de ces sources directes nous fournissant mieux que tout autre l'accès aux savoir-faire liés au combat.

²⁸⁵ WIRTH Jean, *op. cit.*, p. 77.

²⁸⁶ Miroir au sens moderne, car ce n'en est que le reflet. Mais l'association des deux prend un caractère archaisant assez plaisant.

²⁸⁷ Château de Wolfegg, collection du comte de Waldburg, ca. 1480.

2) Les sources martiales.

« *Sença libri non sarà çamay nissuno bon magistro nè scolaro in questa'arte. E io fior lo confermo però che quest'arte è sì longa che lo non è al mondo homo de sì granda memoria che podesse tenere a mente sença libri la quarta parte di quest'arte.* »

Fiore dei Liberi, *Il Fior di Battaglia*, ca. 1400-1410²⁸⁸.

Car il existe, conservé avec des fortunes diverses, un corpus de documents parfois richement illustrés traitant spécifiquement du combat. Il n'est pas dans notre prétention d'en proposer une étude exhaustive et approfondie, d'en explorer les causes, les formes, les moyens de manière complète et détaillée comme pourrait le faire un travail scientifique qui leur serait entièrement consacré²⁸⁹. Elles représentent cependant un ensemble non-négligeable tant en volume qu'en richesse pour toute étude s'intéressant à l'armement dans son utilisation, c'est-à-dire son aspect essentiel d'arme vive et pas simplement d'objet inerte.

Ces sources sont attestées au moins dès le XIV^e siècle et se multiplient à la fin du Moyen Âge : plusieurs dizaines sont connues pour la période médiévale, davantage encore pour les époques plus récentes²⁹⁰. Certaines sont des œuvres de prix composés à grands frais sous le patronage d'un Prince, d'autres sont des assemblages divers mêlant recettes alchimiques, sagesse populaire et, au milieu, leçons d'escrime. Certaines sont la somme d'un savoir martial personnel accumulé au cours de toute une vie, d'autres compilent les enseignements de plusieurs traditions, de plusieurs maîtres ; certaines sont des monographies

²⁸⁸ « Sans livre in ne serait jamais aucun bon maître ni élève en cet art. Et moi Fiore je le confirme parce que cet art est si vaste qu'il n'est au monde un homme de si grande mémoire qu'il puisse tenir dans son esprit sans livre la quarte partie de cet art », Fiore dei Liberi, *Il Fior di Battaglia*, Jean-Paul Getty Museum Ms Ludwig XV 13.

²⁸⁹ Et qui est d'ailleurs en cours ou a été achevé, notamment au travers des travaux déjà mentionnés de Pierre-Alexandre Chaize, Daniel Jaquet, Franck Cinato par exemple. Ou les notes.

²⁹⁰ L'Occident n'a pas été le seul à produire des documents de ce genre. Le Levant, ou même l'Extrême Orient, ont également connu la mise par écrit, par image de leurs savoir-faire martiaux, selon des modes qui leurs sont propres.

sur une seule arme, d'autres abordent toute une panoplie ; certaines ne traitent que du combat en champ clos, d'autres montrent des contextes particuliers de duels judiciaires bien spécifiques ; certaines associent la relative clarté de l'image au texte, d'autres sont faites de lignes déchiffrables au prix d'un certain effort.

Les auteurs de ces sources sont connus avec des degrés divers de certitude. Ces maîtres d'armes formaient un tissu communautaire, un réseau difficile à cerner mais qui semblait exister en faisant fi des frontières ou des états. Ainsi Fiore dei Liberi avoue dans l'introduction de son ouvrage, composé à l'automne de sa vie, avoir en son jeune temps voyagé pour « apprendre ces choses merveilleuses et secrètes qui sont connues de peu d'hommes dans le monde [...] auprès de nombreux maîtres allemands, et de nombreux italiens dans de nombreuses provinces et de nombreuses villes, avec grand labeur et grandes dépenses »²⁹¹. Paulus Kal mentionne en 1470 dans son traité la *Gesellschaft Liechtenauers*, une liste de maîtres se réclamant de l'héritage du mystérieux fondateur de leur tradition martiale, répartis de l'Autriche à la Prusse en passant par la Bohême. Cette communauté martiale n'allait d'ailleurs pas sans rivalités ni jalousies. Fiore lui-même dit avoir dû à cinq reprises affronter d'autres maîtres envieux de son savoir, avec lesquels il ne voulait pas le partager²⁹².

Parfois, au contraire, la présence de ces experts reflète les hasards et les vicissitudes politiques et diplomatiques. A la fin du Moyen Âge, leur existence dans l'entourage des princes est attestée : Paulus Kal entre au service du duc de Bavière Louis IX le Riche en 1450 ; ce dernier meurt en 1479, et dès 1480 Kal sert Sigismond d'Autriche. Le cas de Fiore dei Liberi a déjà été mentionné : son ouvrage de 1409 est dédié à Niccolo III d'Este, marquis de Ferrare, mais au tournant des XIV^e et XV^e siècles c'est plutôt dans l'entourage du duc de Milan qu'il semble évoluer.

On discerne également des origines communes, des liens entre telle et telle source. Elles font état de traditions martiales établies, parfois coexistantes, rattachées souvent à un seul maître ou à son école comme l'épée longue de Liechtenauer ou la lutte de Ott le Juif, elles témoignent d'un substrat martial plus ancien, que ce soit par les nomenclatures utilisées ou les mentions faites par les auteurs mêmes de ces traités : ainsi le *Liber de Arte*

²⁹¹ *Ibid.*

²⁹² *Ibid.*

*Dimicandi*²⁹³ fait-il mention, avec leurs usages propres, leurs habitudes distinctes, de l'existence de combattants généraux et sacerdotaux ayant chacun leur gestion d'une situation tactique donnée – les enseignements du *Liber* offrant une troisième option intermédiaire²⁹⁴. Et loin d'être un assemblage hétéroclite de recettes martiales, on remarque dans ces sources une organisation, une structure exprimée selon les concepts didactiques de l'époque.

On y découvre en outre une multiplicité de disciplines, de doctrines, de techniques. On voit par exemple des principes et des manœuvres de corps à corps n'ayant rien à envier aux Arts orientaux. On comprend la cruelle efficacité de la dague et des jeux conçus contre elle. On y voit des armes populaires, voire rurales, exploitées avec une technicité incroyable. On comprend les contraintes de l'armure ou de son absence. On découvre la beauté, la noblesse de la hache, si évidente pourtant au XV^e siècle. On constate si besoin en était que l'homme par son corps et son esprit est un facteur clé du combat armé ou non.

L'intérêt de ces sources semble ainsi évident : d'une part parce qu'elles ouvrent une fenêtre sur des pratiques martiales plus denses, plus riches et plus vastes que ce que peut laisser entendre la documentation textuelle ou iconographique non-spécialisée. D'autre part, surtout, parce qu'elles représentent peu ou prou le seul lien, ou en tout cas le lien le plus direct avec la réalité de l'usage des armes. Certes, les sources secondaires (littérature, documents judiciaires, iconographie, voire les objets eux-mêmes) ont leur rôle et peuvent apporter beaucoup si on les appréhende correctement. Mais ces documents martiaux sont une richesse formidable, unique : écrits, composés, parfois illustrés par des hommes reconnus pour leurs talents de combattants et de formateurs, ils nous relient directement avec des enseignements, des savoir-faire, des Arts Martiaux dont l'efficacité ne peut être mise en doute.

Ils apportent de surcroît une nomenclature adaptée, des termes de références documentés et attestés dans les sources d'époque qu'ils représentent, pouvant ainsi s'appliquer à la compréhension des textes, à la description des images : un combattant illustré dans un manuscrit enluminé avec l'épée tendue en avant pourra ainsi éventuellement être envisagé comme étant « en longue pointe », traduction littérale du terme « *Langort* » correspondant à une garde ou une position où l'épée est tenue devant soi, la pointe vers

²⁹³ Royal Armouries Ms. I.33. Voir CINATO Franck, SURPRENANT André, *op. cit.*

²⁹⁴ CINATO Franck et SURPRENANT André, « Luitger par lui-même ? Stratigraphie d'une synthèse médiévale de l'escrime », in COGNOT Fabrice, *op. cit.* p. 81-106.

l'adversaire²⁹⁵.

L'exploitation de ces sources ne saurait se faire sans précautions, cependant. Elles possèdent, en tant qu'ensemble et individuellement, leurs limites et leurs conditions spécifiques. La première est liée à leur existence même.

Car si ces sources sont disponibles, si la connaissance qu'on en a se fait de plus en plus approfondie à mesure que des études s'y intéressant sont achevées ou entamées, elles ne représentent cependant qu'une partie limitée des pratiques, des usages, des techniques, principes et doctrines ayant existé. Elles ne sont qu'un échantillon de ce qui a été, conservé et rendu disponible par le seul hasard de l'histoire.

Que les savoir-faire martiaux aient représenté une somme vaste de compétences ne fait aucun doute : Fiore dei Liberi lui-même l'affirme dans la citation qui précède cette portion de notre exposé. Et il ne doute pas non plus de la nécessité de conserver ces connaissances :

« moi le dit Fiore considérant que dans cet art se trouvent au monde peu de maîtres et voulant que de moi soit faite mémoire dans celui-ci je ferai un livre sur tout l'art et toute chose que je sais. »²⁹⁶

Mais il est impossible d'estimer la proportion de savoir-faire martiaux ayant ainsi fait l'objet d'une volonté de conservation. Et parmi les enseignements ayant bénéficié d'un tel traitement, combien seulement ont survécu aux siècles ? Combien même de ces sources ont été retrouvées ? Identifiées ? Comprises ?

Car c'est là une des secondes limites majeures de ces sources : l'écrit, le dessin et le geste ne peuvent se substituer à l'exercice effectué sous la supervision d'un maître, à l'observation de ce que le corps peut faire et montrer. D'ailleurs, ce problème n'est en rien nouveau :

« En outre, sache et retiens que tout ce que l'on peut dire, écrire ou exposer sur l'escrime n'est jamais aussi précis et significatif que ce que l'on peut montrer

²⁹⁵ Avec quelques exceptions.

²⁹⁶ « *Considerando io predetto fiore che in quest'arte pochi al mondo sen trovano magistri e vogliando che di mi sia fatta memoria in ella io farò un libro in tuta l'arte e de tutte chose le quale i' so* ». Fiore dei Liberi, *op. cit.*.

et indiquer avec la main. »²⁹⁷

Or ces traditions martiales, ces savoir-faire du combat se sont à un moment de leur histoire éteints, ou tellement transformés, que leur apprentissage selon des voies « classiques » d'enseignant à élève est impossible²⁹⁸.

Avant même d'envisager les difficultés liées à leur appréhension corporelle et à la redécouverte de ces informations, d'autres questions, d'autres doutes peuvent être levés à propos de ces sources et de leur exploitation.

Ainsi, la description des combats qu'on y trouve peut donner l'impression que les affrontements décrits, que les techniques et principes enseignés ne sont orientés que dans l'optique d'un combat de type duel, pour le pas d'armes, le gage de bataille ou l'*esbattement*, le *desport*. Ce serait là une chose bien réductrice, qui se voit contredite par plusieurs éléments.

D'une part, même dans les combats en champ clos, même dans ces combats « courtois » qu'affectionne la chevalerie du XV^e siècle par exemple, la sauvagerie, l'intensité avec laquelle les combattants s'affrontent est manifeste²⁹⁹. Et quand bien même ces pratiques martiales peuvent être abordées dans un cadre d'exercice, de démonstration ou de distraction, leur lien permanent avec une application plus sinistre est sous-jacent. Les coups que le roi Hagen demande à son maître d'escrime d'enseigner à Wate dans *Gudrun* (début du XIII^e siècle) ne sont pas destinés au seul exercice plaisant du corps (v. 359), mais pourront lui être utile au combat « réel »³⁰⁰.

D'autre part, ces sources proposent des enchaînements, des techniques correspondant à un contexte non-normé ou réglementé, ou en tout cas clairement marqué par la létalité ou la dangerosité possible, et recherchée, des choses montrées. Fiore dei Liberi stipule qu'il ne traitera pas de lutte « *da solaçò* », c'est -à-dire d'amusement, mais « *da ira çoè per la vita*

²⁹⁷ « *Auch merke das und wisse das man nicht gar eygentlich und bedewtlich von dem fechten mag sagen und schreiben ader aus legen als man is wol mag czeigen und weisen mit der hant* » ; Germanisches Nationalmuseum MS 3227a, fol.15. Traduction Didier de Grenier.

²⁹⁸ Même si l'escrime sportive descend de ces anciennes pratiques, ses principes, instruments et objectifs en sont tellement éloignés qu'elle en est devenue une espèce différente ; pleine de qualités, mais ayant peu de rapport avec les combats du Moyen Âge.

²⁹⁹ Nous le verrons au travers d'exemples tirés de la littérature.

³⁰⁰ BARTSCH Karl, *Kudrun*, Deutsche Klassiker des Mittelalters vol. 2, Leipzig : Brockhaus, 1867, p. 74 : « *Dô sprach der künec zem gaste : « den besten meister mîn / wil ich dich lêren heizen durch die liebe dîn / daz du doch drîe swanke künnest, swâ man strîte / in herten veltstürmen : ez frumt dir lihte z'etelicher zîte. » » : le roi répond qu'il fera venir le meilleur de ses maîtres, par affection pour Wate, afin qu'il lui apprenne les trois coups que les hommes frappent sur les champs de bataille, qui pourront l'aider.*

cum ogni ingano e falsità e crudelità che si pò fare »³⁰¹ : il frappe aux yeux, aux parties génitales. Certaines de ses techniques de dague montrent clairement un combattant pris par surprise par l'adversaire : désarmé et saisi par le devant de son vêtement ; plus encore, il montre des solutions pour les situations où on est surpris l'épée toujours au fourreau³⁰². Filippo Vadi propose des techniques de dague contre un adversaire approchant par derrière dans la situation typique de l'assassinat³⁰³.

Enfin, la description des techniques décrivant les actions ou réactions d'un seul combattant face à un adversaire unique, pourrait être interprétée comme l'indication d'une application de ces enseignements dans le cadre restreint d'un duel. Mais peut-on envisager de décrire autrement que par ce biais les tenants et les aboutissants des actions de combat ? Les affrontements entre plusieurs combattants ne se résument-ils pas, à l'instant unique de l'exécution d'une frappe ou d'un contre, à des situations de un contre un, qui constitue le *nucleus* de tout engagement ? La description de ce qui se produit, de ce qu'il faut faire, est une affaire très ardue, ne serait-ce que dans ce cas de figure élémentaire ; la complication par un troisième élément la rendrait encore plus inextricable. Pourtant, des sources traitent, même brièvement, du combat à un contre plusieurs³⁰⁴ ; et même si elle n'est pas explicitement exprimée, on peut voir chez Fiore dei Liberi la possibilité de combattre contre de multiples adversaires par la combinaison de ses postures et de ses mouvements, qui permettent de changer son orientation tout en maintenant sa garde :

« Volta Stabile est quand se tenant de pied ferme on peut jouer devant et derrière sur un (même) côté. Meza Volta est quand on fait un pas en avant ou en arrière et qu'on peut jouer de l'autre côté devant et derrière »³⁰⁵

Pourtant, les enseignements de ces sources peuvent-ils se voir exploités sur le champ de bataille ? Cette question demeure présente. On pourrait rappeler que la bataille,

³⁰¹ « de colère, c'est-à-dire pour la vie avec chaque astuce et tromperie et cruauté que l'on peut faire ». Fiore dei Liberi, *op. cit.*.

³⁰² Mais portée en main, comme semble être l'usage en Italie à la fin du XIV^e et au début du XV^e siècle.

³⁰³ Filippo Vadi, *De Arte Gladiatoria Dimicandi*, Biblioteca Nazionale Centrale di Roma Cod. 1324 fol. 39-40v, ca. 1482-1487.

³⁰⁴ Voir ainsi HUBER Michael, « Seul contre tous : le combat à plus de deux adversaires, une lacune des livres de combat ? » in COGNOT Fabrice, *op. cit.*. On pourrait également interpréter la volonté de Fiore dei Liberi de voir la fin de ses combats dès que l'adversaire est jeté à terre en poursuivant sur ce que Sidney Anglo cite de Fairbairn, qui considérait qu'en situation de guerre, la possibilité d'être assailli par plus d'un adversaire était présente, et interdisait la poursuite du combat au sol. ANGLO Sidney, *op. cit.* p. 200.

³⁰⁵ « Volta stabile si è che stando fermo po' zugar denunci e di dredo de una parte. Meza volta si è quando uno fa un passo inanzi o indredo e chossi po' zugar de l'altra parte denanzi e di dredo. » Fiore dei Liberi, *op. cit.*.

avec tout ce qu'elle implique au sens médiéval du terme d'ampleur, d'organisation, de rangs, de conséquences politiques également, demeure une occurrence rare. Le combat « libre » l'est moins : escarmouche, embuscade, coups de main, ou même multiples combats individuels semblaient quant à eux bien plus fréquents. Mais les sources directes ou indirectes, les écrits d'éducation et de conseil militaire comme Végèce ou Gilles de Rome attestent de l'importance de la qualité individuelle du combattant dans la compétence aux armes – mais également de son moral.

Or s'il est une qualité que nombre de ces sources s'attachent à exhorter chez ceux qui suivent leurs doctrines, c'est bien les vertus spirituelles. Combattre bravement est une obligation de la pratique de ces arts. « *Irschrikstu gerne keyn fechten nymmer lerne* » : « si tu t'effraies aisément, n'apprend jamais l'escrime », lit-on dans un anonyme allemand de la tradition de Liechtenauer³⁰⁶. Fiore dei Liberi fait quant à lui appel à la représentation symbolique animalière pour exprimer les vertus cardinales que doit posséder tout bon combattant : le lynx représente le jugement, l'éléphant la stabilité, le lion le courage et le tigre la vitesse.

Il n'en demeure pas moins que ces sources et leur contenu représentent ce qui peut nous mettre en relation directe avec l'usage de l'arme. Cependant, ces apports des sources techniques pourraient être par trop perçus comme ne représentant qu'une partie réduite de ce qui a existé. Plus encore, on pourrait affirmer, non sans une certaine acuité, qu'ils décrivent des modes d'utilisation parfois extrêmement spécialisés de l'arme, qu'ils n'en livrent pas une vue exhaustive de ce qu'on peut faire : même si les enseignements de Liechtenauer à l'épée longue sont sensés contenir tout ce qui existe³⁰⁷, ceux de ses contemporains semblent pourtant livrer des choses bien différentes, et non moins efficaces. Et hormis même ces disputes d'école, il est là également possible de lire entre les lignes de ces sources, de deviner le comportement, les actions du combattant généraliste, pour reprendre par extension les termes du *Liber de Arte Dimicandi*, contre lequel la plupart de ces techniques sont élaborées : les frappes auxquelles l'élève de ces maîtres va être confronté, les réactions possibles de ses adversaires, les situations communes ou plus rares, les utilisations diverses des outils du combat et de leurs composants, les conditions spécifiques, les situations critiques pouvant

³⁰⁶ Germanisches Nationalmuseum MS 3227a, f.18v. Traduction Didier de Grenier.

³⁰⁷ « *Aber ich wolde gerne eynen sehn der do mochte mir eyne gefechte ader eyne haw irdenken und tuen der do nicht aus lichtnawers kunst gyng* » « Toutefois, je voudrais bien voir un homme qui inventât et pratiquât un coup ou une technique qui ne fit pas déjà partie de l'art de Liechtenauer. »

survenir au cours du combat.

3) Mise en pratique.

La compréhension de l'arme en mouvement au travers de l'expérimentation gestuelle a pu être démontrée par Barry Molloy³⁰⁸ qui pourtant travaillait dans un cadre dépourvu de l'avantage conséquent apporté par les sources martiales. L'intérêt de celles-ci a déjà été reconnu dans l'étude des armes et armures, qui les cite ainsi dans diverses publications tant anciennes que récentes, sans pour autant cependant avoir franchi le cap de l'exploration corporelle et de l'appréhension physique de ces savoir-faire ; l'exploitation de ces sources semble essentielle dans cette démarche liée à l'objet en mouvement qui est la notre.

Mais dans le cadre de cette même démarche heuristique, qui cherche à s'adresser à toutes les armes et à comprendre les divers modes de leurs fonctionnements, le recours à une source unique, aussi intéressante soit-elle, a semblé risquer devenir un facteur limitant.

Le parti pris a donc été de considérer toutes les sources disponibles, autant que faire se peut, pendant la période considérée ; il nous a en outre fallu le cas échéant faire appel des sources plus tardives qui pouvaient cependant apporter des éléments de réponse à nos questions, et que nous connaissions dans le cadre de nos pratiques personnelles des arts du combat non-médiévaux.

Les documents sur lesquels nous avons basés nos travaux et auxquels nous nous référeront dans la suite de notre discours sont les suivants :

- Royal Armouries Ms. I.33 *Liber de Arte Dimicandi* (ca. 1300-1320)³⁰⁹. 34 folios. Manuscrit traitant uniquement du combat à l'épée et à la bocle.

- Germanisches Nationalmuseum MS 3227a, après 1389³¹⁰. 169 folios. L'ouvrage rassemble des parties diverses, incluant des formules magiques, des recettes alchimiques et métallurgiques, des textes astrologiques. Les parties nous intéressant sont aux folio 13v-65r :

³⁰⁸ MOLLOY Barry, *op. cit.*

³⁰⁹ CINATO Franck, SURPRENANT André, *op. cit.*

³¹⁰ Cette datation est basée sur un calendrier placé au folio 83v, commençant en 1390. Mais elle semble peu justifiée.

fol. 18-40, gloses sur le *Bloßfechten* (Combat sans armure) de Johannes Liechtenauer ; fol. 43-52v, épée longue d'après Andres Juden, Jobs von der Nyssen, Nicklass Prewßen et Hans Döbringer le « prêtre » ; fol 53-59, *Roßfechten* (Combat à cheval) de Johannes Liechtenauer ; fol. 60-62, *Kampffechten* (Combat en armure) de Johannes Liechtenauer ; fol. 64-65, résumé et commentaires sur Liechtenauer. Au folio 74 se trouve (théoriquement) un traité d'épée-bocle, mais il ne contient que deux lignes d'une brève introduction. Au folio 78 on a de courtes instructions de bâton, au folio 82 recto-verso des leçons de braquemart (*Messer*), au folio 85 recto-verso de la dague. Enfin au folio 86-89 de la lutte.

- Fiore Furlan dei Liberi da Premariaccio, *Il Fior di Battaglia*, New York, Morgan-Pierpoint library MSM.383 (ca. 1400). 20 folios.

- Fiore Furlan dei Liberi da Premariaccio, *Il Fior di Battaglia*, Los Angeles, Jean-Paul Getty Museum MS Ludwig XV.13 (ca. 1400). 49 folios.

- *Codex Wallerstein*, Universitätsbibliothek Augsburg Cod.I.6.4°2, , ca. 1400/1470. 110 folios. Contient des passages récents de dague, braquemart, lutte et épée se rapprochant du groupe dit de Nuremberg³¹¹ et une section plus ancienne datant du tournant des XIV^e-XV^e siècles.

- Fiore Furlan dei Liberi da Premariaccio, *Flos Duellatorum in Armis*, Rome, collection Pisani-Dossi (1409). 36 folios³¹².

- Fiore Furlan dei Liberi da Premariaccio (d'après), *Florius de Arte luctandi*, Paris, BnF ms. lat. 11269. 44 folios.

- *Gladiatoria*, Vienne, Kunsthistorisches Museum MS KK5013 (1430-1440). 56 folios.

- *Gladiatoria*, Cracovie, Biblioteka Jagiellońska MS Germ.Quart.16 (1435-1440). 59 folios. Outre les leçons du *Gladiatoria*, contient également des passages anonymes sur le bouclier de duel, l'épée-bocle, le braquemart (*Messer*) et bouclier, et le bâton.

³¹¹ DÖRNHÖFFER Friedrich, « Albrecht Dürers Fechtbuch », in *Jahrbuch der Kunsthistorischen Sammlungen des allerhöchsten Kaiserhauses*, Band XXVII, Heft 6, F. Jahrbuch der Kunsthistorischen Sammlungen in Wien, Kunsthistorisches Museum, 1883, Leipzig/Vienne : Tempsky/Freitag, 1909.

³¹² Fac-simile dans NOVATI Francesco, *Flos duellatorum : Il Fior di battaglia di maestro Fiore dei Liberi da Premariaccio*, Bergamo : Istituto italiano d'arti grafiche, 1902, 235 pages.

- Hans Talhoffer, Gotha, Forschungsbibliothek Erfurt/Gotha MS Chart.A.558 (1443). 151 folios.

- Hans Talhoffer, Königseggwald, Königsegg-Aulendorf Collection MS XIX.17-3 (1446-1459). 73 folios.

- Codex I.6.4°.3 de l'Universitätsbibliothek Augsburg (ca. 1450). 125 folios. Contient les gloses de Peter von Danzig sur Liechtenauer, les leçons de Martin Huntfelz, Andre Liegniczzer, Ott Jud et les gloses de Jud Lew sur Liechtenauer.

- Hans Talhoffer, Berlin, Stiftung Preußischer Kulturbesitz MS 78.A.15 (ca. 1450). 77 folios.

- BnF manuscrit français 1996, *Le Jeu de la Hache*. 10 folios.

- Rome, Accademia Nazionale dei Lincei Cod.44.A.8de (ca. 1452). 113 folios. Contient les leçons de Johannes Liechtenauer glosées par le pseudo-Peter von Danzig³¹³ (*Bloßfechten*, *Roßfechten* et *Kampffechten*), le combat en armure, l'épée-bocle, la lutte et la dague de Andre Liegniczzer, le combat en armure, la dague et le combat équestre de Martin Huntfelz, la lutte de Ott Jud et le combat en armure de Peter von Danzig zum Ingolstadt.

- Paulus Kal, Bologne, Biblioteca Universitaria di Bologna MS 1825 (ca.1458-1467). 44 folios.

- Hans Talhoffer, *Alte Armatür und Ringkunst*, Copenhague, Det Kongelige Bibliotek MS Thott.290.2° (1459). 150 folios. Contient en outre le *Bellifortis* de Conrad Ky eser, et le traité astorlogique de Jud Ebreesch.

- Hugo Wittenwiller, Bayerische Staatsbibliothek Cgm 558 (ca. 1462-1493). 160 folios. Les parties traitant d'escrime se trouvent aux fol. 125-136.

- *Gladiatoria*, Wölfenbüttel, Herzog-August Bibliothek Cod.Guelf.78.2.Aug.2° (1465-1480). 158 folios. Les fol. 124-157v sont le *Bellifortis* de Conrad Ky eser.

- Hans Talhoffer, Munich, Bayerische Staatsbibliothek Cod.icon. 394a (1467). 137 folios.

³¹³ Son nom n'apparaît réellement que pour la dernière section du manuscrit.

- Paulus Kal, Bayerisches Staatsbibliothek Cgm. 1507 (avant 1474). 95 folios.

- Johannes Lecküchner, *Kunst des Messerfechtens*, Universitätsbibliothek Heidelberg Cod.Pal.Germ.430 (1478). 122 folios. Monographie sur le braquemart (Messer), œuvre préparatoire au Cgm 582.

- Hans Talhoffer, Vienne, Kunsthistorisches Museum MS KK5342 (copie d'après 1480 du MS XIX.17-3). 58 folios.

- Paulus Kal, *Allerley Kampf zur Roß und Fueß in und an Harnisch*, Vienne, Kunsthistorisches Museum MS KK5126 (ca. 1480). 173 folios.

- Johannes Lecküchner, *Kunst des Messerfechtens*, Bayerische Staatsbibliothek Cgm 582 (1482). 217 folios. Monographie sur le braquemart (Messer).

- Filippo Vadi, *De Arte Gladiatoria Dimicandi*, Biblioteca Nazionale Centrale di Roma Codex 1324 (1482-1487). 42 folios.

- Paris, Musée de Cluny MS CL23842 (1490-1500). 212 folios. Anonyme, mais à partir du fol. 195 contient des éléments du *Gladiatoria*.

- Peter Falkner, Vienne, Kunsthistorisches Museum MS KK5012 (ca. 1495). 73 folios.

- MS Dresd.C.487 de la Sächsische Landesbibliothek, attribué à Sigmund Schining ein Ringeck (ca. 1500). 122 folios. Contient les gloses de Sigmund Schining ein Ringeck sur Liechtenauer, l'épée bocle de Liegnitzer, la lutte de Ott Jud.

- Paulus Kal (copie), Soleure, Zentralbibliothek Cod.S.554 (ca. 1506-1514). 62 folios.

- Albrecht Dürer, *ΠΠΑΟΠΠΑΣΚΑΠΠΑ sive Armorvm Tractandorvm Meditatio Alberti Dvreri*, Vienne, Albertina MS 26-232 (ca. 1512). 127 folios. Contient des éléments du groupe dit de Nuremberg, des gloses anonymes sur Leküchner et sur Liechtenauer par le pseudo-Peter von Danzig.

Les sources additionnelles, hors-période sont :

- Achille Marozzo, *Opera Nova*, Modène, 1536.

- Paulus Hector Mair, *Opus Amplissimum de Arte Athletica*, Dresde, Sächsische Landesbibliothek Mscr.Dresd.C.93 & C.94 (1542). 2 volumes, 244 et 328 folios. Commandé par Paulus Hector Mair, illustré par Jörg Breu le jeune. Il s'agit d'une compilation rassemblant divers enseignements de diverses sources.

- Giacomo di Grassi, *His True Arte of Defense*, K.U.Leuven, Universiteitsbibliotheek, 4A 642, 1594 (traduction anglaise de la version italienne de 1570).

Ces sources sont aussi diverses que peut laisser entendre leur énumération. Certaines sont uniquement textuelles, d'autres associent mots et images, d'autres enfin sont illustrées mais dépourvues de tout commentaire écrit, que ce soit parce qu'elles sont incomplètes (comme le *Gladiatoria* de Wölfenbüttel), ou parce que ce ne semble pas avoir été jugé nécessaire (comme le manuscrit MS CL23842 de Cluny). D'autres enfin sont lacunaires (BnF ms. fr. 1996 : les illustrations manquent), ont été réarrangés (BnF ms. lat. 11269, ou Royal Armouries Ms. I.33 par exemple). Le Ms_Best 7020 de Cologne a probablement été perdu dans l'effondrement du bâtiment qui l'hébergeait en 2009.

Certaines ont également des points communs, peuvent être rapprochées : les produits du même auteur par exemple sont à même de livrer des informations parmi les plus pertinentes ; on distingue ainsi chez Talhoffer une réelle évolution de son exposé, contenant comme contenu. Les sources peuvent, et doivent, être regroupées selon les éléments qui les composent, : ainsi les glossateurs de Johannes Liechtenauer peuvent-ils être considérés avec leurs similitudes comme leurs différences comme appartenant à un même courant. De même, les parallèles entre diverses sources ont mis en évidence l'existence de liens certains entre elles, et suggéré la possibilité de choses encore à découvrir.

Face à leur diversité comme à leurs ressemblances, la manière de considérer chacune de ces sources doit donc être spécifique à leurs formes et éventuellement à leur histoire. Les images seules n'amèneront pas les mêmes questions que les textes illustrés. La connaissance, si possible, du contexte d'origine et de destination de ces documents est également un facteur pouvant influencer sur l'interprétation et la considération du contenu. La mise en relation d'une source par rapport à l'autre peut également contribuer à éclairer ou compléter la compréhension de celles-ci.

Ces mécanismes nécessitent naturellement une approche pluridisciplinaire, et un travail complexe et de longue haleine. Une phase intellectuelle préalable d'analyse et de conceptualisation, d'abstraction de l'information perçue est alors nécessaire, avant toute autre chose. La prise en compte de tous les indices amenés par le support (texte, images, etc..) est indispensable. Cette phase peut être enrichie par la comparaison ou le travail simultané avec des éléments similaires issues du même document ou de documents proches par la destination, la circonstance, l'équipement. Le risque au moment de cette réflexion est d'y voir intervenir des phénomènes perturbants liés au statut particulier d'observateur et d'outil de travail : par exemple, de vouloir voir ou comprendre quelque chose qu'on souhaite, consciemment ou non, trouver dans la pièce considérée, et qui peut par exemple être issue d'une autre pratique martiale actuelle.

Cependant, cette phase immobile ne peut représenter l'unique partie de la démarche de compréhension de ces savoir-faire. L'étape physique est nécessaire. Le principal problème à surmonter alors est celui de l'homme et du non-dit. Car les auteurs de ces sources s'adressaient à un public dont les connaissances corporelles et probablement martiales même élémentaires n'étaient pas les mêmes que celles d'un homme de notre temps. Sans vouloir établir de mauvais parallèles, l'épée leur était aussi familière que pour nous une automobile. Les mécanismes de fonctionnement, ou plutôt l'appréhension implicite de l'objet par ses contemporains fait que ceux qui n'appartiennent pas au même temps, aux même *Zeitgeist*, n'ont pas les bases implicites de ce qu'ils essayent de comprendre, de ce qui leur est livré. Même si l'épée fait partie, de bien des manières, de notre culture, peu sont ceux qui savent intuitivement s'en servir, peu sont ceux à qui elle est naturellement familière.

Or, pour les auteurs de ces documents, elle l'était. Et ils n'imaginaient pas qu'elle ne puisse pas l'être. Ces sources ne livrent pas les clés d'un apprentissage *ex nihilo* des arts du combat. C'est là un des principaux fossés qu'il faut franchir, ne serait-ce qu'intellectuellement : comprendre que dans ces sources tout n'est pas dit, que l'implicite représente un poids énorme de ces savoir-faire.

L'autre fossé est physique. Ces savoir-faire sont des savoir-faire corporels. Même si l'essai, même si la phase physique de validation ou au moins de matérialisation des hypothèses intellectuelles construites ne nécessite pas réellement, dans ses premières étapes,

d'aptitudes corporelles particulières³¹⁴, celles-ci deviennent un outil permettant l'approfondissement non seulement de l'acquisition de ces savoir-faire, mais également de leur interprétation, leur conceptualisation à l'examen des sources.

Car la démarche qui est la notre, comme toute expérimentation gestuelle basée sur des sources documentaires, s'appuie sur un aller-retour constant entre le corps matériel et l'information contenue dans ces sources. Les progrès du corps nourrissent les progrès de l'esprit, tout autant que les lumières de l'esprit autorisent le corps à de nouvelles possibilités. L'intégration corporelle de ces savoir-faire, la perpétuelle remise en cause tant des interprétations des sources que du niveau de compétences du chercheur a par essence été un processus long, dont les résultats même s'ils semblent emprunts d'une certaine assurance ne demeurent que des propositions soumises à la possible révision induite par un progrès de l'esprit ou du corps. Une telle chose ne se fait pas sans peine et sans grands labeurs.

Nous avons entamé en 2000 notre voyage à travers ces sources des arts martiaux historiques européens ; ce n'est cependant qu'au cours des toutes dernières années que nous avons pu ressentir les réels apports d'une attention portée à l'acuité physique de l'expérimentateur – mais après tout, elle participe de l'expertise. L'intégration à nos séances de travail de phases plus poussées de préparation physique a mené à un progrès manifeste bien que difficilement quantifiable de nos aptitudes motrices et en conséquence directe, de notre appropriation corporelle de ces savoir-faire. Car le corps du combattant est un outil du combat, il intervient dans les paramètres de l'affrontement. Les fouilles de Towton ont montré la robustesse de certains des individus, et leur familiarité avec des exercices physiques intenses³¹⁵.

Un autre facteur important dans l'acquisition de ces savoir-faire corporels : on ne peut apprendre ces arts seul. Le combat nécessite au moins deux adversaires. C'est dans cette optique que fut fondée dès 2003 l'association bourguignonne de recherche et de développement des arts martiaux historiques européens³¹⁶, basée à Dijon sur le campus universitaire. Rapidement, bien au-delà de la seule possibilité de travail physique, de confrontation des hypothèses à la réalité des corps et des simulateurs (voir *infra*), les

³¹⁴ Voir MOLLOY Barry, *op. cit.*, p. 131.

³¹⁵ FIORATO Veronica, BOYLSTON Anthea, KNUSEL Christopher, *op. cit.*

³¹⁶ Son nom usuel est « De Taille et d'Estoc ».

principaux bénéfiques se sont révélés, confirmant les maximes sur enseigner et apprendre. Le besoin de transmettre des informations à caractère tant conceptuel que physique nous a permis de progresser non seulement dans nos compréhensions des premiers et nos accomplissement des seconds, mais également dans notre capacité à percevoir, par kinesthésie, le mouvement des corps et de l'arme tant dans les phases physiques que dans les documents.

C'est d'ailleurs cette capacité d'observation kinesthésique qui peut faciliter le travail *par procuration* sur les sources martiales : complétée par de nécessaires échanges intellectuels, par des discussions sur les données conceptuelles, les interprétations, les méthodes, elle permet d'intégrer en partie à son propre travail, à son propre bagage, les résultats et les progrès des autres. Sans cette capacité à voir, à sentir dans le corps ce qui est vu et ressenti dans le corps des autres, notre connaissance, notre compréhension et notre acquisition des savoir-faire contenus dans ces sources aurait été grandement amoindrie.

Les échanges avec nos camarades, notre participation à de nombreux événements, stages et autres rassemblements tant comme simple participant que comme intervenant ont contribué à cette dynamique. Les Rencontres Internationales d'Arts Martiaux Historiques Européens de Dijon ont chaque année depuis 2002 été l'occasion de constater les progrès faits tant dans la compréhension et l'acquisition de ces savoir-faire que dans la recherche sur les domaines associés, menant à une meilleure connaissance des cultures martiales européennes.

Nos interventions régulières aux Journées de Recherches et de Réflexions sur les Sports de Combat et les Arts Martiaux (JORRESCAM) depuis 2006 nous a également permis d'avoir des échanges fructueux avec des chercheurs et pratiquants autour des aspects physiques, mais également historiques et éthiques de ces pratiques martiales.

Demeurent cependant d'autres problématiques, tant dans la validation des hypothèses issues du travail conceptuel sur les sources que dans le travail d'intégration corporelle des résultats esquissés : on ne peut pour d'évidentes raisons d'utiliser des armes réelles. Il faut donc faire appel à un faisceau de simulateurs possédant chacun leurs qualités et leurs limites, associés à diverses protections, et combiner les uns et les autres pour approcher au mieux un comportement physique réaliste, au moins selon certains paramètres. L'importance du « bon » simulateur est critique. La connaissance des paramètres correspondant ou divergeant, de ce que le « réel » est sensé être, combinée à l'emploi de simulateurs variés présentant chacun des propriétés différentes permet d'approcher le comportement recherché. En cela, nous profitons

des savoir-faire techniques et matériaux actuels qui nous offrent une gamme de plus en plus riche de simulateurs adaptés aux divers aspects de ces pratiques, liés principalement aux sources considérées, mais également des équipements de protection individuelle adaptés à chaque type de simulateur et garantissant les corps. Il demeure impératif cependant de faire varier les situations, les simulateurs, les équipements de protection pour ne pas tomber dans l'écueil d'une vision unique basée sur une unicité de matériel : le risque se profilerait de voir émerger des pratiques ou des compréhensions erronées tournant autour d'un outil actuel, devenu limitant³¹⁷.

Les limites liées au matériel étant circonscrites, il demeure cependant un élément du combat qui ne peut se soumettre à aucune simulation, à aucun paramétrage. Car si le corps du combattant fait partie intégrante du combat, son esprit aussi entre en jeu : et il est tout aussi difficile de simuler les états psychologiques auxquels les combattants du Moyen Âge étaient soumis que de les estimer au préalable. Le combat pour la survie n'est certes pas un événement anodin, même lorsque les enjeux se placent davantage sur le plan social ; les conséquences sociales d'une mauvaise performance dans un pas d'armes, par exemple, ne sont pas à négliger, si l'on en croit les sources historiques. La gestion de la peur, non seulement de la défaite, mais de la blessure, n'est pas paramétrable ou quantifiable. La gestion de la victoire, du sang versé est également une chose à ne pas négliger. La considération de la peur et des effets psychologiques peut à la rigueur bénéficier des travaux récents abordant sans détour la psychologie du combat³¹⁸ ou éventuellement des expériences personnelles ; mais ces dernières demeurent difficiles à transmettre.

Enfin, une lacune importante et reconnue dans notre démarche vers ces riches sources des arts du combat en Europe concerne le cheval et l'escrime équestre. Nous ne sommes pas cavalier, et nous ne nous sommes pas donné les moyens de le devenir. Car les problématiques liées au corps du combattant et à sa formation se voient compliquées lorsqu'on cherche à les

³¹⁷ Un tel phénomène peut trouver son parallèle dans l'histoire : des techniques, et même des pratiques spécifiques ont été développées pour satisfaire à un but précis en exploitant les capacités propres, mais non « simulateurs », des équipements utilisés. Voir notre communication lors du colloque *Les Arts de Guerre et de Grâce*, *op. cit.*

³¹⁸ Voir ainsi GROSSMAN Dave, *On Killing : The Psychological Cost of Learning to Kill in War and Society*, New York : Little, Brown and Co., 2009, 377 pages ; et GROSSMAN Dave, *On Combat: The Psychology and Physiology of Deadly Conflict in War and in Peace*, Belleville : PPCT Warrior Science Publ., 2008, 403 pages. Également MILLER Rory, *Meditations on Violence : A Comparison of Martial Arts Training & Real World Violence*, Wolfboro : Ymaa Publication Center, 2008, 202 pages. Dans des considérations moins actuelles et plus proches des époques antiques, on peut aussi regarder GROSSMAN Dave et MOLLOY Barry, « Why Can't Johnny Kill? The Psychology and Physiology of Interpersonal Combat », in MOLLOY Barry (ed.), *The cutting edge : studies in ancient and medieval weaponry*, Stroud : The History Press, 2007, 222 pages.

transposer au cheval. Nous pensons toutefois que les échanges et les dialogues que nous avons eu avec nos camarades plus expérimentés que nous dans ce domaine amèneront des apports pertinents dans le présent travail.

L'autre grand absent également, non pas par défaillance cette fois-ci, mais bien induit par les sources directes elles-mêmes, est le bouclier. L'iconographie, nous le verrons, atteste l'omniprésence de cette arme dans les combats du Xe jusqu'au XV^e siècle où il se fait cependant plus rare. Elle est de fait une composante essentielle de la panoplie depuis la protohistoire, qui apparaît sur l'immense majorité des représentations de contexte militaire ; mais elle fait défaut dans notre corpus ; en outre elle n'apparaît pas dans les savoir-faire martiaux livrés par les sources martiales. A à l'exception cependant de la bocle, et également du grand bouclier de duel franconien. Seule la bocle se rapproche, du fait de sa préhension, du bouclier rond à manipule* centrale ; mais le grand bouclier en amande ou l'écu à énarms* ne trouvent pas de parallèles dans les sources techniques martiales. La seule approche possible, en ce qui le concerne, sera celle qu'on devra d'ailleurs appliquer à toute les formes d'armes ne trouvant pas leur correspondance dans ces sources : celle d'une expérimentation gestuelle prudente, d'une construction d'hypothèses basées sur un ressenti kinesthésique effectuée dans le cadre des informations livrées par le matériel ou par les autres sources.

4) L'absence de sources directes.

Il est toujours difficile, toujours délicat et souvent méthodologiquement douteux de vouloir remonter le temps, de prendre le parti de regarder l'état d'une chose à un moment donné pour s'en servir comme base d'une exploration vers l'arrière : c'est non seulement un chemin vers l'inconnu, mais cela peut représenter également une hérésie de méthode.

Sauf si les jalons existent. Sauf si une trace rémanente, certes parfois ténue, permet de naviguer de proche en proche dans cette démarche rétroactive. Or l'armement rend la chose possible. Ce sont des objets correspondant à des réalités physiques précises de mouvement, d'interaction.

Une erreur de méthode cependant serait de se baser sur l'homoplasie : l'idée que, lorsque apparaît une similitude d'aspect, alors les fonctions liées sont elles-mêmes identiques. Ce peut être vrai, localement, « accidentellement ». Mais le nombre de facteurs à considérer

pour obtenir un degré de comparaison satisfaisant complique largement l'exercice, et rend impossible toute correspondance parfaite, et donc valide, de fonction pragmatique entre deux apparences similaires.

Inversement, tenter d'appliquer un usage spécifique sur un objet qui ne lui est pas adapté a probablement été une des erreurs les plus communes dans l'histoire de l'étude de l'armement. Or une épée du XIV^e siècle n'est pas un fleuret, par exemple, ou un sabre de cavalerie : ses propriétés intrinsèques la rendent impropre à l'usage particulier propre à ces armes.

De même, forcer les choses et adapter des usages différents tant par leurs circonstances que par les caractéristiques intrinsèques des outils impliqués à deux exemples présentant des possibilités ponctuelles de rapprochement semble discutable. Vouloir ainsi expliciter le bouclier rond en s'appuyant sur le grand bouclier de duel franconien, par exemple. Les similitudes existent incontestablement, mais elles ne représentent pas un tout absolument transférable.

En revanche, il est possible de circonscrire les différences. Une fois établi le lien entre un détail morphologique et une fonction précise, alors l'absence de ce détail, ou sa substitution par un autre, peut signifier une différence dans l'usage. Mais la plus grande prudence doit être de mise et doit s'entourer d'un faisceau d'indices convergents.

L'approche corporelle devient un accessoire précieux de la compréhension de l'objet, qui ne peut se faire *ex nihilo* tant les paramètres, tant les variables sont nombreuses, difficilement quantifiables, et soumises à de forts risques de subjectivité. S'appuyer sur un faisceau de sources, sur un ensemble d'outils parmi lesquels un matériel adapté, fidèle à certaines caractéristiques dynamiques spécifiques, est d'une importance absolue. .

Ainsi, si le matériel à disposition n'est pas en adéquation avec les hypothèses avancées depuis les apports des sources, les résultats peuvent être peu ou pas concluants. Inversement, si les sources directes comme secondaires font défaut, le matériel ne peut être appréhendé dans ses aspects spécifiques (comme par exemple les propriétés dynamiques, ou les morphologies liées aux capacités martiales de l'arme). L'expérimentation gestuelle du combat à l'épée du Xe siècle ne peut être effectuée avec des armes du XVI^e ; ce n'est pas tant l'écart chronologique qui pose problème d'ailleurs, que les fondamentales dissimilarités entre les

objets eux-mêmes. Il paraît toutefois possible, avec la rigueur, nécessaire de se baser sur les sources secondaires et sur un matériel archéologiquement irréprochable pour reconstituer, par exemple, l'escrime pré-normande à l'épée et au bouclier rond. Mais cela n'est voué qu'à demeurer conjectural.

En revanche, l'admission, l'observation et l'exploitation de ces différences peut amener la réflexion et la lumière tant d'ailleurs sur l'un que sur l'autre.

c. Le métal et la matière.

Gold is for the mistress – silver for the maid –
Copper for the craftsman cunning at his trade.»

« *Good!* » said the Baron, sitting in his hall,

« *But Iron – Cold Iron – is master of them all.* »

Rudyard Kipling, *Cold Iron*.

« j'ay opinion qu'en celle du fer a plis de
secrets & d'ingenieuse industrie, qu'en
tous les autres ars dependans des
metaux »

Vanoccio Biringuccio, *La Pyrotechnie*.³¹⁹

1) L'homme face au métal.

La prise en considération des éléments liés à la fabrication fait partie des approches les plus sensibles qu'on puisse donner à l'étude de l'armement. Et nous avons évoqué comment certains objets, de par leur état, semblent encourager les investigations dans ce domaine. La réalisation de la nécessité d'orienter nos propres travaux en ce sens, en complément de nos

³¹⁹ BIRINGUCCIO Vannoccio, *La pyrotechnie, ou art du feu, contenant dix livres, ausquels est amplement traicté de toutes sortes & diversité de minières, fusions & separations des metaux: des formes & moules pour getter artilleries, cloches & toutes autres figures:des distillations, des mines, contremines, pots, boulets, fusees, lances, & autres feuz artificiels, concernans l'art militaire, & autres choses dependantes du feu*, traduction de Jacques Vincent, Paris : chez Claude Frémy, 1572.

démarches sur les sujets liés à l'utilisation de l'arme, a été un des points clés de notre recherche. La possibilité d'observer le métal³²⁰ en bénéficiant d'apports similaires dans l'esprit, mais évidemment différent dans les effets, à ceux que la connaissance corporelle, dynamique et fonctionnelle des armes basée sur l'étude des sources primaires du combat, s'imposa comme une obligation.

La compréhension et la mise en place de cet axe d'approche dans notre propre travail selon une démarche impliquant le chercheur se fit en plusieurs étapes qui correspondirent également à des phases de réflexions sur la question et de mise en œuvre de solutions adaptées à celles-ci. Ces stades successifs ont tour à tour permis d'envisager des aspects du travail du métal dans la perspective de notre approche de savoir-faire correspondant aux objets étudiés ; aussi apparaîtra dans nos propos des mentions de ces étapes de questionnement, et des réponses proposées.

Notre premier coup de marteau fut donné en juillet 2004. Nous n'avions à l'époque pour travailler qu'un foyer au charbon de bois très réduit en dimensions, à ventilation à manivelle, un simple marteau relativement léger et le tas à frapper d'un étau en guise d'enclume. Cependant, en amont de ce démarrage modeste, ce furent de nombreuses heures passées à consulter de la littérature technique³²¹ acquise quelques mois auparavant, et quelques longs moments également occupés à bénéficier de ce que la toile mondiale pouvait offrir en matière d'informations sur le sujet : notre marteau était donc légèrement arrangé, et ce n'était pas vraiment un pas vers l'inconnu que nous accomplissions.

Là encore, les apports se firent rapidement sentir, même s'ils demeurèrent longtemps difficilement transférables en parole. Surmontant petit à petit les problèmes liés à l'outillage sur lesquels nous reviendrons, la plus importante des réflexions qui nous vint concerna la matière en elle-même. Donc, avant de discuter de nos méthodes, et des retours de notre expérience, il convient de procéder brièvement à quelques rappels sur le fer et l'acier, puisqu'ils sont les principaux matériaux présents dans notre mobilier.

³²⁰ Et pas uniquement le métal : nous le verrons, les savoir-faire techniques impliqués ne se cantonnent pas à cette seule matière.

³²¹ Notamment les ouvrages de Jim Hrisoulas. HRISOULAS Jim, *The Complete Bladesmith*, Paladin Press, Boulder, 1987, 179 pages et *The Master Bladesmith*, Boulder : Paladin Press, 1991, 286 pages.

a) Notions métallurgiques : le fer et l'acier.

Nous n'approfondirons pas la description des procédés d'extraction du minerai et d'élaboration du fer et de l'acier à l'époque médiévale : notre intérêt se porte principalement vers la métallurgie différenciée, vers les étapes entre le produit semi-fini et l'objet. Les phases initiales de la métallurgie, dans leur variété et leur complexité, peuvent être abordées et approfondies dans les travaux de Peter Crew, Lee Sauder et Skip Williams, Paul Benoit et Philippe Fluzin, Ronald F. Tylecote entre autres³²².

Nous tâcherons également de ne pas noyer le lecteur sous des masses de termes, équations et symboles chimiques : la bibliographie indiquée au cours de ce chapitre sera à même de satisfaire la gourmandise scientifique des plus curieux. Notre discours sur la matière s'efforcera d'être simple voire simpliste : les réalités métallurgiques sont bien plus complexes que ce que nous présentons ici ; les raccourcis auxquels nous procéderons sont assumés dans toute leur maladresse.

Mais revenons à nos préoccupations. Revenons au métal. Car pour la plupart des armes de la période médiévale, le fer – et l'acier, alliage de fer et de carbone – est le principal constituant³²³ de celles-ci et a naturellement une influence certaine sur divers aspects morphogénétiques de l'arme.

Depuis l'Antiquité et pendant la très longue première partie du Moyen Âge, le fer est obtenu par réduction directe du minerai en portant ce dernier à haute température dans un bas-fourneau, alimenté le plus souvent en charbon de bois et en oxygène provenant de l'air atmosphérique insufflé selon diverses méthodes. La réalité des réactions multiples qui se produisent est beaucoup plus complexe, mais pour simplifier, les oxydes de fer constituant le minerai sont réduits par le monoxyde de carbone issu de la combustion du charbon, libérant ainsi le métal au cours d'une réaction *solide* : il n'y a pas de liquéfaction du fer car on reste à

³²² CREW Peter, « The experimental Production of Bar Iron », in *Journal of the Historical Metallurgy Society* vol. 25, n° 12, 1991, p. 21-36 ; SAUDER Lee & SKIP Williams, « A Practical Treatise on the Smelting and Smithing of Bloomery Iron », in *Historical Metallurgy* vol 36, n°2, 2002, p. 122-131. ; Paul Benoit et Philippe Fluzin (éd.), *op. cit.* ; MANGIN Michel (dir.), DABOSI F., DOMERGUE C., FLUZIN Ph., LEROY M., MANGIN M., MERLUZZO P., PLOQUIN A., SERNEELS V., *Le fer*, Paris : Editions Errance, 2004, 204 pages. ; Ronald F. TYLECOTE Ronald F., *The Medieval Smith and His Methods*, in *Mediaeval Industry*, vol. 40, Council for British Archaeology, 1981 p. 42-50. ; TYLECOTE Ronald F., *A history of metallurgy*, The Metal Society, London, 1979, 179 pages.

³²³ Pour davantage d'informations à ce sujet dans une optique adaptée à nos préoccupations, voir VERHOEVEN John, *op. cit.*, encore qu'il s'intéresse principalement aux aciers modernes. On peut également consulter les travaux d'Alan Williams, cités précédemment. Et nous remercions, pour nos échanges sur le métal, notre camarade Cyril Langlois.

des températures inférieures à son point de fusion (1538 °C). Selon des conditions spécifiques, le carbone amené par le combustible peut en outre pénétrer dans le fer ; on obtient ainsi de l'acier. Le premier produit à l'issue de cette réduction est une *loupe* contenant encore beaucoup d'impuretés. De composition hétérogène, elle est épurée par cinglage : elle est martelée à chaud pour en chasser les impuretés et rassembler le métal. Etirage, pliage, soudage, sont répétés autant que nécessaire pour homogénéiser le demi-produit. Certains fers et aciers de réduction directe possédaient en outre d'autres éléments présents dans leur composition (phosphore, soufre notamment), amenés également par le minerai et qui pouvaient en modifier les propriétés.

Les progrès dans l'exploitation de l'énergie hydraulique permirent en outre d'augmenter la puissance des souffleries, et par conséquent la température à l'intérieur des fourneaux – de même que leur taille. La réduction du minerai, qui passe alors par une phase liquide puisqu'on travaille au-dessus du point de fusion du fer, est alors dite indirecte : il faut désormais décarburer les fontes obtenues en oxydant le carbone présent en abondance (plus de 2%) dans l'alliage, ce qui était fait selon diverses méthodes. Les procédés, direct et indirect, coexistent pendant une longue période, chacun avec leurs besoins et leurs résultats propres. Qu'ils soient issus des procédés de réduction directe ou indirecte, les fers et aciers médiévaux présentent une quantité significative d'impuretés présentes sous formes d'inclusions dans le métal, apportées par le minerai, par les parois du fourneau, par les opérations d'affinage comme les scories destinées à réoxyder le carbone des fontes créées dans le haut fourneau³²⁴.

Un autre procédé utilisé pour la fabrication de l'acier obtenu par migration de carbone en solution solide dans du fer porté à haute température est la *cémentation*. Le fer est chauffé en atmosphère réductrice (souvent fermée : on pouvait ainsi placer la pièce métallique et l'élément organique dans une enveloppe en argile). Du carbone, apporté par exemple par du charbon en poudre ou diverses matières organiques pénètre dans le métal pour donner, dans des zones proches de la surface, de l'acier. C'est toutefois un procédé lent, la vitesse de migration du carbone étant de l'ordre de 0,8 mm/h à 1000°C³²⁵, et qui ne peut atteindre une grande profondeur. Le carbone n'est en outre pas le seul élément capable de migrer ainsi dans la solution solide de fer ; ces autres éléments peuvent eux-mêmes perturber sa diffusion. Mais

³²⁴ Ces hétérogénéités et inclusions sont visibles dans les « *flow lines* » évoquées lors de la présentation de l'objet en tant que source primaire.

³²⁵ J. Verhoeven affirme qu'un atome de carbone est capable de se déplacer dans la matrice cristalline cubique face centrée de l'austénite environ 1,8 milliards de fois par seconde à 926°C. VERHOEVEN John, *op. cit.* p. 59.

si le carbone peut pénétrer dans le fer selon certaines conditions, dans d'autres, l'acier peut voir son taux de carbone décroître

Si le fer et l'acier sont si intéressants dans la fabrication des armes et des outils, c'est qu'ils possèdent des propriétés remarquables. La première est l'augmentation de leur ductilité, de leur malléabilité avec la température : lorsque le fer est chaud, on peut le déformer par martelage, pliage, torsion ou autres. Une autre de ses propriétés essentielles est sa soudabilité : à très haute température, le fer (et ses alliages) « colle » à lui-même. On peut ainsi fabriquer un objet par l'assemblage de diverses pièces en employant à dessein des éléments de composition différents adaptés à l'usage qu'on prévoit pour le dit objet.

L'acier, en raison de la présence de carbone, et à condition qu'elle soit supérieure à 0,4% de la masse, possède en outre la caractéristique suivante : porté à haute température et refroidi rapidement, il voit sa dureté croître considérablement. Ce processus, généralement effectué à l'aide de réfrigérants liquides, est nommé *trempe*. Notons toutefois que, de manière générale, l'acier même non-trempé existe sous des formes plus dures que le fer pur. Lors de la montée en température, les atomes de carbone se dissolvent dans la matrice cristalline du fer, modifiée par la chaleur : les atomes de fer, théoriquement initialement organisés sous forme de ferrite, modifient leur place les uns par rapport aux autres laissant des vides que le carbone vient remplir ; le fer sous cette forme est nommé austénite. La maille cristalline de la ferrite est dite cubique centrée : chaque atome de fer occupe un sommet du cube, un autre atome le centre ; la maille austénitique est cubique face centrée : les atomes de fer occupent les sommets et le centre des faces du cube, laissant entre eux des vides dans lesquels le carbone pénètre. Le refroidissement rapide « piège » le carbone entre les atomes de fer, alors que la maille se rétracte, ce qui élève par conséquent la dureté de la pièce ; on obtient, si le refroidissement est suffisamment rapide, de la martensite. Le corollaire est une augmentation de sa fragilité (elle est plus dure, mais plus cassante), qui peut cependant être nuancée par un réchauffage doux et lent, qu'on nomme *revenu*, dont les effets microscopiques sont trop nombreux et variés pour être mentionnés. Plus ce revenu est poussé, plus la dureté de la pièce se voit réduite. Un revenu trop fort peut annuler les effets de la trempe.

Sous l'effet d'une chaleur modérée, par exemple au cours du revenu, la surface du métal s'oxyde. Le mince film ainsi formé, dont l'épaisseur varie en fonction du réchauffement subi par la pièce, provoque des interférences entre la lumière réfléchie par la surface sous-jacente du métal et par la surface du film. Le degré de ces interférences dépend de l'épaisseur

de la couche d'oxydes, et résulte en une lumière perçue dont la couleur est altérée. Elle varie du jaune pâle au bleu-vert, en passant par le brun clair, puis sombre, le violet (gorge de pigeon), le bleu profond, le bleu clair. Au-delà d'une certaine épaisseur, les oxydes perdent leur transparence. Naturellement, l'épaisseur de cette couche est également conditionnée par la composition de l'alliage, et par le temps d'exposition à l'atmosphère oxydante. Mais l'observation de cette couleur permet d'estimer la température à laquelle la pièce a été soumise, et donc d'avoir une idée du degré du revenu qu'elle a subi. La couche d'oxydes ainsi formée peut également avoir des propriétés passivantes et esthétiques.

Chauffer une pièce au-dessus de la température d'austénisation et la laisser refroidir très doucement sans qu'il n'y ait trempe permet d'en réduire la dureté : on laisse ainsi le temps à l'austénite de se transformer aussi complètement que possible en ferrite, tout en réduisant la formation de composés eux-mêmes plus durs que cette dernière.

Le milieu dans lequel s'effectue la trempe a son importance. Les transferts calorifiques qui s'y opèrent, en influençant la vitesse de refroidissement du métal, ont une conséquence sur les composés formés dans la matière. Les milieux de trempe les plus communs sont l'eau, la saumure (solution aqueuse de 5% à 10% de sel) et l'huile. Lors d'une trempe dans un bain liquide, le milieu entre en ébullition pelliculaire, créant une enveloppe de gaz autour de la pièce (caléfaction³²⁶) : or le gaz absorbe moins vite la chaleur, rendant le refroidissement moins efficace. Agiter l'objet permet de se débarrasser de ce film, et donc d'augmenter l'efficacité du refroidissement ; le film disparaît de lui-même après un certain temps lors d'une phase au cours de laquelle, sous la « violence » du phénomène, les éventuels oxydes de surface vont être éliminés. Une fois l'enveloppe gazeuse disparue, le métal va être directement en contact avec le milieu de trempe, qui sera toujours porté à ébullition mais à un degré moins élevé : on parle d'ébullition nucléée³²⁷. C'est alors que les transferts de chaleur sont les plus efficaces. Au-dessous de ce point, la chaleur est simplement absorbée par convection.

Par conséquent, deux facteurs ont une influence dans cette étape. La température initiale du milieu de trempe en est un : plus il est chaud, moins rapidement il absorbera la chaleur de la pièce et la refroidira, tout autant que sera modifié l'apparition des autres phénomènes. De l'eau chauffée à 80°C aura ainsi un taux de refroidissement maximal

³²⁶ On peut se rendre compte de ce phénomène en observant comment une goutte d'eau projetée sur une plaque à haute température (supérieure à 160°C environ) semble « danser » à la surface sans disparaître : le film de vapeur qui se forme entre elle et la plaque l'isole et la soulève.

³²⁷ C'est celle qu'on observe dans les casseroles.

inférieur de 60 % à celui de l'eau à 20°C : 90°C par seconde au lieu de 225°C par seconde³²⁸. L'huile en revanche sera plus efficace chaude (entre 40°C et 65°C) que froide, en raison d'une réduction de sa viscosité³²⁹.

Mais la nature et la composition du milieu entrent également en jeu. Les différences entre l'huile et l'eau sont faciles à concevoir ; celles existant entre l'eau et la saumure sont liées à la présence du sel, qui à la trempe va en effet précipiter, réduisant la durée de la phase d'ébullition pelliculaire.

Lors de la trempe, les forces et les tensions impliquées par les changements de structure dans le métal et par les rétractations de la matière peuvent déformer, fendre ou briser la pièce, d'autant plus si le refroidissement est rapide. Une température non homogène de la pièce, le refroidissement inégal de celle-ci sont autant de facteurs pouvant y contribuer.

Une caractéristique importante aux yeux des métallurgistes et artisans actuels est elle-même un phénomène globalement microscopique³³⁰ : la taille des grains, c'est à dire des cristaux formés par l'agencement entre eux des atomes. Ces grains croissent lorsque le métal est porté à température d'austénisation, et d'autant plus vite que la chaleur est élevée³³¹. De gros grains induisent dans la pièce une certaine fragilité ; ils ne sont donc pas souhaités³³². Les déformations plastiques du métal disloquent les grains. Or ces dislocations résultent en une énergie stockée dans ces grains, qui à la chauffe va se libérer et permettre la formation de nouveaux cristaux. Ainsi, procéder à des cycles de chauffes brèves au dessus du point de transformation austénitique suivies de refroidissements lents (pour ne pas tremper la pièce) permet d'affiner la taille du grain. Le travail plastique à haute température va permettre d'accroître le taux de formation de ceux-ci tout en profitant d'une ductilité accrue de la matière. La taille du grain a en outre un effet sur la profondeur de trempe de l'alliage : un gros grain permet aux transferts thermiques de s'opérer plus en profondeur qu'un grain fin.

Ceci est un modèle idéal, où les éléments autres que le carbone et le fer ne sont pas pris en compte. Mais ils peuvent être présents, amenés par exemple par le fourneau ou par le

³²⁸ BRANDT Daniel A., WARNER Jarius C., *Metallurgy Fundamentals : Ferrous and Nonferrous*, Tinley Park : Goodheart-Willcox, 2005, 301 pages.

³²⁹ VERHOEVEN John, *op. cit.* p. 122.

³³⁰ Quoiqu'on puisse voir les grains à l'œil nu selon certaines conditions.

³³¹ des phénomènes de tension de surface expliquent les mécanismes de croissance des grains, et d'absorption des plus petits par les plus gros. *Ibid.* p. 68-69.

³³² MORRIS J.W., Jr., *The Influence of Grain Size on the Mechanical Properties of Steel*, actes de l'International Symposium on Ultrafine Grained Steels, Tokyo : Iron and Steel Institute of Japan, 2001, p. 34-41.

minéral, et ainsi grandement affecter les propriétés de l'alliage, et avoir une influence sur l'ensemble des phénomènes présentés ci-dessus. Les autres éléments alliés peuvent ainsi avoir un effet sur la trempabilité de la pièce : en ralentissant la formation des autres produits lors de la trempe, ils induisent une meilleure création de martensite³³³.

Enfin, un des effets de la déformation plastique du matériau à basse température est l'écrasement, procédé connu depuis les premiers Âges des métaux : l'écrasement du métal augmente sa dureté, tout en le rendant plus cassant. Dans l'armement médiéval occidental, ces procédés sont surtout utilisés à des buts d'assemblage : une partie saillant hors d'une cavité par exemple est déformée par martelage afin d'empêcher son retrait ; elle est durcie au passage, résultant en un assemblage solide (soie des épées et dagues, rivets des emmanchements par exemple).

b) Le métal ancien.

Si ce rappel était nécessaire, c'est parce que notre toute première réflexion, qui d'ailleurs revint de manière récurrente, concerna la matière. Or les références de travail pour l'apprentissage des savoir-faire liés au métal, que ce soit pour la déformation de matière, son comportement à chaud, ses propriétés de trempe, ses usages possibles, ne mentionnaient et ne se focalisaient que sur des aciers modernes, parfois fortement alliés.

Aussi, dans notre poursuite de la compréhension du geste lié à l'objet, il a paru plus que pertinent de prendre en considération les connaissances et méthodes anciennes de travail du métal.

Les artisans médiévaux ne pouvaient pas avoir conscience des phénomènes microscopiques qui se produisaient à l'intérieur du métal. Ils connaissaient en revanche grâce à de longs siècles d'héritage technique empirique, certains de ces processus ou de leurs effets comme de leurs risques.

Une des propriétés universelles de la matière à haute température est l'émission de lumière dans le spectre visible (l'incandescence). La longueur d'onde de cette lumière, et donc sa couleur, varie en fonction de l'énergie émise par le corps, liée à sa température. C'est

³³³ VERHOEVEN John, *op. cit.* p. 83.

entre le rouge sombre et le jaune presque blanc que se situe la fourchette de travail du fer à la forge. L'incandescence du fer chauffé était un moyen utile, mais empirique, d'évaluer la chaleur du métal utilisé par les artisans d'autrefois : non pas de la connaître avec précision, mais de l'estimer selon une échelle subjective. La connaissance précise de la chaleur était de moindre importance lors des phases de déformation plastique mais prenait toute son importance lors de la trempe. Or nous avons vu comment la présence d'éléments alliés, de même que les variations du taux de carbone, pouvaient influencer sur les changements d'état³³⁴, et donc la trempabilité, de l'acier. Cette question, vite résolue avec les aciers modernes pour lesquels il suffit de regarder la fiche technique, se posait en revanche pour les aciers anciens.

Les risques liés à la trempe étaient connus. Aussi on a semble-t-il longtemps préféré dans la fabrication des épées par exemple ne pas effectuer le traitement thermique de durcissement des aciers en deux étapes (trempe et revenu), mais plutôt procéder de manière interrompue (« *slack quenching* »), ne refroidissant la pièce que quelques secondes (par immersion brève dans le bain de trempe à température ambiante ou par emploi d'un milieu de trempe chauffé), la chaleur résiduelle de la pièce effectuant de manière auto-gène le revenu³³⁵. Ou bien ne pas faire de traitement thermique du tout, le matériau offrant une dureté suffisante grâce aux carbures de fer présents. Ce n'est que vers la fin de la période médiévale que des épées présentant des traces du processus en deux étapes sont attestées, d'ailleurs sur des armes de composition plus homogène³³⁶.

Le procédé impliquant une trempe partielle et un revenu amené par la chaleur résiduelle de la pièce était pratiqué à la Renaissance, et mentionné par exemple, quoique sans être compris complètement, par Della Porta³³⁷, de même que les autres phénomènes affectant l'acier (recuit, etc...). Ainsi au chapitre II il explique que l'acier placé au feu, et laissé à refroidir avec lui, devient aussi mou que le fer. Son chapitre III avertit de ne pas surchauffer le métal jusqu'à ce que des étincelles s'en dégagent ; il y décrit les couleurs à observer sur le

³³⁴ Sans compter les effets que certains éléments comme le soufre peuvent causer à l'intégrité de la pièce à certaines températures

³³⁵ WILLIAMS Alan, *op. cit.* p. 22.

³³⁶ Voir les travaux d'Alan Williams mentionnés en première partie.

³³⁷ Giambattista della Porta (1535-1615) a composé nombre d'ouvrages d'érudition. Son œuvre *La magie naturelle ou les Secrets et miracles de la nature* comporte, dans son livre XIII, une section sur la métallurgie de l'acier. Il appuie son propos sur l'expérience des artisans de son temps, qu'il a observé mais dont il est difficile d'estimer l'ancienneté affirmée des savoir-faire ; il cherche néanmoins à le théoriser et à proposer un modèle de fonctionnement de la matière inspiré de Plin l'Ancien et basé sur la théorie des sympathies et antipathies : les choses douces et grasses (chaleur, huile, beurre) s'opposent aux choses dures et astringentes (froid, acide).

métal lors du revenu selon la dureté recherchée pour la pièce.

Dans ce même chapitre, il semble également exprimer une certaine connaissance de la taille des grains dans le métal. Enfin, l'importance du milieu de trempe est également mise en avant : certains instruments fins ne devant être trempés que dans l'huile, la trempe à l'eau risquant de les briser ; elle était d'ailleurs déjà exprimée dans le premier chapitre. Pour ce qui est des épées, il préconise au chapitre V un traitement différentiel : une trempe à l'huile pour le corps et à la liqueur, selon le terme utilisé par l'auteur pour les tranchants.

L'eau pure est à éviter, et il propose tout un ensemble de solutions (au sens chimique du terme) en guise de milieux de trempe. Les qualités de certaines eau antiques légendaires citées par Pline ou contemporaines sont d'ailleurs évoquées également ; l'influence de leur salinité, ou des éléments présents en solution, peut ainsi avoir une influence sur les phénomènes sus-décrits de transferts calorifiques.

Cette question de l'importance des milieux de trempe se retrouve fréquemment dans les documents traitant de cette partie de la métallurgie. Ainsi le Ms. 3227a contient, en plus des leçons d'escrime de la tradition de Liechtenauer, de brèves instructions pour durcir le fer ou le ramollir sous la forme de recettes variant selon la pièce à traiter et son usage, aux fol. 11 et 12. Des plantes, des racines, des fruits des ingrédients divers (dont des asticots broyés) sont impliqués dans ces propositions, qui semblent partiellement basés sur les théories des quatre éléments³³⁸ ; ainsi on a, pour durcir un marteau de forge : « Prends une part de radis rave, une part de raifort, et une part de vers de terre, une part de larves de hanneton et une part de sang de bouc quand il est en rut ce durcissement a en effet les quatre éléments. »³³⁹

Théophile donne lui aussi une recette de bain de trempe, au chapitre XXI³⁴⁰ :

³³⁸ La théorisation de ces procédés, que ce soit dans cet exemple ou dans les autres sources, outre révéler un lien existant entre les savoir-faire médiévaux et les savoirs antiques, pose la question de l'idée derrière ces recettes. Mais ce qu'elle suggère avant tout, c'est l'hypothèse d'une réflexion (même erronée) des artisans du métal par rapport à leur matière.

³³⁹ « *Nym eyn teil rueberetich und eyn teil merretich und eynteil regenwuerme engerlinge und eyteil buckes blut won der bok czu bruonsten got dy herte hat dy vier elementen gar* » Cette formule est à rapprocher des instructions pour faire les socs de charue d'Albert le Grand à base de radis et de jus de vers telles que citées par Della Porta dans son chapitre V, qui a lui-même testé ces méthodes, sans en être convaincu d'ailleurs. Ces procédés semblent également correspondre à de possibles méthodes de nitruration et nitrocarburation.

³⁴⁰ THEOPHILE, « *Theophili, presbyteri et monachi, Libri III, seu Diversarum artium schedula. Opera et studio Caroli de L'Escalopier* ». - Théophile, prêtre et moine. Essai sur divers arts, publié par le Cte Charles de L'Escalopier, ... et précédé d'une introduction par J.-Marie Guichard, Paris : J.-A. Toulouse, 1843, 315 pages, p. 141.

« On fait de la manière suivante une autre trempe des instruments en fer avec lesquels on coupe le verre et les pierres tendres. Prenez un bouc de trois ans, attachez le dans une étable durant trois jours sans nourriture ; le quatrième, donnez-lui de la fougère à manger et rien d'autre. Quand il s'en sera nourri deux jours, la nuit suivante enfermez-le dans un tonneau qui ait à la partie inférieure des trous, sous lesquels vous placerez un autre vase intact qui recevra son urine. Après en avoir ainsi recueilli suffisamment pendant deux ou trois nuits, lâchez le bouc, et trempez vos instruments dans cette urine. L'urine d'un petit enfant roux donne aussi au fer une trempe plus ferme que l'eau pure. »³⁴¹

Comment alors estimer que la température de trempe avait été atteinte, que l'opération était réussie, que l'acier avait durci ? L'élimination des oxydes de surface lors de la trempe peut en être un indice. Ainsi le traité *Procédés de la fabrication des armes blanches*, bien que récent (1793), nous dit :

« un bon acier découvre à la trempe, quand elle est bonne : voici en quoi consiste cette seconde propriété. Quand on fait rougir de l'acier entre les charbons, il s'y couvre toujours d'une pellicule d'acier brûlé, qui en rendoit la surface noirâtre, si on le laissoit refroidir lentement. L'acier se débarrasse de lui-même de cette pellicule, quand on le trempe ; et il a l'éclat métallique à sa surface, quand on le retire de l'eau. »³⁴²

Pour le reste, il semble que ce soit l'expérience de l'artisan vis-à-vis de son matériau, ou peut-être simplement l'habitude, qui fasse qu'à telle couleur on juge que la bonne température est atteinte.

Mais ce que ces ouvrages ne décrivent pas, c'est comment tenir, frapper et mettre en forme le métal. On pourrait se dire que les éléments liés à ces aspects du travail de la matière sont immuables, fixés dans des formes efficaces depuis des temps lointains. Et il est vrai que

³⁴¹ « *Fit etiam aliud temperamentum ferramentorum, quibus vitrum inciditur et molliores lapides hoc modo. Tolle hircum triennem, et liga eum intus tribus diebus sine cibo, quarta die da ei filicem comedere et nichil aliud. Quern cum duobus diebus comederit, sequent! nocte co-operi eum in dolio inferius perforato, sub quibus foraminibus pone aliud vas integrum, in quo colligas urinam ejus. Qua duabus vel tribus noctibus tali modo sufficienter collecta, emitte hircumy et in ipsa urina ferramenta tua tempera. In urina etiam rufi pueri parvuli temperantur ferramenta, durius quam in aqua simplici.* »

³⁴² RAUCH F.A., *Procédés de la fabrication des armes blanches*, publiés par ordre du Comité de salut public, Paris : Imprimerie du Département de la guerre, 1793, 106 pages, p. 25.

les outils ont peu changé. Cependant ce fut la seconde constatation de notre approche expérimentale du travail du métal, presque simultanée avec la première, qui vient d'ailleurs étrangement confirmer dans un sens étrange le vieil adage : « un mauvais forgeron a toujours de mauvais outils ».

Nos capacités se sont vite trouvées limitées – non pas bloquées ou étouffées, mais simplement restreintes : le travail était possible, il semblait simplement plus long, difficile ou pénible – par les outils à notre disposition. Nous avons pu avoir accès à une enclume, encore que dans un état ne permettant l'utilisation d'une surface réduite de la table ; mais les premiers mois de cette approche nous virent travailler accroupis ou à genoux³⁴³. Ces conditions n'interdisaient pas l'expérimentation, cependant. Il nous a toutefois paru clair qu'une meilleure adéquation entre l'outillage et les tâches à réaliser se faisait indispensable.

Les textes, et notamment Théophile, confirment d'ailleurs cette nécessité : des enclumes de formes diverses (larges, cornues, planes, arrondies), multiples y sont mentionnées aux chapitres V à VII, de même que quantités de pinces, tenailles (de dimensions diverses, avec système de maintien en position serrée) et autres marteaux de toutes tailles.

L'iconographie appuie d'ailleurs pour partie ce que Théophile conseille³⁴⁴ : le bloc carré ou polygonal y est le type d'enclume le plus représenté, de dimensions variées mais portant quelquefois une projection ou une partie saillante, on distingue également des formes pourvues de cornes prononcées. Elles sont posées sur des supports dépassant largement de part et d'autre de la base du bloc métallique ; occasionnellement, des outils ou des pièces en cours de travail y sont d'ailleurs posés, à moins qu'ils ne traînent à même le sol. Nous pouvons attester par expérience de ce besoin d'avoir à portée de main les outils nécessaires lorsqu'il faut en changer pendant le travail à chaud ; tout comme on n'a pas le temps d'aller ranger « à sa place » l'instrument qu'on vient de lâcher ou la pièce précédente avant de passer à la suivante.

³⁴³ Ce qui est une manière de travailler attestée par l'ethnologie et l'archéologie, qui livrent maints exemples de foyers et d'enclumes au niveau du sol.

³⁴⁴ Voir CHIEZE Valérie et BENOIT Paul, « Images de la Forge dans les manuscrits de la Bibliothèque Nationale XIII^e-XVI^e siècles », in *Pierres et terre* n°33. Actes de la Table Ronde du Groupe d'Histoire des Mines et de la Métallurgie (27-28 novembre 1987 ; Université de Paris 1 - Centre de recherches historiques et juridiques), Paris, 1990, 172 pages, p. 11-20.

Pourvu d'un ensemble limité, mais varié, de marteaux de tailles et de poids divers, et équipés depuis 2008 d'une enclume supplémentaire de 160 kg, ce fut alors sur un autre point d'importance, source d'insatisfaction depuis le tout début, qu'il nous fallut agir.

Le foyer, la forge elle-même constituait ainsi ce problème à surmonter. Nous avons fait l'acquisition d'une forge de chantier à soufflet à manivelle et ventilation inférieure. Elle se montrait assez efficace, moyennant de vigoureux tours de manivelle, pour monter à température des sections finies de métal. Mais l'arrivée d'air inférieure posait en revanche un certain nombre de problèmes. D'une part, elle n'est pas adaptée au travail sur de grandes pièces, à la chauffe uniforme d'éléments de grandes dimensions. Et surtout, la gestion de la proximité avec l'arrivée d'air des pièces dans la forge, et donc de la gestion des atmosphères du foyer, était problématique. Car à proximité de la zone où l'air arrive, l'atmosphère est oxydante ; à quelque distance, elle est plus neutre, et enfin, dans une zone conditionnée par la chaleur et l'éloignement relatif de la source d'oxygène, elle est réductrice. Elles se répartissent ainsi en des sortes d'hémisphères concentriques autour de l'arrivée d'air. On s'en doute, une pièce placée près de cette dernière va certes bénéficier de la zone où la température est la plus élevée, mais également s'exposer à des risques certains d'oxydation ou même de brûlure. La perte de matière peut être conséquente. Or la gravité, associée au combustible qui disparaît, amène naturellement une pièce posée dans un tel foyer à se rapprocher de cette zone oxydante. Dans une forge à ventilation latérale, le placement des pièces dans la zone voulue, et leur maintien dans cette zone, est plus aisé.

Du fait de cette conformation une telle forge ne se prête pas aux travaux de brasage : le contrôle du positionnement de la pièce à assembler dans les zones oxydantes, neutres et réductrices y est malaisé, et a contribué à l'échec de nos tentatives de reconstitution expérimentale d'une masse à ailettes en 2008 ; bien qu'il ait pu convenir pour de plus petites pièces, comme des pommeaux de dague par exemple³⁴⁵.

Pour ce dernier, nous utilisons d'ailleurs exclusivement du charbon de bois. L'intérêt principal se trouve dans la relative propreté du feu qu'il produit. Le charbon de terre peut en effet introduire dans le foyer du soufre, qui se combinant au fer produit du sulfure de fer (FeS), un composé pouvant être nuisible à haute température (au-dessus de 1199°C) : par effet

³⁴⁵ Non présentés dans le cadre de ce travail.

de tension de surface, il vient enrober les grains d'austénite d'un film liquide, réduisant leur cohésion et fragilisant la pièce, la rendant friable. Il est cependant possible d'utiliser ce combustible, à condition d'attendre que le soufre s'élimine du foyer³⁴⁶. La qualité du charbon est à prendre en considération : son calibre, principalement. Des morceaux trop petits nuisent à une bonne circulation de l'air ; des morceaux trop gros n'amènent pas à une température correcte. Mais l'essence de bois a son importance également : certaines espèces donnent un charbon qui ne se tient pas bien dans le foyer, qui a un mauvais pouvoir calorifique ou qui se désagrège rapidement³⁴⁷. De plus, au Moyen Âge, le charbon de terre n'apparaît qu'au XIII^e siècle.

La consultation de l'iconographie existante et des apports de l'archéologie, associée aux problèmes mentionnés ci-dessus, nous amena à envisager un système à ventilation latérale. L'examen des informations livrées par les représentations de forge semble montrer malgré des structures relativement volumineuses, des foyers réduits du moins dans les scènes de métallurgie différenciée : l'ensemble du plateau de la forge n'est pas embrasé, seule la partie à proximité de la tuyère est chaude. Le positionnement des pièces par rapport à la tuyère, et donc la question des atmosphères oxydantes ou réductrices, est ainsi grandement facilité. Un tel dispositif permet également une meilleure gestion du combustible. Enfin, bien que l'iconographie ne représente pas de tels dispositifs qui semblent pourtant naturels, on peut à l'aide de briques ou d'autres matériaux réfractaires adapter la taille du foyer et son volume, dans le cas où par exemple on aurait besoin. Souvent, un bac d'eau allongé est placé dans le prolongement de la paillasse. La proximité d'une réserve d'eau, pour refroidir les outils ou éventuellement les pièces, et éteindre ce qui peut mais ne doit pas s'enflammer, est également une nécessité que nous avons constaté.

Une forge ainsi dégagée latéralement, éventuellement en aménageant le foyer comme décrit ci-dessus, permet le chauffage de grandes pièces, par va-et-vient, de manière beaucoup plus commode que ne le permet une ventilation par dessous.

La ventilation est souvent, dans l'iconographie, assurée par des soufflets appariés, mus par un système d'axe et de balancier permettant de fournir une alimentation continue : pendant qu'un soufflet se vide, l'autre se remplit. Nous avons pu constater que le réglage de ces

³⁴⁶ Le charbon de terre dégage alors une fumée jaune.

³⁴⁷ L'ouvrage *Procédés de la fabrication des armes blanches* nous apprend que pour la trempe des lames, les ouvriers du Klingenthal employaient exclusivement du charbon de hêtre. RAUCH F.A., *op. cit.* p. 26.

mécanismes est une affaire critique : le soufflet doit être capable d'amener de l'air à un débit suffisant, et de se remplir tout aussi vite lors des phases d'utilisation à forte fréquence, lorsque le besoin d'une forte température est nécessaire (pour le soudage par exemple). Sur la plupart des systèmes, c'est le plateau supérieur du soufflet qui se lève pour remplir l'appareil, et s'abaisse sous son propre poids pour pousser l'air au travers de la tuyère ; des poids supplémentaires sont discernables sur certaines illustrations comme le fol. 72r du cod. s. n. 12823 de l'Österreichische Nationalbibliothek de Vienne (ca. 1445-1455)³⁴⁸. L'action se fait par une traction de la main sur un levier transversal, encore qu'on connaisse des exemples d'activation au pied tel la Légende de Saint Eloi par Nicolo di Pietro Gerini (1380-1395)³⁴⁹, ou le fol. 26v d'un *Speculum humanae salvationis* de La Haye³⁵⁰.

Cependant, un appareil aussi volumineux était peu compatible avec nos propres impératifs d'encombrement. Le point principal à nos yeux consistait davantage en cette capacité de ventilation continue, déjà présente dans notre forge de chantier, mais avec un débit beaucoup plus conséquent que ce qu'était capable de fournir notre ventilation à manivelle ; il fallait en outre qu'il soit variable et contrôlable. Nous avons donc opté pour un système à piston, tels ceux connues en Chine ou au Japon.

Cette exotisme nous permet d'aborder une autre question problématique dans notre démarche : celui du choix des anachronismes ou des écarts par rapport à la réalité (vraie ou supposée) du travail artisanal aux époques considérées.

Et force est d'admettre que c'est un souci constant. Pour des raisons d'économie de temps, d'espace et de main d'œuvre³⁵¹, il nous a fallu bien souvent avoir recours à des outils électriques, se substituant à des instruments manuels ou mécaniques attestés pourtant à l'époque médiévale. Ainsi notre utilisation d'une ponceuse à bandes au lieu de l'emploi d'une meule circulaire, ou notre recours à une perceuse à colonne. L'avantage de ces outils est qu'ils permettent, contrairement aux usages de l'époque, de travailler seul³⁵². Le plus important à nos yeux cependant est la conscience permanente de ce à quoi se substituent ces outils : les matériels comme les procédés. Et autant que faire se peut, nous cherchons à travailler aussi

³⁴⁸ Lors d'une démonstration de Yannick Epiard sur le campus universitaire de Dijon en 2006, l'un des sacs de sable servant de poids qu'il utilisait était percé, diminuant la vitesse de fermeture du soufflet, donc sa performance de ventilation : la montée en température dans le foyer était affectée.

³⁴⁹ Musée du Petit Palais Avignon MI 387.

³⁵⁰ MMW, 10 C 23 ; Allemagne, XV^e siècle.

³⁵¹ Et également de bruit : l'abrasion à la main est bien plus silencieuse que la meuleuse, et ne dérange pas le sommeil des enfants.

³⁵² Mais cela représente également un de leurs inconvénients. Voir *infra*.

près que possible de l'outillage d'époque, largement suffisant à condition qu'il soit adapté. Qui plus est, les équipements actuels amènent leurs propres problématiques pouvant masquer le sujet principal de notre démarche.

Un exemple, malgré la ponceuse à bandes évoquée ci-dessus, est notre attachement à recourir au travail manuel pour les phases d'enlèvement de matière qu'elles soient de mise en forme et de finition. Certes, l'utilisation de l'électrique permet, si elle est bien menée, un certain gain de temps. Mais le contrôle exercé lors d'un travail uniquement manuel permet une proximité avec la matière et avec les résultats recherchés qui est peu envisageable autrement. Et, l'expérience aidant, il est seulement à peine plus lent qu'un médiocre travail à l'aide d'outils modernes. Pour effectuer ce travail, nous faisons appel à des limes de différentes formes et de différentes douceurs, mais également des abrasifs minéraux (corindon) de grains variables sur support souple ou rigide, et des pierres. Ce n'est pas tant la composition de l'abrasif qui est important dans cet aspect de notre démarche, mais davantage le geste.

L'importance du travail à l'abrasif est à souligner : même si un bon artisan tâche de mettre en forme aussi bien que possible la pièce au marteau³⁵³, le recours aux processus d'enlèvement de matière est attesté par les objets eux-mêmes depuis bien avant l'époque médiévale. Et les tombes de forgeron de l'Europe du nord ont livré, outre des marteaux, filières, tas, enclumes et tenailles, des limes : ainsi à Bygland, Morgedal (matériel exposé à l'Universitetets Oldsaksamling d'Oslo). Le coffre de Mästermyr (Gotland), découvert dans une tourbière en 1936 toujours entouré des chaînes qui le refermaient, a livré également des limes, à la soie désaxée³⁵⁴.

La lime, et l'abrasif en général, sont représentés dans l'iconographie médiévale, dans des étapes de finition comme de mise en forme. Les exemples de grandes meules à manivelle, actionnées par un second homme, sont connus : le Psautier d'Utrecht³⁵⁵ en est sans doute un des plus anciens exemples, et le *Roman de la Rose* de la Bodleian Library un des plus remarquables³⁵⁶. L'exploitation de l'énergie hydraulique, outre la possibilité de disposer de marteaux dont les cadences de frappe et les masses élevées permettaient de travailler des volumes beaucoup plus importants de matière, permit également l'utilisation de meules qui

³⁵³ L'usage veut qu'un coup de marteau soit l'équivalent de quinze minutes de travail aux abrasifs – électriques ! D'après HRISOULAS Jim, *op. cit.*. Notre propre expérience va dans ce sens.

³⁵⁴ Voir ARWIDSSON Greta & BERG Gösta, *The Mästermyr find : a Viking Age tool chest from Gotland*, Lakeville : Astragal Press, 1999, 90 pages.

³⁵⁵ Utrecht, Universiteitsbibliotheek MS Bibl. Rhenotraiectinae I Nr 32, fol. 35v.

³⁵⁶ Oxford, Bodleian Library ms. Bodl. 264, fol. 113v ; Toumai, 1338-1344.

eurent une grande importance dans la fabrication des objets, en particulier de l'armement³⁵⁷.

Un autre type de matériel lié à l'abrasion est représenté dans les sources sus-citées : le banc à polir. Il apparaît déjà dans le Psautier d'Utrecht, où un seul homme y travaille. La pièce est posée sur le banc ; l'homme, à cheval sur ce dernier, manipule un outil sur lequel est fixé un bloc abrasif tenu dans ses deux mains perpendiculairement à l'axe du support. Les illustrations du *Roman de la Rose* sont plus claires (on les voit aux fol. 49 et 113v), et présentent un dispositif plus détaillé : sur le banc est fixé un plan de travail allongé, sur lequel est posée la pièce, qui déborde au dessus de ce dernier. Les ouvriers emploient une sorte d'archet placé obliquement par rapport au plan de travail. Les deux parties de l'archet semblent tenues ensemble par les seules mains des ouvriers : la partie inférieure, arquée, fait ressort et vient maintenir la partie supérieure contre la pièce et le plan de travail, guidant ainsi les mouvements de l'outil. L'abrasif est porté par un bloc placé au milieu de la partie supérieure de l'outil. Une corne maintenue sur le côté du banc³⁵⁸ fait office de réservoir de pâte abrasive selon certains, ou plus vraisemblablement d'eau pour mouiller la pierre. Les pierres à aiguiser les faux étaient encore récemment ainsi portées dans une corne accrochée à la ceinture.

Figure 2 : Oxford, Bodleian Library ms. Bodl. 264, fol. 113v.

Bien que nous ne l'ayons pas testé sous les mêmes dispositions³⁵⁹, ce dispositif a de nombreux avantages : l'ouvrier peut utiliser son poids pour appuyer l'abrasif sur la surface de la pièce. La disposition horizontale permet au mélange fait d'eau, de fragments de pierre et de

³⁵⁷ KREFT Thomas, *Das mittelalterliche Eisengewerbe im Herzogtum Bergundlinder südlichen Grafschaft Mark*, Aachen : Shaker, 2002, 486 pages.

³⁵⁸ De chaque côté, en fait, pour chacun des ouvriers.

³⁵⁹ Le projet de reconstitution d'un banc de polissage expérimental d'après ces modèles est en cours de réalisation cependant.

métal enlevé à la surface, de se maintenir sur la pièce et de contribuer à son abrasion. Enfin, le recours à un abrasif emmanché permet d'épargner les mains du travailleur³⁶⁰.

Les mises en forme plastiques ou par abrasion ne sont pas les seules techniques auxquelles on fait appel lors de la fabrication d'une arme. L'assemblage des pièces par soudage à la forge est une des techniques les plus fréquemment employées, que ce soit pour joindre un tranchant aciéré sur l'âme en métal moindre d'une lame, pour façonner un épéu de guerre ou pour apposer sur le plat d'une épée des inscriptions³⁶¹. L'opération est délicate, et requiert un certain savoir-faire. Les taux de carbone différents des parties à unir fait que leur palier de soudabilité respectif n'est pas le même : le fer pur va ainsi souder au blanc (dit « blanc soudant »), entre 1200 et 1400 °C alors que l'acier va souder à l'orange, entre 830 et 1000°C³⁶² ; il faut donc veiller à ce que chacune atteigne en même temps la température qui lui corresponde. L'oxydation de surface des pièces dans la forge ou en raison de l'oxygène de l'air atmosphérique une fois la pièce sortie du foyer peut nuire au succès de l'opération : on emploie donc éventuellement un fondant, en générale du sable siliceux³⁶³, qui en se liquéfiant forme autour des pièces un film protecteur que la pression du marteau chasse lors de l'assemblage, mais qui peut former au niveau de la surface de contact entre les éléments assemblés des inclusions caractéristiques. Le coup de marteau doit être bien dosé : il sert seulement à presser les pièces ensemble. S'il est trop fort elles vont bouger et ne s'assembleront pas ; mais il doit être assez puissant pour chasser le mieux possible le fondant entre les pièces. On sent à la frappe si le métal se soude ou non : la sensation dans la main qui tient le marteau va indiquer un choc mou, ou au contraire un déplacement des pièces et l'échec de la tentative. Certaines pièces vont également se souder naturellement entre elles sans besoin de donner le moindre coup.

Les assemblages mécaniques basés sur des déformations plastiques à froid sont également présents dans la fabrication de ces objets. Le rivetage, qui peut être opéré à chaud cependant sur les rivets de forte section en est un exemple. Le damasquage* en est un autre : dans une gorge ménagée dans le support, on insère un fil métallique qui par martelage s'épanche alors que les bords du canal eux-mêmes se rabattent sur lui, maintenant ainsi le métal en place.

³⁶⁰ Chose dont sans ce dispositif nous avons fait la cruelle expérience.

³⁶¹ Voir ainsi MOLAINEN Mikko, *op. cit.*

³⁶² D'après FLUZIN Philippe 1983, cité dans GUILLOT I., FLUZIN Ph., *op. cit.*

³⁶³ Les couteliers actuels préfèrent utiliser du borate de sodium anhydre (Na₂B₄O₇).

Il existe en outre des techniques mixtes faisant appel à un maintien mécanique du métal décoratif sur la surface complété par une phase de consolidation à chaud. Théophile la décrit à son chapitre XC : il s'agit³⁶⁴ de marquer la surface de la pièce d'un réseau fin d'incisions, puis d'appliquer les décorations fabriquées dans de l'argent sur cette surface, et de marteler légèrement le tout, qui sera ensuite placé sur un feu modéré avant un nouveau martelage à chaud mais pas au rouge.

c) Outils et matière.

Le marteau est le premier instrument lors du travail de forge. L'iconographie nous en montre des formes diverses, allant du marteau asymétrique pourvu d'une table simple, à emmanchement arrière (semblable au marteau dit « japonais » de nos jours), et des modèles à deux bouts, symétriques ou à table et panne.

La table sert à écraser la matière, à la resserrer entre le marteau et l'enclume. Comme une pâte qu'on presse et qui s'échappe de la zone comprimée, le métal va se trouver chassé de la zone d'impact. La panne par sa surface oblongue va accentuer ce déplacement orthogonalement à son orientation. De par sa surface réduite, elle va en outre pénétrer plus profondément en agissant sur une zone restreinte de matière. Les arêtes de la table peuvent également, en inclinant le marteau, provoquer un résultat similaire quoique moins prononcé.

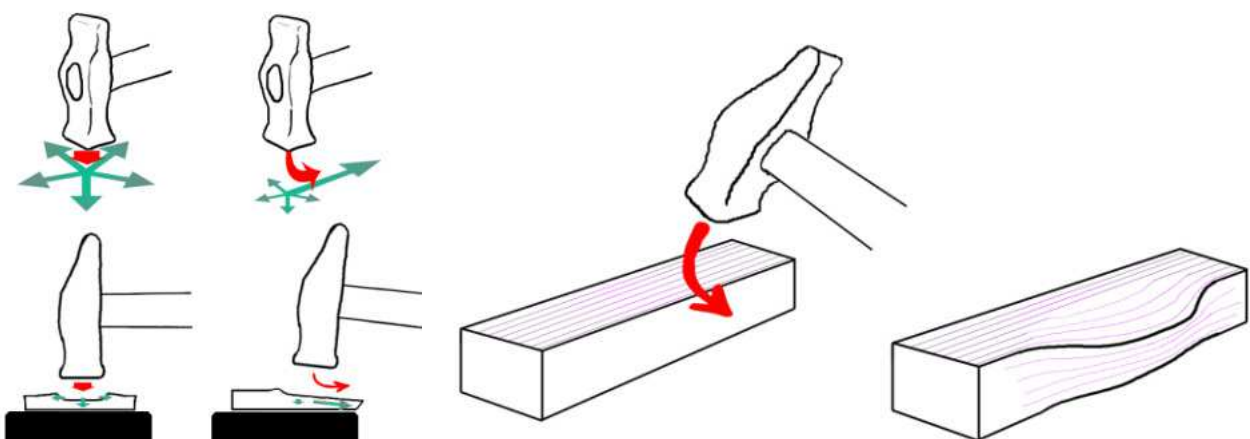
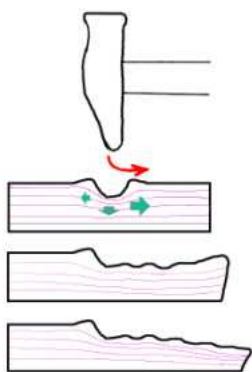


Fig. 3 : Effets du marteau sur la matière : « tirer » le métal. Les flèches vertes représentent les déplacements du métal, les flèches rouges les coups de marteau.

³⁶⁴ Théophile emploie une machine complexe, où une lame fixée sur une roue vient marquer la surface du métal. Mais une telle chose peut être faite à la main : c'est ainsi que procèdent les artisans indiens pour faire le *kofgari*.

En imprimant certains mouvements au marteau, par exemple en lui donnant un mouvement de translation circulaire et en frappant tangentiellement sur le métal, on peut également mouvoir la matière dans le sens du déplacement du marteau sans marquer la surface de la pièce comme le ferait un coup porté avec la panne ou l'arête de la table. Pour décrire cette action, on emploiera le mot « tirer ».



De la même manière, une série de frappes avec la panne va d'autant plus étirer le métal perpendiculairement à celle-ci si le coup est donné avec ce mouvement de translation circulaire.

Le marteau ne doit pas chercher à s'arrêter à la surface du métal : pour un déplacement de matière efficace, il faut vouloir frapper au cœur de celle-ci.

Fig. 4 : action de la panne.

La force des coups doit cependant être adaptée au travail à réaliser, de même que le poids du marteau : le bras doit certes imprimer un mouvement au métal, mais la masse de l'outil y contribue également. Inversement, un marteau trop lourd ne sera pas adapté à des travaux spécifiques ou sur des pièces de faibles dimensions. La modification de la préhension du marteau et l'adaptation du geste peuvent, mais partiellement seulement, modérer les choses.

L'enclume participe autant que le marteau au travail de mise en forme par déformation plastique : elle ne sert pas simplement de support passif, mais rend l'énergie du coup. Par ses formes, elle permet une utilisation variée : la table est la surface de travail principale, mais on peut se servir de ses arêtes pour dégorgner le métal ou former un ressaut, dégager un épaulement. Les cornes qu'elle peut porter permettent de façonner le métal autour d'elles. Par leur surface bombée, elles permettent également de contribuer à l'étirement du métal, au déplacement de la matière comme décrit ci-dessus.

Les pinces de forge servent à maintenir la pièce³⁶⁵. Là encore, leur forme, leurs mors

³⁶⁵ Voir GUILLAUMET Jean-Paul, « Les pinces dites « de forgeron » », in NICOLINI Gérard et DIEUDONNE-GLAD Nadine (dir.), *Les métaux antiques : travail et restauration : actes du colloque de Poitiers, 28-30 septembre 1995*, monographie Instrumentum n°6, Montagnac : Editions Monique Mergoïl, 1998, 202 pages, p. 1-6.

doivent être adaptés à la pièce à saisir. Les surfaces de contact entre l'outil et la pièce doivent cependant être aussi réduites que possible pour ne pas que la tenaille ne refroidisse cette dernière. Plus les branches des tenailles seront longues, plus forte sera la pression exercée sur la pièce dans cette saisie ; mais plus fatigante également sera le maintien de la pièce dans l'espace de travail.

Les effets des techniques et procédés de fabrication abordés précédemment observables sur le matériel sont divers, et dépendants de l'état de l'objet considéré. Par exemple, les brasures sont visibles de manière explicite : on remarque généralement aisément l'alliage cuivreux (rouge ou jaune) sur les surfaces de jonction des éléments assemblés.

Les techniques de mise en forme physique, par déformation ou abrasion, sont quant à elles visibles par les effets sur la matière des outils employés. L'usage de la lime laisse sur l'objet des traces qu'il est possible d'identifier et de mettre en relation avec une série de gestes les ayant provoqués³⁶⁶.

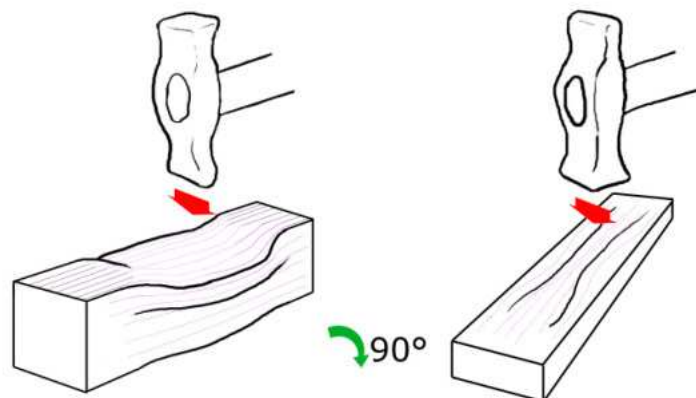


Fig. 5 : Etrécissement à la panne du marteau, puis planage des bourrelets.

Leur perception, et une réflexion basée sur cette dernière, peut être proposée par l'approche décrite il y a quelques pages. A condition toutefois de prendre garde à certains points critiques. Ainsi, à une morphologie observée peut correspondre des gestes différents : c'est un exemple d'homoplasie dans le cadre de la fabrication qui présente le risque d'envisager des gestes ou des procédés non-historiques. La nécessité de s'habituer à travailler *a minima*, avec des équipements aussi proches que ceux de l'époque tels que connus par les

³⁶⁶ Le matériel étudié dans le présent travail ne donne pas d'exemple de ces marques, hormis l'épée de Dijon. Mais nous avons eu l'occasion de les observer sur de nombreuses pièces dans diverses grandes collections européennes.

sources permet de circonvenir cet écueil, sans être absolument infaillible. La perception des gestes au travers de leurs traces dans les outils peut se compliquer avec la succession des étapes, la phase suivante éliminant ou masquant les traces de la phase précédente. A l'inverse, celle-ci peut simplifier la circonscription de l'enchaînement des phases de travail et des gestes, par exemple en interdisant que telle action ait pu faire suite à telle autre. Ainsi un travail d'abrasion venant couper le fibrage issu d'un travail de déformation plastique sera postérieur à celui-ci ; un exemple fréquent est donné par la base de la soie des épées qui montrent fréquemment ces lignes interrompues entre l'épaule de la lame et la base de la soie.

2) Apports et discussions.

Les apports de notre expérience personnelle dans le travail du métal ont au cours de notre analyse du matériel été d'une aide considérable. La perception de certains aspects bien précis, par exemple de certaines variations dans les « fibres » du métal dessinées par l'étirement de la matière sous le marteau en fait partie. Mais plus encore : ce bagage nous a permis en amont d'aborder l'objet avec les problématiques du faiseur, en supplément du seul regard de l'observateur. La question de « comment peut-on faire cet objet ? » a été un leitmotiv permanent de notre analyse, et s'est vu compliquée, enrichie à mesure que notre propre compétence dans ces arts mécaniques grandissait. Maintes fois, elle n'a d'ailleurs pas trouvé de réponse jusqu'à ce que nos propres savoir-faire progressent et permettent de « déverrouiller » non seulement le sens de certains détails de l'objet dont la compréhension était ardue, mais également, surtout, de procéder à son analyse avec des questionnements encore meilleurs.

L'intérêt et les apports d'une approche des techniques de fabrication dans l'étude du matériel archéologique, en particulier de l'armement, est une chose établie³⁶⁷. Mais la mise à contribution de l'observateur en tant qu'outil de travail nous a apporté des compléments d'information inestimables dans notre démarche envers l'objet, nous permettant de relativiser les conclusions ou hypothèses émises ou formulées vis-à-vis de ces aspects de l'armement et de sa fabrication.

Ainsi, la perception de la quantité de travail requise, même si elle demeure subjective et soumise à la propre qualité de nos savoir-faire, est un des éléments enrichissants de notre

³⁶⁷ Voir notre première partie.

démarche. La technicité des procédés requis en a été un autre, de même que les risques, limites et impondérables liés à chacun.

Un des points problématiques, mais en même temps importants et positifs de notre travail *a minima* est que nous nous sommes rapidement trouvés confrontés à des impératifs d'économie de matière : tant de combustible que d'acier. Et c'est cette notion même qui peut permettre de proposer certaines hypothèses quant au traitement thermique jugé « incomplet » de certaines armes. Car si on garde à l'esprit que la matière coûte cher, et qu'on la combine avec les risques de casse ou de déformation inhérents à la trempe, *a fortiori* dans un milieu à base d'eau, on comprend aisément la pratique constatée de trempe interrompue voire de trempe non-réalisée visible dans la documentation analysée : mieux vaut en effet chauffer bas, et ne pas refroidir trop fort ou trop longtemps, plutôt que de risquer la casse. Même si le métal peut être recyclé, ce sont là des processus où la perte de matière est inévitable.

Un autre point important déjà brièvement évoqué, mais qui se trouve confirmé par notre apprentissage quasi-solitaire de ces savoir-faire, est l'importance, l'aspect critique du travail à plusieurs. Certains procédés nécessitent, notamment les assemblages à chaud, davantage de mains que n'en possède l'acteur isolé. D'autres requièrent une puissance simultanée de maintien des pièces et de frappe qu'un homme seul peut difficilement fournir. Nous avons pu par moments bénéficier d'une assistance extérieure, lorsque des camarades venaient à l'occasion nous prêter main-forte. Même si les savoir-faire de ces personnes en matière de forge étaient peu développés, l'aide fournie était appréciable tant quantitativement que qualitativement³⁶⁸.

Une des choses les plus essentielles cependant que la confrontation entre savoir-faire manuel moderne du métal tel qu'enseigné dans la littérature artisanale spécialisée et traces de fabrication anciennes a imposé à notre réflexion, est l'écart entre ces méthodes modernes et les matériaux anciens dans leurs propriétés comme dans la manière de les travailler. Certes, elles peuvent fournir une porte d'entrée vers le travail du métal, de même qu'elles représentent des compétences efficaces, appréciables et respectables. Mais même dans la coutellerie artisanale actuelle, l'influence des considérations modernes sur les aciers, l'emploi d'outillage « *hi-tech* » permettant des choses que les équipements anciens ne pouvaient pas

³⁶⁸ Ce travail en solo ou à plusieurs, et l'ensemble même des autres considérations ainsi évoquées de temps, de matériel, d'étapes de travail posent la question à laquelle nous ne répondrons pas dans le cadre de cette étude de l'organisation du travail, que ce soit à un niveau spatial dans l'atelier ou à un niveau d'efficacité pré-taylorienne, d'économie de pénibilité et de rentabilité temporelle.

accomplir³⁶⁹, les méthodes d'assemblage et de finition, le rapport au matériau constituent autant de distances prises par rapport aux méthodes médiévales. Des parallèles peuvent être établis, évidemment, mais globalement, à mesure que nous apprenions le travail des aciers modernes, il nous fallait en même temps le désapprendre. La possibilité d'expérimenter avec des fers et aciers d'avant Bessemer fut pour nous une étape importante. Comparativement aux aciers ou aux fers modernes, même les aciers doux ou peu alliés, le métal ancien possède des capacités de plasticité et de soudabilité bien éloignées de ses avatars actuels.

Nous avons pu réaliser, par la fabrication de pièces complètes, l'importance tant en temps de travail en savoir-faire requis, en organisation, en valeur ajoutée à l'objet que représentent les étapes non-liées au travail à la forge. Les finitions, le travail de fourbissage, de coutellerie représente un aspect important non seulement de la fabrication des objets, mais qui traduit aussi des éléments non-matériels qu'on peut leur attacher : une valeur physique mais également symbolique et sociale.

Se rapprochant en partie de ces considérations, quoique moins glorieusement, notre expérience nous a fait également apprécier l'importance quantitative et qualitative des défauts visibles dans les objets : de leurs causes, évidemment – la plupart sont à mettre en relation avec les méthodes de fabrication – mais également de la manière dont ils étaient gérés. Ignorés, jugés non-critiques, voire à peine remarqués, arrangés ou dissimulés, ils font partie de ces objets avec une fréquence non-négligeable. De même que les manières de les dissimuler ou de les occulter.

La considération de l'étendue tant en temps qu'en effets du recours à l'abrasion a également été une des conclusions de ces démarches d'acquisition et d'expérimentation des savoir-faire. Les conséquences visibles de ces procédés sur le métal font partie des informations que cette démarche nous a permis de percevoir et d'interpréter, comme nous le verrons à l'étude du mobilier.

La référence aux travaux anciens a permis de rapprocher nos propres essais et apprentissages d'une sorte de conformité historique, bien tenue cependant. Toutefois il faut remarquer que ces sources ne livrent pas tous les secrets, ne disent pas tout ce qu'on peut savoir, L'ethnologie peut également apporter des compléments d'information sur le métal. Les japonais, par exemple, mentionnent une ombre qui passe sur l'acier quand le moment de

³⁶⁹ Comme le percement à la perceuse à travers des épaisseurs conséquentes d'acier.

la trempe approche : ils décrivent là les phénomènes de décaescence et recaescence, selon qu'il se passe pendant la chauffe ou le refroidissement de la pièce, correspondant au changement d'état du métal : la transformation de la ferrite en austénite est endothermique³⁷⁰, la matière, refroidit lors de cette transition et donc perd en incandescence ; à l'inverse le passage de l'austénite à la ferrite dégage de la chaleur, et résulte donc en un métal plus chaud. Mais ces phénomènes et leur exploitation participent des savoir-faire artisanaux propres, alors que les ouvrages mentionnés ne s'intéressent qu'aux manières d'obtenir des résultats supérieurs. Et après tout, comme le disait Gilles-Auguste Bazin : « Il y a des Secrets sans nombre pour faire de l'Acier, preuve certaine qu'il y en a très peu de bons »³⁷¹

Enfin, ce que ce travail, par la réalisation d'objets finis destinés à la génération de ressources financières notamment, nous a permis de constater, rejoignant d'ailleurs les propos de Kristina Creutz³⁷², c'est la reconnaissance dans notre propre production d'une « patte », d'un style caractéristique identifiable par des morphologies issues des gestes employés, des opérations successives. Il est certes possible à tout artisan de copier les méthodes et le style d'un autre, au prix de certains efforts ; tout comme il est plus qu'envisageable de voir un apprenti travailler de la même manière que son maître. Mais le travail personnel, non soumis à une volonté d'imitation, tend à produire les mêmes formes ou les mêmes détails d'une production sur l'autre. Nous verrons si dans notre échantillon nous aurons l'occasion d'identifier un tel phénomène ; son existence, en tout cas, semble doublement confirmée tant par les études effectuées que par nos propres expériences.

3. Conclusion.

Les sources de la connaissance de l'armement se présentent donc sous des formes diverses, chacune ayant ses richesses et ses limites. L'iconographie, les sources textuelles fournissent une matière dense à l'étude de la question de l'arme au cours de la période médiévale, qui peut être complétée par les apports de l'archéologie ou de l'ethnologie.

Les objets eux-mêmes ne demeurent pas moins la principale source leur propre étude,

³⁷⁰ CHAUSSIN, *Métallurgie 1, Alliages métalliques*, Technologie et université, Bibliothèque de l'enseignement technique, Paris : Dunod, 1972, 380 pages, p. 122.

³⁷¹ KLEIN Martin A., « Traité sur l'acier d'Alsace ou l'art de convertir le fer en acier (1737) de Gilles-Augustin Bazin (1681-1754) », in *Revue d'histoire des sciences et de leurs applications*, tome 20, n°1, 1967, pp. 63-66.

³⁷² CREUTZ Kristina, *op. cit.*.

car ils sont porteurs directs de données liées à leur fabrication et à leur usage. L'archéologie expérimentale semble être une approche pertinente pour accéder à ces informations, d'autant que les outils existent pour fournir au chercheur l'expertise nécessaire, certes toute relative, à cette approche.

En plaçant ainsi le chercheur au cœur de la démarche, c'est une perception nouvelle qu'on gagne des sources secondaires, iconographiques comme textuelles : toujours importants, leurs apports sont plus finement analysés, leurs limites également plus aisément appréhendées. En faisant de l'objet un témoin et un acteur de sa propre connaissance et de sa propre étude, on lui permet d'exprimer et de livrer des informations de première main quant à ses aspects techniques et pragmatiques. En accordant à l'observateur les capacités de comprendre ce qu'il observe tant dans le matériel que dans la documentation, on l'autorise à une réflexion continue, herméneutique dont les résultats dans l'analyse du matériel, dans la mise en relation entre l'armement et les domaines qui l'entourent permettent un approfondissement de la question de l'arme dans tous ses aspects : objet physique, vecteur symbolique, élément culturel.

Troisième partie

Troisième partie : Les armes.

Les armes étudiées dans le présent travail sont conservées dans les musées de la région Bourgogne, où elles ont été examinées; un fer de pertuisane, cependant, a été étudié dans les locaux du Groupement Archéologique du Mâconnais. La présence d'armement dans ces collections nous était connue par les prospections et démarches effectuées dans le cadre de nos précédentes études universitaires³⁷³.

L'examen des objets a nécessité plusieurs voyages dans ces institutions. D'une part parce que les disponibilités en temps des personnels certes compétents et coopératifs mais souvent peu nombreux des musées et les nôtres propres devaient se combiner avec les impératifs des déplacements majoritairement ferroviaires. Également, de nombreux travaux de réfection des musées ont pris place pendant cet intervalle, retardant parfois l'accès aux objets. L'ensemble de la documentation matérielle a ainsi été analysée entre 2004 et 2008, même si une partie du matériel de Châlon-sur-Saône avait déjà été approchée lors des nombreuses visites effectuées lors de nos études antérieures, et même si c'est encore à ce musée que nous sommes retournés tout récemment.

Les conditions d'étude ou d'accès aux objets eux-mêmes ont représenté parfois un obstacle, surmonté avec plus ou moins de fortune grâce à la la bonne volonté des conservateurs et des personnels qui invariablement nous ont apporté une assistance admirable. Les réserves de ces institutions furent ainsi notre lieu principal d'analyse du mobilier, que nous avons tâché d'observer au mieux. Mais en raison de ces disparités de lieux et de temps, les objets n'ont pu bénéficier des mêmes conditions de lumière, principalement, bien que nous ayons tâché de leur accorder regard et une attention égale. Les salles d'exposition furent également parfois le cadre de ces examens, quand les circonstances rendaient impossible d'en retirer le matériel³⁷⁴. La principale conséquence apparaît dans l'inégalité de qualité des photographies qui illustreront les descriptions des objets, et pour laquelle nous présentons nos excuses : la bonne luminosité et les bons angles ont été parfois difficiles à trouver³⁷⁵.

³⁷³ COGNOT Fabrice, *op. cit.*

³⁷⁴ Ainsi les armes attachées à la vitrine de la salle consacrée à l'archéologie de la Saône au Musée Denon, ou l'épée d'Avallon, dans son carcan de fer.

³⁷⁵ Ces images reflètent également les progrès, en dix années, des appareils photographiques numériques dont au moins cinq modèles différents ont servi au cours de nos déplacements. Mais nous avons tâché, au prix de quelques réglages informatiques, d'en compenser les dissemblances et de mettre en valeur les éléments à y

Cette étendue temporelle et ces visites multiples à chaque institution s'intercalaient entre des phases où notre travail se consacrait à la compréhension et au développement des savoirs et des savoir-faire propres aux approches choisies, dont nous avons à l'instant esquissé les étapes et les contraintes. Mais cet espacement entre les visites, et la multiplication de l'analyse des pièces selon autant de conditions de lumière ou de réflexion que possible s'est révélé être à la fois un impératif de cette étude, et un bénéfice également : le réexamen des pièces à l'aune de nos propres progrès, tant dans l'acquisition des savoir-faire que dans la connaissance du matériel des autres collections bourguignonnes ou internationales a plus d'une fois permis d'ôter le verrou invisible posé sur certains détails pourtant bien là mais auparavant ignorés ou incompris.

Dans nos périples, nous nous sommes intéressés à toute forme d'armement du Moyen Âge ou de la Renaissance présent dans ces collections, voulant ainsi profiter et amorcer une exploration plus complète du matériel présent en Bourgogne. Toutefois, nous avons choisi de concentrer cette étude sur trois catégories d'armes pour lesquelles la documentation, et nos propres réflexions, fournissaient matière à ce travail. Nous espérons pouvoir néanmoins prochainement traiter des autres objets dans la suite de nos travaux.

Ce sont donc l'épée, la lance et la hache qui seront abordées ; le mobilier étudié dans le présent travail se répartissant ainsi (excluant donc le matériel laissé de côté) :

	Autun	Auxerre	Avallon	Beaune	Châlon	Châtillon	Dijon	Mâcon (G.A.M)	Mâcon (Musée)	Sens
Epée	1		1		21		1		1	
Lance	1	1			15			1		
Hache					2					

Les musées et collections visitées sont les suivants :

Autun : Musée Rolin, 5 rue des Bancs.

Auxerre : Musée-abbaye Saint-Germain, place Saint-Germain.

Avallon : Musée de l'Avallonnais, 5 rue du Collège.

Beaune : Musée des Beaux-Arts, 19 Rue Poterne.

Châlon-sur-Saône : Musée Vivant Denon, Place de l'hôtel de Ville.

Châtillon-sur-Seine : Musée du Pays Châtillonnais - Trésor de Vix, 14 rue de la

Libération.

Dijon : Musée des Beaux-Arts, Palais des Etats de Bourgogne.

Mâcon : Musée des Ursulines, 5, rue des Ursulines.

Mâcon : Groupement Archéologique du Mâconnais, Maison de l'Archéologie (Ancienne Chapelle des Recollets) Rue Sennecé.

Sens : Musées de Sens, 135 rue des Déportés et de la Résistance.

Le musée de Châtillon-sur-Seine abrite deux épées, des découvertes fortuites anciennes dont l'état de conservation rendait impossible toute analyse significative. Une épée de Châlon-sur-Saône a également été laissée de côté, ses éléments séparés n'ayant été soumis ensemble à notre examen que trop récemment. Nous n'avons gardé dans notre échantillon qu'un seul fer de lance du musée d'Autun, l'autre étant dans un état n'en permettant pas l'étude satisfaisante.

Les lances ont cependant posé un problème tout particulier dans notre recherche qui nous a amené à un traitement plus approfondi des évolutions morphologiques et dynamiques de celles-ci. En effet, autant la lance dans ses avatars du premier millénaire après Jésus Christ a été relativement bien étudiée, autant la lance médiévale semble, tout spécialement comparée à l'épée, bénéficier d'une littérature moins dense. Nous nous sommes ainsi trouvés piégés par notre mobilier, qui avait bien des choses à révéler ; mais plutôt que de laisser de côté cette arme nous avons pris le parti de combler cette zone particulière de l'étude de l'armement du Moyen Âge. La lance fera l'objet d'un approfondissement plus développé faisant davantage appel aux sources secondaires aptes à fournir des informations tant sur les évolutions morphologiques que techniques de l'arme. Dans une moindre mesure, les haches ont également reçu un tel traitement malgré la quantité très réduite d'armes de cette catégorie dans notre échantillon.

Nous allons nous attacher pour chaque catégorie d'arme à proposer un rappel de l'histoire de chaque classe d'objet, dans leurs évolutions respectives tant matérielles qu'historiques, qui sera suivi de l'étude du matériel à proprement parler, présenté sous forme de fiches descriptives sommaires. Les apports et réflexions issues de l'analyse des objets sur les éléments liés à leur fabrication, puis les aspects d'utilisation de l'arme seront ensuite abordés.

Dans les phases d'analyse de ces objets, nous avons été confrontés à du matériel

altéré : oxydé, restauré, il ne présentait pas souvent les dimensions originales. La corrosion a pu faire se dilater les objets, tout comme elle a pu leur faire perdre une bonne partie de leur matière. Les armes nettoyées, débarrassées des produits de corrosion, ont quant à elles des dimensions inférieures à ce qu'elles étaient à l'origine. Elles peuvent en outre présenter des surfaces lacunaires, des bords dentelés en raison de ces mêmes phénomènes. Dans nos prises de mesures, en particulier pour les lames des épées et dagues et les flammes des lances, nous avons donc cherché à mesurer au plus proche de ces dimensions d'origine, même s'il est certain que nos mesures sont toujours à considérer, du moins sur le matériel débarrassé de produits d'oxydation, comme en deçà de celles-ci.

En ce qui concerne nos propositions relatives aux méthodes et aux étapes de fabrication et de mise en forme, elles reposent et se concentrent sur le matériel étudié : il existe probablement d'autres procédés, d'autres manières, mais nous avons choisi de ne parler que de ce que nous avons vu dans notre échantillon ou pu déduire de celui-ci.

I. Les épées.

1. Symboles et formes.

C'est bien un exercice hardi que de commencer notre analyse du matériel par cette catégorie d'arme qui semble occuper le tout premier plan de la recherche. Car l'épée fait l'objet de toutes les attentions – et c'est une chose absolument justifiée : nulle arme n'a *a priori* les profondeurs, les complexités, les vertus, les charges réelles ou imaginées que l'épée porte.

Les études portant sur elle en témoignent, tant par leur nombre que par leur constante actualité. Nous en avons évoqué les contributions majeures dans notre première partie, que ce soit dans leurs apports et dans les fortunes diverses qu'elles ont pu connaître mais également dans la manière dont nos propres optiques de recherche s'y trouvent traitées, évoquées ou esquissées. ; aussi ne répéterons nous pas ce que ces travaux apportent, bien qu'il nous faille résumer ou au moins rappeler ce en quoi ils consistent. Ils contiennent en effet les bases sur lesquelles nous nous appuyons ; ils fournissent un langage commun nécessaire au lecteur pour comprendre nos propres propositions.

Nous allons donc orienter nos efforts vers ces derniers points : nous tâcherons de mettre en avant, appliquées aux épées, les résultats issus de nos considérations et de nos démarches liées à l'objet en mouvement.

Cependant avant de procéder à l'analyse du matériel et à sa confrontation avec nos perspectives de recherche, il convient de faire un bref point historique, génétique par moments, sur ce qu'est l'épée. Nous épargnerons au lecteur les récapitulatifs fastidieux et méthodiques de littératures sinon aisément disponibles, du moins aisément résumées dans les illustrations jointes et les rappels qui vont suivre.

L'épée est la seule arme *qui soit proprement une arme*. La hache est un outil tout autant qu'il peut être une arme. Le couteau, la dague, sont des objets du quotidien aux usages variés, même si des formes spécifiquement orientées vers le combat existent. Le cas de la lance est plus complexe : mais son rôle primitif d'outil de chasse a certainement coexisté avec une fonction guerrière ancienne.

Cette caractéristique lui a valu un statut qui dépasse largement les seules fonctions pragmatiques de l'objet. L'épée est l'image du Moyen Âge dans l'esprit populaire. Elle est le symbole intemporel de la guerre, du conflit. L'épée, qu'on le réalise ou non, fait partie de notre culture, de l'inconscient collectif de l'Occident, et même d'au-delà de l'Europe. Car l'épée est l'arme la plus emblématique de la période médiévale ; cette force symbolique, aussi multiple que les formes qu'elle peut prendre, s'affranchit largement des frontières chronologiques.

Il serait donc limitant de n'appréhender ces différentes valeurs de l'épée que de manière cloisonnée : seulement en tant que symbole ou uniquement en tant qu'outil, et de considérer qu'ils n'existent pas simultanément dans l'arme. Car l'objet lui-même porte dans ses aspects physiques des caractères découlant directement d'influences diverses, qu'elles procèdent de phénomènes culturels ou d'aspects liés aux gestes associés à son utilisation ou aux impératifs techniques de fabrication sans pour autant qu'on puisse hiérarchiser entre eux de manière finie, précise, quantifiée ces trois pôles dont les ascendants s'entremêlent et se complètent. C'est l'existence de cette polyvalence de sens et de fonctions de l'épée qu'il est impératif de garder à l'esprit bien que pour des raisons de commodité il nous faille aborder chacun de ces aspects l'un après l'autre.

a. Symbolique.

Le poids symbolique représenté et porté par l'épée est si important qu'il ne peut être ignoré dans leur étude. Il affecte non seulement les phénomènes visibles dans la matière, mais également la perception que l'on en a. Or cette symbolique liée à l'épée a toujours existé : une grande valeur réelle, matérielle, et émotionnelle semble attachée à elles depuis des âges immémoriaux, comme en témoigne le traitement tant décoratif que symbolique dont elles faisaient l'objet en Europe depuis la protohistoire, des armes de l'Âge du Bronze aux épées celtes. Elle existait certes alors en même temps que d'autres armes autrefois plus glorieuses, qui correspondaient d'ailleurs à l'équipement du Guerrier d'avant l'Histoire : car bardé d'un métal luisant comme l'or sous son casque et sa cuirasse, le guerrier de l'Âge du Bronze, même s'il s'armait d'une épée, était avant tout un doryphore, un porteur de lance. Mais le rôle premier de cette dernière s'est avec les âges effacé au profit de l'épée.

Les peuplades barbares, nous rapporte Iaroslav Lebedynsky³⁷⁶, vouaient parfois un culte à leurs armes : c'était le cas des Alains, des Scythes également. Selon Ammien, les Quades prêtaient serment sur leurs épées, vénérées comme des dieux. Aux côtés de la *Gungnir* d'Óðinn dans le nord germanique ou de la *Gáe Bolga* de Cúchulainn dans les mythes d'Irlande³⁷⁷, ce sont déjà des épées que l'on voit apparaître : *Hrunting*, *Balmung*, *Mimmung* chez les uns, *Fragarach*, *Caladbolg*, *Caledfwlch*³⁷⁸ chez les autres, dont le mythe va parfois trouver une longévité surprenante. Car cette dernière n'est-elle pas, selon les versions, à l'origine de la plus célèbre des épées du Moyen Âge occidental, qui fit d'un enfant un roi³⁷⁹ ? *Excalibur* : le nom a encore aujourd'hui une résonance forte.

Car permettant de relier le mythe à la matière, les armes elles-mêmes portent tangiblement les signes évidents non seulement de cette importance symbolique mais aussi de l'ancienneté de cette transposition physiquement manifeste de l'épée vers les domaines du spirituel. Nous avons évoqué le guerrier de l'Âge du Bronze ; or de récentes études³⁸⁰ ont mis en évidence la présence de motifs solaires sur le matériel des contextes funéraires du Bronze Final d'Europe Moyenne, caractérisé par des protomés aviformes encadrant symétriquement un disque stylisé. La transition dans l'armement du bronze, métal intrinsèquement solaire, au fer de couleur blanche, lunaire, devrait être étudiée plus en profondeur et dépasse largement le cadre de notre propos ; toujours est-il que les armes de l'Âge du Fer portent elles aussi, s'inscrivant dans une continuité d'expressions matérielles liées à des impératifs symboliques et mythiques, des représentations d'animaux stylisés appariés, principalement sur les fourreaux parfois abondamment ornés des armes celtes.

La constitution même des épées de cette période participe de phénomènes tout autant symboliques que techniques. Les épées de La Tène présentent en effet un corroyage pouvant leur donner une solidité structurelle manifeste ; mais les artisans celtes ont également voulu

³⁷⁶ LEBEDINSKY Iaroslav, *op. cit.*

³⁷⁷ Voir *infra* notre discussion sur la lance.

³⁷⁸ Sans qu'on puisse toutefois assimiler l'épée irlandaise *Caledbolg* à la *Caledfwlch* galloise. Voir à ce propos BROMWICH Rachel, EVANS D. Simon, *Culhwch and Olwen. An Edition and Study of the Oldest Arthurian Tale*, Cardiff : University of Wales Press, 1992, 226 pages.

³⁷⁹ Encore que, faut-il le rappeler, l'épée retirée de l'enclume (ou de la pierre) n'est pas celle que, selon diverses versions, la Dame du Lac donna à Arthur.

³⁸⁰ Notamment les travaux menés par Stefan Wirth, les riches discussions que nous avons pu avoir tous deux et son intervention lors de la V^e édition des Rencontres Internationales d'Arts Martiaux Historiques Européens de Dijon, du 4 au 7 mai 2006. Voir également WIRTH Stefan, « Le mystère de la barque solaire : quelques considérations à propos des décors sur les situles du type Hajdúböszörmény et sur une situle inédite du Bronze final », in BARAY Luc (dir.), *Artisanats, sociétés et civilisations : hommage à Jean-Paul Thevenot*, Suppléments à la Revue archéologique de l'Est, t. 24, Dijon, 2006, pp. 331-345.

que celle-ci soit visible, en révélant les alternances de couches et les différentes nuances d'alliage par mordantage. Il est évident que ces dessins à la surface des lames sont tout aussi importants pour l'artisan, comme pour le guerrier, que les motifs du fourreau ou des éventuelles montures.

L'usage de faire de l'épée et son fourreau le vecteur de données ou de considérations symboliques ne s'est pas éteinte avec les celtes. Les figurations zoomorphiques affrontées se retrouvent en effet sur les rares éléments de fourreaux conservés pour le Haut Moyen Âge³⁸¹, attestant d'une possible survivance de ces impératifs liés à l'immatériel. Les pommeaux des épées également peuvent porter la figuration stylisée de deux têtes animales : on les voit sur les restes de l'épée dite de Childéric. Ces têtes, stylisées davantage encore, déformées, lissées, peuvent selon nous être à l'origine de certains types de pommeaux des épées du VIII^e-Xe siècle³⁸².

Quant aux lames, elles continuent au travers de la technique du damas soudé de porter des motifs parfois complexes³⁸³. Les analyses menées sur certaines de ces lames ont mis en évidence le caractère parfois superficiel de ce damassage, qui apposé seulement à la surface des gorges n'apportait aucun avantage structurel à l'objet³⁸⁴. Or il s'agit, nous le verrons, d'un processus de fabrication long, d'une haute technicité, nécessitant main d'œuvre, temps et savoir-faire : les raisons ayant poussé les fabricants à toujours faire que les épées portent ces motifs devaient constituer des impératifs incontournables. Il semblait ainsi essentiel, obligatoire pour qu'une épée soit « vraie » que ces dessins, ce « serpent », soient présents dans l'arme. Ces motifs lui conféraient une grande valeur. D'après Cassiodore, dans une lettre de 525, Theodoric, roi des Goths, vante les épées que lui a offertes le roi des Warnes :

« des épées longues[...] plus précieuses par le travail du fer que par la valeur de l'or[...]leurs parties médianes, creusées d'élégants canaux se rident en vermissieux; là jouent tant d'ombres variées que l'on croirait plutôt le métal clair entrelacé d'éléments de diverses couleurs. »³⁸⁵

³⁸¹ Voir par exemple le fourreau CL7957 du Musée de Cluny, du VI^e-VII^e siècle.

³⁸² Par exemple le type 4 d'Alfred Geibig. GEIBIG Alfred, *op. cit.*.

³⁸³ Voir JONES Lee. A., *op. cit.*.

³⁸⁴ TYLECOTE Ronald F. et GILMOUR Brian J.J., *op. cit.*.

³⁸⁵ D'après SALIN Édouard, FRANCE-LANORD Albert, « L'épée longue des grandes invasions. Parallèle entre les monuments, les sources et les travaux de laboratoire », in *Comptes-rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 90^e année, N. 4, 1946. p. 586-595.

Les évolutions postérieures des épées ne semblent pas infirmer cette importance, tout au contraire : bien que le damas soit abandonné dans la fabrication des lames, leurs gorges continuent de porter des motifs puis des lettrages rappelant, ou plutôt poursuivant les usages précédents : nombres d'entre elles s'ornent sur leur autre face d'un entrelacs rappelant les vieux usages, attestant une poursuite des façons anciennes. Car les branches des caractères ou des signes sont faites en damas torsadé. Certaines inscriptions soudées dans les gorges des épées, notamment les caractères +ULFBERH+T, ont été associées à des ateliers ou centres de production (parfois même à des contrefaçons) ; les ME FECIT adjoints à d'autres noms semblent étayer cette idée. Puis le damas est abandonné au profit d'incrustations de métal par damasquinage ; au lieu de lettres, les lames peuvent parfois être ornées de dessins. On constate également alors une affirmation de la christianisation des inscriptions : là où les anciens plaçaient des torsades complexes, non figuratives, on voit apparaître des acronymes de psaumes, des fragments de prières. La présence de ces marques et de ces lettres sur la lame perdure sur les objets et dans l'iconographie ; on en voit de beaux exemples dans la Bible de Maciejowski, au folio 31 par exemple³⁸⁶, contrastant avec le bleu profond des gorges. Elle est même mentionnée dans les textes des chansons de geste, qui insistent d'ailleurs sur leur présence visible :

« Si a cainte l' espee dont li brans fu lettres »³⁸⁷

« ni avoit point de crois mais li brans fus letrés »³⁸⁸

« L'escu au col et tint le brant letré »³⁸⁹

Encore que le lettrage puisse se perdre et que ces damasquinages soient parfois réduits à un rôle décoratif : Boulogne-sur-mer, BM ms. 0002, t. II, fol. 146 ; Alençon BM ms. 0054 (1240-1250).

La valeur propitiatoire ou apotropaïque de ces marques est manifeste, mais leur lecture est obscure : le porteur ne les verrait dans le bon sens que s'il a l'arme en main

³⁸⁶ Pierpont Morgan Library Ms M. 638, ca. 1250.

³⁸⁷ Lambert li Tors et Alexandre de Paris, *Alexandriade, ou Chanson de geste d'Alexandre le Grand, épopée romane du XII^e siècle de Lambert le Court et Alexandre de Bernay, publiée pour la première fois en France avec introduction, note et glossaire par F. Le Court de La Villehassetz et Eugène Talbot*, Dinan : Huart, 1861, 526 pages, p. 54.

³⁸⁸ *Chanson de Jérusalem*, vers 9011 ; fin du XII^e siècle. THORP Nigel, MICKER Emanuel J. Jr., NELSON Jan A. (eds.), *La Chanson de Jerusalem*. The Old French Crusade Cycle, Volume 6, Tuscaloosa : University of Alabama Press, 1991, 752 pages, p. 236.

³⁸⁹ SALBERG Trond Kruke (éd.), *L'Istoire d'Ogier le redouté*, page 89, vers 4367. En ligne à <http://www.hf.uio.no/ilos/english/people/aca/trondks/istoire/IstoiredOgierTexte.pdf> [consulté le 28 décembre 2012].

gauche. Était-il alors le destinataire de ces messages ? Si l'on garde à l'esprit les indices antiques – dont le rôle du fourreau, qui lui-même portait des symboles – ne doit-on pas plutôt y voir une déclaration faite par l'arme elle-même lorsqu'elle est dégainée, destinée à l'adversaire, aux témoins, aux puissances invisibles, ou une prière portée et proclamée par l'épée au bénéfice du porteur ? Le message serait ainsi lu non pas par le combattant, mais par l'arme elle-même lorsqu'elle rentre ou sort du fourreau³⁹⁰. Certains signes en palindrome seraient lus lorsque l'arme quitte ou regagne son étui.

La boucle est ainsi bouclée, en quelque sorte, entre le matériel et le mythe : car le fourreau d'Excalibur était sensé être doté lui aussi de propriétés merveilleuses³⁹¹. Lorsque la Dame du Lac offrit épée et fourreau à Arthur, Merlin demanda à ce dernier quel objet obtenait sa préférence. Le choix d'Arthur se porta sur l'épée, ce que l'Enchanteur trouva bien funeste : le fourreau, selon lui, valait dix fois l'épée, car il protégeait son porteur de tout mal infligé par une arme – nulle blessure ne saignerait avec lui. Plus encore, les autres descriptions qu'on ait de l'épée légendaire, certes bien rares, ne sont pas sans rappeler les usages anciens : « sur laquelle étaient gravés deux serpents d'or. Lorsqu'on tirait l'épée du fourreau, on voyait comme deux langues de feu sortir de la bouche des serpents »³⁹². Ainsi cette épée mythique par excellence porte-t-elle dans ses attributs physiques même – le fourreau, la lame, les montures – la trace, l'héritage de ces pratiques d'autres Âges³⁹³.

Ce rôle du fourreau est souvent trop peu mis en avant ; pourtant il subsiste : dans l'iconographie, c'est l'acte de sortir l'épée du fourreau qui signifie l'imminence de la violence, la tension de la situation avant son explosion. Et tout autant que l'épée il fait partie,

³⁹⁰ COGNOT Fabrice, « Typologies », in HUYNH Michel (ed.), *l'Épée : Usages, mythes et symboles*, catalogue de l'exposition, Musée de Cluny - Musée National du Moyen Âge du 24 avril au 26 septembre 2011, Paris : Réunion des Musées Nationaux, 2011, 143 pages, p. 24-29.. Également : COGNOT Fabrice, « Qu'est-ce que l'épée », in *Histoire Antique et Médiévale*, Hors-série n°27, Dijon : Editions Fatou, mai 2011, p 22-29.

³⁹¹ Cette épée, par la seule vertu de sa possession, valait à quiconque en était digne le Royaume de Bretagne – de la même manière que l'épée du connétable de France à la fin du Moyen Âge valait fief à celui qui en avait la charge.

³⁹² LOTH Joseph Marie, *Cours de littérature celtique (3-4). Les Mabinogion. [Tome 1], traduits en entier pour la première fois en français, avec un commentaire explicatif et des notes critiques*, Paris : E. Thorin 1889, 386 pages. Notons cependant que les variations dans la traduction, dues à la difficile linguistique des langues brittoniques, nous livrent plusieurs possibilités pour cette description. Ainsi : « *with a design of two chimeras on the golden hilt; when the sword was unsheathed what was seen from the mouths of the two chimeras was like two flames of fire, so dreadful that it was not easy for anyone to look* » selon Jeffrey Gantz. GANTZ Jeffrey, *The Mabinogion*, New York : Penguin, 1987, 32 pages., 32 pages. Ou, pour la plus ancienne traduction anglaise des Mabinogion, celle de Lady Charlotte Guest publiée par Rees à Llandoverly entre 1838 et 1849 : « *And the similitude of two serpents was upon the sword in gold. And when the sword was drawn from its scabbard, it seemed as if two flames of fire burst forth from the jaws of the serpents* ».

³⁹³ Certains autres aspects physiques de l'épée en occident se font également les exemples d'un rôle symbolique indéniable ; on peut citer les anneaux des pommeaux d'épée des VI^e-VII^e siècles sans doute liés aux serments qu'on prêtait sur eux.

associé à la ceinture, des équipements du rituel de l'adoubement. Lorsqu'un chevalier faillit, lorsqu'il n'est plus digne de faire partie de cet ordre, c'est la ceinture et le fourreau qu'il doit rendre³⁹⁴. Lors du sacre des rois de France, le premier pair laïque ne porte pas l'épée : il la ceint au roi.

Mais surtout, en supplément de continuations possibles de mythes anciens, mêmes déformés ou partiellement oubliés, d'autres légendes proprement médiévales se sont créées autour d'épées réelles ou fictives propres à cette époque. La *Durandal* de Roland – ou ses consœurs, moins célèbres aujourd'hui que sont *Hauteclaire* ou *Almace*, ou *Courtain* d'Ogier le Danois sont issues de mythes nés d'évènements ou de personnages historiques glorifiés. On constate le lien avec le légendaire antérieur : Galans, le Véland-Wayland germanique, aurait forgé *Hauteclaire* et *Joyeuse*, l'épée de Charlemagne³⁹⁵. *Courtain* et *Mussagine* auraient quant à elles été l'œuvre de Munificans³⁹⁶. Au-delà d'une existence littéraire, ces épées ont existé matériellement, sans pour autant être les authentiques épées de ces héros : ainsi Courtain était soi-disant encore visible à Meaux au XVIII^e siècle³⁹⁷. La survivance du mythe pan-européen de Véland/Wayland est remarquable³⁹⁸ : on a ainsi dans la *Chronique des comtes d'Ajou et des seigneurs d'Amboise* :

« *ad ultimum allatus est ei ensis de thesauro regio, ab antiquo ibidem signatus, in quo fabricando fabrorum superlativus Galannus multa opéra et studio desudavit.* »³⁹⁹

Ailleurs, les *Colada* et *Tizona* du Cid font partie des trésors d'Espagne tout comme en Pologne *Szczerbiec* l'épée de Boleslas Ier (967-1025)⁴⁰⁰ ; en Italie, l'épée de saint Maurice, en réalité une arme du XI^e-XII^e siècle, reçoit au XV^e siècle un étui en cuir richement ouvragé.

³⁹⁴ Conférence de Matthew Strickland, Kelvingrove Museum, Glasgow, Septembre 2012.

³⁹⁵ S'il s'agit bien de la même arme qui sert au sacre des rois de France, et malgré la date tardive de ses montures, on pourrait tenter le parallèle entre les deux animaux qui en forment les quillons, la décoration de son pommeau, et les deux bêtes des équipements anciens. Peut-être que cette garde et ce pommeau sont venus remplacer chacun à leur tour, en conservant certains éléments, des parties plus anciennes qui portaient ces symboles ?

³⁹⁶ D'après l'introduction de Charles, baron de Cosson dans le premier volume de Guy Francis Laking. LAKING Guy Francis, *op. cit.*, p. 43.

³⁹⁷ D'après DANIEL Gabriel, *op. cit.*.

³⁹⁸ MICHEL Francisque, DEPPING Georges Bernard, *Véland le Forgeron, dissertation sur une tradition du moyen âge, avec les textes islandais, anglo-saxons, anglais, allemands et français-romans qui la concernent*, Paris : Firmin-Didot frères, 1833, 97 pages.

³⁹⁹ HALPHEN Louis et POUPARDIN René (éd.), *Chronique des comtes d'Ajou et des seigneurs d'Amboise*, Paris : Picard, 1913, 316 pages, page 179.

⁴⁰⁰ L'arme est cependant datable des XII^e-XIII^e siècles.

Plus récemment encore, à la fin du Moyen Âge, des mythes se créent autour d'épées maniées par des personnages de l'histoire récente, presque contemporaine aux yeux des combattants d'alors. Si le cabinet d'armes fondé par Charles VIII à Amboise abritait, outre une épée enchantée attribuée à Lancelot du Lac, une épée de Dagobert et également une épée de Saint Louis, il conservait aussi une épée de Louis XI, nommée *Estrefuse*, que ce dernier porta contre les Suisses en 1444, ainsi que d'autres armes liées à des héros, princes, combattants du siècle précédent. Charles le Téméraire possédait une épée ayant soi-disant appartenue à Bertrand du Guesclin.

Une bonne épée pouvait être si précieuse qu'on veuille la transmettre de génération en génération, la donner en cadeau ou récompense, ou se l'approprier d'une manière ou d'une autre. Nous avons vu l'exemple de *Sköfnung*, prise dans la tombe de Hrólfr Kraki par Skeggi, qui la légua à son fils : par la suite, l'épée fut donnée à un certain Þorkell Egjolfsson, puis perdue, puis retrouvée par le fils de Þorkell. Aux époques anciennes, la possession des épées et leur remise entre les mains d'un serviteur dévoué est une des attributions du pouvoir royal ou princier qui les distribuait en fonction des besoins et surtout de l'honneur qu'il voulait faire à chacun : c'est ainsi que Roland a reçu Durandal des mains de Charlemagne. Ce phénomène est également attesté dans *Beowulf* : Hrothgar récompense le héros avec une épée après la mort de Grendel ; Unferth lui donne *Hrunting*, pour que le guerrier aille tuer la mère de Grendel. Dans la bataille finale qui verra sa disparition, Óláfr Tryggvason ouvre le coffre situé sous son siège pour donner des épées tranchantes à ses hommes, qui se plaignaient de l'état détérioré des leurs⁴⁰¹.

C'est au cours du Moyen Âge que l'épée affirme d'autres valeurs symboliques : non plus seulement confinées à un rapport entre l'arme, le divin et le combattant ou le fabricant, ces fonctions immatérielles de l'épée se tournent alors vers l'extérieur, prennent des aspects publics. L'épée incarne le droit, elle symbolise la justice. Elle représente et exprime le pouvoir exercé : le souverain ou le seigneur régnant tient ou fait tenir son épée la pointe en haut, « en pal » ; le représentant du pouvoir royal fait de même. Ainsi sur la Tapisserie de Bayeux, quand Harold jure fidélité à Guillaume, son épée est baissée alors que celle du normand est tenue en pal. Mais lorsqu'il se parjure et se fait couronner, c'est son épée qui est à son tour levée. L'épée du connétable de France⁴⁰² conservée au Musée de l'Armée est faite

⁴⁰¹ STURLUSON Snorri, *La Saga d'Óláfr Tryggvason, tirée de la "Heimskringla" de Snorri Sturluson*, trad. de l'islandais ancien, présentée et annot. par Régis Boyer, Paris : imprimerie nationale, 1992, 216 pages, p. 177.

⁴⁰² Musée de l'Armée n° J 26, vers 1475-1500.

pour être tenue nue et en pal, comme les *bearing swords* des municipalités britanniques. L'épée intègre les *regalia* : en France, en Hongrie, en Pologne, dans le Saint Empire Romain Germanique entre autres.

L'épée se voit ainsi devenir l'incarnation de valeurs ou idées diverses au cours de cette période. Aphonse X le Sage, dans ses *Siete Partidas* (Partie II titre XXI, loi IV), établit relie les vertus des hommes (sagesse, courage, force, justice) et les quatre parties de l'épée (poignée, pommeau, lame et garde) :

« Car de même que les armes que l'homme revêt pour se défendre montrent la sagesse, qui est la vertu qui protège de tous les maux qui pourraient advenir par sa propre faute, de même la poignée de l'épée que l'homme tient dans le poing montre cela, car quand il tient ainsi son épée, il peut la lever ou la baisser ou frapper avec elle, ou la laisser. Et de même que les armes que l'homme met devant lui pour se défendre montrent le courage, qui est la vertu qui rend l'homme ferme face aux dangers qui surviennent, de même dans le pommeau réside toute la force de l'épée, car c'est lui qui supporte la poignée et la garde et la lame. Et de même que les armes que l'homme ceint sont intermédiaires entre les armures qu'il revêt et les armes avec lesquelles il frappe, et renvoient ainsi à la vertu de mesure entre les choses que l'on fait de manière excessive et les choses que l'on fait de manière insuffisante par rapport à ce que l'on doit, de même la garde est placée entre la poignée et la lame. Et de même que les armes dont l'homme se sert pour blesser là où il convient renvoient à la justice qui renferme en elle-même droit et égalité, de même la lame de l'épée montre cela, car elle est droite et pointue, et tranche de manière égale des deux côtés.»⁴⁰³

L'insertion de reliques dans diverses parties de l'épée participe de la confirmation de ce rôle de l'arme : la Joyeuse de Charlemagne est sensée porter dans son pommeau un fragment de la Sainte Lance ; l'épée J 678 PO du Musée de l'Armée fait entrevoir, derrière le cristal de roche enchâssé dans le pommeau doré, un fragment de tissu. La lame porte dans chaque gorge une inscription : NULLA DE VIRTUTIBUS TUIS MAJOR CLEMENTIA EST : « La clémence est la principale de tes vertus ». Cette épée fut trouvée vers Toulouse au

⁴⁰³ Cité par HUYNH Michel, *op. cit.*

XIX^e siècle, dans une sépulture⁴⁰⁴.

Était-ce un attachement particulier à l'objet, une expression de la valeur symbolique du guerrier et de l'homme associé à l'arme ainsi emblématique qui a fait qu'une épée a été placée dans la tombe de l'infant d'Espagne Fernando de la Cerda, le fils de ce même Alphonse X⁴⁰⁵ ? Ou de Cangrande della Scala (1291-1329), dont Dante vantait les mérites, lui garantissant une place dans son *Paradis* ? Qu'une épée soit découverte dans la tombe de Svante Nilsson (dit *Sture*), régent de Suède de 1504 à 1512 peut être cohérent avec la vie qu'il a menée. Une épée fut trouvée dans le cercueil d'Esttore Visconti (1346-1413), qui pourtant ne semblait pas avoir les mêmes qualités que Cangrande ; mais peut-être était-ce là une des volontés du défunt. Cette arme porte ainsi le symbole de l'Ordre de la Tresse (*Zopforden*), fondé par Albert III d'Autriche (1349-1395)⁴⁰⁶.

Car l'épée était en outre un accessoire visible, qui donc devait, outre refléter les modes et les préférences de son temps, se conformer à des impératifs esthétiques correspondant autant à ce que son porteur voulait ou pouvait afficher tout en étant soumise à ses autres charges symboliques – ce qui n'est en rien contradictoire, mais va nécessairement se voir relié à divers éléments détectables dans le matériel.

Ainsi l'épée au cours des Xe-XV^e siècles est-elle un objet porteur de valeurs découlant de traditions plus anciennes, mais qui se voit également attribuer des rôles, des fonctions symboliques ou des vertus supplémentaires. La perception de ces multiples strates de significations associées à l'arme tant par les contemporains que par l'observateur actuel est un exercice complexe, qui n'est pas nécessairement entièrement réalisable. Elles se trouvent en outre matériellement, physiquement reliées aux objets eux-mêmes, tant dans l'évolution de leur formes et de leurs apparences que dans la réalisation et la confection de ceux-ci.

⁴⁰⁴ Source : site du Musée de l'Armée. http://www.musee-armee.fi/fileadmin/user_upload/Documents/Support-Visite-Fiches-Objets/Fiches-departement-ancien/MA_fiche-objet_epee-d%27armes.pdf [consulté le 8 janvier 2013].

⁴⁰⁵ OAKESHOTT Robert Ewart, *op. cit.* p. 71-72.

⁴⁰⁶ *Ibid.* p. 139.

b. Typologies et évolutions.

L'épée est en constante évolution au cours de la période médiévale. Elle s'adapte aux besoins matériels comme symboliques et aux capacités techniques des âges qu'elle traverse, et offre une grande diversité de formes et de fonctions. Cette variété tant morphologique que fonctionnelle faisait coexister l'arme sous de nombreuses variantes, compliquées par l'usage, les choix esthétiques et la considération que leurs contemporains avaient de ces objets. Ainsi Guillaume Guiart dans sa *Branche des Royaux Lignages* fait allusion à une grande variété de types d'épées distincts (vers 15266-67) et leur relation entre usages et aspects :

« espees viennent aus servises / qui sont de diverse semblance »⁴⁰⁷

Même si les contemporains de ces armes savaient reconnaître des différences de formes et d'usages, donc des différentes catégories d'épées, établir une correspondance entre la nomenclature souvent peu constante employée dans les sources textuelles et le matériel observable est pour le moins difficile. Ainsi si l'inventaire des armements trouvés au palais ducal de Dijon le 25 juillet 1420⁴⁰⁸ nous apprend qu'il s'y trouvait des épées « volant », « tranchant », « à cheval », « de parement »⁴⁰⁹, « de corps », si on voit en outre que certaines des épées portaient des marques de fabrique (« signée a l'estoille »), et qu'hormis les épées précieuses citées en tête de liste existaient des épées communes, basiques, disponibles localement après d'un détaillant (« espées communes de marchant »), les aspects physiques exacts de celles-ci, les critères déterminant la catégorie à laquelle elles appartenaient sont inconnus. Et bien évidemment, une telle documentation est loin d'être disponible pour l'ensemble de la période qui nous intéresse.

⁴⁰⁷ GUIART Guillaume, *Branche des royaux lignages. Chronique métrique de Guillaume Guiart, publiée pour la première fois, d'après les manuscrits de la Bibliothèque du roi*, Collection des chroniques nationales françaises ; T. 7 et 8, par J.-A. Buchon, Paris : Verdière, 1828, 350, 482 pages. Écrit entre 1304 et 1307 alors que l'auteur se remettait des blessures subies dans un audacieux fait d'armes qu'il décrit par ailleurs, l'ouvrage témoigne de la connaissance qu'il avait du combat et des faits militaires. Voir DE WAILLY Natalis, « Notice sur Guillaume Guiart », in *Bibliothèque de l'école des chartes*, année 1847, tome 8. p. 1-16

⁴⁰⁸ D'après BnF Cinq Cents Colbert, 127, f° 139 r° f° 145 r° in ROBCIS Dominique, *Armes, armures et armuriers sous le principat de Jean sans Peur (1404 - 1419) d'après les documents comptables*, coll. Histoire et patrimoine, Paris : éd. Vulcain - A.E.D.E.H., 1998.

⁴⁰⁹ L'une d'entre elles étant d'ailleurs d'une taille impressionnante pour l'époque : « environ sept piez et demy de long ».

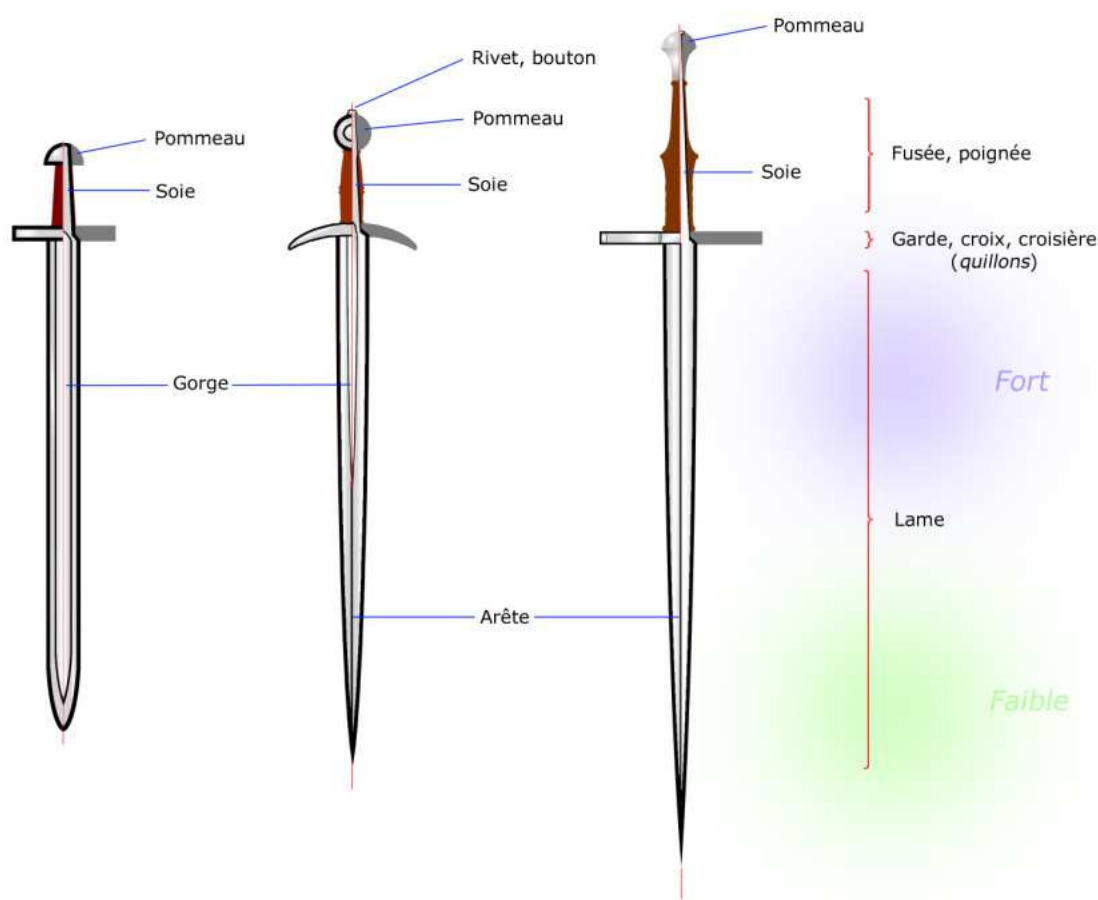


Fig. 6 : L'épée. Anatomies. Dessin F. Cognot.

Les sources de la connaissance des évolutions et des variations morphologiques de l'arme sont donc là encore les objets eux-mêmes, l'iconographie fournissant à son tour les informations les plus conséquentes quant à l'immense variété de formes et de transformations subies par l'arme au cours de ces siècles.

Malgré cette grande diversité, des critères communs ont ainsi pu au cours des dernières décennies être entrevus par les spécialistes, et des typologies proposées, offrant schémas d'évolution de l'épée et éléments de datation. Ces typologies, plus que des strictes cases dans lesquelles les modèles doivent rentrer, sont davantage des outils fournissant – outre des indications temporelles – un langage commun, une base de référence sur laquelle notre propre propos s'appuiera. Evidemment, la hiérarchisation des critères retenus par les auteurs est parfois un facteur masquant d'autres aspects de l'objet.

On considère généralement que l'épée droite du Moyen Âge occidental dérive de l'épée germanique, empruntée à la *spatha* romaine, qui aurait elle-même son origine dans les

armes gauloises et barbares. Les épées des VII^e-Xe siècles ont fait l'objet d'études typologiques de la part de E. Behmer et J. Petersen, que nous avons déjà présentées. Les épées d'avant l'An Mil, armes à une main utilisées seules ou avec un bouclier rond ont a priori connu peu de variations dans les formes de leurs lames ; J. Petersen n'a donc considéré que les aspects morphologiques des montures (gardes et pommeaux), proposant une typologie déclinée alphabétiquement de A à X toujours en usage, quoique affinée, complexifiée, même, par d'autres trouvailles et apports⁴¹⁰.

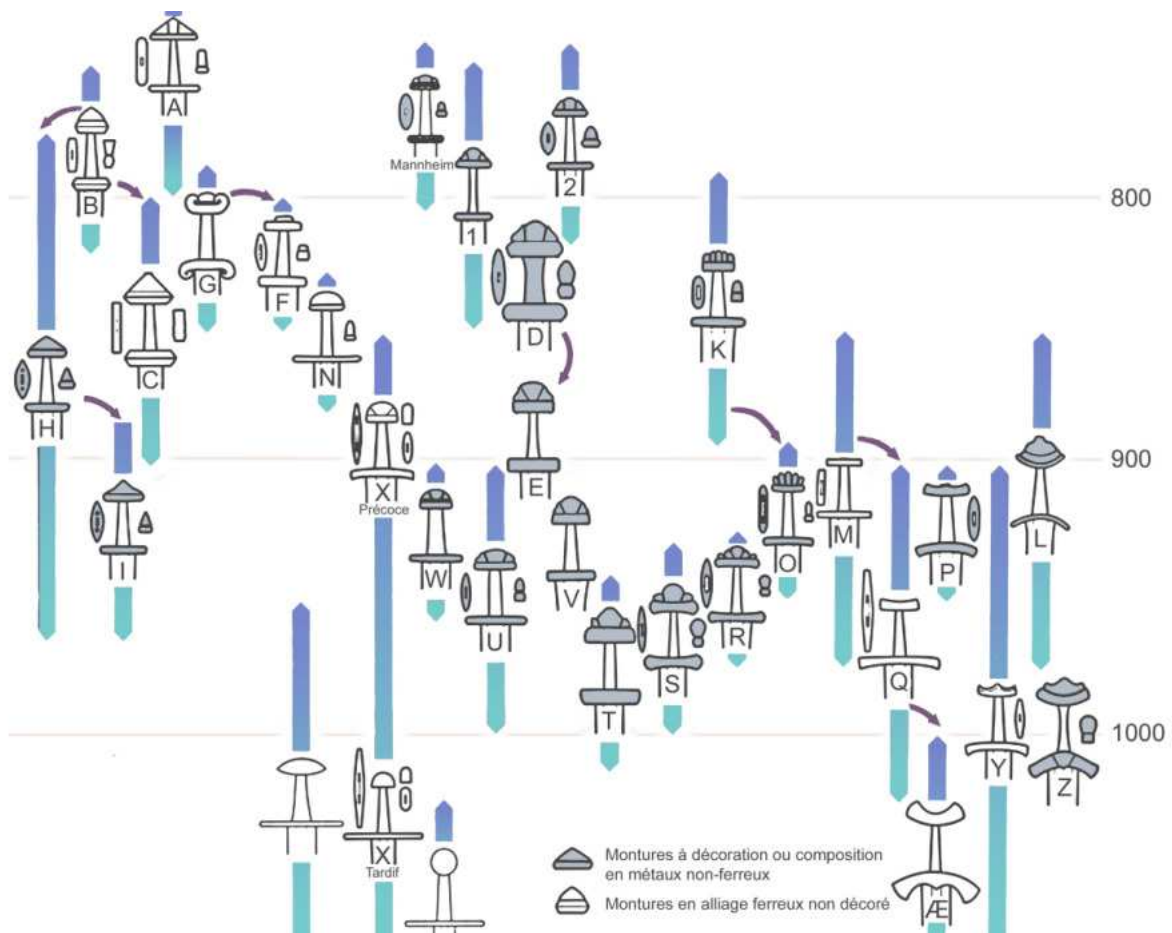


Fig. 7 : Typochronologie d'après J. Petersen, I. Peirce. Dessin F. Cognot et K. L. Spencer.

Alfred Geibig s'est quant à lui intéressé à la période du VIII^e au XII^e siècle, proposant une typologie des lames basée sur des considérations métriques de leur silhouette, de même qu'il a proposé des systèmes de variantes d'associations de montures des épées (gardes et pommeaux) en 16 types combinatoires avec chacun leurs sous-variantes. Ces informations complexes nous serviront à l'occasion de référence.

⁴¹⁰ Notamment PIERCE Ian, JONES Lee A., *op. cit.*, GEIBIG Alfred, *op. cit.*.

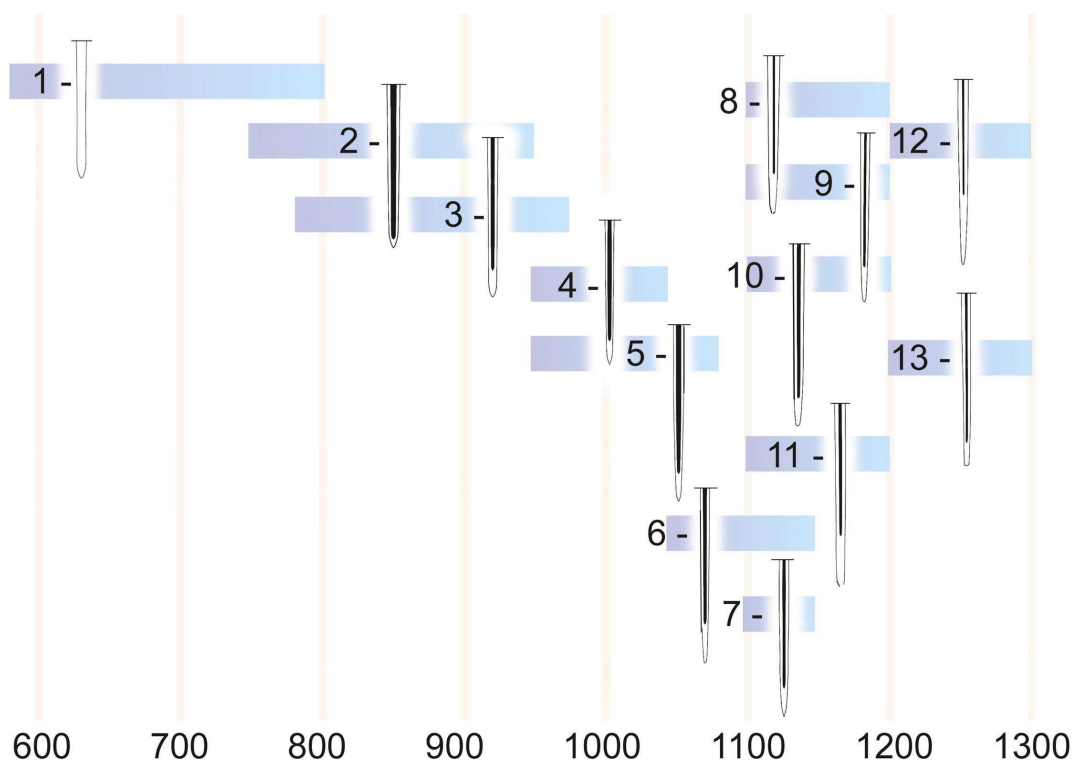


Fig. 8 : Typochronologie des lames, d'après A. Geibig. Dessin F. Cognot.

Jan Petersen s'arrêta à la lettre X ; Ewart Oakeshott commença la sienne à ce nombre, déclinant ses types à l'aide de chiffres romains. Même s'il prit en compte les propriétés dynamiques des armes qu'il étudia, il considéra cependant la lame comme critère principal pour établir son classement : sa silhouette (tranchants convexes, parallèles, pointe arrondie etc.) mais aussi sa section (nombre et longueur des gorges, pans plats ou concaves), de même que la forme générale de l'épée. Certains types offrent ainsi des variantes : poignées plus longues pour une prise à deux mains, proportions plus élancées (par exemple les types XIV et XIVa, XV et XVa, et toutes les déclinaisons du type XVIII). Il dissocia les pommeaux et les gardes, en proposa des typologies séparées⁴¹¹. Certes loin d'être complète, la typologie d'Oakeshott est cependant la plus utilisée de nos jours pour décrire les épées du Xe au XV^e siècle, leurs gardes et leurs pommeaux. Elle se déroule d'ailleurs d'une manière relativement linéaire qui nous permet d'approcher de manière efficace, sinon rapide l'évolution des formes des lames des Xe-XV^e siècles à travers les types proposés par Oakeshott.

⁴¹¹ Encore qu'il ne distingue pas les gardes par type, mais par « style ». voir *infra*.

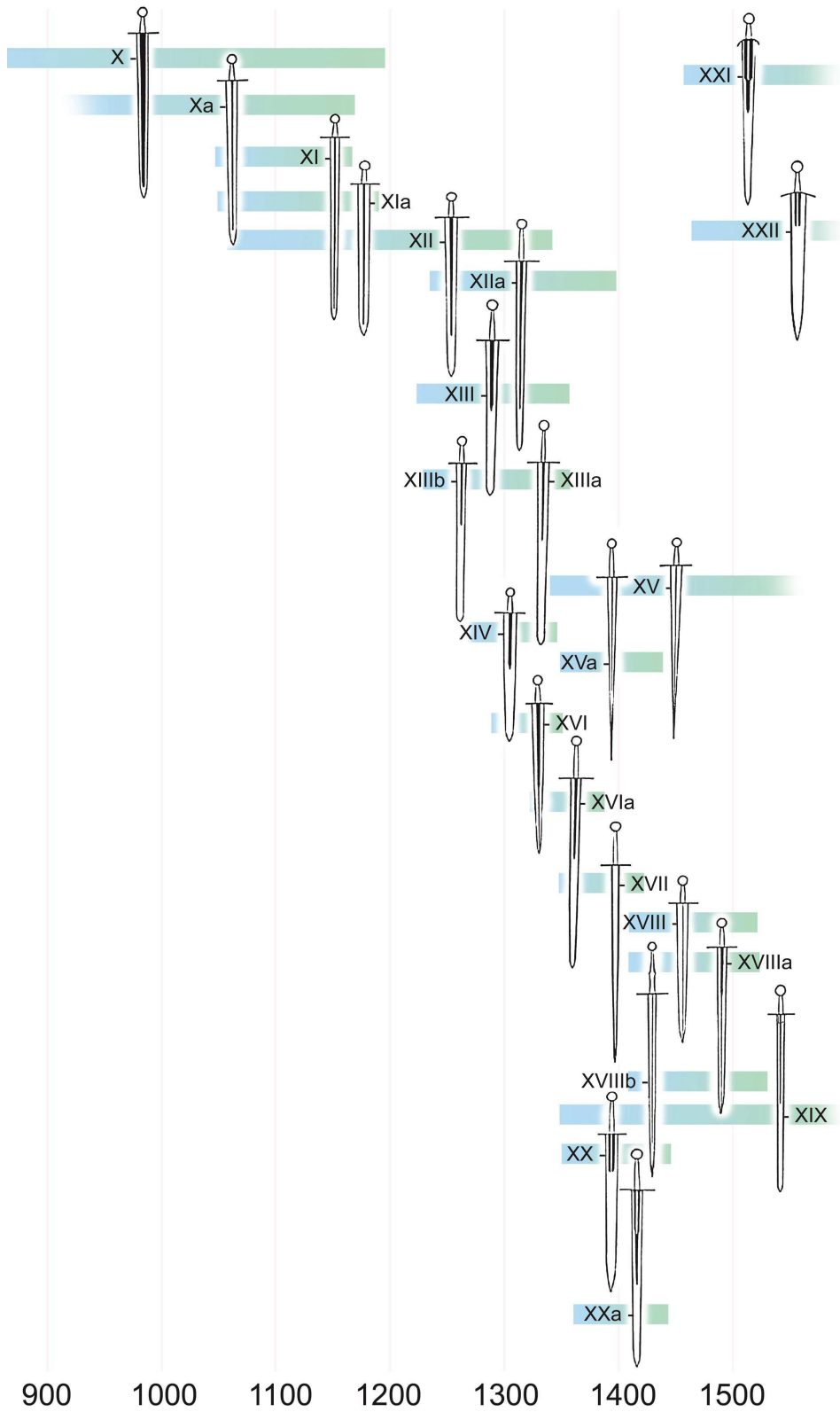


Fig. 9 : Typologie des lames d'après E. Oakeshott. Dessin F. Cognot

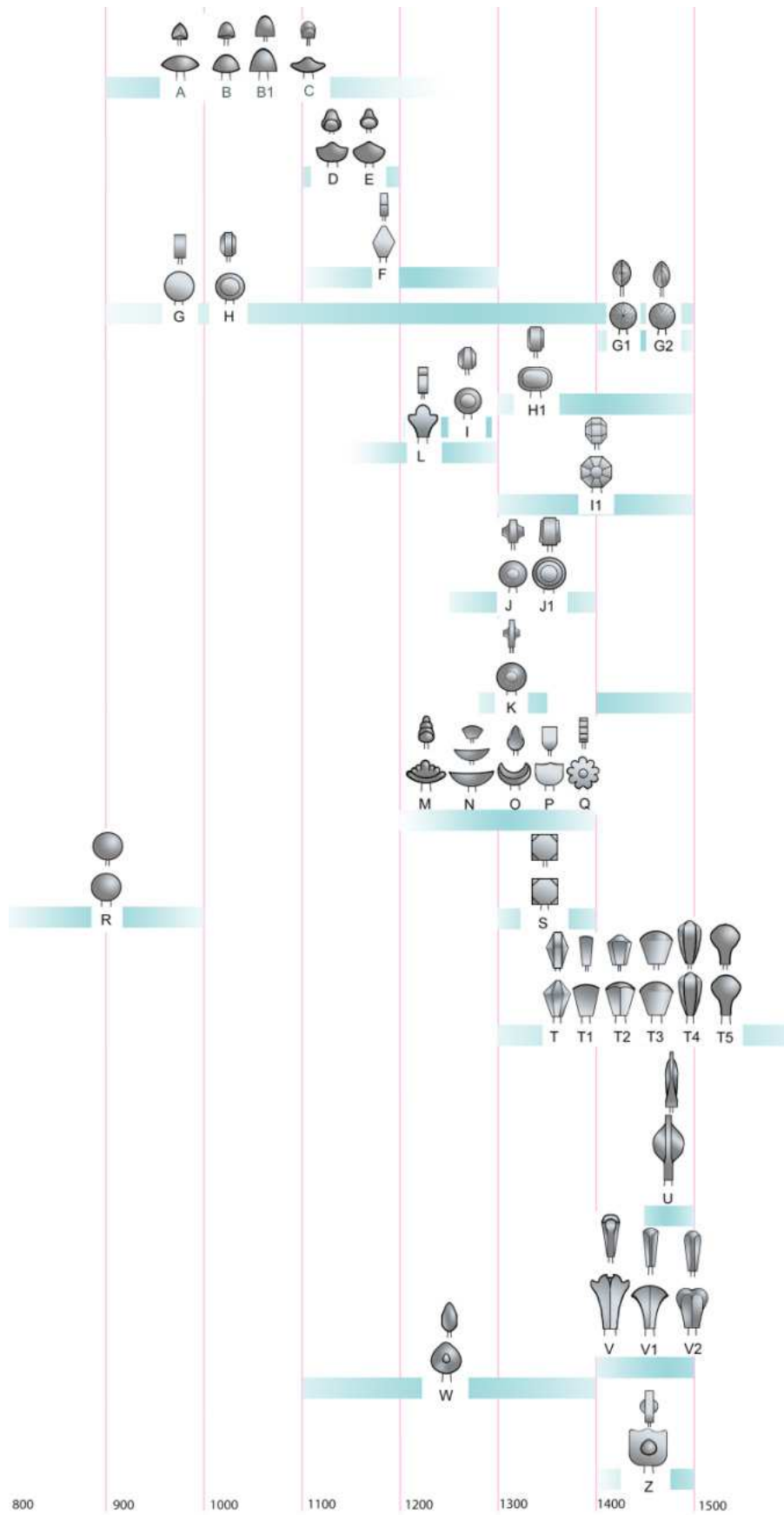


Fig. 10 : Typochronologie des pommeaux d'après E. Oakeshott. Dessin F. Cognot, C. Vallar et S. Payen.

Type X : lames plutôt larges, de taille moyenne (de l'ordre de 80 cm). La gorge est conséquente et parcourt presque toute la longueur de la lame. La pointe est généralement arrondie. Ce type est populaire de l'ère carolingienne jusqu'au XII^e siècle.

Sous-type Xa : similaire au type X, mais la gorge est plus étroite. La lame est un peu plus longue également. On peut placer ce type entre le XI^e et le XIII^e siècle.

Type XI: ce type diffère du type X en ce qu'il est plus long, plus étroit, de même que la gorge. La pointe est souvent aiguë. On place ce type au XII^e siècle.

Sous-type XIa : lame plus large et plus courte, mais la gorge est toujours étroite

Type XII : lame large, plate, qui s'amincit régulièrement. Les critères de catégorisation de ce type sont une diminution sensible de l'épaisseur de la lame, une pointe marquée, ainsi qu'une fusée courte. En outre, la gorge ne doit pas dépasser deux tiers de la longueur de la lame. On a souvent tendance à confondre les lames de type XII avec d'autres types, leur usage quasi continu pendant tout le Moyen Âge compliquant encore l'analyse.

Sous type XIIa: la "Grande Espée de Guerre". La fusée est à deux mains. Généralement des XII^e et XIV^e siècles. Le poids varie entre 1,5 et 2 kg.

Type XIII: ce type présente des lames à bords pratiquement parallèles et une pointe arrondie, avec une poignée plus longue. La gorge fait généralement la moitié de la lame en longueur, et peut être multiple. En usage aux XIII^e et XIV^e siècles, de même que ses sous-types.

Sous-type XIIIa : souvent appelé "Grande espée ", "espée de guerre", etc...De très longues lames, de 85 cm à 1 m , et des fusées de 15 à 20 cm, aptes à un usage à deux mains.

Sous-type XIIIb : un type XIII à poignée courte.

Type XIV : en usage entre 1275 et 1340, ce type est facilement identifiable en raison de la lame plutôt courte, très large à la base, et qui finit en pointe prononcée. La poignée est relativement réduite. La gorge, quelquefois multiple, fait en général les trois quarts de la longueur de la lame.

Type XV : une lame triangulaire à tranchants droits et section losangique à pans plats ou concaves, à pointe prononcée sont les caractéristiques très distinctives de ce type. Ewart Oakeshott en place l'origine à la fin du XIII^e siècle, mais sa plus grande fréquence d'usage est aux XIV^e et XV^e siècles, jusqu'au début du XVI^e.

Sous-type XVa : similaire au type XV, mais avec une lame plus étroite. La fusée est plus longue, entre 17 et 23 cm, quelquefois plus encore, permettant un usage à deux mains.

Type XVI : ce type se distingue du type XIV par une pointe de section exclusivement losangique. Les lames font entre 65 et 75 cm, avec une gorge marquée.

Sous-type XVIa : le type XVIa possède une longue lame, diminuant progressivement en épaisseur, large à la base, et à la pointe forte. La gorge est bien visible et dépasse rarement un tiers de la longueur de la lame. La base de celle-ci est de section hexagonale. La fusée mesure entre 15 et 23 cm, permettant l'usage à deux mains.

Type XVII : les lames de ce type sont longues et étroites; leur épaisseur peut être forte à la base et diminue sensiblement à mesure qu'on s'approche de la pointe. La section est fréquemment hexagonale. La fusée est toujours longue, à deux mains. Utilisé entre 1360 et 1420. Ces épées peuvent peser jusqu'à 3 kg.

Type XVIII : la lame de section losangique, le plus souvent à pans concaves est assez large à la base, et évolue vers une pointe aigüe.

Sous-type XVIIIa : ce type est relativement modeste en proportions, avec une longueur moyenne de 85 cm pour la lame. De section similaire au type XVIII, mais présentant parfois une fine et courte gorge. Il se distingue en outre par une poignée légèrement plus longue.

Sous-type XVIIIb : la lame est longue, fine et acérée, de section losangique à pans parfois concaves. La fusée est très longue (de 25 à 28 cm). On place ce type entre 1450 et 1520.

Sous-type XVIIIc (non illustré) : lame de section losangique, large, longue de 90 cm environ, à la soie pouvant permettre l'usage à deux mains.

Type XIX : lame large et plate pourvue d'un ricasso à sa base, aux tranchants parallèles, se terminant en une pointe ogivale. Le tiers proximal de la lame porte une gorge étroite. La section de la lame est hexagonale. Ce type apparaît au début du XV^e siècle.

Sous-type XIXa : la lame porte trois gorges à sa base, la gorge centrale seule se poursuivant au-delà du long ricasso, jusqu'au tiers ou à la moitié de la longueur de la lame.

Type XX : ce type date des XIV^e et XV^e siècles. Ce sont des épées à une main et demi, comme les XIIIa. La lame large a des bords parallèles, se rapprochant doucement vers la pointe à partir du dernier tiers de sa longueur. Il y a souvent une longue gorge médiane, que côtoient deux gorges plus petites.

Sous-type XXa : lame moins large, qui s'étrécit plus rapidement. Les gorges sont similaires au type XX.

Type XXI : un type de la fin du XV^e siècle, très similaire d'aspect aux cinquedea italiennes, mais les lames ne sont pas aussi larges cependant, et sont également plus longues. On trouve généralement une gorge large et peu profonde à la base de la lame, ou bien deux gorges parallèles parcourant toute sa longueur.

Type XXII : lame large et plate, de la fin du XV^e siècle, évoluant progressivement vers une pointe, avec deux gorges courtes, étroites et profondes juste devant la garde.

Cependant, ces typologies esthétiques ou « analytiques » bien que favorisant grandement l'étude ont aussi leurs limites. La première étant de créer des catégories artificielles et de fausses images des fonctions ou des utilisations (réelles ou fictives) des armes, des nomenclatures inventées, des cloisonnements bien loin des préoccupations de ceux qui s'en servaient. Ainsi le seul profil d'une lame ne permet pas de catégoriser l'usage qui en était fait quand on le confronte au fait historique ou martial. Certes, il est tentant d'attribuer des capacités d'estoc aux épées de type XV Oakeshott, mais exclure leur emploi pour des coups de taille serait un non-sens. De même, deux épées bien que de même type peuvent se comporter fort différemment une fois en main : les notions dynamiques de l'arme, la répartition de ses masses, l'ergonomie de ses formes joue un rôle important⁴¹² ; tout comme deux armes de type similaire peuvent en réalité être séparées par plusieurs décennies.

⁴¹² Voir *infra*. notre partie sur l'usage de l'arme.

Même si au travers de la typologie d'Oakeshott nous avons entrevu les grands principes de l'évolution des lames d'épée au cours des cinq siècles de notre période, celles-ci ont en outre été sujettes à d'autres phénomènes affectant leurs formes et leurs apparences. En effet, ces typologies ne proposent pas de réelle information quant à l'évolution des poignées des armes, bien qu'Oakeshott aborde la question de la longueur des soies. Certes, la poignée est un constituant de l'épée soumis à de nombreuses vicissitudes : composé de matière organique, il est fragile et dès lors peu fréquemment présent dans le matériel archéologique. Cette même fragilité fait, comme l'attestent de nombreux exemples, qu'il est sujet à diverses réparations, restaurations plus ou moins heureuses, voire au remplacement pur et simple⁴¹³. L'iconographie semble être la seule source d'informations exploitable pour une plus grande connaissance de cette partie importante de l'arme ; encore faut-il savoir l'interpréter, d'autant que les représentations exploitables de fusées d'épée y sont rares. De même, on constate qu'aux XIV^e et XV^e siècles un certain nombre d'épées sont figurées pourvues d'un élément placé au milieu de la croix, dépassant sur la base de la lame. Ces chapes peuvent être organiques ou métalliques, parfois ornées, et ont été interprétées comme servant de bouchon, fermant l'ensemble lorsque l'épée était au fourreau.

L'évolution des gardes, également, ne peut être séparée de celle de l'ensemble qu'elles forment avec la lame et le pommeau. Même s'il est très aisé de reforgeur une lame, ce qui diminue d'autant la valeur des montures en tant qu'élément de datation, l'évolution de leurs formes est manifeste au cours de la période ; l'iconographie en revanche tend à styliser significativement ces parties de l'arme sauf exceptions notables. Les styles donnés par Oakeshott suivent dans leur énumération un ordre grossièrement chronologique, bien qu'il mentionne avec raison qu'un même style puisse être observé à différentes époques. On passe ainsi de gardes droites à développement moyen à des modèles qui s'allongent, s'étendent, parfois s'incurvent vers la pointe de l'épée (style 4, 6, 7, 9, 11) ou développent des renflements terminaux (style 11). A partir du XIV^e siècle, on constate l'apparition de l'écusson médian (styles 8, 9, 10, 12), qui devient un élément fréquent sur les épées sans pour autant être absolument généralisé. On observe également des gardes incurvées non sur le plan principal de l'arme, mais orthogonalement à celui-ci (style 12).

⁴¹³ Et ce même au cours de la vie « première » de l'objet : nombre de documents comptables nous renseignent sur des épées ainsi reforgeur.

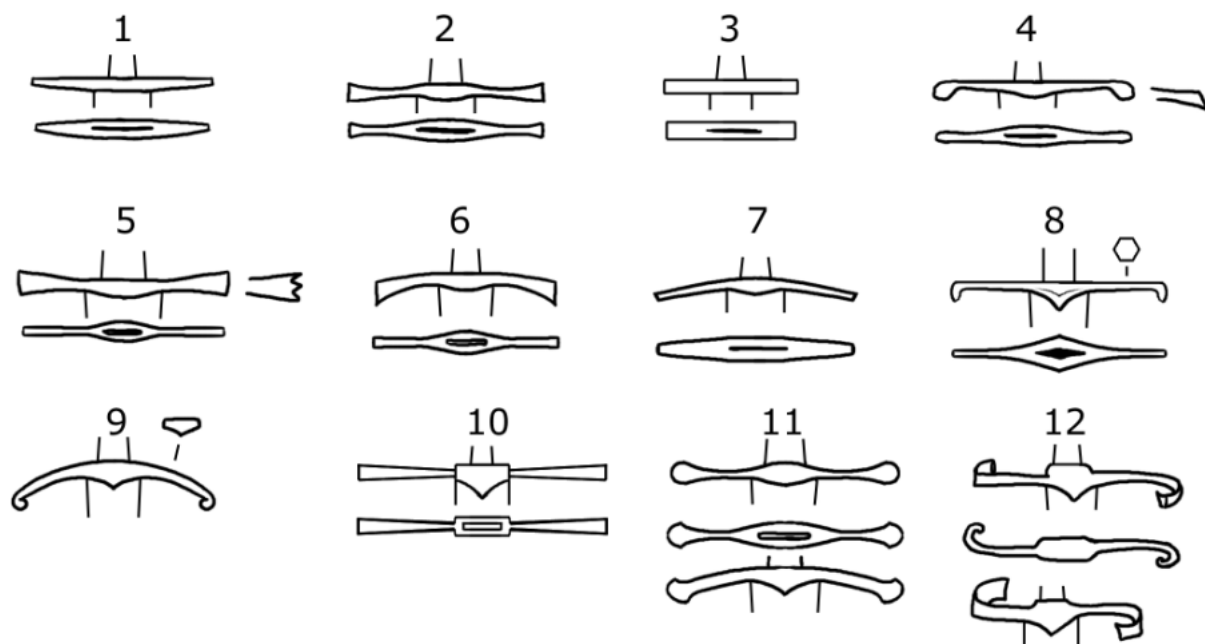


Fig. 11 : Les différents styles de gardes, d'après E. Oakeshott. Dessin F. Cognot.

Cependant, cette classification ne tient pas compte de l'éventuelle complication de la croix par une chape, un anneau latéral, qu'il soit placé sur le plan de la lame, ou orthogonalement, ou un détail du même ordre.

La typologie des pommeaux qu'il propose et que nous rappelons ici montre la diversité de formes que cette partie de l'épée peut prendre au cours de la période ; elle suit également un ordre chronologique dans son énumération.

Basée en partie sur l'iconographie, elle est donc soumise aux limites de stylisation, de représentativité inhérentes à ces sources. Se basant sur ces combinaisons, Oakeshott identifia des « familles » d'épées associant lames et montures similaires, et distingua quelquefois des modèles locaux, comme la XVIIIe uniquement danoise, ou les épées hiberno-calédoniennes à pommeau annulaire⁴¹⁴.

Ainsi ces typologies, classifications et autres répartitions nous dévoilent les évolutions de l'épée médiévale dans ses aspects généraux : les silhouettes des lames, les formes des pommeaux, les variantes des gardes et comment ces éléments se combinent, du moins sous leurs aspects morphologiques.

⁴¹⁴ On notera que ces pommeaux spécifiques sont absents de sa typologie.

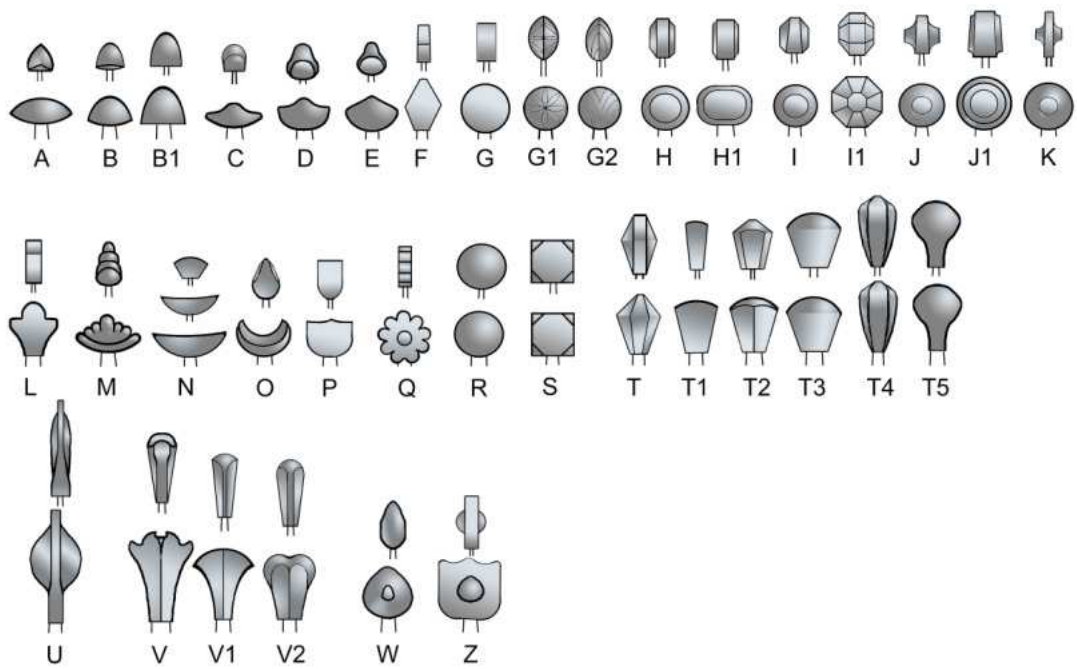


Fig. 12 : Typologie des pommeaux. D'après E. Oakeshott. Dessin F. Cognot

Ils fournissent néanmoins le cadre, le langage de référence qui va nous permettre d'étudier les épées de notre corpus avec les apports de notre approche. Les objets vont en retour pouvoir nous fournir des informations quant à leur usage et leur fabrication qui pourront compléter cette description pour le moment uniquement morphologique de l'épée et de ses évolutions au cours des X^e-XV^e siècles.

2. Analyse du matériel.

a. Choix des objets et critères d'analyse.

Comparativement à d'autres classes d'armes que nous aurons l'occasion d'étudier, le choix des épées conservées dans les collections bourguignonnes à joindre dans notre corpus a été relativement aisé. Les typologies existantes proposent des informations suffisamment détaillées pour permettre une certaine confiance dans l'évaluation de la date d'un individu. Le problème se posait plutôt quant à l'inclusion de certaines catégories d'objets au sein de notre étude de l'épée : d'une part les armes à un tranchant, d'autre part des exemplaires ambigus de longues et fines armes ayant parfois été interprétées comme des longues dagues ou comme des épées d'enfant. Nous avons donc choisi de considérer séparément ces deux classes dans leur spécificité, qui seront ainsi traitées en leur temps⁴¹⁵.

La majorité des individus composant notre échantillon provient du Musée Vivant Denon à Châlon-sur-Saône : 21 armes sur 25 épées étudiées. Cette abondance relative est à mettre en relation avec les richesses offertes par la Saône et ses affluents, et les nombreuses campagnes tant de dragages que de prospection dont ces cours d'eau ont fait l'objet. Une partie cependant provient également, par legs, de prospections terrestres ou d'origines diverses. Le musée de Chatillon-sur-Seine abrite deux épées, les musées d'Autun, Auxerre, Beaune, Avallon et Mâcon ont quant à eux livré une épée chacun qu'il nous était possible d'inclure dans notre étude. Une seule arme parmi cet ensemble est issue d'une transmission directe : l'épée attribuée à Jeanne d'Arc conservée au Musée des Beaux-Arts de Dijon. Cependant, certains de ces objets se trouvant dans un état de conservation ne permettant aucune observation pertinente, comme les épées de Châtillon-sur-Seine, ont été écartés de notre étude. D'autres ont subi des restaurations ou des modifications substantielles. Lorsque c'est le cas, nous n'avons considéré que les éléments qui nous semblaient correspondre à notre période d'investigation, bien que ces altérations fassent intégralement partie désormais de l'histoire de ces armes. Elles seront signalées au cas par cas.

Dans l'analyse de ces épées, outre les morphologies des lames, croix et pommeaux, nous avons tenté de repérer les indices de leurs méthodes respectives de fabrication, qui seront proposées pour chaque arme et regroupées lorsque nous commenterons les résultats

⁴¹⁵ Dans le cadre d'un autre travail.

obtenus. Nous ne proposerons pas pour chaque individu une méthode hypothétique de fabrication couvrant l'ensemble des processus auxquels l'objet a été soumis. Seuls les détails pertinents ou remarquables seront signalés.

Nous avons lorsque la chose était possible ou avait un sens⁴¹⁶ collecté des informations sur les caractéristiques dynamiques de l'épée : la position de son centre de gravité, de même que les positions des centres de rotation de l'arme mesurés par rapport à la croix.

L'évaluation de la position générale de ces points permet d'estimer le comportement de l'objet dans son usage dynamique, ce que la littérature appelle « l'équilibre » de l'épée⁴¹⁷. Quand on tient un objet par un point autre que son centre de masse et qu'on lui imprime un mouvement de translation, l'objet a tendance à entrer en rotation autour d'une zone spécifique dépendant directement de la répartition des masses dans l'objet, qui ne varie pas, et de l'emplacement de la saisie. En faisant varier ce dernier, on fait varier la position du centre de rotation.

Pour une épée, la zone de saisie principale est évidemment au niveau de la soie. Mais la morphologie de l'arme, de sa garde et de son pommeau, elles-mêmes intimement liées aux gestes propres à l'arme, peuvent obliger à des préhensions spécifiques : ainsi certaines épées vont être adaptées à un usage où l'index passe devant la garde alors que d'autres vont correspondre à une prise en main plus ferme ; d'autres encore vont être indéniablement adaptées à un usage à deux mains. La mesure de la positions de ces points relativement à des emplacements choisis sur la soie à proximité de la croix, et à proximité du pommeau permet d'obtenir des données comparables entre elles, que nous exploiterons une fois l'ensemble des épées décrites.

⁴¹⁶ Nous n'avons pas procédé à une telle opération sur des objets trop abîmés.

⁴¹⁷ Cette prise en considération de ces aspects de l'arme émane principalement de Peter Johnsson, dont l'approche du sujet de l'épée témoigne aussi bien d'une maîtrise admirable que d'une curiosité intarissable, et qui représente pour nous une inspiration permanente. Pour un exemple de mise en pratique de ces concepts, ainsi que des notions de nœuds de vibration et de géométries et proportions dans l'épée, voir la page dédiée à l'épée N4516 sur le site du Musée National de Slovénie :

http://www.nms.si/index.php?option=com_content&view=article&id=1032%3Azgodba-omeu&catid=35%3Avodstva-predavanja-delavnice&Itemid=51&lang=en [consulté le 7 janvier 2013].

b. Analyse des objets.

Les objets seront présentés selon l'ordre de la typologie Oakeshott : son caractère chronologique permet ainsi de suivre les évolutions des lames, mais également des autres constituants de l'épée et des éléments liés à la dynamique, sur l'ensemble de notre échantillon. La typo-chronologie donnée ci-dessus servira donc de référence de datation, nous invitons le lecteur à s'y reporter.

Les dimensions de chaque épée seront rappelées de manière aussi précise que nécessaire : lame, croix, pommeau et soie. Chaque fiche pourra cependant être adaptée au cas par cas selon la présence d'un ricasso ou de détails particuliers. La position des centres de masse et de rotation est indicative ; elle est donnée avec une précision de l'ordre de 10 mm. Certaines épées n'ont pu être ôtées de leur emplacement dans les salles d'exposition des musées, il n'a donc pas été possible de procéder à l'estimation de leurs caractéristiques dynamiques.

Lieu de conservation : Musée Vivant Denon, Châlon-sur-Saône (n° 85.31.1) **Type :** X

Longueur hors tout : 632 mm

Poids : 414 g

Dimensions de la lame à la base : largeur 48,3 mm épaisseur 3,7 mm

Longueur 632 mm

Gorge longueur 570 mm largeur à la base 22 mm

Position du Centre de Masse (par rapport à la croisée) :

Centres de Rotation :

Avant :

Arrière :

Dimensions de la soie :

- longueur :

- largeur :

o à la croisée :

o au pommeau :

- épaisseur

o à la croisée :

o au pommeau :

Croisée :

- envergure :

- largeur :

- épaisseur :

- ouvertures :

o côté lame :

o côté soie :

- type :

Lame brisée. La face la mieux conservée montre une gorge large conservant par endroits une partie de sa surface et portant l'inscription « I o III » juste après la cassure ; l'autre face est trop endommagée. Le premier « I » et le « o » sont manquants, seul les creux dans lequel ils étaient soudé demeurent :



Les trois autres barres sont toujours en place, et semblent faites d'éléments empilés corroyés. Seule la barre centrale, plus large (4,2 mm) est torsadée, les deux autres sont plus fines (3,7 mm) et montrent un motif droit. On distingue au niveau des tranchants une teinte plus sombre. Le premier I du groupe de trois débordé sur un des pans des tranchants, de même que la cavité ayant abrité le troisième, indiquant que les tranchants ont été forgés après l'ajout de l'inscription.

On peut imaginer, par comparaison avec les autres exemples d'inscriptions non-alphabétiques, que celle-ci devait présenter une configuration symétrique : « III o III » ; elle peut être une altération, une version tardive des motifs apparaissant dans les gorges des épées marquées +VLFBERH+T et ses variantes.

Alan Williams a analysé plusieurs épées portant de telles marques à motifs entrecroisés entourés de groupes de trois barres transversales conservées à Helsinki⁴¹⁸ et autrefois étudiées par Jorma Leppäaho, parmi lesquelles on peut citer : Kansali Museum 9164:3 marquée +VLF..ERH+T et IIIXIII où le x est dans une forme hexagonale, faite d'acier hypereutectoïde refroidi rapidement mais sans trempe, Helsinki Kansali Museum 2548:839 marquée IIIXIII où le X est dans un motif ovoïde et portant l'inscription +VLFBERH+T, de composition hétérogène refroidie rapidement à l'air, et Helsinki Kansali Museum 6066:1, marquée III XX III, laquelle semble voir porté une inscription V.....T, avec L et B peut-être entre celles-ci, montrant des tranchants en acier sur une âme en fer et ayant reçu une trempe complète.

⁴¹⁸ WILLIAMS Alan, *op. cit.* p. 127, 128, 133.



Fig. 13 : Vue générale de l'épée.



Fig. 14



Fig. 15

Lieu de conservation : Musée Vivant Denon, Châlon-sur-Saône (n° 95.22.1) **Type :** Xa

Longueur hors tout : 930 mm

Poids : 968 g.

Dimensions de la lame à la base : largeur 46 mm épaisseur 6 mm

Longueur 75,6 mm

Gorge longueur 700 mm largeur 10 mm environ

Position du Centre de Masse (par rapport à la croisée) : 16 cm environ

Centres de Rotation :

Avant : 330 mm

Arrière : 210 mm

Dimensions de la soie :

- **longueur :** 120 mm, poignée 100 mm

- **largeur :**

o **à la croisée :** 33 mm

o **au pommeau :** 15 mm

- **épaisseur**

o **à la croisée :** 3 mm

o **au pommeau :** 2 mm

Croisée :

- **envergure :** 98 mm

- **largeur :** 11 mm

- **épaisseur :** 24 mm

- **ouvertures :**

o **côté lame :** 55 mm.

o **côté soie :** 42 mm.

- **type :** Oakeshott style 1.

Pommeau :

- **hauteur :** 28 mm

- **largeur :** 50 mm

- **épaisseur :** 28 mm

- **type :** Oakeshott B.1

Lame brisée en son milieu et restaurée. Surface lacunaire exposant les structures internes du métal. Longue gorge du tiers de la largeur de la lame, se poursuivant sur le tiers de la longueur de la soie.

Le pommeau est fait d'un morceau de métal replié et soudé à chaud sur l'extrémité de la soie, après une mise en forme préalable cependant : sur sa face inférieure l'ouverture pour recevoir la soie est plus grande que cette dernière. Le morceau a donc probablement été formé en un U aux lèvres rapprochées, puis refermé et soudé autour de la soie, sans pour autant que ce soit dans le but de l'y fixer : c'était possiblement pour le mettre aux bonnes dimensions, avant d'y insérer à nouveau la soie et de mater cette dernière. Ses faces plates dénotent une forme ancienne, relativement bien réalisée, mais asymétrique, et légèrement désaxée par rapport à la soie.

La garde assez courte et épaisse aux faces parallèles et extrémités arrondies semble également montrer des ouvertures trop grandes pour la lame ; pourtant elle est parfaitement en place. Elle a pu de même être formée par pliure autour de la lame et soudée sur elle-même comme l'indique la manière dont elle épouse le profil de la gorge et la lame, encore que la disparition d'une partie de cette dernière puisse expliquer les espaces ainsi visibles.

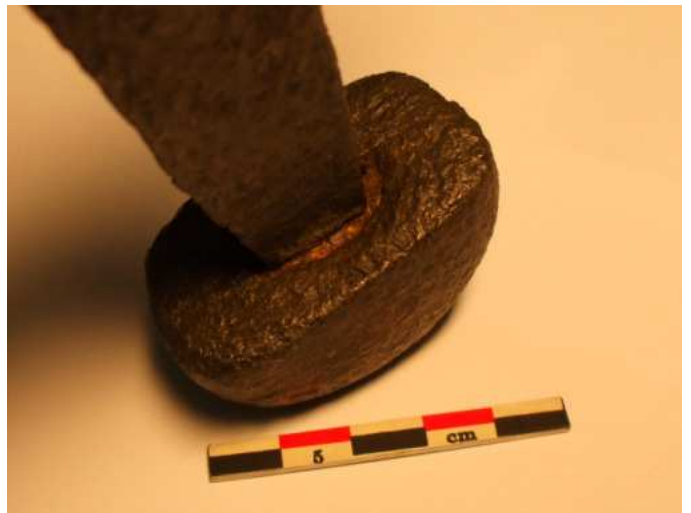
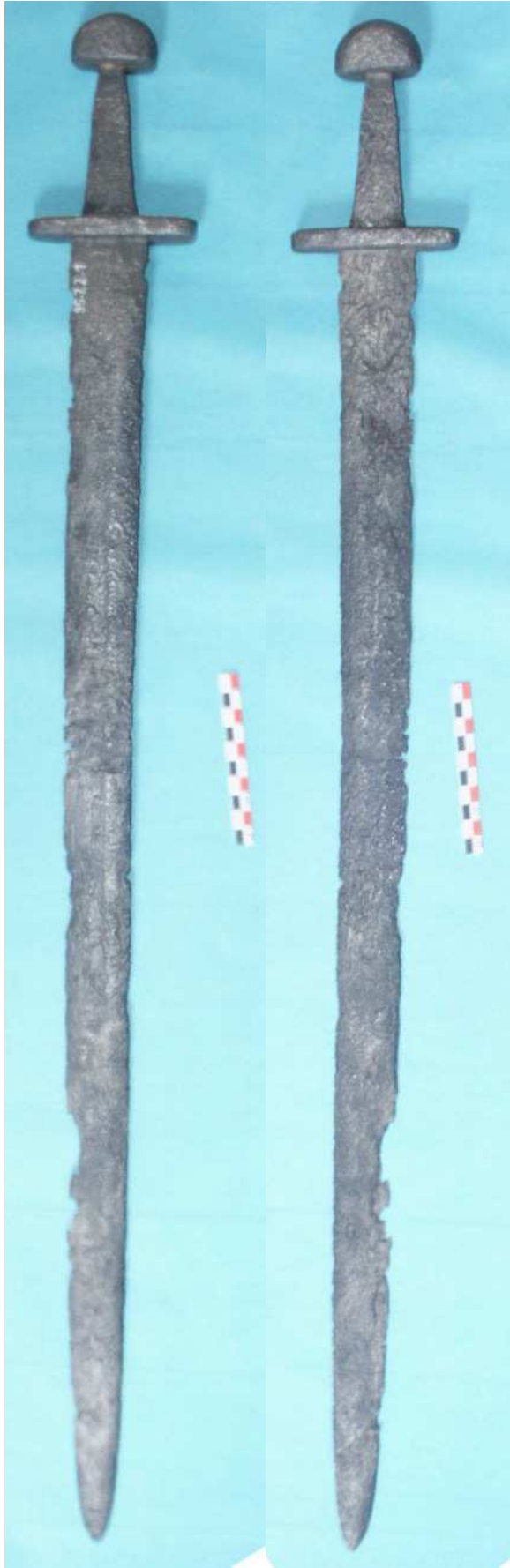


Fig. 16 : Vue générale. Détails du pommeau et de la croisée.

Lieu de conservation : Musée Vivant Denon, Châlon-sur-Saône (n° 80.3.11) **Type :** X

Longueur hors tout : 930 mm

Poids : 1084g

Dimensions de la lame à la base : largeur 62 mm épaisseur 6 mm

Longueur 795 mm

Gorge longueur 710 mm largeur à la base 21 mm

Position du Centre de Masse (par rapport à la croisée) : 16,5 cm

Centres de Rotation :

Avant : 290 mm

Arrière : 180 mm

Dimensions de la soie :

- **longueur :** 135 mm, poignée 100 mm

- **largeur :**

o à la croisée : 33 mm

o au pommeau : 29 mm

- **épaisseur**

o à la croisée : 6 mm

o au pommeau : 4 mm

Croisée :

- **envergure :** 105 mm

- **largeur :** 11 mm

- **épaisseur :** 24 mm

- **ouvertures :** lame très bien ajustée.

o côté lame :

o côté soie :

- **type :** Oakeshott style 1.

Pommeau :

- **hauteur :** 34 mm

- **largeur :** 47 mm

- **épaisseur :** 29 mm

- **type :** Oakeshott B.1.

La croisée est courte, à flancs parallèles et extrémités arrondies. Légère asymétrie des quillons tant en envergure qu'en épaisseur. Parfaitement ajustée à la lame et la soie.

Le pommeau est une calotte sphérique aux faces légèrement aplaties. Un pommeau semblable a été découvert à Charavignes⁴¹⁹. Il est légèrement désaxé, faiblement asymétrique.

La garde paraît faite d'une barre unique repliée et soudée sur elle-même directement par dessus la lame : on distingue une ligne de soudure sur un des quillons, et la courbure des lignes inclusionnaires sur l'autre. Le pommeau semble façonné de manière similaire. Cette méthode explique leur ajustage parfait aux formes de la lame et de la soie. Le métal, en se rétractant, resserre ces éléments et renforce leur maintien. Une mise en forme au marteau est discernable, consécutive au soudage, mais elle a été suivie d'un travail à l'abrasif pour parfaire les formes des montures.

La faible épaisseur de la lame est compensée par une largeur conséquente qui confère à cette épée une forte présence en main.

Une longue gorge centrale, du tiers de la largeur de la lame se poursuit sur la soie large et forte. Elle est ornée sur une face d'inscriptions formant le motif « I + I » faite de barres plus claires :



⁴¹⁹ BOUZY Olivier, in BONNAMOUR Louis, *op. cit.* p. 158.

Cette marque, par son caractère symétrique, est à rapprocher des autres motifs alternant un élément central entre deux groupes de barres. On semble en avoir ici une version bien simplifiée, probablement tardive.

L'épée 91 d'Alfred Geibig montre une croix pattée entre deux groupes de trois barres⁴²⁰ :



Mais cette dernière est pourvue d'un pommeau en noix de Brésil et une garde longue de section carrée.



Fig. 17.

⁴²⁰ GEIBIG Alfred, *op. cit.* p. 115, 276.

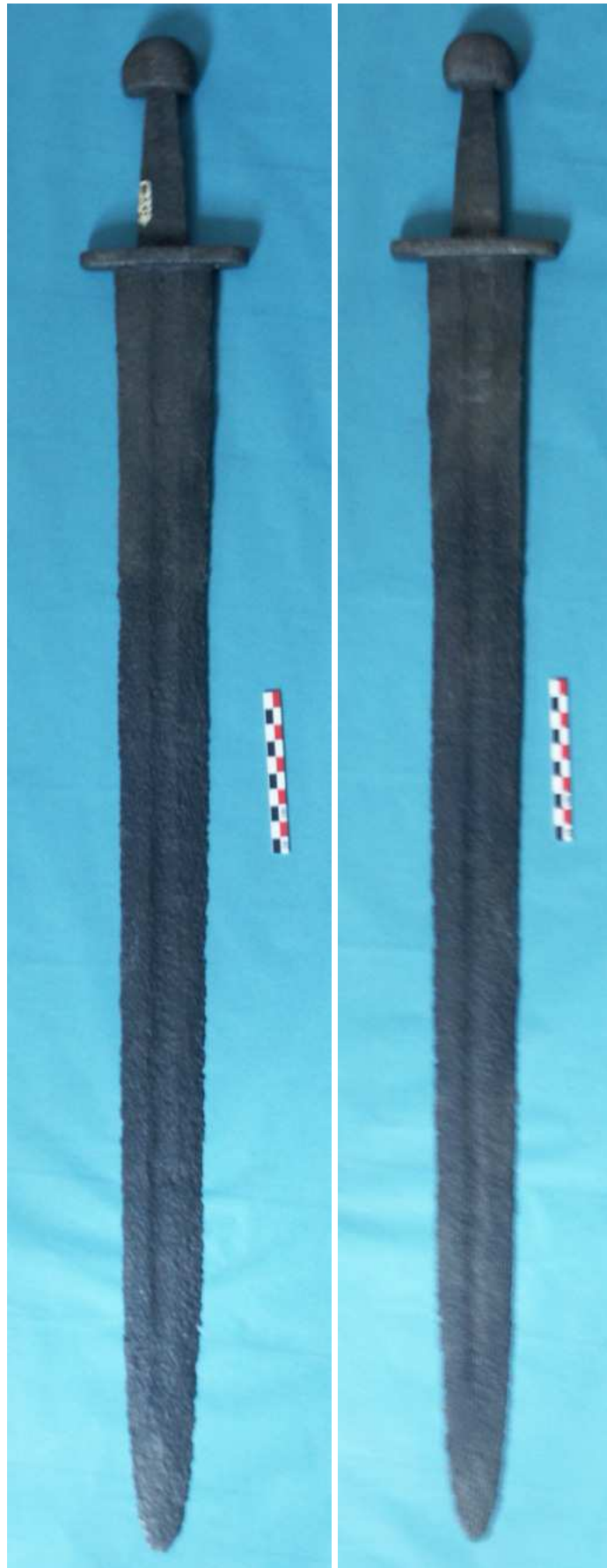


Fig. 18 : vue générale de l'épée.



Fig. 19 : détail de l'inscription.



Fig. 20 : garde et pommeau.

Lieu de conservation : Musée Vivant Denon, Châlon-sur-Saône (n° 73.1.9) **Type :** X

Longueur hors tout : 755 mm

Poids : 445 g

Dimensions de la lame à la base : largeur 55 mm épaisseur 5 mm

Longueur (brisée) 755 mm

Gorge longueur 666 mm largeur 32 mm environ

Position du Centre de Masse (par rapport à la croisée) :

Centres de Rotation :

Avant :

Arrière :

Lame brisée, probablement à sa base, mais également à 33/35 cm de sa longueur (restauré). La surface de l'objet est intégralement piquée. La lame porte une longue et large gorge, qui s'orne sur une face d'une inscription INGELRII aux caractères arrondis, de 13,6 cm de long, sur l'autre d'un motif d'une longueur totale de 11,3 mm environ où entre deux groupes de trois barres transversales on voit un X aux barres prolongées longitudinalement. Entre celles-ci sont placés deux courts segments médians axiaux. Tous sont en damas torsadé :



L'épée 240 d'Alfred Geibig⁴²¹. porte l'inscription INGELRII aux caractères légèrement différents, plus espacés, et affiche un motif plus complexe sur son autre face :



De même, son épée 179 porte les motifs :



⁴²¹ *Ibid.* p. 117, 356.

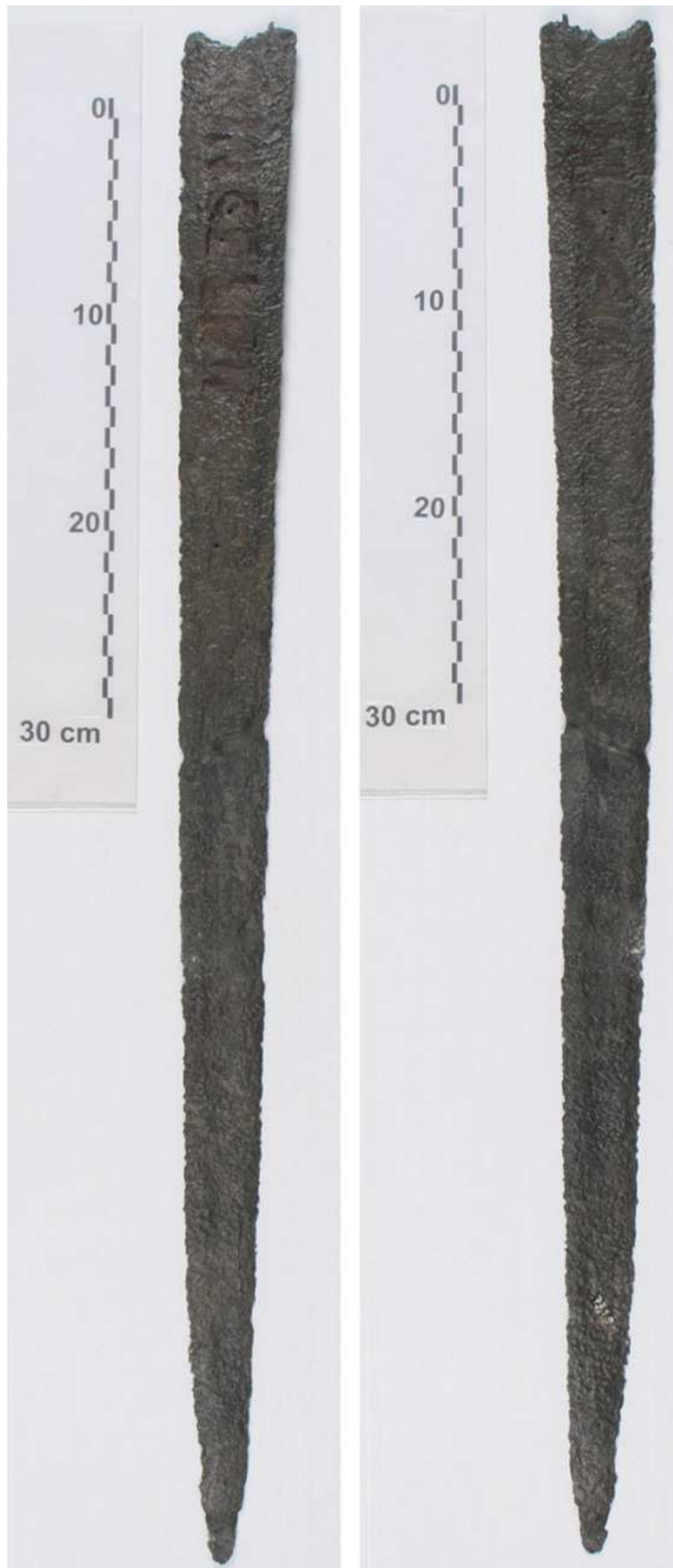


Fig. 21 : vue générale. Cliché Musée Denon.



Fig. 22 : Motif



Fig. 23 : Inscription.

Lieu de conservation : Musée Vivant Denon, Châlon-sur-Saône (n° 94.8.1) **Type :** X

Longueur hors tout : 860 mm

Poids : 796 g

Dimensions de la lame à la base : largeur 46 mm épaisseur 5 mm

Longueur 723 mm

Gorge longueur 650 mm largeur à la base 23 mm environ

Position du Centre de Masse (par rapport à la croisée) : 16 cm

Centres de Rotation :

Avant : 350 mm

Arrière : 260 mm

Dimensions de la soie :

- **longueur :** 127 mm, poignée 100 mm

- **largeur :**

o **à la croisée :** 34 mm

o **au pommeau :** 14 mm

- **épaisseur**

o **à la croisée :** 5 mm

o **au pommeau :** 3 mm

Croisée :

- **envergure :** 137 mm

- **largeur :** 10 mm

- **épaisseur :** 21 mm

- **ouvertures :**

o **côté lame :** 54 mm.

o **côté soie :**

- **type :** Oakeshott style 1

Pommeau :

- **hauteur :** 27 mm

- **largeur :** 54 mm

- **épaisseur :** 30 mm

- **type :** Oakeshott B

La surface de l'arme est très abîmée, ne permettant pas une prise de mesure fiable de la largeur de la gorge. La soie n'est pas symétrique par rapport à l'axe de la lame : un de ses côtés est aligné avec un des tranchants. La matière disparue révèle par endroits les structures internes du métal présentant un fibrage s'étirant longitudinalement. On les voit se resserrer dans la soie au fur et à mesure qu'on s'approche du pommeau. On distingue les traces caractéristiques d'une mise en forme hâtive, ayant créé des replis et des lèvres sur les côtés de la soie.

La croix et le pommeau sont faits par repli et soudage, puis mise en forme au marteau suivi d'abrasion. Le pommeau à arête supérieure visible mais face inférieure plane a pu être monté sur la soie directement, c'est moins certain pour la croix ; les espaces entre elle et la lame sur sa face inférieure sont cependant peut-être dus à la corrosion de la lame. La ligne de fermeture du pommeau est inclinée par rapport au plan de l'arme, ce qui indique que la pièce ait pu pivoter au cours de sa mise en place. Il peut représenter un modèle précoce de type A.

La croisée para-elliptique est bien ajustée au niveau de la soie, en revanche la cavité destinée à recevoir la base de la lame est plus grande que celle-ci.

La lame porte des traces d'inscriptions corroyées sur une de ses faces, malheureusement indéchiffrables. On peut éventuellement distinguer « ..I I C E I S T »

L'autre face semble ne pas être inscrite.



Fig. 24 : Vue générale de l'épée. Détail du pommeau. Poignée (profil).



Fig 25 : Soie et garde.



Fig. 26 : Inscription.

Lieu de conservation : Musée Vivant Denon, Châlon-sur-Saône (n° 90.21.1) **Type :** X

Longueur hors tout : 768 mm

Poids : 349 g

Dimensions de la lame à la base : largeur 44,5 mm épaisseur 3 mm

Longueur 642 mm

Gorge longueur largeur 18 mm environ

Position du Centre de Masse (par rapport à la croisée) :

Centres de Rotation :

Avant :

Arrière :

Dimensions de la soie :

- **longueur :** 126 mm, poignée 100 mm

- **largeur :**

o à la croisée : 33 mm

o au pommeau : 10,2 mm

- **épaisseur**

o à la croisée : 3 mm

o au pommeau : 1,4 mm

Croisée :

- **envergure :**

- **largeur :**

- **épaisseur :**

- **ouvertures :**

o côté lame :

o côté soie :

- **type :**

Pommeau :

- **hauteur :** 25 mm

- **largeur :** 50 mm

- **épaisseur :** 22,8 mm

- **type :** Oakeshott A.

L'arme est très abîmée : des lacunes importantes parsèment la lame et la soie.

On peut clairement voir la disposition longitudinale du fibrage au niveau des tranchants et sur le reste de la lame. Des zones grises de teintes variables, parfois assez foncées en périphérie et surtout vers la pointe, sont visibles sur l'ensemble de la lame.

On peut également distinguer, quoique à peine, les indices d'une inscription semblant s'achever en « ..AIS. » Le métal formant les lettres a disparu cependant, laissant seulement des empreintes en creux.

La soie est large à sa base, ses bords sont convexes. L'épaulement de la lame montre des traces de déformation plastique (étrécissement) de la soie avant qu'on ne tire les tranchants.

Le pommeau, très ajusté sur la soie, semble fait d'un morceau de fer plié sur celle-ci, soudé et mis en forme au marteau et à l'abrasif.



Fig. 27 : Vue générale de l'épée. Pommeau (détail). Pointe.



Fig. 28 : Pommeau (détail).

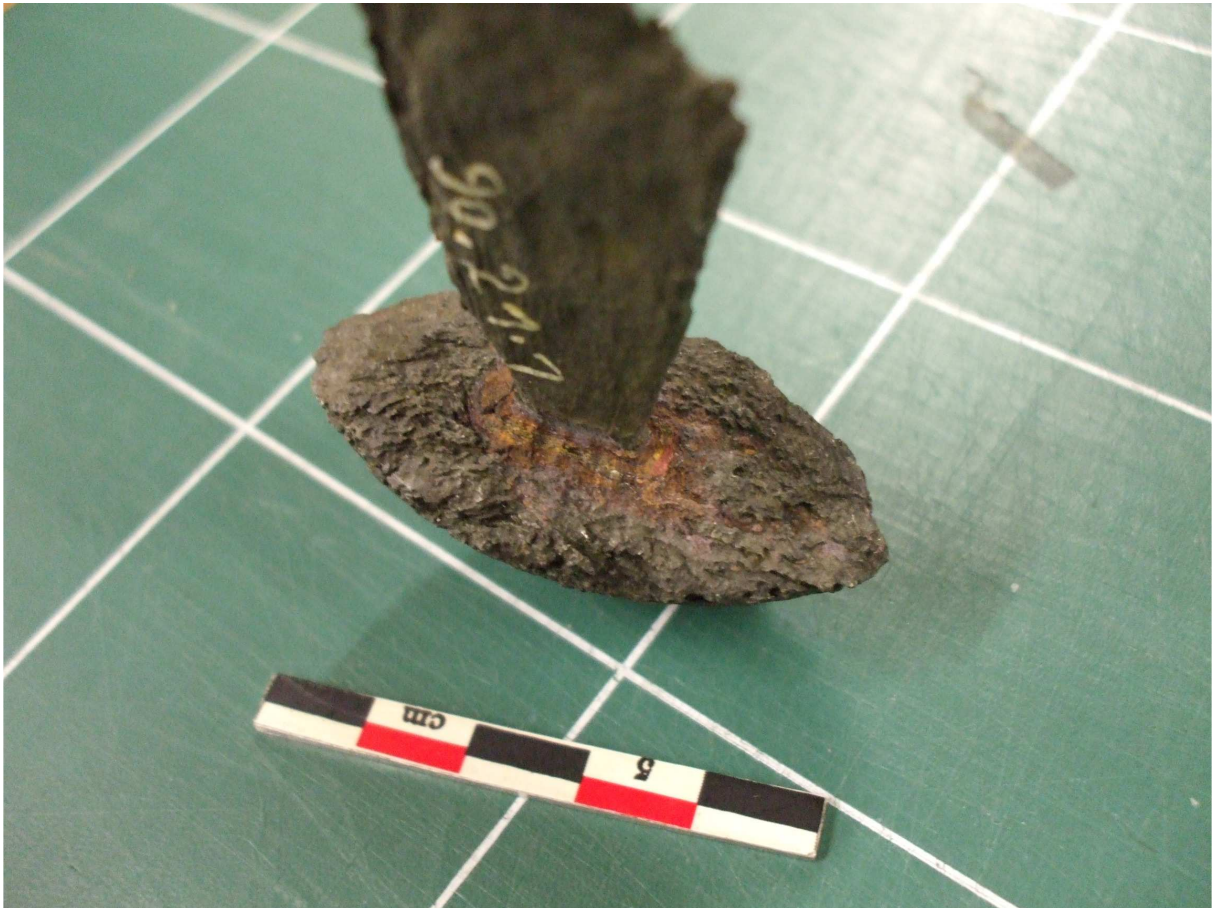


Fig. 29 : Pommeau (détail).

Lieu de conservation : Musée Vivant Denon, Châlon-sur-Saône (n° 67.1.1) **Type :** X

Longueur hors tout : 977 mm.

Poids : 738 g.

Dimensions de la lame à la base : largeur 42 mm épaisseur 5 mm

Longueur 830 mm

Gorge longueur 640 mm environ largeur 23 mm

Position du Centre de Masse (par rapport à la croisée) : 120 mm.

Centres de Rotation :

Avant : 440 mm

Arrière : 250 mm

Dimensions de la soie :

- **longueur :** 134 mm, poignée 97 mm.

- **largeur :**

o **à la croisée :** 25 mm.

o **au pommeau :** 16 mm.

- **épaisseur**

o **à la croisée :** 4 mm.

o **au pommeau :** 4 mm.

Croisée :

- **envergure :** 142 mm.

- **largeur :** 9 mm.

- **épaisseur :** 14 mm.

- **ouvertures :**

o **côté lame :** 53 mm.

o **côté soie :**

- **type :** Oakeshott 1.

Pommeau :

- **hauteur :** 37,4 mm.

- **largeur :** 58,9 mm.

- **épaisseur :** 35,2 mm.

- **type :** Oakeshott A.

L'épée a conservé sa silhouette générale mais la lame semble avoir perdu beaucoup de matière, faussant les estimations basées sur les masses et lui donnant une souplesse artificielle. L'étrécissement du métal à la base de la soie est visible, et l'interruption des lignes inclusionnaires semble indiquer une mise en forme d'ajustage par abrasion.

La face inférieure du pommeau autorise par sa forme générale une plus grande mobilité du poignet. Elle présente en son centre une cavité qu'on peut lier aux méthodes de fabrication par pliage et soudage.

La garde n'est pas perpendiculaire à la lame et montre une lacune en son centre. Les lignes inclusionnaires et une fine trace longitudinale semblent indiquer qu'elle est faite de deux barres de fer fortement inclusionnaire soudées ensemble aux extrémités, en laissant probablement un espace au centre pour la soie. Ce dernier a pu être mis aux dimensions par abrasion.

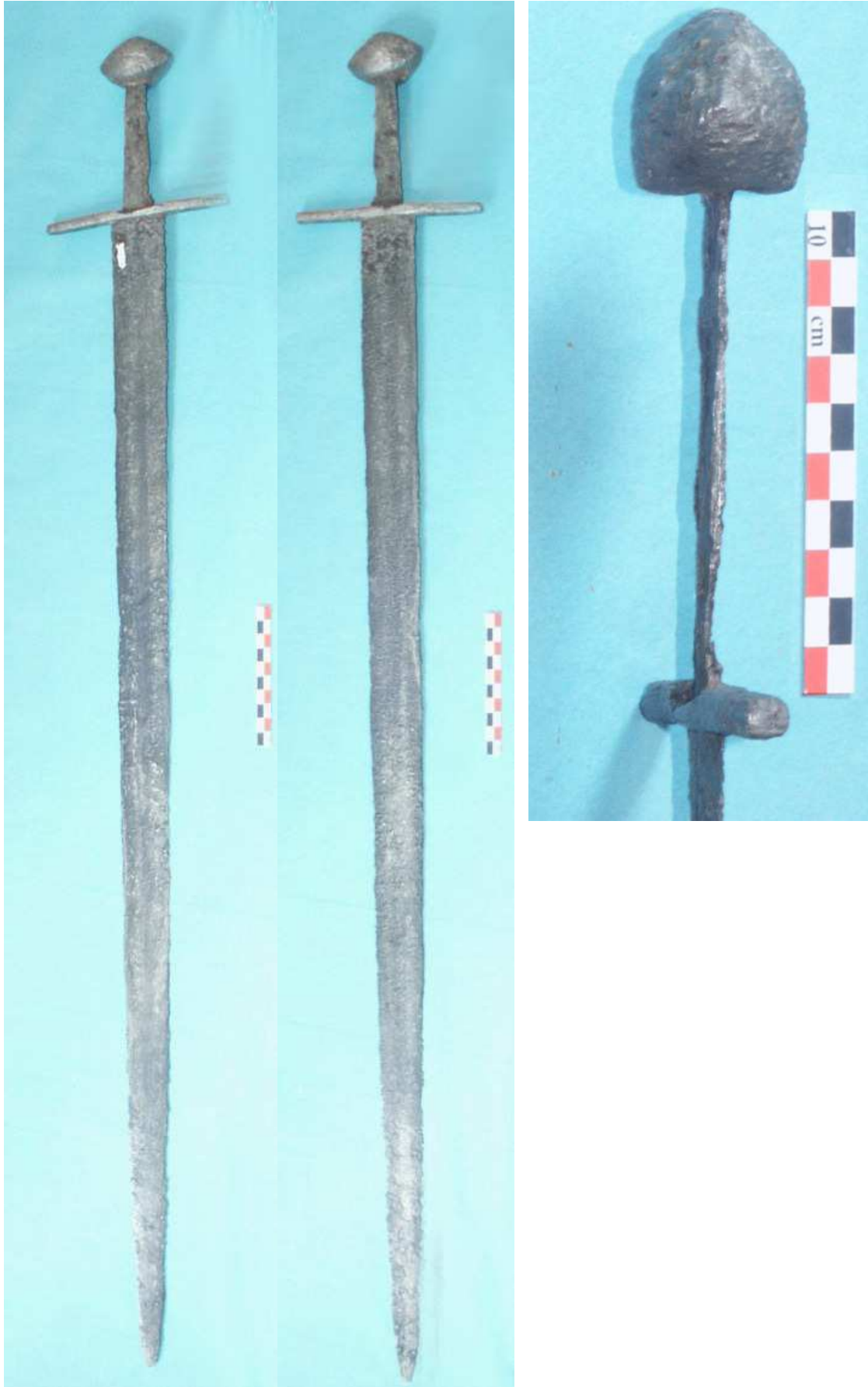


Fig. 30 : Vue générale de l'épée. Poignée (profil).



Fig. 31.



Fig. 32.

Lieu de conservation : Musée Vivant Denon, Châlon-sur-Saône (n° 89.97.1) **Type :** X

Longueur hors tout : 950 mm

Poids : 695 g

Dimensions de la lame à la base : largeur 47 mm épaisseur 4 mm

Longueur 77,5 mm

Gorge longueur 700 mm largeur 17 mm

Position du Centre de Masse (par rapport à la croisée) : 17 cm

Centres de Rotation :

Avant : 400 mm

Arrière : 300 mm

Dimensions de la soie :

- **longueur :** 130 mm, poignée 95 mm

- **largeur :**

o **à la croisée :** 28 mm

o **au pommeau :** 10 mm

- **épaisseur**

o **à la croisée :** 5 mm

o **au pommeau :** 5 mm

Croisée :

- **envergure :** 104 mm

- **largeur :** 9 mm

- **épaisseur :** 18 mm

- **ouvertures :**

o **côté lame :** 51 mm sur 7 mm

o **côté soie :** 35 mm sur 7 mm

- **type :** Non répertorié. Oakeshott style 4 courbé.

Pommeau :

- **hauteur :** 41 mm

- **largeur :** 44 mm

- **épaisseur :** 29 mm

- **type :** Oakeshott I

La croix est d'un type non décrit par E. Oakeshott : des quillons incurvés pourvus de lentilles terminales. La symétrie en est altérée sans doute par accident : les deux branches s'affinent jusqu'aux lentilles ; mais l'une est plus courbée que l'autre. Elle possède une rainure destinée à accueillir le talon de la lame dont les dimensions suggèrent pour celle-ci une épaisseur initialement supérieure, même en tenant compte de la quantité de matière perdue par la garde. Elle semble faite de deux parties soudées ensemble laissant au centre une ouverture pour la soie, élargie ultérieurement, probablement à la lime. Le pommeau est un type I dépourvu de tranche dont les faces planes présentent des dimensions réduites (de l'ordre de 12 mm). L'analyse des traces de son élaboration suggère une première mise en forme par pliage, puis une mise en place par soudure à chaud sur lui-même au niveau de l'extrémité de la soie. La soie montre des traces de mise en forme au marteau ayant formé des bourrelets qui ont été ensuite écrasés.

La lame a perdu une quantité significative de matière. Elle porte dans une de ses gorges une inscription probablement damasquinée* à l'origine dont seuls les sillons subsistent : + A T A

+



Des formes de croix similaires, et assez caractéristiques, sont figurés dans les illustrations de la Bible d'Etienne Harding, manuscrit cistercien daté d'entre 1109 et 1111 (Dijon BM ms. 0012 à 0015).

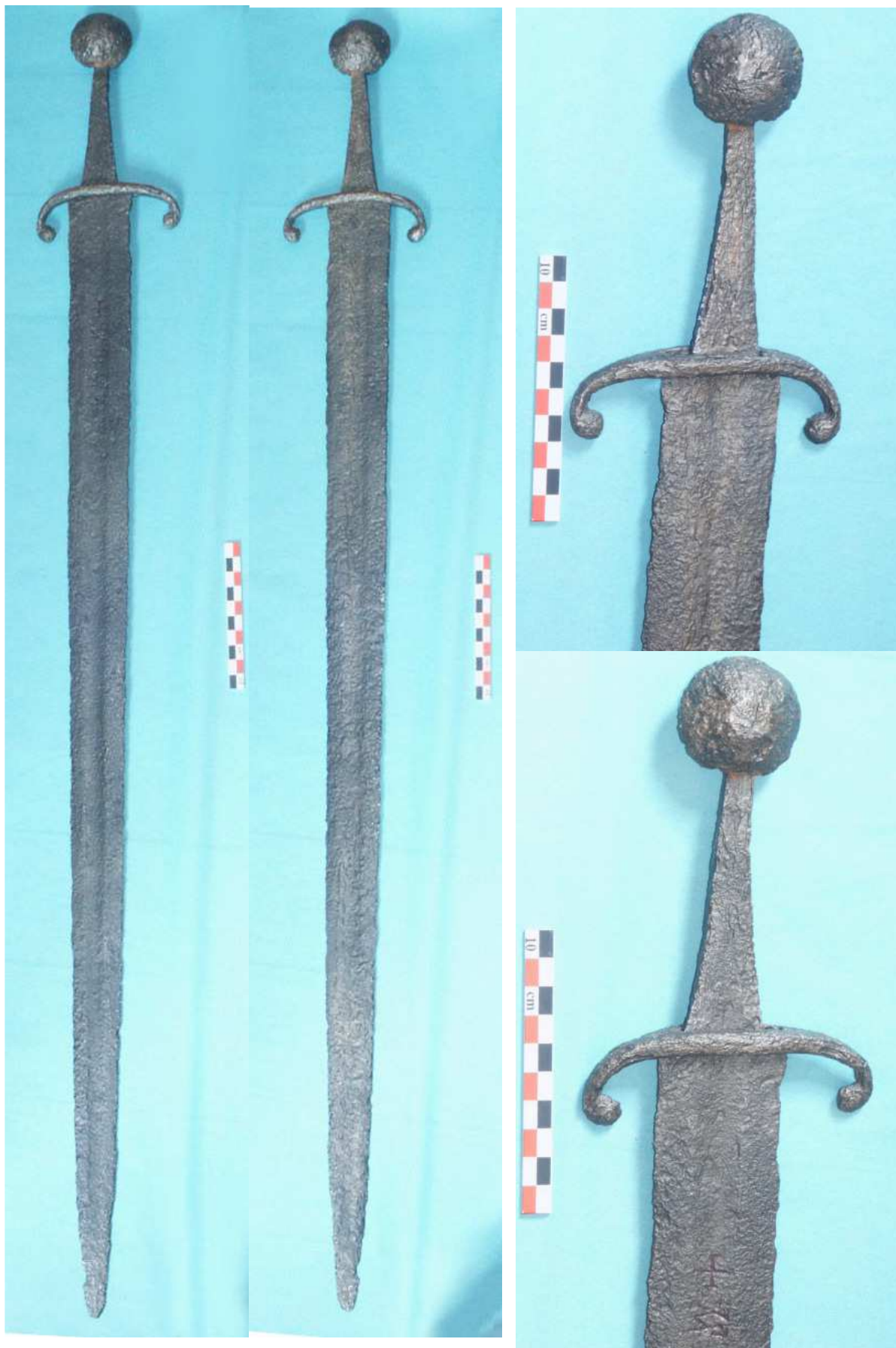


Fig. 33 : Vue générale de l'épée. Poignée (détail).

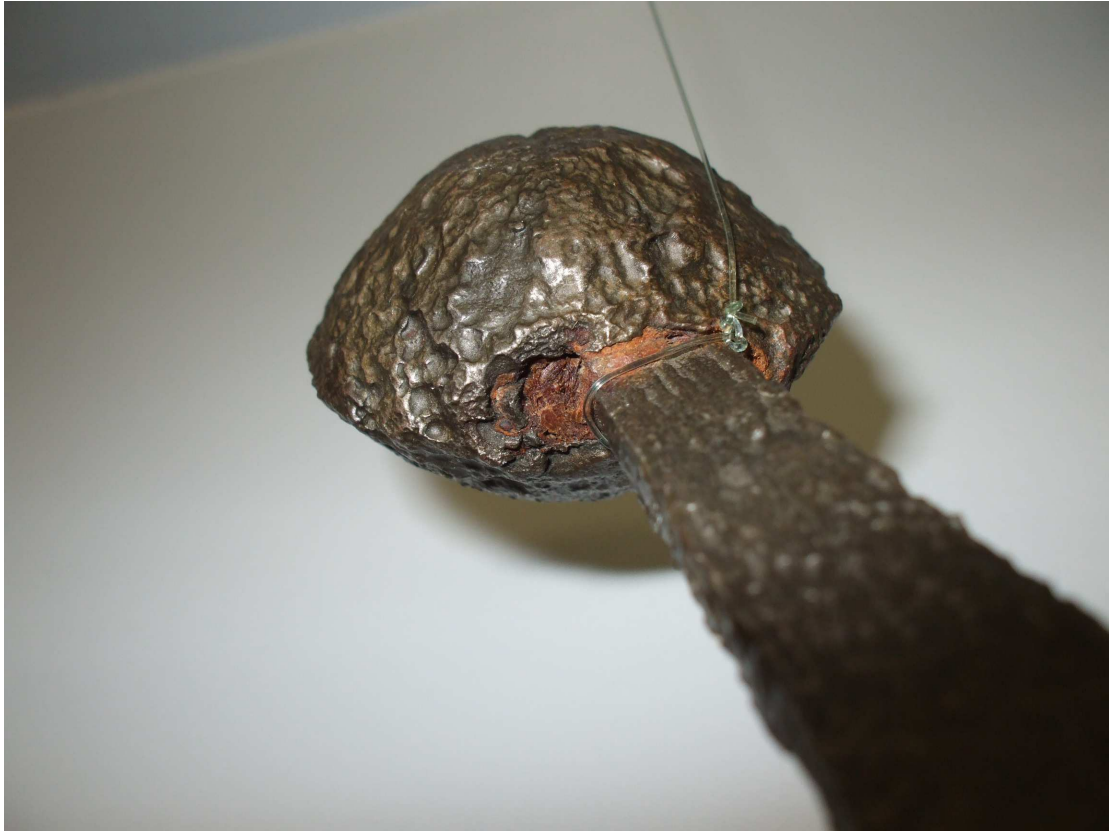


Fig. 34 : Pommeau (détail).



Fig. 35 : Inscription (détail).



Fig. 36 : Pommeau et garde (détail).



Fig. 37 : Soie (détail).

Lieu de conservation : Musée Vivant Denon, Châlon-sur-Saône (n° 72.18.5) **Type :** XI

Longueur hors tout : 755 mm

Poids : 631 g

Dimensions de la lame à la base : largeur 43 mm épaisseur 3,5 mm

Longueur : casée

Gorge largeur 12 mm

Position du Centre de Masse (par rapport à la croisée) :

Centres de Rotation :

Avant :

Arrière :

Dimensions de la soie :

- **longueur :** 150 mm, poignée 100 mm (restaurée)

- **largeur :**

o à la croisée : 33 mm

o au pommeau : 29 mm

- **épaisseur**

o à la croisée : 6 mm

o au pommeau : 4 mm

Croisée :

- **envergure :** 18 mm

- **largeur :** 11 mm

- **épaisseur :** 11 mm

- **ouvertures :**

o côté lame : 72 mm (lacunaire)

o côté soie :

- **type :** Oakeshott style 1.

Pommeau :

- **hauteur :** 38 mm

- **largeur :** 59 mm

- **épaisseur :** 31 mm

- **type :** Oakeshott A.

Le pommeau aux surfaces convexes montre une cavité sur sa face inférieure, alors qu'on voit une fente à l'arête supérieure, de chaque côté de la soie ; on semble avoir ici l'exemple d'un anneau épais, obtenu en perçant un bloc de fer au poinçon, puis écrasé latéralement. L'extrémité de la soie est visible, mais elle est très réduite.

La soie a été restaurée, remplacée par une barre d'une dimension légèrement supérieure à ce que la comparaison avec des armes similaires semble suggérer.

La garde est une fine barre s'épaississant en son centre montrant un fibrage longitudinal. Son état actuel ne permet pas de déterminer un mode de fabrication. Elle semble avoir été remontée à l'envers sur la lame : l'ouverture la plus large, bien supérieure aux dimensions de la lame est maintenant dirigée vers le pommeau.

La lame porte les traces d'une inscription malheureusement indéchiffrable. On peut cependant distinguer un caractère final à distance du groupe principal.

Lieu de conservation : Musée Vivant Denon, Châlon-sur-Saône (n° 72.22.4) **Type :** XI

Longueur hors tout : 675 mm

Poids : 438 g

Dimensions de la lame à la base : largeur 42 mm épaisseur 6 mm
Longueur (brisée)

Position du Centre de Masse (par rapport à la croisée) :

Centres de Rotation :

Avant :

Arrière :

Dimensions de la soie :

- longueur :

- largeur :

o à la croisée :

o au pommeau :

- épaisseur

o à la croisée :

o au pommeau :

Croisée :

- envergure :

- largeur :

- épaisseur :

- ouvertures :

o côté lame :

o côté soie :

- type :

Pommeau :

- hauteur :

- largeur :

- épaisseur :

- type :

Il ne reste de cette épée qu'un fragment de lame, qui porte sur toute sa longueur une fine gorge. On distingue dans celle-ci des damasquinures en métal doré : sur une face, un élégant rinceau émanant d'une base transversale, et sur l'autre une série de lettres partiellement disparues :



Le style du rinceau rappelle les exemples livrés par l'iconographie du XIII^e siècle.

Les formes des lettres quant à elles, sont proches de marques similaires connues sur des épées de la première moitié du XIII^e siècle⁴²².

⁴²² Rudolf Wegeli groupe VIII, donné par ARRIGNON Jean-Pierre, *op. cit.* p. 123-147.



Fig. 38 : Vue générale. Détail de la gorge.



Fig. 39 : Inscription (détail).

Lieu de conservation : Musée Vivant Denon, Châlon-sur-Saône (n° 89.95.1) **Type :** XII

Longueur hors tout : 865 mm

Poids : 629 g

Dimensions de la lame à la base : largeur 50 mm épaisseur 6 mm

Longueur 730 mm

Gorge longueur 650 mm environ, largeur 19 mm à la base

Position du Centre de Masse (par rapport à la croisée) : 16 cm environ

Centres de Rotation :

Avant : 460 mm

Arrière : 360 mm

Dimensions de la soie :

- **longueur :** 130 mm, poignée 100 mm

- **largeur :**

o **à la croisée :** 22 mm

o au pommeau : 13 mm

- **épaisseur**

o **à la croisée :** 6 mm

o **au pommeau :** 6 mm

Croisée :

- **envergure :** 103 mm (brisée et partiellement restaurée)

- **largeur :** 9 mm

- **épaisseur :** 14 mm

- **ouvertures :**

o côté lame :

o côté soie :

- **type :** Oakeshott 6.

Pommeau :

- **hauteur :** 42 mm

- **largeur :** 44 mm

- **épaisseur :** 14 mm

- **type :** Oakeshott I.

Le pommeau est un beau type I en alliage cuivreux probablement coulé et présentant une légère asymétrie antéro-postérieure ; ses faces font environ 20 mm de diamètre. Il est plus épais vers sa base.

L'arme est très lacunaire cependant, et a été restaurée à la résine, ce qui rend peu fiables les données dynamiques. On distingue toutefois le resserrement des fibres du métal sur la soie, vers le pommeau, de même que les bourrelets partiellement aplatis de mise en forme de la soie. La gorge se poursuit sur le premier tiers de celle-ci. Elle s'étrécit à mesure qu'on se rapproche de la pointe.

L'arme a été trouvée avec un élément de fourreau : une bouterolle faite d'une tôle enroulée en cône aplati et percée de deux trous de fixation sur son revers, et d'une série d'orifice décoratifs sur son avers.

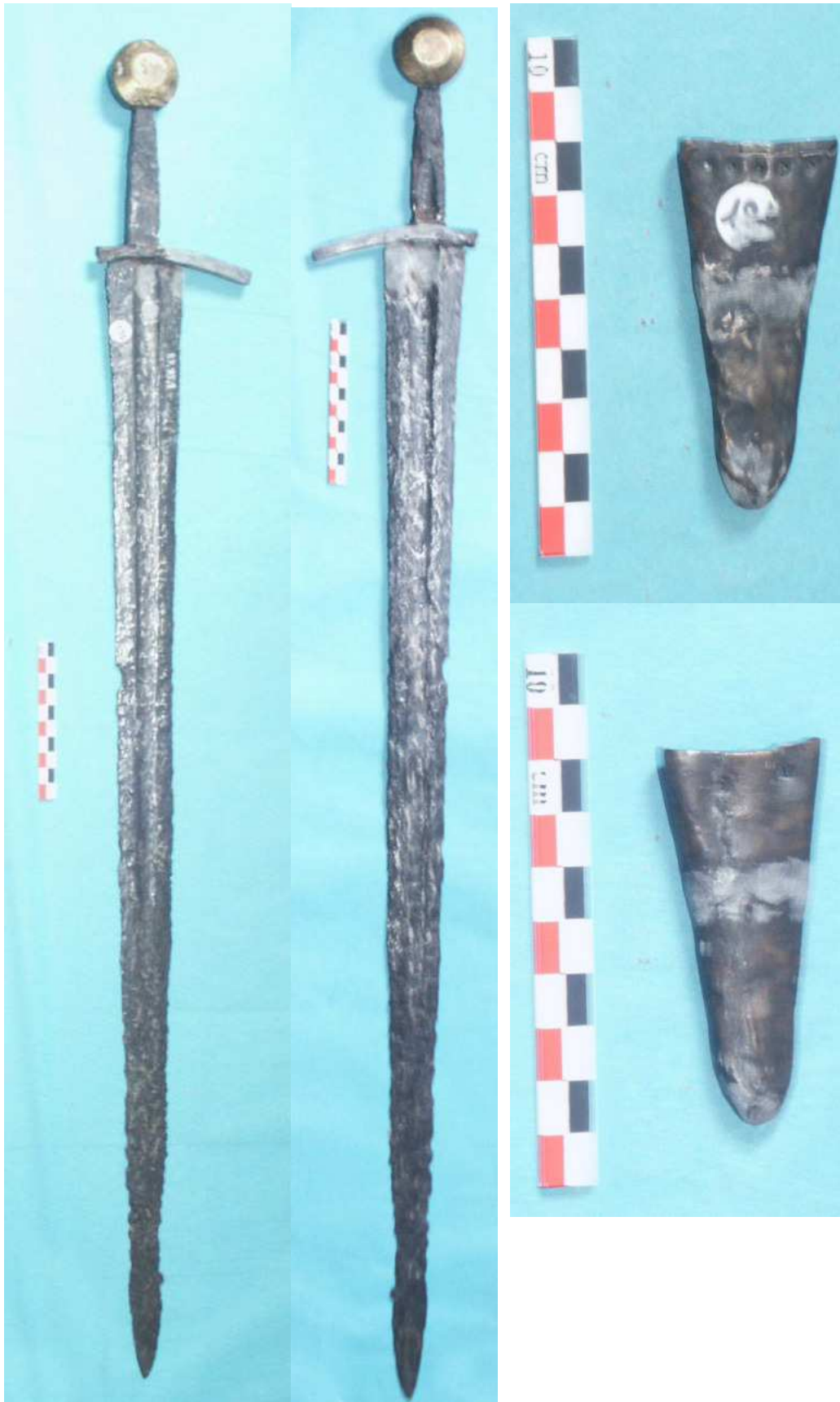


Fig. 40 : Vue générale. Bouterolle.



Fig. 41 : Poignée (détail).

Lieu de conservation : Musée Vivant Denon, Châlon-sur-Saône (n° 80.37.4) **Type :** XII

Longueur hors tout : 970 mm

Poids : 821 g

Dimensions de la lame à la base : largeur 47 mm épaisseur 7 mm

Gorge longueur 570 mm largeur 13 mm

Position du Centre de Masse (par rapport à la croisée) : 14 cm

Centres de Rotation :

Avant :

Arrière :

Dimensions de la soie :

- longueur : 150 mm, poignée 106 mm

- largeur :

o à la croisée : 24 mm

o au pommeau : 15 mm

- épaisseur

o à la croisée : 7 mm

o au pommeau : 5 mm

Croisée :

- envergure : 126 mm

- largeur : 14 mm

- épaisseur : 17 mm

- ouvertures :

o côté lame : 53

o côté soie : 28

- type : Oakeshott 6.

Pommeau :

- hauteur : 41 mm

- largeur : 45 mm

- épaisseur : 25 mm

- type : Oakeshott I.

Le pommeau est un type I aux faces inclinées, plus épais à sa base. La cavité pour recevoir la soie est plus large que cette dernière. Le pommeau semble montrer sur une moitié seulement de sa circonférence une ligne de soudure, qui peut indiquer une fabrication par section et fermeture à chaud, puis mise en forme des cavités et des surfaces à la lime.

La soie fait saillie de 3 mm par dessus le pommeau et a été matée et formée en pyramide. On distingue au tiers de sa longueur depuis la garde sur une face, et visible dans l'épaisseur jusqu'au pommeau une discontinuité de matière indiquant un rajout manifeste, peut-être pour réparer la soie ou plus vraisemblablement compenser un manque de matière à ce niveau : la gorge et la soie semblent avoir été mises en forme postérieurement à cet ajout.

La croix semble composée d'un seul morceau de métal ; ses branches vont s'amincissant jusqu'à leurs extrémités, montrant des traces de mise en forme au marteau. Elle n'épouse pas le contour de la lame : des espaces sont visibles au niveau des gorges, l'orifice central de la croix étant rectangulaire. Sur sa face inférieure, la cavité faite pour recevoir la lame est de dimensions plus grandes que celle-ci. On peut discerner que cette cavité a été formée par l'emploi à chaud d'un outil imitant la forme de la base de la lame.

Cette dernière porte une longue et fine gorge à fond plat. Les arêtes entre la gorge et les méplats de la lame sont finement ourlées. Le tiers distal de la lame a une section losangique forte. La lame est incurvée : un de ses tranchants est même légèrement convexe, ce qui peut résulter d'une déformation lors de la trempe. Malgré ses défauts apparents (soie et courbure), cette lame a néanmoins reçu des finitions relativement poussées.

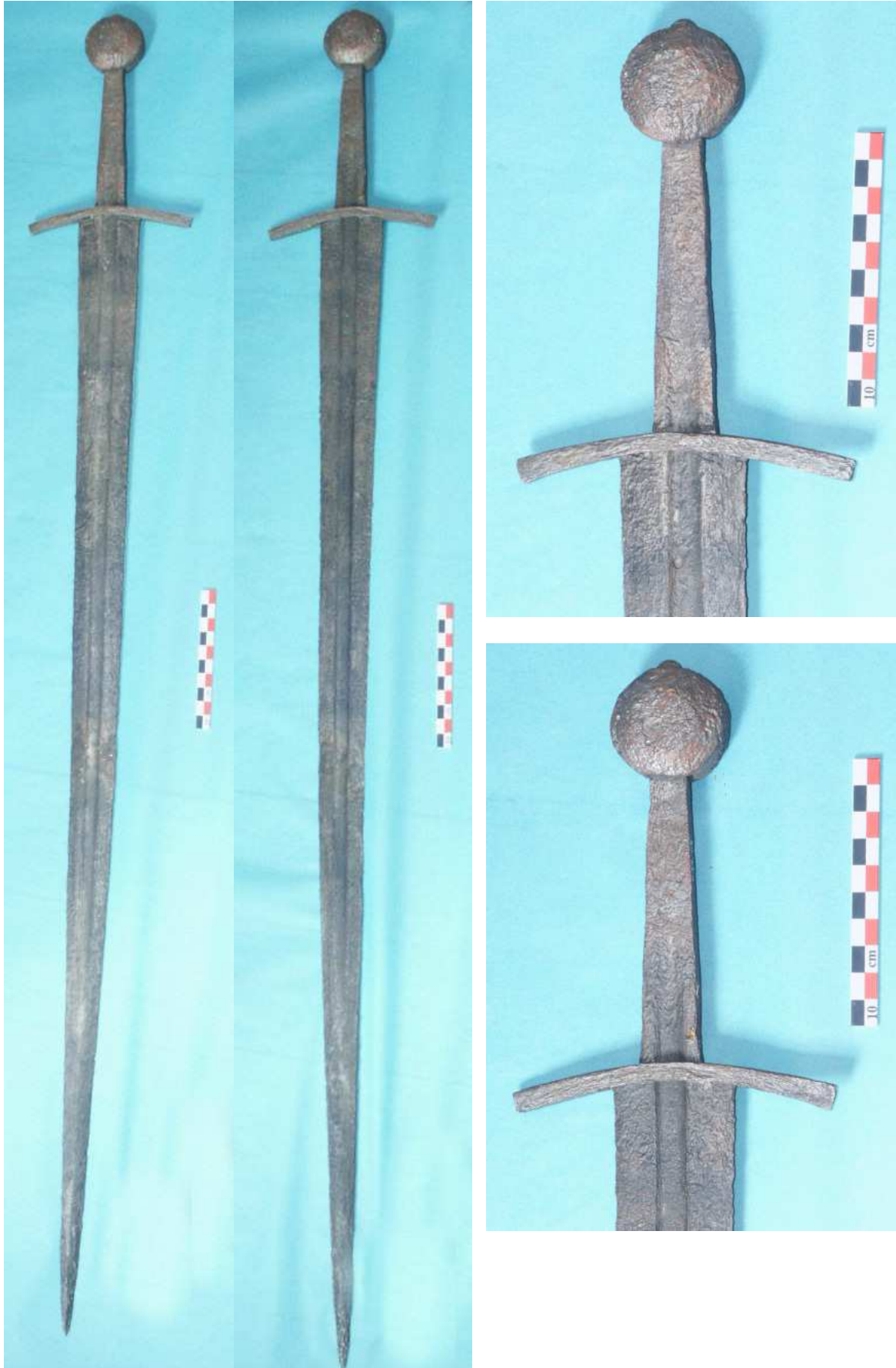


Fig. 42 : Vue générale. Poignée (détail).



Fig. 43 : Croix (détail).



Fig. 44 : Soie (détail).



Fig. 45 : Pommeau (détail).



Fig. 46 : Pommeau (détail).

Lieu de conservation : Autun, Musée Rollin (épée 15)

Type : XII

Longueur hors tout : 822 mm

Poids : 755 g

Dimensions de la lame à la base : largeur 46,7 mm épaisseur 7,9 mm
Longueur 613 mm (cassée).

Position du Centre de Masse (par rapport à la croisée) :

Centres de Rotation :

Avant :

Arrière :

Dimensions de la soie :

- **longueur :** 137 mm, poignée 88,3 mm

- **largeur :**

o **à la croisée :** 29 mm

o **au pommeau :** 16,8 mm

- **épaisseur**

o **à la croisée :** 5,8 mm

o **au pommeau :** 4,3 mm

Croisée :

- **envergure :** 146 mm

- **largeur :** 11,2 mm

- **épaisseur :** 15,3 mm

- ouvertures :

o côté lame :

o côté soie :

- **type :** Oakeshott style 3.

Pommeau :

- **hauteur :** 48,5 mm

- **largeur :** 50,6 mm

- **épaisseur :** 20 mm

- **type :** Oakeshott H

L'arme est dans un état de corrosion avancé.

Le pommeau est légèrement désaxé par rapport à la croix ; on peut distinguer des larges faces centrales arrondies et un léger chanfrein, le classant donc dans le type L'ouverture pour la soie est large, et on peut distinguer que le pommeau est creux, suggérant une construction par soudage des faces sur une partie cylindrique formant la circonférence.

La croix, aux quillons légèrement asymétriques, est de section carrée, plus épaisse en son centre.

Une longue gorge est visible sur la lame, qui elle-même présente des lacunes importantes.

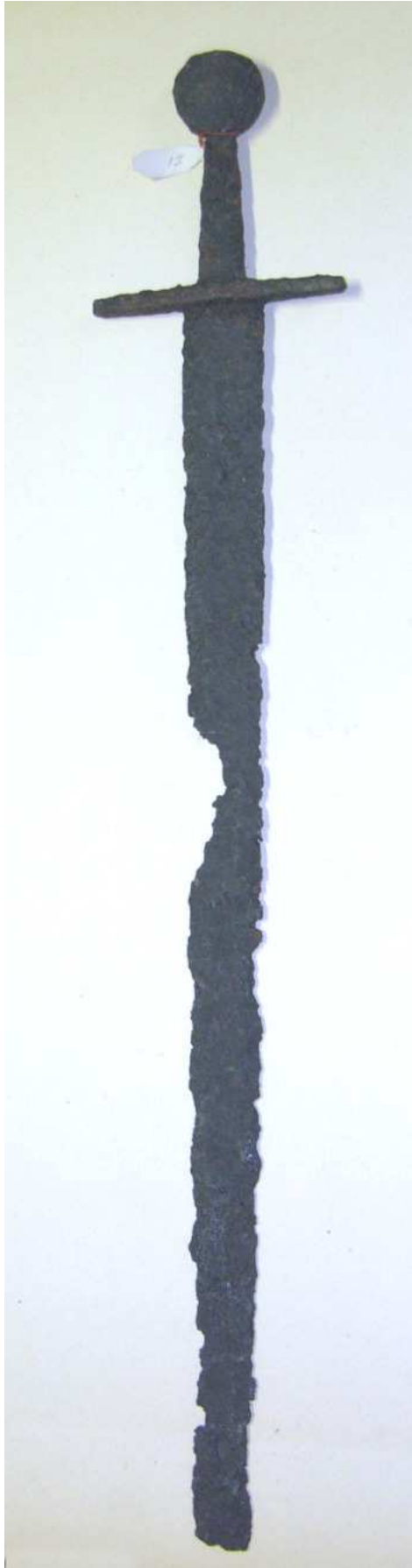


Fig. 47 : Vue générale. Poignée (détail). Cliché Musée Rollin.



Fig. 48 : Pommeau (détail).

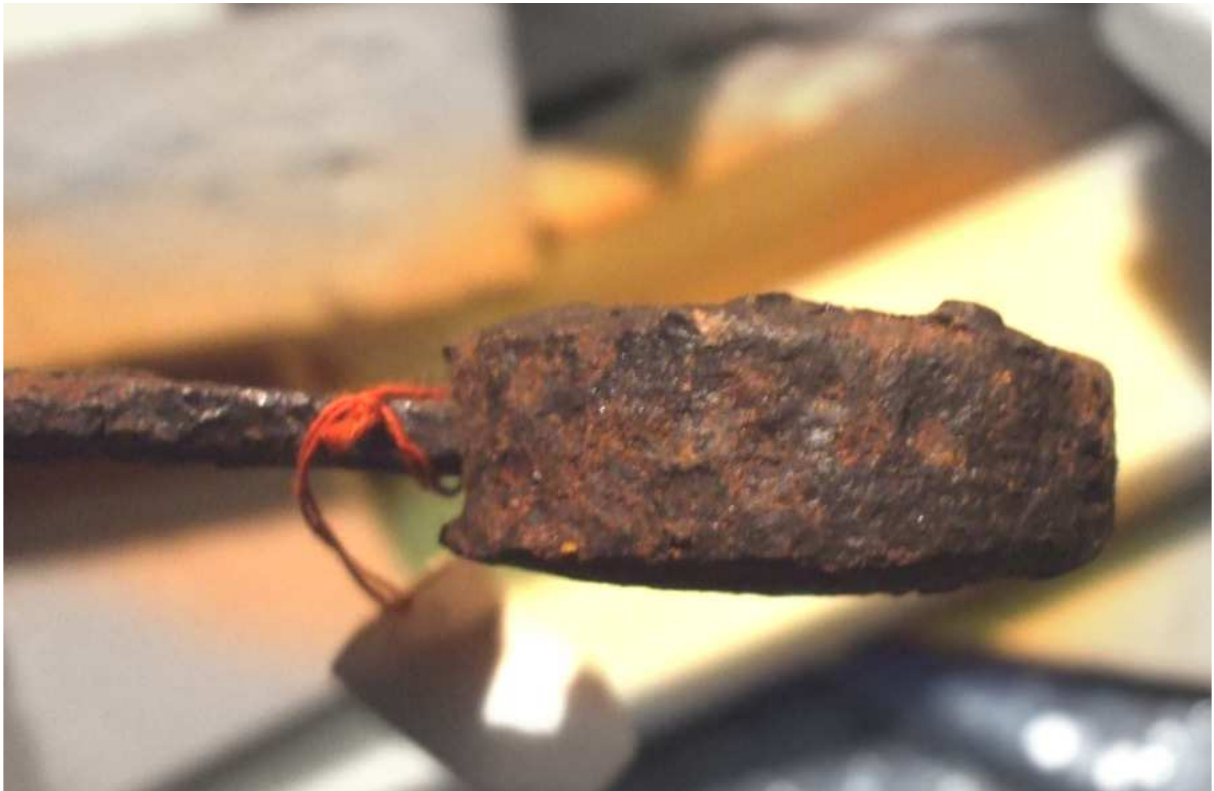


Fig. 49 : Pommeau (détail).

Lieu de conservation : Musée des Ursulines, Mâcon

Type : XII

Longueur hors tout : 871 mm

Poids : 493 g

Dimensions de la lame à la base : largeur 42,9 mm épaisseur 4,5 mm

Longueur 780 mm

Gorge longueur 650 mm (estimation) largeur 16,9 mm.

Position du Centre de Masse (par rapport à la croisée) :

Centres de Rotation :

Avant :

Arrière :

Dimensions de la soie :

- **longueur :** 80,8 mm (cassée)

- **largeur :**

o à la croisée : 22,8 mm

o au pommeau : mm

- **épaisseur**

o à la croisée : 4,6 mm

o au pommeau : mm

Croisée :

- **envergure :** 138,6 mm

- **largeur :** 14,5 mm au pommeau.

- épaisseur : mm

- **ouvertures :**

o côté lame : 50,5 mm.

o côté soie : 29,7 mm par 7,9 mm.

- **type :** Oakeshott style 5.

Pommeau :

- hauteur : mm

- largeur : mm

- épaisseur : mm

- type :

L'épée est cassée : le pommeau et la pointe manquent. L'arme a perdu en outre beaucoup de matière.

L'extrémité du quillon le moins endommagé est enroulée, sans que ce soit un accident : un guillochage symétrique vient lui donner sa forme spécifique.

Le métal de la garde a été formé à chaud, les quillons aplatis puis roulés. L'orifice pour la soie est bien plus grand que cette dernière, de même que la cavité pour la lame, indiquant la grande quantité de matière disparue. On distingue néanmoins sur la lame une gorge dont la largeur est difficile à estimer, mais qui semble courir sur une grande longueur.



Fig. 50 : Poignée (détail).



Fig. 51 : Poignée (détail).

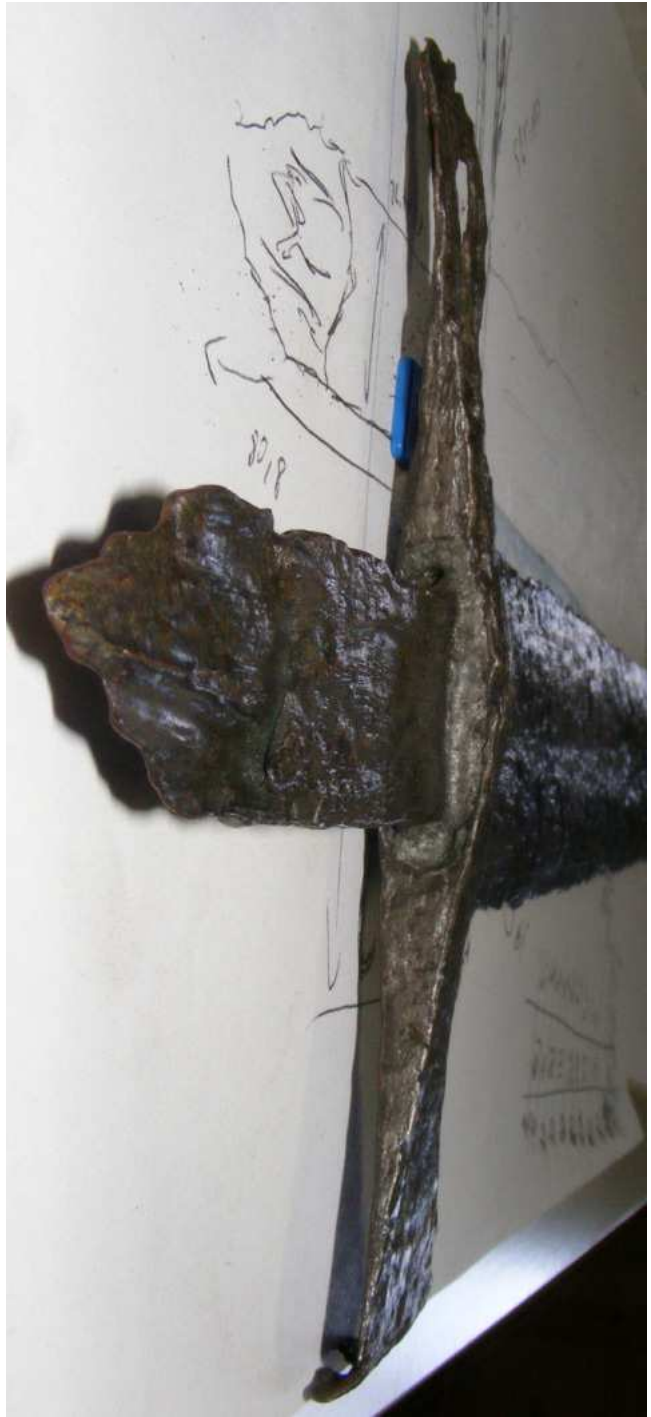


Fig. 52 : Lame. Croix.

Lieu de conservation : Musée Vivant Denon, Châlon-sur-Saône (n° 73.69.5) **Type :** XV

Longueur hors tout : 880 mm

Poids : 639 g

Dimensions de la lame à la base : largeur 36 mm épaisseur 6 mm
Longueur 723 mm

Position du Centre de Masse (par rapport à la croisée) : 8 cm

Centres de Rotation :

Avant : 320 mm

Arrière : 180 mm

Dimensions de la soie :

- **longueur :** 146 mm, poignée 101 mm

- **largeur :**

o **à la croisée :** 19 mm

o **au pommeau :** 15 mm

- **épaisseur**

o **à la croisée :** 5 mm

o **au pommeau :** 5 mm

Croisée :

- **envergure :** 116 mm

- **largeur :** 12 mm

- **épaisseur :** 14 mm

- **ouvertures :**

o **côté lame :** 45 mm

o **côté soie :** 25 mm

- **type :** Oakeshott style 3

Pommeau :

- **hauteur :** 43 mm

- **largeur :** 58 mm

- **épaisseur :** 17 mm

- **type :** Oakeshott sous-type H.

L'ensemble de l'arme a perdu beaucoup de matière, rendant les estimations dynamiques peu fiables. On devine quand même la silhouette triangulaire d'un type XV.

Le pommeau est plat et ovale, aux bosses à faces circulaires, plus épais à sa base. On peut distinguer sur sa circonférence des indices suggérant une fabrication par soudage par empilement.

La croix est courte, de section carrée, et témoigne d'un enlèvement de matière pour obtenir ces surfaces visible grâce aux fibres marquées et ondulées qui s'interrompent aux plats. La croix est légèrement désaxée longitudinalement. Les orifices sont relativement bien ajustés, compte tenu du métal disparu, à la lame et à la soie. Elle semble faite de deux barres soudées ensemble à leurs extrémités.

Des fragments de matière organique sont toujours attachés à la soie et à la lame.

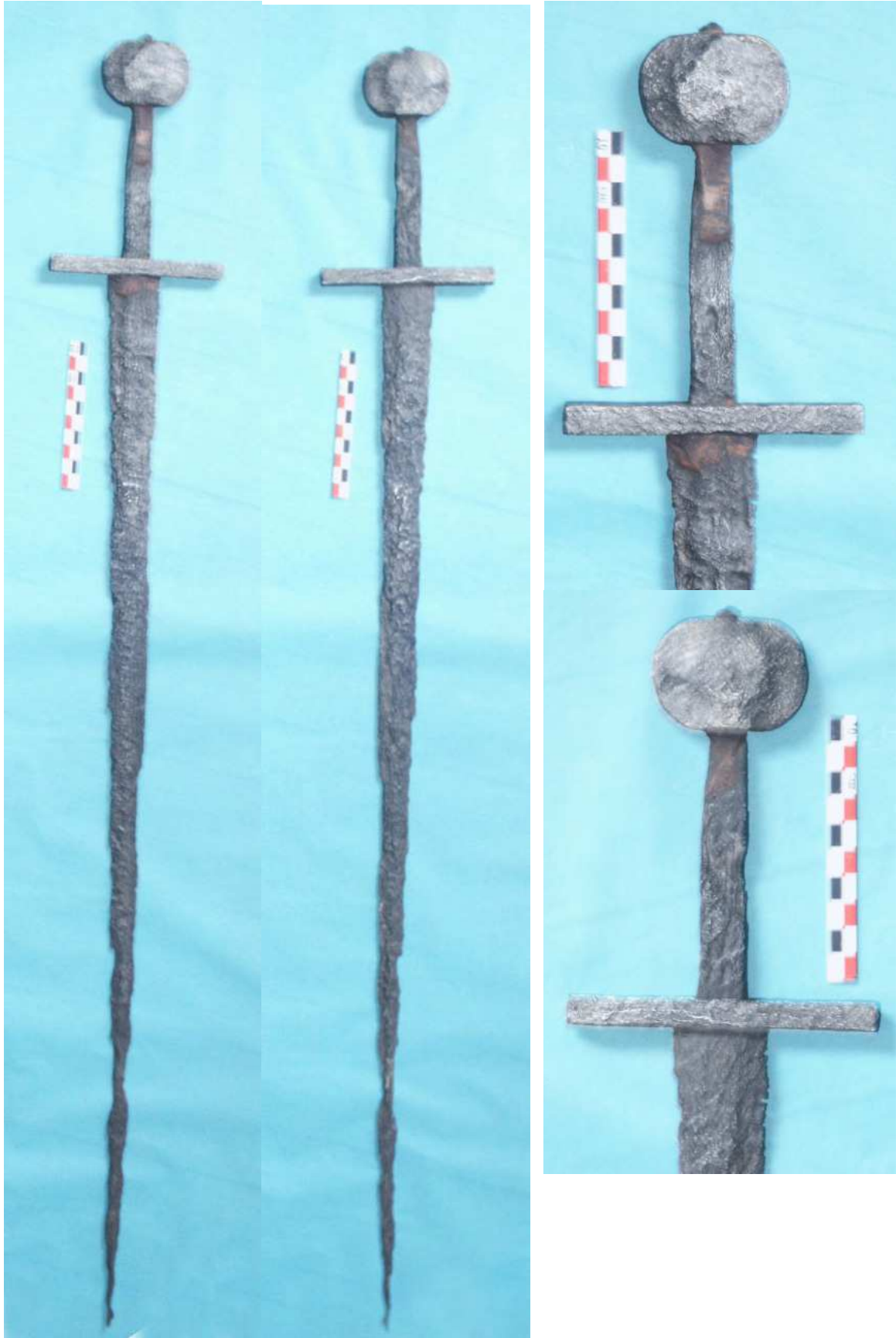


Fig. 53 : Vue générale. Poignée (détail).



Fig. 54 : Croix (détail).



Fig. 55 : Pommeau (détail).

Lieu de conservation : Musée Vivant Denon, Châlon-sur-Saône (sans n° inv.) **Type :** XV

Longueur hors tout : 865 mm

Poids :

Dimensions de la lame à la base : largeur 43 mm épaisseur 6 mm

Position du Centre de Masse (par rapport à la croisée) :

Centres de Rotation :

Avant :

Arrière :

Dimensions de la soie :

- **longueur :** 132 mm, poignée mm

- largeur :

o à la croisée : mm

o au pommeau : mm

- épaisseur

o à la croisée : mm

o au pommeau : mm

Croisée :

- **envergure :** 136 mm

- **largeur :** 18 mm (écusson)

- **épaisseur :** 7 mm (quillons) 20 mm (écusson)

- **ouvertures :**

o **côté lame :** 45 mm

o côté soie :

- **type :** Oakeshott style 8a

Pommeau :

- **hauteur :** 50 mm

- **largeur :** 56 mm

- **épaisseur :** 35 mm

- **type :** Oakeshott Sous-type H

Cette épée a été lourdement restaurée : le terme est approprié, puisque le fil de laiton et les viroles de cuivre placées sur la poignée, de même que la lame extrêmement lacunaire et composée désormais majoritairement de résine annule tout intérêt d'une analyse dynamique.

Toutefois, le pommeau massif, circulaire à faces concaves semble témoigner d'une fabrication par section et fermeture à chaud.

La croix à écusson à arête médiane, et quillons ronds aux extrémités courbés est néanmoins d'une grande élégance, et porte les traces de mise en forme à chaud.



Fig. 56 : Vue générale. Poignée (vue latérale).



Fig. 57 : Pommeau (détail).



Fig. 58 : Poignée (détail).

Lieu de conservation : Musée Vivant Denon, Châlon-sur-Saône (n° 73.1.6) **Type :** XVa

Longueur hors tout : 830 mm

Poids : 1007 g

Dimensions de la lame à la base : largeur 52,5 mm épaisseur 12 mm
Longueur 630 mm (cassée)

Position du Centre de Masse (par rapport à la croisée) : 9 cm

Centres de Rotation :

Avant : 580 mm

Arrière : 210 mm

Dimensions de la soie :

- **longueur :** 195 mm, poignée 131 mm

- **largeur :**

o **à la croisée :** 15 mm

o **au pommeau :** 11 mm

- **épaisseur**

o **à la croisée :** 10 mm

o **au pommeau :** 4 mm

Croisée :

- **envergure :** 216 mm

- **largeur :** 10 mm

- **épaisseur :** 24 mm (centre) 8 mm
(extrémités)

- **ouvertures :**

o **côté lame :**

o **côté soie :** 21mm sur 11 mm

- **type :** Oakeshott style 1 à arête centrale.

Pommeau :

- **hauteur :** 52 mm, rivet 7 mm

- **largeur :** 55 mm

- **épaisseur :** 57 mm au plus fort, 22 mm à la base.

- **type :** Oakeshott T5 octogonal.

La pointe de cette épée est brisée, ce qui n'enlève en rien à son caractère remarquable et, compte tenu de la morphologie de l'arme, ne fausse que peu les estimations liées aux aspects dynamiques.

Le pommeau de section octogonale à la face supérieure convexe porte sur les deux faces principales opposées un écusson en réserve, qui peut avoir perdu ce qui le remplissait. Sur son côté, une trace sombre et une discontinuité indiquent une fermeture par soudage. La forme du pommeau, et ses dimensions à la base, impliquent une poignée propre à un usage à deux mains.

La croix est de section carrée, les quillons vont s'étrécissant vers leur extrémité. Elle est remarquablement ajustée à la lame et à la forme particulière de la soie. Elle s'élargit en son centre, marqué par une arête. Le métal dont elle est faite paraît de qualité inférieure cependant. Les fibres interrompues témoignent de l'emploi de l'abrasion.

La soie est de section losangique à la base, prolongeant l'arête de la lame. Puis elle s'aplatit et prend une section octogonale, puis carrée et enfin rectangulaire à mesure qu'on s'approche du pommeau, où elle est marquée transversalement. Elle est matée par-dessus un rivet pyramidal faisant saillie au dessus du pommeau.

La lame porte à 120 mm de la base une marque indéterminée, placée au pied de la forte arête qui parcourt la lame jusqu'à sa pointe brisée, où l'épaisseur est encore de 7,6 mm. Entre l'arête et les tranchants, les méplats de la lame sont d'épaisseur quasi constante.

Les tranchants sont symétriquement abîmés à 8,5 cm environ de la croix, ce qui peut traduire la présence d'un élément de suspension.



Fig. 59 : Vue générale.



Fig. 60 : Poignée (détail).



Fig. 61 : Croix (détail).



Fig. 62 : Pommeau (détail).

Lieu de conservation : Musée des Beaux-Arts, Dijon (n° inv. CA 1489)

Type : XV

Longueur hors tout : 950 mm

Poids : 1206 g.

Dimensions de la lame à la base : largeur 49 mm épaisseur 5,9 mm
Longueur 833 mm.

Position du Centre de Masse (par rapport à la croisée) :

Centres de Rotation :

Avant :

Arrière :

Dimensions de la soie :

- longueur : , poignée

- largeur :

o à la croisée :

o au pommeau :

- épaisseur

o à la croisée :

o au pommeau :

Croisée :

- envergure :

- largeur :

- épaisseur :

- ouvertures :

o côté lame :

o côté soie :

- type :

Pommeau :

- hauteur :

- largeur :

- épaisseur :

- type, description :

Cette épée a fait l'objet de nombreuses publications ; nous renvoyons donc son lecteur à la dernière en date : le catalogue *L'Épée. Usages, mythes et symboles*⁴²³.

Nos recherches ont montré que le pommeau, la poignée et la garde étaient des rajouts ultérieurs. Egalement, la lame porte à sa base au niveau de la décoration à l'eau-forte ce qui nous apparaît comme un rajout soudé autour de la partie originale du XV^e siècle : il se distingue par une qualité de métal différente (on y voit davantage d'inclusions), des tranchants non-affûtés et de visibles lèvres marquant la soudure.

En revanche, la partie la plus ancienne nous apparaît comme une authentique lame de type XV, se caractérisant par une section losangique s'affinant vers une pointe robuste. Elle est légèrement tordue, et ses tranchants semblent témoigner de l'usure de maints affutages successifs. La lame porte en outre sur chaque face, à 280 et 274 mm de la garde actuelle, une marque damasquinée en or, en forme de ciseaux surmontés d'une couronne, de 13,6 mm de haut. Elle est placée de telle sorte à apparaître dans le bon sens quand l'épée est en pal.

Les surfaces de la lame montrent des traces transversales d'abrasion, légèrement obliques, et usées par le frottement : elles peuvent donc correspondre à l'état original de l'arme, blanchie à la meule.

⁴²³JUGIE Sophie, « Épée dite de Jeanne d'Arc », in HUYNH Michel, *op. cit.* p. 122.



Fig. 63 : Vue générale.



Fig. 64 : Vue générale.



Fig. 65 : Poignée (détail).

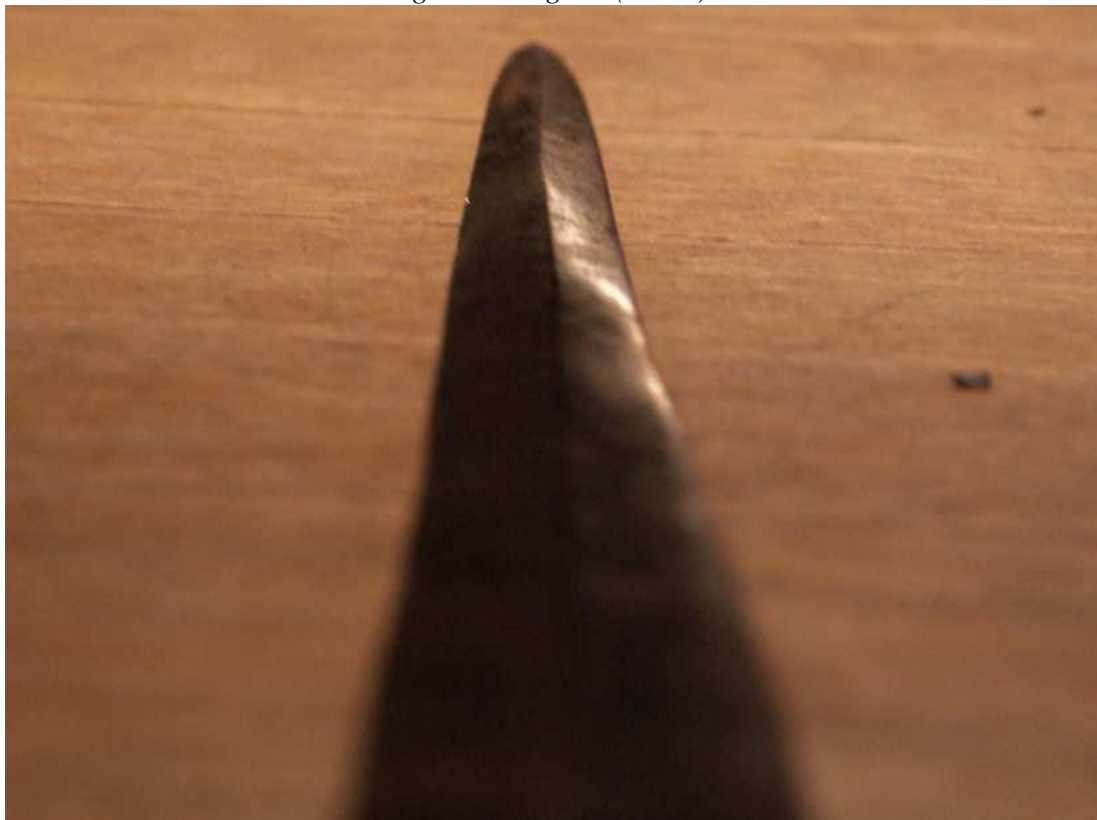


Fig. 66 : Lame.



Fig. 67 : Marque (détail).



Fig. 68 : Lame (détail).

Lieu de conservation : Musée Saint Germain, Auxerre (n° Y 313 X1366) **Type :** XV

Longueur hors tout : 915 mm

Poids : 962 g

Dimensions de la lame à la base : largeur 61,7 mm épaisseur 7,6 mm
Longueur 721 mm (pointe manquante).

Position du Centre de Masse (par rapport à la croisée) : 15 cm

Centres de Rotation :

Avant : 500 mm.

Arrière : 240 mm.

Dimensions de la soie :

- **longueur :** 130,9 mm, poignée 100 mm

- **largeur :**

o à la croisée : 21 mm

o au pommeau : 13,8 mm

- **épaisseur**

o à la croisée : 5,9 mm

o au pommeau : 4 mm

Croisée :

- **envergure :** 219 mm

- **largeur :** 8,5 mm

- **épaisseur :** 20 mm

- **ouvertures :**

o côté lame :

o côté soie :

- **type :** Oakeshott style 1

Pommeau :

- **hauteur :** 48,7 mm

- **largeur :** 46,6 mm

- **épaisseur :** 44,4 mm au plus épais, 18,8 mm à la base

- **type :** Oakeshott T

L'arme a souffert d'une certaine perte de matière en raison de la corrosion.

Le pommeau est une bipyramide octogonale. Il semble avoir été fabriqué par pliure d'un bloc indéterminé, qui seulement après fermeture a été mis en forme.

La soie a été matée au-dessus du pommeau. A sa base, on voit les fibres marquées par le resserrage de la matière, et on distingue des bourrelets aplatis au marteau. Mais la mise en forme finale de la base de la soie et l'ajustage à la croix a été fait par enlèvement de matière.

L'ajustage de la croix, sans doute satisfaisant à l'origine, laisse maintenant voir des espaces entre elle et la soie. Elle est légèrement inclinée sur son axe longitudinal. L'orifice semble avoir été façonné au poinçon, écartant la matière, puis mis en forme et ajusté à la lime. La cavité destinée à la lame témoigne également d'un écartement de la matière plutôt qu'un étrécissement. La croix est plus épaisse en son centre, marqué par une arête. Le métal dont elle est faite montre, comme le pommeau, une forte densité inclusionnaire.

On peut encore deviner la section losangique de la lame, qui s'achève en une pointe robuste bien que lacunaire.

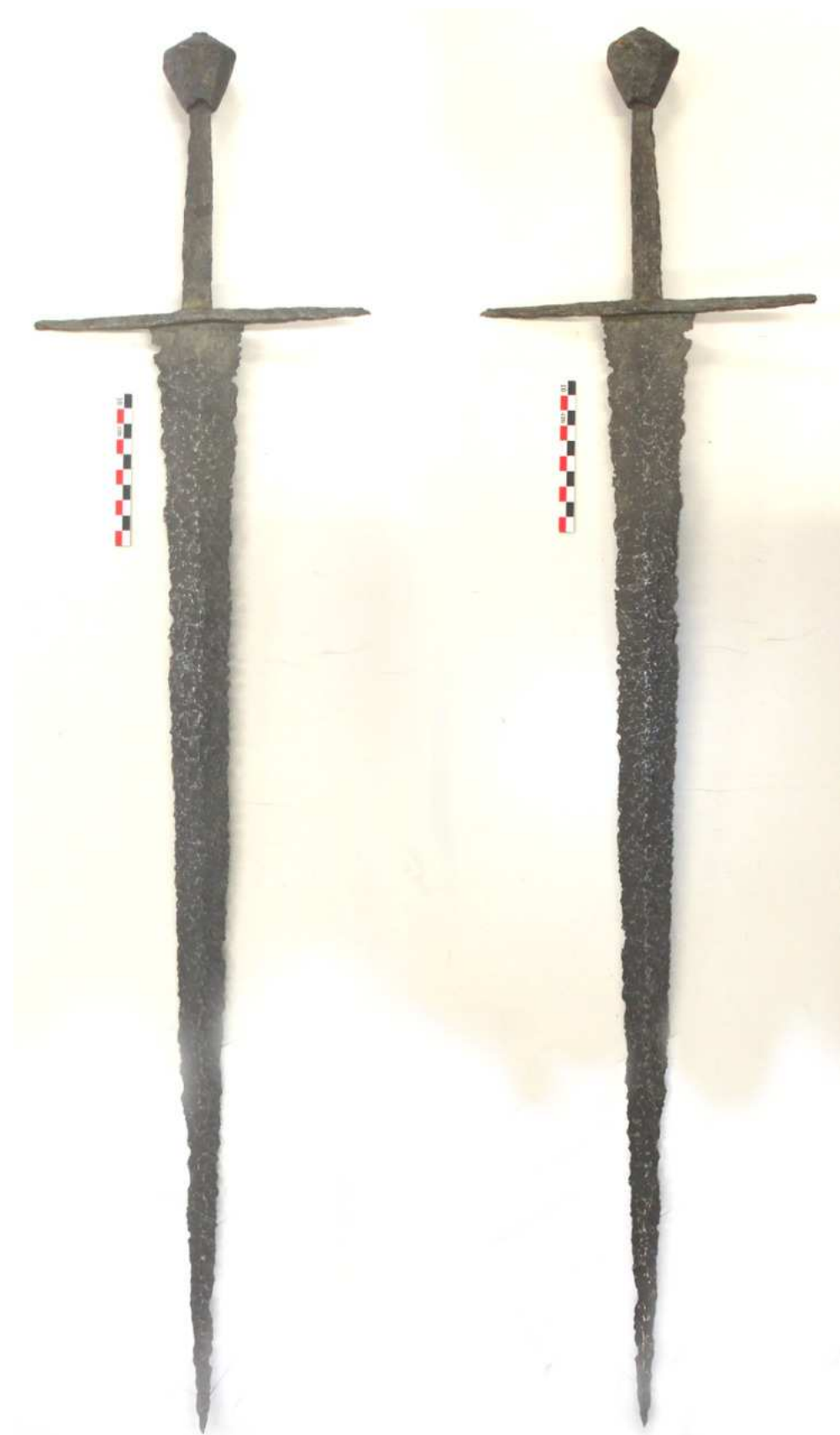


Fig. 69 : Vue générale.



Fig. 70 : Poignée (détail).



Fig. 71 : Croix.



Fig. 72 : Pommeau (détail).



Fig. 73 : Soie (détail).

Lieu de conservation : Musée Vivant Denon, Châlon-sur-Saône (n° 94.18.1) **Type :** XVI

Longueur hors tout : 804 mm

Poids : 308 g

Dimensions de la lame à la base : largeur 40,1 mm épaisseur 4,3 mm

Longueur 709 mm

Gorge 420 mm

Position du Centre de Masse (par rapport à la croisée) :

Centres de Rotation :

Avant :

Arrière :

Dimensions de la soie :

- **longueur :** 92,2 mm (cassée)

- **largeur :**

o à la croisée : 19,5 mm

o au pommeau :

- **épaisseur**

o à la croisée : 4,1 mm

o au pommeau :

Croisée :

- **envergure :** 152 mm

- **largeur :** 8,3 mm

- **épaisseur :** 17,8 mm

- ouvertures :

o côté lame :

o côté soie :

- **type :** Oakeshott style 5.

Pommeau :

- hauteur :

- largeur :

- épaisseur :

- type :

Le pommeau est manquant, l'arme est très abîmée. La lame parcourue par une gorge sur ses deux tiers montre par endroit la disposition longitudinale des inclusions du métal de sa structure interne. La croix semble fait d'un fer de qualité médiocre, et montre les traces d'une mise en forme au marteau pour la désépaissir au centre et pour former les quillons aplatis à leur extrémité.



Fig. 74 : Vue générale. Cliché Musée Denon.

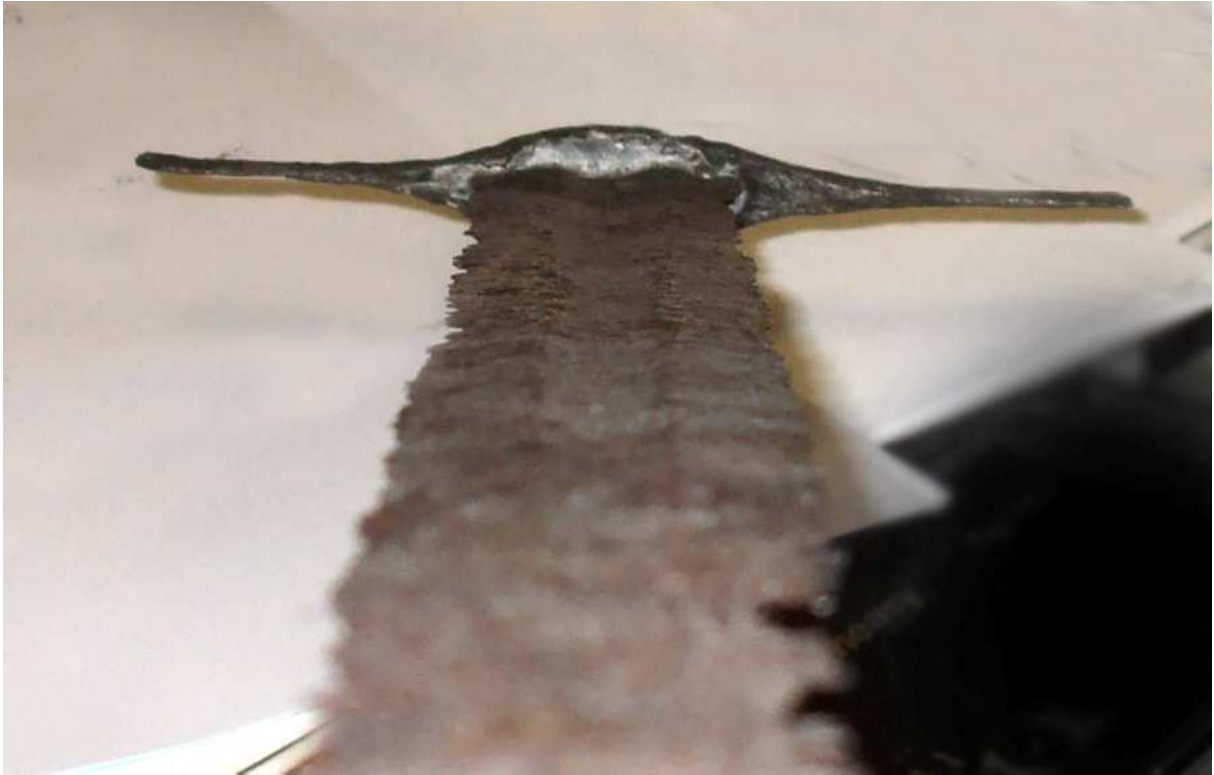


Fig. 75.



Fig. 76.

Lieu de conservation : Musée Vivant Denon, Châlon-sur-Saône (n° 98.18.5) **Type :** XVI

Longueur hors tout : 806 mm

Poids : 623 g

Dimensions de la lame à la base : largeur 40,6 mm épaisseur 7,3 mm

Longueur 630 mm

Gorge longueur 154 mm largeur 13,2 mm à la base (se poursuit sur 2,2 cm sur la soie)

Position du Centre de Masse (par rapport à la croisée) :

Centres de Rotation :

Avant :

Arrière :

Dimensions de la soie :

- **longueur :** 135 mm, poignée 100 mm

- **largeur :**

o à la croisée : 33 mm

o au pommeau : 29 mm

- **épaisseur**

o à la croisée : 6 mm

o au pommeau : 4 mm

Croisée :

- envergure

- largeur :

- épaisseur :

- ouvertures :

o côté lame :

o côté soie :

- type :

Pommeau :

- hauteur :

- largeur :

- épaisseur :

- type :

Le pommeau manquant permet d'observer la soie, et comment elle s'étrécit dans sa partie qui le traversait.

La lame est tordue, mais conserve une forte épaisseur presque jusqu'à sa pointe : à 5 cm de celle-ci, son épaisseur est encore de 4,8 mm. Elle porte à sa base une courte gorge dans laquelle est encore visible une inscription partiellement effacée ; ses bords étaient également ornés du même métal jaune :



On distingue également, transversalement à la lame, à la base de celle-ci ce qui peut-être les traces d'autres marques, à moins que ce ne soit des effets de la corrosion au niveau de la garde.

L'épée J 21592 du Musée de l'Armée, provenant de la découverte de Castillon-la-Bataille de 1974⁴²⁴ montre un certain nombre de similitudes d'aspect avec cette arme, tant dans la silhouette de la lame que dans la forme des lettres présentes dans la gorge. Ce modèle, complet, se distingue par un pommeau en goutte d'eau.

⁴²⁴ Voir OAKESHOTT Robert Ewart, « The Swords of Castillon », in OLIVER David, *Park Lane Arms Fair Catalogue* n° 10, Londres, 1993, p. 7 - 16.

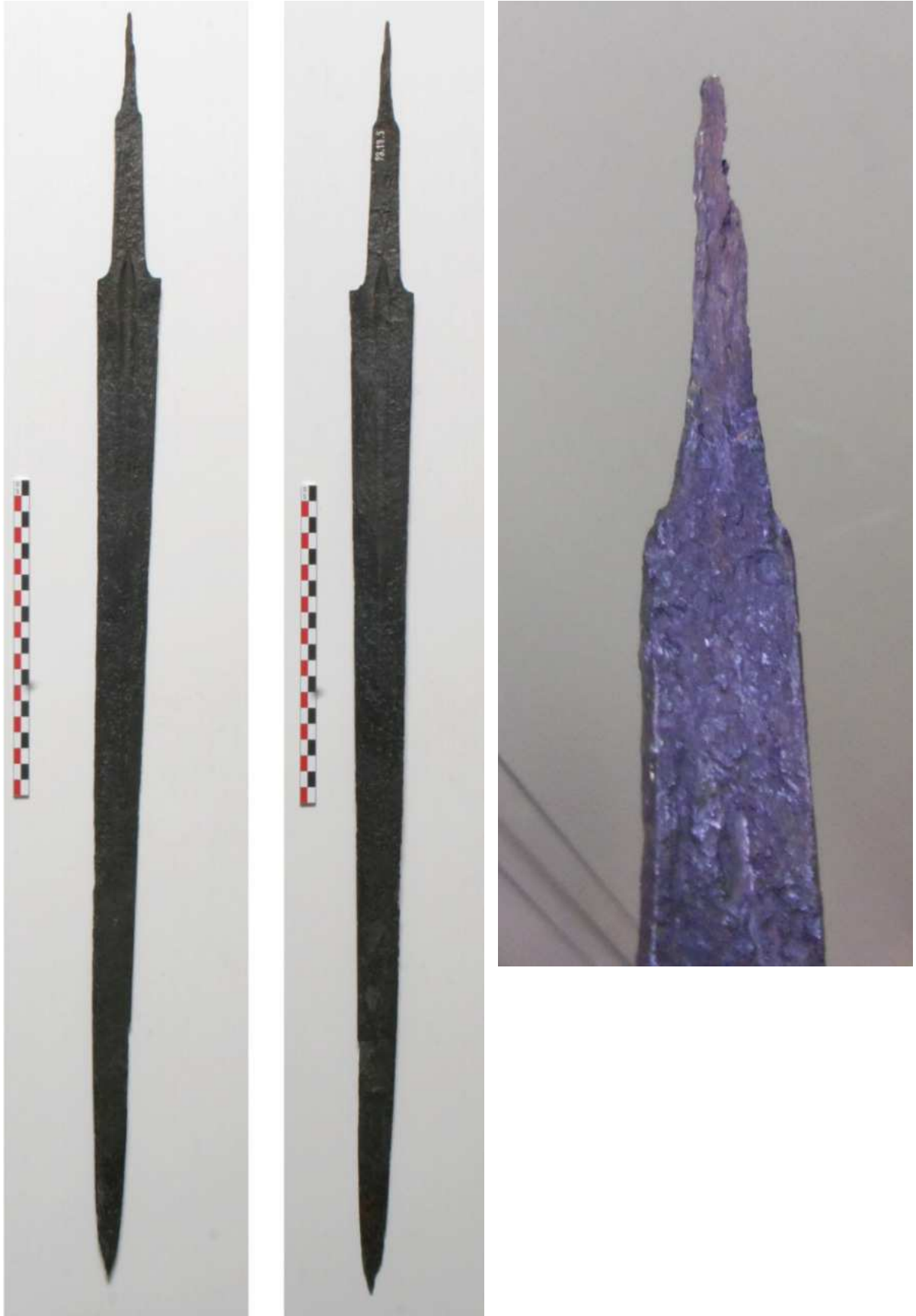


Fig. 77 : Vue générale (Cliché Musée Denon). Soie (détail).



Fig. 78 : Inscriptions (détail).



Fig. 79 : Lame.

Lieu de conservation : Musée Vivant Denon, Châlon-sur-Saône (n° 84.25.1) **Type :** XVI

Longueur hors tout : 1007 mm

Poids : 1276 g.

Dimensions de la lame à la base : largeur 43 mm épaisseur 7 mm

Gorge longueur 220 mm largeur 8 mm

Position du Centre de Masse (par rapport à la croisée) : 15 cm

Centres de Rotation :

Avant :

Arrière :

Dimensions de la soie :

- **longueur :** 185 mm, poignée 118 mm

- **largeur :**

o à la croisée : 25 mm

o au pommeau : 15 mm

- **épaisseur**

o à la croisée : 8 mm

o au pommeau : 6 mm

Croisée :

- **envergure :** 160 mm

- **largeur :** 8 mm (centre) 25/27 mm (extrémités)

- **épaisseur :** 16 mm

- **ouvertures :** croix très bien ajustée.

o côté lame :

o côté soie :

- **type :** Oakeshott style 6.

Pommeau :

- **hauteur :** 58 mm rivet 9 mm

- **largeur :** 73 mm

- **épaisseur :** 25 mm

- **type :** Oakeshott K

L'épée conserve encore une grande partie de sa masse.

Le pommeau a un bouton central réduit. On observe clairement sa fabrication par empilement et soudage ; les ouvertures ont été ajustées à la lime. Un imposant rivet pyramidal le maintient sur la soie. Celle-ci est longue, et permet le placement des deux mais sur la poignée. Elle est tordue à la jonction avec le pommeau.

La garde aux extrémités aplaties, tournées vers la pointe, montre un orifice trop large par rapport à la soie. Elle semble faite de deux bandes de fer soudées ensemble assez médiocrement ; les quillions ont pu être aplaties lors de cette étape.

La lame longue et rigide montre une section losangique jusqu'à sa pointe ; à sa base, elle porte une courte gorge.

Cette grande épée est remarquablement proche de l'épée IX.1084 des Royal Armouries de Leeds, dont l'origine supposée est située en Allemagne ; Olivier Bouzy prête à celle de Chalon une provenance similaire⁴²⁵.

⁴²⁵ BOUZY Olivier, in BONNAMOUR Louis, *op. cit.*

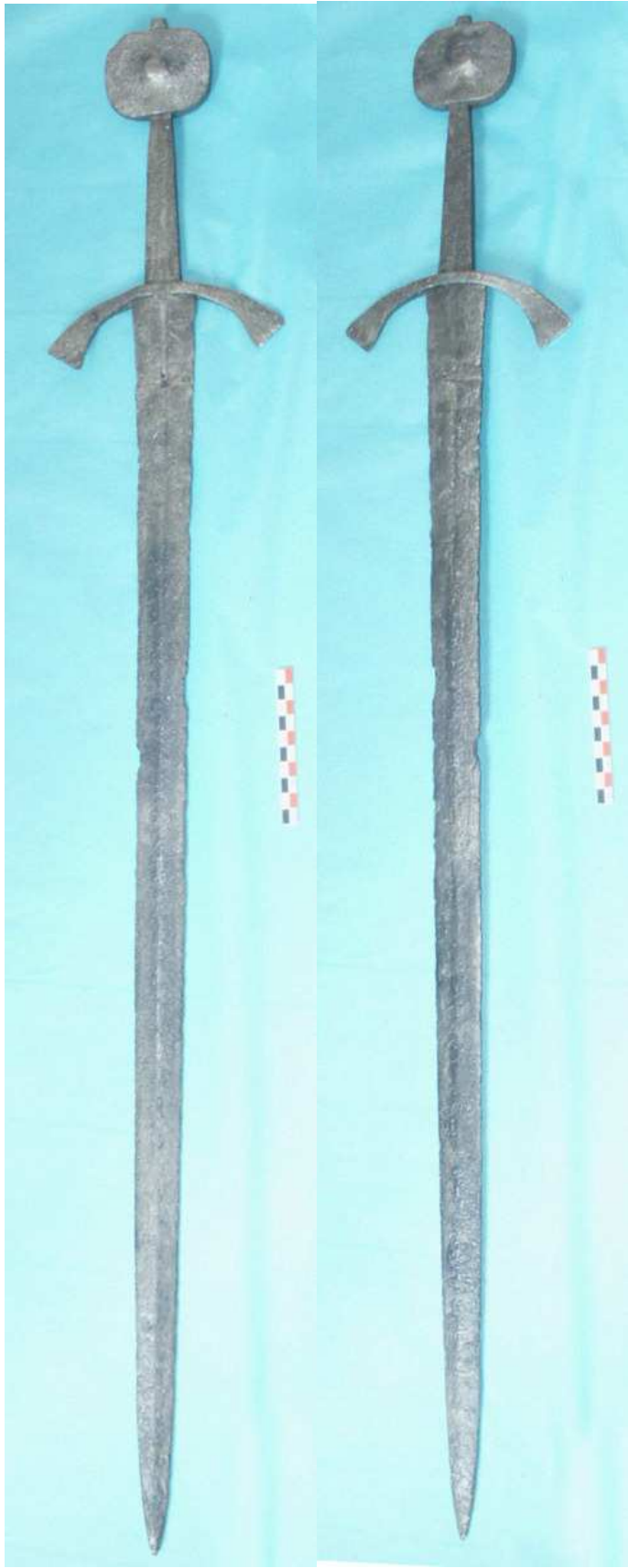


Fig. 80 : Vue générale. Pommeau (détail).



Fig. 81 : Croix (détail).



Fig. 82 : Pommeau (détail).



Fig. 83 : Poignée (détail).

Lieu de conservation : Musée de l'Avalonnais, Avallon

Type : XVII

Longueur hors tout : 1111 mm

Poids : 1160 g

Dimensions de la lame à la base : largeur 40,7 mm épaisseur 7,4 mm
Longueur 897 mm.

Position du Centre de Masse (par rapport à la croisée) :

Centres de Rotation :

Avant :

Arrière :

Dimensions de la soie :

- longueur : 220 mm, poignée 162 mm

- largeur :

o à la croisée : 19,1 mm

o au pommeau : 12 mm

- épaisseur

o à la croisée : 5 mm

o au pommeau : 6,5 mm

Croisée :

- envergure :

- largeur :

- épaisseur :

- ouvertures :

o côté lame :

o côté soie :

- type :

Pommeau :

- hauteur : 52,7 mm

- largeur : 71,2 mm

- épaisseur : 23 mm

- type : Oakeshott H1.

Cette épée de forte épaisseur, oxydée et dépourvue de garde, présente une section hexagonale sur les deux tiers de la lame, ce qui en fait un type XVII caractéristique. Le pommeau est pourvu de larges faces plates, et est plus épais à sa base. Un rivet pyramidal le maintient à la soie. La corrosion est à l'origine de la faible épaisseur relative de la soie à sa base.



Fig. 84 : Vue générale. Pommeau (détail).

Lieu de conservation : Musée Vivant Denon, Châlon-sur-Saône (n° 74.11.28) **Type:** XVIII

Longueur hors tout : 440 mm

Poids : 560 g

Dimensions de la lame à la base : largeur 50 mm épaisseur 4,3 mm

Position du Centre de Masse (par rapport à la croisée) : 16,5 cm

Centres de Rotation :

Avant :

Arrière :

Dimensions de la soie :

- **longueur :** 146 mm, poignée 95 mm

- **largeur :**

o à la croisée :

o au pommeau :

- **épaisseur**

o à la croisée :

o au pommeau :

Croisée :

- **envergure :** 185 mm

- **largeur :** 11 mm à l'écusson

- **épaisseur :** 15 mm

- **ouvertures :** croisée très bien ajustée.

o côté lame :

o côté soie :

- **type :** Oakeshott style 9.

Pommeau :

- **hauteur :** 43 mm rivet 8 mm

- **largeur :** 47 mm

- **épaisseur :** 30 mm

- **type :** Oakeshott H

L'arme est très endommagée : il ne reste de la lame guère plus qu'une dentelle de métal qui semble dévoiler une structure empilée. La croisée a cependant laissé une marque à l'emplacement qu'elle occupait, permettant de discerner la section losangique de la lame. La soie a probablement été réassemblée au niveau du pommeau lors de la restauration. Ce dernier semble fait d'un métal de qualité médiocre ; il présente des faces concaves inclinées mises en réserve de la circonférence, elle-même marquée par deux filets longitudinaux. Le bouton fait partie du pommeau, qui semble fabriqué par la méthode de section et soudage. Un large recours aux abrasifs a pris place dans la conception de ce pommeau.

La garde est courbe, enroulée à la forge à ses extrémités ; pourvu d'un écusson central, les mises en forme finales ont été faites par enlèvement de matière. On peut deviner la largeur d'origine de la lame par les guillochages transversaux encadrant la partie centrale de la croix.



Fig. 85 : Vue générale. Croix. Quillon. (détail).



Fig. 86 : Pommeau (détail).



Fig. 87 : Pommeau (détail).



Fig. 88 : Croix (détail).



Fig. 89 : Poignée (détail).

Lieu de conservation : Musée Vivant Denon, Châlon-sur-Saône (n° CA 817) **Type:** XVIII

Longueur hors tout : 1054 mm

Poids : 1100 g

Dimensions de la lame à la base : largeur 36 mm épaisseur 6 mm

Longueur 89,5 cm

Ricasso : longueur 140 mm largeur 31 mm à la croix, 27 mm à la lame épaisseur 6 mm

Position du Centre de Masse (par rapport à la croisée) :

Centres de Rotation :

Avant :

Arrière :

Dimensions de la soie :

- **longueur :** 149 mm, poignée 88 mm

- **largeur :**

o à la croisée : 17,6 mm

o au pommeau : 5 mm

- **épaisseur**

o à la croisée : 5 mm

o au pommeau : 5 mm

Croisée :

- **envergure :** 186 mm

- **largeur :** 15 mm à l'écusson

- **épaisseur :** 19 mm à l'écusson 10 mm (quillons) 16 mm extrémités

- **ouvertures :**

o côté lame : 54

o côté soie : 26

- **type :** Oakeshott style 11.

Pommeau :

- **hauteur :** 60 mm

- **largeur :** 62 mm

- **épaisseur :** 25 mm

- **type :** Oakeshott G

L'arme présente d'importantes lacunes au milieu de la lame. Le pommeau rond est plus épais à sa base ; ses faces inclinées portent en leur centre une cavité. L'une contient encore un disque de métal blanc gravé de stries croisées, et sur le pourtour de coins orientés vers l'intérieur. Le pommeau semble fait d'un métal de qualité très médiocre, et témoigne d'une fabrication par section et soudage suivi d'une mise en forme au marteau et aux abrasifs.

La garde est droite, les quillons s'affinaient depuis l'écusson central et s'élargissent à leur extrémité en tampons hémisphériques. L'orifice de passage de la soie est trop large, cependant, et la cavité inférieure est faite pour recevoir une lame losangique et pas un ricasso de section rectangulaire.

La soie porte la trace des déformations et abrasions qu'elle a subie, en particulier à sa base. Dans son premier tiers, elle se scinde en deux dans son épaisseur, ce qui, également en raison des différences de teinte du métal sur le ricasso, indique une construction de cette partie de l'arme par plion* soudé sur une maquette⁴²⁶. Cette technique permet d'employer du métal de moindre qualité, moins onéreux, pour cette partie de l'arme.

La lame est extrêmement abîmée en son milieu, mais cela permet d'observer la structure du métal. De section losangique, elle porte à sa base un long et étroit ricasso trapézoïdal dont le grand côté est placé vers la croix, et qui s'orne sur la face préservée, légèrement concave, de motifs formés de deux cercles concentriques portant entre eux une inscription lettrée,

⁴²⁶ Voir RAUCH F. A., *op. cit.* p. 68. Nous en montrerons l'illustration schématique : l'important est de ménager sur la maquette et le plion un chanfrein qui permettra au fondant de ne pas rester entre les pièces, et qui évitera les lèvres au bord du plion

malheureusement indéchiffrable, répétés trois fois. On voit en outre sur la lame une marque d'atelier en forme de cercle d'où émanent six points.

Cette épée d'un type a priori rare trouve toutefois son pendant dans une arme attribuée à Philippe II de Bourgogne, conservée au Landesmuseum de Karlsruhe (n° inv. G 60), qui bien que pourvue d'un pommeau triangulaire et d'une garde de section carrée montre une poignée courte et un ricasso gravé ; le pommeau en lui-même est d'ailleurs assez massif également.



Fig. 90 : Ricasso (détail).



Fig. 91 : Pommeau (détail).

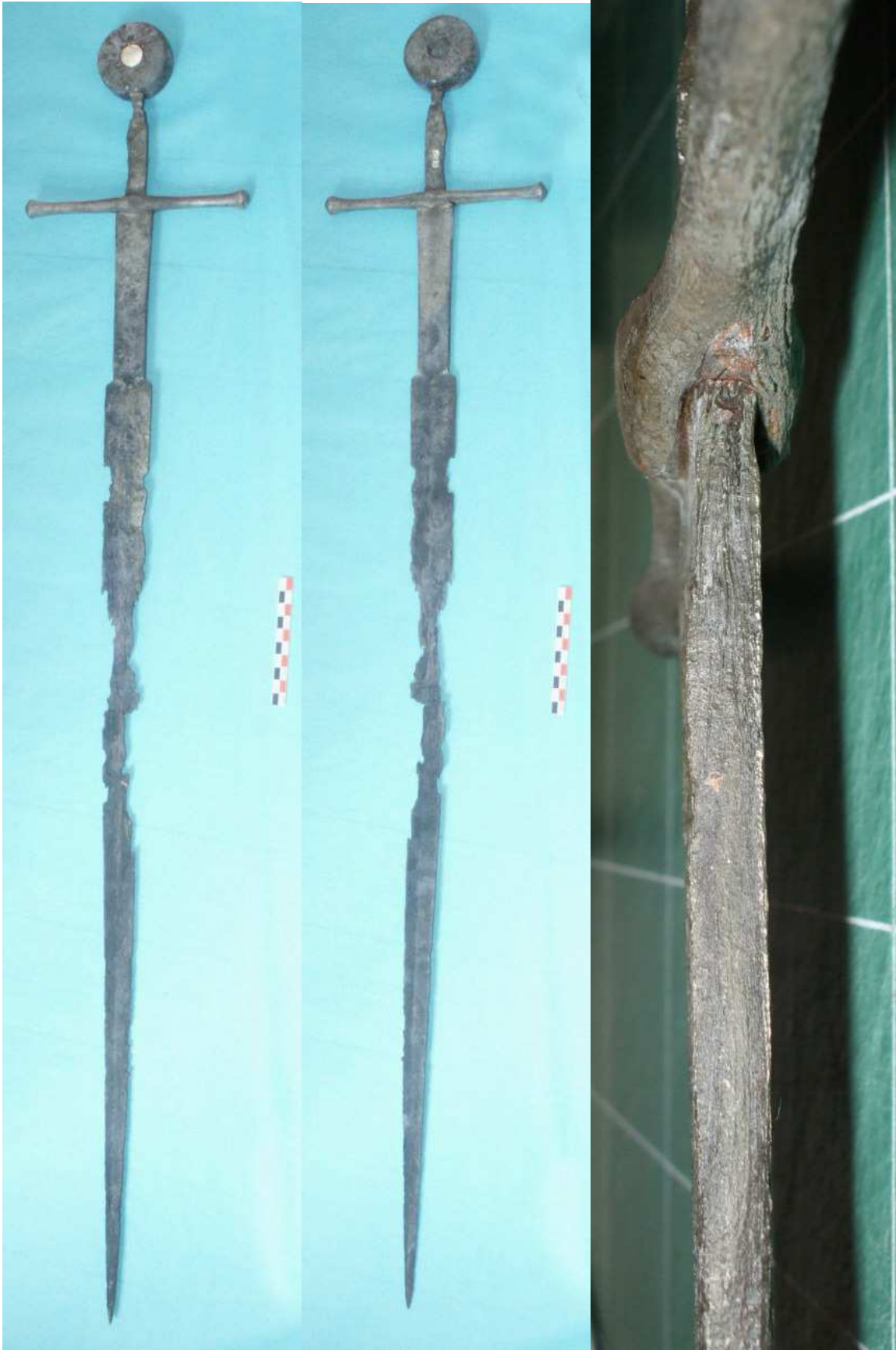


Fig. 92 : Vue générale. Ricasso (détail).



Fig. 93 : Pommeau (détail).



Fig. 94 : Soie (détail).



Fig. 95 : Croix (détail).

Lieu de conservation : Musée Vivant Denon, Châlon-sur-Saône (n° CA 828) **Type :** XIX

Longueur hors tout : 903 mm

Poids : 923 g

Dimensions de la lame à la base : largeur 37 mm épaisseur 6 mm

Longueur 732 mm

Gorges longueur 270 mm largeur 10 mm (gorge centrale)

Ricasso longueur 110 mm largeur 31 mm épaisseur 5 mm

Position du Centre de Masse (par rapport à la croisée) : 3 cm

Centres de Rotation :

Avant : au devant de la pointe

Arrière : 300 mm

Dimensions de la soie :

- **longueur :** 150 mm, poignée 55 mm

- **largeur :**

o à la croisée : 21 mm

o au pommeau : 12 mm

- **épaisseur**

o à la croisée : 6 mm

o au pommeau : 4 mm

Croisée :

- **envergure :** 140 mm

- **largeur :** 29 mm à l'écusson

- **épaisseur :** 18 mm (écusson) 10 mm (quillons)

- **ouvertures :**

o côté lame : 40 mm

o côté soie : 23 mm

- **type :** Oakeshott style 10.

Pommeau :

- **hauteur :** 94 mm

- **largeur :** 42 mm

- **épaisseur :** 42 mm 16 mm à la base.

- **type :** Oakeshott T4

L'état actuel de l'arme fausse les estimations dynamiques du fait de la masse manquante de la lame.

Le pommeau piriforme très allongé est de section octogonale. Il montre deux zones étroites, d'un métal différent, plus sombre et aux fibres orientées différemment, de part et d'autre de la soie depuis le haut du pommeau jusqu'à la moitié de sa longueur, de toute évidence deux pièces de métal soudées dans le pommeau pour former le canal destinée à la soie. Des traces de formage à chaud sont visibles, postérieures au soudage. On a ici l'exemple d'un mode élaboré de fabrication par pliage et soudage, avec ajout d'inserts.

La garde porte un long écusson central. Les quillons vont en s'épaississant vers les extrémités arrondies, portant de petits boutons circulaires. La croisée porte un crochet latéral, dont la pointe est à 40 mm de l'écusson, et qui s'avance de 20 mm par rapport au quillon : les restes d'un anneau soudé sur la garde. Celle-ci a été fendue au niveau de l'orifice de passage de la soie, et seulement sur un côté. Il reste un certain espace, de l'ordre de 2 mm de sur chaque face, entre l'écusson et la lame.

La lame abimée porte un ricasso à trois gorges, celle du milieu se prolongeant sur la lame sur une longueur d'environ 27 cm. On devine par la suite pour la lame une section losangique.

La soie est courte, mais la forme du pommeau permet d'y placer la main sans inconfort, d'autant qu'une telle arme est faite pour être tenue avec l'index devant la garde ; mais elle permet également l'usage à deux mains. Des épées à anneau de doigt unique sont visibles sur le tableau de la Tragédie de Lucrèce par Sandro Botticelli (Isabella Stewart Gardner Museum, Boston, n° inv. P16e20, 1496-1504). Cette épée semble, de fait, typiquement italienne.

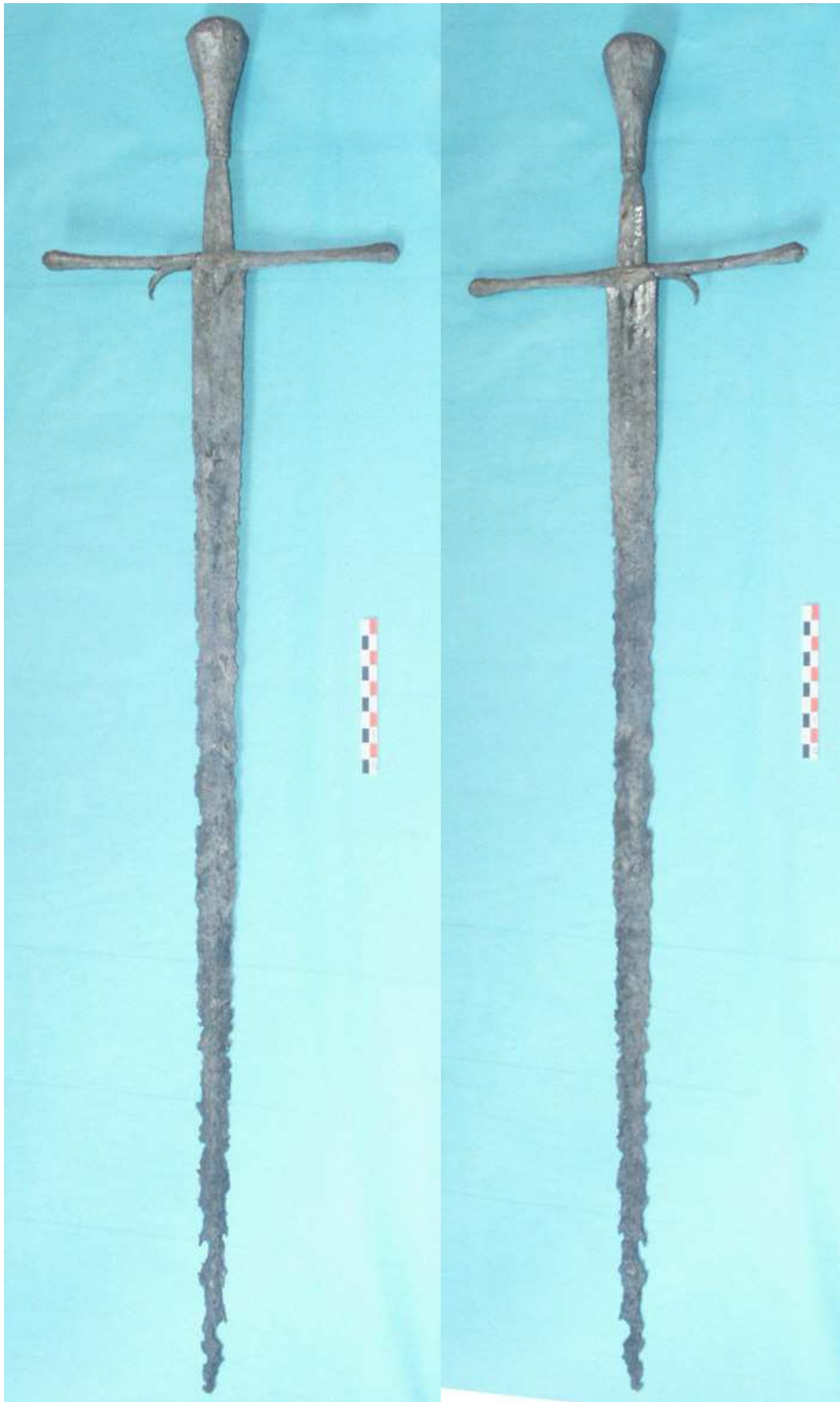


Fig. 96 : Vue générale.



Fig. 97 : Pommeau (détail).



Fig. 98 : Garde et ricasso (détail).



Fig. 99 : Pommeau (détail).

c. Commentaires.

Le matériel étudié ne représente pas tous les types décrits par les typologies existantes, mais couvre cependant l'ensemble de notre période d'investigation. L'étude individuelle de chaque arme permet de dégager des tendances observables dans l'évolution de ces épées, visibles dans les évolutions des formes comme des détails spécifiques.

Nos principales remarques et réflexions porteront davantage sur les aspects liés aux méthodes de fabrication observables dans ce matériel. Deux parties de l'arme vont alors nous intéresser : la lame, et les montures.

Au sujet des lames, l'étude du matériel a pu mettre en avant par l'observation macrographique les différences perceptibles de structure parfois visibles d'un objet à l'autre. Les épées des premiers siècles de notre cadre chronologique semblent présenter une structure corroyée, alors que les armes de la fin du Moyen Âge semblent témoigner d'une composition plus homogène du métal qui les compose.

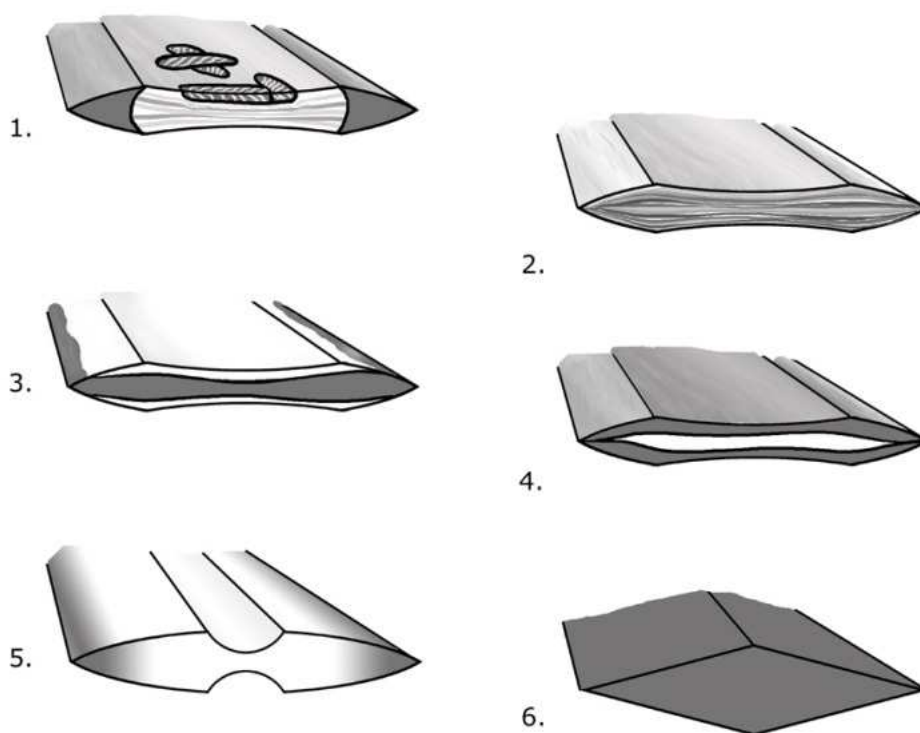


Fig. 100 : structures des lames d'épées médiévales. 1 : structure corroyée, tranchants rapportés et inscription. 2 : structure corroyée. 3 : fer sur âme en acier. 4 : acier sur âme en fer. 5 : tranchants cimentés. 6 : acier homogène. Dessin F. Cognot.

Des investigations plus poussées faisant appel à l'éventail des techniques d'étude métallurgique pourront certainement approfondir et amener des compléments d'information aux observations réalisées.

A un niveau morphologique, on constate l'inadéquation relative de la typologie d'Oakeshott avec une partie du matériel rencontré : on voit que l'épée 73.1.6 du Musée Denon est bien différente des autres type XV de la même collection. La présence de cette forte arête médiane lui confère des caractéristiques spécifiques lors du combat, tout comme elle se distingue par des procédés de fabrication différents. La concavité des pans des lames, et leur type (angulaire, ou courbe) devrait être un élément pris en compte. De même, l'existence d'épées à long ricasso étroit comme CA 817 pour laquelle nous avons trouvé des comparaisons pourrait peut-être faire l'objet d'un traitement spécifique : certes, Oakeshott propose le type XVIIIe pour ce genre de lames, mais la soie courte rend l'épée de Châlon et ses semblables bien différentes. Toutefois Oakeshott connaissait les limites de sa typologie, et ne demandait qu'à ce qu'elle soit complétée. C'est donc ce que nous proposons ici : un sous-type XVIIIe, basé sur l'épée CA 818, un sous-type XVb, correspondant aux épées de type XV à pans creux courbes, et un sous-type XVc pour les épées à pas creux angulaires et arête médiane comme l'épée 73.1.6.

Nous avons pu remarquer sur certaines épées les traces de possibles traitements thermiques : l'aspect courbé de l'épée 80.37.4 est vraisemblablement dû à des phénomènes d'hétérogénéité thermique : la lame n'était pas chauffée uniformément, ou le milieu de trempe présentait des irrégularités. La possibilité d'une courbure due à une inégalité de martelage nous semble faible : notre expérience nous fait dire qu'une telle chose résulte davantage en une torsion axiale de la lame, comme un tire-bouchon, qu'en une inflexion sur le même plan.

Certaines des lames de notre échantillon portent des inscriptions, réalisées par corroyage ou damasquinage. Nous discuterons d'ici quelques pages de la compréhension possible de ces marques ; pour le moment, nous allons seulement aborder leurs aspects techniques. Les expériences de Mikko Moilanen ont montré ce qui semble confirmé par l'examen macrographique de ces épées⁴²⁷ : les lettres formées de barres damassées ne sont en général pas placées dans des canaux incisés dans l'arme, ces derniers sont réalisés par déformation plastique. Il conclut ainsi qu'elles ne peuvent pas être appliquées sur une lame

⁴²⁷ MOILANEN Mikko, *op. cit.*

finie, le martelage lors de leur mise en place résultant en un écrasement de la matière. Le soudage des lettres directement sur la surface plane de la lame résulte en des motifs trop superficiels pouvant donc disparaître au polissage, et pose des problèmes de gestion de la température et des oxydations de surface. La confection des cavités se fait donc par déformation à chaud, en utilisant des outils spécifiques ou les lettres elles-mêmes qui, posées froides et martelées sur la lame, vont repousser la matière et ménager leur place à leur mesure exacte. Les lettres non-damassées de plus petites dimensions, en revanche, doivent être placés sur des gorges servant de guide les empêchant de trop bouger lors du martelage.

Le damasquinage est une technique bien différente, que nous avons déjà décrite dans notre seconde partie. Le plus intéressant pour nous est la nécessité de chauffer le métal après la mise en place des marques pour assurer leur maintien. Or les sources iconographiques nous montrent fréquemment, pour les épées portant de telles marques, une couleur sombre, un beau bleu ou un indigo caractéristique des gorges ; ce peut être parfois une couleur brune ou verte cependant. La Bible de Macejowski en présente des exemples remarquables. Les sources textuelles nous parlent également de « brancs de color »⁴²⁸. La couleur due à la couche d'oxyde de surface permettait donc, outre le processus lui-même qui solidarise les marques et la lame, de mettre ces marques en valeur par un contraste profond et élégant, tant entre les lames et les marques qu'entre les gorges et les tranchants, qui étaient blanchis.

Enfin, on remarque pour les lames, ce qui est lié à leur fabrication tout autant qu'à leur utilisation, un renforcement manifeste de leur section au fil du temps. Même les épées à gorge fine de type XII (XIII^e siècle) comme la 80.37.4 de Châlon-sur-Saône sont plus épaisses que les type Xa et XI primitives de notre échantillon (X^e-XI^e siècles). Les procédés de fabrication sont adaptés à ces morphologies elles-mêmes conditionnées par leurs escrimes respectives autant qu'elles les conditionnent. Il est ainsi fréquemment écrit que les gorges des épées servent à alléger l'arme sans nuire à sa rigidité ; si une telle chose est vraie pour les armes du XIX^e siècle⁴²⁹, ce n'est pas applicable aux armes des Xe-XI^e siècles : les gorges larges des épées de type X semblent n'ajouter que peu à ce niveau. Ce ne semble même pas être le but recherché. Leur existence est en revanche liée aux procédés de fabrication : c'est le forgeage des tranchants qui refoule la matière et épaissit les bords de ces gorges, en donnant une forme primitive. L'inscription de l'épée 85.3.1 témoigne en effet d'une mise en forme des tranchants postérieure à l'ajout des motifs par corroyage sur les plats de l'arme.

⁴²⁸ Ainsi dans la *Chanson de geste d'Alexandre*, *op. cit.* vers 2272.

⁴²⁹ Voir MAREY-MONGE Guillaume-Stanislas, *op. cit.*.

Pour ce qui est des épées à gorge étroite, leur raison d'être nous semble partiellement autre : la gorge est ici ajoutée par martelage, avec la panne du marteau ou un outil spécifique (dégorgeoir). Une telle étape permet d'élargir la pièce sans en modifier trop l'épaisseur. La poursuite de la gorge sur la soie de l'arme atteste de ce procédé. La mise en forme de la soie, par martelage latéral, accentue ces creux, comme on le voit sur l'épée 80.37.4. Non que les gorges larges n'aient pas été martelées elles aussi, bien au contraire, ne serait-ce que lors de l'ajout des inscriptions ; mais leur effet sur la lame est différent, le déplacement latéral de matière est moins caractéristique. Et la rigidité, au final, est moindre.

Ces questions d'épaisseur et de largeur, combinées avec les variations des pommeaux et des gardes résulte en une modification perceptible des équilibres des épées : on constate que le centre de gravité se rapproche de la main, alors que le centre de rotation avant se déplace vers la pointe. Il n'a été possible de prendre des mesures des paramètres dynamiques que sur 12 épées de l'échantillon. Sur cet ensemble, trois (Châlon 67.1.1, 89.95.1 et 73.69.5) ne présentaient pas malgré tout des masses fiables ; nous les avons néanmoins incluses dans ces comparaisons, en gardant leur état à l'esprit.

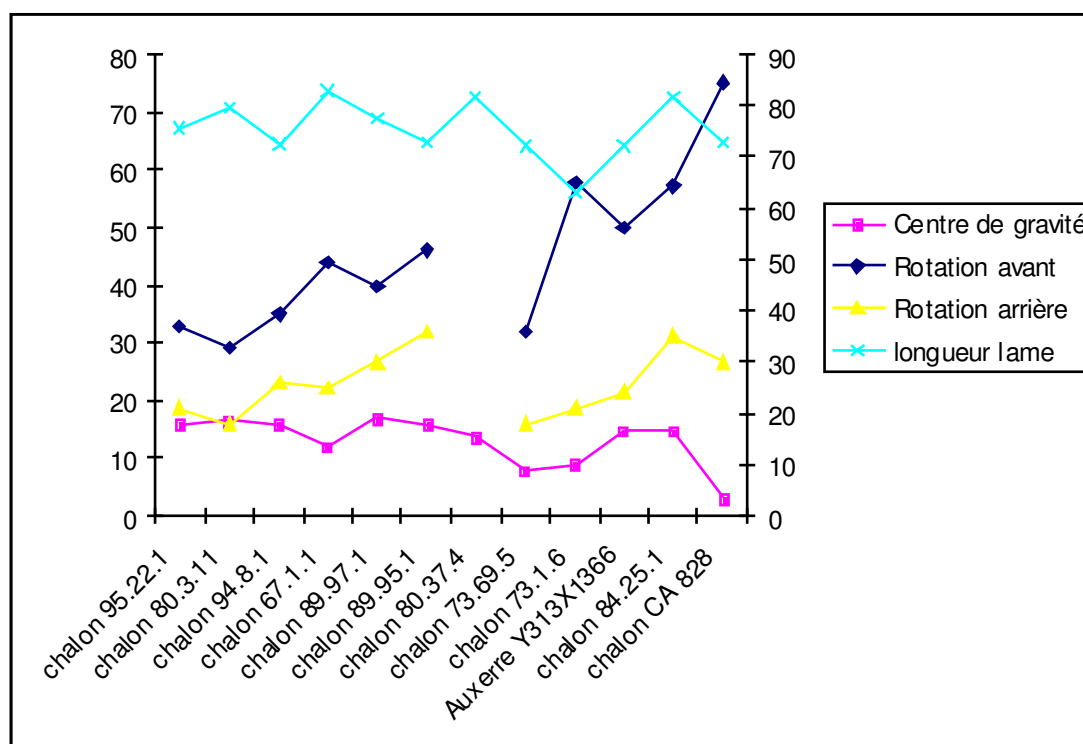


Fig. 101 : Évolution dynamique des épées

En raison des pertes de matière, ou des pointes cassées, ces informations ne sont qu'indicatives : en réalité, on peut estimer que les centres de rotation avant doivent être un

peu reculés, et les centres de masse avancés. Il est également regrettable que l'épée 80.37.4, une des mieux conservées de notre échantillon, n'ait pu être examinée à cet égard : les autres armes attachées dans la vitrine « Saône » du musée Denon ont pu être manipulées, mais en raison de sa longueur une telle chose était impossible avec cette arme.

Nos observations ont cependant principalement révélé des informations sur la construction et la mise en place des gardes et pommeaux, en l'absence de poignée conservée. Certes, la structure de tous les pommeaux ou gardes n'a pu être examinée en profondeur, mais les éléments macroscopiques permettent de concevoir des procédés simples dont nous proposons les schématisations⁴³⁰, et qui sont résumés dans le tableau suivant :

Epée		Pommeau : mode de fabrication								
type		type	Pliage Soudage sur lame	Pliage Soudage séparé	Poinçon	Coulé	Deux faces sur circonférence	Empilement soudage	Section et soudage	Pliage et insert
X	chalon 85.31.1									
X	chalon 95.22.1		x							
X	chalon 80.3.11	B1	x							
X	chalon 73.1.9	B1								
X	chalon 94.8.1	B	x							
X	chalon 90.21.1	A								
X	chalon 67.1.1	A		x						
X	chalon 89.97.1	I								
XI	chalon 72.18.5	A			x					
XI	chalon 72.22.4									
XII	chalon 89.95.1	I				x				
XII	chalon 80.37.4	I		x						
XII	autun	H					x			
XII	Mâcon									
XV	chalon 73.69.5	H						x		
XV	chalon poignée	Hn							x	
XV	chalon 73.1.6	T5							x	
XV	Dijon CA 1489									
XV	Auxerre Y313X1366	T		x						
XVI	chalon 94.18.1									
XVI	chalon 98.18.5									
XVI	chalon 84.25.1	K						x		
XVII	avallon 1	H1						(x)		
XVIII	chalon 74.11.28	H							x	
XVIII	chalon CA 817	G							x	
XIX	chalon CA 828	T4								x

Modes de fabrication des pommeaux.

⁴³⁰ En omettant la phase d'enlèvement de matière.

Croix						
Epée			Pliage Soudage	Deux barres	Barre	Barre percée
type		style	sur lame	soudées	percée	à écusson
X	chalon 85.31.1					
X	chalon 95.22.1	1	x			
X	chalon 80.3.11	1	x			
X	chalon 73.1.9					
X	chalon 94.8.1	1	x			
X	chalon 90.21.1					
X	chalon 67.1.1	1a		x		
X	chalon 89.97.1	4n		x		
XI	chalon 72.18.5	1				
XI	chalon 72.22.4					
XII	chalon 89.95.1	6				
XII	chalon 80.37.4	6				
XII	autun	3				
XII	Mâcon	5			(x)	
XV	chalon 73.69.5	3		x		
XV	chalon poignée	8a				x
XV	chalon 73.1.6	1				x
XV	Dijon CA 1489					
XV	Auxerre Y313X1366	1			x	
XVI	chalon 94.18.1	5			x	
XVI	chalon 98.18.5					
XVI	chalon 84.25.1	6		x		
XVII	avallon 1					
XVIII	chalon 74.11.28	9				x
XVIII	chalon C A 817	11				x
XIX	chalon C A 828	10				x

Modes de fabrication des croix.

Les pommeaux :

Procédés :

Les gardes de style 1 et les pommeaux de type A ou B sont formés par **pliage et soudage**, le plus souvent en place directement sur la lame déjà finie. La soie n'est pas portée à température et soudée au pommeau. En revanche, les conséquences d'un tel procédé sur un éventuel traitement thermique de la lame sont évidentes.

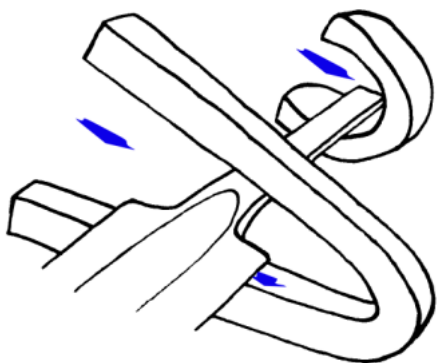


Fig. 102 : Procédé par pliage et soudage sur la lame.
Dessin F. Cognot.

Le procédé par **pliage et soudage séparé** n'est que peu différent, mais il laisse une cavité à la base du pommeau. Un bloc est plié (1), les bords sont affrontés au niveau de la base du pommeau (2-3), puis le tout est soudé et mis en place (5).

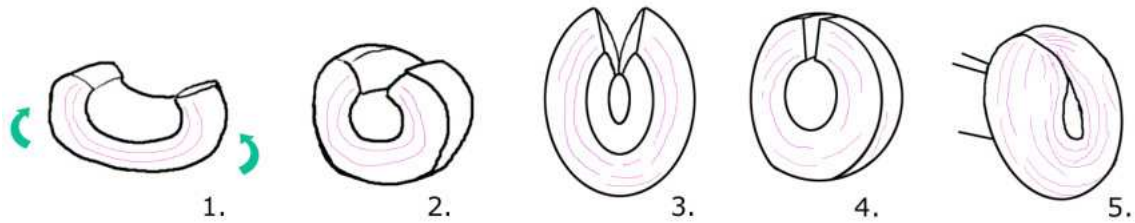


Fig. 103 : Procédé par pliage et soudage séparé. Dessin F. Cognot.

Le procédé par perçage au **poinçon** est simple : un bloc est percé, puis aplati latéralement (les outils ne sont pas représentés) :

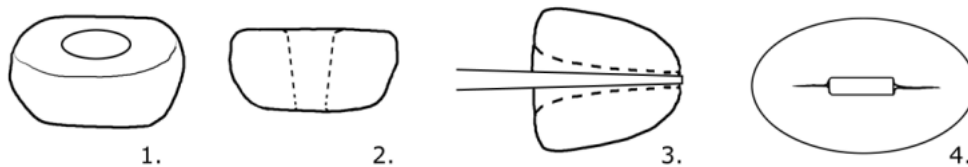


Fig. 104 : Procédé par perçage au poinçon. Dessin F. Cognot.

Deux faces sur circonférence : deux parties plates sont soudées à chaud sur une troisième pièce formant la circonférence, et laissant l'orifice pour la soie. Le pommeau est creux. L'action du marteau pour souder les parties entre elles écrase l'ensemble vers le haut.

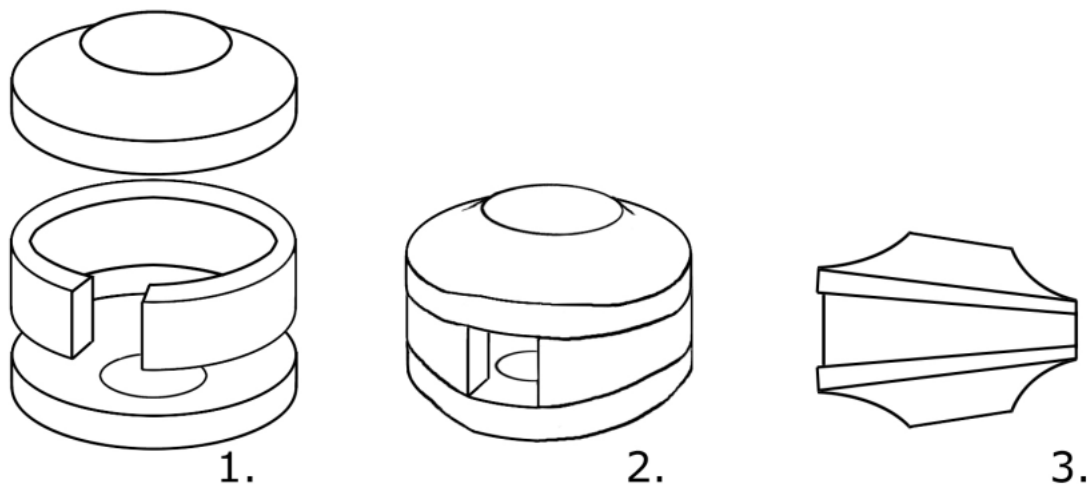


Fig. 105 : Procédé par soudage sur circonférence. Dessin F. Cognot.

Empilement et soudage : ce mode ressemble au précédent: deux faces sont soudées sur deux pièces laissant entre elles le canal pour la soie. L'écrasement de la matière est caractéristique de ces pommeaux, le plus souvent de type H ou K :

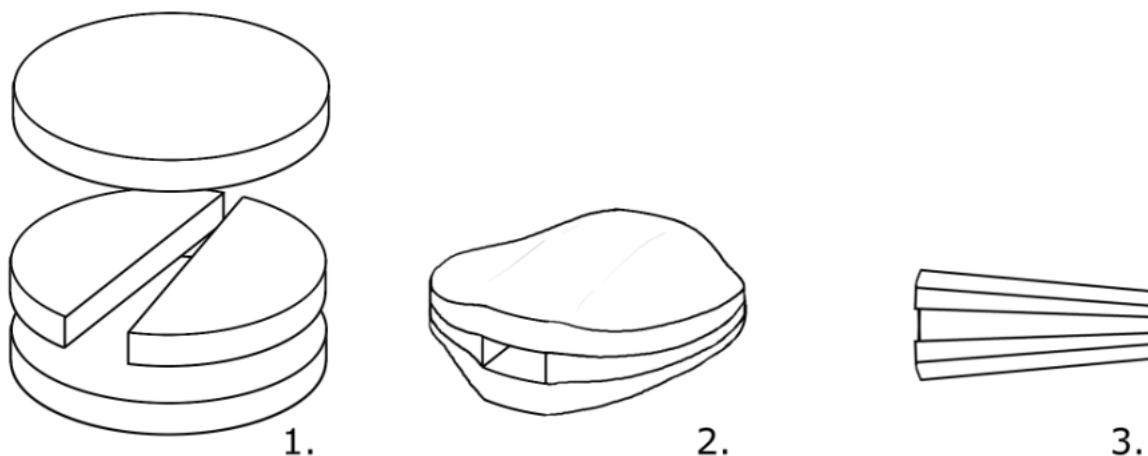


Fig. 106 : Procédé par empilement et soudage. Dessin F. Cognot.

Section et soudage : Un bloc de métal est tranché à chaud. Le fond de la gorge est élargi pour ménager le canal pour la soie, donnant à la pièce l'allure d'un U aux bords rapprochés. Puis l'ensemble est fermé par soudage à chaud. Une première variante place la ligne de soudure sur le côté :

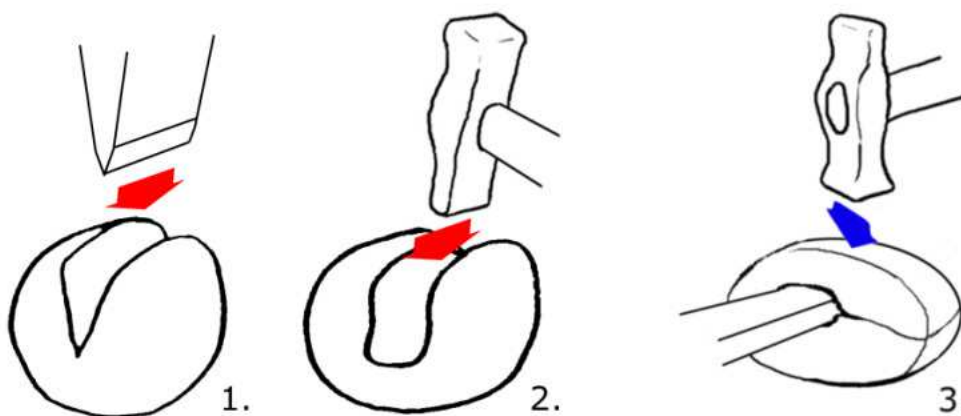
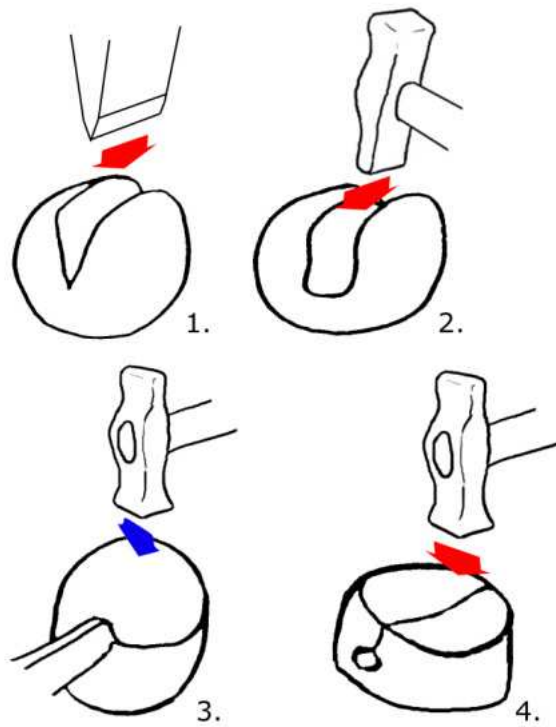


Fig. 107 : Procédé par section et fermeture par soudage. Dessin F. Cognot.

Une autre variante place la coupure sur la face du pommeau :



Pliage et soudage avec insert : ce procédé présent sur l'épée CA 828 n'a pas été des plus évidents à élucider. Un morceau de métal est étrenci en son milieu, puis plié. Deux pièces sont insérées dans la fente ainsi formée, qui est en outre fermée en bas par soudage à chaud tout en laissant un canal pour la soie :

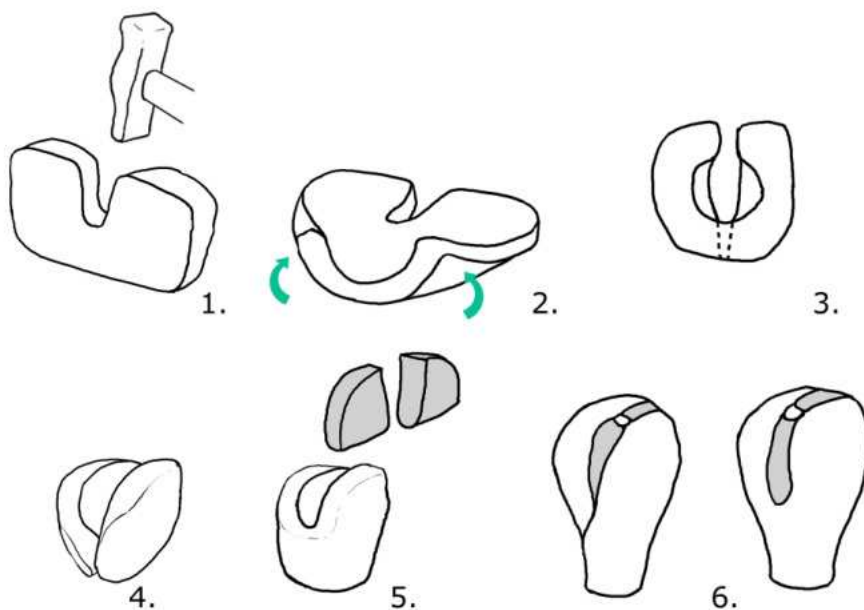


Fig. 108 : Procédé par pliage et soudage avec insert. Dessin F. Cognot.

Le seul mode pour les pommeaux que nous n'avons pas détaillé est la fabrication en alliage cuivreux.

Les Croix :

Hormis le pliage/soudage directement autour de la lame déjà vu ci-dessus, deux autres modes sont présents dans notre échantillon.

Deux barres soudées : Ce procédé simple peut résulter aisément en une garde à quillons aplatis.

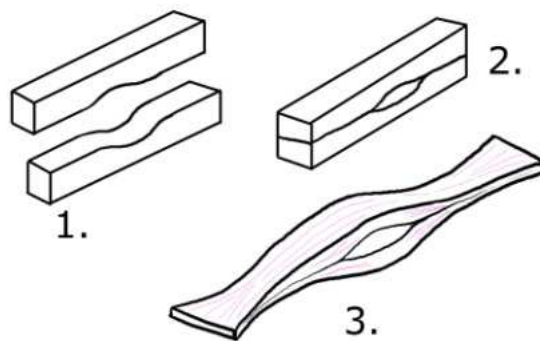


Fig. 109 : Garde formée par deux barres soudées. Dessin F. Cognot.

Barre percée / avec écusson : le perement de la barre l'élargit en son centre. Il faut cependant veiller à ce qu'elle ait une épaisseur plus forte, qui diminuera lors du percement. Laisser davantage de réserve permet de tirer l'écusson, qui est ensuite fini par abrasion :

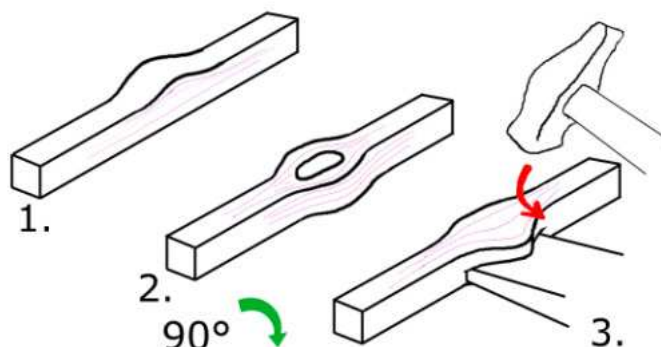


Fig. 110 : Garde à écusson formée par percement simple. Dessin F. Cognot.

Enfin, le recours à un plion a été remarqué sur l'épée CA 817. Il permet d'utiliser du métal de moins bonne qualité, ou du matériau moins onéreux, sur une partie de la pièce qui

n'a pas besoin d'être aciérée. Les instructions certes tardives données par l'ouvrage *Procédés*⁴³¹ stipulent de bien veiller à ce que les bords du plion et de la maquette (la pièce qui deviendra la lame) soient chanfreinés (1). Le risque, outre de nuire à l'évacuation du fondant lors du soudage, serait d'avoir des soudures aux lèvres marquées (3) :

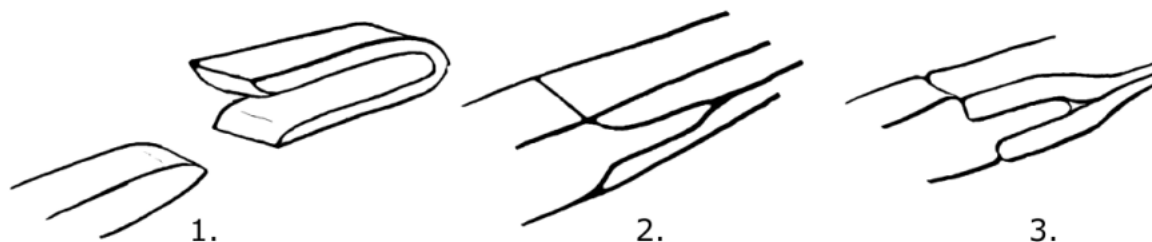


Fig. 111 : Plion. Dessin F. Cognot.

On remarque donc une évolution notable dans les procédés de fabrication des croix et pommeaux. L'emploi de métal de qualité médiocre semble généralisé, toutes époques confondues ; en fin de période le recours aux abrasifs pour les mises en forme constaté au cas par cas dans l'analyse des objets est un autre phénomène marquant qui dénote un accès plus grand à ces méthodes, et un attachement moindre à la perte de matière⁴³². Mais le changement principal se produit avec l'apparition de gardes et pommeaux pouvant être fabriqués indépendamment de l'épée, associés à des soies ayant elles-mêmes fait l'objet d'ajustages à la lime qui peut correspondre à l'apparition d'un artisanat séparé de production de lames et de fabrication de montures. Les gardes et pommeaux témoignent avant tout de la mise en œuvre de procédés ingénieux, peu coûteux en matière comme en temps, nécessitant seulement une certaine maîtrise du marteau, du soudage et de l'abrasif.

⁴³¹ RAUCH F.A., *op. cit.*

⁴³² Ou une possibilité de récupération de la limaille. Ce qui n'est en rien incompatible.

3. Le combat.

« *Und vor allen dingen und sachen soltu merken und wissen das nu[e]r eyne kunst ist des swertes und dy mag von manche hundert jaren sein finden und irdocht und dy ist eyn grunt und kern aller kunsten des fechtens.* »⁴³³

Anonyme, XV^e siècle.

a. L'épée : fonctionnement.

Avant de parler de l'utilisation de l'épée dans le combat, avant de traiter de ce qu'on peut comprendre de l'escrime avec cette arme, intéressons nous brièvement à la manière dont l'épée fonctionne : aux conséquences des coups qu'elle porte.

L'épée médiévale européenne souffre dans la représentation populaire, d'une image d'inefficacité, encore que sur ce point une nette amélioration soit perceptible depuis quelques années. On la représente comme un objet pesant, se substituant à peine à la massue, aux proportions, dimensions, masses démesurées. Comme une arme tranchante qui pourtant semble incapable de couper – après tout, quel besoin aurait-elle de faire une telle chose, puisque tous les combattants du Moyen Âge étaient bardés de fer des pieds à la tête⁴³⁴. On lit parfois aussi que la forme droite de l'épée européenne la rend inapte à donner des coups de taille efficaces⁴³⁵.

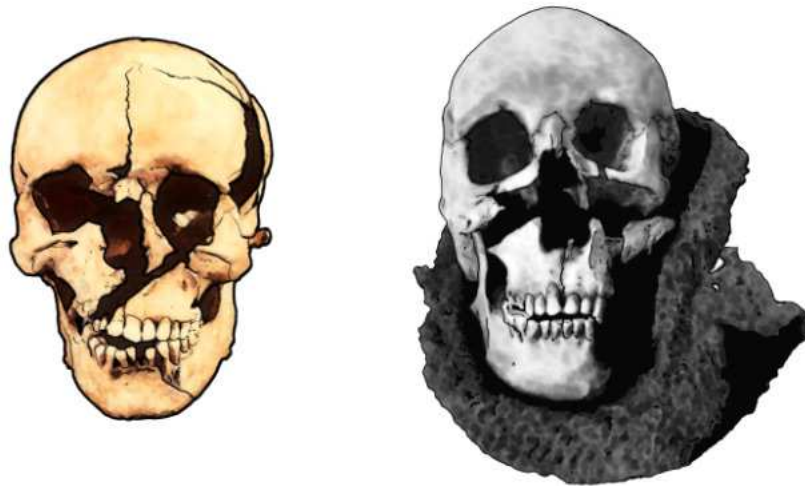
Pourtant l'épée fonctionne bien, et même très bien, selon le cadre dans lequel elle est employée. L'épée médiévale coupe ; il suffit de regarder les traces sur les restes humains des

⁴³³ « Avant toutes choses dois-tu retenir et savoir que l'art de l'épée est unique. Découvert et inventé il y a des siècles, il constitue le fondement et le cœur de tous les Arts du Combat ». Germanisches Nationalmuseum MS 3227a, fol.13v. Traduction Didier de Grenier.

⁴³⁴ Sur l'efficacité et les idées reçues liées à l'armure ou à d'autres aspects du monde médiéval, nous renvoyons le lecteur à HUYNH Michel, DUCLOS-GRENET Pauline, ZOUITA Laetitia, *Sacré Moyen âge ! : pour en finir avec les idées reçues*, Paris : RMN-Grand Palais, 2011, 24 pages.

⁴³⁵ Tout comme les idées reçues concernant ses aspects dynamiques, une simple méprise est à l'origine de cette confusion : le colonel Marey-Monge nous en donne l'explication : c'est simplement parce que les épées réglementaires des cavaleries européennes de son temps, faites pour l'estoc, avaient un tranchant trop obtus pour couper efficacement. MAREY-MONGE Guillaume-Stanislas, *op. cit.*.

charniers de la bataille de Visby (1361) où un homme a eu les deux jambes tranchées d'un seul coup de taille ; des traces non moins cruelles subsistent sur les crânes⁴³⁶, ou les morts de Towton (1461)⁴³⁷. De même, Olivier de la Marche nous conte comment pendant la révolte liégeoise les archers bourguignons « donnoient de si-grans coups de celles espees, qu'ils coupoyent un homme par le faux du corps, et un bras et une cuisse, selon que le coup s'adonnoit »⁴³⁸



*Fig. 112 : Effets de coups d'épée. A gauche, Towton (1461) ; à droite, Visby (1364).
Illustration F. Cognot d'après V. Fiorato, A. Boylston, C.Knusel et B. Thordemann.*

Le médecin français Guillaume Dupuytren, qui put observer et agir sur les effets des armes blanches lors des combats de 1830 entre autres nous décrit ainsi les blessures provoquées par les armes coupantes, décrivant ainsi deux modes d'action de l'arme tranchante :

« Les blessures par armes tranchantes sont celles dans lesquelles les parties sont divisées d'une manière plus ou moins nette par le tranchant d'une arme, soit que celle-ci ait agi en comprimant les parties seulement, ou bien en pressant et en parcourant leur surface tout à la fois. La première manière d'agir des armes tranchantes est connue de tout le monde, c'est celle qui est le plus communément en usage parmi les cavaliers européens ; la seconde est celle des Arabes, des Mamelucks des Turcs, et des orientaux en général. Pour n'être que

⁴³⁶ THORDEMANN Bengt, *op. cit.*, t. I p. 64, 164-165.

⁴³⁷ FIORATO Veronica, BOYLSTON Anthea, KNUSEL Christopher, *op. cit.*.

⁴³⁸ LA MARCHE Olivier de, *op. cit.* p. 274.

promenées la sur face des parties, ces armes ne produisent pas des blessures moins larges ou moins profondes [...] Une solution de continuité plus ou moins nette des parties suivant la ligne parcourue par l'instrument, est le premier et le plus apparent de ces caractères. Un second caractère de ces blessures, c'est l'effusion d'une plus ou moins grande quantité de sang par suite de la division des vaisseaux de la partie blessée. »⁴³⁹

Mais évidemment, blesser n'est qu'une partie de la fonction pratique de l'arme. C'est un moyen de triompher de l'adversaire.

Dans les questions d'efficacité de l'épée, on oppose souvent les évolution de l'arme et les progrès de l'armure, un peu à la manière des surenchères modernes entre blindage et armes antichar. Non que l'idée soit fausse : mais la vision générale était jusque récemment que l'arme devait être capable de « traverser » l'armure ou, pour ce qui est du harnois, de « fausser » les plaques. Or d'autres choses entrent dans l'équation du combat que la simple protection passive : la compétence du combattant ou de son adversaire, sa présence même ; le facteur humain en somme, qui par sa capacité technique, son expérience ou ses aptitudes physiques est à même de circonvenir les seules défenses passives à l'aide d'une arme adaptée.

b. Le combat à pied

1) Les sources martiales.

Connaissant le rôle de l'épée dans le Moyen Âge européen ne serait-ce qu'au niveaux multiples de symboles qui lui sont attachés et qui trouvent parfois leur expression dans la matière même est-ce si surprenant de constater la prépondérance de l'épée dans l'enseignement et la pratique des traditions et usages martiaux de l'Europe médiévale ?

Sur les trente-quatre sources manuscrites dans lesquelles nous puisons les savoir-faire corporels dont nous utilisons les apports, trois seulement ne contiennent pas de leçon sur l'usage de l'épée. Et encore : les manuscrits de Lecküchner sur le braquemart⁴⁴⁰ traitent d'une arme pouvant s'en rapprocher par bien des aspects.

⁴³⁹ DUPUYTREN Guillaume, *Traité théorique et pratique des blessures par armes de guerre*, tome 1, Paris : J.-B. Baillière, 1834, 522 pages, p. 139.

⁴⁴⁰ Bayerische Staatsbibliothek Cgm 582, Universitätsbibliothek Heidelberg Cod.Pal.Germ.430.

Dès lors, faire le détail de tous les enseignements, de tous les points techniques abordés par ces sources serait au-delà de la portée et de l'ambition du présent travail⁴⁴¹ ; néanmoins, on peut en dégager des faisceaux d'information nous permettant d'envisager les divers aspects et possibilités de l'utilisation de l'épée, y compris en y entrevoyant les options connues par un combattant non-instruit dans ces doctrines parfois spécifiques.

On distingue alors, outre la différence entre combat à pied et combat à cheval, deux options possibles : le combat en armure, et le combat sans armure, qui lui-même se déclina selon la saisie de l'épée (à deux mains ou à une seule).

Le premier met en présence des adversaires équipés d'armures de plaques, souvent dans le cadre d'un combat en champ clos ; ainsi chez Talhoffer, où les barrières de l'espace de combat sont figurées, de même que les rituels et protocoles entourant le duel. La plus ancienne source abordant le combat en armure est le Cod.I.6.4^o.2 de l'Universitätsbibliothek Augsburg, qui dans sa deuxième partie vraisemblablement remaniée (fol. 81-95v, 103-108) présente des combats entre deux adversaires en harnois complet, armés de lances, d'épées, de targes et de dagues.

Le combat en armure a ses spécificités qui déjà alors étaient identifiées par les maîtres d'armes ; Fiore dei Liberi déclarait d'ailleurs :

« Et celui qui se bat dans les barrières avec une armure peut recevoir de nombreux coups, et encore gagner le combat. Il y a aussi une autre raison : il meurt rarement parce qu'il est touché. Je dis donc qu'il vaut mieux se battre trois fois dans les barrières qu'une seule fois avec une épée aiguisée comme dit ci-dessus. »⁴⁴²

Quant aux aspects spécifiques liés aux dynamiques du combat, aux ouvertures, aux positions, aux cibles, ils ont été exposés par Daniel Jaquet dans un article dont nous résumons

⁴⁴¹ Une telle tâche nécessite, tant ces enseignements sont divers et complexes dans leurs formes comme dans leurs sources, les efforts conjugués de nombreuses volontés ; et travailler sur l'épée isolément ne suffit pas : elle est intégrée à des systèmes parfois denses où se mêle la pratique d'une multitude d'armes.

⁴⁴² « *Et uno che combatte in sbarra ben armado e po' ricevere feride asay, ancora pud vincere la bataglia. Anchora si e un'altra cosa che rare volte de perisse nisuno perch e sipiglano a presone. Si che io digo che voria inanci combattere tre volte in sbarra che una sola volta a spade taglente come sovra detto.* » Fiore dei Liberi, MS Ludwig XV.13, fol. 1.

ici les principales informations⁴⁴³ :

Les coups majoritairement utilisés sont les coups de pointe : tailles et entailles ne sont pas efficaces, tout simplement. Mais plus que la pénétration directe du métal, les cibles préférentielles sont les faiblesses de l'armure : les vues de la défense de tête, les aisselles, le bas ventre et les interstices entre les plaques, de même que les mains et les pieds. Les positions ou gardes à adopter varient selon les auteurs : leur point commun est la tenue de l'arme⁴⁴⁴, où la main gauche vient se placer sur la lame dans ce que les auteurs allemands nomment *Halbschwert* ou *kurcze Schwert*, littéralement *demi-épée* ou *épée courte* assurant ainsi un bon contrôle de la pointe, une puissance accrue dans les estocs, et permettant l'utilisation de l'épée comme un levier ou un bâton. Certaines épées des XV^e-XVI^e siècles sont d'ailleurs spécifiquement fabriquées pour cet usage en armure⁴⁴⁵, semblant ainsi se conformer aux recommandations des maîtres eux-mêmes ; des armes semblables sont représentées aux premières pages de deux versions des manuscrits de Fiore dei Liberi, et Filippo Vadi décrit même précisément l'épée propre au combat en armure :

« L'épée pour combattre en armure veut avoir la forme écrite ci-dessous qui est : sa longueur veut arriver avec le pommeau sous le bras, et être tranchante quatre doigts sous la pointe, sa poignée veut être d'un empan. La garde veut être longue comme la poignée de l'épée : et elle veut être aiguë de chaque côté, et semblablement veut être le pommeau aigu pour pouvoir férir avec aucun de ceux-ci. »⁴⁴⁶

L'armure affecte les mouvements : elle restreint les degrés de mobilité des membres, du torse ; elle affecte la vue et l'ouïe, mais surtout elle confère aux combattants une charge pondérale supplémentaire qui, combiné avec la portée courte de l'arme tenue en *demi-épée* fait que les engagements tels que décrits dans ces sources, en cas d'échec du coup de première ou deuxième intention, se poursuivent souvent au corps-à-corps, pouvant aller à la clé, la projection ou d'autres techniques plus spéciales. Dans ces distances restreintes, l'utilisation de l'épée en tant qu'arme courte prend tout son sens : on va pouvoir crocheter les membres de

⁴⁴³ JAQUET Daniel, in COGNOT Fabrice, *op. cit.*

⁴⁴⁴ A l'exception de la Porta de ferro la mezana de Fiore dei liberi MS Ludwig XV.13 fol. 34v, MS M.83 fol. 10, Pisani-Dossi fol. 24 (d'après Francesco Novati, *op. cit.*), BnF ms. lat. 11269 fol. 19v.

⁴⁴⁵ Ainsi l'épée A168 du Rüstammer de Vienne (ca. 1420), ou l'épée 126.006 du Wien Museum, Vienne.

⁴⁴⁶ « *La spada da combattere in arme vole avere la sottoscrita forma cioè la sua longezza vole arivare el pomo sotto el braccio, tagliare quatro dita in punta, el suo manico vole eser de una spana. L'elzo vol essere longo qua(n)to è il manico de la spada: e vol essere aguzo da ogni lato, e similmente vol essere aguzo il pomo per possere ferire con ognuno de questi.* ». VADI Filippo, *op. cit.*, fol. 27v.

l'adversaire, ou tenter de le faire basculer. Une fois sur le dos, il s'agit alors de l'immobiliser pour pouvoir l'empêcher de se défendre contre d'éventuels coups de dague⁴⁴⁷. Les coups donnés avec la garde ou le pommeau de l'épée ne sont pas exclus également ; ces derniers, sans poser de risques réels de blessure, peuvent néanmoins désorienter suffisamment l'adversaire pour autoriser un mouvement plus décisif.

Mais en considérant les circonstances si spécifiques de ces combats tels que les sources martiales nous les montrent, on est en droit de s'interroger sur la confidentialité, ou l'exclusivité, de ces manières d'employer l'épée. Il semble toutefois que l'iconographie confirme, si ce n'est les techniques les plus spécifiques, au moins le recours à la *demi-épée* dans le combat en armure, et ce dès la fin du XIV^e siècle : voir ainsi le ms. fr. 164 de la BnF, où semble représentée une des plus anciennes occurrences de cette saisie⁴⁴⁸.

Les marges illustrées du folio 160 des Heures de Marguerite d'Orléans⁴⁴⁹, nous montrent deux combattants en armure en champ clos chargeant l'un vers l'autre en *demi-épée*. Les scènes de bataille des manuscrits du début du XV^e siècle la représentent avec une certaine fréquence également ; on la voit même dans les Tapisserie de César (Tournai, vers 1470) prise aux bourguignons par les suisses⁴⁵⁰.

Toutes les épées ne peuvent pas se prêter à un tel exercice ; mais on voit apparaître à la moitié du XIV^e siècle,

Fig. 113 : BnF ms. fr. 262 fol. 133.

en même temps que la plaque de métal vient protéger les combattants, des épées de type XV à forte section losangique, alors que les épées de type XVI semblent mises au point à la fin de ce même siècle. Plus qu'une pénétration accrue de l'armure, ces armes semblent optimisées

⁴⁴⁷ C'est pourquoi certains traités abordent, de manière parfois exclusive, l'*Unterhalten und Aufstehen* : Martin Hundsfeld, Juden Lew, Hans von Speyer par exemple, et certains passages des traités du groupe « *Gladiatoria* », de Paulus Kal, Hans Talhoffer ou Jorg Wilhalm.

⁴⁴⁸ La marge du folio 69v du ms. 0193 de Douai (première moitié du XV^e siècle) peut simplement représenter un personnage tenant son épée sans pour autant vouloir s'en servir ainsi.

⁴⁴⁹ BnF ms. lat. 1156B, ca. 1430.

⁴⁵⁰ Maintenant au musée historique de Berne.

pour l'usage décrit dans ses généralités par les sources écrites et les images : la main gauche sur l'arme, pour pousser ou estoquer, et une lame rigide avec un pommeau fort pour soutenir les tensions d'un tel usage, mais également servir au corps-à-corps.

La seconde possibilité d'usage de l'épée dans ces sources techniques est donc l'usage sans armure, ce que les sources allemandes nomment *Bloßfechten*. L'épée peut alors être tenue à une ou deux mains. Les sources traitent majoritairement de ce dernier usage.

La préhension de l'épée varie selon les auteurs. Les recommandations de Liechtenauer disent de tenir l'épée entre le pommeau et la garde, alors que Fiore dei Liberi semble, tout comme le Cod.I.6.4°2, pouvoir librement saisir cette partie de l'arme. On constate cependant dans les images de ces traités que dans les sources germaniques l'épée y est rarement tenue avec la main droite collée à la garde : il y a toujours une petite distance entre les deux. Également, les auteurs allemands, en particulier chez les glossateurs de Johannes Liechtenauer, placent fréquemment le pouce droit sur la garde.

Les coups peuvent être donnés de pied ferme chez Fiore, mais le plus souvent un mouvement de pied les accompagne, faisant se déplacer le combattant vers l'avant et autour de son adversaire. Les déplacements dans l'espace se font de manière naturelle : les pas sont mesurés, pas trop longs, et se font aussi bien vers l'avant que vers l'arrière ou le côté.

L'épée peut blesser de taille, que ce soit avec le vrai tranchant, dont l'usage est le plus intuitif, ou le faux : celui qui est orienté vers le combattant quand il tient l'épée devant lui, le vrai tranchant vers l'adversaire. Le coup donné depuis l'épaule droite, nommés *Oberhau* dans les sources allemandes, *Fendente dritto* chez Fiore et Vadi, est celui le plus fréquemment employé par l'adversaire. on peut aussi frapper depuis le bas (*Unterhau, Sottano*), auquel cas le faux tranchant est utilisé. Le coup moyen (*Mittelhau, Mezzano*) intervient plus rarement. Fiore dei Liberi s'attache à décrire les coups dans leurs trajectoires et les cibles qu'ils visent⁴⁵¹. Les cibles visées sont diverses : Liechtenauer et ses glossateurs cherchent à toucher le corps, alors que Fiore n'hésite pas à frapper aux mains. Les trajectoires des coups sont naturelles : la frappe est donnée la plupart du temps avec un déplacement du corps, depuis une position de garde (*Leger, Posta*) jusqu'à une autre, ou au moins jusqu'à la longue pointe, vers laquelle tous les coups se dirigent ou au moins par laquelle ils transitionnent. Cette position, les mains en avant, la pointe vers l'adversaire, se produit implicitement lorsqu'on cherche à

⁴⁵¹ Ainsi au fol. 25 du Getty.

frapper en allongeant les bras pour atteindre l'adversaire tout en restant à distance.

Les attaques de pointe (estoc) sont également employées. Fiore les dit « *crudele e mortale* » ; elles visent le corps sur une ligne centrale, mais peuvent également être données de part et d'autre de celle-ci, en haut ou en bas, ce que Fiore nomme les « *punte d'V rasone* ». Liechtenauer a ses « *vier Blossen* », les quatre ouvertures qui correspondent à des zones similaires. Cette notion d'*ouverture* se voit également dans les sources ne suivant pas les enseignement de ce maître.

Les sources allemandes ont en outre le « *Schnitt* », « l'entaille », où le tranchant vient glisser sur la cible alors qu'une pression est exercée sur l'arme pour provoquer la pénétration.

Les positions, donc, sont diverses et variées. Certaines sources en proposent un nombre réduit ; c'est le cas de Liechtenauer et de ses glossateurs, qui n'en recommandent que quatre mais en introduisent deux autres. Fiore dei Liberi en montre davantage⁴⁵², les qualifiant en outre de *Puslativa*, *Stabile* ou *Instabile*. Fiore dei Liberi les présente opposées l'une à l'autre, mais affirme leur équivalence et leurs différences :



Fig. 113 : Pisani-Dossi fol. 17 d'après F. Novati.

« Et chacune autre garde dans l'art est similaire à l'autre et en est le contraire sauf les gardes qui se tiennent en pointe [...] parce que pointe pour pointe la plus longue offense d'abord. »⁴⁵³

Fiore fait en outre référence aux pratiques d'autres maîtres lorsqu'il décrit sa Posta Frontale : « *chiamada d'alchun magistro posta di corona* »

Fiore présente en outre des gardes propres à un usage

⁴⁵² Quatorze en comptant les différentes versions des manuscrits.

⁴⁵³ « *E zaschuna altra guardia in l'arte una simile de l'altra si è contrario salvo le guardie che stano in punta [...] che punta per punta la più lunga fa offesa inanzi.* ». Getty, fol. 24.

spécifique : contre les armes jetées (voir infra), contre toutes les armes (hache, épée et dague) en armure, une garde pour jeter l'épée et une pour lancer un estoc long.

Le plus souvent cependant la position de garde de l'adversaire n'est pas connue ou pas spécifiée ; toutefois Liechtenauer et ses glossateurs proposent des techniques, des coups aptes à vaincre les quatre gardes de l'escrime même de Liechtenauer, impliquant qu'un adversaire puisse donc les connaître. Ces quatre coups constituent les « *Vier Versetzen* », les « quatre déplacements⁴⁵⁴ » qui triomphent des quatre gardes ; avec l'addition du « *Zornhau* » (« coup furieux »), ils constituent les « *Meisterhau* », les « coups de maître » qui sont le sommet de l'art de Liechtenauer. Sans entrer dans leur description minutieuse, ils représentent des manières particulières de frapper tout en se couvrant en donnant à l'arme des trajectoires spécifiques sur des plans latéraux certainement peu usuels pour le combattant commun. Ils peuvent être employés également en frappe initiale, pour entamer le combat.

Les parades ne sont pas des blocage statiques : l'épée ne vient pas se mettre en obstacle sur la trajectoire du coup de l'adversaire. Elle est utilisée pour dévier l'attaque, afin de créer une ouverture propre à être exploitée, que ce soit contre les tailles ou les estocs.

Nombre de maîtres insistent sur la nécessité d'une position stable tant avant que pendant l'engagement. Fiore l'introduit par la représentation d'un éléphant dans une planche symbolisant les vertus du combattant. Le Cod.I.6.4°.2 dit, quant à lui, « *secz dich mit dem leib nider in dy wag* » : « abaisse ton corps dans la posture de la balance ».

Mais deux éléments principaux émergent en ce qui concerne le combat à l'épée. Le premier consiste en un moment, une circonstance extrêmement importante de l'engagement : le *liage*⁴⁵⁵, le croisement des épées qui survient par exemple lorsqu'une attaque a été mise en échec. La grande majorité des combats à l'épée n'impliquent pas une telle situation : si le premier coup porte, elle n'a pas lieu d'être. Pourtant une grande quantité des techniques d'épée tenue à deux mains présentées par ces sources sont des actions se produisant à partir de ce croisement des lames.

C'est simplement parce que ce cas de figure représente un moment critique, une situation difficile où les options sont nombreuses, conditionnées par une grande quantité de

⁴⁵⁴ A ne pas confondre avec les déplacements du combattant.

⁴⁵⁵ Nous reprenons ici le terme introduit par Franck Cinato et André Surprenant dans leur étude. CINATO Franck et SURPRENANT André, *op. cit.*.

paramètres, et surtout où la prise de décision et l'application de solutions doit être immédiate.

Toutes les *pièces* (« *Stucken* ») d'épée du Cod.I.6.4°.2 sont des actions à partir de ce liage. Fiore fait commencer la description de ses « *zoghi* », ses *jeux*, par les épées croisées tenues par deux maîtres, signifiant l'égalité tactique de la position. Selon l'endroit sur la lame où les épées sont croisées (vers la pointe, le milieu, ou plus près de la garde), et l'intention de l'adversaire, les jeux vont être différents.

Les *pièces* de Liechtenauer surviennent dans leur immense majorité après un coup mis en échec, que ce soit par l'adversaire ou à ses dépens, et se basent sur la sensation dans le liage, une chose toujours connue en escrime comme le « sentiment du fer ». La force ou la faiblesse de l'adversaire ainsi ressentie va déterminer de même que la position relative des armes et des combattants l'action à entreprendre qui elle-même pourra se voir contrée.

Dans le liage, la croix prend une prime importance : c'est dans ces circonstances, dans ces actions au fer que son rôle de protection de la main du combattant s'exprime. Plus encore, elle va pouvoir agir sur la lame adverse, qui va pouvoir se retrouver piégée dans l'angle qu'elle forme avec la lame ; c'est d'autant plus vrai si ce secteur est fermé par l'inflexion des quillons vers la pointe ou par leur élargissement terminal.

Fig. 114 : Augsburg Cod.I.6.4°.2 fol 3-3v : prise de fer et rotation.

Une des solutions proposées par Liechtenauer ou par le Cod.I.6.4°.2 est la *rotation*

(« *Winden* »), où on fait pivoter l'épée sur son axe longitudinal pour placer son fort sur le faible de l'adversaire afin d'écarter ce dernier tout en maintenant la pointe vers les ouvertures ou en frappant du faux tranchant.

Ces manœuvres expliquent certainement la saisie à distance de la croix que nous avons remarqué chez les auteurs allemands : le pouce placé sur la garde ou sur le plat de la lame permet une meilleure fermeté lors de ces engagements et de ces rotations ; la main ainsi éloignée de la base de la lame se trouve relativement mise à l'écart du tranchant adverse. Ce peut être également là d'ailleurs une des raisons d'être de la chape de cuir recouvrant cette zone : à la fois faciliter le placement du pouce, et offrir une protection supplémentaire à la main droite⁴⁵⁶. Le liage nous enseigne aussi une chose au travers de notre pratique corporelle et de l'utilisation de simulateurs variés : on ne peut pas y être efficace, on ne peut pas appliquer les techniques voulues si la lame est trop molle. Une lame rigide permet, outre de gérer l'épée adverse, de l'écarter ou de faire ce que doit, d'avoir une meilleure perception du sentiment du fer par une meilleure qualité de sensation des pressions exercées sur la lame.

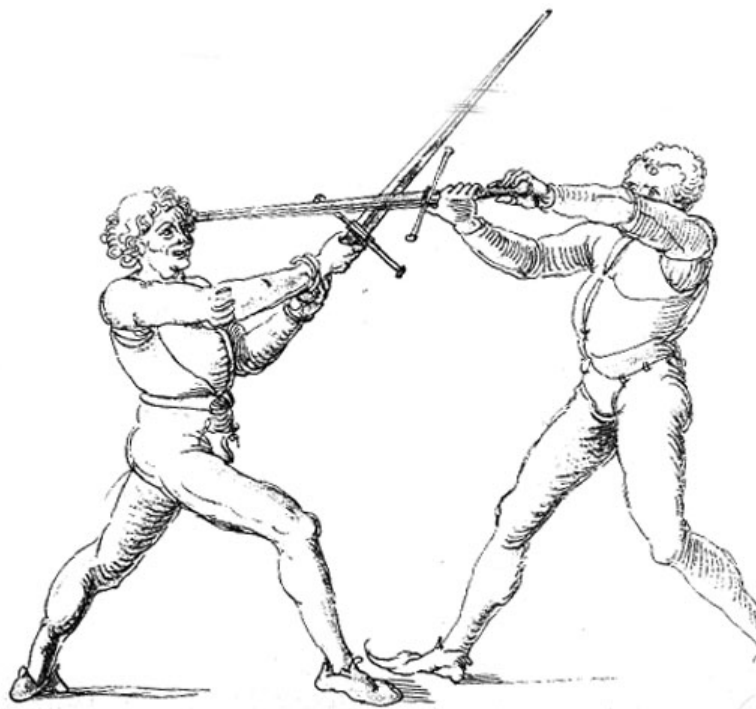


Fig. 115 : épées à chape et action au fer. D'après Dörnhöffer.

⁴⁵⁶ Les essais menés par Roland Warzecha du groupe Hammaborg (Allemagne) et ses camarades semblent aller en ce sens. Conversations sur <http://www.fioredeiliberi.org>, discussion « Rain Guard or hand Protection? », du 20 octobre 2009 au 22 janvier 2010 [consulté le 9 janvier 2013].

Que ce soit dans le liage, lors d'une défense ou d'une attaque, une notion implicite présente dans toutes ces sources à plus ou moins fort degré est la nécessité de maintenir sur l'adversaire une menace, de le garder sous pression; de se couvrir de ses attaques tout en représentant un danger pour lui. Les glossateurs de Liechtenauer recommandent ainsi de pointe de l'épée

On trouve ainsi dans le Ms 3227a:

« et quand un homme se bat, il doit constamment diriger la pointe contre le visage ou la poitrine de l'autre [...] En outre, la pointe – dès qu'il lui arrive à l'épée – doit toujours se trouver pas plus loin qu'une demi aune de son visage ou de sa poitrine »⁴⁵⁷

L'importance de la pointe est primordiale, semble-t-il :

« Tout d'abord note et sache que la pointe constitue le centre, le milieu et le cœur de l'épée ; pointe, de laquelle partent toutes les techniques de combat et vers laquelle elles retournent. Ainsi, les suspensions et les rotations consistent respectivement à suspendre et à tournoyer autour de ce centre et cœur, duquel sont issues de nombreuses fort bonnes pièces d'escrime »⁴⁵⁸

Mais d'autres options existent également : saisie d'épée, entrée en lutte. C'est d'ailleurs cette dernière qui représente l'autre point principal du combat à l'épée⁴⁵⁹. Les entrées en lutte, le recours aux saisies, projections, clés de bras sont extrêmement nombreuses dans les enseignements livrés par ces sources. Ils constituent même la seconde moitié des leçons de Fiore à l'épée à deux mains, dans cette instance particulière qu'il nomme « *zogo stretto* » (« jeu resserré » ou « jeu étroit »). Car dans ces distances d'engagement proches, la lame perd de son utilité : les coups de taille ne peuvent avoir la puissance adéquate, et la pointe si elle n'est pas déjà dirigée vers l'adversaire devient inutile à moins de pouvoir reculer la main qui tient l'arme. Outre les entailles, pas toujours possibles, on emploie alors le

⁴⁵⁷ « und wy eyn man nur ficht zo sal io allemal den ort keyn eyns gesichte ader brust keren [...] Und der ort als bald her eyne an das swert kumpt der sal allemal kawme u[e]m eyne halbe ele verre von iens brust ader gesichte seyn ». Traduction Didier de Grenier.

⁴⁵⁸ « Won allerersten merke und wisse das der ort des swertes ist das zentrum und das mittel und der kern des swertes aus deme alle gefechte gen und weder yn in komen / So sint dy hengen und dy winden synt dy anheng e und dy u[e]mlewe des zentrums und des kerns aus den auch gar vil guter sto[e]cke des fechtens komen. » Traduction Didier de Grenier.

⁴⁵⁹ Ou aux autres armes.

pommeau, la poignée, la garde de l'épée. Fiore dei Liberi confirme ainsi, quand il présente le jeu où un coup de pommeau est violemment asséné au visage de l'adversaire :

« Quatre dents faire sauter de la bouche d'un avec un tel jeu comme il l'a montré »⁴⁶⁰

Surtout : on utilise son propre corps pour mettre l'adversaire hors de combat ou l'empêcher d'exécuter une action offensive. L'épée peut être employée pour attraper à l'aide de la poignée le bras adverse, ou comme levier pour le faire basculer. Tout comme on peut saisir le bras, le cou ou le corps de l'adversaire pour le renverser ou lui immobiliser un membre, dans des techniques pouvant aller jusqu'à la fracture ou la luxation.

C'est tout aussi vrai pour l'épée tenue à une main : sentiment du fer et lutte font partie intégrante du combat. L'épée tenue à une main possède en outre ses exigences particulières. Hormis les mouvements et techniques propres à l'arme et ses morphologies spécifiques, une partie des principes du combat à l'épée tenue à une main au XV^e siècle peut-être trouvée dans les pratiques liées au braquemart, le *Messer* (long-couteau) allemand. En effet, Hans Talhoffer présente les mêmes techniques avec les deux armes, et montre même au folios 77v et 79 du *Alte Armatür und Ringkunst*⁴⁶¹ l'emploi d'une épée alors que le texte parle de *Messer*. Les positions de garde sont variées, les enseignements de Lecküchner affirment une correspondance entre l'arme et l'épée longue de Liechtenauer ; les nomenclatures sont différentes, mais suffisamment proches : « *Stier* » (taureau) au lieu de « *Ochs* » (bœuf), par exemple, pour la garde haute où l'arme est tenue sur un plan horizontal au devant de la tête du combattant, pointant vers l'adversaire. La main non armée est maintenue en retrait, derrière le dos, mais peut à tout moment jaillir pour saisir l'arme de l'adversaire, son corps ou ses membres, ou venir en renfort sur sa propre épée. Fiore dei Liberi quant à lui ne propose qu'une seule position de départ, valable contre une attaque de taille, d'estoc ou même un jet d'épée⁴⁶² : la main gauche basse, reposant sur la cuisse, l'épée est tenue la pointe vers l'arrière, le bras droit est tendu vers le bas. Selon l'action de l'adversaire, et la conséquence de

⁴⁶⁰ « *Quattro denti butta fuor di bocha a uno cum tal zogo sì ch'el l'ha provado.* » Getty, fol. 30. Pierre-André Sigal rapporte que les Miracles de Notre-Dame de Rocamadour mentionnent une blessure similaire, guérie d'ailleurs miraculeusement. SIGAL Pierre-André, *op. cit.* p. 181.

⁴⁶¹ Copenhague MS Thott.290.2°.

⁴⁶² Au sujet de cette utilisation bien spécifique de l'épée : elle ne semble se trouver que chez Fiore dei Liberi, qui la mentionne pourtant en plusieurs endroits : non seulement utilisée par un adversaire, mais également sous la forme d'une garde spécifique au folios 24 du Getty et 16v du Pisani-Dossi : « De lanzar mia spada questa è mia condicione », « De lancer l'épée, ceci est ma fonction ». La garde suivante sert justement à se protéger des armes jetées : « *Io son bona guardia in arme e senza, e contra lanza e spada zitada fora di mano* », « je suis bonne garde en armure et sans, et contre la lance et l'épée jetée à la main ».

son propre mouvement défensif combinant un déplacement latéral tout en se couvrant de son arme, Fiore va alors frapper de taille, d'estoc ou entrer en lutte par des saisies au bras ou des projections.

Le combat à l'épée seule à une main est une affaire de mobilité. Si nombre de défenses peuvent initialement être exécutées de pied ferme, leur suite nécessite un déplacement avant, arrière ou latéral pour se mettre hors de danger, entrer en lutte ou mettre l'adversaire à portée de sa propre arme.

Mais dans le combat à pied, l'épée à une main seule⁴⁶³ est une arme rare dans ces sources. Accompagnée de la bogle, elle se voit en revanche mieux représentée : chez Paulus Kal, Hans Talhoffer, dans le *Gladiatoria* de Berlin (une seule planche), dans le manuscrit de Cluny MS CL23842, dans les enseignements de Andreas Liegniczzer, et dans le *Liber de Arte Dimicatoria*. Liegniczzer ne propose que six pièces, reprises dans de nombreuses compilations, et Paulus Kal seulement dix planches pourvues d'une courte légende ; Hans Talhoffer offre quant à lui davantage de techniques disséminées dans deux de ses ouvrages⁴⁶⁴. Les principales informations sur cet usage proviennent donc du *Liber de Arte Dimicatoria*. Les positions de garde sont diverses, mais le manuscrit présente sept gardes à utiliser au combat, qu'il nomme de manière chiffrée. La position de l'épée par rapport au corps et à la bogle varie selon la garde. L'ouvrage mentionne en outre des éléments rattachés à d'autres cultures martiales de l'escrime à l'épée-bogle⁴⁶⁵

Outre l'usage défensif de la bogle, qui pare les coups de l'adversaire et se place en protection de la main lorsque cette dernière s'avance dans la frappe, naviguant à proximité du côté droit ou du côté gauche de celle-ci selon où est la menace adverse, ou son utilisation offensive contre les armes, les bras ou la tête, c'est l'importance du liage qui est encore une fois l'élément primordial de l'enseignement de ces sources. Certes, la bogle permet de fermer une ligne alors que l'épée attaque ailleurs ; mais l'épée joue, dans cette escrime, un rôle tout aussi important. Quand la bogle vient pour couvrir, la main qui tient l'épée l'accompagne pour aussitôt engager l'arme adverse et travailler au fer, du moins si on a choisi de ne pas frapper ailleurs.

⁴⁶³ Hors braquemart.

⁴⁶⁴ MS Thott.290.2^o, f^ol. 117-123v (1459) et Cod.icon. 394a, f^ol. 117-122 (1467). On peut leur ajouter deux planches du MS 78.A.15 de Berlin (ca. 1450), représentant des braquemarts, en raison de l'équivalence entre les deux armes.

⁴⁶⁵ CINATO Franck et SURPRENANT André, *op. cit.*.

Le liage permet à Liegnicezer, par les *rotations*, de créer des ouvertures qu'il exploite immédiatement. Car le liage n'est pas une situation où on veut demeurer longtemps : il permet de commander les armes de l'adversaire, de sentir quelles sont ses intentions, et de décider de la suite de l'action. Dans le I.33, il est pris pour contrôler l'épée de l'adversaire, jusqu'à ce que la bocale prenne le relais et libère l'arme pour une entaille (« *Stichslac* ») ou une saisie au bras, à moins que la bocale ne vienne frapper un « *Schiltslac* » sur les armes adverses.

2) Les sources secondaires.

Les sources techniques dévoilent sur le combat à l'épée à pied une richesse d'information dense et complexe, qui outre les solutions et apports spécifiques de chaque maître, chaque courant, chaque lignage nous renseigne sur les possibilités et les doctrines d'utilisation de l'épée dont on ne peut qu'effleurer la densité, mais qui contribue néanmoins à éclairer grandement notre compréhension de l'arme.

Elles ouvrent en effet également sur des profondeurs martiales, sur des réalités d'usage qui au travers de ces sources se révèlent et s'affirment. Cependant elles ne représentent qu'une partie restreinte, et pourtant significative, de ce qu'a pu être l'usage de l'arme, et doivent, si on cherche à évaluer les usages de l'épée pour les périodes ou les espaces qu'elles ne recouvrent pas, être complétées par les sources secondaires, tout autant qu'elles les enrichissent.

Nous avons ainsi vu comment l'iconographie témoigne de l'utilisation de la demi-épée lors du combat en armure, affirmant cette saisie comme un fait suffisamment répandue pour que les artistes y fassent référence. Cependant elle lui accorde également d'autres usages. Le premier semble se produire lorsqu'on affronte une créature monstrueuse, comme Cadmos tuant le dragon de la Source d'Arès au folio 29v du manuscrit 0391 de Lille (ca. 1460), ou au folio 79 du splendide *Le Livre et le vraye hystoire du bon roy Alixandre* de la British Library⁴⁶⁶. Sur cet exemple, l'épée est tenue comme on tient une lance, le pommeau assis au niveau de l'arrêt de cuirasse : c'est précisément ce que recommandent Johannes Liechtenauer et son glossateur Sigmund Schining ein Ringeck⁴⁶⁷. Sans doute une telle prise est-elle rendue nécessaire par la peau épaisse des créatures à affronter ?

⁴⁶⁶ BL Ms Royal 20 B XX, ca. 1420.

⁴⁶⁷ MS Dresd.C.487, fol. 102.

L'autre usage, moins glorieux, est celui du meurtre. On prend la *demi-épée* lorsqu'on ne souhaite pas rater son coup, même contre un adversaire désarmé : ainsi quand Ptolémée IV se fait assassiner au folio 31v du manuscrit français 226 de la BnF.

On pourrait croire que bien des usages de l'épée tels que décrits par les maîtres d'armes ne sont que fantaisistes ou peu probables, comme le jet d'épée montré par Fiore dei Liberi. Pourtant, au folio 98 du cod. *Fig. 116 : Österreichische Nationalbibliothek cod. 12490 de l'Österreichische 12490 fol. 98. Image Institut für Realienkunde des Nationalbibliothek de Vienne (1439), Mittelalters und der frühen Neuzeit.* le placement de la main droite sur la garde de l'épée n'est nullement équivoque, même à cheval.

Froissart nous narre deux épisodes où l'épée est jetée⁴⁶⁸ :

« Et a ces mots il lance une espee de Bourdeaulx que il tenoit toute nue. Le coup chey sus messire Richart de Scaffort, si luy bouta ou corps et la l'abbaty mort, dont ce fut grant pitié. »⁴⁶⁹

Le second est même un échange où les épées fusent de part et d'autre :

« Et vint en tel estat sur le seigneur de Bercler, lequel prist son espee qui estoit de Bourdeaux bonne, belle, legiere et roide et l'empoingna en levant la main pour getter en passant a l'escuier, si l'escoui et laissa aler. Jehan d'Ellennes qui vit l'espee en volant venir sur lui s'en destourna et consieue en passant le chevalier sur le bras tellement qu'il fist l'espee voler aux champs. Lors descendi le seigneur de Bercler et ala vers s'espee mais il ny peut si tost venir que l'escuier ne lui getta son espee par avis roidement quelle lui passa parmy

⁴⁶⁸ Nous nous appuyons sur les transcriptions données par le site The Online Froissart : <http://www.hrionline.ac.uk/onlinefroissart/> qui depuis mars 2010 propose des transcriptions de divers manuscrits des *Chroniques* de Jean Froissart. [consulté le 16 septembre 2012].

⁴⁶⁹ Besançon, ms. 865 fol. 188. The Online Froissart, *op. cit.*

la cuisse lors chey le chevalier. »⁴⁷⁰

Mais l'iconographie peut également compléter ce que l'échantillon connu de sources ne mentionne pas et qui est pourtant attesté par le matériel lui-même⁴⁷¹ ; ainsi l'usage de passer l'index devant la garde semble représenté principalement en Italie dès le premier quart du XIV^e comme le montre le Saint Michel du polyptyque de Sant'Agostino de San Gimignano par Simone Martini⁴⁷², et en Espagne plus tardivement, mais n'est pas représenté chez Fiore dei Liberi par exemple. En revanche, il est employé par Achille Marozzo et devient au XVI^e siècle la manière la plus répandue de saisir une épée. On voit sur ces dernières se

développer au cours du XV^e siècle des anneaux portés par la garde sur le plan de la lame destinés à garantir le doigt ainsi placé.

Fig. 117 : Boulogne-sur-mer ms. 0130, t.I fol. 25.

La documentation iconographique, surtout, contribue à affirmer l'importance, la fréquence d'usage, la popularité de la combinaison épée-bocle⁴⁷³. certains plombs de la Seine représentent une épée au fourreau rangée derrière une bocle à la bosse

flûtée. Souvent, la bocle est juste suspendue à la ceinture, accrochée à l'épée⁴⁷⁴. Mais très fréquemment, les illustrations se font le reflet de postures, de gardes, d'engagements rappelant directement les images du *Liber de Arte Dimicatoria*, de Hans Talhoffer ou des autres sources traitant de ces armes : ainsi le folio 25. du ms. 0130, t.I de Boulogne-sur-mer montre la *quatrième garde* opposée à opposée à une *longue pointe* basse, ainsi un manuscrit de *La Cité de Dieu* de La Haye⁴⁷⁵ montre, quoique au fauchon, une posture similaire à la première garde de Talhoffer. Mais ces images nous donnent aussi des représentations de choses ne se retrouvant pas dans les sources martiales. Au folio 218v du ms. 0103 de Cambrai on voit ainsi une posture semble-t-il destinée à faire face à une lance, la bocle venant en

⁴⁷⁰ New York M804 fol. 130v. The Online Froissart, *op. cit.*

⁴⁷¹ Ainsi l'épée CA 828 du Musée Denon.

⁴⁷² Fitzwilliam Museum, Cambridge 552.

⁴⁷³ Nous avons ainsi rassemblé plus de 250 images où un tel armement apparaît, du milieu du XIII^e au début du XV^e siècle.

⁴⁷⁴ La Crucifixion de Gerard David (ca. 1515) conservée à la Gemäldegalerie de Berlin montre ce qui est une des représentations les plus détaillées de la suspension de la bocle par dessus la poignée de l'épée.

⁴⁷⁵ La Haye, MMW, 10 A 11, livre 5, fol. 242.

renfort sur la lame de l'épée. Le folio 93v du manuscrit Nouvelle acquisition latine 1673 de la BnF montre des postures inconnues dans la documentation martiale⁴⁷⁶.

Les sources secondaires permettent en outre d'avoir une réflexion sur les pratiques antérieures à ce qui nous est transmis par la documentation martiale. Elles révèlent certains usages qui, s'il ne sont pas connus dans leurs détails, permettent néanmoins d'établir un lien, de comprendre les correspondances entre fonctions et formes des épées, y compris dans leurs évolutions.

Ainsi l'usage de l'épée à deux mains est-il attesté dès le début du XIV^e siècle par Guillaume Guiart, qui parle de différences dans les préférences nationales pour les styles d'escrime et les armes utilisées, disant par exemple que les allemands, du fait de leur haute stature et de leur puissance physique, préféraient employer des épées longues, à deux mains⁴⁷⁷. Il mentionne en outre des différences spécifiques dans la forme des épées, correspondant à un usage précis :

Vers 18349 : « espees d'estoz et de taille »

Vers 9450-51 : « Lancent d'avis et escremissent / uns trenchent, autres contrepassent »

Vers 13650-52 : « s'entrenvaissent de retraites / d'estoz et de tailles diverses / les empaintes et les reverses »

Dans l'iconographie, l'utilisation à deux mains est représentée assez tôt : on la voit par exemple au folio 13 du ms. 0014 de Dijon (1109-1111) ; mais souvent, elle correspond à la nécessaire préhension à deux mains d'un personnage faible, comme Judith ou David, pour manier une arme trop lourde pour lui. Une des apparitions les plus précoces, en revanche, de l'utilisation de l'épée à deux mains dans un contexte de combat nous est donnée par le folio 55 du Cod. Pal. germ. 389 de l'Universitätsbibliothek de Heidelberg : cinquante ans avant Guiart, on voit des combattants couverts de maille donner de grands horions dans ce manuscrit daté de 1256.

Elles représentent, également, un des liens nous autorisant à envisager l'utilisation conjointe de l'épée et de l'écu. La question qui pourrait à nouveau se poser est celle du crédit qu'on peut accorder à ces images quant à la fiabilité de la représentation des pratiques, des

⁴⁷⁶ L'étude de la représentation et de la réalité de ces pratiques mériterait à coup sûr qu'un travail de fond lui soit consacré.

⁴⁷⁷ GUIART Guillaume, *op. cit.*

postures ou des engagements ; cependant nous avons aperçu comment, dans les marges à grotesques, l'escrime à l'épée-bocle était représentée avec fidélité. Il doit donc en être de même avec les combats à l'écu que ces mêmes sources montrent.

Se basant sur cette idée, et après analyse de l'iconographie on remarque en premier lieu que l'écu, non sans surprise, est tenu près du corps. Souvent, la pointe en est avancée cependant, probablement pour couvrir davantage de la silhouette du combattant. Fréquemment, l'iconographie ne représente que des coups stylisés, des échanges stéréotypés où les combattants frappent simultanément. L'exigence de présenter les couleurs affichées par l'écu fausse aussi partiellement la représentation de l'orientation de ce dernier. Cependant on peut déduire de cette iconographie une certaine mobilité, certes toute relative, de l'écu : au folio 156v du Ms Royal 14 E III de la British Library on voit le combattant de droite qui lève son bouclier pour couvrir son visage au moment où il va frapper. La main armée peut d'ailleurs donner des coups de taille depuis la droite ou depuis la gauche, passant parfois devant l'écu. Selon la taille de ce dernier, la main droite peut même aller sous le bras gauche (BnF ms. fr. 123 fol. 137v). C'est la jambe gauche qui est en avant, le plus souvent, même si le style des images permet parfois peu de distinguer clairement ce détail ; mais la jambe droite peut s'avancer pendant le coup, comme au folio 47v du manuscrit français 143 de la BnF (Italie, 1385).

Le folio 57 du manuscrit français 2164 (XIII^e-XIV^e siècle) nous montre un combattant semblant avoir fait passer son épée derrière le bouclier adverse, entre l'arme et le corps. Cette image rappelle fortement le terme d'*entredesus* fréquent dans la littérature française. De fait, on trouve ainsi dans *Huon de Bordeau*, chanson de geste contemporaine de l'illustration, le passage suivant :

« De l'escrime sot Hues al fier vis ;
Sen caup retraist, ains garde ne s'en prist ;
Desus l'escu consievi Amauri
Entre la guice et le main dont le tint ,
Parmi le keute si garit cop le feri

*Fig. 118 : BnF ms. fr. 2164
fol. 57.*

Qu'escu et brac fait voler ens Perbi »⁴⁷⁸

Raoul de Cambrai semble obtenir un résultat similaire :

« En sa main tint le bon branc e[s]smolu,
qe flors et pieres en a jus abatu.
Devers senestre est li cols descendu ;
par grant engien li a cerchié le bu,
del bras senestre li a le poing tolu —
2685 atout l'escu l'a el champ abatu. »⁴⁷⁹

Les textes antérieurs, cependant, ne donnent pas autant de précisions quant aux trajectoires des coups, ni ne décrivent des enchaînements de la sorte ; l'emphase semble être sur les effets terribles et héroïques des coups échangés par les protagonistes. L'archéologie peut alors permettre d'envisager certains aspects du combat où l'écu est présent. Les restes liés à la bataille de Visby ont ainsi montré par l'analyse des angles des blessures subies par les combattants et visibles dans les restes osseux une position commune : la jambe gauche en avant, jambe droite s'avancant pour porter le coup.

Qu'en est-il, alors, de la forme précédant l'écu : le grand bouclier en amande des XI^e-XII^e siècles ? L'iconographie nous les montre tenus assez près du corps, le bord supérieur au niveau du nez – ce qui est tout à fait visible sur le soldat du jeu d'échecs dit « de Charlemagne » conservé à la BnF (Fig. 119).

Fig. 119.

Au combat, ce bouclier conserve néanmoins une certaine mobilité, la pointe pouvant être avancée comme au folio 3 du Msc.Bibl.59 de Bamberg (ca. 1180), ou bien le bouclier déplacé sur la gauche pour recevoir le coup. L'épée est tenue verticalement, la main droite derrière le bouclier en arrière, la pointe haute (Boulogne-sur-mer BM ms. 0002, t.I, fol. 238) ou la main levée derrière la tête, l'épée pointant vers l'avant. Lorsque le coup est porté, la jambe droite reste en arrière, permettant à la

⁴⁷⁸ Huon de Bordeaux, dans *Les anciens poètes de la France*, dir. GUESSARD F., LOIZEAU DE GRANDMAISON Ch., Paris : F. Vieweg, 1860, 329 pages, p. 63.

⁴⁷⁹ KAY Sarah, *op. cit.*, p. 176.

main de toujours être garantie par le bouclier, comme on peut le voir à la page 77 du codex 863 de Saint Gall (fin du XI^e siècle) ou au folio 191 du ms. 0014 de Dijon (1109-1111). Mais les détails apportés par cette documentation sont ténus, et nécessitent les apports d'une approche corporelle méthodique afin de pouvoir réellement être déchiffrés⁴⁸⁰.

Pour ce qui est du bouclier rond à manipule centrale, les choses ne sont guère différentes en ce qui concerne les apports de la documentation iconographique. Olivier Bouzy⁴⁸¹ a proposé des éléments de réponse offrant les bases d'une possible réflexion. On trouve des positions de la main armée similaires, dans ce combat, au cas précédent ; mais la possibilité de positionner le bouclier en avant, le bras tendu, ce que la saisie par énarmes ne permet pas, offre des options spécifiques. Ainsi le folio 54v du manuscrit latin 8318 de la BnF nous montre l'épée tenue basse, pointe en avant, sur le côté du combattant, encore que le bouclier y soit porté près du corps ; mais on retrouve une position similaire au folio 70 du Psautier de Stuttgart⁴⁸². Les bas-reliefs de l'ancienne abbatale d'Andlau (milieu du XII^e siècle) en revanche nous fournissent un bel exemple de combattants se faisant face avec épée et bouclier rond : les deux tiennent leur bras gauche avancé, le bouclier ouvert, faisant face à leurs gauches respectives, le bord supérieur à hauteur du visage. Le combattant de droite se tient l'épée basse, main à la hanche, pointe en avant, alors que son adversaire a le bras droit tendu vers l'arrière, l'épée pointe haute.

Fig. 120 : Bas-relief d'Andlau. Phot. Waller. © Région Alsace - Inventaire général, 1983.

⁴⁸⁰ Nous attendons avec impatience les résultats de Gilles Martinez à ce sujet : MARTINEZ Gilles, *La res militaria dans le monde toulousain (XI^e et XIII^e siècles)*, sous la direction de Daniel Le blevec et de Martin Alvira Cabrer, Université de Montpellier 3, Langues, littératures, cultures, civilisations - ED 58, en cours.

⁴⁸¹ BOUZY Olivier, *op. cit.*

⁴⁸² Württembergische Landesbibliothek Stuttgart Cod.bibl.fol.23, première moitié du IX^e siècle.

En l'absence de bouclier, cependant, l'usage de l'épée tenue à une main n'est pas aisément perceptible tant l'occurrence est rare. Cependant, on peut entr'apercevoir quelques indices significatifs. Ainsi au folio 177v du manuscrit français 776 de la BnF (XIII^e siècle) on voit un personnage dans une posture bien particulière : sa main gauche repose sur sa cuisse gauche, son corps est penché en avant, l'épée est tenue haute au dessus de la tête, le bras tendu, la pointe est basse. Le positionnement de la main n'est pas sans évoquer, avec quelques décennies d'écart, la garde de Fiore dei Liberi à l'épée à une main. La position de l'épée permet de frapper d'estoc par dessus, mais également de taille, et évoque avec un encore plus grand anachronisme la prime des maîtres de la Renaissance ou, peut-être plus cohérente, la *Guardia di Becca Cesa* ou la *Guardia d'alicorno* des auteurs bolognais, qui pourraient trouver là une représentation primitive.

Fig. 121 : BnF ms. fr. 776 fol.177v

Un peu plus tardif, le folio 152v du manuscrit français 239 nous montre deux combattants à l'épée seule en train d'échanger des coups. La position de leurs épées est intéressante, mais ce qui l'est davantage encore est la position de leurs bras gauches : la main à hauteur de poitrine, le coude avancé. C'est également là une posture qu'on retrouve chez les auteurs de la Renaissance : elle permet à la main gauche de prendre part au combat ; éventuellement en écartant l'épée adverse d'une poussée sur le plat, ou en saisissant le bras, le corps ou le cou de l'ennemi si besoin.

On retrouve un placement semblable du bras gauche au folio 132v de la Bible de

Saint-André-au-Bois⁴⁸³ : l'épée est tenue en arrière, verticale, mais le bras gauche est devant, le coude en avant, la main sur la poitrine. La plupart du temps, cependant, la main gauche tient le fourreau de l'épée.

Cependant, le combat à l'épée seule est fréquemment marqué dans ces images par le recours à la saisie de l'adversaire. Ainsi au folio 7v du Ms Harley 603 (Canterbury, première moitié du XI^e siècle) on voit déjà un homme donnant un estoc à son adversaire alors qu'il l'a attrapé par le bras ou l'épaule. Certes, tenir la victime semble caractéristique également de l'usage de l'épée lors de l'assassinat, lors de l'exercice d'un pouvoir brutal sur une victime sans défense ; les exemples abondent. Mais on la voit également au combat, dans des illustrations transmettant l'engagement frénétique, absolu des combattants. Ainsi au folio 265v de la Bible de Saint-André-au-Bois on voit une double saisie, le combattant de gauche se préparant à frapper de taille alors que celui de droite lui a mis sa pointe au ventre. Le folio 52 du manuscrit latin 10525 (ca. 1270) montre également une double saisie fatale : les combattants se sont pris l'un l'autre à bras le corps et estoquent, la main en arrière et inversée pour celui de droite. Au folio 151v du Ms Douce 353 de la Bodleian Library d'Oxford (troisième quart du XV^e siècle), Paris a saisi le visage de son adversaire et lui rentre la pointe dans la gorge.

La connaissance des possibilités techniques de l'épée telles que dévoilées par l'étude des sources traitant des arts du combat permet donc, face à des sources secondaires aussi abondantes que variées, d'y repérer des éléments pertinents pour comprendre l'usage de l'épée dans le combat à pied. On y voit combien il peut être conditionné par la présence d'équipements défensifs passifs, comme l'armure, ou actifs comme le bouclier ; plus encore, les variations de ce dernier semblent conditionner l'usage de l'arme.

Mais ce qu'on constate également, c'est la présence certaine d'un art polymorphe de l'escrime, en particulier à l'épée-bocle, qui transparaît au travers de cette documentation ; également, l'importance du recours à la saisie, à la préhension du corps de l'adversaire lors du combat à l'épée seule est manifeste.

⁴⁸³ Boulogne-sur-mer ms. 0002, t. II, XII^e siècle.

3) L'approche corporelle.

En se basant sur les éléments dégagés précédemment, qu'est-il possible de comprendre de l'utilisation de l'épée dans une approche corporelle de l'arme dynamique ?

La première information, outre les suggestions fournies par l'iconographie, vient des objets eux-mêmes. En effet, nous avons vu comment les techniques de combat propres à la fin du Moyen Âge, et telles que livrées par les enseignements des maîtres d'armes, semblent correspondre à l'emploi d'armes adaptées aux exigences de ces principes et de ces techniques. Fiore dei Liberi mentionne pour certaines d'entre elles l'avantage que peut avoir une arme courte sur une épée plus longue, et inversement.

Mais nous avons en outre pu voir au cours de notre analyse du matériel comment certaines de ces épées, en particulier les modèles tardifs, avaient leur centre de rotation avant placé de plus en plus proche de la pointe. Un mouvement de translation de la main fait se déplacer la garde tout en maintenant la pointe dans une même zone : ainsi le fort de l'épée peut-il décrire un cône dont le sommet en serait la pointe de l'épée, permettant de couvrir les ouvertures tout en maintenant l'adversaire sous la menace d'un estoc, en particulier – mais pas seulement – lors d'une *rotation*. Ce contrôle de pointe est renforcé par la saisie que semblent affectionner les italiens à la fin du Moyen Âge : l'index passé devant la croix.

L'importance du liage implique en outre le recours, pour profiter du sentiment du fer, à des armes rigides, nerveuses, capables de transmettre l'information tactile et de fournir de quoi agir comme il se doit selon la solution choisie.

Ces deux facteurs, rigidité et contrôle de la pointe permettent également d'envisager avec ces armes un combat contre un adversaire pouvant porter des protections passives, qu'on cherchera à contourner en venant estoquer aux défauts de la protection ; ou en prenant l'arme en demi-épée et en utilisant la force brute, comme le montre l'iconographie.

C'est au travers de ces informations que les épées des époques précédentes deviennent la source de l'étude de leur maniement. Leurs caractéristiques morphologiques et dynamiques, par leurs différences et la comparaison avec les modèles récents dont les escrimes sont mieux cernées, permettent d'envisager quel était leur mode d'usage, à la lumière complémentaire des sources secondaires. Et on constate deux phénomènes touchant conjointement les formes et les équilibres de ces armes, hormis évidemment les variations de

la longueur des soies et poignées autorisant l'usage à deux mains dont nous avons cerné l'apparition dans l'iconographie. Pour résumer : en remontant dans le temps, les quillons se raccourcissent, les pommeaux se font plus droits, et le centre de rotation s'éloigne de la pointe et se déplace vers le milieu de l'arme.

Quand la littérature – française notamment – commence à mentionner *l'escremie* aux XII^e-XIII^e siècles, ce sont les armes elles-mêmes qui portent les marqueurs de ces usages : les pommeaux ronds ou même en noix de Brésil permettent un allongement de la pointe, la garde est large voire s'incurve vers la lame pour permettre des manœuvres contre l'arme adverse, la gorge est étroite et l'épée plus rigide. Le centre de rotation est à quelque distance de la pointe, cependant. L'arme est avancée, parce que le bouclier à énarmes est tenu près du corps : *l'escremie*, c'est l'usage conjoint des deux pour se défendre, et la morphologie de l'épée témoigne de cette fonction complexe d'attaque et de gestion éventuelle de la menace adverse. Ces phénomènes s'affinent d'ailleurs alors que le grand bouclier en amande se fait écu.

Mais les épées de la phase précédente n'ont pas ces caractéristiques : en main, elles tournent autour de leur milieu. Leurs poignées courtes, leurs pommeaux à base plate ne permettent pas à la pointe de se tendre vers l'avant, ce que semble indiquer l'iconographie. Ce n'est en rien un défaut, cependant : elles sont juste adaptées à d'autres usages. Dans une telle saisie, les coups sont portés avec la lame inclinée par rapport à la trajectoire de l'arme : le tranchant en est d'autant plus efficace⁴⁸⁴. Et ces armes sont conçues pour des mode d'utilisation où l'épée avait moins l'obligation d'être avancée, parce que le bouclier, l'ancien modèle de bouclier à manipule centrale se trouvait, lui, actif dans le combat.

Le bouclier couvre le combattant tout entier. Maintenu en avant, et non près du corps, il dissimule d'autant la silhouette, tant les cibles que les attaques à venir, d'ailleurs. Une telle position permet également de mieux « absorber » un coup : le déplacement du bouclier pour intercepter une attaque avec le bord et non la face en est facilité. Il se déplace à l'envi en haut ou en bas, en prenant garde de ne pas bloquer la vision plus que nécessaire, mais également à gauche et à droite. L'épée reste en arrière, sauf au moment de frapper, comme l'atteste l'iconographie. Cachée derrière le bouclier, ou tenue au dessus de la tête, elle se tient prête à aller de taille ou de pointe là où les ouvertures se présentent. La forme de la garde ne correspond pas à une escrime de liage : ce n'est pas tant contre l'épée adverse que la main est

⁴⁸⁴ Voir MAREY-MONGE Guillaume-Stanislas, *op. cit.*.

garantie, mais contre les chocs possibles sur un bouclier qui s'avance pour recevoir le coup. Les propriétés dynamiques de l'épée lui permettent non seulement des changements d'ouverture, mais des rotations sur elle-même, des inversions : d'une torsion du poignet, on peut ainsi aller toucher derrière le bouclier adverse par des coups rapides et néanmoins précis donnés du faux tranchant ou de la pointe, immédiatement après que le bouclier se soit déplacé. La forme de la pointe n'empêche nullement une pénétration efficace tant dans les chairs qu'à travers l'armure d'alors. Elle permet même des entailles sérieuses, pouvant provoquer des coupures conséquentes sur des parties non protégées. Plus encore qu'avec l'écu, où l'épée avancée pouvait profiter de l'allonge supérieure d'une frappe directe sur un coup porté aux ouvertures basses, les jambes et les pieds sont des cibles comme les autres. Feinter haut pour faire découvrir en bas est implicite.

Mais nous ne sommes pas ici pour discuter de l'usage du bouclier : en revanche, il est certain, et les épées en portent le témoignage dans leur matière même, qu'il était au centre du combat, du moins avant qu'il n'évolue. Quels sont les phénomènes qui peuvent alors expliquer ce passage du bouclier rond et avancé au bouclier en amande ou à l'écu tenu près du corps ? Nous pensons qu'ils sont liés à une autre arme que l'épée, elle même marquée par des transformations et des mutations dont elle n'est qu'une expression : la lance.

En ce qui concerne le combat avec ces armes mais sans bouclier, l'approche corporelle semble confirmer ce que l'iconographie suggère : ou bien la distance est maintenue, et les combattants avancent et reculent, entrent ou sortent de la mesure avec leurs coups et leurs esquives, ou bien elle est rompue et le combat est affaire de saisie et de lutte. Là, les propriétés de rotation de l'épée autour d'un point central sont également mises à contribution : la main n'a pas besoin de se mouvoir beaucoup pour que la pointe se déplace et s'aligne avec une cible.

c. L'épée à cheval.

1) Les sources martiales.

L'escrime équestre à l'épée telle que livrée par ces sources révèle des différences certaines avec le combat à pied. La présence de la monture, mais surtout la dynamique d'engagement qu'elle amène, change sensiblement les données du combat. Ces notions, ainsi

que les autres paramètres liés à l'affrontement équestre toutes armes confondues, ont été abordées par Michael Huber⁴⁸⁵ dans une contribution dont nous rappelons les principaux apports.

L'assiette, les aides et la gestion du cheval sont un point important de tout combat impliquant l'animal ; les auteurs semblent proposer à ce sujet peu de conseils sinon d'apprendre à diriger la monture de l'une ou l'autre main, et d'être également capable, comme le recommande Martin Huntfelz, de manier l'épée de la main droite comme de la main gauche selon le côté d'où vient l'adversaire. La vitesse doit être mesurée, les allures en revanche sont inconnues, et le style des représentations figurées n'y aide pas vraiment⁴⁸⁶.

L'épée utilisée est la même qu'à pied. Fiore dei Liberi ne propose que deux gardes, la *Posta di Donna* et la *Coda Longa*, où l'épée est respectivement sur l'épaule gauche ou pointée vers l'arrière, la main sur la cuisse gauche. Il introduit cependant une *Dente di Cenghiaro* quand il fait face à une lance basse.

Chez Liechtenauer et ses glossateurs, elles sont au nombre de cinq, sans être systématiquement nommées cependant. La première laisse l'épée reposer sur la main gauche, près des rênes. La seconde fait tenir l'épée à droite de la tête, horizontalement, pointée vers l'adversaire ; elle est dite « *Oberhut* », « garde haute » et aussi « *öber Geheng* », « suspension haute ». L'épée peut être placée vers la jambe droite, pointant vers l'adversaire. Dans la « *hut von dem Sattelpogen* », « garde de la selle », le pommeau de l'épée est placé contre l'arçon de la selle, la pointe vers l'adversaire. Enfin, la

Fig. 122 : *Biblioteka Jagiellońska MS*
Germ.Quart.2020.

⁴⁸⁵ HUBER Michael, in COGNOT Fabrice (ed.), *op. cit.* p. 9-64.

⁴⁸⁶ Les travaux en cours sur ce sujet, notamment par Gaëlle Bernard qui est intervenue lors des *Xe Rencontres Internationales d'Arts Martiaux Historiques Européens* pour les présenter en mai 2011, mais également Julia Thut, de Hammaborg (Allemagne) commencent à dévoiler leurs premiers apports, mais la démarche est d'autant plus longue que les chevaux nécessitent une formation et un soin tout particulier.

cinquième garde est une *demi-épée*, où la main gauche vient saisir la lame. Paulus Kal montre quant à lui une première garde similaire à la première garde de Liechtenauer, une garde haute, pointe levée et épée brandie au dessus de la tête, une garde où l'épée est placée sur une ligne centrale, le vrai tranchant vers le haut, devant le corps, et pointe vers l'adversaire, et une garde « du pommeau ».

On peut se présenter face à l'adversaire ou derrière lui, à moins que ce ne soit lui qui ne le fasse ; Fiore cependant le montre à l'épée que des engagements sur trajectoires convergentes. L'engagement frontal à droite est la situation la plus fréquente tous auteurs confondus.

Les frappes sont de taille ou d'estoc. Les techniques sont brèves : chez Fiore, battre de côté l'épée de l'adversaire, et exploiter les ouvertures du tranchant ou de la pointe en profitant du mouvement du cheval ; ou, tout comme à l'épée à pied, frapper du pommeau, saisir l'adversaire ou son arme et là encore profiter du déplacement des montures respectives. Chez Paulus Kal, attraper l'adversaire par une action de crochet à l'aide de la poignée de l'épée, ou frapper la monture. Liechtenauer a deux coups spéciaux à cheval : le « *Taschenhaw* », « coup de poche », et le « *düeckisch Haw* », « coup fourbe », où après le liage on œuvre derrière l'épée adverse et frappe derrière le cou en avançant, pour le second, ou à la main ou la bride, ou la jambe si le cheval fait un écart pour le premier. Fiore dei Liberi, Paulus Kal ou Johannes Liechtenauer traitent du combat équestre en armure ; Hans Talhoffer, en revanche, montre des leçons de combat en vêtement civil. Les déplacements y semblent prudents, les engagements brefs : on dévie, on lie rapidement, on estoque ou on taille à la tête du faux tranchant, le poignet inversé, ou à la jambe ; ou on entre en lutte.

Ainsi à travers ces sources on a l'image d'un combat à l'épée à cheval sans bouclier qui représente une affaire brève : les déplacements relatifs des montures obligent à des actions courtes, décisives, et à rentrer avec une certaine fréquence dans le combat sans arme. Malgré la brièveté de ces leçons, elles semblent pourtant représentatives de ce que devaient être ces engagements avec ou sans armure, encore qu'on puisse croire que cette dernière puisse y être plus présente au cours du XV^e siècle : le champ clos ou le champ de bataille semblent représenter les lieux privilégiés des combats à l'épée à cheval, et il est donc légitime que l'armure y apparaisse. En fait, les positions et gardes mentionnées par ces sources trouvent d'intéressantes similitudes dans les représentations, certes issues de poncifs, du Grand

Armorial équestre de la Toison d'Or⁴⁸⁷ (1435-1440) : n'est-ce pas ainsi une garde à mi-chemin entre la « *hut von dem Sattelpogen* » et la troisième garde de Paulus Kal que semble prendre Jacques de Brimeu (fol. 144v) ? Au folio 146v, on voit Jean de la Tremouille en *demi-épée*. Le manuscrit présente en outre des gardes que les sources martiales ne semblent pas connaître à cheval : une *demi-épée* la pointe basse pour Jean de Luxembourg, par exemple. Encore que les armes représentées dans ce manuscrit soient visiblement des épées rabattues, faites pour le tournoi ; mais voir dans les représentations liées à ces pratiques les images de choses que livrent les maîtres d'armes du Moyen Âge semble témoigner d'une plus grande diffusion de ces pratiques au sens large que ce que peut laisser penser le faible nombre de sources directes sur le sujet.

2) Les sources secondaires.

Cependant, pour entrevoir l'usage de l'épée à cheval en conjonction avec l'écu ou les autres formes de bouclier, il nous faut nous tourner vers l'iconographie et les sources textuelles.

Or la première chose que celles-ci nous apprennent, cependant, est que l'arme privilégiée pour le combat à cheval semble être la lance. Et c'est bien légitime, comme nous le verrons lorsque nous traiterons de cette arme.

D'ailleurs, un passages intéressant de Froissart semble confirmer le rôle prépondérant de la lance :

« il retourna moult aigrement sur le chevalier tout a un fais l'espee traite ou poing et la mist dessoubz son bras a la maniere de glaive. Et vint en tel estat sur le seigneur de Bercler »⁴⁸⁸

Le folio 110v du cod. 2766 de l'Österreichische Nationalbibliothek de Vienne semble d'ailleurs montrer une telle utilisation de l'arme, qui n'est pas non plus sans rappeler les enseignements de Paulus Kal.

⁴⁸⁷ Paris, Bibliothèque de l'Arsenal ms. 4790.

⁴⁸⁸ New York M804 fol. 130v. The Online Froissart, *op. cit.*

On trouve également chez Froissart juste avant le passage précédent la description d'une action pouvant correspondre à ce que les sources martiales nous livrent du combat d'épée contre lance :

« Messire Oudart se vergonda. Tout quoy s'arresta l'espee mist ou fautre. Le chevalier englois cuida venir sur monseigneur Oudart et asseoir son glaive sur sa targe mais monseigneur Oudart se destourna et fery le chevalier englois tellement de son espee en passant sur son bacinet qu'il'estonna tout a l'abaty a terre »⁴⁸⁹

L'importance de la lance dans le combat se traduit surtout dans l'iconographie par une représentation moindre de l'épée ; hormis les images de batailles et de combats de masse où l'arme et le combattant sont figurés dans des positions classiques correspondant néanmoins certainement à une réalité d'usage, la main en arrière, la pointe haute et avancée, les images montrant de manière détaillée des affrontements à l'épée à cheval sont plus rares.

L'examen de la documentation iconographique permet cependant de dégager deux tendances. La première est évidemment la présence du bouclier, qui conditionne partiellement les options possibles. La plupart du temps cependant, comme dans les fresques de Burg Rodeneck (Tyrol du sud, Italie, ca. 1215-1220) ou la Bible de Maciejowski, le coup est donné de haut en bas alors que les chevaux se croisent, et frappe la tête et le sommet de l'écu, fendant le heaume.

Mais d'autres images nous ouvrent vers une réalité plus subtile de l'usage de l'épée à cheval. Ainsi au folio 150 du psautier de la reine Marie⁴⁹⁰, un sarrasin est défait par un chevalier qui semble frapper de pointe tout en levant son écu pour se protéger. Le folio 83 du *Speculum historiale* de Boulogne-sur-mer⁴⁹¹ montre quant à lui un coup donné par le faux tranchant de l'épée, la main en quarte, d'une manière semblable au *Stichslac* du *Liber de Arte Dimicatoria*. Au folio 303 du manuscrit français 164 de la BnF, l'épée détourne un coup de hache, la main également inversée dans ce qui semble préfigurer le *Zwinger* de Lecküchner⁴⁹². Pour les époques plus anciennes, cependant, les seules informations qu'on puisse glaner au travers de l'iconographie sont maigres et concernent les postures et la tenue de l'épée, qui est

⁴⁸⁹ *Ibid.*

⁴⁹⁰ BL Ms Royal 2 B VII, ca. 1310-1320.

⁴⁹¹ Boulogne-sur-mer BM ms. 0130, t. I, XIII^e-XIV^e siècle.

⁴⁹² Bayerische Staatsbibliothek Cgm 582, fol. 28v, où est décrit ainsi : « S'il frappe à ta tête depuis le haut, tourne ton couteau avec le dos vers son coup et frappe à son visage avec un bras tendu par dessus son couteau ».

d'ailleurs très proche de ce qui est connu pour le combat à pied.

En revanche, l'iconographie confirme un usage attesté par les sources martiales qui constitue la seconde tendance forte discernable au travers de cette documentation : l'importance de la saisie, de la lutte à l'épée à cheval. Dans des situations où la vitesse relative est moindre, où les combattants sont proches, et où l'ardeur est féroce, ceci n'a rien d'étonnant. On en voit ainsi au folio 111v du manuscrit 1126 de la Bibliothèque Sainte Geneviève (ca. 1350-1360) : le bras est passé autour du cou, l'épée est prête à descendre. Les fresques de Spinello Aretino du Camposanto Monumentale de Pise montrent, outre le passage de l'index devant la croix, des scènes de bataille où les cavaliers luttent entre eux.

Ainsi le combat à l'épée à cheval semble marqué par les différences, notamment dans la dynamique de l'engagement, mais également par les similitudes avec ce qu'on a pu voir du combat à pied : la présence du bouclier est un paramètre important, le recours à la lutte et à la saisie l'est tout autant. Les sources martiales, et surtout la documentation secondaire sont cependant moins riches en ce qui concerne cet usage équestre qu'en ce qui touche au combat à pied à l'épée ou à cheval à la lance.

L'image ainsi perçue de l'utilisation de l'épée, de son fonctionnement, de sa mise en œuvre correspond ainsi à une réalité riche et complexe qui témoigne de l'ancienneté, de la densité d'expression des cultures martiales dans les sociétés européennes. Les formes de l'épée sont liées à des fonctions différentes qui sont connues et comprises par l'étude corporelle des sources primaires et secondaires. L'épée dans la variété de ses aspects témoigne d'autant d'usages différents pour lesquels elle s'est adaptée. Elle est au cœur de l'escrime, au cœur des enseignements des arts du combat de la période médiévale.

4. L'épée : perspectives et conclusion.

L'étude du matériel et des procédés de fabrication combinée à l'exploitation des informations liées au combat à l'épée permet d'établir une évidente corrélation entre ces deux aspects de l'arme. On voit dans la matière se traduire les changements techniques tant liés au métal qu'au corps en mouvement et aux paramètres du combat : les formes des gardes et pommeaux et les centres de rotation des armes se modifient pour donner des épées adaptées à l'usage qui en est fait.

Mais plus encore, ces éléments combinés nous permettent d'entrevoir un rôle de l'épée, porté par sa matière, mais qui n'est pas lié absolument à l'un ou l'autre des aspects pragmatiques de fabrication ou d'utilisation en combat de l'arme, dont la question des inscriptions portées par les lames en est un des aspects importants et sur lequel le matériel que nous avons étudié peut amener des pistes de réflexion.

Ces inscriptions ont fait l'objet d'une abondante littérature aussi bien quant à leur typologie et leur décryptage à laquelle nous renvoyons le lecteur⁴⁹³ ; ce n'est pas le lieu pour nous de procéder à leur énumération, leur description minutieuse ou leur comparaison : nous nous attacherons plutôt envisager les phénomènes expliquant la présence de ces marques. Ou, en des termes plus simples, dans l'optique qui est la notre la pertinence n'est pas de chercher à deviner quelle est leur sens individuel, mais qu'est-ce que leur existence signifie.

Et une première question se pose autour de la transition entre armes damassées et armes inscrites, et sur la valeur du nom de l'atelier (ou de l'inscription en général) dans cette optique. Car la citation de Cassiodore et l'extrait de la *Kormáks Saga* mentionné dans l'article de Lee A. Jones⁴⁹⁴ semblent indiquer que les motifs formés par les procédés de corroyage étaient à peine visibles, d'une grande subtilité⁴⁹⁵. Le phénomène semble également affirmé par les essais de Stefan Mäder⁴⁹⁶ de polissage des lames occidentales par des techniques japonaises. Ce motif, qui n'apparaît que sous certaines conditions, implique qu'il en est de

⁴⁹³ Voir ainsi PIERCE Ian, *op. cit.* ; WEGELI Rudolf, *op. cit.* ; OAKESHOTT R. Ewart, *op. cit.* ; STALSBERG Anne, *op. cit.*, LEPPÄÄHO Jorma, *op. cit.*, mais également ARRIGNON Jean-Pierre, *op. cit.* p. 123-147.

⁴⁹⁴ Nous la donnons ici pour rappel : « *En ef þú kemur á vettfang sit einn saman og bregð þar, rétt fram brandim og blás á. Þá mun skríða yrmlingur undan hjaltinu. Halla sverðinu og ger honum hægt að skríða undir hjaltið.* » « Mais, si tu arrives au lieu du combat, assieds toi seul, et là, tire la[l'épée Sköfnung]. Lève la lame et souffle dessus; alors un petit serpent rampera de dessous la garde; incline la lame et aide le serpent à rentrer sous la garde. »

⁴⁹⁵ A l'inverse, par exemple, du *pamor* des kriss indonésiens, qui sont fortement marqués.

⁴⁹⁶ MÄDER Stefan, *op. cit.*

même pour les lettres et symboles fabriqués de la même manière, et donc que ceux-ci demeureraient soit invisibles, soit seulement subtilement détectables par un observateur devant en outre se trouver dans les bonnes conditions. Que peut donc alors signifier la présence du nom de l'artisan ou de l'atelier, si c'est bien ce que ces marques sont, si elles sont destinées à demeurer si peu discernables ? Si ces mots doivent être ignorés ?

Le fabricant de la lame connaît, naturellement, les motifs qu'il y a mis ; mais cette connaissance est-elle destinée à demeurer confidentielle. Peut-être, dans ce cas, cette marque est-elle apposée pour participer des aspects immatériels liés à l'arme ; ou plutôt : pour que ces aspects intègrent le fabricant, pour que ce soit lui qui bénéficie des phénomènes intangibles qui sont attachés à l'épée.

Anne Stalsberg pense que la croix encadrant le mot VLFBERH témoigne d'un lien entre la personne ou l'atelier et les autorités ecclésiastiques. Mais comment dans ce cas expliquer le dernier caractère, le T, dont le placement correct semble, pour Allan Williams, correspondre aux épées de meilleure qualité ? L'hypothèse la plus plausible, ou en tout cas une des plus séduisantes est qu'il ne représente pas une lettre, mais un marteau⁴⁹⁷, qui serait ainsi l'équivalent du « ME FECIT » des épées GICELIN ou autres. Ainsi, l'artisan au nom entouré de croix fait-il passer son nom, par la lecture donnée par l'épée au moment où elle quitte son fourreau, puis sa maîtrise de l'art, dans les domaines auxquels s'adressent ces lettres. A moins que ce nom soit lui aussi tout simplement un facteur d'attribution de puissance, une prière du guerrier⁴⁹⁸ ?

Il est cependant possible que trop d'attention soit placée sur le mauvais côté de la lame ; que la question nom ou du fabricant, aussi pertinente qu'elle puisse être, soit un arbre cachant une forêt de sens. Et les épées marquées de Châlon semblent être des indices de ce fait : le plus important dans ces marques n'est pas le nom de l'artisan, de l'atelier ou du propriétaire. C'est le nœud, c'est le descendant du « serpent dans l'épée »⁴⁹⁹ qui semble être la marque principale.

En effet, c'est sur cette marque que se produisent deux phénomènes successifs visibles dans les épées de Châlon : le symbole central, autrefois un nœud encadré par les triglyphes,

⁴⁹⁷ Par prudence, nous privilégions l'interpréter comme le marteau du forgeron ; mais il peut aussi s'agir d'un autre type de marteau, relié quant à lui au divin.

⁴⁹⁸ Voir MAREK Lech, *op. cit.* p. 49.

⁴⁹⁹ Voir JONES Lee A., *op. cit.*.

devient une croix (ici entre deux barres simples sur l'épée 80.31.1). La christianisation du motif est manifeste : on poursuit l'usage ancien de mettre quelque chose sur la lame, de passer par l'étape d'ajout de symboles damassés à sa surface, mais qui sont désormais porteurs d'un message chrétien.

Plus encore : sur l'épée 89.97.1, le trigramme ATA est entouré de croix : or il est fait par damasquinage. Il est donc autrement plus apparent que les marquages précédents que la littérature nous dit si subtils. Encore qu'il faille nuancer : la verrière de sainte Cécile dans l'église Saint-Kunibert de Cologne montre au moins que l'inscription INGELRII était visible ; cependant sa datation est postérieure à la période d'usage généralement admise pour les épées portant cette marque. Mais l'inscription elle-même, par les lettres qui la composent, semble se rapprocher davantage d'influences chrétiennes que de façons plus anciennes.

Si on considère que le « serpent dans l'épée », devenu nœud (et, dans une moindre mesure, nom) est le porteur des valeurs inconnues attachées à l'épée, il semble naturel que ce soit lui qui affiche la transformation christianisée du message, du rapport à l'invisible. La continuité entre l'appel, quel qu'il puisse être, représenté par le « serpent » et le psaume lu par l'arme qui sort de son fourreau est bien là.

Cette principale différence de visibilité est liée à une transformation majeure dans la manière de faire ces marques : les motifs damassés sont posés avant la trempe, si trempe il y a, en tout cas avant la finition de la lame, des tranchants. Ceux en métal visible, damasquinés, sont quant à eux insérés obligatoirement après.

Se pose alors la question de leur disparition, ou au moins de leur désuétude. Car les lames des XIV^e et XV^e siècles portent encore parfois des lettres dans leurs gorges, à condition qu'elles en aient une. Les transformations des sections des lames sont alors peut-être à l'origine de l'abandon de l'inscription, par l'abandon de la gorge. Or elles sont dues à deux choses : principalement aux changements dans les procédés de fabrication, et dans une moindre mesure aux changements dans les arts du combat.

L'étude de ces derniers nous permet d'ouvrir notre perception de la place de l'épée, et la compréhension de celle-ci, dans les sociétés médiévales. Ce que révèlent les informations liées au combat, que ce soit dans les sources martiales ou dans l'iconographie et les textes, c'est l'importance déjà évoquée de *l'escremie*, de l'usage de l'épée en conjonction avec un

bouclier, le plus souvent même une bocle. Ces armes apparaissent si souvent en effet, même après l'émergence de l'épée à deux mains, que vouloir comprendre l'épée dans son fonctionnement tout comme dans une mesure plus lointaine sa place parmi les sociétés revient, en définitive, à la comprendre avec la bocle, du moins entre les XIII^e et XV^e siècles. L'importance manifeste de cet ensemble épée-bocle est visible : saint Michel, l'Archange, emploie cet équipement pour combattre le Démon⁵⁰⁰.

Les formes de l'épée, les aspects qu'elle affiche sont intimement liés à ces trois facteurs : le combat, les techniques de fabrication, et l'importance de l'arme en tant que symbole. Nous n'avons certes pas discuté les interprétations possibles de l'évolution esthétique des montures dans leurs aspects non-fonctionnels ou non-techniques : c'est là un pan de l'épée qui demeure à explorer, même si la littérature à ce sujet existe déjà, et à mettre en conjonction avec des facteurs quelque peu éloignés de nos considérations matérielles et techniques.

L'épée est en Europe une arme ancienne, vénérable, ancestrale, qui rassemble de complexes et subtiles richesses symboliques et techniques, et dont l'efficacité manifeste est liée à un apprentissage hautement spécialisé. Ce sont ces trois éléments combinés qui font de l'épée l'arme par essence de l'escrime telle qu'elle est enseignée à la fin du Moyen Âge et au début de la Renaissance et, au-delà, l'arme par excellence du combattant médiéval.

⁵⁰⁰ Et saint Michel est le saint patron des escrimeurs.

II. Les lances.

*Vápnunum sínum
skal-a maðr velli á
feti ganga framar,
því at óvíst er at vita,
nær verður á vegum úti
geirs of þörf guma.*⁵⁰¹

1. Symboles et formes.

a. Préliminaires.

Qu'est-ce qu'une lance ? Comment la définit-on, quels sont les critères qui font que telle objet peut être ainsi nommé ? La réponse semble simple : c'est une arme d'hast à fer terminal, à composante d'utilisation majoritairement axiale. Elle est donc constituée d'une hampe de longueur variable, et d'un fer dans lequel se concentrent (du moins selon une interprétation simpliste) les propriétés et les fonctions martiales de l'objet.

Mais cette apparence de simplicité est probablement ce qui a conduit nos prédécesseurs à n'accorder à cette arme qu'une attention modérée : ainsi ni J. Waldmann⁵⁰², dans son ouvrage sur les armes d'hast, ni E.Oakeshott, dont les travaux ont pourtant l'ambition de s'intéresser à toutes les armes, n'accordent à la lance d'avant le XIII^e siècle plus que quelques lignes. Il accorde cependant un meilleur traitement à l'épieu et la pertuisane. Mario Troso⁵⁰³ montre lui aussi quelques armes similaires, mais s'intéresse davantage à la guisarme. Heribert Seitz, dans sa volumineuse compilation, ne dédie que neuf pages aux armes d'hast de la période, et la lance s'y voit rapidement traitée. Dans un article publié dans *Gladius* en 1967, Juan Eduardo Cirlot couvre en quatorze pages l'évolution des lances de

⁵⁰¹ « En voyage dans les campagnes, / Il ne faut pas même de la longueur d'un pied / S'éloigner de ses armes. / Car on ne sait jamais, sur les routes lointaines, / Quand on aura besoin de sa lance. » *Hávamál*, strophe 38, d'après BOYER Régis, *L'Edda Poétique*, L'espace intérieur, Paris : Fayard, 1992.

⁵⁰² WALDMANN John, *op. cit.*.

⁵⁰³ TROSO Mario, *op. cit.*.

Hallstatt au XV^e siècle⁵⁰⁴ qui donne toutefois une brève mais intéressante perspective du développement de l'arme. Il a également le mérite de spécifier, même rapidement, les différences d'aspect liées aux diverses méthodes de fabrication et d'usage que présentent les lances européennes au cours de cette vaste période. Dans ses avatars les plus récents que sont les épieux, pertuisanes et autres armes d'hast à fer symétrique, le discours est relativement succinct dans la littérature spécialisée, tant il est vrai que les auteurs préfèrent développer leurs travaux sur la hallebarde, l'épée ou la guisarme. Les ouvrages de David Nicolle⁵⁰⁵ montrent maints exemples de lance qui peuvent servir de points de comparaison ou livrer les bases d'une exploration iconographique complémentaire avec parfois une datation pouvant permettre la réflexion sur notre propre matériel.

L'étude d'Olivier Bouzy⁵⁰⁶ consacrée aux épées, lances et enseignes dans une zone limitée au nord de la Loire traite de la lance ; mais aussi pertinente et juste que soit une telle recherche consacrée en partie à cette arme, le cadre chronologique de son exploration ne couvre qu'une portion du notre, mitigeant son intérêt pour notre analyse du matériel ou pour la compréhension des évolutions de l'arme sur l'ensemble de notre cadre d'étude. Le recours à la documentation iconographique sur lequel il s'appuie lui permet cependant de construire des hypothèses quant aux morphologies des lances et à leur évolution, mais nos interprétations de certains détails des images qu'il exploite, basée sur d'autres considérations, semblent nous amener à nuancer ses propositions. Nous préférons en effet aborder avec prudence l'iconographie, en particulier celle des périodes anciennes de notre cadre chronologique, même si nous devons y avoir recours ; ces sources sont parmi les seules à nous livrer des informations sur les lances pour ces époques. Mais l'image obéit à ses usages propres ; et même si on peut y repérer des représentations de l'arme, elle reste par exemple à ces siècles affectée par une sorte d'inertie marquant les représentations matérielles dans les productions artistiques émanant des milieux ecclésiastiques pouvant nuancer la fidélité et l'acuité des représentations.

Olivier Bouzy s'intéresse également au combat à la lance, présentant quelques documents iconographiques pour étayer son propos ; et il s'approche parfois d'une certaine pertinence dans ses interprétations. Il réitère d'ailleurs ces propositions dans un article de

⁵⁰⁴ CIRLOT Juan Eduardo, « La evolución de la lanza en occidente (piezas de hierro de Hallstatt al siglo XV) », in *Gladius* n° VI, 1967, p. 5-18.

⁵⁰⁵ NICOLLE David, *op. cit.*.

⁵⁰⁶ BOUZY Olivier, *op. cit.*.

1996⁵⁰⁷ où ses lignes sur l'utilisation de l'arme sont étayées par des citations issues de sources textuelles. Nous utiliserons à notre tour des sources similaires pour tâcher de percevoir le combat à la lance sur notre période d'étude.

Enfin, il serait mal venu d'oublier une publication ancienne: le *Dictionnaire de Viollet-le-Duc*, dans lequel plus de vingt-cinq pages sont consacrées à cet arme et qui a le mérite de représenter de fers de lance conservés⁵⁰⁸.

b. Symboles.

La lance dissimule pourtant de vastes strates de complexité rendues plus denses encore par l'ancienneté de la classe d'objets. Pour ainsi dire, quand l'idée est venue de prendre un bâton un peu long, pour rester loin du danger, et le faire pénétrer le long de son axe principal dans une cible après l'avoir éventuellement pourvu d'un artifice durcissant sa pointe, la lance a alors pris vie. Car la lance est l'armement principal du guerrier occidental pendant une grande partie de l'histoire : son existence est même antérieure à l'Âge du Bronze, bien qu'il soit certainement difficile de pouvoir préciser les types et les modèles datant d'avant que le métal ne permette de les fixer dans l'éternité et nous autorise à en comprendre les différents aspects. Et depuis elle n'a cessé d'apparaître dans les mains du guerrier. Certes, elle semble s'effacer lors des périodes finales du Moyen Âge au profit d'autres types d'armes d'ast comme la vouge, la guisarme ou la hallebarde ; et cette époque d'apogée de la cavalerie lourde chargeant à la lance paraît connaître un déclin rapide. Pourtant au vingtième siècle encore, bien que ce fut là l'ultime sursaut avant leur désuétude, les lanciers conservaient encore une partie de leur réputation redoutable⁵⁰⁹. Et qu'est-ce que la baïonnette sinon un

⁵⁰⁷ BOUZY Olivier, « L'armement occidental pendant la première croisade », in *Cahiers de recherches médiévales, 1 : Croisades et idée de croisade à la fin du Moyen Âge*, 1996, mis en ligne le 4 février 2008. <http://crm.revues.org/2511> [consulté le 4 septembre 2008].

⁵⁰⁸ Sans pour autant que ceux-ci soient interprétés ou identifiés d'une manière satisfaisante.

⁵⁰⁹ Et finalement, le déclin de la lance en tant qu'arme est-il dû à l'obsolescence de l'objet, ou à celle du cheval dans les contextes modernes d'engagement ? Encore que ce déclin semble s'être engagé dès le XVIII^e siècle, bien qu'il soit davantage dû aux modifications de l'appareil militaire sous les impulsions de grands théoriciens plutôt qu'à une réelle inaptitude de l'objet. Le généralissime Raymondo, comte de Montecucculi lui-même écrivait pourtant encore : « La lance est la reine des armes blanches ! » dans ses *Memorie della guerra* de 1703. Apportons toutefois un peu de nuance : la lance des tout derniers siècles est celle de la cavalerie légère, qui dans un sens cependant peut rappeler ce qu'elle a pu être un millénaire auparavant. Mais elle n'avait plus grand chose à voir avec la lance couchée des élites guerrières de l'Europe médiévale. En lisant Henry Swainson Cowper, on réalise qu'elle suscitait toutefois de vives émotions il y a un siècle encore : « *A discussion is now (1903) in progress as to whether the cavalry lance shall be done away with : and we cull from a paper the following opinions of experts. Lord Roberts is strongly in favour of the abolition of the lance. Lord Hardwicke calls it « a*

moyen astucieux de transformer une arme à feu en hampe d'arme blanche⁵¹⁰ ?

Le soin apporté à la fabrication des lances de l'Âge du Bronze atteste déjà de l'importance de l'arme allant au-delà d'une simple fonctionnalité matérielle ; que dire alors de celles de l'Âge du Fer, qui témoignent non seulement de l'extraordinaire maîtrise du métal déployée par les artisans de l'Europe pré et proto-celtique, mais laissent entrevoir un statut encore plus spécifique, plus élevé, de l'arme elle-même. L'ancienneté de la lance, son rôle de prime importance dépassant le seul cadre du combat peuvent également n'être qu'entrevis dans la manière dont ils transparaissent dans les récits légendaires dont nous avons gardé mémoire, et qui ne sont certainement que le pâle reflet d'une réalité, transposée et mythifiée certes, qui toujours échappera à notre compréhension. Car dans les périodes anciennes la lance, comme l'épée, mais sans doute avec une certaine antériorité, une sorte de préséance, s'accompagnait d'un fort poids symbolique. Certes, les histoires légendaires de ces époques d'avant la transmission écrite ne nous sont connues – quand elles n'ont pas disparu – qu'au travers de textes beaucoup plus récents ; cependant, ces derniers semblent appuyer l'idée d'une aura particulière de la lance en tant qu'arme dotée d'une primauté manifeste, avant que l'épée ne la supplante définitivement.

Le mythe celtique, du moins le peu que nous en connaissons au travers des récits irlandais, fait ainsi de la lance l'arme du dieu principal de son panthéon : Lugh, artisan multiple, héros et Haut Roi. Des lances, il en eut même plusieurs apparemment : l'une était un des quatre trésors d'Irlande, amenée sur l'île par les *Tuatha Dé Danann* depuis leur ancienne cité de Gorias, et nul ne pouvait tenir bataille contre quiconque la maniait ; Lugh posséda aussi la Lance d'Assal, qui au mot de « *Ibar* » volait infailliblement vers sa cible, et revenait à

sentimental weapon. » Lord Stanley « *the disappearance of the weapon is necessary in the interest of the efficiency of the army.* » Lieut-General Sir Drury Drury-Lowe « *Expert lancers are overwhelming.* » Lieut-General Sir H. Wilkinson « *The abolition is a perfectly retrograde step.* » *The modern lance in our army seems to be an introduction since Waterloo, before which there were no lancers. In face of the controversy of experts on this question it would be impertinent of the present writer to attempt an opinion. Lances seem incongruous in a warfare where gunpowder, electricity, aeronavigation, and every kind of machinery are brought into requisition but so also do swords. Probably swords and lances will be retained until all the savage races are destroyed or disarmed, when we shall be free to murder our enemy by machinery or electricity (the arm of the future) alone.* » COWPER Heny Swaison, *The art of attack : being a study in the development of weapons and appliances of offence, from the earliest times to the age of gunpowder*, Ulverston : W. Holmes, 1906, 312 pages.

⁵¹⁰ Nous ne nous enfermerons pas dans le débat concernant la désuétude supposée de la baïonnette à l'heure actuelle. Nous nous contenterons de dire qu'à nos yeux il néglige deux choses : la quasi-éternité de l'arme longue et axiale dans la panoplie humaine depuis que le conflit existe, et l'énorme impact psychologique de son emploi à nouveau récemment confirmé par l'histoire récente telle celle des Argyll and Sutherland Highlanders à Al Amara, Irak, le 14 mai 2004.

l'appel de « *Athibar* »⁵¹¹. La lance de Lugh était par ailleurs surnommée « le meilleur if du bois »⁵¹². Toujours dans le mythe irlandais, le héros d'Ulster Cú Chulainn (qu'on disait fils de Lugh) utilisa la *Gáe Bolga*, arme terrible dans ses effets, pour triompher de son frère d'armes et ennemi Ferdiad, employant une technique secrète, et fort exotique, que lui avait enseigné la sorcière-guerrière Scáthach : la projeter avec le pied, la lance tenue entre les orteils ; le *Táin Bó Cuailnge* nous apprend ainsi qu'elle pénétrait par une blessure, et aussitôt s'ouvre en trente pointes, nécessitant, si on voulait la retirer, qu'on dépèce presque entièrement le cadavre. Le cycle d'Ulster nous présente également une autre lance, la *Lúin* de Celtchar, qui s'enflammait face à l'ennemi, tuait n'importe quel adversaire d'un coup même s'il était hors de portée ; ou bien, quand elle était lancée, abattait neuf hommes, parmi lesquels toujours un roi ou un prince. Elle réclamait un chaudron de sang pour noyer ses meurtrières capacités. Le guerrier Fianna du cycle ossianique Diarmuid Ua Duibhne possédait deux lances, l'une petite et jaune, l'autre grande et rouge : *Gáe Buide* et *Gáe Derg*, dont nul ne pouvait guérir s'il en était blessé... Certes, il s'agit là bien souvent de lances pouvant être aussi bien jetées que tenues en main pour frapper ; on ne saurait également ne pas voir les fortes allégories sexuelles dont sont empreints ces armes mythiques ou les circonstances de leur genèse ou de leur emploi⁵¹³.

La lance *Gungnir* était l'arme d'Óðinn, lui-même surnommé *Darraðr* (ou *Dorruðr*), « lancier », *Geirtýr*, « dieu des lances », *Geirvaldr*, « maître des lances », *Geirs Dróttinn* « Seigneur de la lance ». Le *Skáldskaparmál* de Snorri Sturluson nous apprend quelles sont les origines et les propriétés de cette lance : forgée par Brokk et Sindri, les fils d'Ívaldi, des nains (*Svartálfar*), elle fait partie d'un lot d'objets récupérés avec rouerie par Loki (dont fait partie le marteau de Þórr, *Mjöllnir*). En remettant ces dons à Óðinn, Þórr et Freyr, Loki précise que la lance ne s'arrêterait jamais dans sa poussée/son jet/son vol (« *geirrinn nam aldri staðar í lagi* »). C'est l'arme qu'Óðinn portera lorsque viendra le temps de se battre – et d'en mourir – contre le loup Fenris (« *Ríðr fyrstr Óðinn með gullhjálminn ok fagra brynju ok geir sinn, er*

⁵¹¹ « *Ibar* » signifie « If » ; c'est de ce bois que les anciens irlandais faisaient les hampes de leurs lances.

⁵¹² Il est à noter que le quasi-équivalent gallois – la correspondance n'est pas absolue – de Lugh, Llew Llŷw Gyffès (Llew à la main rapide) ne peut être tué que par une lance spécialement forgée, et à la seule condition qu'il prenne un bain avec un pied sur une chèvre et l'autre sur un chaudron, à en croire la Quatrième branche des *Mabinogi*...

⁵¹³ Au sujet de tous ces mythes, voir les nombreux ouvrages de Christian-J Guyonvarc'h. On peut également ajouter, participant d'un mythe celtique dans ses nébuleuses origines, que la lance *Rhongomyriad* apparaît dans le conte *Culhwch ac Olwen*, inclus par Lady Charlotte Guest dans les *Mabinogion*, sans que cette arme n'ait la même importance qu'Excalibur. Voir LAMBERT Pierre-Yves *Les Quatre Branches du Mabinogi*, présenté et annoté par, collection « L'aube des peuples », Paris : Gallimard, 1993.

Gungnir heitir »)⁵¹⁴. Mais au-delà de ces aspects guerriers et régaliens associés à une efficacité implacable, la lance, sans qu'il s'agisse de cette même *Gungnir*, joue un rôle mystique plus profond encore dans l'histoire du dieu comme du monde. En effet, la première bataille entre les Ases et les Vanes – véritablement la première guerre de l'histoire – est selon certaines traductions déclenchée par le jet qu'Óðinn fait d'une lance au dessus des Vanes assemblés, comme il est dit dans la *Völuspá* :

« Jeta Óðinn / par dessus l'assemblée le trait / alors il y eut conflit / le premier dans le monde »⁵¹⁵

Plus encore, c'est d'une lance que le Père des Dieux se perce lorsque, pendu et offert en tribut à lui-même, il acquiert le pouvoir des Runes, comme dit à la strophe 138 des *Hávamál* :

« Je sais que je pendis / à l'arbre battu des vents / neuf nuits entières / blessé d'une lance / et offert à Óðinn / moi-même à moi-même offert / à l'arbre dont nul / ne sait d'où proviennent les racines »⁵¹⁶

Doit-on également voir un rapport entre le Frêne Yggdrasil et le bois dont est souvent fait la hampe de la lance ? Sans pour autant l'affirmer, on ne peut non plus exclure le lien entre le matériau et les vertus et projections symboliques dont certains bois sont porteurs.

La valeur mythologique, emblématique de la lance ne se limite pas à ces seuls exemples, et semble bel et bien être un élément profond des sociétés et les cultures germaniques : elle se retrouve dans le surnom même donné à la tribu de Beowulf, les Scyldings : *Gár-Dene* (Danois à la lance) ; certains protagonistes de l'épopée portent en outre des noms basés sur le mot : *Heorogar* (« Lance de bataille »), *Hrothgar* (« Lance rapide/joyeuse »)... Cette onomastique est loin d'être spécifique : bon nombre de prénoms français d'origine germanique, quoiqu'un peu désuets de nos jours, incluent la composante se référant à la lance (« *Ger-* ») : Gérard (« l'homme habile à la lance »), Roger (« la lance glorieuse »), Gervais (« la lance puissante »), Bérenger (« l'ours à la lance »), Gérard (« la lance hardie »), Germain (« l'homme de lance » : le guerrier), Gertrude (« vierge-guerrière à

⁵¹⁴ Voir STURLUSON Snorri, *L'Edda, récits de mythologie nordique*, traduit, introduit et annoté par François-Xavier Dillmann, L'aube des peuples, Paris : Gallimard, 1991.

⁵¹⁵ « *Fleygði Óðinn / ok í fólk um skaut, / þat var enn fólkvíg / fyrst í heimi* ».

⁵¹⁶ « *Veit ek at ek hekk / vindga meiði á / nætr allar nú, / geiri undaðr / ok gefinn Oðni, / sjalfr sjalfum mér, / á þeim meiði / er mangi veit / hvers hann af rótum renn* »

la lance »), Léger (« lance du peuple »)⁵¹⁷. La lance était chez les peuples germaniques un attribut certain de pouvoir. Grégoire de Tours décrit ainsi la manière dont Gontran, roi de Bourgogne, reconnaît Childebert comme son héritier :

« Alors le roi Gontran ayant mis sa lance dans la main du roi Childebert, lui dit : C'est la marque que je te donne tout mon royaume. Maintenant va, et sou mets à ta domination toutes ces cités comme les tiennes propres. Les crimes ont fait qu'il ne reste de ma race que toi qui es le fils de mon frère. Je déshérite les autres ; sois mon héritier pour me succéder dans mon royaume. »⁵¹⁸

Il en était de même chez les Lombards, où la lance prenait une importance toute particulière : c'est en plantant son arme dans la colonne d'un ancien temple à Reggio qu'Authari s'écria « Ici seront les frontières du royaume des Lombards ! », d'après ce qu'en relate Paul Diacre au VIII^e siècle⁵¹⁹. Au chapitre XIV de son ouvrage, il raconte comment le roi Agelmund, se promenant près d'une piscine où une fille de joie venait de jeter ses septuplés, les retournait avec le bout de sa lance et fut surpris quand l'un d'entre eux s'en saisit, considérant ce fait comme un présage favorable pour le destin du jeune garçon. Ce qui fut vrai : cet enfant, nommé Lamission, lui succéda. Mais d'après Stefano Gasparri, le nom de la lignée royale des Lombards, les *Gugigni*, est à rapprocher de celui bien connu de la lance *Gungnir* ; le *gairéthinx* serait chez ce peuple « l'assemblée des lances », plaçant celle-ci comme symbole de l'homme libre⁵²⁰. La « lame » d'Agilulphe, en réalité le frontal d'un casque à lamelles, montre le roi lombard entouré de ses gardes, des hommes libres ou des

⁵¹⁷ D'après FERRIERE Emile, *Étymologie de quatre cent prénoms usités en France*, Paris : Alcan, 1898, 165 pages. Le traducteur précise même, dans ses notes : « La lance à la main, chez les Francs, était le signe de l'autorité royale, le sceptre. Sur le sceau de Childéric 1er, père de Clovis, ce chef est représenté armé de sa lance. »

⁵¹⁸ Grégoire de Tours, *Histoire des Francs*, livre VII, in GUIZOT François, Collection des mémoires relatifs à l'histoire de France : depuis la fondation de la monarchie française jusqu'au 13e siècle. 1, Mémoires de Grégoire de Tours ; t. 1, Paris : Brière, 1823, 479 pages, p. 408.

⁵¹⁹ Voir POTOCKI Jan, *Fragments historiques et géographiques sur la Scythie, la Sarmatie et les slaves, recueillis et commentés par le Comte Jean Potocki*, tome II, Brunswick : Librairie des écoles, 1796, 3 vol. Mais avant même l'arrivée des lombards en Italie, la lance revêtait à Rome une importance particulière. « Hasta summa armorum et imperii est », disait Verrius Festus. Car Mars aussi est un porteur de lance, comme pouvait l'être le Quirinus des sabins auquel il s'est assimilé. La lance était dans la Rome antique chargée de symboles et d'un grand poids dans la vie publique, tant celle-ci s'appuyait alors sur le sumaturel dans ses rituels et ses mécanismes. Elle représente entre autres l'acquisition violente de la propriété, dans des phénomènes dont les origines sont obscures. Voir NÓTÁRI Tamás, « The spear as the symbol of property and power in ancient Rome », in *Acta Juridica Hungarica*, volume 48, n° 3, Budapest : Akadémiai Kiadó, septembre 2007, p. 231-257.

⁵²⁰ GASPARRI Stefano, « La regalità longobarda. Dall'età delle migrazioni alla conquista carolingia », in GASPARRI Stefano, *Alto medioevo mediterraneo*, Florence : Reti Medievali - F.U.P., 2006, p. 207-232.

gens de sa maison, porteurs de lances⁵²¹.

On a ainsi ici l'image par procuration, le reflet brumeux, l'écho lointain d'une importance de la lance bien plus grande, bien plus centrale, bien plus forte au sein des populations et des cultures autochtones que ce qu'elle ait pu devenir par la suite, qui traduit non seulement la prépondérance de l'arme au cœur de la circonstance guerrière, mais également sa place transversale approchant encore davantage la première fonction dumézilienne que la seconde : en tant qu'attribut divin, la lance transcende son rôle uniquement combattant et, sans pour autant en faire un *axis mundi*, affirme sa préséance, sa spécificité et son rang dans tous les aspects qu'elle affecte, qu'ils soient pragmatiques ou qu'ils dépassent les seules considérations matérielles. Et inversement : la lance, chargé d'un fort symbolisme aussi divers soit-il, demeure au sein de la panoplie un élément central, également dans ses aspect techniques. Bien souvent, le matériel et le spirituel sont liés ; bien souvent, le symbolique renvoie à une donnée pragmatique, et inversement : le lien entre le bois dont les lances sont faites, la valeur dans le mythe que peut avoir l'essence ou le matériau, et l'usage appliqué même sont intimement interdépendants. Ce n'est certes sans doute là que pures conjectures étant donnés l'éloignement chronologique et la faiblesse documentaire dont souffre l'étude de ces cultures ; nous avons cependant vu comment de tels phénomènes existent pourtant autour de l'épée, encore que dans des expressions différentes. Leur antériorité, bien spécifique, s'envisage néanmoins de manière naturelle à propos de la lance.

L'évolution physique des objets est en effet liée à une mutation des combats mais également, dans une mesure certaine, des sociétés – comme nous le verrons plus en détail d'ici quelques lignes – qui peuvent laisser entrevoir les phases ayant mené à la mort de la lance, du moins selon ses expressions archaïques, et l'avènement d'une perception nouvelle, même si assurément quelque peu amoindrie, de l'arme et de son symbolisme.

Encore que, même si ces mythes de l'Europe pré-chrétienne ont déjà alors plus qu'entamé leur chemin vers l'oubli, ne peut-on pas considérer que d'une certaine manière ils

⁵²¹ Cette importance de la lance en tant qu'arme parmi les principales était d'ailleurs toujours perceptible après le tournant du millénaire ; ainsi dans l'Angleterre de Guillaume le Conquérant, l'affranchissement d'un serf était signifié par le don d'une lance et d'une épée : « *et tradat illi libera arma, scilicet, lanceam, et gladium; deinde liber homo efficitur.* » THORPE B Price R. e d.. *Ancient laws and institutes of England; also, Monumenta ecclesiastica Anglicana, from the seventh to the tenth century*, Volume 1, London : Printed by command of his late Majesty King William IV, under the direction of the commissioners on the public records of the kingdom, 1840, p. 493.

trouvent leur écho dans une des reliques les plus significativement guerrières du Moyen Âge : la Sainte Lance ? Ou plutôt *les* Saintes Lances : il en existe en effet plusieurs versions ayant chacune leurs histoires propres, rattachées au mythe christique de manière plus ou moins tortueuses. Si la légende de Longin perçant le flanc du Christ semble n'apparaître qu'au IV^e siècle dans un texte apocryphe⁵²², elle paraît cependant garder rapidement une certaine popularité, et en 570 Antonin de Plaisance mentionne avoir vu la lance à Jérusalem ; Grégoire de Tours colporte quant à lui cette localisation. Sans entrer dans le détail des nombreuses histoires de cette relique, il semblerait qu'un fragment en échoue à Paris, un autre à Constantinople, qui semble-t-il fut rendue à la Chrétienté par Bajazet II à la fin du XV^e siècle et parvint à Rome où elle demeure depuis. Une Sainte Lance fut également trouvée en 1098 par Pierre Barthélemy, un moine qui faisait partie de l'armée croisée et auquel Saint André dans une vision commanda de creuser sous la cathédrale Saint Pierre d'Antioche. Tous dans l'armée occidentale ne croyaient pas cependant à la véracité ou à l'authenticité de cet artefact, qui fut vite perdu⁵²³. Une Sainte Lance sembla ressurgir en Arménie un siècle plus tard, et est actuellement visible à Echmiadzin⁵²⁴. A lire les différents récits qui mentionnent l'usage de cet objet par les croisés, il semble apparaître que les vertus qu'a cette Sainte Lance d'Antioche sont les mêmes que celles qu'on trouve dans les épopées pré-chrétiennes : lorsqu'elle était brandie devant l'armée, la victoire était assurée.

Une autre Sainte Lance rattachée au mythe christique par addition est quant à elle fort intéressante : c'est celle figurant dans le trésor des empereurs germaniques, et actuellement conservée à Vienne. D'après Laking⁵²⁵, on ne sait pas grand chose de cet objet avant que Widukind, un moine de l'abbaye de Corbie, ne la cite comme faisant partie de la *regalia* de Conrad 1er de Franconie (911-918) ; elle est cependant supposée avoir appartenu à Saint

⁵²² L'université d'Oslo en propose une traduction, ou plutôt un travail en cours à l'adresse http://folk.uio.no/lukeb/books/apocrypha/Gospel_of_Nicodemus.pdf [consulté le 1er Septembre 2010] ; un article de l'*Encyclopédie catholique* de 1913 contient quelques informations sur les *Acta Pilati*, qui sembleraient n'être qu'un ensemble de textes destinés à satisfaire la demande d'alors pour des détails supplémentaires concernant certains aspects de la vie et de la mort de Jésus, dans un processus somme toute bien plus emprunt de paganisme que d'orthodoxie messianique.

⁵²³ Voir RICHARD Jean, *Histoire des Croisades*, Paris : Fayard, 1996, 544 pages.

⁵²⁴ Cette lance n'en est probablement pas une, si on en juge par son aspect. C'est plus certainement une pointe d'enseigne d'origine byzantine, ajourée d'une croix grecque en son centre. Jean-Baptiste Tavernier fut en 1655 l'un des premiers occidentaux à la (re)voir après sa longue disparition, si c'est bien du même objet découvert par le moine Barthélémy à Antioche. Voir TAVERNIER Jean Baptiste, *Les six voyages de Jean Baptiste Tavernier, ecuyer Baron d'Aubonne, qu'il a fait en Turquie, en Perse, et aux Indes, Pendant l'espace de quarante ans, & par toutes les routes que l'on peut tenir: accompagnez d'observations particulieres sur la qualité, la religion, le gouvernement, les coutumes & le commerce de chaque pais; avec les figures, le poids, & la valeur des monnoyes qui y ont cours.*, Paris : Gervais Clouzier et C. Barbin, 1676-1677, 2 vol. Il semble qu'une autre lance, assez similaire à celle-ci, soit conservée à Izmir.

⁵²⁵ G.F. Laking, *op. cit.* Vol. 1 p. 26.

Maurice. Même si une telle chose est plus qu'improbable vue la morphologie de son constituant principal, elle semble évidemment plus ancienne que l'épée attribuée au même saint : il s'agit véritablement d'une lance à ailettes du VIIe siècle, à flamme en feuille de laurier⁵²⁶. Simplement, le cœur en a été évidé, et un morceau de métal y est maintenu en place. Divers ajouts de métaux précieux y furent ajoutés : une feuille d'argent par Henri III en 1084, portant l'inscription « LAVVUS + HEINRICVS D(EI) GR(ATI)A TERCIVS ROMANO(RUM) IMPERATOR AVG(USTUS) HOC ARGENTUM IVSSIT FABRICARI AD CONFIRMATIONE(M) CLAVI LANCEE SANCTI MAVRICII + SANCTVS MAVRICIVS », et une feuille d'or en 1350 par Charles IV portant quant à elle les mots « LANCEA ET CLAVUS DOMINI ». Voici ce qu'écrivent Nicole Brocard et Anne Wagner :

« Le Roi Rodolphe se présenta en 922 pour réclamer le royaume d'Italie avec la Lance, qui selon Liutprand de Crémone, aurait été donnée par Samson, un grand seigneur italien, comme symbole de pouvoir. Henri I (919-936), roi de la Francia Orientalis, pressa Rodolphe de lui céder cette lance en échange du canton d'Aargau. En 939, à Birten, avant d'engager le combat, Otton I s'agenouilla devant elle et fut victorieux. Il la portait en 955 lors de la grande victoire du Lechfeld. La lance fut donc symbole d'invincibilité. Otton III (980-1002) l'emporta à Rome en 1001 et l'utilisa au siège de Tivoli. Il en donna sans doute une copie à Etienne de Hongrie et à Boleslav I de Pologne. Elle fut rapportée avec le corps d'Otton et les insignes impériaux par Héribert de Cologne. Henri II arrêta le cortège funéraire, réclama les regalia et fit arrêter le prélat pour obtenir la lance en échange de sa liberté. En 1008, Bruno de Querfurt reprocha à Henri II d'utiliser dans une guerre contre des chrétiens la lance de Maurice, attestée comme bannière impériale et placée en opposition avec celle des Liutizes, alliés païens d'Henri. C'est la première association écrite de la lance et de saint Maurice. Cette référence à Maurice deviendra encore plus nette sous Henri IV, quand le cardinal Benno (†1098) fit de ce saint le patron de l'Empire et quand l'empereur fit mettre sur le fer de la lance une feuille d'argent portant l'inscription « LAVVUS + HEINRICVS D(EI) GR(ATI)A TERCIVS ROMANO(RUM) IMPERATOR AVG(USTUS) HOC ARGENTUM IVSSIT FABRICARI AD CONFIRMATIONE(M) CLAVI LANCEE SANCTI MAVRICII + SANCTVS MAVRICIVS » Sigebert de

⁵²⁶ Ce qui en ferait une type II selon Herbert Westphal, *op. cit.*.

Gembloux, qui faisait également partie du clan impérial dans le cadre de la querelle des investitures, qualifia la lance d'insigne et *tutamen imperii*. En analysant un extrait du Pantheon de Godefroy de Viterbe, Edina Bozoky, montre qu'à la fin du XII^e siècle, la lance de saint Maurice, renforcée par un clou de la crucifixion, assurait la victoire pour l'empire et légitimait les prétentions de l'empereur au royaume de Bourgogne annexé après 1032. La lance fit partie des *regalia* utilisées lors des couronnements à partir de Rodolphe de Habsbourg en 1273. Elle fut confondue avec la sainte Lance dont Charles IV institua la fête en 1354. En 1350, il fit mettre une feuille d'or par-dessus la feuille d'argent avec l'inscription « LANCEA ET CLAVUS DOMINI » - « Lance et Clou du Seigneur » »⁵²⁷.

Alors...cette lance était elle Burgonde ou Lombarde ? On peut être tenté, et les prétentions territoriales des ottoniens semblent l'attester, de considérer la première hypothèse comme étant la plus forte, ce qui au su des rituels Lombards offre une perspective intéressante sur la rémanence ou du moins l'existence possible de choses similaires chez les Burgondes. Quoiqu'il en soit, la remarquable préservation⁵²⁸ de cet exemplaire nous permet d'avoir un aperçu de l'aspect originel des lances à ailettes carolingiennes. Les analyses de Erik Szameit semblent ne pas avoir décelé de traces d'utilisation sur ce fer – mais a-t-il seulement regardé au bon endroit ? Nous avons vu à quel point l'utilisation réelle pouvait être éloignée de ce qu'on a pu supposer qu'elle était, et combien il était aisé de se méprendre sur l'usage appliqué d'une arme, surtout si celle-ci semble associée à un maniement évident⁵²⁹...Il est intéressant de voir que la cavité où est maintenu ce qui est présenté comme un Clou de la Vraie Croix correspond presque exactement à l'emplacement du cœur ou du motif damassé des armes de même type. Non que nous suggérons une substitution consciente et volontaire de la trace

⁵²⁷ BROCARD Nicole et WAGNER Anne, *Autour de saint Maurice : politique, société et construction identitaire*, colloque, université de Besançon, octobre 2009.

⁵²⁸ Toute relative : elle fut semble-t-il rognée par endroits pour « alimenter » d'autres reliques, dont vraisemblablement la copie qui fut offerte à Boleslas 1er de Pologne par Otton III en 1000, puis reprise par Conrad II, et restituée à Casimir 1er en 1031. Elle fait toujours partie du trésor de la cathédrale de Wavel, à Cracovie. Le bas de la douille de la lance de Vienne est également caché par une virole difficile à dater, mais qui dissimule certainement quelque dégât subi par cette partie de l'arme, interprétée par Erik Szameit comme le signe qu'elle servit de pointe d'enseigne ; nous ne sommes pas convaincus par cette idée. La lance de Vienne semble s'être brisée, peut-être d'une manière à mettre en relation avec la disparition de son cœur. Il a d'ailleurs fort bien pu s'agir d'une simple soudure défailante à l'origine de tout ceci : la cavité comme la brisure. Tant que nous n'avons pas observé directement l'objet – et c'est loin d'être le propos du présent travail – tout ceci ne peut que demeurer conjectural.

⁵²⁹ KIRCHWEGGER Franz, WOF Gunther G. *et alii*, *Die Heilige Lanze in Wien. Insignie ? Reliquie ? « Schicksalsspeer »*, Schriften des Kunsthistorischen Museums Bd. 9, Vienne/Milan : Kunsthistorisches Museum/Skira 2005, 232 pages.

résiduelle des usages anciens par un objet fortement chargé de christianisme...Mais cette coïncidence semble jusque là avoir échappé à l'attention. Car le fait est là : c'est un objet de puissance, qui associe d'une manière fascinante et trop peu mise en avant les différentes strates et influences mythiques et mythologiques encore existantes ou en pleine gloire au tournant de l'An Mil : le culte à un saint éminemment guerrier, le rattachement quasi-inconscient à non pas une, mais des traditions païennes sans âge (le signe de royauté, mais également le symbole de victoire), et la chrétienté.

c. L'évolution des formes – X^e-XV^e siècles.

Voici donc qui fixe les bases préliminaires à une étude de la lance qui dès lors ne peut se limiter à des seules considérations physiques : à l'orée de notre cadre chronologique, la lance est encore porteuse d'une immense charge symbolique qui, même si elle a tendance à s'étioler, demeure perceptible dans la manière dont elle figure auprès du combattant – et ce tant dans sa représentation dans l'art que dans les aspects plus pragmatiques du combat.

Notre argumentation s'appuie donc sur une documentation qui, loin de se vouloir absolument exhaustive, s'appuie sur les images récupérées sur les bases de données, collections numériques et quelques rares imprimés que nous avons numérisés évoquées lors de la présentation de ces outils⁵³⁰. La caractérisation de l'évolution de la lance et de ses variantes telle que perceptible dans ces sources nous permettra d'aborder de manière plus complète l'étude du mobilier qui suivra.

1) Au X^e-XI^e siècles :

La lance demeure l'arme principale du combattant, tant à pied qu'à cheval. L'iconographie nous en présente une image cependant bien souvent difficile à interpréter : le filtre de la représentation stylisée ne permet pas de bien distinguer les détails spécifiques, particuliers, de l'arme, et encore moins d'en proposer une étude typologique d'autant que les exemplaires conservés ne permettent que peu d'établir une ferme correspondance entre l'arme

⁵³⁰ Concernant les lances, plus de 800 fichiers images, la plupart puisés dans les ressources françaises, fournissent le matériau principal de notre base iconographique. Nous ne les présenterons pas toutes, loin s'en faut. Nous invitons en revanche le lecteur à utiliser les moyens de communication actuels et les outils, sites et portails mentionnés voici quelques chapitres pour explorer cette richesse documentaire dont nous proposons les pistes, et dont nous tirons nos réflexions et nos observations sur l'évolution de la lance entre le Xe et le XV^e siècle.

dans l'art et l'arme dans la réalité ; le trait du dessin roman ou pré-roman a en effet une tendance nette à simplifier à l'excès la figuration de cette arme, ou à la complexifier pour satisfaire à ses canons.

Quelques traits fondamentaux semblent cependant se dessiner et permettre de proposer un aperçu des formes et des apparitions de la lance au cours de cette période de transition. Car c'est bien de cela qu'il s'agit alors : le tournant de l'An Mil est une charnière, une étape dans l'évolution de cette arme, qui transparaît dans sa représentation iconographique. Certes, il ne s'agit pas d'une révolution, même si dans le domaine de l'armement on sait combien les choses peuvent aller vite ; d'autant plus que l'apparente stabilité de formes du modèle se fait problématique quand il en faut faire l'étude chronologique. Mais un certain nombre de choses transparaissent dans l'art concernant les divers faciès de la lance.

D'une part, c'est l'apparente sobriété de sa représentation : dans bien des cas, la hampe de la lance n'est figurée que par un trait sans épaisseur. Le fer est quant à lui fortement stylisé également : des traits courts, perpendiculaires à la hampe, sont souvent tracés à sa base et permettent d'en appréhender les dimensions relatives. Il serait aisé d'interpréter ces courts segments comme la figuration des ailettes : or le manuscrit 0412 de la bibliothèque de Valenciennes nous montre au folio 10 une lance clairement pourvue d'ailettes et présentant néanmoins deux de ces courtes marques un peu en dessous de ces dernières. On en a même une surabondante représentation dans le manuscrit Harley 603 de la National Library de Londres, composé dans la première moitié du XI^e siècle à Canterbury (en particulier le folio 7). Une pointe de lance publiée par Mario Troso⁵³¹ nous permet de proposer une solution de compréhension de ces intrigantes marques : il s'agit d'une lance à ailettes trapézoïdales, à flamme large, qui porte à sa base les restes du clou servant à la solidariser à la hampe. Or il dépasse nettement de chaque côté de la douille. Peu de fers de lance ont été préservés avec ce clou transversal, aussi peut-on avoir l'impression qu'il est inexistant ; il semble qu'il en soit autrement, et ait même constitué parfois un détail à la fois visible et remarquable de l'arme, à même d'être représenté de manière stylisée tout en étant aussitôt compris par le lecteur du manuscrit. De fait, la protubérance de ce clou paraît sensée : il est ainsi plus aisé de l'enlever et de démonter l'arme, par exemple en cas de bris de la hampe.

Notons qu'un autre usage complète et confirme cette proposition, qui nous est donné

⁵³¹ TROSO Mario, *op. cit.* p. 105, lance n°3.

par le chapitre 48 de la *Grettis Saga* : alors que Grettir arrivait à la ferme de son ennemi Þorbjörn afin de venger son frère, il s'assit et enleva prestement le rivet attachant hampe et fer, afin que Þorbjörn ne puisse la récupérer et l'utiliser contre lui ; malheureusement, cette opération fut nuisible à l'équilibre de l'arme, et Grettir manqua sa cible. Le fer demeura planté en terre, et Grettir ne put le retrouver⁵³². Certes, ces sources sont à prendre avec énormément de précautions, d'autant que la Scandinavie semble avoir connu beaucoup plus de types différents de lance sans correspondance continentale, à en juger par la typologie de Jan Petersen⁵³³ ; de plus cette utilisation précise demeure anecdotique. Mais elle renseigne sur la facilité avec laquelle une telle manipulation pouvait être accomplie.

Ceci étant établi, un regard nouveau peut être porté sur les représentations de la lance dans l'iconographie des X^e-XI^e siècles : ce trait court paraît ainsi signifier, déterminer la longueur stylisée du fer sur l'arme entière. Ce rivet semble nous être montré de manière à la fois nette et confuse au folio 65v du ms. 0448 de la Bibliothèque de Dijon, représentant la constellation des gémeaux et datant de 1061-62 : il est clairement dessiné, mais semble en

revanche placé sur la hampe de l'arme, et non pas sur la douille du fer. Le manuscrit Nouvelle Acquisition Latine 235 de la BnF pourrait au folio 72v en revanche nous montrer un tel rivet, et non pas des ailettes. Mais l'exemple le plus probant d'une telle figuration nous est donné par le ms. 0024 d'Angers : on y voit Longinus percer le flanc du Christ avec une lance à ailettes trapézoïdales, à flamme en feuille de laurier rappelant fortement les formes de la Sainte Lance de Vienne, comme si l'artiste avait lui-même vu l'objet ; la douille bien marquée sur la hampe porte en outre, visible, un rivet protubérant⁵³⁴. Un tel système, cette fois ci à deux rivets, encore que fortement stylisé semble être discernable sur le Psautier de Southampton⁵³⁵ représentant également la Crucifixion.

Fig. 123 : Angers, ms. 0024.

⁵³² D'après le document compilé par William Short, disponible à l'adresse http://www.hurstawic.org/library/arms_in_sagas/index.htm [consulté le 12 septembre 2012]. Notons par contre que la lance de Grettir est décrite bien spécifiquement comme n'ayant pas d'ailettes.

⁵³³ PETERSEN Jan, *op. cit.*

⁵³⁴ Malgré ces détails troublants, il manque cependant sur la douille de l'arme la figuration des incisions présentes sur la relique ; d'un autre côté, aucune source iconographique ne prend non plus la peine de représenter ces marques, pourtant portées par l'immense majorité des lances à ailettes (et même des lances *sans* ailettes).

⁵³⁵ Cambridge St John's College MS C.9, fol. 35v.

Car la question de ce rivet peut remettre en cause bon nombre d'interprétations plus équivoques : ainsi le ms. N.A.L. 1390 de la BnF, de la fin du XI^e siècle, nous montre la flotte normande comme une forêt de lances à bord d'un navire... mais les rectangles présents sur les douilles, en dessous des triangles dessinant les flammes de ces fers de lance, sont-ils des clous, ou des ailettes ? Et comment interpréter les rectangles et traits perpendiculaires des lances et étendards du Beatus d'Urgell (ca 975), encore que la stylisation extrême propre à ces productions ibériques intervienne lourdement dans la dispute : s'agit-il d'ailettes pour les uns, de marquage simple de la limite du fer pour les autres⁵³⁶ ? Car même les flèches y sont représentées avec de telles marques, or bien peu de flèches à ailettes ou même à douille clouée sont connues en occident⁵³⁷ ; un autre aperçu de cette figuration transversale de la douille nous est donné par le folio 183v du manuscrit latin 357 de la bibliothèque de Genève (fin du XI^e siècle)... Il semble donc que ces traits puissent représenter aussi bien des clous transversaux que des ailettes, quand ils ne symbolisent pas tout simplement la limite du fer.

Malgré la simplification de la représentation évoquée ci-dessus, certains illustrateurs se sont au contraire attachés à figurer la douille dans son épaisseur et son volume, comme l'exemple du Mans (ms. 0228 fol. 90), ou l'Apocalypse de Bamberg⁵³⁸, datée des environs de 1020 : elle y est alors exagérément développée, mais les ailettes sont bien visibles. Le ms. 0050 de la BM d'Avranches (ca. 980-1000) nous présente également une belle lance à larges ailettes dans les mains de Saint Michel.

*Fig. 124 : Avranches, ms.
0050.*

D'autres ont préféré, nous le disions, une représentation stylisée ne permettant que peu d'obtenir des informations sur les types d'emmanchement (ainsi

BnF ms. Lat. 6 (3)), à moins que la douille en elle-même ne soit figurée avec exagération de

⁵³⁶ Musei Diocesani d'Urgell, Archives. Ms. 26.

⁵³⁷ Encore que de rares flèches barbelées, c'est-à-dire porteuses de petites excroissances entre douille et flamme, sont connues pour la période carolingienne, d'après RING Jean-Jacques, *Pointes de flèches barbelées. Mont Saint-Michel à Saint-Jean-les-Saverne (Bas-Rhin)*, Complément à la carte archéologique de l'Alsace, Strasbourg : Service Régional de l'Archéologie, 1992. cité dans SAINTY Jean et MARCHE Jean, « Pointes de flèche en fer forgé du Moyen Âge : recherche expérimentale sur leur technique de fabrication », in *Revue archéologique de l'Est*, Tome 55, Dijon, 2006, mis en ligne le 07 septembre 2008 : <http://rae.revues.org/994> [consulté le 25 septembre 2012].

⁵³⁸ Staatsbibliothek Bamberg Msc. Bibl. 140. A moins que l'artiste n'ait décidé de copier le modèle de la Sainte Lance déjà représenté aux côtés de l'empereur dans les Évangiles d'Otton (Munich, Bayerische Staatsbibliothek, Clm 4453) ?

ses volumes (Orléans BM ms. 0305, p. 56) sous la forme d'un simple triangle (Valenciennes ms. 0412 fol.9) ou d'un cercle (Avranches BM ms. 0076 fol. 1, ca. 1040-1055)...et là encore, il semble parfois difficile de distinguer entre clou et ailette. La position relative du trait par rapport au resserrement de la base de la flamme peut cependant aider à discriminer l'un de l'autre (voir Valenciennes ms. 0412 fol. 14v).

D'autre part, même si notre corpus d'images semble bien peu exhaustif, on ne peut qu'être frappé par la multitude de formes que peut prendre la lance au sein d'une même source, voire d'une même page, bien peu compatible avec le peu de matériel connu ou du moins identifié pour l'époque. Les manuscrits illustrés nous montrent en effet se côtoyant des lances avec ou sans ailettes, à flamme large ou étroite pouvant être en feuille de laurier ou angulaire, ou bien à ardillons (Valenciennes ms. 0412 fol. 1v, BL Harley 603, etc.). Malgré les difficultés et les limites inhérentes à ces sources, il semble cependant en se basant sur l'iconographie possible de distinguer plusieurs types de lances tels que représentés dans ces images :

- une simple flamme, sans douille. Un tel type n'est visible que si l'artiste a choisi de représenter la hampe dans son épaisseur cependant. C'est le cas, encore que fortement stylisé, du ms. 0002 fol. 22 de Boulogne-sur-Mer, ou du ms. 0470 de Cambrai (fol.2 et 69). Seule une flamme en feuille de laurier est présente.

Fig. 125 : Dijon ms. 0448, fol. 065v

- une simple flamme, avec douille (pouvant être devinée par un triangle ou par un rivet), qui peut alors être en feuille de laurier (tranchants biconvexes avec largeur maximale au milieu de la flamme : Valenciennes ms. 0412, BL Egerton 3763 fol. 116v (Milan 998-1018), en amande (tranchants convexes avec plus grande largeur du côté de la douille : BL Harley 603 fol.65v, Amiens BM ms. 0172 fol.5v), en

triangle isocèle (BnF NAL 235), angulaire (Valenciennes ms. 0412, mais aussi Boulogne-sur-Mer ms. 0002 t.II), angulaire à tranchants concaves (BnF lat. 8878 fol.159, fol. 234, Dijon BM ms. 0448 fol.65v, BnF lat. 6(3), BL Harley 2886 fol. 27v) ou en V (fer à arpillons).

- un fer à ailettes, avec les mêmes déclinaisons de flamme que précédemment. Une chose importante est à affirmer cependant dès maintenant : malgré cette similitude de formes pour ce qui est des flammes, nous considérons que les ailettes constituent un facteur de différenciation typologique. Celle-ci ne se fait pas qu'à un niveau morphologique, et il suffit de considérer les implications quant à la fabrication de l'arme et son utilisation pour réaliser le caractère discriminant de la présence ou de l'absence d'ailettes sur une lance⁵³⁹. Les ailettes quant à elles peuvent être triangulaires ou trapézoïdales ; la silhouette de chaque ailette, vue séparément, forme un triangle, parfois tronqué ; les ailettes sont plus large à leur base qu'à leur extrémité : Dijon BM ms. 0448 fol.68v⁵⁴⁰, rectangulaires⁵⁴¹ mais également s'évasant vers leurs extrémités, ce qui est parfois symbolisé par un court trait orthogonal aux ailettes⁵⁴². Dans de rares cas, elles sont même orientées vers la hampe (Bodleian Library ms. Junius11 p.056 Canterbury, ca. 1000), ce qui ce semble être un type propre au domaine anglo-saxon. Cependant, il paraît important de considérer dans la figuration de ces ailettes la grande inertie conservatrice des auteurs de ces œuvres, qui peut amener à nuancer l'interprétation de l'existence matérielle contemporaine de ces types.

2) Au XII^e siècle :

Ce point important, la présence ou l'absence d'ailettes, semble ainsi évoluer dans la

⁵³⁹ Nous faisons référence à ce qu'écrit James T. Lang : « *Though Petersen used the lugs as diagnostic features for his typology of spears, recent scholars have very properly challenged the notion that they serve as chronological or stylistic indicators. Because the lugs have a function in preventing too deep a penetration of the blade, this type of spear was used primarily as a hunting weapon, since with it the animal could be more easily held at bay. So successful was it that it survived in use until the end of the Middle Ages. That it was so employed is demonstrated by the 10th-century cross Middleton A, near Pickering, which depicts a stag hunt with the huntsman wielding a lugged spear. Signe Horn Fuglesang's discussion of such sockets has convincingly removed the lug as a typological factor, and as a chronological criterion too.* » LANG James T., « A Viking Age Spear-Socket from York », in *Medieval Archaeology*, 25, 1981, p.157–160.

⁵⁴⁰ Egalement Domschatz Aix-la-Chapelle ; Dijon BM ms. 0024 fol.7v, BL Harley 2886 fol. 27v ; St. Gall, Stiftsbibliothek, Cod. Sang. 391 p33 (dernière décennie du Xe siècle).

⁵⁴¹ Avranches ms. 0050 fol.1, BnF lat. 2077 fol.164v, BnF n.a.l. 1132 fol.29.

⁵⁴² Staatsbibliothek Bamberg Msc.Bibl.140, Valenciennes ms.0412, BL Harley 603 fol.7, Orléans BM ms. 0305 p.56, BL Egerton 3763 fol. 121v (Milan, 998-1018). Les datations de ces divers manuscrits montrent que la représentation des ailettes sur l'arme n'est pas liée à l'antériorité de la source : on en trouve aussi bien en début qu'en fin de XI^e siècle par exemple.

représentation de la lance dans l'iconographie d'alors : les profils de flamme se conservent peu pou prou, mais les ailettes disparaissent presque, traduisant incontestablement une modification dans l'utilisation et, naturellement, la fabrication de l'arme. Car au tournant du siècle ce sont les mêmes formes de lances qu'auparavant qui sont figurées dans ces manuscrits : les mêmes flammes en feuille de saule⁵⁴³, angulaires, ou biconvexes ou à arpillons⁵⁴⁴, à ceci près que les ailettes semblent moins fréquemment représentées. Certes, elles n'étaient pas systématiques auparavant, mais au cours du XII^e siècle leur fréquence sur les lances tend à s'amoinrir drastiquement, avec cependant quelques survivances⁵⁴⁵ ; en parallèle, plusieurs autres phénomènes paraissent également se dessiner.

Fig. 126 : Bibliothèque Sainte Genevieve MS.056, fol. 27v

Le premier est une tendance perceptible à la réduction de la taille relative de la douille du fer de lance – quand évidemment le style artistique autorise une telle interprétation. De telles douilles réduites, représentant moins d'un quart de la longueur totale du fer, semblent déjà être décelables dans les manuscrits cisterciens de Dijon ; ils apparaissent clairement dans

des sources d'origine fort diverses au cours de ce siècle, reflétant les modifications de l'armement à l'échelle de l'Europe bien implantées déjà 4au milieu du XII^e siècle⁵⁴⁶.

⁵⁴³ Tours BM ms. 0291 fol. 39, Cambrai BM ms. 0528 fol. 198v

⁵⁴⁴ Saint Quentin, BM Eglise Saint Quentin 1 p 45, Rouen BM ms. 1404 fol. 47 ca. 1120-1130, Tours BM ms.0291 fol. 39 début XII^e, cathédrale de Modène, Archivolte de la Porta della Pescheria, et puis évidemment la Bible d'Etienne Harding (Dijon BM ms. 0014) d'entre 1109 et 1111 de même que les autres manuscrits cisterciens contemporains.

⁵⁴⁵ Comme le ms. 0001 de la BM de Clermont-Ferrand p. 223ca. 1170-80, le manuscrit Clm. 23630, fol. 31v de la Bayerische Stadtsbibliothek, le Psautier de St Albans (Dombibliothek, Hildesheim), le folio 50 du Cod. 14 de la Stiftsbibliothek d'Engelberg, ou un chapiteau de l'église de Saint Nectaire montrant une scène eschatologique.

⁵⁴⁶ Troyes BM ms. 0028 t. I, fol. 127 (France de l'est 1155-1165), Tours BM ms. 321, fol. 29v (France de l'Ouest, milieu XII^e siècle), Rouen BM ms. 707 (Italie du nord, fin XII^e siècle), Klosterneuburg Stiftsbibliothek cod. 685, fol. 74 (Autriche, seconde moitié du XII^e siècle), Amiens BM ms. 108 (Espagne, 1197), *Codex*

On pourrait évidemment conclure que débarrassée des ailettes, cette partie de l'arme n'a plus à demeurer aussi importante, ce qui suffirait à expliquer la réduction de ses dimensions ; mais une seconde modification majeure semble se produire quasi-simultanément impliquant un changement possible des méthodes de fabrication : on voit apparaître dans les sources iconographiques des armes où la flamme commence dès l'orifice du fer, où la douille se confond avec celle-ci alors qu'auparavant elle constituait une partie distincte de la pièce ; la flamme semble également présenter des dimensions plus modestes que les longues lances des siècles antérieurs⁵⁴⁷. Les folios 7v et 8v du ms. Ad.H1773 d'Angers confirment non seulement ce fait, mais également l'emploi d'un trait simple et court pour figurer la limite de la base du fer.

Fig. 128 : Troyes, BM ms. 2391 fol. 138v.

Enfin, l'apparition de formes de lances à flamme à angularité prononcée, voire presque losangique, semble également se produire au cours de ce XII^e siècle, souvent associées à des douilles externes réduites voire inexistantes⁵⁴⁸. Certes, dans un premier temps les flammes en feuille de laurier semblent disparaître au profit des formes en amande ou d'autres modèles à large base : BnF n.a.l. 1366, fol. 133 (fin XII^e), fresques de Cressac (ca. 1150-60). Mais très rapidement, des modèles présentant des angles marqués à leur plus

Calixtinus de la cathédrale de Saint-Jacques-de-Compostelle (France/Espagne ca. 1140), Cologny, Fondation Martin Bodmer Cod. Bodmer 127, fol. 216v ; Bibliothèque Sainte Genevieve MS.056, fol. 27v).

⁵⁴⁷ BnF ms. Lat. 15675 fol. 3v (Afflighem, 1125-1150), Moulins BM 0001 fol. 93 (France du centre, fin XII^e), Troyes BM ms. 0028, t. I, fol. 127v (France de l'est, 1155-1165), Troyes BM ms. 2391 fol. 138v (France du nord, ca. 1145), Glasgow U.L. ms. Hunter 229 (U.3.2) (ca. 1170).

⁵⁴⁸ BL Royal 2 A XXII - Westminster Psalter, fol. 220 (1175-1200), Bamberg Msc.Bibl.59, fol. 3r (ca. 1180)

grande largeur et parfois des tranchants concaves font leur apparition⁵⁴⁹.

3) Au XIII^e siècle :

Cette tendance va faire plus que se poursuivre : elle va véritablement s'affirmer en quasi-norme. Les sources iconographiques se font plus abondantes à cette époque, et doivent néanmoins être considérées avec les mêmes précautions que précédemment, mais l'immense majorité des lances qui y figurent présentent ou bien une partie externe de la douille fortement réduite, ou bien une simple flamme sans douille. Les deux cas impliquent potentiellement un emmanchement interne à la flamme. Naturellement, des exceptions demeurent qui font toujours figurer les modèles plus anciens : dans un manuscrit anglais conservé à Angers, datant du second quart du XIII^e siècle on voit un guerrier avec casque à nasal portant une lance à douille et rivets visibles (Angers BM ms. 0009 fol. 48) ; la Bible de Maciejowski nous montre une lance en feuille de sauge et à longue douille⁵⁵⁰. Plus encore, le *Libros de los Juegos* d'Alphonse X de Castille (composé entre 1251 et 1283) montre au folio

Fig. 130 : BnF Latin 2325, fol. 96v

93 d'archaïques lances à ailettes à fers de grandes dimensions ; également cette même Bible de Maciejowski nous montre un Goliath tenant visiblement une lance à ailettes (fol. 27) alors que le reste de l'équipement du géant et de l'armée philistine semble quant à lui tout à fait contemporain de la création du manuscrit. Peut-être est-ce là la marque d'un archaïsme conscient : le psautier de Bamberg présente également un Goliath armé d'une lance à ailettes, combattant David⁵⁵¹. Cependant un manuscrit conservé à Besançon fait figurer un chevalier portant grand heaume, écu convexe tout à fait « moderne » et lance à ailettes (Besançon BM

⁵⁴⁹ Dijon BM ms. 0002, fol. 380v (Citeaux, 1125-50), BL Harley 1585, fol. 26 (1150-75), BnF ms. Lat. 2325, fol. 96v (Le Mans, ca. 1120-30), BnF n.a.l. 710 (Fondi, 1136), BnF n.a.l. 1366, fol. 92 (Astroga, fin XII^e siècle).

⁵⁵⁰ Pierpont Morgan Library Ms M. 638 fol. 37, ca. 1250.

⁵⁵¹ Staatsbibliothek Bamberg, Msc. Bibl. 48, fol. 63r1230-1240.

ms. 0004, fol. 400, ca. 1250). Un manuscrit sicilien montre également, très grossièrement dessinées, des lances qui ne peuvent qu'être porteuses de ces attributs (BnF ms. Lat. 7330, fol. 35)⁵⁵²... Volonté d'anachronisme, inertie iconographique ou signe que la lance à ailettes était toujours utilisée, même marginalement mais suffisamment pour être représentée et reconnue ? L'absence de preuve archéologique fiable à ce sujet pèse lourdement dans l'absence de réponse que nous avons à proposer à cette question.

Mais la plupart du temps, les lances sont soit sans douille du tout, soit à douille réduite quelquefois figurée seulement par deux traits à la base de la flamme figurant peut-être un bourrelet à cette partie du fer⁵⁵³. Ce segment de l'arme ainsi figurée peut certes représenter la douille, tout comme il pourrait signifier la présence en cet endroit d'un élément rapporté, peut-être organique (les prémices des houppes de soie des armes d'hast des siècles bien postérieurs ?), apposé sur la jonction entre hampe et douille ou à la base de la flamme, et qui pourrait, lui, être destiné à prévenir une pénétration trop profonde de la lance : le dessin de la pierre tombale de Gautier de Saux montre une telle partie relativement développée, et il est loin d'être le seul⁵⁵⁴. Un tel détail

Fig. 131 : Boulogne-sur-mer - BM - ms. 0006, fol. 096.

⁵⁵² La bibliothèque de Tours conserve un manuscrit des environs de 1280 présentant en bas de page divers personnages armés de lances portant des sortes d'extensions à la base du fer pouvant être des ailettes ; cependant, le style artistique est difficile à déchiffrer. L'équipement des combattants peut vouloir suggérer qu'il puisse s'agir de représentations de duels judiciaires (un pic, au folio 308), auquel cas la spécificité de l'armement pour les circonstances peut être implicite.

⁵⁵³ Avranches BM ms. 0003, fol. 12v (1210-1230) ; Boulogne-sur-mer BM ms. 0006, fol. 96 ; Reims BM ms. 0230, fol. 60 (2e moitié du XIII^e siècle) ; Tours BM ms. 0951, fol. 34, (1287-1291) ; Arras BM ms. 0863, fol. 174 (fin XIII^e siècle) ; BnF ms. Fr. 95, fol. 22v (1280-1290).

⁵⁵⁴ D'après ADHEMAR Jean, « Les tombeaux de la collection Gaignières. Dessins d'archéologie du XVII^e siècle », in *Gazette des beaux-arts*, vol 84, Paris, 1974. Notons que Guillaume Grillon, dans sa remarquable étude sur les monuments funéraires de Bourgogne, souligne à quel point la représentation du chevalier à la lance sur une pierre tombale semble être un phénomène particulier à une zone proche de Dijon, en tout cas pour le XIII^e siècle : « 45 des 91 représentations de chevaliers en cotte de mailles répondent directement à ce modèle[...]La collection Gaignières publiée par Jean Adhémar ne livre que 3 représentations de la sorte extérieures à la Bourgogne. L'étude d'ensemble publiée par F.-A. Greenhill au milieu des années 70 permet d'effectuer le même constat à l'échelle européenne. Hormis quelques cas français et deux exemples belges, cette typologie du chevalier à la lance n'apparaît nulle part ailleurs. » GRILLON Guillaume, *L'ultime message : étude des monuments funéraires de la Bourgogne ducal XII^e - XVI^e siècles*, thèse de doctorat en histoire sous la direction de Vincent Tabbagh et de Hervé Mouillebouche, 667 pages, E.D. Langages, idées, sociétés, institutions, territoires, université de Bourgogne, 2011, p. 382-383.

est en effet représenté sur bon nombre de lances figurant notamment sur des sources similaires. Le manuscrit 78 A 47, du troisième quart du XII^e siècle, conservé à La Haye nous montre en outre ces bourrelets dans une autre couleur que le reste de l'arme (fol. 115 et 177). De tels éléments sont également visibles 79 du ms. 782 de la Bibliothèque Sainte Geneviève (1274), ou au folio 90r du MS M.153 de la collection Pierpont-Morgan (Paris, entre 1228 et 1234). La même collection abrite en outre un manuscrit espagnol montrant une jonction lance-douille couverte de ce qui semble être des éléments rapportés complexes (Pierpont Morgan Library, Escorial MS T.I.1 fol. 187).

Quoiqu'il en soit, les modèles symétriques de fers qui apparaissent alors sont fréquemment marqués par une angularité visible du tranchant à la plus grande largeur de la flamme. Cette largeur maximale peut se trouver en son milieu, auquel cas les tranchants peuvent être droits ou concaves, ou bien plus proche de l'emmanchement, associée alors à des tranchants concaves⁵⁵⁵.

La Bible de Maciejowski nous montre en outre le détail des clous fixant le fer à la hampe (fol. 12). Les décors de la Châsse de Charlemagne d'Aix-la-Chapelle (avant 1215) nous présentent également de telles lances à importants fers angulaires. *Fig. 132 : Pierpont-Morgan MS M.153 fol.12*

La flamme symétrique porte parfois une arête médiane ou, ce qui peut aussi bien être interprété comme indiquant l'emmanchement interne de l'arme ou comme soulignant la forte concavité des pans et la continuation sur la flamme d'un épaissement dans le prolongement de la douille, deux traits parallèles dans la continuation de la hampe⁵⁵⁶.

Ce dernier exemple présente également un type de lance qui semble apparaître en fin de siècle : asymétrique, la flamme ne se développe que sur le côté supérieur du fer, qui semble être un modèle presque exclusivement destiné à l'usage « couché » propre à la cavalerie

⁵⁵⁵ BnF ms. Fr. 3164, fol. 17 ; BnF ms. Fr. 403, fol. 1v (Angleterre, ca. 1250) ; Arras BM ms. 0862, fol. 174 (fin XIII^e siècle) ; Reims BM ms. 0042, fol. 24v (fin XIII^e siècle) ; Rouen BM ms. 0185, fol. 129v (ca. 1280).

⁵⁵⁶ Pierpont Morgan Library Ms M. 638 ; Arras BM ms. 0863, fol. 174d (fin XIII^e) ; BnF ms. Fr. 422, fol. 36 (ca. 1260) ; BnF ms. Fr. 95, fol. 22v (1280-1290).

(Pierpont Morgan Library Ms M. 638, fol.15); même si un manuscrit conservé à Boulogne-sur-mer la montre tenue par des piétons, ceux-ci sont des animaux imitant visiblement le combat équestre (BM ms. 0130, t. I, fol. 1, 255v, 321v).

Fig. 133 : Français 95, fol. 22v.

Fers symétriques et asymétriques.

4) Au XIV^e siècle :

Ce dernier type semble connaître un certain succès ; il est représenté dans de nombreux manuscrits⁵⁵⁷ toutefois avec une fréquence moindre que le fer symétrique à largeur proximale et tranchants concaves⁵⁵⁸. Malheureusement, en dépit de sa forte présence dans l'iconographie, nous ne connaissons aucun exemplaire conservé de ces fers à aile unique.

⁵⁵⁷ Douai BM ms. 0193, fol. 28, 38v, 108v ; BnF ms. fr. 122, fol. 75 (Hainaut, 1344) ; BnF ms. fr. 152, fol. 78v, 82v, 112, 117, 120v (Saint Omer, XIV^e siècle) ; BnF ms. fr. 352.

⁵⁵⁸ BL Ms. Egerton 3028, fol. 115 (Angleterre, 1325-50) ; BnF ms. fr. 122, fol. 65 (Hainaut, 1344) ; BnF ms. fr. 152, fol.213 (Saint Omer, XIV^e siècle) ; BnF ms. fr. 268, fol. 512v (Paris, fin XIV^e siècle) ; BnF ms. fr. 314, fol.280 (Paris, 1396) ; Tours BM ms. 0679, fol. 108 (1300-25) ; Biblioteca Apostolica Vaticana Codice Chigi L VIII 296, fol. 175 (Italie, milieu XIV^e siècle) ; Oxford Bodleian Library Ms Douce 5, fol. 69v-70 (Gand, 1320-1330), BL Ms. Royal A XVIII, fol. 176v (première moitié du XVI^e siècle).

Parallèlement à ces modèles élancés ou asymétriques, les lances à flamme losangique maintiennent alors une présence forte dans la documentation disponible, souvent selon les mêmes modes de représentation que ceux établis au cours du siècle précédent : ou bien le marquage d'une arête centrale, ou bien la figuration de deux traits parallèles évoquant la douille interne à la flamme, la partie externe de la douille parfois seulement représentée par deux courts traits perpendiculaires à l'axe principal de l'arme⁵⁵⁹ ; parfois, on distingue même

une arête courant d'un angle à l'autre de la flamme⁵⁶⁰. Le bourrelet est encore présent sur certaines représentations, comme la pierre tombale de Jean de Châtillon (1345)⁵⁶¹ : on voit même clairement⁵⁶² que le bourrelet se trouve ici entre la flamme et la douille, ce qui semble affirmer sa nature. En de rares occasions, les fers triangulaires ou à ardillons sont également figurés⁵⁶³. En fait, force est de constater dans l'iconographie de cette période une remarquable stabilité des formes et une certaine universalité de leur figuration.

Fig. 134 : BnF ms. fr. 164, fol. 312v.

Cependant, on voit également apparaître, si ce n'est avec une représentation moindre,

⁵⁵⁹ Bodleian Library Ms. Bodl. 264 pt. I fol. 21v(Tournai 1338-44) ; Bodleian Library ms Douce 366, fol. 38r (East Anglia 1310) ; BnF ms. Fr. 164 fol. 303, Bibliothèque Ste Genevieve ms. 0143, fol. 181v ; BL Yates Thompson, fol. 124v (1325-50) ; BL Ms. Royal 2 B VII fol. 24v 52v, BL Ms. Royal 20 C VII, fol. 62 (1380-00), BnF ms. Arsenal 5080, fol. 281 (1335) ; BnF ms. Fr. 24364, fol. 34v (Londres 1308-12) ; Bodleian Library ms. Douce 313, fol. 295v (milieu XIV^e siècle) ; National Library of the Netherlands KA 20, fol. 43v (1325-35) ; Bibliothèque Nationale Thèque ms. XXIII.C.124, fol. 177v (2^e quart du XIV^e siècle⁵⁵⁹) ; Baiser de Judas, Retable de la Crucifixion, Klosterneuburg Stiftsmuseum (1335-1340).

⁵⁶⁰ Cathédrale de Mayence, statue de l'archevêque Matthias von Buchegg, 1328 ; Musée de Cluny, Paris, Statue de Saint Georges (Cl.17695, ca. 1380).

⁵⁶¹ D'après ADHEMAR Jean, *op. cit.*.

⁵⁶² Du moins aussi clairement que se peut sur une telle source ; mais c'est probablement l'un des croquis les moins chichement exécutés de ce recueil.

⁵⁶³ BnF ms. fr. 13096, fol. 52v, Coupe de la colère de Dieu (Belgique, 1313), Pietro Lorenzotti, Crucifixion, église d'Assise (ca. 1320).

de nouveaux types de fers présentant notamment des tranchants campaniformes qui coexistent toutefois avec les modèles plus largement diffusés (BL Egerton 3028, fol. 8, 110 (1325-50))⁵⁶⁴. Également, il semblerait qu'en toute fin de siècle soient représentées dans l'iconographie des lances à fers de dimensions plus réduites (Besançon BM ms. 0677), encore qu'il soit difficile de proposer une affirmation catégorique à ce sujet.

Ce siècle montre également, après une certaine période de rareté dans les sources iconographiques, le retour des lances convexes en forme de feuille de laurier ou de feuille de sauge, avec emmanchement interne à la flamme et éventuellement une douille externe réduite : un exemple précoce nous est donné par Simone Martini sur ses fresques d'Assise (1312-17)⁵⁶⁵. Tous ces types coexistent donc dans l'iconographie du XIV^e siècle : tranchants droits, en amande, ou même flamme triangulaire coexistent sur les fresques de l'église Sant Abbondio de Côme (1315-24), qui en outre représentent de manière très détaillée l'équipement militaire ; on distingue ainsi clairement le rivet traversant qui, contrairement aux usages de quelques siècles auparavant, est ici placé orthogonalement au plan de la flamme.

Fig.135 : Sant'Abbondio, Côme.

⁵⁶⁴ Ils ne sont pas sans rappeler certaines morphologies d'avant le Xe siècle, étrangement, comme les types H1 ou H3 de Swanton. SWANTON James, *A Corpus of Pagan Anglo-Saxon Spear-types*, Oxford : British archaeological reports 7, 1974, 90 pages.

⁵⁶⁵ BnF ms. Arsenal 593, fol. 9v (Italie 2e moitié XIV^e siècle)⁵⁶⁵ ; BnF ms. arsenal 5080, fol. 368v (1335) ; BnF ms. Fr. 268, fol. 363v (dernier quart du XIV^e siècle) ; Douai BM ms. 0193, fol. 22v (première moitié du XIV^e siècle) ; BL Ms. Royal 16 G VI, fol. 219 (1332-50). Ce dernier exemple semble également montrer une série de rivets ou de clous solidarissant la base du fer à la hampe.

Mais plus encore, ces armes semblent être utilisées indifféremment par les piétons comme par les cavaliers : il semble ainsi ne pas y avoir de différence notable dans la forme des fers entre les lances équipant les fantassins (à moins que ceux-ci ne soient que des cavaliers démontés) et celles équipant les troupes équestres – même le modèle asymétrique est figuré dans les mains de piétons (BnF ms. fr. 152, fol. 112, 117, 120v)⁵⁶⁶. Il semble en aller de même pour les dimensions de la hampe, qui d'ailleurs tout au long du siècle demeure d'épaisseur constante (assez fine,

Fig. 136 : BnF ms. fr. 152, fol. 112.

visiblement) et semble dépourvue de talon : même si certains manuscrits (BnF ms. fr. 343, fol.34v (Pavie ou Milan, 1380-85)) montrent des lances particulièrement longues dans les mains des cavaliers, les autres sources illustrées ne permettent pas réellement d'affirmer qu'au cours de plus grande partie du siècle il existait une différence notable de dimensions ou de formes selon les usages à pied ou à cheval, d'autant que certaines sources nous montrent des lances de cavalier, reconnaissables à la rondelle située au bas de la hampe, utilisées pour le combat démonté (BnF ms. Fr. 271 fol. 82). Les manuscrits du XIV^e siècle montrent d'ailleurs parfois clairement de tels équipements sur les lances : des rondelles de métal ou d'un matériau de même couleur que la hampe fixées à quelques décimètres de l'extrémité de celle-ci (aux manuscrits sus-cités, on peut ajouter Montbéliard BM ms. 0277 (après 1395)).

Fig. 137 : BnF ms. fr. 271, fol. 82.

Le manuscrit français 343 de la BnF propose les deux systèmes (fol. 15v, 25v) : le disque conique de fer est évidemment destiné à garantir la main qui tient la lance. Un bel exemple précoce nous est donné par le *Roman d'Alexandre* de

⁵⁶⁶ Encore que cela ne semble être qu'anecdotique et propre à ce manuscrit

la Bodleian Library (Oxford Bodleian Library Ms.Bodley 264 - Romance of Alexander, fol. 75, 177v (1338-1344). Un exemple plus tardif est donné par me ms. fr. 335, fol. 197 de la BnF (1380-1390)) ; quant à l'autre élément, il peut s'agir de la représentation d'un arrêt de lance : une sorte de tampon venant se placer entre la main et l'aisselle pour mieux gérer l'impact – les cavaliers ne semblent pas encore porter en effet d'arrêts de cuirasse sur leur armure⁵⁶⁷.

Il est possible que cette non-discrimination dans les dimensions soit davantage due à des contraintes artistiques propres aux miniatures plutôt qu'à une réelle fidélité à la réalité de l'armement de l'époque. Les sources nous confirment la manière dont par choix tactique les hommes d'armes démontaient et raccourcissaient leur lance pour combattre à pied, et ce depuis le milieu du XIV^e siècle lors des premières phases de la Guerre de Cent Ans. Ainsi Jean Froissart rapporte, à Poitiers (1356) :

«on fist commandement de par le roy que chascun alast a pié, excepté ceulx qui ordonnéz estoient avecques les mareschaulx pour ouvrir et fendre les archiers, et que tous ceulx qui lances avoient les retailles au long de cinq piéz par quoy on s'en peust mieulx aidier et que tous ostassent leurs esperons. Ceste ordonnance fut tenue, car elle sembla a chascun bonne. »⁵⁶⁸

A Calais (1349) :

« Il s'en vint avecques ses gens requerre ses ennemis qui se tenoient moult serréz, leurs lances retailles de V piéz de long pardevant eulx. »⁵⁶⁹

A Thorigny (1359) :

«Si retaillerent tous leurs glaives a la mesure de cinq piéz »⁵⁷⁰

A Auray (1364) :

« Et portoit chascun homme d'armes son glaive droit devant lui, retaillee a la

⁵⁶⁷ Le folio 228 du *Große Heidelberger Liederhandschrift* (aussi appelé *Codex Manesse*) semble montrer une version fort précoce de ces rondelles, associées d'ailleurs à un fer à trois pointes, un rochet de lance de joute. En revanche, ces rondelles coniques semblent montées à l'envers, ce qui est pour le moins étonnant. Elles sont en revanche à l'endroit au folio 397v. Universitätsbibliothek Heidelberg, Cod. Pal. germ. 848 (ca. 1304-1340).

⁵⁶⁸ Besançon 864, fol. 170r. The Online Froissart, *op. cit.*

⁵⁶⁹ Paris ms. fr. 86, fol. 246r. The Online Froissart, *op. cit.*

⁵⁷⁰ Besançon 864, fol. 197r. The Online Froissart, *op. cit.*

mesure de cinq piéz »⁵⁷¹

Encore qu'une question puisse venir concernant cette longueur de cinq pieds. Si on se base sur le pied du roi d'alors, on aurait une dimension d'approximativement⁵⁷² 164 cm, ce qui en est en revanche bien court tant comparé aux illustrations contemporaines montrant des combattants à pied, dont la lance dépasse visiblement au dessus de la tête. C'est peut-être également une réflexion issue de notre propre expérience des Arts du Combat de l'Europe, mais une telle arme paraît bien courte comparée à d'autres armes d'hast (encore que l'iconographie nous montre haches et marteaux de taille relativement réduite) ; en revanche, elle semble idéale pour un combat à distance serrée, une mêlée où l'espace est fortement réduit par la presse des combattants s'affrontant. Or les circonstances de chacune de ces citations semblent indiquer que c'est justement ce à quoi on s'attend au moment où on prend ces mesures : à Maupertuis, Jean II combat à cinq contre un, selon Froissart. A Thorigny en 1359, Philippe de Navarre s'apprête à combattre en trois batailles, retranché sur un monticule, cerné par trente mille français⁵⁷³ alors que lui-même n'a que huit-cent combattants. Geoffroy de Charny, à Calais en 1349, s'en prend à une ville tenue par les anglais et s'attend à une résistance massive. A la bataille d'Auray, juste avant de mentionner les glaives raccourcis, Froissart nous dit que « les François estoient aussi jointz et aussi serréz que on ne peust mie geter une pomme en hault que elle ne cheist sur ung pennon ou sur une lance »⁵⁷⁴. Cependant Froissart mentionne aussi une autre longueur de coupe : « Et estoient aussi druz et aussi serrés comme brousse, et avoient leurs lances toutes recoppées a la mesure de six piéz ou environ. », à la bataille de Brignais, en 1361⁵⁷⁵.

Se pose donc la question : quelles lances étaient coupées ? Etaient-ce seulement les lances des cavaliers, ou bien toutes les lances des combattants qui en étaient équipés, et qui elles aussi se seraient révélées trop longues pour l'espace réduit de ces circonstances spécifiques ? Ce qui, par voie de conséquence, n'impliquerait pas nécessairement que les

⁵⁷¹ Besançon 864, fol. 250r. The Online Froissart, *op. cit.*.

⁵⁷² D'après GUILHIERMOZ Paul, *De l'équivalence des anciennes mesures. Bibliothèque de l'école des chartes*, Paris, 1913, p. 277.

⁵⁷³ Il fait même enterrer une partie des éperons de ses gens tout autour de leurs positions, avec seulement la molette dépassant du sol : « Et au pendant de la montagne où ils étoient, ils firent porter par leur varlets la plus grand' partie de leurs éperons et enfouir en terre, les molettes par dessus, par quoi on ne les put approcher, fors en péril et à mal aise »... Outre le stratagème, c'est dire le caractère désespéré de la défense anglaise.

⁵⁷⁴ Cette citation semble s'inspirer directement des vers 2283-2287 de la chanson d'Ogier le Danois : « François regardent contreval la valée / Voient palens venir à grant huée / Qu'entr' aus éust une pome jetée / Que ne chaïst sor lance o sor espée, / Ou sor hauberc, sor ventaille fermée. » *Ogier le Danois. La Chevalerie Ogier de Danemarche, par raimbert de Paris, poème du XII^e siècle*, tome 1, Paris : Techener, 1842. 557 pages.

⁵⁷⁵ Besançon 864, fol. 228r. The Online Froissart, *op. cit.*.

lances de cavalerie soient spécifiquement plus grandes, du moins à cette époque, que celles portées par les piétons.

D'ailleurs, s'il est bien une autre tendance qui se dessine au cours de ce siècle (non pas que le fait ait complètement disparu au cours des décennies précédentes), c'est bien la ré-appropriation par le combattant à pied de l'arme, au moins dans l'iconographie. Ceci peut d'ailleurs faire écho à ce qu'on voit sur les divers champs de bataille d'alors, où le rôle du cheval a pu se trouver partiellement amoindri au profit de l'engagement piéton⁵⁷⁶. En tout cas une chose est sûre : la lance est de nouveau représentée dans les mains de combattants à pied⁵⁷⁷. C'est même probablement ce phénomène plus que tout autre, cette nécessité de fournir au piéton un équipement optimisé pour les contextes de son utilisation (c'est à dire confronté à d'autres armes du même type par exemple) qui explique le retour des ailettes telles qu'on peut les voir réapparaître dans un exemplaire des *Grandes Chroniques de France* conservé en Angleterre (BL Royal 20 C VII fol. 62 (Paris 1380-1400) : une lance et une lance à ailettes avec les mêmes flammes s'y côtoient. Plus précocement encore, le *Codex Manesse* nous montre un chevalier qui tient une lance à fer losangique et larges ailettes⁵⁷⁸. Un manuscrit allemand conservé à la collection Pierpont Morgan de New York nous en montre même deux exemplaires dans une scène de combat (New York Pierpont Morgan Library MS M.769 fol.155r, Regensburg, ca. 1360). Un épieu semblable apparaît encore plus clairement au folio 24 d'un manuscrit autrichien conservé à Schaffhausen (Schaffhausen Stadtbibliothek Gen. 8, fol. 24, ca. 1340). Les gardes endormis de la cathédrale de Fribourg-en-Brigau semblent être équipés de lances parfaitement à la mode du XIV^e siècle dans leurs formes losangiques, quelquefois mêmes à arête transversale ; mais celles-ci sont en outre pourvues d'ailettes ou au moins de projections à la base de la douille : archaïsme appliqué à un modèle moderne, ou signe de la présence de ces organes sur l'arme du fantassin ?

Pendant la grande majorité du siècle, les formes des fers de lances (le plus souvent à emmanchement interne et douille externe réduite voire absente), voire les formes des armes elles-mêmes ne différaient pas entre un usage équestre et un usage piéton ; enfin de nouveaux

⁵⁷⁶ Les désastres de la cavalerie française – ou, avant elle, anglaise en Ecosse (Bannockburn 1314) – ont-ils motivé le retour en force de l'infanterie dans les conflits de la fin du XIV^e siècle ? Ou sont-ce des changements plus importants dans la manière de mener les guerres, ou dans l'organisation des sociétés qui sont à l'origine de ces changements ?

⁵⁷⁷ Besançon BM ms. 0434, fol. 287 (1372) ; BnF ms. fr. 0579 fol. 17v, 18, 20, (1325-50) ; BnF ms. fr. 0677, fol. 117v (après 1384), BnF ms. fr. 32, fol. 124 ; BL Ms. Royal 20 C VII, fol. 136.

⁵⁷⁸ Universitätsbibliothek Heidelberg, Cod. Pal. germ. 848, fol. 229v (ca. 1304-1340). Cependant, cette lance est fort similaire à l'arme portée par un personnage fuyant un sanglier en grim pant dans un arbre, dans une scène de chasse du folio précédent.

types, puis surtout de nouveaux éléments apparaissent : les systèmes placés sur la hampe, traduisant une spécialisation de l'objet pour le combat monté qui trouvera sa perfection en toute fin de siècle avec l'arrivée de l'arrêt de cuirasse dont l'un des premiers, et des plus remarquables exemples, est donné par le Saint Georges du Retable de la Crucifixion⁵⁷⁹. On voit également le retour des ailettes, qui implique une autre branche de spécialisation de la classe d'armes vers le combat de fantassin car adaptées à une utilisation spécifique (voir *infra*). Ce sont ces spécialisations, ces différenciations nettes de la lance et de ce qu'il convient maintenant d'appeler « épieu » qui vont présider à une évolution séparée de chaque sous-classe au cours du siècle suivant.

5) Au XV^e siècle :

Le XV^e siècle est bien celui de l'affirmation de chacun de ces usages ; certes, il sera encore possible de raccourcir une lance de cavalerie pour la rendre propre au combat à pied (ou même de l'utiliser sans la raccourcir, comme diverses sources semblent l'indiquer⁵⁸⁰), tout comme il sera possible de se servir d'un épieu, couché, à cheval : mais chacune de ces branches va également évoluer dans sa propre spécialisation, en proposant des formes spécifiques et différenciées. Bien sur, les formes de fer losangiques ou para-losangiques à emmanchement interne ne disparaissent pas pour autant, tant dans les mains des piétons que des cavaliers, et vont coexister avec les formes spécialisées pendant la plus grande partie du siècle en étant indifféremment utilisées par les uns ou les autres⁵⁸¹. On constate en outre, par exemple sur une statue de Saint Thomas en provenance de Lübeck, l'occasionnelle présence du bourrelet sus-mentionné, ici accompagné d'une houppé⁵⁸². Mais le constat est là : des morphologies particulières se mettent en place.

⁵⁷⁹ Destiné à la Chartreuse de Champmol, sculpté par Jacques de Baerze à Termonde en 1391, conservé au Musée des Beaux-Arts de Dijon.

⁵⁸⁰ Voir *infra*, mais également le MS Royal 20 B XX, fol. 51v (1400-25) de la British Library.

⁵⁸¹ Bibliothèque de Genève Latin 54 - Conjuración de Catilina / Guerre de Jugurtha, fol. 1r (Angleterre 1420) ; Klosterneuburg Stiftsmuseum IN G 14 (1439-1440) ; BL Ms. Add. 22310, fol. 7v (Venise 1470-1490) ; Aix-en-Provence BM ms. 011, p. 393 (1423) ; Besançon BM ms. 0863, fol. 110v (Début du XV^e siècle) ; Oxford Bodleian Library Ms. Douce d. 13, fol. 30 ; Oxford, Bodleian Library MS. Rawl B. 214, fol. 199 (milieu du XV^e siècle) ; Boulogne-sur-mer BM ms. 0093, fol.9 ; BL Cotton MS. Nero E ii part 2, fol. 152v ; BnF ms. espagnol 36, fol. 9, 13v, 65v, 107v (1475-00) ; BnF ms. Fr. 100, fol. 162v (1400-25) ; BnF ms.fr. 12476, fol. 101v (1451) ; Lyon BM ms. 0245 (Mons, 1461) ; Oxford Bodleian Library Ms. Douce 195, fol. 18r ; mais également les diverses sources techniques telles que les manuscrits de Hans Talhoffer (1443, Ambras 1459, Berlin, Gotha 1459) de même que les *Gladiatoria*.

⁵⁸² Encore faut-il relativiser : saint Thomas est fréquemment représenté avec un épieu de chasse.

Pour la lance de cavalerie, cette évolution se joue simultanément sur les deux parties de l'arme : le fer et la hampe. Nous avons déjà vu comment apparaissent sur cette dernière des éléments spécifiques à l'usage couché, qui se combinent avec l'apparition sur l'armure de l'arrêt de cuirasse. Ce système permet de fournir au combattant une lance sollicitant moins la force et l'endurance du bras droit tout en renforçant la solidarité entre arme, cavalier et monture – et donc en optimisant encore l'efficacité déjà redoutable de la charge lance couchée tant par l'augmentation de la puissance d'impact que le gain de précision offert par le support ainsi créé. La combinaison rondelle-arrêt (avec ou sans élément de plastron) semble déjà bien en place au début du siècle, comme en témoigne la première page du *Fior di Battaglia* de la collection Morgan-Pierpoint de New York, datant vraisemblablement d'avant 1409⁵⁸³, et paraît se maintenir sans modification du fer ou de la hampe pendant une partie du XV^e siècle (voir La Haye, KB, 76 E 1, fol. 28v (ca. 1450-55)) Plus encore, elle permet un allongement certain de la hampe. C'est également probablement pour compenser les impacts inertiels sur l'arme de cet allongement, combiné également aux facteurs liés à l'arrêt de cuirasse, que ces dernières vont elles-mêmes évoluer vers des formes spécifiques avec un élargissement proximal laissant cependant une partie en réserve (pour placer main et arrêt) se substituant parfois à la rondelle protectrice, et un affinement distal permettant de conserver des propriétés dynamiques satisfaisantes pour l'arme. Là encore, l'affinement distal est visible chez Fiore dei Liberi, cette fois-ci plus perceptiblement dans la version conservée au musée Jean-Paul Getty. Au premier tiers du XV^e siècle, ces formes de hampes sont ainsi définitivement établies⁵⁸⁴.

L'autre évolution des lances de cavalerie concerne donc le fer, qui va voir ses dimensions se réduire et ses formes tendre vers des modèles à flamme moins développée, à section carrée ou losangique forte, apte à proposer une efficacité maximale lors de la pénétration de surfaces dures. Cependant cette évolution malgré ce qu'on pourrait croire n'est pas seulement due au seul armement défensif de plaques métalliques qui se généralise alors : un fer plus réduit et donc plus léger permet en effet lui aussi, combiné à l'affinement distal, de jouer sur les aspects dynamiques de l'arme et donc d'en obtenir une meilleure précision, une plus grande aisance de visée en quelque sorte⁵⁸⁵. Le traité d'arpentage d'Honoré Boisset

⁵⁸³ Fiore dei Liberi, *op. cit.*. Notons que la version sans doute apocryphe des enseignements de Fiore nous montre une lance de cavalerie portant rondelle et arrêt utilisée à pied, confirmant l'adaptabilité toujours existante de ces types précoces : Florius De Arte Luctandi, BnF ms. Lat. 11269, fol. 5.

⁵⁸⁴ Lyon BM ms. 0195, fol. 16v (Italie du nord, ca. 1435) ; Lille BM ms. 0391, fol. 15v (ca. 1460).

⁵⁸⁵ Là encore, les données fonctionnelles actives interviennent dans les aspects visuellement perceptibles de l'évolution de l'armement.

conservé à Carpentras présente une planche où figure un Hercule équipé comme un chevalier du tout début du XV^e siècle (Carpentras BM ms. 0327, fol. 164) ; outre la rondelle sur la hampe de la lance, celle-ci se distingue par un fer de dimensions modestes, à douille marquée,

Fig. 138 : Carpentras BM ms. 0327, fol. 164.

fixé au bois par un clou transversal semble-t-il orthogonal au plan de la flamme, comme les modèles de Sant Abbondio. Un fer d'un type similaire est représenté au folio 70 d'un manuscrit conservé à Aix-en-Provence (Bibl. Paul-Arbaud - MO 63) et un modèle proche semble apparaître sur un manuscrit autrichien contemporain (Bibliothèque Nationale autrichienne, Vienne, cod. 13567, fol. 87r, 1411). On voit également un tel emmanchement au folio 50 du MS M.766 de la collection Pierpont-Morgan. Un fer réduit, avec douille marquée, est visible sur un manuscrit français des environs de 1405 (BnF Arsenal 3480, fol. 508) ; un autre de la même collection, contemporain de

ce dernier, nous montre de petits fers associés à une rondelle métallique (BnF Arsenal 3479, fol. 555) bien qu'il y figure aussi des anciens modèles de fers larges et losangiques (BnF Arsenal 3479, fol. 544). Le retable de Gand, par Jan Van Eyck (1432), montre des lances à hampe s'affinant progressivement vers la pointe, avec arrêts et petits fers à douille externe.

C'est donc ainsi que se fixe au cours du XV^e siècle la forme « canonique » de la lance de cavalerie de la fin du Moyen Âge et du début de la Renaissance : fer aux dimensions modestes mais à forte section, bien spécifique, et hampe s'affinant vers la pointe, avec une partie en réserve ménagée dans le renflement proximal pouvant même se poursuivre jusqu'au talon (voir Oxford Bodleian Library Ms. Douce 219, fol. 91v (1470-90), pourvue ou non

d'une rondelle garantissant la main (l'élargissement servant également ce rôle)⁵⁸⁶. L'iconographie nous présente ainsi des exemples très détaillés de ces armes, mais également de leur nécessaire accessoire fixé sur l'armure⁵⁸⁷. Les représentations de la lance de cavalerie dans l'art italien du *Quattrocento* abondent, si bien que nous ne pouvons les citer toutes... Les panneaux de *La Bataille de San Romano* par Paolo Ucello, dont le premier conservé à la National Gallery de Londres est daté relativement précisément (1438-40), nous permettent d'admirer de telles lances et armures avec un grand luxe de détail ; de même que le Saint Chrysogone à cheval de Michele Giambono (San trovaso, Venise, ca.1450) montrant une lance à fort arrêt et fer modeste) ; les textes techniques des Arts du Combat, outre nous fournir de précieux renseignements sur la manière dont ces armes étaient utilisées (que nous approfondirons d'ici quelques lignes) représentent également parfois avec précision ces objets, et la lance de cavalerie figure très certainement en bonne place dans les écrits de Hans Talhoffer, figurée avec beaucoup de détail : Det Kongelige Bibliotek MS Thott.290.2°, fol. 129 (1459) ; Bayerische Staatsbibliothek Cod. icon.394a, fol. 134, 135, 136, 36v (1467).

Quant à la lance désormais devenue « épieu » pour l'usage piéton, les modifications et spécialisations s'expriment majoritairement au niveau bien visible du fer. Nous l'avons dit, le retour des ailettes au XIV^e siècle va s'accroître et se faire bien marqué dans l'iconographie ; l'épieu prendra ainsi une grande variété de formes tant au niveau de la flamme que des ailettes, qui contrairement d'ailleurs à celles des siècles précédents vont bel et bien avoir la plupart du temps une fonction offensive directe en supplément de leur évidente fonction martiale⁵⁸⁸. Ce sont d'ailleurs ces données, ces impératifs liés à l'utilisation technique de l'arme qui vont permettre d'en comprendre et d'en expliciter les diverses formes. Les armes de cette catégorie ont été davantage détaillées dans la littérature spécialisée, notamment par Mario Troso qui en présente les types les plus fréquents mais également d'autres un peu moins documentés.

Mais avant d'entrer plus en détail dans le sujet, il convient désormais d'aborder la question de l'épieu de chasse. Certes, l'épieu de chasse est bien une arme d'hast de la famille des lances. Certes, sa flamme ou sa douille porte parfois des ailettes, parfois un croisillon

⁵⁸⁶ On peut néanmoins se demander, en voyant le Bestiaire Ashmole de la Bodleian Library d'Oxford, du premier quart du XIII^e siècle, si cet allongement de la hampe et cette réduction du fer n'y figure pas déjà, cependant sans les arrêts. Oxford Bodleian Library Ms. Ashmole 1511, fol. 26r. Mais ce peut être simplement un effet du style particulier de l'œuvre.

⁵⁸⁷ Oxford Bodleian Library Ms. Douce 353, fol. 162 (1450-1475) ; *Wolfegg Hausbuch* (après 1480) ; Cologne, Fondation Martin Bodmer, Cod. Bodmer 160 fol. 37 (1469).

⁵⁸⁸ Voir *infra*.

articulé, destiné à empêcher l'animal blessé de remonter le long de la hampe. Certes, par moment dans l'iconographie ils peuvent en outre paraître visuellement proches des épieux « de guerre » qui sont eux le sujet de ce point de notre étude. Certes, ils apparaissent même dans les textes techniques relatifs aux Arts du Combat, notamment le *Alte Armatür und Ringkunst* de Hans Talhoffer⁵⁸⁹, et ont pu être employés aussi bien contre un être humain que contre un animal. Alors comment les différencier ? Déjà, par les détails sus-cités : un croisillon articulé est typique de l'arme de chasse. En outre, il est en général placé sur un plan différent de celui de la flamme ; ceci est bien visible dans une miniature d'un manuscrit conservé à la Koninklijke Bibliotheek de La Haye, (RMMW, 10 B 34, fol. 19 (Cologne, ca. 1450). Dans le cas d'ailettes, celles-ci sont fréquemment disposées juste à la base de la flamme, sans qu'il y ait d'espace entre eux comme nous pourrions *a contrario* le voir sur des épieux de guerre. Le fer est quant à lui quasi-invariablement fort et en forme de feuille de sauge de grande largeur. La hampe, enfin, est tant sur les exemplaires conservés que dans l'iconographie cynégétique d'une épaisseur conséquente, et souvent texturée, par sculpture ou par ajout de nombreux clous⁵⁹⁰, ou par l'adjonction d'une bande s'enroulant autour de la hampe⁵⁹¹. La distinction était déjà marquée et établie pour les contemporains entre épieu d'armes et épieu de chasse, puisque on lit en 1461 dans l'estimation du mobilier de l'hôtel de Faye, près Saintes : « Deux espioux de chasse, II escuz d'or. Ung espioul d'armes, ung escu »⁵⁹². L'utilisation pour la chasse d'un épieu pourvu d'ailettes semble avoir été ininterrompue tout au long de notre période d'étude : le *Psautier de Bonmont*, conservé à Besançon, nous en montre un bel exemple en contexte datant d'environ 1260 (Besançon BM ms. 0054, fol. 1) ; le *Codex Manesse* quant à lui présente des scènes de chasse où on reconnaît clairement sur l'arme deux protubérances à la base de la douille, et une scène déjà mentionnée de chasse au sanglier⁵⁹³. Cependant s'agit-il du même type d'ailettes que les lances des siècles précédents ? En effet, leur manufacture et leur structure même semblent ne pas fournir la solidité nécessaire à l'arrêt d'une charge... Faut-il donc croire que les ailettes de ces épieux de chasse des XII^e-XIV^e siècles étaient déjà fabriquées autrement⁵⁹⁴ ?

Toujours est-il, donc, que l'épieu fait plus que son grand retour, puisque la lance n'a

⁵⁸⁹ Det Kongelige Bibliotek MS Thott.290.2°.

⁵⁹⁰ Voir par exemple Cologne, Fondation Martin Bodmer, Cod. Bodmer 49 fol. 98r (ca. 1460).

⁵⁹¹ Lucerne, Zentral- und Hochschulbibliothek, Msc. 45, fol. f106v (1459-61).

⁵⁹² Cité par Paul Marchegay, MARCHEGAY Paul, « Documents tirés des archives du duc de la Trémoille », in *Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis*, tome 1, 1874, p. 79.

⁵⁹³ Universitätsbibliothek, Heidelberg, MS Cod. pal. Germ 848, fol. 228, 313, 359, 361.

⁵⁹⁴ Voir *infra* nos discussions sur les techniques de fabrication de ces armes

jamais quitté les mains des piétons (et que, semble-t-il, les ailettes n'aient jamais réellement disparu), il affirme sa différence par une variété de formes traduisant des usages eux-mêmes bien spécifiques, liées également à des contraintes de fabrication. La première modification est donc l'ajout, à la base du fer, d'une partie transversale rappelant les anciens modèles voire même semblant parfois être une simple barre, et dont la fonction est comme dans ces derniers avant tout destinée au combat⁵⁹⁵. Le caractère fonctionnel de ces ajouts transparaît dans la forme incurvée que prennent certains d'entre eux, s'orientant vers la pointe semblablement aux gardes des épées de l'époque⁵⁹⁶.

Les ailettes triangulaires, au côté haut perpendiculaire à l'axe de l'arme, apparaissent également fréquemment dans l'iconographie, rappelant fortement en apparence du moins les formes connues cinq siècles plus tôt notamment dans les manuscrits carolingiens tels le Psautier de Stuttgart⁵⁹⁷ ou le Psautier d'Or de Saint Gall⁵⁹⁸. Elles sont particulièrement présentes dans les sujets ayant trait à la Passion du Christ ; c'est ainsi que les anges portant les instruments de la passion sur le Retable du Jugement Dernier de l'Hôtel-Dieu de Beaune, sous le pinceau de Roger van der Weyden, tiennent un épieu à lame en feuille de sauge et forte arrête médiane, pourvu de telles ailettes⁵⁹⁹...Mais les formes de l'objet ne rappellent-elles pas plutôt celles de la lance du trésor impérial, dépourvue de ses enveloppes de métal précieux ? On peut ainsi se demander si la présence de telles lances à ailettes dans de si nombreuses scènes de la Passion, depuis même l'arrestation du Christ, en particulier dans la peinture germanique, n'est pas due à la volonté de représenter avec plus ou moins de fidélité d'ailleurs – et non sans se tromper sur l'objet lui-même, après tout – la Sainte Lance ottonienne suggérant la présence de Longinus tout au long de ces épisodes⁶⁰⁰. Le folio 19 du MS. M.230 de la collection Pierpont-Morgan (ca. 1435) ne laisse quant à lui aucun doute sur le sujet : on y reconnaît clairement la lance de Saint Maurice. Pourtant, les scènes christiques montrent tout autant, nous l'avons dit, des équipements militaires contemporains de leur réalisation bien souvent représentés avec tout le réalisme que permet l'art pictural du XV^e siècle. Aussi,

⁵⁹⁵ Besançon BM 0865, fol.15v, 133v, 396 (ca. 1412-1414), Douai BM ms. 1174, fol. 26v (début du XV^e siècle) ; BnF ms. Fr. 188, fol. 26v (milieu du XV^e siècle) ; Douai BM ms. 0879, fol. 408v, La Haye, KB, 131 G 4, fol. 15v (Utrecht ca. 1470), La Haye, KB, 78 D 38 II, fol. 88r (ca. 1430).

⁵⁹⁶ BnF ms. Fr. 2810, fol. 89v (1410-1412) ; BnF ms. Fr. 5054, fol. 117 (1484), Cambrai BM inc. B 075, fol. 06v.

⁵⁹⁷ Württembergische Landesbibliothek Stuttgart, Bibl. fol. 23.

⁵⁹⁸ St. Gallen, Stiftsbibliothek, Cod. Sang. 22.

⁵⁹⁹ Qui pourrait tout aussi bien être un épieu de chasse...

⁶⁰⁰ Ainsi sur le Retable de Wurzach par Hans Multscher (ca. 1437) du Staatlichemuseen de Berlin, la Passion du Landesmuseum Darmstadt (ca. 1440), le Retable de la Passion de Lyversberg (Wallraf-Richartz-Museum WRM 150, Cologne, 1464 ou 1466)⁶⁰⁰, Besançon BM ms. 0550 fol. 87, Zürich, Zentralbibliothek, Ms. C 54 fol. 1v (1459-71).

même si l'idée de la présence de Longin est séduisante et semble appuyée par un faisceau d'exemples, nous abstenons nous de la généraliser à toutes les représentations d'un épéon à ailettes à proximité du Christ, et y verrons nous quand même bien souvent la figuration d'une arme « réelle », en particulier dans les mains de gardes endormis près du Tombeau⁶⁰¹. D'autant que de tels types sont représentés également dans les sources techniques comme le manuscrit latin 11269 de la BnF au folio 6 par exemple ; Fiore la nomme « *Ghiavarina* ». Les autres versions des enseignements du maître frioulien montrent cette même arme pourvue d'ailettes rectangulaires (Pisani-Dossi), ou pointues (MS Ludwig.XV.13)⁶⁰².

Contrairement aux armes du Haut Moyen Âge, les ailettes du XV^e siècle gagnent véritablement une fonction supplémentaire, offensive celle-ci. Leurs pointes se font aiguës et renforcées, s'orientant latéralement par rapport à l'axe de l'arme pour une efficacité de pénétration tant d'avant-main que d'arrière-main, s'incurvant parfois légèrement vers l'arrière, tangentiellement au chemin du coup donné⁶⁰³ ; bien souvent, ces ailettes sont ornées de perforations circulaires placées en triangle. D'autres types les voient même parfois se développer démesurément, devenant des lames supplémentaires affûtées sur l'avant préfigurant les corsèques et autres chauve-souris des époques suivantes⁶⁰⁴.

Fig. 139 : Santa Maria, Mesocco.

D'autres enfin se voient munies de pointes et de courbures allant tant vers l'avant que tangentiellement à la direction d'un coup de « *tour de bras* »⁶⁰⁵ qu'on pourrait donner avec elles ; de tels modèles pourraient passer comme issus de la fantaisie des artistes s'ils n'étaient

⁶⁰¹ Lyon BM ms. 1351, fol.152, ca. (1430-40) ; Besançon BM ms. 0069, p.335 (avant 1498) ; Toulouse BM ms. 0888, fol. 54v (1424) ; Zürich Zentralbibliothek Rh. hist. 33b, fol. 99 (1420-1440).

⁶⁰² Il est intéressant de constater que les types de corsèques à longues ailettes pointues de la fin du XV^e et du début du XVI^e siècle sont parfois nommées « épéons friouliens » dans la littérature.

⁶⁰³ Marseille BM ms. 0089, fol. 18v (dernier tiers du XV^e siècle), Toulouse BM ms. 0888, fol. 8, 51, Abbeville BM ms. 0370, fol. 62 (ca. 1450-1460) ; on peut également citer les sifflets en plomb issus des dragages de la Seine, tels les Cl. 17932 et Cl. 17933 du Musée de Cluny.

⁶⁰⁴ Santa Maria, Mesocco (1459-1469), La Haye, MMW, 10 B 34, fol. 37v, 44r (ca.1430) ; BL MS Royal 20 B XX, fol. 56, 73 (premier quart du XV^e siècle).

⁶⁰⁵ Voir *infra* notre partie sur la hache.

pas attestés, quoique bien rares, par Mario Troso et par nos propres travaux⁶⁰⁶.

Il semble qu'au cours du siècle les évolutions de l'épieu du piéton aient également connu des variations ou plutôt des phénomènes locaux : là où l'Europe moyenne et du nord semblait préférer des modèles à ailettes, l'Italie sembla préférer ne pas en munir ses lances de fantassin⁶⁰⁷, du moins pendant un temps. C'est ainsi que se développe la pertuisane, parfois dite langue de bœuf⁶⁰⁸, présentant une lame longue, large, en triangle isocèle, de faible épaisseur. Souvent la douille est d'une relative finesse par rapport au reste de l'arme ; contrairement aux épieux ci-dessus, l'emmanchement est entièrement externe : la cavité destinée à recevoir la hampe est distinctement séparée de la flamme. Mais en fin de XV^e siècle l'absence d'ailettes est compensée par l'apparition, à la base de celle-ci, de deux projections pointues remplissant peu ou prou les mêmes fonctions martiales et vulnérantes que les ailettes des épieux sus-mentionnés, qui peuvent parfois s'élargir remarquablement alors que la lame s'affine – auquel cas l'arme est alors appelée « brandestoc ».

La seule évolution de la lance d'infanterie dont nous n'avons pas encore parlé est la pique. Non pas qu'elle n'apparaisse pas au cours de notre période d'étude : elle est en partie à l'origine de maintes déconfitures de la fin du Moyen Âge. Elle se dote même de formes de fer particulières, se distinguant par une flamme de petites dimensions, parfois de forte section, pourvue dans ses avatars finaux de languettes de renfort courant le long de la longue, longue hampe de cinq ou six mètres – encore que de longues lances quoique plus modestes aient été employées auparavant par l'infanterie médiévale, et avec un certain succès⁶⁰⁹, ou que certaines données iconographiques ne montrent pas de différence entre les fers de pique et les fers de lance contemporains (Universitätsbibliothek Heidelberg, Cod. Pal. germ. 126, fol. 042v-43 (1496)). Mais sa spécificité vient avant tout de son déploiement tactique plus que de ses formes qui sont somme toute assez explicites. Hélas, peu d'exemplaires en subsistent ou

⁶⁰⁶ Oxford Bodleian Library Ms Douce 353, fol. 1r (troisième quart du XV^e siècle) ; BnF ms. Fr. 5045, fol. 132, 162 (1484).

⁶⁰⁷ Encore qu'elles puissent apparaître çà et là dans l'art du *Quattrocento* : Leonello Boccia nous offre un détail d'une *Storie di Griselda* milanaise de 1463 montrant un épieu à ailettes, mais ayant au moins la longue flamme triangulaire, encore qu'il puisse s'agir d'une arme de chasse. BOCCIA Leonello, CUELHO Paolo, *op. cit.* p. 131.

⁶⁰⁸ Voir *Du costume militaire des français*, *op. cit.* ; encore qu'il soit possible que la langue de bœuf désigne des types d'apparence semblable à la pertuisane italienne (cette grande flamme triangulaire) mais pouvant avoir des variations d'épaisseur et de méthode de fabrication.

⁶⁰⁹ On pense là encore au *schiltron* écossais de Falkirk (1289) ou Bannockburn (1314), et aux troupes flamandes de Courtrai (1302). Toutefois l'utilisation efficace de cette arme est davantage une question de discipline plutôt que de morphologie. Pourtant, Froissart déjà nous parle de *picquenaies*, signe que l'arme était identifiée ou au moins caractérisée déjà au XIV^e siècle – mais peut-être seulement dans sa fonction plutôt que dans sa forme définitive.

sont illustrés qu'on puisse dater de ce XV^e siècle ; même l'iconographie préfère encore présenter des chevaliers plutôt que des masses de piétons⁶¹⁰. Car la pique est plus que toute autre l'arme qui définit l'Art de la Guerre à la Renaissance : elle est l'une des bases des formations militaires du XVI^e siècle, l'une des clés de la victoire de ces armées d'un nouveau type que les puissances européennes mettent alors en place. Son utilisation, en revanche, est déjà non seulement préfigurée dans les documents à notre disposition, mais va même se doter de spécificités propres. Cependant, la pique est présente dans les textes de la fin du Moyen Âge, bien que son aspect n'y soit pas décrit. Elle y apparaît fréquemment aux côtés de la demi-lance, qui pourrait simplement être une forme raccourcie de la lance, elle-même plus courte que la pique. Les armes semblent suffisamment proches l'une de l'autre pour être citées de manière jointe⁶¹¹, mais suffisamment différentes pour mériter une nomenclature séparée. En tout état de cause, la pique peut demeurer une espèce difficile à cerner du moins dans ces temps précoces de son emploi. Mais elle semble n'être que l'arme de l'homme du commun, équipant en nombre les troupes piétonnes.

Bien évidemment, l'exploration d'un sujet tel que l'évolution des lances et épieux entre le X^e et le XV^e siècle ne peut qu'être lacunaire et emprunte de difficultés. Outre l'accès problématique et par essence incomplet à la documentation matérielle et iconographique, il semble que l'étude de lance souffre d'autres écueils bien spécifiques à sa représentation dans l'art de ces périodes, hormis peut-être à leur extrême fin grâce au réalisme qu'acquiert, toutes limites gardées, l'iconographie – de même que dans le matériel conservé. Les représentations fortement stylisées des X^e -XII^e siècles, porteuses de leurs propres codes, prompts à induire en erreur, font ainsi place à un corpus où la lance figure de manière fréquente et connaît de visibles évolutions tant dans ses aspects, encore qu'il faille là aussi savoir lire au travers du filtre artistique, que dans son emploi. Des formes spécifiques apparaissent, liées entre autres à un contexte particulier d'utilisation. Enfin, on voit clairement survenir une spécialisation, une séparation marquée entre la lance de cavalerie et l'épieu d'infanterie avec toutes ses variantes. Mais jamais la lance, autrefois porteuse d'une grande signification relevant du sacré, n'a quitté la main du combattant européen. Reste à voir désormais, avant de s'intéresser à comment elle s'y comporte, ce que les objets eux-mêmes peuvent nous apporter.

⁶¹⁰ A moins que là aussi ce choix ne dépende que de contraintes d'espace et de composition des œuvres : une pique grande comme quatre hommes prend beaucoup de place sur une image.

⁶¹¹ Voir par exemple les chroniques de Jean Molinet, Chapitre III: « ajans picques et demi-lances es mains ». MOLINET Jean, in BUCHON Jean Alexandre C., *Collection des chroniques nationales françaises: écrites en langue vulgaire du treizième au seizième siècle, avec notes et éclaircissements*, Volume 44, Paris : Verdrière, 1828, p. 416.

2. Etude du matériel.

a. Choix des objets.

Les lances donnent l'image d'une catégorie d'objets *a priori* difficile à considérer. L'iconographie n'aide en apparence que peu à restreindre ou renseigner les indications morphologiques amenant à circonscrire un choix d'individus dans la fourchette temporelle de notre étude. S'ajoute à ceci la grande similitude existant entre les pointes de lance et les fers de traits de baliste et l'usage ambivalent de l'arme tant pour le combat à pied qu'à cheval, et survient alors l'image d'une dense confusion pouvant expliquer le peu d'intérêt dont l'étude de cette catégorie d'armes a fait l'objet pour la période médiévale, si ce n'est mêlée alors à d'autres publications plus généralistes sur les armes d'hast ou à l'armement dans son ensemble.

Pourtant, les lances ne sont pas absentes des musées bourguignons, même si les exemplaires les plus intéressants au sens de la densité des données livrées quant aux techniques de fabrication semblent de prime abord davantage concerner les exemplaires datant des périodes antérieures au cadre chronologique de notre étude – de même qu'ils bénéficient d'une bibliographie autrement plus abondante en partie mentionnée précédemment.

Quels sont dès lors les critères qui nous ont fait retenir tel objet plutôt que tel autre, étant donnée l'ambiguïté sus-citée ? En tout premier chef, l'existence d'une iconographie même pouvant sembler très limitée autorisant, au travers des filtres déjà mentionnés, la reconnaissance dans un objet conservé d'une morphologie compatible avec les informations picturales a été un critère déterminant, au moins pour les pièces datant d'une période où les types en eux-mêmes ne peuvent, justement, être rattachés à des découvertes archéologiques attestées ou à des modèles ayant fait l'objet d'une étude plus approfondie. Egalement, les éléments de comparaison avec des exemplaires connus dans d'autres collections ou dans d'autres publications ont permis d'appuyer la sélection d'un spécimen au sein de notre échantillon. Le cas est plus rare, mais il fut encore envisagé de laisser de côté certains objets qui bien que visiblement admissibles dans cette catégorie présentaient un état de conservation n'autorisant pas une étude ou des conclusions significatives.

Nous devons cependant nuancer et préciser une chose, quitte à nous paraphraser :

certain types anciens peuvent avoir perduré jusqu'aux premiers temps de notre intervalle d'étude. Toutefois, il nous semble plus probable que cette longévité ne se manifestait pas par la production continue de ces types, mais était plutôt due à des phénomènes de transmission et de conservation. Ou en d'autres termes : les armes ont été fabriquées un temps indéterminé avant le début de notre cadre chronologique, mais utilisées pendant une durée empiétant sur les ères d'existence d'autres types. Certains exemplaires de notre échantillon peuvent être dépendants de ce phénomène, c'est pourquoi nous les y avons inclus. D'autres objets présents dans les collections bourguignonnes ont été volontairement laissés de côté car pouvant potentiellement être attribuables, dans leur création et leur emploi tels qu'attestés par d'autres études, à des périodes plus anciennes. Nous avons pris le parti de considérer comme élément de valeur pour la sélection de tel ou tel objet une datation haute plutôt qu'une estimation plus timide quant à l'ancienneté des types. Evidemment, quand la chose est possible l'iconographie est venue aider⁶¹² notre processus de décision.

L'article d'Herbert Westphal⁶¹³ mentionné auparavant propose ainsi une typologie des fers de lance continentaux du VI^e au X^e siècle, tout en demeurant fort vague sur les datations des types qu'il présente comme plus récents. Cette incertitude est due au manque de contexte archéologique autorisant, par comparaison du mobilier associé, une tentative d'attribution chronologique. Les critères ayant amené l'auteur à proposer ces datations sont davantage intuitifs, semble-t-il : il considère les variantes des possibilités d'évolution des fers de lances pour les périodes où la documentation archéologique « datable » était chiche ou absente. De telles informations semblent lacunaires justement dès son type IV, qu'il date de la transition carlo-ottonnienne, le type V lui paraissant plus récent en raison des évolutions du décor présents sur les fers, les ailettes et les douilles. C'est là une estimation que nous n'osons appuyer pour le moment, du moins dans son raisonnement : nous nous contenterons d'exploiter cette assertion dans la détermination de notre sélection d'objets.

Ce sont également des critères techniques qui nous poussent à favoriser une datation haute pour bon nombre d'exemplaires, les mettant hors de notre champ chronologique. Les études d'Herbert Westphal, d'Olivier Bouzy⁶¹⁴ mais également de Jan Petersen⁶¹⁵ ou Ian Pierce⁶¹⁶ mettent en avant les structures damassées au sein des fers de lance. Olivier Bouzy

⁶¹² Ou parfois troubler

⁶¹³ WESTPHAL Herbert, *op. cit.*

⁶¹⁴ BOUZY Oliver, *op. cit.*

⁶¹⁵ PETERSEN Jan, *op. cit.*

⁶¹⁶ PIERCE Ian, *op. cit.*

préfère une datation basse ayant comme principal critère l'iconographie des ailettes. Cependant, l'existence dans les objets eux-mêmes de cette construction faisant appel à une technique disparaissant au cours du IX^e -Xe siècle semble peu compatible avec si ce n'est une utilisation prolongée, au moins une apparition postérieure des types où une telle technique de fabrication est décelable. Ainsi nous pensons que bon nombre de datations avancées dans le catalogue *Du silex à la poudre* doivent être vieilles, bien que l'utilisation de ces objets à cœur damassé se soit certainement prolongé au cours du X^e siècle (et est même attesté en contexte archéologique, par exemple à Charavines⁶¹⁷) : d'où l'exclusion de ces modèles de notre corpus.

Pour la sélection des armes des phases les plus récentes de notre intervalle chronologique, les choses furent plus aisées : l'iconographie est plus abondante, de même que les études sur le sujet. La difficulté fut cependant parfois inverse : comment déterminer si tel ou tel objet est suffisamment ancien pour être inclus dans notre échantillon. L'évolution des types est en effet un phénomène constant, et même si la documentation figurée fournit une vaste gamme d'informations, elle ne saurait être exhaustive quant à l'apparition d'une forme particulière. Au contraire même : elle ne fait le plus souvent qu'attester de la diffusion manifeste, établie, d'un modèle particulier. Nos choix se sont alors définis par deux critères qui ne sont d'ailleurs pas forcément extrêmement distincts. Le premier est esthétique : nous l'avons dit, une iconographie abondante permet de catégoriser les détails discrets, dans la décoration, dans la morphologie, attribuables au « style » particulier d'une époque. Le second est davantage technique, et apparaîtra certainement plus clairement au cours de l'étude des objets eux-mêmes : mais se distinguent clairement, du moins si on étudie les armes plus récentes, des méthodes de fabrication et d'assemblage, des critères d'élaboration qui se placent définitivement dans des procédés plus récents également. Certes, il est plus que certain que ces derniers puissent être apparus quelque temps auparavant, et c'est même là un des points pertinents de notre exploration : de distinguer quelles ont été leurs primes évolutions à la toute fin de notre période d'étude. Il suffit de dire que certaines armes présentes dans les collections bourguignonnes témoignent d'aspects évidents de fabrication postérieurs à notre limite chronologique, bien que pour d'autres les choses soient moins claires. Ainsi un fer de guisarme d'Auxerre fut-il laissé de côté, de même qu'un fer de guisarme d'un type légèrement différent conservé dans les réserves du Groupement Archéologique du

⁶¹⁷ COLARDELLE Michel et VERDEL Éric (dir.), *op. cit.*.

Mâconnais. En revanche, ces dernières nous fournirent une pertuisane d'un type primitif qui a semblé fort pertinent à notre perspective.

Enfin, demeure le cas en apparence spécifique des lances de cavalerie. La terminologie française ne connaît, pour le moment, qu'un mot unique de « lance » pour désigner à la fois l'arme utilisée à pied et celle utilisée à cheval, alors que les anglais ont « *spear* » pour l'un et « *lance* », emprunt direct du français, pour l'autre. Il nous faut nuancer cependant : la distinction entre les deux n'est pas aussi claire, aussi tranchée qu'on pourrait être tenté de croire ou de vouloir. Les premières phases de développement de la spécialisation montée de l'arme témoignent qui plus est d'une exacte similarité des objets entre usage équestre, couché, et usage piéton. De même, mais nous y reviendrons, il fut commun d'utiliser la lance de cavalerie de manière raccourcie ou piétonne lorsque les circonstances exigeaient que l'on démontât. Cependant, des objets spécifiques dont la morphologie confirmée dans certains cas par l'iconographie sont conservés dans les collections bourguignonnes, qui ne correspondent pas non plus à des fers de baliste ou autres traits lourds ni à des fers de javeline tels que l'iconographie nous les présente ; nous avons donc choisi de les traiter spécifiquement comme lances de cavalerie encore qu'il nous faille répéter que cet usage était, circonstanciellement, non-exclusif.

D'autres objets demeurent par leur morphologie plus ambigus, sans que cela pose problème particulier, cependant : l'iconographie, tout comme d'autres sources, ne fait que confirmer la conséquente ambivalence, la constante mixité des usages et des formes de l'arme au cours des différentes phases de la période médiévale. Se pose également en filigrane le problème des javelots et autres armes de jet à propulsion manuelle. Nous verrons, quand viendra le moment de traiter de l'utilisation de ces objets, qu'une réponse nette quant à la différenciation des types en fonction de leur usage ne peut être clairement établie, du moins de par les informations amenées par les sources secondaires de notre étude. L'autre difficulté dans leur identification étant l'absence, la disparition fréquente des parties organiques qui auraient pu autoriser une détermination plus précise. Pour certaines périodes, l'iconographie permettra cependant d'amener quelques éléments de travail qui autoriseront alors des propositions d'interprétation et d'approches des types.

Notre échantillon se compose donc de dix-neuf objets, dont l'immense majorité proviennent des collections du Musée Vivant Denon à Châlon-sur-Saône. Comme pour les épées et les autres armes, une telle abondance n'est guère surprenante étant données les

richesses fournies par la Saône et ses affluents, mais surtout les politiques de prospection et de préservation de l'institution. Seuls les musées d'Auxerre et de Sens ont livré des exemplaires susceptibles d'intégrer notre échantillon, de même que les réserves du Groupement Archéologique du Mâconnais. Notons qu'une fois de plus, ce sont bien souvent les connaissances et les questionnements amenés par l'étude de certains objets qui a permis de revenir aux problématiques amenées par d'autres : bien qu'ils soient ici présentés un à un, notre étude de ces objets est tout autant particulière qu'elle est générale.

b. Analyse des objets.

Il nous faut donc maintenant procéder à l'étude des lances, piques et autres épieux conservés dans les musées bourguignons et autres collections. Comme dit auparavant, le choix de ces objets a répondu à certains critères spécifiques que nous nous sommes efforcés d'explicitier. Mais un autre choix se surimpose aux nôtres : celui effectué au sein de chaque institution sur le classement du matériel dans notre cadre chronologique ou hors de celui-ci. Les lances médiévales post-carolingiennes souffrant d'une certaine disette en termes de publications les concernant, il est plus que certain qu'une partie du matériel qu'il nous aurait été possible d'étudier se soit retrouvé disséminé dans un ailleurs nous en ayant interdit l'accès. Il est ainsi plus que probable que certaines lances du Moyen Âge aient été classées en dehors de leur période réelle d'élaboration et d'usage ; nous espérons que nos conclusions en particulier sur les techniques de fabrication permettront dans le futur de minimiser ces problèmes. Une chose, cependant : nous avons mentionné et glosé les difficultés intrinsèques de datation des lances, et bien que nous avons tâché, au cours des pages qui précèdent, d'étayer nos réflexions et de fournir matière à argumenter sur les évolutions morphologiques et chronologiques de l'arme, nous gageons que le lecteur aura compris combien ces objets demeurent malgré tout difficiles parfois à circonscrire à une époque restreinte tant la lance parfois évolue peu au cours de notre période d'étude. Il nous arrivera donc de proposer des datations larges pour certains de ces objets, malgré toute notre bonne volonté ; mais ceux-ci ont bien plus à révéler que de simples notions temporelles, et nous espérons que les informations liées à ces aspects compenseront les possibles imprécisions de date.

Nonobstant ce risque permanent, inhérent au socle même de notre étude, nous allons donc traiter chacun des objets qu'il nous a été possible d'analyser à la lumière des conclusions

et propositions des pages précédentes tout comme ont été traitées les autres classes d'objets en leur temps : en adaptant notre discours et notre présentation à leurs spécificités propres, conscients que nous sommes des particularités de cette grande famille d'armes regroupée sous le nom de « lances ».

Ainsi, chaque arme fera l'objet d'une fiche présentant ses caractéristiques physiques, à laquelle sera associé un discours descriptif ouvrant sur des considérations tant sur les aspects liés à la fabrication qu'à l'utilisation ou à d'autres domaines liés à l'arme. Nous nous attacherons particulièrement à proposer des hypothèses sur la fabrication de ces objets, en nous basant sur l'expérience acquise dans le travail du métal. Les commentaires s'accompagneront d'autant de photographies qu'il sera nécessaire pour la bonne compréhension des détails de l'arme.

Une fois de plus, notre manière de regarder ces objets est reliée à notre appropriation corporelle du combat, qui cependant n'est pas parfaite loin s'en faut⁶¹⁸. Rappelons également que les objets donnent en surplus à celle-ci un complément d'information, voire une donnée absolument primaire ; il pourra alors arriver qu'on réévalue, qu'on rappelle ou qu'on complète au cours de notre analyse de cet échantillon les propos que nous avons tenu dans les pages de ce chapitre. Là encore, c'est un cercle que nous savons toutefois vertueux qui s'impose à nos pas. Un exemple de ceci apparaîtra d'ici quelques pages : nous verrons comment les morphologies de l'objet complètent ce que ni l'iconographie, ni les sources techniques ne disent en détail ou en général. Car face à la difficulté que représente parfois la stylisation des images, à leur interprétation délicate, les traces, les preuves matérielles sont réelles, tangibles, portées par les objets. A eux, donc, de parler – et à nous de savoir les écouter.

⁶¹⁸ en particulier dans la composante équestre de l'utilisation de l'arme

Lieu de conservation : Musée Vivant Denon, Châlon-sur-Saône (n° inv. 75.72.12).

Datation : XIII^e-XV^e siècle.

Dimensions :

Poids actuel : 69 g

Longueur hors tout : 167 mm.

Flamme :

- **largeur/épaisseur max :** 34 mm (estimation) / 9,9 mm

- **longueur :** 80 mm.

Douille :

- à la base : 22 mm par 21 mm, épaisseur de l'ordre de 1 mm.

- au sommet : 11,5 mm par 10,3 mm, section quadrangulaire.

Discussion :

La soie de ce fer a été lourdement restaurée à la résine, ce qui en complique l'interprétation ; cependant elle ne peut dissimuler la finesse de l'objet qui semble toutefois avoir perdu une quantité certaine de matière. La flamme est triangulaire, fortement marquée par une arrête vive (se poursuivant sur la douille) qui associée à des tranchants d'une finesse extrême donne à la pointe une section quadrangulaire à pans concaves. Une partie non-négligeable du fer a disparu, cependant.

Les dimensions réduites de ce fer ne penchent pas réellement en faveur d'un usage autre que l'action de pointe.

Cet objet est difficile à caractériser. Son état de dégradation et de restauration ne permet pas d'avancer des hypothèses concluantes quant à son élaboration, si ce n'est la possibilité d'un travail à l'aide d'étampes pour donner à la flamme cette section particulière, encore que ses modestes dimensions autorisent l'usage du seul marteau, probablement accompagnée d'un travail aux abrasifs.



Fig. 140 : Vue générale du fer. Douille (détail). Vue de face.



Fig. 141 : Vue générale du fer (profil).

Lieu de conservation : Musée Vivant Denon, Châlon-sur-Saône (n° inv. 80.33.14).

Datation :

Dimensions :

Poids actuel : 76,5 g

Longueur hors tout 172 mm.

Flamme :

- **largeur/épaisseur max :** 33,8 mm / 4,8 mm

- **longueur :** 7,6 mm.

Douille :

- 23,5 mm environ à la base, épaisseur de moins de 1 mm.

- 15 mm par 9 mm au sommet.

Discussion :

La douille de ce fer léger et délicat est très lacunaire, mais les dimensions de l'objet sont trop grandes pour en faire une arme de trait ; pourtant, si on prend en compte la quantité de matière perdue, ce fer peut prendre des allures d'arme un peu plus robuste. L'utilisation de fers spécifiques pour les dards et autres javelines n'est pas attestée avant la fin du Moyen Âge, et ils sont alors triangulaires ou à ardillons. L'interprétation de cet objet est par conséquent bien délicate ; tout ce qu'on peut en dire est que compte tenu de ses dimensions et de sa morphologie, un usage de taille ne semble pas optimal.

Hypothèses de fabrication :

D'un fer plat, on a mis en forme la douille, qui garde d'ailleurs vers son sommet une cavité caractéristique d'un enroulement sans étranglement préalable, puis on a tiré pointe et tranchants de la partie en réserve. Les deux rabats semblent être joints bord à bord, mais étant donné l'état très lacunaire de la douille, on ne peut en dire davantage sur une éventuelle soudure. Quoiqu'il en soit, on a ici l'image d'un objet réalisé rapidement, certes avec un certain savoir-faire, mais sans le degré d'application et d'implication que présentent les autres objets de notre étude. Son aspect fruste peut en faire une arme jetable, ou à bas prix, destinée à la production en nombre ; une pique, peut-être ?



Fig. 142.



Fig. 143.

Lieu de conservation : Musée Vivant Denon, Châlon-sur-Saône (n° inv. CA 819).

Datation : XIV^e-XV^e siècle.

Dimensions :

Poids actuel : 96,5 g

Longueur hors tout : 165 mm.

Flamme :

- **largeur/épaisseur max :** 26,4 mm (estimation) / 21,8 mm

- **longueur :** 93 mm.

Douille :

- 27,1 mm par 25 mm, épaisseur de moins de 1 mm.

Discussion :

La douille circulaire à la base s'ovalise vers son sommet ; la flamme présente une forme bien particulière, à quatre ailes ou triangulaire à forte arrête, selon les interprétations. On pourrait ainsi considérer que le plan principal de la flamme est celui de la plus grande largeur, correspondant également à la dimension la plus réduite de la douille, auquel cas la très forte arrête se poursuit sur cette dernière. L'état actuel de l'objet permet peu de le voir, mais la douille a une section para-octogonale aux angles très estompés, alternant grands côtés et petits côtés le long des plans des arrêtes et de la flamme. Presque toute une moitié de la flamme manque, et on peut voir le métal replié sur les bords de la zone lacunaire. De fait, les ailes sont si fines qu'elles sont tordues et gauchies, et seul l'arrête plus épaisse semble avoir présenté une plus grande solidité, si ce n'est une fissure transversale à proximité de la pointe.

La douille est large, la pointe acérée, la flamme optimisée pour une pénétration efficace, à forte composante axiale : la section cruciforme prononcée est contre-indiquée pour la taille ; ce peut donc être un fer de pique ou de lance de cavalerie.

Hypothèses de fabrication :

Celui de son façonnage aurait aussi bien pu le demeurer. La mise en forme d'un tel objet depuis un procédé « classique » (tranchants, puis douille (ou inversement) depuis un produit semi-fini type barreau) semble ne pas convenir à cette arme. Mais si on envisage qu'on a déjà conçu un cône, fermé et soudé à chaude portée, dont on a ensuite pincé la pointe pour en tirer l'ébauche des ailes de la flamme, et qu'ensuite ce cône a été à nouveau

légèrement écrasé en travaillant orthogonalement à la phase précédente, alors on peut comprendre comment on a obtenu ce fer. L'ingéniosité pratique se combine avec la délicatesse du travail plastique dans cet exemple ; la phase suivante étant une étape d'abrasion à la lime principalement sans doute pour finaliser la mise en forme de la base de la flamme et la douille.



Fig. 144 : Vue générale du fer.



Fig. 145 : Flamme (détail).

Lieu de conservation : Musée Vivant Denon, Châlon-sur-Saône (n° inv. 74.17.63).

Datation : XIV^e-XV^e siècle.

Dimensions :

Poids actuel : 171 g

Longueur hors tout 190 mm.

Flamme :

- **largeur/épaisseur max :** 26,6 mm à environ 70 mm de la pointe / 14,6 mm épaisseur à la base

- **longueur :** 89 mm

Douille :

- à l'ouverture : 29 mm environ (lacunaire), épaisseur variant entre 1 et 2 mm.

- section au sommet : 18,5 mm par 16 mm

Discussion :

L'ensemble de la surface de l'objet, et en particulier l'entrée de la douille tronconique, a été relativement altérée par la corrosion ; il est difficile d'estimer la surface de métal qui a disparu : la zone lacunaire vers l'ouverture de la douille est inégale, et le métal manque également en divers autres endroits de celle-ci, de manière réduite cependant. On constate néanmoins un épaississement conséquent des parois de la douille dans sa partie distale, qui évolue vers une flamme étroite et solide à profil en feuille de laurier et à section losangique, dont les émoultures sont bien visibles à la base, formant une sorte de « ricasso » semblable à ce qui est observable sur d'autres armes blanches à partir du XIV^e siècle. Le fer s'affine progressivement et uniformément jusqu'à la pointe, les tranchants sont lacunaires cependant.

Mais la corrosion a permis de révéler une fois encore la structure interne de l'objet, qui semble présenter un assemblage composite : on remarque ainsi une certaine discontinuité des fibres de la matière sur une face de la douille ; les zones latérales asymétriquement réparties et qui convergent vers la pointe semblent en outre présenter une coloration plus sombre qui pourrait indiquer un plus riche taux de carbone plutôt qu'un traitement thermique local : la teinte suit en effet la discontinuité des fibres.

Au niveau de la transition flamme-douille, on remarque clairement les plis du métal, qui a été rapproché et replié sur lui-même symétriquement par rapport à l'axe de la flamme, laissant toutefois une ouverture entre les lèvres de la soudure ; une fine ligne semble en

émaner vers le bas, qui rapidement disparaît. Lorsqu'on tient l'objet pointe en haut face à soi, c'est le rabat de gauche qui est passé sous le rabat de droite : un discret chevauchement est visible à l'intérieur de la douille. Il se peut en outre que la douille soit elle-même partiellement constituée d'un élément rapporté : une discontinuité de matière due sans doute à la corrosion est visible vers le haut de la douille, sur la face opposée au repli.

Les dimensions réduites, la forme en feuille de saule, la forte section à la base semblent indiquer un fer conçu pour un usage énergique (comme une lance de cavalerie lourde mise sur l'arrêt) d'action d'estoc uniquement, qui en outre témoigne à la fois d'un soin particulier dans sa fabrication, mais en même temps d'un certain nombre d'imperfections esthétiques qui cependant ne nuisent pas à l'efficacité de l'objet. Les émoultures marquées sont davantage caractéristiques de la fin de la période médiévale, où l'usage des abrasifs (souvent mus par la force hydraulique) se fait plus manifeste sur les objets et permet des productions de masse.

Hypothèses de fabrication :

Un morceau de base s'est vu adjoindre une pointe aciérée, peut-être enveloppante ; l'ensemble a été grossièrement mis en forme, conservant une forte section. Puis la douille a été tirée en éventail sans qu'il y ait eu étrécissement préalable, comme le suggère la morphologie de l'extrémité de la soudure de la douille, avant d'être enroulée puis soudée (comparer avec 80.33.14, qui présente une cavité indiquant un repli simple). Une dernière phase de mise en forme au marteau sur l'ensemble du fer a précédé le façonnage final des pans de la flamme.



Fig. 146 : Flamme (détail).



Fig. 147.

Lieu de conservation : Musée Vivant Denon, Châlon-sur-Saône (n° inv. 01.19.37).

Datation : XIV^e-XV^e siècle.

Dimensions :

Poids actuel : 410 g

Longueur hors tout 255 mm.

Flamme :

- **largeur/épaisseur max :** 38,1 mm / 12,3 mm

- **longueur :** 143 mm.

Douille :

- à l'ouverture : 36,9 mm par 36,4 mm, épaisseur variant entre 1,5 et 2 mm (on a une surépaisseur au niveau du chevauchement de la soudure de la douille).

- au sommet : 19,6 mm par 18 mm

Discussion :

De dimensions moyennes, ce fer présente une flamme en feuille de laurier, et une douille tronconique portant deux larges orifices de fixation qui ne sont cependant pas situés dans le même plan que le plan principal de l'arme. Le diamètre de la douille diminue progressivement jusqu'à la base de la flamme de section losangique de forte section, qui elle-même s'amincit régulièrement, mais à un degré moindre, jusqu'à la pointe. Du bois est encore visible à l'intérieur de la douille. De dimensions supérieures à l'exemplaire 74.17.63, ce fer aux formes fluides n'en possède pas les arêtes marquées.

L'objet est dans un relativement bon état, la surface en est légèrement altérée permettant de distinguer les fibres sous-jacentes : on distingue ainsi bien les dilatations, les contractions et les replis de la matière, qui laissent en outre supposer une structure relativement homogène pour la pièce. La douille est formée d'une partie tirée en éventail et enroulée sur elle-même. Le pli causé par la déformation du métal lors du façonnage de la douille se poursuit sur la flamme, de manière atténuée mais cependant visible jusqu'à sa moitié, indiquant que celle-ci a subi des opérations de transformation plastique postérieures à la mise en forme de la douille. Lorsqu'on a l'arme pointée en haut face à soi, c'est le repli de droite qui chevauche celui de gauche ; mais la soudure est loin d'être parfaite : elle n'est invisible, et donc accomplie, qu'à la base de la douille, le reste du chevauchement présentant une lèvre convexe laissant un espace marqué avec le repli sous-jacent, une fissure marque celle-ci près du haut de la douille.

On remarque près de la pointe une zone beaucoup plus sombre, à la limite bien marquée mais sans discontinuité dans le matériau, indiquant une probable trempe de cette partie de l'arme. Associée à la section de la flamme et à ses dimensions réduites, l'usage de pointe quasi-exclusif semble implicite pour cet objet.

Hypothèses de fabrication :

Une barre a priori homogène a été étirée en éventail pour former la douille ; c'est seulement une fois celle-ci fabriquée et soudée (à sa base uniquement) qu'on a formé la flamme, d'abord en façonnant la pointe, puis en tirant les tranchants. L'objet a subi un traitement thermique en vue de le durcir ; il est largement possible qu'une mésestimation des paramètres (nature de l'alliage, température du métal) ait résulté en une trempe différentielle n'ayant affecté que la pointe, encore que la ligne aurait selon nous davantage suivi les tranchants. L'hypothèse la plus probable est donc une montée en température sélective n'affectant que cette seule partie de l'arme, suivie d'un refroidissement local immédiat. Les formes de cet objet ne suggèrent pas une date si tardive, quoiqu'il en soit, et son allure peut correspondre aux lances qui apparaissent à la fin du XIV^e siècle.





Fig. 148 : Vue générale du fer. Douille. (détail)

Lieu de conservation : Musée Vivant Denon, Châlon-sur-Saône (n° inv. 80.7.57).

Datation : XIII^e-XIV^e siècle.

Dimensions :

Poids actuel : 159 g

Longueur hors tout 241 mm.

Flamme :

- **largeur/épaisseur max :** 49,2 mm / 9 mm

- **longueur :** 241 mm.

Douille :

- 36 mm environ (estimation), épaisseur de l'ordre de 2 mm.

- 14,3 mm par 10,2 mm au sommet.

Discussion :

De dimensions modestes tant en volume qu'en masse, ce fer a vu une grande partie de sa surface disparaître, laissant la douille fortement marquée par d'importantes lacunes et le fer maculé de cavités circulaires. Cet état révèle cependant par endroits les fibres du métal.

La flamme triangulaire est de section losangique ; sa pointe est abîmée cependant, et on peut estimer qu'elle possédait à l'origine une plus grande longueur. Les méplats semblent se poursuivre modestement sur le sommet de la douille. On distingue clairement les déformations plastiques de la matière ; certaines de ces lignes sont interrompues, commençant sur la flamme et se poursuivant sur la douille, ce qui indique un enlèvement de matériau par abrasion. A peine visibles à cause de la corrosion qui a attaqué tant de matière, on remarque à force d'observation un discret redan dans l'angle entre la flamme et la douille. Le sommet de cette dernière prend ainsi une élégante section hexagonale sur le tiers de sa longueur. Sur la flamme, les fibres du métal convergent vers la pointe, cependant on croit pouvoir distinguer à proximité de celle-ci une discontinuité de matière, associée à une zone plus sombre qui contraste tant par sa teinte que par sa texture avec le métal environnant.

Le fond de la douille est garni de sédiments ; malgré son état très lacunaire, on peut encore distinguer les bords des replis formant la douille ; ici, ce qui est assez inhabituel, on peut voir le bord de gauche passer au dessus de celui de droite. La soudure était de piètre qualité, à en juger par l'écart entre les parois et le degré de corrosion qui y a pris place. On distingue nettement à l'extrémité de la soudure une légère dépression dans l'angle de la ligne

de la base des ailes de la flamme.

Ce type de fer, tout comme bien d'autres ayant la même silhouette, est difficile à dater. Cependant le folio 55v de la Bible d'Holkham (1337-1344) semble nous montrer un modèle proche dans la main d'un des gardes de Pilate. La morphologie de ce fer rend les actions de taille comme d'estoc largement envisageables.

Hypothèses de fabrication :

On peut ici reconnaître un procédé somme toute classique de fabrication d'une lance : mise en forme de la douille, forgeage de la flamme, finitions par abrasion avec présence d'éléments décoratifs, de toute évidence la lime ; de fait, ce genre de petits escaliers apparaissent naturellement lorsqu'on lime deux zones proches sans vouloir déborder de l'une sur l'autre. Mais deux détails sont en outre à signaler : d'une part le chevauchement inverse de ce qu'il est habituel de constater pour la douille, et d'autre part cette partie sans doute rapportée par soudure à proximité de la pointe, sans doute composée d'un alliage plus dur. On a ainsi l'image d'un fer d'apparence fruste en raison de son état actuel, mais dont l'examen détaillé révèle les secrets d'une fabrication élaborée.



Fig. 149.



Fig. 150 : Vue générale du fer.



Fig. 151 : Pointe. (détail)



Fig. 152 : Douille. (détail)

Lieu de conservation : Musée de Sens (Société Archéologique de Sens) (n° inv. 41).

Datation : XIII^e-XIV^e siècle.

Dimensions :

Poids actuel : inconnu.

Longueur hors tout 378 mm.

Flamme :

- **largeur/épaisseur max :** 57,6 mm / 8 mm à la plus grande largeur

- **longueur :**

Douille :

- 31,4 mm par 32,7 mm, épaisseur variant entre 2 et 3 mm.

- 21,8 mm par 2,8 mm au sommet.

Discussion :

L'objet présente une surface étonnamment lisse, qui peut sous-entendre un nettoyage préalable un peu trop poussé. Ses dimensions sont moyennes ; la flamme de section losangique semble présenter un profil vaguement campaniforme, et on constate une légère asymétrie dans sa silhouette.

La douille s'orne de deux orifices de fixation d'un diamètre de 4,8 mm à environ 15 mm de l'ouverture. On voit clairement la ligne marquant le chevauchement du rabat de droite de la douille ; à l'intérieur de celle-ci, l'autre bord est bien visible également. Le haut de la soudure est recouvert par l'ancienne étiquette porteuse du numéro 41, mais se trouve relativement centré sur l'axe de l'arme.

Il évoque par ses formes les lances des VI^e-VII^e siècles, mais celles-ci se caractérisent par la longue continuation des méplats de la flamme sur une douille elle-même d'une grande longueur et d'une certaine finesse à son sommet, souvent de section octogonale. Qui plus est, ce fer ressemble à celui d'une lance dans les mains d'un cavalier (sans doute saint Georges) combattant un dragon sur un aquamanile allemand en bronze⁶¹⁹.

Hypothèses de fabrication :

On a ici un fer de lance formé assez classiquement : après étrécissement de la base de

⁶¹⁹ VON FALKE Otto and MEYER Erich, *Romanische Leuchter und Gefäße, Gießgefäße der Gotik*, Berlin : Deutsche Verlag für Kunstwissenschaft, 1935, 121 pages.

la flamme et étirement de ce qui formera ensuite le cône de la douille, celle-ci est refermée et les tranchants et la pointe sont forgés. On peut remarquer une certaine rectitude du bord du rabat de droite, dont les irrégularité suggèrent cependant qu'il n'a pas été rectifié.



Fig. 153 : Vue générale du fer.



Fig. 154 : Douille (détail).



Fig. 155.

Lieu de conservation : Musée Vivant Denon, Châlon-sur-Saône (n° inv. 77.40.2).

Datation : XIII^e-XV^e siècle.

Dimensions :

Poids actuel : 523 g

Longueur hors tout : 363 mm.

Flamme :

- **largeur/épaisseur max :** 48,2 mm / 21,7 mm

- **longueur :** 235 mm.

Douille :

- 37 mm environ, épaisseur inférieure à 0,5 mm vers l'ouverture.

- 21 mm par 22 mm au sommet.

Discussion :

La surface de lourd fer de grandes dimensions est très altérée. La douille est très lacunaire, atteignant par endroit des épaisseurs trop réduites pour être réellement d'usage. La longue flamme triangulaire est marquée par une légère courbure longitudinale. On remarque clairement près de la pointe qui paraît brisée la convergence des fibres du métal, qui semble en outre dans cette zone être d'une teinte plus sombre. Sa section est marquée par une forte arête et des gorges multiples de part et d'autre de celle-ci, qui lui donnent une allure bien particulière. Elles s'effacent cependant à un tiers de la pointe, dont la forte section est un losange aux pans convexes. Les concavités de la flamme se poursuivent partiellement sur la douille, marquant fortement la section de cette dernière vers son sommet. Les fibres du métal au niveau de la transition flamme-douille témoignent d'une certaine déformation plastique.

Rien ne vient obstruer l'intérieur de la douille, prévue pour une hampe de fortes dimensions (encore qu'en un endroit du bois demeure plaqué sur la paroi) ; en revanche, son état de corrosion ne nous a pas permis d'observer le moindre chevauchement du au rabat du métal sur lui-même. Il est difficile de dire si la ligne qui marque longitudinalement la soie depuis la base de la flamme est une fissure ou l'indication de la soudure à cet endroit, encore qu'on puisse interpréter un léger affaissement dans l'une des gorges comme l'extrémité de la lèvre de la soudure, ce qui semble confirmé par les traces de déformation plastique du métal visibles localement. On remarque en outre des fibres du métal vers l'ouverture de la douille visiblement orthogonales à l'axe de l'arme sur une largeur d'un centimètre environ, signe qu'un rajout de matière a été placé en cet endroit pour étendre (ou réparer) l'arme localement.

On imagine mal un fer si lourd à l'extrémité d'une lance couchée sous le bras, même si l'iconographie nous montre maints exemples de lances de grandes dimensions associées à des silhouettes de fers pouvant rappeler celui-ci notamment dans la Bible de Maciejowski, ou ils équipent piétons comme cavaliers et si la littérature du XIII^e siècle mentionne des épieux « quarrés » et « trenchants », ce qui décrirait assez bien la pointe de cette arme, utilisés par tous types de combattants. Le grand diamètre de la douille suggère toutefois une arme de piéton, et le poids du fer une hampe pas trop longue ; la section particulière de la flamme associée aux dimensions de celle-ci n'est pas contradictoire avec un usage de taille comme d'estoc.

Hypothèse de fabrication :

On aurait ainsi, partant d'un fer de fortes dimensions mais sans que la flamme soit mise en forme, tiré avec soin une douille, la laissant relativement épaisse dans sa partie supérieure avant de l'enrouler sur elle-même. Le haut de cette dernière a été bien travaillé, puis la flamme a été façonnée : l'ébauche des gorges étant formée par déformation plastique (peut-être à l'aide d'étampes ou d'un dégorgeoir, ou en travaillant à 45° sur le bord de l'enclume avec la panne du marteau), de même que la transition flamme-douille. Travailler à partir d'une barre carrée permet d'obtenir aisément la position de l'arête, car on peut ainsi caler dès le départ du travail la symétrie de la flamme tout en gardant de la réserve de matière pour l'arête et pour la pointe. Il est certain qu'un travail par abrasion assez conséquent est venu compléter la mise en forme définitive des concavités de la flamme, qui donnent à cette dernière une certaine élégance. La déformation longitudinale de la flamme peut-être due à un problème de gestion de la trempe du fer, si celle-ci a bien eu lieu. Un morceau de métal est venu rallonger la douille après la mise en forme définitive de celle-ci.



Fig. 156 : Douille (détail).



Fig. 157 : Vue générale du fer. Pointe (détail).



Fig. 158.



Fig. 159 : Douille (détail).



Fig. 160 : Douille (détail).



Fig. 161 : Vue générale du fer. Douille (détail).

Lieu de conservation : Musée Vivant Denon, Châlon-sur-Saône (n° inv. CA 818).

Datation : XV^e siècle.

Dimensions :

Poids actuel : 718 g

Longueur hors tout : 399 mm.

Flamme :

- largeur/épaisseur max : 50,5 mm / 24 mm.

- longueur : 235 mm.

Douille :

- 35,3 mm par 37,7 mm, épaisseur variant entre 1 et 2 mm à la base.

- 26,8 mm par 23,5 mm au sommet.

Discussion :

Le poids de ce fer est plus que conséquent. La surface est légèrement creusée localement par la corrosion, la douille présente des lacunes, mais les fibres du métal sont ainsi bien visibles par endroits.

La flamme triangulaire est marquée par une puissante arête médiane. Les concavités marquées de ses pans se poursuivent sur la soie, pratiquement sur le tiers supérieur de celle-ci lui conférant une section quadrilobée. L'arête est de dimensions telles que l'objet vu de profil semble s'affiner régulièrement depuis la base de la douille. La flamme reprend dans son dernier tiers une forte section carrée ; on distingue visiblement la convergence de la matière à cet endroit, tout comme est visible dans les ailes de la flamme la déformation plastique due à leur étirement.

Des fibres du bois de la hampe demeurent plaquées sur les parois de la douille ; des orifices de fixation sont visibles sur ses côtés. On observe clairement, dans une des concavités prolongeant l'un des pans creux de la flamme, la convergence des fibres du métal indiquant la lèvre supérieure du rabat de fermeture de la douille ; après une section lacunaire, on peut toujours remarquer le rabat de droite chevauchant le rabat de gauche, la soudure n'étant esthétiquement meilleure sans être pour autant parfaite qu'à proximité de l'ouverture de la douille, sous l'orifice de fixation.

On imagine mal ce pesant fer au bout d'une hampe de lance couchée. De fait, il est

(sans en avoir autant de gorges) d'un type proche de la lance 77.40.2, et se voit donc affligé des mêmes commentaires.

Hypothèses de fabrication :

Partant là encore d'une barre de fortes dimensions et peut-être de section carrée, on a d'abord façonné la douille (comme souvent, le rabat de droite chevauche celui de gauche), puis la flamme ; ceci semble être suggéré par le placement de l'extrémité de la soudure à mi-chemin entre deux arêtes de la flamme. En effet, si la flamme avait déjà été ébauchée, ou si le matériau de base était un plat, la mise en forme de la douille (étirement de l'éventail, enroulement/étrécissement) aurait été fait de manière symétrique, centrée sur l'axe principal de la pièce (voir 80.33.14) ; or il n'en est rien. Et se baser sur une barre carrée pour tirer les tranchants à l'aide d'étampes, de dégorgeoirs ou seulement d'une bonne maîtrise du coup de marteau facilite le travail en proposant une pièce de base possédant déjà une arête marquée à partir de laquelle on peut élaborer.

Le recours aux abrasifs est plus que certain. Et on voit là encore un paradoxe de cet armement médiéval : les pans creux, la régularité de la pièce résulte en une grande élégance, impliquant une certaine quantité de travail préalable. Mais malgré cela, la soudure de fermeture de la douille est loin d'être parfaite, sans qu'on y trouve à redire.



Fig. 162 : Flamme (détail).



Fig. 163 : Vue générale du fer.



Fig. 164 : Pointe (détail).



Fig. 165 : Flamme (détail).



Fig. 166 : Douille (détail).

Lieu de conservation : Musée Rolin, Autun (n° inv. 34).

Datation : XIII^e-XIV^e siècle ?

Dimensions :

Poids actuel : non renseigné

Longueur hors tout 370 mm.

Flamme :

- largeur/épaisseur max : 50 mm / 26 mm

- longueur : 255 mm.

Douille :

- 40 mm environ, épaisseur de l'ordre de 2 à 3 mm.

Discussion :

Cet objet, au moment où nous l'avons observé, était dans un état de détérioration avancé : le degré de corrosion était tel qu'à chaque manipulation, aussi prudente soit-elle, des fragments en tombaient. Dès lors, hormis quelques grands traits toujours discernables sur ce fer, son analyse n'a pu être réellement poussée.

Toutefois, on remarque une douille large, aux parois épaisses, et une flamme très développée en longueur présentant une forte arête médiane s'effaçant dans la douille. La pointe du fer semble reprendre une forte section losangique dans le dernier tiers de sa longueur. L'arête marquée et la douille forte la rendent proche des fers du musée Denon. On ne peut guère en dire davantage.



Fig. 167.



Fig. 168.

Lieu de conservation : Réserves du Groupement Archéologique du Mâconnais.

Datation : XV^e siècle.

Dimensions :

Poids actuel : 484 g

Longueur hors tout 586 mm (sans le bois ; 620 mm en l'incluant).

Flamme :

- **largeur/épaisseur max :** 63,3 mm / 7,2 mm

- **longueur :**

Douille :

- 32,3 mm par 28,6 mm, épaisseur inférieure à 1 mm.

(note : le bois toujours présent fait quant à lui 41,2 mm par 36,7 mm).

Discussion :

Ce grand fer élancé possède encore le bois de sa hampe à l'intérieur de la douille, maintenu en place par un clou. La base de la flamme triangulaire à section losangique très aplatie est à angle presque droit par rapport à la douille. Cette dernière est de section octogonale vers son ouverture, prenant par la suite une section hexagonale s'aplatissant à mesure qu'on approche de son sommet. On distingue de manière visible les replis du métal et les chevauchements indiquant une douille roulée, de même que la petite dépression à l'extrémité de la ligne de soudure.

La flamme porte sur un de ses méplats, à 12 cm de sa base, une marque en forme d'arbalète d'environ 9 mm de long profondément imprimée dans le métal. Près de la base, des lignes interrompues dans l'angle formé par la douille et l'épaule confirment l'étrécissement du métal pour former la douille postérieure à l'étirage des tranchants et le refoulement de la base de la flamme, mais également le travail de mise en forme par enlèvement de matière.

On voit bien que le bois a été façonné pour s'adapter à la cavité de la douille et faire en sorte que la surface de cette dernière et la hampe soient au même niveau.

Cette pertuisane, parfois appelée langue de bœuf, est typique des productions d'armes des grands centres italiens du XV^e siècle, et porte d'ailleurs une marque qui pourrait être celle de l'un d'eux, ou d'un arsenal transalpin.

Hypothèses de fabrication :

La lame a été forgée à partir d'une barre vraisemblablement homogène ; on a d'abord tiré la pointe et les tranchants, avant de pratiquer l'étrécissement à la base de la flamme puis d'étirer le bas de la pièce en éventail afin de former la douille. Celle-ci a été enroulée (le rabat de droite au dessus), une forme servant alors de support pour la soudure et de guide pour le façonnage de la section hexagonale puis octogonale de la douille. Le marteau a encore servi pour bien carrer les épaulements, puis les abrasifs ont parachevé le travail.



Fig. 169 : Douille (détail).



Fig. 170 : Vue générale de l'arme. Marque. Douille (détail).

Lieu de conservation : Musée Vivant Denon, Châlon-sur-Saône (n° inv. 01.19.36).

Datation : XIV^e siècle.

Dimensions :

Poids actuel : 128 g

Longueur hors tout 260 mm.

Flamme :

- **largeur/épaisseur max :** 53 mm / 12,2 mm à la plus grande largeur.

- **longueur :** 230 mm.

Douille :

- 25,4 mm par 24,5 mm, épaisseur variant entre 2 et 3 mm.

Discussion :

Ce fer de lance d'une grande légèreté malgré ses dimensions présente une élégante silhouette en feuille de saule depuis une douille extrêmement courte. De fait, l'emmanchement de cette arme est interne à la flamme, dont les tranchants convexes deviennent légèrement concaves sur leur dernier tiers. Des lacunes marquent çà et là les parois de la flamme, et permettent d'en observer l'intérieur. Elle possède ainsi une section para-losangique ou lenticulaire très aplatie avec fort renflement médian : mais elle est creuse, en réalité. L'épaisseur de chaque moitié de la flamme est de l'ordre de 1,5 mm, ce qui est également l'épaisseur des parois de la douille. Les tranchants convergent vers la base de la flamme, et la transition est marquée par un petit épaulement à 45°. La pointe de ce fer semble en outre se distinguer par une teinte plus sombre que le reste de l'arme, encore que la flamme présente une certaine variation de teinte n'atteignant cependant jamais un tel degré dans le sombre. Vers la pointe également, il nous semble pouvoir distinguer une convergence des fibres du métal.

La douille est réduite, et s'orne sur chaque face de trous de fixation placés orthogonalement à l'axe de l'arme. A l'intérieur, ce sont deux zones de chevauchement qu'on peut remarquer à droite et à gauche de l'ouverture.

Cette lance évoque fortement les armes représentées au folio 368v du manuscrit 5080 de la Bibliothèque de l'Arsenal (et tant d'autres exemples mentionnés il y a quelques pages) mais surtout les lances des fresques de Sant'Abbondio, à Côme, qui montrent en particulier le même placement de la fixation. Mais un tel type apparaît encore fréquemment par la suite,

comme par exemple dans les mains de Goliath au folio 14r du manuscrit MMX, 10 B 34 de La Haye. La forte épaisseur du centre de l'arme semble contre-indiquer un usage de taille, encore que les tranchants fins puissent largement autoriser un travail d'entaille. C'est en tout cas un fer pouvant satisfaire à un usage tant à cheval qu'à pied.

Hypothèses de fabrication :

Ce fer est obtenu par le soudage de deux plaques de métal entre lesquelles une cavité est conservée pour former la douille. La concavité de la flamme a été ménagée au préalable sur chaque plaque formant moitié grâce à un outil ou une étampe tenue par l'assistant de l'artisan, ou en forgeant sur le bord de l'enclume, ou même simplement en pliant à froid la tôle ; une telle mise en forme préliminaire assurerait d'une part une relative rigidité à la partie en question lors du processus de chauffe l'amenant à température de soudure, et d'autre part autoriserait une chauffe sélective n'amenant que les tranchants et les sections à souder à température. Les deux constituants ont en outre, dans une toute première étape, pu être découpés dans de la tôle selon un gabarit proche de la silhouette finale en tenant compte des déformations à venir.

Il est possible que la soudure de l'ensemble de l'arme n'a pu être réalisée d'une seule portée : nous proposons que d'abord la flamme, elle-même en plusieurs étapes si nécessaire, a été assemblée, puis la douille pliée et soudée, le tout suivi d'une phase de mise en forme au marteau à chaud de la pointe, des tranchants et de la douille ; sans doute s'est-on servi d'une forme, ou d'une enclume à bigorne, pour assurer la circularité de cette partie du fer. Enfin, un travail aux abrasifs, bien visible par le percement laissé sur un côté à la base de la flamme par l'enlèvement de trop de matière, a eu lieu.

L'idée d'une pointe aciérée rapportée peut être envisagée, mais ne semble pas compatible avec la conformation de la zone sombre visible vers l'extrémité de l'arme qui traduirait davantage, comme sur 01.19.37, un traitement thermique localisé appliqué sur un métal relativement homogène.



Fig. 171 : Vue générale. Flamme (détail).



Fig. 172 : Douille.

Lieu de conservation : Musée Vivant Denon, Châlon-sur-Saône (n° inv. 74.11.23).

Datation : XV^e siècle.

Dimensions :

Poids actuel :

Longueur hors tout 450 mm.

Flamme :

- **largeur/épaisseur max** : 47 mm / 16,6 mm à la plus grande largeur.

- **longueur** :

Ailettes :

- **envergure** : 97,4 mm

- **dimensions à la base** : 44 mm / 3 mm ; 40 mm / 3 mm

Douille :

- 35,1 mm environ, épaisseur variant entre 2 et 3 mm.

- 28,2 mm par 24 mm au sommet.

Discussion :

Ce fer aux dimensions imposantes montre une flamme longue à pans creux et arête marquée ; sa douille s'orne de deux ailettes triangulaires. L'objet est abîmé et lacunaire en de nombreux endroits ce qui en revanche permet l'observation de ses cavités : car l'objet est creux sur presque toute sa longueur. On voit clairement les deux parties constituant la flamme, soudées entre elles au niveau des tranchants : une section disparue révèle que la jonction n'est réelle que sur quelques millimètres sur les bords de la flamme ; la soudure est d'ailleurs difficilement détectable tant elle est bien réalisée. L'arête forte qui marque la flamme s'efface doucement dans la douille : vue de profil, l'arme diminue en épaisseur à un degré constant de sa base jusqu'aux environs de la pointe.

Il subsiste des fragments de bois à l'intérieur de la douille, collés contre la surface du métal, qui malheureusement interdisent qu'on puisse étudier les chevauchements des parois ; on peut cependant les observer sur l'extérieur, où on constate qu'ils sont relativement réduits : inférieurs au centimètre au-delà du plan principal de l'arme, et encore moins au devant des ailettes. Il ne semble y avoir qu'un seul orifice de fixation, dans lequel demeure un élément métallique.

Les ailettes s'évasent progressivement depuis la douille sur leur face inférieure, avant

de se recourber vers la pointe. La discontinuité de matériau est bien visible entre la surface lisse de la douille qui enveloppe les ailettes à leur base, et la teinte plus sombre, les fibres marquées de ces dernières, qui en outre convergent vers la pointe. On remarque que ces lignes sont interrompues par le côté externe des ailettes, signifiant que le matériau a été découpé pour obtenir une première ébauche triangulaire. Le côté supérieur des ailettes est quant à lui légèrement concave. Une lacune dans la surface de la douille permet d'observer le côté intérieur des ailettes rapportées.

La flamme de grandes dimensions implique l'idée d'un recours à ses tranchants tout autant que la forte arête encourage un usage de taille ; les ailettes, par leur forme, par la légère concavité de leur côté supérieur, semblent indiquer une fonction martiale mais également potentiellement offensive.

Notons que lorsque nous avons examiné cet exemplaire, il était (tout comme 73.7.1) rangé avec le matériel mérovingien des collections du Musée Denon, la confusion compréhensible étant causée tant par la longue flamme que par la présence des ailettes. Il s'agit pourtant bien ici un fer d'épieu de la fin du Moyen Âge, dont on peut identifier les traits caractéristiques (ailettes triangulaires courtes à bord supérieur droit ou légèrement concave et transition douille-ailettes inférieure courbe) dans l'iconographie du XV^e siècle (ainsi Besançon, BM ms. 0550, fol. 87), le faible développement des ailettes faisant pencher pour une datation haute.

Hypothèses de fabrication :

La confection de ce fer est en de nombreux points semblable à celle de Chalon 01.19.36, à l'ajout des ailettes près ; ces dernières ont été rapportées au moment de souder la douille, lors d'une étape légèrement préalable : dans ce procédé les plaques enveloppent de part et d'autre la base des ailettes (qui sont ainsi des éléments séparés – leur base demeure bien visible à l'intérieur de la douille) ; on distingue en outre nettement tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la douille les plaques se recouvrant partiellement.

Nous proposons la succession suivante : l'arête est forgée dans chaque demi-flamme peut-être à l'aide d'étampes, pour obtenir un relief bien marqué, ou simplement en pliant la plaque sur le bord de l'enclume, laissant la douille en réserve. Puis la flamme est assemblée, cette étape ayant aussi pu faire l'objet de plusieurs chaudes, gagnant en largeur au cours du

procédé ; les ailettes sont ajoutées, puis seulement alors la douille est refermée, la faible ampleur des rabats permettant l'opération. On a ensuite poursuivi la mise en forme de la flamme, puis de la douille et des ailettes. Le forgeage de la zone à la base de la flamme, au sommet de la douille, est une étape nécessitant un haut degré de précision ; on peut constater sur ce modèle la discrète élégance de cette zone de transition.

Il est là aussi difficile de deviner le degré de pré-formation de la silhouette de chacun de ces sous-constituants préalablement à leur assemblage. Mais l'épaisseur de la paroi de la douille détermine l'épaisseur minimale de chacune des plaques formant la moitié de l'arme hors les ailettes : celles-ci sont des triangles découpés dans de la tôle épaisse, dont seule la pointe a été mise en forme après assemblage ; il est vraisemblable que chaque moitié du corps du fer ait fait l'objet d'un pré-formage sommaire : depuis le produit semi-fini, affinage et étirage de la flamme mais également de la douille. On peut constater à quel point l'épaisseur des parois et des tranchants de la flamme est réduite, indiquant un certain travail de mise en forme tant à chaud que par abrasion.

Une forme d'enclume ou de tas spécifique, tronconique mais suffisamment fine pour aller jusqu'au fond de la douille, est nécessaire à de nombreuses étapes de ce procédé : pour la conformation de la douille avant son assemblage, pour la soudure à chaude portée, pour la mise en forme de la base de la flamme et du haut de la douille. En outre, il semble évident dans ce processus de fabrication que le travail se faisait à plusieurs : il faut plus de deux mains pour maintenir les constituants de l'arme entre eux au moment de la soudure, par exemple.

Là encore, la disponibilité de produits semi-finis de type plaque a certainement été à l'origine de ce mode de fabrication d'un grand degré de savoir-faire dans certains de ses aspects, mais d'une pénibilité et d'un temps de travail nécessaire moindres que dans d'autres types de lance. On peut aussi évoquer le besoin de moins de combustible, et la perte de moins de métal due à l'oxydation de surface pendant la chauffe que d'autres méthodes impliquant d'importantes déformations à chaud.



Fig. 173.



Fig. 174 : Flamme (détail). Ailette (détail).



Fig. 175 : Douille(détail).

Lieu de conservation : Musée Vivant Denon, Châlon-sur-Saône (n° inv. 73.7.1).

Datation : XV^e siècle.

Dimensions :

Poids actuel : 245 g

Longueur hors tout 225 mm.

Flamme :

- **largeur/épaisseur max :** 26,9 mm / 12,7 mm à la plus grande largeur

- **longueur :** 170 mm environ.

Ailettes :

- **envergure :** 137,5 mm

- **dimensions à la base :** 30,8 mm / 4,5 mm ; 34,6 mm / 5,8 mm

Douille :

- 30 mm environ, épaisseur variant entre 2 et 3 mm.

Discussion :

Cet épieu de dimensions réduites présente une forte mais courte douille, une flamme étroite mais épaisse et des ailettes triangulaires développées. Sa surface est très endommagée, mais révèle les fibres du métal bien marquées qui trahissent les déformations plastiques et les constituants à l'origine de cet objet.

La flamme a une section losangique, à pans creux marqués toujours visibles malgré l'importante corrosion dont a souffert l'objet. Son arête forte court jusqu'au haut de la douille, juste en avant des ailettes. On distingue clairement à la pointe une zone tranchant avec le reste de l'arme tant par sa teinte sombre que par sa texture, qui traduit un élément rapporté, aciéré, à cet endroit. L'état actuel de l'objet ne permet pas d'évaluer la forme d'origine des tranchants, mais il semble que la base de la flamme soit en réalité une tige épaisse la reliant à la douille. Sur chaque côté de cette section, on voit nettement les lignes de soudure courant entre chaque moitié de l'objet, jusqu'aux ailettes. Les fibres révèlent de même comment au niveau de celles-ci le métal a été étiré, écarté, déployé pour former la douille, donnant à la transition corps-aillettes une silhouette concave.

A l'intérieur de cette dernière, assez lacunaire, on observe un chevauchement latéral où les deux moitiés de la douille se recouvrent (l'autre côté a cependant disparu), et on voit bien la différence marquée entre chaque constituant de l'objet. La base des ailettes se

distingue nettement également. Sur la face extérieure de la douille, la discontinuité entre cette dernière et les ailettes est marquée. La soudure est loin d'être parfaite non pas dans l'assemblage, mais dans la conformation des pièces : les lèvres laissent voir en haut et en bas des ailettes de petites dépressions ; encore qu'à la base d'une des ailettes il semble qu'elle n'ait pas tenu ou ait été incomplète, permettant à la corrosion d'attaquer cette disjonction. Cette fissure nous permet en revanche de remarquer la forme précise de la base des ailettes, suggérant qu'à l'origine ces pièces étaient rectangulaires.

On voit par ailleurs distinctement leur texture, dont la matière converge vers leurs extrémités qui prennent d'ailleurs une section losangique d'épaisseur supérieure à celle de la base, donnant ainsi une pointe forte et robuste (atteignant plus de 6 mm à leur plus grande section). Ces variations d'épaisseur peuvent être dues au martelage de la jonction ailettes-douille lors de la soudure et la formation des pointes, mais l'artisan a agi en connaissance de cause pour obtenir des pointes renforcées indiquant clairement les possibilités d'usage offensif qu'on peut en faire, marquant cet objet comme une arme de guerre et non un accessoire cynégétique. Dans leur forme générale, les ailettes sont longues et leur face supérieure est convexe ; elles présentent entre elles une légère dissymétrie. Leurs pointes ne sont pas orientées orthogonalement à l'axe de l'arme, mais légèrement vers l'arrière, tangentiellement à un cercle dont le centre serait au niveau de la main du combattant : elles seraient ainsi aptes à servir lors de coups d'avant ou d'arrière main, de tours de bras ou autres actions offensives directes, avec une potentielle efficacité contre les protections passives.

Notons que cet objet était lui aussi entreposé avec les armes mérovingiennes des réserves du Musée Denon. Il possède pourtant de nombreuses caractéristiques distinctives des armes du XV^e siècle, où l'épieu à ailettes est largement représenté ; l'iconographie nous livre d'ailleurs des exemples très ressemblants, à flamme réduite et ailettes à bord supérieur convexe et pointes allant vers l'arrière : voir entre autres Toulouse, BM ms. 0888, fol. 51.

Hypothèses de fabrication :

En raison de son état de surface et des légères imperfections des soudures, cet objet révèle clairement son anatomie et ses procédés de fabrication qui rappellent ceux des deux objets précédents avec cependant des différences notables. Car ici encore c'est une structure en deux moitiés avec ailettes rapportées qu'on peut distinguer ; cependant on a pas travaillé à partir de plaques, mais de barres pleines et relativement épaisses.

Ainsi, partant de deux barres dont on a au préalable étiré la base pour former les sections plates pour la douille, on a procédé à leur assemblage par soudure à chaude portée en insérant au passage un coin en acier au niveau de la pointe (ce genre de soudure en gueule de loup est visible sur la hache d'armes de cette présente étude). Le martelage lors de la soudure des barres entre elles a réduit la section de l'ensemble. Puis les ailettes, originellement des plaquettes rectangulaires, ont été soudées à l'ensemble, les plats de la douille couvrant leur base et venant se chevaucher l'un l'autre et inversement. C'est seulement alors qu'on a donné aux ailettes leur forme triangulaire. Enfin, on a forgé la flamme.

L'état de l'objet ne permet pas, en revanche, de commenter le recours à l'abrasion dans la fabrication de cet épieu.



Fig. 176 : Pointe. Ailette (détail).



Fig. 177.



Fig. 178 : Douille (détail).

Lieu de conservation : Musée Saint Germain, Auxerre (n° inv. 870.99.1 (X389)).

Datation : XV^e siècle.

Dimensions :

Poids actuel : 469 g

Longueur hors tout 325 mm.

Flamme :

- **largeur/épaisseur max :** 36,7 mm / 17 mm (endommagé).

- **longueur :** 235 mm environ

Ailettes :

- **envergure :** 76,8 mm (ailettes brisées).

- **dimensions à la base :** 72 mm de long ; 73,5 mm de long (épaisseurs non significatives).

Douille :

- 42 mm par 45,3 mm, épaisseur variant entre 3 et 5 mm.

Discussion :

L'état de corrosion de cet objet est très avancé, et ne permet pas une étude approfondie de ses caractéristiques. Les ailettes sont brisées, ce qui reste de la flamme est très lacunaire, et une fissure large court de la douille jusqu'à la base de la celle-ci, la traversant. On peut néanmoins émettre quelques observations. La flamme en feuille de laurier est de forte section losangique à pans creux ; l'arête médiane se poursuit sur la tige et sur la douille jusqu'au niveau de la base des ailettes. La douille est très épaisse, mais ce peut être en raison du gain de volume lié à la corrosion du métal. Une certaine quantité de matière minérale demeure encore à l'intérieur de la cavité. Le bord inférieur de ce qu'il reste des ailettes, concave, vient pratiquement jusqu'à la gueule de la douille. Dans sa forme, ce fer est légèrement différent que le précédent ; dans sa structure en revanche, il semble présenter de grandes similitudes.

De tels épieux, aux ailettes se développant depuis l'ouverture de la douille, sont également connus dans l'iconographie. Voir Zürich, Zentrallbibliothek Rh. hist. 33b, fol. 99 (1420-1440).

Hypothèses de fabrication :

Bien que l'état général de l'objet soit très mauvais il semble témoigner de modes de construction très similaires à ceux de Châlon 73.7.1 à ceci près que l'arête a été marquée dans

chaque moitié sur une longueur plus étendue, la douille ne reprenant une section circulaire qu'à proximité de son ouverture.



Fig. 179 : Flamme (détail).



Fig. 180.

Lieu de conservation : Musée Vivant Denon, Châlon-sur-Saône (n° inv. 82.1.1).

Datation : XV^e siècle.

Dimensions :

Poids actuel : 659 g

Longueur hors tout 437 mm.

Flamme :

- **largeur/épaisseur max :** 64,8 mm / 13,6 mm

- **longueur :** 222 mm (flamme seule) ; 320 mm (flamme et tige).

Ailettes :

- **envergure :** 24,6 mm

- **dimensions à la base :** 42,7 mm / 13 mm ; 43 mm / 13,1 mm

Douille :

- 40 mm par 39 mm, épaisseur variant entre 2 et 3 mm.

Discussion :

Ce fer est dans un état de conservation relativement satisfaisant ; la corrosion et les procédés de conservation ont attaqué juste ce qu'il faut de la surface pour nous permettre d'en observer les structures sous-jacentes.

On remarque d'abord la grande élégance de cet objet, dont la flamme en goutte est marquée par une arête centrale se poursuivant sur la tige jusqu'au niveau du haut des ailettes. La pointe est fine et forte, d'une teinte un peu plus sombre que son voisinage, et la section médiane de l'arme entre flamme et ailettes montre une section hexagonale : les pans de la flamme se poursuivent jusqu'à l'ouverture de la douille mais également sur les ailettes dont les faces principales présentent dès lors une concavité manifeste. Car elles s'épaississent vers leur pointe, qui prend alors une section losangique de 73 mm d'épaisseur. Elles sont également ornées à leur partie médiane, moins épaisse (de l'ordre de 3 mm) de trois perforations inscrites en triangle dans une marque circulaire à peine visible ; la conformation de la matière autour de ces trous indiquent un travail au poinçon. Les pointes des ailettes sont courbées vers l'arrière, donnant un profil convexe à leur côté supérieur, et concave à l'inférieur. Elles semblent être en outre d'une teinte plus sombre que le corps de l'arme, et le métal converge vers les pointes.

La douille, circulaire à l'intérieur, présente une section octogonale à partir du haut des

aillettes, faisant succéder un méplat à l'arête médiane venant de la flamme. Dans la cavité on peut observer le chevauchement bilatéral des rabats de la douille, ainsi que la base des ailettes. Des orifices de fixation sont percés sur les faces latérales.

On note la ligne d'une soudure longitudinale de part et d'autre de la tige, marquant la séparation entre les moitiés constitutives du corps de l'arme qui s'élargissent pour englober la base des ailettes, laissant cependant une légère imperfection de soudure à l'angle avec celles-ci. C'est cependant dans ces zones qu'on peut remarquer le degré conséquent d'enlèvement de matière lors de la mise en forme et de la finition de l'objet. A l'angle opposé, à la base de la flamme, on aperçoit d'élégants degrés façonnés également à la lime.

La tige marquée, la flamme bien distincte du reste de l'arme, et les décorations perforées semblent davantage appartenir à la seconde moitié du XV^e siècle. La pointe est capable d'asséner des estocs redoutables ; les ailettes associées à la forte tige donnent à cette arme des possibilités d'engagement, de commandement des armes adverses manifestes, tout en présentant en outre un évident caractère offensif lors de puissants coups d'avant ou d'arrière-main.

Hypothèses de fabrication :

Le procédé général est similaire en de nombreux points à Châlon 73.3.1 : à partir de deux fortes barres, les amorces des plats destinés à former la douille sont étirés, puis les barres sont soudées entre elles. On ajoute alors les ailettes et on referme la douille, et on forge la flamme (peut-être à l'aide d'étampes, ou d'une bonne maîtrise du marteau) et la tige. Les ailettes reçoivent enfin leur forme triangulaire dont le façonnage contribue à épaissir la pointe ; puis on perce à chaud les décorations, selon ce motif si fréquent dans l'armement du XV^e siècle. Un travail important à l'abrasif (lime et vraisemblablement meule pour les grande surfaces) parachève la mise en forme finale de l'objet, dont l'allure générale et les surfaces ont cependant été bien ébauchées au marteau.

Cet objet témoigne d'un travail rationalisé et efficace qui résulte malgré tout en un produit d'une esthétique aboutie. Les processus de fabrication s'associent naturellement à des morphologies optimisées pour l'usage pragmatique, et donnent tout aussi naturellement des surfaces à la fois fluides dans leurs transitions et fortes dans leur agencement.



Fig. 181.

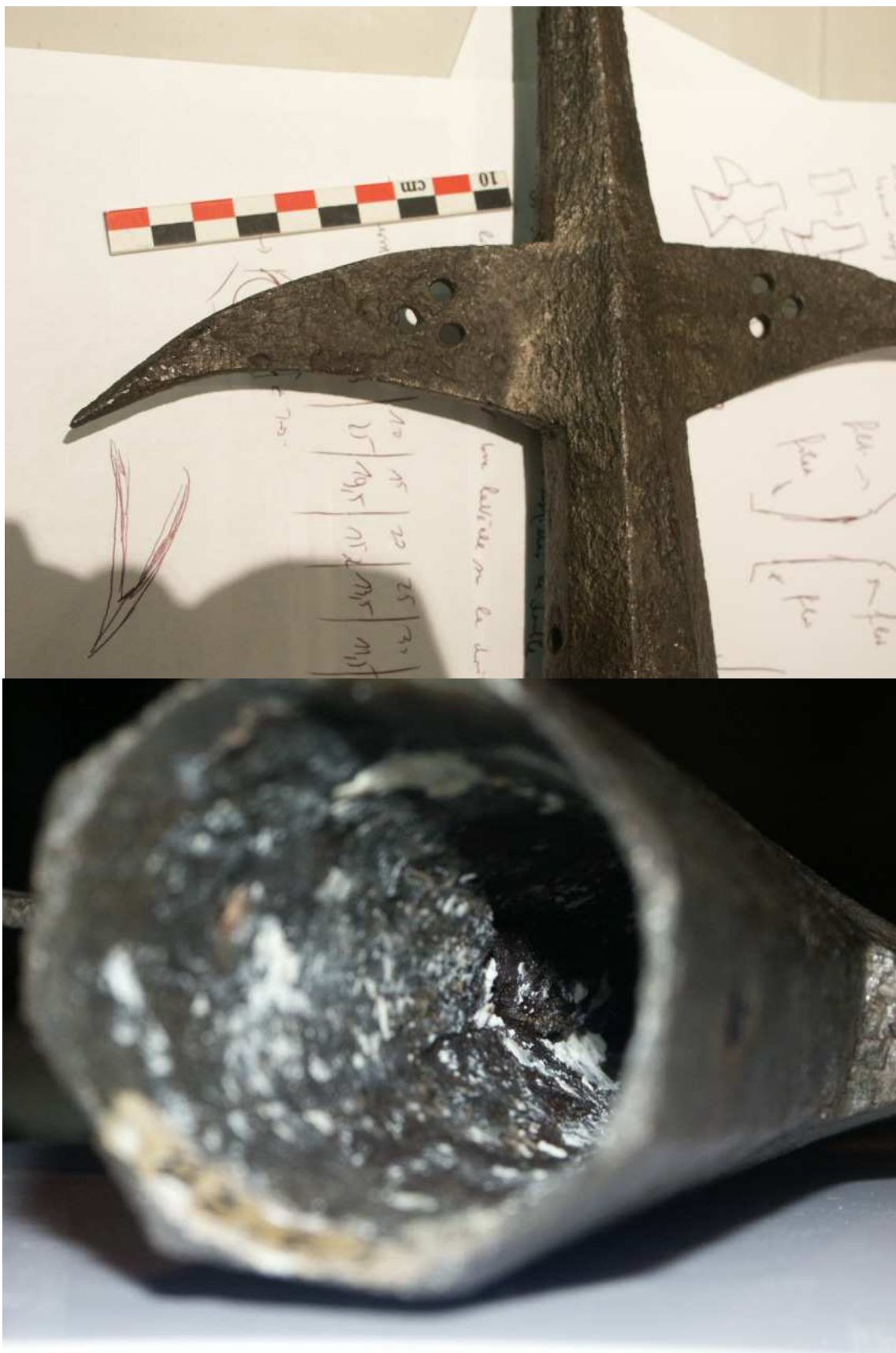


Fig. 182 : Ailette. Douille (détail).

Lieu de conservation : Musée Vivant Denon, Châlon-sur-Saône (n° inv. 02.02.2).

Datation : XV^e siècle.

Dimensions :

Poids actuel : 659 g

Longueur hors tout 378 mm.

Flamme :

- **largeur/épaisseur max :** 56,1 mm / 17,1 mm

- **longueur :** 213 mm (flamme seule).

Ailettes :

- **envergure :** 222 mm

- **dimensions à la base :** 44 mm / 7,2 mm ; 40 mm / 5,8 mm

Douille :

- 40 mm par 39 mm, épaisseur variant entre 2 et 3 mm.

Discussion :

La surface de l'objet porte les traces de son long séjour subaquatique, qui associée aux traitements subis lors de sa conservation permettent de révéler les structures internes et la composition de l'arme. Par endroits la fibre du métal est rendue visible, alors qu'à d'autres les lacunes dans la masse du métal permettent une observation directe des structures sous-jacentes. Les dimensions de l'arme sont imposantes : une longueur originelle de près de 40 cm et plus de 22 cm d'envergure pour les ailettes, qui s'arquent élégamment vers le bas donnant à leurs pointes de section losangique et à l'épaisseur renforcée (près de 10 mm) une orientation à 60° de l'axe de l'arme. Toutes deux sont émoussées par l'usage. Une marque circulaire à quatre projections apposée par l'atelier l'ayant fabriquée est visible sur une des ailettes. A mi-longueur de leur côté supérieur convexe, on remarque un léger décrochement.

L'arme est rehaussée sur toute sa longueur d'une arête centrale lui donnant force et élégance. La flamme possède ainsi des pans creux très prononcés se poursuivant sur la douille jusqu'au bas des ailettes, dotant cette portion transitionnelle d'une section para-hexagonale concave sur ses faces supérieures et inférieures. Les tranchants sont droits, avec un angle de 16° environ entre l'un et l'autre ; des fragments ont disparu à 6-7 cm de la pointe en raison de la fragilisation induite par la corrosion liée à l'extrême finesse de l'arme à ces endroits précis. Tranchants et ailettes présentent en outre un léger dièdre (de l'ordre de 3°) environ par rapport au plan de l'arme. On peut distinguer la manière dont les fibres du métal convergent vers les

pointes de celles-ci ; de semblables traces de forgeage sont visibles entre la flamme et la douille. La fonction des ailettes est ici manifeste tant par leur élaboration que leur morphologie. Leur rôle de parade se voit adjoindre de fonctions offensives affirmées par la forme des pointes. L'efficacité d'un coup d'avant ou d'arrière-main est en outre augmenté par l'angle qu'elles présentent par rapport à l'axe principal de l'arme, qui demeure également redoutable tant en estoc – rôle principal de l'épieu – qu'en taille par l'acuité de ses tranchants. On remarque vers la pointe les indices de l'insertion d'un coin aciéré entre les deux moitiés de la flamme.

On voit à la transition entre la base de la flamme et la tige prolongeant la douille de petits redans décoratifs, mis en forme à la lime. La douille octogonale à la base possède deux œillets latéraux de fixation, l'un d'entre eux semblant être occulté. Deux zones lacunaires permettent d'observer la base des ailettes. À l'intérieur de la douille, on observe les chevauchements des rabats. Deux orifices de fixation sont placés latéralement, l'un étant toujours obstrué. On constate un placement dissymétrique l'une à l'autre des deux plaques formant le bloc flamme-douille, résultant en une ligne de soudure latérale un peu décalée et un enveloppement des ailettes plus étendu sur l'un des côtés.

Hypothèses de fabrication :

On peut ainsi aisément identifier les différents éléments constitutifs de l'arme, formée par un procédé similaire en tous points à Châlon 82.1.1, y compris la présence manifeste d'une conséquente étape d'abrasion ayant parachevé la mise en forme de l'objet. Il n'est pas exclu que la teinte plus sombre visible sur la flamme près des tranchants ne trahisse un traitement thermique subi par l'objet.

La complexité et le soin apporté à la fabrication de l'objet, l'élégance des formes liées aux fonctions offensives et défensives spécifiques catégorisent cet épieu comme une arme en tant que telle et non un simple outil cynégétique adapté à la guerre. C'est un objet de grande qualité et de haute technicité tant dans sa conception que dans son utilisation, comme en témoigne l'élégant et pourtant discret guillochage à la base de la flamme.

Il est de fait très proche du 82.1.1 par les profils de la douille, les pans creux de la lame (toutefois ici beaucoup plus marqués), le guillochage décoratif à la base de la flamme et la forme des ailettes – même s'il n'en porte pas les perforations circulaires.



Fig. 183 : Flamme (détail).



Fig. 184.



Fig. 185.

Lieu de conservation : Musée Vivant Denon, Châlon-sur-Saône (n° inv. 92.24.1).

Datation : XV^e siècle.

Dimensions :

Poids actuel : 905 g

Longueur hors tout : 693 mm.

Flamme :

- **largeur/épaisseur max :** 36,6 mm (lacunaire) / 15,7 mm

- **longueur :** 500 mm

Ailettes :

- **envergure :** 300 mm (lacunaire).

- **section :** de l'ordre de 15 mm par 11 mm.

Douille :

- 36 mm environ.

- 22 mm par 16,8 mm au sommet.

Discussion :

Cet objet aux dimensions énormes est cependant dans un état de dégradation relativement avancé ; sa stabilisation et sa restauration ont impliqué un recours conséquent à la résine, laissant au restaurateur la tâche d'interpréter l'objet mais interdisant qu'on en puisse lire la surface. On ne peut que remarquer la très grande flamme de section losangique aux pans creusés, dont la forte arête se prolonge jusqu'à la base des projections (on ne peut réellement parler d'ailettes). Celles-ci ont une section para-losangique également, qui semble présenter des dissymétries difficiles à évaluer en raison de l'état de conservation de l'objet. L'une d'entre elles a partiellement disparu cependant sur l'autre on peut voir une sorte de croc se projetant depuis l'arête supérieure. La pointe principale est quant à elle orientée vers l'arrière, semblablement aux pointes des ailettes triangulaires des épieux de la même collection, indiquant un usage identique.

La compréhension de cet objet a été difficile jusqu'à ce qu'on remarque des armes similaires si ce n'est par leurs dimensions, du moins par l'apparence de leurs projections, non seulement dans l'iconographie où ils n'auraient pu être que fantaisie⁶²⁰ mais aussi dans

⁶²⁰ Voir BnF ms. fr. 5054, fol. 162 (1484) par exemple ; d'autres sources montrent des projections semblables, mais inversées : le folio 132 de ce même manuscrit, mais aussi Oxford, Bodleian Library Ms. Douce 353, fol. 1).

l'ouvrage de Mario Troso⁶²¹ ; même si ce dernier n'en donne pas la provenance, il en fournit néanmoins les dimensions : 36,5 cm⁶²². Et on est frappé à nouveau par les proportions de l'objet du musée Denon, amplifiant le caractère offensif de cette arme hors normes. Cependant, à part la quasi-certitude d'une douille tirée depuis la barre principale, on ne peut pas réellement avancer grand chose quant à la fabrication de cet objet.



Fig. 186 : Flamme (détail).

⁶²¹ TROSO Mario, *op. cit.*, p. 107.

⁶²² On notera en outre la morphologie de la flamme, très proche de celle de Châlon 82.1.1.

Lieu de conservation : Musée Vivant Denon, Châlon-sur-Saône (n° inv. 79.3.3).

Datation : XV^e siècle.

Dimensions :

Poids actuel : 251 g

Longueur hors tout : 378 mm.

Flamme :

- **largeur/épaisseur max :** 45,7 mm / 6,3 mm (lacunaire)

- **longueur :** 369 mm

Ailettes :

- **envergure :** 244 mm

- **dimensions à la base :** 45,3 mm / 2,5 mm ; 46,4 mm / 2,8 mm

Douille :

- 30,8 mm par 31 mm, épaisseur inférieure à 0,8 mm.

Discussion :

Ce fer de grandes dimensions, qui se développe en trois projections triangulaires présente une silhouette élégante mais une finesse conséquente due aux pertes liées à la corrosion ; la surface en est en effet bien attaquée, et douille et, dans une moindre mesure, flamme comportent d'importantes lacunes.

La longue flamme plate est marquée par une forte nervure centrale se poursuivant jusqu'au sommet de la douille, à la base des ailettes, qui paraît en outre s'épaissir à mesure qu'on se rapproche de la pointe. Bien que relativement abîmée, on peut encore deviner sa forme triangulaire, plus large à la base que le socle d'où elle se projette (à moins de 2 cm devant les ailettes). On distingue clairement sur une grosse trentaine de centimètres à la pointe de cette flamme une zone plus sombre, à la bordure diagonale.

La surface du métal montre en outre d'évidentes discontinuités entre le corps de l'arme et les ailettes, où on distingue bien la convergence du matériau. On remarque la limite marquée de chacune qui contraste nettement avec le métal de la partie centrale de l'objet. Chaque ailette a été ainsi apposée directement sur le corps de l'arme lors de la soudure ; elles semblent en outre être d'une teinte plus sombre. Quelques lignes sur le bord inférieur peuvent suggérer une étape de mise en forme plastique de cette partie du fer après l'ajout des ailettes. Elles s'orientent vers l'avant, présentant une forme triangulaire convexe sur le côté supérieur,

la pointe dirigée latéralement, et s'épaississent sensiblement à cet endroit (de l'ordre de 5,5 mm)

La douille est de section octogonale, mais la corrosion a enlevé presque la moitié de cette partie de l'arme. Les traces de l'étrécissement et du pliage de la douille sont bien visibles au sommet de la ligne de soudure qui elle-même est à part cela invisible de l'extérieur, seulement révélée par le chevauchement de faible ampleur interne à la cavité d'emmanchement. Toutefois, sur la face opposée à cette ligne, des discontinuités de teinte et de texture du métal témoignent d'une partie rapportée.

C'est ici un bel exemple de corsèque, parfois encore appelé « épieu frioulien » (« *spiedo friulano* »), que Fiore dei Liberi nomme « *Ghiavarina* »⁶²³, de la fin du XV^e siècle, typiquement nord italien dans sa silhouette et dans son usage. John Waldmann⁶²⁴ conteste que ces armes puissent émaner de la pertuisane, pourtant elles en montrent bien des traits communs, si ce n'est l'ajout non à la base de la flamme mais à quelque distance entre celle-ci et la douille d'ailettes rapportées, alors que les crochets des pertuisanes sont forgées à partir de la flamme. Le rôle multiple de ces ailettes est ici encore bien évident : leur large envergure leur donne des capacités d'engagement certaines, et leur pointe épaissie et acérée témoigne d'un usage offensif manifeste. La flamme n'est pas en reste : la finesse de ses ailes traduit un tranchant redoutable, et le nerf qui la parcourt garantit une grande force de pénétration axiale.

L'état de surface de l'arme, la perte relative de matière n'ont pas permis d'y repérer une marque d'atelier ou d'arsenal.

Hypothèses de fabrication :

Les méthodes de fabrication de cet objet témoignent d'une maîtrise avancée des techniques de travail du métal, et une optimisation de celles-ci pour la production en masse d'une arme de qualité.

La flamme à arête a d'abord été forgée sans doute à l'aide d'étampes ; on a pris soin de ménager la partie centrale et de laisser une certaine surface de métal près de la base du corps pour l'ajout des ailettes. Celles-ci ont été soudées l'une après l'autre directement sur la face de la partie centrale, en les posant simplement sur les plats, pour chacune sur le côté droit

⁶²³ Voir *infra*.

⁶²⁴ WALDMANN John, *op. cit.*, p. 179.

du corps. Il semble qu'elles aient été pré-formées au moins partiellement avant leur ajout. La finesse des constituants permet d'atteindre rapidement la température de soudure, qui plus est sur des zones très localisées. Il y a néanmoins eu une étape de mise en forme de la transition corps-ailettes, au moins sur le côté inférieur. Les pointes ont également été forgées par déformation plastique ; les replis vers l'une d'elles suggèrent que le travail a été rapidement exécuté. Le corps a ensuite reçu l'adjonction d'une feuille de métal autour de sa base, formant la douille, qui a été roulée et soudée à la forge. Là encore, une étape de mise en forme au marteau des zones de transition tout comme de la douille est discernable.

La flamme a visiblement fait l'objet d'un traitement thermique, de même que les ailettes. Ce traitement a été effectué séparément sur chaque partie, grâce à des chauffes localisées faciles à mettre en œuvre étant donnée la morphologie de l'objet. La démarcation en diagonale de la zone sombre de la flamme peut indiquer ou bien que la source de chaleur était du côté du tranchant où cette ligne est la plus basse, ou que l'arme a été trempée de biais. La première méthode peut comporter un risque de déformation à la trempe ; la seconde a l'avantage d'être facilement envisageable. Encore que les deux ne s'excluent point. Un travail aux abrasifs a permis de finaliser l'objet.

Cette pièce témoigne d'une grande rationalisation du travail. Les processus simples s'enchaînent, et peuvent impliquer une segmentation des étapes, chacune laissée à un artisan spécialisé. On sait comment les centres de production italiens étaient capables de fournir des équipements en nombre conséquent et avec des délais incroyablement courts. Cette arme se place parfaitement dans l'optique d'une telle production, tout en conservant une grande élégance de formes et une efficacité manifeste, recherchée par les concepteurs.



Fig. 187.



Fig. 188.



Fig. 189 : Douille (détail).

c. Commentaires.

Ce qu'on constate en tout premier lieu, c'est le peu de correspondance entre certains modèles représentés par l'iconographie et le matériel conservé, en particulier pour les fers losangiques à arrête double (longitudinale et orthogonale) à douille courte ou sans douille, et pour les fers à tranchant unique. Ceux-ci semblent en effet faire défaut dans l'échantillon analysé. Les raisons peuvent en être multiples.

Force est de convenir que ces types de fers, connus par les représentations figurées, ont peu de traits communs avec le schéma classique du fer de lance pourvu d'une douille et d'une flamme symétrique plus large vers sa base tel qu'il est connu à de si nombreuses époques. Et même au cours de nos recherches, nous n'avons pas repéré dans les publications archéologiques des exemplaires pouvant évoquer ces morphologies si particulières. Cette disette de représentation est manifeste dans la littérature commentée au cours de notre première partie : aucun objet présentant ces caractéristiques ne semble connu, alors que ces morphologies mêmes ont été mises en évidence, quoique fort timidement, par nos prédécesseurs dans les sources iconographiques. Dès lors, l'absence d'objets de ces types dans les collections, fautes de références, est compréhensible.

Car ces fers ont des formes si particulières, si inhabituelles qu'il n'est pas difficile d'imaginer la difficulté supplémentaire que peut représenter leur interprétation après qu'ils aient subi les ravages du temps : déformations dues à la corrosion, pertes de matière et autres altérations modifiant l'aspect visuel de ces objets qui peuvent aisément mener le chercheur à les méprendre pour autre chose ou simplement à ne les pas comprendre, d'autant plus en l'absence d'informations à leur sujet. Et c'est une chose bien regrettable, que ce manque de données qui semble ainsi s'auto-alimenter : on ne connaît pas de fers de ces types parce que ces types ne sont pas connus...

En revanche, certains fers comme Châlon 01.19.36 ou Châlon 92.24.1 ont pu confirmer l'existence de modèles donnés par l'iconographie mais plutôt rares dans le corpus des objets conservés. Plus encore, leur état remarquable a (pour l'un d'entre eux du moins) permis d'en comprendre la structure, d'en étudier les procédés de fabrication et de le mettre en rapport avec son usage appliqué. On constate également une certaine variété de formes dans l'échantillon étudié qui traduisent la grande diversité, la polymorphie manifeste de la

lance allant bien au-delà de ce que l'iconographie seule permet d'entrepercevoir. Car la réalité matérielle de ces objets se révèle plus complexe en masse, en volume, en caractères, que ce que la stylisation artistique, la représentation canonique peut laisser croire de la lance ou de l'épieu, relativisant à nouveau la correspondance absolue, que nous n'avons jamais affirmée d'ailleurs, de la figuration de l'armement dans l'art tout en confirmant l'intérêt de ces sources en tant que porteuses d'informations sur les objets.

Certes, malgré cette variété l'échantillon livré par les collections bourguignonnes est loin d'être statistiquement représentatif de ce qu'a pu être la lance au cours des siècles de notre étude, et ce bien au-delà de la seule absence des types sus-cités ; de plus certains objets, en particulier les fers de dimensions réduites, sont dans une large mesure sujets à caution quant à leur datation et donc leur inclusion à notre corpus. Ils livrent néanmoins des informations intéressantes qui, même si elles devront un jour se révéler théoriquement anachroniques de par la date réelle de confection de ces individus permettent entre autres d'explorer et de commenter les procédés de fabrication des fers de lance, les liens entre détails morphologiques et gestes techniques d'élaboration, entre morphologie et utilisation, et entre élaboration et utilisation. Car certains de ces objets témoignent dans les procédés les ayant générés d'une adéquation entre techniques de fabrication et usage pragmatique de l'arme ; de même que certains aspects peuvent tout à fait ne pas participer que d'un pragmatisme fonctionnel mais découler ou pouvoir être reliés à d'autres préoccupations, d'autres impératifs, d'autres priorités.

1) Fabrication.

L'analyse des éléments liés à la fabrication visibles sur l'échantillon étudié révèle un certain nombre de points sur lesquels il nous faut revenir. On constate d'une part une grande variété de modes de fabrication et de conception des fers de lance, mais également des méthodes semblables, voire identiques, utilisées sur plusieurs d'entre eux. La répétition de ces procédés, même si notre échantillon est loin de représenter une base statistique suffisante, est cependant tout à fait remarquable et permet de proposer des modèles de conception de ces fers dont on pourra vérifier l'existence sur d'autres exemplaires. Ces différents modes de fabrication ont naturellement des conséquences sur les différences de détail qu'on constate : les choses peuvent être similaires dans leur aspect général final, mais dissemblables dans le

détail fin et donc traduire des méthodes de fabrication spécifiques. Au contraire, des aspects généraux dissemblables peuvent également correspondre malgré tout à des procédés similaires impliqués dans la fabrication de l'objet. L'étude de ces méthodes de fabrication renseigne donc sur le geste technique ayant présidé à la création de l'arme. Mais plus encore : il permet là encore d'entr'apercevoir les produits semi-finis ayant été utilisés, combinés et transformés au cours de ces processus. Et force est de constater là encore non seulement une certaine variété parmi les produits impliqués, mais également l'adéquation manifeste entre leur emploi, le travail à réaliser, et le produit à obtenir.

Pour comprendre les variations, les différences et l'évolution des méthodes de fabrication des fers de lance, il nous semble pertinent d'introduire une méthode de fabrication attestée dans le matériel mais non-représentée dans notre corpus du fait de son caractère archaïque : celle des lances à ailettes de la période carolingienne, dont les derniers avatars apparaissent toutefois au tout début de notre période. Le processus a déjà été étudié, commenté et décrit dans diverses publications, mais sur des types de lance davantage liés à une zone septentrionale⁶²⁵. Il montre certes de grandes similitudes avec ce qui est observable localement, mais nous avons pris le parti de présenter une séquence d'opérations basée sur ce que nous avons nous-mêmes observé sur le matériel présent dans les collections bourguignonnes. Loin d'être une digression, cette analyse nous permettra une confrontation avec les méthodes observées dans notre corpus.

On ne prétend pas d'ailleurs à l'exhaustivité dans la présentation de celles-ci : nous ne ferons que décrire et commenter ce qu'on a observé dans notre seul échantillon. D'autres méthodes contemporaines existent certainement, mais plutôt que de proposer des méthodes de fabrication issues de notre imagination, nous avons opté pour la représentation de ce qui est visible dans le matériel étudié. Nous allons d'ailleurs procéder non pas pièce par pièce, mais présenter de manière plus générale ces méthodes et processus, les introduisant finalement sous la forme d'une typologie de fabrication certainement loin d'être exhaustive sur l'ensemble de ce qui a été, mais représentative de ce qui existe dans les collections bourguignonnes.

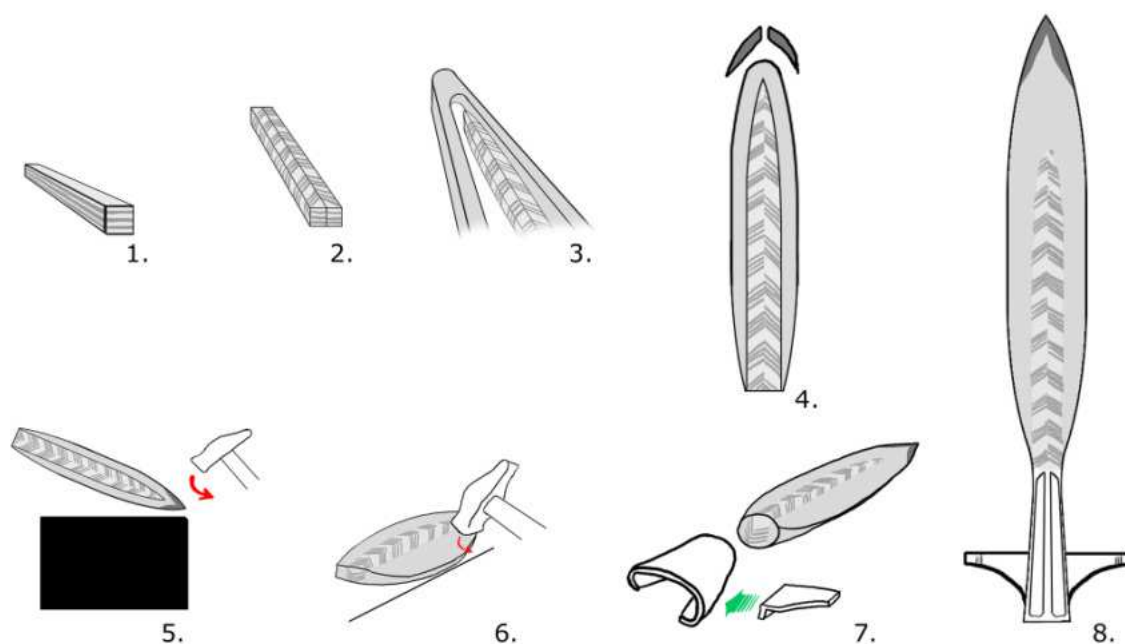
Notre souci a été celui de la clarté et de la synthèse ; de fait, dans les illustrations qui

⁶²⁵ Notamment par Radomir Pleiner dans THOMSEN R., NAUMANN F. K., PLEINER R., *Berichte über die Ausgrabungen in Haithabu : 5, Untersuchungen zur Technologie des Eisens*, Neumünster : Karl Wachholtz Verlag, 1971, 112 pages, p. 78-81.

vont suivre les proportions n'ont pas nécessairement été respectées tant en longueurs qu'en épaisseurs d'un dessin à l'autre tout comme au sein d'une même planche afin de faciliter au lecteur non-technicien la compréhension de l'étape représentée. De même celles-ci n'ont pas toute été figurées individuellement, mais sont au besoin seulement mentionnées dans la description textuelle de l'illustration, à l'exception peut-être des actions les plus simples ou les plus évidentes. Nous nous sommes également dispensés de représenter la phase finale de mise en forme par enlèvement de matière et de polissage, bien qu'elle soit hautement importante.

Ainsi, pour le mode archaïque de fabrication, auquel nous allons par souci de cohérence avec ceux réellement représentés dans notre échantillon donner le numéro de « 0 ». Notons qu'il ne représente qu'une méthode parmi bien d'autres de fabriquer ces modèles anciens de fers, mais a l'avantage d'en rassembler bon nombre des subtilités et des complexités :

Mode 0 :



- Deux barres damassées (1) torsadées à contresens l'une de l'autre sont soudées entre elles ; le motif recherché semble être un chevron (2).

- Une première pièce de métal vraisemblablement aciérée leur est adjointe par soudage (les plis en sont bien visibles sur le fer 98.18.3 de Châlon) (3). La flamme reçoit un pré-



Fig. 190 : Châlon 80.3.1

formage.

- Deux petites pièces très aciérées sont soudées à la pointe (4). Puis l'ensemble est forgé : la pointe (5) et les tranchants sont tirés (6).

- Une partie formant la douille est soudée à la base de la flamme (7); puis les ailettes, elles-mêmes pré-formées⁶²⁶, y sont ajoutées.

- Enfin, un travail aux abrasifs, mais également certainement au ciseau, pose sur les surfaces les décorations visibles (8).

L'arme 98.18.3 semble avoir fait l'objet d'un traitement thermique détectable par les zones sombres laissées sur le métal. Celles-ci recouvrent partiellement les méplats de la flamme, indiquant que seule la zone proche des tranchants a été portée à température de trempe. En effet la démarcation de cette zone semble correspondre à ce que nous avons observé lors des expérimentations de trempe différentielle de pièces de formes similaires.

On a donc ici l'exemple d'une fabrication à haut degré de technicité dans les méthodes et procédés employés, dénotant un grand savoir-faire de la part de l'artisan, mais surtout une importance tant fonctionnelle que symbolique de la pièce, avec le choix précis des matériaux et leur placement à bon escient.

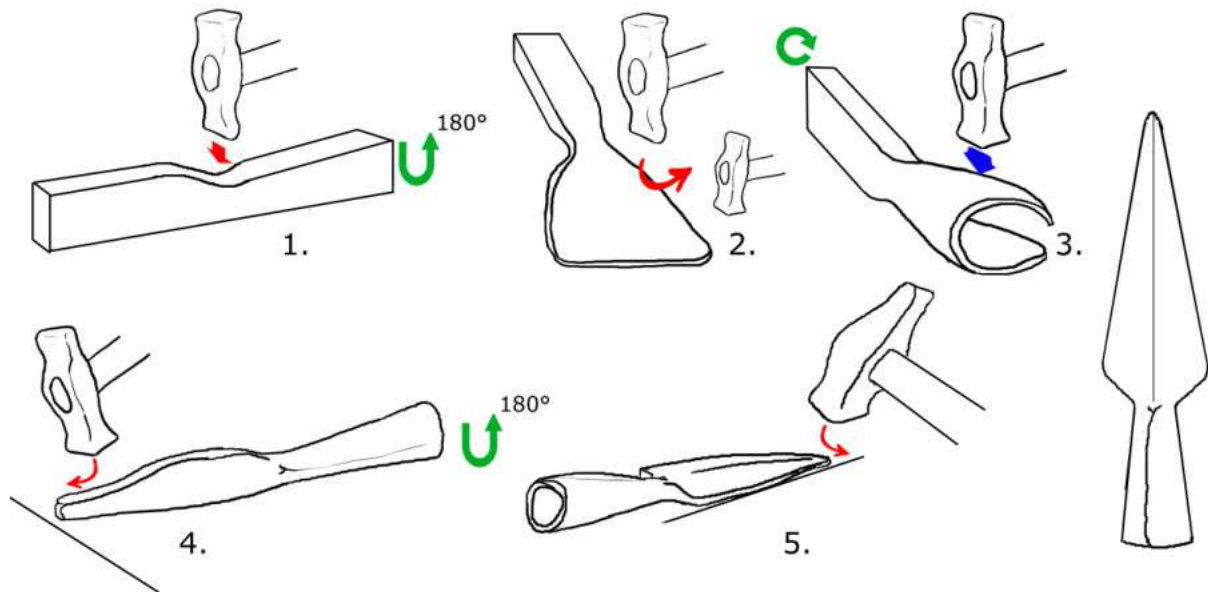
De fait, le damas n'occupe dans cette arme qu'une portion réduite de l'ensemble, et son rôle structurel est ici réduit. Et pourtant, tout comme les épées, fallait-il pour qu'un fer soit une lance qu'il porte cet élément central. Mais suite à ce procédé complexe à hautes valeurs intrinsèques tant matérielles que symboliques, voyons maintenant quels sont ceux présents dans notre échantillon.

Un premier type de processus de fabrication est représentée par les fers à douille et flamme d'un seul tenant hors éventuelle sections localement rapportées (pointes, ailettes, etc),

⁶²⁶ D'après BOUZY Olivier, *op. cit.* et PLEINER Radomir, *op. cit.* p. 78-81.

qui feront donc l'objet d'un sous-mode, issus de produits semi-finis en barres, qui se déclinent en trois modes de fabrication :

Mode I.1. :



Ce mode correspond aux fers à flamme plate et douille enroulée, qu'ils soient de grandes ou de petites dimensions.

- Partant d'un fer plat, on ménage au marteau un étranglement pour séparer douille et flamme (1). L'utilisation de la panne permet de bien rétrécir le métal sans l'épaissir. Il faut travailler de chaque côté de la pièce pour obtenir une déformation symétrique. Les coups sont directs, on ne cherche pas à étirer le matériau.

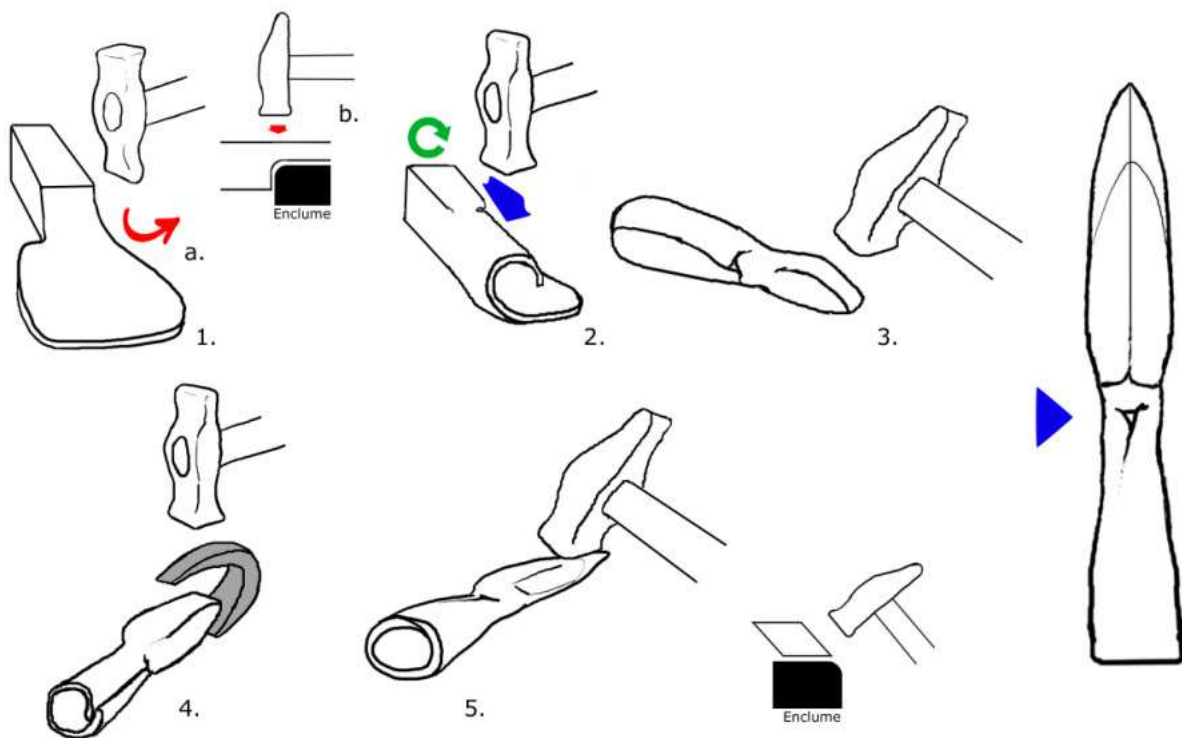
- Les plats formant la douille sont ensuite étirés. Là encore, l'emploi du bon outil permet d'obtenir une bonne mobilité du métal. On emploie la panne pour les grosses déformations du matériau, avec des frappes faisant bouger la matière, et la table pour aplanir les surfaces (2).

- La douille est ensuite roulée en commençant par le rabat de gauche, frappant modérément au marteau tout en faisant pivoter la pièce sur elle-même (3). Puis le rabat de droite est refermé. Un support est nécessaire pour la soudure à chaude portée des rabats si la douille doit être soudée sur toute sa longueur ; il peut être conique ou tronconique et contribuer à la mise en forme même de la douille. Parfois, la soudure n'est pratiquée qu'au niveau de l'ouverture ; cette zone est en effet plus facile à amener en température.

- Une fois la douille fermée, la pointe est forgée à l'aide de coups amenant la matière vers elle, la table du marteau arrivant cependant avec un angle correct (4). S'il doit y avoir soudure d'une pointe en acier, elle aura lieu avant la mise en forme de la flamme.

- Puis les tranchants sont tirés (5). L'angle formé par la table du marteau et l'enclume doit être celui qu'auront les méplats ; il est donc nécessaire de bien placer la pièce sur l'enclume. Là encore, la symétrie du travail tant longitudinal que bilatéral doit être visée afin d'éviter les déformations lors d'une éventuelle trempe. De manière générale, travailler d'un côté et de l'autre de la pièce évite en outre le vrillage qui apparaît naturellement si les coups ne sont donnés que d'un seul côté. Eventuellement, comme c'est le cas sur la pertuisane de Mâcon, la base de la flamme peut en outre être arrangée par martelage.

Mode I.2.b⁶²⁷ :



Ce mode est assez semblable au premier, à ceci près que l'étrécissement médian n'est pas présent afin de conserver au fer une largeur et une épaisseur forte.

- Partant d'un fer épais, on aplatit le métal pour créer ce qui deviendra la douille (1). Il

⁶²⁷ Comme dit ci-dessus, le principal critère est la fabrication de la douille ; l'ajout de la pointe fait de ce mode une déclinaison du sous-type.

est important de bien étirer la matière vers le bas et vers le côté au niveau du haut de la douille (a), pour ne pas laisser trop d'espace lorsqu'on la refermera. On peut même travailler sur le bord de l'enclume, la pièce tenue à l'envers ; pour s'assurer de la bonne conformation du dos, on peut frapper à plat avec la table du marteau débordant à moitié de l'enclume (b). Ménager cette réserve est la seule façon d'obtenir les détails visibles sur notre échantillon (flèche bleue sur le schéma).

- On referme la douille, comme précédemment, en travaillant non seulement sur les rabats mais également sur la matière laissée en réserve à la base de la flamme (2). Puis on procède à la soudure de celle-ci, comme précédemment.

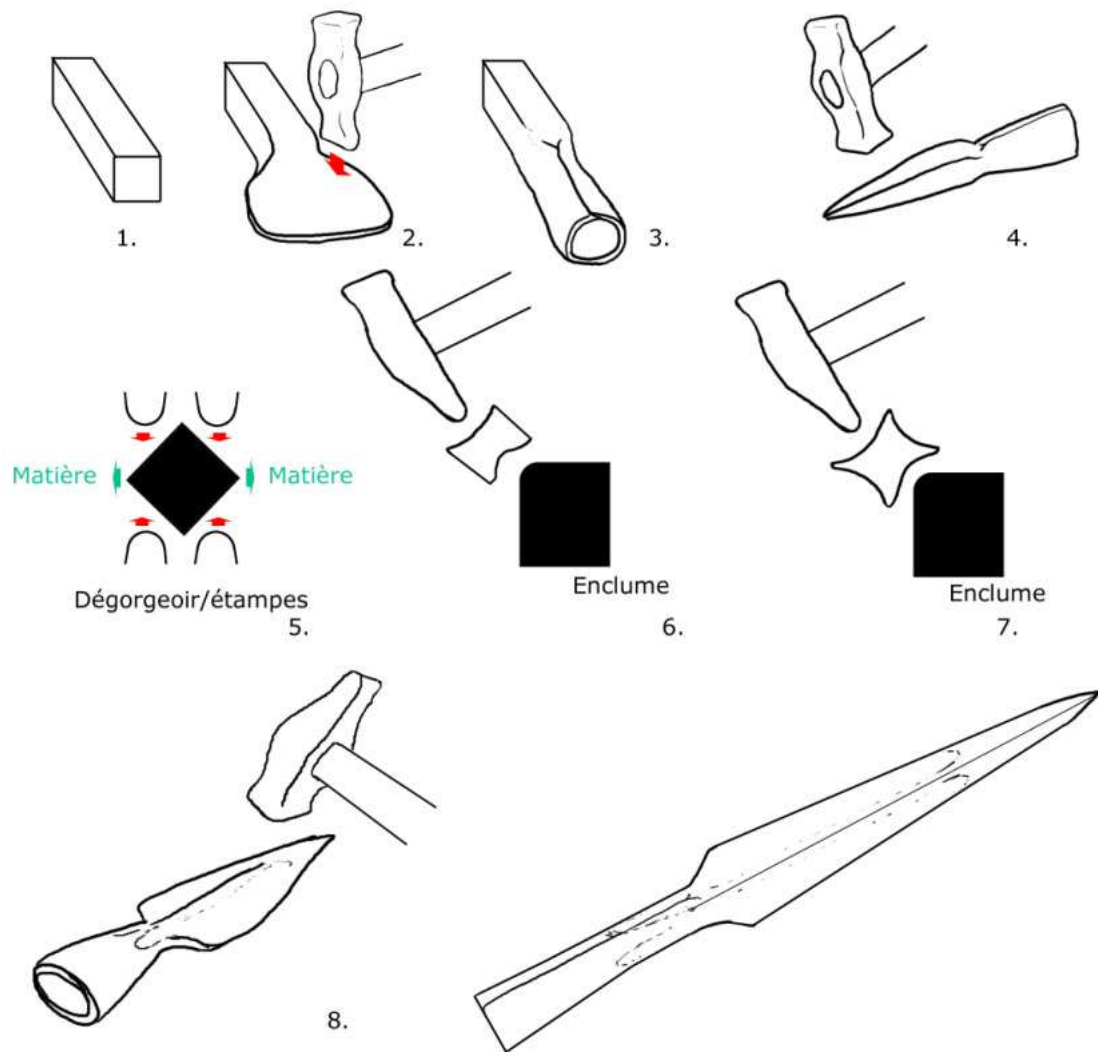
- L'extrémité de la tête est alors préparée pour la soudure de la pointe rapportée (3).

- Celle-ci est assemblée autour du fer ; les détails observables sur notre échantillon indiquent qu'il s'agit d'un morceau plié sur lui-même et soudé en gueule de loup, comme montré présentement (4).

- Puis la pointe et les tranchants sont forgés (5). L'inclinaison latérale de la pièce sur l'enclume doit être forte pour conserver à la flamme l'épaisseur voulue. Ici il n'est pas nécessaire de « tirer » les tranchants, le but est simplement de donner à la flamme sa section finale.

Mode L3 :

Ici, les détails visibles sur les échantillons laissent sous-entendre l'emploi de produits semi-finis de dimensions supérieures ; ce sont des fers lourds, présentant une forte section, et seule une réflexion sur la rationalisation du travail liée aux détails observables sur les douilles notamment nous a permis de comprendre non seulement la raison d'être de la ligne de chevauchement ainsi décalée vers le côté, mais le lien entre celle-ci et la morphologie possible du produit demi-fini, ce qui à son tour explicite les formes, les aspects et les profils présentés par ces fers.



- Ainsi, partant d'une barre à forte section carrée (1), la douille est tirée (2) puis fermée (3). On notera comment la ligne de chevauchement se trouve en correspondance avec une des faces de la pièce.

- On la forge en pointe (4) puis, au dégorgeoir (ou aux étampes) (5) ou en travaillant sur les arêtes de l'enclume à l'aide de la panne du marteau (6), en prenant soin de travailler de manière égale sur chaque pan (7), on forme les concavités, ce qui met également en forme la flamme. Etant donnée la section de certains de nos fers, le travail au dégorgeoir semble plus probable : même avec un fer ductile, cela représente malgré tout une certaine quantité de métal à déplacer qui implique donc naturellement l'emploi d'outils lourds, et donc, potentiellement, de plusieurs personnes travaillant de concert.

- Enfin, les tranchants sont achevés, étirant encore le métal (8). Là encore, un travail aux étampes ou au dégorgeoir (non représenté) est plus que largement envisageable, d'autant

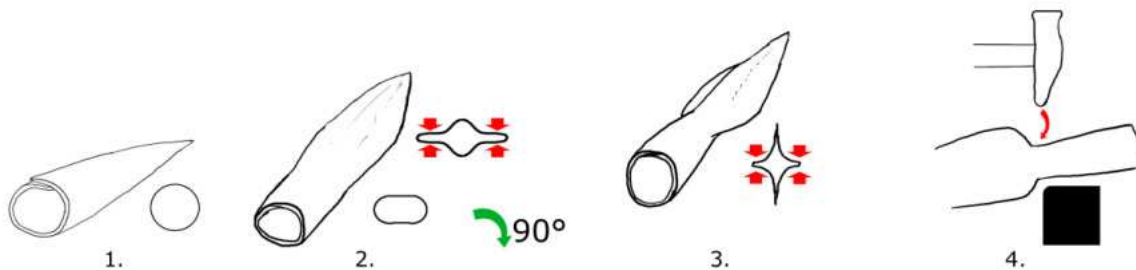
que les concavités se poursuivent sur la douille, indiquant un fort possible recours à ces outils. Là encore, le marteau et les abrasifs viennent parachever la mise en forme de la pièce.

Une phase non représentée également est l'ajout à la base de la douille de Châlon 77.40.2 d'un morceau de métal, peut-être pour la réparer ou l'allonger.

Type II :

Ce mode est assez particulier et représente un type en lui-même, et si ce n'était pour le fer CA 819 du musée Denon, nous n'aurions pas soupçonné la possibilité d'une telle réalisation. Et force est d'admettre que pendant fort longtemps cet objet nous a paru problématique. Sans doute sa simplicité nous aveuglait-elle. Mais il semble faire appel à des produits semi-finis issus de l'industrie de la platinerie ou au moins à des produits plats (recyclés ou aplanis à la main), employés dans une méthode remarquable pour donner un fer monobloc bien spécifique :

Mode II.1 :



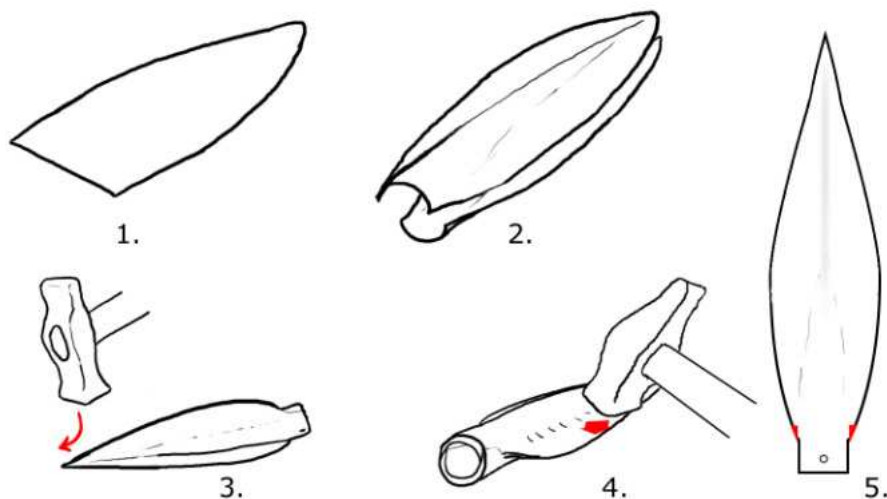
- On forme un simple cône à partir d'une tôle d'épaisseur moyenne (1), en le fermant par soudage.

- On aplatit de chaque côté, vers la pointe, pour former une première série d'arêtes (2). En conséquence de quoi le sommet de la douille va alors légèrement s'écraser, ce qui est clairement observable sur CA 819. On peut envisager qu'un support a été laissé dans la cavité pour garder surélevée la portion centrale de la flamme. Il peut même être possible que cette opération ait été faite à la pince, et non forcément au marteau.

- Travaillant à 90° par rapport à la phase précédente, c'est la partie laissée en réserve qui est désormais aplanie, pour former la flamme (3). On poursuit le travail au marteau pour tirer jusqu'au tranchant chacune de ces arêtes, et pour parfaire la mise en forme de la douille et de la base de la flamme (4).

Un troisième type est constituée par les modes de construction par moitiés, qui elle-même se divise en diverses possibilités selon les produits semi-finis auxquels elle fait appel. Ainsi on a, pour la première d'entre elles :

Mode III.1.a. :



Ce mode de fabrication est radicalement différent des précédents, et témoigne d'une exploitation manifeste des produits issus de l'industrie de la platinerie (tout comme d'ailleurs d'autres armes d'hast de la fin du Moyen Âge⁶²⁸). Mais ici les produits semi-finis sont d'une finesse remarquable, et sont mis en œuvre avec un haut niveau de savoir-faire. La difficulté de travailler avec des épaisseurs fines, en particulier lorsqu'il s'agit de les amener à température de soudure, est bien présente : on risque de brûler la pièce. Un recours habile à des fondants, et une certaine capacité technique, permet de restreindre ces problèmes. Le revers plus heureux de cette médaille est justement la grande facilité avec laquelle on peut amener la matière à température de soudure.

- Ainsi, dans une première étape les deux plaques formant chacune une face du fer sont coupées (1) en tenant compte des déformations du métal à venir, puis reçoivent leur forme carénée (2).

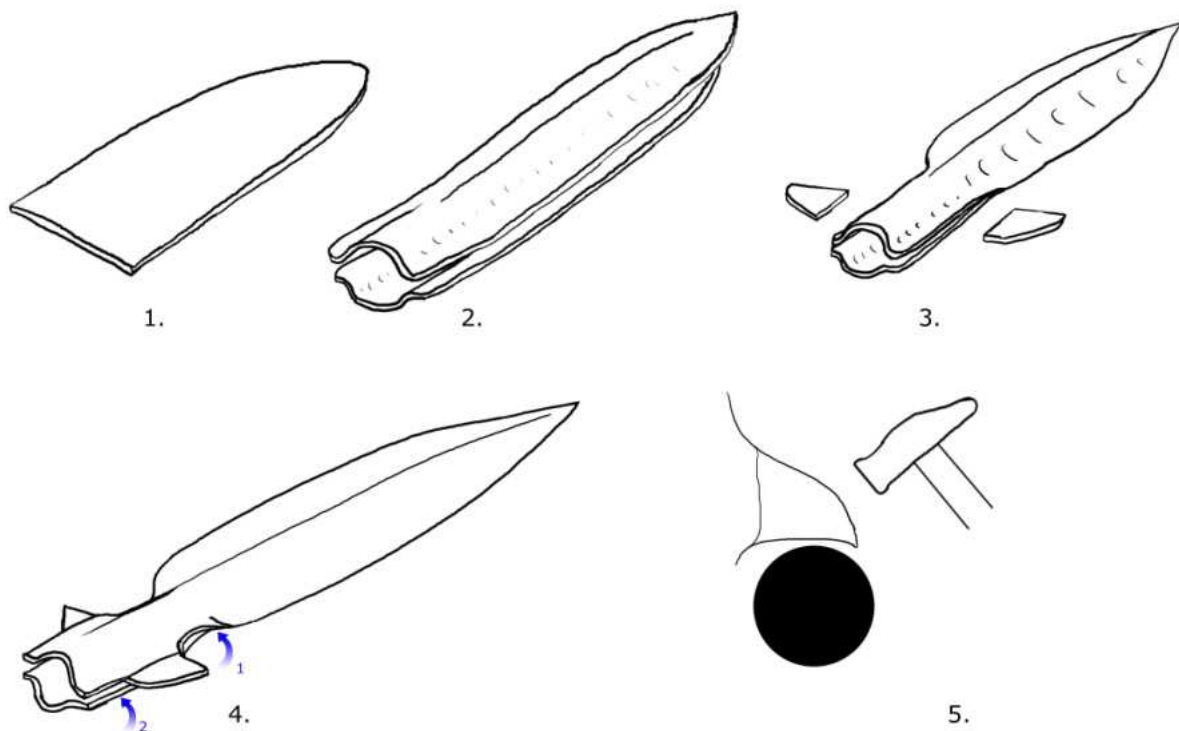
- Elles sont soudées l'une à l'autre, et la douille est fermée ; l'emploi d'une forme faisant support est explicite. La pointe est formée (3) ainsi que les tranchants (4). Enfin, la forme finale est donnée aux abrasifs (5).

⁶²⁸ Voir WALDMANN John, *op. cit.*.

Résumer aussi brièvement les étapes simples en apparence d'un mode de fabrication lui-même si élémentaire semble ne pas correspondre vraiment à l'ingéniosité et au savoir-faire impliqué dans ce processus. Car les déformations des plaques relèvent plus des compétences de l'armurier que du coutelier ; peut-être peut-on y voir d'ailleurs une trace de transversalité de l'artisanat ? Mais le fait est là, et le produit fini marque par l'harmonie de ses formes, l'efficacité rationnelle de sa conception et l'adéquation de ses formes aux usages auquel il est destiné.

Ce mode possède en outre une variante, dans laquelle on introduit des ailettes ; mais hormis cette étape supplémentaire, le reste des opérations est le même :

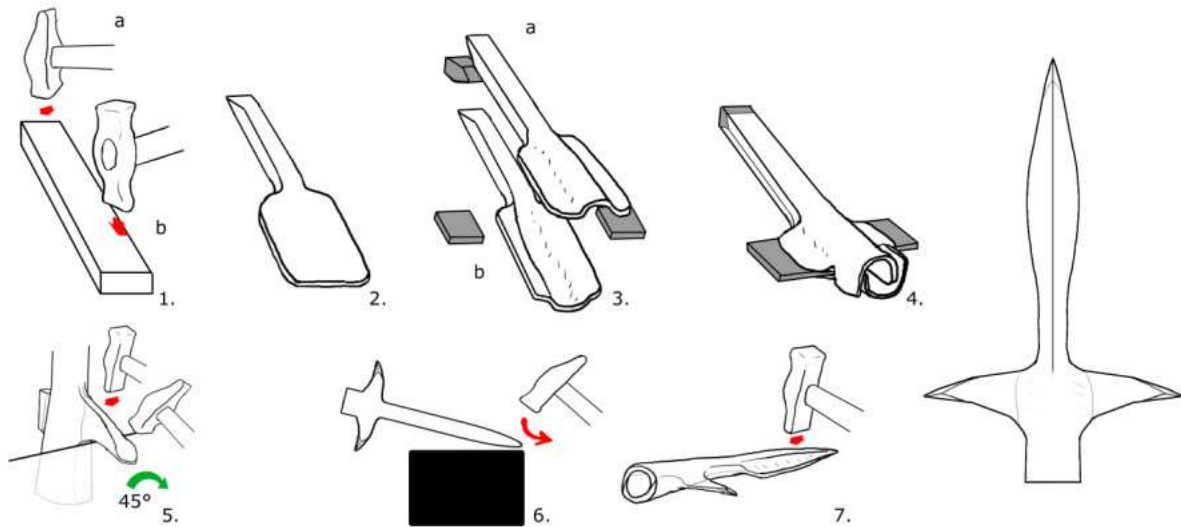
Mode III.1.b :



- Partant de deux plaques de métal découpées (1) et carénées à l'aide d'étampes ou sur l'arête de l'enclume(2), celles-ci sont soudées entre elles, en commençant par la pointe ; le martelage léger nécessaire au soudage commence à former les tranchants. L'ajout des ailettes (3) se fait dans la continuité de ces phases de soudage, de même que le repli des rabats peu développés (4), l'un après l'autre. Puis les ailettes reçoivent leur forme finale (5).

La seconde possibilité étant de faire appel à des produits non-plats, mais toujours dans un assemblage par moitiés :

Mode III.2



- On tire au préalable de quoi former une demi-douille dans chaque barre de fer (1 ; b), et on ménage vers ce qui sera la pointe un espace en réserve (a). Il est important d'avoir une silhouette générale ne laissant pas de creux lors du repli de la douille (2).

- Les deux barres sont soudées ensemble (3) en veillant à ce qu'un léger pré-formage annonce la cavité de la douille et en insérant à la pointe un morceau d'acier (a) ; puis on ajoute les ailettes (b).

- La douille est refermée et soudée, comme précédemment (4).

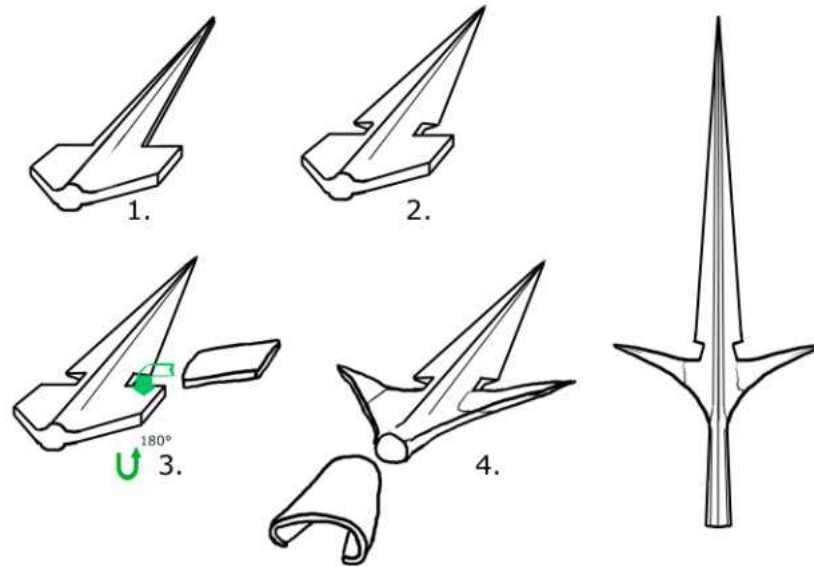
- Les ailettes sont alors mises en forme, en utilisant à bon escient panne et table du marteau (5). Le forgeage de la pointe donne naturellement à celle-ci un surcroît d'épaisseur, qui est ensuite travaillé en inclinant la pièce à 45° pour créer la section losangique de la pointe.

- La pointe de la flamme est tirée (6), là encore en donnant à la pièce le bon angle sur la surface de l'enclume, et en procédant avec des coups à même d'obtenir une bonne mobilisation de la matière.

- Les tranchants sont forgés, au marteau (7) ou à l'aide d'étampes ou du dégorgoir, en utilisant la panne ou la table selon le besoin.

Enfin, on peut procéder à un assemblage composite sur un cœur simple, comme c'est le cas pour la corsèque de Chalon, qui correspond donc à un nouveau type.

Type IV, Mode IV.1 :



- La partie centrale est forgée, à l'aide d'étampes qui ménagent un fort nerf dans la lame (1) ; on laisse également une plus grande largeur à la base de la pièce destinée à recevoir les ailettes.

- On tire les tranchants, formant ainsi la flamme et laissant naturellement la partie médiane plus étroite (2).

- Les ailettes sont ajoutées, soudées l'une après l'autre par superposition (3). La morphologie des pièces permet une chauffe très localisée, et donc une économie de combustible, de temps et de matériau. La pièce est retournée pour recevoir la seconde ailette : si on tient l'objet pointe vers le haut, les ailettes sont toujours posées par dessus le côté droit de la base.

- Les ailettes sont forgées, tirant le métal vers les pointes et arrangeant la transition avec la partie centrale. Cette dernière est mise en forme pour recevoir la douille rapportée, qui est soudée à chaude portée et refermée (4).

- Enfin, les abrasifs font suite à un possible léger travail au marteau pour mettre en forme la section octogonale de la douille notamment, et la silhouette générale de l'arme.

Les types de fabrication et leurs éventuels modes peuvent se résumer dans le tableau suivant, où les critères principaux des produits semi-finis (PSF) et des types de fabrication

concernent ceux formant le corps de l'arme :

Une chose est certaine dans l'efficacité matérielle de ces divers modes d'assemblage : la qualité du métal y joue un rôle important. Non pas ses propriétés de dureté ou autres ; mais bien par sa grande ductilité, sa grande soudabilité fort admirablement exploitée par les artisans ayant mis au point ces divers procédés. Mais, certainement facilité par ces propriétés, ce qu'on constate surtout dans les méthodes de fabrication décrites ci-dessus c'est un degré certain de rationalisation, d'autant plus présent à la fin de notre période d'étude. Certes, certains modes à l'universalité manifeste dépassant largement les cadres chronologiques de notre propos se retrouvent naturellement à divers points de notre échantillon. Mais on peut remarquer l'adaptation, l'ajustement de ce mode simple aux nécessités d'alors d'obtenir par exemple des fers de section plus importante, que ce soit par absence de la phase d'étrécissement/séparation entre douille et flamme, ou par travail à partir de barres carrées pour des fers dont la flamme profite justement de cette section initiale du produit semi-fini de base.

Les modes composites quant à eux savent également exploiter les techniques et les matériaux disponibles et optimiser leur emploi, que ce soit dans la fabrication à partir de produits plats ou de produits plus épais. Mais en comparaison directe avec d'autres modes composites complexes comme les fers de lance de la fin du premier millénaire de notre ère, ceux des derniers siècles du Moyen Âge sont marqués par cette rationalisation, cette volonté d'efficacité tant du processus de création que de l'objet en lui-même dans son champ martial d'application ; non pas que les lances des VII^e- X^e siècles ne soient pas des objets efficaces : mais leur structure semble tout autant liée à des préoccupations pragmatiques qu'à des impératifs immatériels, alors que les épieux de la fin du Moyen Âge ne portent manifestement pas tout ce bagage complexe de traditions, de savoir-faire spécifiques propres à ces périodes lointaines, bien que leur création fasse appel à un nombre comparable d'étapes, et à des savoir-faire semblables.

A un niveau plus pratique, la comparaison également peut s'opérer : car les ailettes de la fin et celles du début peuvent avoir des points communs, mais sont surtout marquées par leurs différences. Evidemment, les fers d'alors et d'antan font chacun appel à leurs propres composants de base, forts dissemblables, tout en les exploitant respectivement au mieux. Mais les ailettes des derniers siècles présentent une solidité structurelle que n'ont pas celles d'avant l'An Mil, par la manière dont elles sont jointe au corps de l'arme. Leur usage, leur rôle est

différent, visible dans leurs aspects, dans leur construction, dans leur matière même. Ainsi les similitudes entre ces constituants pourtant a priori si proches peuvent en réalité signifier d'importantes, de cruciales différences. De même que des points communs, au-delà de ces différences.

Il y a également un aspect que nous n'avons pas encore abordé dans l'étude de la fabrication de ces lances et épieux : celui du bois. Pourtant, il est visible au sein de notre échantillon, bien que rare. Malgré ce manque, nous pouvons quand même constater plusieurs choses touchant à la hampe et à l'emmanchement. La première étant que, sur la plupart des individus, et à condition que les états de conservation le permettent, l'emmanchement est rarement négligé. On peut avoir des douilles à soudure visible, des fers légèrement asymétriques, il n'en demeure pas moins que sur chaque exemplaire une attention toute particulière a été portée à cette partie de l'arme. Même les douilles montrant des défauts de soudure n'en ont pas sur les quelques centimètres les plus proches de l'ouverture. Car c'est là que la solidité doit être assurée ; c'est là que les tensions entre fer et hampe se concentrent. Si cette partie cède, alors c'est l'ensemble du fer qui se détache. Cette partie semble ainsi avoir été réparée ou renforcée sur l'un des fers.

Sur la plupart des objets où des orifices de fixation ont pu être observés, ceux-ci sont placés latéralement, et dans leur grande majorité sur un même plan que la flamme. Le fer de lance 01.19.36 de Châlon fait figure d'exception : ici ils sont placés orthogonalement à la flamme, conformément d'ailleurs à bon nombre d'exemples livrés par l'iconographie, qui peuvent donc traduire une construction similaire. Cependant le fer 74.11.23 du même musée présente quant à lui un mode de fabrication similaire, et pourtant présente des orifices latéraux ; mais il faut pourtant signaler que l'épaisseur de ses parois est plus conséquente que celle de 01.19.36. Peut-être a-t-on craint alors que les perforations ne soient placées trop près des bords de chaque plaque et donc présentent un risque de fragilisation de l'ensemble ? Toujours est-il qu'il ne restait pas suffisamment de clous en place, et dans un état satisfaisant, pour que nous nous livrions à l'étude de leurs morphologies et de leurs méthodes d'insertion⁶²⁹.

La pertuisane de Mâcon est le seul individu de notre échantillon à avoir non seulement du bois toujours en place dans la douille (c'est en effet le cas pour Châlon 01.19.37, alors que d'autres objets présentent des traces de bois minéralisé à la surface interne de celle-ci), mais

⁶²⁹ *Ibid.*, p. 87-92.

surtout dépassant de quelques centimètres. La rétractation du matériau et l'état lacunaire de la douille nous permet d'observer comment celui-ci a été mis en forme pour s'adapter à la cavité tout en faisant en sorte que les surfaces externes de cette partie de l'arme et celles de la hampe soient en continuité. Cette manière de faire assure une fluidité des formes à l'ensemble, et semble généralisée dans les armes d'hast de la fin du Moyen Âge alors que l'iconographie des premiers siècles de notre cadre chronologique semble au contraire montrer des douilles faisant saillie avec la hampe. Mais cela témoigne surtout de l'attachement mis à la réalisation correcte, si ce n'est parfaite, de chaque partie de l'arme. On ne peut qu'envisager une façon de faire similaire pour les objets de notre échantillon présentant des douilles à facettes, qui suggèrent fortement la présence d'une hampe polygonale. Waldmann décrit les procédés de fabrication des hampes pour le XVI^e siècle⁶³⁰, signalant qu'après 1600 les suisses importaient d'Italie le bois pour leur hampes ; il mentionne en outre qu'alors les tâches de faiseurs de hampe et de fabricant de fers étaient deux activités bien séparées.

On ne peut en revanche que remarquer le fort diamètre que présentent certains de ces emmanchements. Les épieux à ailettes de la fin de notre période d'étude en particulier, mais également les grands fers à pointe carrée et pans concaves, montrent en effet des diamètres de douille fort conséquents, atteignant parfois les 40 mm, alors que les fers légers montrent des dimensions bien inférieures.

2) Formes.

A un niveau morphologique, les différences sont bien évidemment marquées par la présence ou l'absence d'ailettes, dont la fonction complexe se distingue d'ailleurs de celles des périodes antérieures (et toujours présentes au début de celui-ci) au champ chronologique de notre étude (voir *infra*).

Autant le rappeler : établir une typologie absolue à partir d'un échantillon si modeste n'aurait que peu de sens, car le risque d'avoir un type représenté par un seul objet serait trop important ; nous nous abstenons donc de cet exercice condamné non seulement à l'imperfection, mais aussi à la stérilité. Néanmoins, une sorte de classement peut être établi, qui pourra servir de base à de futures explorations de la lance médiévale s'appuyant sur un

⁶³⁰ *Ibid.*, p. 94-95.

corpus plus vaste, plus diversifié d'individus. Là encore, le critère principal va être lié à des considérations de forme plutôt que de structure interne : ce sont les premières qui sont davantage en corrélation avec l'usage, et donc avec la perception de l'arme par l'utilisateur, que les secondes (encore que celles-ci n'en soient pas non plus complètement séparées). Cependant, ces dernières, de par l'influence qu'elles ont sur la morphologie, et le caractère distinctif qu'elles prennent dans la compréhension et la classification des pièces, constitueront un marqueur secondaire important dans la catégorisation de notre échantillon.

Une première catégorie est ainsi constituée par les fers courts et épais, marqués par une flamme en feuille de saule, peu développée en largeur. Ceux-ci peuvent être à pans plats et on distingue alors un fer composite à pointe rapportée et « ricasso », et un fer d'apparence homogène à traitement thermique localisé, ou à pans très creux dus au mode de fabrication bien spécifique. Ces armes dénotent naturellement un usage axial principal, l'épaisseur de leur section et la petitesse de leur flamme étant peu adaptée à une utilisation mixte. Une seconde catégorie est représentée par des fers de dimensions modestes, à flamme triangulaire ou paratriangulaire, dont les pans peuvent être plats ou concaves. Elle se caractérise encore par le caractère fruste de leur fabrication. Là encore, la composante d'utilisation axiale principale de l'arme est manifeste, non tant par les épaisseurs des flammes que leur ampleur réduite.

Ces deux catégories de pointes de lance semblent donc correspondre à un type d'usage ne faisant pas appel à des actions transversales avec l'arme, du moins en ce qui concerne la mobilisation du fer. Les relier à la lance de cavalerie semble donc loin d'être un contresens, tant la linéarité d'une telle pratique est forte, mais on pourrait également associer certains de ces objets à une autre arme à forte composante axiale : la pique. Cependant la comparaison avec les exemplaires connus pour les périodes plus récentes montre des différences manifestes de conception : les modèles mentionnés par exemple par Mario Troso⁶³¹ ou Heribert Seitz⁶³² se caractérisent ainsi par des sections encore plus carrées, ou triangulaires, pour les flammes et de longues languettes se projetant latéralement depuis la douille. Pourtant, la faible section des fers de notre seconde catégorie semble être peu compatible avec les contraintes physiques de la charge lance couchée. Mais on ne peut que constater l'aspect médiocre, presque expédié, de la fabrication de ces objets, comme si on n'avait pas accordé à leur conception trop de temps, d'efforts, de technicité ou d'attention ; ce qui peut traduire une volonté de production de masse, ou la qualité d'objet « jetable » de ces fers, les deux n'étant d'ailleurs pas

⁶³¹ TROSO Mario, *op. cit.*.

⁶³² SEITZ Heribert, *op. cit.*.

antinomiques. Or les textes des XII^e-XIII^e siècles semblent soutenir l'idée de ce caractère de la lance ; mais ils ne sont que peu appuyés en cela par une iconographie semblant montrer des fers relativement volumineux et élaborés, à l'exception peut-être de ces représentations locales sur les monuments funéraires bourguignons⁶³³. De fait, il semble fort possible que certains des objets ici étudiés aient effectivement équipé les picquenaires des guerres des derniers siècles du Moyen Âge ; mais leur utilisation en tant que fers de lance destinés à la technique de cavalerie la plus fréquente alors semble également être plus qu'envisageable.

On distingue au sein de notre corpus des exemples de fers plus volumineux, plus massifs. Ceux-ci peuvent présenter plusieurs caractéristiques propres : ou bien des flammes à pans plats, associés alors à des douilles fermées sur l'axe central de l'arme, ou bien des flammes à pans concaves chacun pouvant même être à multiples gorges, associés dans ce cas à des douilles à fermeture décalée traduisant les processus de fabrication bien spécifiques susmentionnés. Les sections losangiques des premiers se combinent avec des tranchants légèrement campaniformes. Mais l'un de nos exemplaires qui en outre semble présenter une pointe aciérée rapportée est de dimensions un peu plus modestes que le second, qui par son gabarit se rapproche des fers plus lourds, sans cependant en montrer les caractéristiques spécifiques. Ces derniers, outre donc leurs pans à la concavité forte se poursuivant parfois sur la douille, comportent une pointe carrée nettement marquée et ont une masse les rendant difficilement envisageables au bout d'une hampe couchée sous le bras. De fait, le premier fer, à section losangique relativement plate, pourrait en revanche être relativement bien adapté à un tel usage et semble ainsi faire le lien entre les fers à flamme en feuille de laurier susmentionnés et un usage plus polyvalent de l'arme grâce au profil de ses tranchants. Le fer de Sens semble à son tour se trouver à mi-chemin entre un usage cavalier compatible avec les techniques d'alors, et un usage où les dimensions le rendent plus propice à un autre mode de combat. Quant à ces solides fers lourds, aptes à délivrer de puissants coups mais également, bien évidemment, des estocades redoutables, leur usage piéton quasi-exclusif semble plus que manifeste.

Enfin, on a l'exemple d'un fer se caractérisant par une douille réduite, et une flamme allongée à emmanchement interne, constitué de deux plaques carénées soudées entre elles. Des fers présentant des modes de construction semblables, assemblage de deux plaques, sont

⁶³³ Encore que juger d'une telle chose sur les reproductions de dessins surannés de monuments eux-mêmes stylisés soit fortement à relativiser.

décrits par Viollet-le-Duc, mais mal datés⁶³⁴ et font désormais partie des collections du Metropolitan Museum de New York (n° inv. 14.25.486), datés du XV^e siècle, encore que leur morphologie soit bien différente. De fait, le processus de fabrication de ce type de fer semble favorisé par la généralisation de produits demi-finis issus de l'industrie métallurgique de platinerie ; on la voit ici appliquée à autre chose que l'industrie de l'armure. Le résultat est une arme légère mais robuste ; la rigidité de l'ensemble étant, après assemblage, assurée par la hampe certainement taillée pour s'ajuster à la cavité interne de la flamme. Elle est en outre aisée à fabriquer, et qui convient à un usage tant à pied qu'à cheval.

Ce mode de conception est également employé pour la fabrication d'épieux comme le confirme un des individus de notre corpus dénotant de fait une catégorie bien spécifique d'arme, qui se caractérise non seulement par ce procédé technologique, mais aussi par une flamme de grande dimension à cavité interne et pans convexes et des ailettes courtes et triangulaires émanant de la douille. Outre la morphologie, c'est non seulement l'aspect technique d'élaboration qui distingue une arme de ce type des autres modèles d'épieux à ailettes présents dans notre corpus, mais également la conformation des ailettes qui implique indéniablement un usage quelque peu différent de celles apparaissant sur les épieux relevant d'une autre catégorie.

Cette dernière, quant à elle, se caractérise par des critères morphologiques eux aussi directement liés à des données matérielles d'élaboration et des modes d'utilisation particuliers : une flamme à fort nerf, une tige pleine la séparant d'une douille portant des projections longues, pointues et courbées vers l'arrière. Il semble en outre être envisageable, pour cette catégorie de fers, de proposer des types et sous-types différenciés par la forme de la flamme, les proportions et silhouettes relatives des ailettes, le développement de la tige. Ainsi au sein de notre échantillon on peut distinguer un premier type d'objets à flamme peu développée à pans concaves, à tige courte associée à des ailettes peu incurvées sur un fer de dimension somme toute modeste, et un second type de fers plus conséquents, à la fois robustes et élégants dans leurs formes et leurs proportions, à ailettes plus fortement courbées. Au sein de ce type, on remarque néanmoins une différenciation entre un modèle à tige longue (dimension équivalente à la distance entre le bas du fer et le haut des ailettes) et un modèle à tige plus ramassée (longueur deux fois moindre que cette même mesure).

⁶³⁴ VIOLLET-LE-DUC Eugène Emmanuel, *op. cit.*

Les épieux à projections complexes semblent devoir s'intégrer à une autre catégorie, certes proche de la précédente, encore que l'exemplaire présent dans notre corpus n'ait pas été en mesure de révéler les indices d'une structure interne permettant d'élaborer à ce sujet ; le mode de construction semble cependant bien différent.

Autres morphologies correspondant à des constructions spécifiques : les épieux à fers plats, pouvant être dépourvus d'ailettes (ou avoir des projections émanant directement de la base de la flamme, forme absente de notre corpus) mais forgés d'une seule pièce, et les modèles composites à douille et ailettes rapportées, ces dernières soudées sur une partie centrale à nervure présentant un étranglement médian entre tronc et flamme.

Ainsi voit-on au travers de l'étude des fers de lances et épieux conservés dans les collections bourguignonnes se dessiner diverses tendances associant et combinant données issues des processus de fabrication et caractères liés à l'utilisation de l'arme. Il nous semble que la nomenclature actuelle soit largement suffisante en terme de diversité et de précision pour ne pas avoir à rajouter des types morphologiques, ou à proposer une refonte des classifications existantes, d'autant que notre corpus est loin d'être exhaustif.

Nous avons mentionné les critères physiques liés à l'usage appliqué de la lance ; reste maintenant à explorer quels sont, justement, les aspects, les tenants et aboutissants, les contraintes et les possibilités du combat avec ces armes.

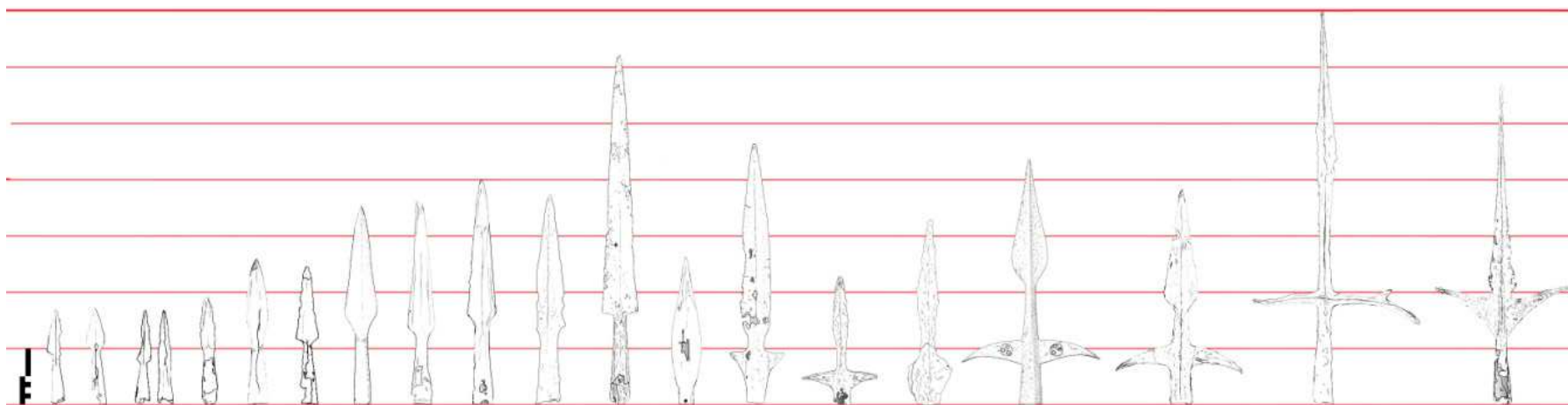


Fig. 191 : les lances et épieux.

3. Le Combat.

a. Préliminaire.

Le combat à la lance recèle nombre de spécificités, d'autant que l'arme a connu de nombreuses allures au cours des cinq siècles de notre étude. Là encore, la combinaison de plusieurs approches peut nous permettre d'avancer quelques éléments relatifs à l'utilisation appliquée de la lance et de l'épieu sous leurs multiples formes. Comme pour les autres armes abordées dans notre recherche, nous nous baserons aussi bien sur les informations apportées par les objets eux-mêmes, au risque d'une certaine redondance, que sur les textes techniques spécialisés et sur les sources secondaires (sources textuelles, iconographie, etc...) pour dresser un portrait des combats à la lance au cours de cette vaste période pendant laquelle l'arme a connu de nombreuses évolutions.

Mais avant même de rentrer dans des considérations techniques approfondies et détaillées, il nous faut nous intéresser à des facteurs des plus évidents pour l'emploi de l'arme liée à ses aspects mêmes, à ses propriétés intrinsèques. Mario Troso a d'ailleurs résumé les plus implicites dans son ouvrage pour de nombreux types d'armes d'hast⁶³⁵. Mais comme toutes les armes, hormis peut-être celles de notre époque, il y a plus dans la lance et ses variantes que ces seuls effets vulnérants explicites de pénétration axiale. Nous l'avons dit, la lance est une arme longue : l'intérêt de fixer une lame sur un long bâton est évident et remonte à plusieurs millénaires. La pénétration directe selon l'axe principal de l'arme et de sa hampe correspond à l'usage premier de l'objet. Sa nature même, par la répartition de ses masses, par les méthodes évidentes de préhension qui lui sont liées, implique un tel emploi qui permet de blesser tout en maintenant une distance d'engagement raisonnable. Hors l'action de pointe, si l'arme est pourvue de tranchants on peut envisager qu'elle puisse être utilisée pour couper ou entailler ; encore que la présence de tranchants n'implique pas nécessairement leur utilisation directe. En effet, selon Dupuytren, la seule pointe écarte les tissus, alors que les tranchants les divisent, et ainsi rendent l'arme plus efficace⁶³⁶ :

Page 51 : « A la suite des blessures par armes de guerre ou autres, on voit des coups de pointe qui ont pénétré dans les articulations, dans le ventre/dans la poitrine dans des vaisseaux, et même jusque dans le cœur, ne pas déterminer

⁶³⁵ TROSO Mario, *op. cit.*

⁶³⁶ DUPUYTREN Guillaume, *op. cit.*

d'autres accidens que si elles avaient traversé des parties sans cavité. ».

Page 59 : « C'est probablement la difficulté que les instrumens piquans et coniques éprouvent à pénétrer les parties qui a fait ajouter des tranchans latéraux aux armes de guerre destinées à agir principalement en piquant. ».

Page 225 : « De la combinaison de ces deux actions, il résulta que les armes piquantes et tranchantes pénétrèrent avec peu d'efforts à de bien plus grandes profondeurs que ne le feraient des armes qui n'agiraient que par une pointe ou par un tranchant seulement; mais il en résulte aussi qu'elles font des plaies moins larges que les armes tranchantes, mais, plus larges que les armes piquantes. »

De fait, la lance, du moins celle des époques que nous considérons, possède pointe et tranchants⁶³⁷. Il paraît naturel que les observations de Dupuytren, sans toutefois leur approche médicale, aient été faites par les combattants d'autrefois ; qui plus est, une pointe seule qui pénètre ne provoquera pas nécessairement d'hémorragie – et donc n'aura pas d'effet immédiatement visible, ce qui peut avoir une certaine importance dans la perception de l'efficacité de l'arme et dans la psychologie du combat. Enfin, la pointe associée à des tranchants ne doit pas diviser que des tissus humains : elle est également plus efficace qu'une pointe conique seule contre d'autres matériaux organiques par exemple comme les épaisseurs de tissu.

Mais la lance n'est pas qu'une pointe. La lance est plus qu'un fer : la hampe a également son importance dans le combat. Elle permet de gagner en allonge...Du moins si l'adversaire n'a pas d'équipements offensifs similaires. Et c'est bien là ce qui change la donne et amène la lance à un niveau de complexité pratique bien plus vaste que la seule idée d'une pénétration axiale avec allonge. La hampe peut servir offensivement comme défensivement. On peut tout aussi bien agir contre elle, en venant la trouver pour la commander. C'est ce facteur qui, entre autres, a pu motiver l'apparition des premières ailettes sur les côtés de la douille de l'arme – elles ne servent pas à bloquer la progression d'une victime empalée comme l'a démontré Olivier Bouzy⁶³⁸, et encore moins à blesser (sauf par accident), du moins

⁶³⁷ A l'exception peut-être des derniers avatars de la lance de cavalerie, qui trouve néanmoins le moyen de compenser cet état de fait par d'autres avantages.

⁶³⁸ BOUZY Olivier, *op. cit.*

sur les modèles du début de notre période d'étude⁶³⁹.

Pour l'exploration des principes, méthodes et techniques de combat à la lance, nous procéderons donc comme précédemment : nous envisagerons les informations données par les sources primaires, en particulier les sources techniques que nous traiterons cependant avec plus de détail que pour l'épée par exemple, avant d'élargir prudemment à l'ensemble de la période considérée en nous basant sur les objets, sur l'iconographie et sur les sources textuelles ; nous nous permettrons parfois un écart vers les sources techniques plus récentes si elles permettent d'éclaircir et de compléter notre propos. Car l'un des inconvénients de la lance quand on doit l'étudier dans ses évolutions morphologiques devient un avantage quand on s'intéresse à son maniement : la lance varie peu, du moins selon certains aspects. Et quand les variations interviennent, alors il est possible de les associer de les circonscrire, de les discriminer, de les déterminer.

Enfin, en dernier rappel préliminaire, nous avons évoqué dans la section sur l'épée l'importance cruciale du bouclier dans les combats où il était présent – ce qui ne rassemblait certainement pas toutes les occurrences, mais conditionnait certainement celles où il se trouvait impliqué, que ce soit les phases précoces avec le bouclier rond à maniple centrale ou les phases plus tardives avec l'écu dans toutes ses évolutions depuis le grand bouclier en amande jusqu'aux formes réduites du XV^e siècle, sans oublier la bocle évidemment. De même, sans vouloir réitérer la discussion sur les combats guerriers ou les conflits civils, on peut également affirmer que dans les deux conjonctures la lance pouvait aussi bien se retrouver utilisée seule : ou bien parce que le bouclier était rejeté sur le dos du combattant, ou bien parce qu'il était tout simplement absent car trop encombrant par exemple. Car la lance semble être qui plus est un équipement de choix pour le voyageur – souvenons-nous des recommandations du *Havamal* citées en début de chapitre. Elle peut aussi servir de bâton pour le marcheur fatigué⁶⁴⁰, elle n'a pas besoin d'être dégainée, mais est en permanence prête à l'emploi. Et de par sa nature même elle permet de se tenir relativement éloigné du danger sauf

⁶³⁹ Une telle chose n'a pas échappé à Laking : « *the lateral blades or lugs are not so formidably developed, suggesting that these projections were made rather with the idea of catching the blow from a sword or axe than for use as auxiliary blades, for the purpose of wounding.* ». LAKING, *op. cit.*, vol 1, p. 24. Beaucoup de lignes ont été écrites au sujet de la fonction de ces ailettes, disant une chose, son contraire et le contraire du contraire ; à relire toute cette somme de textes, on a l'impression que peu d'auteurs ont réellement lu ce que les autres ont écrit, que ce soit pour s'appuyer sur leurs idées ou pour les critiquer. Espérons qu'une meilleure fortune attend notre travail.

⁶⁴⁰ Incidemment, le bâton lui-même est encore de nos jours, mais certes bien moins qu'au siècles précédents, un instrument de marche mais également une arme de circonstance...s'agit-il d'une lance « démilitarisée », ou même seulement d'un ersatz coïncidental ? Toujours est-il que sa présence dans les mains du voyageur semble une constante ayant traversé les âges.

quand le voyageur, même métaphorique, est endormi comme au folio 128 de la Vie de Saint Gall⁶⁴¹. Ainsi la lance n'était tout comme l'épée pas conditionnée uniquement à un usage militaire, au sens de « lié aux circonstances de la guerre officielle ou privée ou à un équipement spécifique du guerrier », même si ces derniers impliquaient de leur côté un emploi spécifique de l'arme ; de même, d'ailleurs, que d'autres circonstances comme le duel normé qu'il soit judiciaire ou seulement récréatif où la lance est aussi employée. L'arme peut être la même, ou éminemment différente : mais la manière dont on s'en sert est avant tout conditionnée par les circonstances. Pour ce qui nous intéresse, l'utilisation appliquée de l'arme, le principal facteur discriminant, qui déterminera donc deux instances principales, est le cheval. L'utilisation de la lance de cavalerie de la fin du Moyen Âge ou de la lance couchée tout simplement a ses propres spécificités, qui sont bien différentes du combat avec la lance ou l'épieu par un piéton.

b. Le combat d'après les sources.

La complexité de l'exploration de la lance dans ses évolutions et ses usages nous obligera d'abord à considérer les apports des sources martiales et secondaires pour la lance à pied et à cheval avant de procéder à un commentaire et une synthèse basée sur nos approches expérimentales du combat, dérogeant ainsi au déroulement que nous avons adopté pour l'épée. Un tel découpage nous permettra d'envisager les éléments parallèles et les différences perceptibles dans les principes et les évolutions des combats à pied et à cheval tels que livrés par les images et les textes, et d'aborder la description des approches corporelles avec les apports issus de ces considérations.

1) La lance à pied.

a) Préambule.

La reconstitution et la compréhension approfondie du combat à la lance doivent ainsi nécessairement s'appuyer sur les textes techniques qui fournissent un faisceau de sources mettant le chercheur en lien direct avec une pratique attestée et efficace, et doivent être

⁶⁴¹ St. Gallen, Stiftsbibliothek, Cod. Sang. 602 (1451-1460).

enrichis et poursuivis par les méthodes d'investigation corporelle, ces dernières pouvant en outre, à condition qu'ils soient pris en compte et exploités avec rigueur, être complétés par l'étude des sources secondaires : l'image et le texte en fournissent la principale matière. Car en l'absence de sources techniques, ces dernières, ainsi que les objets eux-mêmes, deviennent de fait les seules sources de l'étude du combat avec l'arme.

La pratique gestuelle basée sur les sources martiales apporte en retour les clés de lecture d'une iconographie souvent riche d'informations, mais qu'il convient de savoir aborder. Il faut en effet reconnaître là encore que les conventions artistiques, les canons et cartons utilisés ont parfois déformé toute représentation réaliste des combattants ; c'est un impondérable dont il faut impérativement tenir compte dans l'étude de la documentation à notre disposition. Pourtant, passer au-delà du filtre artistique est rendu d'autant plus possible dans l'exploration de la représentation gestuelle par la connaissance corporelle et dynamique de l'arme étudiée, en relation, donc, avec son propre corps en tant que composant d'un modèle dynamique d'étude, qu'a pu acquérir l'observateur combiné à une familiarité avec les styles, les époques et les modes de représentation du corps humain et de l'espace, mais aussi de la temporalité dans l'expression imagée médiévale.

Et, bouclant la boucle, les informations, qu'elles soient aptes à confirmer ou infirmer les hypothèses gestuelles glanées au travers de ce regard sur ces sources secondaires permettent un retour sur la pratique gestuelle et l'élaboration de conclusions sur le maniement de l'arme qui, si elles ne restent que conjecturales en l'absence d'une mise en situation « réelle », permettent néanmoins d'augmenter considérablement la connaissance et la compréhension qu'on peut avoir de celle-ci.

Dans cette approche, les éléments physiques intervenant dans le combat à la lance à pied sont les suivants :

- la hampe, qui peut être de dimensions variées. Sa nature même implique une gestion de l'espace spécifique autour du combattant et de son adversaire. Une lance, longue comme courte, représente un objet d'un certain encombrement spatial quand il est mis en mouvement, a fortiori dans une perspective offensive : même si la lance ne frappait que de pointe, même si la composante principale de cette action offensive n'est qu'axiale, l'espace où elle peut s'exercer est considérable, représentant au maximum 180° sur deux axes. Mise en rotation, la hampe a une capacité d'occupation de l'espace considérable. La longueur de celle-ci va

également avoir une conséquence sur les dynamiques que l'on peut exercer et appliquer sur l'objet, associé au placement des préhensions (voir *infra*).

- le fer : sa forme détermine une gamme d'usage plus ou moins restreint. Ainsi, un fer épais mais court se prête naturellement moins aux actions de taille que d'estoc. Également, son poids a des répercussions sur la dynamique de l'arme, et tout deux sont à mettre évidemment en relation avec les considérations sur la hampe et par voie de conséquences les posture et les préhensions.

- le bouclier, sur soi ou sur l'adversaire : sa présence ou son absence déterminent ou restreignent les postures, les angles d'attaque et de défense, mais également les stratégies de frappe et les choix tactique de gestion du combat.

- l'armure, sur soi ou sur l'adversaire. Là où le bouclier est une composante active du combat, l'armure est un élément passif, mais qui peut déterminer les ouvertures, les cibles, de même qu'affecter la mobilité du combattant.

Nos considérations concernent donc :

- la préhension : elle va déterminer les angles d'attaque (et de défense), elle va en proposant des axes de rotation et de déplacement de l'arme déterminer *de facto* l'encombrement spatial de l'objet ; ainsi une lance tenue courte (voir *infra*) aura un volume d'action moindre en ce qui concerne l'attaque primaire d'estoc avec le fer, mais de plus grandes possibilités d'utilisation de la hampe. La préhension affecte également les propriétés dynamiques de l'arme, et par conséquent les possibilités offensives et défensives disponibles (ainsi une lance tenue longue va avoir une plus grande inertie de mise en œuvre, et une capacité d'utilisation de la queue de l'arme amoindrie).

- le corps : sa posture va affecter l'utilisation offensive et défensive de l'arme, de même que les possibilités de déplacement du combattant (qui entrent en jeu également lors des phases offensives et défensives).

- le placement dans l'espace : comment le combattant interagit avec l'environnement immédiat.

Et, évidemment, le ou les adversaires, qui constituent une fois encore des variables

affectant exponentiellement la gestion des divers paramètres. De fait, tous ces éléments se combinant, leur analyse séparée sera parfois possible, mais la plupart du temps une approche visant à les considérer distinctement, c'est-à-dire sans relation immédiate les unes avec les autres, n'aura que peu de sens si on cherche réellement à intégrer la compréhension des faits du combat.

b) Les sources martiales.

Le corpus de sources martiales nous propose une quantité certaine d'œuvres contemporaines traitant de l'utilisation de la lance à pied. Loin de vouloir les citer et les détailler de manière exhaustive, nous avons pris le parti de nous baser sur une sélection restreinte mais pertinente d'entre elles permettant d'approfondir et d'étayer notre propos car fournissant une vision diversifiée et donc aussi complète que possible de l'utilisation de la lance. L'appréhension et l'intégration des apports que ces sources fournissent ont nécessité un long travail de compréhension et d'expérimentation gestuelle ; loin encore d'avoir pu acquérir une maîtrise parfaite des données martiales de ce corpus malgré le temps que nous y avons consacré, nous nous sommes parfois appuyés sur une expérience par procuration, transmise par de longs dialogues avec des chercheurs, instructeurs et pratiquants ayant eu l'opportunité de travailler plus en avant avec celles-ci⁶⁴². Parfois, nous nous abstiendrons de détailler certaines sources ; dans d'autres cas, nous procéderons à une analyse plus minutieuse, selon la pertinence relative des contenus, des démarches et des contextes. Les documents principaux que nous avons retenus pour traiter du combat à la lance à pied sont les suivants :

- Les manuscrits de Fiore dei Liberi (New York, Morgan-Pierpoint library MS M.383, fol. (ca. 1400) ; Los Angeles, Jean-Paul Getty Museum MS Ludwig.XV.13 (ca. 1400) ; Rome, Pisani-Dossi MS (1409) (fac-simile de Francesco Novati, *op. cit.*, 1902) ; Paris, BnF ms. lat. 11269), auxquels nous joignons l'ouvrage *De Arte Gladiatoria Dimicandi* de Filippo Vadi (Biblioteca Nazionale Centrale di Roma Codex 1324 (1482-1487)) ;

- Les manuscrits dits du groupe « *Gladiatoria* » (Vienne, Kunsthistorisches Museum

⁶⁴² Nous remercions ceux qui nous ont aidé à avoir une meilleure compréhension de ces sources spécifiques au gré de nos échanges à Dijon comme ailleurs : Matt Easton pour la lance de Fiore, et Christoph Ritter pour Talhoffer, Gilles Martinez pour le combat au grand bouclier, ainsi que Loïs Forster pour les questions équestres, Olivier Dupuis pour la pique et Julien Garry pour le matériel plus récent.

MS KK5013 (1430-1440) ; Cracovie, Biblioteka Jagiellońska MS Germ.Quart.16 (1435-1440) ; New Haven, Yale Center for British Art MS U860.F46.1450 (ca. 1440) ; Wölfenbüttel, Herzog-August Bibliothek Cod.Guelf.78.2.Aug.2° (1465-1480) ; Paris, Musée de Cluny MS CL23842 (1490-1500)⁶⁴³).

- Les manuscrits de Hans Talhoffer (Gotha, Forschungsbibliothek Erfurt/Gotha MS Chart.A.558 (1443) ; Berlin, Stiftung Preußischer Kulturbesitz MS 78.A.15 (ca. 1450) ; Königseggwald, Königsegg-Aulendorf Collection MS XIX.17-3 (1446-1459)⁶⁴⁴ ; Copenhagen, Det Kongelige Bibliotek MS Thott.290.2° (1459) ; Munich, Bayerische Staatsbibliothek Cod.icon. 394a (1467)).

Les leçons de Fiore dei Liberi seront principalement issues du MS Ludwig.XV.13, qui offre la meilleure combinaison d'images et de textes ; naturellement, au besoin les autres manuscrits, y compris Vadi, qui propose des choses très similaires, viendront amender ou compléter ces informations. Les techniques de lance à pied sont réparties en plusieurs endroits dans le manuscrit : au folio 33-33v pour le combat à la lance associée à la dague contre la lance, mais également aux gourdins, et dague, contre la lance ; les folio 41 et 42 pour la lance seule contre la lance, et 48 pour la lance ou l'épieu à pied contre un cavalier avec lance. L'escrime à la lance proposée par Fiore dei Liberi s'appuie, comme le reste de son enseignement, sur l'intégrité de son ouvrage : il y est fait référence, explicitement ou non, à des notions, des données, des nomenclatures et des techniques données ailleurs dans le manuscrit, auxquelles évidemment nous nous reporterons. Dans le MS Ludwig.XV.13, les personnages sont représentés en armure ; dans le Ms. lat. 11269, seul les Maîtres le sont, mais ni dans le MS M.383 ni dans le Pisani-Dossi les combattants n'en sont équipés. Vadi non plus ne montre pas d'armure pour ses lanciers (fol. 28-29).

Et, nous faisant mentir, c'est par des informations du Pisani-Dossi (fol. 14v) et du MS M.383 (fol. 9) que nous entamons le combat de la lance à pied contre la lance, ces leçons étant absentes du MS Ludwig.XV.13. Le Pisani-Dossi nous informe ainsi que la longue lance utilisée à pied est moins « trompeuse » si elle est d'autant plus longue, ce qui tombe martialement sous le sens : une telle arme longue implique une réactivité moindre, une capacité plus faible à feinter l'adversaire, et est important pour nous en tant que principe

⁶⁴³ Autrefois Bibliothèque des Princes de Fürstenberg, Donaueschingen, et ce probablement depuis sa création. Malheureusement, nous n'avons pu avoir un accès satisfaisant à cette dernière source, malgré une certaine proximité.

⁶⁴⁴ Non consulté - mais le manuscrit de Vienne en est une copie.

quasi-universel lié à l'arme, avant de nous avertir que six Maîtres vont présenter les gardes et postures avec cette arme et de résumer, finalement, en quoi consiste l'Art de Fiore avec la lance : en un pas traversant, couvrir de la hampe et frapper depuis l'autre côté, que ce soit depuis la droite ou la gauche.

Le MS M.383, quant à lui, propose un paragraphe de présentation de l'arme elle-même, la « noble arme nommée lance », avec laquelle commence le combat à pied et à cheval⁶⁴⁵ ; il nous dit comment la vue du pennon qui en pend doit remplir le spectateur d'un juste effroi, et comment la lance fait de grands estocs hautement dangereux, pour finir en affirmant que, si son premier coup porte, alors la lance met en échec hache, épée et dague.

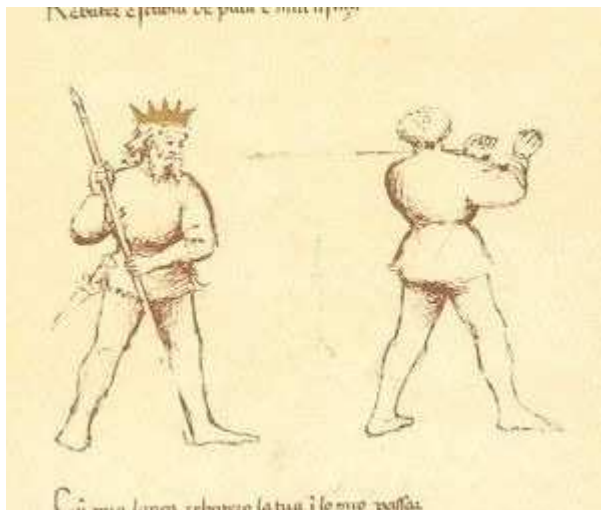


Fig. 191 : Porte de Fer. D'après F. Novati.

Dans tous ses manuscrits, Fiore introduit les notions principales de son escrime par l'intermédiaire de *Maîtres* (« *Magistri* »), qui correspondent chacun à un aspect du combat avec l'arme étudiée. La lance ne déroge pas à cette règle, et ce sont trois de ces *Maîtres* qui nous montrent les gardes de base du côté droit, qui d'après Fiore lui-même correspondent à celle de l'épée, contre un adversaire qui va frapper de pointe depuis son propre côté droit. Dans le

Pisani-Dossi, le second adversaire seulement a les mains croisées, mais pour les premiers et troisièmes *Maîtres*, c'est la main gauche de l'ennemi qui est plus proche de la pointe ; le Ms. lat. 11269 suit cette leçon. Chez Vadi, le second ennemi est en garde à gauche. Notons que le Pisani-Dossi précise à chaque fois que c'est nécessaire que la lance du *Maître* est courte alors que celle de son adversaire est longue ; ceci peut confirmer l'avantage tactique d'un raccourcissement fort des lances tel que nous l'avons vu dans les exemples de Froissart. Cela peut aussi vouloir dire que l'adversaire tient sa lance longue, c'est-à-dire près du talon, alors que le *Maître* la tient plutôt vers le milieu de la hampe, donnant une certaine relativité aux notions d'avantages liés à l'allonge auxquels nous faisons référence ci-dessus.

⁶⁴⁵ La référence est ainsi faite aux usages de la fin du XIV^e et du XV^e siècle pour les ouvertures chevaleresques de commencer le combat à cheval par une charge de lance, ou à pied par un « poux » ou un jet de lance, et de le poursuivre avec d'autres armes (la hache et/ou l'épée, et la dague). Bien que le cadre soit ici donné d'un combat normé, nous pensons que les techniques de lance de Fiore peuvent – et doivent – se transposer à d'autres circonstances plus « libres ».

La première garde montrée par les *Maîtres* est une *Porte de Fer*, la lance tenue pointe haute (Vadi la tient pointe basse), main droite en haut, main gauche en bas de la hampe, l'arme sur le côté droit, le pied gauche en avant, La seconde une *Demi Porte de Fer* : les mains et les pieds placés de la même manière, mais la pointe de la lance tenue basse devant le *Maître*. La troisième est une *Garde de la Fenêtre*, la jambe gauche en avant, le corps ouvert vers l'arrière, la lance tenue bras croisés à l'horizontale à hauteur du visage, la pointe vers l'adversaire (dans le Ms. lat. 11269, la lance semble derrière la tête du *Maître* ; c'est sans doute une erreur : dans la vignette au dessus, l'artiste a oublié de dessiner la hampe entre les mains du *Maître*). Cette Garde, nous dit le MS Ludwig.XV.13, s'accommode bien d'une lance longue (donc tenue vers le talon). Toutes ces gardes donnent la même technique : quand l'adversaire lance son coup (et avance sa jambe droite), le pied droit du *Maître* se déplace hors de la ligne virtuelle qu'on peut tracer entre les combattants, et simultanément que le coup ennemi est rabattu, la pointe de la lance du *Maître* frappe au visage ; Vadi nous dit qu'il ne montre ce jeu que « par tradition », tant il peut sembler évident⁶⁴⁶. Un quatrième *Maître* (sans couronne dans le MS Ludwig.XV.13 et MS M.383) montre le *Contre* à réaliser si on subit la technique : frapper avec le talon de la lance en avançant le pied gauche (et sans doute reculer le pied droit pour rester dans la bonne mesure) ; les MS Ludwig.XV.13 et MS M.383 nous disent alors qu'il est fort commode d'avoir un talon pourvu d'une pointe de bon fer.

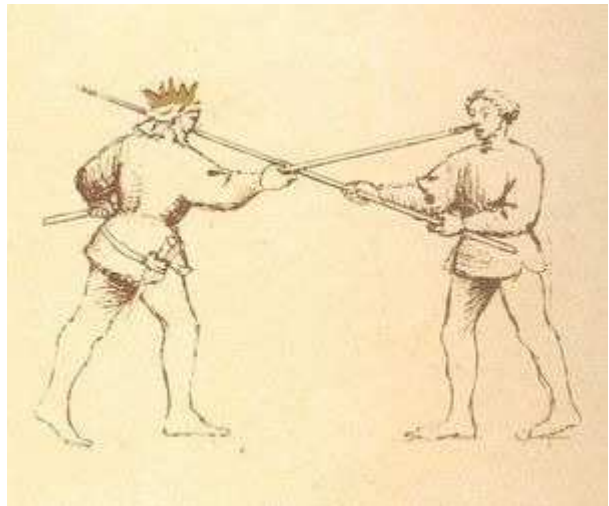


Fig. 192 : *Premier Jeu*. D'après F.Novati.

De la même manière, les *Maîtres* de la partie inverse (MS Ludwig.XV.13 : « *magistri di parte riversa* ») introduisent leurs gardes (cette partie est absente du Ms. lat. 11269 comme de Vadi), avec le Pisani-Dossi avertissant qu'un quatrième *Maître* viendra là encore achever la description de l'Art. Ici, tous les adversaires frappent avec la main droite en haut. La première garde est une *Dent du Sanglier*, le corps tourné vers l'arrière, la jambe droite plus proche de l'adversaire, la lance tenue verticale, pointe haute, main gauche en haut. Les MS

⁶⁴⁶ Il a en effet précisé pour les deux dernières gardes qu'il allait faire une *Mezza Volta*, une demi-volte, depuis celles-ci

Ludwig.XV.13 et MS M.383 nous informent que ce qui se fait à droite se fait de même à gauche. La seconde garde est une *Garde de la Vraie Croix*, même position de corps que précédemment, mais lance horizontale, au niveau de la taille, pointe en arrière. La troisième est une *Garde de la Fenêtre*, l'arme horizontale tenue cette fois-ci à hauteur de visage, pointe en avant (pour cette troisième garde, le MS Ludwig.XV.13 représente une lance de cavalerie, avec épaississement et réserve proximale). La dernière vignette représente le *Jeu* depuis ces gardes : à la fois une défense et une attaque, comme ci-dessus.

Le folio 33 du MS Ludwig.XV.13 nous présente ce qui ressemble davantage à une situation de *self-defense* contre une attaque à la lance, où le *Maître* a eu le temps de tirer sa dague dans le meilleur des cas et va se servir de son bâton (dans le Ms. lat. 11269, il tient une lance) pour se couvrir, ou dans le pire des cas n'a pu s'équiper que de deux gourdins ou branches sans doutes ramassés en toute hâte. La chose vraiment intéressante en ce qui nous concerne est que sur la première technique, les adversaires estoquent depuis le haut ou depuis le bas. La défense est simple : se cachant derrière son bâton fermement ancré au sol, le *Maître* va pivoter son corps de pied ferme pour dévier le coup à l'aide de son bâton, puis avancer son pied en même temps qu'il frappe de la dague tenue de la main gauche s'il le faut, par exemple s'il s'est couvert du côté droit. Le contre est tout aussi simple : comme ci-dessus, les adversaires n'ont qu'à inverser leur arme et frapper avec le talon. Si cette manœuvre est elle-même contrée, une dernière inversion leur permettra de frapper du fer. Un autre contre possible au coup de dague est de lever la lance et d'intercepter le bras du Maître à l'aide de la hampe. La seconde technique, celle avec les gourdins, est plus anecdotique : lorsque l'adversaire attaque, le Maître jette le gourdin qu'il tient de la main droite à la tête de l'ennemi, en même temps qu'il avance son pied arrière (en l'occurrence le droit) tout en dégainant sa dague et en frappant immédiatement. Le contre est là encore de lever les mains et de se couvrir du coup de dague avec la hampe de la lance.

Le folio 48 du MS Ludwig.XV.13 (folio 6 du Ms. lat. 11269, 8 du MSM.383 et 33 du Pisani-Dossi) nous montre le combat du piéton contre le cavalier, et contient des informations très intéressantes avant même que les techniques ne commencent : d'une part, le *Maître* est armé d'une *Ghiavarina* : un épieu à ailettes. D'autre part, ses adversaires vont frapper de dessous, la lance tenue au milieu de la hampe (ce qui montre qu'une telle saisie, et qu'un tel coup, est encore pratiquée au XV^e siècle), ou alors la lance tenue longue et couchée sous l'aisselle, en « vraie » lance de cavalerie ; enfin, elle peut aussi être jetée. Toutes ces trois

actions semblent effectuées avec des armes identiques : des lances à fers losangiques dans le Ms. lat. 11269, angulaires et allongés à tranchants concaves dans les MS Ludwig.XV.13 et Pisani-Dossi, plus frustement représentées dans le MS M.383, où tous les fers sont couverts d'une feuille d'argent s'étant oxydée avec le temps.

Le *Maître* attend en *Dent du Sanglier*, la main droite en haut, la main gauche en bas, l'arme tenue pointe basse le long de son côté

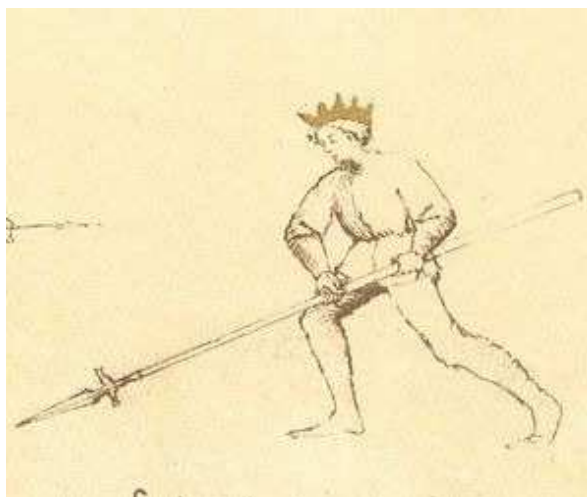


Fig. 193 : la garde du piéton contre le cavalier.

gauche, la jambe droite en avant ; « pour personne au monde il ne quitterait cet endroit », même si (c'est là une leçon du Pisani-Dossi) l'adversaire était Roland ou Pulicano⁶⁴⁷ lui-même. Lorsque l'attaque arrive, le pied droit se déplace à la traverse, le pied gauche passe avec un angle et de l'épieu, la lance adverse est écartée. Une telle technique, nous dit Fiore, peut être faite avec le bâton ou l'épée.

Le *Jeu* suivant nous en montre l'effet : la lance de l'ennemi est déviée, le fer de l'épieu menace son visage. Le Pisani-Dossi semble même montrer la hampe de la lance adverse prise dans les ailettes : elle donne en tout cas un renseignement précieux sur une des fonctions vulnérantes de l'arme, confirmé par le MS Ludwig.XV.13, le MS M.383 et le Ms. lat. 11269 : on l'utilise pour frapper de taille aussi bien que d'estoc.

Le dernier *Jeu* est une variante : au lieu de venir frapper de taille ou de pointe au visage de l'adversaire avec le fer de l'épieu, on exploite l'inertie donnée par le déplacement et l'action d'écarter la lance adverse pour inverser l'arme et frapper avec le talon garni « d'un fer bien trempé » (MS Ludwig.XV.13/MS M.383) ; le Ms. lat. 11269 est en revanche confus sur cette technique : là encore, l'artiste semble avoir fait une erreur et a représenté la lance de l'élève de Fiore derrière celle de son adversaire.

Ainsi les leçons de Fiore dei Liberi, avec l'aide de Filippo Vadi, nous ont-elles fourni de précieux renseignements tant directs qu'indirects sur les utilisations de la lance tant à pied

⁶⁴⁷ Au sujet de ce personnage, nous admettons notre ignorance.

qu'à cheval ; nous verrons plus en détail les principes et techniques du combat équestre avec cette arme lorsque nous traiterons de cette circonstance particulière du combat.

Les manuscrits du groupe *Gladiatoria* décrivent pour ce qui concerne la lance un affrontement entre deux adversaires en armure, suivant des instances ressemblant à celles qu'énonce Fiore avec cependant quelques subtiles différences : un combat à la lance, puis à l'épée, puis à la dague et éventuellement la lutte, sans d'ailleurs que l'emploi de chaque arme se fasse séparément – on peut ainsi se servir de l'épée contre la lance, de la dague contre l'épée, et inversement. Simplement, la lance semble devoir être utilisée en premier, selon l'usage en cours⁶⁴⁸. Visiblement, le combat est à outrance : la partie traitant de dague ne laisse que peu de doute à ce sujet. Les lances sont de dimensions moyennes, faisant une à deux têtes de plus que les combattants ; leur fer est losangique, à tranchants convexes et arête médiane.

Fig. 194 : MS Germ.Quart.16 01v

Les manuscrits semblent découler d'un archétype perdu⁶⁴⁹, mais sont relativement cohérents les uns avec les autres, à l'exception de ceux de New Haven et de Wolfenbüttel, qui

⁶⁴⁸ Rappelons que l'armure conditionne grandement le combat, d'une manière qui était connue des combattants de l'époque. Sans pour autant affirmer que tous étaient instruits dans les techniques les plus pointues de *Harnischfechten*, ils devaient néanmoins savoir agir en conséquence face à un adversaire ainsi protégé : savoir où et comment frapper pour passer outre les défenses de corps de l'ennemi.

⁶⁴⁹ Discussions avec Dierk Hagedorn, 18 septembre 2012.

sont lacunaires⁶⁵⁰. Ils livrent techniques et contres pour chaque adversaire, présentant parfois quasi-simultanément ce que l'un et l'autre doivent faire en action ou réaction à ce qui est proposé en douze *Jeux* ou *Pièces* (« *Stuckch* »).

La première *Pièce* est une forte estocade de haut en bas asséné avec puissance ; le contre est de prendre sa propre lance la pointe basse, la main gauche vers elle et de dévier ce coup de pied ferme (la jambe gauche restant avancée), finissant ainsi en position pour estoquer le pied de l'adversaire en poussant des deux mains.

La seconde est un contre utilisant l'épée, qu'il faut dégainer et tenir à revers pour écarter la puissante estocade adverse faite main gauche devant et éventuellement entrer en distance.

La troisième est un contre à une puissante estocade au visage, toujours main gauche devant : on place le talon de la lance en terre et on dévie l'attaque d'un coup vers le haut tout en tournant sur place pour se mettre en position pour frapper à son tour.

La quatrième est d'abord une réaction à un jet de lance raté : agripper son arme des deux mains et se préparer à frapper d'estoc de toute sa puissance ; en contre, l'adversaire dévie l'attaque à l'aide de sa main gauche et coince l'arme sous son aisselle. Tirant son épée, il s'apprête à la jeter où bon lui semblera.

La cinquième est un contre sur un adversaire estoquant puissamment de sa lance après un jet de lance raté : prendre l'épée à deux mains par la poignée et dévier le coup vers le haut, puis entrer en demi-épée.

La sixième part sur les mêmes circonstances, sauf qu'ici c'est la dague qui est utilisée pour dévier l'estocade adverse ; la suite étant d'essayer de lui faire perdre sa lance.

La septième n'est plus vraiment un jeu de lance : suivant la précédente, l'adversaire désarmé tire son épée et frappe un coup depuis le haut. Une parade avec la dague tenue à deux mains (la main gauche sur la lame) permet d'entrer en lutte.

La huitième est simplement de prendre sa lance et de se préparer à l'envoyer avec force en choisissant soigneusement sa cible, afin que cette attaque ne soit pas vaine ; si

⁶⁵⁰ Le manuscrit de Cluny ne contient quant à lui pas de texte.

l'adversaire devance et jette en premier, alors il faut se préparer à l'estoquer, en tenant aussi long (ou longtemps ?) que nécessaire.

La neuvième est contre un adversaire voulant jeter sa lance tout en se protégeant de sa targe : il faut alors prendre sa lance et son bouclier de sa main gauche, jeter ce dernier au sol⁶⁵¹ et dégainer son épée en attendant le lancer.

La dixième est contre un adversaire s'étant débarrassé de sa targe et tenant épée et lance ensemble, des deux mains, qui estoque avec force. Il s'agit alors de prendre lance et targe ensemble et de résister vigoureusement.

La onzième est contre un adversaire qui, targe en main gauche, lève son bras droit pour jeter puissamment sa lance ; il faut alors prendre épée et targe dans sa main gauche, y recevoir l'arme de l'adversaire tout en levant sa main droite pour à son tour jeter sa lance à la meilleure ouverture. Et ainsi être prêt à prendre son épée.

La douzième et dernière pièce est un peu spéciale : tenant son épée de la main gauche, la lance ramassée au creux de ce même bras, il s'agit de dévisser le pommeau⁶⁵² de l'épée et de le jeter sur l'adversaire ; profitant de sa surprise, on réduit la distance pour l'engager d'épée ou de lance, selon ce qui est préférable. Le contre est de recevoir le pommeau sur la targe, et de tenir sa lance de la main droite pour donner un coup d'arrêt si l'adversaire décide de se rapprocher (le terme utilisé est « *ein lauff* », qui traduit une action de « courir vers », « se précipiter dessus »).

Hormis cette dernière pièce fort peu orthodoxe, le groupe de manuscrits nous apporte ainsi quelques éléments pertinents permettant eux aussi de comprendre certains aspects du combat à la lance, en particulier en armure. D'une part, la possibilité permanente de jeter son arme de manière offensive ; si l'on en croit les illustrations, un tel jet se fait en la saisissant près du talon et non au milieu de la hampe, comme on aurait pu le supposer. C'est certainement la distance réduite qui autorise une telle action. D'autre part, les estocades qui se font main gauche en haut de l'arme ; c'est certes une des deux possibilités, mais quand on la confronte avec l'iconographie, on constate que c'est, en armure, la plus usitée. L'armure, justement : les manuscrits insistent sur la puissance des frappes ; cela implique-t-il que la

⁶⁵¹ Selon notre interprétation.

⁶⁵² Ce qui implique d'avoir une épée ainsi assemblée...Et c'était fort peu la norme à l'époque.

lance est à même de traverser l'armure ? Ils semblent, certes, à la fois peu discriminants sur les endroits à toucher, disant d'aller là où ce sera le plus aisé ou à la cible la plus proche, mais mentionnent toutefois une frappe au visage, et une autre au pied, où on sait que l'armure est moins épaisse. Une autre information qui ne vient pas réellement comme une surprise : on se sert de la hampe de la lance pour dévier le coup. Mais demeure la constante du *Harnischfechten* : « rentrer dedans », aller au corps-à-corps.

Hans Talhoffer nous donne lui aussi quelques leçons de combat à la lance à pied, que ce soit avec ou sans armure. Les manuscrits Gotha MS Chart.A.558 (1443), MS Thott.290.2° (1459) et Cod.icon. 394a (1467) ne contiennent concernant la lance que des passages en armure évoquant les mêmes circonstances que le *Gladiatoria* : un duel judiciaire cette fois-ci bien matérialisé par les

cercueils qui attendent les combattants dans le 1443 : il s'agit alors dans le 1443 de se couvrir du jet de lance adverse en relevant le bras gauche en utilisant la poignée de l'épée, celle-ci étant tenue au niveau de la croisée, la lame posée sur l'épaule gauche. Dans le 1467, la lance est jetée de la main droite tout en étant guidée par-dessus le bras gauche, en utilisant l'angle formé par la garde et la lame alors que l'épée est tenue comme précédemment (mais la lame repose sur l'extérieur du bras gauche) ; l'adversaire couvre le jet avec lance et épée tenues ensemble des deux mains, repoussant l'arme des siennes entre ses deux mains (fol. 36v-37). Le 1459 nous montre cette même technique, mais depuis l'autre côté et en nous livrant une image détaillée de cette parade ; en outre, il nous offre la suite : après s'être couvert, on jette la lance, que l'adversaire couvre en levant son bras gauche, l'épée tenue à l'envers le long de celui-ci (fol.85v-86v). Cette technique semble avoir été également montrée dans le MS XIX.17-3 (1446-1459), d'après sa copie, le MS KK5342 (après 1480)), ainsi que dans le MS 78.A.15 (ca. 1450).

C'est dans le MS 78.A.15 (ca. 1450) et le MS XIX.17-3 (et donc également le MS KK5342) qu'on trouve des techniques de combat à la lance à pied sans armure. Le 1450 a visiblement été réorganisé, et les planches de lance y sont épapillées sans former une unité cohérente. Cela n'est pas le cas pour le 1480, qui les présente les unes à la suite des autres ; la

section s'achève par une planche piéton contre cavalier. Les techniques semblent être similaires à celles du 1450, mais ce dernier contient en outre quelques lignes de texte et une planche avec lance contre fléau ne figurant pas dans le 1480, que nous ne traiterons pas. Nous allons donc aborder ces passages en nous servant des leçons des deux manuscrits⁶⁵³. Notons cependant que parfois dans le 1480 c'est un bâton qui est figuré, pas une lance.

La première technique montre visiblement un combattant tenant sa lance de la main droite près du talon, mais avec celle-ci dans le sens « régulier », c'est-à-dire le pouce vers la pointe, alors que son adversaire l'attend en garde, cette fois-ci avec la main droite en haut de la hampe et la jambe droite avancée ; elle n'a pas d'équivalent dans le 1450. Sur la seconde, l'estoc long a été donné, et couvert par la hampe de la lance, avec un pas en avant de la jambe gauche. La troisième technique se trouve dans les deux manuscrits : le combattant de gauche s'apprête à délivrer un puissant coup – de taille, apparemment – avec sa lance (« *da will er den grossen schlag weren* ») alors que l'adversaire attend le coup, la lance tenue basse, pointe en arrière, main gauche inversée, jambe droite avancée. La suite est ainsi, à la planche suivante : l'attaque a été rompue, l'assaillant, emporté par son coup, tourne le dos à l'adversaire qui l'empale au niveau du bassin ; la lecture du 1450 pourrait laisser croire que le personnage en tenue bicolore est celui qui, auparavant, s'apprêtait à donner le grand coup : mais il y a là, comme fréquemment dans cette littérature, une inversion de rôle entre les deux planches. Sur la suivante, le coup est paré par la queue de l'arme (la partie de la hampe près du talon). Ensuite, le combattant avance pour placer sa hampe sous le menton de l'adversaire, avançant sa jambe gauche par derrière celle de droite de son ennemi, pour ainsi le basculer au sol ; cette technique est pratiquement universelle tant elle apparaît dans grand nombre de sources sur le combat, que ce soit à l'arme d'hast ou à l'épée. La technique suivante propose, après une parade demi-lance avec la hampe, entre les mains, de venir empaler l'adversaire au niveau du bassin avec le fer de la lance tenue comme précédemment. Sur la suivante, on vient crocheter derrière le genou gauche de l'adversaire avec la tête de l'arme alors que la parade se fait demi-lance contre demi-lance. La suivante propose un raccourcissement de la distance : on vient du bras gauche attraper par dessus le bras gauche de l'adversaire de même que son arme (le 1450 ne prend que le bras), et on estoque en tenant sa lance près du talon, la main en supination. La dernière technique montre un piéton contre un cavalier : la lance tenue main gauche en avant, le talon de l'arme calé dans l'angle formé par pied droit posé en arrière et le

⁶⁵³ Nous utiliserons en guise de complément la transcription de Dierk Hagedorn du manuscrit de 1450, disponible à http://www.hammaborg.de/en/transkriptionen/talhoffer_berlin/01_talhoffer.php [consulté le 18 novembre 2012].

sol – une posture qui rappelle fortement ce qui est bien connu pour les piquiers de la Renaissance mais qui donc semblait déjà utilisée en 1450.

Ainsi, Hans Talhoffer semble nous proposer une escrime à la lance plus proche du combat à l'arme d'hast (hache, hallebarde, bâton) qu'autre chose, mais tenant quand même compte des spécificités de l'arme (comme de frapper de pointe en tenant la lance près du talon). Il confirme la possibilité de l'utilisation de la lance pour porter des coups de taille. En revanche, il l'emploie beaucoup « à *contrepoix** », pour reprendre les termes français de l'époque, c'est à dire avec la tête à gauche et en bas. Quand elle est ainsi tenue, les deux mains sont en pronation. Mais il confirme également, si besoin était, l'utilisation active de la hampe dans ce type de combat. C'est néanmoins une escrime beaucoup plus spécifique, beaucoup plus particulière qui est proposée ici, du moins est-ce l'impression qu'on pourrait avoir. Car sa dernière technique contre un cavalier semble être un exemple précoce d'un usage généralisé de l'arme longue contre les troupes à cheval.

D'autres sources existent contenant des passages de combat piéton à la lance, comme le Cod.44.A.8 de l'Accademia Nazionale dei Lincei de Rome (dit pseudo-Peter von Danzig), qui nous livre des gloses sur le *Kampffechten* de Johannes Liechtenauer ; mais leurs apports à notre propos sont limités : les techniques concernent ainsi la lance dans les circonstances particulières d'un combattant choisissant de descendre de cheval pour poursuivre à pied. Elles n'y sont ni très nombreuses, ni très originales, et rappellent fortement ce que fait Fiore contre un cavalier. Dans un combat où les deux adversaires ont démonté, il s'agit simplement d'estoquer quand l'autre jette son arme, ou inversement, et d'aller promptement l'engager en demi-épée, en dague ou en lutte. Ou de changer d'ouverture pour frapper de pointe là où sa parade l'a fait se découvrir. Mais elles ne contiennent pas de réelles informations sur l'utilisation plus étendue, plus globale de l'épieu comme les sources que nous avons détaillé ont pu, elles, en amener.

Le *Gladiatoria* de Wolfenbüttel (Cod.Guelf.78.2 Aug.2°) contient quelques illustrations de lance sans texte n'appartenant pas au groupe lui-même, mais il est difficile d'en tirer grand chose de pertinent. Paulus Kal (BSB Cgm 1507, avant 1479) montre six planches de lance à pied (si on inclut les deux contre un cavalier), mais elles ne diffèrent pas des principes contenus dans *Gladiatoria*, Talhoffer ou Fiore : déplacer un jet avec la lance tenue droite (fol. 19v), déplacer avec la main gauche avant de saisir l'arme adverse et de se rapprocher (fol. 20), entrer en demi-épée (fol. 20v/21).

En revanche, une source tardive nous renseigne sur l'apparition et la fonction des crochets, ailettes et autres projections que peuvent porter les fers de lance ; voici ce qu'écrit Giacomo di Grassi⁶⁵⁴, au sujet de la pertuisane (dans la traduction anglaise de 1594) :

« Par la suite, les hommes ayant considéré, que comme cette arme n'était que pour frapper, elle pourrait à une quelconque part, avoir également quelque chose pour couvrir, en ce quoi on pourrait dire qu'elle est une arme parfaite, ils conçurent d'ajouter sur celle-ci deux crochets ou fourches, par lesquelles, un coup pourrait être paré, qui quittant la pointe et continuant le long de la hampe, pourrait venir blesser la personne. Et ces deux fourches, ou (si je puis dire) ces deux défenses furent par quelques hommes placées sur cette partie du fer qui est au plus proche de la hampe. »⁶⁵⁵

Qui plus est la pertuisane peut « Blesser ces cavaliers (qu'ils ne pourraient point atteindre de leurs épées) aussi bien de leur pointe que de leurs tranchants. »⁶⁵⁶, ce qui rappelle sans équivoque l'usage que Fiore fait de sa *Ghavarina*.

Une chose importante est à considérer dans l'utilisation de cette arme par les Maîtres italiens de la Renaissance : la préhension courte de l'arme. Ainsi, même si di Grassi est tardif, son prédécesseur, l'illustre Achille Marozzo propose un enseignement s'inscrivant dans une lignée plus ancienne⁶⁵⁷ que l'on peut ainsi faire remonter au XV^e siècle. Or voici comment Marozzo recommande de tenir l'arme ; notons que l'illustration associée montre le combattant se tenant jambe droite en avant :

« Ici, étant arrivé près de ton ennemi, pour faire attention que quand tu le trouves dans une garde similaire, je veux que tu prennes toujours ta partisane à deux mains. C'est-à-dire les articulations de ta main droite seront en haut et le poignet de celle-ci tourné en bas et les articulations de la main gauche seront tournées en bas et le poignet sera tournée en haut, au contraire l'une de l'autre

⁶⁵⁴ DI GRASSI Giacomo : *His True Arte of Defense*, K.U.Leuven, Universiteitsbibliotheek, 4A 642, 1594. L'original italien date de 1570.

⁶⁵⁵ « Afterwardes, as men had considered, that as this weapon was only to strike, it might in some part thereof, have aswell something to warde withall, whereby it might be said to be a perfect weapon, they devised to add unto it two crookes or forkes, by the which, that blow might be warded, which parting from the point and continuing downe along the staffe, would come to hurt the person. And these forkes, or (I may saie) these defences were by some men placed on that part of the Iron, which next adjoyneth to the staffe... »

⁶⁵⁶ « ...hurt those horsemen (whome they might not reach with their swords) aswell with their point as with their edge »

⁶⁵⁷ Passant par Di Luca et Dardi. Voir ANGLO Sidney, *op. cit.*

et tu feras cela voulant être patient.»⁶⁵⁸



Fig. 197 : La Pertuisane de Marozzo.

Même si la pertuisane de Marozzo ne s'orne pas des projections dont parle di Grassi, une distance aussi courte justifie pleinement leur présence et leur rôle, ici fort similaire à l'une des fonctions de la garde de l'épée. Marozzo frappe en outre de taille avec son arme (or une préhension courte facilite également le coup de taille), encore qu'il précise en fin de chapitre :

«Te sachant avec une arme d'hast, il n'y a pas beaucoup de coup. Parce que généralement, il ne s'en trouve pas d'autre que des punta, de la roncha et hallebarde à l'extérieur et encore parfois de partisane, mais peu de fois se trouve des coups de taille.»⁶⁵⁹

Encore que cela semble davantage être un choix personnel et donc dénote des usages possibles plus fréquents du coup de taille de la part d'autres combattants. Il se sert copieusement de la hampe pour mettre en échec le coup adverse, qu'il soit de pointe ou de tranchant. Il n'hésite pas (partie 4, partie 6) à changer de mains, plaçant la droite en haut et la gauche en bas, selon l'intérêt et l'avantage de la situation. L'ensemble du corps peut être visé : tronc, tête, bras et jambes.

Marozzo emploie également la pertuisane en conjonction avec un grand bouclier rond (*Rotella*⁶⁶⁰) bien spécifique à l'Italie. Naturellement, l'arme n'est tenue qu'à une main, et ne

⁶⁵⁸ « Hora, essendo arrivato appresso del tuo inimico, per farte avertito che quando te trovasse a uno simile parangone, io voglio che sempre mai tu pigli la partesana tua manescamente, cioè li nodi della tua mano dritta seranno a l'insuso e 'l polso della detta a l'ingioso volto e li nodi della mano manca seranno volti a l'ingioso e 'l polso serà volto a l'insuso, al contrario l'uno de l'altro e farai che volendo tu essere paciente. » MAROZZO Achille, *Opera Nova*, chapitre 180, seconde partie, 1536. Traduction d'Aurélien Calonne et Catherine Loiseau, disponible à <http://www.gassion.fi/amhe/nos-travaux/traduction-de-lopera-nova-de-marozzo/> [consulté le 01 novembre 2012].

⁶⁵⁹ « sapendo tu che in nel'armi d'asta non gli è troppe botte, perchè generalmente el non se tra' quasi se non de punta, dalla roncha e alabarda in fuora & ancho qualche volta de partesana, ma poche volte se tra' de taglio. » *Ibid.*

⁶⁶⁰ Une sorte de bouclier circulaire à manipule latérale et énarne centrale, dont on retrouve diverses variantes ou antécédents dans l'iconographie italienne du XV^e siècle. Sa popularité à la Renaissance vient aussi probablement

peut dès lors délivrer que des attaques de pointe. La *Rotella* est tenue loin du corps (autant que l'extension du bras le peut), et dissimule la main armée. L'arme est tenue comme si on voulait la jeter (« *Tu lui feras tenir la partisane en main à la façon d'une lance.* »⁶⁶¹), encore que nous pensons qu'il s'agisse moins d'une question de pronation/supination que du positionnement de la main sur la hampe (à peu près au niveau du centre de masse) : l'illustration montre une lance en pronation. Mais plus loin au cours de son exposé, Marozzo inverse cette préhension, et passe en supination de la main droite ; la main gauche, lâchant la manipule du bouclier, vient même saisir elle-même l'arme près de la tête (partie 7) ; c'est cependant là un usage bien particulier à cette combinaison d'armes. La hampe de l'arme peut être utilisée pour parer (partie 3) ; le bouclier peut être relâché pour prendre l'arme à deux mains (partie 4), ou utilisé offensivement (partie 5) pour frapper et coincer le bras armé de l'adversaire.

Sa partie sur l'épieu est évidemment tout aussi intéressante : là encore, la main haute est placée fort près de la tête de l'arme ; les ailettes sont à maintenir verticalement (« La corne de celle-ci sera toujours tourné vers le haut et l'autre en bas, au contraire l'une de l'autre. »⁶⁶²). L'adversaire peut être avec ou sans armure. A la partie 5, les ailettes sont

utilisées pour détourner l'arme adverse, alors que la queue vient frapper son visage ou que l'on peut rentrer à la lutte ; en fait, Marozzo recommande même de lâcher la main droite pour dégainer épée ou dague et donner un coup de taille de revers à la jambe, ou un estoc au flanc. Cependant, Marozzo semble contredire l'utilisation de taille de l'arme⁶⁶³ ; mais c'est à mettre en relation avec les formes qu'ont ces armes à son époque, l'illustration montre clairement une chauve-souris, aux ailettes pointues fort développées. Le vrai paradoxe est qu'il n'utilise pas ces ailettes, pourtant visiblement faites pour l'attaque, de manière offensive.



Fig. 198 : L'Épieu de Marozzo.

du fait qu'il rappelle les modèles de la Grèce classique.

⁶⁶¹ « *la partesana tu gliela farai tenere in mano in foggia di lanciarla.* »

⁶⁶² « *le corne del sopradetto sempre tignendone una al'insuso volta e l'altra al'ingioso, al contrario l'una de l'altra.* »

⁶⁶³ Di Grassi lui aussi s'oppose à la taille avec la pertuisane, mais en précisant que c'est dans le cadre d'un combat singulier : le coup étant lent, l'adversaire pourrait prendre le tempo et estoquer avant qu'il ne porte. Dès lors, on peut imaginer que le vénitien ne s'oppose pas à un coup de taille lors d'un combat multiple.

Qu'en est-il alors de la pique ? Nous l'avons vu, elle est mentionnée dès le XIV^e siècle dans les chroniques et autres textes historiques. Il semble toutefois que peu d'auteurs techniques contemporains se soient attachés à son maniement, peut-être parce que celui-ci est rendu simple par la grande longueur de la hampe qui n'autorise que peu de variations dynamiques sinon un coup d'estoc, ce qui est un jugement bien lapidaire. Nous pourrions nous appuyer sur les leçons de Joachim Meyer qui, comme nombre d'autres Maîtres allemands inclut cette arme dans la panoplie de son enseignement⁶⁶⁴. Et il est vrai que la pique est à l'époque du coutelier strasbourgeois toujours l'arme reine des champs de bataille. Cependant le contexte dans lequel Joachim pratique, le champ d'application des techniques qu'il donne participe d'un affrontement à un contre un qui dès lors offre des possibilités bien spécifiques pour l'expression de l'escrime avec cette arme. Qui plus est, même si on peut envisager que l'arme ne connaît que peu d'évolution dans son principe général entre le XIV^e siècle et la seconde partie du XVI^e, l'éloignement temporel peut nous amener à considérer les propos de Meyer avec quelque nuance ; aussi nous n'élaborerons pas sur ses gardes ou sur ses jeux ; les positions et appuis de Meyer, avec les jambes largement écartées et le corps bien en avant semblent par trop éloignées de ce que l'iconographie nous donne à comprendre pour les postures des XIV^e-XV^e siècles. Son escrime à la pique s'appuie sur la linéarité de l'arme, et la puissance des effets de levier qu'on peut lui imprimer tant pour la défense que pour l'attaque. Avec cet objet, le fort et le faible se voient augmentés formidablement dans leur importance ; ce qu'on retiendra surtout, c'est l'écartement des mains sur la hampe, qui seul peut permettre de manœuvrer l'arme, et l'immense inertie de celle-ci, en particulier au niveau de ses changements d'angles d'ouverture ou de garde. L'inversion et la mobilité des mains est également de la plus grande importance. Le plus surprenant est que Meyer propose malgré tout, malgré la distance qui semble séparer les combattants, des entrées en lutte avec la pique⁶⁶⁵.

Le compilateur bavarois Paulus Hector Mair (1542)⁶⁶⁶ inclut dans ses luxueux ouvrages des leçons de pique découlant certainement d'une tradition plus ancienne, réduisant ainsi le décalage temporel ; cependant là encore nous ne nous appesantirons pas sur son discours. Ce qu'il offre sur la pique (et non sur le très long bâton, qui peut cependant lui être lié) et qui peut intéresser notre propos se trouve dans la section équestre de son premier

⁶⁶⁴ Voir également les gravures de Virgil Solis.

⁶⁶⁵ Saluons ici les informations fournies activement par Olivier Dupuis lors d'un de ses ateliers au stage qu'il organisa à Witternheim en 2011.

⁶⁶⁶ Ainsi dans son *Opus Amplissimum de Arte Athletica*, Dresde, Sächsische Landesbibliothek Mscr.Dresd.C.93 (1542), illustré par Jörg Breu le Jeune.

volume : il fournit des solutions pour un cavalier contre un piquier guère différentes de ce que l'on verra ci-après dans la section sur la lance à cheval. Mais la position du piéton, ou bien avec le talon de la lance au sol, ou bien avec l'arme tenue horizontale à hauteur d'épaule, rappelle fortement, et heureusement, ce qui est connu par d'autres sources. Dans sa section sur le duel à la pique, Paulus Hector Mair propose lui aussi diverses gardes hautes et basses, mais également la possibilité de prendre la pique par son milieu ; de même qu'une entrée en lute.

Le vénitien di Grassi propose lui aussi un chapitre sur la pique⁶⁶⁷ : il est certes tout aussi tardif que Meyer, mais ses leçons peuvent apporter quelques détails pertinents sur la compréhension du maniement de l'arme tant il s'attache à expliciter le pourquoi, le comment et le but de ses propositions. Il précise cependant que ses enseignements ne concernent que le combat singulier (« Pour ce que la manière de l'utiliser dans les guerres, n'est point présentement mon but. »⁶⁶⁸), et non l'usage de l'arme à la guerre. Ainsi pour la pique, et contrairement à l'arme plus courte, il place la main droite en arrière, proche du talon mais cependant quelque peu en avant de celui-ci (« *an armes length* »), la main gauche se portant bien en avant, suffisamment relâchée pour que la pique puisse y coulisser. Ainsi un plus grand levier est obtenu, facilitant la manipulation de l'arme d'autant plus qu'ici, c'est la main forte qui est derrière. Le point de pivot de l'arme est effectivement plus proche de la main gauche. Il mentionne d'autres manières de tenir l'arme, qui n'ont cependant pas son agrément : par le milieu, mais on s'expose davantage au danger, ou par le talon mais la manipulation devient difficile, et la force du porteur en est d'autant réduite de sorte qu'il ne peut soutenir ou se couvrir d'un coup venant contre lui. Toutefois, son explication de l'efficacité supérieure de la pointe en raison de sa vitesse et du plus grand diamètre de sa rotation souffre d'une trigonométrie douteuse, mais reflète bien les considérations de l'auteur et de son temps. Ses instructions sont simples : il existe deux gardes à la pique, l'une haute frappant de haut en bas et l'autre basse frappant de bas en haut, qui s'opposent entre elles. Lors du coup, il est primordial de d'abord dévier la pique adverse avant que de porter la pointe ; mais il donne dans ce cas une troisième garde, propre à contrer les deux autres car la pique y est tenue dans une position intermédiaire, et donc plus longue que les précédentes puisque la pointe est en ligne avec l'ennemi. L'écartement de la pique adverse peut se faire d'un côté comme de l'autre, mais doit être effectuée en gardant la sienne propre aussi proche de la ligne centrale que

⁶⁶⁷ DI GRASSI Giacomo, *op. cit.*.

⁶⁶⁸ « for the manner of using it in the warres, maketh not at this present for my purpose. »

possible. La mesure est alors gagnée en avançant la jambe droite. Le contre est le même qu'à l'arme plus courte : profiter de ce que l'ennemi a écarté son arme pour dévier la sienne propre, prendre le tempo et estoquer avec un pas, puis se retirer.

Ainsi ces sources livrent des informations précieuses sur l'emploi de l'arme au XV^e siècle principalement, et permettent d'appréhender plus finement les données disponibles sur la manière dont elle était employée. L'ouverture aux sources du XVI^e siècle permet en outre de compléter et de comprendre d'autres aspects de l'utilisation de l'arme, avec les nuances de rigueur. On voit ainsi confirmée la capacité de coupe de la lance, de même que son efficacité contre l'armure à condition de frapper puissamment. On comprend l'utilisation de la hampe dans le combat, de même que celle du talon de l'arme. On voit également que la lance du piéton peut être celle du cavalier, tout comme elle peut être jetée. Couplé à une pratique gestuelle, ce faisceau de données permet d'appréhender et de comprendre les détails techniques de l'arme dans ses formes et fonctions ; mais également d'intégrer les notions de positionnement du corps et de dynamique de l'engagement avec toutes les spécificités du combat à la lance dans une approche utilisant l'expérience du corps. Ces dernières permettent à leur tour d'envisager de manière renouvelée l'interprétation des données livrées par les sources non-techniques, qui livrent bien souvent les seules informations disponibles sur l'usage de l'arme, de même qu'elles autorisent, moyennant méthode et rigueur, l'approche des pratiques antérieures à leur création.

c) Les sources iconographiques.

Certaines considérations du combat piéton à la lance au travers des sources iconographiques ont été abordées, quoique de manière limitée, par Victoria CirLOT dans un article qui traite également de la lance à cheval, et sur lequel nous reviendrons donc lorsque le moment sera venu de discuter de cet usage⁶⁶⁹. Pour ce qui est de la lance à pied dans cet article, le propos est basé sur les bibles de Roda (BnF ms. lat. 6) et de Ripoll (Vatican, Bibl. Apost., ms. Vat. lat. 5278), datées du premier quart du XI^e siècle. Elle y fait montre d'une perception sensible des autres prises en main de l'arme, tant avec que sans le bouclier, de même qu'elle remarque à juste titre l'efficacité de celle-ci.

⁶⁶⁹ CIRLOT Victoria, *op. cit.* p. 35-43.

Car ces informations que nous livre l'iconographie des X^e-XV^e siècles relèvent principalement de la tenue de l'arme : comment celle-ci est prise en main, comment elle est disposée dans l'espace par rapport au corps du combattant, à son adversaire, aux facteurs éventuels entourant le combat. Peu d'informations sont à mettre directement avec des techniques, c'est-à-dire des enchaînements complexes de gestuelles en fonction d'éléments extérieurs et intérieurs ; en revanche, on peut tout de même avoir des données sur une dynamique de l'arme et du combat.

Et il semble que le bouclier soit ici le facteur déterminant : sa présence dans les mains du combattant est le principal élément d'influence tant sur les préhensions que sur les angles d'attaque ; paradoxalement, sa présence sur l'adversaire n'a pas d'impact sur la représentation des positions, préhensions ou action de combat de la partie considérée. Nous allons donc aborder les deux possibilités : avec ou sans cet élément conditionnant.

En l'absence de bouclier :

La lance peut être tenue de manière diverse : longue ou courte, haute ou basse, mais également dans une position rappelant celle du cavalier chargeant lance couchée ; elle peut être saisie à deux mains, ou à une seule, auquel cas elle est alors prise en pronation ou en supination ; voilà pour les principales variantes. « Longue » signifie que plus de la moitié de la longueur de l'arme est hors des mains du combattant, ce qui implique une zone offensive plus étendue vers l'avant, mais une dynamique de l'arme d'autant conditionnée par l'inertie ainsi apportée à l'objet. « Courte » veut dire que la main avant est placée au-delà du milieu de la hampe et qu'une longueur significative de cette dernière est ou bien entre les deux mains, ou bien derrière la zone de préhension ; une lance courte favorise l'utilisation de la hampe pour effectuer parades et couvertures.

A deux mains, la lance tenue longue apparaît ainsi pendant une grande partie de la période considérée, mais semble être d'autant plus fréquente que les sources iconographiques sont récentes. Avant le XII^e siècle, il n'y en a pas représentation, et même alors elles sont rares et sujettes à interprétation ; cependant, cette lacune peut s'expliquer par la prépondérance dans l'iconographie du couple lance/bouclier par rapport à la lance seule. Les avantages d'une telle position ont déjà été cités : l'allonge plus importante (et donc éloignement du danger et du corps adverse) en étant le principal. Cette « allonge » souhaitée semble ainsi transparaître dans le manuscrit français 10, où un combattant à pied cherche à

atteindre le défenseur des remparts de Jérusalem (BnF ms. fr.10, fol. 412v) ; de même que dans le MS. Royal 20 B XX folio 51v où une lance de cavalerie est utilisée à pied contre un terrible monstre⁶⁷⁰.

Fig. 199 : BL MsRoyal 20 C VII fol. 136

La lance tenue courte et à deux mains est quant à elle présente tout au long de la période : du manuscrit latin 8318, fol. 50v ou 63 du X^e siècle qui présentent sans équivoque une telle position menaçant directement le visage sur le folio 50v, aux exemples plus récents montrant des épieux à ailettes dans des préhensions et des postures similaires (Besançon BM ms. 0865, fol. 133v, 396) ou des lances plus simples, mais toujours tenues courtes (folio 15v, 120v, 239v, 433v). Le folio 30v du manuscrit Harley 603 (Canterbury, première moitié du XI^e siècle)

nous montre une lance tenue les mains bien écartées, sans pour autant être dirigée vers un adversaire ; mais les circonstances sont bien celles d'un combat. La préhension de la lance peut d'ailleurs être aussi bien gauchère que droitère : le ms. 1404 de Rouen nous montre une main gauche haute (Rouen BM ms. 1404, fol. 047, 106r (ca. 1120-30)). Mais l'un des exemples les plus intéressants nous est donné par les fonds baptismaux de l'église St Mary Magdalene à Eardisley : on y voit un guerrier perçant la cuisse gauche de son adversaire de sa lance tenue courte et baissée, les deux mains bien écartées, en pronation sur la hampe. Le XIII^e siècle semble lacunaire, du moins dans la documentation loin d'être exhaustive que nous avons rassemblé, pour ce qui est de cette saisie courte de la lance hormis quelques scènes

⁶⁷⁰ Voir également BnF ms. fr 111, fol. 40v, BnF ms. fr.102, f° 244 et 63, cependant la similitude entre les deux images est tellement frappante qu'elle implique l'utilisation de cartons dans leur élaboration et minimise la portée des informations susceptibles d'être tirées de cette image notamment quant aux cibles visées, qui semblent être ici le visage. Toulouse NM ms. 0888, fol.104 (1420) où la lance est en outre tenue « comme basse » (voir infra) ; Madrid, Biblioteca Nacional Ms. B. 1, fol. 22r (ca. 1440) ; Besançon - NM ms. 0434 fol. 287 (1372) ; Besançon BM ms. 0677 fol. 100, 103, 117v, 119 ; Angers BM ms. 0242, fol. 048 (début XIII^e siècle) ; Orléans BM ms. 0013, p. 483 (second quart du XII^e siècle) ; Dijon BM ms. 0173, fol. 103v (premier tiers du XIII^e siècle) ; Amiens BM ms. 0108, fol. 021v (Espagne 1197) encore que sur ces deux derniers exemples les mains soient placées très proches sur la hampe, suggérant un tel placement pour maximiser la force de la pénétration : tous deux en effet présentent un adversaire (humain ou monstrueux) percé de part en part.

cynégétiques⁶⁷¹. Mais au XIV^e siècle elle est représentée dans des scènes de bataille (Besançon BM ms. 0677, fol. 098, BL Royal 20 C VII, fol.136 (après 1380)), et apparaît fréquemment au XV^e siècle ; quelquefois ce sont même des épieux à ailettes qui sont utilisés, et fréquemment, les adversaires sont dans des positions similaires⁶⁷².

En sus d'être tenue courte ou longue, la lance peut en outre être saisie « *comme basse* » ou « *comme haute* », pour reprendre les termes du XV^e siècle, c'est à dire visant les ouvertures hautes ou basses, les mains toutes deux au niveau de la taille pour la tenue « *comme basse* », ou au niveau des épaules (voir plus haut) pour l'autre tenue. La saisie basse est la plus fréquente dans toute la période considérée, mais demeure cependant plus rare que les saisies ou la main avancée est plus haute que la main arrière⁶⁷³. La saisie haute semble apparaître seulement en fin de période⁶⁷⁴, encore que le ms. français 314 de la BnF montre au folio 50 des lances horizontales à hauteur des épaules. Un exemple conservé à la Public Library de New York montre même une saisie haute avec bras croisés, comme les adversaires de Fiore dei Liberi (New York Public Library, MA 104, fol. 181v (1445)). Certains manuscrits de la toute fin du XV^e siècle offrent même les deux tenues simultanément (BL MS. Royal 15 E I, fol. 347 (Bruges, 1479-80) ; Oxford Bodleian Library MS. Douce 195, fol.108) : elles correspondent trait pour trait aux manières de saisir les piques, qui ont alors fait leur apparition sur les champs de bataille avec les succès qu'on leur connaît.

Nous avons vu la lance ou l'épieu dirigé vers les ouvertures hautes ; bien évidemment, sans en changer la préhension on peut la pointer vers les ouvertures basses, en levant la main arrière plus haut que la main avant (BnF ms. fr. 4, fol. 137v ; BnF ms. fr. 2649, fol. 191(1420)).

Une autre saisie de la lance qu'on décèle sur les sources iconographiques pourrait être qualifiée, dans la terminologie du XV^e siècle, comme « *à contrepoix* », c'est-à-dire avec la tête en bas. Globalement, c'est une préhension qui se prête au coup de grâce, à l'estocade

⁶⁷¹ Besançon BM ms. 0054, fol.. 001 (Allemagne/Suisse, ca. 1260), Cambrai BM ms. 103, fol. 229 (XIII^e-XIV^e siècle).

⁶⁷² Besançon BM ms. 0865, fol. 015v, 10v, 239v, 396, 433v (ca. 1412-1414) ; Douai BM ms. 0879, fol. 408v ; Marseille BM ms. 0089, fol. 025 (dernier tiers du XV^e siècle) ; BnF ms. fr. 114, fol. 330 (1470) ; La Haye, KB, 78 D 38 II fol. 109v (ca. 1430) ; La Haye, KB, 72 A 25, fol. 257r (ca. 1410) ; BnF ms. fr. 2810, fol. 98v (1410-1412) ; Coligny, Fondation Martin Bodmer, Cod. Bodmer 91, fol. 076v Sud Tyrol, 1468).

⁶⁷³ Besançon BM ms. 0677, fol. 126 ; BnF ms. fr. 97, fol. 524v, (ca. 1400-25) ; BL Ms. Stowe 39, fol. 32 (Angleterre, 1400-50) ; Toulouse BM ms. 0512, fol. 144v (fin XIV^e-début XV^e siècle)

⁶⁷⁴ Cambrai BM ms. 0422, fol. 050 ; Cambrai BM ms. 0102, A , fol. 005v ; Österreichische Nationalbibliothek, Vienna, cod.2823, fol.150r (1463).

puissante et implacable qui achève un ennemi souvent déjà à terre ; elle est d'ailleurs toujours utilisée dans ces circonstances⁶⁷⁵.

Force est d'admettre qu'il est difficile de déceler autre chose que des coups d'estoc dans l'iconographie de la lance ou de l'épieu à pied ; toutefois, le manuscrit , 78 D 38 II (Utrecht, ca. 1430) de La Haye semble, au folio f89, montrer une telle action.

La lance peut être tenue seule, en supination : c'est probablement d'ailleurs une des plus anciennes manières de la saisir, qui dérive de la présence du bouclier mais peut fort bien être exécutée, et être utile, en son absence. Souvent là encore, il s'agit de coups de grâce tels ceux donnés par Saint Michel Archange au Démon, afin d'achever une bête ou un adversaire⁶⁷⁶. Une lance de cavalerie, avec renflement et arrêt de lance, est de même bien visible au folio 56 du *Livre et le vraye hystoire du bon roy Alixandre* de la British Library (BM MS Royal 20 B XX, premier quart du XV^e siècle), tenue en supination à deux mains pour terrasser une créature monstrueuse. Dans le *Mortifiement de vaine plaisance* de René d'Anjou (Cologne, Fondation Martin Bodmer, Cod. Bodmer 144, ca. 1470) on voit au folio 045r comment la lance peut être ainsi tenue pour s'en prendre à un ennemi gravissant une échelle lors de l'assaut d'une fortification. Mais au folio 172 d'un manuscrit du milieu du XV^e siècle créé à Haguenau, on voit une supination à deux mains dans un contexte de combat au sol : l'adversaire semble même avoir asséné un coup de taille à l'épée tenue à deux mains, ce qui n'est pas sans nous rappeler les leçons des Maîtres allemands.

Ce même manuscrit montre aux folio 122 et 167v (St. Gallen, Kantonsbibliothek, Vadianische Sammlung, VadSlg Ms. 343c) une saisie de lance particulière suggérant un croisement des mains et une inversion de la préhension de la main droite, dans ce qui semble

⁶⁷⁵ Boulogne-sur-mer BM ms. 0149, t. I, fol. 141v ; Cambrai BM ms. 0422, fol. 091v (ca. 1260) ; Pierpont Morgan Library Ms M. 638, fol. 29, 36v ; BnF ms. fr. 403, fol. 20v (ca. 1250) BL Ms. Sloane 1975, fol. 21 (1175-00) ; Harley 1585 f. 26, ca. 1150-75 : notons la même pose que l'exemple précédent ; BnF ms. Lat. 6 (3), fol. 66v (1050-75) ; Cambrai BM ms. 0470, f. 002, Autel de Stavelot, Musées Royaux des Beaux-Arts, Bruxelles (XII^e siècle)

⁶⁷⁶ Avranches BM ms. 0050, fol. 001 (Mont Saint Michel, ca. 980-00) ; BL MS. Egerton 3763, fol. 104v (Milan 998-1018) ; Boulogne-sur-mer BM ms. 0062, t. I, fol. 175v ; Cambrai BM ms. 0470, fol. 069 ; BL Harley 603 fol.30v (avec ici un exemple de saisie en supination à deux mains, au dessus de la tête) ; BnF ms. n.a.l. 1366, fol. 92 (fin du XII^e siècle) ; Amiens BMms. 0108, fol. 138v, 211, 211v (Espagne, 1197) ; un chapiteau de Saint Julien de Brioude, montrant un homme ayant rejeté son bouclier sur son épaule, tenu seulement par la guige, alors qu'il semble prendre de sa main gauche un autre homme à terre ; BL Royal 20 D VI, fol. 88v (Paris, 1225-1250) ; BnF ms. lat. 15158, fol.. 60 (1289) (là aussi le bouclier du combattant est rejeté sur son dos) ; Bodleian Library MS. Douce 313, fol. 295v (Milieu XIV^e siècle) ; BnF ms. fr. 1584, fol. 309 (1372-1377) ; New York, Metropolitan Museum 68.174 (ca. 1330) ; New York Public Library, MA 104, f° 247 (1445) : c'est ici une lance de cavalerie qui est utilisée en supination, à une main, à pied ; une telle saisie se retrouve également deux fois au folio 144v du ms. 512 de Toulouse, où on identifie clairement l'arrêt de lance sur la hampe de l'arme de droite : il semble même qu'on s'apprête à jeter les lances

être un mouvement technique visant à chercher les ouvertures dans la défense de l'adversaire, et qui cette fois rappelle la *Posta di Bichornio* de Fiore dei Liberi ; au folio 122, deux combattants sont même en train de s'affronter avec leurs lances tenues de la sorte.

Enfin, la lance ou l'épieu peuvent même à pied être pris couchés sous l'aisselle. Une telle position réduit évidemment considérablement les possibilités d'utilisation de la hampe, mais favorise l'allonge de même que la puissance d'arrêt. Parfois, en l'absence de bouclier, l'autre main vient en renfort, pour consolider la force du coup ou de la charge⁶⁷⁷.

Lorsque le bouclier est présent :

La principale saisie de la lance, désormais à une main (avec quelques rares exceptions) est en supination, au-dessus de la tête. Dans une première variante énormément représentée, l'arme est prise par le milieu de la hampe. L'universalité de cette préhension tout au long de

la période est plus que remarquable : hormis le style graphique, il n'y a que peu de différences entre les folios 53v ou 54v du manuscrit latin 8318 (X^e siècle) de la BnF (le bouclier est avancé, la main est reculée pour frapper depuis le haut) et les postures et positions, avec quelques variations, visibles sur l'ensemble des six siècles de notre étude⁶⁷⁸.

Fig. 200 : BnF ms. lat. 8318, fol. 53v.

On a également l'exemple rare d'une tenue haute mais proche du fer qui nous est donné par le Psautier de Corbie au folio 123v ; une page de la bible de Winchester (ca. 1160–1180) conservée à la collection Pierpont Morgan à New York (Pierpont Morgan M.619)

⁶⁷⁷ BnF ms. fr. 267, fol. 298v, BnF ms. fr. 310, fol. 315, BnF ms. fr. 2676, fol. 154v ; Pierpont Morgan Library Ms M. 638 fol. 03v, La Haye, KB, 72 A 25, fol. 257r (ca 1410), Luzern, Zentral- und Hochschulbibliothek, Msc. 40. fol. 19v, Cologny, Fondation Martin Bodmer, Cod. Bodmer 49 fol. 47r (ca. 1460) ; Luzern, Zentral- und Hochschulbibliothek, Msc. 40. fol. 019v ; Sarnen, Benediktinerkollegium, Cod. membr. 8, fol. 026 (1427).

⁶⁷⁸ Voir le Psautier de Corbie (Amiens, BM ms. 0018, fol. 106v⁶⁷⁸) ; mais aussi Boulogne-sur-mer BM ms. 0020 f. 011 (999) ; BnF ms. lat. 6 (2), fol. 5 ; BL MS Harley 603, fol. 11v, 65v ; Amiens BM ms. 0108, fol. 7, 250v ; BnF n.a.l. 1366, fol. 133 ; Dijon BM ms. 0641, fol. 64 (1100-1133) ; Dijon BM ms. 0014, fol. 13v (1109-1111) ; Moulins, BM ms. 0001, fol. 93 ; Lisieux BM ms. 0018 p. 176 (1215-1225) ; Avignon BM ms. 0659, fol. 002 (ca. 1340-1350) ; BnF ms. espagnol 36, fol. 20 (ca. 1475-00) ; BL, Cotton Tiberius C VI, fol. 9 (Winchester, ca. 1050).

présente la même préhension, mais ce semble être un cas particulier de la représentation plus que stylisée de Goliath⁶⁷⁹, puisqu'on trouve la même au folio 214 du manuscrit 36 de la Bibliothèque Mazarine (1220-1230), de même que sur un des chapiteaux de l'ancienne cathédrale Saint Vincent de Mâcon. Dans la même collection, la Vie de Saint Edmund nous montre des combattants en supination moyenne, mais également longue (Miscellany on the life of St. Edmund, Pierpont Morgan MSM.736 (Bury St. Edmunds, ca. 1130).



Fig. 201 : Saint Vincent, Mâcon.

Car en parallèle à cette supination supérieure par le milieu de la hampe, la saisie par l'extrémité de celle-ci, la main placée à un quart environ de la longueur de l'arme voire encore plus près du talon apparaît également très fréquemment dans l'iconographie des X^e-XV^e siècles⁶⁸⁰; tous ces exemples des X^e-XI^e siècles présentent en outre une telle préhension associée à des lances à ailettes. De même au XII^e siècle : BnF ms. fr. lat. 8878, fol. 159 ; Dijon BM ms. 0014, fol. 13v (ou d'autres types de préhension sont présents) mais également fol.13 (on voit bien Goliath ouvrant son bouclier pour donner de sa lance, mettant l'emphase sur la puissance du géant, au moment où la pierre lancée par David le frappe au front) ; Troyes BM ms; 0028, t. I, fol. 127v (1155-1165) ; Rouen BM ms. 0321, fol. 29v (contre un adversaire sans bouclier, tenant sa lance courte ; un autre combattant transperce de sa lance

⁶⁷⁹ Notons qu'il brandit une lance dont le fer s'orne, à la transition entre douille et flamme, d'une partie globulaire fort peu représentée pour l'époque tant dans l'iconographie que dans le matériel connu dans nos régions.

⁶⁸⁰ Boulogne-sur-mer BM ms. 0002, t. I, fol. 234, 239 ; *Beatus d'Urgell* Musei Diocesá d'Urgell, Archives. Ms. 26, fol. 209 ; *Beatus de Gérone* (Museo de la cathedral, Ms. 7, ca. 975) ; *Apocalypse de Bamberg*, Staatsbibliothek Bamberg Msc.Bibl.140, fol. 30v (ca. 1010) ; Nuremberg, Germanisches Nationalmuseum, MS 156142, fol. 77r (ca. 1035-40) ; BL MS. Harley 2886, fol. 27v.

tenue dans cette supination longue le bouclier et la cuisse d'un adversaire armé d'une épée) ;

Fig. 202 : Tours, BM ms. 0291, fol. 39.

BnF n.a.l. 1366, fol. 133 (là aussi avec d'autres préhensions) ; Tours, BM ms; 0291, fol. 39. Cette illustration est particulièrement intéressante, car elle montre comment cette saisie en supination longue peut être inversée : le défenseur du rempart frappe de haut en bas, et perce le bouclier de l'assaillant ; mais celui-ci abaisse sa main droite et frappe de pointe, par dessous, dans l'ouverture entre le bouclier et le visage de son adversaire ; c'est une telle attaque, lance en supination longue mais selon une trajectoire basse, qu'assène Goliath au folio 54 du MS.313 de la collection Pierpont-Morgan (Paris, ca. 1220-1230). On trouve la même technique, identifiable au travers du filtre stylistique, dans le MS M.429 de la même collection (Tolède, ca.1220).

Une saisie longue apparaît chez le défenseur d'une fortification au folio 57v d'un manuscrit de la *Chanson de Roland* conservé à Heidelberg (Universitätsbibliothek Heidelberg, Cod. Pal. germ. 112). Les représentations de Saint Michel Archange utilisent là encore cette préhension indiquant un coup descendant pour achever la Bête⁶⁸¹.

Le psautier de Bamberg (M sc.Bibl.48, fol. 63 (ca. 1230-1240)) nous montre encore, au

⁶⁸¹ Tours BM ms. 0321, fol. 29v ; Dijon BM ms. 0641, fol. 64 ; Cambrai BM ms. 0528, fol. 198v ; BL MS. Arundel 91, fol. 26v (Canterbury, premier quart du XII^e siècle) ; Oxford, Bodleian Library MS. Bodl. 352, fol. 9. Paradoxalement, c'est cette même posture que prennent les sarrasins pour occire Turpin dans le manuscrit d'Heidelberg sus-cité (Universitätsbibliothek Heidelberg, Cod. Pal. germ. 112, fol. 91v).

XIII^e siècle, un Goliath ouvrant bien son bouclier pour atteindre David. La représentation allégorique de la Charité du ms. lat. 15158 de la BnF (fol. 53v, 1289) montre en revanche un bouclier plaqué contre le corps, couvrant ce dernier au mieux alors qu'un Vice s'apprête à frapper d'une hache. Le Goliath du ms. 0018 de Lisieux (p. 176, ca. 1215-1225) est lui-même dans une posture similaire, exploitant au mieux son grand bouclier au bord supérieur rectiligne. Le MS. Royal 10 E IV de la British Library (1275-1325) nous présente au contraire un combattant se tenant l'écu bien avancé, la main et la lance reculée pour frapper horizontalement : il faut dire que face à lui c'est un dragon crachant feu et flammes qui se tient, aussi l'avancée du bouclier pour fournir une meilleure protection contre le jet infernal semble avoir un certain sens. Un manuscrit bavarois daté de 1256 conservé à la bibliothèque universitaire d'Heidelberg montre en revanche un combattant tenant sa lance en supination longue mais serrant son bouclier contre lui (Universitätsbibliothek Heidelberg, Cod. Pal. germ. 389, fol. 55). Le XIV^e siècle continue de nous montrer de telles saisies ; on retrouve ainsi une posture ouverte au fol. 76 de ce dernier manuscrit : ici, c'est armé d'une bocle, et contre un adversaire à l'épée-bocle lui-même dans une sorte de Longue Pointe (*Langort*), probablement après avoir jeté un coup de taille depuis son épaule droite, que le lancier se tient dans cette garde ouverte, recevant le coup adverse sur sa bocle alors que son propre bras armé s'apprête à donner de la lance. Les deux combattants semblent être des marionnettes animées par la queue bifide d'un monstre à bec en spatule et ailes de chauve-souris (avec cependant un beau chapeau à grelot), aussi ne voit on pas les positions de leurs jambes, ce qui est regrettable. Le ms. 0815 de Toulouse (début du XIV^e siècle) nous montre également au folio 49v des combattants monstrueux de la fin du monde se tenant bouclier rond avancé, lance haute et main en arrière. Au folio 281 du ms. 5080 de la Bibliothèque de l'Arsenal (1335), la bocle est plus proche du corps ; mais le danger est moins grand : sainte Lucie est déjà dans les flammes...

Fig. 203 : Bibl. Arsenal ms. 5080, fol. 281.

Les singes des marges du ms. 0143 de la Bibliothèque Sainte Geneviève (Avignon, 1359-1390) nous montrent quant à eux un exemple intéressant d'engagement au grand bouclier : le combattant de droite se tient dans la posture qui nous intéresse ; son bouclier ne découvre que ses yeux, mais le bas de celui-ci est avancé, pour maximiser la zone couverte. Il semble que la hampe de sa lance repose sur son bord supérieur, soulageant son bras et fournissant un point de pivot à l'arme pour changer de ligne d'attaque. Son adversaire tient sa lance basse, en pronation, la main à mi-hampe, un peu reculée, la pointe légèrement relevée.

Fig. 204 : Bibliothèque Sainte Geneviève ms. 0143, fol. 169.

On devine à leurs appuis une avance prudente, un mouvement circulaire l'un autour de l'autre, cherchant le moment, guettant l'ouverture – à moins qu'une feinte ne vienne provoquer l'ennemi. Au folio 179v de ce même manuscrit, un âne portant cotte de mailles et manteau d'armes tient sa lance en supination longue par dessus son bouclier, sans doute posée sur le bord comme ci-dessus, le sabot en arrière de la tête, alors qu'un escargot armé d'un fauchon tenu en une sorte de Longue Pointe (difficile de le dire : l'escargot n'a pas de bras) et d'un grand bouclier⁶⁸². Le ms. n.a.l. de la BnF nous montre un combattant en supination longue, main reculée, portant un écu près de son corps ; là encore, la hampe de la lance semble pouvoir reposer sur le bord supérieur de ce dernier. Et toujours au cours de ce siècle les représentations de Saint Michel trucidant dragons, démons et Bêtes : Cambrai, BM ms. 0103, C, fol. 149 ; Cambrai BM ms; 133, fol. 470 ; Metropolitan Museum, New York 68.174, fol. 20v (Normandie, ca. 1330). Au XV^e siècle, la représentation d'une telle posture est fréquemment associée là encore à l'emploi d'un grand bouclier, sur lequel la lance vient reposer⁶⁸³.

Le bouclier à pied autorise également la tenue de la lance couchée sous l'aisselle,

⁶⁸² Difficile là encore d'estimer la qualité de leur jeu de jambes...

⁶⁸³ BnF ms. Espagnol 36, fol. 20, BnF ms. fr. 43, fol. 66v, Boulogne-sur-mer BM ms. 0149, t. I, fol. 155.

calée contre le corps ; de fait, cette position n'est pas l'apanage des seuls cavaliers. Elle semble apparaître dès le XI^e siècle (tout comme son pendant équestre) et durer pendant toute la période, du moins jusqu'à l'abandon (relatif) du bouclier sur le bras gauche. Sur le ms. lat. 6(2) de la BnF (fol.5), cette saisie est associée aux autres (supination moyenne à longue). Elle apparaît de même sur les manuscrits cisterciens de Dijon (BM ms. 0014 fol. 13v, 191) ; on peut également la détecter sur le ms. 0108, folio 250v d'Amiens (Espagne, 1197), ou le ms. 0007, folio 6 de Chambéry (Bologne, ca. 1170-1190). Le ms. 0422 de Cambrai (Belgique, ca. 1260) montre au folio 47v une telle saisie, par Saint Michel terrassant la Bête de l'Apocalypse ; le Bestiaire de Rochester (deuxième quart du XIII^e siècle) présente au folio 10v un guerrier en cote de mailles, avec une bœcle, achevant une licorne. Au folio 56 du MS. Royal 2 B VII de la British Library, c'est un défenseur de Jérusalem qui se tient ainsi (Londres, ca. 1310-1320), alors qu'au folio 124 du ms. fr. 32 de la BnF (après 1380), ce sont deux armées de piétons qui se font face à face, la lance tenue ainsi couchée sous le bras. Dans la même collection, le ms. fr. 2810 montre au folio 98v (1410-1412) une lance tenue longue et couchée associée à un bouclier de larges dimensions. Au folio 50 du MS. M.43 de la collection Pierpont-Morgan, un homme se défend ainsi d'un fauve qui l'attaque.

Enfin, beaucoup plus rarement, la lance peut être au cours du combat tenue basse, la main droite en pronation : ainsi sur un manuscrit du début du XIII^e siècle conservé à Angers on voit un combattant avec grand bouclier frappant de sa lance une bête monstrueuse (BM ms. 0199, fol. 003). Le manuscrit 0143 de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, nous présente au folio 169 une situation décrite ci-dessus avec un combattant (même s'il est simiesque) la lance en supination, et son adversaire qui montre une belle tenue basse, en pronation, pointée vers les ouvertures hautes. Fort semblable à cette dernière est ce que présente le combattant de gauche du folio 287 du ms. 0434 de Besançon (1372). Le folio 22 de l'Apocalypse du XIV^e siècle conservée au Trinity College de Cambridge semble également montrer une tenue basse et longue (Cambridge, trinity College MS. B. 10.2). Goliath menace ainsi David dans une miniature de la collection Pierpont Morgan (MS M.313, fol. 54v (Paris, 1220-1230). Mais ces occurrences sont peu fréquentes dans l'iconographie que nous avons examiné.

Il y a également de rares situations où la main gauche peut, malgré le bouclier, venir en renfort de la main droite sur la hampe de la lance : la Bible de Saint Sever nous en offre un exemple⁶⁸⁴ ; sans être une réelle situation de combat, le folio 10v du MS. Harley 603 de la

⁶⁸⁴ BnF ms. lat. 8878, fol. 193 (1028-1072).

British Library (Cambridge, première moitié du XI^e siècle) nous montre une lance (à ailettes) saisie dans la même main que le bouclier rond, semblant confirmer que la main gauche n'était pas exclusivement dédiée à la tenue du bouclier et pouvait parfois quitter les écharmes pour venir sur la hampe.

Ainsi l'étude de la documentation iconographique permet de dégager, pour le combat à la lance à pied, diverses tendances, diverses possibilités d'utilisation de l'arme complétant ou confirmant les apports des sources techniques du maniement de celle-ci. La gestion de la longueur de l'arme, par exemple, semble être une nuance déterminante dans son usage appliqué : le placement des mains en bas ou au milieu de la hampe (et parfois, très rarement, un peu plus en avant) conditionne les possibilités d'utilisation offensive et défensive de la lance qui transparaissent dans l'iconographie. Les notions de « longue » ou « courte » ne sont ainsi pas qu'une question de dimensions brutes de la hampe, mais dépendent grandement de la position des mains sur cette dernière.

Certaines préhensions conditionnent fortement les possibilités d'action envisageables par le combattant : la saisie en lance couchée, qu'on pourrait d'ailleurs croire surprenante dans le combat à pied, implique une cohésion forte entre l'arme et le corps statique ou en mouvement du guerrier dans une dynamique dont on a aucun mal à voir la puissance axiale. Les cas de mise en situation d'une telle saisie nous confirment d'ailleurs ce phénomène : la lance est ainsi prise pour contrer des charges, pour traverser des défenses, pour asséner un coup de grâce, en particulier lorsque la main gauche vient en renfort sur la hampe. L'expérimentation gestuelle des pratiques martiales apportent à leur tour des compléments sur cette saisie ; d'une part, elles confirment une certaine limitation latérale : la composante frontale est certes en effet très forte, et une telle préhension nuit considérablement à toute manœuvre ne s'inscrivant pas dans celle-ci. Qui plus est, malgré son caractère ramassé, malgré le verrouillage de la hampe entre le bras et le corps, une simple poussée latérale suffit encore à écarter la menace de la lance. Cependant, il est également plus qu'aisé de sortir de cette position, d'étendre le bras en déroulant la main, et de se retrouver en tenue basse en pronation dans le cas d'un combat au bouclier ; c'est probablement ce qu'a fait le combattant du manuscrit 0199 d'Angers sus-cité. C'est également très fortement visible sur un des chapiteaux historiés de Sainte Foy de Conques, où l'on voit le combattant de gauche traversant de sa lance ainsi jetée en avant le bouclier de son adversaire alors que ce dernier donne de son épée un coup de taille venant du haut – on remarque bien, d'ailleurs, la manière

dont le lancier avance son bouclier pour recevoir le coup, s'ouvrant également pour faire jaillir son arme. De même, lorsque la main gauche est en complément les possibilités de mouvement de l'arme en pivot autour du point représenté par le corps sont augmentées tant en vitesse qu'en puissance. Et là encore, la transition d'une position « lance couchée sous le bras » à « lance longue » par exemple est d'une grande rapidité.

C'est l'importance de la prise en supination par l'extrémité de la hampe qui se fait remarquable, majoritairement dans le combat avec bouclier. On aurait ainsi pu de prime abord trouver étonnante une telle préhension, s'attendre à ce que l'arme subisse le déséquilibre dû à cette position reculée de la main, perde en maniabilité, en précision. Mais l'iconographie abordée avec les apports de la pratique gestuelle nous renseignent sur l'importance du bouclier dans cette saisie, car il permet parfois d'y reposer la hampe de la lance en fournissant en outre un point de pivot à même de contribuer à changer les axes de frappe, par les hausses ou les baisses de la main armée. Qui plus est, ainsi tenue la lance est capable de délivrer des estocs d'une grande puissance : quand la hampe est saisie au niveau du centre de gravité de l'arme, le moment d'inertie de celle-ci est très faible. Ce dernier augmente à mesure que le centre de masse s'éloigne de la main, de même que le centre de rotation principal s'éloigne. Les changements de trajectoire d'estoc en deviennent d'autant plus faciles, et ce même après que le coup soit lancé. L'autre avantage étant évidemment une plus grande allonge. La supination longue peut également sembler souffrir des limitations de degré de mouvement du bras, mais le support fourni par le bouclier, ou, en l'absence de ce dernier, par l'autre main ou bras du combattant semble compenser ce désavantage : l'arme ne quitte en effet ce support qu'au moment de la frappe. En revanche, elle n'autorise pas une utilisation active de la lance dans les manœuvres défensives si l'autre main est mobilisée par le bouclier. Si la lance est tenue « *à contrepoix* », alors c'est la main gauche dans l'hypothèse d'un combattant droitier qui vient en support et relève la pointe de la lance pendant que le bras droit arme le coup ; le reste du temps, dans cette saisie à deux mains, la hampe peut pleinement servir activement.

A un niveau postural, la plupart des exemples sus-cités sont énormément marqués par les canons de l'iconographie de leurs styles respectifs davantage que par l'attachement à une description précise de la biomécanique humaine ; cependant, on peut constater la position relativement ramassée, les appuis fermes, les bras mobilisés des représentations tant du XV^e siècle que des autres époques même au travers des filtres artistiques. Le combat à la lance seule semble marqué par une dynamique certaine : les jambes trahissent des positionnements

écartés, des corps en mouvement, ou fermement campés dans leur garde. Le folio 136 du MS Royal 20 C VII de la British Library est particulièrement significatif : le combattant de gauche pousse de sa lance, son pied avant décollant du sol dans l'expression de son effort dynamique ; le combattant de droite se ramasse sur ses appuis, reculant son bras droit alors que son tronc pivote pour recevoir son adversaire. L'engagement entre adversaires se fait soit selon une symétrie centrale (tous deux ont la même jambe avancée), soit en « miroir » (ainsi l'un des combattants à la jambe droite avancée, et l'autre la jambe gauche). Ces choix semblent avant tout soumis à une convention artistique voulant montrer les personnages de face ; mais il arrive qu'elle soit oubliée au profit de la représentation plus réaliste : l'illustration citée ci-dessus correspond à cet état. Toutefois, il ne semble pas y avoir de préhension privilégiant, pour la lance seule, une main par rapport à l'autre. Certaines images montrent également des corps arc-boutés, ainsi : La Haye, KB, 72 A 25, fol. 257 (ca. 1410), parfois tournés pour maximiser la pénétration de leur arme à travers la cible : le folio 36v de la Bible de Maciejowski en est un parfait exemple.

La présence du bouclier se traduit par des positions exploitant les avantages de l'arme ; la main tenant la hampe recule, parfois même jusqu'au talon de celle-ci, mais la lance ne se fait pas moins menaçante. Le pied gauche peut également reculer pour accompagner la main armée alors que le corps « s'ouvre », mais on peut également voir des combattants ayant main droite en arrière et jambe droite en avant, le corps vrillé pour armer le coup (les deux apparaissent ainsi sur le ms. espagnol 36, folio 20, de la BnF). Encore que la plupart du temps, ces postures, positions et appuis soient difficiles à déceler et interpréter. Mais mis à part les représentations de Goliath, ouvrant bien son bouclier dans une démonstration de puissance, ou les Archanges terrassant des Bêtes (et dont le bouclier ne sert plus à rien), c'est naturellement qu'on constate la position du corps ramassé derrière l'équipement défensif. Le grand bouclier à guige* reste près du corps, les formes à manipule centrale, que ce soit le bouclier rond des périodes anciennes ou la petite bocle plus récente, s'en éloignent parfois au contraire ; proche ou lointain, les deux cas de figure existent pour ceux-ci.

Bien souvent, les considérations d'espace matériel de travail, de composition de l'illustration l'emportent sur la volonté de représentation des composantes spatiales de l'engagement armé. Il existe cependant de précieux cas, comme le ms. 0143 de la Bibliothèque Sainte-Geneviève ou le MS Royal 10 E IV de la British Library, ou d'autres exemples sus-cités (Tours, BM ms. 0321 ; Bible de Maciejowski ; Toulouse BM ms. 0512,

fol. 074 ; etc...), où le rapport à l'adversaire et à l'espace de combat apparaît clairement. Les lignes d'attaque, de menace, de défense y sont discernables, voire représentées clairement.

A un niveau matériel, et probablement en raison des grandes variations de formes mais aussi des grandes possibilités d'usages divers, la morphologie du fer ne semble pas avoir d'importance sur les actions envisagées, sur les poses représentées ou sur les situations figurées dans l'iconographie, à l'exception de la lance asymétrique qui n'apparaît pas en contexte d'utilisation dans la main d'un piéton⁶⁸⁵. Même la lance de cavalerie de la fin de période, utilisée à pied, se voit traitée comme les autres lances. On peut cependant remarquer une tendance dans le dernier siècle avec la réapparition des ailettes, de représenter un usage « fer en avant » de l'arme.

L'autre facteur matériel, et métallique, du combat semble être l'armure, tant dans ses capacités que dans ses évolutions. Le principal effet de l'apparition de l'armure de plaques de la fin du Moyen Âge est la disparition du grand bouclier ; d'autres formes, plus petites, subsistent, encore que des modèles assez amples apparaissent encore en Europe du Sud, tels qu'illustrés dans les manuscrits espagnols sus-cités, ou dans les fresques du Palais Civique de Sienne réalisées vers 1407-1408 par Spinello Aretino, qui en libérant la main gauche va pouvoir rendre à la lance une saisie bimanuelle. Mais la protection passive du combattant est également prise en compte dans la représentation du combat à la lance : l'arme frappe ou vise là où l'armure fait défaut. On voit clairement sur un manuscrit de La Haye (KB, 72 A 25, fol. 257r) des environs de 1410 l'estoc de lance porter dans l'ouverture inférieure du bassinnet. Le manuscrit français 111 de la BnF (ca. 1480) montre au folio 40v des lances visant au visage ; de même à Besançon (ms. 0434, fol. 287), c'est le visage qui est menacé. tout comme dans le MS. Royal 20 C VII de la British Library, déjà décrit (voir aussi Besançon BM ms. 0865, fol. 239v, 133v)⁶⁸⁶. Mais tout aussi souvent, voire même plus encore, le coup de lance traverse bonnement et simplement l'armure (Ainsi ce même manuscrit de La Haye au folio 320v, entre autres – nombreux – exemples. S'agit-il d'un parti pris artistique pour exacerber la violence de l'action représentée, ou d'une volonté d'afficher de manière réaliste une efficacité de

⁶⁸⁵ A l'exception des hybrides antropomorphes des marges des manuscrits des XIII^e-XIV^e siècles ; mais doit-on parler de combattant à pied, ou de combattant à *pattes* ?

⁶⁸⁶ Cependant, la menace au visage peut aussi s'expliquer par deux raisons : la première, martiale, découle à la fois de la difficulté de percevoir visuellement l'arme quand elle est ainsi positionnée, et de la pression psychologique exercée directement sur l'adversaire ; la seconde rejoint d'ailleurs cette dernière : le visage est le *locus* de l'émotion humaine : y frapper, c'est atteindre symboliquement et psychologiquement la personne même de l'ennemi. Egalement, naturellement, un certain nombre de fonctions vitales, sensorielles ou cognitives se trouvent être logées dans la tête.

l'arme surpassant la défense passive ? Nous avons vu, au travers des enseignements du *Gladiatoria*, que ce dernier peut comme le premier, mais pour d'autres raisons, prétendre à un certain degré de véracité.

d) Les textes.

Un autre faisceau d'informations sur l'utilisation appliquée de la lance peut nous être fourni par les sources textuelles, qui parfois sont à même d'apporter des précisions sur l'usage en contexte de l'arme, ou sur l'objet lui-même. Elles ne donnent que peu de détails quant à la gestuelle précise, mais renseignent en revanche sur des questions de positions du corps, de préhension, de terminologie, d'utilisation en contexte et d'efficacité.

La Marche nous détaille ainsi cette tenue « à *contrepoix* » de la lance, lors des armes faites à pied en 1446 par Philippe de Ternant contre l'italien Galiot de Baltassin, en mentionnant en outre la « garde » adoptée par Ternant :

« C'est à sçavoir qu'il avoit le bout en sa paume dextre : et de la senestre main tenoit sa lance à *contrepoix* ; et la portoit plus droite que couchée » ; son adversaire, quant à lui, la tient « à la façon commune » (p. 410)⁶⁸⁷.

Dans le sinistre passage mentionnant la mort de Corneille, Grand Bâtard de Bourgogne, on a une confirmation du visage ou de la tête en tant que cible privilégiée ; si Corneille a ainsi la bouche ouverte, c'est qu'il ne portait ni visière ni bavière. :

« Fortune[...]guida la picque ou la lance aigue d'un vilain, maudit et déloyal ; et fut atteint le noble chevalier en la bouche, d'un coup en montant, tellement qu'il eut la teste persée en dessus : et luy cheut le sang et sa cervelle en la bouche ; et prestement mourut »⁶⁸⁸

Cette attaque aux parties découvertes est également ce qui causa la mort de John Chandos, le plus grand capitaine anglais de la première phase de la Guerre de Cent Ans. Certes, Chandos en tombant s'avance vers le coup ; mais il ne portait pas de défense de

⁶⁸⁷ LA MARCHE Olivier de, *op. cit.* p. 414.

⁶⁸⁸ *Ibid.* p. 106.

visage, ce qui lui fut fatal⁶⁸⁹ :

« Si estoit la voie mouilliee, si que en passant il s'entouilla en son parement qui estoit sur le plus long tant que un petit il s'abusca. Es vous un coup qui vint sur lui lancié d'un escuier appelé Jaques de Saint Marin, qui estoit fort homme et appert durement. Et fu le coup d'un glaive qui le prist en chair et s'arresta desoubz l'ueil entre le néz et le front. Et ne vit point le dit messire Jehan Chandos le coup venir sur lui de ce léz la car il avoit en l'ueil crevé plus de V ans et l'avoit perdu es landes de Bourdeaux en chaçant un cerf. Avec tout ce meschief le dit Chandos ne portoit onques point de visiere, si que en trébuschant il s'apuia sur le coup si lui entra le fer dedens le cervel. ».

Le même Froissart, pour citer un exemple parmi tant d'autres, nous narre des passages où la lance traverse les plaques d'armure :

«Car admender ne le pot, et aconsuivy Jehan de Chastel Mourant bas es cuisses et lui perça du glaive les pans tout oultre les cuisseulx et lui bouta le fer tout oultre parmy la cuisse, et tant que il apparoit tout oultre d'autre part bien une poing nié. Jehan de Chastel Mourant pour le coup chancela mais point ne chey. »⁶⁹⁰

Froissart nous donne encore une lance traversant l'armure, cette fois-ci sur un lancer occasionnel :

« Quant messire Brokart de Fenestrages vit ce, il prist son glaive entre ses poings et lança par dessoubz les testes de tous les autres qui estoient entre lui et messire Eustace. Sy l'avisa si bien en lancent que le glaive vint cheoir droitement en la visiere du bacinet d'icellui messire Eustace et rompi III dens en sa bouche. »⁶⁹¹

Le jet de lance lors d'un combat en champ clos est mentionné par La Marche et les autres auteurs du XV^e siècle, et est décrit par Jean de Bueil dans son semi-autobiographique *Jouvencel* d'une manière rappelant fortement les leçons des *Gladiatoria* ; ainsi au chapitre

⁶⁸⁹ Besançon Ms 864, fol. 319r. The Online Froissart, *op. cit.*

⁶⁹⁰ Besançon, BM ms. 865, fol. 55v. The Online Froissart, *op. cit.*

⁶⁹¹ New York, Pierpoint Morgan Library M804, fol. 149v. The Online Froissart, *op. cit.*

XXI on a la description d'un jet de lance et de ses conséquences⁶⁹² :

« Ainsi les deux hommes d'armes saillirent de leurs paveillons et getta l'homme du Jouvencel sa lance le premier, combien qu'il se tenist pour défendeur. Mais il n'est pas dit que ung deffendeur ne puisse bien frapper le premier, s'il y voit son avantaige. Il suivit sa lance comme ung bon homme d'armes doit faire, ainsi qu'il avoit veu faire à l'homme d'armes que le Jouvencel avoit conseillé devant luy et luy en souvint pour ce qu'il en estoit bien pris à l'autre de l'avoir fait; et suivit sa lance de si prez qu'il trouva son adversaire empeschié de sa lance, de son pavoix et de sa hache, tellement qu'il ne s'en peust oncques despescher, et lui donna de bons coups avant que l'autre peust mettre remède à son fait. »

Ceci correspond exactement au conseil que le Jouvencel donne plus tôt dans ce même chapitre à deux gentilshommes venus lui demander la permission de combattre, l'un à pied l'autre à cheval, soulignant au passage la dangerosité et l'efficacité du jet de la lance et l'intérêt qu'il présente même lorsque l'adversaire se couvre de son pavois :

« Vous n'avez à craindre que le giet de la lance; vous avez vostre pavoix; mais encore y a ung autre remedde : jetez vostre lance le premier, se vous povez, et la suivez de prez et, se vous trouvez vostre homme entibardé de sa lance et de son pavoix, ainsi vous eschevez le gect de sa lance; et si sera bien empesché de se deffendre, quant il vous verra si prez de lui. »⁶⁹³

Le « poulx de lance » est une occurrence possible des combats en champ clos. Antoine de la Sale, dans son *Petit Jehan de Saintré*⁶⁹⁴ mentionne au chapitre LI les armes dont le héros et son adversaire le seigneur de Loysselench, doivent se servir, et qui semblent être d'un type bien spécifique à ce genre de combats :

⁶⁹² de BUEIL Jean, *Le Jouvencel, suivi du commentaire de Guillaume Tringant*, introduction biographique et littéraire par Camille Favre, texte établi et annoté par Léon Lecestre, tome II, Paris : Librairie Renouard, 1887-1889, 496 pages, p. 103.

⁶⁹³ Peut-être tout aussi importants sont les brevès, mais intéressantes mentions que fait l'auteur de la psychologie du combattant, qui rappellent les conseils eux-mêmes bien brevès des maîtres d'armes : « Au surplus, combattez froidement et gardez vostre aine tant que pourrez sur toute chose, et, quelque chose que vous faciez, ne vous eschauffez point et pensez que vostre ennemy a plus grant paour que vous. Et, se vous sentez aucunement lassé ou affoibli d'alaine, pensez qu'il est encores plus las et plus malmené que vous ; et tousjours reputez vostre vertu plus grant que la sienne. Car je vous certi fie que, en cela, le povoir des gens est tel comme ilz se donnent. »

⁶⁹⁴ LA SALE Antoine de, *L'Hystoyre et plaisante cronicque du petit Jehan de Saintré et de la jeune dame des Belles Cousines*, publiée par Gustave Hellény, 474 pages, p. 233-235.

« Le sire de Loysselech, par les sires d'Apdach et de Morg, envoya au roy deux lances à poulcez, pareilles, ferrées et armées chascune de sa rondelle pour couvrir la main devant, et painctes en vermeil . »

Les deux combattants échangent ensuite des coups sévères, et Saintré blesse son adversaire :

« Lors le seigneur de Loysselech, de tote sa force, actaint Saintré sur le hault cousté du faulx du corps, et, sans attacher, sa lance clinssa une toise outre ; et Saintré de ce premier coup aussi clinssa sa lance. Et, au clinssant qu'elle fist, le vinct actaindre entre la lance et la main droicte que par le meilleu, à tout le gantel et trois bon dois, la lui faulsa. Et quand ilz cuyderent le deuxiesme coup repousser, le seigneur de Loysselech sa main droicte ne peut à soy retraire, ne aussi Saintré sa lance, qui tant prinse estoit. ».

Rudes coups qui sont ici portés : on remarquera la puissance mise dans ceux-ci par la profondeur de la poussée du seigneur de Loysselech, et l'efficacité des armures de corps sur lesquelles le fer des lances ne prend pas ; mais la lance de Saintré trouve le défaut dans la main de son adversaire, et y pénètre.

Mais ce sont là des circonstances bien particulières, celles du champ clos propre à la toute fin de la période médiévale. Pour les périodes plus anciennes les sources littéraires, du moins les sources d'Europe moyenne, sont bien chiches quand il s'agit de la lance à pied ; la littérature chevaleresque des siècles du début de notre période d'étude semble davantage s'intéresser à la lance équestre, et même si nous aurons l'occasion de revenir sur les apports de ces récits, force est de constater que l'utilisation de la lance du piéton y est bien peu détaillée. Et, rappelons le, ces récits ont une certaine tendance à mettre en exergue les capacités surhumaines de leurs protagonistes qui, même si on peut y détecter des traces ou des références à un usage « réaliste », donnent aux informations qu'on y peut trouver un caractère bien spécifique d'emphase littéraire propre à l'épopée légendaire.

Les informations qu'elles donnent concernent davantage des aspects généraux des lances et épieux : le choix du bois de la hampe (frêne ou cornouiller), ou quelques détails des armes : épieux tranchants, carrés, probablement dans le sens de « solide, trapu, massif »,

« bruni ». Par exemple dans *Fierabras*⁶⁹⁵ : « je t'irai ja ferir de cet espiel trenchant » « Il a prins son espiel, dont li fers fus quarrés » ; de même dans *Ogier le danois*⁶⁹⁶ : v. 3288 « L'espiel brandit qui estoit de pomier⁶⁹⁷ v. :7394 « espiel poitevin », v. 7583 : « espiel quarré », v. 8055 : « grant cop li done d'un roit espiel trançant », v. 8941 « espiel noélé ». Niellés, donc, chez Ogier, ainsi dans les *Quatre fils aymon* : « espiez noelés »⁶⁹⁸, ce qui ne semble pas confirmé par l'iconographie. L'épieu peut également être « poitevin », peut-être un garant de qualité comparable aux « épées de Passot » ou « épées de Bordeau ».

Ainsi on a, dans le *Tristan* de Bérout : « Se de ma grant lance fresnine ». Chrétien de Troyes nous en donne davantage d'occurrences⁶⁹⁹ : « Li uns a l'autre afie et jure Que ce n'iert ja fet sanz desresne D'espee ou de lance de fresne » (*Erec*, v. 294) ; « Devant son tref estoit uns charmes, La ot .i. escu de ses armes Pandu, et sa lance de fresne » (*Erec*, v. 3933) ; « Criant s'eslesse vers .i. Sesne, Sel fiert d'une lance de fresne » (*Cligès*, v. 3520) ; « Si fiert .i. Sesne et puis .i. autre, Si qu'anbedeus a un seul poindre Les a fez contre terre joindre, Et sa lance de fresne froisse » (*Cligès*, v. 3727) ; « A l'asanbler lor lances froissent, Qui grosses erent et de fresne. » (*Yvain ou Le Chevalier au Lion*, v. 6101) ; « Fer tranchant et lance de freisne Avoit chascuns, grosse et poignal » (*Perceval*, v. 2198) ; « Fer tranchant et lance de fresne Avoit chascuns, grosse et poignal » (*Perceval*, v. 2664).

La chanson de Garin le Lorrain, quoique parlant ici d'un épieu de chasse, nous livre quand même des termes laissant sous-entendre des gestes spécifiques : « Il falloit voir alors le vaillant chevalier paumoier son épieu , le tourner, le lancer » (livre V, 243). Le reste du temps, cependant, l'épieu est poitevin, carré, bruni, et semble être confondu avec la lance.

Ce même usage équivoque, à pied comme à cheval, se retrouve dans la *Chanson de la croisade contre les albigeois*⁷⁰⁰, où on voit également l'efficacité de l'arme :

(v. 2065) » bon épieu tranchant, ou bonne lance de frêne ou masse capable de

⁶⁹⁵ *Les anciens poètes de la France, Fierabras*, in GUESSARD F., LOIZEAU DE GRANDMAISON Ch., *op. cit.*

⁶⁹⁶ *Op. cit.*, tome 1 et 2.

⁶⁹⁷ Le traducteur corrige et donne, en note de bas de page, « cornier », c'est-à-dire comouiller ; il est vrai que ce bois est bon pour faire manches d'outils et hampes de flèches.

⁶⁹⁸ TARBE Prosper (ed.), *Le roman des quatre fils Aymon, prince des Ardennes*, Collection des poètes de champagne antérieurs au XVI^e siècle, Reims : Paul Dubois, 1861, 137 pages, p.58.

⁶⁹⁹ Nous nous appuyons sur le remarquable travail offert par le DÉCT : Dictionnaire Électronique de Chrétien de Troyes, <http://www.atilf.fr/dect>, LFA/Université d'Ottawa - ATILF/Nancy Université. [consulté le 21 septembre 2012].

⁷⁰⁰ MEYER Paul, *Chanson de la croisade contre les albigeois commencée par Guillaume de Tudèle et continuée par un anonyme*, tome second, Société de l'Histoire de France, Paris : Renouard, 1875, 452 pages.

tout broyer »

(v. 85) « le tua en trahison en passant par derrière lui, et le frappa à l'échiné avec son épieu tranchant »

(v. 6079) « Mon cœur en sera à tout jamais ébranlé et soucieux jusqu'à ce que j'en aie pris vengeance avec mon tranchant épieu » mais équivalence là aussi avec usage à pied ou à cheval.

(v. 9153) « Il lui donna un tel coup de son épieu niellé qu'il lui perça le haubert, le pourpoint, le justaucorps de soie »

La Chanson de Roland nous donne les mêmes informations ; ainsi Chap. CCLXXX, v. 3868 : « En lur puinz destres unt lur trenchanz espiez », parmi maints autres exemples. Cependant, elle livre en outre quelques détails sur l'usage ou l'apparence de ceux-ci⁷⁰¹ :

Chap. CIV, v. 1320 :

« La bataille est merveilluse e cumune.

Li quens Rollant mie ne s'asoüret,

Fiert de l'espïet tant cume hanste li duret;

A .XV. cols l'ad fraite e [...] perdue »

Chap. CCXXIV, v. 3080 :

« Espiez unt forz e les hanstes sunt curtes.

Chap. CCXXVII, v. 3149 :

« Pent a sun col un soen grant escut let: »

D'or est la bucle e de cristal listet,

La guige en est d'un bon palie roet;

Tient sun espïet, si l'apelet Maltet:

La hanste grosse cume uns tinels;

De sul le fer fust uns mulez trusset »

Mais là encore, c'est clairement l'emphase qui est de mise : sur la vigueur de Roland,

⁷⁰¹ D'après le site dédié de la Bibliotheca Augustana, université d'Augsbourg : http://www.hs-augsburg.de/~harsch/gallica/Chronologie/11siecle/Roland/rol_ch00.html [consulté le 26 novembre 2012].

qui brise son arme à force de s'en servir, sur la munificence de Baligant, glorieux adversaire de Charlemagne. Notons que c'est cependant là une des rares occurrences d'un épieu portant un nom⁷⁰².

Comblant ces lacunes des textes littéraires d'Europe continentale, s'offre cependant à notre disposition l'ensemble de textes d'origine scandinave, qui parfois décrivent avec minutie l'emploi de la lance à pied. On ne reviendra pas sur les réserves et les précautions à prendre avec ces sources, si ce n'est en ajoutant un point spécifique à l'arme elle-même : le nord semble avoir connu des types de lance autrement plus variés, et plus vernaculaires, que l'Europe plus méridionale ; la typologie de Jan Petersen en témoigne largement. Aussi, même si on ne peut pas relier directement les informations livrées par les sources nordiques du fait de ces disparités locales dans les formes pouvant impliquer des variations dans les fonctions, la pertinence et la relative abondance descriptive de la littérature scandinave semble toutefois livrer des apports certains pour notre analyse de l'usage appliqué de la lance⁷⁰³.

Ainsi, un passage de la *Laxdæla saga*, contant les aventures des habitants de la région de Breiðafjörður, en Islande, nous dit :

« Ólaf demanda à l'équipage de fourbir leurs armes, et de se mettre en ligne d'un bout à l'autre du navire; et si serrés se tenaient-ils, que les boucliers recouvraient les boucliers sur tout le tour du navire, et qu'une pointe de lance dépassait au dessous de chaque bouclier. Ólaf marcha vers la proue, et était ainsi arrangé : il avait une cotte de mailles, et un casque d'or rougi sur la tête; équipé d'une épée à la poignée incrustée d'or, et dans sa main une lance barbelée...».

Deux informations sont à tirer de ce passage : l'une concerne le positionnement de la lance par rapport au bouclier, dans le contexte tactique du *shield-wall*, qui plus est lors d'une bataille navale. Le second est la présence de barbelures (le terme original est « *krókasþjót* ») sur la lance d'Ólaf ; mais il pourrait aussi bien s'agir d'une lance à ailettes.

⁷⁰² Encore que le phénomène soit aussi connu dans les textes nordiques : ainsi la lance magique de la *Gísla Saga Súrssonar* se nomme *Grásíða* (voir *infra*).

⁷⁰³ Dans ces passages, et ceux qui apparaîtront dans notre section sur la hache, nous avons utilisé comme base les traductions françaises quand elles étaient disponibles (en n'hésitant pas à les amender toutefois) ou anglaises, de même que les transcriptions en islandais moderne fournies par le site <http://www.sagadb.org>. Par moment, en l'absence de traduction satisfaisante, voire de version francophone, nous proposons notre propre interprétation.

La *Brennu-Njáls Saga* au chapitre 54 nous indique entre autres comment un coup de lance pouvait pénétrer un bouclier :

« des deux mains il pointe sur Gunnar un énorme javelot. Gunnar mit son bouclier devant lui, mais le javelot d'Halbjörn passa au travers. Gunnar jeta le bouclier avec tant de force, qu'il resta planté en terre, puis il prit son épée, si vite que l'œil ne pouvait le suivre, et en frappa Halbjörn. L'épée toucha le bras d'Halbjörn au dessus du poignet, et le lui trancha. »

De même, au chapitre 145 :

« Sitôt qu'il l'eut rejoint, Thorhal pointa sa lance contre lui. La lance entra dans le bouclier, et le fendit en deux, après quoi elle perça Grim de part en part, et la pointe ressortit entre les deux épaules. Et Thorhal, secouant sa lance, le jeta à terre, mort. »

Le chapitre 72 de la même saga nous donne des renseignements quant à la fragilité de certaines lances, et la solidité d'autres :

« Il court à Gunnar, en grande colère, pointe un javelot⁷⁰⁴ à travers son bouclier, et perce la main qui le tenait. Gunnar fait tourner le bouclier si vite que le javelot se brise au manche. Gunnar en voit un autre qui s'approche pour le frapper, et il lui donne le coup de la mort. Après cela il saisit à deux mains sa hallebarde. Cependant, Thorgeir fils d'Otkel s'est approché, il a tiré son épée, et il la brandit de façon terrible. Gunnar se tourne vers lui, vivement, et en grande colère. Il lui passe sa hallebarde au travers du corps, le lève en l'air, et le jette dans la Ranga. La rivière l'entraîna jusqu'au gué, où il s'accrocha à une pierre; depuis lors on appelle ce gué le gué de Thorgeir. ».

On voit en outre ici l'emploi à deux mains d'une arme traduite par « hallebarde », mais le terme original est « *Atgeir* » : étymologiquement parlant, c'est une forme de lance (on y reconnaît la racine *-geir*, *at-* ayant un sens de mise en exergue ; une « *Atgeir* » serait ainsi une forme de super-lance).

Cet usage peut néanmoins dépendre ou être lié à la forme du fer ; dans la *Grettis Saga*

⁷⁰⁴ Ce doit en fait être une lance : le terme est « *spjóti* ».

on peut lire, non sans admirer le sens de la répartie propre aux nordiques :

« [Porbjörn] planta sa lance des deux mains en plein milieu d'Atli, de sorte qu'elle le traversa. Atli dit en recevant le coup « On utilise des fers de lance larges de nos jours ».

L'aspect de certains fers peut également être mentionné (*Grettis Saga*, chapitre 19) :

« La lame était très longue et large. Ögmund le mauvais était juste derrière Þóri, de telle sorte que la lance s'enfonça jusqu'au crochet, ressortit de son dos entre ses omoplates et pénétra dans la poitrine d'Ögmund. Tous deux tombèrent morts, percés par la lance. »

Le terme de « crochet » est intéressant : l'original est « *krókunum* » : ce pourrait, ce qui semble confirmé par la description de l'action, être de fait des ailettes.

La *Brennu-Njáls Saga* nous donne une manœuvre technique, cependant, au chapitre 79 ; Là encore, *Atgeir* est le terme décrivant l'arme de Högni, et elle est clairement utilisée de taille :

« Hroald avait un épieu à la main. Högni court à lui. Hroald pointe son épieu contre Högni. Högni fend le manche en deux avec la hallebarde, et la lui passe au travers du corps. »

Le chapitre 146 nous offre une technique des plus particulières :

« Lambi courut à Kari par derrière, et lui lança un javelot. Kari le vit. Il sauta en l'air, en écartant les jambes. Le javelot s'enfonça en terre. Kari retomba sur la hampe et la brisa. »⁷⁰⁵

La même technique est reproduite par le même homme au chapitre 151 :

« Alors Ketil de Mörk courut à Kari, la lance en avant. Kari sauta en l'air, et la lance s'enfonça dans le sol. Kari retomba sur la hampe, et la brisa. »

La *Egils Saga Skallagrímssonar* (écrite dans les années 1240) nous donne au chapitre

⁷⁰⁵ Hormis que le terme original est bien « *spjóti* », et que l'action est d'estoquer, pas de lancer.

10 l'utilisation à deux mains de la lance, le bouclier rejeté sur le dos ; ce placement dorsal implique que celui-ci était équipé d'une guige. On y voit en outre la lance utilisée de taille et d'estoc :

« Alors Þórólfr devint si furieux qu'il rejeta son bouclier sur son dos, et prit sa lance des deux mains. Et il bondit en avant, et frappa de taille et d'estoc de chaque côté. Des deux côtés les hommes s'écartaient, mais il en tua beaucoup. »

La *Finnbogas Saga Ramma* confirme l'utilisation de la lance à deux mains (chapitre 31) :

« Jökull estoqua Þorkel de sa lance, visant son milieu. Voyant ceci Finnbogí tira son épée et coupa la hampe de la lance en deux entre les mains. »

L'utilisation de la hampe, même tenue à une main, en l'occurrence pour parer un coup de hache est mentionnée au chapitre 6 de la *Fóstbræðra Saga* :

« Þorgeir utilisa la hampe de sa lance pour détourner le coup et frappa Skúf de son bras droit avec la hache, le coupant jusqu'aux épaules, et alors il mourut. »

La *Gísla Saga Súrssonar* fait une autre mention d'un coup de lance (ici appelée « *höggspjót* ») donné de taille, qui coupe le bouclier et blesse la jambe derrière :

« Mai Gisli le frappa de sa *höggspjót*, et coupa la queue de son bouclier et sa jambe. »

Peut-être est-ce là l'indication d'un bouclier en amande, ou d'un écu contemporain de l'écriture du texte plutôt que de l'époque du récit ?

Plusieurs éléments sont donc à glaner de ces textes : sur les aspects même des armes (présence d'ailettes, longueur du fer), sur leur efficacité, mais également sur leur mode d'utilisation (de taille comme d'estoc, ou pour parer les coups adverses) et leur emploi plus technique encore : ainsi frapper le bouclier de la lance peut avoir une utilité, ou bien pour le détruire ou l'endommager, ou bien pour que la lance y restât coincée (à condition d'avoir une arme secondaire). On y voit des préhensions à une main comme à deux, le bouclier pouvant faire l'objet du choix tactique d'être rejeté sur le dos ; mais également, la fonction ambivalente de l'arme (de contact comme, ponctuellement, de jet) y est particulièrement

visible, encore que ce puisse être une spécificité septentrionale.

A ce sujet, les sources textuelles non-narratives peuvent également apporter quelques précisions : le *Konungs skuggsjá*, le Miroir des Rois norvégiens (écrit vers 1250), nous fournit nombre d'informations intéressantes. En particulier, au chapitre XXXVII il nous renseigne sur le jet de lance, mais également sur l'efficacité de l'arme, de même que ses différentes tailles et leurs usages, certes dans le contexte parfois particulier de la guerre scandinave où nombre de batailles étaient navales :

« Tu dois aussi être spécialement avisé, quand tu es dans la ligne de bataille, de ne pas jeter ta lance à moins que tu n'en aies deux, car en champ de bataille sur terre une lance est plus efficace que deux épées. Mais si le combat est à bord d'un navire, choisis deux lances qui ne devront point être lancées, une avec une hampe assez longue pour atteindre aisément de navire à navire, et une autre avec une hampe plus courte, que tu trouveras particulièrement commode quand tu essaieras d'aborder le navire ennemi. »⁷⁰⁶.

On peut facilement comprendre ce second choix : l'abordage, et le combat sur le pont d'un navire, ne laisse que peu de place et nécessite une arme moins encombrante.

Ainsi, les sources iconographiques et textuelles nous livrent un faisceau varié d'informations sur l'utilisation de la lance à pied. Les données amenées par les sources techniques se joignent aux apports de la littérature et de la représentation figurée du combattant pour nous livrer des informations convergentes sur l'utilisation de l'arme. Les techniques de combat fournies par les textes didactiques spécialisés offrent des renseignements de première main sur l'usage appliqué de la lance et de l'épieu, et servent en outre de base au travail d'appropriation d'un savoir-faire gestuel qui à son tour servira de base à l'exploration reconstitutive des techniques de combat pour les époques où ces sources techniques ne sont pas disponibles. L'étude des sources secondaires interviendra en solide complément dans ce processus, de même que l'étude des objets comme nous le verrons d'ici quelques pages.

⁷⁰⁶ « You must also be specially careful, when in the battle line, never to throw your spear, unless you have two, for in battle array on land one spear is more effective than two swords. But if the fight is on shipboard, select two spears which are not to be thrown, one with a shaft long enough to reach easily from ship to ship and one with a shorter shaft, which you will find particularly serviceable when you try to board the enemy's ship. » D'après LARSON Laurence Marcellus, 1917, sur <http://www.mediamaevum.com/75years/mirror/index.html>. [consulté le 26 septembre 2012].

2) La lance à cheval.

a) Préambule.

Contrairement à la lance à pied, l'utilisation de la lance de cavalerie a fait l'objet de davantage d'études et de travaux, du moins en ce qui concerne les sources secondaires : certains chercheurs se sont ainsi penchés sur le maniement de la lance à cheval, envisageant celui-ci au travers des apports majoritaires de rares données textuelles ou iconographiques. Encore que, selon nous, le terme « lance à cheval » soit trop exagéré : les divers articles qui ont été publiés sur le sujet traitent avant tout de son usage couché, calé sous l'aisselle, et davantage encore au niveau de la mutation de l'art militaire qu'une telle transition implique notamment à un niveau tactique, voire des mutations sociales qu'on peut lui associer. Ils demeurent ainsi emprunts d'idées diverses sur la lance et son efficacité qui amoindrissent parfois les apports intéressants que ces études peuvent fournir. La considération de la lance en tant qu'arme « de choc » par opposition à un précédent statut d'arme « d'estoc » semble être le fait principal. Certes, si le fait de caler la lance sous l'aisselle permet d'exploiter l'énergie cinétique de l'ensemble monture-cavalier plutôt que les seules ressources musculaires du combattant au prix d'une amplitude de mouvement diminuée ou d'une limitation de la variété d'angles d'attaque, on ne saurait cependant ignorer qu'au demeurant le but est bien de faire rentrer l'arme dans l'adversaire. Le « choc » vient davantage de la formation serrée employée, et donc d'un aspect tactique, que d'un aspect purement fonctionnel de l'objet lui-même. Cependant, ces études ont su mettre en lumière certains aspects du combat à la lance à cheval qu'il nous appartient désormais de compléter ou, éventuellement, de nuancer.

Ainsi l'article de D. J. A. Ross⁷⁰⁷ se base majoritairement sur la Tapisserie de Bayeux et la *Chanson de Roland*, considérant que tous deux livrent les preuves manifestes de l'utilisation de la « nouvelle tactique » de la lance couchée sous l'aisselle. Il identifie au préalable dans les sources médiévales antérieures trois types de maniement de la lance : le coup en dessous, le coup de haut en bas, et le jet, n'accordant à aucun d'entre eux d'ailleurs une grande efficacité, semble-t-il. Force est toutefois de reconnaître la pertinence de certaines de ses observations à propos de la cavalerie ancienne, qui constituait avant tout une arme mobile, se déplaçant rapidement pour lancer traits et javelots sur l'ennemi : il ne s'agissait pas

⁷⁰⁷ ROSS D. J.A., « L'originalité de « Tuoldus » : le maniement de la lance », in *Cahiers de civilisation médiévale*, 6e année (n°22), Avril-juin 1963. p. 127-138.

d'une troupe de corps à corps, d'une troupe dont le but était d'engager au contact rapproché⁷⁰⁸. L'allonge de la lance, couplée au cheval, permettait au cavalier de ne pas entrer dans une distance *mano a mano* de l'adversaire, même si une telle chose pouvait évidemment arriver. La tenue couchée sous le bras permettait certes, dans les phases initiales, d'augmenter cette allonge, ce que l'auteur signifie avec raison. Cependant il considère que le désarçonnement est la conséquence première, naturelle, inévitable et recherchée de cette tenue lance couchée. Mais n'en est-ce pas simplement une issue possible parmi tant d'autres, toutefois retenue, exploitée et sur-représentée par l'auteur, qui met ainsi en exergue les formidables capacités martiales des héros ? D'ailleurs, n'y a-t-il pas méprise entre la cause et la conséquence ? Ainsi, la chute hors de la selle intervient-elle directement à cause de la poussée de la lance, ou des suites logiques et naturelles d'un passage de vie à trépas ? Il est également possible que la lance arrive sur le bouclier et fasse effectivement vider les étriers à l'ennemi⁷⁰⁹...mais le bouclier n'est pas la cible première : c'est bien l'homme derrière qu'on cherche à atteindre. Cependant il ne s'agit pas là d'un article sur l'armement : le but de l'auteur est d'identifier un remaniement du texte de Roland dans le manuscrit d'Oxford par un des Tuoldus qui lui aurait été au fait de la nouvelle tactique : les propos de D. J. A. Ross se voient ainsi nuancés.

En revanche, l'article de Victoria Cirlot dans la même revue, vingt-deux ans plus tard⁷¹⁰ s'intéresse en propre aux questions d'armement entre autres sur le sujet de la lance à cheval. Outre les bibles de Roda et de Ripoll, elle étend les sources de son analyse du combat équestre à d'autres œuvres d'art de Catalogne comme les peintures murales du château d'Urgellet, les bas-reliefs de Ripoll et la Bible de Vich. Elle estime que l'arme était nécessairement plus lourde, et empêchait de la tenir le bras en l'air et que l'efficacité de l'arme dépendait du grand galop du cheval. Elle semble ne pas considérer l'apparition de cette technique comme antérieure au XII^e siècle ; mais elle convient que le but de la manœuvre est de traverser les défenses de l'adversaire, et l'adversaire lui-même évidemment⁷¹¹.

⁷⁰⁸ A l'exception, évidemment, de formations bien spécifiques, à l'équipement bien particulier ; du barbare armé du *contus* au cataphracte de Bélisaire.

⁷⁰⁹ Et ce d'autant plus que les selles à haut troussequin ne font certainement qu'une apparition progressive. Voir *infra* notre discussion sur leur importance dans le combat à la lance.

⁷¹⁰ Victoria Cirlot, *op. cit.*.

⁷¹¹ Nous n'avons malheureusement pas pu avoir accès à l'autre contribution du même auteur s'intéressant à l'usage de la lance, que cite Jean Flori dans l'article ci-après : CIRLOT Victoria, « L'armamento en Girart de Roussillon », dans *Essor et fortune de la chanson de geste dans l'Europe et l'Orient latin*, actes du IX^e Congrès international de la Société Rencesvals pour l'étude des épopées romanes (Padoue-Venise, 29 août-4 septembre 1982), t. II, Modène, 1984, p. 863-900. Elle semble, à lire Jean Flori, y faire quelques méprises également basées

Une contribution intéressante, car ouvrant à la discussion, sur le combat à la lance est amenée par l'article de Jean Flori de 1988, toujours dans cette même revue⁷¹². L'auteur y analyse en effet finement, chiffres à l'appui les représentations du combat à la lance dans la Tapisserie de Bayeux ainsi que dans d'autres sources iconographiques et textuelles. Là où il est tout à fait juste lorsqu'il mentionne une certaine inertie des formes dans la représentation picturale, il l'étire peut-être trop vigoureusement, sur plusieurs siècles pour n'imposer que comme seule technique existante véritablement figurée celle de la lance couchée. Ses propos sur le « choix » de l'adversaire dans la mêlée tel qu'il apparaît dans les chansons de geste nous paraît en revanche peu compatible avec la discipline nécessaire à une charge de masse lance couchée. Mais c'est certainement ce mélange du plausible, du possible, du réel, et de l'exacerbé, de l'idéalisé, qui rendait ces œuvres si plaisantes à leurs audiences : on souhaiterait pouvoir, lors d'une charge, se choisir un adversaire ; la réalité tactique en décide autrement, et c'est bien la marque d'un héros plus large que nature d'ainsi pouvoir sélectionner son ennemi. Et son discours est tout à fait juste quant à l'équivalence, dans les effets finaux, des termes « brandir la lance » et « baisser la lance » dans les sources textuelles. Toutefois nos propres réflexions nous font avancer que, plutôt que la levée à deux mains de l'arme, le premier correspond au moment où la lance quitte l'étrier ou elle reposait pour venir sous le bras du combattant ; mais pour bien caler celle-ci, il est nécessaire, hormis le fait de décaler sa main vers le bas pour la placer un peu au devant de ce qui plus tard sera le niveau de l'arrêt, comme le signale justement Jean Flori, d'élever un peu l'arme en l'inclinant vers le haut et vers l'avant. D'ailleurs, c'est la seule manière de la placer correctement sur l'arrêt tel qu'il apparaîtra plus tard. Tenir le fer élevé au moment où on enroule la main et le bras autour de la hampe pour la caler sous l'aisselle rend la manœuvre plus aisée en réduisant le levier qu'exerce le poids de la lance sur le membre. Il se peut en outre que ce geste soit en même temps une marque de défi, un salut, ou une action préparatoire au combat ne participant pas d'une obligation matérielle, s'accompagnant peut-être même d'un cri. Au final, l'auteur propose cependant un nombre significatif d'informations pertinentes, tout en suggérant des hypothèses intéressantes pour l'apparition de la lance couchée, notamment la présence sur la hampe des étendards, pennons et bannières.

François Buttin poursuit les travaux de son père Charles Buttin au sujet de la

sur une interprétation toute relative de la terminologie, de même qu'elle considère apparemment que la charge lance couchée résultait en le bris systématique de cette dernière.

⁷¹² FLORI Jean, « Encore l'usage de la lance... La technique du combat chevaleresque vers l'an 1100 », in *Cahiers de civilisation médiévale*, 31e année, n°123, Juillet-septembre 1988, p. 213-240.

définition tant génétique que lexicale de l'arrêt de cuirasse dans son article de 1965⁷¹³. C'est certes un élément essentiel, fondamental même de l'utilisation de la lance à cheval à la fin du Moyen Âge, que nous avons déjà eu l'occasion de mentionner. Cette étude doit être considérée elle aussi comme une base à même de soutenir des explorations plus approfondies.

Claude Gaier s'est quant à lui intéressé à une technique particulière nommée « coup de fautre » dans la Chronique de Gilsebert de Mons⁷¹⁴ utilisée par un certain Geoffroy Tuelasne lors d'un tournoi entre flamands et français en 1168 à Gournay-Ressons⁷¹⁵. Il est intéressant de voir en effet l'intérêt que peut susciter ce hapax dans l'exploration du champ des possibles de l'escrime à la lance. En ce sens les conclusions de l'auteur font mouche, et son argumentaire fournit une explication raisonnable de ce en quoi pouvait consister ce fameux coup. La mise en lumière d'une variation technique, d'une innovation gestuelle et son étalement au moyen d'une discussion raisonnée constitue un exemple remarquable d'étude de cas de technique martiale à partir d'un syntagme certes fortement spécifique et en apparence bien énigmatique.

Pierre-André Sigal quant à lui aborde dans sa communication au 18e congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur la notion de l'efficacité, et des effets, de la lance en se basant sur les sources littéraires⁷¹⁶ ; il n'a cependant retenu parmi le corpus de sources à sa disposition qu'un nombre limité d'entre elles, basant son argumentaire sur les apports qu'elles livrent en ce qui concerne le combat équestre. Il donne ainsi une liste de répartition des blessures telles que relevées dans les récits de fiction. Même si certaines de ses conclusions sont pertinentes, nous ne sommes pas certains de pouvoir agréer lorsqu'il dit que, pour reprendre ses mots mêmes, « la technique de l'escrime à la lance était relativement rudimentaire » ou lorsqu'il affirme que l'écu ne protégeait que peu, que la tête n'était pas une cible privilégiée – c'est sans doute vrai dans les sources de son étude, mais nous verrons comment d'autres sources nuancent ces conclusions.

Enfin, l'escrime équestre d'après les sources techniques a été abordée par Michael Huber dans un article de synthèse se basant sur les diverses sources martiales connues à la période médiévale sur le combat à cheval ; il n'y consacre que quelques pages à la lance, le

⁷¹³ BUTTIN François, *La Lance et l'arrêt de cuirasse*, in *Archaeologia* n° 99, 1965, p. 77-205.

⁷¹⁴ VANDERKINDERE Léon (ed.), *La Chronique de Gislebert de Mons*, Commission royale d'Histoire, Bruxelles, 1904.

⁷¹⁵ GAIER Claude, *op. cit.*.

⁷¹⁶ SIGAL Pierre-André, *op. cit.*.

reste de son propos s'intéressant à la lutte et à l'épée, qui constituent des éléments tout aussi essentiels de l'affrontement monté. Nous avons déjà signalé la pertinence de cette brève étude dans notre réflexion sur l'épée, mais il y aborde en outre des notions intéressantes sur le cadre d'utilisation de ces techniques⁷¹⁷.

Il nous appartient désormais de procéder à notre propre analyse. Nous allons donc là encore nous intéresser aux apports des sources techniques traitant de l'utilisation à cheval de la lance, d'une manière similaire à ce que nous avons déjà accompli pour la lance à pied, avant d'analyser les apports des sources secondaires : iconographie et sources textuelles principalement. Les mêmes conditions d'investigation, les mêmes limitations que précédemment s'y appliquent ; mais à celles-ci s'ajoutent, force est de le rappeler, notre défaut d'expérience et d'expérimentation équestre. Nous nous appuyerons cependant sur les travaux effectués par nos camarades et les échanges que nous avons pu avoir avec eux. L'inconnu représenté par la monture a déjà été décrit, et circonscrit, lorsque nous avons traité de notre approche et de nos pérégrinations corporelles.

b) Les sources martiales.

Les principaux documents que nous avons considérés pour approcher l'utilisation de la lance à cheval sont les suivants :

- Les manuscrits de Fiore dei Liberi : New York, Morgan-Pierpoint library MS M.383, fol. (ca. 1400), fol.2v à 5r et 8r ; Los Angeles, Jean-Paul Getty Museum MS Ludwig.XV.13 (ca. 1400) ; Rome, Pisani-Dossi MS (1409) (fac-simile de Francesco Novati, *op. cit.*, 1902) ; Paris, BnF ms. lat. 11269.

- Le manuscrit de Munich de Paulus Kal : Bayerisches Staatsbibliothek Cgm. 1507 (avant 1474) fol. 6v à 8v⁷¹⁸.

- Le manuscrit de Peter Falckner : Vienne, Kunsthistorisches Museum MS KK5012 (ca. 1495).

⁷¹⁷ HUBER Michael, in COGNOT Fabrice, *op. cit.*.

⁷¹⁸ Les diverses copies, notamment Bologne Biblioteca Universitaria di Bologna MS 1825 (ca.1458-1467), Vienne Kunsthistorisches Museum MS KK5126 (ca. 1480) et Soleure Zentralbibliothek Solothurn Cod.S.554 (ca. 1506-1514) sont fort proches du Cgm. 1507, mais peuvent parfois en expliciter l'interprétation.

- Les gloses sur Liechtenauer, au travers du MS Dresd.C.487 de la Sächsische Landesbibliothek, attribué à Sigmund Schining ein Ringeck (début du XVI^e siècle, mais le texte semble être plus ancien), du Codex I.6.4^o.3 de l'Universitätsbibliothek Augsburg (ca. 1450) par Jud Lew, et du MS Germ.Quart.2020 de la Biblioteka Jagiellońska (ca. 1510-1520).

- Les leçons de Martin Huntfelz telles que livrées dans le Cod.44.A.8 de l'Accademia Nazionale dei Lincei de Rome (ca. 1452) et le MS Germ.Quart.2020 de la Biblioteka Jagiellońska (ca. 1510-1520), qui se basent pour partie elles aussi sur Liechtenauer.

- Les manuscrits de Hans Talhoffer : Copenhague, Det Kongelige Bibliotek MS Thott.290.2^o (1459) ; Munich, Bayerische Staatsbibliothek Cod.icon. 394a (1467) ; Vienne, Kunsthistorisches Museum MS KK5342 (après 1480).

Et une première chose est à constater à propos de ce corpus technique : son volume est bien faible comparé à d'autres armes comme la dague ou l'épée. Mais la raison de cette apparente indigence est liée à l'arme et à ces circonstances d'emploi. Celle-ci se trouve en réalité affublée d'une écrasante linéarité, non pas liée à ses fonctions vulnérantes ou ses capacités intrinsèques, mais parce qu'elle est alors associée au cheval, qui plus est à un cheval qui charge. Ainsi le déplacement du combattant, l'axe de l'affrontement est il peu ou prou réduit à une seule direction, une seule ligne, là où le combat à pied ou même à l'épée à cheval exploite tout l'espace autour des protagonistes. Du moins est-ce vrai dans les phases initiales du combat : d'autres options sont en effet proposées par les sources techniques traitant de ce sujet.

Ainsi Fiore dei Liberi mentionne-t-il, avant même de traiter purement de la lance à cheval, trois attaques possibles avec la lance contre un piéton qui pourraient paraître aux yeux de certains auteurs comme totalement archaïques : la lance couchée sous l'aisselle, la lance tenue basse par son milieu, et le jet de l'arme. Nous avons vu comment Fiore s'en défend à pied, et ce à l'aide de sa *ghiavarina*. Mais le fait est que ce sont bien là des manières d'utiliser la lance à cheval de façon offensive qui sont indéniablement toujours d'actualité à la fin du XIV^e et au début du XV^e siècle.

Mais Fiore sait aussi utiliser la lance à cheval contre un autre lancier monté. La première technique qu'il propose est de se tenir dans la position de la *Dent du Sanglier*, et ce de préférence avec une lance courte, donc soit plus petite en dimensions, soit tenue plus

courte ; au moment où l'adversaire approche, on relève l'arme qui vient naturellement dévier la lance ennemie tout en s'alignant avec sa cible (MS Ludwig.XV.13 fol. 43r, Pisani-Dossi fol. 28r, Morgan fol. 3r, BnF ms. lat. 11269 fol. 2r). Le contre est de se tenir dans la même position, mais avec une lance plus longue.

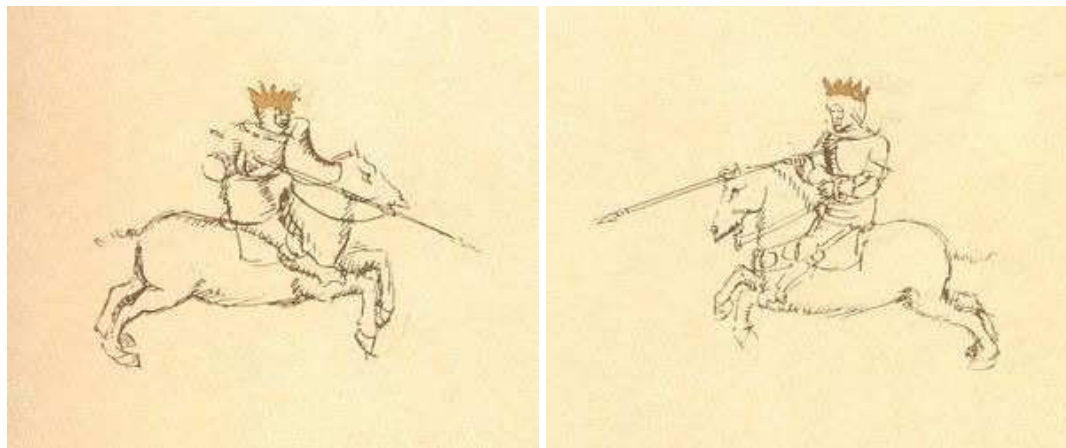


Fig. 205 : Dent du Sanglier, à cheval. D'après F. Novati.

Toujours contre la lance couchée, Fiore se place également avec une lance courte en *Posta di Donna*, la Garde de la Dame à gauche, la lance tenue en main droite reposant sur l'épaule gauche. Une fois arrivé en mesure, l'arme adverse est rabattue sur le côté. Cette position est encore recommandée lorsque l'adversaire veut jeter son arme, à moins que ce dernier ne vise la monture...(MS Ludwig.XV.13 fol. 43v, MS M.383 fol. 3v, Pisani-Dossi fol. 28v. S'en prendre à l'animal est d'ailleurs ce qui est conseillé si on sent que l'adversaire veut écarter la lance à l'aide de son épée (depuis une *Posta di Donna* à gauche) : on vise alors la tête du cheval.

Si on décide de faire demi-tour, a fortiori si on n'a pas d'armure contre un adversaire bardé de métal, Fiore recommande dans la poursuite de tenir sa lance par-dessus son épaule droite et d'estoquer vers l'arrière tout en envisageant la possibilité de se retourner encore, par la droite et de se placer en Dent du Sanglier ou en garde de la dame à gauche (MS Ludwig.XV.13 fol. 44r, MS M.383 fol. 4r, Pisani-Dossi fol. 29r, BnF ms. lat. 11269 fol. 3r).

Un autre moyen d'empêcher l'adversaire de détourner la lance à l'aide de son arme est de la tenir de main droite, mais en coinçant le talon sous l'aisselle gauche : une telle saisie semble plus stable (MS M.383 fol. 4v, MS Ludwig.XV.13 fol.44v, Pisani-Dossi fol. 29v). Fiore utilise encore la saisie en demi-lance (en pronation par le milieu de la hampe) pour raccourcir l'arme afin que l'adversaire ne puisse la dévier ; et là encore il vise la tête de la

monture (MS M.383 fol. 5r, MS Ludwig.XV.13 fol. 45r, Pisani-Dossi fol. 30r, BnF ms. lat. 1169 fol. 2v), nous disant que c'est un bon contre face aux techniques précédentes.

Enfin, Fiore livre l'astuce suivante, non sans préciser dans le Pisani-Dossi que c'est là une chose cruelle : il attache une corde au talon de sa lance, l'autre extrémité étant fixée à l'arçon de sa selle. Une fois le coup porté, on lance la corde autour du cou de l'adversaire pour le jeter au sol (MS M.383 fol. 2v, MS Ludwig.XV.13 fol. 48v, Pisani-Dossi fol. 33v). Cela n'est pas sans rappeler ce seigneur français qui au talon de sa lance avait un crochet pour lui aussi jeter à bas ses ennemis.

Fiore nous donne ainsi un ensemble réduit, compact de techniques de combat à la lance, qui nous permet de préciser que la lance couchée, même si elle demeure l'utilisation primaire de l'arme, peut être abandonnée au profit d'autres positions plus avantageuses selon les circonstances ; on voit en outre que d'autres actions offensives que la charge directe sont possibles. Evidemment, une fois la distance brisée on entre là encore dans des phases de lutte que Fiore détaille en quelques techniques, dont certaines peu tendres avec la monture. Une chose également est à remarquer quant à la position des combattants : dans tous les cas, on note qu'ils se tiennent jambes tendues, orteils pointant vers le bas, bien calés dans leurs selles à haut troussequin.

Les instructions de Paulus Kal semblent fort semblables à celles de Fiore – peut-être faut-il y voir le signe d'un archétype commun. Car sa première *pièce* est ainsi commentée : « *Sine spere beriecht nach dem lengsten* ». Le laconisme propre à cette source ne peut empêcher qu'on y voie la même technique que Fiore dei Liberi : avec une lance plus courte, qui en outre donne plus de force dans le liage, dévier celle de l'adversaire de la gauche vers la droite tout en alignant la pointe avec la cible. Le contre est donné par le personnage qui fait face : « *Wechsel durch vnd setze an* », inverser la lance⁷¹⁹ et placer la pointe. La *pièce* suivante de Kal propose de mettre la main gauche en renfort sur la hampe (en « *demi-lance* »), là encore pour dévier la lance adverse. Puis, tout comme Fiore lors d'une poursuite, Kal rejette sa lance derrière lui et estoque en arrière. Et c'est là tout ce qui concerne la lance à cheval...Notons cependant que Kal propose des pièces de lance à pied contre un cavalier - de lance équestre, avec arrêt. Et sa première pièce ressemble encore fortement à ce que fait le maître frioulien (fol. 18v) ; il en illustre cependant une autre : ficher la pointe de la lance en

⁷¹⁹ Un joueur de rapière y verrait une cavation.

terre entre les antérieures du cheval, et ainsi faire trébucher la pauvre bête. En fait, outre les postures qui sont là aussi conformes aux autres sources (jambes tendues, pieds rabaissés, etc...) ce qu'on peut distinguer de pertinent est surtout dans cette dernière *pièce* : lorsque le piéton est attaqué, le cavalier ne croise pas sa lance au dessus de l'encolure de son cheval mais cherche à passer à gauche de sa cible, alors que dans le combat entre deux hommes à cheval, la lance croise à gauche, chacun passant à droite de son vis-à-vis. Une autre chose est à retenir, également : la possibilité de se passer de l'arrêt de cuirasse et d'avoir une prise de lance un peu plus « libre ».

Les leçons de Peter Falckner sont si proches de celles de Fiore dei Liberi et de Paulus Kal que là encore l'idée d'un archétype commun se fait bien présente : lance courte (fol. 67v), puis position semblable (sans pour autant en porter le nom) à la *Dent du Sanglier* (fol. 68r), puis la demi-lance à une main (fol. 68v) ; même la fuite lance sur l'épaule gauche est là (fol. 69v).

Est-ce surprenant alors de voir ces mêmes techniques apparaître dans les gloses sur Liechtenauer, que ce soit chez Sigmund Schining, Jud Lew ou l'auteur anonyme cité dans le *Goliath* ? Dans ce dernier, la demi-lance à deux mains est illustrée au folio 168v ; la lance courte avec cavation est au folio 167v, la fuite à l'épaule au folio 170v. Mais on y voit en plus une autre position, la lance tenue à deux mains, de biais, « à *contrepoix* », la pointe en arrière ; Liechtenauer propose en outre une posture proche de la *Dent du Sanglier*, et ajoute à tout ceci une technique qu'en escrime du XVIII^e on qualifierait de « flanconnade » : écarter la lance de l'adversaire d'un revers du bras (fol. 179r)⁷²⁰.

Dans ce même ouvrage, les techniques de Martin Huntfelz sont semblables à ce qui est connu dans d'autres sources : lance courte, déviations et cavations. Huntfelz y ajoute cependant la possibilité, si la lance se fait dévier par l'épée, de frapper l'adversaire du talon de la lance. Ou de s'en prendre au cheval en attrapant fermement les rênes de l'adversaire pour retourner la gueule de l'animal.

Hans Talhoffer, dans la première planche du manuscrit de Königsegg si on en croit sa copie viennoise nous montre un cavalier de droite dans une position fort semblable à la *Posta di Donna* de Fiore, alors que son vis-à-vis se tient quant à lui dans une posture ouverte, la

⁷²⁰ Le détail est qu'ici le combattant victorieux est armé d'une lance courte (« *Kurzen Glefn* », et fait face à une lance longue (« *Lanzen* »).

lance large et derrière sur sa droite (fol. 49v) , d'après Michael Huber⁷²¹, il s'agit là de préparer un rebattement violent et énergique de la lance adverse. Il nous propose ensuite une variante de la fuite, le poursuivant étant cette fois-ci armé d'une épée, et tient sa lance derrière soi (et non pas sur l'épaule), pointant au visage. Il propose également (fol. 52r) une « flanconnade », mais de la main droite, n'hésitant pas à saisir la hampe de la lance adverse et, faisant faire une volte à sa monture, malmène son opposant. Chose intéressante, au folio 53v il confirme une fois encore la possibilité de jeter la lance (le combattant de droite vient de se faire surprendre par son adversaire qui fuyait, et il lui lance donc son arme). Pour l'anecdote, Talhoffer utilise également sa lance pour se couvrir contre un tireur armé d'une arbalète : il la tient talon haut, pointe basse, posée diagonalement de droite à gauche sur le bras gauche relevé en support de la hampe (1459 fol. 130r et 1467 fol. 136r).

Ainsi est-on confronté à un nombre restreint de techniques, qui plus est à la spécificité manifeste. Leur répétition d'une source à l'autre peut laisser planer un raisonnable doute quant à leur enracinement dans une efficacité avérée : on a ici l'image de la copie obligatoire d'un ensemble technique canonique, d'un poncif d'une lance à cheval stéréotypée. Mais pour nuancer on peut se demander quelles sont les variations possibles autour d'une arme si linéaire dans son engagement ; et lorsque la linéarité est brisée (c'est le cas dans la volte après la fuite), qu'y a-t-il à dire de plus que ce que Fiore ou Talhoffer proposent : piquer là où on peut, monture comme cavalier ? Ou utiliser le talon, comme Huntfelz, voire entrer en lutte comme ils le font tous...Car une chose est à garder à l'esprit : le combat équestre est essentiellement mobile, par nature. Les adversaires s'éloignent et se rapprochent, mais dans une dynamique totalement différente de l'engagement piéton : le cheval ne peut pas faire de pas sur le côté ou bondir en arrière comme s'il se substituait totalement, intégralement, aux membres inférieurs du cavalier. Même s'il est bien dressé, même s'il réagit dans l'instant aux instructions de son maître, il demeure un temps de latence qui combiné aux capacités de mouvement latéral limitées de l'animal changent radicalement la donne. En outre, la lance est une arme longue, et une fois entré à l'intérieur de sa mesure la seule option possible est l'utilisation de l'épée ou la lutte. Il n'y a pas de jeu au liage, pas de *Largo* ou de *Stretto*, pas de *Fühlen* à faire dans ce combat monté, avec cette arme, sinon en un instant très bref au moment où l'on dévie la lance adverse. La limitation quantitative peut également s'expliquer par les circonstances de l'affrontement : les sources allemandes ne semblent traiter que d'un combat en champ clos, d'un combat normé tant dans son déroulement que dans son espace, là

⁷²¹ *Ibid.*

où Fiore paraît garder davantage d'imprévisibilité et de latitude, encore que là encore il paraît souhaitable de ne pas se restreindre à ce seul cadre pour envisager les champs d'application de ces techniques. Ce champ clos ci n'est pas le tournoi chevaleresque tel qu'il a pu être idéalisé ; il est davantage le lieu d'expression socialement accepté⁷²² de l'affrontement individuel : et nous avons vu à quel point ce dernier peut être fréquent. Ce sont néanmoins ces facteurs là, les impératifs dynamiques de la monture et l'environnement du combat, qui résultent en un nombre en apparence si restreint de possibilités d'utilisation de la lance.

c) Les sources iconographiques.

Que peut-on voir de l'utilisation de la lance à cheval que ces sources techniques n'abordent pas, ou peu, que ce soit par lacune de discours ou par inadéquation chronologique ? Les travaux de nos prédécesseurs sur le sujet nous offrent à cet égard une solide base d'exploration sur laquelle nous nous appuierons avec résolution, et qui permettra à notre propos d'être aussi bref que possible. L'affirmation de la lance couchée en tant que technique plus que largement privilégiée dès la fin du XI^e siècle est un fait sur lequel nous ne reviendrons pas, du moins dans ses effets, tant il apparaît de manière écrasante dans l'iconographie et les textes médiévaux. Nous allons en revanche nous intéresser à ce qui parvient à passer au travers, à ce qui n'est pas, ou n'est que périphériquement, de la lance couchée. Car un certain nombre de choses intéressantes, et qui ouvrent sur un champ technique plus vaste que ce que la littérature voudrait faire croire d'utilisation de la lance à cheval, sont malgré tout perceptibles dans l'ombre des aisselles chevaleresques.

Aux X^e-XI^e siècles :

La lance avant le XI^e siècle n'est pas représentée dans sa position couchée sous l'aisselle. Certes, l'iconographie est rare pour ces périodes précoces, et encore plus lorsqu'il s'agit de représenter des cavaliers au combat ; mais il est vrai que les sujets privilégiés dans l'art ne s'y prêtent guère. Parmi les peu d'exemples à notre disposition, c'est en supination ou en pronation moyenne que la lance apparaît dans les mains des combattants équestres. Le

⁷²² De nos jours on dirait « politiquement correct ».

Psautier de Stuttgart⁷²³, bien qu'antérieur à notre cadre chronologique, nous montre ces deux positions (folio 14v, 23, 32v, 71v, 82, 141v pour la supination, 3v, 19r pour la pronation). Le Psautier d'Or de Saint Gall⁷²⁴ nous présente aux folio 132 et 141 une prise en supination⁷²⁵ ; de même, le Psautier de Corbie montre une telle préhension (Amiens, BM ms. 0018, fol. 026v). Pour le X^e siècle, le Beatus de Girone⁷²⁶ nous offre la représentation d'une lance tenue quasiment à l'horizontale, à hauteur de la taille, par l'extrémité inférieure de la hampe. Enfin, le Livre des Maccabées de Saint Gall (Universiteitsbibliotheek, Leiden, Cod. Perizoni F 17, ca. 850-925) nous montre aux folio 21v et 22 supinations moyennes et longues. Chose assez amusante, le cavalier de droite du folio 46 semble fuir bouclier sur le dos et lance sur l'épaule, prêt à suivre avec cinq siècles d'avance les conseils des maîtres d'armes du XV^e siècle⁷²⁷.

Fig. 206 : Universiteitsbibliotheek, Leiden, Cod. Perizoni F 17, f. 45v-46r.

Au XI^e siècle les représentations des cavaliers se font plus fréquentes. La Bible de Roda (BnF ms. lat. 6(3)) nous montre, comme l'a remarqué Victoria Cirlot⁷²⁸, quantités de préhensions et de postures à la lance à cheval : le folio 145 nous livre ainsi l'arme tenue en supination moyenne, en pronation moyenne mais également à deux mains (parfois « à *contrepoix* » comme au folio 144 ou 145v). Il est difficile de discerner dans cette préhension en supination à une main au-dessus de la tête le geste préparatoire à une frappe ou à un jet de l'arme : l'ambiguïté est tangible sur le folio 205 du ms. 0004 d'Angers, d'autant plus que les

⁷²³ Württembergische Landesbibliothek Stuttgart, Bibl. fol. 23

⁷²⁴ St. Gallen, Stiftsbibliothek, Cod. Sang. 22.

⁷²⁵ La lance sous l'aisselle du folio 140 a été interprétée comme une position de transport, non de combat, par des experts que nous n'oserions remettre en cause...même si dans cette illustration elle est précédée de l'étendard.

⁷²⁶ Girona, Museo de la cathedral Ms. 7, fol. 134v.

⁷²⁷ A moins qu'au contraire cette technique ancestrale ne se soit transmise depuis lors jusqu'à ces derniers...

⁷²⁸ CIRLOT Victoria, *op. cit.*

deux cavaliers font face à des archers ; le ms. Harley 603 semble quant à lui, pour cette saisie, n'envisager que le lancer (notamment au folio 39, où plusieurs lances sont en suspension dans l'air ou fichées dans les boucliers des défenseurs). Les images du manuscrit 435 d'Arras entretiennent cette confusion. En revanche, le folio 201v du *Beatus de Saint-Sever* nous montre clairement au folio 201v, sans équivoque aucun, une lance couchée sous l'aisselle, dans ce qui est probablement une des premières représentations indéniables de cette préhension (BnF ms. lat. 8878). Or il semble convenu que la Tapisserie de Bayeux date des années 1070, alors que le *Beatus de Saint Sever* n'a pu lui être réalisé qu'avant la mort de Grégoire de Montaner, soit avant 1072. L'ouvrage se situe d'ailleurs à part dans tout ce corpus bien spécifique de documents, et témoigne d'une diversité dans ses influences dépassant la seule zone d'influence mozarabe⁷²⁹. La position est même associée à des selles à haut troussequin, bien que point encore tout à fait enveloppantes, mais déjà propres à optimiser les effets de cette technique d'attaque⁷³⁰.

Fig. 207 : Beatus de Saint Sever.

Toutefois notre propos n'est pas d'émettre des hypothèses sur le comment de cette représentation d'une technique qu'on dit inventée par les normands⁷³¹ dans un manuscrit si méridional, si peu de temps après la conquête de l'Angleterre, mais seulement de constater une figuration précoce celle-ci. Bien évidemment, la Tapisserie de Bayeux constitue un document remarquable qui nous montre outre cette préhension particulière ; on y voit d'autres

⁷²⁹ KLEIN Peter K., in CABANOT Jean (dir.), *Saint-Sever, Millénaire de l'abbaye*, Colloque international, 25, 26 et 27 mai 1985, Mont-de-Marsan [France] : Comité d'études sur l'histoire et l'art de la Gascogne, 1986, 345 pages, p. 246-339. Nous n'avons pu lire que de brefs passages de la contribution de Peter K. Klein au sein de cet ouvrage.

⁷³⁰ De telles selles apparaissent en outre au folio 148v ; les chevaux monstrueux qui les portent sont montés par des cavaliers portant un équipement relativement semblable, y compris au niveau du resserrement du vêtement de mailles au dessus du genou du cavalier du registre supérieur gauche, à celui visible sur la Tapisserie de Bayeux. Au folio 109, on voit une de ces selles depuis sa face arrière

⁷³¹ FLORI Jean, *op. cit.*.

saisies possibles : en pronation, en supination longue préparatoire à une propulsion ou à une estocade, et en supination moyenne⁷³².

Au XII^e siècle :

La lance couchée affirme sa préséance dans l'iconographie. Il est extrêmement rare de voir des combattants à cheval armés d'une lance ne pas se trouver dans cette position au contact de l'adversaire, de l'archivolte de la Porta della Pescheria de Modène au pion d'échec⁷³³ du Louvre, des fresques de Cressac à la Vie de Saint Edmund. Mais malgré cette écrasante prépondérance, quelques remarques peuvent être proposées sur le combat à la lance dans ses aspects plus discrets.

Fig. 208 : Dijon - BM - ms. 0002, fol. 380v

Ainsi, on remarque au folio 380v du ms. 0002 de Dijon un cavalier chargeant son adversaire le bras droit légèrement étendu vers le bas, dans une position rappelant par anticipation la tenue basse de Fiore dei Liberi ; on pourrait presque voir une posture similaire dans les pions d'échec de Lewis conservés au British Museum (1831.1101.78-144, ca. 1175). On peut également remarquer que sur une partie des représentations de lance couchée, la main n'est pas aussi près de l'extrémité de la hampe qu'on aurait pu supposer : elle se trouve plutôt entre le tiers et la moitié de celle-ci ; ainsi à Modène on voit bien un grand tronçon de hampe

⁷³² L'article de Jean Flori fait le compte de toutes ces variantes. *Ibid.* p. 216.

⁷³³ Cote OA3297.

derrière le bras du personnage suivant Arthur, ou d'Isdernus lui-même. Cette préhension proche du milieu de la lance peut également être détectée, même si les personnages ne sont pas engagés au combat, dans un manuscrit réalisé à l'abbaye du Bec et conservé à Leyde (Leyde, Universiteitsbibliotheek MS BPL 20) de même que dans la Bible de Pampelune conservée à Amiens (ms. 108, fol. 143v). Cette saisie pourrait s'expliquer par la nécessité de faciliter les autres types d'attaque avec la lance une fois la charge passée : la lance tenue entre un tiers et la moitié de sa longueur peut ainsi être plus aisément employée couchée tout comme, au besoin, en pronation ou supination. L'absence d'arrêt facilite d'ailleurs ces transitions, tout comme elle facilite les attaques sur des cibles basses même en lance couchée : le folio 7v de la Vie de Saint Edmund nous livre l'exemple d'un cavalier reculant son coude et arquant son corps vers le bas pour achever un ennemi étendu au sol. Une dernière particularité est à remarquer : les guerriers se chargeant l'un l'autre à cheval se croisent à gauche comme à droite – il ne semble pas y avoir encore de côté privilégié pour le croisement. Ainsi sur le pion d'échec du Louvre, les cavaliers se croisent à gauche (ils laissent l'adversaire passer à leur droite). Le bas-relief d'Angoulême représentant Turpin tuant un ennemi montre que la lance de l'évêque passe à droite de l'encolure de sa monture et donc ne croise pas, mais également à droite⁷³⁴ de celle de son adversaire, donnant une spatialité paradoxale à la scène qui ainsi impliquerait un inévitable choc frontal pour les montures. L'archivolte de Modène montre pour les deux combattants à droite du château une lance à droite de la tête du cheval pour celui de gauche, et croisée à gauche pour celui de droite, créant semble-t-il là aussi un paradoxe spatial. Un bas-relief conservé à Cluny montre également deux cavaliers, celui de gauche renversé, tous deux la lance à droite de l'encolure. Enfin, dernier détail notable de ces représentations : la jambe tendue n'est pas systématique. Au contraire même, le genou fléchi apparaît à Angoulême, Modène, sur le manuscrit de Dijon (mais la lance n'y est pas couchée) ; en revanche, l'extension est visible sur le manuscrit de la Chanson de Roland d'Heidelberg (Universitätsbibliothek Heidelberg, Cod. Pal. germ. 112, fol. 63r, fin du XII^e siècle) mais elle est associée à des talons bas et un bout de pied haut. A Cressac également, on privilégie le talon bas, tout comme sur le manuscrit de l'abbaye du Bec. Une illustration de la page 72 du Psautier de Saint Albans (Dombibliothek, Hildesheim) nous montre pour finir non pas ce qui est réellement une utilisation appliquée de la lance, mais plutôt une de ses conséquences : deux cavaliers se chargent, épée brandie vers l'arrière, alors que tous deux sont traversés de part en part par une lance dont la hampe, brisée mais pas

⁷³⁴ La même droite, celle de Turpin.

rompue, forme un angle à son milieu. L'efficacité de pénétration de la lance est également visible à Angoulême ou Dijon, où corps et boucliers sont transpercés. Quelques survivances de la lance en supination sont également visibles çà et là, notamment sur un chapiteau de Saint Nectaire déjà mentionné. Cependant, l'archaïsme de l'armement utilisé, notamment des lances à ailettes, et la particularité de sa représentation (l'ange tient en effet un faisceau de lances dans sa main droite) tendent à relativiser le réalisme chronologique de cet exemple.

Au XIII^e siècle :

L'hégémonie de la lance couchée est là encore incontestable, mais elle laisse parfois la place à d'autres types d'actions avec la lance. Ainsi la tenue en supination est-elle toujours représentée, que ce soit dans sa version longue comme sur un manuscrit de Cambrai (ms. 0190, fol. 72 (1266)) où un chevalier avec écu et épée affronte un personnage montant un bouc, ou sur le manuscrit français 2164 de la Bibliothèque Nationale, dans lequel au folio 20 Jaufré affronte le sergent représenté sous les traits d'un géant. Le manuscrit espagnol des environs de 1220 de la Pierpont Morgan Library (MS. M.429) nous livre au folio 150 des supinations moyennes et longues. Dans la même collection, la Bible de Maciejowski présente au folio 42 un cavalier tenant sa lance en supination longue se portant à l'assaut d'une forteresse ; plus réaliste, le folio 85 de la *Chronica Majora* de Matthew Paris datant d'entre 1240 et 1253 (Cambridge, Corpus Christi College MS. 26) montre les cavaliers engagés dans la mêlée furieuse de la bataille de Damiette utiliser ainsi leurs armes⁷³⁵. Le MS. Ludwig XIV 6 de la collection Jean-Paul Getty nous montre un cavalier armé d'une lance tenue en supination longue affrontant un ennemi armé d'un écu et d'une épée ; la tête du cheval de ce dernier est dissimulée par celle du premier, l'affrontement est déjà en distance serrée : la lance va ici servir à frapper (*Coutumes féodales d'Aragon*, entre 1290 et 1310). Dans la Bible de Maciejowski en revanche, la supination peut également être associée à des jets de l'arme (folio 45v : mort d'Absolom). Cependant, dans le Ms. add. 15268 de la British Library, une des amazones chargeant aux côtés de Penthésilée tient sa lance en supination longue (BL ms. add. 15268, fol. 125 (France, ca. 1285)).

On remarque toujours au cours de la période des tenues lance couchée à mi-hampe, ou du moins avec une longueur significative de celle-ci derrière le bras armé (Boulogne, BM ms.

⁷³⁵ Encore que ceux qui emploient cette technique puissent être identifiés comme des combattants orientaux.

0005, fol. 302 (1220-1230) ; Carpentras BM ms. 1260, fol. 112v (Italie du Nord, fin du XIII^e ou début du XIV^e siècle), de même que des pointes abaissées pour occire les piétons (BL, MS Yates Thompson 12, fol. 29 (France, 1250-1260)). Mais une préhension particulière, rappelant les usages anciens tels les exemples de la Bible de Roda, est présente dans la Bible de Maciejowski : la lance, tenue à deux mains, la main arrière en supination, la main avant en pronation, est utilisée pour atteindre un ennemi en fuite (ainsi au folio 10 ou 12).

Enfin, sans que ce soit véritablement une action de combat, la Châsse de Charlemagne du trésor d'Aix-la-Chapelle nous montre, comme le faisait remarquer Claude Gaier, ce que peut être la tenue de la lance sur le fautre avant qu'elle ne soit couchée sous l'aisselle : le talon de la hampe vient reposer devant la cuisse, sur le tapis de selle.

Mais la réelle tendance, la vraie affirmation de l'iconographie de ce siècle est la position avancée des pieds des cavaliers chargeant lance couchée. Là où le siècle précédent montrait encore quelques genoux fléchis, ici les jambes sont bien tendues ; la plupart du temps les pieds eux-mêmes sont en extension, encore que les premières décennies montrent parfois un talon bien abaissé. Les leçons du *Konungs skuggsjá* renseignent au chapitre XXXVII sur le pourquoi possible de cette posture : « Train yourself to press the foot firmly into the stirrup; keep your leg stiff and the heel a little lower than the toes, except when you have to guard against thrusts from the front. »⁷³⁶. Sur bien des exemples en outre les pieds du cavalier sont à la verticale des bras ou des coudes de sa monture, voire des avant-bras, alors que le torse du combattant est incliné vers l'avant depuis le bassin. Ce dernier est bien calé dans une selle dont le troussequin enveloppe réellement le corps. C'est là l'image d'une technique de lance couchée qui atteint le summum de son expression, avant de connaître une dernière et ultime amélioration à la fin du siècle suivant.

Au XIV^e siècle :

Outre la lance couchée, on trouve également représentées d'autres postures, d'autres saisies correspondant à d'autres modes d'utilisation de l'arme. Variante de la lance couchée et horizontale, l'abaissement de la pointe de la lance pour attaquer des cibles basses comme des piétons ou des ennemis désarçonnées est ainsi représentée dans le manuscrit français 24364

⁷³⁶ Traduction de LARSON Laurence Marcellus, 1917, *op. cit.*

de la BnF (Londres, entre 1308 et 1312) ou le ms. 0815 de Toulouse, également conçu dans l'Angleterre du début du XIV^e siècle (fol. 48). Mais les tenues en supination apparaissent encore également, dans leur variante longue. Ainsi le Ms Royal 2 B VII de la British Library montre au folio 133 une telle préhension entre deux cavaliers juchés sur des montures fantastiques ; notons que le combattant de droite utilise un fauchon et un bouclier, s'avancant nécessairement dans une distance réduite : on imagine un combat certes dynamique, mais ne possédant pas la composante linéaire, absolue, de la charge lance couchée. Au folio 146, c'est une circonstance apparemment différente puisque l'adversaire est un archer monté, mais elle recèle en fait de grandes similarités dans l'engagement tactique : le combattant de gauche fuit, ou exploite sa mobilité pour harceler le lancier ; ce dernier emploie cette saisie longue dans le cadre d'un combat hautement mobile dans sa latéralité, ses changements de direction.

Fig. 209 : Ms Royal 2 B VII fol. 146.

Ce semble être également les circonstances tactiques, celles d'un affrontement n'impliquant pas une charge pour une raison ou une autre, qui imposent le recours à cette saisie. Ainsi au folio 137v d'un manuscrit de 1348 de la Bibliothèque du Vatican, la situation est celle d'un affrontement entre cavaliers dont l'un des partis est en fuite ; mais la distance entre les adversaires est réduite (Bibl. apost. vat. Chigiano L VIII 296). Le folio 50v d'une chronique des environs de 1300, montre une nuée de guerriers à cheval encerclant Roland soufflant dans son olifant (Zürich Kantonsbibliothek Vadianische Sammlung 302, tome II,

fol. 50v) ; le manuscrit 0008 de Tours (Espagne, ca. 1320) montre au folio 175v un cavalier face à une créature certes hybride, mais bipède : dans ces deux cas, la distance d'engagement est réduite, la charge lance couchée est futile, la lance tenue longue et en supination est ce qu'il y a de plus adapté. C'est d'ailleurs cette saisie qui est choisie là encore pour la mise à mort de bêtes ou d'adversaires au sol ou rendus inoffensifs : Absalom encore transpercé au folio 129v du manuscrit français 152 de la BnF ou au folio 163v du ms. 71 A 23 de La Haye ; un dragon pourfendu au folio 1 du ms. 20 d'Auch (Avignon, 1330-1340), ou au folio 14 du ms. Yates Thompson de la British Library (Angleterre, 2e quart du XIV^e siècle), la lance tenue à deux mains dans le même manuscrit 0815 de Toulouse ; des cavaliers désarçonnés au folio 193 du manuscrit sus-cité de la bibliothèque du Vatican.

Cependant, même lors des représentations de duels de cavalerie lance couchée, la zone de croisement demeure indifférente : on croise à gauche au folio 197 du ms. fr. 335 de la BnF, au folio 21 du ms. fr. 1463 de la même collection, au folio 117 du ms. 0783 de la Bibliothèque Sainte Geneviève, ou au folio 69 du Ms. Egerton 3028 de la British Library, et semble-t-il à une distance très proche, puisque le cheval du vainqueur semble s'insérer entre le pied droit du cavalier désarçonné et sa propre monture.

Le folio 119v du ms. 777 de la Bibliothèque Sainte Geneviève (ca. 1370) montre un croisement à droite de l'adversaire tout à fait classique, mais il présente en outre une des toutes premières figurations d'un écu pourvu d'une échancrure sur son bord supérieur, où passe la lance, et qui aura un énorme succès lors des décennies suivantes. Quant au ms. Bodley 264 d'Oxford (entre 1338 et 1344), il montre des hampes brisées sous la violence de l'impact, chose qu'on verra avec une certaine fréquence par la suite également.

Au XV^e siècle :

La lance couchée est à nouveau largement majoritaire dans l'iconographie. Les zones visées correspondent classiquement à une tenue horizontale de l'arme, encore que celle-ci puisse être légèrement relevée en direction de la tête⁷³⁷. Les lances cassées, déjà présentes au siècle précédent, continuent d'être figurées (Arsenal ms. 3479, fol. 544 (1405); Bataille de

⁷³⁷ Vienne, Österreichische Nationalbibliothek cod. 13567, fol. 87r (1411) ; Cologne, Fondation Martin Bodmer, Cod. Bodmer 96-1, fol. 053, 78, 191, 221 (1410-1430)), ou abaissées pour s'en prendre à un adversaire au sol (Angers BM ms. 1174, fol. 83v ; fresque de Santa Maria Mesocco, Tessin.

San Romano), de même que des boucliers brisés, des cuirasses « *percées tout outres* », pour reprendre les termes d'alors. Une lance possédant indéniablement les attributs d'une lance de cavalerie est tenue à une main en position moyenne et basse au folio 86 d'un manuscrit de Zofingue (Zofingen, Stadtbibliothek, Pa 31 p086 (ca. 1420)). La lance en supination apparaît encore en conjonction avec le bouclier, bien qu'elle se fasse plus rare⁷³⁸. Le Retable de Saint Georges par Andrés Marzal de Sax conservé au Victoria and Albert Museum nous montre une tenue en supination moyenne, mais également une supination à deux mains dans le même panneau représentant une bataille, alors que la scène illustrant Saint Georges terrassant le dragon le montre tenant sa lance à deux mains, en supination encore, pour occire la bête. Mais d'autres saisies à deux mains autres que la supination sont également visibles : ainsi au folio 130v du manuscrit français 77 de Genève, on voit à l'arrière-plan un cavalier tenant sa lance basse, la main droite en avant ; le combattant de gauche du *Hausbuch* de Wolfegg (fol. 21v) tient également sa lance des deux mains, bien qu'il soit lancé contre un adversaire ayant

couché la sienne⁷³⁹. Mais certains manuscrits représentent également une tenue à deux mains rappelant partiellement les enseignements des maîtres d'armes du XV^e siècle : la main gauche vient saisir la hampe de l'arme alors que celle-ci est toujours calée sous l'aisselle, garantissant une tenue d'une grande fermeté ; elle apparaît ainsi dans le manuscrit français 77 de Genève (fol. 269, 424), ou au folio 189 d'un manuscrit alsacien du milieu du siècle (St. Gall, Kantonsbibliothek, Vadianische Sammlung, VadSlg Ms. 343c (Haguenau, ca. 1450)).

Fig. 210 : Genève, Ms. fr. 77, fol. 424.

Sont-ce ces mêmes leçons qui font qu'au folio 185v du manuscrit français 189 de

⁷³⁸ Genève, Bibliothèque de Genève, Ms. fr. 77, fol. 130v, 181r (début du XV^e siècle) ; Musée de Cluny, enseigne de pèlerin Cl.18003) ; Avignon, BM ms. 2595, fol. 106v (1488) ; Boulogne-sur-mer, BM ms. 0149, t. 1, fol. 33v.

⁷³⁹ Ou peut-être n'a-t-il tout simplement pas encore placé son arme dans l'arrêt ?

Genève les chevaliers de Norgalès en fuite devant Lancelot placent ainsi leurs lances sur l'épaule, la pointe en arrière ? Toujours est-il que ce même manuscrit nous montre une position d'attente pour la lance, le talon posé sur le feutre devant la cuisse (fol. 137v) ; une posture similaire est visible dans la fresque de Saint François à Arezzo représentant la victoire de Constantin sur Maxence, par Piero della Francesca, réalisée entre 1452 et 1466. Cependant, le retable de Gand par Van Eyck, un peu antérieur (1432), le manuscrit français 100 de la BnF (fol. 126v), ou le manuscrit latin 54 de Genève (Angleterre, ca. 1420) nous présentent également des cavaliers en mouvement maintenant leur arme par le milieu.

Ce qui marque le plus cependant dans les représentations d'affrontements équestres, est certainement la figuration de chevaux jetés au sol, non pas renversés, mais écrasés par l'impact subi lors de la charge mutuelle : ainsi au folio 128 d'une *Épître d'Othea* de Christine de Pisan offert à Antoine, Grand Bâtard de Bourgogne⁷⁴⁰, au folio 66v du manuscrit français 43 de la BnF (ca. 1450), au folio 52v du manuscrit français 189 de la Bibliothèque de Genève (les deux montures sont mêmes au sol, les deux lances sont brisées) ou au folio 84 du même manuscrit (ca. 1470). Un tel phénomène est certainement du au perfectionnement du « bloc » lance-arrêt-cavalier-selle-cheval : si un tel assemblage permet d'accumuler l'énergie et l'inertie en vue d'un impact optimisé, il transfère lors du choc – *a fortiori* si les protections passives sont solides – toute cette énergie de manière résultante quasi-directement à la monture, qui n'a d'autre choix que de céder sous l'impact⁷⁴¹.

Ainsi l'iconographie, riche ressource en renseignements sur l'usage de l'arme, semble-t-elle être fortement marquée par l'utilisation de la lance couchée et ce depuis la généralisation de cette technique au cours du XII^e siècle ; elle laisse cependant apparaître la survivance d'autres usages liés aux circonstances pragmatiques du combat à la lance à cheval, ou à des méthodes d'utilisation qui sont elles-mêmes pour certaines confirmées ou mentionnées dans les sources techniques, mais qui au demeurant paraissent bien rares face à l'écrasante majorité de la représentation de la charge « classique » de la cavalerie lourde médiévale. Il semble que l'iconographie ne soit pas la seule à être profondément affectée par la popularité de ce nouvel usage : il apparaît à l'envi dans la littérature de ces époques.

d) Les textes.

⁷⁴⁰ Cognoy, Fondation Martin Bodmer, Cod. Bodmer 49 (ca. 1460).

⁷⁴¹ Conversations avec Lois Forster, mai 2012. L'effet sur la monture d'un impact « solide » entre deux cavaliers a été également esquissé dans sa communication *La joute, le plus gracieux des arts de la guerre* lors du colloque *Les arts de guerre et de grâce (XIV^e-XVIII^e siècles)* à l'université de Lille 3, 21-22 mai 2012.

On trouve dans les sources littéraires des descriptions bien souvent sommaires cependant de combats à la lance à cheval, mais également des équipements eux-mêmes. Il est cependant notable que la prépondérance de la lance couchée déjà bien perceptible dans l'iconographie trouve dans les textes une expression encore plus écrasante, dont la principale résultante est d'ailleurs une certaine pauvreté descriptive : les cris sont poussés, la lance est couchée, la charge est donnée, l'ennemi est transpercé ou renversé, parfois la hampe est brisée, et c'est bien tout. C'est certes sans doute plus que suffisant pour les auteurs et leurs publics, de même que ce puisse convenir fort bien à une technique qui somme toute une fois mise au point est d'une simplicité théorique ahurissante, mais qui nécessite un niveau de préparation et d'expertise extrêmement élevé : il faut gérer quasi-simultanément l'arme, l'adversaire, le bouclier, la vitesse, la monture – ce dernier élément étant particulièrement sensible. Mais des chansons de gestes aux romans courtois, des écrits poétiques aux chroniques historiques, la charge à la lance couchée demeure omniprésente dans son emploi, et *omni-absente* dans sa description fine, et ce sur une période de plusieurs siècles. On peut avoir à la rigueur des informations sur les zones visées, mais elles semblent être l'évidence même : le corps (souvent protégé par le bouclier), parfois la cuisse, mais aussi la tête...Et là encore il faut reconnaître l'importance de la circonstance de joute lors des descriptions de ces coups de lance : Froissart mentionne maintes fois comment les chevaliers visent alors la lumière de leurs heaumes. Un exemple :

« Et se adviserent et attingirent en la lumiere de leurs heaulmes par telle facion que messire Regnault rompy sa lance en quatre tronchons, si hault que on ne les eust pas jettés a la main ou ils alerent, et tindrent tous et toutes le coup a bel. Messire Jehan de Hollande consieuvy le dit messire Regnault en la lumiere de son heaulme; mais le coup n'eut point de force: je vous diray pourquoy. Messire Regnault avoit lachié son heaulme a son avantaige; il ne tenoit fors a une petite lanierie. Si rompy la lanierie contre la lance, et le heaulme vola hors de sa teste et demoura messire Regnault a nud chief. »⁷⁴²

On admirera l'astuce de messire Regnault, mais on considérera également que les joutes et tournois avaient leurs règles et leurs zones *hors-jeu* : si la lumière du heaume devenait ainsi une si bonne cible, c'est aussi parce qu'elle permettait aux lances de s'y bloquer, et donc aux hampes de se briser. D'ailleurs, cette conjonction d'accroche et de

⁷⁴² Ms. Berlin Rehdiger 3, fol. 188v. The Online Froissart, *op. cit.*

tension mise sur la lance afin de la rompre était recherchée :

« A la ligne se consievirent des plaines lances ens es visieres des heaulmes tellement que l'en vey saillir: le feu du heaulme messire Jehan de Hollande, et rechupt ung moult dur horion; car la lance ne ploya point de ce coup, ainchois se tint toute droite et roide. »⁷⁴³

En outre, viser bas, c'est à dire la cuisse ou le cheval, était fort mal venu :

« Si s'encontrerent de fers de glaives moult royement, et josta l'escuier françoys a la plaisance du conte moult bien, et l'Angloys le fery trop bas en la cuisse tant que il lui bouta son fer de lance tout oultre la cuisse, de ce que il le prist si bas fut le conte de Bouquighem tout courrouciéz. Aussi furent tous les seigneurs, et distrent que c'estoit trop mal honnourablement jousté. »⁷⁴⁴

« Messire Raymon occist le cheval du bastard de Cauvigny, dont le duc fut durement courroucié et en blasma le chevalier pour tant que il avoit porté sa lance trop bas »⁷⁴⁵ ...

Fort heureusement, il existe des exceptions, certes rares, mais qui laissent entrevoir⁷⁴⁶ d'autres modes d'utilisation de la lance à cheval. On a ainsi déjà pu mentionner les discussions sur le faucre et la technique associée ; un tel débat aurait pu avoir lieu sur le *Chamoiz* de Chrétien de Troyes, encore qu'aucun coup ne lui soit aussi directement associé⁷⁴⁷ malgré la possible ambiguïté du terme (*Cligès*, v. 4880) :

« Les lances es escuz flatissent Et li cop donent tel esfrois Que totes desques es camois Esclicient et fandent et froissent »

« Tant que par les quamois les tienent, Et a ce que il s'antrevient, De tex cos ferir s'angoissierent Que an.ii. les lances froissierent Et vont jusqu'anz es poinz fandant. (*Yvain*, v. 2249).

Mais cette partie de l'arme, qui semble ainsi placée à l'opposé du fer comme le

⁷⁴³ *Ibid.*

⁷⁴⁴ D'après Besançon ms. 865, The Online Froissart, *op. cit.*.

⁷⁴⁵ D'après me ms. Berlin Rehdiger 3, The Online Froissart, *op. cit.*.

⁷⁴⁶ A défaut de comprendre, parfois.

⁷⁴⁷ Nous nous appuyons une fois encore sur les ressources fournies par le DECT.

suggère les vers précédents, n'apparaît pas dans l'iconographie, et encore moins dans le matériel. En revanche, le fautre est bel et bien mentionné par Chrétien, dans des circonstances correspondant aux propositions de Jean Flori et de Claude Gaier.

Un passage de *Perceval* peut cependant retenir notre attention, aux vers 1100 à 1106 :

« Lors fu li chevaliers iriez, Sa lance a a .ii. mains levee, Si l'an a feru grant
colee Par les espales an travers De la ou n'estoit pas li fers Qu'il le fist
anbrunchier aval Desor le col de son cheval »

La lance levée à deux mains...Une première interprétation pourrait être qu'ici le combattant s'aide de sa main gauche pour placer la lance entre son bras et son corps. Or ici c'est bien un coup qui est donné, en travers des épaules et qui fait basculer vers l'avant le combattant, ce qui ne correspond pas vraiment à ce qu'on peut faire à la lance couchée : il faut donc y voir la seconde hypothèse d'un coup donné à deux mains avec la lance.

Chrétien de Troyes nous livre encore une autre description, dans *Erec* cette fois ci (vers 4021 à 4030) :

« Li uns contre l'autre ganchist, Mes Erec de tant se franchist, Por ce que il
desarmez iere ; De sa lance torna desriere Le fer, et l'arestuel devant. Tel cop li
done neporquant An son escu tot el plus emple Que hurter li fist a la temple Et
que le braz au piz li serre ; Tot estandu le porte a terre. »

On voit ici Erec retourner sa lance pour frapper son adversaire sans armure du talon de son arme ; mais même privée de sa plus grande létalité, la charge à la lance résulte en la mise à terre de l'autre combattant : le coup porte sur le bouclier qui vient frapper la tempe de son porteur, son bras fléchissant sous l'impact (ce qui nous suggère que l'écu était alors porté le bras légèrement étendu, et non pas ramassé complètement contre le corps) et le désarçonnant. Ce passage fait également réfléchir sur le désarçonnement en tant que but de la charge lance couchée, comme le sous-entendent les auteurs sus-cités. Car si tel était le cas, le fer de l'arme serait dès lors bien largement superflu.

Les textes arthuriens tardifs, comme *Le Morte d'Arthur* de Sir Thomas Mallory, comportent bien évidemment maints passages où la lance est employée (étant cependant appelée *spear*). Ainsi au chapitre XXIII du livre 1 on a parmi tant d'autres une occurrence de

cavalier et monture jetés au sol par une charge de lance frappant le bouclier : « But the other knight hit him so hard in midst of the shield, that horse and man fell to the earth. »⁷⁴⁸. Ce passage qui pourrait être réaliste se trouve cependant parmi d'autres davantage a priori marqués par l'emphase héroïque propre à ces récits. Ainsi au chapitre VII on voit :

« Sire Lancelot du Lac, et il estoqua de sa lance au plus fort de la presse, et là il abattit d'une lance cinq chevaliers, et quatre d'entre eux il leur brisa le dos[...]Sire Lancelot lui donna une telle ruée que l'arçon de sa selle se brisa, et ainsi il vola par dessus la queue de son cheval. »⁷⁴⁹

Mais ne peut-on pas y voir un peu d'authenticité, également ? On pourrait ainsi croire que Lancelot désarçonna les cinq chevaliers d'un seul coup de lance ; or ce n'est pas forcément le cas, mais plutôt que son arme aurait « duré » cinq cavaliers⁷⁵⁰.

Quant à la selle qui se brise, elle ne fait que confirmer la position compacte et imbriquée du cavalier sur l'ensemble formé par sa monture et son harnachement. Cependant le reste de l'œuvre est rempli de chevaliers jetés par-dessus la croupe de leurs montures, de lances brisées et de coups merveilleux qui finalement amènent peu d'informations nouvelles ou exploitables à l'étude technique du maniement de la lance.

Nous aurons l'occasion de voir comment Antoine de la Sale semblait être savant du jeu de la hache ; son *Petit Jehan de Saintré* contient bien évidemment quelques passages impliquant la lance, mais les descriptions qu'il en fait sont plus que succinctes et pourraient participer là encore de la relation quasi-stéréotypée de la lance à cheval si ce n'était pour la connaissance avérée qu'avait l'auteur de ces exercices et leur rapport avec entre autres les exploits de Jacques de Lalaing. Ainsi au chapitre XXII on a mention de cavaliers et chevaux jetés à terre :

⁷⁴⁸ Mais l'autre chevalier le frappa si rudement au centre de son bouclier, que cheval et homme churent à terre.

⁷⁴⁹ « *Sir Launcelot du Lake, and he thrust with his spear in the thickest of the press, and there he smote down with one spear five knights, and four of them he brake their backs[...]Sire Lancelot gave him such a buffet that the arçon of his saddle brake, and so he flew over his horse's tail.* »

⁷⁵⁰ D'ailleurs, la quantité de lance brisées dans sa perception d'efficacité est à nuancer ; c'est justement ce que fait François Rabelais qui dans un passage de *Gargantua* remet bien la chose en perspective tout en appuyant finalement notre interprétation du talent de Lancelot : « Là rompoit, non la lance, car c'est la plus grande resverve du monde dire : « J'ay rompu dix lances en tournoy, ou en bataille » – un charpentier le feroit bien – mais louable gloire est d'une lance avoir rompu dix de ses ennemys. De sa lance donc asserée, verde, et roide, rompoit un huis, enfonçoit un harnois, aculloyt une arbre, enclavoyt un anneau, enlevoit une selle d'armes, un aubert, un gantelet. Le tout faisoit, armé de pied en cap ». RABELAIS François, *La vie très horrificque du grand Gargantua, père de Pantagruel, jadis composée par M. Alcofribas, abstracteur de quinte essence. Livre plein de pantagruélisme*, 1534 ou 1535, Paris : Léon Pichon, 1921.

« Et lors commença la joute de ceulx de dehors à ceux de dedans, desquelz , pour abréger le conte, je me passe; et aussi de ceux qui à celle joute furent, fors de Saintré, qui rompit des lances, bouta un g par terre jus de la selle de son destrier, et deux avecques leurs destriers. »⁷⁵¹

Au chapitre XXXIII, il décrit des lances décorées et ornées, bellement préparées pour la joute que Saintré s'apprête à livrer contre messire Enguerrand :

« après eulx les chevaliers et escuyers, qui sur leurs cuysse portoient XIj grosses lances; dont les six estoient du tout armées et vestues de drap d'argent à ses couleurs, fourrées de martres, et les aultres six très richement peintes en semblable façon. »

Après les douze lances venoit sur un très bel coursier ledit don Bernard de Gardonne, qui sur sa cuysse portoit une lance , où estoit un gonfanon d'un très fin veloux cramoisy, endossé d'hermines et brodé d'une très riche frange d'or ; et à chascun des letz du gonfanon estoient de très riches brodures , les quatre blasons des quatre principales lignées de Saintré.

Après le gonffanon venoit don Federich de Lune , sur son très puissant coursier, qui tenoit un tronson de lance, vestu et fourré comme les six lances armées. »⁷⁵²

Mais à l'évidence, de telles armes sont bien spécifiques au décorum, au spectaculaire propre à l'évènement chevaleresque qu'est alors devenu la joute. Le chapitre XXXV nous donne toutefois une information sur la longueur de ces lances :

« Et quant ilz furent venus, le roy incontinent fist mesurer leurs lances, qui dévoient estre de la poincte jusques à l'arrest de XIIj pies de long. »⁷⁵³

Au chapitre suivant, on a une description des courses qui se firent entre Saintré et Enguerrant, suffisamment détaillée pour attester d'un réalisme descriptif basé sur l'expérience directe ou par procuration de la part de l'auteur. Nous retiendrons en particulier ce passage :

⁷⁵¹ LA SALE Antoine de, *op. cit.* p. 125.

⁷⁵² *Ibid.* p. 161.

⁷⁵³ Soit un peu moins de quatre mètres. *Ibid.* p. 166.

« La troiziesme course, messire Enguerrant baissa trop sa lance qu'il rompy à l'arcon, et Saintré le cerf sur son demy heulme emporta. Lors trompettes commencerent à sonner; mais pour cause que la lance n'estoit pas bien rompue, le roy commanda cesser.

A la quatriesme course, ledit messire Enguerrant print au milieu de la pièce et rompit très bien sa lance ; et Saintré le fiert au bas du demy heulme, et sa lance clinssa entre la pièce de la rondelle et la lance, si entra le fer entre la main et le gantelet, lequel luy emporta sans prendre à la chair, dont la main fut endormie tellement que, jusques au quatriesme jour après, ne peurent leurs armes parfaire. »⁷⁵⁴

Le reste n'est qu'atteintes hautes ou basses, de pièces d'armures faussées et lances rompues plus ou moins bien.

En revanche, Saintré emploie à bon escient sa lance lors de la bataille qui oppose la coalition occidentale aux innombrables forces levantines. On remarquera que rien ne distingue ce coup de celui fréquemment donné dans bien des courses de lance : la cible est la tête de l'adversaire, et plus précisément les ouvertures de son heaume :

« le seigneur de Saintré, qui, sur son très puissant destriers, armé estoit, tous deux très richement houssés d'orfaverie, esmaillé de ses armes, et sur son bacinet une très riche houppe, par sus tous moult apparant, comme à Dieu pleut, actaint de sa lance le Turcq par l'estroict de sa visière , si que il luy mist tout le fer dedans ; et, à l'empraindre que il fist, le renversa tout mort à terre. »⁷⁵⁵

Mais les autres textes du XV^e siècle ne donnent guère plus d'informations sur l'usage de la lance. La Marche, dans son style d'amateur éclairé, décrit avec minutie les courses de lance dont il a été témoin direct ou indirect, ne manquant pas de mentionner où les atteintes se font, comment les chevaux se comportent, comment les lances se brisent, les pièces d'armure se font arracher ou fausser, les cavaliers perdent leur assiette. Ce sont là des données ayant davantage trait à la joute elle-même en tant que discipline qu'à l'usage appliqué de la lance, et

⁷⁵⁴ *Ibid.* p. 169-170.

⁷⁵⁵ *Ibid.* p. 308.

qui hormis pour les précisions qu'elles donnent sur les zones visées et la rudesse des impacts ne diffèrent que peu de ce que nous avons pu citer pour la Sale, et ne parlent pas vraiment des techniques de combat à la lance à cheval. Les autres auteurs, comme Chastelain, Monstrellet, Le Fèvre de Saint-Rémy, mais également Froissart semblent tous ravis de conter comment les chocs sont rudes, comment les chevaux refusent la course, comment les hampes se brisent. Mais il y a une écrasante uniformité de leurs descriptions, justifiable en partie par la simplicité toute relative de la technique. Mais nous n'y avons pas vu de mention de choses plus exotiques ou plus détaillées.

En revanche, dans ce passage déjà mentionné où il donne conseil à deux gentilshommes, Jean de Bueil dans son *Jouvencel* livre des précisions sur l'efficacité, mais également les impératifs tant physiques que psychologiques lors d'une course de lance ; il précise en outre comment la lance moyenne est meilleure que la grosse lance⁷⁵⁶ :

« Une lance est moult subtile et ne treuve si petite entrée que elle ne passe ; par où elle arrive, elle est sans merci. Les plus perilleuses armes du monde sont à cheval et de la lance ; car il n'y a point de holla. Vous povez bien avoir le bras dextre legièrement armé et le plus au délivré que vous pourrez, excepté au droit de la souris⁷⁵⁷, là où il vous fault avoir ung gaillardet puissant et soudé⁷⁵⁸; car toutes les fuittes de la lance viennent là ; et en y ont esté beaucoup de gens perduz. Outre, vous devez avoir bonne veue; car, sans cela, vous ne pourriez riens besongner; et le surplus bien couvert. Vous devez courrir froidement et avoir cheval loyal et hardy, qui ait bonne puissance et aille douces alleures. Vous ne devez ja souhaictier ne convoittier d'avoir grosse lance ; car, se vous avez grosse lance et vous actaignez vostre adversaire sur le bas et il vous touche sur le hault, une moindre lance que la vostre vous renversera⁷⁵⁹ ; et communément vous ferez meilleur coup d'une lance moyenne que vous pourrez bien manier, que vous ne ferez d'une grosse lance pesante qui vous dessiège de vostre selle. Elle vous fait haulcier le bras

⁷⁵⁶ BUEIL Jean de, *op. cit.*.

⁷⁵⁷ C'est-à-dire juste à côté du bras, la souris étant le nom donné au biceps.

⁷⁵⁸ Cette pièce d'armure doit correspondre au *besagew* anglais, au *Schwebescheiben* allemand : la rondelle fixée à la spallière, garantissant l'ouverture sub-brachiale. C'est ici que la lance de Saintré touche Enguerrand dans le passage sus-cité.

⁷⁵⁹ On a ici un simple effet de levier.

et vous desarme⁷⁶⁰; pour quoy n'en povez pas donner si grant coup ; vostre cheval ne la chasse pas si bien comme il fait une lance moyenne; vous n'en courrez pas si beau, si puissamment ne si afusellé comme de la moyenne, ne n'en asseignez pas si bien. »

Dans le cadre spécifique de la course de lance, où il est possible de frapper plusieurs fois le même adversaire, Jean de Bueil insiste également sur les zones à viser, ou du moins sur l'intérêt d'être précis dans ses frappes, tout en étant capable de changer de cible :

« Je vous advertiz que, moy estant jeune, je vy deux hommes d'armes faire rencontre de lance où l'ung osta à l'autre sept foyz la visière de son armet de la pointe de sa lance ; et, se n'eust esté ung ancien homme d'armes, qui là estoit, et se advisa dès le second coup que celluy qui courroit contre son amy estoit un moult adextre homme et que son amy estoit en dangier de sa lance, je croy fermement qu'il eust esté tué. Et le conseil qu'il lui donna fut qu'il lui fist oster les vervelles, qui tenoient la visière de son armet, et la fit attachier à une esguillette et o de la cire, et lui souffisoit seulement qu'elle tenist pour le gallop du cheval. Et, toutes les foyz que son adverse partie le rencontroit, il lui donnoit tousjours à la visière de l'armet sans faillir, et, pour ce qu'elle ne tenoit guère, l'autre l'emportoit et sa lance ne prenoit point. Et l'ancien hommes d'armes demandoit tous jours, au tour, de la visière de son homme et puis la lui remettoit comme devant. Et ainsi cellui qui courroit contre luy vit bien qu'il perdoit sa peine et fallut qu'il advisast de donner autre part. Et, pour ce, se vous voyez que vostre adverse partie ait tous jours l'œil de donner en aucun lieu, rompez lui son propotz, se vous povez. Et, se c'est en la veue comme l'autre, vous y povez donner semblable provision. Et, se vous aviez vostre entendement de donner tousjours à vostre adversaire en ung lieu et vous veissiez qu'il y donnast provision, pareillement devez changer propos ; car j'ai veu beaucoup de gens, pour tousjours se amuser à faire une chose, estre deceupz et leur en advenir mal. »

Notons le risque vital mentionné ci-dessus d'un coup de lance à la visière de l'armet, et comment ici la défense de tête devient source de risque pour son porteur en permettant à

⁷⁶⁰ L'auteur parle ici de l'ajustement postural nécessaire à l'adaptation au poids et à l'inertie de l'arme lourde.

l'arme adverse d'y accrocher.

Cependant de Bueil fait presque figure d'exception tant la description des combats à la lance à cheval est quasi invariablement similaire dans les textes médiévaux, avec quelques variantes davantage liées aux époques de productions de ces écrits qu'aux auteurs eux-mêmes. Mais à quelques raretés près l'immense majorité des textes occidentaux ne rapportent que sans beaucoup de détails l'utilisation lance couchée de l'arme en situation équestre. Elle est partout, du moins dès qu'un chevalier se bat. Les récits sont des forêts de tronçons s'ammoncelant à chaque bataille ; on combat à l'ombre des nuées de corps désarçonnés et projetés. Mais d'un point de vue technique, dans une approche plus finement descriptive, les sources textuelles occidentales ne nous offrent pas de quoi satisfaire notre légitime curiosité.

De fait, un autre élément vient expliciter l'absence de techniques de lance à cheval dans les sources littéraires, fort compréhensible dès lors : la charge lance couchée n'est pas qu'une affaire d'arme et de geste associé centré strictement autour de l'objet. L'importance du cheval, et donc de l'équitation, dans la parfaite exécution de cette technique est considérable⁷⁶¹. Ainsi *Le Konungs skuggsjá* nous donne ce conseil, au chapitre 27, qui sans être une description précise de la technique de lance, apporte néanmoins des éléments qui ne font en outre que confirmer ce que l'iconographie atteste déjà :

« Train your left hand to grasp firmly the bridle and the grip of the shield, and your right hand to direct the spear-thrust so that all your bodily strength will support it. Train your good steed to veer about when in full gallop. »⁷⁶²

Le Roi du Portugal, Edouard Ier, dit Dom Duarte, a parmi les œuvres qu'il a composé entamé la rédaction d'un *Livro da ensinança de bem cavalgar toda sela* dans lequel il traite de l'art de manier la lance à la joute ou à la chasse ou la tauromachie⁷⁶³ ; sa mort en 1438 laisse

⁷⁶¹ On aurait pu prendre le parti d'inclure ces considérations de compétence équestre dans les sources primaires ayant trait au maniement technique de la lance ; il nous a paru plus cohérent, par respect pour le but premier et la portée de celles-ci, de les approcher sous l'angle secondaire. Les premières et principales instructions qu'elles donnent en effet concernent bel et bien l'art de monter à cheval ; les aspects techniques de l'usage de la lance n'y jouent qu'un rôle subalterne.

⁷⁶² « Entraîne ta main gauche à tenir fermement la bride et l'énarme de ton bouclier, et ta main droite à diriger l'estoc de lance de sorte à ce que toute la force de ton corps le soutienne. Entraîne ta bonne monture à virer rapidement quand à plein galop ». D'après la LARSON Laurence Marcellus, 1917, *op. cit.*

⁷⁶³ Voir PEREIRA Carlos Henriques, *Etude du premier traité d'équitation portugais* : « *Livro da ensinança de bem cavalgar toda sela* », *du roi Dom Duarte*, Paris : L'Harmattan, 2001, 191 pages. ; PRETO Antonio Franco, *The Royal Book of Horsemanship, Jousting and Knightly Combat. A Translation into English of King Dom Duarte's 1438 Treatise : Livro Da Ensinança De Bem Cavalgar Toda Sela (The Art of Riding in Every Saddle)*, Highland Village : Chivalry Bookshelf, 2005, 149 pages. Ce second ouvrage, aux dires de nos amis

l'ouvrage incomplet, mais le manuscrit conservé à la BnF est publié au cours du XIX^e siècle⁷⁶⁴. C'est avant tout un traité équestre fournissant de formidables renseignements sur les diverses manières de monter tant liées aux équipements qu'aux montures ou aux circonstances de l'exercice dans la première moitié du XV^e siècle, sous la plume d'un monarque loué pour sa sagesse et son érudition. Mais il contient cinq chapitres consacrés à l'art de la joute qui peuvent fournir des renseignements sur l'usage de la lance, encore qu'il faille relativiser : certes, la joute à cheval, étudiée par de nombreux auteurs⁷⁶⁵ représente, même à la fin du Moyen Âge, une activité fortement associée à un fort fond guerrier à un grand nombre de niveaux reflétant par ailleurs les subtilités et les complexités des sociétés armées de la période ; mais elle possède parfois également ses propres manières, ses propres considérations et particularités qui en font plus qu'une simple activité d'entraînement ou de simulation de l'affrontement guerrier. Néanmoins elle conserve à bien des égards une proximité remarquable avec l'usage martial primaire de l'arme ; d'ailleurs dans notre discours nous n'avons pas jugé utile de séparer péremptoirement l'application pragmatique de la lance dans un contexte guerrier de celle présente dans ces activités, tant à un niveau technique les choses sont proches. Nous avons toutefois signifié cette différence en n'incluant pas Dom Duarte aux sources martiales, puisque son propos est avant tout centré sur l'équitation.

Pour en revenir aux informations données par Dom Duarte sur l'utilisation de l'arme, elles découlent principalement, et bien naturellement, de considérations équestres. Des différences notables semblent en outre exister dans le harnachement qui traduisent des particularismes topiques ou vernaculaires allant au-delà de la seule opposition entre lance/harnois/selle de guerre et leur pendant pour la joute. De fait, les recommandations initiales du monarque concernent bien marginalement le domaine biomécanique ou sensorimoteur du combattant, hormis la position de base, bien rappelée : jambes tendues, en appui sur le haut du troussequin par opposition à une posture écrasée sur la selle, le haut du corps en avant. Mais c'est au cheval certes par le truchement du cavalier de fournir l'essentiel

lusitanophones, semble souffrir de problèmes de traduction ; quant au premier, les passages originaux qu'il cite sont laissés dans le langage original, ce qui force le lecteur à s'en remettre à la seule interprétation de l'auteur. Mais nous remercions chaleureusement Carlos Pereira, qui nous a fort généreusement fait profiter de ses réflexions et de ses travaux, notamment sa thèse publiée par l'Harmattan, Paris : PEREIRA Carlos, *Naissance et renaissance de l'équitation portugaise : du XV^e au XVIII^e siècle, d'après l'étude des textes fondateurs*, Paris : l'Harmattan, 2010. 435 pages. Nos remerciements les plus chaleureux s'adressent en outre à Luis Franco Preto, pour l'assistance qu'il nous a également apporté dans notre compréhension du texte.

⁷⁶⁴ BnF, ms. portugais 5.

⁷⁶⁵ On peut citer parmi les publications les plus récentes NADOT Sébastien, *Rompez les lances ! Chevaliers et tournois au Moyen Âge*, collection Mémoires et Culture n° 155, Paris : Autrement, 2010, 216 pages ; mais également les nombreux travaux de Philippe Contamine, Claude Gaier, Jean Flori ainsi que plus récemment le travail de Lois Forster, *op. cit.*.

du travail : allure correcte, direction appropriée, etc... Un des autres points essentiels abordés par Dom Duarte concerne un domaine en apparence fort éloigné de la technique biomécanique pure, mais qui fait écho à un aspect que nous avons déjà abordé lors des combats à d'autres armes et qui se trouve ici démultiplié, exacerbé, par la présence du cheval dans tous les sens du terme : celui ayant attiré à la psychologie du combat. Carlos Pereira nous confirme que le cheval est un animal extrêmement réceptif à l'état mental de son cavalier : l'influence des émotions, des pensées de ce dernier sur sa monture est donc essentielle dans l'exécution d'une bonne équitation, et a fortiori d'un bon combat à cheval, d'une manière exponentielle à celle mentionnée par les maître d'armes pour le combat au sol⁷⁶⁶. Et parmi les solutions que propose Dom Duarte pour raffermir la volonté et l'assurance du cavalier, de même que d'affermir et d'entraîner son corps, figure la lutte : « *e o luitar faz perder o receo...* ». Pour ce qui est de l'art de manier l'arme, Dom Duarte propose une analyse des raisons des échecs apparaissant lors de courses de lance, en listant par quatre des erreurs types et en proposant les solutions correspondantes ; Carlos Pereira souligne cependant que ces propositions sont loin d'être exhaustives. Mais les conseils et recommandations que donne Dom Duarte se trouvent être remarquablement détaillées.

Parmi les points essentiels pour le souverain-érudit, un souci important est celui de l'apparence. « Est beau qui bien fait », dit l'adage, et ce semble être une réalité du moins dans l'esprit de l'auteur, et s'inscrit comme un leitmotiv revenant sans cesse tout au long de l'ouvrage. Dom Duarte met en garde contre la volonté d'utiliser une lance trop lourde, qui pourrait causer hernies et douleurs au dos, aux membres et à la tête, et recommande fermement à son lecteur de s'entourer depuis le début de professeurs et de conseillers à même de l'aider et de le corriger. Dom Duarte dans son discours mélange tout en demeurant clair dans son propos les lances légères et lourdes ; la mise en place de cette dernière nécessite, depuis la position verticale, la lance sur la cuisse ou reposant à côté du pied, de la lever énergiquement devant sa poitrine, puis de faire glisser sa main le long de la hampe, la lance étant maintenue le long du bras et s'appuyant sur le coude et de placer l'arme sur l'arrêt, sous le bras. Il insiste sur l'importance de tenir la lance avec la paume sous la hampe, assurant que la force des seuls doigts ne peut être suffisante pour le poids de l'arme. Sans arrêt, la lance peut être maintenue entre trois points d'appui : l'aisselle, le côté du corps et la main. Dom

⁷⁶⁶ Il semble d'ailleurs étonnant qu'ils ne s'appesantissent pas davantage sur ces aspects ; mais peut-être est-ce parce qu'ils ne sont pas écuyers en premier lieu. Mais souvenons-nous des mots de Jean de Bueil, qui participent de la même idée tout en soulignant l'importance de la monture : « Vous devez courir froidement et avoir cheval loyal et hardy, qui ait bonne puissance et aille douces alleures ». de BUEIL Jean, *op. cit.*

Duarte mentionne des manières de porter la lance qui sont propices à couvrir le dos, notamment portée sur l'épaule, ou la possibilité de transporter plusieurs lances de même que de courir sans armure de corps, probablement pendant les phases d'entraînement. Il évoque alors les problèmes d'inconfort et de friction causées par l'arme, surtout si elle porte une rondelle, mais également les problèmes causés par les manches trop serrées ou trop lâches du doublet ; il cite en outre la préférence de certains de manœuvrer la lance de la main gauche. A un niveau postural, les erreurs à ne pas commettre sont de trop se pencher à droite, de ne pas avoir une bonne assiette, de donner le mauvais angle à son arme, de s'incliner trop en arrière. Mais il mentionne aussi les inconvénients liés à un équipement défectueux : armure mal ajustée, harnachement mal préparé⁷⁶⁷.

Au moment de l'impact, Duarte liste les problèmes suivants : une mauvaise vue, une manipulation fautive de l'arme, un problème lié au cheval et un déficit de force d'âme. Le premier semble évident : le réflexe de fermer les yeux au moment du choc est difficile à surmonter, et déjà connu de l'auteur ; mais la vision peut aussi être bloquée par le bouclier ou l'armure. Aussi recommande-t-il de s'entourer d'un conseiller qui pourra dire au coureur ce qui s'est passé à l'impact – on est bien ici dans un contexte de joute. Dom Duarte conseille d'essayer de toujours voir au moins la moitié ou le dernier tiers de sa lance jusqu'au moment de l'impact, et de s'entraîner à ceci. Il dit en outre de fixer la défense de tête – il parle ici certainement d'un bassinnet lourd– d'abord à l'arrière, puis à l'avant. Au moment du choc, il conseille de se tourner vers l'adversaire. Les erreurs liées à l'utilisation de la lance sont dues ou bien à un mauvais arrêt, qu'il soit défectueux, ou que le positionnement de la lance dans celui-ci ait été mal exécuté, à une lance trop lourde, à un jouteur fautif, mal à l'aise ou avec une mauvaise assiette, ou à une monture incontrôlable. L'entraînement, la répétition et un ou deux derniers essais de la lance sur l'arrêt avant la course remédient au premier, le jugement du jouteur sur le choix de son arme au second, la pratique et un équipement correct au troisième, en particulier les cordes liant les étriers, mais également la selle qui ne doit être ni trop lâche ni trop serrée, et bien conformée ; le dernier n'a que des solutions partielles : une bride forte, des éperons modérés dans leurs dimensions et leur acuité. Si l'animal a décidé d'être vicieux, il n'y a rien à faire.

Les autres problèmes concernent moins directement le maniement de la lance, mais valent cependant d'être cités quand même. Ainsi les soucis de monture sont quant à eux liés

⁷⁶⁷ Il parle ainsi du lien attachant entre eux les étriers par dessous le ventre du cheval.

aux rênes : soit elles sont mal utilisées voire pas du tout, soit elles se rompent, soit le joueur utilise des rênes supplémentaires et oublie de recourir aux premières, soit le cheval court trop loin de la toile. La bonne préparation des rênes apporte solution au premier, notamment en mesurant leur bonne longueur, mais également en sachant les entourer sur sa main. Un équipement correct règle le second, un recours aux « vraies » rênes le troisième, et une bonne perception de la trajectoire du cheval le quatrième. Quant aux problèmes de volonté...ou bien c'est parce que le joueur ne veut pas jouter et évite l'impact – mais Dom Duarte reconnaît combien la joute peut être une activité dangereuse ; moins, cependant, que la chasse ou la lutte, auxquelles les hommes s'adonnent sans crainte pourtant⁷⁶⁸. Ou parce qu'il est saisi par la peur et donc mal à l'aise lors de l'impact et se contracte, ce qui modifie sa posture et fait échouer sa course. Au contraire, c'est parce qu'il bouge trop sous le coup de l'anXIété et prépare mal son corps et son arme, ou parce qu'il veut trop chercher l'avantage sur son adversaire et commet des erreurs dues à l'impatience ou parce qu'ils croient avoir l'avantage⁷⁶⁹. Les solutions sont du domaine de la psychologie, et semblent là encore évidentes, et sont fréquemment mentionnées tout au long de l'ouvrage ; une bonne, ferme et stable position peut également aider pour le troisième ; ou alors une attitude déliée. Le quatrième point nécessite une bonne observation de son adversaire, quitte à baisser un peu son propre bouclier – mais qui ne risque rien n'a rien, à en croire Dom Duarte.

Mais le monarque donne également les conseils suivants, qui nous intéressent au premier chef : si on a la lance en position alors que l'adversaire est encore à quelque distance, il est mieux de viser un peu plus bas que la cible recherchée, et de lever la lance au dernier moment : ainsi la vue est moins gênée, et on risque moins de toucher en dessous de l'endroit voulu. Enfin : il ne faut pas quitter l'adversaire des yeux, et il faut mettre de la force dans son corps et sa volonté jusqu'au moment où on voit le rochet toucher la cible souhaitée.

Ainsi peut-on voir dans les enseignements du monarque lusitanien les subtilités, les difficultés que peut comporter une technique de lance couchée trop souvent présentée comme simple, voire simpliste. Plus encore, au fil de ces pages Dom Duarte montre comment la joute peut être un exercice en soi, mais nous laisse aussi réaliser pleinement en quoi elle est un excellent entraînement au maniement de la lance au combat ; car à le lire on se rend compte

⁷⁶⁸ La joute portugaise est à la toile, avec des lances à rochets, et parfois des systèmes de cordages attachant le cavalier à la monture.

⁷⁶⁹ Dom Duarte mentionne même ces jouteurs qui se font passer pour moins bons qu'ils ne sont pour pouvoir affronter des adversaires plus faibles qu'eux et ainsi triompher facilement...

de la haute technicité que peut représenter l'exécution parfaite de la charge lance couchée, tant dans sa préparation, dans les actions du combattant, que par l'importance cruciale de la monture.

Notons que ses passages sur la lance tenue en pronation (« *de sobre-māao* ») montrent à quel point une telle saisie peut être efficace : avec les bons mouvements du bras, la bonne exploitation du poids du corps et de la vitesse de la monture, on peut avec la lance traverser une bête sauvage d'un coup de lance. C'est là, selon Dom Duarte, le résultat à rechercher et qui peut être obtenu : car vouloir moins résulte souvent en un coup superficiel et une attaque inefficace. L'attaque se prépare en levant le coude haut, la lance tenue le long du corps ; puis on étend le bras, frappant fermement avec tout le poids de son corps. Mais le contexte d'utilisation de cette arme est purement cynégétique. Dom Duarte enseigne également comment jeter la lance⁷⁷⁰ dans le même contexte, comment s'entraîner à cette pratique, comment avoir le bon équipement dans ce but et comment l'accomplir avec élégance.

Chose remarquable, les sources occidentales ne sont pas les seules à mentionner l'usage de la lance par les combattants européens : on peut ainsi glaner ailleurs quelques renseignements. Jean Flori rappelle à loisir quelques anecdotes d'Ousâma ibn Mounkidh, prince de Chayzar (1095-1188) témoin privilégié de l'utilisation de la lance par les élites militaires européennes⁷⁷¹. Son histoire offre en effet quelques informations intéressantes sur le sujet⁷⁷² tant de l'utilisation de la lance que des blessures qu'elle peut occasionner, parfois terribles – mais plus terrible encore est le fait qu'on puisse y survivre. Ousâma cite ainsi :

« un cavalier de nos hommes, nommé Badî ibn Talîl Al-Kouschairî. C'était un de nos braves. Nous nous étions rencontrés, nous et les Francs. Il était désarmé, n'ayant sur lui que deux vêtements. Un cavalier Franc le frappa de la lance en pleine poitrine, fit une entaille dans la courbe autour de la poitrine. Le fer sortit de l'autre côté. Cet homme revint, et nous ne supposions pas qu'il regagnerait sa demeure vivant. Or, Allah (gloire à lui !) décréta qu'il échappât et que sa blessure guérît. »

Ousâma décrit encore, avec force détails, bien des effets des lances franques sur les

⁷⁷⁰ Et non pas le javelot : il mentionne clairement la différence.

⁷⁷¹ FLORI Jean, *op. cit.*.

⁷⁷² Les traductions proposées par Jean Flori diffèrent cependant quelque peu de celles d'Hartwig Derembourg, DERENBOURG Hartwig, *Ousâma ibn Mounkidh, Un émir syrien au premier siècle des croisades (1095-1188)*, Paris : E. Leroux, 1886-1893, 202 pages.

corps de leurs adversaires :

« Parmi les coups de lance les plus terribles, j'ai vu un coup dont un cavalier d'entre les Francs (puisse Allah leur faire défection !) frappa l'un de nos cavaliers, nommé Sâya ibn Kounaib, un Kilâbite. Celui-ci eut trois côtes fendues à gauche et trois à droite, sans parler de son coude atteint et détaché par le tranchant de la lame, comme le boucher disjoint les articulations. Le Kilâbite mourut sur l'heure. »

L'autobiographie du mounkidhite relate cependant un élément intéressant, omis par nombre d'auteurs semble-t-il, sur les tactiques franques d'usage de la lance à l'époque de son père, Mourschid, donc à l'époque de la première Croisade :

« Un jour, il assistait à la bataille, armé et couvert d'un heaume musulman. Un homme l'attaqua avec le fer d'un javelot, et c'est ainsi qu'à cette époque les Francs combattaient le plus souvent les Arabes ».

Or c'était vraisemblablement les mêmes lances que les francs utilisaient pour le jet comme pour le combat dans les stades précoces de l'application de la lance couchée. La non-généralisation, de cette dernière tactique, voire même la prépondérance du jet de l'arme relativise singulièrement l'image hégémonique d'une adoption rapide de la lance sous le bras.

Il donne également :

« Au moment même où Khitâm fut en équilibre sur sa selle, il fit une charge à lui seul contre les Francs. Ceux-ci l'attirèrent au point qu'il se jeta au milieu d'eux, reçut' un coup de lance et fut désarçonné. Le cheval fut aussi atteint. Les Francs retournèrent leurs lances pour renverser⁷⁷³ Khitâm ; mais il portait une cotte de mailles-résistante sur laquelle les lances n'avaient pas prise. »

On voit ici un exemple de changement de préhension de l'arme en fonction de la circonstance tactique : cible au sol, et période de charge passée ; Ousâma a été témoin de ce combat, et il est cohérent de penser que les francs avaient alors changé leur tactique et adopté la lance couchée.

⁷⁷³ Le terme semble peu cohérent : Khitâm est déjà au sol.

Le prince mounkidhite semble avoir lui-même adopté la technique occidentale, insistant sur la nécessaire posture serrée, impérative pour le succès de la manœuvre :

« Il est indispensable à celui qui se propose de donner un coup de lance qu'il serre sa main et son avant-bras contre son côté, sur la lance, et qu'il laisse le cheval se diriger d'après ce qu'il fait lui-même au moment où il frappe. Car, toutes les fois que l'homme remue sa main ou sa lance ou tend celle-là pour manier celle-ci, le coup ne laisse aucune trace et ne cause aucun dommage. »

Il donne cependant d'autres exemples des effets redoutables de la lance non-couchée telle que plus généralement pratiquée par les combattants locaux. Ce qui permet d'ailleurs d'apporter un peu de nuance à la dernière citation : elle ne peut pas sous-entendre que la seule charge lance couchée est efficace. Au contraire, elle signifie comment, si on commet une erreur dans son exécution, cette technique donne des résultats décevants ; à quelques siècles d'intervalle, il tient ainsi un discours similaire aux auteurs occidentaux. Les informations données par ces derniers comme par Ousāma nous donnent, paradoxalement, ce qui semble faire défaut lorsqu'on s'intéresse à l'épée : les postures de base, les appuis que doivent connaître les combattants désirant se servir de cette technique. Mais peut-être est-ce en raison de la présence du cheval, qui en se substituant aux jambes du cavalier permet à – ou oblige – ces auteurs d'aborder ces notions. La connaissance précise de l'allure du cheval, de ses positions, de son dressage, bien que mentionnés, demeurant l'inconnue tout autant qu'à l'épée.

Jean Flori sous entend, dans le passage où Ousāma transperce pour la première fois l'armure d'un chevalier franc en fuite, manquant au passage d'être lui-même désarçonné sous la violence du choc, qu'on lâche invariablement la lance pour la récupérer après l'impact. De fait, ce passage nous offre l'occasion de quelques réflexions sur les suites à donner à une pénétration réussie de la lance. En effet, dans la saisie décrite par Ousāma, le bras ainsi calé contre le tronc ne dispose pas d'une amplitude articulaire suffisante pour se dégager, ce qui a peut-être surpris l'auteur, du moins dans l'idée d'un cavalier faisant bien corps avec sa monture. Mais si on observe les techniques à la lance non-couchée, les informations issues des instructions militaires du XIX^e siècle mettent en avant une estocade en pronation par extension du bras, et insistent sur la nécessité de dégager son arme une fois le coup porté, proposant des exercices basés sur d'amples mouvements circulaires de l'arme à droite ou à gauche du cavalier. On est ici dans une circonstance de cavalerie légère, bien différente de la

charge couchée de cavalerie lourde du Moyen Âge occidental, mais qui se rapproche de ce qui pouvait être avant que celle-ci ne se généralise. De même, la lance de cavalerie telle qu'utilisée par le père d'Ousāma était fort semblable dans sa manipulation à celle de notre XIX^e siècle ; or l'auteur rapporte que « Dans ce même jour, mon père (qu'Allah l'ait en pitié !) avait donné un coup de lance à un cavalier ; puis, inclinant de côté son cheval, il avait ployé sa main pour retirer le fer enfoncé dans le corps du blessé. » : on retrouve là la chaîne d'opérations à appliquer après une attaque de lance non-couchée vraisemblablement en pronation. Notons au passage que la lance non-couchée était capable de délivrer malgré tout des blessures terribles, toujours dans les mots mêmes d'Ousāma :

«Schim'oûn prit la parole en ces termes : « O notre maître, hier j'ai assisté au combat avec mon maître. Un cavalier l'a assailli pour lui donner un coup de lance. Je me suis précipité entre ce cavalier et mon maître pour racheter celui-ci au prix de ma vie. Le cavalier s'est vengé sur moi et m'a fendu deux côtes. Je le jure par ta bienveillance, je les ai apportées avec moi dans un coffret. « — Le roi Roudwân lui dit : « Je ne te rendrai pas réponse, tant que tu n'auras pas envoyé chercher le coffret et les côtes. « Schim'oûn resta auprès du roi et fit chercher le coffret. Il contenait deux os de ses côtes. »

Mais comment dans ce cas la lance occidentale peut-elle se dégager lors d'une charge couchée ? Une porte vers des éléments de réponse peut être entrouverte là encore par les récits d'Ousāma :

« Je vis dans cette même journée, et je me tenais sur le côté des combattants, un cavalier Franc qui avait désarçonné un de nos cavaliers, avait tué d'un coup de lance sa monture et avait fait de lui un fantassin.[...]La lance avait ouvert une brèche dans le corps de la monture qui était morte en laissant tomber ses boyaux. »

La lance occidentale semble ainsi capable de trancher les chairs, non point nécessairement lors de coups de taille, mais lors de la charge couchée préalable à ce désarçonnement. De fait, les formes des fers des lances occidentales semblent permettre à l'arme de tailler littéralement son chemin à travers la cible – la blessure sus-mentionnée d'Al-Kouschairî semble appuyer cette idée. Les formes asymétriques de fers de lance apparaissant au cours du XIII^e siècle semblent ainsi propices à ne dégager ce chemin que d'un côté, a priori

d'ailleurs vers le haut, ce qui semble biomécaniquement cohérent : le bras ployé de la lance couchée, et la présence de la monture de surcroît en mouvement ne semblent autoriser un dégagement que vers le haut de l'arme, une fois la cible pénétrée⁷⁷⁴. Ce qui n'exclut pas cependant que la lance puisse être abandonnée en place, qu'elle se brisât ou non. Les silhouettes symétriques de fer du XII^e au XIV^e-XV^e siècles semblent également permettre un dégagement facilité : il n'y a pas d'ardillon, pas d'angularité, pas de surface qui puisse retenir l'arme dans la blessure.

L'arrêt de cuirasse, en immobilisant la lance sur le corps du combattant tout en multipliant les contraintes sur la hampe de l'arme semble impliquer une autre logique post-impact : celle de l'abandon de l'arme. Le nombre de lances brisées de *La Bataille de San Romano* de Paolo Ucello entre autres semble d'ailleurs aller en la faveur d'une telle idée. Lorsque la lance tardive accroche ou pénètre, elle est abandonnée, la plupart du temps parce qu'elle se brise. Lorsqu'elle bute sur une protection efficace, il y a de grandes chances pour que l'adversaire soit désarçonné, ou au moins fortement secoué ; notons qu'il peut être désarçonné après pénétration également. Une telle « jetabilité » de l'arme, au sens moderne des rasoirs oranges ou des mouchoirs en papier, peut en outre avoir une conséquence sur la fabrication du fer tant en termes d'investissement matériel que de temps de travail, et donc de coût : un fer trop précieux, trop complexe, trop cher serait alors superflu si on doit potentiellement le perdre au cours du combat. Le bris de la lance à l'impact, s'il était attendu, devait cependant ne pas se produire trop tôt afin qu'une partie suffisante de l'énergie soit transmise dans le coup.

Ainsi a-t-on pour la lance à cheval un faisceau varié de sources secondaires tant iconographiques que littéraires confirmant la place première de la technique de lance couchée au cours de l'immense majorité de notre cadre chronologique. Par moments, fort heureusement, subsistent des traces d'une utilisation beaucoup plus diverse de la lance que ne le laisse supposer l'écrasante représentation de cette technique si emblématique des élites guerrières du Moyen Âge dans les textes ou dans les images, même si elles demeurent rares dans la masse considérable de documents ne mentionnant que la charge lance sous le bras. Elle est tellement présente, tellement incontournable qu'elle en vient rapidement à faire partie du paysage de l'évocation médiévale du combat équestre à la lance et dès lors ne fait plus réellement l'objet de description minutieuses : connue de tous les auditeurs des œuvres la

⁷⁷⁴ Malheureusement, l'absence de modèle préservé de ce genre de fer n'autorise pas l'expérimentation sur ces phénomènes de pénétration/section des tissus.

représentant, elle est tellement naturelle, tellement évidente que les seuls détails techniques la concernant se réduisent à de brèves mentions – certes porteuses d’une indéniable véracité – ne permettant que peu l’approfondissement de la compréhension des subtilités du geste, de ses variations, ou de ses alternatives. Pourtant, ces dernières existent, et sont confirmées d’une part par les textes techniques, et d’autre part par les rares occurrences de leur mention illustrée ou racontée. Le fait que celles-ci ne sont pas présentées en tant qu’aberrations ou en tant qu’originalités nous laisse à penser que leur fréquence dans le monde réel était probablement plus grande que dans les sources secondaires⁷⁷⁵. L’examen des textes et des images a permis de nuancer et de préciser l’usage de la lance couchée⁷⁷⁶ : ses effets sont dévastateurs, mais leurs détails discrets altèrent, quand on les prend en considération, l’image de « l’arme de choc » ultime du Moyen Âge. Certes, la lance couchée est d’une efficacité redoutable ; elle n’est cependant pas entièrement absolue : le bris de la lance a été reconsidéré, l’efficacité de la technique liée au matériel a été relativisée tant en positif qu’en négatif, la technicité de son exécution, et par conséquent la possibilité de ne pas bien la faire a été précisée.

La lance médiévale à cheval comme à pied est bien plus qu’un simple fer posé au bout d’un long manche. L’iconographie, les sources textuelles, les documents techniques nous ont permis d’aborder les différents degrés de complexité de l’arme, tant morphologiques qu’appliquées, tant contextuelles que symboliques. Le combat piéton ou équestre ont chacun leurs spécificités, compliquées à leur tour par les circonstances et les paramètres du combat : l’adversaire, la présence ou l’absence de bouclier, etc...Il convient donc désormais de regarder à l’aune de celles-ci les réelles sources primaires de notre étude, qui en sont également l’objet : le matériel conservé dans les collections bourguignonnes, et de voir ce qu’il a lui-même à nous livrer sur les secrets de sa fabrication et de son utilisation.

⁷⁷⁵ Et il y a des raisons à cela ; voir *infra*.

⁷⁷⁶ Bien qu’il nous faille encore rappeler, avec beaucoup d’humilité, notre manque de compétence équestre.

c. L'approche corporelle.

Les sources iconographiques, techniques ou textuelles nourrissent aussi bien qu'elles complètent l'étude corporelle du maniement de la lance à pied, tout autant qu'elles bénéficient en retour des apports de celle-ci ; d'ailleurs, les apports de l'expérimentation gestuelle sur nos manières de considérer les informations tant primaires que secondaires transparissent naturellement dans les lignes qui précèdent. Que peut-on dire alors qui n'ait pas déjà été mentionné ci-dessus, à propos de la lance et de l'épieu ? Et quels sont les apports fournis par les objets eux-mêmes quant à leur usage ?

Car à l'étude du matériel, il semble évident que certains fers permettent des actions et des possibilités techniques que d'autres exemplaires, par leur morphologie, leur poids mais également dans un certain degré⁷⁷⁷ les techniques de fabrication dont ils témoignent n'autorisent pas. Nous avons tenu à préciser ces détails dans la description de chaque individu ; ils seront au besoin répétés ici.

Parmi les conclusions les plus essentielles de notre longue approche physique, il nous faut insister sur la confirmation, par le geste, par la démarche physique des phénomènes visibles dans l'iconographie, en particulier lors du combat avec le bouclier. De fait, l'approche gestuelle semble constituer là encore une composante essentielle de la compréhension de tout ce qui n'apparaît pas, ou peu, dans les autres sources, tout comme elle est un élément permettant de transcender entre autres les difficultés d'étude inhérentes aux représentations iconographiques stylisées.

Lors d'un combat à la lance avec un bouclier, on constate davantage encore qu'à l'épée l'arrivée naturelle d'un phénomène de déplacement circulaire bien spécifique, et souvent contradictoire, hautement dépendant de la présence ou de l'absence du bouclier chez l'adversaire : ainsi lors des frappes on constate une tendance à un mouvement latéral vers la droite fort logique biomécaniquement parlant ; mais en parallèle, l'intérêt du combattant est de tourner vers la gauche autour de son adversaire, pour minimiser les espaces couverts par le bouclier (à plus forte raison si la mobilité de ce dernier est limitée par l'emploi de la guige). On imagine ainsi un modèle orbital réciproque où l'adversaire occupe un point central, et où l'attaquant tourne autour de ce dernier dans le sens des aiguilles d'une montre, tout en ne montrant à son ennemi que sa même face (à la manière de la lune en rotation synchrone

⁷⁷⁷ Comme l'a montré Olivier Bouzy pour les ailettes des lances. BOUZY Olivier, *op. cit.*.

autour de notre monde) et en espérant que ce dernier n'ajustera pas sa position. Cependant, un mouvement d'approche vers le côté couvert par le bouclier peut également être pertinent : il va permettre de jouer avec, autour et contre celui-ci, en exploitant par exemple les angles morts qu'il induit. Le déplacement vers la droite lors des coups, si la jambe arrière vient s'avancer pour en augmenter la force, résulte en des frappes d'une grande puissance, capables de traverser les défenses matérielles adverses. Ceci est valable tant pour les frappes en pronation qu'en supination.

L'ouverture du corps lors de la frappe associée à une lance tenue en supination longue⁷⁷⁸ est un phénomène biomécaniquement inévitable : le bras seul ne peut lever l'arme et l'aligner avec la cible. Un mouvement fouetté, émanant des appuis au sol, contribue à faire s'élever la pointe de la lance, de même que, ponctuellement, la contribution du bouclier tenu en main gauche⁷⁷⁹. Nos phases pratiques ont en outre indiqué que, bien qu'elle soit possible, l'avancée de la jambe droite au moment du coup mettait le corps en position de faiblesse : la ligne scapulaire s'avancant, le bras armé se retrouve en position extrême de l'articulation de l'épaule. Il faut donc se représenter des appuis semblables à ceux d'un boxeur lançant un direct du droit : le maintien de la jambe droite dans une position reculée permet au corps de profiter de la dynamique de rotation de l'ensemble du corps. Un déplacement léger de la dite jambe vers la droite peut cependant permettre de changer l'axe d'attaque. Une telle action offensive ne nécessite pas de modification spécifique de la tenue, et donc de la protection, apportée par le bouclier. La rapidité des attaques en supination longue est tout à fait saisissante, et leur puissance est redoutable ; elles ont en outre l'avantage d'une allonge remarquable.

A contratio, la lance en pronation ou en supination moyenne autorise davantage un mouvement vers l'avant de la jambe droite, sans que celui-ci soit pour autant obligatoire. La lance a en effet une allonge suffisante pour permettre au bouclier (et donc au côté gauche du corps) de rester avancé lors d'une frappe de pied ferme. Le changement majeur dans la distance entre corps et bouclier semble conditionner en revanche la tenue de la lance : les attaques en supination moyenne semblent plus naturelles avec le bouclier rond à manipule

⁷⁷⁸ La posture de base considérée pour le combat au bouclier est la suivante, semblable à celle qu'on voit à l'épée : l'arme dans la main droite, la jambe gauche est avancée. Les appuis au sol sont répartis également, sans occuper la ligne axiale du combat. Encore que le bouclier rond à manipule centrale autorisât l'avancée de la jambe gauche ; une telle posture n'est d'ailleurs pas inconnue dans l'iconographie, et apparaît ainsi dans le Psautier de Stuttgart (Württembergische Landesbibliothek, Bibl. fol. 23).

⁷⁷⁹ Là encore, le folio 47v du Psautier de Stuttgart, même s'il est bien antérieur à notre période d'étude, semble confirmer une telle possibilité.

centrale qu'elles ne le sont avec le bouclier à énarmes, ce qui semble confirmé par l'iconographie. La tenue en supination moyenne permet en outre d'exploiter des angles d'attaque variés. Les tenues en supination permettent en outre d'asséner des coups descendants, de haut en bas, par dessus les défenses adverses.

La saisie de la lance en position sub-brachiale autorise le combattant à conserver une posture ramassée tout en assurant une préhension ferme de l'arme. Les estocs délivrés sont puissants, appuyés par la dynamique du corps ; cependant, une telle saisie permet également pleinement de donner des coups légers, tant sur les lignes hautes que basse, par simple extension du bras (la hampe demeurant le long de l'avant-bras). Ces coups permettent, à la manière du *jab* des boxeurs, de jauger la distance et de provoquer l'adversaire. La lance peut être très rapidement retirée à soi, et un mouvement vers l'arrière de la jambe droite peut permettre de refermer sa position si jamais l'adversaire vient en avant et tente d'entrer à l'intérieur de l'allonge de la lance.

C'est là en effet une des principales composantes du combat avec cette arme, du moins tenue à une main : son allonge représente également sa faiblesse. Une fois que l'adversaire a passé le fer de la lance, le danger est pour lui considérablement amoindri (il peut même en profiter pour, conformément aux exemples donnés par les textes nordiques, détruire tout simplement la hampe de l'arme). Cette notion de désavantage lié à la longueur est d'ailleurs plus que sous-entendu par Fiore dei Liberi. L'autre inconvénient, déjà cité, est le bras de levier ainsi fourni à l'adversaire ou, pour reprendre les termes employés à l'épée, le grand *Faible* que la lance à une main propose. Même fortement calée en position couchée, la force nécessaire à l'adversaire pour une déviation latérale de l'arme est minime

Un point essentiel amené par l'approche physique de l'utilisation dynamique de l'arme en opposition est la nécessaire, l'indispensable variété et variabilité des saisies de l'arme. Il semble impératif pour le combattant armé d'une lance et d'un bouclier de savoir passer d'une préhension à une autre avec autant de fluidité que possible. Ces changements concernent autant l'inversion pronation/supination que le positionnement de la main sur la hampe. La transition d'une lance moyenne à une lance couchée, d'une lance haute à une lance médiane fait partie intégrante du combat. Ce phénomène est en outre tout aussi vrai pour la lance saisie à deux mains toutes époques confondues, et transparait d'ailleurs clairement dans les enseignements des sources martiales : les mains droites et gauches doivent pouvoir s'inverser, voire se retourner, sur la hampe de l'arme.

La lance seule permet d'exploiter la hampe de l'arme, tant de manière offensive, augmentant la rapidité des changements de direction de la pointe par le meilleur bras de levier offert par les mains écartées placées sur la hampe, mais également frappes avec le talon, que défensive en pouvant se servir de celle-ci pour couvrir et parer. Une telle saisie est plus adaptée aux fers lourds, dont l'inertie est compensée par le levier obtenu grâce à l'écartement des mains sur la hampe. Les possibilités d'inversion de la saisie de l'arme, pour la prendre « à *contrepoix* » ou pour utiliser le talon de l'arme sont également grandement facilitées⁷⁸⁰. L'importance des déplacements, des successions et inversions des appuis est également essentielle : l'arme longue ne permet pas vraiment de positions « croisées » (où les épaules et le bassin tournent à l'opposée), mais s'appuie énormément sur l'orientation du corps donnée par le positionnement des pieds et les changements d'appuis pas tant durant les frappes que durant les actions de couverture, d'inversion de garde ou d'utilisation du talon de l'arme.

C'est également avec ce type de saisie que les ailettes révèlent une partie de leur fonction, permettant tout comme les projections se généralisant sur les épieux à partir du XIV^e siècle de commander les armes adverses, ou au moins de garantir qu'un coup ne descende le long de la hampe comme le signale di Grassi. Dévier une estocade, pousser sur le bord d'un bouclier et bien d'autres techniques correspondent à l'usage qu'on peut faire de ces organes, mais nécessitent une certaine et nécessaire pratique. Les formes d'ailettes de la fin du Moyen Âge impliquent un usage offensif également : les coups de taille étaient déjà présents pendant au cours des siècles précédents, mais les ailettes renforcées et pointues sont adaptées à un usage piéton, la lance fermement empoignée à deux mains, en tant qu'organe d'action primaire contre des adversaires potentiellement dotés de protections passives (plaques d'armure, jaques, etc...). Les sections octogonales des hampes observables sur les modèles du XV^e siècle attestent d'un usage où la préhension est d'une grande importance, non point tant pour le bon maintien de l'arme que pour l'orientation correcte de ces pointes lors des frappes.

Quant à l'utilisation de la lance à cheval dans une approche dynamique...force est de dire à nouveau que cette dernière souffre de difficultés de mise en œuvre davantage liées aux montures qu'aux équipements, dans un hommage bien involontaire aux enseignements de Dom Duarte. Notre apport sur le sujet ne pourra donc être que par procuration, en faisant confiance à nos camarades, amis et correspondants qui ont eu l'occasion de se livrer à des

⁷⁸⁰ Un tel phénomène peut expliciter les occurrences dans les textes nordiques de la prise à deux mains de l'arme, le bouclier rejeté sur le dos

pratiques se rapprochant de nos problématiques⁷⁸¹. Et il nous faut admettre que leurs réflexions concernent, là encore pour plaire au monarque lusitanien, le comportement de la monture plus que les considérations tactiques ou techniques. Mais Loïs Forster souligne les capacités de précision et de force nécessaires au coureur de lance, démultipliées par le poids et l'inertie de l'arme⁷⁸². L'autre facteur essentiel, qui est d'ailleurs tellement implicite dans les sources textuelles à l'exception de Dom Duarte et de Jean de Bueil qu'il en devient presque invisible, est la capacité à encaisser un coup de lance non pas reçu, mais donné : car comme dans tout choc une partie de la résultante est transférée à la cible, et l'autre au porteur de lance. En cas de pénétration on peut concevoir que le choc soit moins rude, la cible absorbant sur un temps plus long l'énergie du coup rentrant. Mais il reste malgré tout une certaine quantité de choc à gérer. Malheureusement, nos camarades n'ont pu se livrer à suffisamment de tests et d'expérimentations avec pénétration pour nous livrer des conclusions avancées. Cependant il semble, et c'est là une chose hautement rassurante, que les conseils de Dom Duarte soient sensibles et bien fondés. La difficulté semble résider dans le retrait de la lance : nous avons déjà évoqué nos sources et nos réflexions à ce sujet, mais davantage d'expériences sont nécessaires⁷⁸³. La lance non-couchée, mais à cheval, semble être de prime abord un problème moindre dans son exploration corporelle et physique encore que de même la gestion de la lance après la pénétration lors d'une attaque en mouvement paraît nécessiter quelques explorations. Le combat à la lance tenue à deux mains à cheval est quant à lui hautement dépendant de la gestion de la monture, tant dans les qualités intrinsèques de l'animal que dans la question de l'assiette et de la communication entre cheval et combattant.

Cependant, quelques constats peuvent être avancés : d'une part, la lance à une main ou à deux en supination est la saisie la plus adaptée pour attaquer une cible basse, comme un piéton ou un cavalier adverse jeté au sol. Le mouvement naturel de la main y est appuyé par le poids du corps, les angles d'attaque convergent vers une zone située aux pieds du cavalier. Lors d'une attaque en mouvement, la supination permet également de rapidement dégager sa pointe, en la laissant tout simplement traîner derrière soi. Les mouvements d'attaque et de dégagement conseillés dans les manuels de combat de cavalerie du XIX^e siècle, bien que peu contemporains de nos préoccupations, semblent appuyer cette idée d'une main souple et mobile, tant d'ailleurs dans la saisie en pronation qu'en supination. Ces saisies à une ou deux

⁷⁸¹ Notamment Loïs Forster et Michael Huber.

⁷⁸² Loïs Forster, communication lors du colloque *Les Arts de Guerre et de Grâce*, université de Lille 3, mai 2012.

⁷⁸³ Elles sont rendues ardues par la difficulté liée à la nature des cibles utilisables, et à la potentialité de bris de lance nombreux, impliquant donc un investissement matériel conséquent.

mais permettent également d'engager un adversaire alors que le cheval est à l'arrêt⁷⁸⁴ ou se déplace à faible vitesse ; l'iconographie témoigne d'ailleurs de ces usages (par exemple dans la Chronique de Matthew Paris sus-mentionnée).

Le seul aspect que nous n'avons pas réellement approfondi, que ce soit directement ou par procuration, bien qu'il soit présent tant dans les sources martiales que les sources secondaires est celui de la lance employée en tant qu'arme de jet. Mais nous considérons ce mode d'utilisation comme relativement explicite, en particulier de par les éléments issus de ces sources que nous avons déjà apportés quant à son application, ses effets et ses conséquences. Il semble cependant évident que certaines morphologies sont plus adaptées à un tel usage que d'autres ; mais les sources semblent confirmer que, quand la nécessité se fait sentir, alors il faut agir au mieux.

4. Les lances : conclusions et perspectives.

Ainsi la lance a révélé, nous l'espérons, au cours des pages qui précèdent ses nombreux et denses niveaux de complexité, dus à sa longue histoire et aux évolutions constantes de ses morphologies, de ses usages et de ses méthodes de fabrication qui jusqu'alors n'avaient été que timidement traitées dans la littérature spécialisée du fait même certainement de l'aveuglante et obscure densité de celles-ci.

Nous avons vu comment l'utilisation de la lance se trouvait liée à son contexte d'emploi, comment des formes spécifiques s'étaient imposées, mais comment également l'arme a conservé une grande ambivalence fonctionnelle tout au long de la période. De même, certains procédés de fabrication se sont vus adaptés à l'usage pragmatique de l'arme ou à des impératifs liés à des facilités de mise en œuvre des matières premières ou secondaires disponibles. Notre approche matérialisée de l'objet non seulement dans l'analyse des armes conservées dans les collections bourguignonnes, mais également dans l'exploration de ses représentations figurées et l'étude corporelle des apports des sources primaires traitant du combat avec l'arme a permis d'aller au-delà du simple aperçu sommaire des évolutions physico-techniques de la lance au cours des cinq siècles de notre cadre chronologique, dans ce que nous pensons être une investigation certes non exhaustive, mais au moins approfondie de

⁷⁸⁴ Relativement aux adversaires.

l'arme dans ses divers aspects, dont les conclusions et les perspectives ont été discutées pour chacun.

Un point spécifique cependant sur lequel les apports croisés de l'étude des sources, des objets eux-mêmes et de l'expérimentation gestuelle apporte des éléments de réponse concerne les ailettes. Aucune source ne semble en effet nous indiquer de manière péremptoire leur fonction exacte, hormis bien évidemment les objets eux-mêmes qui par leur structure et leur fabrication indiquent quel peut-être leur usage. Les textes du nord nous donnent en effet des coups enfonçant l'arme jusqu'à celles-ci, que ce soit dans les corps ou au travers des boucliers, mais ni ces sources ni l'iconographie ne nous montrent des ailettes « en action ».

L'iconographie nous révèle que la disparition des ailettes est concomitante de l'obsolescence du bouclier rond à manivelle centrale, même si de rares exemples font encore coexister les deux dans l'art des premiers siècles de notre champ d'investigation. Or le bouclier en amande qui y succède au bouclier rond, ou les autres formes plus tardives de boucliers allongés, sont portés par le bras et non par la seule main. De fait, il se rapproche du corps du combattant ; son rôle n'est pas complètement passif, mais il est certain que sa position moins avancée découle en une modification des actions qu'il peut entreprendre, comme nous l'avons vu au combat à l'épée. Mais ceci implique également qu'on puisse moins chercher à devoir l'écartier : d'une part parce qu'on a moins à s'en préoccuper car il est moins engagé dans l'espace entre les combattants, et d'autre part parce qu'on ne le peut pas : il est tenu fermement en deux endroits par le bras et la main de l'adversaire passés dans les écharpes. Le bouclier semble également se faire plus présent chez les combattants, mobilisant un des deux bras et donc diminuant d'autant l'usage de la lance à deux mains. Si on considère que les ailettes servent, du moins en ce qui concerne leurs fonctions matérielles, à jouer avec les armes de l'adversaire (bouclier comme arme offensive), ce nouveau mode d'utilisation les rend *ipso facto* obsolètes. De fait, les ailettes du début de notre période d'étude présentent, nous l'avons vu, des différences significatives, des morphologies et des méthodes de construction orientées vers un usage offensif direct, qu'on ne voit pas sur les ailettes anciennes, même les modèles les plus développés. Mais une fois ces différences établies, que reste-t-il des similitudes ? Car il y en a bel et bien : leur placement à la base du fer, laissant un espace entre elles et le bas de la flamme ; la fréquence de ce côté avant orthogonal à l'axe de l'arme, et, sur certaines d'entre elles, les extrémités élargies ou légèrement épaissies parfois orientées vers l'arrière. Une forme similaire d'ailettes peut être remarquée sur un des

exemplaires de notre échantillon, qui semblent ne pas être dotées des mêmes capacités offensives que les autres épieux et évoquent tellement les lances de la fin du premier millénaire que l'objet fut rangé à leurs côtés. Mais c'est un fer conçu pour le combat à pied : sa longue flamme, sa section forte indiquent clairement le type de circonstances dans lesquelles il pouvait trouver sa raison d'être ; et finalement c'est, pour les ailettes, celle expliquée par di Grassi qui se voit validée. Les lances archaïques, avec leur flammes émanant souplement de la douille, sans relief, sans retour, sans angle vif, laissent presque naturellement descendre une arme adverse le long de leurs flancs jusqu'à ces ailettes...

La disparition des ailettes est implicitement liée aux modifications des modes de combat, comme nous venons de le proposer. Mais la principale évolution du combat à la lance au cours de la période médiévale vient bel et bien de la généralisation de la technique de charge lance couchée ; ce qui signifie, à l'inverse, qu'auparavant les ailettes à cheval comme figurées dans le Psautier de Saint Gall avaient un sens pragmatique, encore que sachant qu'il n'y avait pas de différenciation morphologique entre lance à pied et lance à cheval il soit difficile d'affirmer avec péremption l'usage appliqué effectif de ces ailettes lors du combat équestre. Le changement de mode d'engagement correspond à un changement dans le matériel employé, et inversement : l'abandon des ailettes dont de nombreux auteurs ont souligné la fragilité structurelle avec l'apparition de cette nouvelle technique confirme leur intérêt préalable, c'est-à-dire dans les temps précédent le développement de ladite technique. Elles sont doublement inutiles à la lance couchée : leur rôle d'arrêt, s'il y en avait un, ne peut être effectif, et leur rôle martial est rendu obsolète par la nouvelle préhension, à composante axiale quasi-absolue. Mais plus encore : nous avons détaillé la composition complexe, la fabrication hautement technique de ces lances à ailettes. Leur valeur intrinsèque, manifeste dans ces aspects physiques, mais également leur valeur symbolique les rend peu propres à un usage où l'arme est à même de se briser et d'être perdue.

Les évolutions du bouclier, les évolutions de l'arme, les évolutions des techniques, des modes d'engagement, bref les évolutions des paramètres du combat telles celles qui apparaissent au cours des XI^e-XII^e siècles affectent tout autant la lance qu'elles affectent l'épée.

Pourtant...pourtant la lance est liée à d'autres phénomènes, dans un écheveau complexe que nous serions peu à même de démêler. Mais voici ce qu'on constate également : à partir de ces époques, la représentation de la lance couchée dans l'iconographie se fait

absolument majoritaire. On en déduit la généralisation de la pratique ; et même si cette affirmation comporte un fort fond de vérité pragmatique elle amène également d'autres aspects. Car si la pratique se généralise dans l'Art, c'est aussi parce que l'Art choisit de la montrer. Mais cet Art a alors pour principal objet ceux à qui il est destiné, ceux qui le commanditent, ceux qui le fabriquent ; or tous sont plus ou moins liés aux aristocraties nobiliaires qui se mettent en place au cours de ces siècles. Or la lance couchée correspond à un niveau purement matériel à l'apparition d'un type de combattants capables d'employer cette technique non pas de par leurs seules capacités martiales, mais grâce à l'équipement spécifique que nécessite cette utilisation de la lance. Un cheval, une selle adéquate, des étriers. L'élite sociale et l'élite combattante ne font qu'une. Le marqueur au combat de l'élite sociale est le cheval, et donc les techniques de combat associées. Or la lance couchée n'est-elle pas une technique exclusivement équestre ? Un mode d'utilisation propre aux *equites*, aux *miles* ? Et, pour en revenir à lui, le bouclier à énarmes avant tout n'est-il pas plus adapté à une main devant tenir les rênes ?

Il semble ainsi que c'est d'abord l'apparition d'une classe sociale combattante qui a mené aux évolutions de l'armement, peut-être initialement défensif comme le bouclier, puis certainement offensif avec la lance couchée. Et tout le reste en découle. Le grand bouclier se généralise, et son usage piéton conditionne à son tour de nouveaux modes d'utilisation de la lance ou de l'épée.

Mais le phénomène semble dépasser les seules considérations matérielles. De fait, il permet d'entrevoir les aspects de la lance au-delà de son seul cadre physique. Le lien qui existait entre la lance et des vertus, des valeurs intangibles a été approché lors de nos discussions sur l'historique de l'arme, par sa place dans les sociétés germaniques par exemple, dont la Sainte Lance du trésor impérial est un reflet ou un dernier écho. Toutefois ces exemples concernaient des époques bien en dehors de celle au centre de notre étude, ou des cas bien spécifiques ; il semble ainsi que ces valeurs anciennes qu'on ne peut qu'esquisser s'étiolent d'autant plus que la lance elle-même change.

Cependant, d'autres valeurs lui sont alors attribuées. Car la lance couchée devient celle du chevalier ou de l'homme d'armes. Et ce dernier devient la lance.

Plus encore : la lance de cavalerie se voit rattachée à une forte composante symbolique : le gonfanon, la bannière, le pennon. Loin d'être anodin, on a là même un

phénomène essentiel dans la caractérisation de l'élite militaro-sociale telle qu'elle se voit, se perçoit et se montre. Le symbolisme est là, dans lequel la lance est toutefois plus un support qu'une fin. Ou disons plutôt que la matérialisation de ce rôle n'échoit pas au fer, mais à la hampe, porteuse de la bannière. D'ailleurs celle-ci est tellement attachée, unie à la lance qu'on ne l'ôte pas pour charger⁷⁸⁵ : elle s'enfonce dans les chairs, elle se gorge de sang. Comme le signale Olivier de la Marche dans la description des états du Duc de Bourgogne⁷⁸⁶ :

« L'estandart doit estre paint des couleurs, devise ou mot du prince, afin d'estre recongneu, et doit avoir ung fer de lance au bout de l'estandart en hault ; car au besoing l'escuier peut couchier son estandart , se la bannière est à ceste heure desployée ; et pareillement doit avoir fer la lance du penon, pour ce que l'escuier trenchant est si près du prince ordonné en la bataille, que au besoing il le doit deffendre et faire lance de son penon. »

Notre propos toutefois n'est pas d'analyser les formes, les occurrences et les places de la bannière. Avoir relié son existence à celle d'un ensemble d'éléments propres à la lance en tant qu'arme satisfait à notre intérêt, qui se trouve déjà fort besogneux de ces notions d'usage, de fabrication et d'évolution pragmatique des armes.

Ainsi la lance confirme sa place essentielle au sein de la panoplie européenne médiévale. L'examen du matériel et l'exploration des représentations mais également des aspects techniques liés à cette arme a permis d'en révéler les complexités, les évolutions, les valeurs propres tant matérielles que moins directement tangibles.

Au niveau de son évolution, on a pu mettre en évidence l'apparition de formes spécifiques liées à des contextes particuliers ; mais plus encore, l'analyse de l'arme vivante telle que représentée dans l'art, enseignée dans les sources martiales, approchée dans une démarche corporelle vient asseoir et compléter l'examen génétique, l'étude particulière et individuelle des objets eux-mêmes. Les apports de ces faisceaux combinés n'auraient pu être intégrés sans l'émulation tant physique qu'intellectuelle propre à notre démarche.

⁷⁸⁵ Quand bien même elle affecterait négativement l'usage technique de l'arme.

⁷⁸⁶ LA MARCHE Olivier de, *op. cit.* p. 529.

III. Les haches.

« *This, milord, is my family's axe. We have owned it for almost nine hundred years, see. Of course, sometimes it needed a new blade. And sometimes it has required a new handle, new designs on the metalwork, a little refreshing of the ornamentation . . . but is this not the nine hundred-year-old axe of my family? And because it has changed gently over time, it is still a pretty good axe, y'know. Pretty good.* »

Sir Terry Pratchett, *The Fifth Elephant*.

1. Evolutions

a. Préliminaires.

La hache est un des outils les plus anciens que l'humanité connaisse. Et bien évidemment, l'humanité en a aussi fait l'une des plus anciennes armes, abolissant la frontière entre objet utilitaire et objet de violence. Du fait de la multiplicité de ses usages, elle a connu au cours des âges de nombreuses formes s'adaptant à la tâche à réaliser, mais également satisfaisant à ce qu'elle pouvait représenter aux yeux des sociétés qui l'employaient tout en conservant une immuabilité manifeste, au moins en esprit. Christiane Raynaud⁷⁸⁷ dit juste lorsqu'elle souligne l'immense caractère banal de la hache, son aspect d'objet commun, polymorphe et pourtant invariable, à la sourde et pourtant puissante présence millénaire. Et elle semble à ce point discrète dans sa permanence que contrairement à bien d'autres armes elle ne s'est guère vue attribuer dans les mythes de l'Europe le moindre rôle d'attribut divin,

⁷⁸⁷ RAYNAUD Christiane, op. cit. Voir également RAYNAUD Christiane, « La Hache de Guerre dans les Enluminures de L'Espace Français du XIII au XV^e Siècle », in *Les Arts Profanes*, Misericordia International, Leeds : Leeds Trinity College, 1996, p. 250-291.

la moindre entité sacralisée que d'autres objets comme l'épée, la lance, la masse ou le marteau ont entre autres, à leurs échelles propres, pu revêtir⁷⁸⁸. Il y a certes l'exception de la *securis* des licteurs de l'ancienne Rome, qui elle-même la tenait de l'héritage Tursène selon Strabon ; mais le cas paraît bien rare à l'échelle de l'Europe.

Mais peut-être cette impossibilité de donner un corps mythique à la hache est-elle due, justement, à la diversité de ses formes qui dissimule de fait l'invariabilité de son principe, en même temps que la sobre constance de celui-ci participe dans un saisissant effet inverse de sa discrétion ? Car une hache peut être résumée à un tranchant associé à une masse, le tout au bout d'un manche. Mais les variations de l'une et de l'autre dans leurs dimensions, dans leurs volumes, dans leurs morphologies globales et particulières sont presque infinies. Il y a autant de haches qu'il y a d'usages pour cet outil ; peu d'objets peuvent se vanter d'autant. Et pourtant, tous demeurent « hache ».

Et ceci ne facilite pas la tâche du chercheur. Car dans son principe simple, sans même les subtilités de forme liées à un usage artisanal, technique, appliqué, la hache fait une bonne arme. Ou disons, fait un bon outil adapté à délivrer des coups puissants à la pénétration optimisée du fait de la conformation de la tête, combinant tranchant et inertie, et du manche. La hache médiévale n'y échappe pas : un objet capable de fendre le bois peut tout aussi bien fendre un crâne. Christiane Raynaud souligne là encore la portabilité de l'objet, franchissant le pas d'outil à arme selon le besoin ou l'envie ; outil par création, elle devient arme par destination avec une facilité absolue.

C'est là justement ce qui peut aider notre propos : la hache-outil se fait aisément hache-arme, c'est entendu ; mais l'inverse est-elle vraie ? La question est rhétorique, certes – car la hache est un outil bien spécialisé : le tonnelier ne peut se servir de la hache du bûcheron. La forme est liée à la fonction, et si fonction guerrière il y a, elle ne peut donc correspondre en retour à un autre usage. La question devient ainsi : ne peut-on pas mettre en avant, ou au moins circonscrire, des types, des formes, des variantes de haches qui ne pourraient pas correspondre à un autre usage que celui du combat ?

La réponse est oui, évidemment. Un oui partiel, un oui timide et que nous allons chercher à compléter : mais il a bel et bien existé, qui plus est au cours de notre période

⁷⁸⁸ Il en va autrement en Inde, par exemple.. Mais ce serait un parallèle trop large que de s'y référer. Nous ne risquons pas ce grand écart.

d'investigation, des haches spécifiques au combat, des armes dont les propriétés physiques nécessairement associées à un usage distinct, à un maniement particulier autorisent des possibilités de caractérisation. Ainsi des épaisseurs impropres au travail du bois car induisant un risque de déformation de l'objet ou impliquant une ergonomie défailante semblent constituer un premier exemple de caractère discriminant. De même, les conformations du plan principal du fer peuvent indiquer une direction de travail, de déplacement ou de pénétration dans la matière qui serait privilégiée et donc n'aurait que peu de sens au combat, ou tout du moins en trouverait davantage dans le travail manuel.

D'ailleurs la littérature spécialisée les connaît, ces types, au moins pour partie ; de même qu'elle connaît les difficultés liées au caractère de l'arme. De fait, celle-ci a donc bénéficié d'un traitement inégal dans les publications anciennes ou récentes. Et force est de reconnaître que les haches des périodes antérieures à notre cadre chronologique ont bénéficié d'une analyse plus approfondie, là encore probablement induite par une plus grande abondance matérielle liée au mobilier présent dans les contextes funéraires. Les haches profilées du Haut Moyen Âge ont ainsi fait l'objet de nombre de publications détaillant tant leurs formes que dans leur structure interne, et s'intéressant parfois à leur utilisation⁷⁸⁹ : les auteurs contemporains décrivent en effet la manière dont elles étaient mises en œuvre, ce qui a certainement encouragé les réflexions sur le sujet. Les publications tant françaises qu'allemandes témoignent de la richesse de ce matériel, et de la variabilité des types. Car contemporaines de ces haches de jet, d'autres modèles sont présents dans les tombes de ces

⁷⁸⁹ Voir BONNAMOUR Louis, *op. cit.*. Voir également HÜBENER Wolfgang, « Eine Studie zu den Beilwaffen der Merowingerzeit », in *Zeitschrift für Archäologie des Mittelalters* 8, Cologne, 1980, p. 65-127. L'arme se distingue par la forme très particulière de son fer, par la courte taille de son manche, et par l'angle entre ces deux éléments : 115° environ. Il s'agit en effet d'une arme de contact autant que de lancer ; l'angle optimal du fer de l'arme de corps-à-corps est naturellement de 90°, mais celui-ci implique une faiblesse structurelle lors du lancer de l'arme, qui demanderait plutôt un angle de l'ordre de 135°. Les fers de ces haches, avec leur pointe supérieure relevée et leur tranchant profilé ont un angle d'emmanchement intermédiaire, dénotant l'usage mixte. Chaque arme possédant ses caractéristiques dynamiques propres, le guerrier devait probablement s'entraîner régulièrement à les jeter, une erreur même minime dans l'estimation de la distance à l'ennemi pouvait rendre le jet inefficace du fait de la rotation de l'arme autour de son centre de gravité. Cette subtilité semble confirmée par notre expérience, même limitée : il faut une grande familiarité avec sa hache pour en tirer des résultats reproductibles. Une fois acquis cependant, le geste devient une habitude, au point qu'il semble pouvoir être exécuté avec efficacité malgré les tensions inhérentes à un combat imminent. D'après SALIN E. *La civilisation mérovingienne d'après les sépultures, les textes et le laboratoire*. Troisième partie : *les techniques*, Paris : Picard, 1957, 311 pages.

époques, affirmant le rôle particulier de l'arme (ou de l'outil) et l'évolution constante de ses formes⁷⁹⁰. Mais ce traitement de faveur ne semble pas s'être poursuivi pour les haches des périodes plus récentes. Les auteurs et spécialistes de l'armement ont en effet traité cette classe d'arme avec des fortunes diverses, accordant en outre une attention relativement inégale à l'arme selon les lieux, les époques ou l'intelligence du moment.

Ainsi Viollet-le-Duc consacre-t-il 21 pages de son *Dictionnaire* à la hache, dans ce style si particulier mélangeant citations, interprétations, dessins d'objets et propositions de reconstitutions. Lorsqu'il commente une hache alors dans la collection de H. W. Riggs⁷⁹¹, il considère l'asymétrie latérale du fer comme « calculé pour donner au coup une grande puissance ; la hache maniée de la main droite, le tranchant était ainsi moins sujet à glisser sur le heaume », sans y voir la marque indéniable d'une hache-outil faite pour équarrir le bois. Mais il montre néanmoins de magnifiques planches avec cotes et vues de détail présentant deux splendides haches du XV^e siècle, fournissant ainsi matière admirable à l'étude.

Guy Francis Laking⁷⁹², quant à lui, parle longuement de la hache danoise. Certes, l'influence compréhensible de la source formidable que représente la Tapisserie de Bayeux y et pour beaucoup, et d'autant plus si on l'associe à l'histoire des Îles Britanniques ; après tout, Etienne de Blois, roi malheureux de son vivant combattit à la hache à la bataille de Lincoln en 1141. Mais le discours de Laking semble proposer un certain vide entre les heures de gloire de la hache danoise et l'émergence des belles haches d'armes du XIV^e siècle. Heriber Seitz⁷⁹³ se contente d'ailleurs de reprendre Laking, peut-être en développant modestement les exemples scandinaves des XI^e-XIV^e siècles tant au niveau du matériel que de la perspective historique.

Ewart Oakeshott⁷⁹⁴ lui aussi s'étend sur les haches nordiques et leur héritage⁷⁹⁵ et ne semble passer que trop rapidement sur cette période intermédiaire séparant la hache danoise et la hache d'armes de la fin du Moyen Âge. Mario Troso⁷⁹⁶ s'intéresse peut-être plus en détail aux grandes formes de hache comme les bardiches, et ce qu'il nomme « vouge suisse », forme

⁷⁹⁰ Un certain nombre de fers symétriques, interprétés comme des haches de combat, se caractérisent par des ergots sur les bords du fer : nous aurons l'occasion de discuter de ces points.

⁷⁹¹ VIOLLET-LE-DUC Eugène Emmanuel, *op. cit.*, tome VI, p.8-9.

⁷⁹² LAKING Guy Francis, *op. cit.*, vol. I & III.

⁷⁹³ SEITZ Heribert Seitz, *op. cit.*.

⁷⁹⁴ OAKESHOTT Robert Ewart, *op. cit.*.

⁷⁹⁵ Fournissant cependant des pistes et informations intéressantes sur l'usage et la perception de l'arme dans les sources septentrionales.

⁷⁹⁶ TROSO Mario, *op. cit.*.

antérieure de la hallebarde, basant pour les grandes haches son propos sur l'iconographie italienne ; il s'intéresse aux modes d'emmanchement, également.

Quant à John Waldmann⁷⁹⁷, il traite lui aussi très brièvement des formes d'entre le XI^e et le XIV^e siècle : il mentionne la hache danoise mais il fait le raccourci de considérer les armes illustrées dans la Bible de Maciejowski comme similaires. Son intérêt porte surtout sur les armes d'hast de la fin du Moyen Âge et de la Renaissance, et peut dans un sens excuser la contraction temporelle dont son discours témoigne. Nous verrons d'ici quelques pages quels points compléter ou amender dans ses propos sur les haches d'armes de fin de période.

Au final, on constate donc une forte présence de la hache danoise probablement liée à des épiphénomènes de perception locale découlant d'une part du fort lien entre Europe du Nord et monde Anglo-Saxon, et corollairement d'une sur-représentation possible de ces matériels dans les collections archéologique. On remarque bien quelques propositions pour les XIII^e-XIV^e siècles, dans cet intervalle semblant séparer la hache du nord de la grande hache chevaleresque des XIV^e-XV^e siècles, mais elles semblent peu exploitables.

Pourtant, ne serait-ce que dans la remarquable monographie de Christiane Raynaud⁷⁹⁸, on sent qu'il en est bien autrement. Nous avons déjà souligné à quel point cette étude était à même de fournir une abondance de pistes et d'informations concernant l'objet, sa place et sa perception par les sociétés médiévales, toutes perdues que soient ces données dans la densité du propos de l'auteur. Mais elle-même ne fait commencer son investigation qu'au XIII^e siècle, semblant ainsi laisser dans l'ombre quelques décennies où pourtant la hache a existé tant en tant qu'outil, qu'arme et qu'instrument pouvant passer de l'un à l'autre. Elle traite d'ailleurs admirablement de cette ambiguïté intrinsèque de l'objet, de ses glissements d'une catégorie à la seconde tant dans leurs formes que dans leurs circonstances, et également du rôle militaire de la hache-outil dans la guerre, notamment les actions de siège, de sape et d'ingénierie plus générale. Pourtant on aurait souhaité son propos plus insistant, plus approfondi dans l'étude du matériel lui-même : non pas une véritable typo-chronologie, mais au moins une proposition des évolutions des formes et des usages à même de servir d'appui pour des études ultérieures ; malheureusement, à ce niveau elle s'en remet à l'ouvrage de Seitz, certes remarquable. Elle se base par ailleurs sur une documentation iconographique redoutablement maîtrisée, mais celle-ci semble quelque peu limitée dans sa base

⁷⁹⁷ WALDMANN John, *op. cit.*.

⁷⁹⁸ RAYNAUD Christiane, *op. cit.*.

géographique, et peut-être trop considérée au travers de lectures symboliques plutôt que d'approches de l'objet illustré davantage réalistes tant dans la forme que dans l'usage. Elle aborde la production, sans nécessairement entrer pour diverses raisons dans les détails de la fabrication de l'objet, du moins d'une manière apte à satisfaire l'artisan ; mais au moins les références historiques qui concernent ces aspects sont-elles plus que présentes, et distillées avec pertinence. Sa monographie est à ce point complète sur les aspects économiques, sociaux et sociaux liés à la hache, surtout en fin de période, que nous nous appuyerons au besoin sur elle, ou renverrons le lecteur à l'assaut de ces si denses pages. Car le portrait de la hache dans ces domaines particuliers est une des réussites de cet ouvrage. En revanche, en ce qui concerne l'utilisation de l'arme, le rôle et la fonction de ses organes, les principes, tenants et aboutissants de l'emploi de l'objet dans le cadre d'un affrontement soit-il vital ou courtois, l'ouvrage semble pouvoir être complété par notre approche.

Mais auparavant, et sans cependant viser à une exhaustivité absolue, il nous faut nous intéresser aux évolutions de la hache au cours des cinq gros siècles de notre étude afin de pouvoir procéder à l'analyse du mobilier présent dans les collections bourguignonnes. Seul l'examen des évolutions morphologiques de l'arme au cours de ces périodes, et en particulier de la phase médiane de notre cadre chronologique, permettra d'explicitier d'une part les critères de sélection des objets retenus, et d'autre part de proposer une réflexion méthodique sur les aspects matériels et les informations livrées par ceux-ci, mais également les notions plus profondes liées à la hache.

b. L'évolution des formes – X^e-XV^e siècles.

En ce qui concerne la hache, les travaux de nos prédécesseurs semblaient pouvoir nous permettre d'envisager une exploration heuristique ne se limitant pas aux seules sources iconographiques dans un premier temps, mais mêlant les apports des publications existantes à nos propres contributions. Et il est vrai que bon nombre d'informations et de réflexions proposées par ces auteurs offrent une base de travail en apparence satisfaisante pour l'analyse du matériel et la discussion sur les gestes liés à celui-ci, tant dans la fabrication que dans l'utilisation. Pourtant, la considération des inadéquations relatives des discours tenus jusque là sur la hache vis-à-vis de la documentation iconographique constitue en soi une problématique toute particulière qu'il nous faut surmonter autant que faire se peut. Ainsi l'étude de ces

sources nous permettra de combler les lacunes, ou de compléter les propos de nos prédécesseurs, à propos de l'évolution de la hache entre le X^e et le XV^e siècle.

Car là encore, les bases d'images des grandes collections d'Europe et d'ailleurs nous autorisent une exploration plus approfondie de la présence de la hache en leur sein. Et ce qu'on y discerne paraît dessiner des tendances sur l'évolution des formes de la hache.

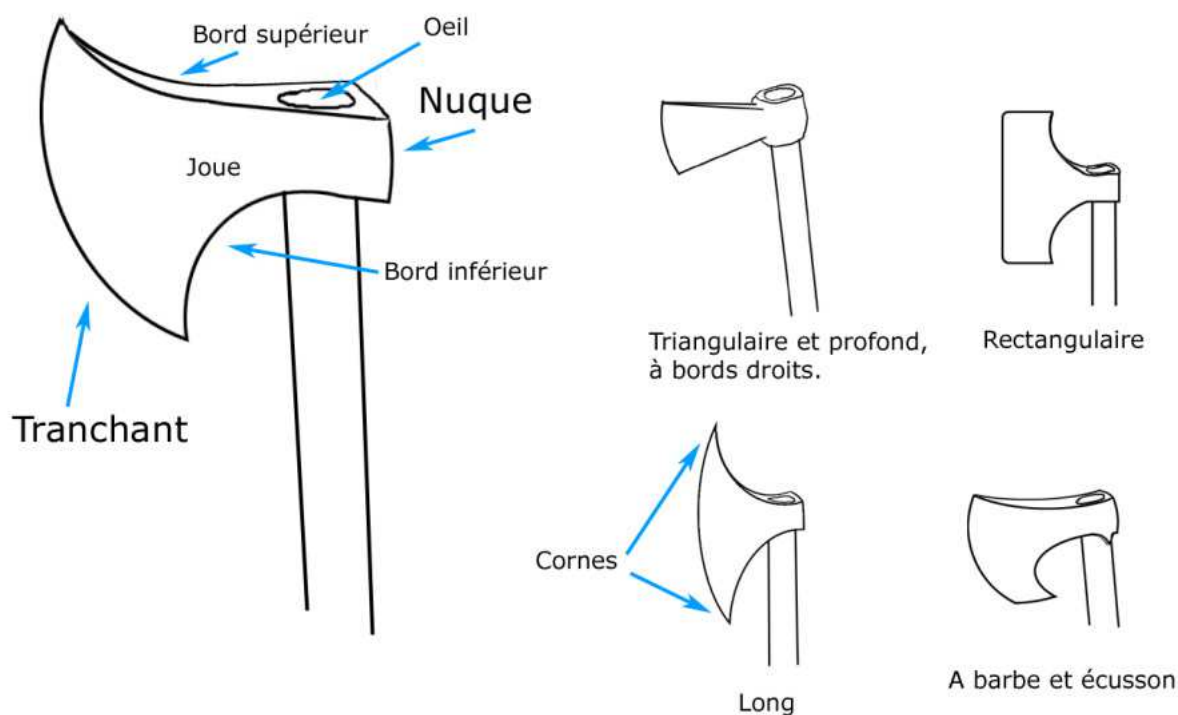


Fig. 211 : la hache. Nomenclatures et exemples morphologiques.

Nous allons donc considérer certains détails spécifiques de ces haches, telles que représentées dans les manuscrits illustrés, les sculptures, peintures et autres œuvres d'art – mais également les publications antérieure, parfois – qui fournissent la base de cette enquête ; la forme du fer semble en être la plus évidente, et représente une question qui n'a pas échappé à nos prédécesseurs : nous nous intéresserons donc au profil général du fer, qui peut être symétrique ou non, allongé (présentant un tranchant d'une dimension relative plus grande que la distance entre lui et la douille), profond (l'inverse de précédemment), triangulaire (une manière de simplifier la description d'un fer symétrique à tranchant relativement droit), rectangulaire (c'est à dire pourvu de bords secondaires), à barbe, etc. Cette liste ne se veut pas exhaustive, et sera complétée selon nos besoins. Nous regarderons la forme du tranchant, mais également des bords (droits, concaves, convexes), la présence ou l'absence d'une démarcation entre le tranchant et les joues, ou d'un décor sur celles-ci, de même que la morphologie de la

nuque de l'arme (plat, avec protubérance, marteau ou pointe, etc...) et, ce qui peut lui être lié, le mode d'emmanchement (à œil, à douille, etc...qui semblent chacun présenter des variantes amenant commentaires et discussions). De même, la taille de la hampe a parfois été commentée, encore que sur nombre d'exemples elle soit difficilement discernable.

Car ainsi la grande hache à long manche, redoutable entre les mains des *huscarls* de Harold à Stamford Bridge et Hastings ou des guerriers scandinaves est quant à elle fort bien documentée tant dans les ouvrages spécialisés que dans les collections d'armes et armures. Décrite, commentée, glosée et célébrée par de nombreux auteurs, elle présente des caractéristiques bien spécifiques : un fer de grandes dimensions, au profil triangulaire, au tranchant convexe parfois incliné (la pointe inférieure étant plus proche du manche), aux bords concaves, à l'œil pourvu d'épanchements latéraux triangulaires en sont les principales. Cette hache dite « danoise » constitue alors le type M de Petersen⁷⁹⁹ ou le type VI de Wheeler⁸⁰⁰. On admire la finesse de certaines d'entre elles, dont l'épaisseur du fer ne dépasse pas les 2 mm à proximité du tranchant ; on remarque comment ce dernier, dans une grande maîtrise des techniques du métal, est en acier, rapporté pour conférer dureté et efficacité à l'arme. On atteste de sa redoutable efficacité dans les scènes de bataille de la Tapisserie de Bayeux, où elle abat chevaux et guerriers. Mais passé les limites tant temporelles que chronologiques de l'existence de ce type spécifique, que voit-on des autres formes que connaît la hache aux X^e-XV^e siècles, et en particulier entre le XI^e et le XIV^e ?

D'emblée, il semble émerger la possibilité de caractériser au travers de l'iconographie la hache-outil (ou du moins une de ses déclinaisons), et d'ainsi éliminer certaines représentations de la base documentaire de l'étude de la hache-arme au cours de la période. En effet, certaines illustrations montrent manifestement un ou plusieurs hommes en plein travail : charpentiers occupés à équarrir une poutre, bûcherons ou élagueurs taillant des végétaux. Il existe également des exemples où l'ambiguïté est manifeste : l'outil peut servir d'arme, nous le savons. Mais le folio 12 du ms. lat. 8851 de la BnF (Trèves, vers 984) nous confirme l'outil : le fer est long, rectangulaire, le tranchant est légèrement convexe, le manche court, et l'objet est utilisé sur une planche. Le doute n'est pas de mise. De même, une hache à manche court, fer rectangulaire et tranchant droit apparaît au folio 74 du ms. lat. 792 (Lombardie, XI^e-XII^e siècle) dans la main droite d'un homme barbu assis sur son ouvrage. Cette morphologie de l'outil semble d'ailleurs bien plus ancienne, encore qu'elle s'y complète

⁷⁹⁹ PETERSEN Jan, *op. cit.*

⁸⁰⁰ WHEELER Robert Eric Mortimer, *op. cit.*

d'attributs intrigants : mais le Psautier d'Or de Saint Gall (St. Gallen, Stiftsbibliothek, Cod. Sang. 22) nous montre à la page 64 (illustrant le Psaume XXIX) un charpentier muni d'un instrument fort semblable aux précédents : manche court, fer rectangulaire. Et on y distingue davantage : d'une part, ces fameuses protubérances de part et d'autre non point du tranchant

*Fig. 212 : St. Gallen, Stiftsbibliothek, Cod.
Sang. 22.*

directement, mais du « dos » du fer y sont clairement visibles. D'autre part, Le fer présente une zone plus sombre au tranchant. Enfin, la douille forte comporte des sections élargies sur ses faces avant et arrière, permettant de répartir les tensions du choc sur une plus grande section de manche ; nous utiliserons le terme d'*épanchement* pour les qualifier⁸⁰¹. Le Psautier de Stuttgart, sensiblement antérieur au Psautier d'Or, présente au folio 23 un emmanchement similaire, cependant sur une hache à tranchant étroit et asymétrique, bord supérieur droit et orthogonal et barbe ici employé pour frapper avec la nuque de l'outil un vieillard (ou une vieille femme) comme on abat un cochon.

De tels détails autour de l'œil traduisant un étranglement latéral se voient ainsi sur les haches du ms. 0228 du Mans (fin du XI^e siècle), au folio 9 où un homme affronte un dragon, encore qu'il puisse s'agir de la stylisation de l'ouverture circulaire ; pourtant, au folio 108 le doute semble moins permis : on peut sur la hache du personnage de droite distinguer les replis causés par l'épanchement arrière. Notons qu'alors les haches à fer triangulaire et tranchant légèrement convexe portent sur leurs nuques des marteaux ; mais leur rôle d'arme est confirmé par la présence dans le groupe d'un lancier. On remarque bien, également, la manière dont les manches s'élargissent au dessus du fer. Un épanchement arrière est visible au folio 151 du ms. 0072 d'Avranches (Mont Saint Michel, milieu du XI^e siècle) sur une hache à fer triangulaire, bords concaves et tranchant convexe bien démarqué des joues tant par

⁸⁰¹ Nous avons préféré le terme d'épanchement avant et arrière plutôt que d'étranglement latéral. Les raisons participent autant de la facilité descriptive que de notions liées à la fabrication. Voir *infra*.

un trait que par la couleur, bien que l'objet semble ici être un outil utilisé pour combattre un lion.

Le manuscrit 0412 de Valenciennes, de la fin du X^e ou du début du XI^e siècle figure les emmanchements de manière plus simple (fol. 4, 9) : une simple boule d'où émerge le tranchant (ici triangulaire à bords concaves et tranchant convexe). Mais au folio 11, c'est une nuque épaisse formant marteau qu'on distingue.

Notons que les haches bipennes (à double tranchant symétriques) apparaissent dans l'iconographie de ces siècles, certes en petit nombre : dans le ms. lat. 8318 de la BnF (fol. 60v ; X^e siècle), et dans le Ms. Harley 603 de la British Library (fol. 4) (Canterbury, première moitié du XI^e siècle). S'agit-il d'un archaïsme figuratif ? D'une imitation antiquisante des licteurs ou des figurations mithriaques ? Car la réalité archéologique de ces époques semble ne pas connaître de telles haches.

La rare documentation de ces premiers siècles se voit suivie par la représentation d'équipements traduisant une manifeste spécialisation. On a ainsi toujours l'outil qui apparaît : au folio 11 du ms. 0309 de Douai, on distingue bien une douille asymétrique, un fer rectangulaire et un tranchant figuré par une ligne rouge ondulée. Dans les manuscrits cisterciens de Dijon comme le ms. 0168, folio 2 (1111) on voit une hache de bûcheron avec épanchement arrière, ou au folio 59 du ms. 0170 où un moine aide son frère à fendre

un tronc ; mais dans le ms. 0168 apparaît également au folio 52v une hache qui semble ne rien avoir d'un outil : son tranchant est long et convexe, bien marqué par une coloration distincte, ses bords sont fortement concaves à tel point qu'ils donnent au fer des cornes aiguës, et la hampe est longue. Mais la douille porte elle aussi un épanchement arrière bien visible.

*Fig. 213 : Dijon BM ms 168
fol. 52v.*

L'homme qui manie cette hache affronte un dragon, son regard est déterminé, son attitude puissante : il ne semble pas s'agir d'un forestier au travail ayant fait une mauvaise rencontre.

Un tel fer, mais à œil pourvu d'épanchements à l'avant et à l'arrière, apparaît avec

encore moins d'équivoque dans les mains du défenseur de la forteresse du folio 13v de la Bible d'Etienne Harding (Dijon, BM ms. 0014, 1109-1111) : vêtu de mailles, casque à nasal en tête, son bouclier jeté sur l'épaule, il tient sa hache dressée, prête à être abattue avec violence sur ses ennemis. Le ms. 0006 de Boulogne-sur-mer montre un grotesque armé d'une hache assez semblable, quoique en conjonction avec un écu. La douille est à épanchement antéro-postérieur, le tranchant se distingue par son bleu plus clair, la joue s'orne d'une croix.

*Fig. 214 : Dijon ms.
0014 fol. 13v*

Ces fers à tranchant long et convexe semblent alors émerger et caractériser la hache de combat. Non pas que l'ambivalence soit totalement exclue, cependant, ni que d'autres formes existent. Ainsi la Bible de Saint-André-au-Bois (Boulogne-sur-mer, BM ms. 0002, t. I) montre-t-elle au folio 3v un homme barbu semblant s'en prendre à un autre personnage occupé à planter un clou dans la main d'un troisième homme dénudé et apeuré ; à moins qu'il ne l'aide dans sa tâche. Car sa hache est retournée, et semble devoir frapper avec la nuque (notons que l'œil porte épanchements avant et arrière). Mais au folio 132v du tome II, c'est une hache de même type (l'emmanchement est similaire, mais l'artiste semble avoir confondu le cercle entourant l'homme avec la hampe de l'arme), quoique tenue à une main, qui équipe un personnage nu qui tenant en avant de lui un bouclier rond, chassant toute ambiguïté sur son activité. Le psautier dit *Hunterian Psalter* conservé à Glasgow (Glasgow University Library Sp Coll MS Hunter 229 (U.3.2), York, ca. 1170) montre au folio 6 un homme pourvu d'une hache à fer symétrique, tranchant convexe marqué par une couleur plus sombre, bords concaves, douille à épanchements antéro-postérieurs s'appêtant à abattre un suidé ; mais son manche est court : c'est un outil, vraisemblablement. Au folio 306 du ms. 0003 de Bourges on voit deux hommes barbus combattre ; celui de droite, que son adversaire saisit par sa longue barbe blanche tout en le poignardant de l'autre main, tient au dessus de sa tête une hache. S'agit-il d'une arme ? Par destination, certainement. Mais l'attitude des protagonistes, leur apparence suggère davantage une rixe ; surtout, la hache elle-même semble montrer des caractéristiques plus proches de l'outil que de l'arme. Ainsi, s'il peut y avoir combat, il n'implique pas nécessairement des haches du type « arme de guerre » .

L'inverse est vraie, également : on voit des haches de guerre aux profils différents. Ainsi dans la *Vie de Saint Edmond* de la collection Pierpont Morgan (Pierpont Morgan Library MS M.736 ; Bury St. Edmunds, Angleterre, ca. 1130) on a au folio 12 un homme portant sur son épaule une hache à longue hampe, dont le fer orné rappelle fortement par sa silhouette les haches danoises de type L chez Petersen ; mais son emmanchement est à épanchement antéro-postérieur, ce qui est en totale contradiction avec le matériel archéologiquement connu.

Fig. 215 : Vie de St Edmond.

Pourtant, à la fin du XII^e siècle cette tendance morphologique au tranchant convexe marqué semble non seulement s'affirmer, mais se complexifier : ainsi le ms. Sloane 1975 (BL Ms. Sloane 1975), du dernier quart du XII^e siècle, montre un homme portant hache à longue hampe, fer à tranchant convexe marqué, emmanchement à épanchement antéro-postérieur, dont les bords convexes font revenir les pointes vers l'arrière⁸⁰². Le ms. Cod. 120.II de la Burgerbibliothek de Berne (Italie, 1194-1196) montre au folio 130 une hache tenue à deux mains aux bords concaves fortement marqués, ramenant les pointes du fer jusqu'au manche. L'emmanchement n'est pas figuré, mais un marteau à table évasée est visible du côté de la nuque. Un fer symétrique à tranchant convexe, bords concaves et épanchements antéro-postérieurs est bien visible sur un chapiteau de Saint Nectaire ; mais là c'est une forte pointe qui émane de la nuque, sans doute une des plus anciennes représentations du genre.

Les haches des siècles suivants vont élaborer sur ces principes de base tout en proposant parfois de nouvelles formes et de nouvelles solutions. Ainsi, si l'emmanchement à épanchement antéro-postérieur, ou simplement postérieur, semble toujours exister (ainsi un panneau du plafond peint de la cathédrale de Teruel (XIV^e siècle) à nous montre un charpentier équarissant un madrier posé au sol avec une hache à fer long et rectangulaire, tranchant faiblement concave marqué d'une teinte plus sombre, bords convexes, long marteau sur la nuque, et épanchements visibles d'autant plus que les haches des artisans des autres

⁸⁰² Cependant ce manuscrit semble être la copie du Ms. Harley 1585 de la même collection ; le lien est évident entre les deux tant les poses de ce personnage en particulier sont proches. Le Harley 1585 montre cependant une hache dont les pointes semblent s'enrouler sur elles-mêmes, et dont la morphologie de l'oeil peut suggérer une stylisation de l'ouverture. A quel degré l'emmanchement a-t-il été interprété entre les deux ? Ou a-t-on substitué une représentation plus conforme à une réalité connue ?

panneaux n'en ont pas ; le ms. 0339 d'Angers (Bologne, 3e quart du XIII^e siècle), en particulier au folio 119v et au folio 339, ou même le folio 70 du Ms. Egerton 3028 de la British Library (Angleterre, 2e quart du XIV^e siècle) montrent également des emmanchements avec épanchements (ici associé avec une courte pointe), ceux-ci semblent se faire plus rares au fil des décennies, et d'autres modes semblent alors émerger. Une nuque longue, aux cotés plongeants, apparaît ainsi au folio 25 d'une bible d'Old Sarum du milieu du XIII^e siècle conservée à la BnF (ms. fr. 403) ; mais ce manuscrit montre en outre des emmanchements à écusson (fol. 17v, 24) fort similaires à ce qui est connu pour les haches danoises mais aussi bon nombre de modèles nord-européens.

Cette nuque allongée aux bords en diagonale, mais cette fois-ci en haut et en bas se voit également au folio 46v du Ms. Royal 20 D VI de la British Library (Paris, 2e quart du XIII^e siècle), ou au folio 12v du manuscrit M.81 de la collection Pierpont Morgan, mais également encore au folio 350v du Ms Royal G VI (Paris, 1332-1350), à Lyon (BM ms. 0742, fol. 8v, 1380-95), Avignon (BM ms. 0121, fol. 49, 1330-1340). La *Vie d'Edouard le Confesseur* (Cambridge University Library Ee.3.59 fol. 5v, 1250-1260) nous montre un emmanchement de ce type, mais associé à une nuque épaisse, en pyramide tronquée, faisant marteau et un fer à bords concaves et tranchant convexe marqué par un dégradé de bleu et deux traits parallèles.

Fig. 216 : Ms Royal 20 D VI, fol. 12v.

Pourtant dans le même faisceau d'armes émergeant d'un groupe de combattants on voit une hache fort similaire (avec peut-être une légère asymétrie pour la pointe du haut, plus longue) montrant manifestement un épanchement à la nuque, signe manifeste de la coexistence des types. D'ailleurs au folio 12v toujours dans un faisceau d'armes (transportées par bateau) une hache montre un épanchement de nuque asymétrique (vers le bas uniquement), qui ainsi coexiste avec les yeux a profil en diagonale. On peut également y voir des modes d'emmanchement simples, sans épanchement ni bords diagonaux, encore qu'ils puissent être dus à une simplification artistique⁸⁰³. Le ms. lat. 15158 de la BnF (1289) montre au folio 53v un emmanchement droit se prolongeant en une pointe sur la nuque de l'arme ; de

⁸⁰³ De même à Tours, BM ms. 0568, fol. 153, 196, 201 (Italie) ; Troyes, BM ms. 1905, fol. 14 (ca. 1300) ; Oxford Bodleian Library Ms. 764, fol. 12r (2e quart du XIII^e siècle) ; Oxford Bodleian Library Ms. Douce 178, fol. 33 (ca. 1300) ; BL Ms; Harley 4751, fol. 6v, 8 (2e quart du XIV^e siècle).

fait, cet emmanchement droit semble plus fréquemment représenté lorsque le fer porte un accessoire de nuque, que ce soit une pointe ou un marteau (mais nous reviendrons sur ces détails d'ici quelques lignes).

Ils coexistent avec un autre système d'emmanchement qui se généralise au cours du XIII^e siècle : la douille à canon, dans laquelle l'œil se prolonge de manière tubulaire sur le manche le plus souvent vers le bas mais parfois vers le haut également. Un premier avatar de ce type peut être identifié au folio 18 du manuscrit Ms. Ashmole 1511 de la Bodleian Library d'Oxford (premier quart du XIII^e siècle), associé à un fer asymétrique (la pointe basse est plus longue) à bords concaves et tranchant faiblement convexe marqué par un dégradé de bleu. Le Ms. Arundel 48 de la British Library (fin XII^e début XIII^e siècle) présente au folio 168v un homme en cotte de mailles s'appuyant négligemment sur sa hache, dont le fer asymétrique à tranchant convexe marqué et bords concave, à pointe inférieure rentrante, montre une douille à canon. Le folio 37 du manuscrit Han Cod. 2554 de l'Österreichische Nationalbibliothek (France, 2eme quart du XIII^e siècle) représente même une hache à fer symétrique, tranchant convexe marqué par deux traits et douille inférieure en train d'être achevée par un forgeron, sur l'enclume.

La Bible de Maciejowski nous offre nombre de haches présentant ce type d'emmanchement, associé à des fers en croissant, dont les bords très concaves et les tranchants à la convexité marquée font revenir les pointes du fer en diagonale vers l'arrière. La plupart du temps, ceux-ci sont d'ailleurs symétriques, mais on

Fig. 217.

distingue cependant (fol. 27v, 34, 34v, 36v, 42 par exemple) des fers dont la pointe inférieure revient plus près encore de la hampe, au point même de la toucher (fol. 27v). Tous ces fers portent en outre des décorations en supplément des lignes qui fréquemment, dans un grand nombre d'autres sources, signalent également la démarcation entre joue et tranchant. Motifs en pétales (fol. 22, 27), en vagues (fol. 10r, 12, 15, 15v etc..) ou en points (fol. 14, 16, 21, 27, 27v), intercalés entre un trait double à la base du fer et la joue. Les douilles elles-mêmes peuvent être ornées d'un trait près de leur extrémité. Les canons inférieurs sont plus fréquents que les canons de part et d'autre ; et dans ce dernier cas, le canon du haut est plus court (fol. 15, 16, 25, 27v...). Les joues présentent invariablement un dégradé, voire plusieurs, qui soulignent les volumes et les reliefs de l'arme et vont s'éclaircissant vers le tranchant. La

hache du folio 33 s'orne en outre d'une pointe à la nuque.

La présence de cette pointe ou d'un accessoire de nuque est en effet un autre phénomène qui s'affirme au cours du XIII^e siècle. Ainsi le manuscrit 10 de Dijon (2^e quart du XIII^e siècle) montre dès son premier folio un combattant tenant à une main une hache à fer asymétrique à pointe basse développée se rapprochant du manche et pointe de nuque, dont la joue s'orne en outre d'un motif en croix aux secteurs pointés. Des haches semblables, portant elles aussi des ornements en croix pattées sur les joues, mais à douille à canon inférieur, apparaissent dans les illustrations du manuscrit Han Cod. 2554 de l'Österreichische Nationalbibliothek sus-cité. Des types similaires apparaissent au siècle suivant. dans la Bible d'Holkham (BL Add. MS. 47682 fol. 31v, 1327-1344 ; le folio 40 montre deux combattants s'affrontant l'un avec bœcle et hache symétrique à tranchant en croissant et pointe en fleur de lys, l'autre avec une hache de ce type ornée en outre d'une pointe terminale)

*Fig. 218 : Österreichische
Nationalbibliothek Han Cod.
2554.*

Ce même manuscrit semble également reproduire un autre type de hache asymétrique à tranchant étroit imitant un modèle visible au folio 36 du manuscrit 0422 de Cambrai (Belgique, ca. 1260) ou au folio 32v de la Vie de Saint Édouard (Cambridge UL Ms. Ee.III.59), encore que le tranchant y soit plus large. Mais on peut remarquer la décoration abondante figurant sur ce dernier exemple : tranchant bleu séparé par deux traits, ornements en pétale sur les joues, en fleur sur la douille⁸⁰⁴. Toutefois les fers symétriques perdurent, porteurs de pointes ou de marteaux sur leurs dos. Le manuscrit 0143 de la Bibliothèque Sainte Geneviève (avant 1390) présente au folio 181v une hache à grande hampe, à fer symétrique en croissant à bords concaves et à nuque se prolongeant en marteau. La hache du folio 64 du

⁸⁰⁴ Il peut là s'agir d'une besaigüe, terme sujet à tant de controverse. Auquel cas cette pointe serait en fait un tranchant, mais horizontal. Voici ce qu'en dit Victor Gay, dans son *Glossaire* : « L'arme de ce nom est une hache à deux taillants opposés, et une sorte de long marteau d'armes assez semblable à une pioche; aussi quelques auteurs font-ils de la besaguë un instrument rustique propre à l'extraction des ronces et des buissons. C'est évidemment le même objet qu'Amadis Jamyn appelle besoché. Néanmoins dans d'autres documents besoché et besog s'appliquent beaucoup mieux au volant à lame concave qui sert encore aujourd'hui à la taille des haies et qui a pour synonyme au XV siècle le mot trinquebasson. » GAY Victor, *op. cit.*, p. 150.

manuscrit KB KA de La Haye (XIV^e siècle) semble d'un type proche, à ceci près qu'elle porte une pointe au dos. Le manuscrit Royal 16 G VI de la British Library (Paris, 1332-1350) montre au folio 355v une hache à tranchant convexe marqué de deux traits et d'une teinte plus claire.

Fig. 219 : Bible de Maciejowski, fol. 16.

La troisième tendance déjà esquissée aux siècles précédents notamment dans la Tapisserie de Bayeux ou d'autres exemples que nous avons cités, est à l'allongement des hampes. La Bible de Maciejowski offre bien des images de ces grandes haches (notamment au folio 31) dont la hampe longue fait dépasser le fer au dessus des têtes des combattants en marche ou à l'arrêt. On remarque bien, au folio 16, la manière dont la hampe est texturée dans sa partie basse. Cette tendance à l'allongement ne fera que s'affirmer au siècle suivant, sans pour autant devenir la norme absolue. Car des hampes courtes vont subsister, autorisant l'usage à une main de l'arme, portant pourtant les mêmes fers que les haches de plus grandes dimensions.

Mais on peut voir également une évolution des fers adaptée à ces longues hampes : ils se font plus allongés encore, prenant des formes de croissant ou de demi-lune, et leur corne supérieure dépasse au dessus du manche. Le manuscrit français 776 en représente peut-être au folio 126 l'expression la plus archétypique, encore que le manche y soit court : mais le fer est ici un long croissant dont la pointe basse touche la hampe ; il n'a plus de bord, mais un dos, et est seulement relié au manche par une section courte et rectangulaire. Le ms. 0339 d'Angers montre un fer moins courbe, mais tout aussi comparable en terme de dimensions. Le manuscrit 0193 de Douai propose dans ses marges nombre de personnages armés de haches à fers longs munis pour la plupart de pointes sur leurs nuques (fol. 21v, 31v, 80, 123 (ici sans pointe), 125v, 159v, 253). Le MS M.739 de la collection Pierpont Morgan (Allemagne, 1204-1219) offre quant à lui un exemple précoce de ce genre de grands fers. Leur présence se poursuit au XIV^e siècle : Oxford Bodleian Library Ms. 264, pt. I, fol 168 (Tournai, 1338-1344) ; L'arrestation du Christ, par Duccio (Sienne, Duomo, 1308-1311) ; le Baiser de Judas

par Giotto (Padoue, chapelle Scrovegni, 1304-1306), qui montre une hache dont la pointe inférieure est liée à la hampe ; le Psautier De la Twyere (New York Public Library Spencer collection ms. 002, fol. 6v, ca. 1320).

Ces fers des XIII^e-XIV^e siècles présentent parfois une asymétrie manifeste⁸⁰⁵. Le manuscrit 0953 de Cambrai montre au folio 300v un fer à l'asymétrie prononcée, la pointe inférieure s'enroulant en direction de l'emmanchement. Sur le vitrail de la passion de la cathédrale de Strasbourg, on voit un personnage portant bocle et hache asymétrique, à fer long et pointu en haut, et rectangulaire en bas. Loin d'être absolument fantaisistes, ces modèles trouvent leur pendant dans des haches conservées au Musée historique allemand de Berlin entre autres (DHM W 13 et W 2518 par exemple).

Et bien évidemment, ces fers allongés se retrouvent aussi sur les haches à une main : ainsi dans le manuscrit Royal 2 B VII de la British Library (Londres, 1310-1320) on voit au folio 132v ou 134v des grotesques hybrides ou juchés sur des montures fantastiques s'affrontant avec des armes pourvues de ce genre de fer.

Mais ce manuscrit présente en outre des types de haches complexes portant non seulement une pointe sur la nuque, mais également une pointe terminale offrant à l'arme une triple

Fig. 221 : Ms Royal 2 B VII

capacité offensive tant de taille ou de choc que d'estoc : ils sont d'ailleurs illustrés tant frappant avec le tranchant (qui peut par ailleurs être asymétrique, en S comme au folio 30v ou 51) qu'avec la pointe arrière, la hache retournée (folio 23v), l'arme tenue à une ou deux mains (le folio 60 en est un bon exemple). Et même si des modèles de haches plus classiques (à fer triangulaire, symétrique) sont toujours présents dans l'iconographie (ainsi Oxford Bodleian Library Ms. Douce 5, fol. 26v-27r (1320-1330) ; British Library Ms. Harley 4751, fol. 6v, 8 (2eme quart du XIV^e siècle) ou d'autres exemples déjà mentionnés), c'est bien cette multiplication des capacités offensives de l'arme sous ces modes précis qui constituera l'évolution majeure de la hache à la fin du Moyen Âge.

Mais avant de parler de la Hache d'Armes telle qu'elle apparaît au XIV^e, puis

⁸⁰⁵ Paris, Bibliothèque Mazarine ms. 0766, fol. 239v ; Bologne, 1290-1305) Tours BM ms. 0568, fol. 242v.

triomphe au XV^e sous des formes bien spécifiques, il nous faut d'abord poursuivre sur la hache plus régulière, dans la lignée des modèles précédents, dont la présence est toujours visible bien que très discrète dans l'iconographie en raison de la popularité du nouveau modèle sous toutes ses formes. Ainsi elle est toujours représentée, parfois aux côtés de la hache « nouvelle », comme dans le manuscrit 0512 de Toulouse (fol. 39v, 143, 178v) ou le manuscrit 0888 de la même collection (folio 54v) daté de 1424. Le garde endormi du coffre d'Erfurt tient une hache asymétrique à douille et bord haut biconcave ; sur le panneau de la Résurrection de Lluís Borrassá (Museo Nacional de Arte de Cataluña, 1411-1418) un autre garde endormi tient une hache d'un type proche, mais à emmanchement sans canon. Un fantassin de la prédelle du Retable de La Communion des Apôtres par Paolo Ucello (Urbino, Galleria Nazionale delle Marche, 1465-1469) porte sur l'épaule une hache à longue hampe rouge, à fer symétrique à tranchant convexe et bord concave. Le manuscrit MA 104 daté de 1445 de la New York Public Library montre à son folio 181v une hache à fer en croissant et emmanchement à canon tenue les deux mains bien écartées qui s'apprête à donner un coup avec la pointe portée par son dos. Le manuscrit des *Chroniques de Hainaut* de Boulogne-sur-mer (BM, ms. 0149, t. I) nous donne le cas intéressant de haches à une main aux fers ressemblant à ceux présents sur leurs plus grandes cousines (fol. 045, 151). De même, le folio 165 du *Des cas des nobles hommes et femmes* de Boccace de la Bibliothèque de Genève (Ms. fr. 190/2, Paris, ca. 1410) montre une hache ressemblant fortement à celles à hampe plus longue, ainsi au folio 43, mais où ici le manche est bien court et semble couvert de métal.

Il semble donc être possible grâce aux apports de la documentation iconographique de combler les manques d'information qui paraissent affecter les haches pour les périodes moyennes de notre cadre chronologique : entre la hache des XI^e-XII^e siècles, bien connue et bien documentée, et la hache d'armes complexe à laquelle nous allons dédier les prochaines pages, l'art semble nous livrer⁸⁰⁶ confirmation du développement et de l'existence de modèles de haches aux traits caractérisés. La hache de combat semble donc se distinguer par son tranchant courbe, quasi-invariablement marqué dans les représentations figurées par un trait parfois dédoublé, ou au moins une variation de la teinte ou de la couleur du fer ; il se voit combiné à des bords fréquemment concaves, donnant un angle formant saillie aiguë tant en haut qu'en bas du tranchant. Les premiers siècles montrent des emmanchements à épanchements postérieurs ou antéro-postérieurs, qui semblent abandonnés progressivement au cours du XIII^e siècle. La corne inférieure du fer peut occasionnellement revenir vers le

⁸⁰⁶ Toujours avec les précautions nécessaires.

manche, se joignant parfois à lui. Les modèles symétriques et asymétriques se côtoient, les seconds étant dans leur avatar à corne inférieure longue plus fréquemment associés à une pointe sur la nuque et des joues ornées de croix, alors que les premiers semblent pouvoir exister sur des emmanchements à douille à canon ou plus simples, avec ou sans pointe au dos. Des modèles à fer très allongé semblent se développer à partir du XIV^e siècle, où apparaissent alors simultanément les haches à pointe arrière et terminale. La coexistence des types est manifeste : douilles à canons côtoient fers simples, hampes courtes et longues sont visibles, la grande variété d'objets et de formes traduisant une aussi grande variété de préférences de la part des combattants. La présence de haches courtes, à une main, lors des derniers siècles de notre étude, même si elle est rare dans l'iconographie, se trouve confirmée par les chroniqueurs d'alors : c'est une petite hache que portait la Pucelle⁸⁰⁷.

Mais qu'en est-il donc de ces haches si spécifiques quelles méritent un traitement particulier ? Et qu'est-ce qui les rend, justement, si spéciales ? La réponse peut être amenée par l'ambiguïté des termes désignant en anglais ce type d'arme : si « pollaxe » (littéralement : « hache à tête ») est le plus correct, « poleaxe » (« hache à longue barre ») est le plus usité. Tous deux vont en effet nous permettre d'introduire ce qui fait une telle hache.

Et nous commencerons par la tête.

Car, nous l'avons vu, des exemples de haches certes courtes mais au fer pourvu d'un tranchant, d'une pointe à l'arrière et d'une pointe en haut apparaissent dès le XIV^e siècle— les fers combinant

tranchant et pointe (ou marteau) étant quant à eux représentés depuis bien longtemps. Le manuscrit 677 de Besançon (après 1384) représente à l'envi ces haches à taillant, pointe arrière et pointe terminale utilisées à cheval (fol. 96v), avec un bouclier (fol. 80v), ou plus simplement à deux mains, celles-ci rapprochées sur une hampe somme toute courte (fol. 74,

Fig. 222 : Besançon, ms 677 fol 96v.

⁸⁰⁷ «...et la veix monter à cheval, armée tout en blanc, sauf la teste ; une petite hache en sa main... » *Lettre de Guy sire de Laval concernant la pucelle d'Orléans*, in *Collection complète des Mémoires relatifs à l'histoire de France*, tome VIII, Paris : Foucault, 1825, p. 224-225.

86). Celle ci en effet, d'après le folio 87, donnait à l'arme une taille ne dépassant pas le bas de la poitrine du combattant. Une arme comparable figure au folio 82v du MS. e Mus. 65 de la Bodleian Library d'Oxford (France, ca. 1390) ; on y distingue clairement une douille à canon, un tranchant convexe marqué par un trait, et une pointe arrière émergeant elle-même d'une table en pyramide tronquée. La joue semble en plus porter une décoration géométrique, rappelant ainsi le folio 98v du manuscrit de Besançon⁸⁰⁸. A la bibliothèque Sainte Geneviève, on peut voir au folio 219 d'un manuscrit du dernier tiers du XIV^e siècle le tombeau vide du Christ et au premier plan un soldat endormi sur une arme à la hampe de taille moyenne se prolongeant en haut par une pointe, au fer épais et trapézoïdal dont la nuque forme un méplat d'où jaillit une pointe (ms. 1130).

Mais ces pointes, ces tranchants, ces protubérances ont du mal à se différencier : elles semblent toutes encore faire partie d'un bloc confus qui peine à trouver les formes adéquates. Elles vont cependant se différencier, se déployer en quelque sorte et donner la forme archétypique que la hache prendra au cours du siècle suivant ; le manuscrit MS.411 B de la Bibliothèque Mazarine (dernier quart du XIV^e siècle) montre au folio 180 ce qui pourrait être un exemple de ces haches : un fer au tranchant convexe marqué sur douille à canons haut et bas, une dague terminale imitant les pointes de lances, et une pointe arrière séparé de la douille par un étranglement à sa base. Le manuscrit français 1584 de la BnF (1372-1377) montre déjà quant à lui au folio 309 une hache portant un fer à long taillant faiblement convexe, pointe terminale et marteau de nuque en pyramide inversée préfigurant quasi à l'identique les haches du siècle suivant .

L'autre partie de l'arme, correspondant à l'autre terme anglais, est tout aussi importante. Les hampes longues étaient connues, nous l'avons vu, apparaissant çà et là dans l'iconographie. Leur utilisation, ou plutôt leur exploitation technique dans le combat semblait pourtant peu visible tant les mains jointes pour donner emphase au coup figuré y sont omniprésentes. Cependant, le folio 119 du Ms. Yates Thompson 13 de la British Library (2^e quart du XIV^e siècle) semble montrer, parmi les personnages attendant en bas de l'image, un homme tenant sa hache à longue hampe les mains relativement écartées sur la hampe, suggérant une saisie de l'arme bien plus élaborée que le simple coup donné avec l'extension et la puissance maximale. Le folio du Roman d'Alexandre de la Bodleian

⁸⁰⁸ Christiane Raynaud semble identifier ces haches avec l'appellation « hache de Créqui » selon Victor Gay : « une hache de créqui qui est un baston poinctu comme une dague », d'après Archives Nationales JJ 198, n°119, cité dans son *Glossaire* ; GAY Victor, *op. cit.* p. 805.

Library (Bold. 264, Tournai, 1338-1344) montre en outre un combattant semblant parer un coup d'épée de la hampe de sa longue hache, entre ses deux mains.

Et c'est ainsi la combinaison des deux, un long manche et une tête complexe avec pour cette dernière la mise au point de caractéristiques spécifiques, qui va créer la hache telle qu'elle sera utilisée massivement par les combattants européens dès le XIV^e siècle. Pourtant, l'apparition seule de ces formes, aussi adaptées soient-elles, ne peut à elle seule expliciter le succès alors connu par cette arme : d'autres facteurs entrent en jeu, ne relevant pas de considérations morphologiques, que nous détaillerons d'ici quelques pages.

Il faut en outre noter que deux formes semblent simultanément apparaître, qui relèvent l'une comme l'autre de ce même phénomène de mise au point d'armes longues à tête élaborées aptes à proposer un usage particulier. En effet, conjointement aux haches à taillant on constate l'émergence d'armes proches, souvent représentées sur les mêmes sources, mais quant à elles pourvues d'un fer en forme de pyramide incurvée, à table à courtes pointes, comportant un emmanchement à canon ; à moins que la tête ne soit enfoncée par dessus la dague terminale⁸⁰⁹ ? Ces marteaux, comme ils sont parfois appelés, peut-être les fameux « becs de corbin » de la controverse du traité d'Arras en 1434 citée par Le Fèvre de Saint

Fig. 223 : *La Haye KB 72 A 5 fol. 1.*

Rémy (« becq de faucon n'est mie hache, ains sont deulx choses »⁸¹⁰), semblent plus fréquents sous leurs avatars à douille en début de XV^e siècle. Mais certaines illustrations nous permettent d'entrevoir que ces représentations peuvent n'être que stylistiques : le folio 1 du manuscrit des *Chroniques* de Jean Froissart (La Haye, KB 72 A 25, ca. 1400-1410) conservé à La Haye montre ainsi dans l'illustration de droite du registre

⁸⁰⁹ A la manière des marteaux de Lucerne des siècles suivants.

⁸¹⁰ D'après les *Mémoires de Jehan le Fèvre de Saint-Rémy*, in BUCHON Jean-Alexandre, *Choix de chroniques et mémoires sur l'histoire de France, XV^e siècle*, Paris : Auguste Desrez, 1838, 683 pages, p. 544. De nombreux auteurs ont déjà glosé sur cet anecdotage, et c'est donc à notre tour de nous y soumettre : en 1434, lors des *ouvertures d'armes* organisées autour des négociations visant à stabiliser la situation politique et militaire en France, un chevalier castillan, Jean de Merlo, désira se battre contre le Seigneur de Charny à la hache, à pied. Mais le méridional n'avait amené qu'un bec de faucon, et seule l'intercession du Duc de Bourgogne Philippe II permit au combat d'avoir lieu. Et évidemment, moins de quinze années plus tard, au pas d'armes de l'Arbre Charlemagne, à Marsannay, on put voir Jehan de Haubourdin affronter Bernard de Béarn tous deux armés de « haches à bec-de-faucon commun », d'après LA MARCHE Olivier de, *op. cit.* Jean de Bueil, dans son *Jouvencel*, mentionne quant à lui des « haches de guerre, tant à bec de faucon que autres », terminant définitivement toute dispute.

inférieur un tel marteau, qu'on pourrait croire à douille. Mais sur la

même page, on voit dans les mains d'Edouard III d'Angleterre une arme fort semblable ; la main du monarque étant serrée autour de la dague, les côtés de la hampe sont visibles et semblent être couverts de languettes dans le prolongement de la dague clouées sur le bois.

La même chose est visible au folio 52v du manuscrit des *Grandes Chroniques de France* de Toulouse (BM ms. 512, 1390-1415). On distingue

Fig. 224 : La Haye KB 72 A 5 fol. 1

Fig. 226 : Toulouse - BM - ms. 0512, fol. 052v

également les languettes clouées au folio 167v d'un manuscrit conservé à Saint Gall, mais conçu à Haguenau (St Gall Kantonsbibliothek, Vadianische Sammlung, VadSlg Ms. 343c, milieu du XV^e siècle), alors qu'elles sont absentes des autres pages. Il en est de même au folio 108 d'un *Speculum Humanane Salvationis* de 1427 conservé à Sarnen (Benediktinerkollegium, Cod. membr. 8) : les languettes et les clous sont bien apparents. D'autre part les représentations plus fines, plus détaillées qui sont à notre disposition ne montrent jamais de douilles à canon pour ces armes, alors que bien souvent les miniatures des manuscrits en donnent même aux haches à taillant de cette époque : ainsi au folio 26v du manuscrit français 188 de la BnF a-t-on une hache à douille ; ainsi sur les fresques des Neuf Preux de Jacques Iverny du château de La Manta (ca. 1420) voit-on Godefroy de Bouillon tenir en sa main gauche un

bec de faucon à languettes et non à douille.

Fig. 227 : Fresque des Neuf Preux, château de La Manta.

Il n'est d'ailleurs pas impossible que certaines haches aient été pourvues de tels emmanchements à languettes aux époques antérieures ; elles apparaissent également sur des haches à une main des *Chroniques de Hainaut* de Boulogne-sur-mer (BM, ms. 0149). Mais le principal, en l'occurrence, réside en deux choses : d'une part que la hache dans ces formes nouvelles résulte de la conjonction de fers complexes et de manches longs, et d'autre part que malgré toute controverse, et tel que ce fut d'ailleurs entériné par les combattants du XV^e siècle, le bec de faucon est bien une hache.

Ces armes peuvent prendre plusieurs formes ; loin de nous la volonté de toutes les décrire ou les caractériser. Mais le « gros bout »⁸¹¹ est ainsi triple : une partie active correspondant à ce qui fut le tranchant de la hache des époques précédentes, une autre partie à l'opposée portant elle aussi des fonctions a priori offensives, et une pointe terminale nommée « dague ». Si la hache est à taillant, alors celui-ci peut être de convexité diverses, allant du manifestement courbe au parfaitement droit. Les représentations les plus détaillées, et les exemples conservés montrent comment ses côtés peuvent être simples, ou polyconcaves. En lieu et place du taillant, la hache peut porter un « mail » : ou bien à quatre courtes pointes

⁸¹¹ Nous utilisons la terminologie donnée dans *Le Jeu de la Hache*, BnF ms. fr. 1996, comme étant la plus apte à décrire ces objets.

s'écartant depuis une section carrée ou losangique, ou bien une pointe unique sortant d'une table circulaire. Mais d'autres variantes sont possibles, comme le suggère le *Alte Armatür und Ringkunst* de Hans Talhoffer⁸¹² qui présente une certaine variété d'options pour ses haches. La tête de l'arme (sans la dague) est nommée « croix », à plus forte raison si elle est à « mail ».

Lorsqu'il y a taillant, l'autre côté de l'arme peut porter une pointe droite, ou courbe, le « bec de faucon », représenté de manière explicite au folio 2 du manuscrit Douce f.4 de la Bodleian Library d'Oxford, ou une pointe là encore sortant de la table d'un marteau⁸¹³, ou bien un marteau d'apparence simple pouvant porter picots, dents ou brettes. Ou encore, mais c'est plus rare, des pointes rayonnant depuis la nuque de l'arme. Si la hache est à « mail », alors c'est invariablement un bec de faucon plus ou moins développé qu'on trouve à l'opposé, présentant divers degrés de courbure. La dague peut être une simple pointe tout autant qu'elle peut prendre diverses formes rappelant celles des épieux et lances : en feuille de saule, avec arêtes transversales, avec flamme losangique, avec section renforcée. Des protubérances pyramidales, coniques ou hémisphériques, en réalité des clous ou rivets assurant l'assemblage entre dague, hampe, et fer, sont visibles sur certains modèles, pouvant parfois être très développés (voir BLMs. Royal 20 B XX, fol. 84 ; premier quart du XV^e siècle)⁸¹⁴.

La hampe peut porter des rondelles destinées à garantir la main. Le plus souvent, une seule est placée vers le bas des languettes, au quart ou au tiers de la hampe ; mais d'autres exemples en portent en haut et en bas de celle-ci. Enfin, la queue de l'arme peut être laissée simple, ou se voir ferrée, ou même munie d'une pointe (ou de tout un ensemble d'autres formes en crochets, selon ce même Hans Talhoffer). Mais ce détail est plus souvent deviné ou esquissé que clairement représenté.

Ces armes peuvent en outre être richement ornées, comme en témoigne nombre de modèles conservés ; ces embellissements sont rarement figurés dans l'iconographie hormis les chefs d'œuvre de l'art pictural, pourtant on les voit parfois apparaître dans les miniatures, ainsi à la page 329 du manuscrit 22 d'Aix-en-Provence (Rouen, ca. 1460-1470) : une telle

⁸¹² Hans Talhoffer, *op. cit.*

⁸¹³ voir le *Tryptique du Mariage mystique de sainte Catherine* de Hans Memling, Hôpital Saint Jean, Bruges.

⁸¹⁴ Les combinaisons ne sont pas infinies, mais l'iconographie semble témoigner d'une si grande liberté qu'une classification par type selon les assemblages possibles n'aurait que peu de sens : elle pourrait à la rigueur servir à décrire ou catégoriser les objets, mais sans que les résultats ne servent à grand chose. Le tableau *L'arrivée des Pèlerins à Cologne* du cycle de Sainte Ursule de Vittore Carpaccio (entre 1490 et 1496 ; Venise, Galeries de l'Académie) montre l'exemple de ce que peut être la variété de ce qu'on appelle alors la Hache.

fantaisie n'est pas une exagération de l'artiste, mais correspond bel et bien à une réalité de l'arme confirmée par les objets ayant survécu jusqu'à nous, et qui traduit le statut particulier dont bénéficiait la hache.

Fig. 228 : Aix-en-Provence, ms. 22. Hache à taillant, mail bretté et rondelles, ornée.

Ainsi, la hache dans ses évolutions telle qu'on peut les percevoir dans une zone géographique étendue au-delà des limites de notre étude grâce à l'iconographie révèle les principes et les éléments de son développement et de sa présence du moins sous ses aspects physiques. Arme complexe et multiple dans ses avatars finaux, elle ne l'est pas moins au cours des périodes précédentes : les morphologies spécifiques correspondent dans leur diversité à des usages témoignant des particularismes de l'arme qui semblent sous-entendre outre des possibilités d'usage parfois riches, une profondeur dépassant le seul cadre de l'outil de guerre – comme d'ailleurs certains auteurs ont su l'esquisser. Mais avant de discuter de la hache dans ces aspects moins tangibles ou dans les secrets de son emploi, nous pouvons désormais, les morphologies étant identifiées, procéder à l'analyse du matériel des collections bourguignonnes.

2. Etude du matériel.

a. Choix des objets.

Les haches, nous l'avons dit, peuvent représenter une catégorie éminemment problématique d'objets quant à l'étude de leur place dans la panoplie occidentale. Leur apparente grande invariabilité de principe (manche et tête) se voit compliqué par la diversité de formes et la confusion possible entre arme et outil. La hache s'est en effet tellement spécialisée⁸¹⁵ que l'identification même théorique d'une forme liée à un groupe d'usage peut être une tâche ardue, voire impossible si l'observateur n'a pas en main les éléments lui permettant d'établir les correspondances ou, au contraire, de barrer les options. L'imagination, l'intuition, la déduction, aussi entraînées soient-elles, ne peuvent se substituer à l'adaptation manifeste de l'outil à sa fonction. La faiblesse relative des informations textuelles autour de la hache y contribue également beaucoup : certes, les utilisateurs premiers de ces outils ont assurément eu leurs propres nomenclatures, leurs propres façons de décrire ou d'identifier les attributs spécifiques de la hache qu'ils connaissent. Mais ces lexiques, par leur nature vernaculaire, ont peiné à se faire connaître et surtout à être conservés. Pour tout un chacun, et à toutes époques, les haches se font nommer « haches », sans qu'on cherche davantage – d'autant que le terme est juste, quoiqu'on en dise.

Qui plus est, l'aptitude naturelle à ces outils de se transformer par simple changement de cible en arme a pu également se montrer déconcertante, et encourager l'identification de certaines formes méconnues ou incomprises à des haches d'armes puisqu'on ne leur connaissait pas d'outil comparable.

Les apports dégagés par l'iconographie que nous avons tâché de mettre en avant au cours des pages précédentes ont toutefois permis d'entrevoir les propriétés et spécificités morphologiques des haches de combat au cours de notre période d'étude, au moins pour une zone géographique large correspondant à notre base de recherche et à ses influences. Ainsi, sur les dix haches que nous avons pu étudier dans les collections (à Châlon-sur-Saône, Sens et Mâcon), dont certaines avaient été identifiées comme armes dans le catalogue Du Silex à la Poudre⁸¹⁶, une seule a retenu notre attention (en plus de l'arme de Mâcon dont les caractères

⁸¹⁵ Et, semble-t-il., chaque époque a connu ses propres spécialisations, ses propres formes dédiées à ses propres usages spécifiques, ou même des formes propres dédiées à des usages pourtant intemporels.

⁸¹⁶ BONNAMOUR Louis, *op. cit.*.

sont évidents) comme pouvant éventuellement satisfaire aux morphologies repérées dans la documentation iconographique. Les autres haches, quant à elles, correspondent manifestement à ce qu'on y voit de la représentation d'outils.

Cependant, leur état de conservation actuel révélant leur structure interne permet de proposer des hypothèses quant à leur élaboration ; en particulier, leurs modes d'emmanchement à épanchements antéro-postérieurs ou postérieurs ressemble à ce que l'iconographie nous montre pour nombre de haches des X^e-XII^e siècles.

Aussi, comme nous l'avons fait pour la lance en débordant un peu de notre strict cadre, nous proposerons un aperçu des méthodes liées à ces détails particuliers. En revanche, ces fers n'étant pas des armes, ils ne seront pas détaillés et ne feront pas l'objet d'une description individuelle.

b. Analyse du matériel.

Pour chaque hache, nous tâcherons de préciser les dimensions pertinentes. Ces deux objets étant radicalement différents, une fiche-type commune ne peut être proposée.

Lieu de conservation : Musée Vivant Denon, Châlon-sur-Saône (n° 99.28.94).

Datation : XII^e siècle.

Poids actuel : 192 g.

Dimensions hors tout : 116,9 mm par 160 mm.

Longueur du tranchant : 116,9 mm.

Profondeur du taillant : 58,1 mm.

Largeur / épaisseur à la base : 17,3 mm par 11, 2 mm.

Emmanchement (type) : épanchement arrière.

Largeur de la douille : inconnue (écrasée).

Épaisseur de la douille : entre 3 et 5 mm.

Hauteur de la douille : 32,1 mm (avant) / 72,1 mm (nuque).

Dimensions de l'œil : inconnue (écrasé).

Discussion :

Ce fer de hache léger est dans un état de conservation médiocre ; le métal a sensiblement disparu et l'arme a été écrasée, probablement durant sa récupération comme le suggèrent des fissures et fractures dénotant l'antériorité de la corrosion sur ces dommages.

On peut cependant observer l'emmanchement, à épanchement postérieur (et peut-être un léger épanchement avant). Le fer quant à lui est triangulaire, à tranchant légèrement convexe et bords concaves, s'étrécissant à sa base. Il présente une certaine asymétrie, une des cornes étant plus longue que l'autre de 2 cm environ, et semble montrer sur le tranchant à proximité de la corne longue une zone un peu plus sombre, de même qu'en d'autres endroits. On ne remarque pas cependant de signes pouvant indiquer un tranchant rapporté. En revanche, l'observation d'un des bords du fer semble montrer la zone de soudure des rabats de l'emmanchement de l'arme et du coin inséré entre ce dernier et le fer. Les replis de la matière due à l'étrécissement au niveau de la base du fer et du forgeage des côtés sont également visibles. Les déformations de l'objet obligent à la prudence, mais l'angle donné par l'œil et les variations de ses dimensions amènent à penser que la corne longue correspond au haut de l'arme : le tranchant présenterait ainsi un angle légèrement rentrant vers le bas ; or c'est quasi-invariablement la corne inférieure qui se trouve, sur les haches d'armes visibles dans l'iconographie pour cette période, plus proche de la hampe. Le tranchant est émoussé en son milieu

Ce système d'emmanchement n'a été remarqué dans l'iconographie que pour les

périodes anciennes de notre cadre chronologique, et semble être quasi-abandonné au XIII^e siècle. De fait, cet objet évoque par sa silhouette, si ce n'est l'étrécissement de la base du fer, la hache représentée au folio 56v du manuscrit cistercien 173 de Dijon, du premier tiers du XII^e siècle où l'épanchement arrière est bien visible ; ou, hormis ses dimensions réduites et l'épanchement seulement à la nuque, le folio 12v de la Vie de Saint Edouard (Pierpont Morgan Library MSM.736, ca. 1130).

Hypothèses de fabrication :

En raison de l'état actuel de l'objet, les propositions quant aux étapes de sa fabrication ne peuvent être absolument affirmatives ; toutefois, certains signes pointent vers une méthode similaire, quoique simplifiée puisque sans tranchant rapporté à celle des haches-outils de la même collection : l'emmanchement est forgé, laissant d'abord une réserve qui sera tirée pour former l'épanchement arrière, puis cette partie est repliée et soudée à chaude portée sur le fer, en intercalant un coin qui comble l'angle ainsi formé. La base du fer est ensuite étreécie au marteau, les bords sont forgés, le tranchant est tiré.



Fig. 229 : vue générale de l'objet.



Fig. 230 : vue générale de l'objet.



Fig. 231 : Œil (détail).

Lieu de conservation : Musée des Ursulines, Mâcon (n° inv. 13119). **Poids actuel :** 906 g.

Dimensions hors tout : 352 mm par 270 mm.

Datation : XV^e siècle.

Dague :

longueur : 156 mm.

largeur/épaisseur max. : 21/17 mm au plus large de la flamme.

largeur/épaisseur à la base : 14,9 mm par 15,6 mm.

Bec :

longueur : 138 mm.

épaisseur max. 30 mm.

dimensions à la base : 28,5 mm (hauteur) par 31 mm (épaisseur)

Mail :

longueur : 110 mm.

épaisseur max. : 40 mm à la table.

dimensions à la base : 27,5 mm (hauteur) par 31,9 mm (épaisseur).

pointe : longueur : 36,5 mm, largeur/hauteur 20 mm (losange de 16 mm de côté) à la base.

Dimensions de l'œil : 31,7 mm par 17,1 mm.

Languettes :

largeur à la base : 25,6 mm.

épaisseur : de l'ordre de 2 mm.

Discussion :

Cette arme est dans un état qui témoigne de son long séjour subaquatique. Les languettes latérales sont abîmées, l'une d'entre elles très lacunaire. La hampe a disparu, de même que les clous ou rivets latéraux.

L'arme se compose (hors la hampe) de deux blocs principaux : une croix pourvue d'un long bec de faucon de section losangique à pans légèrement creux s'incurvant modérément vers le bas et d'un mail à table plate octogonale d'où saillit une courte mais robuste pointe, et un étrier en forme de Y inversé venant se placer par-dessus la croix, portant la dague et les languettes latérales qui enserraient la hampe pour la renforcer et solidariser l'ensemble.

La dague se déploie en une étroite flamme à forte section losangique. La pointe est lacunaire, arrondie par les ravages du temps, mais on y distingue quand même une zone plus

sombre, en coin, insérée à l'extrémité d'une ligne de soudure courant jusqu'au bas de la dague où d'ailleurs elle se sépare laissant à l'avant et à l'arrière des vacuités dénotant à cet endroit l'absence de soudure. Des degrés façonnés à la lime, légèrement concaves sur leurs plans verticaux (de même qu'une zone à la toute base de la dague) marquent la transition entre la dague et l'étrier. Les languettes sont très lacunaires, mais la plus entière des deux porte deux perforations circulaires dans sa partie basse, et les deux languettes en montrent une plus grosse, irrégulière, à l'endroit où elles chevauchent la croix, s'insérant dans des gorges larges mais bien ajustées ménagées sur chaque côté de celle-ci.

La tête, de grandes dimensions, est marquée sur toute sa longueur par une ligne de soudure visible sur les faces supérieures et inférieures, indiquant qu'elle consiste en l'assemblage de deux parties. A la périphérie de l'œil, le fibrage du métal révèle la compression du matériau lors du pré-forgeage de l'œil, mais également un travail aux abrasifs : les lignes s'interrompent abruptement sur les petits côtés de l'œil. Celui-ci est deux fois plus long qu'il n'est large, et sa longueur est supérieure à la largeur des languettes. Le bec est de section carrée, puis losangique régulière à pans creux. Le haut est marqué à proximité de la base par une zone concave. A la pointe on remarque insérée dans la ligne de soudure une zone plus sombre formant discontinuité. Le mail quant à lui est de section octogonale, s'étrécissant en son milieu pour ensuite former une table de même section d'où jaillit une forte pointe de section losangique régulière, faiblement recourbée vers le bas, et dans laquelle on constate à nouveau une zone sombre discontinue insérée dans la ligne de soudure. Contrairement à ce qu'on pourrait aisément croire elle fait du mail une partie tout aussi efficace, voire plus encore, contre un adversaire en armure : elle permet en effet de transmettre l'impact du coup, de « mordre » sur le métal recouvrant l'ennemi sans risquer de s'y enfoncer trop profondément comme le pourrait faire le bec de faucon.

Une marque⁸¹⁷ est bien visible sur les faces supérieures du bec, à environ 25 mm de la base, en forme de croix de Malte et de trois points placés en triangle. On la retrouve absolument identique, incrustée de cuivre, sur le couteau à servir A881 de la Wallace Collection⁸¹⁸, qui lui-même porte sur son manche la devise « AULTRE NARAY », devise que prit Philippe de Bourgogne⁸¹⁹ après son mariage avec Isabelle de Portugal en 1430, mais

⁸¹⁷ Qui d'ailleurs n'avait pas été remarquée dans le catalogue *Du silex à la poudre*. Louis Bonnamour, *op. cit.*.

⁸¹⁸ NORMAN Alan Vesey Bethune, *Wallace Collection Catalogues: European Arms and Armour Supplement*, The Trustees of the Wallace Collection, London, 1986, 304 pages ; MANN James Gow, *Wallace Collection Catalogues: European Arms and Armour Volume II*, The Trustees of the Wallace Collection, London, 1962.

⁸¹⁹ « Aultre n'auray Dame Isabeau tant que vivray », plus exactement.

également les armes du Duc sur les mitres et le pommeau. D'après Sir James Mann et A.V.B. Norman, les comptes ducaux suggèrent que ce couteau a pu être fabriqué à Dijon, citant Dalton : « Jacquot le Topeter, coustelier, demorant à Dijon : 15 fr. pour 5 paires de cousteaux, eguaignez et garnis et d'esmail », daté du 13 février 1374 et donc réalisés pour Jean Sans Peur, et considèrent ainsi ce couteau comme l'œuvre de son successeur. C'est pour nous un écart un peu hardi, mais l'absolue conformité des marques entre cette arme et le couteau ducal confère à l'objet un aspect tout particulier. Non que ce bec de faucon ait appartenu au prince ; mais il est fort possible qu'il ait équipé un de ses hommes : Christiane Raynaud, citant les Archives Municipales de Lille⁸²⁰ mentionne comment le Duc en fit acquérir plus d'une centaine pour ses *archiers de corps*. Une marque similaire quoique légèrement différente car probablement mieux définie (les points sont remplacés par des losanges) est en outre portée par deux autres couteaux très proches, portant mêmes armes et même mot, conservés au Hof, jagd und Rüstkammer de Vienne. L'absence de métal dans les marques de l'arme de Mâcon peut s'expliquer par un phénomène de pile ayant causé la corrosion plus rapide du matériau ferreux qui en disparaissant a laissé partir le métal remplissant les cavités.

Un exemplaire très proche est conservé au musée Royal de l'Armée et d'Histoire Militaire de Bruxelles (n° inv. 14579), encore qu'il diffère subtilement dans nombre de détails dont la décoration damasquinée qui l'orne, et le mail de section circulaire ; on voit également des armes à mail à table et pointe et long bec de faucon représentées dans l'iconographie, qui en outre montrent parfois la même concavité supérieure à la base du bec⁸²¹.

Hypothèses de fabrication :

Cette arme nous fournit d'admirables et inestimables informations quant à l'un des modes de fabrication des belles haches chevaleresques du XV^e siècle, tant au niveau des matériaux utilisés que des savoir-faire mis en œuvre.

La dague est ainsi composée de deux parties principales assemblées entre elles à chaude portée, un coin aciéré étant soudé en gueule de loup à leur extrémité. La flamme a été forgée après cette étape si on en juge par l'aspect sinueux de la ligne de soudure. Les languettes ont également été tirées préalablement à l'assemblage⁸²², quoique imparfaitement (en effet elles ne recouvrent pas l'ensemble de la partie médiane de la face supérieure de

⁸²⁰ Reg. B 1957 F335 (1436) et Reg 1961 F 165 v° (1437).

⁸²¹ Abbeville, BM ms. 0370, fol. 62 (1450-1460), Boulogne-sur-mer, BM ms. 0149, t.III; fol. 125v, 133, 204v.

⁸²² Nos propres expérimentations indiquent en outre qu'il est malaisé de tirer les plats une fois l'ensemble soudé.

l'arme, en particulier devant la dague) : l'écart entre les des deux composants à la base de la dague peut indiquer que la température de soudure n'a pas été atteinte dans cette zone, à dessein sans doute, pour ne pas risquer de brûler les parties plus fines ; elles ont ensuite été perforées et pliées.

Le mail est fait de deux moitiés soudées ensemble ; mais préalablement à cette union, leur partie médiane a été rétrécie pour ainsi créer l'espace destiné à devenir l'œil du fer. Puis chaque côté (mail et bec) a été soudé alors qu'on insérait à chaque extrémité un coin d'acier. Le forgeage du bec ne pose pas grand problème ; en revanche, il a fallu laisser assez de réserve pour créer la table du *mail*. La pointe a sans doute été entamée au dégorgeoir, et achevée par enlèvement de matière, alors qu'une partie du métal était également refoulée pour faire la table.

Manquent cependant les rivets éléments latéraux solidarissant le tout à la hampe (qui elle-même pouvait en outre porter des languettes sur ses faces avant et arrière), nous interdisant de voir s'il s'agissait de clous, d'éléments vissés dans le bois ou entre eux (comme on peut le voir dans le *Alte Armatür und Ringkunst* de Hans Talhoffer. La fabrication d'une vis est artisanalement un fait technique remarquable, qui ne dénoterait pas cependant étant donnée la qualité de l'arme.

Une phase conséquente impliquant les abrasifs (meule et lime, vraisemblablement) a ensuite pris place, pour parachever le travail tant au niveau des surfaces concaves ou courbes de la tête ou de la dague, qu'au niveau des gorges destinées à recevoir les languettes, des transitions entre les différentes parties de ce « gros bout », de la base de la dague, mais surtout de l'œil rectangulaire accueillant le sommet de la hampe. L'ouverture est d'ailleurs imparfaitement recouverte par la base de la dague en raison du défaut de soudure des languettes.

En dépit de ces détails plus visibles pour notre œil moderne que pour les préférences d'alors, force est d'admirer la remarquable régularité des dimensions de l'objet et la qualité du travail de mise en forme, impliquant des savoir-faire complexes et une conception élaborée. La qualité apportée à la réalisation de cette arme trouve son pendant dans la richesse du champ technique de son maniement.



Fig. 232 : vue générale de l'objet.



Fig. 233 : Œil (détail).



Fig. 234 : Mail (détail).



Fig. 235 : base de la dague (détail).



Fig. 236 .



Fig. 237 : marque .



Fig. 238 .

c. Commentaires.

Ainsi les haches d'armes conservées dans les collections bourguignonnes, une fois la confusion entre outil et matériel militaire, sont finalement bien peu nombreuses. Malgré cela les deux modèles décrits montrent l'ampleur des possibilités, des variations et des différences d'aspect, de fabrication et d'utilisation dans cette vaste famille qu'on nome « hache ». Certes, plus de trois siècles séparent probablement ces deux individus, au cours desquels nombre de paramètres du combat ont évolué. Mais avant de voir ce qui peut être dit de l'usage de ces objets, et bien que le sujet ait été abordé dans la description de chacune, nous allons à présent traiter de la fabrication, ou plutôt *des* fabrications, des haches telles qu'on peut les observer en se basant sur le matériel rassemblé mais également sur les sources secondaires.

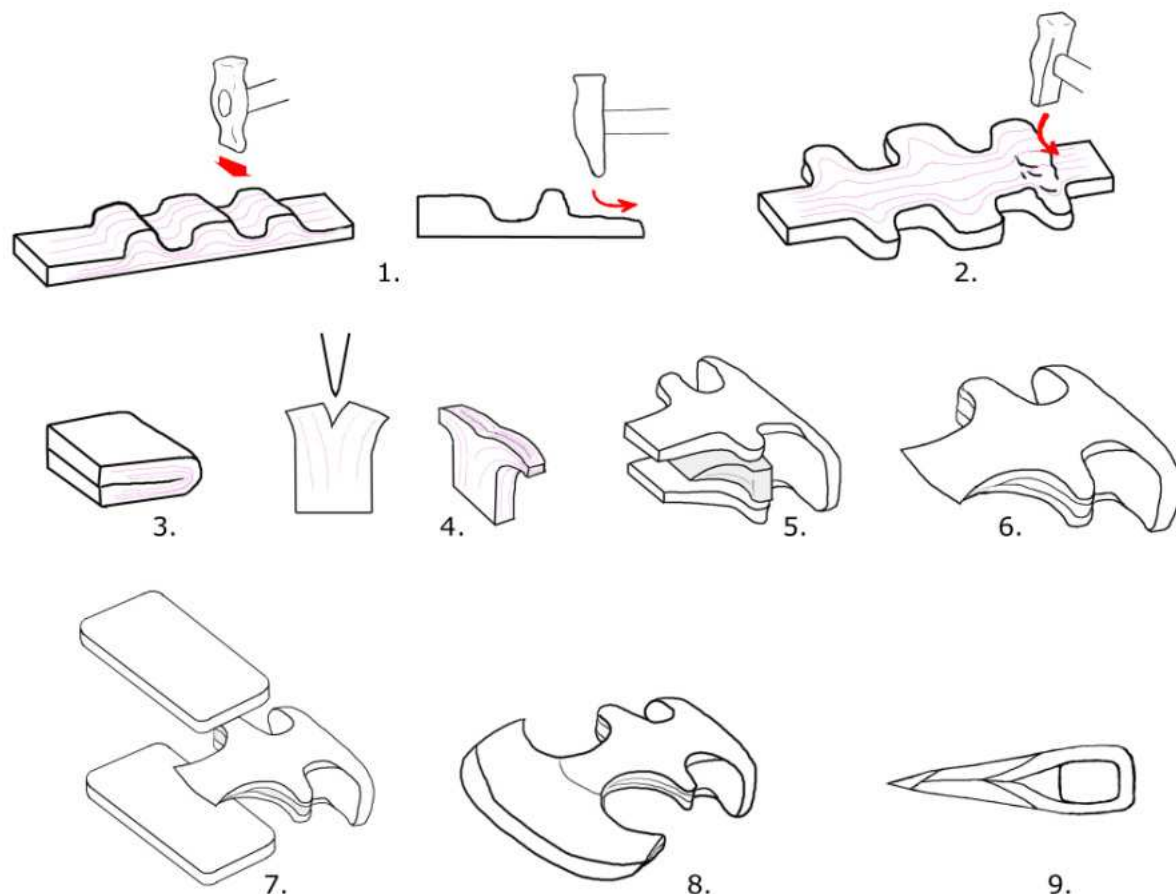
Nous allons compléter les commentaires et hypothèses proposés pour la hache 99.28.94 de Châlon-sur-Saône par les apports d'autres objets aux caractéristiques similaires conservés dans la même collection. Et il y a en effet beaucoup à voir sur ces outils, qui révèlent bien davantage du fait de leur état actuel que ne peut le faire la seule hache d'armes étudiée ; sans entrer avec minutie dans les détails individuels de leur construction, nous allons donc proposer une chaîne opératoire schématique répondant à la question des épanchements avant et arrière visibles sur les haches d'armes de l'iconographie des premiers siècles de notre cadre chronologique.

Outre la présence ou l'absence d'épanchement avant, la variante principale de mode de construction de ces outils au fer lourd réside en l'assemblage de l'emmanchement et des joues, qui peut être soit externe, c'est-à-dire avec la partie formant l'œil soudée par dessus les joues de la hache comme ce semble être le cas pour les haches sans épanchement, soit interne, où les joues sont soudées par dessus le bloc d'emmanchement, par exemple Châlon CA 652, Châlon 09.21.3, Châlon 67.3.15 entre autres, et probablement également Châlon 99.28.4. Nous allons donc décrire ce seul mode.

- Une barre de fer de forte section est désépaissie à ses extrémités et à deux endroits de part et d'autre de son centre (1). Les épaisseurs laissées en réserve servent à créer les épanchements, qui sont ensuite tirés (2).

- Un coin de métal qui s'intercalera à la jonction lors de la pliure de l'emmanchement est façonné. Les observations faites sur Châlon 03.27.3 notamment, mais

potentiellement discernables sur les modèles similaires, montrent des pliures en haut et en bas de cette pièce rapportée, au niveau de chaque épanchement. Ce ne peut correspondre qu'à une méthode : le coin est obtenu à partir d'une barre pliée sur elle-même (3); une fois entaillée à chaud, les deux parts ainsi formées sont pliés et étirés (4), puis formées en coin. Sur d'autres exemplaires comme Châlon 03.22.2, l'absence d'indices similaires semble indiquer que le coin n'était pas replié, mais la continuité des lignes à l'intérieur de l'œil appuie en revanche l'idée d'un découpage.



- L'œil est replié, la pièce rapportée en coin soudée au milieu (5), puis tirée en éventail (6).

- Les joues de la hache sont soudées de part et d'autre de l'assemblage (7); peut-être ont-elles subi une légère mise en forme préalable ; elles font en tout cas état d'une étape de martelage de leurs dos arrivant après la soudure et de la base du fer, et probablement également des épanchements. Les méplats des joues sont également forgés, résultant en une courbure accentuée des côtés.

- Une pièce en acier, bien visible par sa teinte plus sombre sur certaines haches de

Châlon notamment Châlon 67.2.1 ou Châlon 03.22.2, dont la soudure est de surcroît bien imparfaite, est rapporté par soudure à chaud sur un côté du fer (8). Le forgeage du tranchant a pu lui aussi contribuer à faire reculer les angles arrière des joues. On voit en (9) une coupe schématique des composants du fer de hache.

- C'est alors qu'intervient la mise en forme finale, à la forge et aux abrasifs.

Il est difficile de déterminer si Châlon 99.28.4 a bénéficié d'un tranchant rapporté, tant son état actuel nous laisse dans l'incertitude la relative modestie de ses dimensions peut laisser supposer que l'ensemble du taillant était en acier. La quantité de soudures imparfaites sur les outils de Châlon semble en tout cas attester de la qualité de la réalisation de cette hache d'armes.

Une possibilité qui a pu être envisagée pour la création de ces emmanchements à largeur variable est l'emploi du rétrécissement latéral plutôt que de l'épanchement. Mais il implique, si on veut garder des largeurs en réserve, de travailler avec des dégorgeoirs ou un outillage fin, et de planer ensuite les replis et bourrelets invariablement ainsi formés ; or nous n'en avons observé aucun. Procéder par étirement depuis des épaisseurs en réserve demande moins d'étapes, moins de chaudes et est plus aisé à mettre en place surtout en travaillant à plusieurs.

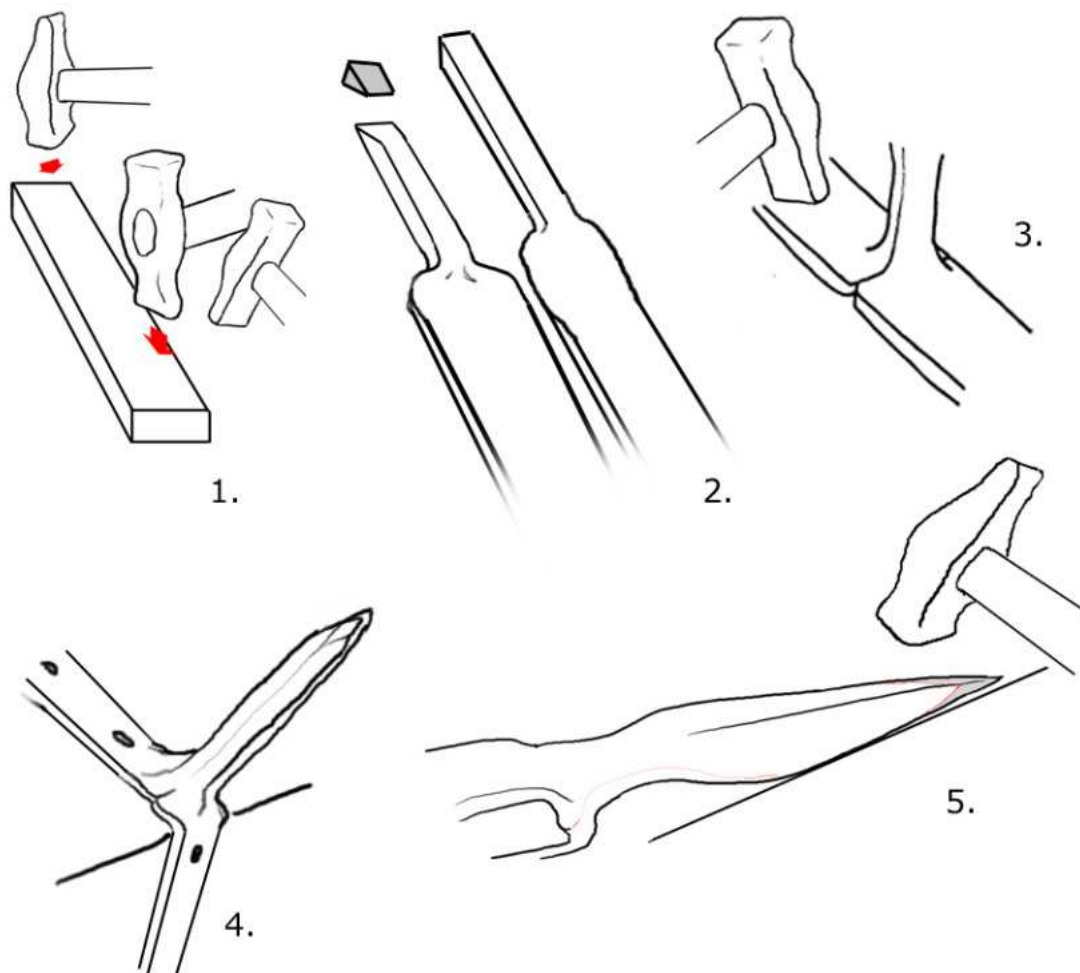
Le bec de faucon de Mâcon, quant à lui témoigne de tout autant de minutie et d'habileté dans son élaboration, encore qu'elles s'y expriment de manière fort différente que dans l'exemplaire précédent. Le processus a été proposé dans la description de l'arme, en voici la séquence schématique – notons que ce sont en fait deux processus séparés, pouvant prendre place simultanément ; seule la phase d'ajustage nécessite la présence des deux sous-parties :

La dague :

- Deux barres carrées, préalablement désépaissies et étirées pour former les languettes (1), sont soudées ensemble de même qu'un élément aciéré pour former la pointe (2).

- La base de la dague est alors formée (3), en tâchant d'utiliser la réserve de matière au

mieux pour assurer une continuité de matériau⁸²³ dans une étape nécessitant une grande maîtrise de la matière. Lors de cette phase, les languettes sont repliées orthogonalement à la dague pour pouvoir travailler à plat sur l'enclume. Les languettes peuvent alors être perforées, puis repliées ; la flamme est alors forgée (4). Puis la base de la dague est travaillée à la lime.



La croix :

- On ménage dans deux barres fortes une réserve destinée à former l'œil (5). Puis elles sont soudées avec à chaque extrémité un coin d'acier entre elles (6)⁸²⁴

- Le mail est tiré en premier pour des raisons de meilleure saisie de la pièce : on affine les côtés, puis au dégorgeoir on forme l'ébauche de la pointe (7), et on façonne la

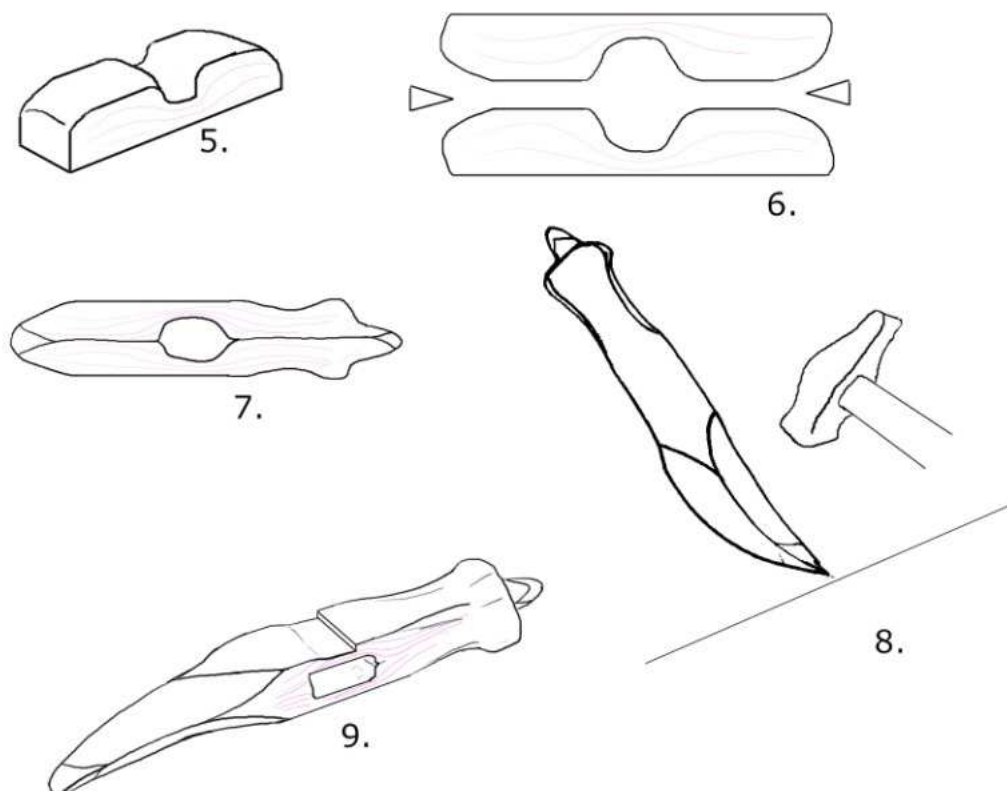
⁸²³ Nous avons pu observer, notamment sur une hache attribuée à Henri VIII, et exposée aux Royal Armouries avec l'armure qu'il se fit faire en vain pour le Camp du Drap d'Or, mais également sur une autre hache abondamment ornée de la même collection des signes évidents, des imperfections similaires suggérant un tel procédé. Et sa difficulté. Il faut vraiment savoir préparer et ménager la réserve et les mouvements de matière.

⁸²⁴ Ce mode de fabrication en deux moitiés soudées, mais sans l'acier à chaque bout, est bien visible sur une hache du Musée de l'Hôtel Sandelin à Saint-Omer (n° inv. 2991), où elle y est classée en tant que masse d'arme du XVI^e siècle.

table.

- Le bec est forgé, travaillant à 45° par rapport aux méplats des barres initiales. Pour obtenir la courbure, on peut frapper doucement sur chaque face inférieure à tour de rôle, en porte-à-faux. Formet la pointe allonge cette partie de l'arme (8).

- L'œil est agrandi, au marteau et à l'abrasif.



C'est alors la phase de l'ajustage. Les gorges pour les languettes, qui ont pu être préalablement préformées à chaud (permettant ainsi d'étendre l'ouverture), sont ajustées aux dimensions de celles-ci, et inversement⁸²⁵. Le haut de la croix et la base de la dague sont également adaptés l'un à l'autre. Avant comme après l'assemblage des parties, l'abrasion à la meule probablement donne les surfaces courbes

Le peçage de l'orifice latéral s'effectue probablement avant le soudage des deux moitiés de la croix s'il est fait à chaud.

Le procédé de fabrication de la dague rappelle fortement, du moins dans ses phases

⁸²⁵ Sur nombre de haches les languettes de l'étrier sont simplement placées à la surface de la croix, et non insérées dans des gorges. Voir VIOLLET-LE-DUC Eugène Emmanuel, *op. cit.* t. VI, p. 17.

initiales jusqu'à l'adjonction des ailettes le procédé de fabrication observé sur les épieux du XV^e siècle de notre échantillon. Les mêmes gestes sont employés, les mêmes résultats sont recherchés. Il semble possible que jusqu'à un certain point il n'y ait pas de différenciation dans la fabrication de ces produits. Un assemblage peut ainsi, selon le besoin du moment, devenir dague de hache ou épieu par l'ajout d'ailettes.

Une étape importante, invisible sur l'arme de Mâcon en raison de son état lacunaire, concerne la hampe. Celle-ci, le plus souvent de section octogonale (ou carrée aux angles abattus) doit être ajustée à l'œil, et insérée en force. Puis elle est perforée, et les clous, rivets ou éléments latéraux sont ajoutés pour solidariser le tout. On notera comment Hans Talhoffer propose un haut de hampe métallique dans le prolongement de languettes latérales⁸²⁶ ; nous n'avons pas pu jusqu'à présent identifier ce mode de construction dans le matériel conservé. En revanche, on remarque que sur de nombreuses haches les languettes latérales, mais également avant et arrière, s'insèrent elles-mêmes dans des gorges creusées dans le bois. L'arme peut en outre porter une ou des rondelles pour garantir la main : Viollet-le-Duc en décrit une avec minutie à l'exemple cité. La queue de l'arme peut se voir pourvue d'un fer ou d'une dague ; sur les modes de construction et d'assemblage de ceux-ci, nous ne pouvons nous prononcer par manque d'exemples au sein de notre corpus ou de nos références ; encore qu'une virole métallique, close par brasure, puisse être apposée sur le bas de la hampe et maintenue par clouage, et qu'une pointe puisse être insérée en force dans un orifice ménagé dans la plaque fermant cet appendice : le bois, s'écartant, maintient le tout par friction.

Il est à noter également le remarquable, et parfois extrêmement élaboré, travail de décoration dont témoignent certaines haches conservées : incrustations de laiton, architectures sur les languettes ou à la base de la dague ou des pointes, guillochages d'une grande finesse ; mais à côté de ces haches splendides existent également (visibles par exemple au musée de Grandson) des armes beaucoup plus simples, beaucoup moins ornées, dont la fabrication relève pourtant des mêmes complexités.

Nous avons donc, au sein d'un corpus très restreint d'individus, la représentation de deux haches aussi différentes dans leur conception que, certainement, dans leur usage. Mais ces dissemblances physiologiques ou structurelles ont en revanche un point commun : le haut degré de savoir-faire impliqué dans leurs fabrications respectives, impliquant des

⁸²⁶ TALHOFFER Hans, *op. cit.*.

processus de fabrication à étapes séparées intégrées dans un système plus global de création.

3. Le combat.

L'image commune du combat à la hache, fort bien résumée d'ailleurs dans le point d'exclamation du titre de l'ouvrage de Christiane Raynaud, est celle de la brutalité en action. La hache, arme pesante, est l'instrument de l'exécution capitale ; on s'en sert pour abattre des arbres centenaires, tout comme avec elle on abat des hommes. Il semble normal que son usage reflète ce caractère implacable, terrible, d'une efficacité directe. Et c'est partiellement vrai : Christiane Raynaud signale fort bien comment le choix de la hache reflète, à certaines époques, et selon des circonstances bien particulières, le caractère extrême de l'engagement. Son efficacité est dans l'attaque, dans l'agression : c'est l'arme du combattant qui va ruer mort et ruine sur son adversaire. Mais est-ce vraiment le cas de manière invariable ? Même si ces assertions ont un évident fond de vérité, ne peut-on pas nuancer leur caractère péremptoire ?

Nous allons procéder à une exploration en eux temps, qui correspond d'ailleurs aux deux haches fort différentes de notre échantillon. En entamant l'étude du combat par la grande hache de la fin du Moyen Âge, nous espérons pouvoir entrevoir les points qui distinguent de cette arme les modèles plus anciens. Nous regarderons donc d'abord les sources martiales, puis secondaires, avant de compléter leurs apports par les réflexions issues de notre expérience des savoir-faire corporels.

Nous ne traiterons cependant que de la hache à pied. L'utilisation de la hache à cheval, attestée par l'iconographie et les autres sources secondaires, où elle y est rare cependant, relève pour partie des mêmes problèmes qu'à l'épée. Cependant, la nature même des coups préférentiels propres à la hache, verticaux descendants, la rend dans un sens fort compatible avec un usage équestre, en particulier lorsque le déplacement du cheval est limité, par exemple après la charge, dans la mêlée ; on se souviendra que si les seuls coups autorisés en tournois, par exemple par Antoine de la Sale dans son *Des Anciens Tournois et faits d'armes*⁸²⁷ sont de haut en bas, c'est en partie pour épargner tout risque aux montures. D'ailleurs, cet emploi de la hache à cheval est même confirmé par l'existence, à partir du XV^e siècle, d'armes de dimensions moyennes, porteuses de broches pour les accrocher à l'arçon ou

⁸²⁷ LA SALE Anoin de, *Des Anciens Tournois et faits d'armes*, in LA MARCHE Olivier, *Traicté de la forme et devis comme on fait les tournois*, Bernard Prost (ed.), Paris : A. Barraud, 1878, 259 pages.

à la ceinture, qui perdureront jusque bien après le Moyen Âge.⁸²⁸

Mais comment la hache fonctionne-t-elle ? Non dans son escrime, que nous tâcherons de déchiffrer, mais dans ses aspects les plus appliqués : les dégâts qu'elle cause sur le corps humain. ? C'est à nouveau le docteur Dupuytren⁸²⁹ qui nous renseigne. Car la hache combine, du moins pour son tranchant, capacités de coupe et de percussion :

Page 139 :

« Dans l'autre, c'est-à-dire quand il a percussion, les tissus sont plus ou moins comprimés, courbés et contus, avant d'être divisés; aussi ces dernières blessures offrent-elles presque toujours quelques-uns des caractères des plaies faites par des instrumens contondans. Parmi ces blessures, il n'en est pas qui offrent les caractères de la contusion à un aussi haut degré que celles qui sont produites par la hache. »

Et il ajoute :

Pages 140 :

« Cet effet contondant est plus marqué dans certaines parties du corps, au crâne, par exemple, où, indépendamment de la solution de continuité produite par ces sortes d'armes, on voit des fractures et des enfoncemens tout-à-fait distincts de la solution de continuité. »

Il donne en outre une précision importante :

Page 141 :

« Un autre caractère des plaies par armes tranchantes, c'est l'écartement de leurs bords. Cet écartement tient des causes qu'il importe d'étudier. Il tient premièrement à l'épaisseur de *l'instrument vulnérant*. Cette cause ne saurait être révoquée en doute. Mais comme, dans les parties molles, elle se confond avec d'autres causes, c'est dans les parties dures, c'est dans les os, par exemple,

⁸²⁸ OAKSEHOTT Robert Ewart, *European Weapons and Armour: From the Renaissance to the Industrial Revolution*, North Hollywood : Beinfeld publishing, 1980, 288 pages.

⁸²⁹ DUPUYTREN Guillaume, *op. cit.*

qu'il faut l'étudier ; car comme elle est, dans ces parties, la seule qui puisse produire un écartement, et qu'aucune puissance ne tend à détruire ses effets, on peut constater que l'écartement est en raison de l'épaisseur de l'instrument vulnérant. »

Voici ce que dit alors l'homme de l'Art sur les instruments contondants (chose qui nous intéresse également au premier chef, certaines haches portant marteaux par exemple) :

Page 250 :

« Les armes contondantes ont plusieurs manières d'agir ; dans quelques cas, elles bornent leur action à l'ébranlement plus ou moins fâcheux des parties, et alors elles produisent *la commotion*. Dans d'autres cas, elles semblent attaquer les propriétés de la vie à la manière des causes qui déterminent *l'ataxi^e*, et alors elles produisent *la stupeur*. Dans d'autres cas enfin, elles agissent sur la texture des parties qu'elles désorganisent plus ou moins, et produisent ce qu'on appelle *la contusion*. Enfin elles produisent des plaies que l'on nomme *plaies contuses*.

La commotion et la stupeur constituent une lésion de propriété et de fonctions plutôt qu'une lésion de parties ; cependant elles sont si communes, et elles exercent une influence si grande sur la suite des blessures par armes de guerre, qu'il est indispensable d'en tracer, dès ce moment, une histoire abrégée.

La commotion doit s'entendre, comme son nom indique, d'un ébranlement des parties, ébranlement qui agit sur leurs propriétés et leurs fonctions, de telle sorte qu'elle les diminue, les suspend et quelquefois même les détruit sans retour.

La stupeur doit s'entendre d'une insensibilité, d'un engourdissement, avec difficulté des actions, tant intimes qu'apparentes, de la vie, et qui peut conduire plus ou moins rapidement à la mort, à peu près comme cela se voit dans les affections ataxiques. »

Page 274 :

« Les plaies contuses présentent des différences nombreuses relatives à leur

forme, leur étendue, leur profondeur, leur direction, etc ; elles peuvent être compliquées d'hémorragie, de corps étrangers, d'inflammation avec pourriture, d'étranglement, etc. etc. Leurs lèvres sont rarement assez régulières pour pouvoir être affrontées exactement et réunies immédiatement ».

Enfin, les dommages causés par les instruments piquants ont déjà été décrits dans nos parties sur la lance ; on peut considérer qu'ils s'appliquent également à toutes formes de pointe portées par les haches.

De nombreux travaux plus récents que Dupuytren ont évidemment mis en corrélation dommages observés et haches médiévales : l'étude des charniers de la guerre des Guerres des Roses a livré quantités de restes montrant les traces visibles de l'emploi de haches. Il a ainsi été possible d'établir une correspondance entre les blessures observées sur certains individus avec l'armement de l'époque. C'est par exemple le cas de l'individu 9, portant sur le temporal droit une perforation de forme carrée identifiée comme faite par le bec d'une arme d'ast⁸³⁰, ou l'individu 41, dont le crâne présente trois blessures faites par la *dague* d'une hache.

Ceci étant établi, il semble utile à présent de préciser que, à la façon de bien d'autres armes, la hache n'est pas qu'un instrument vulnérant. De plus, pour la hache des périodes anciennes l'importance du bouclier sera à considérer en tant que paramètre de premier ordre des variables du combat. Parmi les autres éléments intervenant alors, la taille et la morphologie de la hampe aura son importance, de même que celle de la tête de l'arme, avec tout ce qu'elle peut comporter (taillant, pointes et marteaux entre autres). La présence d'un équipement défensif sera de même une considération principale de nos réflexions, tant sur le combattant à la hache que sur son adversaire ; l'armement offensif de ce dernier sera pris en compte également.

⁸³⁰ FIORATO Veronica, BOYLSTON Anthea, KNUSEL Christopher, *op. cit.*, p. 97-99. Les auteurs parlent de marteau d'armes pour Towton 9, mais la confusion de termes et de formes peut laisser penser qu'un bec de faucon a pu être employée.

a. Les Jeux de la hache.

1) Préambule.

Le combat à la hache a déjà été abordé par divers auteurs qui ont tenté avec des fortunes diverses de comprendre les principes de l'utilisation de l'arme dans la variété de ses contextes. Pour les périodes récentes, l'existence d'un corpus relativement accessible de sources primaires incluant en particulier une monographie focalisée sur cette arme permet une approche plus directe. Elles ont d'ailleurs naturellement reçu l'attention des chercheurs.

Sidney Anglo a publié la première traduction anglaise du *Jeu de la Hache*⁸³¹, mais le discours introductif à son travail contient à notre sens diverses imprécisions qui nuisent à la réelle mise en lumière de ce que le combat à la hache pouvait être. Ainsi, quand il déclare :

« Bien que visuellement impressionnantes, les haches ne paraissent pas en main être particulièrement efficaces ; et il est difficile de résister à l'impression qu'elles étaient faites principalement pour des combats de spectacle dans les lices : une vue née des récits des combats du quinzième siècle où les chevaliers se défonçaient l'un l'autre sans pitié, cabossant, perforant et même enlevant des pièces des armures de l'autre, et pourtant finalement émergeaient indemnes et souvent sans même avoir perdu haleine. Ceci suggère que l'armure était très efficace, mais que les haches ne l'étaient pas. »⁸³²

⁸³¹ ANGLO Sidney, *op. cit.*

⁸³² « *Though visually impressive, pollaxes do not feel especially effective in the hand; and it is difficult to resist the impression that they were designed principally for showy fighting within the lists: a view borne out by accounts of fifteenth century combats where knights battered each other unmercifully, denting, puncturing and even knocking bits off each other's armour, and yet eventually emerged unscathed and often not even out of breath. This suggests that armour was very efficient, but that axes were not.* » (traduction F. Cognot). Ces propos sont hélas incompris et repris par John Waldmann, qui écrit : « *However, the Hache is distinguished from all other such weapons by the fact that it appears to have been developed as a training weapon for knights, or indeed even for common soldiers, and became one of the early subjects of treatises on the formalized use of a weapon, i.e., the first duelling or « fencing » weapons, excluding staves or quarter staffs and excluding of course the specialized swords, clubs, maces, and lances used in tournaments [...] As opposed to the pollaxe duels which generally resulted in fatality, these axe fights (Jeux de la Hache) appeared to cause little damage, except, perhaps, to the ego, despite the fact that they were fought by heavily armored opponents* ». « Toutefois, la hache se distingue des autres armes de la sorte par le fait qu'elle semble avoir été développée pour être une arme d'entraînement pour chevaliers, ou même en fait pour les soldats du commun, et devint un des premiers sujets de traités d'utilisation formalisée de l'arme, c'est-à-dire les premières armes de duel ou « d'escrime », à l'exception des bâtons et à l'exclusion bien sûr des épées, gourdins, masses et lances spécialisées utilisées lors des tournois [...] A l'inverse des duels à la hache qui résultaient la plupart du temps en une issue mortelle, ces combats à la hache (*Jeux de la Hache*) semblaient ne causer que peu de blessures, sauf, peut-être, à l'ego, malgré le fait qu'ils étaient livrés par des adversaires en armure lourde ». WALDMANN John, *op. cit.* p. 159.

Il n'a pas tort sur l'engagement physique dont faisaient preuve les combattants. Mais la hache était-elle vraiment inefficace ? Les combats même lorsqu'ils n'étaient pas à outrance se voyaient souvent arrêtés avant que l'accident ne survienne – ce qui signifie qu'il pouvait, qu'il *allait*, même, se produire. C'est surtout l'armure qui est efficace, et aucune arme blanche ne peut vraiment démontrer une supériorité absolue, permanente, contre elle. Mais elle n'est pas parfaite, cependant.

Nous avons également déjà mentionné l'œuvre de Christiane Raynaud⁸³³, qui dans sa remarquable étude consacre un chapitre entier au *Jeu de la hache* dépassant même ce seul manuscrit, et signalé les points qui nous semblaient les plus problématiques. Dans sa manière d'aborder l'arme et cette source précise, elle fait le choix pertinent de présenter cette source à la suite d'une introduction sur les traités et maîtres d'éducation au combat, et fait suivre ses commentaires d'apports divers et denses sur les circonstances, les variantes, les règles, les détails entourant et intervenant dans les combats à la hache en champ clos des XIV^e-XV^e siècles. Deux passages nous intéressent particulièrement : celui où elle décrit le manuscrit français 1996 de la BnF et celui où elle s'attache à discuter des positions de combat, des attaques, défenses et techniques propres à l'arme (pages 548-564). Mais il semble que ses considérations sur le *Jeu de la Hache* et sur le combat avec cette arme puissent être précisées par notre propre approche.

2) Les sources martiales.

La hache dans ses formes les plus récentes de notre période d'investigation est abordée dans un certain nombre de sources de combat ; contrairement à la lance, qui nécessitait une description plus approfondie en raison de l'état lacunaire des savoirs martiaux quant à son utilisation, nous n'entrerons pas dans le détail précis de toutes les actions, toutes les techniques données par ces sources pour la hache. Nous mentionnerons les points les plus pertinents dans le but de dessiner de l'arme le portrait le plus multiple, le plus complet que possible⁸³⁴.

⁸³³ RAYNAUD Christiane, *op. cit.*

⁸³⁴ Nous adressons des remerciements spécifiques à Franck Cinato et Patrick de Marchi, avec qui nous avons commencé de travailler plus en détail sur le texte du *Jeu de la Hache*, et à Cyril Perrier, notre partenaire martial de toujours.

Les documents principaux que nous avons retenus pour envisager l'utilisation de la hache sont les suivants :

- Les manuscrits de Fiore dei Liberi (Los Angeles, Jean-Paul Getty Museum MS Ludwig.XV.13 (ca. 1400), fol. 37v-40v ; Rome, Pisani-Dossi MS (1409), fol. 26-27 (fac-simile de Francesco Novati, *op. cit.*, 1902) ; Paris, BnF ms. lat. 11269 fol. 8v, 9v, auxquels nous joignons à nouveau l'ouvrage *De Arte Gladiatoria Dimicandi* de Filippo Vadi⁸³⁵ (Biblioteca Nazionale Centrale di Roma Codex 1324 (1482-1487), fol. 24-25 ;

- Les manuscrits de Hans Talhoffer (Gotha, Forschungsbibliothek Erfurt/Gotha MS Chart.A.558 (1443) ; Berlin, Stiftung Preußischer Kulturbesitz MS 78.A.15 (ca. 1450) ; Copenhague, Det Kongelige Bibliotek MS Thott.290.2° (1459) ; Munich, Bayerische Staatsbibliothek Cod.icon. 394a (1467)) ;

- Le manuscrit de Munich de Paulus Kal : Bayerisches Staatsbibliothek Cgm. 1507 (avant 1474) f° 37v à 42v⁸³⁶ ;

- Le manuscrit français 1996 de la Bibliothèque Nationale de France, dit *Le Jeu de la Hache*.

En commençant donc par le faisceau de sources le plus ancien, et en y incluant le plus récent, que peut-on dire de la hache chez Fiore dei Liberi et Filippo Vadi ?

Le premier constat est matériel : l'*Azza* de Fiore et Vadi n'a pas de taillant. Pourtant, l'arme est bien présentée en tant que hache : ce n'est pas un marteau, en dépit de son apparence⁸³⁷. Un *mail* à quatre pointes, un bec de faucon aigu, et des dagues à chaque extrémité de l'arme, qui apparaît par ailleurs bien plus courte dans le MS Ludwig.XV.13. Le ms. lat. 11269 la représente avec une tête carrée d'où émergent dague, pointe et marteau ; elle est également dépourvue de dague à la queue. Le combat à la hache se fait en armure, même si certaines figures du ms. lat. 11269 portent des vêtements civils.

Comme à son habitude, Fiore commence la section sur la hache par la description illustrée des gardes propres à l'arme, dont les nomenclatures sont similaires à celles qu'il donne par ailleurs dans son ouvrage, en particulier dans la section sur le combat à l'épée en

⁸³⁵ Vadi reprend en effet énormément de matériel de Fiore dei Liberi également à la hache..

⁸³⁶ Et ses diverses copies, déjà citées.

⁸³⁷ Les nomenclatures, les catégorisations sont donc relatives. Nous nous fions aux contemporains des objets.

armure. Les descriptions de chacune, notamment la *Posta di Vera Croce* et la *Porta di Ferro Mezzana* font référence à l'épée : c'est même une technique d'épée contre hache qui est donnée dans le texte correspondant à cette garde :

« Encore je dis si j'avais une épée et non une hache que je pourrais mettre une pointe dans le visage, c'est-à-dire, que le coup que la Posta di Donna fait avec les fendente , et je suis en Porta di Ferro Mezzana à deux mains avec l'épée, que aussitôt dans sa venue, j'avance et passe hors de la rue sous sa hache par force et j'entre aussitôt avec ma main gauche je prends mon épée au milieu et je mets la pointe au visage. »⁸³⁸

Les textes accompagnant les images donnent des précisions sur les mérites et les possibilités de chaque garde, tant offensives que défensives : la *Vera Croce* va attendre de pouvoir couvrir, la *Posta di Donna* va donner de grands coups, et ainsi de suite.

Le ms. lat. 11269 ne présente quant à lui que quatre positions, avec d'ailleurs une variante de la *Vera Croce* correspondant à celle du Pisani-Dossi ; mais *Coda Longa* et *Finestra la Sinestra* sont absentes.



Fig. 238 : La hache chez Fiore dei Liberi. Ms. Pisani-Dossi fol. 26v. D'après F. Novati.

Si Vadi présente bien au folio 24 une *Posta di Dona* et une *Posta di Cingiaro* proches de celle de son prédécesseur, en revanche sa *Posta di Croce* se fait avec la main droite inversée et la hache à *contrepoix* : le gros bout est en dessous de la main gauche, et les pouces se font face sur la hampe. Et sur les quatre gardes qu'il propose à la hache, il introduit la *Posta Sagitaria*, la hache en gaucher.

Les principes du combat à la hache ont déjà été jetés dans la description des gardes.

⁸³⁸ « Anchora digo che se io avesse spada e non aza che una punta gli metteria in la faccia, zoè, che in lo trar che posta di donna fa cum lo fendente e io son in porta d'ferro mezzana a doy mane cum la spada, che subito in lo suo venire, io acresco e passo fora de strada sotto la sua aza per forza io entro e subito cum la mia man stanca piglio mia spada al mezo e la punta gli metto in volto. »

Mais, propre à l'arme, le jeu initial est simple : rabattre au sol l'arme de l'adversaire, et agir aussitôt. Les techniques ressemblent d'ailleurs davantage chez Fiore à des « sales trucs » : laisser traîner sa hache entre les jambes de l'adversaire tout en l'aveuglant de la main gauche mise sur la face de son bassinnet, afin qu'il trébuche ; bloquer au sol l'arme adverse en marchant dessus du pied gauche et l'estoquer au visage en soulevant sa visière au passage si besoin... chose qui, selon l'auteur, peut se faire également après tous les autres jeux. Ou apposer une *Chiava Forte*⁸³⁹ au bras droit de l'adversaire, et le frapper au visage ; laisser tomber sa hache pour prendre celle de l'ennemi et d'une rotation de bras le désarmer et s'en servir immédiatement, ou pour l'attraper par sa visière et le tirer au sol.

Fiore n'hésite même pas à proposer des haches pourvues d'un sommet détachable attaché à une longueur de corde qui sera jeté lorsque l'adversaire sera encore loin afin de l'enrouler autour de ses jambes. Pire encore, il décrit une hache à tête creuse replie d'une poudre aveuglante, libérée lorsque l'adversaire bloque un *fendente* arrivant sur lui : il en donne même la recette, à base de plantes locales. Il signale quand même, dans le MS Ludwig.XV.13, que son seigneur marquis ne s'abaisserait pas à utiliser une telle chose... mais la signale quand même, sait-on jamais, par souci d'exhaustivité.

Le ms. lat. 11269 ne présente que quatre jeux : la parade initiale, la sortie de la *Dente ab Aprino*, la pointe au visage et le désarmement. Vadi n'a que quatre jeux également : la sortie de la *Dente de Cinghial*, la pointe à la visière, la clé et le désarmement.

Ainsi, chez ces auteurs, les principes de la hache sont exposés : frapper fort, couvrir, et faire ce qu'il faut pour obtenir la victoire, en déplaçant une pièce d'armure gênante ou en recourant à des procédés douteux ; de tels « maux engins », de tels astuces étaient interdites par nombre de chapitres d'emprises d'armes et autres règlements, du moins dans les documents français.

On remarque en outre que bien que leurs armes soient équipées de dagues de queue, ils ne s'en servent pas, de même qu'ils n'utilisent pas généralement cette partie de l'arme ; mais peut-être est-ce parce que les idées de base de son emploi ont déjà été mentionnées dans la partie sur l'épée en armure. Le bec de faucon n'est quant à lui pas exploité dans ces sources.

⁸³⁹ Une clé de bras qui apparaît fréquemment chez Fiore dei Liberi, quelle que soit l'arme. On peut en outre en contempler un très bel exemple à l'arrière-plan du panneau de La Bataille de San Romano de Paolo Uccello conservé aux Offices à Florence.

Selon les versions et les copies, des détails subtils montrent quelques différences ; mais on remarquera l'importance de la mobilité des mains, devant se placer plus ou moins proches, en supination comme en pronation, sur la hampe. On devait également être capable d'inverser la saisie : de prendre l'arme en droitier comme en gaucher.

Les leçons de hache de Hans Talhoffer diffèrent sensiblement de celles des maîtres italiens, le fait notable étant la possibilité de combats à la hache sans armure. Deux types différents de hache sont même utilisés dans le 1459 pour le combat sans armure : un modèle assez long, à dague, à hampe cylindrique à queue ferrée mais sans réelle dague, tête pyramidale courbée à mail à quatre pointes et bec, et un modèle plus « lourd », avec languettes, fortes dagues dessus et dessous, et mail à deux pointes, identique à celle de la section en armure. Encore que dans cette dernière, la dague de queue peut prendre la forme de pointes multiples associées à des crochets. Dans le 1459, une lice est dessinée autour des combattants.

Chez Talhoffer aussi on remarque une grande variabilité des saisies ; cependant la pronation bilatérale semble être la base. L'inversion de la hache entre droitier et gaucher, tout comme en régulier ou *contrepoix* est également de mise.

Talhoffer emploie en revanche beaucoup plus que Fiore les parties de l'arme, agissant avec le gros bout, le milieu ou la queue pour attaquer, couvrir ou projeter. Il emploie également le fer pour crocheter au cou (par exemple 1459 fol. 73 après une parade de la hampe, recevant le coup entre les mains, ou 133 en armure) ou au genou (1443 fol. 74v, en armure, 1459 fol. 72v ou 132v en armure). Il n'hésite pas non plus à entrer en lutte (1459 fol. 134, 135 et 137 en armure, 1467, fol. 44-45, 48v, 49v).

Il propose des actions combinées, dans un enchaînement rapide de contre/riposte : sur un coup descendant, il bloque de la hampe devant la main droite et estoque au cœur (1459 fol. 71v) ; contre un estoc de la queue il écarte de la hampe et estoque à la hanche (1459 fol. 72). Ou alors après s'être couvert de la queue, la hache en gaucher, il avance le pied gauche et frappe à la nuque (1467 fol. 46). Contre un coup du mail au pied, il couvre de la queue et crochète avec le bec de faucon (1467 fol. 47).

Ainsi Talhoffer propose une escrime à la hache semblant faire peu de différences selon le port ou l'absence d'armure. Les déplacements semblent bien latéraux, l'exploitation des

forces et faiblesses de l'adversaire est présente, l'issue de combats peut être fatale. L'arme est employée sous tous ses aspects ou presque, dans des actions de première, seconde ou troisième intention appelant non seulement à toutes les possibilités offensives et défensives proposées par la hache, mais également au savoir-faire du combattant dans les phases de lutte ; cependant, hormis peut-être au folio 41v du 1467, on ne voit pas d'estoc de la queue.

Paulus Kal ne propose de la hache qu'en armure. Les haches sont à croix pyramidale courbe, les queues n'ont ni fer ni pointe ; les armes sont d'une taille dépassant légèrement celle des combattants.

Sa première planche montre deux positions de garde : à gauche, le combattant est en droitier, la saisie est une double pronation, la jambe droite est avancée ; à droite, il est en gaucher avec la hache à *contrepoix*, et la jambe gauche en avant. Les armes semblent tenues bien verticales, près du corps. Après les couvertes initiales, les techniques se suivent sur des planches uniques. Ainsi le folio 40v est un désarmement où on place la queue de la hache derrière la hampe adverse et on tire violemment pour lui faire lâcher la main droite. Ce peut être aussi de courts enchaînements comme au folio 41-42, qui conclue la section. Kal propose dans cette dernière un crochetage initial à la main droite avec le bec, qui après le contre se transforme en un crochetage au cou de l'adversaire : la main droite lâche la hampe et la reprend plus bas, en même temps qu'on se porte en avant et vers la gauche en avançant la jambe arrière⁸⁴⁰. Cette technique finit d'ailleurs la section : projeté au sol, l'ennemi est achevé d'un estoc de dague dans la nuque. Un autre crochetage au cou se voit au folio 40. Au folio 39, c'est le genou qui est crocheté par l'extérieur.

⁸⁴⁰ Là encore, le manuscrit intervertit les équipements de combattants, ce qui peut jeter le lecteur moderne dans une certaine confusion.

Mais cette section est bien courte, toute admirablement illustrée et colorée soit elle. Hormis pour parer dans la toute première technique, la queue de l'arme n'est pas exploitée. La dague non plus, d'ailleurs; mais peut-être peut on supposer là encore que le combat à l'épée en armure a fourni les principales bases, techniques et doctrines de ce savoir-faire, et que la section sur la hache ne vient qu'en complément de celle-ci ; c'est

Fig. 239. Cgm 1507, fol. 41v

d'ailleurs avec cette arme que le maître bavarois conclut sa première partie sur le *Harnischfechten*.

Le manuscrit français 1996, *Le Jeu de la Hache*, représente une des sources les plus complètes quant à l'utilisation de cette arme, et les apports qu'elle fournit à la compréhension de son escrime sont plus que conséquents ; nous avons d'ailleurs employé plus que largement le vocabulaire qu'elle propose dans nos descriptions des armes. Le manuscrit a fait l'objet d'une description par Sidney Anglo, cependant il nous semble que les espaces laissés en réserve dans le manuscrit, signe de son état inachevé, sont destinés à recevoir des illustrations des techniques plutôt que des initiales ornées. En effet on voit clairement deux zones en réserve : l'une, petite, insérée dans le bloc de texte en général sur deux lignes, plus rarement une seule (fol. 7) ou trois (fol. 7v) faite pour la capitale, et l'autre, plus grande – entre 10 et 6 lignes, le plus souvent 7 ou 8.

Outre ces illustrations manquantes, ce qui est surtout à percevoir dans cet ouvrage est l'organisation manifeste de la pensée de l'auteur du traité, encore que Sidney Anglo semble reconnaître le regroupement logique de certaines actions. On peut également se méprendre sur la portée de l'ouvrage, qui ne donne jamais de manière explicite des actions mortelles. Seul est mentionné le sobre et implicite « Et se le pouez faire vous pouez deschergier sur luy telz coups que vous samblera ».

Mais dans l'introduction, l'auteur insiste sur la nécessité d'avoir « bonne et iuste querelle » dans un combat « soit a oultrance ou aultrement » ; ce seul passage signifie clairement, quoique les issues fatales ne soient pas décrites dans le texte, qu'elles sont une possibilité envisageable. L'auteur insiste également sur la nécessité pour tout un chacun de se préparer spirituellement, sans pour autant négliger un certain réalisme :

«soy armer premierement de bonnes armures spirituelles cest assauoir de belles uertus pour soy deffendre et resister contre tous uices et temptations dyaboliques, en preseruant et gardant lame de mourir de mort eternelle

Et cela estre fait on doit armer le corps de bonnes armures corporelles et materielles et soy pourueoir de glaiues conuenables. comme la hache, la demy lance, la dague, la grande espee et la petite pour soy deffendre et resister contre ses ennemis corporelz et mortelz. »

Même si la hache est la seule arme abordée à un niveau technique dans ce manuscrit, la présence d'autres équipements, conformément aux usages des *ouvertures d'armes* d'alors, y est mentionnée également :

« Item au partir de uostre pauillon deuez estre bien arme et embatonne de uostre hache darmes et daultres glaiues appartenans. »

Surtout, ce qui apparaît clairement à travers ce manuscrit est le caractère triple de la hache, point tant du fait de sa tête qui certes comporte trois parties : *mail*, *bec*, et *dague*, que de sa structure elle-même : la tête ou *gros bout*, le *mail* et le *bec de faulcon* formant la *croix*, la *queue*, et la partie de la hampe entre les mains, nommée *demy-hache* forment ainsi trois organes sur lesquelles l'auteur anonyme bâtit son enseignement.

Car chacune – avec en plus la subdivision triple du *gros bout* pour l'attaque – y est employée tant défensivement qu'offensivement ; L'action offensive initiale étant le plus souvent du fait de l'adversaire cependant. Mais étant explicite, elle ne nécessite pas de long discours et permet d'aborder directement les défenses appropriées. Les attaques peuvent être de *tour de bras*, données du *mail* avec toute la force et le mouvement explicite traduit par le terme, la jambe droite en avant alors que le coup arrive⁸⁴¹, d'*estocq* avec la *dague*⁸⁴² ou avec

⁸⁴¹ Dans le cas d'un coup donné par un droitier.

la queue, parfois donnés *en coulant*, en faisant coulisser la hampe dans la main avant. Le bec sert en première intention, mais rarement : après une feinte répétée d'un coup de mail à la tête afin que l'adversaire se couvre, pour viser le genou. Si le coup est trop profond, alors seulement on l'emploie pour accrocher l'articulation ou l'armure. Sinon, il vient crocheter l'arme adverse ou la nuque de l'ennemi. A l'inverse, il peut être exploité contre l'adversaire : comme point d'appui pour repousser en arrière la hache ennemie de la dague de son arme.

On se sert également de la *demy hache* pour pousser l'adversaire : le faire sortir de la lice semble être une issue possible pour la victoire⁸⁴³. La lutte n'y est pas aussi fréquente que chez Talhoffer par exemple, et les seuls désarmements qui sont mentionnés visent surtout à faire lâcher la hache d'une main afin de créer une ouverture pour un coup ou un estoc ; mais on peut contrer une poussée de la *demy hache* sous l'aisselle en saisissant l'adversaire par l'entrejambe et en le soulevant.

Défensivement, donc, les possibilités sont nombreuses : ainsi, un *tour de bras* peut être détourné par la *queue*, arrêté par la *croix*, ou reçue de *demy hache* ; une estocade de la *dague* peut être détournée par la *queue*, ou bloquée par la *croix*, etc, une estocade de la *queue* peut elle-même être contrée de diverses manières...

Bon nombre d'entrées dépendent de la position initiale des combattants : queue ou croix devant, et donc nommées *garde de la croix* et *garde de la queue* sans qu'on puisse affirmer, l'auteur restant vague, comment exactement les prendre : si la hache doit être proche ou lointaine par exemple. Mais la première correspond à une posture où le *gros bout* est plus proche de l'adversaire, et la jambe droite est avancée, la seconde étant la position inverse, jambe gauche en avant – pour le jeu du droitier. Le gaucher, évidemment, travaille en miroir. On trouve également des postures hache ou visage devant, suggérant une position neutre de l'arme, tenue ainsi pour pousser de *demy hache*. Notons que l'auteur précise (paragraphe 19) qu'un bon joueur de hache vient la queue devant, affirmant l'importance de cette partie de l'arme. Mais certaines techniques commencent également quand les haches sont déjà engagées : les queues croisées, par exemple, ou les croix en opposition, ou bien encore les armes croisées à *demy hache* l'une comme l'autre (paragraphe 29).

⁸⁴² Un autre signe que *Le Jeu* n'est pas forcément limité à une circonstance de combat à plaisance : sur une main gauche tenue trop haute, et la paume exposée, l'auteur n'hésite pas à préconiser une estocade de la dague.

⁸⁴³ Encore une fois, ce semble surtout être la manifestation de la portée du *Jeu* : qui peut le plus peut le moins, et tout comme les coups qui suivent les projections ou les actions réussies ne sont eux-mêmes pas décrits, ces solutions de poussée peuvent fonctionner tout aussi bien dans un affrontement où démarcher de plus d'un certain nombre de pas était interdit.

Une *pièce* typique se décline ainsi en une tentative offensive de l'adversaire, un contre, et éventuellement le contre de celui-ci, après éventuelle inversion de point de vue. Chaque attaque ou contre peut indifféremment être nommé *entré*. Le contre du contre du contre est parfois donné, et ainsi de suite : une pièce du jeu de gaucher au droitier offre ainsi une succession de sept phases, pas moins. L'auteur n'hésite pas à procéder à des renvois si la marche à suivre après un contre a déjà été livrée. Au total, ce sont vingt six pièces qui sont présentées, dont huit pour le jeu du gaucher au droitier ; vingt-six « situations tactiques » qui fournissent une couverture complète de ce qu'on peut voir et faire avec la hache – du moins la hache tenue avec la main haute en supination et la main basse en pronation.

Or la saisie de l'arme n'est pas décrite avec précision dans le texte, et l'exemple des autres sources illustrées peut laisser supposer que la main, droite comme gauche, peut s'inverser à l'envi. En fait, il semble que dans *Le Jeu*, cette saisie avec la main avant en pronation ne permette pas réellement de donner de tour de bras efficacement, non plus qu'elle permet d'exécuter certaines techniques comme le crochetage au genou, qui nécessite une rotation de poignet pour amener le bec en direction de la cible. La main gauche, pour un droitier, en pronation semble tout autant être un fait supposé constant : la queue tenue haute et croix basse exposant la paume permettant une attaque à cette dernière n'est possible qu'ainsi. Il n'y a pas non plus de saisie à *contrepoix*.

Mais plus que les coups, estocs ou défenses simples données par l'auteur et combinés entre eux, c'est l'utilisation subtile de la hache dans les instants qui suivent ces défenses, ou dans l'exploitation des situations proposées, qui constitue l'escrime du *Jeu*. Ainsi, après la mise en échec d'un *tour de bras* grâce à une ruade de la *croix*, la *queue* intervient aussitôt pour chasser l'arme adverse une fois le coup ralenti (paragraphe 7). Ainsi, après une parade d'un tour de bras grâce à la *demy hache* et un pas en avant du pied gauche simultanément l'amenant fermement posé derrière le talon adverse, la *queue* est placée sous le menton adverse, et il est renversé (paragraphe 9) : mais on peut contrer cette bascule en retirant sa hache à soi et poussant de la *dague* (ou de la *demy hache*, si on échoue à aligner la dague) à l'aisselle gauche de l'ennemi. Ainsi, contre un adversaire venant la *queue* devant, et haute, on se sert de la sienne pour entrer entre son bras et sa *demy hache*, sous l'aisselle, et d'une vive traction le désarmer, ou s'il ne lâche le renverser (paragraphe 26). Mais on peut même, contre un adversaire s'avancant le visage devant, se servir de la hampe de son arme pour, la plaçant entre ses jambes, le soulever de terre dans une démonstration sans doute inconfortable (pour

lui) de l'effet de levier – et qui peut être contrée par une poussée de *demy hache* sur les épaules.

C'est la combinaison de ces possibilités offensives qui, ajoutée aux possibilités défensives offertes par chacune des parties de l'arme selon la situation donnée et la garde du défenseur, fournit la base de l'organisation du traité : l'auteur décline ses propositions selon la position initiale du combattant, l'attaque tentée par l'adversaire ou la manière dont il fait son approche, et la partie de la hache utilisée pour effectuer la parade, le contre ou l'action défensive ; il y ajoute au besoin les suites à donner à celle-ci, et mentionne également quand il est opportun de se servir d'un déplacement. Certaines situations ne sont pas envisageables pour diverses raisons⁸⁴⁴, et l'auteur procède sans les mentionner. On ne peut que remarquer la pensée organisée dont fait preuve l'auteur. Le placement des illustrations correspond en outre aux divisions logiques entre ces enchaînements et variantes.

Ainsi les quatre premières pièces concernent des défenses, et leurs suites, contre le *tour de bras*, exécutées successivement avec la *queue*, puis avec la *croix*, puis la *demy hache*, qui chacune bénéficient d'une illustration, une image venant en plus compléter l'explication du contre de la troisième pièce. Les deux pièces suivantes concernent des défenses contre la *croix* devant et les estocs de la *dague*, la première en détournant avec la *queue*, la seconde en étant *croix* contre *croix* ; la *demy hache* n'est pas très utile face à une telle attaque. On a ensuite trois pièces contre la *queue*, contrée d'abord par la *croix*, ensuite par la *queue* ; puis les ouvertures sur les bras inhérentes à une *queue* haute sont exploitées. On s'intéresse alors aux situations croisées : *demy hache* contre *demy hache*, et *queue* contre *queue*. Enfin, les situations où l'adversaire vient visage devant, c'est à dire vont vouloir pousser de *demy hache*, sont abordées.

La question du gaucher, abordée dans une sous-section démarquée, semble réduite ; mais c'est parce qu'y sont traitées les seules pièces nécessitant des explications spécifiques à chaque situation, qui ne trouvent pas de pendant dans les jeux de droitier à droitier⁸⁴⁵. Ainsi cette entrée où les adversaires ont les deux queues croisées : la position aurait une symétrie centrale en droitier à droitier, avec donc une équivalence d'ouvertures et de possibilités. Or ici, il y a forcément une des queues qui est derrière l'autre du fait même de cette inégalité de position : si c'est celle du droitier, alors il retire son pied gauche et en pivotant et, ramenant

⁸⁴⁴ Par exemple défendre un estoc de la *dague* avec la *demy hache* depuis la garde de la *queue*.

⁸⁴⁵ Et quand il y en a, l'auteur procède à un renvoi.

son arme près de lui, il assène un coup de *mail* sur les mains du gaucher.

L'auteur traite en premier lieu d'un *tour de bras* de gaucher à droitier, couvert par la *queue* car le *mail* ne sert à rien, puis du contre à ce contre. Et, suivant le même ordre que dans la première section de l'ouvrage, il aborde ensuite les entrées de *croix* en avant, les entrées de *queue*, et les situations visage devant.

Cependant la feinte du *bec de faucon* vient de manière incongrue s'insérer parmi les techniques contre la *queue* devant. De même, la venue de l'adversaire la *queue* haute et le conseil de ne pas exposer la paume de sa main est insérée au sein des pièces contre ceux qui viennent le visage devant, et les estocades de la *queue* au pied sont traitées entre les croisements de *demy haches* et de *queues*. Également, le contre face à la *demy hache* sous l'aisselle est proposé dans la partie du droitier à gaucher.

Le Jeu de la Hache révèle ainsi bien plus encore que les autres sources abordant spécifiquement l'arme la profondeur, la richesse technique et martiale propre à la hache telle qu'elle se développe à la fin du Moyen Âge. L'existence de ce traité, qui dévoile au travers d'une organisation de pensée tangible et raisonnée les subtilités d'emploi de la hache mais également le caractère efficace, pragmatique et redoutablement énergique de son utilisation, fournit de même que les autres sources un complément remarquable aux récits et chroniques de ces époques, marqués par un intérêt vibrant pour cette arme, témoignant de la valeur et de l'attachement tout à fait spécial que lui portaient les combattants d'alors.

En revanche, face au caractère assez complet qu'on peut avoir de l'utilisation et du maniement de la grande hache à deux mains de la fin du Moyen Âge au travers de ces sources techniques, la hache des époques antérieures souffre d'un certain manque de documentation spécifique quant aux secrets de son emploi.

3) Les sources secondaires.

Dans les sources textuelles, la hache de la fin du Moyen Âge semble avoir bénéficié d'une certaine faveur qui ne fait que traduire l'engouement d'alors pour l'arme. Mais malgré cet enthousiasme, ou plutôt à cause de celui-ci, les détails techniques de son utilisation se font moins visibles, souvent dissimulés par les expressions peu descriptives que sont « tours » et

autres « merveilleux coups » survenant dès que la hache est utilisée. Fort heureusement, des informations sont quand même présentes ; et parmi les auteurs en fournissant le plus, les chroniqueurs et hommes de lettres bourguignons figurent en bonne place. Olivier de la Marche en particulier semble témoigner d'un attachement tout spécifique à cette arme. Certes, les occasions furent nombreuses pour lui de la voir utilisée tant en champ clos qu'en affaire plus militaire ; mais on sent dans le vocabulaire qu'il emploie, et qui diffère légèrement de celui du *Jeu de la Hache*, que l'homme non seulement connaît son affaire mais s'y régale : les seuls passages plus détaillés, plus étendus encore que la hache dans ses écrits concernent la joute équestre.

Car chez La Marche, le lexique spécifique à la hache est bien présent : *garde, dague, queue, rabattre, estoc, maillet*...même pour certains combats qu'il n'a pas vus. Et peu importe, d'ailleurs : les descriptions sont si riches, si rayonnantes de fait martial qu'elles en sont vraies, dans l'optique qui est la notre : peu importe que la réalité ait été légèrement différente⁸⁴⁶, ce qui constitue la pertinence de ces textes est la description d'un geste montré comme vraisemblable par l'auteur, et non pas sa véracité absolue et historique.

Ainsi décrit-il le combat entre Pierre Vasco de Saavedra et Pierre de Bauffremont, seigneur de Charny, au pas d'armes de l'Arbre Charlemagne, à Marsannay, en juillet 1443 :

« L'Espagnol estoit moyen homme, de forte et grosse taille : et tenoit sa hache le maillet devant son visage, un grand tour loing de la main, par manière de garde : et le seigneur de Charny [...] tenoit sa hache près de luy, le bout d'embas haussé et amesuré pour deffendre et pour assaillir »⁸⁴⁷

Tout y est, ou presque, qui puisse correspondre au *Jeu* : l'espagnol en garde de la *croix*, assez haute, et Charny en garde de la queue, prêt à s'en servir de la manière la plus adéquate. Mais La Marche poursuit :

« et à l'aborder, l'espagnol ferit le seigneur de Charny sur la main dextre, tendant à luy faire perdre la hache : mais non fit, car ledict de Charny rabatit de la queue, et d'une marche rua le bout dessous, après le pié de son compaignon.

⁸⁴⁶ Georges Chastellain rapporte ainsi avec quelques variantes les combats de Jacques de Lalain, par exemple ; mais il procède également avec énormément d'ellipse, ne décrivant que les passages « fatidiques », les actions mémorables. De fait, les écrits de Chastellain nous paraissent moins détaillés, et moins fiables dans l'optique qui est la notre, que ceux de La Marche.

⁸⁴⁷ LA MARCHE Olivier de, *op. cit.* p. 331.

Le chevalier démarcha moult assurement : car par deux fois entresuyvans le quit le seigneur de Charny au piè. Fièrement se requirent les chevaliers, et soustenoyent et l'un et l'autre de grans coups sur leurs haches ; et fut atteint le seigneur de Charny sur le grand gardebras senestre, et ledict seigneur de Charny donna un coup , de la dague d'embas de sa hache, rez à rez du bord et du visage dudict messire Piètre. »

A lire La Marche, on imagine clairement les actions et les déplacements qui s'enchaînent et se succèdent ; malgré tout leur talent, les combattants se font toucher ; ils n'hésitent pas à prendre pour cible les mains, les bras, le visage, même. Et estoquer au pied est recommandé dans *Le Jeu de la Hache*, notamment au tout dernier paragraphe. Les *Mémoires* de La Marche donnent également des précisions sur les armes employées :

« et tenoit sa hache en ses mains, qui furent grosses haches pesantes : dont le mail estoit fait à manière de trois coings à fendre bois; et n'avoyent point de pointede dessous, pource que, par le contenu des chapitres, ils devoient combatre du maillet seulement. »⁸⁴⁸

On retrouve ici du vocabulaire connu. On remarquera les détails de l'arme, fabriquée pour cette circonstance précise. Il semble en effet vrai que la plupart du temps, du moins dans les choses qui nous sont connues de ces *ouvertures d'armes*, le matériel employé était spécifiquement réalisé pour l'occasion. Mais ça n'était pas toujours le cas ; ainsi lorsque Jacques de Lalain doit affronter Thomas Kay, un écuyer anglais :

« Messire Jaques fit présenter une longue hache à pointe dessus, et d'un costé un bec qu'on dit de faucon, et de l'autre un mail rond, à trois pointes de diamant, et au dessous de la hache une bonne forte dague : et la hache de l'Anglois fut une forte hache pointue dessous, et un grand taillant d'un costé, et de l'autre un long mail : et plus bas avoit rondelle pour la garde de la main, et dessous fut pointue d'une courte dague. »⁸⁴⁹

L'anglais semble donc vouloir utiliser une hache de guerre de type commun. Malgré les protestations de l'assistance face à cette différence, Lalain accepte d'ailleurs le combat ; il

⁸⁴⁸ *Ibid.* p. 418.

⁸⁴⁹ *Ibid.* p. 460.

s'en repentira.

Les premières haches du Pas d'Armes de la Fontaine aux Pleurs, à Chalon en 1450, sont ainsi décrites par La Marche :

« Si luy furent deux haches baillées et livrées qui furent longues et poisantes: et furent les maillets et testes desdictes haches à manière de becs de faucon, à grande et poisante dague dessus et dessous : et furent ferrées d'une platine de fer plate, à trois testes de clouds gros et courts, en façon de diamants, et assez à la manière que l'on ferre lances pour joster en armes de guerre, sans roquet.
»⁸⁵⁰

Dans le combat qui oppose le seigneur de Ternant et Galiot de Baltasin, il décrit :

«quand vint à l'aborder, le seigneur de Ternant [...] tout assurément démarcha en costière tellement que Galiot ne trouva rien devant, et passa tout outre , comme celuy qui marchoit de toute sa force : et, au passer le seigneur de Ternant haussa la hache, et atteindit Galiot entre col et teste, et luy donna si grand coup qu'il le fit tout chanceler : et si n'eust esté la grande légereté et la tres extrême force qui fiit en luy, certes il fust cheu de celuy coup. »⁸⁵¹

Ce passage rappelle partiellement le paragraphe 17 du *Jeu de la Hache*, si ce n'est que la *queue* y est utilisée plutôt que le *mail* :

« quant le uerrez uenir a uous, pouez marchier sur son darriere le plus que pourres affin quil ne treuue rien deuant luy. En faisant ceste desmarche deuez boutter du plat de la queue de uostre hache sur son col pour le faire tresbuchier en auant »

Evidemment, les exploits du chevalier Jacques de Lalain fournissent à La Marche de quoi commenter, décrire et raconter. Ainsi lorsqu'il affronte Jehan de Bonniface, on voit que Lalain est un joueur de hache, selon les principes et les termes du *Jeu* :

« Messire Jehan de Bonniface feroit de la teste de sa hache, et feroit haut après le visage dont il voyoit le plus-nud et découvert ; et messire Jaques (qui fut

⁸⁵⁰ *Ibid.* p. 9-10.

⁸⁵¹ *Ibid.* p. 418-419.

beaucoup plus haut) rabatoit froidement, de la queue de sa hache, les coups de son compaignon : et, en rabatant, par deux fois luy fit perdre sa hache de la main dextre : et messire Jaques getta le bout d'embas de son batton, par deux ou trois fois, après la visière du bacinet de son adversaire, et si souvent le continua qu'il l'enferra en la visière. »⁸⁵²

Le combat entre Lalain et l'anglais Thomas Kay contient lui aussi des passages intéressants :

« ...et portoit sa hache, sa main dextre armée, couverte de la rondelle de la hache : et pouvoit on légèrement juger qu'il estoit délibéré de faire sa bataille de la teste de la hache. D'autre part saillit messire Jaques de Lalain armé, sa cotte-d'armes vestue : et en sa teste avoit une petite sallade de guerre toute ronde, et avoit le visage et le col tout découvert : et portoit sa hache près de luy, et à contre poix , pour assaillir et pour deffendre duquel des deux bouts dont il verroit son avantage... »⁸⁵³

On voit ici Lalain employer une garde ne correspondant pas au *Jeu*, mais qu'on peut rapprocher de celles connues dans les autres sources. Voyons ce qu'il en fait :

« à l'aborder, messire Jaques luy getta un estoc à la visière de la queue de sa hache ; mais il ne l'enferra point, et l'Anglois feroit de toute sa force après ledict messire Jaques : et feroit de mail, de taille et d'estoc, après le visage, qu'il voyoit nu et découvert. Mais le chevalier scavoit marcher et démarcher : et estoit si-adroit et si-chevaleureux , que l'Anglois ne profitoit rien en son assaut ; et quand il voyoit son avantage , il donnoit à tour de bras, de la teste de la hache , sur le bacinet de l'Anglois [l'anglais] se gardoit et contregardoit froidement, plus qu'il n'a voit commencé; et messire Jaques poursuivoit moult-fièrement : et advint que ledict messire Jacques getta, du bous d'embas de sa hache, pour cuider enferrer l'Anglois en la visière ; et l'Anglois getta l'estoc de la teste de sa hache au-devant du coup, et trouva par mechef le gantelet dudict messire Jaques ouvert : et la dague, trenchante et aigue, luy perca le bras senestre rez à rez de la main, tout outre. Messire Jaques retira son bras (qui

⁸⁵² *Ibid.* p. 440-441.

⁸⁵³ *Ibid.* p. 461.

saignoit à moult-grand randon), et ciuida rempoigner sa hache d'une grande demarche ; mais il ne peut de la main aider : car il avoit les nerfs coupés ou grevés. »

Cette dernière manœuvre de l'anglais rappelle la défense de la *croix* du *Jeu de la Hache*. Jacques de Lalain se sort de cette mauvaise passe en saisissant son adversaire par la tête pour le jeter au sol. Il utilise une technique assez semblable toute particulière contre Jean de Boniface qui à ce combat portait un bassinet à plumet. Jaques de Lalain exploite ceci à son avantage dans un « tour » fort semblable à la dernière pièce de hache de Fiore dei Liberi :

« ...et, à la vérité, ledict de Bonniface se trouva mal-assurément armé de la teste, pour combatre à pie : et par deux ou trois fois ledict messire Jaques, en démarchant sous costière, luy donna de grans coups du maillet de la hache; mais rien ne l'empira : et quand ledict messire Jaques vit que de coups de hache il ne le pouvoit ébranler , il entra dedans sa hache par une entrée de la queue de revers : et d'icelle entrée il prit, de la main dextre, le chevalier par le plumas, et tira de toute sa force, en faisant une grande démarche : et de ce tour porta le chevalier par terre, le visage contre le sablon. »⁸⁵⁴

C'est en revanche un adversaire de Lalain, Claude Pitois, qui semble employer une technique à mi-chemin entre Fiore et *Le Jeu* :

« Ledict Pitois retira son batton près de luy, et le rua de toute sa force entre les jambes du dessusdict, en intention (comme il pouvoit sembler) de l'empescher en sa marche, ou de le sourdre ou lever par la fourchee des jambes, à son desavantage... »⁸⁵⁵

Contre Jacques d'Avanches, Lalain semble exécuter une *couverte* de la *queue* qui expose son adversaire à un redoutable coup d'estoc :

« du second coup l'escuyer recouvra du haut des bras, pour cuider plus haut atteindre: et le chevalier rabatit de la queue de la hache de plus-grande force: tellement qu'il fit tourner l'escuyer ainsi qu'à demy, et de ce coup le chevalier recouvra de là dague de dessous, et l'atteindit au fort du gorgerin, tellement

⁸⁵⁴ *Ibid.* p. 17.

⁸⁵⁵ *Ibid.* p. 31.

qu'il fit démarcher l'escuyer plus de deux pas loing de luy... »⁸⁵⁶

La Marche n'est certes pas le seul auteur à relater ces combats – ceux de Jacques de Lalaing comme d'autres – mais c'est certainement le plus prolixe et le plus détaillé. D'autres traces pouvant être rapprochées de ce que nous connaissons du vocabulaire spécifique du combat peuvent toutefois être repérées çà et là dans les textes de l'époque. Ainsi Jean le Fèvre de Saint-Remy⁸⁵⁷ mentionne-t-il, lors du combat de trois français contre trois portugais, en 1415 à Saint Ouen, un portugais du nom d'Alvaro Coutigno reçut un « tour de bras » qui le fait choir à terre, donné par M augiron de Fon gnacq.

La littérature de fiction du XV^e siècle relate également parfois des combats à la hache aux fortes allures de réalisme. Ainsi dans *Le Petit Jehan de Saintré*⁸⁵⁸, Antoine de la Sale nous raconte avec force détail le combat entre son héros et Messire Enguerrant :

« Messire Enguerrant, qui très vaillant chevalier estoit, fort et puissant, et plus grande personne que Saintré n'estoit, haussa sa hache, et le ferit tel coup au dessus de la charnière, que tout le fit chanceler ; et Saintré l'actaint de l'estoc de sa hache au pertuis de la visière, qui le fist ung grant pas en arrière desmarcher. Lors messire Enguerrant rehaulsa sa hache, et de toute sa force dessend son coup, ainsi que premier avoit fait ; mais Saintré, qui le premier coup avoit ja bien senti, se couvrit de sa hache, tellement qu'il ne fut point touchée Alors messire Enguerrant rehaussa sa hache pour ferir ; mais Saintré , au desmarcher qu'il fist, descharge et lactaint du tranchant de sa hache sur les dois de sa main droicte, tellement que riens n'y vault la rondelle , que tous les dois ne luy froissast et endormist. Messire Enguerrant estant chault, non sentant le meschief qu'il avoit, cuyda hausser sa hache, mais, alors qu'il sentit sa dolleur, ne peut sa hache soubtenir, et, comme chevalier hardy et preux, tint fort sa hache en sa main senestre , ouvrant ses bras pour soy lyer avecques Saintré. Mais quant Saintré apperceut sa volenté combien qu'il ne scavoit pas le meschief, pour paour d'estoc de sa hache, ferit souvent, et ne laissoit approucher de luy. Et quant il se fut advisé, tout à coup luy donna tel coup sur la main senestre qui la hache tenoit , que du poing la lui fist cheoir à terre. »

⁸⁵⁶ *Ibid.* p. 38.

⁸⁵⁷ LE FEVRE DE SAINT-REMY Jean, in *Choix de chroniques et mémoires sur l'histoire de France*, volume 2, édité par Jean Alexandre Buchon, chapitre LII.

⁸⁵⁸ LA SALE Antoine de, *op. cit.* p. 121.

Une frappe similaire, à la main, est mentionnée dans le combat du droitier à gaucher du *Jeu de la Hache*, avec un même déplacement en arrière⁸⁵⁹ ; dans *Saintré*, les haches n'étant pas jointes des queues, l'action est possible. La frappe aux mains semble être une possibilité reconnue, puisqu'elle apparaît déjà au pas d'armes de l'Arbre Charlemagne, sous la plume de La Marche.

La hache se distingue des autres armes par la présence manifeste de son vocabulaire technique propre, par la description minutieuse de ses hauts faits et de son escrime, affirmant un caractère bien spécifique dans l'esprit des auteurs d'alors et nous permettant d'avoir une vue remarquable et riche de ce que pouvait être l'utilisation de l'arme. Certes, ces textes ne mentionnent pour la plupart que les combats en champ clos, parfois avec des haches spécifiques ; mais la transposition de ces savoir-faire martiaux appliquées à des contextes moins solennels n'est en rien problématique. En fait, elle est attestée au travers de l'emploi de ce vocabulaire technique spécifique dans les *Recueil des Croniques et Anchiennes Istories de la Grant Bretagne, à présent nommé Engleterre*⁸⁶⁰ de Jean de Wavrin⁸⁶¹ :

« ..laquele il prinst en sa main. Si vint devant la table, pammoiant ladie hache et regardant les compaignons l'un assis au bout et les deux l'un devant l'autre : puis dist : « D'entre vous trois en a il nul qui sache faire les trois copz de la hache ? » lesquelz luy respondirent qu'il leur monstrat, s'il les scavoit faire. Lors ledit Saulve le Demourant, qui estoit ung compaignon tres expert et habille en armes, en pammoiant la hache, le haulcha contremont : sy en fery cellui qui estoit assis au plus pres de lui un si grant cop sur la teste qu'il lui abatty la cervelle sur le pavement, et l'autre, de la pointe de la hache, fery tant ruddement qu'il l'abatty jus de la selle sur quoy il seoit, et l'autre qui estoit assis au coing de la table poulsa du debout d'embas de la hache en la poitrine si ferme qu'il l'estendy tout plat sur le pavis, les piedz contremont, par telle force qu'il fut plus de deux heures sans parler. »

Les coups sont là : un tour de bras donné du *gros bout*, un estoc de la dague, un *poulx* de la queue ; plus encore, l'idée que ces coups sont des entités propres est présente. Saulve le

⁸⁵⁹ « Et de la deuez desmarchier en arriere de uostre pie gauche, et en desmarchant tirez ung coup du mail en coulant sur ses mains et cest ung bon coup, mais que la uostre queue soit darrriere la sienne. »

⁸⁶⁰ WAVRIN Jean de, *Anchiennes cronicques d'Engleterre*, choix de chapitres inédits annotés et publiés par Melle Dupont, Paris : J. Renouard, 1858, 3 vol. Vol. 1, p. 231-232.

⁸⁶¹ Citées par RAYNAUD Christiane, *op. cit.*

Demourant a par la suite fort à faire avec les deux compagnes des soldats déconfits, qu'il est obligé de rosser à coup de hampe et de menacer.

L'iconographie également atteste de ces techniques, de ces coups, couvertes et actions propres à la grande hache de cette fin de Moyen Âge. Certes, on y trouve toujours des positions, des attitudes liées à l'expression imagée d'un coup puissant et vertical donné avec la hache tenue les deux mains serrées sur le manche, et pouvant être délivré du taillant, du *mail* ou du *bec*. Mais on voit aussi clairement des éléments traduisant indéniablement les aspects techniques du combat avec l'arme. Le manuscrit français 102, de la BnF nous en montre un des exemples les plus manifestes : au folio 55, Tristan et Brunor s'affrontent à la hache, l'un en gaucher et l'autre en droitier, leurs armes jointes croisées entre la rondelle et le gros bout. Tristan semble même tenter de saisir les deux haches par l'endroit où elles se croisent ; Brunor tient la sienne en pronation double. Le manuscrit français 273, bien que traitant d'histoire ancienne et revêtant ses figures humaines d'armures antiquisantes, représente au folio 253 deux combattants à la hache, celui de gauche (Corvus) dans la posture habituelle d'un *tour de bras* armé, et celui de droite (un gaulois) arrivant la hache en gaucher pour un estoc de la *dague*. C'est presque un cas similaire, mais avec des appuis un peu différents pour le combattant de droite (qui n'est pas en gaucher) qu'on voit au folio 169v du manuscrit français 6465 : contre un ennemi s'apprêtant à délivrer un puissant *tour de bras*, Henri Ier arme quant à lui un estoc de la *dague*. Le Cod. Bodmer 160 de la Fondation Martin Bodmer à Cologny, datant de 1469, comporte un certain nombre d'illustrations figurant des combattants à la hache. Au folio 158v on voit ainsi un homme délivrer un coup du taillant contre un adversaire en gauche, en garde de la *croix* : malgré les haches croisées, le coup porte, le sang coule depuis sous la salade. Au folio 123v, la hache est haussée pour faire descendre un coup puissant : l'adversaire attend, en gaucher en garde de la *croix*. Le Ms. Douce 353 de la Bodleian Library montre un combat en champ clos entre deux hommes en armure, portant hache à rondelle, *mail* à trois pointes, *bec de faucon* et forte *dague* en feuille de laurier. Ils semblent avancer l'un vers l'autre en garde de la *queue*, celle-ci tenue basse, en bons joueurs de hache. Et puis évidemment le manuscrit français 2645 de la BnF, les Chroniques de Jean Froissart qui au folio 164v illustre un siècle après la joute de Bordeaux de 1387 : dans la lice, le combattant de droite qui est en gaucher et tient sa queue haute tourne le dos à son adversaire ; ce dernier, la jambe droite avancée, la hache en garde de la *croix*, ramenée à lui, s'apprête à férer d'estoc de la *dague*. On n'imagine pas comment le personnage de droite a pu se retrouver ainsi sinon après avoir vu son arme repoussée avec force, le faisant

pivoter conformément aux exemples déjà vus ci-dessus. L'artiste a du s'inspirer de choses dont il a lui-même pu être témoin.

4) L'approche corporelle.

Malgré la richesse de cette documentation, plusieurs points sur le combat à la hache restent à compléter, préciser ou commenter grâce aux apports de l'expérimentation gestuelle quant au combat à la grande hache de la fin du Moyen Âge.

Ainsi, on l'aperçoit par la lecture des sources primaires et secondaires, mais on le comprend réellement par l'appropriation physique du geste et de l'objet ensemble : cette hache est une arme de spécialiste. Certes, on peut se contenter d'un usage simple, frappant de grands horions avec le gros bout : mais les possibilités offertes par l'arme sont si vastes, et son escrime est telle, qu'un homme un tant soit peu instruit dans ces savoir-faire est à même de triompher d'un adversaire qui en saurait moins.

La hache est une arme triple, rendue telle par le placement des mains, qui divise l'arme en trois sections à peu près égales en longueur : *gros bout*, *queue* et *demy hache*, et capable d'attaquer comme de couvrir de chacune des trois. Une telle saisie, mais écartées, apporte force dans les couvertes et les attaques, mais également rapidité d'action et de réaction par la puissance de levier ainsi obtenue ; d'autant que le centre de gravité de l'arme, sur les objets conservés que nous avons eu l'occasion de manipuler, se situe juste au-dessus de la main droite. Le pendant est en revanche une allonge inférieure aux autres armes du type⁸⁶² : la hache est à ce niveau inférieure à la hallebarde, à l'épieu ou à l'épée. Mais cet aspect a priori négatif est largement compensé par les possibilités techniques de la hache, et d'autre part parce qu'il fait de l'arme un outil plus qu'adapté pour des situations serrées comme par exemple l'assaut d'une place forte, le combat dans des couloirs ou des hourdages, la presse de la mêlée.

D'autres détails sont à éclaircir sur le combat et l'usage de la hache. Par exemple, que ce soit dans *Le Jeu de la hache*, ou chez les autres maîtres, le *bec* semble servir fort peu de manière offensive directe. On pourrait même s'étonner d'une telle rareté tant cette partie de la

⁸⁶² Du moins si on ne fait pas glisser ses mains sur le manche.

hache semble naturellement faite pour percer l'armure, attestée par la structure même de la hache de Mâcon avec sa pointe aciérée, capable de traverser profondément les défenses métalliques adverses. Or c'est justement là la raison de cette absence : le risque de voir le *bec* s'enfermer dans les plaques de métal rendant l'arme inutile même pendant un bref instant est alors trop grand. Il est moins important lors d'un estoc de *dague* : l'attaque en ligne fait que l'arme est plus facile à retirer comparativement à une attaque selon une trajectoire courbe. C'est d'ailleurs ce pourquoi le *mail*, que ce soit sur des haches type *Le Jeu* ou sur des haches à taillant, ne comporte que de courtes pointes : cette morphologie permet de concentrer l'énergie du coup sur des zones d'impact réduites, mais également de *mordre* dans l'armure, de ne pas y glisser et donc de transmettre l'impact. Et leur taille réduite empêche qu'elles y pénètrent si profondément qu'elles ne puissent en être extraites. De fait, les marteaux à brettes si fréquemment représentés dans l'art semblent faits pour servir contre des adversaires en armure davantage même que les taillants des haches : la meilleure défense de tête ne peut empêcher les effets de ces coups, s'ils ne glissent pas sur la surface du métal mais transmettent toute leur énergie à la cible derrière ; pas nécessairement en provoquant des dommages aux tissus, mais ne serait-ce qu'en engourdissant les membres, déplaçant les corps, perturbant les mouvements, offrant ainsi toute opportunité pour une attaque décisive, vulnérante ou fatale. Non pas que le bec ne soit jamais utilisé directement : les bons joueurs de hache s'en servent à bon escient, tout simplement, dans des instances où la pénétration dont ils sont capables est requise. C'est d'ailleurs à nouveau le sens du « telz coups que bon uous samblera » du *Jeu de la Hache*.

Mais il y a un point plus important encore qui mérite notre attention : celui de la dynamique du combat telle qu'altérée par la présence de l'armure, et qui affecte directement les techniques de combat à la hache. Daniel Jaquet⁸⁶³ a soulevé ces problématiques, alimentant notre réflexion sur le geste martial tel que livré par les sources primaires et secondaires, notamment *Le Jeu de la Hache* et les écrits des chroniqueurs bourguignons⁸⁶⁴. Car l'armure ajoute de la masse aux corps en mouvement, et donc augmente leur inertie. Cette inertie supplémentaire ne ralentit pas l'action ou les coups : elle confère simplement aux parties mobilisées une quantité de mouvement supérieure. Ceci se traduit par des gestes qu'il

⁸⁶³ JAQUET Daniel, in COGNOT Fabrice, *op. cit.*

⁸⁶⁴ Le lecteur pourra se demander pourquoi nous n'avons pas abordé ces questions lors de notre discussion sur l'épée : certes, l'armure y fut plus que mentionnée ; mais notre parti pris de ne pas entrer dans le détail de la description de techniques aussi spécifiques que l'épée en armure en champ clos peut justifier cette impression d'absence. Également, le combat à la hache, par la puissance des coups, des estocs et des mouvements impliqués, intensifie l'importance de ces conséquences qu'amène l'armure.

est encore plus difficile de contrarier : un bras projeté en avant sera plus difficilement ramené en arrière. De même, un corps en mouvement vers l'avant aura tendance à poursuivre ce déplacement, qui sera conjointement plus difficile à contrarier.

Ainsi, deux combattants en armure vont avoir plus de difficulté à inverser leurs déplacements : une fois lancés l'un vers l'autre, leur inertie fera que contrarier directement cette dynamique, que ce soit la sienne propre ou celle de l'adversaire, sera plus difficile.

Parmi les seules options possibles, l'action latérale, l'intervention oblique ne s'opposant pas directement au mouvement entamé figure en bonne place. Car la confrontation directe est vouée à l'insuccès : d'ailleurs, dans *Le Jeu*, la *couverte* de la *croix* contre un *tour de bras* ne vise qu'à ralentir ce dernier⁸⁶⁵ ; l'énergie, le mouvement du coup descendant sont toujours présents, et de fait se trouve exploitée par la suite de l'action où la queue du joueur vient entraîner vers l'avant l'arme adverse. De même, la *couverte* de la *queue*, toute première technique donnée par le traité⁸⁶⁶, fait de même en utilisant le mouvement de l'arme adverse qui ici se trouve non pas opposée, mais détournée.

C'est cette inertie, placée initialement en opposition puis exploitée par une action oblique qui explicite le mouvement du paragraphe 16⁸⁶⁷ : les deux combattants poussent de manière antagoniste, axiale, leurs haches jointes *croix* contre *croix*. Il est nécessaire, pour détourner l'arme adverse tout en créant l'ouverture, de reculer sa hache afin de passer la dague derrière la croix de la hache de l'adversaire. Mais ramener ses bras à soi ne suffirait pas, si tant est qu'ils ne sont pas déjà appuyés sur le tronc, pour affermir la poussée ; s'ils sont en effet tendus en avant, les raccourcir équivaldrait à affaiblir sa résistance à la poussée adverse, et l'on se ferait écraser. Mais le demi pas en arrière suggéré par l'auteur permet de maintenir un semblant de fermeté le temps de créer la distance nécessaire au passage de la *dague*. Puis dans la suite de la pièce, c'est la boutade de la hache vers la droite, associée à la

⁸⁶⁵ Paragraphe 7 : « Item une aultre couuerte de tour de bras. Se uous auez la queue deuant sans, uous bougier ne desmarchier, ruez au deuant de sa hache de la croix de la uostre pour la trouuer en croisee seullement quil puisse soutenir le coup quil ne dessende sur uous. Et Incontinent la croisee faite destournez uostre hache en luy ruant de la queue de bas en hault en fauchant entre sa main et la croix de la sienne grant coup pour la luy faire cheoir hors de sa main. »

⁸⁶⁶ Paragraphe 4 : « Item quant on uous donra de tour de bras droittier a droittier, se uous auez la croix au deuant, uous pouez marchier auant du pie gauche en luy receuant son coup en cueillant de la queue de la hache d'une uenue ferez contre bas pour la luy faire cheoir a terre. »

⁸⁶⁷ « Item se uos haches sont iointes lune croix contre lautre et que il uous boutte pour uous reculer, pouez desmarchier seullement du pie deuant a demy pour retirer uostre hache a uous et incontinent mettre la dague de la uostre entre son becq de faulcon et sa main le plus pres de la croix que pourrez du coste deuers son bras droit en luy bouttant sa hache daultre coste ; en suyuant pouez marchier du pie gauche uers son darriere en le bouttant de demy hache contre ses espaulles et le ruer par terre. »

poursuite du mouvement adverse vers son avant, qui augmente l'efficacité de la poussée de *demy hache* sur les épaules.

Non pas que les actions réellement antagonistes soient complètement bannies du traité : les *demy haches* jointes l'une contre l'autre en constitue un exemple⁸⁶⁸ ; mais l'exploitation de l'inertie adverse en est une des immédiates issues⁸⁶⁹. Elle est également présente lorsque l'adversaire vient le visage devant ; mais en cas d'échec, elle se transforme en action oblique : si la poussée axiale de la queue ne marche pas, alors on la place sur le cou et on tire⁸⁷⁰.

L'estoc de la *queue* en coup d'arrêt au col de l'adversaire exploite à son encontre la propre énergie qu'il amène. Si ce coup n'est pas efficace, s'il continue d'avancer, alors on passe à une action latérale sur le cou, qui ne vient plus contrarier son mouvement mais seulement le dévier. Pour la poussée *demy hache* contre *demy hache*, on utilise cet allant adverse contre lui, en exploitant l'ouverture au dessus de sa *demy hache*.

Enfin, les limitations de mouvement, de visibilité, les contraintes de chaleur induites par l'armure sont à prendre en compte ; mais nous ne nous étendrons pas sur ce sujet : les contemporains de la hache le savaient en effet fort bien, et les choix de Jaques de Lalain en matière d'équipement défensif en explicitent largement les tenants et aboutissants. Évidemment, ils ont été possibles grâce aux circonstances particulières entourant ces combats là.

Mais la compréhension des dynamiques du *Jeu de la Hache* et des sources primaires du combat avec cette arme en armure, et tels qu'affectés par cette dernière, permet d'ouvrir dans un premier temps sur le combat à la hache sans armure, chez Hans Talhoffer par exemple, qui traduit donc des possibilités que le harnois interdit. Des changements de direction plus rapide, des inversions de trajectoire, des oppositions différentes : voilà ce qu'on constate, sans qu'il soit nécessaire d'en développer le détail. Et au-delà, ces escrimes peuvent

⁸⁶⁸ Paragraphe 29 : « Item et se uous uenez croiser uos haches a demy a pousser lung lautre, faites que en croisant uous ayes la croix de la uostre plus hault que la queue et en poussant tournez uostre bec de faulcon uers sa hache pour la tirer a uous en desmarchant de la force de tous uos bras ; seullement acrochies ledict becq de faulcon au millieu de sa hache et sera pour luy faire perdre sa hache. »

⁸⁶⁹ Paragraphe 30 : « Item se il ne chiet ou ne pert sa hache, au mains uendra il ung pas apres uous, a dont remarchies au deuant en luy baillant au uisage de lestocq et puis tournez en uostre garde. »

⁸⁷⁰ Paragraphe 44 : « Item se il uenoit comme dessusdict le uisage deuant uous luy pouez donner dung estocq de la queue au uisage affin quil hausse sa hache, et se il la tient loing de luy uous pouez mettre la queue de la uostre par dessoubz sa demy hache droit encontre son col et le boutter. Et se ne trouuez uostre auantage a boutter, passez ladicte queue par sus sa teste pour le prendre a lautre coste du col a tirer arriere. »

être projetées sur d'autres circonstances d'affrontement à la hache avec ou sans armure, faisant de notre choix de focaliser l'exposition de nos réflexions gestuelles et dynamiques sur l'armure dans *Le Jeu* la base d'une considération plus vaste de l'utilisation de la hache d'armes de la fin du Moyen Âge fournissant d'autres éléments à l'appréhension de cette arme dans sa globalité.

b. La hache de guerre.

1) Les sources secondaires.

La compréhension de l'utilisation des haches des périodes plus anciennes ou des haches à une main se confronte naturellement au manque de sources directes sur le sujet, et témoigne donc d'une certaine pauvreté d'étude, à l'exception peut-être des ouvrages sur l'art de la guerre chez les peuples anglo-saxons. De fait, il ne nous a rien été donné de voir de concluant sur l'usage de la hache entre les XI^e et XIV^e siècles.

Les sources iconographiques ou textuelles n'aident que peu. Dès qu'on remonte dans le temps les images ne représentent, à quelques exceptions près, que des haches suspendues en pleine accélération ou traversant leurs cibles, et invariablement tenues les deux mains proches l'une de l'autre, à la base de la hampe. Les sources textuelles semblent confirmer cet état de fait : la plupart des occurrences de la hache en action sont des descriptions des dommages terribles qu'elle cause, de ses effets dévastateurs sur l'ennemi ou la victime.

Sa supériorité par rapport à l'épée contre des adversaires en armure est même affirmée ; pourtant, celle-ci vient de servir très efficacement⁸⁷¹ :

« Mais quant il veoit que ceulx qui le suivoyent de si pres que retourner lui couvenoit our recevoir blasme, il s'arrestoit en son pas sur l'un d'eulx et donnoit un coup si grant de sa roide espee que cil qui feru en estoit, n'avoit nulle volenté de lui plus suir, et ainsi en chevauchant il en reversa par terre jusques a III durement bleciéz, et s'il eust eu une hache bien aceree en sa main,

⁸⁷¹ La Haye 72 A 25, fol. 217v-218.

il n'eust feru coup qu'il n'eust occis un homme. »⁸⁷²

Dans Lancelot, Chrétien de Troyes⁸⁷³ nous confirme aux vers 1159-1166, avec des effets similaires, l'efficacité de l'arme (1177):

« Et lieve son cop derechief ;
Sel cuide bien parmi le chief,
Jusqu'as danz, de la hache fandre ;
Et cil qui bien s'an sot desfandre
Li tant le chevalier ancontre,
Et cil de la hache l'ancontre
La ou l'espaule au col se joint
Si que l'un de l'autre desjoint. »

Les chansons de geste et autres récits des siècles précédents ne semblent avoir d'autre mention de la hache que comme cet instrument d'un combat brutal aux dégâts monstrueux ; ainsi dans Garin le Lorrain⁸⁷⁴ on a au livre VI, vers 1994-1996 (XII^e siècle) :

« Et Hervis fiert dan Berengier le griz
De la grant hache del vert acier bruni ;
Entre le col et l'espaule l'ovri »

Et ce ne sont que quelques exemples. Cependant, au-delà de cette brutale et cruelle efficacité, on peut également distinguer chez Froissart des signes laissant sous-entendre davantage de subtilité dans la hache. Ainsi, c'est une position de garde que l'on devine ici⁸⁷⁵ :

« Quant messire Godefroy de Harecourt vit ce et que mourir ou estre pris lui couvenoit car il ne pouoit fuir mais plus chier avoit a mourir que estre pris, il prist une hache et se arresta sur son pas pié avant autre pour estre plus fort. Car il estoit boiteux d'une jambe mais grant force avoit en ses bras. La se combati

⁸⁷² Et pourtant, son épée était bonne. Car voici ce qui déclenche cette poursuite : « [Il] mist la main moult appertement a une espee de guerre qu'il portoit a sont costé, forte et roide, et la traist hors du fouriel. Et ainsi que messire Gallehault s'avança qui le cuida prendre et arrester par le frain, messire Regnault ly en cousti celle espee par ens ou cousté par telle maniere qu'il lui persa tout oultre les plattes et lui fist passer oultre a l'autre léz ... »

⁸⁷³ Toujours d'après le DÉCT : Dictionnaire Électronique de Chrétien de Troyes, <http://www.atilf.fr/dect>, LFA/Université d'Ottawa - ATILF/Nancy Université.

⁸⁷⁴ DU MERIL Édélestand, DE FLAGI Jehan, *La mort de Garin le Loherain : poème du XII^e siècle*, Volume 3 de *Romans des douze pairs de France*, Paris : Franck, 1846, 260 pages, p. 95.

⁸⁷⁵ New York M804 fol. 134v, The Online froissart, *op. cit.*.

vailleusement longuement et hardiement et n'osoit nul attendre ses cops. »

L'extrait qui suit semble même plus que suggérer les capacités escrimes à la hache travaillées et appliquées⁸⁷⁶ :

« [il] se mist a piet et empoigna la hache que il avoit a son espaule, et a une main la maintint moult gentement; car Escots de ce mestier faire sont bien usés et coustumiers⁸⁷⁷. Si requist le chevallier anglois de grant volenté, et le chevallier aussi se prinst a deffendre par grant art et vaillance. La tournoierent ils entre euls deux, l'un de la hache et l'autre de l'espee».

De rares exceptions iconographiques viennent de même perturber l'image de la hache brutale et laissent entendre une réalité plus subtile et élaborée : dans le somptueux manuscrit d'Oxford élaboré à Tournai entre 1338 et 1344⁸⁷⁸, on voit ainsi au folio 168 une miniature représentant un combattant armé d'une grande hache à longue hampe, la tenant les mains sensiblement écartées comme s'il cherchait à se protéger de *demy hache* du coup donné par son adversaire maniant épée et bocle.

L'illustration du bas du folio 40 de la *Bible d'Holkham* (BL Add. MS. 47682, 1327-1344) montre un combattant armé d'une hache et d'une bocle, semblant d'ailleurs se servir de cette dernière pour repousser les mains de son adversaire serrées sur le manche d'une hache, dans une sorte de *Schiltsschlach* ou de défense avancée à l'aide de la bocle.

L'hybride homme-dragon du folio 169 du manuscrit Royal 2 B VII de la British Library (Londres, 1310-1320) a lui aussi une bocle : il la tient en avant, la main armée levée au dessus de son épaule, la hache tenue horizontalement vers l'arrière, dans une position rappelant la quatrième garde du *Liber de Arte Dimicatoria*⁸⁷⁹. La combinaison hache-bocle peut étonner, mais elle apparaît de temps en temps sans paraître incongrue : c'est encore un combattant à la hache et bocle qu'on voit sur la scène de la Passion des vitraux de la cathédrale de Strasbourg (après 1331) ; les personnages du folio 201 du ms. 0568 de Tours (ca. 1280) sont quant à eux engagés dans un duel : celui de gauche a une épée, celui de droite

⁸⁷⁶ Berlin rehdiger 3 fol. 350v, The Online froissart, *op. cit.*

⁸⁷⁷ Les chroniqueurs de l'époque nous rapportent l'existence en Ecosse et Irlande de bandes de mercenaires, nommés *gallowglass* (irlandais : *gallóglaiigh*), descendants des mariages entre gaëls et nordiques, et dont l'arme de prédilection était une hache et qui furent notamment le sujet d'une célèbre gravure d'Albrecht Dürer conservée au Kupferstichkabinett de Berlin.

⁸⁷⁸ Oxford Bodleian Library Ms. 264, pt. I, fol. 168.

⁸⁷⁹ CINATO Franck & SURPRENANT André, *op. cit.*

une hache posée sur son épaule (il est gaucher), tous deux ont des bocles.

Bien que plus tardif, mais en même temps archaïque par certains points, c'est un combattant avec heaume, hache danoise et bocle (fendue d'un coup d'épée, d'ailleurs) qui est visible au folio 145 du *Flateyrbók* islandais⁸⁸⁰ ().

Ce dernier exemple nous offre la plus opportune des transitions, ouvrant notre chemin vers les possibilités de l'utilisation de la hache dans la direction des sources textuelles en provenance d'Europe du Nord. Certes, nous avons déjà mentionné leurs limites et les précautions à prendre avec ces sources, en particulier lors de notre exploration du combat à la lance. Le combat à la hache ne fait pas exception, d'autant que le Nord connaît des formes de haches que n'a pas le Sud. Mais le relatif retard qu'on constate dans l'équipement militaire, associé également au décalage temporel entre le temps des récits et le temps de leur mise par écrit peut contribuer à alimenter nos réflexions.

Se basant sur les sagas islandaises, William R. Short⁸⁸¹ propose cependant quelques pistes intéressantes ; nous allons surtout nous appuyer sur les travaux qu'il a menés de compilation des sources nordiques pour exploiter celles-ci en tant qu'apports secondaires sur la hache des XI^e-XIII^e siècles, avec les précautions de rigueur.

Et une des premières choses remarquables dans ces textes est l'efficacité de l'arme contre les boucliers ; parmi les *kenningar* de la poésie scaldique pour désigner la hache on trouve, avec divers degrés de complication : « *golkn hlífa* » (« monstres des boucliers »⁸⁸²), « *Norn skjaldar* » (la *Norne* du bouclier⁸⁸³), « *rýgjar rógskýja* » (« femme-troll des nuages-du-combat »⁸⁸⁴), « *gífrs gunntjalds* » (« épouse-troll de la tente de bataille »⁸⁸⁵), « *nausta blakks hlémána gífrs* » (« femme-troll de la lune protectrice du cheval des hangars (à bateaux) »⁸⁸⁶). Mais la hache en action contre le bouclier est également décrite dans les textes narratifs. Ainsi dans la *Brennu-Njáls saga*, on a au chapitre 145 :

⁸⁸⁰ Ámi Magnússon Institute for Icelandic Studies GkS 1005 fól., 1387-1394

⁸⁸¹ SHORT William R., *op. cit.*

⁸⁸² Hallfreðr vandræðaskáld, *Erfidrápa Óláfs Tryggvasonar*. Cette référence et celles qui suivent ont bénéficié des apports du site Skaldic Poetry of the Scandinavian Middle Ages : <http://abdn.ac.uk/skaldic/db.php> [consulté le 12 septembre 2012].

⁸⁸³ *Óláfs drápa Tryggvasonar*.

⁸⁸⁴ Arnórr jarlaskáld Þórðarson, *Magnússdrápa*.

⁸⁸⁵ Gamli kanóki, *Harmsól*.

⁸⁸⁶ Þórðr Særeksson (Sjáreksson), *Þórálfs drápa Skólmssonar*.

« Thorgeir se trouva en face de Thorvald, fils de Thrumketil. Il leva sur lui sa hache Rimmugygi, la hache de Skarphjedin. Thorvald se couvrit de son bouclier. Thorgeir frappa sur le bouclier, et le fendit en deux, mais la pointe du devant entra dans la poitrine de Thorvald et s'y enfonça. Thorvald tomba sur le coup, et il était mort »⁸⁸⁷

On remarque donc outre l'efficacité contre le bouclier et le nom terrifiant donné à l'arme l'intérêt de la pointe du haut de la hache, c'est-à-dire de la corne supérieure, capable d'atteindre l'adversaire derrière le bouclier. On voit une chose similaire se produire déjà au chapitre 128 :

« Hroald fils d'Össur, courut à Skarphjedin et pointa sa lance sur lui. Skarphjedin, d'un coup de sa hache, sépara le fer de la hampe. Puis il leva sa hache une seconde fois. Elle entra dans le bouclier et le brisa en morceaux, pendant que le coin frappait Hroald au visage. Il tomba à la renverse, et mourut sur le coup. »

On perçoit comment une telle chose peut être rendue possible par la conformation du tranchant des haches : légèrement incliné en diagonale sur nombres d'armes, la corne du haut est plus avancée, plus à même de toucher une cible même derrière un bouclier. Et on voit là un autre intérêt de la hache : sectionner les hampes des armes adverses . Ainsi dans le même texte, au chapitre 45 :

« Hroald fils d'Össur, courut à Skarphjedin et pointa sa lance sur lui. Skarphjedin, d'un coup de sa hache, sépara le fer de la hampe. Puis il leva sa hache une seconde fois. Elle entra dans le bouclier et le brisa en morceaux, pendant que le coin frappait Hroald au visage. Il tomba à la renverse, et mourut sur le coup. »

Ou au chapitre 39, contre une hache ; notons que Brynjolf se bat à la hache à deux mains à cheval :

« Brynjolf courut sur Thord et lui porta un coup de sa hache. Thord leva la sienne en même temps et fendit le manche en deux entre les mains de

⁸⁸⁷ DARESTE DE LA CHAVANNE Rodolphe (trad.), *La Saga de Njall*, Paris : Leroux, 1896, 358 pages.

Brynjolf »

Un coup d'estoc avec la corne supérieure est également mentionné dans le *Grænlandinga þáttur*, au chapitre 5 :

« Puis Thord, frère lait d'Einar, se précipita sur Kolbein et voulait le tuer, mais Kolbein se retourna contre lui et le poignarda de la corne de la hache à la gorge, et déjà il était mort. »

Il semble également possible de parer un coup à l'aide de sa hache. On a dans la *Fóstbræðra saga* au chapitre 24, encore que la manoeuvre ne soit pas entièrement couronnée de succès :

« Ljot prit une lance dans sa main [...] et reconnut Thormod et le frappe en son milieu. Thormod dévia le coup de sa hache vers le bas mais la lance l'atteint au dessous du genou, et ce fut une vilaine blessure. »

Le choix de combattre sans bouclier et à la hache seule peut appuyer la possibilité de se défendre avec elle. On a au chapitre 24 de cette même saga, dans une version donnée par le *Flateyjarbók* :

« Le roi lui demanda : « pourquoi n'es-tu pas vêtu pour la bataille comme les autres et portes-tu son bouclier dans le dos ? » Thormod répondit : « ils découvriront aujourd'hui que ma hache est à la fois mon bouclier et mon armure » ».

La hache est une arme redoutable de multiples façons, et est efficace même en dépit des armures adverses ; la *Hávarðar saga Ísfirðing* nous en donne un exemple au chapitre 14 :

« Ils avaient des haches à main, petites mais affûtées. Ils se tirent là et attendirent que Ljot s'approchât de l'abri. Il se dépêcha dans leur direction. Ljot avait une hache à bois à la main. Il continua son chemin et prétendit ne pas voir les jeunes hommes. Et alors qu'il leur passait devant, Thorstein frappa Ljot à l'épaule. La hache ne mordit pas, mais le coup était si fort que l'épaule se déboîta. »

Les lignes qui suivent montrent en revanche un des désavantages de la hache, qui

expose la main :

« Quand Ljot vit qu'ils avaient l'intention de s'en prendre à lui, il se retourna rapidement et leva sa hache, pour frapper Thorstein de sa hache. Et juste comme il levait sa hache, Grim se précipita sur lui et coupa sa main au dessus du poignet. Mai et hache tombèrent au sol. »

Le manche est également une zone qu'on peut exploiter contre un combattant armé d'une hache. L'armement d'un coup peut offrir des ouvertures à l'adversaire, qu'un homme habile et courageux peut tourner à son avantage. Dans la *Grettis saga*, au chapitre 16 on voit :

« Skeggi prit sa hache et frappa Grettir. Voyant ceci, Grettir saisit la hampe de la hache de sa main gauche, au dessus de là où Skeggi la tenait, et la lui fit lâcher en un instant. Grettir le frappa de cette même hache de sorte qu'il lui traversa le cerveau. »

Dans la *Bjarnar saga Hítðælakappa*, on voit de même au chapitre 19 un homme désarmé mais faisant preuve d'un certain sens du combat triompher d'un adversaire armé d'une hache :

« Il vit que Thorstein était pâle, et supposa qu'il était venu avec des intentions criminelles, et se retira un peu pour lui laisser une opportunité. Thorstein révéla rapidement ce qu'il avait à l'esprit. Il leva sa hache avec l'intention d'en frapper la tête de Bjorn, mais Bjorn courut sous le coup, car c'était juste ce à quoi il s'était attendu, et saisit Thorstein à la taille et le souleva contre son torse. Il lâcha et laissa tomber la hache. Puis Bjorn le jeta au sol, et peu doucement, de sorte qu'il restait peu de plus à faire, et prit sa gorge et l'étrangla jusqu'à ce qu'il meure, car il n'avait pas d'arme avec lui. »

Le chroniqueur Wace dans son *Roman de Rou* offre un passage cité par de nombreux auteurs révélant une des principales faiblesses de la hache tenue à deux mains (confirmant, si besoin était, l'existence de cette pratique chez les Anglais), qui a malheureusement pu affirmer, confirmer et justifier pour certains l'image d'une hache techniquement et escrimalement limitée :

« Od tels armes se combateient.

Hoem ki od hache volt ferir
Od ses dous mains l'estoet tenir,
Ne poet entendre a sei covrir,
S'il velt ferir de grant aïr;
Bien ferir e covrir ensemble
Ne poet l'en faire, ço me semble. »

Ainsi la hache dans ses formes anciennes, avant qu'elle ne devienne la grande arme chevaleresque de la fin du Moyen Âge, est présente dans les sources secondaires et semble dévoiler des subtilités d'utilisation qui lui sont propres. On y perçoit même l'adaptation de l'objet aux circonstances de son emploi, tout autant qu'on y entrevoit en retour l'adéquation des mouvements à l'arme elle-même. Il semble y avoir bien plus dans la hache que ce qu'on voudrait se limiter à voir : la brutalité, la létalité de l'arme est bien là, et amplement méritée, mais elle existe de concert avec des aspects beaucoup plus fins.

2) L'approche corporelle.

Certes, les indices précédemment livrés sont ténus : ils nous renseignent sur le caractère efficace, direct de la hache, sur la brutalité de son utilisation, mais laissent entendre qu'au-delà de cet emploi implicite représenté abondamment dans l'iconographie il puisse exister une plus grande profondeur de possibilités techniques associées à l'arme, rendu discrète par cette mise en avant du rôle simpliste de la hache. Malheureusement, le silence des sources secondaires et primaires quand à l'usage pragmatique de l'arme en situation de combat hormis les exemples donnés oblige à la plus grande prudence quant à l'interprétation et la construction d'hypothèses ; les informations glanées dans les sources secondaires peuvent néanmoins, combinées aux apports des objets eux-mêmes, proposer des points de départ pour l'exploration des combats à la hache.

Car l'arme elle-même nous renseigne sur son usage. Pour l'arme à une main, la hache de Châlon nous donne l'exemple d'un objet léger qui pourtant possède un emmanchement adapté à des contraintes sévères du fait de sa morphologie répartissant forces et tension des impacts transmis à la hampe sur une surface étendue de celle-ci. Un tel emmanchement est le pendant de son tranchant aux dimensions relativement étendues (par rapport aux proportions

générales de l'objet) : si le coup porte avec une portion située par exemple près de la corne de l'arme, la résultante sur la hampe, par effet de levier, est d'autant plus grande.

Dans la compréhension des mouvements et des dynamiques autour de ce fer, une inconnue majeure est la taille du manche. L'iconographie renseigne peu à ce sujet tant la stylisation des corps et des armes est de mise pour les périodes d'utilisation des armes de ce type. De rares exemplaires anciens de haches encore avec emmanchement sont connues, cependant, bien que ne correspondant pas spécifiquement à notre champ chronologique. Ainsi la hache datant du début de notre ère découverte au Danemark dans les tourbières du lac Mossø, dans le Jutland oriental a une longueur hors tout de 75 cm environ ; les haches de la fin du XV^e ou du début du XVI^e siècle montrent quant à elles des longueurs proches dépassant fréquemment les 60 cm, mais généralement inférieures à 80 cm⁸⁸⁸. Évidemment, leur construction impliquant de longues languettes de métal fait qu'elles ont des propriétés dynamiques quelque peu différentes ; mais dans l'idée des dimensions, de l'allonge, de la portée de l'arme, on remarque ici une certaine constance, qui nous laisse imaginer ce que pouvait être la longueur de la hampe de la hache de Châlon. Or, même si on considère que le fer a perdu énormément de matière, pourvu d'un manche de ces dimensions, l'arme demeure d'une légèreté qui pourrait être inattendue. Mais son efficacité n'en est pas diminuée pour autant : le centre de masse demeure à l'avant de l'arme sans pour autant être au niveau du fer, conférant à ses coups l'inertie et l'énergie nécessaire. Le centre de rotation se trouve en revanche lui aussi bien avancé, et cette position résulte en une plus grande facilité, depuis une position haute, d'exploiter divers angles d'attaque.

Car la posture la plus naturelle avec la hache à une main est de la tenir haute, d'une part pour profiter de la gravité lors du lancer du coup ou des autres actions entreprises avec l'arme, d'autre part pour faire jouer le poids du corps à l'impact. Les rares positions repérées dans l'iconographie semblent aller dans le sens de cette proposition, montrant même le fer de la hache tenu relativement en arrière de la tête du combattant. Cependant, comme le centre de rotation est situé à la tête de l'arme, le bras armé peut se déplacer avec une certaine latitude sans que la tête et la hache ne quitte cette position haute, la faisant se tourner vers la gauche ou la droite avec une rapidité surprenante. Ainsi, selon la localisation de la main au moment du départ du coup, l'arme décrira un arc de cercle placé sur son plan principal qui pourra donc arriver depuis le côté qu'aura choisi le combattant. Ou en d'autres termes : depuis cette

⁸⁸⁸ Par exemple la hache A 387 du Rüstammer de Vienne fait 76,5 cm ; les autres modèles de la même collection (A 298, A 299) sont légèrement plus petites.

position haute, l'arme peut très aisément être préparée pour une frappe arrivant d'un côté ou de l'autre de l'adversaire, selon la cible choisie. Une autre posture possible, surtout quand le bouclier est présent, est de tenir l'arme tête haute mais la main en arrière de soi, sur la droite. Les coups peuvent alors être descendants, ou latéraux ; tous impliquent un mouvement de la main pouvant exposer le bras à une action de contre.

Et une fois le coup lancé, les changements de trajectoire sont peu envisageables. Les textes comme les images ne font pas mention de coups montants avec la hache, à juste raison. A l'exception peut-être d'un coup de revers asséné en montant, les armes à centre de gravité avancé ne sont pas réellement adaptées à ce genre de frappes ; et encore souffrent elles alors des mêmes problèmes d'alignement des tranchants et de la main avec la cible que peuvent présenter les épées. Mais contrairement à ces dernières, les inversions possibles avec les épées à centre de rotation médian ne sont pas faisables avec la hache ; de fait, ils n'auraient que peu de sens étant donnée la morphologie même de l'arme.

Évidemment, la présence d'un marteau ou d'une pointe sur la nuque de la hache implique que leur usage était possible. Et rien n'est plus aisé que de tourner son arme dans la paume pour aligner la partie vulnérante choisie avec la cible visée.

L'usage de la hache à deux mains relève quant à elle de points parfois similaires, parfois dissemblables. La hampe plus grande lui offre une allonge supérieure, du moins lorsque la hache n'est pas utilisée selon les principes des sources techniques de combat de la fin de la période médiévale – nous traiterons de cet usage d'ici quelques lignes. Car frapper à deux mains avec la hache est un geste à la réalisation découlant d'une combinaison de mouvements : le coup est lancé en profitant du levier offert par la position écartée des mains sur le manche ; puis lors du trajet de l'arme la main avant est rapprochée de la main arrière : on gagne ainsi en allonge mais également en force. Plus les deux mains se rapprochent vite au cours du trajet, plus le coup est puissant, le fer gagnant en vitesse tangentielle par l'augmentation du rayon de l'arc de cercle. Le déplacement du poids du corps accompagne le mouvement, au gmente encore la puissance du coup. Peu d'illustrations d'époque représentent les mains écartées sur la hampe, cependant : mais celles qui le font interdisent toute ambiguïté – celles qui ne le font pas insistent au contraire sur la formidable puissance de l'attaque, mettant en avant la violence du combat, l'absolu de l'engagement.

Avec les haches à longue hampe, les changements de saisie entre droitier et gaucher

sont implicites, et semblent d'ailleurs confirmés par l'iconographie. Ils permettent de modifier les ouvertures et les menaces proposées à l'adversaire

Nous avons vu il y a quelques lignes l'efficacité de la hache contre le bouclier. Il est vrai que le tranchant de la hache, par ses épaisseurs plus grandes, inflige davantage de dommages à la structure composite de ce dernier, écartant les matériaux, imposant des contraintes diverses à la matière. Et nous avons vu également comment la corne supérieure de la hache pouvait être mise à contribution que ce soit directement, ou indirectement. Certains auteurs⁸⁸⁹ ont pu en outre émettre l'idée que les haches « à barbe » permettaient des actions d'accrochage du bord du bouclier, après un blocage ou une feinte, pour créer une ouverture et procéder à un coup de bouclier en retour, aux effets potentiellement dévastateurs. Mais il est à signaler que ces modèles apparaissent rarement dans l'iconographie de l'Europe non-septentrionale : le tranchant convexe et le fer para-symétrique existent aux époques du bouclier rond, et se développent même au cours des siècles qui suivent, semblant réduire les possibilités d'emploi d'une telle manœuvre. D'ailleurs, l'évolution même du bouclier ne la permet plus réellement, puisqu'il se rapproche du corps. Est-ce là ce qui contribue au développement de ces fers sans barbe, à tranchant de plus en plus concave ? Car on constate également que la corne supérieure se fait de plus en plus présente, à même d'être employée d'une façon similaire au tour présenté ci-dessus après avoir été bloquée par l'écu. Peut-être ce même souci de donner à la hache une capacité offensive axiale exploitable par exemple après une mise en échec a contribué à l'apparition des pointes et autres dagues dessus visibles parfois sur les haches à une main de la fin du Moyen Âge.

4. La hache : perspectives et conclusions.

La hache...derrière ce terme simple se cachent donc, longtemps dissimulées par la nature même de l'arme, les complexités de l'évolution de ses formes, les spécificités de ses escrimes, les particularités de ses méthodes de fabrication, que nous nous sommes attachés sinon à décrire, du moins à esquisser.

Les transformations de ses morphologies n'avaient pas réellement échappé à nos prédécesseurs, mais n'avaient que peu fait l'objet de mentions ou de descriptions assemblées ;

⁸⁸⁹ Par exemple SHORT William R., *op. cit.*.

mais la hache restait globalement méconnue. Pourtant l'iconographie, toute particulière qu'elle soit, nous les montre qui d'ailleurs prennent place sur divers aspects de l'arme. Les systèmes d'emmanchement caractéristiques du début de notre cadre chronologique, témoignant d'une raison d'être cohérente associée à un procédé de fabrication raisonné et complexe, cèdent le pas à des autres types qui eux-mêmes correspondent à d'autres méthodes, si ce n'est d'autres usages.

Les tranchants s'arrondissent ; la présence quasi invariable d'une démarcation entre le tranchant et les joues que ce soit par des lignes ou des variations de couleur semble d'ailleurs attester d'un traitement lié à l'élaboration de l'arme : on peut ainsi comprendre que le fer était bleui ou bruni, ou simplement qu'il conservait les traces du traitement thermique qu'il a reçu, alors que le tranchant était quant à lui blanchi...donnant à la hache un aspect non moins spécifique que celui de l'épée pour ces mêmes périodes. Ou peut-être cette démarcation atteste-t-elle d'un tranchant rapporté ? Car s'il est un épithète fréquent dans les mentions anciennes de l'arme, c'est bien le suivant :

« Funt faire escuz, lances, espées,
Haches danesches acérées »⁸⁹⁰

L'emploi d'acier dans les outils de fer sous la forme d'inserts ou de pièces rapportées n'est pas qu'exclusif à l'armement : l'acier est cher, et ses propriétés sont connues. Elles sont exploitées à bon escient en ne plaçant les inserts aciérés qu'aux endroits où elles peuvent réellement servir⁸⁹¹. Un tel procédé ne serait donc pas étonnant pour les haches, même s'il n'est pas certain que c'est précisément ce que les artistes ont voulu représenter.

Les profils des fers s'allongent, de même que les hampes ; ou bien celles-ci restent courtes et donnent des armes distinctes. Et en fin de période apparaît une arme ayant ses caractéristiques propres, n'ayant même avec la hache d'autrefois que des liens génétiques certes indéniablement présents, mais rendus ténus par les particularismes d'un usage qui transparaît dans les formes. Et pourtant, ces dernières étaient bien, pour leurs contemporains, des haches.

⁸⁹⁰ SAINTE-MAURE Benoît de, *Chronique des ducs de Normandie*, in MICHEL Francisque, Collection de documents inédits sur l'histoire de France publiés par ordre du roi et par les soins du ministre de l'instruction publique, vol. 1, Paris : Imprimerie royale, 1836, 608 pages.

⁸⁹¹ Voir par exemple pour les pointerolles de mineur BENOIT P., FLUZIN P., BERANGER G., GUILLOT I., BERTIN F., «La pointerolle, outil des mineurs au XVI^e siècle», *op. cit.*, p. 509–524.

C'est donc qu'il doit y avoir un lien particulier, un rapport spécifique entre ces armes et leurs utilisateurs. La présence dans les images où on voit même parfois les ornements portés par les objets, le traitement dans les textes, mais plus encore la nature des matériaux et de leur assemblage, la complexité des gestes de fabrication, et pour ces formes où elle sont connues la subtilité et la richesse des escrimes semblent indiquer qu'il existe pour la hache également des notions témoignant que la hache pouvait être au cours de ce Moyen Âge davantage que l'arme simple, davantage que l'outil primitif du combat, davantage que le fer emmanché.

Et de fait, c'est bien lors de cette période médiévale que la hache trouve la valeur immatérielle qu'on regrettait de ne pas lui connaître dans les cultures européennes plus anciennes, toutefois avec des expressions bien spécifiques. La chose commence d'ailleurs avec la hache danoise, dont nous avons brièvement évoqué les aspects physiques. Mais qu'est-ce qui les caractérise. Qu'est-ce qui donne à ces haches danoises cette valeur, ce poids intrinsèque qui font qu'elles sont si souvent citées ? Ce ne peut être une question d'origine : la hache danoise est utilisée par tous, et fabriquée par tous. La *Lettre de Jean Pierre Sarrasins, chambellan du roi de France, à Nicolas Arrode, sur la première croisade de Saint Louis*⁸⁹² nous donne :

« li Sarrasins les suioient de si près occitant et abatant de haches danoises, de maches de lances et despées... »

Et Joinville lui-même nous parle de la hache du « Vieux de la Montagne », Muhammad III, maître d'Alamût, leader des ismaéliens nizârites :

« Quant li Vieus chevauchoit, il avoit un crieur devant li qui portoit une hache danoise à lonc manche couvert tout d'argent, atout plein de couteaus ferus ou manche. »⁸⁹³

Est-ce alors une question de morphologie ? Pour ce qui est du fer, la grande hache des IX^e-XII^e siècles propre à l'Europe du nord se distingue tant dans l'iconographie que dans le

⁸⁹² SARRASIN Jean , Lettre de Jean Pierre Sarrasins à Nicolas Arrode, in MICHAUD Joseph-François, POUJOULAT Jean-Joseph-François (ed.) *Nouvelle collection des mémoires pour servir à l'histoire de France depuis le XIII^e siècle jusqu'à la fin du XVIII^e siècle*, Paris : Ed. du commentaire analytique du Code civil, 1836, 637 pages, p.373.

⁸⁹³ SARRASIN Jean , Lettre de Jean Pierre Sarrasins à Nicolas Arrode, in MICHAUD Joseph-François, POUJOULAT Jean-Joseph-François (ed.), *op. cit.*, p.268.

matériel conservé par des tranchants à faible convexité et des emmanchements à épanchements latéraux triangulaires. Or il semblerait que l'Europe non-scandinave (l'Angleterre étant une exception) ait préféré les modes d'emmanchement à épanchement antéro-postérieurs, qui y apparaissent dès les VI^e-VIII^e siècles...Et pourtant la hache danoise figure en bonne place dans la panoplie visible dans les sources textuelles, bien que les images montrent en outre des tranchants à la convexité marquée. Ce ne peut donc être lié à la forme du fer. Joinville nous donne en effet :

« Et lorz me seignai et m'agenoillai au pié de l'un d'eulz, tenoit une hache danoise à charpentier. »

Or nous l'avons vu, la hache-outil est bien différente, par la morphologie de sa tête, de la hache de guerre.

A moins que la hache danoise soit une question de longueur de manche : Guy de Ponthieu, sur la *Tapisserie de Bayeux*, porte une hache lui arrivant à hauteur d'épaule ; et outre les *huscarls* anglais sur cette même tapisserie, on la voit également dans la main d'un guerrier nu sur une plaque d'ivoire byzantine conservée au Schnütgen Museum de Cologne (n° inv. B-6), qui fait la taille de l'homme⁸⁹⁴.

Saint Olaf, sur la crosse d'ivoire de la fin du XIV^e siècle conservé au Victoria and Albert Museum, porte lui aussi une arme presque aussi grande que lui (n° inv. A.1-2002). Et c'est peut-être là également qu'il faut voir un lien avec la valeur accordée à l'arme, une des formes de l'expression de cette aura qui l'entoure. Car le 29 Juillet 1030, Ólafr Haraldsson est tué à la bataille de Stiklestad alors que, profitant de la mort du dernier jarl de Lade Hákon Eiríksson, il marche depuis la Suède pour tenter à nouveau de christianiser le Trøndelag. Il y rencontre une armée supérieure en nombre, principalement composée de paysans, et y trouve la mort. Selon Snorri Strurluson dans la *Ólafs saga helga*⁸⁹⁵ le roi était armé d'une lance et d'une épée (nommée Hneiter) ; le coup fatal a été donné au ventre à la lance, mais ce sont trois blessures, dont la première au genou à la hache, qui causèrent la mort du roi⁸⁹⁶. Or ce

⁸⁹⁴ BEATSON Peter, *A warrior with a 'Danish axe' in a Byzantine ivory panel*, in *Gouden Hoorn: Tijdschrift over Byzantium / Golden Horn: Journal of Byzantium*, vol. 8, 2000.

<http://www.isidore-of-seville.com/goudenhoorn/81beatson.html> [consulté le 26 novembre 2012]

⁸⁹⁵ STURLUSON Snorri, *La saga de Saint Olaf*, traduite et présentée par Régis Boyer, Paris : Payot, 1983, 316 pages.

⁸⁹⁶ La seconde fut celle de la lance au ventre, la troisième de l'épée au cou. On peut y voir une gradation symbolique.

dernier fut canonisé l'année suivante par l'archevêque Grimkell, son corps ayant été découvert intact lors de son exhumation et de son transfert à Nidaros, et plusieurs miracles lui ayant été attribués ; et la hache devint l'instrument de son martyre. Était-ce parce qu'elle bénéficiait déjà d'une aura spéciale ? Ou cet acte a-t-il contribué à affirmer son statut ? Toujours est-il que le Saint, proclamé en outre « Rex Perpetuus Norvegiae » au cours du XIII^e siècle, est représenté depuis lors tenant une hache à long manche. En 1280, Eric Magnusson ajouta une hache dans les pattes du lion des armes de Norvège⁸⁹⁷. Ainsi l'arme outre la réputation qu'elle a déjà de redoutable efficacité témoigne également de considérations dépassant le seul cadre matériel : la hache danoise existe aussi bien en tant qu'outil de guerre, sur un plan matériel, que dans l'imaginaire spécifique ou collectif du Moyen Âge, à divers degrés d'expression et sans pour autant que ces deux aspects soient séparés, bien au contraire. L'arme est empreinte d'une valeur manifeste, dont les racines sont indéniablement guerrières mais qui sait transcender les limites confinées du simple ustensile.

Un autre cas de hache témoignant de considérations plus vastes que les purs aspects matériels est, non sans surprise, celle qui apparaît au XIV^e-XV^e siècles, et dont nous avons déjà tant parlé : la grande hache.

C'est qu'il y a encore à dire sur cette arme, complexe à de multiples niveaux. Nous avons évoqué les éléments liés à ses morphologies, à son utilisation : comment la hampe et la tête évoluent et se combinent pour donner un schéma stable aux formes pourtant multiples, comment ses escrimes s'affirment, s'adaptent, se spécialisent et se développent. Or ces phénomènes ne constituent qu'une partie de la cause – et des effets – de l'existence de cette arme au premier plan de la panoplie de ces époques, voire même d'un univers médiéval dépassant la seule limite des questions purement militaires.

Car si la hache prend une telle prééminence c'est qu'elle a bénéficié d'un ensemble de facteurs relevant également, grandement, de considérations intangibles et pourtant manifestes. La hache a toujours été une « arme de guerrier », elle a toujours figuré, et ce bien moins discrètement que ce qu'on aurait voulu croire, dans les représentations ou les descriptions du combat de l'époque médiévale. Et, Christiane Raynaud l'a bien vu, elle bénéficie d'une

⁸⁹⁷ L'*Armorial* de Segoing nous dit par exemple : « Les *Haches sans manches*, se nomment par aucun *Dolloüeres*, & celles qui ont le manche courbé en rond *Haches Danoises*. » SEGOING C., *Mercurie armorial enseignant les principes et elemens du blazon des armoiries, selon l'ordre et les termes qui se practiquent en cette science*, Paris : Aubouyn, 1652, 206 pages, p. 189. Encore qu'à l'époque de sa rédaction, les haches utilisées par les troupes scandinaves aient effectivement un manche courbe.

considération toute particulière : c'est, pour reprendre ses termes, « l'arme de la guerre à outrance ». Plus encore, lorsqu'un leader, un chef, une figure emblématique la saisit, elle est le signe d'une volonté d'engagement total, elle est le symbole de la détermination résolue, implacable, affirmée, du commandant. Froissart ne l'ignore pas ; nous avons mentionné l'exemple de Godefroy de Harecourt, prenant une hache pour combattre dos au mur. Mais il cite également⁸⁹⁸ :

« Le contes James de Douglas, qui estoit de grant volenté et de haulte emprinse, senti que ses gens reculoient. Adont, pour recouvrer terre et pour monstrier vaillance de chevalier, il prist une hache a deux mains et se bouta ens es plus drus, et fist voye devant luy et ouvry la presse, car il n'y avoit si bien armé de bachinet ni de platte qu'il ne le ressoingnast pour les horions que il donnoit et qu'il tappoit. »

Malheureusement pour James Douglas, il y trouva la mort, à Otterburn (1388). Mais Froissart place ces mots dans la bouche du roi de Portugal avant la bataille d'Aljubarotta (1385), affirmant le symbole de fermeté incarné par la hache⁸⁹⁹ :

« Et pensés a ce que vous m'avés fait roy; si en devés estre plus hardis et courageux, et soiés tous certains que tant que ceste hache me durera en la main, je me combateray, et s'elle me faut ou rompt, j'en recouvreray une autre, et monstreyeray que, a mon pouoir, je veuil deffendre et garder la couronne de Portingal pour moy, et le droit que je y ay par la droite sucession de monseigneur mon frere. »

Le monarque joint le geste à la parole, la hache tient ses promesses⁹⁰⁰ :

« La descendi le roy de Portingal a piet et print sa hache, puis s'en vint sur le pas et la fist merveilles d'armes, et en abaty trois ou quatre des plus notables, et tant fist ce soir d'armes que tous le ressoingnoient, et ne laissoit approchier ses gens par leurs ennemis, et aussi n'y ousoient approchier pour la doubte des grans horions que le roy leur donnoit et partoît a tous lés. »

⁸⁹⁸ Paris ms. fr. 2650, The Online froissart, *op. cit.*.

⁸⁹⁹ Berlin Rehdiger 3, fol 59, The Online froissart, *op. cit.*.

⁹⁰⁰ *Ibid.* fol 65.

Mais avant même ces exemples, s'il y a bien une occasion où la hache s'est vue associée au combat acharné, désespéré, poussé jusque dans ses dernières limites, c'est à Maupertuis en 1356. Or le roi de France y combat avec une hache⁹⁰¹ :

« Ne on ne puet pas dire que le roy Jehan de France s'effreast oncques pour chose qu'il veist ne oyst dire, ne feist semblant de partir, mais fut tousjours bon chevalier et bien combatant. Et ne monstra pas semblant de fuir quant il dist a ses hommes: « A pié, a pié!» et fist descendre tous ceulx qui a cheval estoient, et il mesmes se mist a pié devant tous, une hache de guerre en ses mains, et fist passer sa banniere ou nom de Dieu et de saint Denis que monseigneur Geffroy de Chargny portoit. »

« La fist le roy Jehan maints beaulx coups de sa main, et tenoit une hache dont trop bien se deffendoit et combatoit. »

Dans les mains du roi de France, la hache porteuse de ces valeurs les voit sublimes par les mains du monarque, par l'escrime habile et redoutable avec laquelle il la manie, par son statut d'arme du dernier combat. Et, chose importante, son fils Philippe est à ses côtés.

A la bataille d'Auray en 1364, Olivier de Clisson et John Chandons combattent tous deux à la hache⁹⁰² :

« Entre les autres messire Olivier de Cliçon y fist merveilles d'armes de son corps et tenoit une hache dont il ouvroit les presses et ne l'osoit nul approuchier [...] Messire Jehan Chandos donnoit les horions si grans droit hache qu'il tenoit que nul ne l'osoit approuchier car il estoit fort et bien forme de tous membres. »

Mais d'autres grands combattants d'alors choisissent également la hache : Du Guesclin, entre autres, même si *a priori* c'est une hache-outil qu'il manie. L'emploi de la hache par les combattants de ces premières phases de la Guerre de Cent Ans, son retour sur le devant de la scène militaire pour ainsi dire, a été remarqué par Christiane Raynaud. Mais l'exemple ainsi donné par ces grands capitaines, ces rois, ces héros, est certainement à l'origine de la considération nouvelle qu'affiche la génération suivante, celle de Philippe Ier

⁹⁰¹ Besançon 864, fol. 174v & 176v.

⁹⁰² New York M804, fol. 182v.

de Bourgogne, mais également celles d'après, pour l'arme ainsi revêtue d'une aura glorieuse qui jaillit bien au-delà des limites des seuls champs de bataille et trouve sa place, avec le bon gré des contemporains, dans le légendaire. L'exaltation des aïeux⁹⁰³, de leurs exploits hache en main, donne à l'arme cette place toute particulière.

Car l'iconographie du XV^e siècle va encore au-delà et représente la hache, souvent dans sa forme de « hache à faire armes », dans les mains de figures historiques ou mythologiques telles que Priam de Troie, Thésée, Alexandre le Grand (qui dans l'*Armorial Le Breton* se voit attribuer comme armes un lion de gueules sur fond d'or, tenant un hache à *taillant, dague et mail*), Mars, mais également de Henri Ier de France, ou de Godefroy de Bouillon, Arthur et les Neuf Preux ; l'arrivée de la hache – de cette forme de hache, surtout, et ses diverses déclinaisons – dans la panoplie associée à ces neufs personnages confirme s'il était besoin son statut d'arme chevaleresque de tout premier plan.

Et la matérialité de l'arme reflète le mythe chevaleresque : le statut est bien visible dans les objets, souvent richement décorés, mais surtout objets d'un savoir-faire consommé exprimé avec une attention certaine même pour les plus humbles d'entre eux : par sa conception, par sa structure même, la hache ne peut être une arme de seconde catégorie, un accessoire vite et mal fait. Le recours au même artisan pour les couteaux du duc Philippe II de Bourgogne et pour la hache de Mâcon témoigne du désir d'une belle pièce, fabriquée par un maître reconnu.

Non pas que ces haches ne soient faites que pour les hauts sphères sociales, bien au contraire : le même Philippe fait commander pour ses *archiers de corps* vingt-trois haches de guerre entre 1416 et 1420⁹⁰⁴, cinquante haches en 1436, cinquante-sept en 1437⁹⁰⁵, cinquante-quatre en 1439⁹⁰⁶. Les princes s'entourent de cette arme, qui équipe les troupes d'élite. Juvénal des Ursins mentionne en 1415 « 4 000 haches les fers vernissés, affin qu'on ne les cogneust de nuit »⁹⁰⁷ ; ce souci d'obtenir une arme discrète laisse clairement entendre les circonstances d'utilisation auxquelles elles étaient destinées : or l'assaut des places fortes, de

⁹⁰³ Avec le but politique qu'on peut lui deviner, certes ; mais manifestée dans l'engagement corporel du combat avec cette arme, elle représente qu'on le veuille ou non une sorte de sincérité.

⁹⁰⁴ Recueil des historiens de France. Documents financiers, tome V, cité par RAYNAUD Christiane, *op. cit.*, p. 388.

⁹⁰⁵ Archives Nationales de Lille, Reg. B 1957 F335 and AN Lille Reg 1961 F 165 v^o, *ibid.*

⁹⁰⁶ *Ibid.*, citant Charles Buttin, *La Hache d'Armes*.

⁹⁰⁷ *Ibid.*, p. 393.

nuit de surcroît, était l'affaire de spécialistes⁹⁰⁸. Et quelle meilleure arme que la hache pour ce genre d'entreprises ?

Si la hache se rattache à une élite militaire, elle n'est pas confinée à une élite sociale. Les savoirs gestuels liés à son utilisation sont complexes et nécessitent⁹⁰⁹ un certain degré de pratique ; mais les dépositaires de ces savoirs martiaux sont des gens de l'ombre, des errants naviguant à la périphérie des classes nobiliaires et des milieux bourgeois. En 1438-1439, Philippe le Bon paye la somme de 12 livres « A maistre Ambroise de Millan, joueur de la hache, pour don à lui fait par MS après ce qu'il lui a monstré les tours du jeu de la dite hache. » ; et à nouveau en 1447-1448 : « A maistre Ambroise de Millan, joueur de la hache, pour ses gaiges de XIj francs, — pour chacun mois...XXIIIj francs. »⁹¹⁰ – le maître italien serait donc resté deux mois cette fois-ci. Les dates semblent d'ailleurs précéder de quelques années les grandes *appertures d'armes* bourguignonnes du Pas de l'Arbre Charlemagne et du Pas de la Fontaine aux Pleurs : le temps pour l'instructeur lombard de venir transmettre son savoir-faire, et de voir celui-ci pratiqué et patiemment acquis par les combattants bourguignons, peut-être par l'entremise d'autres enseignants locaux ? Nous avons vu comment certaines techniques employées par Jaques de Lalain entre autres évoquaient grandement les leçons de Fiore dei Liberi, qu'on sait avoir été proche des ducs de Milan à la fin du XIV^e et au début du XV^e siècle ; la transmission des savoir-faire, plus ou moins altérés, ne paraît pas incongrue⁹¹¹. L'importance de montrer à ces occasions la puissance bourguignonne par l'entremise de combattants invaincus est indéniable, et se voit ici affirmée. Mais Ambrose n'est pas le seul dépositaire du savoir-faire. La hache faisait partie des armes enseignées par ces maîtres dont on sait si peu⁹¹² : mais un Privilège de la ville de Poitiers de 1463 accordé au Maître Adam Varlier, l'autorise à enseigner outre l'épée à deux mains, la

⁹⁰⁸ Voir Jean Le Fèvre de Saint-Remy, chapitre XCV : « Le capital de Boeuf, vaillant chevalier, frère du comte de Foix, qui avoy avec luy ung des bons eschelleurs du monde, lequel pourjecta la ville. Et qu'il soit vrai, ung peu devant le soleil levant, ayant tout son eschellement prest, à l'heure que le guet feut descendu pour aller à la première messe, pour boire au matin, l'eschelleur fait la diligence de deresser eschelles, par lesquelles les Anglois montèrent si diligemment, que oncques ne feurent perchus qu'ils ne fussent les plus forts dedans la ville », *op. cit.*, p. 133.

⁹⁰⁹ Encore que tous ne s'y préparent pas également.

⁹¹⁰ LABORDE Léon de, *Les ducs de Bourgogne: études sur les lettres, les arts et l'industrie pendant le XV^e siècle et plus particulièrement dans les Pays-Bas et le duché de Bourgogne*, 1^{ère} série, Chartes, coutumes, actes municipaux, statuts des villes et communes de France. Région du Nord, tome 2, Paris : Plon, 1849, 582 pages, p. 356, 391.

⁹¹¹ En revanche, vouloir voir dans Ambrose ou son possible héritage bourguignon l'auteur du *Jeu de la Hache* semble beaucoup moins envisageable : le vocabulaire, les actions, les poses, les préhensions du *Jeu* sont bien différentes de ce qu'on connaît de la hache en Italie à cette époque, ou de l'escrime en général.

⁹¹² Souvent même, spécialement en ce qui concerne la hache, les leçons étaient secrètes.

hache d'armes⁹¹³. Et il semble que, pour la France au moins, elle y ait figuré encore pendant fort longtemps. L'écuyer Gymnaste de Rabelais s'y exerce :

« Un aultre jour s'exerçoit à la hasche, laquelle tant bien coulloyt, tant verement de tous pics resserroyt, tant souplement avaloit en taille ronde, qu'il fut passé chevalier d'armes en campagne, et en tous essais. »⁹¹⁴

Un maître français l'enseignait encore au début du XVII^e siècle, et il ne devait pas faire exception – en Espagne, de surcroît :

«Don Juan Roqueta, capitaine français, posa des affiches à cette Cour pour enseigner à jouer de la pique et la hallebarde, et la hache d'armes, et à brandir bannière, et fit montre de sa fortune et de son habileté devant Sa Majesté et Son Altesse, avec grand soin et galanterie »⁹¹⁵

Or on voit justement dans les rares enseignements conservés, seuls survivants de tout ce qui a pu être et exister autour de la hache, les traces d'un attachement profond à l'arme : la matière d'une escrime poussée, détaillée, recherchée, d'autant qu'elle présente des aspects spécifiques à l'objet lui-même. Cette richesse martiale et culturelle découle autant qu'elle témoigne de la place de la hache, de son statut à la fin du Moyen Âge. Elle le conserva d'ailleurs quelques temps, avant qu'à l'image des autres armes de la chevalerie elle ne s'efface pour n'être plus pratiquée que par les gens du commun. C'est même là un signe de son entrée, de son intégration dans les aspects les plus emblématiques de la Chevalerie de la fin du Moyen Âge : elle disparaît en même temps que cette dernière.

Ainsi la hache d'armes de la fin du Moyen Âge est-elle bien plus qu'un simple

⁹¹³ A.C. Poitiers, Reg. délib. 4, p. 206, 25 avril 1463, autorisation à Adam Varlier, natif de Soissons, demeurant présentement à La Rochelle, « maistre du jeu de toutes armes qui compètent à fait d'armes, c'est assavoir d'espée à deux mains, de la hache d'armes, de l'espée à rouelle et de la daggue...de jouer en cette ville et de tenir escolle desd. jeux et aussi de mectre et pandre aux fenestres l'espee, la daggue et la hache ». Donné dans FAVREAU Robert, *La ville de Poitiers à la fin du Moyen Age: une capitale régionale, volume 2*, volumes 14 à 15 des Mémoires de la société des antiquaires de l'Ouest, Poitiers : Société des Antiquaires de l'Ouest, 1978, 720 pages, p. 436.

⁹¹⁴ RABELAIS François, *Gargantua*. Mais Pantagruel aussi semble être joueur de hache : « Quoi voyant, Pantagruel galamment ses bras desplie, et comme est l'art de la hasche, luy donna du gros bout de son mast en estoc au dessus de la mamelle, et retirant le coupa gausche en taillade luy frappa entre col et collet ; puis avançant le pied droict luy donna sur les couillons un pic du hault bout de son mast à quoi rompit la hune... »

⁹¹⁵ « *D. Juan Roqueta, Capitán francés, puso carteles en esta Corte para enseñar a jugar de pica y alabarda, y hacha de armas, y enarbolat bandera, y hizo reseña destas suertes y de su destreza delante de su Majestad y sus Altezas, con grande primor y bizarría.* » *Cartas de Andres de Almansa y Mendoza: Novedades de esta corte y avisos recibidos de otras partes, 1621-1626*, Miguel Ginesta, Madrid, 1886, 407 pages, p.189. Traduction F. Cognot et S. Masson. Merci à Manuel Valle Ortiz pour l'information.

instrument de guerre destiné seulement au plus brutal des usages. C'est un objet élaboré, dont l'apparition a été dépendante de la conjonction de facteurs morphologiques, de possibilités techniques et de facteurs sociaux. Ces derniers n'auraient pu exister sans les premiers, cependant : si la hache n'avait pas été ce qu'elle était physiquement, tangiblement, c'est-à-dire une arme à l'efficacité redoutée et reconnue, l'engouement dont elle a fait l'objet n'aurait probablement pas été aussi caractérisé, aussi spécifique.

La connaissance de la hache dans ses formes et ses évolutions a pu se voir enrichie par les apports livrés au travers des savoir-faire liés. Outre offrir une meilleure compréhension de la matière et de ses mouvements, cette approche autorise un déchiffrement des sources secondaires, images comme textes, qui jusque là avaient semblé délaissés sauf par de rares travaux.

L'exploration de la documentation iconographique combinée à l'analyse du matériel conservé, aussi rare soit-il, a en outre permis d'envisager les évolutions de l'arme, qui se traduisent principalement par les transformations des systèmes d'emmanchement liés à des savoir-faire aboutis dans la mise en forme et l'assemblage du métal. On voit également dans l'iconographie transparaître l'adaptation des formes du fer aux mutations des paramètres du combat. L'apparition, en fin de période, d'armes spécifiques auxquelles semblent associées des valeurs fortes et complexes est parallèle à la persistance d'un autre mode d'utilisation de l'arme.

Conclusion

Lorsque nous avons entamé nos travaux, nous ne réalisons pas comme c'est souvent le cas au début d'une exploration heuristique comment de proche en proche ils allaient ainsi nous amener de loin en loin. La démarche d'acquisition corporelle des savoir-faire martiaux, première pierre angulaire de notre édifice, s'est révélée une source intarissable de questionnements, d'investigations, d'efforts intellectuels et physiques mais également d'apports indéniables dans l'analyse d'un corpus principalement matériel. En dévoilant dans les objets mais aussi dans la documentation secondaire les morphologies, les détails, les éléments qui étaient liées avec l'arme en mouvement, mais également en dévoilant ce qui ne l'était pas, ils ont rapidement révélé qu'un niveau supplémentaire et complémentaire de compréhension pouvait – et devait – être abordé et développé par la connaissance intime de la matière et de son travail. La pertinence de cet angle d'approche dans l'étude de l'armement était certes déjà mise en évidence par de nombreux travaux. Mais l'intérêt principal était de lier l'œil qui observe à la main qui œuvre et de se donner les moyens de ne pas procéder par procuration en rassemblant détenteur de savoir-faire et observateur nous donnant ainsi notre seconde pierre angulaire, ou au moins notre second angle d'approche.

Le présent document, ne serait-ce que dans sa composition, rend bien peu compte du temps nécessaire à l'acquisition dans ces deux domaines d'un degré correct d'appropriation corporelle, de formation physique aussi bien qu'intellectuelle qui puisse autoriser non seulement à espérer une observation efficace du matériel, mais aussi à en abstraire, à en conceptualiser les résultats et à pouvoir les livrer.

C'est dans les commentaires issus des objets, dans leur étude telle que nous la présentons, que peuvent se percevoir les résultats de cette longue acquisition de savoir-faire, sans corrélation avec le peu de lignes qu'elle peut représenter dans le volume final de notre entreprise. Nous avons souhaité focaliser notre production écrite sur ce que cette démarche a apporté à la compréhension des objets, point central de notre étude. L'existence de travaux antérieurs a pu nous offrir les bases communes sur lesquelles nous avons pu développer notre réflexion, quoique par moments il nous ait fallu manquer à notre volonté de concision quand par exemple il s'est avéré nécessaire de fournir les outils

et références pour l'étude de la lance et de la hache.

Au final, ce sont plusieurs éléments qui ont été révélés, confirmés ou apportés par cette exploration basée sur une intellectualisation de savoir-faire corporels associée à une démarche physique et pratique à travers le corps, l'objet et la matière.

Pour ce qui est de la fabrication, nous avons ainsi pu observer les différentes manières dont les montures des épées, les lances et les haches étaient conçues, et constaté les évolutions de ces méthodes au sein de l'échantillon. Nous avons ainsi proposé des hypothèses schématiques des étapes de fabrication et des processus remarquables dans le mobilier, exploitant nos expériences pour comprendre et décrire comment la matière est déplacée, assemblée, mise en forme. La mise en évidence des gestes et de leurs effets sur le métal tels qu'observés à partir de notre échantillon permet de comprendre les évolutions dans la structure même des armes, et plus seulement dans leurs morphologies.

Les variations et les changements dans les procédés techniques sont liés à des notions multiples. On constate dans les montures des épées l'emploi de techniques simples dans leur idée mais basées sur un savoir-faire précis. On remarque l'adéquation entre les savoir-faire mis en œuvre, le résultat obtenu : celui-ci ne consiste pas seulement en une mise en forme de matière, mais en une forme qui ait un sens pour qui devait l'utiliser au péril de sa vie. La manière en apparence grossière de faire les gardes et pommeaux des épées des X^e-XI^e siècles résulte en des morphologies qui sont adaptées à l'usage précis qui est fait de ces armes. D'ailleurs, les façons de faire gardes et pommeaux des siècles suivants ne sont guère plus sophistiqués : combien de soudures passables sur du métal médiocre ont marqué ces montures ? Et pourtant, ces épées étaient utilisées. Plus encore : le laid comme le glorieux coexistent sur elles. Ainsi sur l'épée à long ricasso orné de trois marques, aux formes si élégantes, si gracieuses pour autant qu'on puisse les deviner à travers le fantôme qu'est sa lame, la soie trahit une soudure mal accomplie. Il en est de même sur la hache de Mâcon : la marque de fabricant, qui peut être associée à un client illustre, est apposée sur une arme aux surfaces élégantes, à l'efficacité redoutable, mais dont la dague montre à sa base une soudure incomplète.

Le changement dans les méthodes de fabrication traduit-il une évolution, une variation ou un progrès ? La question semble légitime. Notre réponse, soutenue par la documentation matérielle, sera cependant plus nuancée qu'une simple image de linéarité.

Dans de nombreux aspects observés de la fabrication des objets, l'évolution ne se pose pas. Le soudage reste le même. Le marteau, l'enclume, la lime ne changent pas dans leur mise en oeuvre. Ni la matière d'ailleurs, dans ses propriétés physiques : le fer reste le fer. Ce qui change en revanche, et que l'on voit clairement dans les évolutions des procédés de fabrication des armes, c'est ce qu'il y a autour : les produits utilisés se modifient, et des moyens techniques supplémentaires viennent compléter ou suppléer aux intemporels outils du forgeron ; le travail lui-même s'en trouve modifié, et la matière en témoigne.

La mise en évidence de possibles produits semi-finis de conformation particulières, mis au service de l'armement dans une exploitation du matériau rationalisant non seulement la matière mais les formes et le travail associé, dont témoigne la proximité existante entre la dague de la hache et le fer des épieux du XV^e siècle, traduit bel et bien l'existence de manières différentes dont le travail du métal s'organisait, de sa source à sa fin. Des troncs communs de fabrication mènent à des produits différenciés, comme le montre la dague de la hache de Mâcon et les épieux de notre échantillon. Le travail séparé sur chaque constituant de l'arme peut se faire en parallèle et en série. De nouvelles formes amènent de nouvelles méthodes, tout simplement. L'emploi à bon escient de la bonne technique au bon moment se mêle et s'équilibre avec la gestion du matériau : le recours important aux abrasifs que l'on voit en fin de période représente un gain de temps quand les roues font tourner les meules qui polissent les surfaces, par rapport aux heures passées sur le banc, la corne a portée de main, pour frotter une lame.

C'est là d'ailleurs le changement majeur dans la morphologie de l'épée : une conjonction de facteurs associant certainement la disponibilité de produits ayant une certaine forme à celle d'outils permettant un certain travail et aussi à la correspondance que les formes données par ces produits et ce travail ont avec l'usage appliqué. Est-ce la plaque d'armure qui force l'arrivée des épées de type XV ? Le XIII^e siècle pourtant avait déjà des lames bien rigides. Il faut plutôt y voir une contribution de la technique, du progrès : le métal est là sous une forme qui par l'emploi des outils également présents va donner ce qu'on connaît de ces épées. La disponibilité de matière première associée au travail de mise en forme au marteau et à la meule hydraulique semble tout autant à l'origine de ces formes que les nécessités propres au combat.

La chose est peut-être encore plus perceptible avec la lance de Châlon-sur-Saône, formée de deux tôles soudées ensemble : c'est l'existence de ces produits issus de

l'industrie de la platinerie qui a permis la fabrication de cette lance selon une technique adaptée aux matériaux employés ; tout autant que c'est l'usage de cette lance qui a créé le besoin d'une telle forme. Il en est certainement de même pour les épieux et la hache : c'est la disponibilité de produits sous des formes spécifiques telles qu'on peut les deviner dans le matériel étudié qui a mené au recours à l'assemblage par corroyage de deux moitiés, lui-même donnant un résultat adapté à la manière dont l'arme était employée.

A delà même des formes des produits utilisés par les fabricants d'armes, c'est la disponibilité du matériau qu'on perçoit ; les formes anciennes d'épées travaillent là encore à l'économie : la méthode d'ajustage de la croix sur la lame, du pommeau sur la soie, semblent affirmer que le métal ne devait pas être employé en vain. Tout au contraire, les surfaces concaves des épées ou des épieux de la fin du Moyen Âge attestent quant à eux d'une considération différente envers cette matière.

On voit également, au travers des épées, l'apparition d'une métallurgie de production séparée pour les lames et les montures. Même si les épées des X^e-XII^e siècles pouvaient se voir ajouter leurs gardes et pommeaux par un artisan autre que celui qui avait fait la lame, ces éléments n'étaient pas conçus séparément de celle-ci, et recevaient même leurs finitions après l'assemblage de l'arme. Au contraire, les pommeaux et gardes des siècles suivants, avec les traces et défauts d'ajustage qu'ils présentent tant sur eux que sur les soies des épées, limées pour pouvoir s'y adapter, témoignent de la séparation du travail de conception de ces éléments. Le rivet en lui-même est là pour maintenir un pommeau sur une soie, et éventuellement pouvoir l'en enlever, alors qu'auparavant le matage de cette dernière rendait l'opération difficilement envisageable. Certes, les soies matées ne disparaissent pas pour autant, comme en témoigne notre échantillon ; mais les orifices à la base des pommeaux, et les abrasions subies par les soies montrent l'indépendance de la fabrication de l'un par rapport à l'autre. Le métier de fourbisseur est bien séparé de celui de coutelier : ces derniers fabriquent les lames et les montent, alors que les fourbisseurs font gaires et montures seulement. Les statuts des fourbisseurs d'Amiens de 1482, rapportés par Augustin Thierry⁹¹⁶ sont explicites à ce sujet : le chef-d'œuvre consiste à garnir complètement une épée. Dans l'exercice de cette profession, les lames des épées doivent être montées uniquement après

⁹¹⁶ THIERRY Augustin, *Recueil des monuments inédits de l'histoire du Tiers-Etat. Première série, Chartes, coutumes, actes municipaux, statuts des villes et communes de France. Région du Nord*, tome 2, Paris : Firmin Didot, 1853, 1141 pages, p. 394.

avoir été inspectées, afin que nul défaut caché ne soit couvert par la croix ou la poignée⁹¹⁷. Les fourbisseurs peuvent s'occuper de remmancher les épées, mais pas les couteaux ou braquemarts, comme l'indiquent les statuts des couteliers de la même ville, pour cette même année⁹¹⁸.

La question du *design* des objets peut alors être évoquée : nous avons mentionné les travaux récents de Peter Johnsson⁹¹⁹, qui voit dans les épées la transposition des constructions géométriques employées dans l'architecture, avec tout le renvoi au sacré qu'une telle chose peut impliquer. En poussant à l'extrême, on pourrait même tenter d'analyser la correspondance de ces proportions avec les écrits d'Alphonse le Sage sur les symboles liés aux parties de l'épée. Ne serait-ce que d'un point de vue plus pragmatique, la règle et le compas demeurent un moyen simple dans sa mise en œuvre de tracer formes géométriques, courbes et lignes. Il se peut que le coutelier ou le fourbisseur devant monter une lame puisse faire appel à de tels procédés pour concevoir pommeaux et gardes ; les formes observées dans notre échantillon pourraient l'attester tout autant qu'elles témoignent d'une utilisation pragmatique des outils et des matériaux.

L'épée a-t-elle été la seule à recevoir ce possible traitement ? Nous ne pouvons que constater les courbes harmonieuses des épieux ou des haches du XV^e siècle par exemple ; mais elles nous semblent, elles aussi, davantage dues aux outils, matériaux et méthodes employés et dont nous voyons les traces dans la matière qu'à une volonté de correspondance à des formules esthétiques calculées. Néanmoins l'exploration de cette proposition mériterait d'être approfondie dans le corpus le plus vaste possible, toutes armes confondues. Peter Johnsson évoque la clé, la difficulté d'accéder à l'agencement de la pensée du concepteur de ces formes, et la manière dont tout s'éclaire quand les choses tombent en place⁹²⁰. Retrouver la pensée, le raisonnement en amont des formes est un exercice aussi louable qu'il est périlleux : les méthodes de conception qui pouvaient exister à cet égard ont laissé peu de traces immédiatement identifiables.

Cette notion de procédé défini, connu et appréhendé en tant qu'entité propre servant à l'accomplissement d'une étape de la fabrication de l'objet est toutefois intéressante à plus

⁹¹⁷ Ce qui nous confirme la nature non-critique des défauts, ou plutôt des imperfections, remarquées dans le mobilier étudié.

⁹¹⁸ *Ibid.* p. 396.

⁹¹⁹ JOHNSSON Peter, in CAPWELL Tobias, *op. cit.*, p. 142-149.

⁹²⁰ JOHNSSON Peter, conversation privée, Glasgow, 21/12/2012.

d'un titre. S'opposant la rationalisation mentionnée ci-dessus, le pragmatisme de fabrication est loin d'être un élément permanent de l'artisanat médiéval, du moins si on en juge par nos propres critères. Les recettes de bains de trempe, de traitements thermiques, même si elles peuvent aboutir à des améliorations de l'objet par nitruration ou carbonitruration, révèlent tout autant une approche du travail basée sur des méthodes présentées en tant qu'entités propres, transmises et appliquées comme telles⁹²¹. Ces recettes décrivant les savoir-faire utilisés demeurent dans leur probable majorité inconnues. L'analyse métallurgique moderne propose ses conclusions basées sur nos connaissances du métal, et a livré d'intéressantes informations dans la compréhension de la fabrication de l'armement médiéval. Mais elle ne peut voir quelle variété de rave a été employée dans la préparation du bain de trempe d'une lame ; pourtant, ce paramètre était important pour la bonne réalisation de l'opération selon les critères d'alors. Quand les analyses repèrent dans le métal les traces d'une trempe suivie d'un revenu, ou quand elles jugent de la qualité imparfaite d'un traitement thermique, elles affirment des vérités indéniables. Mais la description exacte du geste, du processus, de l'enchaînement d'actes répondant à une séquence précise telle qu'employée, apprise et transmise par les artisans est difficile à percevoir. Pourtant c'est cette recette qui représentait alors le savoir-faire, et qui même si elle donnait des résultats qu'on pourrait estimer insatisfaisants du point de vue de notre considération actuelle du métal, pouvait à l'époque avoir été parfaitement exécutée selon les instructions de ces procédés.

Ces connaissances sont difficilement quantifiables, tout comme il est difficile d'évaluer les étapes de la fabrication de l'arme où elles intervenaient. On peut lire dans les *Procédés de la fabrication des armes blanches* que le trempéur du Klingenthal juste après avoir sorti les lames du feu quand elles ont atteint la bonne température passe deux fois leur dos, de la base à la pointe, dans un résidu mouillé d'écailles de fer récupérées au fond de son bac de trempe avant de les y plonger le dos en premier⁹²². On peut concevoir que le dos subit ainsi un premier refroidissement relativement lent, qui donc empêche qu'il durcisse pendant la trempe de la lame ; cette dernière peut s'en voir alors plus résistante. Mais en l'absence de ce document, ce procédé aurait été inconnu. On a ici un exemple de mode opératoire, de savoir-faire donnant des résultats observables, mais dont l'observation des résultats ne permet pas de comprendre la description exacte.

⁹²¹ Leur empirisme est à relativiser : elles témoignent parfois, nous l'avons vu, d'une base établie à l'époque sur les théories connues.

⁹²² RAUCH F.A., *op. cit.* p. 28.

L'existence de la transmission de savoir-faire, de la perpétuation de manières d'appréhender le travail de la matière est visible dans le métal de notre échantillon. Les procédés de fabrication par pliage et soudage autour des lames des épées des X^e-XII^e siècles descendent directement de ce que nous avons pu observer hors du cadre du présent travail sur des modèles plus anciens, avec une adaptation aux formes nouvelles exigées entre autres par les variables du combat. Elle est également visible, surtout, dans la continuation de l'inscription de signes et de motifs sur les lames, dont nous avons discuté les mutations, qui justement témoigne dans ses évolutions à la fois de la continuité de pratiques anciennes et de leur adaptation à un environnement nouveau amené par les cadres d'utilisation de l'arme et les outils, techniques et matériaux disponibles.

En ce qui concerne l'utilisation des armes, l'étude du matériel a confirmé le lien étroit, implicite, existant entre forme et fonction. La connaissance des correspondances entre les aspects morphologiques et dynamiques de l'arme et l'usage connu, documenté, et efficace qui en était fait a en outre permis d'identifier les différences, et au moyen de celles-ci d'envisager, également à l'aide des sources secondaires, quel pouvait être l'usage de l'arme en l'absence de documentation martiale. L'arme intégrée dans cette démarche comparative où l'étude était liée à l'expérience de l'observateur dans l'usage de l'arme non seulement en mouvement mais en opposition a ainsi pu révéler son rôle connu, mais désormais exploité, de source pour la connaissance de son emploi, qui cependant oblige à une nécessaire expérience.

Mise en avant par cette évidence, c'est la nécessité absolue dans l'étude et la redécouverte de ces savoir-faire martiaux d'une connaissance précise des armes employées dans leurs variations, leurs différences, leurs subtilités que l'on retrouve. Les chercheurs qui se penchent sur l'étude des gestes martiaux à partir de la documentation européenne ne peuvent procéder sans prendre en considération, sans établir comme référence le matériel correspondant exactement aux usages et aux mouvements préconisés dans telle ou telle source ; cette obligation devient extrême quand il s'agit de retrouver les gestes correspondant à des périodes n'ayant pas produit une documentation semblable, ou à des armes pour lesquelles les sources sont absentes ou muettes.

Or s'il est une arme pour laquelle a émergé au cours de nos travaux à la fois le caractère essentiel dans le combat européen, et l'absence de source directe, c'est le bouclier. On connaît certes assez bien la bœcle : mais nous avons en outre pu voir comment son usage était lié, dans le reflet des sociétés donné par l'iconographie et les sources

textuelles, à celui de l'épée dans un contexte bien plus vaste que le seul usage militaire de l'arme.

En revanche, l'usage des autres formes de bouclier est plus difficile à cerner. C'est pourtant une arme au cœur du combat depuis des siècles, des millénaires peut-être. Nous avons vu comment les évolutions du bouclier influent sur les armes ; car c'est dans ce sens que les choses se passent : ce sont les changements du bouclier qui déterminent fortement les évolutions de l'épée, et des haches également. Le lien entre bouclier et lance est sensiblement plus riche : c'est parce que la cavalerie d'élite émerge que se forment conjointement lance et bouclier adapté à cette circonstance principale d'usage. Le reste découle de là.

Certes, on voit dans les armes les modifications liées aux évolutions du bouclier, y compris d'ailleurs à sa disparition relative ; n'oublions pas toutefois que l'iconographie est là pour attester massivement de l'emploi du bouclier sous diverses formes en conjonction avec le harnois, en particulier dans les régions méridionales – et nous parlons là du bouclier tenu au bras, pas du grand pavois qui lui demeure bien présent. Mais pour ce qui est de son usage à un niveau technique, à un niveau dynamique, les sources manquent : les documents, surtout. Car des boucliers existent, conservés depuis le Moyen Âge, les pavois de Vienne, par exemple, ou même les exemplaires conservés au-dessus des monuments funéraires, comme celui d'Edouard de Woodstock à Canterbury⁹²³, les boucliers de Beheim au Metropolitan Museum⁹²⁴ ou l'écu de la famille Brienz conservé au Musée National Suisse⁹²⁵. Les statuts des fourbisseurs et faiseurs de boucliers d'Amiens de 1377⁹²⁶ nous disent comment un bouclier doit être correctement fait. La matière est là, donc, pour procéder à la reconstitution et l'expérimentation gestuelle autour de cette catégorie d'armes, au moins pour ce qui concerne les XIII^e-XV^e siècles ; même si la documentation manque pour les périodes antérieures, le travail semble possible. On perçoit au travers de la bocle que l'utilisation passive de l'arme n'est pas de mise ; l'iconographie nous confirme ce sentiment en montrant des écus qui se lèvent, qui s'ouvrent : le bouclier est une arme mobile. Orderic Vital nous décrit comment Guillaume de Normandie était à Hastings :

⁹²³ Encore que ce puisse être un modèle fait exclusivement pour cet usage posthume.

⁹²⁴ NICKEL Helmut, « The Seven Shields of Behaim: New Evidence. », in *Metropolitan Museum Journal*, Vol. 30, 1995.

Disponible à <http://www.metmuseum.org/pubs/journals/1/pdf/1512948.pdf.bannered.pdf> [consulté le 28 décembre 2012].

⁹²⁵ N° inv. LM-3405.178, ca. 1200-1220.

⁹²⁶ Augustin Thierry, *op. cit.*, t. I, p. 690.

« *Scuta, galeas et loricas irato mucrone moramque dedignante penetrauit, clipeoque suo nonnullos collisit* »⁹²⁷

Quand Guy Francis Laking écrit que le bouclier était la « *last defensive piece* »⁹²⁸ du combattant anglo-saxon, il semble sous-évaluer l'importance de cet équipement dans le combat de ces époques : il est même l'arme qui détermine une grande partie de ce qu'est le combat entre le X^e et le XIV^e siècle.

Ainsi les progrès techniques, les matériaux, les équipements guerriers peuvent expliquer en partie les évolutions de l'armement. Mais il évolue également au travers de ce qu'en fait l'utilisateur final. Les paramètres du combat, comme par exemple les mutations du bouclier, induisent des transformations dans les solutions motrices visant au succès d'un affrontement qui elles-mêmes dépendent de la perception, de l'intelligence pratique du combattant. L'évolution des techniques de combat, en partie visible et traduite dans le matériel, est cependant plus qu'une simple affaire d'équipement. Car l'opposition à surmonter ne se réduit pas seulement à des objets : ceux-ci sont mis en mouvement, sont employés par un homme. Un meilleur matériel permet certes de faire pencher les fortunes du combat en sa faveur. Mais le facteur humain demeure ; c'est même lui qui représente l'obstacle principal. Et un obstacle actif, qui plus est : l'adversaire ne cherche pas seulement à empêcher qu'on ne le blesse ou le tue. C'est ce facteur humain qu'il faut gérer au mieux, et défaire ; outre les notions essentielles que représentent la psychologie et l'engagement, c'est l'art, c'est la maîtrise des mouvements du corps combattant qui peut contribuer à une fin heureuse. Végèce d'ailleurs le reconnaissait à son chapitre XIII :

« Une preuve évidente des avantages de cet exercice, est la grande supériorité que celui qui connaît un peu l'escrime obtient sur tous ses compagnons »⁹²⁹

On peut concevoir que dix siècles après les choses ne soient guère différentes. Or le facteur humain peut se combiner à l'armement, et donner à ce dernier des formes qui une fois exploitées vont pouvoir surmonter l'opposition. La documentation martiale et les objets eux-mêmes nous montrent comment les deux s'accordent : le passage de l'index devant la croix, protégé par un anneau, la saisie de l'épée à deux mains, sont autant de résultats émanant de

⁹²⁷ CHIBNALL Marjorie (éd.), *The Ecclesiastical History of Orderic Vitalis*, 6 vol., vol. 6, Oxford : Clarendon Press, 1969-1980, 611 pages, p. 176.

⁹²⁸ LAKING Guy Francis, *op. cit.* t. I, p. 2-3.

⁹²⁹ Végèce, *op. cit.*.

cette association entre progrès gestuel et matériel. Envisager l'évolution de l'armement sans considérer l'importance du combattant, de son savoir-faire technique dans ce qui a attiré au combat, c'est mésestimer en grande partie ce qui en constitue un facteur essentiel. Malheureusement, en l'absence de source comparable aux livres de combat, c'est une chose difficile. Mais au moins peut-on en avoir conscience.

L'importance de ce savoir-faire lié au corps humain, au combattant en tant qu'élément plus central encore que les armes nous ramène à l'autre élément absent, par sa nature même, de notre documentation matérielle mais pourtant extrêmement présente dans le combat toutes armes confondues : la lutte. Nous avons aperçu comment à l'épée ou même à la hache ou la lance le recours à des actions menées sans arme contre le corps ou les membres de l'adversaire était fréquent. Mais contrairement à ce que le bouclier a induit sur elles, les armes ne reflètent pas l'existence de ces manœuvres de combat : il n'y a pas d'arme plus adaptée à nuire au corps qu'elle ne l'est déjà. Pourtant la lutte est là, elle fait part des possibilités techniques présentées dans les sources du combat armé : le *Liber de Arte Dimicatoria* en donne des exemples précoces.

Les sources martiales traitent ainsi de la lutte en tant que telle, en tant que combat sans arme à but léthal ou au moins funeste : nous avons vu comment Fiore dei Liberi propose des techniques de lutte loin de toute courtoisie ou de tout loisir. La lutte, en tant que pratique martiale et en tant qu'art de combat était cependant également pratiquée comme un *desport* ; les allemands la nommaient alors *geselliges Ringen*⁹³⁰. L'iconographie nous donne sur ces pratiques martiales de nombreuses images ; la plus connue, peut-être, étant celle qui illustre le folio 14v des cahiers de Villard de Honnecourt⁹³¹. Les sources textuelles mentionnent ces pratiques, et leurs débordements éventuels : en 1222, une compétition de lutte dégénéra à Londres, et donna lieu à une émeute⁹³². Or leur coexistence avec des savoir-faire corporels, des enseignements destinés à autre chose que le loisir ou le sport intégrés à celles-ci semble attesté, outre le sous-entendu de Fiore dei Liberi, par la présence dans les sources martiales de

⁹³⁰ Une intéressante étude sur la lutte dans les sources martiales allemandes et les liens entre ces pratiques et les élites sociales est proposée ici : WELLE Rainer, « --und wisse das alle hobischeit kompt von deme ringen »: *Der Ringkampf als adelige Kunst im 15. und 16. Jahrhundert*, Paffenhewiler : Centaurus-Verlagsgesellschaft, 1993, 438 pages.

⁹³¹ BnF ms. fr. 19093, ca. 1230.

⁹³² NOORTHOUCK John, *King John to Edward I, A New History of London: Including Westminster and Southwark*, book 1, 1773, p. 37-56. <http://www.british-history.ac.uk/report.aspx?compid=46720> [consulté le 1^{er} janvier 2013]. On apprend que le prix en était un bélier, tout comme de nos jours dans le Gouren breton, où le vainqueur remporte le *maout*.

manœuvres « interdites » chez les auteurs allemands⁹³³.

L'iconographie fournit aussi des exemples de combat létal sans arme : ainsi au folio 118 du Cod. Sang. 658 de Saint Gall (1465) : un homme a saisi son adversaire par la tête, la coinçant sous son bras, rappelant la saisie qu'Olivier de la Marche nomme « cornemuse» appliquée par Jacques de Lalain⁹³⁴ sur Claude Piétois. La Bible de Bible de Saint-André-au-Bois⁹³⁵ nous montre peut-être un des plus anciens exemples d'un affrontement à mains nues ; on devine la détermination dans le regard des combattants. Cependant les représentations de lutte dans les sources illustrées semblent fréquemment correspondre à un engagement stéréotypé où les adversaires se tiennent au corps, les bras au niveau des épaules ou de la taille.

La lutte, mais également l'épée au travers de l'*escrime* dévoile ainsi des pratiques martiales loin d'être en marge des sociétés médiévales. Sans vouloir y voir des cultures où tout un chacun pratiquait une forme ou une autre d'art martial au sens le plus large, le combat avait parfois pignon sur rue : Hercule Giraud propose un extrait du Ms Cotton Vitellius E. X de la British Library, sous la forme d'un poème qu'il date du début du XV^e siècle intitulé *Les rues de Paris* en vers et dans lequel on trouve :

« Puis fus en la Charronerie
Et puis en la Ferronerie
Là vis jouer de l'escemie »⁹³⁶

Nous nous sommes donc attachés à trouver et étudier ce qui dans les objets pouvait nous renseigner sur leur fabrication, en même temps que nous les approchions sous leurs aspects pratiques et dynamiques. La mise en évidence de phénomènes liés à l'une ou l'autre de ces perspectives a donné les résultats détaillés dans chaque section ; mais elle a en outre permis d'atteindre l'objet au-delà de ces seuls aspects, aussi importants puissent-

⁹³³ Ainsi dans le Cod.I.6.4^o.2 de Universitätsbibliothek d'Augsburg, où au folio 17r on mentionne une « *verpogen Stuck* ».

⁹³⁴ LA MARCHE Olivier de, *op. cit.*, p. 32 : « Si tourna, pour tout remedes, sa teste par dessous le bras de messire Jacques et le tint à la cornemuse. »

⁹³⁵ Boulogne-sur-mer BM ms. 0002, t. II, fol. 81.

⁹³⁶ GERAUD Hercule, *Paris sous Philippe-le-bel : d'après des documents originaux, et notamment d'après un manuscrit contenant le role de la taille imposée sur les habitants de Paris en 1292*, Paris : Crapelet, 1837, 638 pages, p. 573.

ils être dans les raisons d'être des formes et des évolutions dont témoignent les armes. Car tout dans les armes ne dépend pas de la mise en œuvre du matériau ou de l'adaptation à une utilisation appliquée.

Le rôle puissant de symbole multiple de l'épée a été évoqué ; plus encore, il a été perçu dans la matière même. Mais la présence des inscriptions dans les lames témoigne d'un héritage technique plus ancien, d'une continuation des usages qui s'adapte aux changements techniques. Derrière le seul travail du métal, c'est la descendance directe d'aspects symboliques liés à l'épée qui transparaît dans ces marques, et qu'on peut faire remonter au travers des mutations de savoir-faire jusqu'à des époques beaucoup plus anciennes. L'idée, la raison première de ces marques n'était peut-être plus connue des artisans médiévaux ou même de leurs prédécesseurs immédiats ; le fait de devoir les apposer sur l'épée pouvait être en revanche un devoir. Ou simplement une habitude, une répétition des choses acquises lors de l'apprentissage : « c'est ainsi qu'une épée est faite, c'est ainsi que je dois faire » ; sans les marques, l'épée n'en serait pas une : elle ne serait qu'un long morceau de métal affûté et dangereux. Les motifs corroyés non-structurels des épées damassées apposés à la surface des armes se transforment et se simplifient en ces nœuds et inscriptions ne servant aucune utilité pratique, mais qui pourtant semblaient essentiels sur nombre d'épées alors. De tels phénomènes de perpétuation d'usages sans intérêt physique mais pourtant essentiels à la définition, à la perception de l'arme par les fabricants comme par les utilisateurs sont connus ailleurs : le *khukuri* népalais porte à sa base une échancrure double nommée *cho* ou *kaura*, dont les interprétations sont nombreuses⁹³⁷. Toujours est-il qu'aucun *kami*, aucun forgeron népalais ne penserait fabriquer un *khukuri* sans y apposer cette échancrure. Les études ethnographiques ont révélé la manière dont les tribus Wola des montagnes de Papouasie-Nouvelle-Guinée peignaient leurs boucliers de figures anthropomorphiques cruciformes ne servant aucune utilité pratique, mais revêtant pourtant pour les guerriers un caractère obligatoire sans qu'ils puissent aucunement en expliquer la raison⁹³⁸.

L'épée est l'exemple le plus évident de l'association de valeurs immatérielles, symboliques à un objet lié au combat. Mais nous avons pu entrevoir que des phénomènes du

⁹³⁷ Certains l'interprètent comme la représentation d'attributs sexuels divins – le clitoris de Kali ou le pénis de Shiva, au choix – d'autres comme l'image du pied d'une vache, animal sacré ; certains y voient un but utilitaire, empêchant le sang de couler le long du tranchant jusqu'à la main. D'autres rapprochent cette forme de la silhouette des poignées des *makhaira* gréco-asiatiques, qui aurait été reproduite, incomprise, par les artisans lui préférant leurs propres modes de montures.

⁹³⁸ SILLITOE Paul, « The Art of War : Wola Shield Designs », in *Man*, New Series, Vol. 15, No. 3, Royal Anthropological Institute of Great Britain and Ireland, Sep., 1980, p. 483-501.

même ordre quoique d'une portée ou d'une expression différente ont également affecté les autres armes, chacune à leur façon. Ainsi la lance bénéficiait tout autant que l'épée, peut-être même bien antérieurement à celle-ci en fait, d'une attribution symbolique forte dans les sociétés pré-chevalresques. Arme du mythe, elle était également le signe de l'homme libre, l'objet par lequel avant même l'épée les hommes des tribus germaniques montraient leur liberté, leur statut, ou trouvaient leurs noms. La survivance possible, avec une christianisation au passage, de ces anciennes valeurs peut être sentie dans la Sainte Lance du trésor impérial de Vienne, potentiellement attachée à l'héritage burgonde. Mais avec la mutation du combat et des combattants, avec l'abandon relatif de la lance à pied par les élites militaires via l'émergence de la lance à cheval, le lien entre l'arme et ce qu'il pouvait demeurer de ces valeurs s'est fait plus ténu. Cet emploi nouveau de la lance s'est cependant vu attribuer rapidement sa propre expression d'une charge symbolique : elle devenait porteuse de la bannière, du pennon, de l'étendard. La hampe, certes, comptait dans cet usage plus que le fer, encore que l'objet demeurait une arme avant tout : avant la charge, elle était brandie, et au moment du contact fer, hampe et étendard pénétraient armure et chair ennemie. Mais l'importance de la lance à pied comme à cheval dans les cultures combattantes, en particulier les élites sociales de la fin du Moyen Âge, apparaît comme un autre aspect de cette perception de la lance qui dépasse les seuls cadres physiques ou matériels.

Les valeurs immatérielles liées à la hache ont émergé plus difficilement. La hache des premiers siècles de notre période d'étude, mis à part la certitude d'une efficacité reconnue, semblait ne pas traduire de rôle symbolique comparable à l'épée ou à la lance. Mais c'était simplement parce que son rôle, sa vertu était justement cette redoutable efficacité. La hache était l'arme du combat absolu, de l'engagement critique. Elle incarnait la détermination, l'ardeur guerrière du combattant prêt à aller jusqu'à l'ultime moment. C'est également l'efficacité reconnue de la hache dans les mains des grands capitaines du XIV^e siècle qui a, au travers de leur glorification, contribué à la voir émerger et trouver sa place dans la panoplie chevaleresque, du moins dans les formes qu'elle a pris alors.

L'attachement fort à la hache est tangible par sa présence dans les combats réels et dans les pas d'armes, mais également par l'intérêt manifeste qui lui est porté par les auteurs de l'époque, tant dans les livres de combat que dans les chroniques ou œuvres de fiction. La complexité, la richesse martiale de l'arme témoigne de son importance ; on vient même à en équiper les troupes d'élite. Son efficacité reconnue, associée à l'aura acquise grâce aux

grandes figures des XIV^e-XV^e siècles, lui accorde sa place entre les mains des héros célébrés par l'imaginaire des élites médiévales.

La désuétude qui affecte la hache au cours du XVI^e siècle en est un indice supplémentaire : elle s'efface de la panoplie chevaleresque en même temps que change la chevalerie et les modes de combat. Enfin, s'il était besoin de trouver un autre indice de cette considération spéciale dont elle bénéficie, on en voit l'expression dans les aspects physiques qu'on lui donne : la hache est embellie, ornée, travaillée, sans pour autant perdre de son efficacité.

On voit au travers des épées, lances et haches trois interactions entre objets matériels et composantes liées à l'intangible, qui cependant s'expriment et évoluent de manière propre à chaque arme. Ainsi l'épée est dès avant le Moyen Âge un objet auquel une symbolique forte est attachée, visible dans sa matière au travers des inscriptions portées par les lames par exemple. Son rôle de prime importance dans le combat continue tout au long de la période à être associé à des fonctions non-matérielles qui ont d'ailleurs perduré bien après son temps : l'épée a encore aujourd'hui une multitude de sens, malgré l'obsolescence d'usage qu'on peut lui reconnaître. La lance quant à elle fait état de relations plus complexes avec ses aspects symboliques : autrefois dépositaire de fortes notions mythiques et culturelles, les transformations des sociétés et de l'art militaire ont quelque peu provoqué l'oubli de ces aspects qui toutefois semblent survivre en de rares exemples matériels tout comme dans sa présence dans la panoplie du combat en champ clos. Elle retrouve pourtant partiellement une fonction non-pragmatique en devenant l'arme qui brandit les couleurs. Quant à la hache, elle donne l'exemple d'une dynamique d'attribution inverse : les derniers siècles du Moyen Âge montrent une volonté presque délibérée de faire entrer cette arme dans le mythe chevaleresque ; en même temps que celui-ci disparaissait, cet aspect de la hache s'éteignait lui aussi. Permanence même si sous d'autres formes, déclin et mutation, et brève ascension : on pourrait ainsi décrire les liens entre épée, lance, hache et aspects symboliques entre les X^e et XVI^e siècles.

La reconnaissance de valeurs du même ordre, dépassant les seules mises en forme de la matière et les seules fonctions martiales pourrait être étendue aux autres armes, la plus évidente étant celle dont l'absence dans notre corpus contraste avec son aspect primordial dans la panoplie médiévale occidentale : le bouclier. Il est, après tout, l'arme qui porte les armes, le support de l'héraldique. Encore à ce jour.

Ainsi nos approches ont-elles permis la mise en évidence dans le matériel étudié d'éléments dépassant la seule donnée matérielle, voire gestuelle ou même dynamique mais qui peuvent pourtant tout autant s'exprimer dans celles-ci. Nous avons, par la perspective que nous a fourni une connaissance corporelle des savoir-faire liés au combat tels qu'on peut les appréhender et les acquérir au travers de la documentation technique disponible pu entrevoir comment les armes pouvaient en retour livrer des informations sur leur utilisation. Il nous semble toutefois certain qu'une meilleure connaissance, une compréhension plus approfondie encore de l'armement au travers de son utilisation peut être acquise par un travail pluridisciplinaire sur les cultures martiales de l'Europe. Les sources disponibles révèlent qu'elles ne sont qu'une partie certes déjà très dense et très riche tant en contenu qu'en apports d'un tout que nous commençons à peine à entrevoir à nouveau. Le travail physique, corporel, sur ces savoir-faire est une étape absolument nécessaire pour en comprendre les raisons, les évolutions et les conséquences tant sur le matériel que sur les sociétés. Les relations entre enseignements, entre savoir-faire martial dans leur transmission et leur intégration dans les sociétés européennes doivent être cernés, explorés et étudiés ; la place et l'histoire des dépositaires et des responsables de la transmission et de l'évolution de ces savoirs nous semble être un aspect à ne pas négliger afin d'acquérir à terme une meilleure compréhension de ces cultures martiales européennes, partie encore trop méconnue d'un réel patrimoine à l'échelle d'un continent, dont les armes dans leur matérialité et leur symbolisme représentent un aspect majeur, bien tangible.

Notre compréhension du travail physique du métal a également permis de discerner dans les objets les traces de leur fabrication, d'en extraire les principes pour en proposer les opérations de mise en forme. Le positionnement du chercheur en tant qu'outil et qu'expert dans l'expérimentation, et en retour l'acquisition d'un savoir lié à l'expérience par l'observation des objets a contribué à une meilleure analyse de ceux-ci. Nous avons pu et su non seulement comprendre comment les objets étaient faits, en particulier les lances et les haches. Aussi, par la manière dont ces méthodes de forgeage, d'assemblage et de finition ont évolué, nous avons pu entr'apercevoir les continuités et les changements de l'industrie métallurgique à de multiples échelles.

Mais cette phase d'approche macrographique n'est qu'une possibilité initiale de l'exploration des structures de la matière : elle peut néanmoins servir de première étape avant d'autres types d'analyse. L'observateur pourvu de savoir-faire, surtout lié à des

objets aussi spécifiques que représente l'armement, peut non seulement par sa mobilité offrir une plus grande facilité d'accès au matériel mais également proposer les problématiques et les pistes d'analyse des armes lors de la mise en œuvre de techniques permettant une exploration dans la profondeur de la matière. Car l'œil ne voit que la surface des choses, et même s'il est relié à une main qui sait comment le métal bouge sous le marteau, les nombreuses méthodes éprouvées de l'analyse du métal (coupes métallographiques, analyses de composition du métal et des inclusions, radiographie X, tomographie X) demeurent à même de livrer des informations essentielles sur la matière elle-même, sa nature et sa structure.

Nous n'avons dans ce travail traité que des épées, des lances et des haches présentes sur un territoire restreint. Étendre cette approche aussi bien aux autres catégories d'armes qu'à une zone géographique plus vaste semble être une étape essentielle, d'autant que la documentation matérielle comme martiale existe.

GLOSSAIRE

Bocle : Petit bouclier rond à bosse généralement métallique et corps en bois ou en métal d'une vingtaine de centimètres de diamètre environ, à manipule centrale. Principalement utilisé dans le contexte civil, l'arme est un élément actif lors du combat.

Contrepoix (à) : se dit de la saisie « inversée » d'une arme. Par exemple, une arme d'hast est le plus souvent tenue la main droite vers la tête de l'arme (pour un combattant droitier), et cette dernière en haut ; tenir « à contrepoix » revient à inverser cette position de l'arme : les mains restent dans la même position, mais la tête de l'arme est en bas. Le terme apparaît dans les textes du XV^e siècle notamment.

Damas, damassé : technique de travail du métal faisant alterner, par corroyage (soudure) des éléments de composition différente. On obtient, selon divers procédés, un motif plus ou moins complexe découlant de ces différences. .

Damasquinage, damasquiné : technique décorative consistant en l'incrustation de métal de nature différente dans un sillon creusé sur la surface d'une pièce.

Enarmes : sangles pour la saisie du bouclier tel qu'il se développe à partir du XI^e siècle, dans lesquelles on passe l'avant-bras et que la main vient saisir.

Guige : sangle du bouclier passant sur l'épaule du combattant. Elle sert à supporter le poids de l'arme ou à porter le bouclier rejeté sur le dos pour libérer les mains par exemple.

Fibrage : aspect particulier du métal en raison d'une structure à grains et inclusions allongés, matérialisant le sens de déformation (étirement, pliage) du métal.

Manipule : poignée rigide d'un bouclier.

Ricasso : partie non affûtée, généralement de section rectangulaire, à la base d'une lame d'épée ou de dague.

BIBLIOGRAPHIE

I. SOURCES

SOURCES MANUSCRITES

Augsbourg, Universitätsbibliothek Augsburg

Cod.I.6.4°.2, *Codex Wallerstein*, ca. 1400/1470 ; Codex I.6.4°.3, ca. 1450.

Berlin, Stiftung Preußischer Kulturbesitz

MS 78.A.15, ca. 1450.

Bologne, Biblioteca Universitaria di Bologna

MS 1825, Paulus Kal, ca.1458-1467.

Copenhague, Det Kongelige Bibliotek

MS Thott.290.2°, Hans Talhoffer, *Alte Armatür und Ringkunst*, 1459.

Cracovie, Biblioteka Jagiellońska

MS Germ.Quart.16 *Gladiatoria*, 1435-1440.

Dresde, Sächsische Landesbibliothek

MS Dresd.C.487 Sigmund Schining ein Ringeck, ca. 1500 ; Mscr.Dresd.C.93 & C.94, 2 volumes, Paulus Hector Mair, *Opus Amplissimum de Arte Athletica*, 1542.

Gotha, Forschungsbibliothek Erfurt/Gotha

MS Chart.A.558, Hans Talhoffer, 1443.

Heidelberg, Universitätsbibliothek Heidelberg

Cod.Pal.Germ.430, Johannes Lecküchner, *Kunst des Messerfechtens*, 1478.

Königseggwald, Königsegg-Aulendorf Collection

MS XIX.17-3, Hans Talhoffer, 1446-1459.

Los Angeles, Jean-Paul Getty Museum

MS Ludwig XV.13, Fiore Furlan dei Liberi da Premariaccio, *Il Fior di Battaglia*, ca. 1400.

Munich, Bayerische Staatsbibliothek

Cgm 558, Hugo Wittenwiller, ca. 1462-1493 ; Cod.icon. 394a, Hans Talhoffer, 1467 ;Cgm. 1507, Paulus Kal, avant 1474 ; Cgm 582, Johannes Lecküchner, *Kunst des Messerfechtens*, 1482.

New York, Morgan-Pierpoint library

MSM.383. Fiore Furlan dei Liberi da Premariaccio, *Il Fior di Battaglia*, ca. 1400.

Nuremberg, Germanisches Nationalmuseum

MS 3227a, après 1389.

Soleure, Zentralbibliothek

Cod.S.554, Paulus Kal ,1506-1514.

Paris, Bibliothèque Nationale de France

Manuscrit Latin 11269, Fiore Furlan dei Liberi da Premariaccio (d'après), *Florius de Arte luctandi*, ca. 1420 ; Manuscrit français 1996, *Le Jeu de la Hache*.

Paris, Musée de Cluny

MS CL23842, 1490-1500.

Rome, Accademia Nazionale dei Lincei

Cod.44.A.8, ca. 1452.

Rome, Biblioteca Nazionale Centrale

Codex 1324, Filippo Vadi, *De Arte Gladiatoria Dimicandi*, 1482-1487.

Vienne, Kunsthistorisches Museum

MS KK5013, *Gladiatoria*, 1430-1440 ; MS KK5126, Paulus Kal, *Allerley Kampf zur Roß und Fueß in und an Harnisch*, ca. 1480 ; MS KK5012, Peter Falkner, ca. 1495.

Wölfenbüttel, Herzog-August Bibliothek

Cod.Guelf.78.2.Aug.2°, *Gladiatoria*, 1465-1480.

SOURCES ICONOGRAPHIQUES

France

Abbeville : ms. 0370.

Aix-en-Provence : ms. 011, ms. 22 ; Bibl. Paul-Arbaud - MO 63

Alençon : ms. 0054

Amiens : ms. 0018, ms. 0108, ms. 0172.

Angers : ms. 0004, ms. 0009, ms. 0024, ms. 0242, ms. 0339, ms. 1174, ms. Ad.H1773

Arras : ms. 0862, ms. 435.

Avignon : ms. 0121, ms. 0659, ms. 2595

Avranches : ms. 0003, ms. 0050, ms. 0050, ms. 0072, ms. 0076

Besançon : ms. 0434, ms. 0004, ms. 0054, ms. 0069, ms. 0434, ms. 0434, ms. 0550, ms. 0677, ms. 0863, ms. 0865

Boulogne-sur-mer :

ms. 0002, t. I, ms. ms. 0005, ms. 0006, ms. 0020, ms. 0062, ms. 0093, ms. 0130, ms. 0149, ms. 0002, t. II, ms. 0149, t. 1.

Bourges : ms. 0003

Cambrai : inc. B 075, ms. 0102, ms. 0103, ms. 0190, ms. 0422, ms. 0470, ms. 0528, ms. 0953, ms. 133.

Carpentras : ms. 0327.

Chambéry : ms. 0007.

Clermont-Ferrand : ms. 0001.

Dijon : ms. 0002, ms. 0010, ms. 0014, ms. 0024, ms. 0168, ms. 0173, ms. 0448, ms. 0448, ms. 0641

Douai : ms. 0193, ms. 0193, ms. 0193, ms. 0193, ms. 0309, ms. 0879, ms. 0879, ms. 1174.

Le Mans : ms. 0228

Lille : ms. 0391

Lisieux : ms. 0018

Lyon : ms. 0195, ms. 0245, ms. 0742, ms. 1351.

Marseille : ms. 0089

Montbéliard : ms. 0277

Moulins : ms. 0001

Orléans : ms. 0013, ms. 0305, ms. 0305.

Paris, Bibliothèque de l'Arsenal :ms. Arsenal 3479, ms. Arsenal 3480, ms. 3479, ms. Arsenal 4790, ms. Arsenal 5080, ms. Arsenal 593

Bibliothèque nationale : ms. espagnol 36, ms. fr 111, ms. fr. 0579, ms. fr. 0677, ms. fr. 100, ms. fr. 102, ms. fr. 111, ms. fr. 114, ms. fr. 122, ms. fr. 123, ms. fr. 12476, ms. fr. 13096, ms. fr. 143, ms. fr. 152, ms. fr. 1584, ms. fr. 164, ms. fr. 188, ms. fr. 2164, ms. fr. 226, ms. fr. 239, ms. fr. 24364, ms. fr. 2645, ms. fr. 2649, ms. fr. 267, ms. fr. 2676, ms. fr. 268,ms. fr. 271, ms. fr. 273, ms. fr. 2810,ms. fr. 310, ms. fr. 314, ms. fr. 3164, ms. fr. 335, ms. fr. 343, ms. fr. 352, ms. fr. 4, ms. fr. 403, ms. fr. 422,ms. fr. 43, ms. fr. 5045, ms. fr. 5054, ms. fr. 6465, ms. fr. 776, ms. fr. 95, ms. fr. 97, ms. fr. lat. 8878, ms. fr.10, ms. fr.102, ms. lat. 1156B, ms. lat. 15158, ms. lat. 15675, ms. lat. 2077, ms. lat. 2325, ms. lat. 6, ms. lat. 6 (2), ms. lat. 6 (3), ms. lat. 7330, ms. lat. 792, ms. lat. 8318, ms. lat. 8851, ms. lat. 8878, n.a.l. 1132, n.a.l. 1366, n.a.l. 1366, n.a.l. 1390, n.a.l. 1673, n.a.l. 235, n.a.l. 235, n.a.l. 710 (Fondi, 1136)

Bibliothèque Sainte Geneviève : ms. 0143,ms. 0777, ms. 0782, ms. 0783, ms. 1126, ms. 056 ;

Bibliothèque Mazarine : ms. 411 B, ms 36, ms. 0766.

Paris, Musée de Cluny : Cl. 17932, Cl. 17933, Cl.18003, Cl.17695.

Reims : ms. 0042, ms. 0230.

Rouen : ms. 0185, ms. 0321, ms. 0707, ms. 1404.

Saint Quentin : Eglise Saint Quentin 1 p 45.

Toulouse : ms. 0512, ms. 0815, ms. 0888.

Tours : ms. 0291, ms. 0321, ms. 0321, ms. 0568, ms. 0568, ms. 0679, ms. 0951.

Troyes : ms. 0028 t. I, ms. 2391, ms. 1905.

Valenciennes : ms. 0412.

Allemagne :

Bamberg, Staatsbibliothek : Msc.Bibl.48, Msc.Bibl.59, Msc.Bibl.140.

Heidelberg, Universitätsbibliothek : Cod. Pal. germ. 389, Cod. Pal. germ. 112, Cod. Pal. germ. 126, Cod. Pal. germ. 389, Cod. Pal. germ. 848.

Hildesheim, Dombibliothek : Psautier de St Albans.

Munich, Bayerische Staatsbibliothek : Clm 4453, Clm. 23630.

Nuremberg, Germanisches Nationalmuseum : MS 156142
Stuttgart, Württembergische Landesbibliothek : Cod.bibl.fol.23.

Autriche :

Vienne, Österreichische Nationalbibliothek : cod. 12490, cod. 2766, cod. 13567, cod. 2823, Han Cod. 2554.

Klosterneuburg, Stiftsbibliothek : cod. 685 ; Stiftsmuseum : IN G 14.

Espagne :

Gérone, Museo de la cathedral : Ms. 7.

Madrid, Biblioteca Nacional : Ms. B. 1

Saint-Jacques-de-Compostelle, cathédrale : Codex Calixtinus.

Urgell, Musei Diocesá : Archives. Ms. 26.

Etats-Unis :

New York, Pierpont Morgan Library : MS. M.43, M.153, M.230, MS.313, M.429, M.619, M. 638, M.736, M.739, M.769, Escorial MS T.I.1

New York, Public Library : MA 104, Spencer collection ms. 002. New York Metropolitan Museum 68.174

Los Angeles, Jean-Paul Getty Museum : MS. Ludwig XIV 6.

Islande :

Reykjavík, Árni Magnússon Institute for Icelandic Studies : GkS 1005.

Royaume-Uni :

Cambridge : St John's College MS C.9 ; University Library Ee.3.59 ; trinity College MS. B. 10.2 ; Corpus Christi College : MS. 26

Italie :

Rome, Le Vatican, Biblioteca Apostolica : ms. Vat. lat. 5278, Codice Chigi L VIII 296.

Pays-Bas :

La Haye, Koninklijke Bibliotheek :

10 B 34, 71 A 23, 72 A 25, 78 A 47, 78 D 38 II, 72 A 25, 78 D 38 II, 131 G 4, 72 A 25, 76 E 1, 78 D 38 II :

Museum Meermanno Westreenianum :

10 A 11, 10 B 34, 10 C 23.

Leyde, Universiteitsbibliotheek : Cod. Perizoni F 17 ; MS BPL 20.

Utrecht, Universiteitsbibliotheek : MS Bibl. Rhenotraiectinae I Nr 32.

République tchèque :

Prague, Bibliothèque Nationale Thèque : ms. XXIII.C.124,

Suisse :

Berne, Burgerbibliothek : ms Cod. 120.II.

Cologne, Fondation Martin Bodmer : Cod. Bodmer 160, Cod. Bodmer 127, Cod. Bodmer 144, Cod. Bodmer 160, Cod. Bodmer 49, Cod. Bodmer 91, Cod. Bodmer 96-1.

Engelberg, Stiftsbibliothek : Cod. 14.

Genève, Bibliothèque de Genève : Ms. fr. 77, ms. fr. 189, ms. fr. 190, ms. lat. 54.

Lucerne, Zentral- und Hochschulbibliothek : Msc. 40, Msc. 45.

St. Gall, Stiftsbibliothek : Cod. Sang. 22, Cod. Sang. 391, Cod. Sang. 602 ;

St Gall, Kantonsbibliothek : Vadianische Sammlung VadSlg Ms. 343c

Schaffhausen, Stadtbibliothek : Gen. 8.

Sarnen Benediktinerkollegium : Cod. membr. 8

Zofingue, Stadtbibliothek : Pa 31.

Zürich, Kantonsbibliothek : Vadianische Sammlung 302, tome II, Rh. hist. 33b.

Cambridge, Fitzwilliam Museum : polyptyque de Sant'Agostino de San Gimignano par Simone Martini (n° inv 552)

Glasgow, University Library : Sp Coll MS Hunter 229 (U.3.2).

Oxford, Bodleian Library :

Ms. 764, Ms. Ashmole 1511, Ms. Bodl. 264, Ms. Bodl. 352, Ms. Douce 178, Ms. Douce 195, Ms. Douce 219, Ms. Douce 313, Ms. Douce 353, Ms. Douce 366, Ms. Douce 5, Ms. e Mus. 65, Ms. Rawl B. 214, Ms. Douce d. 13, Ms. Junius 11

Londres, British Library :

Add. MS. 47682, Cotton Tiberius C VI, Harley 603, Ms. Royal 10 E IV, Ms. Royal 2 B VII, Ms. add. 15268, Ms. Add. 22310, Ms. Arundel 48, Ms. Arundel 91, Ms. Cotton Nero E ii part 2, Ms. Egerton 3028, Ms. Egerton 3763, Ms. Harley 1585, Ms. Harley 2886, Ms. Harley 4751, Ms. Harley 603, Ms. Harley 1585, Ms. Harley 4751, Ms. Royal 10 E IV, Ms. Royal 14 E III, Ms. Royal 15 E I, Ms. Royal 16 G VI, Ms. Royal 2 B VII, Ms. Royal 20 B XX, Ms. Royal 20 C VII, Ms. Royal 20 D VI, Ms. Royal A XVIII, Ms. Royal G VI, Ms. Sloane 1975, Ms. Stowe 39, Ms. Yates Thompson 12, Ms. Yates Thompson 13, Royal 16 G VI, Royal 2 A XXII, Royal 2 B VII, Royal 20 C VII, Royal 20 D VI, Yates Thompson :

Victoria and Albert Museum : Retable de Saint Georges par Andrés Marzal de Sax.

SOURCES IMPRIMEES

Note : nous avons parfois pris le parti de citer, pour certaines de ces sources, des ouvrages n'étant pas ceux faisant référence ; ce choix fut conditionné par l'accessibilité en ligne de la documentation et nos propres conditions de travail : nous avons préféré mentionner ce que nous avons vu et lu.

ADHEMAR Jean, « Les tombeaux de la collection Gaignières. Dessins d'archéologie du XVII^{ème} siècle », in *Gazette des beaux-arts*, vol. 84, Paris, 1974.

AGRIPPA Camillo *Trattato Di Scientia d'Arme, con un Dialogo di Filosofia*, Rom : per A. Blado, 1553.

BARTSCH Karl, *Kudrun*, Deutsche Klassiker des Mittelalters vol. 2, Leipzig : Brockhaus, 1867, 357 pages, p. 74.

BIRINGUCCIO Vannoccio, *La pyrotechnie, ou art du feu, contenant dix livres, ausquels est amplement traité de toutes sortes & diversité de minieres, fusions & separations des metaux: des formes & moules pour getter artilleries, cloches & toutes autres figures: des distillations, des mines, contremines, pots, boulets, fusees, lances, & autres feuz artificiels, concernans l'art militaire, & autres choses dependantes du feu*, traduction de Jacques Vincent, Paris : chez Claude Frémy, 1572.

BOYER Régis, *L'Edda Poétique*, L'espace intérieur, Paris : Fayard, 1992.

BROMWICH Rachel, EVANS D. Simon, *Culhwch and Olwen. An Edition and Study of the Oldest Arthurian Tale*, Cardiff : University of Wales Press, 1992, 226 pages.

BUEIL Jean de, *Le Jouvencel, suivi du commentaire de Guillaume Tringant*, introduction biographique et littéraire par Camille Favre, texte établi et annoté par Léon Lecestre, tome II, Paris : Librairie Renouard, 1887-1889, 496 pages, p. 103.

(La) *Chanson de Jérusalem*, in THORP Nigel, MICKER Emanuel J. Jr., NELSON Jan A. (eds.), *La Chanson de Jerusalem. The Old French Crusade Cycle*, Volume 6, Tuscaloosa : University of Alabama Press, 1991, 752 pages, p. 236.

Cartas de Andres de Almansa y Mendoza: Novedades de esta corte y avisos recibidos de otras partes, 1621-1626, Miguel Ginesta, Madrid, 1886, 407 pages, p.189.

CHIBNALL Marjorie (éd.), *The Ecclesiastical History of Orderic Vitalis*, 6 vol., vol. 6, Oxford : Clarendon Press, 1969-1980, 611 pages, p. 176.

CINATO Franck et SURPRENANT André, *Le Livre de l'art du Combat - Liber de arte dimicatoria, Édition critique du Royal Armouries MS. I.33*, Sources d'histoire médiévale 39, CNRS éditions, Paris, 2009. Etude du Royal Armouries Ms. I.33 *Liber de Arte Dimicandi* (ca. 1300-1320).

DARESTE DE LA CHAVANNE Rodolphe (trad.), *La Saga de Njall*, Paris : Leroux, 1896, 358 pages.

DERENBOURG Hartwig, *Ousâma ibn Mounkidh, Un émir syrien au premier siècle des croisades (1095-1188)*, Paris : E. Leroux, 1886-1893, 202 pages.

DI GRASSI Giacomo, *His True Arte of Defense*, , Leuven, Universiteitsbibliotheek K.U., 4A 642, 1594.

DÖRNHÖFFER Friedrich, « Albrecht Dürers Fechtbuch », in *Jahrbuch der Kunsthistorischen Sammlungen des allerhöchsten Kaiserhauses*, Band XXVII, Heft 6, F. Jahrbuch der Kunsthistorischen Sammlungen in Wien, Kunsthistorisches Museum, 1883, Leipzig/Vienne : Tempsky/Freitag, 1909.

DU MERIL Édélestand, DE FLAGI Jehan, *La mort de Garin le Loherain : poème du XII^e siècle*, Volume 3 de *Romans des douze pairs de France*, Paris : Franck, 1846, 260 pages, p. 95.

FAVREAU Robert, *La ville de Poitiers à la fin du Moyen Age: une capitale régionale, volume 2*, volumes 14 à 15 des Mémoires de la société des antiquaires de l'Ouest, Poitiers : Société des Antiquaires de l'Ouest, 1978, 720 pages, p. 436.

GANTZ Jeffrey, *The Mabinogion*, New York : Penguin, 1987, 32 pages.

GERAUD Hercule, *Paris sous Philippe-le-bel : d'après des documents originaux, et notamment d'après un manuscrit contenant le role de la taille imposée sur les habitants de Paris en 1292*, Paris : Crapelet, 1837, 638 pages, p. 573.

GREGOIRE DE TOURS, *Histoire des Francs*, livre VII, in GUIZOT François, Collection des mémoires relatifs à l'histoire de France : depuis la fondation de la monarchie française jusqu'au 13e siècle. 1, Mémoires de Grégoire de Tours ; t. 1, Paris : Brière, 1823, 479 pages, p. 408.

GUIART Guillaume, *Branche des royaux lignages. Chronique métrique de Guillaume*

Guiart, publiée pour la première fois, d'après les manuscrits de la Bibliothèque du roi, Collection des chroniques nationales françaises ; T. 7 et 8, par J.-A. Buchon, Paris : Verdrière, 1828, 350, 482 pages.

HALPHEN Louis et POUPARDIN René (éd.), *Chronique des comtes d'AJou et des seigneurs d'Amboise*, Paris : Picard, 1913, 316 pages, page 179.

HERGSELL Gustav, TALHOFFER Hans, *Livre d'escrime de Talhoffer (codex Gotha) de l'an 1443*, Prague: Chez L'auteur, 1893.

Huon de Bordeaux, dans Les anciens poètes de la France t. 5, dir. GUESSARD F., LOIZEAU DE GRANDMAISON Ch., Paris : F. Vieweg, 1860, 329 pages, p. 63.

JOINVILLE Jean de, *Mémoires du sire de Joinville : histoire de Saint Louis* in MICHAUD Joseph-François, Poujoulat Jean-Joseph-François (ed.) *Nouvelle collection des mémoires pour servir à l'histoire de France depuis le XIII^e siècle jusqu'à la fin du XVIII^e siècle*, Paris : Ed. du commentaire analytique du Code civil, 1836, 637 pages.

LA MARCHE Olivier de, *Les Mémoires de Messire Olivier de La Marche*, Collection complète des mémoires relatifs à l'histoire de France, depuis le règne de Philippe-Auguste, jusqu'au commencement du dix-septième siècle: avec des notices sur chaque auteur, et des observations sur chaque ouvrage, vol. 9-10, Foucault, Paris, 1820.

LA MARCHE Olivier de, *Traicté de la forme et devis comme on faict les tournois*, Bernard Prost (ed.), Paris : A. Barraud, 1878, 259 pages.

LA SALE Antoine de, *L'Hystoyre et plaisante cronicque du petit Jehan de Saintré et de la jeune dame des Belles Cousines*, publiée par Gustave Hellény, 474 pages, p. 233-235.

LABORDE Léon de, *Les ducs de Bourgogne: études sur les lettres, les arts et l'industrie pendant le XV^e siècle et plus particulièrement dans les Pays-Bas et le duché de Bourgogne*, 1ère série, Chartes, coutumes, actes municipaux, statuts des villes et communes de France. Région du Nord, tome 2, Paris : Plon, 1849, 582 pages, p. 356, 391.

LAMBERT LI TORS et ALEXANDRE DE PARIS, *Alexandriade, ou Chanson de geste d'Alexandre le Grand, épopée romane du XII^e siècle de Lambert le Court et Alexandre de Bernay, publiée pour la première fois en France avec introduction, note et glossaire par F. Le Court de La Villethassetz et Eugène Talbot*, Dinan : Huart, 1861, 526 pages, p. 54.

LAMBERT Pierre-Yves *Les Quatre Branches du Mabinogi*, présenté et annoté par, collection « L'aube des peuples », Paris : Gallimard, 1993.

LAVAL Guy de, *lettre concernant la pucelle d'Orléans*, in *Collection complète des Mémoires relatifs à l'histoire de France*, tome VIII, Paris : Foucault, 1825, p. 224-225.

LE FEVRE DE SAINT-REMY Jean, *Mémoires*, in BUCHON Jean-Alexandre, *Chroniques d'Enguerrand de Monstrelet, nouvelle édition*, tome VIII, Paris : Verdrière, 1826. 581 pages, p. 262.

LE FEVRE DE SAINT-REMY Jean, *Mémoires*, in BUCHON Jean-Alexandre, *Choix de*

chroniques et mémoires sur l'histoire de France, XV^e siècle, Paris : Auguste Desrez, 1838, 683 pages, p. 544.

LÖSETH Eilert, *Le roman en prose de Tristan: le roman de Palamède et la compilation de Rusticien de Pise : analyse critique d'après les manuscrits de Paris*, Genève : Slatkine, 1974, 542 pages.

LOTH Joseph Marie, *Cours de littérature celtique (3-4). Les Mabinogion. [Tome I], traduits en entier pour la première fois en français, avec un commentaire explicatif et des notes critiques*, Paris : E. Thorin 1889, 386 pages.

MICHEL Francisque, DEPPING Georges Bernard, *Véland le Forgeron, dissertation sur une tradition du moyen âge, avec les textes islandais, anglo-saxons, anglais, allemands et français-romans qui la concernent*, Paris : Firmin-Didot frères, 1833, 97 pages.

MEYER Paul, *Chanson de la croisade contre les albigeois commencée par Guillaume de Tudèle et continuée par un anonyme, tome second*, Société de l'Histoire de France, Paris : Renouard, 1875, 452 pages.

MOLINET Jean, in BUCHON Jean Alexandre C., *Collection des chroniques nationales françaises: écrites en langue vulgaire du treizième au seizième siècle, avec notes et éclaircissements*, Volume 44, Paris : Verdière, 1828, p. 416.

MAROZZO Achille, *Opera Nova*, Modène, 1536.

NOVATI Francesco, *Flos duellatorum : Il Fior di battaglia di maestro Fiore dei Liberi da Premariacco*, Istituto italiano d'arti grafiche, Bergamo, 1902.
Ogier le Danois. La Chevalerie Ogier de Danemarche, par raimbert de Paris, poème du XII^e siècle, tome 1, Paris : Techener, 1842. 557 pages.

PEREIRA Carlos Henriques, *Etude du premier traité d'équitation portugais : « Livro da ensinança de bem cavalgar toda sela », du roi Dom Duarte*, Paris : L'Harmattan, 2001, 191 pages.

PEREIRA Carlos, *Naissance et renaissance de l'équitation portugaise : du XV^e au XVIII^e siècle, d'après l'étude des textes fondateurs*, Thèse de doctorat sous la direction d'Anne-Marie Quint, Études portugaises, Université de la Sorbonne nouvelle Paris-3, 2002.

PEREIRA Carlos, *Naissance et renaissance de l'équitation portugaise : du XV^e au XVIII^e siècle, d'après l'étude des textes fondateurs*, Paris : l'Harmattan, 2010. 435 pages.

POTOCKI Jan, *Fragments historiques et géographiques sur la Scythie, la Sarmatie et les slaves, recueillis et commentés par le Comte Jean Potocki*, tome II, Brunswick : Librairie des écoles, 1796, 3 vol.

PRETO Antonio Franco, *The Royal Book of Horsemanship, Jousting and Knightly Combat. A Translation into English of King Dom Duarte's 1438 Treatise : Livro Da Ensinança De Bem Cavalgar Toda Sela (The Art of Riding in Every Saddle)*, Highland Village : Chivalry Bookshelf, 2005, 149 pages.

RABELAIS François, *La vie très horrificque du grand Gargantua, père de Pantagruel, jadis composée par M. Alcofribas, abstracteur de quinte essence. Livre plein de pantagruélisme*, 1534 ou 1535, Léon Pichon, Paris, 1921.

RAOUL DE CAMBRAI, in KAY Sarah, *Raoul De Cambrai*, Oxford : Clarendon Press, 1992, 522 pages.

RAUCH F.A., *Procédés de la fabrication des armes blanches, publiés par ordre du Comité de salut public*, Paris : Imprimerie du Département de la guerre, 1793, 106 pages.

RUBBOLI, Marco, CESARI, Luca, *L'arte Cavalleresca del Combattimento*, Rome : Il Cerchio Iniziative Editoriali, 2005, 120 pages.

SAINTE-MAURE Benoît de, *Chronique des ducs de Normandie*, in MICHEL Francisque, Collection de documents inédits sur l'histoire de France publiés par ordre du roi et par les soins du ministre de l'instruction publique, vol. 1, Paris : Imprimerie royale, 1836. 608 pages.

SARRASIN Jean , Lettre de Jean Pierre Sarrasins à Nicolas Arrode, in MICHAUD Joseph-François, Poujoulat Jean-Joseph-François (ed.) *Nouvelle collection des mémoires pour servir à l'histoire de France depuis le XIII^e siècle jusqu'à la fin du XVIII^e siècle*, , Paris : Ed. du commentaire analytique du Code civil, 1836, 637 pages.

SEGOING C., *Mercur armorial enseignant les principes et elemens du blazon des armoiries, selon l'ordre et les termes qui se practiquent en cette science*, Paris : Aubouyn, 1652, 206 pages, p. 189.

STURLUSON Snorri, *La saga de Saint Olaf*, traduite et présentée par Régis Boyer, Paris : Payot, 1983, 316 pages

STURLUSON Snorri, *La Saga d'Óláfr Tryggvason, tirée de la "Heimskringla" de Snorri Sturluson*, trad. de l'islandais ancien, présentée et annot. par Régis Boyer, Paris : imprimerie nationale, 1992, 216 pages, p. 177.

TARBE Prosper (ed.), *Le roman des quatre fils Aymon, prince des Ardennes*, Collection des poètes de champagne antérieurs au XVI^e siècle, Reims : Paul Dubois, 1861, 137 pages, p.58.

THEOPHILE, « *Theophili, presbyteri et monachi, Libri III, seu Diversarum artium schedula. Opera et studio Caroli de L'Escalopier* ». - *Théophile, prêtre et moine. Essai sur divers arts, publié par le Cte Charles de L'Escalopier,...* et précédé d'une introduction par J.-Marie Guichard, Paris : J.-A. Toulouse, 1843, 315 pages, p. 141.

THIERRY Augustin, *Recueil des monuments inédits de l'histoire du Tiers-Etat. Première série, Chartes, coutumes, actes municipaux, statuts des villes et communes de France. Région du Nord*, tome 2, Paris : Firmin Didot, 1853, 1141 pages, p. 394.

THORPE B Price R. e d.. *Ancient laws and institutes of England; also, Monumenta ecclesiastica Anglicana, from the seventh to the tenth century*, Volume 1, London : Printed by command of his late Majesty King William IV, under the direction of the commissioners on the public records of the kingdom, 1840, p. 493.

VANDERKINDERE Léon (ed.), *La Chronique de Gislebert de Mons*, Commission royale d'Histoire, Bruxelles, 1904.

WAVRIN Jean de, *Anchiennes cronicques d'Engleterre*, choix de chapitres inédits annotés et publiés par Melle Dupont, Paris : J. Renouard, 1858, 3 vol.. Vol. 1, p. 231-232.

SOURCES NUMERIQUES

[Toutes ont été consultées pour vérification le 13 janvier 2012.]

Œuvres seules :

La Chanson de Roland, Bibliotheca Augustana, université d'Augsbourg :

http://www.hs-augsburg.de/~harsch/gallica/Chronologie/11siecle/Roland/rol_ch00.html

EVANGILES DE NICODEME :

Université d'Oslo :

http://folk.uio.no/lukeb/books/apocrypha/Gospel_of_Nicodemus.pdf

LARSON Lawrence Marcellus (trad.). *The King's Mirror (Speculum regale-Konungs skuggsjá)*, Scandinavian Monographs 3, American-Scandinavian Foundation, New York, 1917, 388 pages.

<http://www.medievalism.com/75years/mirror/index.html>

MAROZZO Achille, *Opera Nova*, 1536.

Traduction d'Aurélien Calonne et Catherine Loiseau.

<http://www.gassion.fr/amhe/nos-travaux/traduction-de-lopera-nova-de-marozzo/>

NOORTHOUCK John, *King John to Edward I, A New History of London: Including Westminster and Southwark*, book 1, 1773, p. 37-56.

<http://www.british-history.ac.uk/report.aspx?compid=46720>

VEGECE, *Traité de l'art militaire*, Victor Develay (trad.), Paris : J. Corréard, 1859, 233 p.

<http://remacle.org/bloodwolf/erudits/vegece/table.htm>

SALBERG Trond Kruke (éd.), *l'Istoire d'Ogier le redouté*, page 89, vers 4367.

<http://www.hf.uio.no/ilos/english/people/aca/trondks/istoire/IstoiredOgierTexte.pdf>

DU CANGE Charles du Fresne, *Glossarium mediae et infimae latinitatis, conditum a Carolo Du Fresne domino Du Cange ; auctum a monachis ordinis S. Benedicti ; cum supplementis integris D. P. Carpenterii, Adelungii, aliorum, suisque digessit G. A. L. Henschel... ; Editio nova aucta pluribus verbis aliorum scriptorum a Leopold Favre.*

L'Ecole nationale des Chartes en propose une édition électronique complète :

<http://ducange.enc.sorbonne.fr>

Œuvres multiples :

DÉCT : Dictionnaire Électronique de Chrétien de Troyes, LFA/Université d'Ottawa - ATILF/Nancy Université :

<http://www.atilf.fr/dect>,

Érec, Cligès, Lancelot ou *Le Chevalier de la Charrette*, *Yvain* ou *Le Chevalier au Lion*, *Perceval* ou *Le Conte du Graal* à partir du Manuscrit français 794 de la Bibliothèque Nationale de France

Hammaborg :

<http://www.hammaborg.de/en/transkriptionen/>

Transcriptions par Dierk Hagedorn, Falko Fritz, Jan Gosewinkel et Oliver Janseps des sources suivantes :

Augsburg Cod.I.6.4o.3 ; Berlin 78 A 15 ; Dresde Mscr. Dresd. C.93, Mscr. Dresd. C.94, Mscr. Dresd. C 487 ; Gotha Ms. Chart. A 558 ; Königseggwald Hs. XIX, 17-3 ; Munich Cgm 1507, Cgm 582 ; Nuremberg Cod. Hs. 3227a ; Rome Codex 44 A 8 ; Vienne KK 5012 ; Wolfenbüttel Cod Guelf. 78.2 Aug. 2o.

The Icelandic Saga Database :

<http://www.sagadb.org>.

Bjarnar saga Hítðælakappa ; *Brennu-njals saga* ; *Egils Saga Skallagrímssonar* ; *Finnbogas Saga Ramma* ; *Grænlendinga þáttur* ; *Fóstbræðra saga* ; *Gísla Saga Súrssonar* ; *Grettis saga* ; *Hávarðar saga Ísfirðing* ; *Kormaks saga* ; *Laxdæla saga*.

The Online froissart :

<http://www.hrionline.ac.uk/onlinefroissart/>

Berlin Ms. Berlin Rehdiger 3 ; Besançon, ms. 864, Besançon, ms. 865 ; New York, Pierpoint Morgan Library M804 ; Paris ms. fr. 86, Paris ms. fr. 2650.

Pragmatische Schriftlichkeit :

<http://www.pragmatische-schriftlichkeit.de/>

Transcriptions des sources suivantes :

Cracovie MS Germ.Quart.16 ; Munich Cgm 582, Cgm 1507 ; Vienne KK5013, KK 5126.

Skaldic Poetry of the Scandinavian Middle Ages :

<http://abdn.ac.uk/skaldic/db.php>

Hallfræðr vandræðaskáld, *Erfiðrápa Óláfs Tryggvasonar* ; *Óláfs drápa Tryggvasonar* ; Arnórr jarlaskáld Þórðarson, *Magnússdrápa* ; Gamli kanóki, *Harmsól* ; Þórðr Særeksson (Sjáreksson), *Þórálfs drápa Skólmssonar*.

Portails, bases de données et liens iconographiques :

Enluminures : Manuscrits médiévaux des bibliothèques municipales françaises, Ministère de la culture et de la communication, Service du livre et de la lecture et l'Institut de recherche et d'histoire des textes.

<http://www.enluminures.culture.fr/>

Initiale : Catalogue informatisé de manuscrits enluminés du Moyen Âge des bibliothèques publiques de France hors BnF. Section des manuscrits enluminés (SME, olim SSI), Institut de recherche et d'histoire des textes (IRHT).

<http://initiale.irht.cnrs.fr/>

Joconde : portail des collections des musées de France, Ministère de la culture et de la communication :

<http://www.culture.gouv.fr/documentation/joconde/fr/pres.htm>

Liens bases de données et catalogues des musées, collections et institutions :

<http://www.culture.gouv.fr/documentation/joconde/fr/partenaires/catalogues.htm>

Mandragore : base des manuscrits enluminés de la BnF :

<http://mandragore.BnF.fr/>

REALonline : Krems, Institut für mittelalterliche Realienkunde und der frühen Neuzeit :

<http://tethys.imareal.sb.g.ac.at/realonline/>

Réunion des Musées Nationaux : agence photographique

<http://www.photo.rmn.fr/>

II. BIBLIOGRAPHIE GENERALE

ABADIA Ignacio, *Resumen del inventario general histórico que se hizo en el año de 1793 de los arneses de guerra antiguos, armas blancas y de fuego con otros efectos existentes en la Real Armería del Rey Nuestro Señor*, Madrid, 1793, 82 pages.

Acta Militaria Mediaevalia, Polska Akademia Umiejetności, Museum Historyczne w Sanoku, Sanok/Cracovie : Muzeum Historyczne w Sanoku.; Polska Akademia Umiejetności., 2005-2007.

ALEKSIĆ Marko, *Mediaeval Swords from Southeastern Europe : material from 12th to 15th century*, Belgrade : l'auteur, 2007.

ALLOU Charles Nicolas, in *Mémoires et dissertations sur les antiquités nationales et étrangères, publiés par la société royale des antiquaires de France, tome dixième avec des planches*, Paris 1834. Notice n°1, page 307.

ANGELUCCI Angelo, *Catalogo della Armeria Reale*, Turin, 1890, 614 pages.

ANGLO Sindey, «"Le Jeu de la Hache" - A Fifteenth-Century Treatise on the Technique of Chivalric Axe Combat », in *Archaeologia*, vol. 109, 1991, p 113-128.

ANGLO Sidney, *The Martial Arts of Renaissance Europe*, New Haven : Yale University Press, 2000, 384 pages.

ARRIGNON Jean-Pierre, « Le guerrier russe IX^e-XIII^e siècles d'après les données archéologiques », in *Le combattant au Moyen Âge*, 2^e édition, [18e Congrès de la] Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public, [Montpellier, 1987], Paris : Publications de la Sorbonne, 1995, p.123-147.

ARWIDSSON Greta & BERG Gösta, *The Mästermyr find : a Viking Age tool chest from*

Gotland, Lakeville : Astragal Press, 1999, 90 pages.

AZNAR José Camón, *Las nuevas salas del Museo Lázaro Galdiano*, Madrid : Fundación Lázaro Galdiano, 1957, 162 pages.

BARROCA Mário, GOUVEIA MONTEIRO João & FERNANDES Isabel C.F, *Pera Guerrejar. Armamento Medieval no Espaço Português*, catalogue de l'exposition avril-juillet 2000, Palmela : Câmara Municipal del Palmela, 2000, 434 pages.

BASCHET Jérôme, *L'iconographie médiévale*, Folio histoire, Gallimard, Paris, 2008, 468 pages.

BASCHET Jérôme, « Les bases de données du groupe de recherches sur les images médiévales », *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques* [En ligne], 14-15 | 1995, mis en ligne le 27 février 2009.

<http://ccrh.revues.org/2674>

[consulté le 30 septembre 2012].

BASHFORD DEAN Howard, RIGGS William Henry, *Handbook of arms and armour, european an oriental, including the William H. Riggs collection*, New York : Giliss Press, 1915, 161 pages.

BASHFORD DEAN Howard, *Catalogue of European Daggers, Including the Ellis, de Dino, Riggs, and Reubell Collections*, Metropolitan Museum of Art, New York/Paris : The Metropolitan Museum of Art / Imprimerie de Vaugirard, 1929, 196 pages.

BEATSON Peter, « A warrior with a 'Danish axe' in a Byzantine ivory panel », in *Gouden Hoorn: Tijdschrift over Byzantium / Golden Horn: Journal of Byzantium*, vol. 8, 2000.

<http://www.isidore-of-seville.com/goudenhoorn/81beatson.html>

[consulté le 26 novembre 2012].

BEHMER Elis, *Das Zweischneidige Schwert der Germanischen Völkerwanderungszeit*, Tryckeriaktiebolaget Svea, Stockholm, 1939, 219 pages.

BELLEVAL René de, *Du costume militaire des français en 1446*, Paris : A. Aubry, 1866. 91 pages.

BELLEVAL René de, *La panoplie du XV^e au XVIII^e siècle*, Paris, 1873, 176 pages.

BENOIT Paul et FLUZIN Philippe (éd.), *Paléoméallurgie du fer & cultures : actes du Symposium international du Comité pour la sidérurgie ancienne de l'Union internationale des sciences préhistoriques et protohistoriques*, Belfort/Paris : AEDEH, Vulcain, 1995, 542 pages.

BILOGRIVIĆ Goran, « Type K carolingian swords », dans *Opuscula Archaeologica*, volume 33, Faculty of Humanities and Social Sciences, University of Zagreb, Zagreb, 2009, p.125-182.

BLAIR Claude, *European armour, circa 1066 to circa 1700*, Londres : Batsford, 1958, 248 pages.

BLAIR Claude, « the word “Baselard” », in *Journal of the Arms and Armour Society*, vol.XI, no.4, décembre 1984, p. 193-204, 217-219.

BLAIR Claude, « Welsh Bills, Glaives, and Hooks », in *The Journal of the Arms and Armour Society* Vol. XVI, No. 2, 1999, p. 71- 85.

BRANDT Daniel A., WARNER Jarius C., *Metallurgy Fundamentals : Ferrous and Nonferrous*, Tinley Park : Goodheart-Willcox, 2005, 301 pages.

BRIOIST Pascal, DREVILLON Hervé, SERNA Pierre, *Croiser le Fer – Violence et culture de l'épée dans la France moderne XVI^e- XVIII^e siècles*, collection « Époques », Champ Vallon : Seyssel, 2002, 514 pages.

BROCARD Nicole et WAGNER Anne, *Autour de saint Maurice : politique, société et construction identitaire*, colloque, université de Besançon, octobre 2009.

BOCCIA Leonello G. et COELHO Eduardo T., *Armi bianche italiane*, Milan : Bramante, 1975, 432 pages.

BODEMER Heidemarie, *Das Fechtbuch*, thèse de doctorat, sous la direction de Reinhard Steiner, Université de Stuttgart, 2008.

BÖHEIM Wendelin, *Handbuch der Waffenkunde : das Waffenwesen in seiner historischen Entwicklung vom Beginn des Mittelalters bis zum Ende des 18. Jahrhunderts*, Leipzig: Seeman, 1890, 694 pages.

BÖHEIM Wendelin, *Meister der Waffenschmiedekunst vom XIV. bis ins XVIII. Jahrhundert. Ein Beitrag zur Geschichte der Kunst und des Kunsthandwerks*, Berlin : W. Möser 1897, 246 pages.

BONNAMOUR Louis et alii, *Du silex à la poudre : 4000 ans d'armement en val de Saône*, catalogue de l'exposition de Chalon-sur-Saône (1990-91), Montagnac : éditions Monique Mergoil, 1990, 196 pages.

BOUZY Olivier, *Epées, Lances et Enseignes entre Loire et Meuse, du milieu du VIII^e à la fin du XII^e siècle*, thèse de doctorat sous la direction de Philippe Contamine, université Paris IV-Sorbonne, 1994.

BOUZY Olivier, « L'armement occidental pendant la première croisade », in *Cahiers de recherches médiévales, 1 : Croisades et idée de croisade à la fin du Moyen Âge*, 1996, mis en ligne le 4 février 2008.

<http://crm.revues.org/2511>

[consulté le 4 septembre 2008].

BURTON Sir Richard Francis, *The Book of the Sword*, Londres : Chatto and Windus, 1884, 299 pages.

BUTTIN François, *Catalogue de la Collection d'Armes Anciennes, Européennes et Orientales de Charles Buttin*, Rumilly, Bellegarde, 1933, 284 pages.

- BUTTIN François, *La Lance et l'arrêt de cuirasse*, in *Archaeologia* n° 99, 1965, p. 77-205.
- CABROL Alexis, PAURON Henri, « Un Gué préhistorique à La Rochette (Seine-et-Marne) », in *Bulletin de la Société préhistorique de France*, Année 1937, tome 34, Numéro 11, p. 481-493.
- CAPWELL Tobias, *The English style : armour design in England, 1400-1500*, Thèse de doctorat, Institute for Medieval Studies, School of English, University of Leeds, 2004.
- CAPWELL Tobias, *The Real Fighting Stuff: Arms and Armour at Glasgow Museums*, Glasgow Museums, Glasgow, 2007, 104 pages.
- CAPWELL Tobias, EDGE David, MANN Sir James, NORMAN Alexander Vesey Bethune, *European Arms and Armour Complete Digital Catalogue*, The Wallace Collection, London, 2011, 252 pages.
- CARRE Jean-Baptiste-Louis, *Panoplie, ou réunion de tout ce qui a attiré à la guerre, depuis l'origine de la nation française jusqu'à nos jours*, Bouchard/Pinteville : Chalons-sur-Marne/Paris, 1797, 558 pages.
- CHAIZE Pierre-Alexandre, *Les arts martiaux en Occident à la fin du Moyen Age : enseignement, conservation et tradition d'un savoir à travers les livres d'armes*, thèse de doctorat sous la direction de Bruno Laurioux, Laboratoire ESR (état société et religion), université de Versailles-Saint Quentin en Yvelines, en cours.
- CHAUSSIN, *Métallurgie 1, Alliages métalliques*, Technologie et université, Bibliothèque de l'enseignement technique, Paris : Dunod, 1972, 380 pages, p. 122.
- CHIEZE Valérie et BENOIT Paul, « Images de la Forge dans les manuscrits de la Bibliothèque Nationale XIII^e-XVI^e siècles », in *Pierres et terre* n°33. Actes de la Table Ronde du Groupe d'Histoire des Mines et de la Métallurgie (27-28 novembre 1987 ; Université de Paris 1 - Centre de recherches historiques et juridiques), Paris, 1990, 172 pages, p. 11-20.
- CINATO Franck et SURPRENANT André, « Luitger par lui-même ? Stratigraphie d'une synthèse médiévale de l'escrime », in COGNOT Fabrice (ed), *Maîtres et techniques de combat à la fin du Moyen Âge et au début de la Renaissance*, Collection Histoire & patrimoine, Paris : A.E.D.E.H., 2006, p. 81-106.
- CINATO Franck et SURPRENANT André, *Le Livre de l'art du Combat - Liber de arte dimicatoria, Édition critique du Royal Armouries MS. I.33*, Sources d'histoire médiévale 39, Paris : CNRS éditions, 2009, 358 pages.
- CIRLOT Juan Eduardo, « La evolución de la lanza en occidente (piezas de hierro de Halstatt al siglo XV) », in *Gladius* n° VI, 1967, pp. 5-18.
- CIRLOT Victoria, « L'armamento en Girart de Roussillon », dans *Essor et fortune de la chanson de geste dans l'Europe et l'Orient latin*, actes du IX^e Congrès international de la Société Rencesvals pour l'étude des épopées romanes (Padoue-Venise, 29 août-4 septembre 1982), t. II, Modène, 1984, p. 863-900.

CIRLOT Victoria, « Techniques guerrières en Catalogne féodale: le maniement de la lance », in *Cahiers de civilisation médiévale (X^e-XII^e siècle)* 28 (1985), p. 35-43.

COGNOT Fabrice, *Les Armes médiévales découvertes en milieu fluvial : les exemples de la Saône et de la Seine*, t. 1 : texte, mémoire de maîtrise sous direction de Denis Cailleaux et la responsabilité de Daniel Russo, université de Bourgogne, 2001, 77 pages.

COGNOT Fabrice, *L'armement médiéval dans les collections bourguignonnes. Les épées de Châlon-sur-Saône*, mémoire de D.E.A. Mémoire de D.E.A. Ordre et désordre dans les sociétés occidentales de la Protohistoire à l'époque contemporaine, sous la direction de Daniel Russo, université de Bourgogne, Octobre 2002, 152 pages.

COGNOT Fabrice (ed.), *Maîtres et techniques de combat à la fin du Moyen Âge et au début de la Renaissance*, Collection Histoire & patrimoine, Paris : A.E.D.E.H., 2006, 143 pages.

COGNOT Fabrice (ed.), *Arts de Combat. Théorie et pratique en Europe. XIV^e -XX^e siècles*, Collection Histoire & patrimoine, Paris : A.E.D.E.H., 2011, 190 pages.

COGNOT Fabrice, « Typologies », in HUYNH Michel (ed.), *l'Épée : Usages, mythes et symboles*, catalogue de l'exposition, Musée de Cluny - Musée National du Moyen Âge du 24 avril au 26 septembre 2011, Paris : Réunion des Musée Nationaux, 2011, 143 pages, p. 24-29.

COGNOT Fabrice, « Qu'est-ce que l'épée », in *Histoire Antique et Médiévale*, Hors-série n°27, Dijon : Editions Faton, mai 2011, p 22-29.

COLARDELLE Michel et VERDEL Éric (dir.), *Les habitats du lac de Paladru (Isère) dans leur environnement : la formation d'un terroir au XI^e siècle*, Paris : Maison des Sciences de l'Homme, 1993, 416 pages.

CONTAMINE Philippe et GYUOTJEANNIN Olivier (dir.), *La guerre, la violence et les gens au Moyen Âge*, Volume 2 - Guerre et gens / La Violence et les gens, 119e congrès national des sociétés historiques et scientifiques, Amiens, 1994, collection Actes des congrès nationaux des soicétés historiques et scientifiques, Paris : Editions du CTHS, 1996, 313 pages.

CONTAMINE Philippe, « L'armement des populations urbaines à la fin du Moyen Âge : l'exemple de Troyes (1474) », in CONTAMINE Philippe et GYUOTJEANNIN Olivier (dir.), *La guerre, la violence et les gens au Moyen Âge*, Volume 2 - Guerre et gens / La Violence et les gens, 119e congrès national des sociétés historiques et scientifiques, Amiens, 1994, collection Actes des congrès nationaux des soicétés historiques et scientifiques, Paris : Editions du CTHS, 1996, p. 59-74.

CONTAMINE Philippe et REVERSEAU Jean-Pierre (dir.), *L'homme armé en Europe : XIV^e -XVI^e siècle*, Cahiers d'études et de recherche du Musée de l'armée n°3, Paris : Musée de l'Armée, 2002, 306 pages.

CONTAMINE Philippe, « L'homme armé à la fin du Moyen Âge : des initiatives privées aux interventions publiques », in CONTAMINE Philippe et REVERSEAU Jean-Pierre (dir.), *L'homme armé en Europe : XIV^e -XVI^e siècle*, Cahiers d'études et de recherche du Musée de

l'armée n°3, Paris : Musée de l'Armée, 2002, p. 10-11.

CONTAMINE Philippe, *La Guerre au Moyen Âge*, 6^e édition, Paris : Presses universitaires de France, 2003, 516 pages.

COWPER Henry Swaison, *The art of attack : being a study in the development of weapons and appliances of offence, from the earliest times to the age of gunpowder*, Ulverston : W. Holmes, 1906, 312 pages.

CREUTZ Kristina, *Tension and tradition : a study of late iron age spearheads around the Baltic Sea*, thèse de doctorat, 520 pages, université de Stockholm, 2003.

CREW Peter, « The experimental Production of Bar Iron », in *Journal of the Historical Metallurgy Society* vol. 25, n° 12, 1991, p. 21-36.

CROOKE Y NAVARROT Juan, Count de Valencia de Don Juan, *Catálogo Historico Descriptivo de la Real Armería*, Madrid, 1898, 447 pages.

CZESKI André, « Montségur (Ariège). Découverte d'un fer d'arme d'hast, » *Archéologie du Midi médiéval*, tome 2, Carcassonne, 1984, p. 207.

DANIEL Gabriel, *Histoire de la milice françoise, et des changemens qui s'y sont faits depuis l'établissement de la Monarchie dans les Gaules jusqu'à la fin du Règne de Louis le Grand*, 2 vol., Vol. 1, Paris : Jean-Baptiste Coignard, 1721, 626 pages

DARESSY Henry, *Archives des maîtres-d'armes de Paris*, Paris : Quantin, 1888, 250 pages.

DAVIDSON Hilda Roderick Ellis, *The sword in Anglo-Saxon England : its archaeology and literature*, Rochester : Boydell press, édition révisée de 1998, 237 pages.

DE COSSON Charles, BURGESS William, « Catalogue of the Exhibition of Ancient Helmets & Examples of Mail », in *The Archaeological journal*, Londres : The Society of Antiquaries of London, 1881, p. 455-597.

DE RIQUER Marti, *L'arnès del cavaller: armes i armadures catalanes medievals*, Barcelone : Ariel, 1968, 239 pages.

DE SVIGNIGNE Paul, *Указатель редких и ценных экспонатов, находящихся в Оружейной палате СПб.* 1826. С планом и иллюстрацией. (Indicateur des objets rares et précieux qui se trouvent au Musée de Moscou connu sous le nom d'Oroujeinaia Palata), St Petersburg, 1826, 148 pages.

DE WAILLY Natalis, « Notice sur Guillaume Guiart », in *Bibliothèque de l'école des chartes*, année 1847, tome 8. p. 1-16.

DEMMIN Auguste, *Guide des amateurs d'armes et armures anciennes, par ordre chronologique depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, Paris : Renouard, 1869, 628 pages.

DUBOIS, MARCHAIS, *Dessins des armures complètes, casques, cuirasses, boucliers, armes*

offensives et défensives de divers pays et de différents siècles, qui composent le Musée Impérial de l'Artillerie de France, et les plus beaux cabinets particuliers, Paris : chez Les Auteurs : Firmin Didot Vilquin , 1807 - 2 Volumes.

EDGE David, PADDOCK John Miles, *Arms & Armor of the Medieval Knight: An Illustrated History of Weaponry in the Middle Ages*, New York : Crescent books, 1988, 189 pages.

FAUCHET Claude, *Origines des dignitez et magistrats de France. Origine des chevaliers, armoiries et héraux, ensemble de l'ordonnance, armes et instruments desquels les François ont anciennement usé en leurs guerres*, Paris : J. Périer, 1600, 308 pages.

FERRIERE Emile, *Etymologie de quatre cent prénoms usités en France*, Paris : Alcan, 1898, 165 pages.

FFOULKES Charles, *Armour & weapons*, Oxford : Clarendon Press, 1909, 112 pages, p.6

FFOULKES Charles John, *The armourer and his craft from the XIth to the XVIth century*, Londres : Methuen & Co, 1912, 199 pages.

FILLERY-TRAVIS Ruth, « Learning and teaching in experimental archaeology. », 6th Experimental Archaeology Conference, York. 7 janvier 2012.

<http://experimentalarchaeology.org.uk/2012/01/07/6th-experimental-archaeology-conference-abstract-ruth-fillery-travis/>

[consulté le 12 décembre 2012].

FINO Juan Federico, « Notes sur la production du fer et la fabrication des armes en France au Moyen Âge », in *Gladius*, tome 3, Madrid, 1964, p.47-66.

FIORATO Veronica, BOYLSTON Anthea, KNUSEL Christopher, *Blood Red Roses : The Archaeology of a Mass Grave from the Battle of Towton, AD 1461*, Oxbow Books, Oxford, 284 pages.

FLORI Jean, « Encore l'usage de la lance... La technique du combat chevaleresque vers l'an 1100 », in *Cahiers de civilisation médiévale*, 31e année (n°123), Juillet-septembre 1988. p. 213-240.

FLUZIN Philippe, URAN Laurent, BERANGER Gérard, CODDET Christian, « Structures et mises en forme d'armes gauloises », in *Revue archéologique de Picardie*, n°1, 1983, *Les celtes dans le nord du bassin parisien*, p. 181-194.

FORSTER Lois, *La joute, le plus gracieux des arts de la guerre* lors du colloque *Les arts de guerre et de grâce (XIV^e-XVIII^e siècles)* à l'université de Lille 3, 21-22 mai 2012.

FRANCE-LANORD André, *La fabrication des épées damassées aux époques mérovingienne et carolingienne*, Le pays Gaumois 1, 2, 3, Virton, 1949.

GAIER Claude, *L'industrie et le commerce des armes dans les anciennes principautés belges du XIII^e à la fin du XV^e siècle*, Paris : Belles Lettres, 1973, 395 pages.

GAIER Claude, *Les Armes*, Typologie des sources du Moyen Age occidental tome34

Turnhout : Brepols, 1979, 95 pages.

GAIER Claude, *Armes et combats dans l'univers médiéval*, Bibliothèque du Moyen Age, Liège : De Boeck université, 1995, 418 pages.

GAIER Claude, « A la recherche d'une escrime décisive de la lance chevaleresque: Le 'coup de fautre' selon Gislebert de Mons (1168) », in *Armes et combats dans l'univers médiéval*, Liège: De Boeck université, 1995, p. 57-77.

GAIER Claude, *Armes et combats dans l'univers médiéval II*, Bibliothèque du Moyen Age, Liège : De Boeck université, 2004, 289 pages.

GALAS Matt S., « Statutes of the Fencing Masters of Bruges (1456) », in COGNOT Fabrice (ed.), *Arts de Combat. Théorie et pratique en Europe. XIV^e -XX^e siècles*, Collection Histoire & patrimoine, Paris : A.E.D.E.H., 2011, p. 137-152.

GASPARRI Stefano, « La regalità longobarda. Dall'età delle migrazioni alla conquista carolingia », in GASPARRI Stefano, *Alto medioevo mediterraneo*, Florence : Reti Medievali - F.U.P., 2006, p. 207-232.

GAY Victor, *Glossaire archéologique du Moyen Age et de la Renaissance*, tome 1, Paris : Librairie de la société bibliographique, 1887, 806 pages, p. 71.

GAYA Louis, Sieur de Tréville, *Traité des armes, des machines de guerres, des feux d'artifice, des enseignes et des instrumens militaires anciens et modernes*, Paris : Sébastien Cramoisy, 1678, 172 pages.

GEIBIG Alfred, *Beiträge zur morphologischen Entwicklung des Schwertes im Mittelalter. Eine Analyse des Fundmaterials vom Ausgehenden 8. bis zum 12. Jahrhundert aus Sammlungen der Bundesrepublik Deutschland*, Neumünster : Karl Wachholtz Verlag, 1991, 375 pages.

GELLI Jacopo, *Bibliografia Generale della Scherma con Note Critiche, Biografiche e Storiche*, Florence, 1890, 638 pages.

GELLI Jacopo, *Guida del raccoglitore e dell'amatore di armi antiche con 432 disegni di L. Pasini e 22 tavole*, Milan : 1900, 434 pages.

GESSLER Eduard A., *Führer durch die Waffensammlung, Ein Abriß der schweizerischen Waffenkunde*, Zurich : Schweizerisches Landesmuseum, 1928, 148 pages.

GIRARDIN R., « La restauration du matériel archéologique », in BONNAMOUR Louis et alii, *Du silex à la poudre : 4000 ans d'armement en val de Saône*, catalogue de l'exposition de Chalon-sur-Saône (1990-91), Montagnac : éditions Monique Mergoil, 1990, p. 183.

GIRAUD Jean-Baptiste, *Documents pour servir à l'histoire de l'Armement au Moyen Age et à la Renaissance*, Lyon : A.Rey, 1895-1899, 2 vol.

GLOSEK Marian, *Znaki i napisy na mieczach średniowiecznych w Polsce*, Polska Akademia Nauk. Instytut Historii Kultury Materialnej, Ossolineum, Breslau : Zakład Narodowy im.

Ossolińskich, 1973, 176 pages.

GŁOSEK Marian, *Późnośredniowieczna broń obuchowa w zbiorach polskich*, Lodz/Varsovie : Instytut Archeologii i Etnologii Polskiej Akademii Nauk, 1996, 143 pages.

GOUVEIA MONTERO João, *Armeiros e Armazéns nos Finais da Idade Média*, Centro de História da Sociedade e da Cultura, Coïmbre : Palimage editores, 2001, 84 pages.

GRILLON Guillaume, *L'ultime message : étude des monuments funéraires de la Bourgogne ducale XII^e - XVI^e siècles*, thèse de doctorat en histoire sous la direction de Vincent Tabbagh et de Hervé Mouillebouche, 667 pages, E.D. Langages, idées, sociétés, institutions, territoires, université de Bourgogne, 2011, p. 382-383.

GROSSMAN Dave et MOLLOY Barry, « Why Can't Johnny Kill? The Psychology and Physiology of Interpersonal Combat », in MOLLOY Barry (ed.), *The cutting edge : studies in ancient and medieval weaponry*, Stroud : The History Press, 2007, 222 pages.

GROSSMAN Dave, *On Combat : The Psychology and Physiology of Deadly Conflict in War and in Peace*, Belleville : PPCT Warrior Science Publ., 2008, 403 pages.

GROSSMAN Dave, *On Killing : The Psychological Cost of Learning to Kill in War and Society*, New York : Little, Brown and Co., 2009, 377 pages.

GUILLAUMET Jean-Paul, « Les pinces dites « de forgeron » », in NICOLINI Gérard et DIEUDONNE-GLAD Nadine (dir.), *Les métaux antiques : travail et restauration : actes du colloque de Poitiers, 28-30 septembre 1995*, monographie Instrumentum n °6, Montagnac : Editions Monique Mergoil, 1998, 202 pages, p. 1-6.

GUILHIERMOZ Paul, *De l'équivalence des anciennes mesures. Bibliothèque de l'école des chartes*, Paris, 1913, p. 277.

GUILLOT I., FLUZIN Ph., « Interprétation structurale de l'élaboration et de l'utilisation d'outils miniers », in *Bulletin de la Société préhistorique française*. 1987, tome 84, N. 8. p. 248-256.

GUILLOT I., BERTIN F., FLUZIN Ph., BENOIT P., BERANGER G., « La Pointerolle, outil des mineurs du XVI^e siècle : synthèse des études métallographiques », in BENOIT P., FLUZIN Ph. (éd.), *Paléoméallurgie du fer & cultures : actes du Symposium international du Comité pour la sidérurgie ancienne de l'Union internationale des sciences préhistoriques et protohistoriques*, AEDEH, Vulcain, Belfort/Paris, 1995, p. 509-524.

HEER E., « Armes et armures au temps des guerres de Bourgogne », in REICHEL Daniel (ed.), *Grandson, 1476*, Lausanne : Centre d'histoire, 1976, p. 170-200.

HENRICKS Thomas S., *Disputed Pleasures : Sport and Society in Preindustrial England*, New York : Greenwood Press, 1991, 194 pages, p. 32.

HEWITT John, *Ancient armour and weapons in Europe, from the Iron Period of the Northern Nations to the End of the Seventeenth Century. With Illustrations from Contemporary Monuments*, John Henry & James Parker, 1860. 3 vol.

HEWITT John, *Mediaeval Arms and Armour*, in *Archaeological Journal and Reliquary*, 1869-70, p. 13-14

HILS Hans-Peter, *Meister Johann Liechtenauers Kunst des langen Schwertes*, Europäische Hochschulschriften., Reihe III, Geschichte und ihre Hilfswissenschaften, Bd. 257, Francfort sur le Main/New York : Peter Lang, 1985, 355 pages.

HRISOULAS Jim, *The Complete Bladesmith*, Paladin Press, Boulder, 1987, 179 pages et *The Master Bladesmith*, Boulder : Paladin Press, 1991, 286 pages.

HOFFMEYER Ada Bruhn, *Middelalderens Tveæggede Sværd*, Copenhague : Udgivet af Tøjhusmuseet, 1954, 2 vol.

HOFFMEYER Ada Bruhn, « From mediaeval sword to Renaissance Rapier », in *Gladius II*, 1963 p. 5-68.

HOFFMEYER Ada Bruhn, *Gammelt Jern: E. A. Christensens Våbensamling*, Copenhague : Våbenhistorisk Selskab, 1968, 309 pages.

HÜBENER Wolfgang, « Eine Studie zu den Beilwaffen der Merowingerzeit », in *Zeitschrift für Archäologie des Mittelalters* 8, Cologne, 1980, p. 65-127.

HUBER Michael, in COGNOT Fabrice (ed.), *Maîtres et techniques de combat à la fin du Moyen Âge et au début de la Renaissance*, Collection Histoire & patrimoine, Paris : A.E.D.E.H., 2006, p. 9-64.

HUBER Michael, « Seul contre tous : le combat à plus de deux adversaires, une lacune des livres de combat ? », in COGNOT Fabrice (ed.), *Arts de Combat. Théorie et pratique en Europe. XIV^e -XX^e siècles*, Collection Histoire & patrimoine, Paris : A.E.D.E.H., 2011, p. 103-116.

HUYNH Michel (dir.), *L'Épée : Usages, mythes et symboles*, catalogue de l'exposition, Musée de Cluny - Musée National du Moyen Âge du 24 avril au 26 septembre 2011, Réunion des Musées Nationaux, Paris, 2011, 143 pages.

HUYNH Michel, DUCLOS-GRENET Pauline, ZOUITA Laetitia, *Sacré Moyen âge ! : pour en finir avec les idées reçues*, Paris : RMN-Grand Palais, 2011, 24 pages.

INSTITUTE OF INDUSTRIAL ENGINEERS Z94.12.1, entrée « Forging » :

<http://www.iienet2.org/details.aspx?id=2712>

[consulté le 27 juillet 2012].

JAQUET Daniel et KISS-MÜTZENBERG Dora, « L'expérimentation du geste martial et du geste artistique : regards croisés », in KISS Dora, BAS Pierre-Henri et JAQUET Daniel (éds.), *Les arts de guerre et de grâce (XIV^e – XVIII^e siècles). De la codification du mouvement à sa restitution : hypothèses, expérimentations et limites*, Revue du Nord, à paraître.

JAQUET Daniel, *Le duel à la fin du Moyen Age : la professionnalisation des combattants en armure d'après l'étude des traités de combat du XIV^e au XVI^e siècle*, thèse de doctorat dirigée

par le prof. Franco Morenzoni, Université de Genève, en cours.

JEFFREY Daniel, « Experiential and experimental archaeology with examples in iron processing », in *Institute for archaeo-metallurgical studies newsletter* n° 24, Institute of Archaeology, University College London, London, 2004, p. 13-16.

JOHANSSON Peter, « “Righteousness is Quadrangular”, A Hypothesis on Geometric Proportions of Medieval Swords », in OLIVER David, *Park Lane Arms Fair catalogue*, 2012.

JOHANSSON Peter, « “One single wholeness of things” : the geometry of medieval swords in the Wallace Collection », in CAPWELL Tobias, *The Noble Art of the Sword: Fashion and Fencing in Renaissance Europe*, catalogue d'exposition, Paul Holberton Publishing, Londres, 2012, p. 142-149.

JONES Lee A.: *The Serpent in the Sword: Pattern-welding in Early Medieval Swords*, publié à l'origine dans OLIVER David, *The catalogue of The Fourteenth Park Lane Arms Fair*, London, 2007, p. 7-11 :

http://www.tf.uni-kiel.de/matwis/amat/def_en/articles/serpent/serpent.html

[consulté le 25 avril 2005]

JUBINAL Achille, *La Armeria Real ou collection des principales pieces de la galerie d'armes anciennes de Madrid ; Frontispice, lettres ornees, culs de lampe par M. Victor Sansonetti, gravures sur bois par M. Faxardo, sur pierre, sur cuivre, sur acier par les meilleurs artistes de Paris*, Paris : Au Bureau des anciennes Tapisseries Historiées & Paris Chez Didron, 1837-1861. 3 vol.

KELLETT Rachel E., *Single Combat and Warfare in German Literature of the High Middle Ages: Stricker's 'Karl Der Grosse' and 'Daniel Von Dem Blühenden Tal'*, MHRA Texts and Dissertations Series volume 72, Modern Humanities Research Association Institute of Germanic and Romance Studies Bithell Series of dissertations Volume 33, London : Maney Publishing for the Modern Humanities Research Association : University of London. Institute of Germanic & Romance Studies, 2008, 277 pages.

KELTERBORN Peter, « Principles of experimental research in archaeology. », in *Bulletin of Experimental Archaeology* vol. 8, Southampton, Department of Adult Education, University of Southampton, 1987, p. 11-12.

<http://exarc.net/eurorea-2-2005/ea/principles-experimental-research-archaeology>

[consulté le 27 décembre 2012].

KIRCHWEGER Franz, WOF Gunther G. *et alii*, *Die Heilige Lanze in Wien. Insignie ? Reliquie ? « Schicksalspeer »*, Schriften des Kunsthistorischen Museums Bd. 9, Vienne/Milan : Kunsthistorisches Museum/Skira 2005, 232 pages.

KIRPICHNIKOV Anatolii Nikolaevich, *Drevnerusskoe oruzhie*, Arkheologiya SSSR ; Akademiia nauk SSSR. Institut arkheologii, E1-36, Izd-vo "Nauka," Leningradskoe otd-nie, Leningrad, 1966-1971. Trois volumes.

KIRPICHNIKOV Anatolii Nikolaevich, « Die Russischen Waffen des 9.-13. Jahrhunderts und orientalische und weseropäische Einflüsse auf ihre Entwicklung », in *Gladius* VII, 1968, p. 45-74.

KLEIN Martin A., « Traité sur l'acier d'Alsace ou l'art de convertir le fer en acier (1737) de Gilles-Augustin Bazin (1681-1754) », in *Revue d'histoire des sciences et de leurs applications*, tome 20, n°1, 1967, pp. 63-66.

KLEIN Peter K., in CABANOT Jean (dir.), *Saint-Sever, Millénaire de l'abbaye*, Colloque international, 25, 26 et 27 mai 1985, Mont-de-Marsan : Comité d'études sur l'histoire et l'art de la Gascogne, 1986, 345 pages, p. 246-339.

KREFT Thomas, *Das mittelalterliche Eisengewerbe im Herzogtum Bergundlinder südlichen Grafschaft Mark*, Aachen : Shaker, 2002, 486 pages.

LA CURNE DE SAINTE-PALAYE Jean-Baptiste de, *Dictionnaire historique de l'ancien langage françois ou Glossaire de la langue françoise : depuis son origine jusqu'au siècle de Louis XIV*, Niort : H. Champion, 1875-1882. 10 vol.

LACOMBE Paul, *les Armes et les Armures*, Bibliothèque des merveilles, Paris : Hachette, 1868, 302 pages.

LACY Michael, *Students of arms : a survey of arms and armour studies in Great Britain from the 18th century to the First World War*, thèse de doctorat sous la direction de Anne E. Curry, université de Reading, 1998, chapitre 6 : <http://www.vikingsword.com/lacy/laking.html> [consulté le 12 janvier 2008].

LAKING Guy Francis, CRIPPS-DAY Francis-Henry, *A record of European Armour and Arms through seven centuries, with an introduction by the Baron de Cosson*, Londres : G. Bell and sons Ltd., 1920-22. 5 vol.

LANG James T., « A Viking Age Spear-Socket from York », in *Medieval Archaeology* n°25, 1981, p.157-160.

LEBEDYNSKI Iarolsav, *Armes et guerriers barbares au temps des grandes invasions*, Paris : éditions Errance, 2001, 224 pages, p. 149.

LEE-DILLON Harold Arthur, Viscount Dillon, *Illustrated guide to the Armouries, Tower of London*, Londres : Darling & son, 1910. 206 pages.

LEPPÄÄHO Jorma, *Späteisenzeitliche Waffen aus Finnland: Schwertinschriften und Waffenverzierungen des 9. - 12. Jahrhunderts Schwertinschriften und Waffenverzierungen des 9.-12. Jahrhunderts : ein Tafelwerk*, Helsinki : Weilin & Göös, 1964, 131 pages.

LOPEZ Brice et TEYSSIER Eric, *Gladiateurs : Des sources à l'expérimentation*, collection nouveau regard, Paris : éditions Errance, 2005, 154 pages.

LORANGE Anders Lund, DELGLOBE Charles Antoine, *Den yngre Jernalders Sværd ; et Bidrag til Vikingetidens Historie og Teknologi*, Bergen : John Grieg, 1889, 80 pages.

LOWE Rosalind, *Sir Samuel Meyrick and Goodrich Court*, http://www.smr.herefordshire.gov.uk/guest_authors/samuel_meyrick2.htm

[consulté le 12 mars 2012].

MÄDER Stefan, *Stähle, Steine und Schlangen. Zur kunst-, kultur- und technikgeschichtlichen Einordnung dreier Schwertklingen aus dem alamannischen Siedlungsraum*, thèse de doctorat, université Humboldt, Berlin, 2001.

MAINDRON Maurice, *Les Armes*, Bibliothèque de l'Enseignement et des Beaux-Arts, Ancienne Maison Quantin, 1890, 343 pages.

MANDANA Saheb, *Les analogues archéologiques ferreux pour la compréhension des mécanismes de corrosion multiséculaire en milieu anoxique*, thèse de doctorat en chimie des sciences et matériaux sous la direction de Philippe Dillmann et Delphine Neff, université Paris-Est, 2009, 282 pages.

MANGIN Michel (dir.), DABOSI F., DOMERGUE C., FLUZIN Ph., LEROY M., MANGIN M., MERLUZZO P., PLOQUIN A., SERNEELS V., *Le fer*, Paris : Editions Errance, 2004, 204 pages.

MANN James, *Wallace Collection Catalogues, European Arms and Armour*, Londres : the Trustees of the Wallace Collection, 1962, 2 vol.

MARCHEGAY Paul, « Documents tirés des archives du duc de la Trémoille », in *Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis*, tome 1, 1874, p. 79.

MAREK Lech, *Early Medieval Swords from Central and Eastern Europe: Dilemmas of an Archeologist and a Student of Arms*, Acta Universitatis Wratislaviensis n° 2713, Breslau : Wydawnictwo Uniwersytetu Wrocławskiego, 2005, 157 pages.

MAREY-MONGE Guillaume-Stanislas, *Mémoire sur les armes blanches*, Georges Silbermann, Strasbourg, 1841, 66 pages.

MAREY-MONGE Guillaume-Stanislas, *Memoir on swords*, etc., tr. by H.H. Maxwell, John Weale, London, 1860, 90 pages.

MARIN Jean-Yves, « Pour une archéologie de la guerre de cent ans », dans *l'Archéologue - archéologie nouvelle*, n° 42, juin-juillet 1999, p. 5.

MARTINEZ Gilles, *La res militaria dans le monde toulousain (XI^e et XIII^e siècles)*, thèse de doctorat sous la direction de Daniel Le Blevec et de Martin Alvira Cabrer, Université de Montpellier 3, Langues, littératures, cultures, civilisations - ED 58, en cours.

MARTINEZ DEL ROMERO Antonio, *Catálogo de la Real Armería*, Madrid : Por Aguado, 1854 (réimpression), 200 pages.

MENGHIN Wilfried, *Das Schwert im Frühen Mittelalter : chronologisch-typologische Untersuchungen zu Langschwertern aus germanischen Gräbern des 5. bis 7. Jahrhunderts n.*, Nuremberg : Konrad Theiß Verlag, 1983, 368 pages.

MEIER J. A., *Verbreitung und Herkunft der Halbarte im alten Zürich*, dans *Züricher Chronik* 2, 1971, p. 40-43.

MELVILLE Neil, « Towards the Identification of a Group of 15th Century English Two-Handed Swords », in OLIVER David, *Park Lane Arms Fair catalogue* n°18, Londres, 2001, p 19-25.

MELVILLE Neil, *15th Century English Two-Handers - Addendum*, in OLIVER David, *Park Lane Arms Faire catalogue* n°21, Londres, 2004, p 26.

MELVILLE Neil, « 15th Century English Two-handers », in OLIVER David, *Park Lane Arms Fair catalogue* n°24, Londres, 2007, p 56-57.

MEYER-ROUDET Hélène (dir.), *A la recherche du métal perdu : nouvelles technologies dans la restauration des métaux archéologiques*, Paris / Guiry-en-Vexin : Editions Errance / Musée archéologique du Val-d'Oise, 1999, 191 p.

MEYRICK Samuel Rush, *A critical enquiry into antient armour as it existed in Europe, but particularly in England, from the Norman conquest to the reign of King Charles II, with a glossary of military terms of the middle ages, in three volumes*, Londres : Jennings, 1824. 3vol.

MILLER HEATHER Margaret-Louise, « Experimental Archaeology », in *Archaeological Approaches to Technology*, Emerald Group Publishing, Bingley, 2007, 298pages, p. 34-36.

MILLER Rachel, *Combat or Contest? Fighting and Fencing in Middle High German Literature*, conférence lors du 18e International Medieval Congress de Leeds, du 9 au 12 juillet 2012.

MILLER Rory, *Meditations on Violence : A Comparison of Martial Arts Training & Real World Violence*, Wolfeboro : Ymaa Publication Center, 2008, 202 pages.

MOILANEN Mikko, « An application of methodology of experimental archaeology to scientific iron-working experiments – the making of Early Medieval sword blade inscriptions as an example », dans Visa Immonen, Mia Lempiäinen et Ulrika Rosendahl (éd.), *Hortus novus, Fresh approaches to medieval archaeology in Finland*, Archaeologia Medii Aevi Finlandiae XIV, Suomen keskiajan arkeologian seura – Sällskapet för medeltidsarkeologi i Finland, Turku, 2007, p. 21-33.

MOLLOY Barry, « Martial Arts and Materiality : a Combat Archaeology Perspective on Aegean Swords of the Fifteenth and Fourteenth Centuries Bc », in *World Archaeology* vol. 40 : *experimental archaeology*, Oxford : Taylor & Francis, 2008, p. 116-134.

MOLLOY Barry (dir.), *The Cutting Edge, studies in ancient and medieval combat*, Stroud : Tempus, 2007, 222 pages.

MONTECUCCULI Raymondo comte de, *Memorie della guerra*, 1703.

MORRIS J.W., Jr., *The Influence of Grain Size on the Mechanical Properties of Steel*, actes de l'International Symposium on Ultrafine Grained Steels, Tokyo : Iron and Steel Institute of Japan, 2001, p. 34–41.

MÜLLER H., KÖLLING H., *Europäische Hieb- und Stichwaffen*, Berlin 1986, 448 pages.

Musée de l'Armée : Epée d'armes.

http://www.musee-armee.fr/fileadmin/user_upload/Documents/Support-Visite-Fiches-Objets/Fiches-departement-ancien/MA_fiche-objet_epee-d%27armes.pdf

[consulté le 8 janvier 2013].

Musée National de Slovénie : A Masterpiece of the Sword Smith's Art

http://www.nms.si/index.php?option=com_content&view=article&id=1032%3Azgodba-omeu&catid=35%3Avodstva-predavanja-delavnice&Itemid=51&lang=en

[consulté le 7 janvier 2013].

NABERGOJ Tomaž, *Oboroženi stan srednjeveške družbe na Slovenskem na osnovi materialnih virov. Primer: meči*, mémoire de Maîtrise, Université de Ljubljana, faculté de philosophie, Ljubljana, 2001.

NABERGOJ Tomaž, *Steps into the past : Treasures from the archaeological collections of the National Museum of Slovenia*, Ljubljana : Narodni muzej Slovenie, 2006, 136 pages.

NADOLSKI Andrzej, *Studia nad uzbrojeniem polskim w X, XI i XII wieku*, Acta Archaeologica Universitatis Lodzensis 3, Lodz : Zakład im. Ossolińskich we Wrocławiu, 1954, 287 pages.

NADOLSKI Andrzej, *Plemięta, średniowieczny gródek w ziemi chełmińskiej*, Varsovie : Państwowe wydawnictwo naukowe, 1985, 209 pages.

NADOLSKI Andrzej (dir.), *Uzbrojenie w Polsce średniowiecznej 1350-1450*, Lodz : Polska Akademia Nauk, Instytut Historii Kultury Materialnej, 1990, 530 pages.

NADOLSKI Andrzej (dir.), *Polska technika wojskowa do roku 1500*, Oficyna Naukowa, Varsovie, 1994, 439 pages.

NADOT Sébastien, *Rompez les lances ! Chevaliers et tournois au Moyen Âge*, collection Mémoires et Culture n° 155, Paris : Autrement, 2010, 216 pages.

NEFF Delphine: *Apport des analogues archéologiques à l'estimation des vitesses moyennes et à l'étude des mécanismes de corrosion à très long terme des aciers non alliés dans les sols*, thèse de doctorat sous la direction de Gérard Béanger et Philippe Dillmann, Université de Technologie de Compiègne, 2003, 390 p.

New York Metropolitan Museum of Art Educational Charts, *Arms and Armour*, New York : The Metropolitan Museum of Art, 1917, 12 planches.

NICKEL Helmut, « The Seven Shields of Behaim: New Evidence. », in *Metropolitan Museum Journal*, Vol. 30:

1995. <http://www.metmuseum.org/pubs/journals/1/pdf/1512948.pdf.banned.pdf>

[consulté le 28 décembre 2012].

NICOLLE David, *Arms and Armour of the Crusading Era, 1050-1350: Western Europe and the Crusader States*, Londres : Greenhill Books, 1999, 636 pages.

NICOLLE David, *Arms & Armour of the Crusading Era, 1050-1350: Islam, Eastern Europe and Asia*, Londres : Greenhill Books, 1999, 576 pages.

NORMAN Alexander Vesey Bethune, *Wallace Collection Catalogues, European Arms and Armour Supplement*, Londres : the Trustees of the Wallace Collection, 1986, 304 pages.

NÓTÁRI Tamás, « The spear as the symbol of property and power in ancient Rome », in *Acta Juridica Hungarica*, volume 48, n° 3, Budapest : Akadémiai Kiadó, septembre 2007, p. 231-257.

NOWAKOWSKI Andrzej, *Arms and armour in the medieval Teutonic Order's state in Prussia*, Lodz : Oficyna Naukowa, 1994, 161 pages.

OAKSEHOTT Robert Ewart, *European Weapons and Armour: From the Renaissance to the Industrial Revolution*, North Hollywood : Beinfeld publishing, 1980, 288 pages.

OAKESHOTT Robert Ewart, *Records of the Medieval Sword*, Woodbridge : Boydell Press, 1991, 320 pages.

OAKESHOTT Robert Ewart, « The Swords of Castillon », in OLIVER David, *Park Lane Arms Fair Catalogue*, n° 10, Londres, 1993, p. 7 - 16.

OAKESHOTT Robert Ewart, *The Archaeology of Weapons*, Revised edition, Woodbridge : Boydell Press, 1994, 358 pages.

OAKESHOTT Robert Ewart, *The sword in the Age of Chivalry (revised edition)*, Woodbridge : Boydell Press, 1994, 204 pages.

OAKESHOTT Robert Ewart, *Sword in Hand – a Brief Survey of the Knightly Sword*, Minneapolis : Arms & Armor Inc., 2001, 146 pages.

OUTRAM Alan K., « Introduction to experimental archaeology », in *World Archaeology*, Volume 40, n° 1, Routledge Journals, Taylor & Francis, 2008, p. 1-6.

PANSIERI Carlo, « Ricerche metallografiche sopra una spada da guerra del XII secolo », in *Associaziones Italiana di Metallurgia*, Documentt e contributi, quaderno I, Milan Italie, 1954, p 7-40.

PETERSEN Jan Greve Thaulow, *De norske vikingesverd, en typologisk-kronologisk studier over vikingetidens vaaben*, Videnskapsselskapets Skrifter. II. Hist.-filos. klasse 1919., no. 1, Kristiania, 1919, 228 pages.

PIERCE Ian, OAKESHOTT R. E., *Swords of the Viking Age*, Woodbridge/New York : Boydell Press, 2002, 152 pages.

PIPONNIER Françoise, « L'armement personnel en Bourgogne à l'époque de la guerre de Cent Ans », in *Fasciculi archaeologiae historicae* tome XV, Lodz : Académie Polonaise des Sciences de Lodz, 2004.

PLEINER Radomir, SCOTT B.G., *The Celtic Sword*, Oxford : Clarendon Press, 1993, 196 pages.

« Rain Guard or hand Protection? » <http://www.fioredeiliberi.org>, discussion, du 20 octobre 2009 au 22 janvier 2010
[consulté le 9 janvier 2013].

RAYNAUD Christiane, *La violence au Moyen Âge: XIII^e-XV^e siècle : d'après les livres d'histoire en français*, Paris : éditions du Léopard d'Or, 1990, 353 pages.

RAYNAUD Christiane, « La Hache de Guerre dans les Enluminures de L'Espace Français du XIII au XV^e Siècle », in *Les Arts Profanes*, Misericordia International, Leeds : Leeds Trinity College, 1996, p. 250-291.

RAYNAUD Christiane, « À la hache ! » *Histoire et symbolique de la hache dans la France médiévale (XIII^e-XV^e siècles)*, Paris : Éditions Le Léopard d'Or, 2002, 700 pages.

REVERSEAU Jean-Pierre, « Les sources écrites et figurées au regard de l'historien des armes anciennes », in CONTAMINE Philippe et REVERSEAU Jean-Pierre (dir.), *L'homme armé en Europe : XIV^e-XVI^e siècle*, Cahiers d'études et de recherche du Musée de l'armée n°3, Paris : Musée de l'Armée, 2002, p. 17-22.

RICHARD Jean, *Histoire des Croisades*, Paris : Fayard, 1996, 544 pages.

RIEB Jean-Pierre, SALCH Charles-Laurent, *Aspects de la vie au Moyen Âge et à la Renaissance, 10 ans de fouilles*, Strasbourg : Centre d'Archéologie Médiévale, 1973, 66 pages.

RING Jean-Jacques, *Pointes de flèches barbelées. Mont Saint-Michel à Saint-Jean-les-Saverne (Bas-Rhin)*, Complément à la carte archéologique de l'Alsace, Strasbourg : Service Régional de l'Archéologie, 1992.

ROBCIS Dominique, *Armes, armures et armuriers sous le principat de Jean sans Peur (1404 - 1419) d'après les documents comptables*, collection Histoire et Patrimoine, Paris : A.E.D.E.H. : Vulcain, 1998, 93 pages.

ROGALLA VON BIEBERSTEIN Aurelia, DILLMANN Philippe, «Le damas soudé du haut Moyen-âge en Occident: étude historiographique et critique des analyses métallographiques», in DILLMANN Ph., PEREZ L., VERNA C. , *L'acier en Europe avant Bessemer, Actes du colloque international Conservatoire national des Arts et Métiers*, Paris, les 8, 9, 10 décembre 2005, Toulouse : Editions Méridiennes, 2011, p.195-222.

ROSS D. J.A., « L'originalité de « Tuoldus » : le maniement de la lance », in *Cahiers de civilisation médiévale*, 6e année (n°22), Avril-juin 1963. p. 127-138.

Royal Armouries : History of the Collections.
<http://www.armouries.org.uk/collections/history-of-the-collection/>
[consulté le 12 janvier 2013]

SAINTY Jean et MARCHE Jean, « Pointes de flèche en fer forgé du Moyen Âge : recherche

expérimentale sur leur technique de fabrication », in *Revue archéologique de l'Est*, Tome 55, Dijon, 2006, mis en ligne le 07 septembre 2008 : <http://rae.revues.org/994> [consulté le 25 septembre 2012].

SALIN Edouard et FRANCE-LANORD André, *Rhin et Orient, Le fer à l'époque mérovingienne : étude technique et archéologique*, Paris : librairie orientaliste Paul Geuthner, 1943, 292 pages.

SALIN Édouard, FRANCE-LANORD André, « L'épée longue des grandes invasions. Parallèle entre les monuments, les sources et les travaux de laboratoire », in *Comptes-rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 90e année, N. 4, 1946. p. 586-595.

SALIN Edouard, *La civilisation mérovingienne d'après les sépultures, les textes et le laboratoire*. Troisième partie : *les techniques*, Paris : Picard, 1957, 311 pages.

SARRET Jean-Pierre, *Montségur, 13 ans de recherches archéologiques 1964-1976*, Lavelanet : Groupe de Recherches Archéologiques de Montségur et des Environs, 1981, 256 pages.

SARRET Jean-Pierre, « Montségur (Ariège). Une pointe de lance réemployée », in *Archéologie du Midi Médiéval*, tome 2, Carcassonne, 1984, p. 208.

SAUDER Lee & WILLIAMS Skip, « A Practical Treatise on the Smelting and Smithing of Bloomery Iron », in *Historical Metallurgy* vol 36, n°2, 2002, p. 122-131.

SCALINI, Mario (dir.), *A bon droyt. Epées d'hommes libres, chevaliers et saints*, catalogue de l'exposition, Cinisello Balsamo : Silvana, impr. 2007, 287 pages.

SCHIFFER Michael Brian, SKIBO James M., BOELKE Tamara C., NEUPERT Mark A., « New Perspectives on Experimental Archaeology : Surface Treatments and Thermal Response of the Clay Cooking Pot. », in *American Antiquity*, Vol. 59, No. 2 (Apr., 1994) , Society for American Archaeology, Washington, 1994, p. 197-217.

SCHNEIDER Hugo, « Zur Fabrikation der Halbarte », in *Zeitschr. f. schweizer. Archäologie u. Kunstgesch.*, Bd. 19, H. 1, 1959, p. 60-65.

SCHNEIDER Hugo, *Schweizer Waffenschmiede vom 15. Bis 20. Jahrhundert*, Zürich : Orell Füssli, 1976, 304 pages.

SCHNEIDER Hugo, *Waffen im Schweizerischen Landesmuseum: Griffwaffen I*, Zurich : Orell Füssli, 1980, 288 pages.

SCHRENCK VON NOTZING Jacob, *Der aller Durchleuchtigisten und Grossmächtigen Kayser, Durchleuchtigisten unnd Großmächtigen Königen [...] Fursten wie auch Grafen, Herren, vom Adel [...] warhafftige Bildnussen und kurtze Beschreibungen jhrer so wohl in Fridts*, 1603.

<http://www.polona.pl/dlibra/doccontent2?id=4913&dirids=1>

[consulté le 28 juin 2012].

SEITZ Heribert, *Blankwaffen I: Geschichte und Typenentwicklung im europäischen Kulturereich. Von der prähistorischen Zeit bis zum Ende des 16. Jahrhunderts*, Brunswick : Klinkhardt and Biermann, , 1964, 445 pages.

SERDON Valérie, *Étude archéologique de l'armement de trait au Moyen Âge (XI^e - XV^e siècle)*, thèse de doctorat nouveau régime en archéologie médiévale sous la direction de Françoise Piponnier, Faculté de Géographie, Histoire, Histoire de l'art, Archéologie et Tourisme, Université Lumière Lyon II, 2003.

SHORT William R., *Viking Weapons and Combat Techniques*, Yardley : Westholme Publishing, 2009, 192 pages.

SIGAL Pierre-André, « Les coups et blessures reçus par le combattant à cheval en occident aux XII^e et XIII^e siècles », in *Le combattant au Moyen Âge*, 2^e édition, [18e Congrès de la] Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public, [Montpellier, 1987], Paris : Publications de la Sorbonne, 1995, p. 171-183.

SILLITOE Paul, « The Art of War : Wola Shield Designs », in *Man*, New Series, Vol. 15, No. 3, Royal Anthropological Institute of Great Britain and Ireland, Sep., 1980, p. 483-501.

SNOOK George, *The Halberd and other European polearms 1300-1650*, Historical arms series n° 38, Alexandria Bay, New York : Museum Restoration service, 1998, 32 pages.

Société des Historiens Médiévistes de l'Enseignement Supérieur Public, *Le combattant au Moyen Âge*, 2^e édition, [18e Congrès de la] Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public, [Montpellier, 1987], Paris : Publications de la Sorbonne, 1995, 305 pages.

SOLER DEL CAMPO Alvaro, *La evolución del armamento medieval en el reino castellano-leonés y Al-Andalus (siglos XII-XIV)*, Servicio de Publicaciones del E.M.E., Madrid, 1993, 365 pages.

STALSBERG Anne, *The Vlfberht sword blades reevaluated*, 2008.
<http://jenny-rita.org/Annestamanus.pdf>
[consulté le 27 août 2011].

SWANTON James, *A Corpus of Pagan Anglo-Saxon Spear-types*, British archaeological reports 7, Oxford, 1974, 90 pages.

TAVERNIER Jean Baptiste, *Les six voyages de Jean Baptiste Tavernier, ecuyer Baron d'Aubonne, qu'il a fait en Turquie, en Perse, et aux Indes, Pendant l'espace de quarante ans, & par toutes les routes que l'on peut tenir: accompagnez d'observations particulieres sur la qualité, la religion, le gouvernement, les côutumes & le commerce de chaque pais; avec les figures, le poids, & la valeur des monnoyes qui y ont cours.*, Paris : Gervais Clouzier et C. Barbin, 1676-1677, 2 vol.

THOMSEN R., NAUMANN F. K., PLEINER R., *Berichte über die Ausgrabungen in Haithabu : 5, Untersuchungen zur Technologie des Eisens*, Neumünster : Karl Waccholtz Verlag, 1971, 112 pages, p. 78-81.

THORDEMANN Bengt, *Armour from the battle of Visby*, Uppsala : Kungliga Vitterhets, 1939, 2 vol.

TROSO Mario, *Le armi in asta delle fanterie europee (1000-1500)*, Novara : Istituto Geografico De Agostini, 1988, 303 pages.

TYLECOTE Ronald Franck et GILMOUR Brian JJ, *The Metallography of Early Ferrous Edge Tools and Edged Weapons*, British Archaeology Reports, Series 155, Oxford, 1986, 264 pages.

« Metropolitan Museum boasts a skilled armorer », dans *The New York Times*, 6 juillet 1913.
<http://query.nytimes.com/gst/abstract.html?res=F30B11FD3E5B13738DDDAF0894DF405B838DF1D3>

[consulté le 26 juillet 2008]

TYLECOTE Ronald F., *A history of metallurgy*, The Metal Society, London, 1979, 179 pages.

TYLECOTE Ronald F., *The Medieval Smith and His Methods*, in *Mediaeval Industry*, vol. 40, Council for British Archaeology, 1981 p. 42-50.

VAN MALDERGHEM Jean, DE PRELLE DE LA NIEPPE Edgar, *Catalogue des armes et armures du Musée de la Porte de Hal. précédé d'une Notice historique et archéologique sur la porte de Hal*, Bruxelles : Musées royaux des arts décoratifs et industriels, 1902, 566 pages.

VIOLLET-LE-DUC Eugène-Emmanuel, *Dictionnaire raisonné du mobilier français de l'époque carolingienne à la Renaissance*, tomes V et VI, Paris : Gründ et Maguet, 1874.

VERHOEVEN John, *Metallurgy of Steel for Bladesmiths & Others who Heat Treat and Forge Steel*, 2005 :

www.feine-klingen.de/PDFs/verhoeven.pdf

[consulté le 10 juillet 2012].

Vojaška zgodovina (Military History), vol. 10, Vojaški muzej Slovenske vojske, Ljubljana 2009, 176 pages.

VON FALKE Otto and MEYER Erich, *Romanische Leuchter und Gefäße, Gießgefäße der Gotik*, Berlin : Deutsche Verlag für Kunstwissenschaft, 1935, 121 pages.

VON HEFNER-ALTENECK Jakob Heinrich, *Trachten des christlichen Mittelalters nach gleichzeitigen Kunstdenkmälern*, Francfort/Darmstadt : H. Keller/W. Beyerle, 1840-54, 3 vol. Traduit en français sous le titre *Costumes du moyen âge chrétien : d'après des monuments contemporains*.

VULSON DE LA COLOMBIERE Marc de, *Le vray théâtre d'honneur et de chevalerie, ou le Miroir héroïque de la noblesse, contenant les combats ou jeux sacrez des Grecs et des Romains, les triomphes, les tournois, les joustes, les pas, les emprises ou entreprises, les armes, les combats à la barrière, les carrosels, les courses de bague et de la quintaine, les machines, les chariots de triomphe, les cartels, les devises, les prix, les voeux, les sermens, les cérémonies, les statuts, les ordres et autres magnificences et exercices des anciens nobles*

durant la paix. Avec le formulaire d'un tournoy tel qu'on le pourroit faire à présent avec les armes dont les gentils-hommes se servent à la guerre, 2 parties en 1 vol., Paris : A. Courbé, 1648, 593, 640 pages.

WALDMAN John, *Hafted Weapons in Medieval and Renaissance Europe: The Evolution of European Staff Weapons between 1200 and 1650*, History of warfare 31, Boston/Leiden : Brill academic publications, 2005, 223 pages.

WALTER P. (dir.), *Le vieux château de Rougemont*, Belfort : Delval 1993, 199 pages.

WEGELI Rudolf, *Katalog der Waffen-Sammlung im Zeughaus zu Solothurn. Verfasst im Auftrage der h. Regierung von Solothurn*, Soleure : C. Gassmann, 1905.

WEGELI Rudolf, « Inschriften auf mittelalterlichen Schwertklingen », in *Zeitschrift für Historische Waffenkunde*, Dresde : Dresden Verl. des Vereins für Waffenkunde Bd.III, 1903.

WEGELI Rudolf, BLUM W., MÜNGER R., *Inventar der Waffensammlung des Bernischen historischen Museums in Bern*, Berne : Bernischen historischen Museum, 1920-48, 4 vol.

WELLE Rainer, « --und wisse das alle hobischeit kompt von deme ringen »: *Der Ringkampf als adelige Kunst im 15. und 16. Jahrhundert*, Pfaffenweiler : Centaurus-Verlagsgesellschaft, 1993, 438 pages.

WESPTHAL Herbert, *Zur Entwicklung mittelalterlicher Waffen in Walter Melzer, Schmiedehandwerk in Mittelalter und Neuzeit*, Beiträge des 6. Kolloquiums des Arbeitskreises zur archäologischen Erforschung des mittelalterlichen Handwerks, Soester Beiträge zur Archäologie Band 5, Soest : Westfälische Verlagsbuchhandlung Mocker & Jahn, 2004, 166 pages.

WHEELER Robert Eric Mortimer, *London and the Vikings*, London museum catalogue n° 1, Londres : Museum of London, 1927, 55 pages.

WIERSCHIN Martin, *Meister Johann Liechtenauers Kunst des Fechtens*, Münchener Texte und Untersuchungen zur Deutschen Literatur des Mittelalters, Bd. 13, Munich : Beck, 1965, 212 pages.

WILLIAMS Alan, « Methods of Manufacture of Swords in Medieval Europe : Illustrated by the Metallography of some Examples », in *Gladius* n°XIII, 1977, p. 75-101.

WILLIAMS Alan, *The Knight and the Blast Furnace: A History of the Metallurgy of Armour in the Middle Ages and Early Modern period*, History of Warfare 12, Boston/Leiden : Brill, 2003, 954 pages.

WILLIAMS Alan, *The Sword and the Crucible, A History of the Metallurgy of European Swords up to the 16th Century*, History of Warfare, Boston/Leyden : Brill, 2012, 300 pages.

WIRTH Jean (dir.), *Les marges à drôleries des manuscrits gothiques (1250-1350)*, Genève : Droz, 2008, 413 pages.

WIRTH Stefan, « Le mystère de la barque solaire : quelques considérations à propos des

décors sur les situles du type Hajdúböszörmény et sur une situle inédite du Bronze final », in BARAY Luc (dir.), *Artisanats, sociétés et civilisations : hommage à Jean-Paul Thevenot*, Suppléments à la Revue archéologique de l'Est, t. 24, Dijon, 2006, pp. 331-345.

YPEY Jaap, « Au sujet des armes avec damas soudé », in *Archéologie médiévale*, tome XI, 1981, p.147-165